



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

*Bound.*  
*May, 1882.*

*19496.*









REVUE  
DES  
DEUX MONDES

XLVII<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C<sup>e</sup>, rue Saint-Benoît.

---



REVUE

DES

DEUX MONDES



XLVII<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME DIX-NEUVIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

---

1877

19496.

---

---

# LA DÉFENSE

DES

## FRONTIÈRES MARITIMES

---

La frontière maritime de la France, depuis Dunkerque, sur la mer du Nord, jusqu'à Bayonne, sur l'Atlantique, et depuis Port-Vendre jusqu'à Villefranche, sur la Méditerranée, en y comprenant la Corse, présente une étendue de côtes d'environ 2,500 kilomètres. Sur ces côtes, on voit s'élever des arsenaux maritimes, dépôt et foyer de production de la force navale, tandis que de riches et populeuses cités ouvrent leurs ports au commerce du monde : ainsi Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille, d'autres encore d'une importance moindre aujourd'hui, mais dont l'origine remonte aux premiers temps de notre histoire nationale, et qui à une autre époque ont fourni aux grandes découvertes du xv<sup>e</sup> siècle leur contingent de noms légendaires. Combien n'en pourrait-on pas encore citer, villes ou villages, tous voués aux industries de la mer et vivant de ces industries, habités par une population de physionomie, de mœurs et de langage différents, mais partout laborieuse, énergique et vaillante ! C'est dans cette population que se recrutent les équipages de la flotte de guerre et de commerce. Tour à tour matelots militaires, matelots de commerce ou pêcheurs, ces hommes, ces serviteurs du pays, aussi modestes que dévoués, fournissent à la flotte un personnel exercé où se trouvent réunies les diverses spécialités qui constituent l'équipage du navire de guerre, gabiers, timoniers, canonniers, fusiliers. Ce personnel, toujours prêt, toujours sous la main, il suffit de quelques jours pour le faire affluer dans nos ports et sur nos vaisseaux. On parle beaucoup de mobilisation aujourd'hui ; dans toutes les armées de l'Europe, c'est la

question à l'ordre du jour, le problème dont la solution est l'objet d'une poursuite assidue : serait-il hors de propos de faire remarquer en passant que dans la marine la chose existait bien avant que le nom, dans son acception militaire, ne fût inventé? Elle date de plus de deux siècles.

Tel est donc le spectacle que présente notre frontière de mer, spectacle d'activité féconde, — commerciale et guerrière, — et de richesses accumulées par un travail séculaire; trop souvent dans le cours de notre histoire, la révolution est venue tarir les sources de cette activité et de ces richesses, renversant du même coup le laborieux édifice de la puissance navale. Et maintenant, si après ce coup d'œil d'ensemble on étudie sur la carte la configuration de cette frontière, on y verra des baies ouvertes et accessibles, des îles isolées ou par groupes, des découpures par où les fleuves viennent épancher dans les mers riveraines le tribut de leurs eaux. Les embouchures de nos fleuves, c'est une porte qu'il faut tenir fermée à l'ennemi, ces baies, il faut lui en interdire l'accès, ces îles, ce sont des sentinelles avancées qu'une loi providentielle semble avoir placées en avant de nos ports pour en éclairer l'approche en temps de paix, pour les couvrir en temps de guerre : ainsi Ouessant, Groix, l'île d'Aix, Cordouan, Pomègue, les îles d'Hyères (1). Notre frontière de mer, avec son étendue de 2,500 kilomètres, n'est pas moins vulnérable que la frontière de terre, et sa défense réclame une large part dans la sollicitude du pays.

On se souvient de la crise de 1840. La paix du monde fut gravement compromise, et peu s'en fallut que la France ne se vît encore une fois en face d'une coalition européenne. Nous n'avons pas à rechercher ici les causes de cette crise : rappelons seulement qu'elle produisit dans le pays une émotion profonde, en évoquant le souvenir encore récent d'une double invasion. C'est de cette émotion qu'est née la résolution de fortifier Paris et de reconstituer la défense de la frontière maritime; mais trente-cinq ans et plus ont passé sur ces événements, et pendant ce temps la science et l'industrie ont marché, poursuivant le cours de leurs conquêtes pacifiques; bientôt à son tour la guerre, s'emparant de ces conquêtes, en a enrichi son domaine.

La guerre, il faut la détester, mais en la détestant il faut se souvenir qu'elle n'en demeure pas moins l'intérêt suprême des nations. C'est avec la guerre, telle que l'ont faite la science et l'industrie, que nous aurons à compter désormais, et nous savons tous, par une

(1) De nos cinq ports militaires, Cherbourg est le seul qui fasse exception à cette loi. C'est que le port de Cherbourg est une œuvre artificielle : ses bassins, c'est la main de l'homme qui les a creusés; sa digue, c'est la main de l'homme qui l'a bâtie pierre à pierre et qui l'a fait surgir du sein d'une mer profonde.

récente expérience, ce que peut dans l'attaque des places de guerre la nouvelle artillerie. Les conditions de la défense ont donc changé depuis trente-cinq ans; elles ont changé pour la frontière maritime aussi bien que pour celle de terre. On voudrait examiner ici, en ce qui concerne la frontière maritime, ce que sont devenues ces conditions; mais, avant d'entrer dans cet examen et de rechercher les conséquences de ces conquêtes que la guerre moderne s'est appropriées, il convient de jeter un coup d'œil sur le passé encore bien près de nous qui les a précédées.

## I.

La défense des frontières de mer a tenu de tout temps une grande place dans les préoccupations des nations maritimes. C'est le but que l'Angleterre d'une part, l'Espagne et la France de l'autre, à travers les péripéties de leurs longues querelles et leurs fortunes diverses, ont poursuivi de leurs constans efforts; mais, si le but était le même, les moyens différaient. Tandis que l'Espagne et la France demandaient la sécurité de cette frontière à de grands et coûteux travaux de fortification, l'Angleterre, justement fière de sa suprématie navale, se reposait du soin de protéger ses rivages sur ses vaisseaux, ses murailles de bois (*wooden walls*), comme elle se plaisait à les appeler. L'Espagne, au temps de sa splendeur, n'avait pas seulement à défendre ses propres rivages, son territoire européen; il fallait encore mettre à l'abri des atteintes de l'ennemi ce vaste empire colonial dont elle entendait fermer l'accès au reste du monde. Aussi partout où elle a fait flotter ses couleurs, dans la mer de Chine comme dans l'Océan indien, dans les Antilles comme sur le continent de l'Amérique du Sud, a-t-elle laissé d'imposans travaux de fortification. Elle y avait épuisé, avec l'or de la Nouvelle-Espagne, la science de ses habiles ingénieurs. La France, elle aussi, avait couvert ses rivages d'un réseau de fortifications. Arsenaux et villes de commerce, villages de pêcheurs, îles et plages, ce réseau embrassait tout. Partout où l'ennemi aurait pu prendre pied, on voyait s'élever un ouvrage défensif, fort, fortin ou simple batterie; c'était l'éparpillement de la défense. Et cet éparpillement était logique, il était nécessaire, car avec des communications souvent mal assurées, lentes et incertaines en tout temps, chaque point vulnérable était comme isolé, et c'est sur place qu'il fallait le défendre; personnel et matériel devaient donc s'y trouver réunis et localisés.

C'était là, insistons sur ce point, le trait distinctif, la *caractéristique* du système défensif de notre frontière maritime. L'empire, pendant la longue période de ses guerres, avait complété ce réseau;

il en avait en quelque sorte resserré les mailles sur le littoral de la Manche, le plus exposé aux atteintes d'un ennemi entreprenant et présent partout. Partout, ne l'oublions pas, nos ports étaient bloqués, ou surveillés de près : plus de commerce maritime, plus de grandes pêches, partant plus de navigation au long cours sous le pavillon national; la petite pêche, le *cabotage*, c'est-à-dire la navigation d'un port à un autre le long des côtes et sous la protection de leurs canons, voilà tout ce qui restait de cette marine commerciale, si active encore et si florissante pendant les dernières années de la monarchie.

Du haut des falaises qui bordent nos rivages, depuis Calais jusqu'à Boulogne et au-delà, on peut par un temps clair découvrir les blanches falaises de la côte d'Angleterre. Si, quittant cet horizon lointain, on abaisse son regard sur la côte de France, on aperçoit des petits forts ou batteries fermées à la gorge. La haute mer les enveloppe de tous côtés et les fait ressembler alors à des îlots aux contours réguliers et uniformes. Ces forts servaient à jalonner les étapes de nos caboteurs, ils éclairaient leur route et tenaient l'ennemi à distance; c'étaient les sentinelles avancées de notre ligne de défense. Et cependant tous ces travaux n'ont pu opposer aux entreprises de l'ennemi un obstacle efficace. Ils ne l'ont pas empêché de bombarder Le Havre, comme à une autre époque de notre décadence maritime il avait bombardé Cherbourg, Dieppe et Saint-Malo, — d'incendier et de détruire en 1809, devant Rochefort, l'escadre mouillée en rade de l'île d'Aix et d'enlever, jusque sous le canon de nos batteries, les navires qui venaient s'y réfugier. Ils ne l'ont pas empêché d'occuper sur nos côtes des mouillages comme la baie de Douarnenez, qui commande l'entrée de Brest, — la baie de Quiberon, si tristement célèbre pour avoir vu tomber sous des balles françaises les derniers représentans de cette brillante marine qui avait jeté tant d'éclat dans la guerre de l'indépendance américaine. Faut-il ajouter que sur nos côtes de l'Océan plusieurs des îles riveraines étaient devenues le siège d'une occupation permanente, fournissant à l'ennemi des points de relâche et de ravitaillement, et que dans la Méditerranée, aux portes même Toulon, les îles d'Hyères et leur mouillage n'avaient pas échappé à ses entreprises? tant étaient grandes notre impuissance et son audace!

⊕ Ces faits, qui trop souvent ont assombri les annales de notre histoire maritime, la science de la guerre ne pouvait manquer de s'en emparer. Ils avaient été commentés dans un mémoire où l'on présentait déjà le prochain avènement des principes nouveaux que la vapeur et le canon allaient inaugurer de concert; nous voulons parler de la commission de 1841 et de son mémoire sur la *Défense des frontières maritimes de la France*. En effet, douze ans s'étaient

à peine écoulés que les forts de l'embouchure du Dniéper tombaient sous le canon de nos batteries flottantes cuirassées; c'était le premier acte de la lutte entre la cuirasse et le canon, le premier pas dans une voie nouvelle. Aujourd'hui l'œuvre magistrale de la commission de 1844 a fait son temps, un temps bien court, et n'appartient plus qu'à l'histoire. L'édifice que cette commission avait voulu élever a vieilli prématurément, et c'est un nouvel édifice qu'il s'agit d'élever sur des bases nouvelles et avec d'autres matériaux.

La crise de 1840 et les mesures défensives qu'elle avait provoquées ne pouvaient manquer d'avoir leur contre-coup de l'autre côté du détroit. Au sortir de la longue période des guerres de la république et de l'empire, l'Europe aimait à se reposer dans un sentiment de sécurité qu'elle ne connaissait plus depuis un quart de siècle. Plus qu'aucune autre peut-être, la nation anglaise éprouvait ce sentiment de sécurité et de repos. Elle avait, elle aussi, des plaies à guérir, des réformes à introduire dans son administration intérieure. Que pouvait-elle craindre d'ailleurs? La puissance navale de la France et celle de l'Espagne s'étaient abimées à Trafalgar dans un commun désastre, et ce qui restait de nos vaisseaux en 1814 avait été dispersé par les traités. Pour longtemps, sinon pour toujours, l'Angleterre restait sans rivale sur les mers, et mieux que jamais, à l'abri de ses remparts de bois, elle avait droit de compter sur l'inviolabilité de ses rivages.

Cependant cette marine française, dont une longue suite de succès à peine disputés avait pu la rendre dédaigneuse, s'était relevée rapidement, et déjà en 1840 elle avait manifesté dans plus d'une occasion son énergique vitalité. Après s'être essayée devant Cadix dès 1823, elle avait combattu à Navarin, puis à Sidi-Ferruch, sous le feu de l'ennemi, elle débarquait une armée de 30,000 hommes et prenait part à la prise d'Alger. On l'avait vue un peu plus tard forcer l'entrée du Tage, puis au Mexique réduire le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, un de ces imposans ouvrages élevés par l'Espagne à une autre époque. Pendant ce temps, elle promenait son pavillon sur toutes les mers, accomplissant de longs et lointains voyages d'exploration et ouvrant à la science et au commerce des voies nouvelles.

Ainsi renaissait cette marine que le monde avait crue morte. En 1839, elle réunissait dans les mers du Levant une escadre de 12 vaisseaux de ligne, escadre bien armée, bien exercée, active, remuante et animée de la confiance la plus entière dans son chef, l'illustre amiral Lalande. Bientôt ces 12 vaisseaux allaient être portés à 20, parmi lesquels trois vaisseaux à trois ponts de 120 canons. C'était, depuis Trafalgar, le plus puissant armement que la France eût mis à la mer, et pour la première fois on y voyait figurer quel-

ques navires à vapeur, modeste contingent de corvettes à roues de 220 chevaux. Le récit des circonstances qui avaient motivé cet armement ne serait pas ici à sa place. Bornons-nous à rappeler en passant que le sultan Mahmoud venait de mourir et que la bataille de Nézib ouvrait à Méhémet-Ali le chemin de Constantinople. De graves complications pouvaient surgir en Orient, qu'une politique prudente devait prévoir, pour être en mesure d'en conjurer le danger. Tel a été le prélude de ce que nous avons appelé la crise de 1840.

L'Angleterre, à cette époque, n'entendait pas se désintéresser de la politique continentale, et dans la question d'Égypte ses ministres n'étaient pas hommes à lui conseiller une pareille attitude vis-à-vis de la France. N'est-ce pas ici même que le comte de Jarnac, dont la mort encore récente a excité tant de regrets des deux côtés du détroit, a raconté comment lord Palmerston s'était fait en 1840 l'instigateur de la coalition contre la France, inaugurant ainsi le réveil de cette politique de défiance qui a si longtemps divisé les deux pays? Un peu plus tard, à propos du Maroc ou du droit de visite, à propos de Taïti ou des mariages espagnols, on retrouve cette même politique à l'œuvre, toujours active, toujours en éveil. Le « vieux *Pan* » en sera l'âme; il représentera jusqu'à son dernier jour, dans ce qu'il a de vivace chez le peuple anglais, le vieil esprit d'antagonisme que des siècles de rivalité et de guerre avaient mis au cœur des deux nations. Puisse-t-il en avoir été le dernier représentant!

En 1844, un an après qu'avait paru le rapport de la commission française sur la défense des frontières maritimes, sir Robert Peel venait déclarer à la chambre des communes que les côtes d'Angleterre n'étaient pas défendues. Les anciens ouvrages, disait-il, n'existaient plus ou étaient insuffisants. Il proposait en conséquence de nommer une commission chargée d'étudier cette importante question de la défense. Dès l'année suivante, les études étaient terminées, le plan des travaux et le devis des dépenses établis; c'était la contre-partie de ce qui venait de se passer en France.

Deux ans plus tard, en 1846, c'est lord Palmerston qui vient à son tour sonner l'alarme. Le chef du *foreign office* d'alors a été ministre de la guerre, et il n'entend pas l'oublier. « L'Angleterre est désarmée et à la merci d'une invasion, écrit-il dans un rapport sur la défense du royaume-uni : elle n'a pas d'armée, pas de places fortes, sa frontière n'est pas défendue, — et, en regard de ce tableau peu rassurant, il représente la France en armes, Paris fortifié, la flotte française au moins égale en nombre à la flotte anglaise, et toute prête à jeter 100,000 hommes sur l'autre rivage de la Manche. Aux ministres, aux hommes d'état, viennent se joindre les deux



plus hautes personnalités de l'armée anglaise, le duc de Wellington, chef illustre et respecté de cette armée, et le major-général sir John Burgoyne, inspecteur-général des fortifications. Une correspondance s'établit entre sir J. Burgoyne et le duc de Wellington, correspondance aussitôt rendue publique et connue de toute l'Angleterre. Dans une lettre du 9 janvier 1847, datée de Strathfieldsaye, l'illustre vétéran des guerres de la Péninsule ne se contente pas de donner aux vues de son correspondant la sanction de sa vieille expérience et de sa haute autorité ; c'est avec une vivacité émue qu'il s'exprime sur l'imprévoyance de l'administration et sur le danger que cette imprévoyance avait appelé sur son pays. « Dans l'état où nous sommes, écrivait-il, et s'il est vrai que la flotte soit impuissante à nous défendre, nous n'en avons pas pour une semaine après la déclaration de guerre. » Faut-il citer aussi la lettre que l'amiral sir Charles Napier adressait au *Times* le 11 octobre 1850, après avoir assisté à la revue de notre escadre à Cherbourg, ou bien encore un livre qui fit sensation à cette époque, et dont le titre : *The defenceless state of Great-Britain* (1), si l'on voulait en compléter le sens, pourrait se traduire ainsi : « La Grande-Bretagne sans défense en face de l'invasion française ? »

Les témoignages que l'on vient d'évoquer en faisant appel aux noms les plus illustres ou les plus considérables dans le gouvernement et dans l'armée, disent assez haut l'état des esprits : il n'y a rien à y ajouter ; mais il sera bien permis, en faisant la part de l'exagération du patriotisme ou de l'emportement de la passion politique, de ne pas trouver dans ces témoignages une appréciation froide et mesurée de la situation relative des deux pays. La France, sous un régime de paix et de sage liberté, poursuivait le développement de ses institutions ; sa force et sa richesse se développaient en même temps, mais elle ne menaçait personne, et, si son influence allait grandissant dans le monde, ce n'était pas par les armes. Libre et riche, forte et pacifique, elle pouvait exciter la jalousie, elle n'excitait pas la haine.

Quoi qu'il en soit, à partir de 1844, l'agitation dont sir Robert Peel avait donné le signal n'avait pas cessé de s'accroître, en puisant au jour le jour dans les faits contemporains des causes d'excitation nouvelle. La révolution de 1848 en avait, il est vrai, ralenti la marche ; mais l'empire, au lendemain de la guerre de Russie, n'avait pas tardé à réveiller les défiances que son avènement avait fait naître, et ce n'est pas sans une appréhension jalouse qu'on avait vu, à l'occasion du traité de Paris, se manifester son influence prépondérante. D'un autre côté, le premier-né des navires cuirassés d'escadre,

(1) *The defenceless state of Great-Britain*, by sir Francis B. Head, London 1850.

la *Gloire*, avait été mis à la mer, et cette marine française, qui avait jeté tant d'éclat pendant la guerre, s'avancait à grands pas dans la carrière nouvelle qu'elle venait d'inaugurer. On en était inquiet et mécontent en Angleterre. Eh quoi! s'être laissé devancer, avoir subi cette atteinte à la suprématie navale dont on était si jaloux! C'était en vain, ajoutait-on, qu'on s'efforçait de regagner l'avance qu'on avait laissé prendre. L'empire ne pressait-il pas la construction de sa flotte cuirassée avec une ardeur qui défait tous les efforts? Qu'en voulait-il faire de cette flotte qui coûtait si cher? Qui donc menaçait-il? Quelle surprise, quel coup de théâtre allait-on voir sortir de ces préparatifs? quels pouvaient être enfin les secrets desseins de cette politique rêveuse et souterraine qui aimait à se révéler par de soudaines explosions?

Telles étaient, à tort ou à raison, les préoccupations de l'esprit public de l'autre côté du détroit. Ces préoccupations, on les verra se continuer jusqu'à la fin de l'empire; elles ne cesseront que le jour où la France tombera épuisée et sanglante, laissant aux mains de l'ennemi ses armées, ses frontières et sa capitale. Alors même elles ne cesseront que pour changer d'objet : le cauchemar de l'invasion allemande hantera pendant quelque temps le sommeil de la vieille Angleterre.

N'insistons pas sur ces manifestations exagérées d'un sentiment réel. Ce que l'on veut constater ici, c'est le résultat de cette agitation, qui avait un double objet, un double but : d'une part, l'accroissement de l'effectif de l'armée et la réforme militaire; d'autre part, la défense du littoral. De ces deux objets, le premier est en dehors de cette étude; c'est le second seulement que l'on a en vue. Or quelle était en 1846 la situation défensive du royaume-uni? Ici, il convient de laisser la parole à l'inspecteur général des fortifications, sir J. Burgoyne, et voici le tableau qu'il a lui-même tracé de cette situation : « L'Angleterre n'a pas une seule forteresse, et ses ports militaires ne sont pas à l'abri d'un coup de main. Woolwich, le plus important des arsenaux, n'est pas fortifié et ne peut l'être à cause de sa position topographique. Pour remédier au danger d'une pareille situation, il faut fortifier Plymouth, Portsmouth et Sheerness, construire des batteries de côtes partout où un débarquement est à craindre, créer des ports de refuge... (1). »

Voici, de son côté, ce qu'écrivit le duc de Wellington dans la lettre qu'il adressait à sir J. Burgoyne au sortir d'une grave maladie : « Nous sommes sans défense et n'avons d'espoir que dans notre flotte, » — et cette lettre, il la termine par une invocation qui témoigne de la ferveur de sa conviction. « Je touche, écrit-il, à la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1876, l'étude de M. Blerzy sur *L'Armée anglaise au dix-neuvième siècle*.

soixante-quinzième année d'une vie d'honneur, et j'espère que le tout-puissant m'épargnera la douleur d'être témoin d'une catastrophe que mes contemporains, sourds à mes conseils, n'auront pas voulu conjurer (1). »

Ces avertissemens venus de si haut, ces accens émus et patriotiques ne restèrent pas sans échos. Dans l'armée, dans la flotte, d'autres voix s'élevèrent pour soutenir la même cause, et, dans le monde des lettres comme dans celui de la presse, cette cause trouva aussi des champions. Cependant l'opinion publique se montrait lente à s'émeouvoir. Trente années d'une paix profonde avaient passé sur les souvenirs des grandes guerres de l'empire, une génération nouvelle avait surgi, oublieuse des dangers et des sacrifices qui ne l'avaient pas atteinte, et ne voulant se souvenir que des succès éclatans qui avaient clos cette période guerrière. Comment persuader d'emblée à cette génération qu'une révolution s'était faite dans les conditions de la guerre, que la vieille Angleterre n'était plus en sûreté derrière ses murailles de bois, et que ses rivages avaient cessé d'être inviolables? D'ailleurs n'est-ce pas le propre des assemblées délibérantes de répugner à grossir en pleine paix le budget de la guerre? Il leur déplait de prévoir des dangers que la sécurité du présent dérobe à leurs yeux. Pas plus qu'une autre, la chambre des communes d'Angleterre n'échappait à cette disposition. En France aussi, la chambre des députés de 1841 se montrait peu favorable au projet de fortifier Paris. Pour la persuader, pour entraîner son vote, il ne fallut rien moins que l'insistance patriotique d'un illustre homme d'état unie à l'influence d'une de nos illustrations militaires les plus respectées, du maréchal Soult, alors ministre de la guerre. Comme le duc de Wellington, le maréchal Soult faisait appel au patriotisme de ses concitoyens. « Si je puis, disait-il, adresser à la chambre une instante prière, c'est de n'être préoccupée que de la grandeur du but qu'elle doit atteindre, de faire céder tous les dissentimens de système et d'intérêt privé à l'importance de la mesure qui doit donner à la France le premier boulevard de sa force et de son indépendance. »

En acceptant en 1867 le fardeau du ministère, le maréchal Niel, de regrettable mémoire, avait voué ses hautes facultés à l'organisation défensive du pays. Plût à Dieu que le patriotisme mieux éclairé du corps législatif lui eût accordé les ressources budgétaires qui devaient hâter la mise en œuvre de cette organisation! Plût à Dieu surtout que le maréchal eût assez vécu pour y mettre la dernière main!

Cependant, à partir de 1848, les événemens se suivent dans une

(1) *The defenceless state of Great-Britain.*

rapide succession. L'avènement de l'empire et les guerres qui succèdent à la guerre de Russie précipitent le mouvement d'abord si lent de l'opinion publique. Les hésitations comme les résistances cèdent à la pression des circonstances, et l'Angleterre se met résolûment à l'œuvre. Elle ne s'arrêtera plus qu'après avoir assuré contre toute agression la sécurité de ses rivages, et, tranquille désormais derrière le double rempart de sa frontière bien gardée et de sa flotte sans rivale, elle se reposera dans le sentiment de sa force.

Ce qu'était en 1847 la situation défensive des côtes anglaises, on vient de l'apprendre par les témoignages les plus élevés et les plus compétens. Voici ce qu'elle est devenue, ce qu'elle était déjà avant la guerre de 1870. Tout ce que sir J. Burgoyne demandait en 1847, et bien au-delà, on l'a exécuté. On a fortifié Portsmouth, Plymouth, Sheerness, et créé des ports de refuge accessibles à toute heure de la marée, parmi lesquels Falmouth, Dartmouth, Portland, Seaford, Douvres et Harwick, Jersey, Guernesey et Aurigny. On a élevé des forts cuirassés aux embouchures de la Tamise et de la Medway, à Spithead, Portland, Plymouth, Milford-Haven et Cork, c'est-à-dire tout le long des côtes de la Manche jusqu'au sud de l'Irlande. Un chemin de fer de ceinture et un réseau télégraphique, reliant entre eux tous les points du littoral, complètent ce que l'on peut appeler le matériel de la défense *fixe*, et assurent en même temps, par la rapidité des communications, le concours de la défense *mobile*.

La défense mobile par mer comprend l'escadre garde-côte (*home squadron*) et l'escadre du canal (*channel fleet*). L'escadre du canal est armée en permanence; c'est une réserve toujours prête. L'escadre garde-côte est composée de cuirassés à tourelles, de navires-torpilles et de chaloupes canonnières (*gun-boats*), armées d'un canon de 12 tonnes ou de 18 tonnes; elle compte aussi quelques vieux navires en bois ou en fer (*block-ships*) stationnés dans les chefs-lieux des arrondissemens maritimes, Londres, Sunderland, Shield, Liverpool, etc., navires-écoles servant aux exercices des *coast-guards* et des *coast-naval volunteers*, et qui portent le guidon de commandement du commodore, chef de l'arrondissement.

Telle est dans son ensemble l'organisation défensive due à trente années de sacrifices et d'efforts persévérans. Dans cette organisation, les ouvrages à terre, avec leur personnel fixe et mobile, constituent la seconde ligne de défense, la défense au corps de place; la flotte cuirassée en est la première ligne.

## II.

En recherchant ce qu'était dans le passé la situation défensive des nations maritimes de l'Europe, nous n'avions à nous occuper

que de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France, mais les évènements encore récents dont l'Europe a été le théâtre ont fait surgir sur les mers de nouveaux pavillons. On a vu l'Italie, l'Allemagne et la Russie prendre place dans les combinaisons de la guerre maritime. Quel y sera leur rôle, leur influence? De quel poids ces nouvelles puissances vont-elles peser dans la balance des forces ennemies ou alliées? C'est le secret de l'avenir, et nous ne chercherons pas à le pénétrer; mais ce que l'on peut prévoir dès à présent, et ce qu'il faut prévoir, c'est que le théâtre des grandes luttes maritimes sera déplacé. Si, dans le système de la guerre anglaise, nous avons à préparer notre force navale pour une action lointaine, si au siècle dernier nous avons à disputer à nos anciens rivaux l'Inde et le Canada ou à soutenir l'indépendance américaine, d'autres intérêts vont être en lutte dans le système de guerre à venir, et ce ne sera plus sur un théâtre aussi lointain qu'ils se débattront. Les luttes que l'avenir tient en réserve, — Dieu veuille que cet avenir soit encore loin de nous! — auront pour principal théâtre les mers d'Europe; cela ne saurait être douteux pour personne. Elles auront pour théâtre la Manche, la mer du Nord et la Baltique d'un côté, de l'autre la Méditerranée et la Mer-Noire. C'est là qu'au début des opérations se frapperont les grands coups, les coups qui décideront pour le reste de la guerre de l'attitude offensive ou défensive des belligérans. Dans ce système de guerre, la guerre des côtes jouera un rôle considérable. Vainqueur et maître de la mer, on portera l'offensive sur le littoral ennemi; vaincu et réduit à la défensive, il faudra défendre sa frontière maritime, la défendre contre les insultes et les exactions de l'ennemi aussi bien que contre ses efforts pour y prendre pied par un débarquement.

Cette importance de la guerre des côtes n'a pas échappé aux nouvelles puissances dont on vient de signaler l'avènement; aussi ont-elles à l'envi porté leurs efforts vers la défense de leur frontière maritime. Pour l'Italie, l'œuvre était immense, car tout était à créer; l'annexion des anciens états dont s'était faite l'unité italienne ne lui avait pas apporté un seul port militaire. Ce n'était pas Gênes et Naples, Messine et Ancône qui pouvaient servir de base à l'édifice naval du nouveau royaume. Et, si Venise avait pu suffire à une marine du moyen âge, si au temps de sa grandeur elle avait pu dominer l'Adriatique et les mers du Levant, elle ne pouvait servir les nouvelles destinées de l'Italie que moyennant de grands travaux et au prix de grands sacrifices.

Dès le commencement de 1862, au lendemain de sa constitution, le nouveau royaume se hâtait de former une commission permanente de défense. Toutefois ce n'est qu'en 1871, neuf ans plus tard

et après de longues études, que cette commission présentait ses propositions définitives. C'est que pendant cet intervalle et au milieu des événemens qui avaient consommé la rupture de ce qui s'est longtemps appelé l'équilibre de l'Europe, l'Italie avait vu grandir sa fortune. Elle avait pris place dans le concert européen, contracté des alliances et traversé une guerre qui, bien que malheureuse sur terre et sur mer, lui avait donné la Vénétie. Quelques années plus tard, elle faisait de Rome sa capitale. Ces événemens, cette fortune croissante, en modifiant le tracé des frontières de terre et de mer et les conditions générales du système défensif, expliquent le long enfantement de ce système. C'était d'ailleurs une œuvre de longue haleine, car il ne s'agissait de rien moins que d'une frontière de plus de 3,000 kilomètres par mer, et qui sur terre confine à l'Autriche, à la Suisse et à la France.

Faisant table rase du passé qu'avait légué l'ancien état de choses, la commission de défense concluait dans son rapport à rejeter *le détestable système qui ne conduit qu'à l'éparpillement des forces*. « Tout port ou rade, dit ce rapport, offrant à l'ennemi un abri contre le mauvais temps, ou des facilités pour un débarquement, doit être défendu du côté de la mer. On ne doit fortifier du côté de terre que les places maritimes renfermant des établissemens importans, ou concourant par leur position à la défense intérieure. Établies d'après ces principes, les propositions de la commission ne laissent pas sur toute la côte d'Italie un seul point où l'ennemi puisse débarquer assez de troupes pour en faire la base d'opération d'un corps expéditionnaire. S'il reste sur les côtes de la Méditerranée ou de la mer Tyrrhénienne quelque point où l'on puisse mettre pied à terre par une mer tranquille, il est impossible d'y risquer le débarquement d'un corps d'armée. Ces points ne peuvent servir qu'à des coups de main dont on ne doit pas plus se préoccuper dans un système de fortification que des insultes tentées sur les frontières de terre par des groupes isolés qui se lanceraient dans des sentiers de montagne. On a tiré tout le parti possible de ce qui existait déjà, et le seul projet entièrement neuf concerne la Spezzia, dont il fallait absolument assurer la défense par terre et par mer. Ce but, la commission l'a complètement atteint. Elle a supprimé au contraire un grand nombre de batteries éparpillées, selon les anciens errements, sur tous les points du littoral. »

Nous ne pousserons pas plus loin ces citations; ajoutons seulement que le plan général de défense par terre et par mer comprend quatre-vingt-dix-sept ouvrages anciens ou nouveaux à perfectionner ou à élever, la création de seize lignes ferrées, l'addition d'une double voie à onze lignes déjà existantes, enfin tout le long du littoral une ceinture de sémaphores et de lignes télégraphiques, et

que son exécution complète exigera une dépense de 314 millions. Dans le cas où la situation du trésor n'en permettrait pas la réalisation immédiate, on adopterait un projet réduit qui ne serait que le commencement d'exécution du premier. Ce projet réduit n'exigerait que 150 millions. Dans l'un et l'autre projet, Rome et la Spezzia figurent comme places de premier ordre, et les travaux qui les concernent sont classés en première urgence. Une double ceinture de forts détachés, avec camp retranché, couvrira la capitale de l'Italie, et l'ensemble de ces derniers travaux atteindra le chiffre de 40 ou 50 millions.

Telles sont les dispositions principales présentées dans le rapport de la commission générale de défense. Cette commission, présidée par le prince de Carignan, se composait exclusivement d'officiers généraux de l'armée, parmi lesquels on comptait plus d'un nom connu ou célèbre dans les armes et dans la politique : les généraux La Marmora, Menabrea, Della Rocca, Brignone, d'autres encore. Elle ne s'était occupée que de la partie purement militaire, se contentant d'attribuer des crédits plus larges aux travaux défensifs des arsenaux maritimes ; mais elle n'en avait déterminé ni le choix ni l'emplacement. Ce choix n'était plus à faire : Venise et la Spezzia étaient déjà désignés, et dès 1865, sur l'initiative du général La Marmora, on nommait une commission chargée des études relatives à l'établissement d'un port militaire à Tarente, à l'extrémité méridionale de la péninsule, au fond du golfe de ce nom.

Le port de la Spezzia est une création toute récente : il y a vingt ans, il n'en existait rien ; mais le projet est d'une date plus ancienne, il remonte au premier empire. Après le traité de Paris de 1856, qui avait ouvert au petit royaume de Sardaigne l'entrée aux grandes affaires de l'Europe, ce projet fut repris et complété, et le comte de Cavour ne craignit pas d'y engager les finances de son pays. Certes l'entreprise était hardie et dépassait de beaucoup les forces comme les besoins d'un petit état ; mais le futur fondateur de l'unité italienne aspirait à de grandes choses, et il entendait y préluder par de grandes œuvres. Aussi c'était bien moins pour le royaume de Sardaigne que pour le royaume d'Italie qu'il osait dès lors jeter à la Spezzia les bases d'un puissant édifice naval. L'Italie d'ailleurs ne s'y trompait pas, elle devinait la pensée de son grand ministre, et, se faisant complice de ses grands desseins, elle y applaudissait du même cœur à Milan, à Florence et à Naples qu'à Turin et à Gênes. L'œuvre commencée par Cavour touche aujourd'hui à son terme, et des trois assises sur lesquelles repose l'édifice qu'il a élevé, la Spezzia est dès à présent la plus solide et restera la plus importante ; c'est le grand arsenal maritime de l'Italie. Il

ne faut pas craindre de le dire, la Spezzia est la rivale de Toulon.

Le choix d'un port militaire est avant tout subordonné à des conditions naturelles que le travail de l'homme peut améliorer et compléter, mais auxquelles il ne saurait suppléer. Ces conditions naturelles ne sont pas les seules; il faut encore que l'emplacement satisfasse à certaines conditions d'un autre ordre, qu'il réponde aux combinaisons d'un plan de défense, aux exigences d'un système stratégique. Or la péninsule italienne, placée au milieu du bassin méditerranéen, a vue sur deux mers, et ses rivages s'étendent d'un côté sur la mer Tyrrhénienne et de l'autre sur l'Adriatique. Sur chacune de ces mers, il faut un port, et pour relier entre eux le port de l'Adriatique et celui de la mer Tyrrhénienne, séparés par toute la longueur de la péninsule, en même temps que, pour fournir un point d'appui au réseau défensif du littoral, il faut un troisième port à l'extrémité sud. Ce troisième port, il le faut encore pour couvrir le détroit de Messine et les côtes de la Sicile. Or la Spezzia d'un côté et Venise de l'autre, formant la base d'un triangle dont Tarente est le sommet, satisfont également bien à ces conditions. Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter les yeux sur une carte. On comprendra à première vue le rôle et en quelque sorte les aptitudes de chacun d'eux aussi bien que la destination la mieux appropriée à ces aptitudes. Tandis que la Spezzia, assise au fond d'un golfe étroit et profond dont une jetée fermera l'accès, doit être le grand port de construction et d'armement; Tarente, à cause de sa position avancée vers le Levant et voisine de la grande route du commerce et des escadres, semble désignée pour servir de point de réunion et de stationnement de la force navale active. On en fera un centre de ravitaillement en y construisant des magasins, des ateliers de réparation et des bassins de radoub. Un crédit de 25 millions est affecté à ces travaux. Quant à Venise, position militaire et place forte de premier ordre, ce ne sera plus qu'un port secondaire. Tarente, à l'entrée de l'Adriatique et dont Brindisi, agrandi et fortifié, deviendra l'annexe, doit hériter dans un avenir prochain de son rôle sur cette mer. A mesure que Tarente se développera, Venise semble destinée à voir décroître son importance séculaire comme port militaire.

L'exécution du système défensif que l'on vient d'exposer dans ses traits principaux se poursuit rapidement, et l'Italie s'est vouée à cette œuvre avec l'ardeur toute juvénile d'une nation née d'hier à la vie politique, avec l'énergique volonté d'un peuple justement fier de son histoire et jaloux de la conquête récente de son indépendance et de son unité. Si à une autre époque, dont elle a le droit de s'enorgueillir, l'Italie a brillé d'un éclat incomparable dans



les arts et dans les sciences, elle a produit aussi des grands capitaines et des hommes de mer illustres. Pourquoi, dans cette nouvelle phase de renaissance dont elle donne le spectacle au monde, n'en produirait-elle pas encore? N'a-t-elle pas déjà témoigné de ses aptitudes militaires en faisant sortir de son sein une armée, une flotte, une organisation défensive? Et toutes les ressources que comporte cette création, elle les a trouvées en elle-même. Elle y a trouvé des soldats et des officiers, des généraux distingués et des écrivains militaires, elle a trouvé, pour se créer une marine, des ingénieurs habiles, et dès aujourd'hui les équipages de sa flotte, par la discipline, la bonne tenue et l'agilité, peuvent soutenir la comparaison avec ceux des marines plus anciennes, des marines séculaires.

L'Italie, comme l'Allemagne, comme la Russie, est amplement dotée de toutes les ressources propres au développement de la puissance navale. Elle a le bois, le fer, la main-d'œuvre, le génie industriel; elle a surtout, avec ses 3,500 kilomètres de côtes au centre de la Méditerranée, une nombreuse population maritime, population robuste et sobre, endurcie à la fatigue. C'est du golfe de Naples que partent chaque année ces flottes de bateaux *corailleurs* qui s'en vont, sur les côtes de Sardaigne et sur nos côtes d'Algérie, exercer pendant de longs mois leur pénible industrie. Plus d'une fois nous avons eu l'occasion de rencontrer sur mer ces rudes travailleurs, et, en admirant leur robuste *endurance* et leur patiente énergie, nous nous prenions à envier à l'Italie cette féconde pépinière de vaillans matelots.

Le pavillon italien flotte aujourd'hui sur toutes les mers porté par une flotte marchande qui grossit chaque année. Gênes, l'antique cité, qui, pendant deux siècles, a disputé à Venise l'empire de la Méditerranée, va retrouver bientôt dans l'activité commerciale la richesse des temps passés. Son port, devenu insuffisant, s'est agrandi de tout l'espace occupé par l'arsenal. Quel besoin le nouveau royaume pouvait-il avoir de l'arsenal qui suffisait à la marine militaire du petit royaume sarde? Le gouvernement l'a donc cédé au commerce, comme il lui a cédé l'arsenal d'Ancône et celui de Naples : si des raisons politiques ont fait ajourner la cession de ce dernier, cette cession n'en est pas moins résolue en principe.

Ainsi, tandis que notre marine commerciale va s'amointrissant, que se ferment successivement nos chantiers de construction, on voit sur les chantiers qui bordent la *rivière de Gênes* s'élever toute une flotte de navires. Ici le bruit des travailleurs, l'animation, la vie, une vie exubérante; là le silence et presque l'abandon. Chaque année le pavillon italien agrandit ses conquêtes sur les marchés du monde; la place que le nôtre y occupait va décroissant chaque année.

## III.

Le 20 juillet 1853, en vertu d'un traité passé avec le duché d'Oldenbourg, la Prusse devenait acquéreur sur la mer du Nord, entre les embouchures de l'Ems et du Weser, d'un terrain présentant l'emplacement nécessaire à la création d'un arsenal maritime. Ce terrain était situé à Heppens, sur la rive occidentale du golfe de la Jahde, vaste estuaire en forme d'entonnoir, au fond duquel se déverse la rivière de ce nom. La Prusse se réservait en outre sur la rive opposée la possession d'une pointe de terre, auprès d'Eckwarden-Horn, pour y établir des ouvrages défensifs en face de ceux élevés sur la rive occidentale. Enfin le traité stipulait l'établissement d'une voie ferrée destinée à mettre le nouvel arsenal en communication avec les chemins de fer prussiens; mais le Hanovre, dont cette voie devait traverser le territoire, refusa son consentement, et l'exécution dut être ajournée jusqu'en 1866. Alors l'opposition était levée par l'annexion du Hanovre à la monarchie prussienne.

Quoi qu'il en soit, aussitôt après la conclusion du traité, on mit la main à la construction du nouveau port. Il s'agissait d'asseoir sur un terrain vaseux et mouvant les fondations d'un grand établissement naval, et cette œuvre, toujours difficile, se compliquait ici de l'insalubrité du climat. On sut triompher de tous les obstacles, et seize ans plus tard, en 1869, le roi Guillaume venait lui-même inaugurer cette conquête d'une politique prévoyante et d'une persistante volonté. C'était trois ans après Sadowa, un an avant la funeste guerre de 1870. Telle est l'origine du port de Wilhelmshafen, et telle est en même temps, on peut le dire, l'origine de la marine allemande.

C'est ainsi qu'à trois années de distance, en 1853 et en 1856, deux pays, deux peuples, l'un riverain de la Baltique, l'autre de la Méditerranée, tous deux petits par le territoire, mais qui portaient en eux le sentiment d'une grande mission à accomplir, préludaient par de grandes œuvres à leurs prochaines destinées : ici la Spezzia, là Wilhelmshafen. Ces deux peuples différaient par la race et par le génie propre à leur race; mais, poursuivant un but semblable et aspirant au même rôle, tous deux eurent cette fortune que la persistante énergie de leur volonté s'était incarnée dans deux hommes, deux ministres à qui l'histoire de leur pays ne refusera pas le nom de grands, Bismarck et Cavour. L'un et l'autre avaient compris que pour une nation la force navale est aujourd'hui une des conditions, sinon la condition même de la puissance, et tous deux ont voulu préparer la grandeur prochaine de leur pays en fondant presque en même temps, l'un sur la mer du Nord, l'autre sur la Méditerranée, les assises de cette force navale.

Dix ans après le traité qui avait donné à la Prusse un port sur la mer du Nord, l'exécution fédérale contre le Danemark lui donnait le port de Kiel sur la Baltique. A partir de ce moment, les événements se précipitent. A la guerre du Danemark, en 1864, succède la guerre avec l'Autriche, et le coup de tonnerre de Sadowa retentit sur la France et sur l'Europe comme un sinistre avertissement. Si jusque-là les états de la Confédération avaient pu n'apporter à la création de la marine allemande que le concours d'une tiédeur parcimonieuse, après Sadowa cette tiédeur n'était plus de mise, le temps était passé des réserves et des mauvais vouloirs, et la volonté du maître s'imposait avec une autorité que personne ne songeait plus à contester; ou plutôt, pour être juste et vrai, et nous voulons être l'un et l'autre, le patriotisme allemand, ému et mieux inspiré, ne marchandait plus son concours. Le dévouement de tous était acquis désormais à l'œuvre commune. Aussi lorsqu'en 1867 le ministre de la marine adressait au parlement fédéral, avec le nouveau programme de la flotte, la demande d'un crédit extraordinaire de 52 millions de thaler, ce crédit était voté sans discussion. En 1873, c'est M. de Bismarck qui vient lui-même présenter au *Reichstag* un rapport sur la marine de l'empire, sur les travaux accomplis et sur ce qui reste à faire. Il y avait alors deux ans que la paix était faite, et la rançon de la France avait enrichi le trésor allemand. Aussi les aspirations du vainqueur avaient grandi avec sa fortune, et le programme de 1867 ne répondait plus à ces aspirations. Au lieu de dix navires cuirassés de premier rang, on en voulait seize. On voulait vingt navires de croisière et vingt-huit navires-torpilles, avec des moniteurs, des batteries cuirassées et des chaloupes canonnières pour la défense des côtes. Ce nouveau programme devait être accompli en 1877 (1), et pour son exécution le chancelier de l'empire demandait un crédit supplémentaire de 35 millions de thaler.

On vient de rappeler en quelques mots les phases successives qui ont marqué l'enfancement, laborieux dans ses débuts, puis l'accroissement rapide de la marine allemande. Cet exposé n'est pas en dehors du cadre de notre étude, car la force navale est un élément ou plutôt une condition essentielle de la défense des côtes, et nous avons déjà dit comment l'Angleterre, jusque dans ces derniers temps, n'avait pas voulu et n'avait pas eu d'autre défense.

Lorsque éclata la guerre de 1870, la Prusse ne pouvait pas encore prétendre à lutter sur mer contre une puissance qui ne le cédait qu'à l'Angleterre et qui plus d'une fois, dans le cours de son histoire, avait disputé l'empire des mers à sa puissante rivale. Elle dut se résigner à un rôle purement défensif, et le pavillon

(1) *Exposé de l'état de la marine fédérale présenté au Reichstag par le chancelier de l'empire.*

allemand disparut de la surface des mers. Les quelques navires de guerre qui portaient ce pavillon sur les mers lointaines se renfermèrent dans les ports neutres, tandis que le reste de la flotte venait s'abriter dans les ports qu'une sage prévoyance lui avait préparés sur la mer du Nord et sur la Baltique.

La France, de son côté, n'était pas préparée à porter du premier coup une guerre offensive sur les eaux peu profondes des côtes ennemies. Aussi plus d'une fois a-t-on reproché à la marine ce que l'on appelait son inaction et son impuissance. L'envoi d'une escadre dans la Baltique ne pouvait-il donc avoir un autre but, une autre destination? Pourquoi le gouvernement n'aurait-il pas fait entrer dans ses combinaisons l'éventualité d'une alliance avec les états scandinaves, ou l'un d'eux tout au moins? Dans cette hypothèse, tout s'enchaîne, tout s'explique. L'escadre partie en toute hâte de Cherbourg pour la Baltique n'aurait été que l'avant-garde d'un corps expéditionnaire destiné à débarquer sur un territoire allié, pour en faire sa base d'opération. Nous n'avons pas été dans les secrets du gouvernement, est-il besoin de le déclarer? nous n'avons pas reçu la confiance de ses desseins, mais ici les faits parlent d'eux-mêmes. Le commandant du corps expéditionnaire n'était-il pas désigné, sinon nommé, aussi bien que le commandant de la flotte de transport, et celle-ci n'était-elle pas réunie dans les ports du Nord? Ce n'est pas nous qui le disons, c'est de l'histoire, de l'histoire écrite et connue. Le transport d'un corps d'armée de trois divisions n'est pas une mince opération; il faut que tous les détails en soient prévus et organisés de longue main. Eh bien, tous les détails étaient prévus et concertés entre les deux départemens de la guerre et de la marine, concertés et organisés. Il ne s'agissait bien entendu que d'une prévision générale, sans application définie, telle que doit en tout temps la concevoir un gouvernement soucieux de se rendre un compte exact de ses moyens d'action. Supposons donc pour un instant que l'alliance dont on avait pu entrevoir l'éventualité se fût faite, et qu'un corps de débarquement de 30,000 hommes, suivi à bref intervalle d'un second corps d'armée d'égale force, eût pris pied sur le territoire allié; supposons qu'à ces 60,000 hommes se fût jointe une armée alliée de 40,000 hommes, constituant ainsi une force active et compacte de 100,000 combattans prête à se porter sur les derrières de l'armée ennemie faisant face à la frontière du Rhin; que serait-il arrivé?

Voilà donc une escadre envoyée en grande hâte dans la Baltique, envoyée en avant-garde pour débayer le terrain et préparer, sinon ouvrir la voie à une flotte de transport, peut-être aussi pour déterminer par sa présence dans les eaux neutres la fin d'une neutralité que la prudence aurait imposée jusque-là à des états faibles.

Cette hypothèse, ce plan peut-être qui aurait pu à l'origine offrir des chances raisonnables de succès, ce plan n'explique-t-il pas comment l'escadre de la Baltique se trouvait dépourvue des moyens d'action qu'aurait exigés une offensive immédiate contre les rivages ennemis, comment elle n'était pas constituée en vue de cette offensive? Le débarquement d'un corps d'armée, tout semble autoriser cette pensée, était donc le premier acte prévu de la guerre sur mer, et, pour l'exécution de ce premier acte, il fallait la mer libre. Or l'envoi et la présence de l'escadre étaient faits pour garantir cette condition. Le second acte aurait-il compris des opérations sur les côtes et contre les côtes? C'est ce que les circonstances ultérieures pouvaient seules décider.

En 1854, qu'avait fait, qu'avait pu faire l'escadre anglo-française envoyée dans la Baltique? Cette escadre se composait de vaisseaux de ligne à voile et à vapeur, navires à grand tirant d'eau. Aussi qu'arriva-t-il? Elle prit Bomarsund avec le concours d'un corps de débarquement; mais, à part ce fait d'armes, dont elle partagea l'honneur avec l'armée, elle ne put que promener le pavillon allié sur les eaux de la Baltique, bloquant de loin la côte ennemie. Mieux préparées la seconde année, les forces alliées avaient pu s'emparer de l'embouchure du Dniéper dans la Mer-Noire et bombarder Sweaborg dans la Baltique; mais ce n'est que la troisième année, alors que la paix se concluait, que l'on était prêt pour une offensive sérieuse. Ces enseignemens n'avaient pas été perdus de vue pendant la période de 1855 à 1870, et la guerre de la sécession américaine était venue dans son temps jeter une vive lumière sur les conditions nouvelles de la guerre des côtes. Nous n'avions pas méconnu ces conditions, loin de là; mais il est constant qu'en 1870 nous n'étions pas préparés, — assez préparés du moins, — à porter sur les eaux peu profondes de la Baltique ou de la Mer du Nord une guerre sérieusement offensive. Nous n'avions pas médité longuement la guerre prussienne comme de l'autre côté du Rhin on avait médité la guerre française; nous ne l'avions pas couvée, cette guerre, dans une longue et haineuse incubation. C'est notre erreur et notre faute, nous les avons expiées et nous les expions cruellement.

On vient d'expliquer comment l'envoi d'une escadre dans la Baltique avait pu à l'origine avoir un autre but, un autre *objectif*, qu'une offensive sur les côtes allemandes, et personne n'ignore comment le plan dont cet envoi aurait été le prélude fut déjoué par la rapidité foudroyante des événemens. Qu'arriva-t-il alors? La France envahie demanda à la flotte tout ce qu'elle avait de ressources, tout ce qu'elle avait d'hommes disponibles (1), c'est-à-dire en dehors des

(1) Aussitôt après Reichshoffen et Spickeren, on fit un premier appel à la marine,

effectifs de ses navires armés, et la France n'a pas oublié comment ces hommes dévoués et vaillans répondirent à son appel. Que pouvaient faire dès lors nos escadres, condamnées à l'impuissance, comme l'avait été en 1854 l'escadre anglo-française? Que pouvait faire l'escadre de la Baltique? Son objectif lui manquait, et, fidèle à des traditions généreuses, elle ne voulait pas, en bombardant des villes ouvertes et sans défense, promener sur les rivages ennemis le meurtre et l'incendie. Elle ne pouvait donc que les bloquer de loin, et c'est ce qu'elle a fait jusqu'à ce que l'hiver fût venu les bloquer à son tour. La mobilisation de l'armée allemande, — par son organisation savante et éprouvée, — a plus fait dans la guerre de 1870 que l'écrasante supériorité du nombre.

Il nous en coûte de remuer les souvenirs d'un passé néfaste et de revenir, — même par voie d'hypothèse, — sur des faits militaires qui appartiennent à ce passé, mais nous avons à cœur, s'il en était encore besoin, de justifier la marine de reproches immérités. Il y a d'ailleurs à tirer de ces faits un enseignement qui n'est pas étranger à notre sujet, c'est que les navires cuirassés d'escadre ne sont pas faits pour la guerre des côtes.

Le plan dont nous venons de supposer l'existence n'avait pas échappé aux prévisions de l'état-major allemand. Il ne sera pas sans intérêt, il ne sera pas non plus hors de propos d'examiner comment il s'y était préparé. Le général von Falkenstein, chargé de la direction de la défense sur le littoral allemand, avait sous ses ordres cinq divisions, tant de l'armée active que de la landwehr; il disposait en outre des garnisons et des troupes de réserve appartenant aux quatre grands commandemens du littoral. Son armée, rangée sur une double ligne, à cheval sur les deux mers, faisait face à la presqu'île danoise. La première ligne avait son centre à Hambourg, sa droite à Wismar et sa gauche à Brême. La seconde s'échelonnait le long du chemin de fer Hanovre, Celle et Uelzen; toutes deux occupant ainsi les nœuds du réseau des voies ferrées à Brême, Hambourg et Hanovre, pouvaient se porter rapidement soit à gauche vers la Mer du Nord, soit à droite vers la Baltique, soit enfin droit devant elles pour fermer la route à un ennemi qui se serait présenté de ce côté. Est-il besoin d'ajouter qu'après les succès obtenus sur le Rhin, cette armée fut rappelée pour aller grossir le torrent de l'invasion? Toute crainte d'une diversion venant du côté du nord avait disparu, et il ne restait plus qu'à s'occuper de la défense du littoral.

Quel est aujourd'hui l'état défensif de ce littoral? Sur la Baltique, de Memel à Hadersleben, la côte allemande présente un dé-

et l'on enleva à tous les navires présens dans les ports la totalité de leurs fusiliers et moitié de leurs canonniers.

veloppement de 1,250 kilomètres ; sur la Mer du Nord , depuis la Hollande jusqu'au Jutland , ce développement est de plus de 300 kilomètres. On s'est beaucoup occupé , dans ces derniers temps , de l'ouverture d'un canal de jonction entre les deux mers. Divers projets ont été mis en avant , et les deux plus hautes autorités de l'empire , M. de Bismarck et M. de Moltke , en ont entrevenu le *Reichstag*. Dans l'exposé de l'état de la marine , dont il a été question plus haut , le chancelier de l'empire s'exprimait ainsi : « Il ne sera pas hors de propos de montrer que la marine allemande a un intérêt considérable dans le canal de jonction entre la Baltique et la Mer du Nord. Bien que ce canal doive avant tout procurer de grands avantages au commerce et puisse prendre par là , de préférence , le caractère d'une entreprise industrielle , cependant il est hors de doute que la marine impériale y puisera des forces considérables pour la guerre ; il aidera surtout à la protection de nos côtes , en forçant l'ennemi à maintenir dans chacune de ces mers des forces supérieures aux nôtres. » De son côté , dans la session de 1873 et à propos du budget de la marine , M. de Moltke résumait en ces termes son opinion sur le canal : « Si nous sommes disposés , disait-il , à consacrer à notre marine militaire 50 ou 60 millions de thaler , employons-les à la flotte plutôt qu'à faire un canal pour la flotte. »

La question en est là , et jusqu'à présent on paraît s'en tenir à l'avis du comte de Moltke : on dépense pour la flotte les millions que coûterait le canal ; mais en même temps les travaux relatifs à la défense de la frontière maritime se poursuivent activement. Dès l'époque où la Prusse se mettait en possession du terrain où elle a fondé Wilhelmshafen , elle se préoccupait de cette défense , et une commission était instituée sous la présidence du général de Moltke. C'était avant l'exécution fédérale contre le Danemark , alors que la Prusse ne possédait sur la Baltique d'autre établissement naval que Dantzick ; mais aussitôt que l'annexion du Holstein lui eut donné le magnifique golfe de Kiel , elle voulut en faire le siège d'un grand établissement naval. Après quelque hésitation sur le choix de l'emplacement , on mettait la main à l'œuvre au commencement de 1868 , et depuis cette époque les travaux ont été poussés sans relâche ; mais la défense de la frontière maritime n'était pas pour cela perdue de vue , et aussitôt après la guerre , en 1871 , une nouvelle commission commençait ses travaux à Berlin. Si l'on insiste sur ces détails , c'est pour montrer quelle importance la Prusse d'abord , puis l'empire allemand , n'ont cessé d'attacher à cette grave question. L'ampleur des crédits alloués pour ces travaux a d'ailleurs une signification plus précise encore. Il serait sans intérêt de rechercher ce qu'ont été les propositions de ces commissions successives , car

à mesure que les événements survenus depuis 1853 en ont agrandi le cadre, elles ont dû se modifier. Il suffit d'exposer dans une vue d'ensemble la situation défensive telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Sur la Mer du Nord, la côte se trouve protégée par une ceinture de bancs de sable s'élevant pour la plupart sur des eaux peu profondes; on se borne à fortifier les embouchures des fleuves, l'Ems, le Weser, l'Elbe. Plus tard, on établira une ligne avancée de défense qui s'appuiera sur les îles Newerk et Wangerood. A l'embouchure du Weser, on met la dernière main à deux forts cuirassés surmontés de tourelles tournantes également cuirassées; mais c'est à la Jahde que l'on a construit les principaux ouvrages, on a voulu mettre à l'abri de toute attaque l'arsenal de Wilhelmshafen.

Dans la Baltique, le réseau défensif s'appuie sur de nombreuses places fortes ou points fortifiés, tels que Sonderborg, Flensburg et Kiel, Stralsund et Swinemünde, Kolberg et Rügenwalde, Dantzick, Pillau et Memel. En arrière de cette ligne, qui borde le rivage, Stettin et Kœnisberg, places fortes de premier ordre, forment comme une seconde ligne. Centre de la puissance maritime de l'Allemagne, Kiel renferme les écoles du gouvernement, l'académie de marine (1) et toutes les ressources, tout l'outillage d'un grand établissement naval. Défendu du côté de terre par six forts détachés, Kiel est en même temps le siège d'une force militaire importante.

Dantzick, berceau de la marine allemande, est bien dépassé aujourd'hui par les récentes créations de l'empire. Cependant son outillage a été accru et complété, et le vieil arsenal de la Prusse a pu, dans ces dernières années, mettre en chantier un cuirassé de premier rang. Dantzick est donc devenu un annexe important de

(1) L'académie de marine est de création récente, elle a été fondée en 1872. Son but est le même que celui de l'académie de la guerre. Dans l'une comme dans l'autre, il s'agit, après avoir choisi les officiers les plus capables, de les préparer, par une instruction plus élevée que celle de l'école, aux grandes responsabilités du commandement supérieur. C'est dans le même dessein qu'ont été fondées en Angleterre l'université de Greenwich et en Russie l'académie de Kronstadt. En Italie, nous le croyons sans pouvoir l'affirmer, on a fondé aussi une académie de marine à la Spezzia. Quelle que soit l'autorité de ces exemples, il ne faudrait pas adopter sans examen la nouvelle institution. Quelles sont avant tout les conditions d'un bon emploi pour les armes nouvelles, comme l'éperon et la torpille? C'est, avec un cœur ferme, un coup d'œil sûr et une main sûre. Or la science ne sera jamais qu'inhabile à développer ces facultés naturelles, tandis que la pratique, si elle ne les donne pas, saura toujours les développer et les affermir. Le niveau de l'instruction théorique est assez élevé chez nos officiers, et l'enseignement de l'école y suffit. Si l'on voulait créer une école supérieure, comme on vient de le faire pour la guerre, il faudrait commencer par remanier notre système d'éducation navale en abaissant l'âge d'admission à l'école et le niveau des études. C'est à cette condition qu'il deviendra utile d'ouvrir à un petit nombre d'élus l'accès de l'enseignement supérieur.



Kiel, et la flotte y trouvera désormais, pour son achèvement et son entretien, un notable appoint de ressources.

La marine allemande a été jusqu'ici tributaire de l'industrie étrangère, et l'on voit encore à l'heure présente s'élever sur les chantiers anglais deux navires cuirassés qui portent les noms de deux grandes victoires allemandes, de deux grandes défaites pour nos armes, Metz et Sedan. Ces deux noms, la marine allemande va donc les perpétuer, elle les promènera sur toutes les mers et nous y rencontrerons, en pleine paix, ces souvenirs poignans de nos défaites; mais il nous siérait mal de nous plaindre, car c'est de nous qu'est venu l'exemple, et les victoires ne nous ont pas manqué pour en inscrire les noms à la poupe de nos vaisseaux. Que la nation victorieuse étale dans ses villes, sur ses places publiques, chez elle en un mot, les trophées de ses victoires, que là elle en consacre le souvenir par des monumens durables, qu'elle en grave les noms sur le marbre et sur l'airain, c'est son droit; plus encore, c'est son devoir. C'est son devoir d'honorer la patrie et de perpétuer le culte de ses gloires pour l'enseignement et l'exemple des générations à venir; mais les promener sur les mers, ces trophées, les étaler chez l'étranger en face des pavillons qu'ils offensent, c'est raviver les haines et perpétuer les rancunes, c'est un défi porté aux sentimens d'apaisement que le temps voudrait faire germer au fond des cœurs. Lorsque Rome victorieuse discernait le triomphe aux Paul-Emile et aux Scipion, elle attachait à leurs chars les captifs, trophées de la victoire, mais ce n'était que pour un jour, pour une heure. Nos trophées, nous les promenons sur les mers pour en infliger le spectacle au vaincu, et ce n'est pas pour une heure, ni pour un jour que nous le condamnons à ce spectacle, c'est à perpétuité, les fils aussi bien que les pères. Ne serait-il pas digne des aspirations pacifiques de l'Europe, digne de la civilisation chrétienne de renoncer à ce raffinement que la civilisation païenne avait ignoré?

Dans la première phase de son développement, la marine allemande a donc payé un lourd tribut à l'industrie étrangère. Elle l'a payé pour une double cause : elle voulait marcher vite, elle était impatiente de grandir, et ses ressources, ses moyens de production répondaient mal à son impatience; mais elle ne tardera pas à s'affranchir de ce tribut, et les navires qui vont prochainement compléter le programme de la flotte sortiront de ses propres chantiers, — des chantiers de Kiel, de Wilhelmshafen et de Dantzick; — l'industrie nationale y contribuera de son côté, elle y a déjà contribué par la construction des deux frégates cuirassées, *Preussen* et *Leipzig*, sorties récemment des chantiers de Grabow sur l'Oder.

Tous les ouvrages formant le réseau défensif sont reliés entr'eux

par un système de lignes télégraphiques et de voies ferrées dont le tracé a été subordonné aux conditions stratégiques de la défense. C'est ainsi que le long de la Baltique, de Flensburg à Memel, court une voie ferrée qui ne s'éloigne pas du littoral au-delà de 8 à 16 kilomètres. De cette voie partent des embranchemens se dirigeant sur les centres importans de l'intérieur, tandis que sur tous les points principaux de la Mer du Nord viennent aboutir des chemins de fer à double voie. Depuis deux ans, le réseau stratégique des voies ferrées est complet, il comprend, avec les autres voies ferrées de l'empire, près de 25,000 kilomètres en exploitation, presque autant que tout le réseau de la Grande-Bretagne.

Tel est dans les lignes principales de sa structure, le solide édifice que la Prusse a élevé sur les deux mers riveraines pour y asseoir la puissance navale de l'empire d'Allemagne. Commencée il y a vingt-trois ans, l'œuvre touche à son terme, en même temps qu'à son double but : sécurité de la frontière maritime et affirmation de la suprématie allemande sur une mer où la Russie avait jusqu'ici dominé sans partage.

Mais si d'un côté de la Baltique la Prusse a fondé Kiel, de l'autre la Russie possède Kronstadt, et depuis 1864 on a vu grandir en face l'une de l'autre, à l'orient et à l'occident de cette mer, deux marines qui, par leur essor rapide, ont dépassé en les laissant bien loin en arrière les vieilles marines de la Suède et du Danemark. Dans ce temps de navires cuirassés où nous vivons, de navires dont un seul ne coûte pas moins de 15 millions, les marines secondaires sont vouées à un effacement inévitable. Il n'y a plus que les grands états, les états riches, qui puissent se passer le luxe de ces coûteuses machines de guerre. Le Danemark et la Suède n'ont pas échappé à cette conséquence. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? l'avenir nous le dira. Mais en parlant de ces marines amies, dont les officiers venaient s'instruire au milieu de nous et partager nos travaux, nous aimons à rendre hommage à leur passé et à rappeler qu'elles ont inscrit dans l'histoire de ce passé plus d'une page glorieuse. Nous aimons à rappeler que, seul de tous les états de l'Europe, le Danemark n'a jamais été en guerre avec la France, et que cette amitié remonte aux temps les plus reculés de notre histoire nationale, alors qu'Ogier le Danois combattait aux côtés de Charlemagne.

Placée entre deux mers, la Baltique et la Mer-Noire (nous ne parlons ni de la Mer-Blanche ni de la Caspienne, qui songe à y disputer la suprématie?), la Russie veut être forte sur ces deux mers riveraines, assez forte pour y dominer. C'est le but constant de sa politique, politique invariable, parce qu'elle est la condition du développement européen de l'empire russe. Qu'on veuille bien,

pour s'en rendre compte, jeter un coup d'œil en arrière, vers l'époque où s'ouvrait le xviii<sup>e</sup> siècle, alors que l'empire des tsars moscovites, bien plus asiatique qu'européen, ne touchait qu'aux rivages glacés des mers polaires. C'est à ce moment qu'apparaît la grande figure du tsar Pierre I<sup>er</sup>. Il fait de la Russie un état européen en fondant Saint-Pétersbourg, où il transporte la capitale de son empire, et quelques années plus tard il fonde à Kronstadt le berceau de la marine russe. Le siècle n'était pas encore écoulé que la Russie prenait pied sur les rives de la Mer-Noire par la conquête de la Crimée. Mais à quoi bon une marine, à quoi bon une flotte, si cette marine reste enfermée dans les deux mers où elle a pris naissance, où elle a grandi, si cette flotte est immobilisée, si les détroits lui sont fermés? La Russie veut donc la clé des détroits, elle les veut aujourd'hui, elle les voudra toujours. Dans la Baltique, la possession lui en était assurée depuis longues années; qui donc aurait pu les lui disputer il y a dix ans seulement? En serait-il de même aujourd'hui?

Dans la Mer-Noire, lorsqu'éclata la guerre de 1854, les clés des détroits étaient entre des mains débiles. On connaît les résultats de cette guerre, on sait quelles conditions le traité de Paris avait imposées au vaincu. C'était, avec la neutralisation de la Mer-Noire, l'interdiction de relever les ruines que la guerre avait faites et de reconstruire la flotte qu'il avait détruite de ses propres mains à Sébastopol. La condition était dure, et la Russie la supportait impatiemment, n'attendant que l'occasion de ressaisir sa liberté d'action. L'occasion est venue, elle est venue plus tôt qu'on ne l'attendait peut-être, et la Russie en a profité pour déchirer la page du traité qui la liait, de même que l'Italie en a profité pour faire sa capitale du siège de la papauté. Et le monde a appris une fois de plus ce que durent les traités que la force impose, dès que ces traités n'ont plus la sanction de la force.

La Russie veut donc être forte sur les deux mers riveraines, et voilà bientôt deux siècles qu'elle poursuit l'exécution de ce plan invariable, qu'elle la poursuit à travers toutes les péripéties de son histoire. Forte sur la Baltique, elle y maintiendra la liberté des détroits, et sa frontière sera bien gardée. Forte sur la Mer-Noire, lorsque viendra le jour d'en affranchir les passages, elle n'aura qu'à étendre la main. Et ce jour-là, après les événemens qui ont bouleversé l'assiette politique de l'Europe, quel intérêt pourrait avoir la France, nous ne dirons pas à s'y opposer, mais à le trouver mauvais?

Le traité de 1856 avait laissé à la Russie sa liberté d'action sur la Baltique; c'est donc là qu'elle a tout d'abord porté ses efforts. Puis, aussitôt qu'elle s'est vue affranchie des effets de ce traité,

elle s'est retournée vers la Mer-Noire et s'est mise à l'œuvre pour y relever l'édifice abattu de sa puissance; mais, en le relevant, elle saura tenir compte des enseignemens de la guerre et mettre à profit une expérience qui a coûté tant de sang. C'est ainsi que le vaincu sait trouver dans la défaite même le secret de réparer sa défaite.

En 1854, la flotte alliée avait pu occuper sans obstacle le port de Balaklava, la baie de Kamiesh et les autres baies qui découpent les rivages de la presqu'île de Chersonèse. Dans ces baies étroites et profondes, elle avait trouvé un abri pour ses vaisseaux comme pour la flotte de transport, et en avait fait le centre de ravitaillement de l'armée de siège. L'occupation de ces baies avait été son salut pendant le rude hiver qui suivit le coup de vent du 14 novembre 1854, où, mouillée en pleine côte, elle avait failli périr tout entière. Que serait devenue la flotte de transport sans cette occupation? que serait devenue l'armée elle-même, privée pendant ce long hiver de l'appui de la flotte, privée du même coup des ravitaillemens qui affluaient dans ces ports improvisés et qu'on y débarquait en pleine sécurité? C'est grâce aux baies de Chersonèse que l'armée alliée a pu prendre Sébastopol; sans elles, il n'y avait pas de siège possible.

La défense de Sébastopol est donc liée à celle des baies de Chersonèse; elle n'est pas dans Sébastopol, non plus que dans les ouvrages que le général Tottleben avait accumulés sur la rive gauche, en face et sous le canon des assiégeans, elle est dans l'occupation de la presqu'île. Toutes les baies, depuis Balaklava jusqu'à Strelenska, doivent être mises en état de défense. Il ne faut plus que l'ennemi, maître de la mer, puisse s'y établir à son aise et faire une place d'armes du plateau qui domine la vallée de la Tchernaiâ. C'est à cette condition que l'on pourra faire de Sébastopol, sinon un arsenal maritime, du moins une place de guerre. Si jusqu'ici le gouvernement russe semble avoir hésité devant une si grosse et coûteuse besogne, c'est que Sébastopol ne présente plus aujourd'hui les conditions que réclame la sécurité d'un arsenal maritime. On pourra en défendre les approches par tous les moyens dont dispose la guerre moderne, on n'empêchera pas un ennemi audacieux de venir jeter ses projectiles jusque dans l'intérieur du port pour y porter l'incendie. Sébastopol, comme beaucoup d'autres ports militaires, est forcé d'abdiquer devant les longues portées de la nouvelle artillerie. Cependant sa position avancée sur la Mer-Noire en fera toujours un point d'une grande importance, soit pour le stationnement d'une force navale, soit comme port de refuge et de ravitaillement. Enfin une dernière considération s'impose ici qui domine toutes les autres, c'est que, si la Russie ne l'occupait pas en force, aussi bien que la presqu'île, l'ennemi, maître de la mer, ne

manquerait pas de l'occuper pour y asseoir, au centre de la Mer-Noire, sa base d'opération.

En attendant, le gouvernement russe a porté sur Nikolaïef ses principaux efforts. L'arsenal a été agrandi, on y a établi de nouveaux ateliers pourvus de tout l'outillage propre à la construction des navires cuirassés. On se hâte par tous les moyens de reconstituer dans la Mer-Noire la force navale détruite en 1854, et c'est ainsi qu'une batterie flottante circulaire, le *Novogorod*, construit à Saint-Pétersbourg, a été expédiée à Nikolaïef par chemin de fer. Bien entendu, on l'avait expédiée toute démontée. A Nikolaïef, les pièces ont été remontées, et elle est aujourd'hui à la mer, toute prête à concourir, avec un autre navire de même espèce, à la défense de Yéni-Kalé ou de l'embouchure du Dniéper. Ces deux points, l'embouchure du Dniéper et le détroit de Yéni-Kalé, seraient plus difficiles à forcer aujourd'hui qu'en 1855. Les anciens ouvrages ont été relevés et agrandis, ou plutôt remplacés par des ouvrages nouveaux, et, comme à Kronstadt, on a cuirassé les forts qui défendent l'entrée de l'Azof.

Quoi qu'elle ait fait depuis cinq ans, il faudra encore du temps pour que la Russie puisse ressaisir sur la Mer-Noire la suprématie qu'elle y exerçait avant l'expédition de Crimée. Les quinze années qu'a duré le traité de Paris ont permis à la Turquie de prendre une grande avance : elle a fait construire en Angleterre des navires cuirassés, et elle possède aujourd'hui une escadre imposante par le nombre comme par la qualité des navires. Le sultan Abdul-Aziz se plaisait à la voir parader au mouillage sous les fenêtres de son palais de Dolma-Bagtché; aussi ne quittait-elle que bien rarement les eaux du Bosphore, et les équipages restaient étrangers à cette pratique de la mer que rien ne supplée. Comment dès lors les officiers auraient-ils pu former leur coup d'œil, se faire la main, apprendre enfin à conduire et à manier ces grands et puissans navires? L'instrument est bon, mais la main qui doit s'en servir est inhabile. Cependant, bien que la pratique et le savoir y fassent défaut, cette escadre, conduite par un chef résolu et entreprenant, pourrait encore frapper un grand coup. Celui qui la commande en ce moment sera-t-il ce chef? Son passé est là pour répondre à cette question. Ancien officier de la marine anglaise, on l'a vu dans la guerre de la sécession américaine parmi ces hardis *blockade runners* (coureurs de blocus) qui, forçant la ligne d'un blocus étroitement serré, s'en allaient jeter dans Charleston des armes et des munitions. Ces hommes-là ne manquaient ni d'esprit d'entreprise, ni de résolution.

Dans la Baltique, voilà quinze ans que la Russie travaille à constituer sa force navale, à l'organiser, à l'aguerrir, donnant le spectacle

d'une activité et d'un esprit d'initiative dont on ne trouve l'exemple qu'en France et en Angleterre : en France, pendant cette période d'expansion féconde qui avait vu successivement l'éclosion du premier vaisseau-vapeur à grande vitesse, le *Napoléon*, et celle de la première frégate cuirassée, la *Gloire*, — période trop courte et bientôt fermée, lorsque l'Angleterre, se sentant dépassée par son ancienne rivale, s'était mise résolument à l'œuvre pour édifier sa flotte cuirassée. Cette flotte est aujourd'hui sans égale dans le monde; une publication récente nous a dit ici même (1) ce qu'ont fait de la nôtre ces réductions imposées depuis la guerre au budget de la marine.

Non contente de suivre de près l'Angleterre, la Russie la dépassait par la construction du *Pierre-le-Grand*, monitor à tourelles, cuirassé à 40 centimètres, plus fort que la *Devastation* et le *Thunderer* anglais. Elle inaugurerait un type nouveau en construisant le navire cuirassé dont nous avons parlé plus haut, appelé *Popofka*, du nom de celui qui en avait fourni, sinon l'idée, du moins les plans, l'amiral Popof. Cette activité, cet esprit d'initiative, ce n'est pas seulement dans les constructions navales qu'ils se manifestaient, on les retrouvait partout, sur l'escadre de la Baltique aussi bien qu'à terre, parmi une pléiade d'officiers instruits et travailleurs. C'est alors que se fondait l'académie de marine et que s'inauguraient les conférences où toutes les questions à l'ordre du jour étaient traitées, alors aussi que l'amiral Boutakof publiait ses belles études sur la tactique navale. Avec quel intérêt nous suivions ces exercices d'escadre, sorte d'escrime de l'épéon, que le même amiral avait mis en vigueur et qu'il dirigeait avec tant de savoir et d'entrain! Les ordres du jour dans lesquels il savait si bien décrire ces exercices, avec une verve si communicative, resteront comme un modèle digne d'être suivi dans toutes les marines.

Nous n'entendons pas mettre en regard l'une de l'autre les forces navales russe et allemande dans la Baltique. Contentons-nous de dire qu'en 1883 la Russie aura dépensé près de 400 millions à construire sa flotte, et que celle-ci se composera alors de 12 cuirassés de première classe, 12 de deuxième, et de 28 navires de croisière. Par l'espèce des navires qui la composent, par leurs aptitudes, cette flotte répond aux vues du gouvernement russe, au plan qu'il s'est tracé. Créée pour la garde des côtes et destinée à agir sur les mers d'Europe, dans les bassins resserrés des mers intérieures, elle est appropriée à ce rôle comme à ce théâtre de son action. Quel intérêt pourrait l'appeler sur le Pacifique ou sur l'Océan indien? Son seul rôle, la guerre survenant, son seul intérêt dans

(1) *La Marine et son budget*, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre.

ces parages serait la poursuite du commerce ennemi, et elle est préparée à ce rôle.

Pourtant la Russie n'a pas entendu se désintéresser de toute action lointaine. Puissance asiatique aussi bien qu'européenne, elle suit d'un œil attentif et vigilant les transformations qui s'opèrent dans l'extrême Orient. Là, des barrières séculaires sont tombées sous le canon des hommes d'Occident. Elles abritaient des civilisations immuables dans leur forme et dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Que vont devenir ces antiques civilisations? Vont-elles renaître et se retremper à une civilisation étrangère? ou bien leur foyer va-t-il s'éteindre pour toujours? Rome appelait barbares les hommes du Nord dont le flot envahisseur avait tant de fois battu le pied de ses murailles avant de les renverser, et elle a subi le joug de ces barbares. Les nations de l'extrême Orient sont-elles vouées à un pareil avenir? subiront-elles la domination de ces hommes d'Occident qu'elles appellent aussi des barbares? Un temps viendra, et ce temps n'est peut-être pas bien éloigné, où, la question d'Orient étant épuisée, la question de l'extrême Orient surgira à son tour; alors la Russie sera prête. Déjà elle a poussé ses avant-postes jusque sur les rivages que baignent les mers du Japon. Elle avait fondé aux embouchures de l'Amour un autre Nikolaïef, mais l'Amour est fermé par les glaces une partie de l'année, et là voilà qui transporte plus au sud, sur les confins de la Corée, ses établissemens maritimes et militaires : Nikolaïef est remplacé par Vladivostock; s'arrêtera-t-elle là? Quoi qu'il en soit, quand s'ouvrira la question de l'extrême Orient, le pavillon russe flottera sur ces mers, il y abritera un port militaire et une force navale prêts à faire sentir sur ce lointain théâtre la main puissante de l'empire russe.

Pour créer sa flotte de la Baltique, la Russie n'a pas fait appel à l'industrie étrangère. Elle n'a pas acheté cette flotte, elle l'a fait sortir toute armée de son sein, elle a construit navires et machines, fabriqué cuirasses et canons. Ses machines, c'est l'industrie nationale, ou importée sur le territoire national qui les fabrique; ses canons sortent des ateliers fondés par le gouvernement à Perm et à Obouchof. Les ouvrages défensifs de la Mer-Noire et de la Baltique, les forts de Kertch, de Sébastopol, d'Otchakof et d'Odessa, comme ceux de Kronstadt, comme ces importantes forteresses de la frontière de terre qui regardent l'Occident, sont armés de canons russes en acier, canons de 23 et de 28 centimètres, et mortiers rayés de 28 centimètres (1).

(1) Sous la pression des circonstances, la Russie vient de compléter l'armement de ses côtes avec des canons Krupp.

Ce n'est plus aujourd'hui qu'une expédition de Crimée offrirait les mêmes chances qu'il y a vingt ans. La Russie s'est rendu compte des causes de sa défaite, et voilà vingt ans qu'elle travaille à y remédier. Ces causes, elles n'étaient ni dans la valeur des soldats, ni dans l'habileté des officiers, elles étaient surtout dans la difficulté et la lenteur des communications. Sans chemins de fer, presque sans routes, à travers de longues solitudes glacées pendant l'hiver, il fallait acheminer ou voiturer jusque sur le théâtre de la lutte, à l'autre extrémité de l'empire, les renforts et les approvisionnemens. Hommes et chevaux périssaient en route bien loin de leur lointaine destination, et l'hiver n'était pas moins désastreux pour ces longs acheminemens de troupes et ces interminables convois que ne l'a été pour l'armée française la retraite de Moscou.

Le siège de Sébastopol n'a pas été un siège, c'était bien plutôt la lutte entre deux armées placées en face l'une de l'autre et toutes deux couvertes par des retranchemens. L'une, c'était l'armée alliée, attaquait; l'autre se défendait, et tandis que l'une recevait par mer, avec une abondance inépuisable, ses renforts de toute sorte, l'autre les recevait par terre, mais lentement, irrégulièrement et au prix d'énormes sacrifices. Lorsque vainqueurs dans deux batailles, après des combats de tous les jours, après avoir conquis pas à pas la route sanglante creusée jusqu'au pied de Malakof, nos soldats, par un élan irrésistible, emportaient d'assaut ce redoutable ouvrage, les Russes retirés sur la rive droite auraient pu prolonger la lutte; mais l'empire russe était à bout de ressources, le long effort d'un ravitaillement et d'un siège désastreux l'avait épuisé. D'un autre côté, un nouveau règne venait de s'ouvrir; l'empereur Alexandre II apportait sur le trône des idées plus pacifiques que son prédécesseur, et déjà il méditait la grande réforme intérieure qui devait mettre fin à un servage séculaire. La paix se fit, et la France, après une longue attente toute remplie d'angoisses patriotiques, revit avec orgueil son armée victorieuse.

Cette guerre avait coûté bien du sang, mais elle avait au moins présenté au monde civilisé un spectacle qu'il ne lui sera peut-être plus donné de voir avant bien longtemps, le spectacle d'une guerre généreuse. Deux fois l'escadre alliée avait paru devant Odessa et deux fois elle avait respecté cette grande cité commerciale et industrielle. Du cap Chersonèse à Theodosia, ses navires avaient parcouru la côte méridionale de Crimée, où s'étalent au soleil des palais d'été, opulentes résidences de la noblesse russe et de la famille impériale, et ces palais, ces parcs en amphithéâtre qui viennent baigner dans la mer le pied de leurs terrasses, nos navires fatigués et scorbutiques les avaient laissés intacts et respectés. Et, lorsqu'une



trêve de quelques heures, — le temps d'enterrer les victimes du dernier combat, — venait à suspendre les hostilités, on avait vu les officiers russes et français s'approcher, se mêler, pour échanger entre deux combats des témoignages de sympathie. Voilà six ans que les résultats politiques de cette guerre sont en partie effacés. S'ils duraient encore, vaudraient-ils tout le sang répandu? Il est consolant du moins de penser que ce sang généreux n'aura pas été stérile, qu'il aura servi d'un côté à laver la trace de longues inimitiés, que de l'autre il aura cimenté des sympathies entre les peuples. Dans ce temps où, suivant le mot d'un homme d'état étranger, « il n'y a plus d'Europe, » de pareilles sympathies valent bien les alliances politiques, et elles sont plus durables.

Voilà vingt ans, disions-nous, que la Russie travaille à remédier aux causes de sa défaite. Elle n'avait pas de voies ferrées, elle en a construit, et à l'heure présente elle possède un réseau de 19,000 kilomètres en exploitation. Dans cette grande entreprise, ni l'argent de la France ni le concours de ses ingénieurs ne lui ont manqué. Ce réseau tout stratégique se compose de deux faisceaux de lignes, l'un allant du nord-ouest au sud-est, l'autre du nord au sud-ouest; sa destination principale est de relier le nord au sud de l'empire et de porter vers la frontière maritime du sud, aussi bien que vers la frontière de l'ouest, l'effort d'une défensive rapide et énergique.

L'empire russe est prêt pour une lutte sur la Baltique, il le sera bientôt pour une lutte sur la Mer-Noire.

#### IV.

Au début de cette étude, on a recherché ce qu'était il y a trente ans la défense des frontières maritimes, ce qu'elle était encore dans ces derniers temps. Il y a trente ans, la commission de 1841 terminait ses travaux, et c'est alors aussi que la *Note sur l'état des forces navales de la France* (1) venait jeter une vive lumière sur l'avenir encore méconnu de la marine à vapeur. Chez nous, cette marine était dans l'enfance, et le réseau des voies ferrées et des communications électriques à peine ébauché n'avait pas apporté de changement bien défini dans le système défensif alors en vigueur. C'est ce système que l'on a représenté comme un réseau à mailles serrées s'étendant sur tout le littoral; on l'a appelé le *système d'éparpillement*.

La vapeur, tout le monde le sait, a profondément modifié les conditions de l'attaque et de la défense des côtes; mais, en donnant à l'attaque une liberté d'allures, une sûreté de mouvemens

(1) *Note sur l'état des forces navales de la France*, par le prince de Joinville, Paris 1844.

inconnues jusque-là, elle n'a pas laissé la défense désarmée. Elle lui a donné dans la *défense mobile* un organe nouveau et puissant, une arme dont la pointe, toujours tournée vers l'ennemi, se présentera à sa rencontre partout où il dirigera ses coups. La défense mobile supplée sur beaucoup de points à ce qu'on peut appeler par opposition la *défense fixe*. Elle permet de relâcher et d'étendre les mailles du réseau en concentrant sur les points importants les ouvrages défensifs, au lieu de les éparpiller partout : elle permet en un mot de substituer la concentration à l'éparpillement.

L'action de la défense mobile est double, elle s'exerce sur terre et sur mer. Sur terre, il faut la concevoir concentrée en divers points que l'on a appelés les nœuds stratégiques du réseau des voies ferrées, et disposée de manière à converger rapidement vers le point du littoral menacé par l'ennemi. C'est ainsi qu'en 1870 le général von Falkenstein avait disposé son armée. Le plan de défense, en cas de guerre, aurait donc à prévoir la formation d'une armée du littoral, en arrêtant d'avance les positions qu'elle devrait occuper en vue d'une concentration rapide. Mais cette prévision demeure subordonnée dans ses effets au résultat des premières opérations de la guerre sur mer. Quels que soient les belligérans, Allemagne ou Angleterre, Italie, France ou Russie, tous auront une escadre, — n'en ont-ils pas déjà? — et tous voudront disputer la mer dans ces bassins des mers d'Europe où l'on a placé le futur théâtre des luttes maritimes. C'est donc par des combats d'escadre que s'ouvriront les opérations, et le vainqueur, maître de la mer, n'ayant plus d'attaque sérieuse à craindre de ce côté, pourra donner à l'armée du littoral une autre destination.

Sur mer, la défense mobile est également subordonnée dans son action, dans le mode et l'étendue de cette action, au résultat des premières opérations. Selon ce résultat, elle peut être appelée à passer d'un rôle défensif à un rôle offensif. Aussi, et pour répondre à cette dernière éventualité, se compose-t-elle de deux élémens distincts, de deux espèces de navires, différens par leurs aptitudes, différens aussi par le rôle qui dérive de ces aptitudes. Les uns, comme les chaloupes canonnières, affût flottant d'un puissant canon, sont destinés uniquement à la défense locale; les autres, propres à opérer dans les bassins des mers d'Europe, ainsi que sur les côtes, comme les navires gardes-côtes cuirassés et les navires-torpilles, prendront une part active aux mouvemens et aux opérations des escadres. Mais, si l'on est réduit à la défensive, ils concourent les uns et les autres à la défense de la frontière maritime.

A ce matériel flottant de la défense mobile il faut ajouter des croiseurs rapides, *éclaircurs de la côte*, dont le rôle est tracé par la définition même qu'on vient de leur attribuer : protéger la côte

contre les insultes des croiseurs ennemis, — à la mer et au mouillage, se tenir en communication avec les sémaphores, prêts à se porter rapidement et suivant les indications de ceux-ci sur les points menacés, — tel est le rôle des croiseurs rapides.

La défense mobile sur mer, considérée dans son rôle purement défensif, n'a pas et ne peut pas avoir une action aussi étendue que la défense mobile sur terre. Celle-ci, quoi qu'il arrive, reste toujours libre de ses mouvemens, libre de son action. Il n'en est pas de même de la défense mobile sur mer, dont l'action, dans le cas de la défensive, se resserre et devient presque locale. De là l'obligation de la répartir par groupes stationnant sur les points dont l'importance réclame sa présence et son concours, comme les arsenaux maritimes, les ports de commerce, les embouchures des fleuves.

On se représente les croiseurs rapides comme servant à relier entre eux ces divers groupes, anneaux de la défense mobile, pour en former une chaîne continue. Parmi ces anneaux, les uns sont fixes et rivés sur le lieu qu'ils occupent, les autres peuvent se mouvoir et se déplacer. Ainsi d'un côté les chaloupes canonnières et batteries flottantes, de l'autre les gardes-côtes cuirassés et navires-torpilles. A ces derniers, gardes-côtes cuirassés et navires-torpilles, aussi bien qu'aux croiseurs, il faut préparer des abris temporaires. Il faut en préparer aux navires désemparés dans le combat. N'oublions pas qu'après la Hogue Tourville aurait pu sauver ses vaisseaux, s'il avait trouvé à sa portée un abri, un port qui pût les recueillir. Ces abris temporaires, ces *ports de refuge*, c'est particulièrement la côte de la Manche qui les réclame. La côte anglaise vis-à-vis est riche en ports de refuge, aussi bien que la côte allemande sur la Baltique. Le port de refuge, abri fortifié des navires de commerce et de cabotage aussi bien que des navires de guerre, fait partie du système défensif du littoral.

Les arsenaux maritimes seraient, en cas de guerre, l'objectif principal de l'attaque; aussi doivent-ils occuper le premier rang dans les préoccupations de la défense. Après les arsenaux viennent, dans leur ordre d'importance, les embouchures des fleuves, les grands ports de commerce : ainsi le Havre et Marseille, tous deux également exposés aux coups de l'ennemi, tous deux également importants. Conçoit-on en effet l'ennemi pénétrant de vive force au cœur de ces grandes cités, et y prenant pied pour s'en faire une place d'armes et une base d'opérations? Tel sera cependant, tel devra être aujourd'hui un des objectifs de la guerre des côtes. Ce qu'il faut prévoir et prévenir, ce n'est pas tant le débarquement qu'un de ces coups de force soudains qui viendrait déconcerter les préparatifs incomplets d'une défense attardée. Le débarquement est devenu

une opération trop délicate, trop chanceuse, en présence des concentrations rapides que les chemins de fer feront affluer au point menacé. Maître de la mer, et s'il a su développer dans ce sens ses moyens d'action, l'ennemi ira droit au Havre ou à Marseille, à Nantes ou à Bordeaux; il y pénétrera, et, tenant toute la ville sous la menace de sa redoutable artillerie, ou prenant à revers les défenses de terre, il y prendra pied et s'en emparera. Sébastopol, quoique place de guerre et arsenal maritime, n'a échappé à cette extrémité qu'en sacrifiant sa flotte pour boucher l'entrée de son port, et pourtant, avec les quelques vaisseaux à vapeur en bois dont elle disposait alors, l'attaque était loin de posséder la puissance dont elle dispose aujourd'hui.

Les îles, les presqu'îles, réclament aussi toute l'attention de la défense, ces dernières surtout. N'a-t-on pas vu ce qu'a été pour l'armée alliée l'occupation de la presqu'île de Chersonèse et quelle influence décisive cette occupation a exercée sur le résultat de la guerre? L'occupation par l'ennemi de la presqu'île du Cotentin créerait un immense danger, que l'on prévient en faisant de Cherbourg, du côté de terre comme du côté de mer, le boulevard de cette presqu'île.

Dans cet ordre d'idées, on aurait donc à concentrer sur ces positions capitales, sur ces points en quelque sorte vitaux, toutes les ressources de la défense, en abandonnant les positions secondaires, comme Boulogne, Tréport, Dieppe, etc., comme aussi ce réseau de forts et de batteries destinés à protéger des points d'un accès facile, ou bien à offrir des abris au cabotage et à lui préparer une ligne continue de défense et d'escorte. Toutes ces positions secondaires, sauf bien entendu les exceptions que l'étude des lieux ne manquera pas de révéler, devront leur protection la plus efficace à la défense mobile et aux moyens de concentration rapide qu'elle saura mettre en œuvre, et telle plage, telle baie propre à un débarquement, sera mieux protégée par un embranchement de chemin de fer que par des batteries.

Tel est, considéré d'un point de vue général, le système de défense des côtes qui a prévalu partout; c'est le système de la concentration substitué à celui de l'éparpillement. On peut étendre plus ou moins les mailles du réseau, les élargir plus ou moins, **mais** il faut les élargir.

Pour les colonies, le principe est le même : concentrer la défense, une défense sérieuse, sur un petit nombre de points : ainsi Dakar sur l'Atlantique, Fort-de-France (Martinique), sur la mer des Antilles, Saïgon dans la mer de Chine, Nouméa et Tahiti sur le Pacifique. Quant aux autres, les garnisons qu'on y entretient ne pourraient, en temps de guerre, qu'être compromises et perdues pour

la défense générale. On devrait se hâter de les retirer, en laissant ces colonies à la garde des milices locales et de la gendarmerie : c'est assez pour repousser les insultes d'un croiseur isolé. C'est donc là une éventualité, ou plutôt un avenir qu'il faut dès aujourd'hui prévoir et envisager résolûment en s'y préparant. Et pour s'y préparer, il n'y a qu'un moyen : réorganiser les milices, qui sont désorganisées ou n'existent plus. Il faut les réorganiser sur des bases nouvelles appropriées à l'état social des colonies. La tâche n'est pas facile; elle exigera une volonté persévérante et le concours des habitans, mais elle n'est pas au-dessus de leur patriotisme. Ils y trouveront la compensation du service militaire, auquel leur éloignement de la mère-patrie ne leur permet pas de prendre part.

Le but serait de créer sur les océans une ceinture de positions fortifiées pour le ravitaillement des escadres et des croiseurs. Cette ceinture est aujourd'hui bien incomplète, elle présente bien des lacunes. C'est que depuis près d'un siècle notre pays a été trop absorbé par les soucis de sa vie intérieure pour donner aux intérêts du dehors une attention suivie. Ces intérêts veulent l'esprit de suite et les longs desseins, et les gouvernemens qui avaient conçu ces desseins n'ont pas assez duré pour les réaliser. Qu'on le sache bien, on ne conserve pendant la guerre les colonies que la paix a fondées qu'à la condition d'être maître de la mer. Et, s'il ne nous reste de notre empire colonial que des débris, si nous avons perdu Terre-Neuve, le Cap-Breton et le Canada, l'île de France et tant d'autres colonies, la faute en est bien moins à notre prétendue inaptitude à coloniser qu'à l'impuissance de notre marine et au malheur des temps qui avait causé cette impuissance.

Notre étude ne serait pas complète si, en recherchant les conditions actuelles d'une organisation défensive de la frontière maritime, on s'abstenait d'examiner quelle part d'attributions revient aux départemens militaires, la guerre et la marine, et quel contingent chacun d'eux devra fournir au personnel de la défense.

En ce qui concerne la défense mobile, il n'y a pas deux solutions. Le partage se fait de lui-même : à l'armée la défense mobile sur terre, à la marine la défense mobile sur mer. Comment pourrait-il en être autrement? Mais la défense que l'on a appelée *fixe* par opposition à la défense *mobile*, la garde du littoral, de tous ces points ou positions fortifiées contre les atteintes de l'ennemi, ports militaires et de commerce, ports de refuge, embouchures de rivières, îles et rades extérieures, est-ce à la marine, est-ce à la guerre qu'il faut l'attribuer?

Entre les deux services de terre et de mer le partage théorique des attributions est simple et net. Il résulte des aptitudes en quel-

que sorte naturelles de chacun d'eux : à l'armée, la guerre sur terre et toutes les opérations, toutes les attributions qu'elle comporte ; à la marine, la guerre sur mer. A la première, comme conséquence de cette définition, la défense sur terre de la frontière maritime ; à la seconde, la défense sur mer. Tel est le principe qui, jusque dans ces dernières années, a présidé au partage. Il y préside encore en Angleterre, et l'application en est plus nette et plus tranchée que chez nous. Les ouvrages défensifs y sont exclusivement confiés à la guerre : enceinte des arsenaux, *forts en mer* de Spithead et de Plymouth, tous relèvent uniquement du *war office*. La guerre les construit, fabrique les canons et fournit les garnisons ; c'est le principe de l'unité de commandement avec toutes ses conséquences. Nous n'entendons pas le discuter ici, bien qu'il ne nous paraisse pas sans inconvénient d'introduire ainsi dans le domaine de l'arsenal maritime une autorité étrangère à la marine.

En France, et par une sorte de concession, il était admis que, dans les ports militaires, certaines parties des ouvrages défensifs, — ce que l'on appelle les *fronts de mer*, — seraient réservées à la marine. C'était déjà reconnaître que le service de l'artillerie de côte a d'autres exigences que celui de l'artillerie de campagne. Cette concession s'est étendue récemment, et la défense des ports militaires appartient aujourd'hui à la marine ; elle lui appartient tout entière, dans tout son périmètre, le reste du littoral demeurant dans les attributions de la guerre. Nous allons essayer de dégager les conséquences de ce partage.

Depuis trente ans, l'attaque des côtes s'est transformée, navires et canons sont bien loin de ce qu'ils étaient alors. La défense, de son côté, a transformé ses moyens d'action. Il lui faut aujourd'hui un outillage savant et compliqué, des torpilles, une artillerie très puissante. Ce n'est plus avec les canonnières gardes-côtes de l'an XII, non plus qu'avec les canonnières-vétérans de 1831, que l'on pourvoira à la mise en œuvre de cet outillage. Ce n'est pas dans une organisation pareille qu'on trouvera le personnel qu'exige aujourd'hui la défense des côtes. Il faut un personnel d'élite, un corps spécial, fort de ses traditions, c'est-à-dire de son savoir et de son expérience, résultat accumulé des études, des réflexions, du travail en un mot d'officiers intelligens et instruits.

Le corps de la marine comprend des spécialités diverses, des officiers et des matelots-canonnières, des officiers et des matelots-fusiliers, d'autres encore. C'est néanmoins un seul et même corps, ayant même bouton, même origine, même esprit. Son unité ne souffre en aucune façon de ce partage en spécialités diverses répondant à la diversité de ses attributions, de ses devoirs. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le corps de l'artillerie ? Pourquoi

ne comprendrait-il pas aussi des spécialités? Pourquoi ce grand service de l'artillerie ne se partagerait-il pas en trois spécialités, artillerie de campagne, de côte et de forteresse? Si le régime actuel concernant la durée du service a rendu plus difficile la tâche d'instruire nos jeunes soldats, il semble que le partage en spécialités devrait être la conséquence de ce régime.

Dans cet ordre d'idées, une partie du corps serait affectée au service des côtes, soit par exemple, pour préciser notre pensée, trois régimens : un pour les côtes de la Manche, un autre pour les côtes de l'Océan, et le troisième pour celles de la Méditerranée. Chacun de ces trois régimens serait stationné sur la portion du littoral dont la garde lui est confiée, et occuperait les positions centrales, par exemple le Havre et Saint-Malo, Nantes et Bordeaux, Cette et Antibes. L'armée territoriale fournirait le complément d'hommes nécessaires au service des pièces, en même temps que les compagnies de soutien. Il suffirait ici d'une disposition renouvelée de nos anciennes ordonnances sur le *guet de la mer*.

Cette solution, que nous ne faisons qu'indiquer, semblerait satisfaire à deux conditions essentielles : d'une part, assurer à la défense de la frontière des moyens d'action proportionnés à son importance, et d'autre part, laisser à la marine la disposition de son personnel. Croit-on qu'une guerre survenant, la marine ne trouverait pas l'emploi de tout ce personnel? l'emploi de tous ces canonniers *brevetés* qu'elle a formés à grands frais et à grand'peine? de tous ces fusiliers qui apportent dans nos équipages un précieux appoint de force physique et d'instruction spéciale? La tâche qui lui est confiée est assez vaste, assez compliquée, sa responsabilité est assez lourde. C'est d'abord la guerre sur mer, sur toute l'étendue des mers et la défense par mer de la frontière maritime. C'est encore la défense de toutes les colonies, sauf l'Algérie et celle des arsenaux maritimes. Cette tâche réclame de l'officier de marine toute son application, tout son temps et toute son intelligence : elle réclame en même temps l'expérience que la pratique de la mer, une longue et incessante pratique peut seule donner et que rien ne supplée; on n'est officier de marine qu'à condition de posséder cette expérience. Ne demandez donc pas à l'officier de marine une instruction, ne lui imposez pas des devoirs qui seraient en dehors de son domaine déjà si étendu; il est officier de marine, gardez-vous de vouloir faire de lui un officier d'artillerie de côte.

On a vu que la défense de la frontière maritime est partagée entre les deux départemens militaires : à la marine, les cinq arsenaux maritimes et les colonies; à la guerre, tout le reste du territoire continental et l'Algérie. Chacun d'eux a son personnel distinct, la guerre son artillerie de côtes (en supposant admis le principe des

spécialités), la marine, l'artillerie de marine. Chacun d'eux a aussi son matériel distinct qu'il fabrique, administre et met en œuvre; mais comme il importe que ce matériel soit uniforme, ou plutôt qu'il n'y ait qu'un seul et même matériel, la commission mixte de défense des côtes, commission permanente composée, comme on sait, de membres choisis dans les deux services de terre et de mer, serait investie des pouvoirs nécessaires pour établir et maintenir cette uniformité.

Comme l'armée, la marine est l'objet de la sollicitude du pays, elle est en même temps l'objet d'une sympathie dont elle a conscience, dont elle est fière, et qu'elle paie en dévouement; mais la marine est moins connue que l'armée, son mode de recrutement n'est pas le même, son action s'exerce au loin, la force des choses la met en communion moins directe, moins intime avec le pays, — et nous voudrions, cette ambition nous sied mal, contribuer à la faire connaître. Nous nous sommes donc efforcé, en traitant ici une question d'une spécialité presque technique, de présenter cette question sous une forme propre à en rendre l'accès plus large et plus facile. Nous avons essayé aussi d'appeler l'attention sur la défense de la frontière maritime, sur le rôle de la marine dans cette défense et sur la place qu'elle y occupe. Ce rôle, nous le résumons dans une formule concise et saisissante en disant : la flotte maîtresse de la mer, c'est non-seulement la sécurité de la frontière maritime assurée, aussi bien que celle de l'Algérie et des colonies, c'est encore 100,000 hommes de plus à la frontière de terre.

D'un autre côté, l'importance de la marine, en dehors de toute autre cause, s'est accrue par le fait des changements survenus dans l'assiette politique de l'Europe : il n'y avait en Europe que deux puissances maritimes, il y en a cinq aujourd'hui, sans compter la marine de l'Autriche (1) et celle de l'Espagne. Et, dans le cours de cette étude, on s'est appliqué à faire voir par quels efforts et quels sacrifices les nouveaux venus à la puissance navale en poursuivent à l'envi le développement. Sachons bien que c'est au prix des mêmes efforts et des mêmes sacrifices, à ce prix-là seulement, que nous pourrions nous maintenir au rang que notre pays a occupé et qu'il occupe encore parmi les puissances maritimes.

## V. TOUCHARD.

(1) Il n'entrait pas dans le cadre de cette étude d'examiner l'état défensif de la frontière maritime de l'Autriche; mais, puisque nous sommes conduits à mentionner ici la marine austro-hongroise, qu'il nous soit permis d'ajouter que nos rapports fréquents avec elle ont fait naître chez nous autant de respect que de sympathie. La marine qui a produit l'amiral Tegethoff, le vainqueur de Lissa, n'est pas à dédaigner; elle a droit au respect de tous les hommes de mer.



---

---

LA

# BARONNE AMALTI

---

## I.

On dansait au château de Maravieux, en Touraine, chez la princesse de Laurières, à l'occasion du mariage de l'aînée de ses petites-filles, Régine de Châteaufort, avec le marquis Antoine de Saint-Alvère, futur héritier du titre et des biens du duc de Fontenailles, son aïeul. En même temps que ses dix-sept ans et une fortune royale, la fiancée apportait en dot à son époux un cœur candide, une imagination chaste, ainsi qu'une éclatante beauté blonde, d'un caractère séraphique, égale à la beauté proverbiale des femmes de sa maison, où, par un privilège rare, semble se transmettre, intacte et jamais altérée, une pureté de traits qui fait d'elles des types exquis de vierges et de saintes. On disait que, mieux douée que sa mère, elle joignait l'esprit à la beauté, un esprit mordant et fin, comme celui de la vieille princesse. On le disait; mais en réalité on en était réduit aux conjectures, car, sortie du couvent depuis six mois à peine, Régine ne s'était pas encore laissé connaître, ni révéler.

Le marquis de Saint-Alvère avait trente ans, une aimable figure, les grands airs d'un gentilhomme, la bonne grâce et la belle humeur qui dénotent un heureux caractère. Ne sachant rien de lui, ni de son passé, ni de son âme, n'ayant pas eu le temps de l'aimer, n'osant encore se croire aimée, Régine s'était contentée de ces qualités de surface, avec l'espoir qu'elles suffiraient à devenir les assises d'un bonheur durable. Son mariage devait être célébré le surlendemain. Ce soir-là, on signait le contrat. La princesse de Laurières et sa fille, veuve du duc de Châteaufort et mère de Régine, avaient convié aux noces les nombreux alliés des deux familles et leurs amis. Soixante personnes étaient logées au château

de Maravieux. On en comptait autant à Fontenailles, chez le vieux duc, grand-père et tuteur du fiancé. Enfin les propriétaires voisins, qui vivaient en bons termes avec Maravieux, s'étaient gracieusement partagé les autres invités. A dix heures du soir, la fine fleur de la haute noblesse de France se pressait dans les salons du château, décorés de toutes les richesses amassées peu à peu par les vingt générations qu'avait abritées cette antique demeure. On dansait dans la grande galerie, qui descend directement sur la pièce d'eau par un perron monumental. Le soir était doux et tiède. La lune mettait à la surface du lac de tremblantes traînées d'argent, entre lesquelles de longs sillons d'ombre se frayaient un passage, tout parsemés d'innombrables gerbes d'or, reflet des étoiles. Par la porte et les croisées ouvertes, les parfums de la nuit montaient du parc, dans des bruits de musique et de chants qui se faisaient entendre chaque fois que l'orchestre s'arrêtait pour laisser aux danseurs quelque repos. Des barques illuminées et pavoisées glissaient sur l'eau, promenant tour à tour tous ceux qui voulaient goûter sans en rien perdre le charme féerique de cette soirée.

Vers onze heures, comme les violons jetaient aux échos les derniers accords d'une valse, et tandis que le marquis de Saint-Alvère ramenait lentement à sa place, après avoir dansé avec elle, M<sup>lle</sup> de Châteaufort, toutes les têtes se tournèrent soudainement vers l'entrée, du côté des salons, et tous les yeux se fixèrent sur une jeune femme qui venait d'apparaître au seuil de la galerie, comme si elle eût cherché quelqu'un. Elle était élégante et jolie, petite et mince, d'une blancheur éclatante que mettait en relief la couleur rousse de ses cheveux, bouclés autour de son front et couvrant sa nuque et son dos de leur flot d'or jaune. Son visage aux lignes parfaites avait la beauté délicate d'une figure de Clodion. Le regard vivant, rieur, profond, comme traversé d'un rayon mystérieux, révélait une nature mobile, toute de premier mouvement, ardente et passionnée.

— Connaissez-vous cette belle personne, monsieur de Saint-Alvère? demanda M<sup>lle</sup> de Châteaufort à son fiancé.

Antoine, qui ne regardait qu'elle en ce moment, porta les yeux dans la direction qu'elle indiquait et vit la nouvelle venue. Il ne put retenir un tressaillement, ni cacher sa pâleur.

— Comme vous êtes ému! s'écria Régine.

Il fit effort pour recouvrer son sang-froid et y parvint.

— C'est la joie de vous aimer, mademoiselle, murmura-t-il, si bas qu'elle entendit à peine cet aveu qui la troublait délicieusement.

Elle accepta cette explication sans que l'ombre même d'un doute vint effleurer sa crédulité. Antoine reprit :

— Je connais cette femme, et vous devez aussi la connaître. Elle

est votre voisine. Elle habite à deux lieues d'ici, sur la route de Fontenailles, le petit château de Mailleforte. C'est la baronne Amalti.

— J'en ai entendu parler souvent. C'est donc là cette fière beauté dont on vante tant l'élégance et l'esprit! Figurez-vous que le bruit de ses succès dans le monde nous arrivait même au couvent. Je ne m'attendais pas à la voir ce soir, car l'autre jour, en dressant la liste des invitations, ma grand'mère disait que la baronne était en voyage.

— Je le croyais aussi. Elle était partie, il y a quelques semaines, pour rejoindre son mari à Stockholm, où il remplit les fonctions de secrétaire de la légation de France. Mais le voici lui-même, fit Antoine surpris et de plus en plus embarrassé.

Un homme jeune encore, grand, robuste et très brun, venait en effet de paraître auprès de la baronne Amalti et lui parlait à demi-voix. Elle l'écoutait en souriant, sans le regarder, respirant le bouquet de roses-thé qu'elle tenait à la main, très indifférente en apparence aux paroles qu'il lui adressait et dominée par une préoccupation étrangère à ses propos. Elle ne lui répondit qu'un mot. Il la quitta tandis qu'elle s'avavançait vers un groupe de femmes, parmi lesquelles deux ou trois lui étaient connues. Puis, après avoir échangé avec elles un serrement de mains, elle sortit du côté de la pièce d'eau, entourée de quelques hommes qui étaient venus la rejoindre, et sans avoir vu le marquis de Saint-Alvère que cachait, très innocemment d'ailleurs, M<sup>lle</sup> de Châteaufort debout devant lui. Quand elle eut passé, Antoine, troublé comme un homme qui vient d'échapper à un péril, se leva, et alléguant un prétexte futile, il laissa Régine au milieu des jeunes filles qui l'entouraient en causant gaiement avec elle, et s'éloigna dans la direction opposée à celle qu'avait prise la baronne Amalti; mais, au seuil de la galerie, il se trouva face à face avec le duc de Fontenailles. Cet aimable vieillard, qui promenait fièrement à travers les splendeurs de cette fête ses quatre-vingts ans et sa vigoureuse santé, arrêta son petit-fils en lui touchant le bras.

— Ah! c'est vous, grand-père! s'écria le marquis arraché subitement à ses préoccupations.

— La princesse te cherche, mon enfant! Elle est très émue, je ne sais pourquoi. Elle assure que toi seul peux la rassurer. Cours la rejoindre; mais avant tout, ajouta le duc en regardant Antoine dans les yeux, écoute-moi. L'autre est ici. J'espère que tu ne vas pas faire de sottises.

— Eh! soyez sans crainte, cher bon père! s'écria le marquis en fuyant.

Il trouva la princesse seule, dans un petit salon, à l'extrémité des appartemens. En le voyant, elle s'élança vers lui. Sous ses

beaux cheveux blancs, encadrant son front sans rides, le visage de la princesse exprimait l'inquiétude la plus vive.

— Saviez-vous que la baronne Amalti était rentrée à Mailleforte, Antoine? demanda-t-elle vivement. Saviez-vous qu'elle dût venir ce soir? Savez-vous qu'elle est venue?

Au lieu de répondre sur-le-champ, Antoine, d'un tendre élan filial, prit dans ses mains celles de la princesse, les baisa respectueusement, puis, entraînant avec sollicitude la grand'mère de Régine jusque vers un fauteuil, il l'obligea à s'y asseoir; il se mit à genoux devant elle, en disant :

— D'abord daignez vous apaiser, chère princesse; si Régine vous voyait dans cet état à cause de moi, elle croirait que j'ai commis un crime.

— Ne plaisantez pas, Antoine, il s'agit du bonheur de ma chère enfant, du bonheur de toute sa vie. S'il était compromis, sa mère ne me pardonnerait jamais d'avoir voulu ce mariage, et moi, je ne m'en consolerais pas.

— En quoi ce bonheur est-il menacé, je vous prie? Est-ce par l'arrivée subite de madame Amalti? Si vous l'avez pensé, accordez-moi la liberté de vous détromper et de vous répéter qu'entre elle et moi, tout est fini, bien fini. Je ne l'aime plus. Il y a trois mois, peu de temps après son départ pour la Suède, je lui ai écrit afin de lui annoncer mon mariage et de lui faire comprendre que désormais je ne pouvais être pour elle autre chose qu'un ami.

— Vous m'avez dit, je crois, qu'elle ne vous a pas répondu.

— C'est vrai, je n'ai rien reçu d'elle.

— Voilà bien ce qui m'épouvante. Elle ne vous a pas répondu, Antoine; elle a mieux fait, elle est arrivée.

— Mais tous les ans, n'est-ce pas à cette époque-ci qu'elle vient à Mailleforte? Elle ne fait jamais de bien longs séjours auprès de son mari, quand il réside à l'étranger. D'ailleurs, ajouta le marquis en se relevant, serait-elle animée des plus mauvais desseins, en quoi cela peut-il changer mes dispositions?

— Mon enfant, quand on a aimé une femme pendant longtemps, on ne rompt pas aisément les liens qui vous attachent à elle.

— Ces liens sont détruits cependant, et les efforts qu'elle pourrait tenter pour les renouer seraient vains. J'aime Régine, je l'aime avec ma raison, avec mon imagination, avec mon cœur, et je ne saurais plus conserver pour M<sup>me</sup> Amalti d'autres sentimens que ceux qui peuvent honnêtement survivre à l'amour que j'ai eu pour elle. L'amour! répéta Antoine, avec un sourire triste qui exprimait bien les amertumes de son cœur désabusé. Était-ce de l'amour? J'avais vingt-cinq ans lorsque je la connus. Je fus charmé par son sourire, séduit par sa grâce. J'osai lui faire l'aveu du trouble

qu'elle avait déchainé dans moi; son mari était loin; elle ne l'avait d'ailleurs jamais aimé... Cette liaison commença ainsi. Pendant longtemps il nous fut possible de la cacher; puis, je ne sais comment elle s'ébruita. J'eus alors bien des envieux! ah! s'ils avaient su ce qui se passait en mon cœur, ils ne m'auraient point envié, princesse. La vérité, c'est que moins d'une année après le jour où j'avais connu Séverine, je ne l'aimais plus.

— Elle est donc bien habile et bien dangereuse, puisqu'elle vous a gardé quatre ans encore! objecta la princesse.

Le marquis fit un geste de dénégation.

— Ce n'est pas elle qui m'a gardé, madame, c'est l'habitude; c'est aussi la pitié. Je ne l'aimais pas, mais elle m'aimait, et j'éloignais sans cesse le moment où, pour reconquérir ma liberté, je serais obligé de déchirer son cœur. Un jour j'ai vu Régine, et sans effort, sans héroïsme, j'ai eu le courage de vouloir. Entre la baronne et moi, tout est fini, brisé...

— C'est très éloquent ce que vous dites là, fit alors finement la princesse à demi convaincue; mais je serais beaucoup plus tranquille si je pouvais pénétrer dans votre cœur.

— Et pourquoi faire, bon Dieu?

— Pour m'assurer moi-même que vous ne me trompez pas; non que je doute de votre franchise, mon enfant, mais parce que vous êtes encore à l'âge des illusions. Vous dites que c'est fini, que c'est brisé, et c'est de bonne foi que vous le dites; mais si la baronne paraissait là, devant vous, si elle prononçait d'une certaine manière à laquelle cinq années ont dû vous accoutumer, certaines paroles, celles que sa bouche prononçait le plus souvent, seriez-vous si fort que vous le prétendez?

— Je l'espère, dit vivement le marquis, cherchant à cacher la terreur soudaine que l'hypothèse émise par la princesse venait de faire naître en lui.

— Dieu vous entende, Antoine! soupira celle-ci.

Elle se leva pour rejoindre ses invités. Antoine la retint. Il éprouvait le besoin de la rassurer, de se rassurer lui-même.

— Vous m'avez interrogé, madame, reprit-il, je vous ai répondu, en vous répétant ce qu'à diverses reprises je vous avais déjà raconté. Vous ne me croiriez pas, vous, la plus indulgente et la plus expérimentée des femmes, vous ne me croiriez pas si j'affirmais que je pourrais me retrouver en présence de M<sup>me</sup> Amalti, indifférent et dégagé de toute émotion. Les souvenirs ont trop de puissance sur nous pour que de longtemps il me soit donné de la revoir sans perdre quelque chose de ma sérénité. Mais vous me croirez du moins, chère mère, quand je vous dirai qu'entre l'enfant candide, trésor précieux dont votre bonté, votre confiance

et mon étoile ont confié le bonheur à mes mains, et cette femme qui ne peut être mienne sans trahir et sans me faire trahir des devoirs devenus maintenant pour moi aussi impérieux que pour elle, mon choix est fait. Je suis honnête homme, et pour conjurer le péril, s'il devait naître, ma loyauté aurait un complice : mon amour.

— Bien, bien, Antoine ! je vous crois, et je suis maintenant tranquille. Ramenez-moi auprès de Régine, qui ne doit pas savoir ce que vous êtes devenu.

La princesse s'appuya sur le bras de son futur petit-fils ; mais, au moment de franchir le seuil du salon dans lequel ils se trouvaient, elle l'arrêta tout à coup.

— J'ai la certitude que la baronne n'est venue ici ce soir que pour chercher l'occasion de vous parler, ajouta-t-elle. Si vous la rencontrez, si elle vous adresse la parole, que ferez-vous ?

— Mais je lui répondrai, chère princesse.

— Ne préférez-vous pas vous en aller ? Je trouverais très naturel que vous fussiez lâche devant un semblable danger.

— Oh ! vous vous moqueriez un jour de moi si je fuyais, répliqua le marquis avec enjouement. D'ailleurs ce serait à recommencer demain. Fiez-vous à ma prudence. Je suis amoureux comme un fou et en état de braver tous les dangers.

La princesse n'insista plus. Ils revinrent lentement vers la galerie, mais ne purent y entrer. La foule se pressait aux portes. La circulation se trouvait interrompue par la valse. La princesse s'assit près de M<sup>me</sup> de Châteaufort et dit à Antoine :

— Je ne veux pas vous accaparer plus longtemps, mon enfant, ni vous retenir loin de Régine. Tâchez de la rejoindre.

Antoine ne se fit pas prier. Il avait hâte non d'aller retrouver sa fiancée, mais d'être seul. Il parvint à traverser la galerie et à gagner le grand perron qui formait terrasse du côté de l'eau. La plupart des personnes qui ne dansaient pas se tenaient en cet endroit, où l'on pouvait goûter la fraîcheur délicieuse d'une soirée clémente. Des femmes élégantes, que cette splendide nuit rendait toutes belles, s'accoudaient, enveloppées dans leur sortie de bal, aux balustrades de marbre qui dominaient le lac. Elles causaient gaîment ou écoutaient les galans propos des flatteurs, jeunes et vieux, pressés autour d'elles. Quelques-unes, plus audacieuses ou moins prudentes, livraient aux caresses de l'ombre leurs épaules et leurs bras nus. D'autres se faisaient promener sur les bateaux d'où s'élevaient, dans le tumulte des orchestres, dans la rumeur des voix, dans le bruit clair des rires, les accens mélodieux que la poésie de ces heures enchantées faisait monter des cœurs sensibles aux lèvres éloquentes. Dans les futaies qui bordent les rives du lac on avait suspendu des lanternes de couleur. Les eaux et le paysage

s'embrasaient de lueurs empourprées, qui laissaient voir les barques légères glissant mollement sur l'onde.

Ce spectacle ne parvint pas à arracher le marquis aux préoccupations douloureuses qui s'étaient emparées de son esprit depuis le moment où il avait vu paraître la baronne Amalti, qu'il croyait bien loin de Maravieux. Obsédé d'une angoisse indicible qui pesait sur son cœur, il passa parmi les groupes bruyans, arriva jusqu'à l'extrémité de la terrasse et, s'y trouvant seul, il essaya, tout en suivant distraitemment des yeux le jeu des lumières sur les eaux, de se rendre compte de sa situation. Quelle qu'eût été la netteté des déclarations qu'il venait de faire à la princesse, quelle que fût l'énergie de sa volonté, l'arrivée de celle qu'il nommait Séverine le troublait étrangement et l'alarmait.

— La princesse a raison, pensait-il. Si Séverine est revenue de Suède sans avoir répondu à ma lettre, si elle est ici ce soir, si elle me cherche, — et c'est moi qu'elle cherche, je ne peux en douter, — c'est qu'elle est résolue à ne pas me rendre libre, à s'opposer à mon mariage. Comment s'y prendra-t-elle pour l'empêcher? Je n'en sais rien; elle n'en sait rien elle-même, sans doute; mais l'amour et la colère, — la colère plus encore que l'amour, — lui suggéreront quelque plan redoutable qu'à tout prix elle voudra exécuter. On n'a pas vécu cinq années auprès d'une femme, dans l'intimité que crée l'amour, sans la connaître, se disait encore Antoine, et je connais bien Séverine capable d'une abnégation héroïque et capable aussi d'une résistance indomptable. En profitant de son absence pour tenter de rompre notre liaison et pour me marier, j'ai joué un jeu terrible. Si je ne gagne pas la partie, c'est le bonheur de Régine qui sera compromis. Quoi! cette adorable fille, innocente et pure, que je vais aimer, je le sens bien, puisque j'aspire à conquérir sa tendresse, n'aurait eu confiance en moi que pour devenir malheureuse! Et moi, je ne l'aurais voulue que pour la perdre, maintenant que j'ai admiré ses vertus et sa grâce!

Cette pensée le bouleversa. Il songeait en même temps à son grand-père, le duc de Fontenailles, qui avait si passionnément désiré ce mariage, à cette aimable princesse de Laurières, à M<sup>me</sup> de Châteaufort, à tous ceux enfin dont le bonheur de Régine et le sien formaient à cette heure l'unique préoccupation, et il arriva à cette conclusion que, quelque respectable que fût le désespoir de la baronne Amalti, quelque pitié qu'elle pût mériter, son premier devoir à lui consistait à se défendre contre elle, si elle le menaçait. — Après tout, suis-je son débiteur? se demanda-t-il. Elle m'a aimé, c'est vrai; mais ne lui ai-je pas donné en échange cinq années de fidélité? Elle devait bien prévoir que ce roman ne durerait pas éternel-

lement. Nous le savions par cœur, nous en avons épuisé les plus belles pages, et il ne nous réservait plus, je crois, que de tristes chapitres.

Il en était là de ces réflexions quand un bruit de pas et un frôlement de robe se firent entendre à ses côtés. Il tourna la tête, et sous un rayon de lune il reconnut la baronne Amalti. Un frisson traversa son cœur. Il fit appel à son courage.

— Bonsoir, Antoine, dit-elle doucement.

Il voulut répondre, mais il ne put trouver un mot. Comme Séverine lui avait tendu la main, il la prit et se courba pour y poser ses lèvres. Elle ne lui en laissa pas le temps. L'attirant brusquement à elle, elle mit son visage presque sur le sien et reprit d'un accent passionné :

— Ne me saviez-vous pas ici ?

Il eut la force de mentir et de répondre négativement.

— Je vous croyais en Suède, fit-il. C'est là que je vous ai écrit. N'avez-vous pas reçu ma lettre ?

— Oh si ! je l'ai reçue. Je l'ai bien reçue, puisque me voilà.

— C'est la guerre, pensa-t-il.

— Vous avez cru, continua Séverine, qu'il suffirait de m'écrire : « J'ai assez de vous, j'en aime une autre, je vous quitte, » et que je me résignerais au sort inattendu que vous vouliez me faire ! Vous vous êtes trompé. Ce mariage est impossible, s'il doit vous séparer de moi.

Quoiqu'elle parlât à voix basse, il fut épouvanté par la violence et la décision qu'exprimait sa parole. Il devina qu'il n'obtiendrait rien d'elle en ce moment, que la prière serait vaine autant que la menace. Il se contenta d'essayer de l'apaiser.

— Séverine, revenez à vous. On peut vous entendre, et il est inutile d'initier le monde à notre secret.

Elle l'interrompit avec exaltation.

— Notre secret ! mais c'est le secret de la comédie. Tout le monde sait ici que vous avez été mon amant. Quand je suis entrée tout à l'heure dans cette maison, croyez-vous que derrière les regards qui se sont dirigés vers moi je n'ai pas distingué une curiosité malveillante ? Notre secret ! répéta-t-elle amèrement, mais tous ceux qui m'ont vue ce soir ont compris que je venais pour défendre mon bien. Savez-vous ce qu'ils disent en ce moment ? Ils se demandent qui l'emportera, de cette enfant que vous voulez épouser ou de moi. Ils sont émus, attendris, intrigués, comme au spectacle, et ils attendent le dénouement.

Elle s'excitait de plus en plus, enfiévrée par la présence de cet homme qu'elle aimait encore et qui voulait la fuir, et surtout par



le contraste qui régnait entre les joyeuses splendeurs de cette nuit de fête et les angoisses de son cœur. Il eut peur, et, pour avoir raison d'elle, il se fit humble et doux.

— Je vous supplie de songer qu'on nous regarde, Séverine, dit-il. Si le souci de mon repos, du repos des êtres chers dont je suis entouré ce soir, ne vous touche pas, le soin de votre dignité, de votre honneur vous commande d'éviter un scandale dont, après tout, je ne serais pas seul à souffrir, car, s'il devait avoir pour résultat de briser l'alliance que mon grand-père a préparée pour moi, il en aurait encore un autre, celui de m'éloigner à jamais de vous et de nous séparer plus sûrement que ne pourra le faire ce mariage auquel vous voulez vous opposer. Je ne me refuse pas à une explication. Je ne renonce pas à vous exposer, mieux que je ne l'ai pu dans une lettre, les motifs graves qui m'ordonnent de me marier et d'épouser M<sup>lle</sup> de Châteaufort; mais est-ce ici que je peux m'entretenir avec vous, alors que vous avez perdu tout sang-froid et que moi-même je suis brisé par l'émotion ?

Ce langage apaisa bien vite la baronne, mais il ranima des espérances dangereuses dans son cœur qui les sentait mourir, et qui, la première douleur passée et malgré l'exaltation dont Antoine s'était alarmé, se serait résigné à les perdre plus aisément qu'il ne le croyait. Séverine n'était pas encore à l'âge où une douleur d'amour est inconsolable et où une femme s'attache désespérément à celui qu'elle aime parce qu'elle sait bien qu'un autre ne l'aimera plus. Elle avait à peine trente ans; elle était dans tout l'éclat de sa beauté, et le ressentiment dont elle paraissait animée résultait moins de la blessure faite à son cœur que de la blessure faite à son orgueil. Elle avait dit : « Ce mariage est impossible s'il doit vous séparer de moi ; » mais cette menace était un va-tout qu'elle jetait au jeu par dépit sans espérer le succès. Les paroles imprudentes qu'Antoine venait de prononcer dans l'unique dessein de l'apaiser, eurent pour conséquence de laisser croire à Séverine qu'il ne cherchait pas à provoquer une rupture définitive, qu'il se mariait sans amour, par intérêt, pour plaire à son grand-père, dont il était l'héritier, mais qu'en réalité c'était elle qu'il préférerait toujours.

— Je reconnais que ce lieu n'est guère propice à une explication, dit-elle d'un accent plus doux. Venez me parler à Mailleforte. Il est minuit. Je vais rentrer sur-le-champ pour vous attendre. Trouvez-vous à deux heures dans la grande avenue du parc; M<sup>lle</sup> Vaulnier ira vous y prendre pour vous conduire à mon appartement, comme autrefois.

En entendant la baronne lui assigner ce rendez-vous, qui devait fatalement renouer la chaîne de leurs amours et qui ressuscitait le passé dans ce qu'il avait de plus dangereux et de plus terrible,

puisque c'est ainsi que, pendant cinq années, ils s'étaient vus en secret, Saint-Alvère eut peur.

— Je ne puis aller chez vous la nuit, Séverine. Ce serait horrible. Songez que je suis presque marié. Le contrat est signé, je ne m'appartiens plus et je dois éviter toute imprudence. Demain, dans la journée, je me présenterai à Mailleforte, comme pour vous faire une visite; soyez seule et...

— C'est impossible, fit-elle froidement. Mon mari est ici et passe ses journées auprès de moi. Nous ne pouvons nous rencontrer que cette nuit.

— Ce n'est pas moi seulement que j'expose, reprit Antoine, c'est aussi M<sup>lle</sup> Vaulnier.

Elle eut un sourire hautain et railleur.

— Voilà plusieurs années qu'elle affronte le même péril, dit-elle, et jamais vous n'aviez eu ces scrupules. Je la paie d'ailleurs assez cher pour qu'elle me serve jusqu'à la fin.

— Séverine, n'exigez pas que je me trouve à ce rendez-vous.

Elle sentit renaître toutes ses défiances, se rapprocha brusquement de Saint-Alvère et répondit d'un accent de menace :

— Je l'exige, au contraire. Antoine, ne me poussez pas à bout.

Puis, passant subitement de ce ton de dure exigence à celui de la prière, elle ajouta :

— Ne me refusez pas la dernière grâce que j'aurai peut-être à solliciter de vous.

— Se résignerait-elle? se demanda-t-il sans rien deviner des intentions de Séverine. Il lui répondit alors : — Eh bien ! soit, j'irai, puisque vous le voulez.

Un sourire que la nuit lui déroba passa sur les traits de la baronne Amalti. Elle tenait encore Antoine, puisqu'il n'avait osé lui résister. Elle était donc victorieuse.

— Offrez-moi votre bras et rentrons dans le bal, lui dit-elle. Il faut que tous ceux qui sont ici comprennent clairement ce soir que si ce mariage se fait, c'est que je l'ai voulu et que j'y suis résignée. Il n'est pas de meilleur moyen de dissiper les soupçons et de répondre à la malveillance.

Antoine obéit. Ils traversèrent lentement la galerie, où leur présence fit sensation. Séverine passait le front haut, souriante, un masque d'indifférence et de sérénité sur son visage, saluant les femmes qui la regardaient curieusement aussi bien que les hommes qui s'écartaient pour lui faire place, et dont quelques-uns, — ceux qui étaient dans le secret de cette liaison que le mariage de Saint-Alvère devait rompre, — s'extasiaient sur le courage et l'esprit dont elle faisait preuve dans cette crise suprême de sa vie. Elle voulut connaître Régine de Châteaufort. Antoine les mit en présence. Quand

la baronne eut adressé quelques paroles aimables à sa rivale, dont la grâce originale, quoique pleine de promesses, ne pouvait lutter encore avec sa luxuriante beauté de bacchante au repos, elle l'embrassa sur le front et, lui souhaitant un durable bonheur, elle ne quitta Saint-Alvère que pour prendre le bras de son mari.

— Tous mes complimens, mon cher, dit le baron en serrant affectueusement les mains d'Antoine. Elle est tout à fait charmante, votre future.

Un rapide mais éloquent regard de Séverine rappela au marquis la promesse qu'il lui avait faite. Il s'inclina, tandis qu'elle s'éloignait avec son mari pour remonter en voiture. Au moment où elle venait de disparaître, Antoine fut rejoint par la princesse de Laurières.

— Eh bien ! mon enfant, vous lui avez parlé ? Pouvez-vous me rassurer ? demanda-t-elle.

Quoique douloureusement préoccupé, il parvint à sourire et répondit du ton le plus enjoué :

— Mais certainement, chère mère. La baronne avait reçu ma lettre à Stockholm. Elle a compris que cette liaison ne pouvait durer éternellement, que le mariage était pour moi un devoir, et elle s'est résignée. C'est même pour me le dire qu'elle est venue ce soir. Elle souffre, mais elle est courageuse.

— Pauvre femme ! soupira la princesse. J'ai eu bien peur quand je l'ai vue entrer. J'ai cru qu'elle venait vous reprendre.

— Mais je ne me serais pas livré !

La princesse haussa les épaules et répondit avec bienveillance :

— Ne dites pas ce que vous auriez fait ou ce que vous n'auriez pas fait, mon enfant. On est bien faible en présence d'une femme qui pleure.

Saint-Alvère eut un geste de défi. Quelle que fût son inquiétude secrète, il était bien éloigné de penser que, quelques heures plus tard, il allait constater à ses dépens l'exactitude des prévisions de la princesse. Le rendez-vous auquel il avait eu la faiblesse de consentir produisit en effet des résultats tout contraires à ceux qu'il en attendait. Il espérait faire à la sagesse de Séverine, à son amour même, un pressant appel et obtenir qu'elle le laissât libre. Cet espoir seul avait pu le déterminer à s'exposer une dernière fois aux périls d'une telle entrevue ; malheureusement il ne se réalisa pas. Tant qu'Antoine ne parla que pour convaincre Séverine de la nécessité du mariage qui la désespérait, elle l'écouta patiemment, résignée à subir son destin ; mais quand il tenta de lui démontrer que toutes relations devaient être rompues entre eux, elle se révolta. Elle ne voulait pas consentir à ne plus le voir.

— Vous savez de quoi je suis capable, lui dit-elle. N'attendez pas

de moi que je me résigne à vivre séparée de vous. Je consens à vous partager, puisque le souci de votre fortune m'impose ce sacrifice; mais à vous perdre, jamais. Si vous ne vous engagez pas sur l'honneur, ce soir, à me laisser une part de votre tendresse, à me garder un coin de votre cœur, je briserai demain, par quelque éclat scandaleux qui nous compromettra ensemble pour jamais, cette union qui vous enlève à moi et m'atteint dans mon bonheur le plus cher.

Ces menaces n'étaient que sur ses lèvres, elles n'étaient pas dans son cœur. Si Saint-Alvère avait eu le courage de se défendre énergiquement et de se montrer résolu à rompre, Séverine n'aurait pas trouvé au-dedans d'elle celui de les mettre à exécution. Il le devinait vaguement et ne s'effraya pas d'abord outre mesure des plaintes amères qu'elle fit entendre; mais, après avoir menacé, elle supplia. La prière émut Antoine bien plus que la menace. Séverine fut éloquente pour rappeler le passé, pour énumérer tout ce qu'en cinq ans elle avait sacrifié à cette liaison qu'il voulait maintenant détruire. Elle se refusa énergiquement à recevoir un dernier, un suprême adieu, et troublé, pris de pitié, peut-être repris d'amour, se disant qu'une fois marié il saurait bien se soustraire aux engagements qu'elle lui demandait, ce n'est pas un adieu qui tomba de sa bouche dans le baiser qu'il lui donna au moment de la quitter, mais une promesse de la revoir.

En sortant à quatre heures du matin de la chambre où avait eu lieu cette fiévreuse entrevue, il trouva dans une pièce voisine M<sup>lle</sup> Alice Vaulnier, qui l'avait introduit et qui l'attendait pour le faire sortir du château. Institutrice de l'unique enfant de la baronne, M<sup>lle</sup> Vaulnier ajoutait depuis cinq ans à ses fonctions officielles l'étrange rôle de faciliter et de surveiller les rendez-vous que Séverine donnait à Antoine. Durant les séjours à Mailleforte, où ces rendez-vous étaient plus difficiles qu'à Paris, c'est elle qui allait, la nuit, chercher le marquis dans le parc pour le guider à travers les couloirs du château jusqu'à l'appartement de la baronne, en le faisant passer par sa propre chambre. C'est elle encore qui le ramenait le matin, avant le jour, pour le faire partir par la même route. Cette mission n'était pas sans péril, car M<sup>lle</sup> Vaulnier pouvait être rencontrée et se trouver ainsi compromise pour avoir voulu trop fidèlement servir ceux dont elle était devenue la complice. Est-ce l'intérêt, est-ce le dévouement qui l'avait disposée à se laisser investir d'une confiance aussi dangereuse? Probablement l'un et l'autre. Elle avait vingt-huit ans, pas de beauté, de l'esprit, un certain charme, et ne cherchait pas à taire qu'il existait quelque part, en garnison dans une petite ville de province, un lieutenant auquel sa main était promise et qu'elle épouserait dès qu'elle aurait complété sa dot. De quoi n'est pas capable une fille qui poursuit

un tel but? Ce n'est pas à dire que M<sup>lle</sup> Vaulnier eût une âme vénale ni qu'elle pût jamais trahir le secret confié à sa discrétion. Non, elle servait loyalement ceux qui la payaient; mais, si elle les servait un peu par sympathie, elle les servait surtout pour compléter sa dot plus vite.

Au moment où elle se préparait à prendre congé de M. de Saint-Alvère, après l'avoir conduit jusqu'à une porte cachée sous un massif de lauriers et par laquelle il était accoutumé à sortir, il la retint en lui prenant la main. — Je crois, mademoiselle, lui dit-il, que vous nous avez rendu aujourd'hui pour la dernière fois le service que vous êtes accoutumée à nous rendre depuis longtemps. Je tiens à vous remercier.

— Madame la baronne a-t-elle donc consenti à une rupture? demanda discrètement M<sup>lle</sup> Vaulnier.

— Hélas! non, et j'ai dû lui promettre de la revoir; mais est-ce possible? Je me marie, et puis, s'il faut vous dire la vérité, cette vérité que j'ai tenté de lui faire connaître, je ne l'aime plus.

— Oh! monsieur le marquis, ne le lui avouez jamais, elle commettrait quelque folie.

Antoine ne put contenir un mouvement d'impatience.

— Il faut tâcher de l'apaiser, mademoiselle Alice, s'écria-t-il, c'est votre rôle et votre mission, puisque vous avez quelque affection pour elle. Faites-lui comprendre qu'il y a des situations qui ne peuvent être éternelles, et qu'à dater de demain j'aurai des devoirs nouveaux, des devoirs sacrés, et que je ne peux pas les trahir pour elle.

— Je ne répéterai jamais ces paroles à M<sup>me</sup> la baronne, objecta froidement M<sup>lle</sup> Vaulnier. Elle me répondrait avec raison que ses devoirs ne sont pas moins sacrés que les vôtres et qu'elle les a trahis pour vous.

— Et je le sais bien, elle ne m'a pas dit autre chose ce soir, reprit Antoine. Mais il faut que tout ait une fin. Je serais un misérable si je n'oubliais à partir d'aujourd'hui les amours de ma jeunesse. J'ai donné à Séverine cinq années de constance, cinq années de bonheur. Ce bonheur, je l'ai prolongé pour elle bien au-delà de mon amour, je ne peux plus le lui procurer. J'ai essayé de lui faire comprendre cette cruelle nécessité.

— Ce n'est pas assez, monsieur. Il fallait lui parler franchement, résolument, de ce que vous appelez vos devoirs.

— C'est aisé à conseiller, mademoiselle, moins aisé à faire. Comment se montrer si rigoureux envers une femme qui tour à tour menace, pleure, se plaint, évoque le passé, vous reproche d'avoir détruit sa vie! Non, je ne lui ai rien dit de ce que je voulais lui dire. Je croyais avoir fait des provisions de courage et de fer-

meté. Une fois en sa présence, il ne m'en est plus rien resté, et, je vous le répète, j'ai dû lui promettre de la revoir. — Antoine s'arrêta pendant une minute, passa fiévreusement ses mains sur son front, comme pour en éloigner une pensée importune; puis se rapprochant de M<sup>lle</sup> Vaulnier et parlant plus bas, il ajouta: — Vous pouvez beaucoup, vous, mademoiselle Alice, pour mettre un terme à cette situation intolérable.

— Moi, monsieur!

— Assurément; la baronne vous honore de ses confidences; vous êtes la dépositaire de ses secrets. Cela vous permet de faire entendre des conseils qui, renouvelés fréquemment, peuvent à la longue frapper son esprit.

— Ou me faire perdre sa confiance, monsieur le marquis.

Il feignit de n'avoir pas entendu et continua :

— Il ne tient qu'à vous de mettre à nos relations un obstacle invincible; refusez à Séverine de continuer à braver les périls auxquels vous vous êtes exposée jusqu'ici! C'est votre droit de ne plus vouloir.

— Je n'oserai jamais causer ce chagrin à M<sup>me</sup> la baronne.

— Ce serait peut-être le moyen de lui en éviter un plus grand. Vous êtes-vous quelquefois demandé, mademoiselle, ce que nous deviendrions, vous et moi, si nous étions surpris une nuit comme nous voilà maintenant?

M<sup>lle</sup> Vaulnier baissa la tête sans répondre.

— J'y ai souvent pensé, moi, ajouta Saint-Alvère. Oui, souvent, quand vous me guidiez, la nuit, à travers ce château, quand vous me cachiez dans votre chambre, je me suis figuré qu'Amali nous rencontrait tout à coup. Oh! mon parti était pris: pour sauver votre honneur, pour sauver celui de Séverine, j'avais la ressource de vous épouser, si toutefois vous aviez voulu de moi. C'était déjà bien cruel pour vous, mademoiselle, pour vous qui, je crois, êtes fiancée à un homme que vous aimez, d'être exposée à un péril qui pouvait vous obliger à choisir entre votre amour et votre honneur. Mais aujourd'hui ce péril serait plus redoutable encore, puisque je ne serais plus libre de réparer le mal que nous vous aurions fait.

— Ce serait très grave, en effet! répéta machinalement M<sup>lle</sup> Vaulnier, toute troublée par la pensée que de son dévouement aurait pu résulter pour elle une alliance qui l'aurait faite marquise de Saint-Alvère pour commencer, et plus tard, duchesse de Fontenailles.

— Il faut, vous le voyez bien, que cette liaison soit rompue. L'honneur et la vie de trois personnes sont en jeu, et quelque chose de plus encore, le bonheur d'une quatrième qui m'est déjà chère.

Ayant prononcé ces paroles avec une énergie qui eût été plus utile et mieux placée s'il se fût encore adressé à la baronne, Saint-

Alvère s'arrêta pour juger de l'effet qu'elles avaient produit sur M<sup>lle</sup> Vaulnier. Au lieu de lui répondre, celle-ci, montrant d'un geste le ciel voilé de vapeurs légères qui se teintaient lentement de grises lueurs d'aurore, lui dit :

— Je crois, monsieur le marquis, que vous n'avez que le temps de rentrer à Fontenailles avant le jour.

— Vous avez raison, et je pars. Je vous remercie encore, mademoiselle Alice, de ce que vous avez fait dans le passé. Veuillez songer à tout ce qui doit être fait dans l'avenir. Ai-je besoin d'ajouter que je ne serai pas ingrat ?

Il lui serra la main, et, traversant en toute hâte une pelouse au-dessus de laquelle voltigeait un brouillard, il se jeta dans les massifs qui longeaient la grande avenue. Alice, debout sur le seuil de la porte entr'ouverte, cachée par les lauriers, le regardait fuir.

— Voilà donc l'amour ! pensa-t-elle. J'ai vu cet homme se traîner un soir à mes pieds, me suppliant, la fièvre aux mains, les larmes aux yeux, de l'introduire auprès de la baronne, qui ne voulait pas le recevoir. Et maintenant !...

Le marquis avait disparu. Elle ferma la porte sans bruit, en ajoutant mentalement : — J'aurais pu l'épouser !

Elle soupira ; puis elle prit le bougeoir qu'elle avait déposé dans un coin par terre, et marchant à pas légers, retenant son souffle, elle se dirigea vers sa chambre, située au premier étage, à côté de celle de la baronne. Mais, comme elle arrivait en haut de l'escalier, une ombre se dressa devant elle ; son sang se glaça. Elle avait reconnu le baron Amalti. Il la regardait monter, penché curieusement sur la balustrade et lui barrait la route, d'un air ironique et victorieux.

— D'où venez-vous donc, mademoiselle ? demanda-t-il. Voilà plus de cinq minutes que je crois entendre du bruit, un murmure de voix. Avec qui parliez-vous ?

Elle comprit qu'il fallait payer d'audace.

— Je ne parlais pas, monsieur, j'étais seule.

— Et vous vous promenez seule, dans le château, à cette heure matinale ? fit-il, d'un accent sous lequel elle devina sa défiance et ses soupçons.

— J'étais souffrante et j'ai dû descendre pour aller chercher de l'éther, répondit-elle.

Elle passa fièrement, comme choquée d'avoir été surveillée, tandis que le baron répétait :

— J'aurais juré qu'on parlait du côté de la bibliothèque.

Il s'éloigna en murmurant, tandis qu'elle s'enfermait dans sa chambre, tremblant de fièvre et de peur, et se disant :

— Si le marquis m'avait retenue cinq minutes de plus, nous

étions surpris. Il n'est pas encore marié. M'aurait-il offert son nom, pour sauver, comme il disait, l'honneur de la baronne et le mien ?

Elle s'endormit, comme quatre heures sonnaient, sans avoir pu résoudre cette question qui la préoccupait à ce point qu'elle oublia de donner un souvenir à certain lieutenant auquel il lui était doux de penser chaque soir avant de se livrer au sommeil.

Pendant ce temps, Antoine regagnait à travers bois le château de Fontenailles, lequel n'est séparé de Mailleforte que par une distance de trois kilomètres. Les deux propriétés ont leurs parcs contigus. C'est ce voisinage qui non-seulement avait donné naissance à la liaison dont nous racontons les péripéties, mais qui en avait encore favorisé la durée. Dans la vie accidentée et bruyante de Paris, elle eût été brisée au bout de quelques mois, tandis qu'elle avait trouvé un aliment puissant dans les longs séjours qu'Antoine était obligé de faire, tous les étés, à Fontenailles, auprès de son grand-père, à l'époque où la baronne Amalti résidait à Mailleforte. C'étaient alors des rapprochemens de tous les jours, des rencontres de toutes les heures, des rapports incessans et des facilités de rendez-vous, auxquels n'auraient pu résister des âmes mieux trempées que ne l'était leur âme faible et démoralisée. Pendant cinq années, ils eurent autour d'eux des complices dans les splendeurs printanières des bois, dans les chansons de la sève qui monte de la terre gonflant l'arbre et le brin d'herbe, dans le murmure des eaux, dans les matins baignés de rosée, dans les soirs empourprés des dernières lumières du jour, dans les cieux étoilés, dans les chaudes nuits d'été, toutes pleines de bruits mystérieux et de concerts d'oiseaux, en un mot, dans cette forte poésie de la nature qui se manifeste à l'âme sous des formes variées, toujours saisissantes, toujours séductrices et qui lui versant comme un poison agréable et doux l'oubli des fragilités de la terre et des exigences de la vie, lui fait croire à l'éternité de l'amour.

Maintenant le charme était dissipé. Cette route, que tant de fois Antoine avait parcourue à cette heure crépusculaire, lui semblait longue, sans charmes, et ne lui rappelait que des souvenirs amers. Vainement, dans les dernières ombres de la nuit, le ciel se colorant d'or et de pourpre semait d'étincelles la cime des arbres, humide de rosée; vainement les fauvettes acclamaient de leur mélodie la naissance du jour; vainement les fleurs des bois fermaient lentement leur calice dépositaire des parfums de la nuit, ce spectacle qu'il admirait naguère ne le touchait plus. Son cœur était gonflé de tristesse. Il pleurait ses illusions perdues, les trésors de tendresse et d'enthousiasme dispersés aux pieds de celle qu'alors il aimait éperdument et qu'il n'aimait plus maintenant; il se demandait, non sans terreur, si elle allait vouloir s'imposer à lui et con-



server dans son cœur la place qu'il destinait à une autre. Il rentra à Fontenailles au moment où l'aube d'une belle journée d'été se levait radieuse.

Le mariage fut célébré le lendemain dans la chapelle du château de Maravieux. La baronne Amalti s'y trouvait enjouée et souriante. Elle embrassa la jeune marquise de Saint-Alvère; elle adressa ses complimens à Antoine, et personne ne devina ses tourmens, si ce n'est ce dernier, qui avait trop chèrement acquis l'art de lire dans cette âme pleine de lui pour ne pas y découvrir la douleur qui la déchirait. Les nouveaux époux partirent le même soir pour aller passer quinze jours à Arcachon. Le duc de Fontenailles possédait là, parmi les pins, un chalet où tout était préparé pour les recevoir. Ils devaient ensuite se diriger vers Naples, et ne rentrer à Paris qu'au commencement de l'hiver.

## II.

La baronne Amalti passa dans la tristesse et les larmes les jours qui suivirent le départ du marquis de Saint-Alvère. Elle prétextait un violent malaise pour avoir le droit de ne pas quitter sa chambre, et pendant plus d'une semaine elle vécut seule, retirée dans son appartement, n'éprouvant quelque joie qu'à recueillir ses souvenirs, relisant les lettres de l'absent, s'entourant de tous les objets qui lui avaient appartenu et ne voulant chercher des consolations que dans la douceur des heures qu'elle consacrait au passé, à ce passé brûlant, si près d'elle encore et déjà si loin. Rêveuse et morne, elle ne faisait effort pour se rattacher à la vie que lorsque son mari venait auprès d'elle afin de l'égayer et de la distraire, ou lorsque M<sup>lle</sup> Vaulnier lui amenait sa fille, alors âgée de neuf ans; mais le regard innocent de l'enfant semblait, tant il avait de pénétration et de curiosité, vouloir deviner les causes de son mal. Elle en était toute troublée et, après l'avoir embrassée, s'empressait de la renvoyer. La présence même de son mari lui devenait odieuse. Entre eux, l'amour n'avait jamais pu trouver place. Leur mariage s'était fait sans lui, et les brèves ivresses de la lune de miel s'étaient dissipées sans le faire naître dans leur âme. Ces fatalités sont fréquentes dans la vie. Elles pesaient de tout leur poids sur la destinée de Séverine, pour qui son mari n'était plus qu'un étranger, dont la tâche se bornait à lui faire une existence honorée et à préparer l'avenir de leur fille, dernier lien de cœur qui les rapprochât quelquefois encore, puisqu'ils n'avaient plus rien de commun, si ce n'est des intérêts matériels. Elle s'efforçait donc de rester seule, et ne faisait exception qu'en faveur de M<sup>lle</sup> Vaulnier, avec qui elle pouvait du moins s'entretenir de celui qu'elle pleurait. On aurait tort de croire ce-

pendant qu'elle souffrait de le savoir loin d'elle. Elle était trop accoutumée à vivre séparée de lui, à subir le joug des nécessités sociales auxquelles ils n'avaient pu se soustraire, sous peine de se fermer le monde et de se perdre irréparablement, pour s'alarmer ou s'émouvoir d'une absence, même prolongée. Mais ce qui la torturait, ce qui la livrait, victime de ses feux, aux âpres tourmens de la jalousie, c'était la pensée que le temps de cette absence, Antoine le passait avec une autre femme, belle aussi, parée des grâces de l'innocence, qui effeuillait pour lui sa jeunesse en fleur et lui versait à flots l'exquise séduction du bonheur légitime. Et cela devait durer sûrement six mois, peut-être toujours, si, lorsqu'elle le reverrait, elle ne parvenait pas à reconquérir son empire sur lui ! C'est là ce qui la désespérait. Son imagination affolée l'entraînait à leur suite. Elle les accompagnait dans ce poétique chalet d'Arcachon où ils avaient cloîtré leurs pures amours. Elle les voyait dans leurs promenades matinales, à l'heure où la brise marine boit la rosée sur les pins embaumés qui répandent dans l'air et lancent aux échos leur chanson plaintive. Elle posait ses pieds dans la trace de leurs pas. Elle entendait les murmures de leur tendresse, le bruit de leurs baisers, jusqu'aux accens les plus intimes de leur passion saine et forte, et déjà puissante à son aurore, comme ce qui doit durer toujours, parce qu'elle n'enfreignait aucune loi divine ou humaine, parce qu'elle ne violait aucun devoir. Ainsi la malheureuse femme connut toutes les amertumes du désespoir, ces regrets du passé, auxquels la mort de l'être aimé et l'espérance de le rejoindre dans une autre vie donnent parfois quelque charme, mais qui ne laissaient dans son cœur désabusé qu'un ressentiment profond, incurable, contre ce qu'elle appelait les injustices de la destinée.

Cette souffrance, qui semblait mettre son orgueil à ne vouloir pas être consolée, aurait duré bien au-delà de quelques jours, si tout à coup elle n'eût été soulagée par un incident inespéré. Saint-Alvère écrivit à Séverine. Est-ce l'excès de son bonheur, est-ce au contraire une désillusion prématurée qui ramena sa pensée vers elle ? N'éprouva-t-il que la pitié pour celle dont la douleur, encore qu'il n'en fût pas le témoin, troublait seule, par l'idée qu'il s'en faisait, la sérénité de son existence ? Sa lettre ne le disait pas ; elle était brève, simple, affectueuse, paisible comme une fraternelle amitié. Elle ouvrait sur l'avenir des perspectives heureuses, des possibilités de rapprochement pour l'heure où d'un côté les plaies seraient cicatrisées, et où, de l'autre, l'édifice de son foyer domestique serait solidement établi. Ce n'était rien, cette lettre ; elle n'avait pas pris à Antoine dix minutes du temps qu'il consacrait à sa femme ; mais Séverine ne l'attendait pas, n'ayant osé l'espérer, et en eut l'âme toute rafraîchie. Sa douleur perdit sa violence ;

elle se résigna à la patience, rattachée tout à coup à la pensée qu'elle était aimée encore, et que lorsque Antoine aurait épuisé toutes les joies de l'amour permis, l'habitude, la puissance du souvenir et l'éternel attrait du fruit défendu le ramèneraient aux amours anciennes. A dater de ce moment, le chagrin de Séverine s'apaisa vite; son visage recouvra la sérénité. Le rayon lumineux qui donnait à son regard un charme vainqueur y reparut. Elle ne vécut plus que dans l'attente du retour d'Antoine, forgeant des plans, nourrissant des illusions, aiguisant ses armes, presque convaincue qu'elle exercerait encore sa domination sur ce cœur dont elle connaissait les faiblesses. Elle reprit sa vie active et brillante. Il y eut des fêtes à Mailleforte. Elle assista à celles des châteaux des environs, que l'été venait de rouvrir et de peupler comme tous les ans. Elle fit une visite à la princesse de Laurières, qui la lui rendit en allant à Fontenailles, et qui, soit qu'elle crût à son repentir et à son retour au bien, soit qu'elle voulût la ménager en vue de l'avenir, feignit d'oublier les bruits qui s'étaient élevés depuis cinq ans contre la réputation de la baronne Amalti. Séverine eut même l'art d'attirer chez elle le duc de Fontenailles, son plus proche voisin. Elle était accoutumée à le rencontrer dans le monde; mais il s'était toujours montré froid, discret et réservé pour une femme que la rumeur publique désignait comme étant attachée à son petit-fils par des liens qu'il ne pouvait approuver. Enfin elle trompa si bien son monde que tous y furent pris et crurent que cette liaison était définitivement rompue.

C'est dans ces circonstances que, six semaines après le départ d'Antoine et à la suite d'un dîner d'adieu donné par le duc de Fontenailles à la princesse de Laurières, qui se rendait aux eaux d'Uriage avec M<sup>me</sup> de Châteaufort, le vieillard fut pris à six heures du matin d'une violente attaque de goutte. Il devait partir pour Arcachon le même jour. Il avait alors quatre-vingts ans. Son valet de chambre s' alarma en le voyant dans un état qu'un médecin, mandé de Chignon en toute hâte, jugea fort grave. Ce serviteur était dans la maison depuis trente-cinq ans. Jamais il n'avait vu son maître si près de la mort; la responsabilité qui pesait sur lui lui fit perdre la tête, et, comme il savait que la princesse de Laurières n'était déjà plus à Maravieux, il alla prendre conseil du baron Amalti, afin de savoir quelle conduite il devait tenir dans ces circonstances difficiles. Celui-ci lui enjoignit de télégraphier sur-le-champ au marquis de Saint-Alvère. Puis, accompagné de la baronne, il se rendit à Fontenailles afin de juger par lui-même de l'imminence du danger qui menaçait les jours de son vénérable voisin. Le duc était très affaibli, cependant la lucidité de son esprit restait entière, et c'est lui qui rassurait sur son propre compte les gens qui lui prodiguaient des soins. Il leur disait « que ce n'était pas encore pour cette fois, et que cette

violente attaque passerait comme les autres sans l'emporter. » Mais après avoir adressé des remerciemens au baron et à la baronne pour l'empressement qu'ils avaient mis à accourir auprès de lui, il ne sut pas leur taire que ce qui l'inquiétait en ce moment, c'était de se savoir livré à des soins mercenaires. Il avait la plus absolue confiance dans les personnes qui l'entouraient; néanmoins l'absence de tout membre de sa famille le préoccupait, et sa préoccupation se trahissait avec une vivacité susceptible de ralentir sa guérison, sinon de l'empêcher.

— Votre petit-fils, maintenant prévenu, arrivera certainement dans la nuit, lui dit le baron Amalti.

— Autorisez-moi à m'établir ici pour la journée, monsieur le duc, ajouta vivement Séverine. De cette manière vous ne resterez pas seul. Ce soir, M<sup>lle</sup> Vaulnier, l'institutrice de ma fille, viendra me remplacer auprès de vous et passer la nuit. C'est une personne sûre, bien au-dessus de sa condition, et que nous considérons comme étant de notre famille.

L'égoïsme des vieillards est aveugle autant qu'implacable. Soit que le duc de Fontenailles n'attachât plus aucune gravité aux relations qui avaient existé entre la baronne et Antoine, soit qu'affaibli par la maladie il en eût perdu le souvenir, il accepta comme un acte de courtoisie, que lui-même eût été heureux d'accomplir le cas échéant, la proposition de Séverine. Elle s'installa pour passer la journée auprès de lui, tandis que son mari retournait à Mailleforte, prêt à revenir si quelque péril nouveau se manifestait. Il convient de dire, à la décharge de la baronne Amalti, qu'en offrant ses services avec tant de bonne grâce elle ne nourrissait aucune arrière-pensée. Elle avait obéi simplement à la générosité naturelle de son cœur et au désir d'obliger ce vieillard aimable, à la table duquel elle s'était assise deux fois. Mais, à peine seule dans un joli boudoir, chef-d'œuvre d'élégance et de goût, terminé depuis quelques jours à peine, et dont la galanterie du duc de Fontenailles ménageait la surprise à sa petite-bru, elle fut envahie par un trouble étrange en présence d'un beau portrait d'Antoine qui ornait cette pièce. En même temps, les conséquences de sa conduite lui apparurent si nettes, si claires, qu'un flot de sang empourpra ses joues. Ne venait-elle pas d'entrer en quelque sorte de vive force dans la vie intime des châtelains de Fontenailles, et de rétablir entre elle et Antoine les relations dont la rupture avait causé sa douleur et ses larmes? N'avait-elle pas conquis le droit de le voir fréquemment, d'exercer de nouveau sur lui, et plus sûrement encore que par le passé, son action, dont elle connaissait la puissance? En même temps, elle fut tentée de se réjouir de l'événement qui abrégait tout à coup l'absence de Saint-Alvère. Sans doute il ne ferait

que passer à Fontenailles : aussitôt après la guérison de son grand-père il repartirait ; mais du moins elle l'aurait vu. A l'instant où elle pensait à lui il se mettait en route ; encore deux heures, et il arriverait. S'il allait tout à coup la surprendre là ! si elle allait le voir paraître ! Cette pensée la mit hors d'elle-même. Elle regretta de ne s'être pas engagée à passer la nuit et d'avoir eu l'idée de se faire remplacer le soir, auprès du malade, par M<sup>lle</sup> Vaulnier. Pendant une partie de la journée, elle se demanda comment elle pourrait s'y prendre pour retenir M<sup>lle</sup> Vaulnier à Mailleforte et ne pas quitter Fontenailles jusqu'au lendemain. Elle n'osa cependant donner suite à ce plan, dans la crainte de déplaire à Antoine. Elle n'était pas encore femme à se trouver sous le même toit que Régine de Saint-Alvère sans ressentir la honte de sa position et sans souffrir de son abaissement.

Vers le soir, la santé du duc de Fontenailles s'était sensiblement améliorée. Le médecin promettait maintenant la guérison ; mais la secousse avait été si forte qu'il redoutait une longue convalescence. Il eût été certes épouvanté s'il avait pu voir de quelle joie intense ses craintes remplirent l'âme de Séverine. Il se serait dit qu'elle était bien plus gravement atteinte que le vieillard dont son habileté venait de sauver les jours. A huit heures, M<sup>lle</sup> Vaulnier vint remplacer Séverine au chevet du duc. Elle conçut un réel effroi en apprenant la prochaine arrivée de Saint-Alvère et en constatant l'exaltation qui s'était emparée de la baronne Amalti. Elle tenta de l'apaiser, elle énuméra brièvement les dangers terribles qu'offriraient les relations que Séverine brûlait de renouer.

— Est-ce pour vous que vous avez peur, mademoiselle ? s'écria celle-ci, hautaine et dédaigneuse.

— N'en aurais-je donc pas le droit ? répondit M<sup>lle</sup> Vaulnier, blessée par ces paroles injustes. Je ne veux pas cependant vous laisser croire que c'est à moi que j'ai pensé, madame ; non, c'est à vous. A vrai dire, moi, je ne fais qu'exécuter vos ordres, et s'il en résultait quelque catastrophe, je saurais bien, à moins que ma vie n'y restât, me disculper et préserver mon honneur.

Ces mots furent dits d'un accent résolu qui aurait dû éclairer la baronne Amalti sur le caractère et l'étendue des périls qu'elle voulait encore affronter ; mais elle était tout entière à ses préoccupations ; M<sup>lle</sup> Vaulnier reprit alors d'une voix plus douce :

— Je n'ai eu que vous en vue, madame. Je songe à tout ce que vous allez encore exposer, votre honneur, votre repos, votre dignité, et tant de biens précieux que vous ne remplacerez pas, si vous les perdiez, pour qui ? Pour un homme qui ne vous aime peut-être plus.

Séverine répondit par un geste de doute et de défi.

— S'il ne m'aime plus, je l'obligerai bien à m'aimer encore, — fit-elle; puis elle ajouta, les larmes aux yeux et le cœur plein de regrets et d'envie : — Ah! que vous êtes heureuse, vous allez le revoir! Je compte sur vous, sur votre amitié, sur votre habileté pour tâcher de savoir si j'occupe une place dans son souvenir.

M<sup>lle</sup> Vaulnier l'accompagna jusqu'à la voiture qui devait la ramener à Mailleforte; puis elle revint s'installer auprès du duc, en se disant qu'elle avait tout fait depuis six semaines pour arracher du cœur de la baronne cet amour fatal, pour la guérir et l'empêcher de commettre de nouvelles folies. Elle était allée jusqu'à insinuer que Saint-Alvère était saturé jusqu'au dégoût de cette tendresse trop lourde à sa vie, et qu'il n'en pouvait plus supporter le fardeau. Elle avait donc rempli son devoir en obéissant à la fois aux suggestions de sa conscience et aux désirs du marquis. Si ses efforts étaient demeurés vains, si quelque malheur arrivait, elle n'aurait rien à se reprocher. En présence des complications que pouvait faire naître le retour de M. de Saint-Alvère, une pauvre institutrice comme elle, mêlée, on ne sait pourquoi ni comment, à ces intrigues criminelles, ne pouvait plus que se laver les mains de ce qui menaçait d'advenir.

Le lendemain, M<sup>lle</sup> Vaulnier, rentrant à Mailleforte vers huit heures, rencontra dans le parc la baronne Amalti, qui s'était levée avec le soleil pour venir au-devant d'elle, et qui l'interrogea d'un regard anxieux.

— M. le duc a passé une nuit très calme, madame, dit l'institutrice.

— Je le savais, chère Alice, répondit la baronne, et ce n'est pas là ce que j'ai hâte de savoir. Le marquis?...

— Il est arrivé à deux heures, madame.

— Avec sa femme?

— M. le marquis était seul. La marquise, à ce qu'il m'a dit, est dans un état de santé qui ne permet pas de l'exposer à des émotions trop fortes, et, comme la dépêche adressée à Arcachon était conçue en des termes très alarmans, M. le marquis a préféré venir seul.

— Seul! répéta machinalement Séverine, en mettant la main sur sa poitrine pour comprimer les violens battemens de son cœur.

Elle s'y attendait un peu; elle n'osait cependant l'espérer. Il était seul pour quinze jours, peut-être pour plus longtemps, une éternité! Elle ressentit une émotion si violente que, quoique accoutumée à ne rien taire de ses impressions à M<sup>lle</sup> Vaulnier, elle eut honte de se laisser voir telle qu'elle était en ce moment. Le regard insensible et froid de l'institutrice était attaché sur le sien. Elle ferma les yeux afin de se dérober à sa curiosité. Puis elle prit la parole de nouveau.

- Avez-vous causé longtemps avec le marquis?
- Pendant plusieurs heures, madame. Il ne s'est pas couché.
- Compte-t-il rester longtemps à Fontenailles?
- Jusqu'au moment où il pourra emmener son grand-père à

Arcachon.

— Ce ne sera pas avant quinze jours. Fera-t-il donc revenir sa femme?

— Il ne m'a pas paru que ce soit l'intention de M. le marquis.

Le silence se fit. M<sup>me</sup> Amalti maudissait cette fille énigmatique qui se laissait arracher les mots et qui l'intimidait à ce point, par sa froideur et son silence voulu, qu'elle n'osait lui adresser les questions qu'elle avait préparées en l'attendant.

— Elle sait bien où j'en veux venir, se disait Séverine, mais elle ne parlera que si je l'interroge. — De son côté, M<sup>lle</sup> Vaulnier pensait que le meilleur moyen de n'avoir pas à se repentir des paroles prononcées, c'était de ne rien dire qu'elle n'y fût contrainte. Séverine dut donc se résoudre à interroger encore.

— De qui vous a-t-il parlé? De lui ou de moi?

— De vous et de lui, madame.

— Et de la marquise?

— De la marquise aussi, oui, madame.

— Est-il heureux en ménage?

— J'ai cru comprendre que M. le marquis a su borner son bonheur.

— Sa femme n'a pas tenu ce qu'elle promettait, pensa la baronne qui ne put se défendre d'un sentiment de satisfaction. Et tout haut elle ajouta : — A-t-il manifesté le désir de me revoir?

— Il viendra dès aujourd'hui remercier monsieur le baron et vous remercier aussi, madame, de l'empressement que vous avez mis à le remplacer auprès de M. le duc.

Il devenait clair que M<sup>lle</sup> Vaulnier ne voulait pas répéter ce qui lui avait été dit, et la baronne n'essaya pas d'en savoir plus long. Elle était d'ailleurs trop émue par la nouvelle de la visite de Saint-Alvère pour garder rancune à l'institutrice de la ténacité qu'elle mettait à ne pas trahir les confidences qu'elle avait reçues. Le peu qu'elle venait d'en livrer ne suffisait-il pas pour faire comprendre que le mariage n'avait pas encore donné à Antoine tout le bonheur qu'il en attendait, ou qu'il lui en avait donné dès les premiers jours en si grande abondance, qu'il en était un peu las? Le fait d'avoir laissé sa jeune femme à Arcachon et d'être venu seul à Fontenailles ne justifiait-il pas les prévisions de Séverine? Sur ces prévisions elle construisit une série d'hypothèses desquelles elle conclut que son souvenir était demeuré vivant dans le cœur de Saint-Alvère et

que l'image nouvelle n'avait pu l'en chasser. Elle fut obsédée pendant toute la matinée par cette pensée. Elle regardait M<sup>lle</sup> Vaulnier, elle l'interrogeait des yeux; elle aurait voulu pénétrer cet esprit qui se dérobait sans cesse. S'étant trouvée auprès d'elle en quittant la table après le déjeuner, elle osa, malgré la présence de sa fille et de son mari, qui jouaient ensemble, la questionner en ces termes, à demi-voix :

— Un mot seulement, si vous pouvez répondre. Vous a-t-il dit s'il pense encore à moi?

A cette question, M<sup>lle</sup> Vaulnier tressaillit, hésita, parut enfin prendre un parti énergique et répondit avec animation :

— Vous voulez le savoir, madame, vous voulez me contraindre à me mêler encore à cette odieuse intrigue, m'obliger à vous répéter ce que je voulais vous taire! Tant pis pour vous, donc, si votre folie à tous les deux provoque une catastrophe. J'ai dit à tous les deux, car il est maintenant aussi insensé que vous. Il y a six semaines, il m'a déclaré qu'il ne vous aimait plus; il m'a chargé de vous le répéter, et c'est la pitié que votre douleur m'inspirait qui m'a empêchée de lui obéir. Oui, madame, il ne vous aimait plus, il y a six semaines.

— Et maintenant? demanda Séverine, qui commençait à comprendre.

— Maintenant, si vous le pressez de revenir, il obéira. Ah! madame, le cœur de tous les hommes est-il comme ce cœur-là?

Elle s'efforçait de sourire, tout en parlant, afin de cacher au baron qui les regardait l'une et l'autre, debout à quelques pas, la gravité de leur entretien. Séverine fut prise, en l'écoutant, d'un accès de larmes qui l'obligea à rentrer en toute hâte dans sa chambre.

— On ne meurt pas de bonheur! pensa-t-elle, en se laissant aller dans un fauteuil, inerte et brisée.

Vers cinq heures, Antoine se présenta au château; il venait exprimer sa gratitude au baron et à la baronne Amalti. Au moment où on l'annonça, celle-ci se trouvait seule. Pendant que par son ordre on allait prévenir son mari, ils eurent le temps d'échanger quelques mots. — M'êtes-vous rendu ou dois-je vous pleurer éternellement? demanda-t-elle.

— M<sup>lle</sup> Vaulnier ne vous a donc rien dit? s'écria Saint-Alvère, très pâle et troublé comme un homme qui va commettre un crime.

— Je n'ai pu lui arracher trois mots, répondit Séverine en baissant les yeux pour dissimuler son mensonge.

— Ah! ce n'est pas ma femme qui pouvait vous faire oublier, reprit le marquis en voilant ses yeux de ses mains ensièvrées, car j'ai voulu vous oublier, murmura-t-il comme s'il lui demandait pardon;



elle est charmante, la chère créature, mais d'une niaiserie!.. Où élève-t-on les filles maintenant et à quelles âmes les destine-t-on?

Il fut interrompu par le baron, qui revenait en toute hâte et qui s'informa avec sollicitude de la santé de M. de Fontenailles. Comme Antoine le remerciait, le baron reprit :

— Eh! cher monsieur, il n'y a vraiment pas de quoi. N'en eussiez-vous pas fait autant? Puisque votre grand-père est sauvé, tout est pour le mieux, et nous n'avons qu'à nous féliciter, ma femme et moi, d'une circonstance qui rendra plus étroits et plus agréables nos rapports de bon voisinage. J'espère que vous nous ferez l'honneur de nous présenter M<sup>me</sup> de Saint-Alvère.

C'est le lendemain qu'Antoine et Séverine se retrouvèrent seuls comme autrefois. Ils avaient hâte d'échanger de nouveau leurs pensées, de renouer le présent au passé. M<sup>lle</sup> Vaulnier, suppliée, accablée de promesses, forcée et contrainte, dut consentir à leur prêter de nouveau son office, à aller chercher Saint-Alvère dans le parc pour le conduire chez la baronne et à le faire fuir vers deux heures; mais elle n'y consentit qu'à la condition que cette entrevue serait la dernière pour laquelle on aurait recours à elle. Elle déclara tout net qu'elle était lasse de jouer, non son honneur qu'elle saurait bien faire respecter, s'il était menacé, mais son repos et peut-être sa vie.

— C'est vous, monsieur le marquis, qui avez ouvert mes yeux sur l'étendue et la gravité des inconvéniens auxquels vous m'exposez, dit-elle à Saint-Alvère; vous ne sauriez trouver mauvais que j'aie profité de votre avis.

Antoine vint à ce rendez-vous l'âme obsédée de remords, constamment avec désespoir qu'auprès de Séverine il ne songeait qu'à sa femme, n'aimait qu'elle, et qu'il ne retrouvait plus ni les impressions, ni les élans, ni les désirs qui ramenaient sans cesse sa pensée vers le château de Mailleforte depuis le jour où il s'en était éloigné. L'idée des dangers qu'il courait et qu'il avait toujours supportée avec insouciance vint en outre peser cruellement sur lui, et les sensations qu'il éprouva n'eurent ni la douceur ni le charme qu'il en avait attendus. Séverine ne put dissiper sa tristesse. Ils se séparèrent mécontents l'un de l'autre, elle sentant bien que c'était un autre homme dont il fallait entreprendre de nouveau la conquête, si elle voulait le conserver; lui, se promettant de briser définitivement ce dernier lien qui lui avait laissé croire qu'il pourrait retrouver en lui, assez intacts pour le reconstruire, les débris dispersés de son ancien amour. Séverine se demanda pendant deux jours par quel moyen elle pourrait le rattacher à elle. Elle n'avait pas encore trouvé et elle se désespérait, voyant avec angoisse le temps s'enfuir, quand une lettre de Saint-Alvère vint accroître sa douleur. Il

lui annonçait qu'il partait le lendemain pour obéir aux ordres formels de son grand-père.

« Il a exigé mon départ avec une ténacité que je ne lui connaissais pas, ajoutait-il, ce qui me fait craindre qu'il n'ait conçu des soupçons. Hier, après m'avoir parlé de la visite que j'ai faite à Mailleforte, il m'a dit que c'était une imprudence de sa part d'avoir accepté vos services et que l'état de faiblesse dans lequel il s'est trouvé pendant quelques heures pouvait seul le justifier d'avoir oublié que longtemps encore les relations entre nos deux maisons doivent se borner à ce qui est rigoureusement indispensable. Il m'a même fait remarquer que c'était à moi à vous le faire comprendre. Puis, obéissant à je ne sais quelle préoccupation de son esprit, il m'a déclaré qu'il pouvait se passer de mes soins, qu'il était aux regrets de m'avoir fait venir et qu'il me demandait de le précéder dès à présent à Arcachon, où il compte se rendre dans quelques jours. J'ai vainement tenté de lui résister. J'ai fini par promettre de partir demain. » La lettre se terminait par l'expression d'un violent regret et par de tendres adieux dont l'éloquence cependant ne parut pas sincère à Séverine. Elle était sous une mauvaise impression, attristée, nerveuse, irritée contre Antoine, irritée contre elle-même. La nouvelle inattendue de ce départ, alors qu'elle comptait sur quinze jours au moins pour reconquérir le cœur qui lui échappait, accrut son irritation, redoubla sa peine. Pour surcroît de malheur, un orage promenait dans le ciel ses violences sourdes, aggravait l'énervement de Séverine. Elle répondit à Saint-Alvère, sous l'empire de ce malaise matériel et moral, le billet suivant, qu'elle envoya à Fontenailles à la chute du jour : « Il ne me convient pas d'être juge des motifs qui ont dicté votre départ, mais je ne peux admettre que nous nous séparions de nouveau sans qu'une explication définitive ait déterminé nos rapports dans l'avenir. A défaut de votre cœur, s'il ne vous pousse pas à me dire adieu, l'honneur vous fait un devoir de venir me faire connaître ce que vous entendez être désormais pour moi, et ce que je dois être désormais pour vous. Vous avez avoué l'autre jour que vous n'avez pas cessé de m'aimer. Si vous n'avez pas menti, vous n'aurez aucun effort à faire pour venir au rendez-vous que je vous donne à onze heures ce soir. En tout cas, il faut que je vous voie encore une fois. Je veux vous voir, dussé-je, si vous ne venez pas, aller cette nuit moi-même à Fontenailles. »

Au reçu de cette injonction pleine de menaces et de sous-entendus, Antoine prit la plume pour répondre par un refus formel d'obéir; mais cette plume, hélas! tomba de ses mains. Il se sentait coupable, car trois jours avant, en se présentant dans le salon de la baronne Amalti, et, s'y trouvant seul avec elle, il avait prononcé des paroles

imprudentes, expression d'un vulgaire désir, non de la vérité, et dont il avait aggravé la portée en n'osant refuser un premier rendez-vous. Puisqu'il était allé à celui-là, quels motifs pouvaient l'empêcher d'aller à celui auquel Séverine le conviait maintenant? Pour justifier le refus de s'y rendre, il ne pouvait invoquer que les périls qu'il y pouvait courir; était-ce le moment de les invoquer, alors que Séverine exprimait avec tant d'énergie le désir de le voir? Refuserait-il cette satisfaction à une femme à laquelle il ne pouvait songer sans trouble dès qu'il était loin d'elle, encore qu'il crût ne plus l'aimer quand il se retrouvait en sa présence? Il se décida à obéir.

M<sup>lle</sup> Vaulnier, comme on peut le croire, jeta les hauts cris lorsque la baronne lui fit connaître qu'elle attendait le marquis de Saint-Alvère à une heure avancée de la soirée. Elle commença par refuser ses services; mais quand elle apprit que cette entrevue serait la dernière et que le marquis devait partir le lendemain, elle devint docile et céda aux prières qui lui étaient adressées. Il eût certes mieux valu qu'elle se tint parole et persistât dans son refus. Vers deux heures de la nuit, au moment où elle se préparait à faire sortir Saint-Alvère par la petite porte de la bibliothèque qui ouvrait directement sur le parc, et comme elle suivait avec lui le large corridor qui desservait les pièces du rez-de-chaussée, le baron Amalti, surgissant brusquement d'un petit salon qui se trouvait sur leur passage, leur barra la route. M<sup>lle</sup> Vaulnier ne perdit pas son sang-froid. Elle éteignit la bougie qu'elle tenait à la main, et, grâce à l'obscurité, essaya d'entraîner Saint-Alvère avant qu'ils eussent été reconnus. Mais le baron s'élança vers eux, rencontra le bras de l'institutrice et le saisit fortement, en criant, afin d'appeler du secours. A son appel, deux domestiques qu'il avait fait embusquer avec lui pour lui prêter main-forte au besoin, accoururent. L'un d'eux portait une lampe dont la flamme éclaira tout à coup le visage de M<sup>lle</sup> Vaulnier.

— Je voulais éviter le scandale; c'est vous qui l'avez provoqué, s'écria le baron. — Puis, croisant les bras sur la poitrine, il regarda l'institutrice en ricanant, et ajouta : — Vous ne pourrez prétendre cette fois que vous êtes seule, mademoiselle. Vous m'avez fait passer plus d'une nuit blanche, depuis six semaines; mais je ne me plains pas, puisque j'ai eu la bonne fortune de découvrir votre conduite. Voici longtemps que je vous soupçonnais, et ma femme ne dira plus que je suis animé de mauvais sentimens contre vous.

M<sup>lle</sup> Vaulnier, pâle, l'œil brillant, les narines dilatées, l'écoutait sans chercher à se disculper, se demandant anxieuse quelle allait être l'issue de cet événement. Pendant ce temps, Saint-Alvère, obsédé d'une angoisse horrible, s'était instinctivement rejeté dans l'ombre. Le baron se tourna de son côté :

— Et vous, monsieur, daignerez-vous décliner vos noms et vos qualités et expliquer les motifs de votre présence, sous mon toit, à cette heure?

Antoine ne répondit pas; le baron fit un pas vers lui et le reconnut. La surprise le cloua sur place :

— Vous! vous! marquis, c'est vous qui...

Il n'acheva pas sa phrase, mais son regard, s'arrêtant tour à tour sur Antoine et sur M<sup>lle</sup> Vulnier, compléta sa pensée et exprima tant de mépris pour l'un et pour l'autre que l'institutrice, excitée déjà par la présence des deux domestiques, témoins malveillans et curieux de cette scène, ne put supporter cet outrage.

— Monsieur, vous savez bien que les apparences seules sont contre moi, s'écria-t-elle.

— Comment, les apparences! quand je vous trouve avec votre amant!

M<sup>lle</sup> Vulnier cette fois ne sourcilla pas; mais ses yeux se dirigèrent du côté de Saint-Alvère, qui ne put en supporter l'éclat et sentit se glacer la sueur qui baignait son front. C'est qu'ils étaient terriblement éloquens, les yeux de M<sup>lle</sup> Vulnier; ils semblaient dire : Allez-vous laisser peser longtemps encore sur moi ces soupçons qui m'humilient et qui me perdent à jamais, si je n'en suis pas à l'instant lavée? Ne viendrez-vous pas à mon secours? m'obligerez-vous à me défendre moi-même?

Il demeura sourd à cet appel. Ce n'est pas qu'il ne fût prêt à donner sa vie pour faire éclater l'innocence de l'institutrice, mais il ne pouvait la justifier qu'en dénonçant Séverine, qu'en la livrant aux vengeances du mari qu'ils avaient trompé ensemble. On ne pouvait vraiment exiger de lui qu'il accomplît cet acte barbare. Pourtant laisser M<sup>lle</sup> Vulnier sous le coup de l'accusation portée contre elle, était-ce moins lâche que de dénoncer Séverine? Pressé entre ces deux solutions, toutes deux également dangereuses, Saint-Alvère sentait son intelligence s'obscurcir. Il avait été toute sa vie un héros de bravoure. On citait de lui des traits charmans d'habileté et d'à-propos. Il passait pour un loyal gentilhomme. Eh bien! ni sa loyauté ni son esprit ne purent lui fournir en ces instans de crise le dénoûment qu'il cherchait, et qu'il eût payé de ses biens, au besoin même de son sang, et son accablement se trahit sur son visage avec une intensité si puissante, que le baron Amalti fut saisi de commisération. Il fit un signe à ses gens, qui s'éloignèrent; puis, il entra dans le salon en invitant Saint-Alvère à le suivre. Au moment où celui-ci allait obéir, M<sup>lle</sup> Vulnier l'arrêta d'un geste et, s'approchant de lui, prononça ces mots à voix basse :

— Dans un quart d'heure la baronne aura quitté le château, j'en fais mon affaire. Il n'y aura plus de danger pour sa vie. Vous serez

libre alors de révéler la vérité à son mari et de m'épargner la douleur de la lui révéler moi-même.

— Ma fortune, si vous voulez consentir à passer pour ma maîtresse ! murmura Saint-Alvère, à bout de ressources.

— Je ne peux me déshonorer, monsieur, même pour sauver M<sup>me</sup> la baronne, répondit froidement M<sup>lle</sup> Vaulnier. — Elle s'enfuit. En montant l'escalier qui conduisait à la chambre de Séverine, elle se disait : — Il y a deux mois, cette terrible scène m'aurait faite marquise, si j'avais voulu.

Quand Antoine eut acquis la conviction qu'il n'était plus en son pouvoir de cacher la vérité, quand il eut compris que l'homme qu'il avait outragé allait disposer souverainement de son sort, il n'eut aucune peine à redevenir maître de lui. Il avait dans le monde la réputation d'un beau joueur ; en cette circonstance, il la justifia. Il ne cessait de répéter : — J'ai perdu, je dois payer. — Il donna une pensée à sa femme et à son grand-père ; il se laissa presque attendrir en songeant à la douleur à laquelle ils étaient condamnés par sa faute. Puis, éloignant de son esprit tant de chers souvenirs et faisant appel à son sang-froid, il ne songea plus qu'à gagner du temps, afin de donner à Séverine la possibilité de quitter le château.

— M<sup>lle</sup> Vaulnier ne vous suit-elle pas ? lui demanda le baron en le voyant entrer seul dans le salon.

— Elle a préféré se retirer.

— Oh ! je comprends qu'elle redoute de se trouver en ma présence. Je n'ai d'ailleurs rien à lui apprendre qu'elle n'ait déjà deviné : elle ne saurait réserver le droit d'élever ma fille, ni de vivre sous mon toit dans la société de ma femme. Elle partira demain.

Antoine ne répondit pas. Il demeurait debout contre la cheminée, les bras croisés, le front incliné. Le baron, qui s'était assis tout en parlant, continua : — Quant à vous, monsieur, je m'expliquerai en ce qui vous touche avec une franchise absolue. Je ne vous demanderai pas réparation de l'injure que vous avez faite à ma maison. Je ne veux pas exagérer cette injure ni me montrer d'une susceptibilité excessive, et comme après tout la personne que vous y veniez trouver n'est pas de ma famille, je ne suis nullement disposé à me faire son champion. Je m'étonne cependant, et je ne crois pas outre-passar mon droit en vous faisant part de ma surprise, je m'étonne qu'un homme de votre éducation et de votre rang se soit attaché à séduire une pauvre fille qui ne peut même vous fournir l'excuse d'un charme entraînant et d'une irrésistible beauté, et qui se trouve maintenant perdue par ce caprice inexplicable. Je m'étonne surtout que marié, marié depuis deux mois à

peine à une créature parée de toutes les grâces, vous n'avez pas craint de vous exposer à l'humiliation que vous subissez en ce moment, pour vous donner la satisfaction de revoir M<sup>lle</sup> Vaulnier. Non, je n'aurais jamais cru qu'une personne comme elle pût exercer une séduction si forte sur un cœur tel que le vôtre.

Ce langage débité doucement, d'un ton à la fois attendri et railleur, cinglait Saint-Alvère en plein visage et livrait à son orgueil un rude assaut. Il ne se souvenait pas d'avoir jamais supporté de qui que ce fût des remontrances de cette espèce. Cependant il se taisait, il se contenait, et les yeux à demi clos, il écoutait toujours le baron Amalti en se disant que pendant qu'il parlait, Séverine quittait le château et se mettait en sûreté. Le baron continua de formuler ses plaintes, les unes avec ironie, les autres avec amertume, et enfin, quand il crut avoir couvert de honte sa silencieuse victime et s'être suffisamment vengé, il couronna sa harangue par ces paroles :

— Vous pouvez maintenant vous retirer, monsieur le marquis. Je regrette que les incidens de cette nuit aient eu deux témoins; mais je me fais fort de leur discrétion, et je garantis leur silence. Cette affaire n'aura donc pas d'autre suite pour vous. Il n'en sera pas de même malheureusement pour cette fille, dont la situation est brisée. Il ne m'appartient pas de la recommander à votre sollicitude. Je pense...

Saint-Alvère l'interrompit violemment.

— Assez, monsieur, assez. Je n'ai que faire de vos reproches, de vos conseils, de votre indulgence. Vous avez perdu votre temps et vos paroles; M<sup>lle</sup> Vaulnier n'est pas ma maîtresse.

Le baron Amalti, toujours assis, se redressa, regarda fixement Antoine, qui, baissant la voix, continua :

— Il faut donc lui rendre votre estime, monsieur, car elle n'a pas cessé d'en être digne. Ce n'est pas pour elle que je suis venu.

— Pas pour elle! s'écria le mari de Séverine. Et pour qui donc?

Une vision rapide passa devant ses yeux, éclaira son entendement.

— Pas pour elle! répéta-t-il; mais, alors... misérable!

Il s'élança sur Antoine, qu'il saisit par sa cravate et qu'il secoua violemment, en bégayant :

— Mais parlez! parlez! Vous avez menti, n'est-ce pas?

Puis, voyant qu'il ne pouvait lui arracher une parole, avide de connaître la vérité toute entière, il courut à la chambre de sa femme. Au moment où il allait y pénétrer, M<sup>lle</sup> Vaulnier parut sur le seuil.

— N'entrez pas, monsieur, dit-elle, c'est inutile; M<sup>me</sup> la baronne est partie.

Il l'écarta brusquement et passa outre. Il courut au lit et le trouva

vide; mais devant ce lit, dans sa couchette blanche, sa fille dormait. Subitement apaisé, les yeux pleins de larmes, il dit à M<sup>lle</sup> Vaultier :

— C'est vous qui l'avez fait fuir.

— J'ai voulu vous épargner un crime, monsieur.

Il ne répondit pas et revint dans la pièce où l'attendait le marquis. Dans la fureur du premier mouvement, il l'aurait tué, si une arme s'était trouvée à la portée de sa main; mais, rasséréiné par la vue de sa fille, il se contint et ne se départit plus de son calme. L'explication fut brève et simple, telle qu'elle devait être entre gens du monde. Vers trois heures du matin, dévoré par l'angoisse, accablé de honte, Antoine quitta le château de Mailleforte, après s'être engagé à demeurer pendant trois jours aux ordres de l'homme qu'il avait outragé et qui se réservait de décider dans ce délai si son honneur exigeait une réparation.

Lorsque le marquis de Saint-Alvère se trouva seul, hors de cette maison où venait de se consommer la ruine de son bonheur et de ses espérances, il fut saisi d'un immense accablement, qui d'abord lui enleva la faculté de penser et de comprendre, et jusqu'à la notion de la réalité. Éperdu, enveloppé par les ténèbres de la nuit silencieuse, dans laquelle il voyait plus clair que dans son esprit, il marchait droit devant soi sans savoir ni d'où il venait, ni où il allait. Ceux à qui les destins de la vie ont révélé l'amertume et le saisissement des grandes catastrophes, savent de quelle stupeur l'âme est soudain écrasée quand vient nous surprendre un de ces malheurs irréparables pour lesquels il n'est pas de remède, et qui détruisent à jamais la paix de nos jours. Elle nous pénètre de toutes parts avec tant d'intensité qu'elle tarit en nous les sources de la douleur et des larmes, et qu'elle nous laisse sans intelligence et sans courage, incapables même de sentir notre blessure, dont nous ne souffrons que lorsque cette stupeur a cessé.

— Est-ce que je rêve? se demandait Antoine. Suis-je éveillé?

Il s'arrêtait alors brusquement, passait ses mains devant son visage pour écarter la vision cruelle qui ramenait à son souvenir, soudainement ressuscitée, la terrible scène à laquelle il venait d'assister, et faisait défiler sous ses yeux comme autant de fantômes attachés à le maudire, sa femme, son grand-père, tous ceux dont il s'était aliéné la tendresse et dont il avait détruit le repos. Oh! sa chère Régine, comme il l'aimait en ce moment. Il s'attendrissait sur elle et sur lui-même. Une indicible terreur glaçait son sang, quand il se mettait à penser qu'il ne la reverrait peut-être plus, et que, s'il la revoyait, il ne pourrait paraître devant elle qu'en coupable: puis il songeait à Séverine, hier encore reine dans le monde, reine par l'élégance, le charme et la beauté, objet de l'admiration

de tous les hommes, de l'envie de toutes les femmes, et maintenant fugitive, obligée de se cacher, perdue enfin, perdue comme lui. La communauté de leur malheur succédant à la complicité de leur faute la lui rendait plus chère. Chassée de sa maison, elle n'avait plus que lui : lui-même n'avait plus qu'elle. Ils étaient maintenant condamnés à vivre ensemble, à associer leurs remords, ou à mourir pour s'y soustraire.

— Vers quels lieux s'est-elle dirigée? se demandait-il. A cette heure, à qui a-t-elle pu demander asile?

L'idée lui vint qu'elle s'était peut-être rendue à Fontenailles, chez lui. Il fut violemment troublé en présence de tant d'événemens pressés et graves, de tant de complications inextricables; mis, en quelque sorte, dans l'impossibilité d'échapper sain et sauf à cette crise, ce cri s'échappa de sa bouche :

— Que faire? comment en sortir?...

Écrasé sous le fardeau de ses pensées, il arriva à l'entrée du parc de Fontenailles sans s'être aperçu qu'il marchait depuis longtemps. Il s'engagea dans l'avenue dont les clartés blanches de la lune caressaient les pelouses; mais tout à coup, il fut arrêté par un obstacle : devant lui, sous la pâle lumière qui descendait du ciel, une femme était étendue, inanimée. Il n'eut pas besoin de voir ses traits pour la reconnaître; il devina que c'était Séverine. Il se pencha sur elle, l'appela des noms les plus doux; puis, comme elle ne répondait pas, il la prit dans ses bras, et sans hésiter, sans se demander ce qu'il allait faire de cette créature maintenant rivée à sa vie, il l'emporta au château. Heureusement, sa chambre était au rez-de-chaussée. L'heure matinale lui permit d'arriver sans être vu. Il parvint, à force de soins, à ranimer Séverine; mais quand elle ouvrit les yeux, quand elle essaya de parler, il fut épouvanté par les ravages qu'avaient exercés sur ces traits si purs l'intensité de la peur et la vivacité du désespoir. De la sémillante et fière baronne Amalti il ne restait qu'une ombre. Une heure l'avait vieillie plus que ne l'auraient vieillie dix années. Une ride profonde sillonnait son front. Des cheveux blancs se mêlaient à l'or clair de ses longues tresses. L'ossature du visage s'accusait vivement sous la peau et altérait l'éclatante beauté, source et cause de son malheur. La bouche s'était contractée. Le sang qui coulait hier encore sous les lèvres et leur donnait une couleur vermeille, ne coulait plus et les laissait décolorées, amincies, collées contre les dents. Enfin, le doux et chaud rayon qui faisait le charme de son regard avait cessé de briller. L'éclat de la fièvre lui survivait seul dans les prunelles, dilatées démesurément, et mettait des plaques rouges aux pommettes. Antoine l'interrogea; il ne put obtenir qu'elle répondit. Accablée par une prostration de tout son être, c'est à peine si elle se sou-



venait d'avoir fui sa maison, affolée de terreur, sans avoir même le temps d'embrasser sa fille. Antoine s'alarma. Allait-il donc la perdre? allait-elle mourir là, dans sa chambre, obscurément, loin de son mari, loin de son enfant? Elle s'endormit; mais son sommeil, agité, peuplé de visions, accrut sa fièvre. Quand elle se réveilla, elle avait le délire, et comme Antoine s'était approché d'elle pour tâcher de l'apaiser par de tendres paroles, elle ne le reconnut pas. Cet état de crise aiguë dura peu, mais, quand il eut cessé, la prostration recommença. Puis, ce fut une autre crise qui se déclara par des traits plus effrayans que les symptômes de la première. Séverine ne cessait d'appeler sa fille. D'une voix caressante, elle s'adressait à elle, la suppliant de l'embrasser, et de ne pas s'enfuir, lui parlant comme si l'enfant avait pu l'entendre. Pour tromper sa douleur, Antoine voulut lui promettre que sa fille lui serait rendue; mais à peine il eut commencé à la consoler que la malheureuse femme se releva et se précipitant de la chaise longue sur laquelle il l'avait déposée, s'avança vers lui, en murmurant :

— Rends-moi ma fille, rends-moi ma fille, ou va-t-en. Je te hais, toi, la cause de tous mes maux!

Le marquis se résigna à mettre deux de ses serviteurs dans le secret de son malheur et de son embarras. Il n'en trouva pas de plus dignes de sa confiance qu'un jardinier et sa femme, à son service depuis longtemps et qui devaient leur aisance à ses bienfaits. Ils habitaient un pavillon dans le parc, assez loin du château. C'est là que Séverine fut transportée avant le jour. Ces braves gens lui donnèrent leur chambre. La femme s'installa à son chevet, tandis que le mari se mettait en permanence aux abords de sa maison, afin d'empêcher qu'on n'y découvrit la présence d'une étrangère. Vers neuf heures, le médecin de Chinon, qui venait tous les jours donner ses soins au duc de Fontenailles, fut conduit par Saint-Alvère auprès de la baronne Amalti. Il ne pouvait se tromper au récit qui lui fut fait, ni aux symptômes qu'il constata lui-même. Séverine était sous le coup d'un transport au cerveau, mal effroyable, soudain, qui ne pardonne guère.

— N'y a-t-il donc aucun moyen d'en arrêter les progrès? demanda le marquis, qui se révoltait contre la pensée de la voir mourir.

— Les moyens que la science nous fournit sont insuffisans, je le crains, répondit le médecin. Peut-être en est-il d'autres. Une violente émotion a provoqué la maladie, une réaction violente pourrait la guérir.

Antoine écrivit sur-le-champ à M<sup>lle</sup> Vaulnier, afin de lui faire connaître cette funeste complication et les paroles du médecin. Il la suppliait de donner à Séverine la consolation et la joie d'embrasser

son enfant, dût-elle, si le baron Amalti refusait d'accorder cette faveur à sa femme, se passer de son autorisation. Il s'agissait de sauver la baronne. Malheureusement le porteur de cette lettre trouva le château de Mailleforte fermé. Amalti était parti dès l'aube pour Paris, emmenant sa fille et M<sup>lle</sup> Vaulnier. Il ne devait revenir que le surlendemain.

Nous en avons assez dit pour préparer nos lectrices à la catastrophe qui devait dénouer l'histoire des amours de la baronne Amalti. On a souvent critiqué les dénouemens tragiques que les romanciers donnent fréquemment à leurs récits. Ils n'en inventeront jamais de plus tragiques que la mort soudaine de cette femme, brutalement tuée par une suite d'événemens inattendus, en pleine jeunesse et dans tout l'éclat de sa beauté. L'implacable réalité, qui s'est chargée de fournir à l'auteur le sujet de cette histoire, est plus féconde que les imaginations les mieux douées. Elle passe et fait son œuvre, sans se préoccuper de savoir si elle méritera ou non le reproche d'in vraisemblance. La baronne Amalti mourut quarante-huit heures après avoir fui sa maison. Son agonie fut courte, mais horrible. En proie au délire pendant toute une journée, Séverine ne sembla recouvrer quelque lucidité que pour subir l'horreur des approches de la mort. Comme Saint-Alvère, déchiré par la douleur et l'angoisse, se penchait sur elle afin de lui donner, dans ces épouvantables instans, la consolation d'un baiser et d'un accent de tendresse, elle le regarda, sans le voir, sans l'entendre, sans le comprendre, brisée, et soupira.

— Ah ! mon mari ! ma fille ! Oh ! appelez-les. Je ne veux pas mourir sans les revoir.

Puis, comme il essayait de la tromper encore, elle le repoussa ; ses yeux brillèrent d'une flamme de folie, tout son corps fut agité par un soudain tremblement, et, se redressant sur son lit, des sanglots dans la voix, elle cria, farouche et mourante : — Ma fille ! mon mari ! Je les veux... ma fille ! ma fille !

Un hoquet étrangla ce cri déchirant. Elle retomba raide sur l'oreiller, morte. Dans la nuit qui suivit sa mort, son corps fut transporté secrètement à Mailleforte, où le baron Amalti était revenu en toute hâte. Le lendemain, le marquis de Saint-Alvère reçut de lui la lettre suivante :

« Vous vous étiez engagé à demeurer trois jours à mes ordres, jusqu'à ce que j'eusse décidé si mon honneur outragé par vous exigeait une réparation. J'ai résolu quant à présent de ne vous en demander aucune. J'ai compris que vous étiez disposé à ne pas vous défendre contre moi, mais je ne veux pas vous tuer. Votre vie assure ma vengeance bien plus que votre mort ; ma haine ne peut

même être satisfaite qu'autant que vous vivrez. C'est à vos propres remords que je laisse le soin de me venger.

« J'ai donné dans ma carrière assez de preuves de courage pour avoir le droit de choisir et de vous infliger un mode de châtement, platonique en apparence, mais en réalité bien plus terrible que celui auquel vous vous seriez exposé en combattant à armes égales contre moi. En effet, vous avez, il est vrai, tué ma femme; mais vous avez si odieusement trahi la vôtre, que vous ne pourrez plus vous approcher d'elle sans voir à sa place devant vous le fantôme de l'autre. Ma fille n'a plus de mère; mais, si vous avez des enfans, vous ne pourrez recevoir leurs caresses sans songer à l'orpheline qui vous maudit. Enfin mon foyer est désert, mais je crois bien que le vôtre sera frappé de stérilité, car encore que je sois résolu, par respect pour votre femme, à ne pas lui faire connaître l'indignité de son mari, il est probable que la vérité lui parviendra quelque jour et mettra entre elle et vous l'éternel souvenir de l'injure qu'elle a reçue. Je vous impose donc l'obligation de vivre, et je me refuse à vous délivrer de l'existence odieuse qui sera la vôtre désormais. Si vous vivez seulement quelques années, j'aurai été vengé. Je n'ajoute qu'un mot. Si, dans l'espoir que le temps affaiblira la vivacité de vos remords, vous osiez un jour prétendre au bonheur, vous me verriez reparaitre, et je saurais vous empêcher d'en jouir. »

Peu de jours après les événemens que nous venons de raconter, la guerre éclatait entre l'Allemagne et la France. Le marquis Antoine de Saint-Alvère, qui n'avait encore osé se rendre auprès de sa femme et qui commençait à porter difficilement le fardeau de ses jours, s'empressa de demander et obtint le commandement de l'un des bataillons des mobiles de la Touraine. Quand il alla faire ses adieux à Régine, elle ne connaissait pas la vérité. Elle devait l'ignorer toujours. Il put donc goûter une fois encore la suprême douceur de sa tendresse; puis, il se jeta dans les aventures de la guerre avec la ferme volonté d'y trouver la mort. Ses vœux furent exaucés. Blessé le 2 décembre 1870, au combat de Loigny, il mourut le soir. Cette guerre fatale coûta également la vie au jeune officier qui devait épouser M<sup>lle</sup> Vaulnier. La marquise de Sainte-Alvère était veuve depuis deux mois quand elle mit au monde un fils, aujourd'hui duc de Fontenailles, depuis la mort de son aïeul. Le baron Amalti ne fut donc pas vengé. Il eut la générosité de ne pas poursuivre sa vengeance sur la veuve d'Antoine et de ne pas désespérer ce cœur, qui, plus heureux que le sien, se console en pleurant son amour brisé.

ERNEST DAUDET.

---

---

DE

# YEDDO A PARIS

NOTES D'UN PASSANT (1).

---

## II.

MANILLE. — SINGAPORE.

---

## IV.

26 mars. — Le soleil, en se levant, illumine la baie et la ville; les montagnes volcaniques de Luçon se dressent tout autour de nous et nous cachent la haute mer; dans la brume matinale on distingue les mâts, les dômes, les clochers de Manille, surgissant au-dessus d'une cité plate, bâtie au niveau de la marée. Quelques heures se passent à attendre la libre pratique, et nous entrons à petite vitesse dans les eaux jaunes du Passig, dont l'embouchure est protégée par un fort et une jetée. De chaque côté sont rangées les embarcations pontées, d'une forme toute spéciale, qui servent aux petits voyages dans l'archipel. Sur la rive gauche s'étend la ville de guerre, enfermée dans ses bastions et ses retranchemens; sur la rive droite, la ville marchande, où nous abordons après 1 mille environ de navigation; c'est là que le port maritime se termine par un pont en pierre. C'est aujourd'hui dimanche et la douane est fermée. On ne peut cependant ni rester à bord jusqu'à demain ni descendre sans bagages. J'essaie de me rendre à terre avec un sac à la main,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876.

mais le *carabinero* m'arrête : il n'est permis d'emporter que le contenu d'un mouchoir. Fâcheuse aventure ! ce sac renferme tout un arsenal indispensable et inamovible ; que faire ? Je prends le parti de l'emporter suspendu dans une serviette nouée par les quatre coins. La consigne est observée. Il faut, pour gagner la rive, se risquer dans de petites pirogues longues, étroites, taillées dans un simple tronc d'arbre et surmontées d'une légère toiture d'osier ; le tout vacille à chaque mouvement, mais les naturels les manient avec tant de dextérité qu'elles ne chavirent pas toujours. C'est en cet équipage que je débarque à la *fonda* de Lala, le moins mauvais des deux hôtels que possède Manille.

Au seul aspect des lieux je reconnais bien vite le vieux *meson* espagnol, et la vue de la table d'hôte où je prends place me le rappellerait assez à défaut même de l'odorat ; mais ces petits inconvénients disparaissent devant le plaisir de trouver une réunion cosmopolite des plus intéressantes, parlant toutes les langues et exerçant toutes les professions. Je ne tarde pas à lier connaissance avec un jeune naturaliste français qui explore depuis deux ans les Philippines, à la recherche d'oiseaux inconnus, dont il a réuni déjà cent cinquante espèces, et avec un docteur autrichien qui poursuit dans les parties inexplorées de Luçon des expéditions fertiles en découvertes anthropologiques. Grâce à eux et à l'obligeance de M. Ducourthial, notre consul, avant la fin du jour j'ai été mis en relations avec le petit nombre de nos compatriotes résidant à Manille et avec quelques-uns des principaux étrangers. Quant aux Espagnols, il se divisent en deux catégories : les commerçans, peu nombreux et d'une fréquentation peu attrayante ; les fonctionnaires, qui voient d'un mauvais œil les étrangers arriver chez eux et ne les admettent pas aisément dans leur intimité ; on vit un peu à part les uns des autres.

Les rues de la vieille colonie catholique, un dimanche à l'heure de la sieste, sont complètement désertes, et le voyageur, emporté par une maigre haridelle dans un tilbury de louage, a tout loisir d'en considérer la structure uniforme. La plupart sont étroites, poussiéreuses ; la plus large, l'*Escolta*, contient les bazars, les magasins européens, offre l'aspect d'une rue marchande de petite ville ; les maisons, bâties en pierre de taille, à deux étages, sans jardin, n'offrent de notable que le mode de fermeture. C'est une série de châssis grillagés en forme de losanges, sur lesquels sont appliquées des lamelles plates au reflet nacré, fournies par un coquillage transparent très répandu dans l'archipel indien, le planorbe. C'est ainsi qu'on s'abrite de la pluie et du soleil, en sacrifiant nécessairement beaucoup de lumière. En traversant le Passig, bordé de maisons qui viennent se baigner coquettement dans sa fange, on entre dans

la ville forte, entourée de murailles et de glacis : ici le calme est plus grand encore; le long des fossés extérieurs s'étend sur le bord de la mer le *Patio*, promenade d'environ 1 mille, brûlante tout le jour, où l'on ne se rend qu'au coucher du soleil. Je constate cette fois la parfaite exactitude de cette phrase avec laquelle le nouvel arrivant est partout accueilli par les résidens blasés : Il n'y a rien à voir. Notons cependant la cathédrale de 1664 et le palais du gouverneur, ruinés de fond en comble en 1803 par un épouvantable tremblement de terre; la statue de Charles IV, bienfaiteur de Manille (c'est Philippe III qui lui a donné ses armoiries et son titre de « très noble cité »); le palais neuf du capitaine général. Après diverses visites, l'heure habituelle de la promenade, me ramène au *Patio*, animé cette fois par une foule d'équipages qui vont et viennent, et s'arrêtent enfin à l'une des extrémités, au bout d'une esplanade, où la musique de la garnison joue des airs médiocres et peu écoutés. Là, les dames descendent au bras de leurs cavaliers et daignent poser leurs petits pieds sur le sable; on se rencontre, on se salue, les groupes se forment et se séparent. N'était l'encadrement magnifique de la baie inondée des feux d'un soleil couchant, on se croirait au Prado; l'éventail frémit dans ces petites mains bien gantées, la mantille s'agite coquettement. Les caquets vont leur train; c'est ici la patrie du commérage, et tout le long de l'année on y mène l'existence désœuvrée et babillarde des villes d'eau. Quel dommage que la nuit vienne si vite avec la brusquerie particulière aux latitudes tropicales, et ne permette pas plus longtemps de distinguer ces gracieux profils d'Espagnoles, auxquels se mêlent les visages plus basanés de quelques *mestizos*. Elles mettent une certaine coquetterie à n'arriver que juste au moment où le jour baisse; encore n'est-ce que depuis peu d'années qu'elles consentent à faire quelques pas, liberté qui choque singulièrement la pruderie de la vieille école.

Cependant il s'en faut bien que la société manillaise apparaisse en ce moment dans tout son éclat, m'apprend une dame espagnole avec qui j'ai le plaisir de dîner le soir même : non-seulement la vieille colonie, visitée à plusieurs reprises par les typhons et les tremblemens de terre, frappée dans son commerce par la concurrence des autres nationalités qui sont venues exploiter l'extrême Orient, bouleversée dans son administration par les changemens politiques survenus en Espagne, a perdu son antique splendeur et du même coup renoncé aux fêtes, aux réjouissances, à la vie légère et somptueuse d'autrefois; mais elle est en outre en ce moment sous le coup d'une guerre qui prive les dames de leurs maris et de leurs cavaliers, fait le vide dans les cercles et préoccupe fort le gouvernement. Le capitaine général s'est rendu sur le théâtre de l'action

avec toutes les troupes disponibles, et l'on attend chaque jour avec anxiété des nouvelles de la flotte, qui n'arrivent pas. Voici l'origine de cette guerre, dirigée en apparence contre des pirates, et provoquée en réalité par de graves considérations politiques. Les Espagnols sont si peu maîtres des différentes parties des Philippines, qu'ils craignent à chaque instant de voir s'y établir, dans quelque île indépendante du Sud, une de ces nations inquiétantes dont les flottes sillonnent les mers de Chine en quête d'un point favorable pour y planter leur pavillon et y établir un port de commerce et une station navale. Si l'Angleterre a besoin de se maintenir, l'Allemagne a envie de s'installer, et fera ombrage à tout le monde tant qu'elle n'aura pas choisi sa victime. Un pareil voisinage, outre qu'il porterait atteinte à la souveraineté théorique que l'Espagne réclame sur tout l'archipel des Philippines, annulerait complètement le profit qu'elle retire de sa colonie par les monopoles et les douanes, car tout le commerce des épices s'écoulerait par le nouveau port, où d'habiles concurrents ne manqueraient pas d'instituer la franchise. Or le sultan de Sulu, maître d'un petit groupe d'îles à l'extrémité méridionale de l'archipel, bien loin de respecter la ligne de douanes dans laquelle le gouvernement espagnol voulait l'enfermer, a noué presque ouvertement des relations commerciales avec les marines anglaise et allemande, qui lui apportent notamment des cargaisons d'armes, alors que l'importation même d'un simple fusil de chasse est ici l'objet d'une prohibition absolue. On a vu dans ces faits la menace d'une intrusion étrangère, et, pour faire cesser un trafic qu'elle regarde comme une violation de ses règlements, comme pour établir en fait son droit de souveraineté, l'Espagne a entrepris, sous le prétexte de châtier quelques pirates, une guerre dirigée moins contre ceux qu'elle frappe que contre leurs alliés occultes. Les débuts n'ont pas été heureux, on a opéré un débarquement maladroit, perdu beaucoup de monde sans combat; il a fallu envoyer successivement 8,000 hommes, dépenser beaucoup d'argent pour affréter des navires qui manquaient et qui reviennent chargés de malades; enfin on a rencontré un insuccès matériel et moral, là où l'on espérait un facile triomphe, et Manille est en ce moment sous le coup de cette pénible situation où chacun craint pour un parent ou un ami. Cependant on annonce le retour du capitaine général à qui doit être offerte une fête triomphale : il ne faut pas laisser trop longtemps dans le deuil cette population impressionnable et avide de démonstrations bruyantes.

27. — Quiconque n'a pas pris le parti de dormir en compagnie des jackos et des cancrelats doit renoncer à goûter ici un instant de repos : les premiers sont de petits lézards inoffensifs dont on

finit par aimer à la longue le petit cri strident ; les autres sont une des plus dégoûtantes créatures de Dieu, qui se glisse effrontément partout où il y a quelque chose à ronger ; quant aux moustiques, on peut facilement les défier sous un rempart de gaze, mais c'est alors en sacrifiant le peu d'air qui reste à respirer dans une rue de Manille, cette rue fût-elle un canal comme celle sur laquelle s'ouvre ma fenêtre. A tous ces avantages, il faut ajouter l'apprentissage des lits, composés simplement d'un treillis de rotin semblable à celui de nos chaises de canne, tendu sur un cadre, sans matelas, et couvert d'un unique drap. Autant de précautions contre la chaleur qui ne sont pas moins efficaces contre le sommeil.

J'essaye de *dédouaner* mon bagage ; mais entre temps j'ai appris qu'il faut, pour introduire un fusil (ma malle en contient un), être préalablement muni d'un port d'armes qu'on n'obtient pas sans beaucoup de protections et de démarches ; impossible d'y songer ; il ne faut pas penser davantage à l'entreposer en douane : on ne me le rendrait qu'après une demande justifiée, j'en aurais pour quinze jours avant de me rembarquer. J'y renonce et, laissant ma malle à bord du *Leonor*, j'emporte, toujours dans un mouchoir, le linge qui me manque ; mais tout n'est pas fini par là. On va faire la visite minutieuse du navire et faire ouvrir toutes les caisses pour saisir la contrebande. Or j'ai, outre mon Lefauchaux, deux sabres japonais destinés à des cadeaux ; me voici immédiatement passé à l'état d'agent provocateur, introduisant un arsenal. Le cas est pendable. Ma foi ! adviene que pourra ; je laisse le *chief-master* du *Leonor* se tirer de là comme il voudra, en lui donnant plein pouvoir de me livrer à la sévérité des lois, moi et mes munitions, ou de m'épargner la corvée du déballage. Dix jours après, j'entrais en possession de ma malle, la veille de mon départ pour Singapore ; il en avait coûté quatre piastres pour fermer les yeux du *carabincro*, qui fort heureusement pour ma bourse n'était que caporal. C'est par ces tracasseries, par ces mesquins obstacles, que le gouvernement espagnol se propose d'écarter et de dégoûter les étrangers ; il s'enferme chez lui, se cache, essaie de faire le silence autour de son empire insulaire, comme un mari jaloux confine la femme trop belle dont il ne se sent pas digne. Le système des douanes est essentiellement prohibitif, les droits énormes arrêtent la production et détournent le consommateur ; la surtaxe de pavillon interdit à la marine marchande l'accès du port : on en est ici encore au vieux système colonial du XVII<sup>e</sup> siècle, on ne tolère que les rapports avec la métropole, on veut tuer la concurrence, et c'est la colonie qu'on étouffe.

Dans les rues, qui ont repris avec le travail leur animation, on voit circuler toutes les variétés de type, de couleur et d'allures. Voici



d'abord le Chinois, non plus sale, déguenillé, livré aux plus rudes métiers, comme à Hong-kong, mais grave, net, décent, parvenu par sa patience au rang de patron, plein de morgue, faisant sentir sa supériorité à l'indigène, qui l'accepte. Ce sont les Tagals dans le nord de Luçon et les Bissayos dans le sud qui, sous la désignation très vague d'Indiens, composent l'élément indigène soumis aux Espagnols. Quoique se rattachant à la famille malaise et à la race brune, les Tagals parlent un dialecte très différent du malais, subdivisé lui-même en plusieurs sous-dialectes qui varient suivant les provinces. Hors de la ville même, très peu d'entre eux comprennent quelques mots d'espagnol. Leur teint est d'un brun clair et semble susceptible de se rapprocher du jaune olivâtre quand ils mènent une vie sédentaire à l'abri du soleil; leurs cheveux sont noirs et lisses, leur barbe rare, leur nez épaté, leurs lèvres épaisses, mais non saillantes comme celles du nègre, leurs yeux bien ouverts, noirs, expressifs, ombragés de longs cils; ils sont de taille moyenne et généralement bien faits. Les hommes coupent leurs cheveux courts, et, quand ils ne se coiffent pas, par économie ou par coquetterie, d'un chapeau de fabrication européenne, portent un chapeau de paille ou de cuir, terminé en pointe, dont la forme convexe rappelle exactement celle d'un couvercle de soupière et dont les ornemens d'argent atteignent quelquefois une grande valeur. Ils vont généralement pieds nus et n'ont pour tout vêtement qu'un pantalon de toile et une courte chemise retombant par dessus, le tout d'une blancheur toujours irréprochable. Il est rare qu'ils sortent, sauf pour un travail de force, sans emporter sous leur bras, attaché à la patte par un fil, leur inséparable ami, le coq de combat, qu'ils entretiennent dans un état d'exaspération perpétuel. Les femmes se contentent de relever par un peigne leurs cheveux, qu'elles laissent flotter sur les épaules; elles portent une jupe d'indienne rouge faite d'une pièce d'étoffe qu'elles entortillent sans ceinture autour de la taille; leur camisole courte, soulevée sur la poitrine par une gorge ferme et opulente, flotte au-dessus de la jupe sans s'y rattacher et laisse souvent voir la naissance des hanches. Un scapulaire pend toujours à leur cou; elles sont laides et ont l'allure moins dégagée que les hommes. Comme eux, elles ne cessent de fumer le cigare que pour chiquer le bétel. La seule coquetterie des femmes se concentre dans le choix de la camisole qui couvre leurs épaules et du fichu dont elles s'entourent quelquefois le cou; le coton et la mousseline sont les étoffes les plus employées, mais la plus recherchée est le *piña*, c'est-à-dire un tissu d'un blanc mat, léger et transparent, fait avec l'écorce d'ananas. Quand le *piña* est couvert de broderies, il ressemble à une dentelle et atteint une finesse admirable et des prix énormes : une simple chemisette

se vend jusqu'à 100 piastres; les naturels des Philippines y attachent une valeur de convention sans limite. Ils ont aussi un goût immodéré pour les bijoux, les bagues surtout, les pierres précieuses, et ne se laissent pas tromper facilement par le clinquant et les imitations que le commerce européen essaie de faire passer chez eux. La bijouterie est un des principaux articles d'importation à Manille.

La domination espagnole est bien loin de s'étendre sur toute la population des Philippines. Sans parler des îles où elle ne s'est jamais établie et des nombreux districts indépendans de Tagals et de Bissayos, il y a des races entières qui lui échappent dans l'intérieur même de la grande île de Luçon, qui n'a jamais été explorée complètement ni par la conquête ni par la science. Le gouvernement ne fait aucun effort pour agrandir ses connaissances sur la géographie et l'ethnographie de cette belle colonie; c'est tout au plus s'il consent à délivrer des passeports aux étrangers plus curieux qui essaient de pénétrer dans ces régions nouvelles. Je dois au docteur autrichien dont j'ai parlé plus haut, M. Körbel, l'explorateur le plus hardi de cette région, des renseignemens qui peuvent se résumer ainsi. Deux races distinctes et sans parenté apparente entre elles habitent l'intérieur de Luçon, les Négritos et les Hygrotes. Les premiers, connus et classés depuis longtemps sous le nom d'Andamènes, rappellent le nègre d'Australie, placé au dernier échelon de la race noire. Petits, courts, les cheveux crépus, les membres grêles, ils errent en petites bandes dans les montagnes, n'ayant ni villages, ni maisons, ni tribus, et possédant à peine un rudiment de langage incompréhensible et d'organisation; ils se rapprochent de cet état dit de nature qui inspirait tant de regrets à Jean-Jacques Rousseau. Armés d'arcs et de flèches empoisonnées, ils se livrent à la chasse et incendient les hautes herbes qui poussent aux flancs des montagnes, pour faciliter le développement des jeunes pousses qui attirent les daims. Ils se nourrissent aussi d'insectes, de fourmis notamment, de toute sorte de choses dégoûtantes; leur peau est couverte de dartres et de squammes; à part la fabrication de leurs armes grossières, il n'y a chez eux aucune industrie. Ils se trouvent principalement sur la côte occidentale, et dans leurs courses approchent parfois des centres habités, mais sont assez inoffensifs.

Les Hygrotes, plus grands et plus forts que les Tagals, appartiennent à la race noire, mais au rameau papou, et se rapprochent, par leur structure, des nègres de la Nouvelle-Guinée. Peuple cultivateur et guerrier, ils vivent par tribus, toujours en guerre, retirés dans les montagnes au penchant desquelles ils font pousser le riz. Ce sont les femmes qui travaillent la terre et se livrent à toutes les opérations serviles, tandis que les hommes fortifient le camp

retranché. Ils ont des chevaux, des bœufs, dont ils mangent la chair. Leur façon de faire cuire le riz est particulière : dans l'entre-nœuds d'un fragment de bambou on fait une entaille, le riz est introduit dans l'ouverture ainsi pratiquée; on bouche hermétiquement le trou en rattachant le fragment détaché, et l'on place le bambou sur le feu; le riz est cuit avant que ce fragile récipient n'ait eu le temps de se consumer. Ils habitent des maisons de bois spacieuses, car le sapin, qu'on va chercher à grands frais au Japon, se trouve ici même en abondance; il ne manque que des chemins pour l'amener jusqu'au lieu de consommation. Le gouvernement de la tribu est entre les mains du conseil des anciens, les vieilles femmes ont aussi voix au chapitre; l'esprit de sociabilité semble très développé chez eux. Aussitôt en âge de travailler et d'apprendre, les enfans des deux sexes sont séparés de leurs parens et envoyés dans des *camerías*, où ils apprennent, suivant leur sexe, les différens travaux de la vie rustique ou le métier des armes. Très braves, ils sont armés de la lance et du bouclier; leur suprême orgueil est de réunir le plus grand nombre possible de têtes coupées sur leurs ennemis; ils les laissent pourrir sur leur porte comme des trophées. Un jeune homme n'a le droit de prendre femme que lorsqu'il en possède au moins quatre; mais dans les sauvages conditions de ce calcul, une blanche vaut deux noires. Il paraît qu'ils ont contre les Espagnols en particulier une haine profonde. Un gouverneur de province, dans une expédition, ayant été massacré avec 35 hommes, son successeur fit de vains efforts pour se faire rendre la tête du malheureux, qui se trouvait être un beau blond barbu, devenu pour son propriétaire l'objet d'un engoûment spécial, arrosé chaque jour d'huile de coco et entretenu avec mille raffinemens dans sa châsse. Ils ont un dieu du bien, qui est honoré, et un Dieu du mal, qui est battu, garroté et étranglé quand il arrive quelque malheur; le docteur Körbel en a envoyé à Vienne une statuette au quart de grandeur naturelle, qui n'est pas trop grossière. Dans les montagnes habitées par les Hygrotes on trouve le climat et la flore de l'Europe centrale; il y a une grande quantité de gisemens de cuivre et d'or que les naturels n'exploitent pas, mais dont ils connaissent parfaitement la valeur; si leur dialecte est inconnu, quelques-uns d'entre eux comprennent le tagal et font des échanges avec les Indiens de la plaine. Tout porte à croire que de grandes richesses sont enfouies là sous la garde de ces farouches pasteurs.

## V.

28 avril. — Muni d'un léger bagage et d'un itinéraire que je dois à l'obligeance de mon jeune naturaliste, pourvu d'un domestique ta-

gal avec lequel j'échange quelques mots d'anglais mêlé d'espagnol, je prends place sur le bateau à vapeur qui remonte le Passig et la lagune, grand lac d'eau douce d'où s'écoule le fleuve. La sortie de la ville est charmante; les deux rives du fleuve sont encadrées de cases indiennes, dont beaucoup servent de maisons de campagne à des Européens; elles sont élevées sur un solide pilotis de 2 mètres environ, précaution nécessaire contre l'humidité pendant la saison des pluies; un vaste toit de chaume, couvrant une charpente légère ceinte d'un clayonnage d'osier et de bambou, s'avance au-dessus des vérandahs garnies de fleurs et de plantes grimpantes; les terrasses descendent jusque dans le lit du Passig, étalant à l'œil enchanté leurs riches végétations. Le bananier, le bambou, l'ananas, le cocotier, rivalisent de vigueur et conservent sous un ciel de feu la fraîcheur de leurs tons variés. Dans les appartemens largement ouverts, on voit de jeunes femmes savourer dans un élégant déshabillé la brise matinale, tout en jouant avec leurs perroquets. Rien ne peut rendre l'impression de bien-être qui se dégage de tout cet ensemble harmonieux et calme; voici enfin dans leur plénitude la nature exubérante des tropiques, la vie molle et facile, le laisser-aller créole; on voudrait ralentir la marche du *steamer*, qui file de toute sa vitesse devant ces tableaux délicieux. Il laisse cependant Manille derrière lui, les villas disparaissent, mais l'animation ne diminue pas; les cases d'indigènes, plus petites et moins élégantes, mais toujours pittoresquement juchées sur leurs échasses, se multiplient à mesure qu'on avance. Des hommes circulent sur les berges, poussant leur mule ou portant des fardeaux; les femmes entrent dans la rivière jusqu'à la ceinture pour y laver leur linge aux bariolages éclatans; les enfans barbotent à plaisir dans cette eau tiède, et leur nudité chaste donne au paysage je ne sais quoi de primitif et de patriarcal. Le long des rives glissent, du milieu des nénuphars, des pirogues maintenues en équilibre par deux longs bambous fixés latéralement à la hauteur de flottaison, chargées de fruits, de fourrages ou de passagers, que manœuvrent à la pagaie deux Tagals rompus à cet exercice. Dans les champs, les buffles accouplés traînent lentement la charrue ou, vautrés dans quelque mare fangeuse, soulèvent d'un air pacifique leur tête élégante et leurs cornes arrondies. Comment quitter cette orgie de couleur et de lumière pour s'asseoir devant la maigre pitance arrosée d'un vin épais et liquoreux que le *Passig* offre comme repas à ses passagers? Remontons bien vite sur la passerelle; mais déjà tout change: les bords s'écartent, la végétation est remplacée par une plaine d'alluvion en partie inondée; nous entrons dans la *laguna*.

C'est en effet moins un lac qu'une lagune sans profondeur, aux eaux troubles, une sorte de bassin plat formé par une très légère

dépersion de la plaine environnante et entourée à distance d'une ceinture de montagnes. Il y a si peu de fond que notre vapeur ne pourrait se frayer un passage dans le chenal balisé, et qu'il est obligé de transborder sa cargaison et son personnel sur un autre plus petit, qui l'attend à l'entrée de la passe. Le cadre s'élargit de plus en plus; on perd de vue les rivages pour ne voir que les hauteurs boisées qui les dominent de tous côtés. Pendant que chacun se case comme il peut pour faire la sieste, je m'empare du capitaine, qui me détaille les environs et ramène toujours l'entretien, par des transitions savantes, sur les tribulations que lui cause l'insouciance de son équipage, composé de natifs. On s'arrête de temps à autre à certains points pour prendre et laisser des passagers, mais toujours loin des villages, que le *vapor* ne peut approcher sous peine de s'envaser. Les pirogues monoxyles font alors force de rames pour accoster; on leur jette les ballots, on s'embarque, tout le monde se tient debout dans ces troncs roulans, et l'on fait ainsi un demi-mille pour gagner le bord. C'est tout ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici, comme mode de transport et de communication, pour échanger les produits de la capitale contre ceux de la province. Ces mêmes esquifs ne naviguent pas seulement à la pagaie, ils se couvrent d'une mâture et d'une immense voile latine sans chavirer; il est vrai qu'en ce cas on y fixe pour maintenir l'équilibre un appareil aussi simple qu'ingénieux, bien connu de quiconque a navigué sur les côtes de l'Asie. Deux traverses fixées perpendiculairement à la paroi de l'embarcation s'avancent au ras de l'eau, à une distance d'environ 2 mètres, et supportent une lourde poutre effilée à chaque bout, d'une longueur égale à la moitié de celle de la pirogue; grâce à cet appendice, si l'esquif penche du côté où la poutre est fixée, celle-ci en s'appuyant sur l'eau produit une résistance qui l'aide à se relever; si au contraire il penche du côté opposé, la poutre entraînée hors de l'eau fait contre-poids et ramène le canot vers l'équilibre. Il n'est pas d'embarcation plus sûre ni plus singulière d'aspect. On les voit cingler à toute vitesse dans le lointain, poussées par un vent violent qui ne présage rien de bon; puis le ciel s'assombrit, l'horizon se rétrécit, et l'on ne voit plus rien qu'une averse torrentielle. Les passagers indigènes, exposés à la pluie qui fouette, s'abritent comme ils peuvent : les femmes se blottissent les unes contre les autres sous une natte, quelques *mestizas* se réfugient dans le salon des premières pour ne gâter ni leur fichu blanc ni leur robe de soie noire; le grain passe, et, après douze heures de navigation, on débarque, toujours en pirogue, à Santa-Cruz, dernière escale sur la lagune.

Comme les autres villages que nous avons aperçus de loin, Santa-Cruz est situé à quelque distance de la lagune; je gagne à pied

l'unique *fonda*, dont je m'adjuge l'unique chambre, inoccupée depuis longtemps, à en juger par l'épaisse couche de poussière qui y recouvre toute chose. Quelques rues sablonneuses, bordées de petites cases, groupées autour de l'église, composent le bourg, traversé à chaque instant par les Européens qui se rendent dans la province. Quelques constructions en pierre annoncent la *fonda*, le presbytère et le *tribunal*. C'est vers ce dernier édifice que je me dirige pour arrêter un cheval. Dans chaque localité, on trouve en effet sous ce nom un bureau où il suffit de s'adresser à l'avance pour obtenir les moyens de transport, âne, cheval, buffle, voiture, dont le pays dispose et que comporte la route à parcourir. Il faut une volonté bien trempée pour absorber le souper que l'on trouve dans une auberge espagnole tenue par un *mestizo*; je me console de l'insuccès de mes efforts en songeant mélancoliquement aux déceptions du chevalier de la Manche, qui prenait les hôtelleries pour des châteaux et dut y trouver souvent une aussi maigre chère. Qui dort dîne, assure-t-on : essayons; autre affaire, pas de moustiquaire ! On m'assure naturellement qu'il n'y a pas de moustiques à Santa-Cruz ; mais j'ai trop appris à mes dépens en maintes conjonctures ce que vaut une telle assertion pour m'y fier : tandis qu'on va quêrir l'objet demandé, j'écoute l'étrange musique qui s'élève des cases environnantes. C'est une psalmodie triste et monotone, dans un ton mineur, qui rappelle l'office du vendredi saint dans nos églises; les Tagals aiment à se réunir autour d'un feu de paille destiné à écarter les insectes, pour chanter bien avant dans la nuit ces litanies mélancoliques, jusqu'à ce que le sommeil les gagne.

29. — Au point du jour, le son des cloches appelle tous les fidèles à l'*angelus*; sur la place de l'église, je vois une population en prières, les femmes à genoux, les hommes debout, la tête nue dans une attitude craintive plutôt que recueillie. On prétend qu'il n'y a rien de plus dans leur respect qu'une consigne strictement observée; que le clergé, par ses exigences et son oppression, soulève des colères sourdes chez des gens qui le subissent et le paient sans l'aimer. Je ne puis m'en rendre compte que par ouï-dire. Le cheval n'est pas prêt à l'heure dite; le muletier tagal est, paraît-il, de l'école espagnole, je pars bravement à pied suivi de mon groom improvisé et d'un porteur de bagages. Un chemin large, sablonneux, bordé des deux côtés de cocotiers, d'aréquier, d'arbres à larges feuilles, mène à Pagsangan et à Magdalena. On pourrait se croire à mille lieues de toute civilisation, si l'on ne rencontrait de loin en loin un planteur *mestizo* dans son tilbury ou un *carabínero* qui revient de quelque inspection. A mesure que le soleil monte et que la route s'élève vers la haute montagne qui domine toute la laguna, la fraîcheur matinale fait place à une atmosphère lourde qui

rend la marche pénible. Quel bienfait alors de trouver constamment à sa portée les noix de coco, qu'un naturel va cueillir en grim pant à l'arbre, ouvre d'un coup de tranchet et vous donne à boire, encore tout humides de rosée ! C'est le matin qu'il faut s'offrir ce simple régal ; dans l'après-midi, l'eau s'échauffe et n'est plus qu'une boisson insipide et malsaine.

Quelques cases annoncent un village, c'est Magdalena; le *tribunal* est installé dans une petite baraque gardée par un *carabinero*. Tandis que j'y attends un cheval qui broute encore en pleine forêt, un vacarme assourdissant m'annonce le voisinage de l'école; ce sont en effet de petits moricauds qui ânonnent à tuer-tête l'alphabet indigène; on ne leur enseigne pas un mot d'espagnol. De même qu'au Japon, la méthode pédagogique consiste à faire répéter le même son aux enfans criant tous ensemble. Le maître n'intervient que pour donner la note et rappeler à l'ordre les gosiers paresseux. L'attente est longue : un premier muletier, envoyé à la découverte d'une monture, ne reparait plus; un second est lancé à sa recherche; le petit officier de village qui donne les ordres a plutôt l'air de faire une prière qu'une injonction. Tout cela est primitif et constitue pour le voyageur des difficultés pratiques, misérables sans doute, mais suffisantes pour lui donner le droit d'accuser hautement l'incurie de l'administration coloniale : il aimerait mieux moins de saluts, moins de révérences et plus de rapidité. J'enjambe enfin un misérable diminutif de cheval, et songe, en voyant mon guide en faire autant, à Don Quichotte suivi de son fidèle Sancho Pança. La route devient de plus en plus détestable, elle gravit à travers la forêt les pentes d'un volcan éteint, couvert d'une végétation luxuriante; pas d'habitations, peu de passans; nous croisons cependant toute une caravane qui se rend à Santa-Cruz. Une douzaine de chevaux de bât portent des jarres d'huile de coco; derrière eux toute une famille de Tagals, hommes et femmes, juchés à cru sur leur cheval, houspillent les retardataires et les poussent au trot sur les pentes rocailleuses. C'est un tableau tout fait, encadré à souhait pour tenter un peintre.

Un pli de la montagne, un pont d'osier au-dessus d'un torrent me font reconnaître à l'avance, d'après les descriptions qu'on m'en a faites, Mahaijay, où j'arrive épuisé par un jeûne prolongé. Je croyais être obligé de demander l'hospitalité dans le couvent, comme cela se pratique en province, mais je trouve une *fonda*, où déjà est installé un jeune homme fort aimable qui m'offre successivement en trois langues de partager son repas, et me rend mille services ayant de savoir ni mon nom ni ma nationalité. Connaissance faite, il paraît qu'il portait l'uniforme de la landwehr tandis que je grelottais dans la capote du garde mobile, et que nous nous

sommes plus ou moins canardés d'un côté à l'autre de la Seine, échangeant des balles avant de partager des plats de pois chiches; mais, je l'ai déjà dit, les questions de nationalité s'effacent vite entre particuliers, à cette distance de l'Europe, dans ces contrées où règne la franc-maçonnerie des peaux blanches. C'est donc bien volontiers que je me laisse gagner par un accueil si prévenant et que, pourvu d'un nouveau cheval aussi chétif que le précédent, j'accompagne mon nouveau guide à la cascade de Botokan, qu'il m'a proposé de me faire voir.

Pendant une heure et demie, nous cheminons par des sentiers étroits à travers la forêt solitaire, descendant dans des gorges profondes pour franchir à gué les torrents et remonter l'autre rive, suivant des yeux le vol d'un oiseau au plumage éclatant qui s'est envolé à notre approche, essayant en vain de nommer toutes les essences d'arbres qui se pressent et s'enchevêtrent autour de nous, et calculant ce qu'il faudrait d'efforts pour tracer des routes à travers cette végétation aujourd'hui impénétrable et inutilisée. Au bout de deux lieues, nous apercevons une nappe d'eau limpide que traverse notre route; des arbres nous en cachent le cours inférieur, mais au détour, spectacle unique! ce n'est plus la nappe d'eau limpide qui se continue, c'est une cataracte qui la remplace. Une fissure de la montagne s'est ouverte un jour en cet endroit, et le fleuve tombe perpendiculairement d'une hauteur de 50 mètres dans un sombre couloir, où on le voit courir et bouillonner au loin. On reste fasciné, dans une contemplation muette, en présence de ces brusques et sauvages efforts de la nature, qui font ressortir par leur contraste le spectacle normal et régulier de ses lois éternelles.

Nos Indiens, toujours armés du tranchet qui ne quitte pas leur ceinture, se mettent à fureter dans le bois, pendant que nous nous reposons au bord de la cascade à demi submergés par l'écume : ils nous apportent des cocos, des œufs de serpent trouvés dans un tronc de palmier, des plumes d'oiseau, dont la vue fait bondir de joie le cœur de mon compagnon, naturaliste à ses heures. Devant nous se dresse, dans toute la gloire d'un soleil couchant, le Mahaijay, qui a donné son nom au village voisin : haut de 8,000 pieds, il paraît plus haut encore, grâce à cet isolement et à cette structure conique et régulière propres aux volcans éteints. Aussi loin que la vue s'étende, elle ne rencontre que les ondulations infinies de la futaie, révélant une intarissable puissance de séve. Le jour qui baisse nous force à regagner la *fonda*, accompagnés d'un essaim de lucioles qui voltigent au hasard autour de nous, ou se groupent en quantités innombrables sur un arbre semblable à un candélabre à mille branches.

La lune ne tarde pas à se lever dans une atmosphère calme ;



une légère brise secoue autour de nous, comme un bouquet de fleurs, les aromes subtils de la forêt; les cigales mêlent leur mélodie stridente aux carillons lointains des crapauds invisibles. On entend glisser et bruire autour de soi tout un monde d'insectes; la vie déborde de toutes parts, et l'homme assiste, spectateur étonné, aux ébats d'une immense fête nocturne : c'est sous de tels cieus que devait naître le panthéisme, c'est d'un tel spectacle que devait sortir l'adoration des forces et des mystères de la nature.

30. — J'avais voulu d'abord pousser plus loin, gagner Lugbang et Tayabas; mais à quoi bon explorer d'autres lieux moins beaux que celui-ci? Je préfère ne quitter qu'au dernier moment ce site enchanteur. Laisant mon compagnon d'hier se mettre en chasse, accompagné d'un Tagal qui sait lui montrer un oiseau à d'énormes distances, je vais flâner sur les bords du torrent, où notre aubergiste envoie puiser une excellente eau de montagne. De petites sentes conduisent au bord du ruisseau, encaissé entre deux hautes parois de verdure d'où les feuilles et les pétales de magnoliers volent en tournoyant dans les tourbillons. Il faut sauter de rocher en rocher pour en remonter le cours. Attiré par un bruit de voix, je tombe au milieu d'une bande de lavandières qui cessent, pour me regarder, de frotter leur linge contre des tiges fibreuses de savonnier, employées ici en guise de savon. Les femmes tagales ne sont généralement pas belles, mais vues ainsi en groupe, dans un cadre agreste et sauvage, au milieu de leurs simples occupations, elles forment un détail qui s'harmonise avec l'ensemble. D'autres femmes que celles-là jureraient avec le reste du paysage. Un peu plus haut, le torrent est dominé par un pont de pierre en ruine, aux culées couvertes de lianes, dont l'arche forme une sorte de berceau de verdure : l'ombre est si épaisse, la nappe d'eau si transparente... comment résister à la tentation de se plonger dans cette baignoire naturelle, disposée à souhait, comme les thermes de quelque voluptueux Romain? Comment s'arracher ensuite à l'enivrante fraîcheur de cette gorge pleine de murmures et de parfums?

Au retour, je rencontre mon chasseur escorté de deux *carabineros* rébarbatifs, qui viennent examiner son port d'armes, laissé par lui à la *fonda*, et en prennent soigneusement copie. Nous allons ensuite faire visite, ainsi qu'il est d'usage, aux moines franciscains, dont le couvent et l'église dominant le village; mais à midi ils ont commencé la sieste : nous y retournons à trois heures, elle n'est pas terminée; c'est ici, paraît-il, l'abbaye de Thélème. La vie monacale aux Philippines rappelle les jours sombres du moyen âge; l'ignorance, la paresse, l'égoïsme oppressif d'un clergé régulier plongé dans de grossières jouissances, font le sujet de tous les discours. Il est facile de deviner ce que de tels maîtres

ont fait, au point de vue moral, d'une population dont le gouvernement espagnol leur a, de gré ou de force, complètement abandonné l'éducation. De la religion, ils ne lui ont enseigné que l'obéissance aux *pères*, quelques pratiques mesquines, l'usage des chapelets, des scapulaires, l'habitude de chanter des litanies ou de réciter des prières. Ils ont fait de l'apostolat un moyen politique de gouvernement à leur profit, répandu la terreur du prêtre plus que l'amour de l'Évangile, et pris ainsi une place que l'Espagne aurait sans doute quelque peine à leur ôter, si elle y songeait. Sous cette direction spirituelle, les indigènes ont contracté des mœurs douces, mais hypocrites, conservé l'habitude du mensonge, l'indifférence, la stérilité du cœur, un grand relâchement de mœurs et des passions indisciplinables. S'ils ne sont pas généralement voleurs, le brigandage est organisé dans certaines régions, notamment au sud de Manille, de façon à rendre le voyage très dangereux; les assassinats ne sont pas très fréquents, quoique la nuit même de mon arrivée il s'en soit commis un sur l'Escolta, dans les conditions les plus audacieuses. Ils n'ont pour ainsi dire que des vertus négatives, comme les peuples longtemps comprimés. La culture la mieux dirigée eût-elle été d'ailleurs capable de combattre les influences de race et de climat qui vouent la plus grande partie de l'humanité à un état inférieur? L'homme n'échappe pas à la loi inexorable des milieux et n'atteint son développement complet que sous un ciel dont l'inclémence le contraint de déployer toutes ses facultés pour sa conservation. Au milieu de la profusion des ressources qui l'entourent, pourvu du nécessaire par la nature, l'Indien ne fait aucun effort pour se procurer le superflu; il ne se livre que sous le stimulant de l'administration conquérante à un travail servile qui n'ennoblit pas; il n'a pas d'industries propres, pas d'arts, pas de littérature; c'est un sauvage moins policé qu'asservi, utilisé plutôt que civilisé.

Une carriole de louage nous ramène à Santa-Cruz au milieu d'épouvantables cahots; chemin faisant nous rencontrons une grande affluence de naturels qui reviennent du marché : les femmes portant leurs enfans sur la hanche et de grandes jattes sur la tête, les hommes conduisant par la bride leur cheval chargé de provisions ou dirigeant, l'aiguillon en main, un couple de buffles attelés à une sorte de traîneau qui glisse péniblement sur le sable inégal du chemin. Quelquefois toute une famille est juchée sur un petit tombeau rempli de marchandises et présente une scène digne du pinceau d'un Léopold Robert. La foire n'est pas terminée quand nous gagnons à pied les rues de Santa-Cruz, qu'elle remplit de ses étalages en plein air. Tous les produits des champs viennent s'échanger là contre quelques articles d'importation étrangère : les hommes

discutent entre eux, leur coq sous le bras, les femmes nous proposent leur marchandise en montrant leurs dents rouges de bétel; toutes sortes d'animaux domestiques nous courent entre les jambes. La fin d'une journée de marché appartient à la catégorie nombreuse de ces scènes qui se ressemblent à peu de chose près dans tous les pays et sous toutes les latitudes. Nous rentrons, non pas à la *fonda*, mais à la case de don Antonio, un ami de mon compagnon de route, chez qui je me laisse entraîner. Le maître est absent, et c'est son intendant, un *mestizo*, qui nous reçoit et nous offre à souper. Il a, paraît-il, une très jolie femme, mais il se garde bien de la laisser paraître : « madame est sortie; » des frôlemens furtifs de robe de soie, des voix qui chuchotent, des portes qui se ferment précipitamment nous annoncent d'une façon assez claire que la prétendue visite chez une voisine n'est qu'une défaite, et qu'on voudrait bien nous voir sans être vue. Cette répulsion à montrer les femmes est un des principaux traits que le *mestizo* conserve de l'origine tagale; comme tant d'autres races métisses, celle-là me semble bâtarde, sans vigueur physique et morale, impuissante et condamnée à la médiocrité, on dirait que le sentiment de leur infériorité native leur apparaît plus douloureusement qu'à leurs frères les indigènes purs, et les accable, quand ils ne peuvent pas se distraire par les dissipations d'un luxe de mauvais aloi, comme on le voit souvent à Manille. Descendans des hidalgos et des anciens maîtres du sol, ils ne se sentent ni aussi fiers que les premiers, ni aussi libres que les seconds; leur orgueil abaissé les rend farouches.

31. — Avec quel regret j'apprends, en rentrant à Manille, que j'ai quitté trop tôt la montagne pour venir étouffer de nouveau dans les rues poudreuses de la capitale ! Le paquebot qui doit m'emmener a retardé son départ jusqu'au 5. La chaleur est intense et brise toute énergie. Je cherche un peu de fraîcheur dans une église; j'y tombe sur un enterrement, où les mœurs locales se mêlent d'une manière bizarre aux cérémonies catholiques. Spectacle touchant ! derrière le grand cercueil, il y en a un tout petit, dans lequel une enfant, le visage découvert et la tête couronnée de roses, dort à côté de sa mère du sommeil éternel. Des instrumens de cuivre font retentir la nef de leurs sons éclatans, toute l'assistance est en deuil, on sort pour se rendre au cimetière; les deux bières, toujours découvertes, sont placées sur le même corbillard. Le cimetière, situé à une certaine distance hors de la ville, au milieu d'un massif de verdure, offre l'aspect d'une vaste terrasse circulaire. Quand on pénètre à l'intérieur, on y trouve une seconde enceinte concentrique à la première; chacune a une épaisseur de maçonnerie d'environ 4 mètres, et contient deux rangées superposées de petites voûtes cintrées

assez grandes pour recevoir un cercueil. Quelques-unes sont encore vides et attendent leur habitant, la plupart sont fermées par une plaque de marbre qui indique le nom et l'âge du défunt; on y glisse les corps, qui reposent ainsi au-dessus du sol, à l'abri de cette décomposition hâtive qui attend les morts dans nos nécropoles souterraines. On ne voit là ni chapelle particulière, ni mausolée prétentieux; une modeste église domine l'amphithéâtre funéraire où petits et grands dorment confondus dans une tardive égalité.

1<sup>er</sup> avril. — Soirée au théâtre : c'est un cirque équestre transformé en salle de spectacle; quelques artistes de passage, assistés d'amateurs, donnent un concert assez médiocre : le public est peu nombreux, quelques *mestizas* jouent de l'éventail en coquetant avec leurs *novios*; la haute société espagnole n'a pas osé braver la chaleur.

2. — Visite aux églises, où le dimanche amène la foule. Les femmes occupent le milieu de la nef, agenouillées ou élégamment accroupies sur de petits coussins qu'elles étendent sur le carrelage. Les hommes se tiennent assis ou debout dans les bas-côtés. Les attitudes sont assez recueillies; je m'étonne de ne voir guère que des Tagals parmi les hommes; quelques jeunes gens de sang européen se tiennent de manière à regarder le public sans voir l'autel. Le haut clergé est purement espagnol; parmi les diacres et sous-diacres, et surtout au nombre des enfans de chœur, on voit beaucoup d'indigènes; il est rare qu'on leur laisse atteindre les ordres majeurs. Le prône a lieu en espagnol; dans quelques rares paroisses, le prédicateur s'exprime en langue tagale.

C'est le dimanche seulement que la police autorise les combats de coqs; aussi ce jour-là, plus que tout autre, voit-on les indigènes, accompagnés de leur fidèle champion, se répandre dès le matin dans les rues, lui faire manger des alimens excitans et l'irriter à l'avance en provoquant un autre gallinacé sans laisser les combattans en venir aux prises. Le lieu réservé à ces sortes de spectacles, si goûtés de la population native, est un grand hangar à peine couvert, où s'élève un terre-plein à demi-hauteur d'homme, formant champ clos, et qu'on peut voir aisément soit du rez-de-chaussée, soit d'une galerie supérieure supportée par une légère charpente. Une foule compacte s'entasse aux deux étages : le Chinois s'y mêle au Tagal, et leurs vociférations se confondent. Ce n'est pas seulement ici un jeu sanglant, c'est aussi une bourse où s'engagent des paris souvent considérables, suivis avec toute l'ardeur et toute la convoitise que les peuples de race inférieure apportent à ces spéculations de hasard. Dès l'entrée, on aperçoit les propriétaires occupés à armer la patte de leur coq d'un éperon en forme de lame de canif bien affilée, provisoirement en-

fermée dans une gaine, qu'ils fixent solidement à hauteur de l'épau. Aussitôt qu'un combat est fini, deux nouveaux adversaires entrent dans l'arène, désignés par le sort et appelés par un maître de camp qui accomplit ses fonctions avec une gravité comique. Les deux rivaux, tenant toujours leur combattant sous le bras, attendent que les paris soient fixés et que le signal de la lutte soit donné. C'est le moment où l'assemblée s'anime : on se jette à distance des paris; un Indien me met dans la main quatre piastres en m'offrant de les tenir contre lui; un Anglais, mon voisin, ne résiste pas à ce genre de sport et prend le défi à son compte. Mais les paris sont clos : les deux adversaires s'avancent alors l'un sur l'autre, et chacun d'eux permet à l'autre un coup de bec sous la plume, pour mieux exaspérer la fureur des antagonistes; enfin, quand il semblent à point, l'épée est dégainée des deux parts et les deux combattans sont lâchés. C'est alors que commence entre les belliqueux animaux une scène d'escrime des plus acharnées. Comme deux duellistes, tantôt ils se précipitent à la rencontre l'un de l'autre avec furie, tantôt ils rompent pour saisir l'adversaire en défaut, voleter sur sa tête et lui enfoncer l'épée dans le flanc ou dans le dos. Quelquefois l'un d'eux, blessé, use de feinte, recule jusqu'à la palissade qui forme le champ clos, et, quand l'autre arrive pour l'achever, lui détache une botte mortelle. Il faut entendre alors les hurlemens de la foule, les trépignemens de joie et d'admiration. Souvent les athlètes, blessés tous deux, roulent l'un après l'autre dans la même mare de sang, jonchée de plumes. Parfois ils refusent la lutte, se contentent de se défier par un gloussement menaçant, mais sans s'aborder; il faut alors que les patrons viennent à la rescousse pour les caresser, les encourager de la voix et les décider à engager le combat : rarement on est obligé de les remporter sans qu'ils aient daigné en venir aux... pattes; plus rarement encore, l'un d'eux s'enfuit sans résistance devant l'autre : il est alors couvert de huées, et son maître honteux s'empresse de le reprendre et court se cacher. En cas de doute sur l'issue du tournoi, quand il a fait deux victimes, c'est le héraut qui décide, et tous s'inclinent devant son verdict. A peine une joute est-elle terminée qu'une autre recommence, avec des péripéties plus ou moins émouvantes dont l'assistance ne se lasse jamais. Des parieurs risquent là quelquefois des sommes énormes relativement à leur fortune, poussés par cette fièvre malsaine des paresseux qui aiment mieux jouer leur dernière pistole sur un coup de dés que de gagner modestement leur pain à la sueur de leur front.

3. — Visite à la manufacture de cigares de Fortin, située sur le bord du Passig, dans Manille même : c'est la plus importante, me dit-on; celle de Cavite située sur la baie, en face de la capitale,

n'en approche pas comme étendue. Conduit par un inspecteur, je parcours en détail les différens bâtimens, où 6,000 femmes tagales, surveillées par quelques Espagnols, se livrent à la fabrication très-simple de ces fameux cigares de Manille très-recherchés à Paris, où il est rare d'en trouver de bons, très-communs dans tous les ports d'Asie où il est difficile d'en trouver d'autres. Il y en a deux sortes : les *bouts-coupés*, qu'on peut allumer par l'une ou l'autre extrémité, distinction qui donne lieu à une controverse renouvelée de la fameuse querelle des petits-boutiens contre les gros-boutiens, et les *bouts-tournés*, dont le calibre est ordinairement celui du londrès, mais dont on fabrique aussi une variété d'une grosseur double.

4. — Voici plusieurs journées passées en visites et en diners soit à la ville soit à la campagne, chez des Européens de diverses nationalités. Tous sont unanimes à dénoncer l'impéritie, l'incapacité, la routine de l'administration espagnole. Il faudrait se tenir en garde contre cette mauvaise humeur, si elle ne se rencontrait que chez nos compatriotes : le Français porte, en effet, partout avec lui l'habitude enracinée de l'opposition quand même ; mais ici elle est générale : il est difficile d'ailleurs de la contrôler dans un pays où la presse est absolument bâillonnée par la censure préalable, et ne laisse arriver au public non-seulement aucune accusation contre la conduite du gouvernement, mais même aucun des faits quotidiens qui pourraient l'intéresser. C'est en vain, par exemple, qu'on lui demanderait un renseignement statistique. On met en regard des chétifs résultats obtenus jusqu'ici la richesse d'un sol presque vierge, les bienfaits d'un climat sain, sous lequel poussent le riz, le café, le tabac, le bétel, le chanvre, le cacao, mille autres espèces nourricières, l'arbre à pain, le sapin nécessaire aux constructions, enfin le bambou, certes plus digne encore d'être célébré par les poètes que le palmier, dont une chanson persane raconte les trois cent soixante usages ; la rare fortune d'un pays qui réunit les richesses minérales à la fécondité végétale, sans que le travailleur ait à redouter des ennemis sérieux parmi les animaux. On ajoute que les Philippines appartiennent à la couronne d'Espagne depuis trois cents ans, et l'on se demande « quel progrès a été accompli pendant ce temps, où sont les chemins qu'on a tracés, les découvertes scientifiques et géographiques, les améliorations apportées à la condition des indigènes, les facilités de communication établies avec l'Europe. Est-ce donc remplir ses devoirs de métropole que d'envoyer régulièrement quelques fonctionnaires toucher des traitemens et des pots-de-vin sur les revenus d'un pays qu'on ne sait pas mettre en valeur ? »

Tous ces griefs se résument en un seul : le gouvernement des

Philippines est en de mauvaises mains, celles d'un clergé ignorant et despotique, dont ni la capitainerie générale, ni la métropole ne peuvent écarter l'influence. Outre la prédominance qu'il a toujours exercée en Espagne, le pouvoir clérical a ici, sur l'autorité laïque, une supériorité qui résulte de sa permanence. Tandis que les archevêques conservent leur siège à vie, les gouverneurs sont remplacés arbitrairement à chaque changement de règne et de cabinet; chaque révolution de la métropole amène une nouvelle génération de fonctionnaires, trop-plein rejeté par les ministères, ignorans des choses de la colonie, et d'autant plus pressés de faire fortune, qu'ils savent d'avance qu'ils n'en ont pas pour longtemps. Tout ce monde s'occupe fort peu des intérêts locaux et laisse faire volontiers ceux que l'esprit de corps pousse à se tenir plus au courant. — 68 capitaines généraux se sont succédé à Manille pendant le même temps que 22 archevêques! D'ailleurs il ne faut pas oublier que le pays tout entier est dans les mains du clergé, qui l'a, pour ainsi dire, conquis par ses efforts persévérans, et n'entend pas jouer le rôle de Raton : un signe du clergé, et la soumission des Tagals se change en rébellion; ce n'est pas l'armée des Philippines, composée elle-même uniquement de soldats tagals commandés par des officiers dont plusieurs sont indigènes, qui donnerait en ce cas beaucoup de sécurité au gouverneur laïque. A y regarder de près, la réforme soulève donc d'aussi graves difficultés que le *statu quo*. Il ne suffit pas, pour l'accomplir, de la vouloir; il faut la faire accepter peu à peu de ceux qu'elle blessera.

5. — Le *Mariveles*, *steamer* de la compagnie espagnole Reyes, fume en grande rade; je le rejoins en chaloupe à vapeur, après avoir serré une dernière fois la main de quelques-uns de mes compagnons de séjour : c'est à regret que je quitte une société où j'avais trouvé un accueil si gracieux; mais il me semble être soulagé de je ne sais quel poids quand s'éloigne la chaloupe de la douane, et quand je me sens échapper à cette administration tyrannique, mesquine, tracassière, et en route vers Singapore. N'importe, c'est une belle contrée que je viens de parcourir : oublions les hommes pour ne nous souvenir que de la nature, de l'*alma mater*, toujours bienfaisante et sublime, et saluons-la une dernière fois, tandis que s'efface dans le lointain l'île du Corregidor et qu'apparaît Luban.

11 avril. — La rencontre de quelques voiliers hollandais, facilement reconnaissables à la coupe carrée de leur arrière, et la vue des îles Natuna signalées à bâbord, nous annoncent que nous approchons de Singapore, et que demain finira cette traversée qui n'a été qu'un long supplice. Certes on m'avait bien prévenu que sur le *vapor* où je m'embarquais il ne fallait attendre ni recherche,

ni confort; mais comment s'imaginer qu'à bord d'une compagnie privilégiée et subventionnée par l'état, on trouverait la saleté, la puanteur, la mauvaise volonté et la mauvaise direction portées à un tel degré! Comment admettre que les passagers espagnols tolèrent tant de négligence et rivalisent de mauvaise tenue avec le navire! J'ai rédigé, pour les journaux anglais de Singapour, une lettre qui doit dénoncer la Compagnie Reyes à la vindicte publique : un de mes compagnons d'infortune, tout en applaudissant à mon projet de publier nos griefs communs, me prédit qu'une fois à terre je négligerai de remettre ma lettre. Celui-là connaît à fond le cœur humain.

## VI.

C'est au *wharf* de New-Harbour que les *steamers* accostent, bord à quai, et font leur chargement; mais la ville est à 4 milles plus loin, sur une rade largement ouverte. On y arrive par une jolie route qui longe la mer, transporté par une de ces tapissières à quatre places qui, dans le *slang* de ces parages, ont pris de la nationalité invariable de leurs cochers le nom de *Malabar*. Situé au bord de la presqu'île inhabitable de Malacca, perdu au milieu de l'Océan comme une sentinelle avancée du continent asiatique, Singapour n'est qu'un port de transit, mais comme tel il a une importance capitale; il commande la route de Chine pour les *steamers* qui viennent s'y approvisionner de charbon. C'est à la fois une sorte de défilé maritime où vient passer tout ce qui navigue dans les mers d'Asie, un point de ravitaillement et un bureau de réexpédition. Sa prospérité est due en grande partie à l'immigration chinoise, devenue considérable. On y compte en effet environ 110,000 sujets du Céleste-Empire, et leur nombre s'accroît de jour en jour. Ils ne se contentent plus des menus trafics; ils se font cultivateurs pour leur compte, ou coulies au service des planteurs; aussi, malgré la présence de plusieurs milliers d'Hindous, d'Arabes, de Malais, d'Arméniens même, l'aspect de la ville et des environs est-il exclusivement chinois. On ne manque pas de citer, pour témoigner de leur prospérité, l'exemple du célèbre Wampoà, dont on voit les jardins à quelque distance de Singapour; c'est un marchand qui s'est élevé de la misère à une fortune considérable, et s'est fait bâtir, au milieu d'un parc à la française, une villa disposée et meublée avec toute la recherche du luxe chinois : faïences et porcelaines, incrustations, mosaïques, arabesques en bois découpé, profusion d'ébène, plantes grimpantes et pendantes, rien n'y manque, pas même une tasse de thé que l'hôte vous offre avec beaucoup d'empressement, après la visite de sa maison. Quand on a



parcouru en outre le jardin botanique, où une société privée a groupé des arbres, des fleurs et des animaux des tropiques dans un site ravissant, le temple de Brahma, modèle trop médiocre du genre pour mériter une mention, l'église garnie de l'indispensable *punka*, que les coulies manœuvrent sur la tête des pécheresses tandis qu'elles s'abîment en prières, enfin la pelouse consacrée au cricket, à l'inévitable cricket, située au bord de la mer, où quelques rares élégantes viennent se promener en voiture vers cinq heures, on a vu tout ce qui peut être indiqué au touriste dans Singapore ou dans ses environs immédiats. Toutefois je me souviens qu'à mon premier voyage, ayant quelques heures à perdre, je fis de New-Harbour l'ascension du pic sur lequel s'élève le sémaphore. Il fallait toute l'ardeur d'un néophyte pour escalader cette crête ardue par une température de 30° et par des chemins inconnus; mais ce zèle eut sa récompense. On domine de ce point les îlots verdoyants semés à l'entrée du détroit de Malacca et séparés les uns des autres par d'étroits canaux; le port de New-Harbour, où fument sans cesse quelques *steamers*, la ville, le palais du gouverneur, et vers le nord les ondulations de la forêt se prolongeant à perte de vue; c'est l'une des plus belles vues du monde et des moins célèbres. Je fus tiré de ma contemplation par un bruit singulier, assez semblable au bourdonnement exagéré de quelque insecte géant; en levant la tête, j'aperçus très haut dans le ciel une sorte de milan aux ailes déployées planant dans l'espace. C'était tout simplement un cerf-volant d'une forme spéciale, que j'ai bien souvent revue depuis, et muni d'une tige métallique dont les vibrations produisent ce son bizarre. Il était manié par un vénérable Indien à barbe blanche, qui procédait à cette opération avec toute la gravité d'un pontife.

Le véritable intérêt de Singapore est dans l'activité extérieure que déploie sa population chinoise, mille fois plus libre et plus industrielle sous les gouverneurs anglais qu'elle ne l'est en Chine même sous l'administration routinière et corrompue des mandarins. Aussi l'immigration fait-elle des progrès visibles, tandis que l'élément indigène se laisse écraser et tend à s'éteindre. Il faut parcourir à plusieurs reprises ces rues où les petites échoppes se pressent, où les chariots se croisent, où se coudoient des gens de toutes races et de toutes couleurs, pour se graver dans l'esprit la physionomie spéciale de ce grand *emporium*, placé à la limite de l'Inde et de la Chine et sur lequel les deux plus vastes empires de l'Asie viennent se rencontrer sous l'œil vigilant de l'Angleterre. L'impression deviendra plus frappante encore si, à la nuit close, on jette un coup d'œil dans les boutiques, éclairées par une veilleuse qui brûle en l'honneur

des dieux lares; si on voit le marchand tristement assoupi, la tête sur son comptoir, et rêvant à de nouvelles combinaisons, le fumeur d'opium étendu livide sur une paille immonde, l'Hindou errant tristement le long des murs et dardant sur vous un regard qui paraît sinistre, jaillissant de ce visage d'ébène; puis des rôdeurs équivoques que le policeman suit incessamment des yeux, en un mot, toute cette écume que la nuit fait remonter à la surface des grandes villes, et qui rend la police de Singapore très difficile. Que de vices, de laideurs, de cupidités, sont accumulés dans ce petit espace! Mais tout y concourt involontairement à un but supérieur et caché: poussés par leurs bonnes ou par leurs mauvaises passions, tous ces hommes travaillent, sans le savoir, à la grandeur de l'Angleterre:

*Tantæ molis erat romanam condere gentem.*

On ne peut mieux achever une soirée consacrée aux aspects pittoresques qu'en allant voir un drame chinois. Un indigène, qui se donne pour un ancien turco et s'est imposé à moi comme cicérone, me recommande avant tout de surveiller ma montre en pénétrant dans la foule qui encombre les abords du théâtre. Peu de soirées se passent sans qu'on ait à signaler des vols audacieux et des rixes sanglantes; mais je n'ai à me servir ni du revolver ni du casse-tête, et j'entre sans difficulté. La salle rappelle beaucoup nos baraques de la foire; la disposition est presque identique à celle des salles japonaises. La scène est élevée et encadrée de draperies brodées d'or représentant des animaux chers à la Chine, le tigre, le léopard; l'orchestre se tient au fond. Deux acteurs sont en scène: un vieillard à barbe blanche et une jeune femme qui semble occupée à un rouet. Ils se renvoient alternativement des tirades lancées d'une voix glapissante et nasillarde sur un rythme monotone. Cela dure ainsi pendant une heure sans aucune variété; personne ne prête l'oreille, parmi les Chinois assis en grand nombre dans la salle. Je suppose que la pantomime tient une place principale dans ces représentations, car on regarde plus qu'on n'écoute, et les gestes sont très accentués. Au bout d'une heure, ayant vainement attendu une péripétie, je me décide à regagner mon domicile.

13. — Une route excellente traverse dans sa largeur l'îlot de Singapore: muni de diverses lettres d'introduction, j'arrive en deux heures au bord du bras de mer qui sépare l'îlot de la terre ferme. Une petite chaloupe à vapeur va et vient sans cesse d'un bord à l'autre, et traverse en quelques minutes les 2 milles du détroit. L'eau, peu profonde, est peuplée, paraît-il, de caïmans, qu'on voit souvent se prélasser au soleil dans les palétuviers de la rive. J'a-

voue à regret que je n'en ai point vu, mais leur présence n'était pas nécessaire pour graver dans mon souvenir le caractère grandiose de ce paysage aux végétations puissantes, colorées, aux lignes fortement accusées sous un ciel de feu. Djohore n'est qu'un grand village situé à l'extrémité de la presqu'île de Malacca et taillé dans la forêt qui l'enserme de tous côtés; à deux pas est le domaine des fauves, où l'on ne pénètre qu'en armes. Cette bourgade est aujourd'hui la résidence d'un mahrajah dont le frère était jadis souverain de Singapore. Une querelle s'étant élevée entre les deux frères, l'Angleterre aida le cadet à renverser et à supplanter l'aîné; après quoi le vainqueur céda, en reconnaissance du service rendu, le domaine qu'il avait conquis et fut relégué dans la presqu'île de Malacca, où, pensionné par le trésor colonial, il exerce une souveraineté nominale sous la surveillance d'un secrétaire anglais, qui remplit auprès de lui les fonctions des résidens auprès des rajahs de l'Inde.

Le résident habite dans le palais même et, à défaut du mahrajah, qui est absent, me fait voir avec beaucoup d'obligeance l'habitation luxueuse où ce principicule asiatique oublie sa dépendance; la salle du trône, placée dans un pavillon isolé, ne déparerait pas la résidence d'un monarque, et la salle à manger peut donner place à 100 convives. Des glaces de Venise, des potiches du Japon, des vases de Chine, des simili-bronzes de France, des arabesques italiennes, des marbres de l'Inde, des meubles de Paris, composent le luxe bâtard et bigarré de cette demeure, que l'Angleterre a échangée contre la possession de Singapore et l'empire du commerce asiatique. Non content d'être rentier, le mahrajah a voulu être industriel et a créé une scierie mécanique à vapeur, où j'ai vu équarrir et débiter, suivant les procédés les plus perfectionnés, les magnifiques troncs venus par trains flottans de divers points de la péninsule. Ce sont des bois de construction parmi lesquels le teck tient la première place, comme résistant à l'invasion des terribles fourmis blanches. Tout en errant au hasard dans les rues de Djohore, au milieu d'une population mêlée, où le Chinois domine, je vais visiter un tigre récemment pris et destiné au jardin botanique de Singapore. Ce n'est pas, comme les animaux hébétés par la prison et engourdis par le froid que l'on voit dans nos ménageries, un de ces esclaves résignés de la race humaine; il respire encore l'air de sa forêt natale et n'a pas perdu le goût de la chair dont il s'est nourri plus d'une fois sans doute (on estime à une personne par jour le nombre des victimes que les tigres faisaient, il y a peu de temps encore, parmi les indigènes de l'île); aussi n'est-ce qu'avec des rugissemens terribles et en donnant aux barreaux de sa cage des secousses épouvantables qu'il accueille le cipaye qui m'accompagne

et l'agace d'un bout de gaule. C'est un puissant animal aux muscles d'acier, qui d'un coup de patte casserait une jambe sans le secours des longues griffes que l'on voit sortir de leur gaine à mesure que sa fureur s'accroît.

Au retour, je m'arrête à la plantation de manioc de M. C... Au centre de l'îlot de Singapore, dans un sol vierge, couvert de forêts non défrichées et peu propre à la culture, mais sous un climat chaud et humide favorable aux rapides croissances, il s'est trouvé un Français assez courageux pour tenter sur une grande échelle une entreprise que tout le monde déclarait presque désespérée. Secondé par la bonne volonté du gouverneur anglais, qui tenait à honneur de mettre en valeur le sol de la colonie et d'encourager tous les efforts dans ce sens, il a acheté 3,700 acres, défriché, fumé, planté ces vastes terrains, élevé une féculerie, et, après quelques tâtonnemens, obtenu enfin, à force de patience, d'énergie et d'incessante surveillance, des produits magnifiques. Le manioc est une euphorbiacée dont le tubercule donne, une fois broyé, réduit en poudre et convenablement séché, la fécule que nous mangeons sous le nom plus ordinaire de tapioca. Quoique vivant sous divers climats, la plante ne prospère que dans certaines conditions; une série d'essais a mis M. C... en possession du plant le mieux adapté à son terrain, et depuis ce jour il a obtenu des rendemens considérables. 1,200 ouvriers, les uns Chinois, les autres Malais, ceux-ci de différentes races, quelques nègres, sont occupés constamment aux diverses opérations : le tapioca pouvant se planter à toute époque, on ne chôme jamais, ne terminant la récolte d'une partie que pour commencer celle d'une autre. Nous faisons en tilbury une longue course dans la plantation, que nous ne pouvons parcourir tout entière, mon hôte jetant de çà de là un mot d'encouragement ou de blâme aux chefs d'équipe, grondant parfois, punissant rarement, toujours maître de lui pour l'être des autres; rien ne donne une plus haute idée de la puissance humaine que le spectacle de cette population courbée sous une volonté unique. Est-il une existence plus large et plus attrayante que cette souveraineté?

« Le secret de la réussite, me dit M. C..., n'est pas nouveau; il consiste à ne jamais se relâcher d'une surveillance personnelle assidue. La plupart des planteurs qui ont échoué autour de moi se contentaient de faire administrer leurs terres par des intendans et n'y vivaient pas. Je ne quitte pas la mienne, rien ne m'échappe; je guette une amélioration, j'épie la moindre décroissance; il n'y a que l'œil du maître qui sache tout voir. » Chemin faisant, il me montre un bois dans lequel habite un tigre qu'il a quelquefois entendu rugir. On a dressé dans les cocotiers un observatoire d'où on voulait

le tuer. Un jeune *sportsman* anglais s'y embusqua même un jour; mais deux fauves s'étaient rencontrés la nuit précédente et s'étaient livré un combat acharné : le seul aspect du champ de carnage jonché des débris de la forêt lui inspira de prudentes réflexions et il rentra légèrement pâle au logis; sa chasse était finie pour ce jour-là. Depuis lors le propriétaire a pris le parti de laisser vivre cet hôte un peu gênant, mais utile; il détruit les sangliers qui, malgré les palissades dont la plantation est enclose, viennent dévorer les tubercules. Vieux résident de la péninsule de Malacca, M. C... ne tarit pas d'anecdotes locales fort curieuses; on ne se lasse pas de l'écouter, et c'est à regret que je regagne Singapore pour terminer mes préparatifs de départ, faire mes adieux à quelques compatriotes et gagner l'*Emirne*, paquebot des messageries françaises qui fait le service de Java.

14. — Au point du jour, l'animation du bord arrache à leur couchette les passagers désireux d'assister à l'appareillage et de voir la sortie du port. L'*Emirne*, joli navire de 80 mètres de long, admirablement tenu, engage une lutte de vitesse avec un vapeur hollandais parti en même temps que nous; les vertes collines de Singapore, les maisons, les barques disparaissent; nous entrons dans les passes de l'Archipel indien. Ce n'est pas sans émotion que j'ai vu partir hier soir l'*Hoogly* pour Marseille, et que je vois maintenant s'éloigner pour toujours la côte d'Asie. Jusqu'à présent, en effet je me rapprochais constamment de la France et pouvais me décider à y rentrer brusquement; mais aujourd'hui je commence à m'éloigner pour accomplir un itinéraire qui demande bien des mois. C'est le tour du Pacifique tout entier que je me propose de faire; de Java j'irai à Sydney et à Melbourne, puis de là à la Nouvelle-Zélande, d'où un service américain me conduira, en passant par les îles Fidji et Sandwich, à San-Francisco; je traverserai les États-Unis et, après avoir visité Philadelphie, m'embarquerai à New-York pour le Havre; c'est à peine si je compte y être dans six mois;

Alors, cher Cinéas, victorieux, contens...

Mais jusque-là que de péripéties! que de lits à essayer, « que de gens, sans compter les sots! » que de temps sans revoir les miens, sans même recevoir de lettres! A ce propos, je veux constater de quelle date est la dernière, qui est demeurée dans ma sacoche à argent; je vais la quérir dans ma cabine.

... Désastre! désastre! La sacoche n'y est plus. Interrogatoire, enquête, perquisitions minutieuses dans tout le navire, rien n'aboutit; le vol, qui sans doute doit être attribué à un des domes-

tiques chinois du bord, s'est accompli probablement avant que nous n'eussions levé l'ancre, et il n'a pas été difficile de courir à terre pour déposer chez quelque recéleur ce petit sac de cuir qui contenait en traites sur l'*Oriental Bank* toute ma petite fortune de voyageur. Apprenez, mes neveux, que si jamais la fantaisie vous prend d'emporter en voyage une sacoche à argent, ce ne doit être que sous la condition de mettre toutes vos valeurs autre part; apprenez, en second lieu, qu'à bord d'un navire des messageries il vous est facile de mettre à l'abri tout objet précieux en l'enfermant dans le coffre-fort du commissaire, et que le conserver dans votre cabine est une imprudence dont il n'est que juste d'être puni. Je ne le suis qu'à demi, puisque, mes traites n'étant payables que sur ma signature, il faudrait au voleur une audace inouïe pour se présenter et toucher à ma place; mais je n'en suis pas moins pour le moment sans aucune ressource à 3,000 lieues de chez moi, n'ayant d'autre consolation que de « rêver à tous mes morts » et de savourer dans toute son âpreté « la sainte horreur du vide. » Eh bien! je me sens moins mal à l'aise qu'un voyageur monté en omnibus lorsqu'il cherche en vain sa bourse oubliée et voit se dessiner sur tous les visages l'intention formelle de ne pas risquer 30 centimes sur les chances de sa bonne foi. C'est là l'avantage de la vie européenne dans les pays d'Orient; on forme des groupes assez restreints pour que chaque membre y soit connu et noté suivant ses mérites; changez-vous de groupe, vous ne passerez pas de l'un à l'autre sans qu'un peu de votre réputation, bonne ou mauvaise, ne soit venu aux oreilles de vos nouveaux compagnons; on vous y aura du premier coup assigné votre place. Il est plus facile à un Français honorable de trouver dans ces contrées quelques milliers de francs chez le premier venu, qu'à un inconnu, perdu dans nos villes, d'emprunter un louis. Je puis dire que l'ennui de cette mésaventure est largement compensé par l'empressement de tous mes compagnons et notamment du commandant Pichat, de qui j'accepte sans façon un crédit provisoire. Mais du coup voici mon grand périple bien compromis; je ne puis ni ne veux songer à me procurer un nouveau subside aussi important que le premier, et il faudra, après avoir vu Java, regagner la France par les voies les plus courtes.

GEORGE BOUSQUET.

---

---

# L'HÉGÉLIANISME

DANS LA CRITIQUE SAVANTE EN ALLEMAGNE

---

L'INTERPRÉTATION DE L'ANTIGONE DE SOPHOCLE.

---

La théorie des milieux, appliquée à la critique littéraire, a fait de nos jours une assez belle fortune. L'homme de talent qui l'a mise en vogue lui a donné sa valeur parmi nous, tantôt par une richesse ingénieuse d'observations qui la féconde et l'anime, tantôt par une rigueur impassible et obstinée de déduction qui semble lui communiquer la solidité de la science. Cette théorie, dans sa pensée première et dans ses élémens inattaquables, n'est pas neuve; elle est vieille comme la sagesse des Grecs, qui reconnaissaient déjà combien les conditions physiques elles-mêmes modifiaient la nature morale des peuples. Ce qu'elle a de plus nouveau sous sa forme contemporaine, c'est peut-être l'excès, l'esprit exclusif des applications, et par suite une affinité avec les systèmes matérialistes. Cependant elle reste vraie, et prête encore à des développemens. Ainsi elle pourrait servir à expliquer et à juger la critique elle-même, dont le premier devoir semblerait consister à se dégager des influences extérieures d'habitudes et de milieu pour devenir clairvoyante et impartiale, et qui au contraire en est presque toujours si profondément pénétrée.

Parmi ces influences, une des plus intéressantes et des plus nécessaires à étudier, c'est celle qu'exercent ainsi, même en dehors de leur domaine propre, quelques hommes doués d'autorité et philosophes de nature, dont l'empreinte reste marquée sur l'esprit de

leur temps. Par exemple, tout historien littéraire de notre pays devra tenir compte de la direction imprimée pendant trente ans à une partie considérable de la critique par M. Cousin et M. Guizot. D'eux surtout lui sont venus le souffle spiritualiste, la recherche des idées générales, l'abus de l'abstraction dans les jugemens et dans le style, se mêlant à un sentiment généreux d'élévation et de distinction, en un mot une sorte de doctrinarisme salubre et défectueux qui a fait école pendant longtemps, mais n'a pas tenu contre les progrès d'un goût démocratique d'indépendance et de réalité. Toutefois ce sujet prêterait à plus d'une discussion. Voici, hors de chez nous et à une distance prudente de toute querelle contemporaine, un exemple assez curieux de cette action, parfois imprévue, d'un penseur sur la critique littéraire, même dans les régions paisibles et lointaines de l'antiquité. L'examen nous en sera d'autant plus facile que nous sommes désintéressés dans la question. Peut-être même mériterions-nous plutôt le reproche de n'y point porter assez d'intérêt, car il n'y a guère d'emploi plus noble et plus délicat des facultés critiques que l'interprétation des chefs-d'œuvre de l'art grec. Il s'agit de l'*Antigone* de Sophocle, celle de ses pièces qui semble avoir le plus charmé les modernes. C'est elle que choisissait Barthélemy pour révéler tout d'un coup à son philosophe barbare la délicatesse de la civilisation athénienne, et, plus près de nous, d'abord à la cour savante de Berlin, puis à Paris, en 1844, à l'Odéon, elle se faisait applaudir dans des représentations remarquables par une certaine recherche archéologique, que soutenait la musique de Mendelssohn.

## I.

On sait que cette tragédie est regardée comme une des productions les plus parfaites de la scène athénienne. L'antiquité nous a laissé les témoignages les plus décisifs de son admiration, et la critique de nos jours, sans atteindre à l'enthousiasme que la tradition prête au public d'Athènes, ne s'est pas montrée avare de ses louanges. On sait aussi que Sophocle est reconnu comme le plus grand artiste de la tragédie grecque, comme le maître par excellence dans la science de la composition. Cet heureux génie avait le don de la pureté; les contours chez lui sont nets et simples, et, bien que sa langue savante ait ses obscurités, il est assurément un de ceux qui, dans le grand siècle de l'art, semblent refléter la limpidité du ciel athénien. Or le succès de l'*Antigone* doit s'expliquer principalement par cette qualité, car, parmi les autres pièces du poète, il en est où la pensée dramatique a plus de grandeur et où les angoisses de l'émotion tragique sont plus vives. Il faut donc



bien que dans cette fleur si prisée de sa riche couronne ait brillé à un degré supérieur cette clarté harmonieuse qui le distingue entre ses rivaux. Eh bien, aujourd'hui on ne s'accorde pas sur le sens de l'*Antigone*, et l'on discute pour savoir quelle en est l'idée principale : fait étrange, et qui doit nous avertir combien il nous manque encore, et sans doute il nous manquera toujours, pour arriver à la pleine et entière intelligence du drame grec.

Cette divergence entre les interprètes est venue principalement d'une opinion émise avec autorité par un des hommes qui ont le mieux connu la Grèce, le célèbre érudit Auguste Boeckh. Bien qu'assez singulière en elle-même, comme j'essaierai de le montrer bientôt, cette opinion n'en a pas moins fait loi en Allemagne, où la critique sur l'*Antigone* n'est guère, depuis un demi-siècle, qu'un acquiescement prolongé à la doctrine de l'illustre maître. Pour ne citer que les principaux, des hellénistes de la valeur de GoJefroid Hermann et d'Otfried Muller l'ont docilement acceptée. Boeckh l'exprimait pour la première fois en 1824 dans une dissertation qu'il reproduisit dix neuf ans plus tard à la suite d'une traduction, et nous la retrouvons encore en 1872 dans la dernière édition du livre de Bernhardt, le savant historien de la littérature grecque. Ailleurs qu'en Allemagne elle n'a pas toujours obtenu la même approbation; mais elle est restée tellement considérable qu'il n'y a guère, sauf en France, d'interprète de l'*Antigone* qui n'en subisse l'influence ou se dispense de la discuter. Ainsi on en reconnaît les traces dans l'introduction que M. Donaldson mettait en tête d'une édition et d'une traduction très estimées en Angleterre, et tout récemment aux États-Unis M. Woolsey vient de consacrer en grande partie à une réfutation très sensée de cette théorie la préface d'une bonne édition classique de la tragédie de Sophocle (1).

Peut-être est-il moins utile de réfuter Boeckh que de montrer ce qui a pu fausser son jugement. Il serait d'une injustice choquante de refuser à lui-même et à ses partisans la sagacité et le sens du génie grec, quand ils s'en tiennent à ce que leur fournit leur profonde et pénétrante érudition. On ne s'expliquerait donc pas ces erreurs de leur part sans une cause étrangère. Il y en a une en effet. Ils ont subi une influence non remarquée jusqu'ici, qu'ils n'ont point avouée et dont ils n'ont peut-être pas eu pleinement conscience : celle de Hegel, qui, précisément à l'époque où parut la dissertation de Boeckh, développait avec une autorité croissante

(1) Dans la liste des partisans plus ou moins déclarés de Boeckh, un des premiers noms à citer serait celui de Wex, dont la volumineuse publication offre encore aujourd'hui bien des ressources. Il est à remarquer qu'un des plus autorisés parmi les éditeurs de Sophocle, M. G. Dindorf, semble se tenir à l'écart dans cette discussion.

l'ensemble de ses hardies constructions, et imposait au public de Berlin ces formules absolues où la pensée allemande est entrée pour longtemps comme dans des moules. C'est lui qui a conçu l'ordre d'idées auquel appartient la théorie de Boeckh, et préparé les esprits à la recevoir; c'est même lui qui le premier en a arrêté les principaux traits, car il s'est occupé de l'*Antigone* avec une remarquable insistance. Dès 1807, il y faisait d'importantes allusions dans son premier ouvrage original, la *Phénoménologie de l'esprit*; la pièce de Sophocle est l'objet d'une mention directe et d'une appréciation dans ses *Fondemens de la philosophie du droit* (1821), et il en est encore assez longuement question dans l'*Esthétique*, publiée en 1838, après sa mort, par ses élèves. Ce qui explique de sa part cette préoccupation particulière, c'est que, pour lui, cette tragédie antique renferme déjà la question des rapports de la religion et de l'état, question si grave dans la société moderne et qui la passionne si vivement. Indiquons en quoi consistent ses idées.

Le philosophe allemand suit à sa manière les traces d'Aristote, le grand généralisateur de l'antiquité. Celui-ci, dans sa *Rhétorique*, ayant à définir la justice et les lois, s'appuie à deux reprises sur la célèbre réponse d'Antigone à la question menaçante de Créon, lui demandant comment elle a osé enfreindre les lois qu'il a promulguées :

« Ces lois, ce n'est pas Jupiter qui les a proclamées ; ce n'est pas la justice, compagne des divinités infernales, qui a édicté de pareilles lois parmi les hommes, et je n'ai pas pensé que tes décrets eussent assez de force pour te donner, à toi mortel, le droit de transgresser les lois non écrites et inébranlables des dieux, car ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, c'est de tout temps qu'elles vivent, et nul ne sait depuis quand elles ont apparu à la lumière. Je ne devais donc pas, par crainte de la menace orgueilleuse d'un homme, encourir à leur sujet la punition des dieux. »

Sophocle, en instituant par la bouche de la jeune fille cette belle opposition entre les lois divines et les lois humaines, ne se doutait assurément pas de tout ce qui en devait sortir un jour. Aristote, lui, reste assez fidèle à la pensée du poète : il la dépouille de sa grandeur religieuse, mais du moins la commente dans son vrai sens, en profitant de cette bonne fortune qui lui offre pour texte de sa définition de magnifiques vers, présens à toutes les mémoires. Antigone, d'après son interprétation, invoque contre une loi particulière et accidentelle la loi générale, invariable, éternellement vivante, la loi non écrite de la nature, dont tous les hommes ont toujours, sans aucune convention, reconnu instinctivement la justice; mais écoutons Hegel : les paroles d'Antigone et sa lutte contre

Créon lui fournissent à la fois un admirable exemple d'une phase sociale de l'humanité et le type supérieur de la tragédie.

Voici, à peu près sous leur forme native, les bases de la théorie sociale où l'héroïne de Sophocle doit avoir sa place; elles consistent dans la distinction et l'opposition essentielles des deux sexes. « L'un est l'esprit se dédoublant dans son indépendance personnelle et dans la conscience et la volonté de la libre généralité; l'autre, l'esprit se maintenant dans l'unité comme conscience et volonté du substantiel et sous la forme de la particularité et de la sensibilité concrètes. » En d'autres termes, la libre nature de l'homme et son énergie intelligente le portent à sortir de soi, à concevoir le général, à le réaliser; la femme, au contraire, s'enferme dans son existence particulière, s'y attache volontairement, et y concentre sa passion sur des objets sensibles. Ces objets sensibles lui sont fournis par la famille, et le sentiment pour lequel la femme est particulièrement faite, c'est la piété. Dans la famille et dans l'ordre de sentimens qui s'y rapporte directement, l'homme à son tour, après avoir livré à la vie sociale et scientifique cette partie de lui-même qui est appelée à lutter contre le monde extérieur, trouve son repos et la satisfaction morale de cette autre partie qui constitue son existence individuelle. Ainsi d'un côté sont, avec l'homme, l'état et la science, de l'autre la famille et la piété, qui contiennent toute la vie de la femme, et auxquelles l'homme participe sans s'y enfermer. Et c'est parce qu'il ne s'y enferme pas que le monde est capable d'un progrès, où la femme elle-même et ces sentimens d'une nature plus intime qui font toute sa vie seront entraînés.

Mais on conçoit qu'auparavant il puisse y avoir conflit entre la piété de la femme et la loi de l'état. Or c'est précisément ce conflit, opposition propre de la femme et de l'homme, qui, au sentiment de Hegel, est admirablement représenté dans l'*Antigone* de Sophocle. De là viennent le sens profond et la beauté morale de cette tragédie. « La piété, dans une de ses manifestations les plus parfaites, l'*Antigone* de Sophocle, est présentée de préférence comme la loi de la femme... C'est la loi des anciens dieux, des dieux des enfers, la loi éternelle dont personne ne connaît la première apparition, en opposition avec la loi publique, la loi de l'état : contraste des plus moraux et, par cela même, des plus tragiques, dans lequel se personnifient la nature propre de l'homme et celle de la femme (1). »

Tout lecteur français que n'aura pas rebuté ce germanisme philosophique reconnaîtra qu'il ne manque ni de hardiesse ni de pro-

(1) *Fondemens de la philosophie du droit*, § 166.

fondeur; mais aucun sans doute n'y cherchera Sophocle. C'est Hegel, avec la nature propre et les formes de sa pensée, qui s'est substitué au poète athénien. Voyons aussi pourquoi il l'admire si vivement au point de vue dramatique : c'est à cause de l'excellence d'une construction qui fait que l'*Antigone* se dénoue de façon à satisfaire complètement l'esprit. En effet, ce qui cause cette satisfaction de l'esprit, but final de la tragédie bien plus que l'impression produite par l'infortune et la souffrance, c'est l'accord succédant à la lutte des puissances de l'action. Or dans l'*Antigone* ces puissances de l'action, — l'état et la famille, la vie sociale et les droits de la nature représentés par Créon et par la jeune fille, — sont engagées d'abord dans un admirable conflit qui met en face l'une de l'autre deux passions exclusives, et les deux personnages s'identifiant avec ces passions exclusives, elles se confondent avec l'action. Il en résulte que le conflit cesse par la perte inévitable des deux adversaires, et c'est ainsi que l'harmonie se rétablit entre les puissances morales de l'action, qui dans la lutte essayaient vainement de se nier l'une l'autre. La perte des deux personnages opposés est nécessaire, car ils sont tout d'une pièce, pénétrés d'une seule idée, ils ne vivent que par leur passion, et, comme le caractère exclusif de cette passion est le principe du conflit qui constitue le drame, il n'y a pas de dénouement possible sans qu'ils disparaissent et soient brisés avec elle. Antigone, au nom des droits de la famille, niait les droits de l'état et ensevelissait son frère Polynice malgré la défense du chef de la cité; Créon, au nom des droits de l'état, annulait ceux de la famille, en outrageant obstinément les restes d'un mort et en punissant un acte de piété fraternelle : tous deux sont victimes de leur aveuglement. Ils sont brisés dans la lutte, et ces deux grandes puissances, l'état et la famille, loin d'être détruites ni affaiblies, apparaissent en définitive fortifiées et conciliées par la ruine de ceux qui, représentant chacune d'elles au mépris de l'autre, les mettaient en opposition et méconnaissaient la moitié de leurs devoirs. Voilà ce qui fait la beauté supérieure du dénouement :

« Le mode (de dénouement) le plus parfait peut se réaliser, lorsque les personnages opposés se rencontrent sur un terrain où chacun se trouve au pouvoir de son adversaire et par là viole ce que sa situation lui commandait de respecter. Ainsi, par exemple, Antigone vit sous la puissance de Créon; elle est elle-même de la maison royale et la fiancée d'Hémon (fils de Créon) : elle doit donc obéissance au prince. Cependant Créon, de son côté, est père et époux; il doit respecter la sainteté des liens du sang et ne pas prendre la défense de ce qui est opposé à cette piété. Ainsi tous

deux renferment en eux-mêmes ce contre quoi ils s'élèvent chacun à leur tour, et ils sont saisis et brisés dans cela même qui appartient au cercle de leur propre existence. Antigone subit la mort avant de goûter les douceurs de l'hyménée; mais Créon aussi est puni dans son fils et dans sa femme, qui mettent fin à leurs jours, l'un à cause de la mort d'Antigone, l'autre à cause de celle d'Hémon. Aussi, parmi les chefs-d'œuvre de l'art dramatique ancien et moderne (je les connais passablement, et chacun doit et peut les connaître), l'*Antigone* me paraît, sous ce rapport, le plus parfait et le plus excellent (1). »

Ce qui domine encore dans la théorie dramatique de Hegel et dans son appréciation esthétique de l'*Antigone*, c'est une vue de haute morale sociale. Il la suppose chez Sophocle et fait consister l'art du poète dans un système d'oppositions symétriques et de déductions rigoureuses qui la met en évidence. Est-il besoin de remarquer combien cette métaphysique ingénieuse est étrangère au drame grec et en général dénuée de sens dramatique? Sans doute cette jouissance élevée et délicate que donne au théâtre la vue d'un chef-d'œuvre n'est pas uniquement produite par la peinture de la souffrance et de l'infortune; mais, quelles que soient les conditions auxquelles y est soumise une pareille peinture et quelques difficultés qu'elles présentent à notre étude, croyons-en d'abord les Grecs eux-mêmes. Avant les modernes, écoutons Aristote, qui nous dit que le but de la tragédie est un soulagement particulier de l'âme obtenu par la terreur et par la pitié, et non pas une satisfaction de l'intelligence. Le principal a toujours consisté et consistera toujours dans la passion et dans le pathétique, sans lesquels les pensées profondes laissent le public froid. Cette vérité si simple n'a pas trouvé place dans les conceptions abstraites de Hegel, et, ce qui peut surprendre davantage, elle semble oubliée par des hommes qui ont vécu dans la poésie grecque et ont beaucoup fait en Allemagne pour en avancer la connaissance. Ils sont en effet les vrais continuateurs de Hegel, sinon ses disciples volontaires. Le terrain était si bien préparé autour d'eux par le philosophe que l'explication de Boeckh parut la vérité même dès le jour où il la publia. Il ne fut plus guère question de l'appréciation si sensée de Schlegel lui-même. Le caractère allemand se reconnaissait et s'attachait à une doctrine où son goût pour les formules et les antithèses trouvait pleine satisfaction. Entre les idées de Hegel et celles de Boeckh, la parenté est frappante, et je m'étonne qu'elle n'ait pas été signalée.

On vient de voir que le premier, dans les *Fondemens de la phi-*

(1) *Esthétique*, t. III, ch. 3, édition Bénard.

*losophie du droit*, explique l'*Antigone* par l'opposition de la famille et de l'état, des lois étroites de la religion domestique et des lois générales de la société : telle est aussi la pensée qui domine chez Boeckh. Hegel, dans son *Esthétique*, juge qu'il y a non-seulement deux victimes, mais deux coupables : l'un des deux personnages en lutte a méconnu les droits de l'état, l'autre ceux du sang. L'illustre érudit émet la même proposition et la développe, en y insistant bien davantage, dans un sens un peu différent, mais qui à coup sûr ne vaut pas mieux. Il y a, dit-il, en face de deux puissances respectables, la religion de la famille et la loi de l'état, deux criminels justement punis : Créon, dont l'obstination cruelle entraîne la perte de son fils Hémon et de sa femme Eurydice, et Antigone elle-même, moins coupable que son adversaire, mais digne de blâme pour avoir oublié la réserve que lui commandait son sexe et violé audacieusement les lois de la cité. Elle est, comme dit le chœur, « la vraie fille de l'intraitable OEdipe; » fatalement égarée par la passion, « elle s'est heurtée contre le trône élevé de la justice. » En définitive, elle porte la peine d'une inutile transgression, car les dieux n'avaient pas besoin d'elle pour venger les droits outragés de la famille, et elle n'avait qu'à les laisser faire. Voici donc quelle est la pensée principale du poète, celle qui fait l'unité de son œuvre, vainement niée ou cherchée ailleurs : il y a excès chez Créon, excès chez Antigone, et c'est ce qui les perd l'un et l'autre dans le double drame où ils jouent successivement le premier rôle; donc de l'opposition de ces deux excès, et des effets semblables qu'ils produisent, ressort une leçon de modération. L'attachement obstiné à son propre sentiment, la folie de la passion qui franchit les bornes légitimes, conduisent à la ruine. Si les deux victimes sont frappées, c'est qu'elles n'ont pas accepté le double frein qui est imposé à la volonté individuelle et à la passion par les lois divines et par les lois humaines. Une faute analogue cause aussi l'égarément et la mort d'Hémon. Donc, selon la sentence par laquelle le chœur clôt la tragédie comme par sa vraie conclusion, la sagesse est de beaucoup le meilleur moyen d'arriver au bonheur. C'est là cette pensée profonde qu'on devait trouver dans un chef-d'œuvre de Sophocle; elle le pénètre et l'anime tout entier. Et cette vérité éclata avec une telle évidence aux yeux des Athéniens charmés, que c'est sans doute pour cela qu'ils s'empressèrent, dès l'année qui suivit la représentation d'*Antigone*, d'élire au nombre de leurs stratèges un poète d'aussi bon conseil. Voilà comment Boeckh explique le renseignement ancien qui nous apprend qu'un succès littéraire fut transformé par le peuple en titre décisif à une fonction politique, et il introduit sans hésiter cette supposition parmi nombre d'obser-

vations justes que ne pouvait manquer de lui suggérer sa profonde connaissance de l'antiquité hellénique.

Il faut avouer que, pour être présentées sous une forme plus accessible que celles de Hegel, les idées de Boeckh n'en sont pas moins singulières. Quoi ! tel est bien le vrai sens du rôle d'Antigone ! Quoi ! lorsque la puissante et pure imagination de Sophocle créa cette noble figure, il voulait en faire un exemple instructif de la folie humaine ! Et ce qui lui concilia les spectateurs athéniens, ce ne furent pas les pleurs d'admiration et d'attendrissement qu'il leur fit verser, ce fut le spectacle salutaire d'une faute suivie de son châtement ! Il semble difficile de déplacer plus étrangement l'émotion dramatique, et de mieux montrer comment un parti-pris ou une malheureuse préoccupation logique peut fermer les meilleurs esprits aux impressions les plus naturelles. En réalité, tout lecteur non prévenu est pénétré de ce sentiment : Antigone nous touche par son dévouement, par son exaltation, par sa faiblesse, par sa mort ; elle a toute notre sympathie, et Sophocle a voulu qu'elle l'obtînt. Comme le remarque très bien M. Woolsey, non-seulement l'effet direct de son rôle, si pathétique, nous inspire cette sympathie, mais nous y sommes disposés par la plupart des autres rôles : l'amour d'Hémon et son plaidoyer, les efforts de la timide Ismène pour partager la destinée de sa sœur, les sentimens même du gardien malgré sa nature vulgaire, ceux du chœur malgré sa prudente mobilité, l'intervention de Tirésias, nous la font aimer et plaindre, lui concilient encore notre admiration, enfin la justifient. Ainsi un courant bien sensible traverse tout le drame et nous entraîne dans un sens favorable à l'héroïque jeune fille.

Sophocle lui-même pouvait-il avoir une autre pensée ? Le merveilleux instinct poétique de la Grèce, qui a mêlé tant de délicatesse et de tendre émotion aux mœurs barbares et aux sombres catastrophes de son antique épopée, avait trouvé le premier la plus heureuse conception. De cette race de Laïus, souillée par l'inceste et fatalement vouée aux crimes les plus odieux contre la sainteté de la famille, il avait fait naître une jeune fille dévouée jusqu'au sacrifice de la vie à ces mêmes devoirs violés par les siens : forme bien touchante de purification et d'expiation, qui compensait tant d'horreurs accumulées sur cette famille maudite, et rassurait la conscience des Grecs habitués à chercher de vagues images de leur destinée dans les terribles fables de leurs origines. Eschyle, rencontrant dans ses trilogies thébaines cette belle légende, n'avait eu garde de la négliger. Il lui avait réservé une place à la fin de la grande construction dramatique dont nous possédons la dernière pièce, *les Sept devant Thèbes*. Au terme même de cette tragédie,

quand le réveil terrible d'Érinny's vient tout à coup de précipiter Étéocle contre Polynice et de faire périr les deux frères par la main l'un de l'autre, il n'avait pas suffi au poète de mettre sous les yeux l'accomplissement de la malédiction paternelle, d'exposer les cadavres sur la scène, et de faire entendre les lamentations funèbres chantées par les deux sœurs et par les jeunes filles de Thèbes. Un héraut venait au nom du conseil de la cité proclamer la distinction établie entre les deux frères : Étéocle, le défenseur de Thèbes, devait être enseveli avec honneur; Polynice au contraire, le destructeur de la patrie, serait privé de sépulture et abandonné aux chiens. Aussitôt Antigone se révoltait contre cet ordre, se disait prête à l'enfreindre et, par l'ardeur de sa piété fraternelle, entraînait à sa suite une moitié du chœur dans l'accomplissement des saints devoirs de la famille. Ainsi un trait d'audace héroïque et une vue ouverte sur la continuation des maux infligés à la race impure de Laïus, telle était la conclusion de cette mâle et sombre tragédie.

De cette dernière scène Sophocle fait un drame entier. Naturellement il met d'abord en pleine lumière ce qui en fait le principal intérêt : Antigone, dont il confie le personnage au premier acteur, au protagoniste, s'anime de la plus noble passion, se revêt de la plus austère pureté. Sa passion, c'est le dévouement aux devoirs et aux affections de la famille poussé jusqu'à l'exaltation. Les malheurs et les hontes des siens n'ont fait que resserrer les liens par lesquels elle se sent étroitement unie à chacun d'eux, et toute injure qui leur est faite n'atteint que plus profondément cette noble fille des Labdacides : « Sais-tu, ô Ismène, ma sœur chérie, sais-tu quelque'un des maux légués par OEdipe que Jupiter ne doive point accomplir, nous vivantes? Non, il n'est point de douleur, il n'est point de calamité, ni de honte ni d'affront, que je n'aie vus réalisés dans nos maux communs. Et maintenant qu'est-ce que cet édit que le prince vient, dit-on, de faire proclamer pour toute la cité? Le connais-tu? est-il venu à tes oreilles? ou bien ignores-tu de quels coups les nôtres sont menacés par nos ennemis? » Voilà les premières paroles d'Antigone. Sa pureté, qui rehausse le prix de son sacrifice, Sophocle la fait ressortir au moyen de l'amour, mais, — c'est un point sur lequel Saint-Marc Girardin a insisté, — de l'amour traité d'une façon tout antique. Rien n'obligeait le poète à introduire l'amour dans sa tragédie. La tradition du théâtre, à la différence de l'époque moderne, semblait plutôt l'en détourner, et la légende ne l'y invitait point. Dans le récit d'Apollodore, seul texte qui nous ait conservé sur ce sujet la trace probable des anciennes épopées, Hémon est mort longtemps auparavant; il a été la dernière victime du Sphinx. C'est donc Sophocle qui a inventé l'amour d'Hé-



mon et qui l'a fiancé avec Antigone. Il l'a fait à une double intention : il a voulu unir ainsi la seconde partie de son drame à la première, car c'est le désespoir d'Hémon qui est la transition de l'une à l'autre, et d'abord il a voulu achever le caractère de son héroïne, qui brille ainsi d'un éclat plus pur. C'est peut-être là que son art particulier se marque le mieux.

L'amour d'Hémon n'ajoute à la valeur du dévoûment d'Antigone qu'à la condition d'être partagé. Il l'est en effet; mais la sévère unité du rôle principal n'en est pas altérée. Nulle part on n'aperçoit l'amante, pas un combat ne se livre dans son âme; rien ne nous distrait de l'impression que produit sur nous cette belle et ardente jeune fille, tout entière possédée par la passion du sacrifice. C'est seulement lorsqu'elle a déjà été condamnée qu'un seul cri échappé de sa bouche (1) : *O cher Hémon, comme ton père l'outrage!* et quelques paroles de sa sœur nous apprennent que celui qui vient de prononcer la sentence, ce Créon qu'elle brave avec une audace presque méprisante, est le père de son fiancé. Et plus tard, même quand ses premiers élans se sont arrêtés, quand elle s'abandonne à sa douleur sur le seuil du tombeau qui va l'ensevelir vivante, elle ne parle que sous forme d'allusion de l'hymen auquel elle semblait prochainement destinée. Réserve singulière, parti-pris absolu, que ne connaît pas l'art moderne, que l'art antique lui-même devait bientôt oublier par calcul ou par impuissance. Euripide, traitant à son tour le même sujet, développera dans un sens romanesque l'amour des deux jeunes gens. D'abord il les unira par la complicité : cette part du péril refusée dans Sophocle par la faiblesse d'Ismène, la passion d'Hémon la lui fera accepter. Cette même passion, autant que nous pouvons juger de la marche d'une pièce que nous n'avons plus, sauvera Antigone découverte, et enfin le drame se dénouera par un mariage. A quelle distance ne sommes-nous pas déjà de la gravité de Sophocle et de sa simplicité plastique? Où est la jeune vierge, victime expiatoire de l'inceste? Qu'est devenue cette pure image, semblable à une belle statue que la passion animerait sans altérer l'exquise noblesse des lignes, dont il avait tenu à imprimer tout d'abord les contours si nets dans notre esprit? C'est que dans sa sévère et forte composition tout se concentrait sur la pensée religieuse d'où sa tragédie était née, la sainteté des devoirs de la famille.

Et en effet, d'abord chez Antigone elle-même, le sentiment de ces devoirs a quelque chose de singulièrement profond. Cette âme

(1) Plusieurs interprètes, se fondant sur l'autorité des manuscrits, attribuent ce vers à Ismène; mais la nature des expressions et le sens des paroles prononcées immédiatement après par Créon doivent le faire restituer à Antigone.

si sensible aux douces affections, « faite pour partager l'amour et non la haine, » dit un vers justement célèbre, et dont l'énergie à braver la mort n'en est que plus touchante, mêle parfois à son dévouement comme un mysticisme exalté qui la fait vivre dans ce monde des enfers « où Proserpine a déjà reçu la plupart des siens : »

« Je reposerai aimée près d'un frère aimé, saintement criminelle; plus longtemps il me faudra plaire aux habitans des enfers qu'aux habitans de ce monde; avec ceux-là, je reposerai toujours. » — « Tu vis, dit-elle à sa sœur, moi, mon âme est morte; j'ai renoncé à la vie en me dévouant à ceux qui ne sont plus. »

Au milieu des transports de sa passion, elle semble se recueillir au plus profond d'elle-même et y sentir un état mystérieux qui déjà dans la région de la mort l'unit à sa triste famille.

Il y a un passage sur lequel se sont beaucoup exercés les interprètes modernes, et qui en effet paraît étrange. Dans la scène, d'ailleurs si pathétique, où Antigone exhale ses plaintes avant de mourir, se trouve une explication de sa conduite. Ce qu'elle a fait pour son frère, dit-elle, elle ne l'aurait pas fait pour ses enfans, si elle avait été mère, ni pour son mari, si elle avait été épouse. Aucun de ces deux malheurs n'eût été irréparable, car elle aurait pu se remarier et avoir d'autres enfans; mais, comme son père et sa mère ont cessé de vivre, un autre frère ne peut pas remplacer ceux qu'elle a perdus. Quoi de plus froid qu'une pareille justification? Aussi des critiques très autorisés rejettent-ils ce passage comme apocryphe. M. G. Dindorf va même jusqu'à supprimer pour des raisons de style presque tout le couplet dont il fait partie, supposant qu'une longue déclamation a été substituée à quelques vers originaux par un interpolateur ancien, peut-être par Iophon, le fils de Sophocle, plutôt par quelque mauvais poète inconnu. Le remède est radical, et l'hypothèse à peu près gratuite. Il faudrait sauver de cette sentence au moins les derniers vers, qui sont d'une incontestable beauté et se lient étroitement à ceux que le chœur prononce immédiatement après. Sans entrer dans une discussion de détail, qui porterait du reste sur des questions de langue et de goût toujours délicates à résoudre, souvenons-nous que de sérieuses raisons doivent nous faire hésiter à employer ces moyens extrêmes. D'abord les vers particulièrement soupçonnés étaient authentiques aux yeux d'Aristote, qui les cite comme de Sophocle au troisième livre de sa *Rhétorique*. Ensuite et surtout, nous devons nous mettre en garde contre un penchant naturel à ramener aux idées modernes les mœurs antiques, quand celles-ci nous surprennent ou nous répugnent. Il n'est guère de faute de critique à la fois plus commune

et plus pernicieuse à l'intelligence des ouvrages anciens; c'est les dépouiller de leur caractère et de leur vie propre. Replaçons-nous donc d'abord, autant que possible, au point de vue grec.

On a souvent rapproché de ces paroles d'Antigone le langage prêté par Hérodote à un de ses personnages, la femme d'Intapherne, qui, ayant le pouvoir d'arracher à la mort ou son mari, ou un de ses enfans, ou son frère, se décide en faveur de celui-ci, et explique cette préférence par les mêmes raisons données presque dans les mêmes termes. L'analogie est frappante, et il est très possible qu'elle ait été cherchée. S'il était prouvé qu'Hérodote est l'imitateur, l'authenticité des vers d'Antigone serait évidente; mais il semble plus probable, au contraire, que le poète a transporté librement dans son drame ce que le consciencieux historien avait rapporté comme conforme à la vérité des faits. Cependant il reste à tirer de là une conclusion légitime, c'est que ce raisonnement, qui paraît aujourd'hui inadmissible, pouvait surprendre les Grecs, mais était, à leur sens, assez vraisemblable pour que Darius, dans Hérodote, y donnât son approbation, et pour qu'un poète le fit entendre à des oreilles athéniennes dans une des scènes les plus touchantes qui soient au théâtre.

Le progrès des mœurs, l'influence du christianisme, ont profondément modifié la situation de la femme dans la famille. Elle a gagné en dignité, et le rapport de ses devoirs n'est pas resté le même. C'est là une observation très juste que M. Woolsey répète avec raison. L'histoire des divorces dans l'antiquité aurait de quoi nous surprendre. Les deux mariages de Porcia, envoyée par le sage Caton dans la maison d'un ami sans enfans, l'orateur Hortensius, et revenant plus riche à son premier époux, n'en formeraient pas le chapitre le moins curieux. A Athènes, du temps de Sophocle, la première fonction de la femme était d'assurer, par la perpétuité de chaque famille, la continuation du culte rendu aux morts et l'accomplissement des devoirs civiques; l'extinction d'une famille était considérée comme un dommage pour la religion et pour l'état. Tout le droit successoral, comme on le voit clairement par les plaidoyers d'Isée et de Démosthène, se fondait sur ce principe. Ainsi l'héritage, avec les droits et les devoirs qui y étaient attachés, appartenait au fils; la fille, si elle avait un frère, ne recevait qu'une dot. Elle savait que son frère était le continuateur de la famille, et que seul il aurait droit, après sa mort, de recevoir des autres membres, en cette qualité, les honneurs traditionnels prescrits par la religion.

Quand on se représente ces mœurs et ces institutions, on est moins étonné du langage d'Antigone. D'après les idées athéniennes,

elle a rempli son devoir, et c'est le témoignage qu'elle se rend à elle-même, lorsque, condamnée par le sort, et, semble-t-il aussi, par les hommes, elle envisage sa conduite et obéit au besoin de se confirmer dans le sentiment de son droit. A ce moment, les transports auxquels elle s'abandonnait naguère, ont fait place chez elle, comme chez la Phèdre d'Euripide, à un état plus calme, où elle reprend possession de sa pensée: elle s'examine, se juge, et prononce qu'elle a bien fait. Ce n'est pas que toute autre eût été capable d'agir comme elle; mais elle a poussé jusqu'à l'héroïsme l'accomplissement d'un devoir nettement déterminé, et la sanction divine ne tardera pas à dissiper tous les doutes. Le ciel en effet est visiblement pour elle; de là le châtement et le repentir de Créon.

Ce personnage de Créon, qu'on a voulu relever presque au niveau d'Antigone, n'a, dans la pensée du poète, aucun droit à cet honneur. Il lutte contre elle, mais il est vaincu, soit dans sa violence quand la jeune fille le brave, soit dans son humiliation quand le coup qu'il a frappé revient sur lui, le brise et le force à reconnaître la sainteté de ce qu'il avait condamné. Et d'abord Créon est un tyran; c'est un tyran que Sophocle substitue au conseil qui, dans Eschyle, prononçait l'interdiction violée par Antigone. Le langage de Créon, ses formes impérieuses et violentes, ses soupçons, sa cruauté raffinée, lui en donnent le caractère, bien qu'il soit revêtu régulièrement de l'autorité, et que ses défauts, d'abord seulement indiqués, n'éclatent que dans l'ardeur de la lutte. Et telle était assurément l'impression du public républicain d'Athènes. Il n'est donc pas tout à fait exact de ramener le sujet de l'*Antigone* à une opposition absolue entre la famille et l'état; ou du moins faut-il remarquer que la notion de l'état n'y paraît pas avec toute sa force. La tyrannie, telle qu'elle était entendue au théâtre, excluait plutôt qu'elle n'admettait l'idée d'un pouvoir légitime. Déjà, chez Eschyle, l'état n'était représenté que par une sorte de conseil provisoire; personnifié dans le Créon de Sophocle, il semblait aux Athéniens encore affaibli.

## II.

Il y a d'ailleurs une considération qu'il n'est pas permis de négliger en pareille matière, c'est que l'opposition de l'état et de la famille n'est point une idée grecque; leur lutte ne peut être qu'accidentelle. Les Grecs, et en particulier les Athéniens, ne séparaient pas en principe l'état et la religion. La constitution de l'état est sortie chez eux de la religion de la famille, et, arrivé à son développe-

ment le plus complet et le plus indépendant, il conserve encore de nombreuses attaches avec cette origine religieuse. Sur plus d'un point, les progrès de la démocratie n'ont rien changé; la cité, même après l'affaiblissement politique des Eupatrides et l'abaissement de l'Aréopage, c'est toujours la famille agrandie, placée sous la surveillance des mêmes dieux, faisant encore relever d'eux une partie considérable de ses institutions, de son droit civil et politique. On ne peut donc admettre, comme fait général, l'antagonisme de la loi religieuse et de la loi de l'état. Un conflit n'est pas impossible, mais c'est par une dérogation à l'ordre. Il a pu arriver que le droit de la patrie, se cherchant encore lui-même, ait prétendu, pour punir un enfant rebelle de la cité, annuler, au nom d'une religion plus générale, la religion de la famille ou en suspendre l'action; mais cette prétention, d'après le sens des antiques légendes, est condamnée par les dieux. Les divinités augustes qui président au culte de la famille n'admettent point de distinction. Il faut que les honneurs funèbres soient rendus à Polynice; il faut que les droits des divinités de la mort soient respectés :

« ... (Bientôt) toi-même, de ton propre sang, pour prix des morts tu donneras un autre mort, car tu as fait descendre dans les ténèbres ce qui appartenait à la lumière, ton outrage a donné un tombeau pour demeure à la vie, et d'un autre côté tu gardes ici un mort, privé des honneurs funèbres et des rites sacrés, retenu loin des divinités infernales. Or sur leur domaine tu n'as aucun droit, ni les dieux supérieurs non plus, à qui tu fais violence. Aussi les Érinnyes vengeresses, ministres funestes d'Hadès et des dieux du ciel, te guettent pour te saisir et t'envelopper dans ces mêmes maux que tu as faits. »

Telle est la sentence prononcée contre Créon par Tirésias, interprète de la pensée divine. Bientôt le coupable sera forcé de s'y soumettre et déplorera son erreur. Comment en effet ne reconnaîtrait-il pas son crime dans le châtement qu'il en reçoit? Lui-même il avait prétendu approprier la punition d'Antigone à sa faute : elle qui avait voulu à tout prix accomplir les devoirs de la sépulture, elle périssait dans son propre tombeau, elle y était ensevelie vivante. Eh-bien! ce raffinement cruel, digne vengeance d'un tyran, par une ironie non moins terrible de la destinée, se retourne contre lui. Ce tombeau qu'il a inventé pour sa victime, bientôt il y court lui-même, le cœur déchiré par l'inquiétude : c'est pour s'y voir menacé par son propre fils (1), qui se tue sous ses yeux et entraîne

(1) Tel est bien le sens du grec, contesté à tort par répugnance pour la pensée d'un parricide. Pour absoudre Sophocle, on dit que le narrateur et Créon se trompent, qu'ils comprennent mal le mouvement d'Hémon, qui ne tire son épée que pour se

aussitôt par ce suicide celui d'Eurydice. Attiré lui-même par ses craintes paternelles dans le lieu qu'il a choisi pour le supplice, il en sort n'ayant plus ni son dernier enfant ni sa femme. Comment donc se refuser à l'évidence et nier le triomphe de la religion de la famille? C'est elle assurément qui fait l'unité du drame, et Sophocle a eu le dessein bien arrêté de rester fidèle à la pensée antique, à la pensée grecque et athénienne. En veut-on une autre preuve? L'ancienne légende épique, conservée d'après l'opinion de Boeckh lui-même par Apollodore, racontait qu'Antigone avait été enfermée par Créon dans le tombeau où elle avait enseveli Polynice, sans doute le tombeau de famille. Or Sophocle avait conçu le rôle d'Antigone de telle sorte que ce tombeau disparaissait : c'était dans la plaine nue, à ciel ouvert, que la jeune fille accomplissait hardiment pour son frère les rites incomplets des funérailles. Cependant le poète n'a pas voulu renoncer à l'idée traditionnelle : il a tenu à ce que cette victime de la piété envers les morts fût ensevelie vivante dans un tombeau, et il en a inventé un *d'une espèce nouvelle*, dit-il lui-même, cette caverne qu'il désigne avec une richesse d'expressions figurées où se mêlent à la description matérielle la pensée de l'hymen interrompu d'Antigone et celle de sa mort. Ce tombeau de son invention lui a servi pour le supplice de la victime et pour la punition du bourreau. Ainsi s'est retrouvée dans toute sa force, exprimée sous sa forme la plus sensible, l'idée fondamentale du drame, qui repose tout entier sur la religion de la famille. Créon expie par la mort des siens, sur le lieu même de son crime, sa cruauté contre la fille de sa sœur et surtout son double outrage à la religion des morts, envers Polynice et envers Antigone. Celle-ci est vengée, et les devoirs auxquels elle a sacrifié sa vie ont reçu des dieux une éclatante et terrible sanction. Ainsi la religion de la famille, la sainteté des devoirs funèbres, président au dénoûment, après avoir été le ressort supérieur de toute l'action.

Voilà le fait bien visible devant lequel Hegel et Boeckh ont fermé les yeux. Il y a cependant entre eux une différence, toute à l'avantage du premier. Chez celui-ci se distingue une vue haute qui offre un certain rapport avec l'idée antique. Il ne regarde, lui aussi, le conflit de la religion et de l'état que comme un accident destiné à disparaître bientôt. La résistance des acteurs humains passionnés et aveugles n'y peut rien : l'ordre se rétablit, mieux déterminé, et le progrès de l'harmonie est assuré par leur ruine. Sophocle n'allait pas jusque-là, mais il ne négligeait pas une des sources d'émotion les plus profondes de la tragédie grecque, le spectacle de l'a-

tuer. Le malheur est que, s'ils se trompent, ils trompent en même temps le public. On ne sauverait donc la moralité du poète qu'en lui prêtant une maladresse.

gitation de l'homme, également égaré par sa passion et par sa raison, tandis que les décrets d'un pouvoir supérieur s'accomplissent. Seulement, chez lui, c'est Créon seul qui participe à ce genre d'intérêt qu'excitent les personnages soumis à de pareilles épreuves.

Son Créon en effet est un homme, et non pas un simple tyran de théâtre, tel que l'est, par exemple, dans l'*Hercule furieux*, le Lycus d'Euripide, sorte de masque banal que le poète n'anime pas, même en lui prêtant son esprit raisonneur et son goût de subtilité. Chez Créon, au contraire, il y a ce mélange d'erreur et de vérité, de mal et de bien, qui est la condition de la vraisemblance dramatique. Il raisonne, lui aussi; mais sous ses raisonnemens on sent la passion personnelle qui se raidit d'avance contre une résistance prévue. — Remarquons que, s'il ne prévoyait pas une résistance à ses ordres, il ne prendrait pas le ton de la menace et ne ferait pas surveiller le corps de Polynice. — Son cœur dur et orgueilleux n'est fermé ni aux sentimens que réclame la patrie, ni surtout à ceux de la famille. C'est un chef d'état ayant conscience de ses devoirs, et c'est ce qui fait que Démosthène put emprunter à son rôle, joué autrefois par Eschine, les vers qu'il imagina de réciter devant le tribunal en guise d'attaque contre son ennemi politique. C'est aussi un père et un époux; il est cruellement frappé dans ses affections, et par tout cela il nous inspire un certain degré d'intérêt que Sophocle a voulu d'autant plus lui ménager que la pitié devait être l'émotion dominante au dénouement. Tels sont les calculs de cet art mesuré et puissant, où les nuances et la force s'unissent dans un sentiment de vérité, et qu'on détruit en substituant à cette complexité vivante la raideur logique d'une simplicité abstraite.

De même aussi Antigone, malgré la noblesse idéale de son caractère, est vivante et réelle. Comme on distingue chez Créon quelques qualités, on reconnaît en elle quelques signes de l'imperfection humaine. Seulement il ne faut pas changer, au mépris de toute vérité, la proportion du bien et du mal. Il ne faut pas, si quelque âpreté se mêle à l'expression de sa douleur et de sa fierté, si l'irritation que lui cause le premier sentiment de l'outrage se trahit par quelque dure parole pour sa sœur, trop indifférente ou trop timide au gré de sa passion, il ne faut pas en abuser pour la faire criminelle malgré le poète. Ce sont d'admirables traits de nature qui rendent son rôle vraisemblable. Qui moins que Boeckh pouvait ignorer que Sophocle excelle par la vérité morale, c'est-à-dire, pour la tragédie, le talent de faire vivre les personnages dans les situations extraordinaires où elle se meut? Produire l'illusion de la vie réelle au milieu de l'étrange et du sublime, c'est sans doute le plus haut degré de l'art dramatique. Il faut pour cela, avec la force de

l'imagination et la hauteur de l'âme, une science de combinaison qui prépare l'effet à l'insu du spectateur et lui procure ainsi la jouissance facile et comme naturelle de ses émotions. Dans cette science nul n'a surpassé ni peut-être égalé Sophocle, et son personnage d'Antigone est le plus étonnant exemple de cette heureuse conciliation de l'idéal et de la réalité.

Gardons-nous donc de dégrader cette noble créature, parce que nous découvrons qu'elle tient à l'humanité par quelque mouvement de colère ou d'orgueil. Gardons-nous aussi de nous autoriser contre elle, à l'exemple de Bœckh, des condamnations que ne lui épargne pas le chœur au moment où elle va mourir : « Tu as poussé l'audace jusqu'au dernier excès, tu as heurté le trône élevé de la justice... La piété a ses devoirs, mais il ne faut jamais enfreindre les ordres de qui a le pouvoir... C'est l'obstination aveugle de ta passion personnelle qui t'a perdue. » Et il croit reconnaître dans cet égarement et cette chute le fatal héritage d'Œdipe.

Qui ne sait qu'en général le sens des paroles du chœur est déterminé par la situation dont ce personnage inconsistant reçoit l'impression extérieure? Bientôt ces mêmes vieillards qui le composent, troublés par les menaces de Tirésias, conseilleront à Créon de délivrer Antigone : quel est donc leur vrai sentiment? Maintenant ils sont effrayés par la vue du coup qui va la frapper, et leur pitié incomplète condamne la victime; mais notre pitié, à nous, n'en est que plus profonde, et c'est précisément ce que désire le poète, car cette scène lyrique entre Antigone et le chœur est conçue tout entière en vue de ce sentiment. Elle tient la place du *commos* de la tragédie primitive, cette grande lamentation destinée à faire naître une de ses deux émotions essentielles, la pitié. Ces premiers mouvemens qui ont transporté Antigone jusqu'à l'héroïsme ont cessé; ses sentimens persistent, mais l'ardeur de l'action et de la lutte s'est éteinte, et elle se voit en face d'une mort affreuse dans la solitude et les ténèbres d'une sépulture anticipée : la nature reprend sur elle ses droits, elle se plaint, et ses plaintes sont d'autant plus touchantes qu'elle se sent délaissée, qu'elle entend nier jusqu'à la légitimité de son inutile sacrifice. Qu'y a-t-il de plus pathétique que cet abandon, et ce doute de faibles consciences en face des cruelles conséquences du dévouement? Et enfin, que signifie donc en soi-même ce blâme prononcé un instant par le chœur? N'est-ce pas tout simplement le contraste naturel entre la prudence vulgaire de la foule et la sublime folie de l'héroïsme? Antigone est une martyre de la religion de la famille; sa folie, dans un ordre inférieur, est analogue à la folie de la croix; c'est au moins un pieux enthousiasme qui n'admet aucune considération étrangère, ni la crainte de la force, ni le respect des lois contraires à sa foi, ni le soin



d'une vie qu'il brûle de sacrifier. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il ne soit pas compris de la foule, et en quoi sa valeur en est-elle diminuée? Encore une fois, l'intention bien marquée de Sophocle est de diriger notre principal intérêt sur Antigone, la fille pure de l'incestueux OEdipe, la victime fatalement désignée, elle aussi, mais qui relève les siens par la noblesse de son sacrifice, par l'admiration et par la pitié qu'elle inspire.

Nous ne prétendons pas faire une analyse complète de la pièce de Sophocle, ni même seulement du rôle d'Antigone. Une étude quelque peu précise nous entraînerait dans un détail infini et ne saurait se passer du texte original. D'ailleurs le principal sur ce rôle a été dit, et excellemment, par des critiques français dont il est bon de rappeler le souvenir en face de ces erreurs d'une partie considérable de la critique étrangère. Nous avons voulu seulement insister sur deux points. Il nous a paru nécessaire de faire ressortir, plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la valeur tout antique qui appartient dans la pièce à la religion des morts et de la famille, et de montrer nettement qu'elle en contient la pensée fondamentale et l'unité. Ce point de vue antique a une importance capitale. Faute de s'y placer, on ne comprendrait, chez le même poète, ni l'*Ajax*, où le goût moderne regrette une double action et une fin languissante, ni cette admirable tragédie d'*OEdipe à Colone*, à la fois divine et profondément humaine, où la religion des morts vient de même étendre comme un voile d'oubli et de paix sur les crimes d'une race maudite, où elle sanctifie la solution mystérieuse de la destinée du héros thébain. Nous avons pensé aussi qu'il y avait quelque intérêt à relever un fait assez curieux dans l'histoire de la critique : la transmission, volontaire ou non, de l'exagération de l'idée de l'état chez des maîtres illustres, le puissant penseur Hegel, et le savant antiquaire et helléniste Bœckh, tous deux professeurs à Berlin.

Pour quelle part l'esprit allemand, ou plutôt l'esprit prussien, est-il entré dans leur théorie sur l'*Antigone*? Et d'abord n'est-ce pas à Hegel que remonterait la première influence, influence si forte que le monde intelligent s'en serait pénétré et l'aurait transmise à la critique littéraire par une communication insensible et naturelle? Ces questions regardent avant tout le politique et le moraliste, qui reconnaissent dans les redoutables doctrines hégéliennes une origine des idées actuelles de la Prusse sur les droits de l'état et sur ses rapports avec l'église. Ils peuvent même y trouver l'explication de certaines formes de patriotisme et de vertu civique. Et assurément il y a de quoi surprendre et faire réfléchir dans cette puissance, jusqu'ici inconnue, d'esprit de suite et d'application pratique, qui fait passer les constructions logiques dans le tempérament et dans

les mœurs de tout un peuple. Ce fait remarquable a été examiné et jugé avec l'attention qu'il mérite (1). Il est moins important, mais non sans intérêt, de retrouver la même marche des mêmes influences dans le domaine de la littérature; mais il paraît que les lettres, produits instinctifs et sincères de la libre imagination et du bon sens, sont moins commodes au joug des théories préconçues, car ici les erreurs de la doctrine hégélienne sont manifestes; ici elle n'amène pas à sa suite des faits, mais des fautes de goût.

En général, il est sage de se défier des théories dramatiques, surtout quand elles roulent sur la moralité et prétendent appliquer aux personnages les règles absolues d'une justice répressive. Nous ne savons trop jusqu'à quel point il serait possible de rédiger un code de morale dramatique; nous ne concevons, pour notre part, qu'une étude attentive des chefs-d'œuvre qui ont illustré les diverses scènes: étude difficile et presque infinie, tant les conditions varient avec les mœurs des peuples, la nature des sujets et le génie de chaque poète. Sans doute quelques vérités générales dominent cette variété; mais elles sont tirées directement de la nature humaine, qui enseigne d'elle-même aux poètes l'observation de la vérité morale au milieu des excès de la passion et des surprises du sort, et le sentiment des exigences du public. Telle est par exemple la remarque d'Aristote sur les conditions à remplir par le héros tragique, qui ne doit être ni tout à fait bon ni surtout tout à fait mauvais, afin qu'il excite la pitié des spectateurs sans révolter leur conscience. Telle est aussi l'observation, moins importante mais tout aussi délicate, qui lui est suggérée par un passage de la pièce même d'*Antigone*; c'est qu'un acte criminel, entrepris en connaissance de cause et non accompli, comme l'acte d'Hémon tirant son épée contre son père, doit être en général exclu du théâtre, car il est odieux sans être tragique, puisqu'il n'y a pas de victime. Mais on doit se garder d'élever les généralisations jusqu'à une métaphysique abstraite et de transformer en logicien un poète dramatique, quelles que soient chez lui la science de la composition et la valeur de la pensée morale. Les maîtres de notre jeunesse, MM. Patin et Saint-Marc Girardin, ne nous égaraient donc pas quand ils nous expliquaient l'*Antigone* sans appareil logique et sans prétention à la profondeur. Pour en trouver le sens, ils se contentaient d'un seul moyen, la délicatesse de l'analyse morale développée par un commerce intime avec les chefs-d'œuvre de notre théâtre. A tout prendre, cette manière si française d'apprécier les beautés dramatiques de premier ordre est aussi la meilleure.

JULES GIRARD.

(1) Surtout par M. Beaussire ici même, le *Centenaire de Hegel*, 1<sup>er</sup> janvier 1871.

---

---

# L'EMPIRE DES TSARS

## ET LES RUSSES

---

### III.

#### LES FINANCES.

### II.

#### LES DÉPENSES, LA DETTE ET LE PAPIER-MONNAIE (1).

---

L'étude du régime fiscal de la Russie nous a montré ses recettes grossissant rapidement depuis la guerre de Crimée, depuis 1870 surtout, jusqu'à égaler le revenu des plus riches et des plus florissans états des deux mondes. C'est peu pour un pays de voir ses recettes grandir d'année en année, si elles n'atteignent point le niveau toujours montant des dépenses. Or dans cette période, où il a dû liquider le double héritage de la guerre de Crimée et du servage, le gouvernement russe a su élever ses ressources à la hauteur de ses besoins ou abaisser ses dépenses au niveau de ses moyens. Ce n'était pas là une chose aisée pour un grand empire, ayant à la fois toutes les charges militaires des vieux pays de l'Occident et tous les besoins des jeunes nations d'Amérique. Les budgets russes sont depuis plusieurs années en équilibre, chaque exercice laisse des excédans de recette, et l'on peut dire qu'équilibre et excédant étaient entrés dans les habitudes de l'administration impériale. C'est là une chose digne d'admiration, dans un état où le gouvernement est exposé à toutes les tentations, à tous les entraînemens

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril, du 15 mai, du 1<sup>er</sup> août, du 15 novembre et du 15 décembre 1876.

du pouvoir absolu. C'était là certainement un des grands résultats du règne d'Alexandre II : doit-il être compromis par la politique, et le budget russe devra-t-il être submergé de nouveau par le débordement du déficit?

## I.

C'est en 1871 que les finances russes ont atteint pour la première fois les bords escarpés de l'équilibre budgétaire. Jusqu'à cette date récente, le poids des charges imposées par la guerre de Crimée et l'émancipation des serfs retenait le budget dans le déficit. Le revenu avait beau s'élever, les dépenses grandissaient plus vite encore. En 1866, le déficit annuel était de 60 millions de roubles; en 1868, de 19 millions; en 1870, de 5 millions. Depuis 1871, la balance est renversée, et, sauf un léger écart en 1873, elle est toujours demeurée du côté des recettes. Les excédans sont devenus habituels et ont été en grossissant : 14 millions de roubles en 1874, 33 millions en 1875. C'est pour cette seule année, en comptant le rouble au cours avili des derniers mois, un boni d'une centaine de millions de francs (1). Ce dernier exercice a présenté un double phénomène partout d'une extrême rareté : les dépenses de 1875 ont été inférieures aux dépenses de l'an précédent, et elles sont demeurées au-dessous des prévisions et des allocations budgétaires. Grâce à l'excédant des recettes en 1875 et aux reliquats des exercices antérieurs, le trésor avait en caisse, au 1<sup>er</sup> janvier 1876, une somme entièrement disponible de plus de 40 millions de roubles.

Ce brillant résultat n'a été atteint qu'avec une sévère économie, en mesurant rigoureusement les crédits accordés aux services publics. Dans la dernière période quinquennale, les dépenses ne se sont accrues que de 8 à 9 pour 100; dans les deux dernières années (1874 et 1875), elles sont même restées à peu près stationnaires. Ce fait montre la sagesse du gouvernement russe et aussi le besoin de ménagement et de paix qu'ont ses finances. Pendant longtemps, le grand ennemi de l'équilibre a été l'habitude des diverses administrations de réclamer des crédits supplémentaires. Les efforts du conseil de l'empire, stimulé par les rapports du contrôleur, sont en train de clore peu à peu cette porte de derrière par où les différens services échappaient aux limites budgétaires. Les supplémens de crédit, dont jusqu'en 1872 la moyenne annuelle montait à 35 millions de roubles, ont été ramenés à 26 millions en 1873, à 23 en 1874. Pour 1875, les allocations extraordinaires avaient été réduites à moins de 16 millions, qui ont été fournis par le bud-

(1) Le rouble, on le sait, vaut au pair 4 francs. Les événemens d'Orient ont fait tomber le rouble de papier à 3 francs et au-dessous.

get même à l'aide d'annulations de crédits ou d'excédans de recettes.

Les crédits alloués à chaque ministère sont déterminés chaque année dans un budget de prévision présenté au conseil de l'empire. Il n'y a d'exception que pour la guerre et la marine. Depuis 1873, le montant des subsides accordés à ces deux départemens est fixé pour cinq ans. C'est là un procédé emprunté à la Prusse, où il avait été adopté dans le dessein de soustraire les dépenses militaires aux discussions et aux réductions des chambres. En Russie, le même système ne peut avoir les mêmes raisons : la fixation d'un budget de la guerre et de la marine pour une période quinquennale doit avoir eu pour but de dresser une barrière contre les allocations extra-budgétaires, jadis réclamées par l'armée et la flotte. Le nouveau règlement leur interdit en effet de solliciter aucun crédit supplémentaire en dehors de cas strictement déterminés. En revanche, les départemens de la guerre et de la marine gardent à leur disposition, pour les exercices suivans, les économies faites annuellement dans leur ressort. En 1874, ces deux ministères avaient un reliquat disponible de plus de 5 millions de roubles ; en 1875, ils ont eu un *boni* de plus de 40 millions, qui, tout en demeurant dans leurs caisses, doit s'ajouter aux 40 millions de roubles légués au trésor, en janvier 1876, par les excédans des exercices précédens. Cette fixation d'un budget normal pour une période de plusieurs années semble ainsi avoir été favorable aux économies. Aussi a-t-on parlé d'étendre le même régime à d'autres ministères, sans réfléchir peut-être qu'un budget quinquennal, devant laisser une certaine marge pour l'avenir, est naturellement supérieur aux besoins présens ; les économies des deux ministères soumis à cette règle exceptionnelle en sont elles-mêmes la preuve. Étendu aux départemens civils, ce système d'un budget invariable aurait pour résultat d'abroger la double réforme financière du règne actuel, l'unité de caisse et la spécialité des crédits. Ce serait un retour au passé, un recul vers les anciennes pratiques de la bureaucratie russe ; les diverses administrations redeviendraient indépendantes chacune dans son ressort, et le contrôle en serait affaibli d'autant.

Le total des dépenses ordinaires de l'état était évalué, pour l'exercice 1876, à 532 millions de roubles ; en 1875, les dépenses effectuées, y compris les crédits supplémentaires, n'ont pas dépassé 543 millions. Sur cette somme, la dette publique, comprenant le service des obligations de chemins de fer garanties par l'état, prélève 108 millions, c'est-à-dire 20 pour 100 ; le ministère de la guerre exige 180 millions, celui de la marine 25, soit pour l'armée et la flotte 205 millions, c'est-à-dire près de la moitié des ressources laissées disponibles par la dette. Il ne reste pour les services civils

qu'environ 220 millions de roubles. Sur ce budget déjà si réduit, le saint-synode et l'église orthodoxe reçoivent une dizaine de millions. Le ministère de la maison de l'empereur est inscrit pour 9 millions; mais il demande chaque année des allocations supplémentaires, en sorte qu'il coûte au budget une douzaine de millions de roubles (1). Le ministère de l'intérieur reçoit plus d'une cinquantaine de millions de roubles, la justice un peu moins d'une quinzaine. Les finances sont portées au budget de 1876 pour 66 millions; mais, chose singulière, c'est de tous les départemens celui qui use le plus des crédits extraordinaires, peut-être parce qu'ayant la garde des deniers publics, il est le plus libre d'en disposer. En 1875, ce ministère a ainsi absorbé près de 80 millions, et en 1874, 100 millions de roubles.

Après de tels prélèvements, il ne peut rester que des sommes relativement minimales pour les services spécialement affectés au développement matériel ou intellectuel du pays. La dotation de l'instruction publique pour 1876 ne dépassait pas 15 millions de roubles, et l'année précédente elle était inférieure encore. Ce ne sont là que de maigres subsides pour une population de plus de 80 millions d'âmes. C'est pourtant le chapitre du budget qui a le plus grossi dans ces dernières années : de 1870 à 1875 il s'est accru de 50 pour 100. L'état est du reste loin d'être seul à contribuer à l'instruction populaire; les assemblées provinciales et les communes lui prêtent un concours aussi généreux que le leur permet le poids des charges locales. Les besoins de la culture matérielle sont principalement représentés par deux ministères, celui des domaines et celui des voies de communication. Le premier, chargé de l'administration des immenses propriétés foncières de l'état, a certaines attributions de notre ministère de l'agriculture avec le service des forêts et des mines; son budget, inutilement enflé par de nombreuses charges improductives, est d'une vingtaine de millions de roubles. Les voies de communication n'ont qu'une allocation inférieure : à l'inverse de celui de l'instruction publique, le budget de ce ministère a été réduit d'année en année : en cinq ans, il a perdu près de 50 pour 100. Les crédits accordés aux voies de communication étaient en 1870 de plus de 38 millions de roubles ou d'une centaine de millions de francs; en 1875, ils sont restés au-dessous de 18 millions de roubles. Cet abaissement continu des ressources affectées à l'un des plus importants services

(1) L'entretien des palais, des musées, des bibliothèques, des théâtres impériaux, doit absorber une notable partie de cette somme. En revanche, la famille impériale a la jouissance des biens d'apanages qui, au moment de l'émancipation, portaient une population de près de 2 millions d'habitans, payant une redevance de 6 millions 1/2 de roubles, sans compter un revenu foncier d'environ 5 millions de francs.

publics, semble au premier abord un sujet d'inquiétude; en s'en expliquant les causes, on y trouve au contraire un motif de satisfaction. La rapide diminution des dépenses de ce ministère provient de la diminution des paiemens en garantie d'intérêts accordés aux compagnies de chemins de fer, c'est-à-dire du rendement supérieur des voies ferrées. De cette sorte, loin d'être un symptôme de l'épuisement des ressources nationales, ainsi que l'ont imaginé certaines feuilles anglaises, la réduction des crédits destinés au ministère des voies de communication est un signe non équivoque du développement de la richesse générale et du trafic des chemins de fer. Les travaux publics, loin d'être suspendus, ont du reste été poursuivis avec activité dans les dernières années; mais les sommes affectées à la création de lignes nouvelles ne figurent pas habituellement à ux dépenses du ministère des voies de communication. Un crédit extraordinaire de près de 11 millions de roubles pour les chemins de fer et les ports était inscrit au budget de prévision de 1876, et en outre, en dehors du budget général, il y a, sous le nom de fonds spécial des chemins de fer, tout un budget particulier des travaux publics, alimenté au moyen d'une portion de la dette nationale.

En Russie, comme dans tous les états modernes, une grande partie des recettes est destinée à couvrir les charges du passé et non les dépenses du présent. La dette consomme une part importante du revenu, et, en dépit d'un amortissement régulier et rapide, ce prélèvement de la dette publique sur le budget va toujours en augmentant. La Russie n'est entrée dans la voie des emprunts qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et comme héritière de la république de Pologne; c'est un des côtés par lequel les successeurs de Pierre le Grand se sont le moins hâtés d'imiter la vieille Europe. La Russie s'est jusqu'ici heureusement distinguée de la plupart de ses modèles étrangers en faisant constamment honneur à ses engagements; elle n'a jamais fait subir à ses créanciers ni faillite, ni réduction, ni retenue d'aucune sorte (1). Cette sage conduite avait profité à son crédit, qui, à la veille des complications actuelles, était presque égal au crédit de la France. La dette russe s'est, comme celle de la plupart des autres peuples, rapidement accrue en un demi-siècle sous l'impulsion successive des besoins militaires et des travaux de la paix. En 1831, la dette de l'empire se bornait encore à 220 millions de roubles; en 1842, elle montait à 281 millions; en 1847, à 315 millions. La guerre de Crimée dou-

(1) Il y a eu une exception temporaire pour une portion de la dette de Hollande, provenant de la république de Pologne; mais le paiement des intérêts, suspendu pendant les guerres de l'empire, a été repris ensuite et les créanciers dédommagés.

bla presque ce chiffre ; vers 1860, le capital de la dette consolidée était de 515 millions de roubles, ou 2 milliards 60 millions de francs. Depuis lors, l'émancipation des serfs, l'insurrection de Pologne, la création des chemins de fer, ont triplé en quinze ans les charges du trésor. Des dix dernières années, 1868 et 1874 ont été les deux seules où la Russie n'ait pas emprunté à l'étranger, et chacun de ces emprunts annuels a été d'une centaine de millions de roubles. Avant le récent emprunt intérieur de 400 millions en papier, le capital nominal de la dette non amortie dépassait déjà 4 milliard 1/2 de roubles et flottait entre 6 et 7 milliards de francs. Ce chiffre n'a rien d'énorme pour un si vaste empire et n'aurait rien d'effrayant, si l'état n'avait d'autre fardeau que sa dette à intérêts.

La dette consolidée de la Russie a ceci de particulier qu'elle se divise en deux catégories : une dette extérieure empruntée à l'étranger et payable en monnaie métallique, une dette intérieure empruntée au-dedans de l'empire et payable en papier. La première est aujourd'hui la plus considérable et provient des emprunts les plus récents. Ce seul fait indique une situation monétaire embarrassée. Pour la Russie, la dette extérieure n'est pas seulement, comme dans les états orientaux ou comme en Espagne, la conséquence de l'impuissance des nationaux à satisfaire aux besoins du trésor, elle est aussi un des résultats du régime du papier-monnaie sous lequel vit l'empire depuis de trop longues années. Pour diminuer le trop plein de son papier ou pour en relever les cours à l'aide de réserves métalliques, le gouvernement russe a eu besoin de faire appel à l'or étranger. Une partie du numéraire ainsi obtenu a formé l'encaisse de la banque d'état, une autre a servi aux travaux publics, aux chemins de fer surtout. C'est en Hollande d'abord, puis en Angleterre, que la Russie a contracté la plupart de ses emprunts, en sorte que la Grande-Bretagne a fourni à sa rivale une bonne part de ses ressources financières, et qu'en leur qualité de créanciers du tsar, les Anglais sont aujourd'hui le peuple le plus intéressé à la prospérité de ses états.

Les intérêts du service de la dette consolidée ont exigé en 1875 107 millions de roubles et sont inscrits au budget de prévision de 1876 pour 108 millions. Ce n'est guère qu'un cinquième du total des dépenses budgétaires, ce qui est une proportion plus favorable qu'en France ou en Angleterre (1). Là-dessus les annuités pour la

(1) Ce chiffre comprend, outre le service des intérêts, le service de l'amortissement, qui fonctionne avec rapidité et régularité, la plus grande partie de la dette étant à terme et non perpétuelle. Ce système, dans un pays qui a besoin d'argent pour mettre ses ressources en valeur, entraîne à des emprunts successifs. C'est ce qui s'est vu en Rus-



dette extérieure, qui est payée en or, s'élèvent au moins à 60 millions de roubles et à près de 250 millions de francs. Le service de ces annuités est la grande difficulté présente de la Russie; la baisse récente du change est venue accroître la charge du trésor russe, pour lequel les intérêts de sa dette extérieure vont, par la perte du papier, avoir été élevés de plus de 12 pour 100 dans l'espace de quelques semaines. Outre la division en dette extérieure et intérieure, la dette russe est classée dans le budget officiel sous deux titres différens, selon son origine et son affectation. Dans les 108 ou 109 millions d'annuités de la dette publique, le budget distingue le service des emprunts d'état proprement dits et le service des obligations de chemins de fer garanties par l'état. Le premier exige 75 millions, le dernier près de 33. Cette distinction n'est pas entièrement affaire de comptabilité : il y a entre les deux portions de la dette cette différence, que les intérêts versés par le trésor pour la seconde lui doivent être remboursés par les compagnies de chemins de fer. Nous touchons ici à l'un des aspects les plus satisfaisans de la dette russe. Une grande partie des emprunts de l'état ont été faits non pas pour ses propres besoins ou les nécessités de ses finances, mais pour des compagnies auxquelles le gouvernement a prêté vis-à-vis de l'étranger l'autorité de son crédit. Tous les derniers emprunts, jusqu'à concurrence de 91 millions de livres sterling ou de 2 milliards 275 millions de francs, ont été effectués dans ces conditions au nom de l'état, mais pour le compte des compagnies de chemins de fer. C'est ce qui permet aux Russes de dire que leur gouvernement n'a rien emprunté depuis 1866, bien qu'il ait fait à l'étranger de continuel emprunts.

Dans toutes ces opérations, l'état n'a été en effet qu'un intermédiaire entre les compagnies russes et les places étrangères. Les capitaux procurés par ces émissions d'obligations paraissent avoir été réellement et exclusivement affectés aux travaux auxquels ils étaient destinés. Du 15 janvier 1870 au 1<sup>er</sup> janvier 1875, il a été effectué quatre émissions d'obligations d'une valeur nominale de 54 millions de livres sterling, et qui, déduction faite des frais, ont donné un produit net d'un peu moins de 324 millions de roubles. Sur cette somme, il a été opéré dans la même période pour près de 304 millions de rou-

sic. De 1871 au 1<sup>er</sup> janvier 1874, le trésor russe a remboursé pour 88 millions de roubles, ou 352 millions de francs, mais dans la même période il a emprunté près de 300 millions de roubles, plus de 1 milliard de francs. L'amortissement ainsi pratiqué est plus apparent que réel et a peut-être plus d'inconvéniens que d'avantages, car le gouvernement se trouve obligé de faire face à la fois à l'amortissement et aux intérêts de sa dette, ce qui, dans les momens de crise où il lui est difficile d'emprunter, complique sa situation.

bles de travaux ou d'achats de matériel de chemins de fer (1). Afin d'éviter toute confusion avec les deniers ordinaires de l'état et d'échapper à toute tentation d'en faire un autre emploi, le gouvernement russe a constitué, avec le produit de ces obligations, un fonds spécial ayant son budget à part, différent du budget général. On a pour cette caisse des chemins de fer fait une exception à la règle nouvellement adoptée par la trésorerie russe de l'unité de caisse. A défaut de leur destination, le mode même d'émission de ces emprunts, appartenant à une vingtaine de compagnies privées, obligeait à une comptabilité distincte et séparée. Voici, d'après le récent compte-rendu du contrôleur de l'empire, quel a été le mouvement du fonds des chemins de fer en 1875 (2). Au 1<sup>er</sup> janvier, l'encaisse s'élevait à 57 millions de roubles, solde des exercices précédents. Dans le courant de l'année, des rentrées diverses, et en particulier le produit de la cinquième émission d'obligations, ont porté les ressources à plus de 147 millions de roubles, c'est-à-dire à près de 600 millions de francs. Les dépenses effectuées dans l'année en travaux pour les chemins de fer ou les ports, en achat de matériel, en prêts ou en versements aux compagnies pour les valeurs émises par l'état à leur compte, ne se sont élevées qu'à 65 millions de roubles. Au 1<sup>er</sup> janvier 1876 il restait ainsi en caisse plus de 82 millions. Je ne sais quelles ont été les dépenses de l'année qui vient de s'écouler, mais il est vraisemblable que ce solde de près de 250 millions de francs n'a pas été entièrement absorbé, en sorte que le fonds des chemins de fer pourrait en certaines éventualités mettre temporairement à la disposition du trésor des ressources toutes disponibles.

Comment les compagnies de chemins de fer répondent-elles aux avances de l'état, comment lui remboursent-elles l'intérêt des sommes empruntées à leur profit? Il est difficile qu'en pareille matière il n'y ait pas eu quelques déceptions. Les recettes provenant des voies ferrées et applicables au service de leurs obligations se sont souvent, dans les dernières années, trouvées inférieures aux prévisions : évaluées à 20 millions de roubles pour 1875, elles en ont à peine donné 17, laissant un déficit d'une dizaine de millions de francs. Seules les lignes de l'état, inscrites au revenu du do-

(1) D'après les comptes-rendus annuels du contrôleur de l'empire, cette somme se décompose ainsi : en 1870, 73 millions; en 1871, 53 millions; en 1872, 56 millions; en 1873, 69 millions; en 1874, près de 51 millions. Dans le cours de 1875, il a été en outre dépensé 65 millions. A ces sommes doivent s'ajouter les dépenses du ministère des voies de communication effectuées sur le revenu ordinaire de l'état et les crédits extraordinaires alloués aux travaux publics, ce qui en 1875 donnait encore 37 millions de roubles, soit un total de 400 millions de francs pour cette seule année.

(2) Rapport du contrôleur de l'empire sur le règlement définitif du budget de l'exercice 1875. Saint-Petersbourg, novembre 1876.

maine pour 3 millions de roubles, n'ont donné lieu à aucun mécompte. Ces résultats n'ont rien d'étonnant ni rien d'effrayant. Avec un réseau aussi récent et traversant des pays aussi divers, les recettes ne pouvaient partout répondre dès le début aux dépenses et aux espérances. Les chemins de fer n'en sont pas moins en progrès sensibles et constans; la preuve en est la diminution progressive des paiemens en garantie d'intérêt effectués par l'état. Cette dépense s'est notablement réduite d'année en année, descendant de 15 millions de roubles en 1872 à 11 millions en 1873, à 5 millions seulement en 1874. Dans cette dernière année, les dépenses du ministère des voies de communication se sont ainsi trouvées inférieures de 4 millions 1/2 de roubles aux prévisions budgétaires. Si en 1875 la garantie d'intérêt a de nouveau coûté au gouvernement 8 millions de roubles, c'est là encore un chiffre fort inférieur à ceux de 1872 et 1873, et une part de l'augmentation sur l'année précédente doit être attribuée à l'ouverture de deux ou trois nouvelles lignes. L'extension du réseau dans les contrées les moins peuplées ou les moins riches pourra naturellement accroître cette source de dépenses, ou compenser les économies faites sur les lignes les plus anciennes et les meilleures. Il y a des compagnies peu nombreuses encore, il est vrai, celles de Moscou à Riazane, de Kozlof à Voronege et Rostof, de Kursk à Kief, par exemple, qui depuis longtemps n'ont plus besoin de recourir à la garantie gouvernementale et font déjà de beaux bénéfices.

Les sommes versées par l'état en garantie d'intérêt aux obligataires des chemins de fer ne sont à ses yeux qu'une avance que les compagnies lui doivent rembourser en lui tenant compte des intérêts. Le trésor a de ce côté sur les chemins de fer une créance que chaque année augmente. Au 1<sup>er</sup> janvier 1875, cette dette des compagnies vis-à-vis de l'état s'élevait à 215 millions de roubles; elle s'est accrue en 1875 de 14 millions provenant des nouveaux paiemens en garantie ainsi que des intérêts des sommes payées précédemment. Il est évident que cette énorme créance, toujours croissante, ne pourra jamais être intégralement remboursée. Il y a là, semble-t-il, une sorte de fiction : l'état, en considérant tous les versements de garantie par lui effectués comme une simple avance, se fait volontairement illusion. Ce n'est là, en tout cas, qu'une fiction innocente, car, tout en regardant ces subsides aux compagnies comme un prêt remboursable, le gouvernement les inscrit parmi ses dépenses ordinaires et les couvre avec les recettes budgétaires. L'état a donc tout à gagner et rien à perdre sur ce compte des chemins de fer; les créances à faire valoir étant soldées par d'autres ressources, ce que le trésor recevra de ce côté l'enrichira, ce qu'il ne pourra toucher ne l'appauvrira point.

La dette russe, la dette la plus récente surtout, a, comme on le voit, été employée en travaux fructueux, en dépenses productives, et non stérilement engloutie par la cour ou l'armée. L'or emprunté à l'Europe a réellement été semé sur le sol russe, et s'il n'a pas encore rendu au centuple, il promet à l'avenir une ample moisson. Avec un tel emploi des ressources mises à sa disposition, de continuel emprunts de la part de la Russie ne devaient exciter chez ses créanciers aucune méfiance. La progression des recettes générales, l'équilibre et les excédans budgétaires donnaient aux fonds russes le droit de prendre rang parmi les plus solides et les plus populaires des fonds d'état. Aussi les a-t-on vus, recherchés sur toutes les places de l'Europe, monter rapidement d'année en année, en dépit des appels de fonds presque annuels de la Russie. Le taux auquel ces différens emprunts ont été contractés témoigne de leur rapide fortune. En 1870, la Russie ne pouvait placer un emprunt 5 pour 100 qu'en abaissant le prix d'émission jusque vers 80 francs. En 1875, le même gouvernement trouvait aisément des preneurs de 4 1/2 à 93 francs. L'emprunt 5 pour 100, émis presque en même temps et presque au même taux que le premier emprunt destiné à la rançon de la France, a monté parallèlement à ce dernier, s'élançant en trois ans, de 81 ou 82 francs, jusqu'au-dessus du pair, à 103 ou 104 francs. Jamais peut-être deux fonds d'états aussi divers n'avaient eu des destinées aussi semblables. Avec une égale loyauté et une égale sagesse dans la direction de leurs finances, les deux pays d'émission différaient du tout au tout. La France inspirait confiance, en dépit de son instabilité politique, par sa richesse et son esprit d'économie. En Russie, c'était l'inverse : ce qui rassurait avant tout les intérêts, c'était la fixité du gouvernement. Toujours est-il que les fonds des deux états étaient depuis près de cinq ans cotés sur les bourses de l'Europe à des prix analogues, lorsque les affaires d'Orient sont venues précipiter le cours des fonds russes et fermer au cabinet de Saint-Petersbourg les marchés de l'Occident.

Comment les fonds russes, tenus au-dessus du pair si récemment encore, sont-ils si vite tombés au-dessous des cours d'émission, s'affaissant plus rapidement encore dans leur chute qu'ils ne s'étaient élevés dans leur ascension? Comment avec des plus-values d'impôts constantes et de magnifiques excédans budgétaires, le crédit de la Russie, estimé naguère presque à l'égal de celui de la France, s'est-il rapidement effondré devant de simples inquiétudes de guerre, avant l'ouverture et la certitude même des hostilités? C'est que tout ce bel édifice des finances russes, si laborieusement construit, s'élève sur une base fragile et sur un sol mouvant : le cours forcé, le papier-monnaie.

## II.

La dette inscrite au budget n'est ni la seule ni la plus lourde qui pèse sur les finances russes. Au passif provenant des emprunts intérieurs ou extérieurs, à la dette consolidée s'ajoute la dette flottante, et en particulier les billets de crédit en circulation, qui constituent une véritable dette, tout comme si le gouvernement les avait empruntés à une banque au lieu de les émettre lui-même. La Russie est depuis longtemps déjà sous le régime du cours forcé des billets ou, autrement dit, sous le régime du papier-monnaie, qui en ce moment règne sur plus de la moitié du monde civilisé : en Autriche, en Italie, aux États-Unis comme en Russie. L'on sait quelle est la vraie nature du cours forcé accordé par la loi aux billets de crédit de l'état ou aux billets d'une banque privilégiée : c'est tout simplement un emprunt, et un emprunt forcé. Ce qui a fait la fortune du papier, en tant de pays des deux mondes, c'est que de tous les modes d'emprunt le papier-monnaie est le plus aisé, le plus prompt et souvent le seul à la portée des gouvernements dans les momens de crise; c'est encore plus peut-être que cet emprunt ne coûte à l'état aucun intérêt, ou qu'un intérêt minime, et qu'en apparence au moins c'est un crédit gratuit. Les avantages du cours forcé en font les périls : plus il est facile de se créer ainsi des ressources, plus les états augmentent leur dette et se mettent dans l'impossibilité de la rembourser. La Russie en est un des plus remarquables exemples : c'est au xviii<sup>e</sup> siècle qu'elle est entrée dans le papier-monnaie, et il n'est pas certain qu'elle en puisse sortir avant le xx<sup>e</sup> siècle.

Il y a deux manières pour un gouvernement de battre monnaie avec le papier. L'une est de créer directement des billets dont l'état est le seul garant, l'autre est d'autoriser un établissement privé à mettre en circulation du papier qu'il n'est pas obligé de rembourser en numéraire, et, en échange de cette concession, d'emprunter à cette banque son capital métallique ou ses billets. La seconde méthode a été adoptée en France, le premier procédé en Russie. Ce dernier semble avoir un double avantage, c'est qu'en se passant de tout intermédiaire, l'état est plus libre de ses émissions, et ensuite que le papier émis par lui ne lui coûte aucun intérêt. En fait, cette absence de contrôle et cette entière gratuité du crédit ne font qu'augmenter les périls du cours forcé en stimulant l'émission du papier. La méthode française et la méthode russe sont comme deux routes parallèles descendant, à travers les mêmes accidens, vers le même précipice; mais dans l'une la pente est moins raide, et par suite la chute moins probable ou moins rapide. Une institu-

tion privée, une banque d'actionnaires est intéressée à maintenir son crédit et le taux de son papier, sans compter qu'en dehors de son encaisse absorbée par l'état, le papier d'une banque peut représenter des effets de commerce. Si peu de résistance qu'elle offre, une société d'actionnaires est toujours un frein, une barrière. Aussi le billet de banque a-t-il un naturel avantage sur les assignats jetés directement dans la circulation par les gouvernements. En Russie, il y a bien une banque de l'état chargée des émissions du papier-monnaie; mais ce n'est qu'une institution publique, une administration gouvernementale dont toutes les opérations doivent être portées au compte du gouvernement. C'était une tradition et peut-être jusqu'à ces derniers temps une nécessité en Russie, où naguère encore il y avait fort peu de banques privées. En matière de crédit comme en toutes choses, le gouvernement avait dû prendre l'initiative, fondant ou suscitant par sa garantie banques d'émission, caisses de prêts et de dépôts, institutions hypothécaires, caisses d'épargne et monts-de-piété. Aujourd'hui l'initiative privée est assez éveillée pour que la Russie puisse renoncer à ce que M. Léon Faucher (1) appelait une espèce de communisme financier. Les institutions de crédit élevées en dehors de la garantie gouvernementale sont nombreuses, et l'opinion n'est plus unanime en faveur du maintien d'une banque d'état.

Il y a plus d'un siècle que la Russie a fait connaissance avec le papier-monnaie, et il y a longtemps que le peuple russe a perdu dans ses échanges l'habitude de se servir de métal autre que les petites monnaies d'appoint. Les impératrices Anne et Élisabeth, la nièce et la fille de Pierre I<sup>er</sup>, initièrent la Russie à cette périlleuse invention de l'Occident; Catherine II en usa largement, et l'on peut regarder la situation monétaire actuelle de l'empire comme remontant directement à cette princesse. Les guerres contre les Turcs avaient motivé les émissions de Catherine, les guerres contre la révolution et l'empire français en déterminèrent de nouvelles sous Paul I<sup>er</sup> et Alexandre I<sup>er</sup>. Chaque guerre, chaque révolution soulevait un nouveau flot de papier, et la Russie se trouva bientôt submergée sous cette marée toujours montante. La valeur des billets baissait à mesure que s'élevait le chiffre des émissions. En 1790, avec 111 millions de roubles d'assignats en circulation, le rouble d'argent ne valait encore qu'un rouble 15 kopeks de papier. En 1800, avec 213 millions d'assignats, le rouble d'argent valait déjà un rouble et demi de papier. En 1810 enfin, les assignats atteignaient le chiffre de 577 millions, et il en fallait trois pour acheter un rouble d'argent. La marche croissante des émissions et la marche

(1) *Les Finances de la guerre*, — Revue du 15 août 1854.

rétrograde du cours des billets continuèrent à travers diverses vicissitudes sous l'empereur Nicolas. L'on peut dire que sous le règne de ce prince, comme sous celui de son frère Alexandre I<sup>er</sup>, la grande préoccupation du gouvernement fut de réduire la circulation et de retirer le papier. Tous les ministres et les hommes d'état de la Russie le tentèrent en vain; les guerres étrangères, les révolutions de Pologne, des dépenses multiples rendirent tous les expédients inutiles. Les assignats, retirés à grands frais de la circulation, grâce à des emprunts intérieurs ou étrangers, y reentraient bientôt sous la pression des besoins du trésor. La lutte prolongée des hommes d'état russes contre le débordement du papier-monnaie fait songer au combat homérique du héros grec avec le fleuve Scamandre. Je ne puis raconter ici toutes les péripéties de cette histoire financière vraiment dramatique, et dont en ce moment la Russie ne doit point oublier les leçons. (1) J'en rappellerai seulement le triste dénoûment, la banqueroute partielle, d'où sont sortis les billets russes actuels.

Vers 1840, l'empereur Nicolas ayant perdu tout espoir de relever le cours de ses assignats, se décida à les abandonner en leur substituant un nouveau papier. Pour un rouble métallique, il fallait alors donner plus de trois roubles et demi en assignats. Le gouvernement, s'avouant vaincu, fixa lui-même à ce taux dérisoire la valeur légale du papier qu'il voulait liquider. Cette sorte de consolidation était au fond une banqueroute que la nécessité seule excusait. Le rouble d'argent redevint légalement la monnaie courante; mais, comme le métal manquait, il fallait toujours recourir au papier. On imagina de nouveaux billets appelés *billets de crédit*, ayant la double garantie des biens de la couronne et d'un fonds en numéraire administré par une commission de financiers et de marchands. L'ancien papier, échangé contre les nouveaux billets, se trouva ainsi démonétisé. Les assignats en circulation avaient une valeur nominale de près de 600 millions de roubles; il suffit pour les retirer de 170 millions de billets de crédit. A ce moment, en 1844, le fonds de garantie s'élevait à 70 millions de roubles; quelques années plus tard, en 1849, il montait à 115 millions dont une partie fut placée par le gouvernement en rentes françaises et anglaises. Une telle somme était suffisante pour garantir les billets en circulation; la Russie semblait rentrée dans des conditions normales, ses finances étaient comme aujourd'hui pleines de promesses lorsque la révolution de 1848 et la guerre de Crimée revinrent compromettre les fruits de toutes ces combinaisons et rouvrir brusquement les écluses à peine fermées de l'émission du papier-monnaie.

(1) Sur cette histoire, voyez Nicolas Tourguénef, *la Russie et les Russes*, t. II, p. 490 et suivantes, et Schnitzler, *l'Empire des tsars*, t. III, p. 625, 650.

Dès 1849, les nouveaux billets en circulation montaient à plus de 300 millions de roubles; en 1855, cette somme était doublée. En même temps que les billets s'accumulaient pour fournir aux frais de la guerre, le fonds d'échange qui leur servait de garantie se réduisait et s'évanouissait peu à peu pour faire face aux mêmes besoins. Le remboursement en numéraire, temporairement suspendu, devenait définitivement impossible. Le billet de crédit, qui portait, qui porte encore aujourd'hui le nom presque dérisoire de *rouble argent*, devenait du papier-monnaie, comme les assignats qu'il avait remplacés, et subissait à son tour une dépréciation considérable. C'est au lendemain du traité de Paris, en 1857, que les émissions de billets parvinrent à leur apogée, 735 millions de roubles, soit près de 3 milliards de francs. Depuis lors, le gouvernement réparateur d'Alexandre II s'est, pendant vingt ans de paix, employé à remédier au mal et à faire rentrer l'excédant des billets qui encombraient le marché. Au moment où, après un règne entier d'efforts, la Russie semblait se rapprocher du but, voilà que des complications extérieures parties du même côté viennent remettre en question l'œuvre d'Alexandre II, de même que jadis celle de Nicolas I<sup>er</sup>, comme si les affaires d'Orient, qui sous Catherine II ont précipité la Russie dans le papier-monnaie, devaient toujours l'empêcher d'en sortir ou l'y replonger. A l'heure où nous écrivons, le papier en circulation, patiemment réduit pendant la paix, est remonté au même niveau qu'à la fin de la guerre de Crimée. D'après les derniers bilans de la banque de l'état (1), il est en ce moment de 735 millions de roubles, exactement le chiffre maximum des années qui ont suivi le siège de Sébastopol, comme s'il y avait dans ce rapprochement un jeu ironique ou un salutaire avertissement de la fortune.

Le principal instrument du gouvernement russe, dans cette lutte nouvelle contre le débordement du papier-monnaie, a été la banque de l'état inaugurée en 1860. Le but de cet établissement devait être de raffermir le système de la monnaie fiduciaire. La banque, écrivait M. Wolowski (2), est une vaste machine de liquidation du papier et de la dette flottante. La première chose était naturellement de reconstituer le fonds de garantie métallique, entamé et presque épuisé par la guerre de Crimée. C'est ce qu'a fait le gouvernement à l'aide d'emprunts à l'étranger, et, en cas de besoins extraordinaires, il pourrait aujourd'hui trouver là des ressources importantes. A cet égard, la Russie peut profiter des facultés momentanées qu'assure aux états modernes le papier-monnaie. Selon la juste image d'un de nos collaborateurs qui, récemment étudiait ici même les effets de la circulation fiduciaire en

(1) Bilan de la banque de l'état du 22 novembre (4 décembre) 1876.

(2) Wolowski, *les Finances de la Russie*.



France (1), une banque en possession du cours forcé est comme un réservoir qui reçoit toujours et ne rend jamais. Le cours forcé sert de barrage pour empêcher l'écoulement des métaux précieux. En Russie comme en France, bien qu'à un moindre degré, il s'est accumulé dans les caves de la banque des réserves métalliques qui, en cas de nécessité, mettraient à la disposition du gouvernement des sommes considérables, aussi facilement disponibles que le traditionnel trésor de guerre enfoui par la Prusse dans les caves de la citadelle de Spandau. L'encaisse métallique de la banque de l'état, or, argent et fonds étrangers réunis, s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier 1876 à la somme fort respectable de 231 millions de roubles, soit 924 millions de francs. C'était presque la moitié de l'encaisse de la Banque de France à la même époque.

Ces réserves métalliques n'ont pas été amassées dans le dessein de faire face aux événemens d'Orient. Ce n'étaient pas des emprunts astucieusement réalisés dans les beaux jours de la paix pour les jours d'inquiétude où les capitalistes d'Occident refuseraient leur concours au trésor russe. Le but de ces réserves était de servir de garantie, de couverture aux billets de crédit, après qu'aurait été retiré l'excédant du papier en circulation. La banque de l'état, on doit le reconnaître, n'a pas été infidèle à cette mission; dès ses premiers jours et jusque dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, au milieu même des complications actuelles, la banque a procédé consciencieusement à son œuvre. Une ou deux fois elle a failli y réussir, et au moment où le papier semblait sur le point de remonter au niveau du métal, les événemens sont venus en ravalant de nouveau les cours. En 1863 par exemple, à la veille de l'insurrection polonaise, le billet de crédit perdait à peine quelques centimes sur le rouble métallique. Le soulèvement des Polonais remit tout en question; la banque dut arrêter ses retraits de papier. Le billet se relevait quand la campagne de Sadowa vint de nouveau le rejeter en arrière. En juin 1866, le rouble était, comme dans ces derniers temps, au-dessous de 3 francs. Il se remit à remonter encore une fois, mais lentement, comme il convenait après tant de secousses. Depuis la guerre de 1870, le rouble ne perdait plus que 45 ou 42 pour 100, et les cours semblaient devoir s'améliorer progressivement jusqu'à laisser entrevoir l'époque où la Russie pourrait ainsi sortir du papier-monnaie. Les budgets étaient en équilibre, la circulation fiduciaire était ramenée à un chiffre presque normal, l'encaisse métallique étant aux billets de crédit dans la proportion d'un cinquième ou d'un quart. Les affaires d'Orient sont encore une fois venues fermer, pour longtemps peut-être, toutes ces conso-

(1) M. Victor Bonnet. — *Revue* du 15 novembre 1876.

lantes perspectives. Les traces de l'inquiétude publique et des préparatifs militaires sont déjà visibles dans la circulation du papier et dans le fonds de garantie métallique.

Le chiffre des billets en circulation est en ce moment de 735 millions de roubles; en juillet dernier, il n'était que de 693 millions (1). Il y a donc eu dans les derniers mois, depuis les menaces de guerre, 42 millions de roubles ou 168 millions de francs de rejetés dans la circulation. Le fait est d'autant plus digne de remarque que cette année même, quelques mois auparavant, la banque avait à grands frais retiré et détruit solennellement une masse considérable de billets de crédit. En janvier 1876, en effet, la circulation du papier s'élevait à la somme énorme de 797 millions de roubles. L'encaisse métallique était à la même époque de 231 millions. La banque prit sur son encaisse pour réduire la circulation. Au mois de mai, 38,720,000 roubles furent publiquement brûlés en présence du contrôleur de l'empire et du gouverneur de la banque. Jamais, disent les comptes-rendus, l'on n'avait anéanti en une seule fois pareil nombre de billets. Pour cette opération, la banque avait retiré de son fonds métallique 32 millions de roubles; le reste, 6 millions environ, avait été fourni par un bénéfice sur la vente des monnaies. De pareils actes montrent hautement la bonne foi du cabinet de Pétersbourg dans les négociations orientales. Ce n'est point là la conduite d'un gouvernement qui nourrit en secret des desseins belliqueux. Aujourd'hui, par malheur pour les finances de l'empire, les circonstances ou la politique russe ont changé, et le bénéfice des courageuses opérations du printemps dernier est déjà perdu.

Les réserves métalliques ont été inutilement entamées sans profit pour la circulation fiduciaire, plus dépréciée que jamais. De 231 millions de roubles en janvier dernier, l'encaisse s'est abaissée à 180 millions, soit 50 millions de roubles ou 200 millions de francs en moins. Un trésor disponible de 180 millions de roubles (2), soit 720 millions de francs, reste toujours pour le gouvernement une précieuse ressource. La Russie n'est donc pas aussi dépourvue d'or et de numéraire qu'on se le figure souvent. Cette réserve toutefois, les ministres des tsars feront bien de n'y puiser qu'avec une extrême prudence. Le fonds métallique de la banque de l'état est la garantie des 755 millions de roubles de papier en circulation. Le découvert du trésor pour le papier-monnaie est ainsi au-dessous de 555 millions de roubles ou, autrement dit, de 2 milliards 220 mil-

(1) Bilan de la banque de l'état du 1<sup>er</sup> juillet et du 22 novembre (4 décembre) 1876.

(2) D'après le bilan du 22 novembre (4 décembre) 1876, les 180,500,000 roubles de l'encaisse métallique se décomposaient ainsi : 122 millions en or, près de 27 millions en argent, et 31 millions 1/2 en valeurs réalisables en or.

lions de francs. Si avec une couverture de 720 millions de francs le rouble, tombé à 3 francs, perd déjà 25 pour 100, que serait-ce si l'encaisse métallique venait à décroître et le nombre des billets à augmenter? Voilà pourtant la double perspective dont une guerre menace le marché monétaire de la Russie : réduction de l'encaisse, augmentation de la circulation fiduciaire, c'est-à-dire diminution ou disparition des garanties et aggravation des risques. Dans une telle situation, on ne saurait dire jusqu'à quel cours pourraient s'abîmer les billets russes. Le gouvernement semble l'avoir compris et, ayant besoin d'argent, il a convoqué ses sujets à un emprunt de 100 millions de roubles, plutôt que de puiser dans le réservoir métallique de la banque ou de répandre sur ses états de nouveaux flots de papier.

Cette sage conduite, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne pourra longtemps la tenir, si la guerre s'engage. Les capitaux étrangers ne voudront plus répondre à son appel, les capitaux indigènes ne le pourront bientôt plus. Il ne restera que les deux ressources dues au cours forcé : l'encaisse de la banque et les émissions de papier. Or la circulation fiduciaire est déjà de plus de 3 milliards de francs, c'est-à-dire égale au chiffre maximum admis en France à la suite de la dernière guerre. Des émissions nouvelles amèneraient une dépréciation qui par l'impôt retomberait directement sur le trésor : si les finances russes n'étaient pas englouties dans une banqueroute monétaire, elles seraient au moins replongées dans les déficits annuels. La circulation fiduciaire, aggravée par les dépenses d'une guerre, rendrait toute reprise des paiemens en espèces de longtemps impraticable. La Russie se verrait pour un demi-siècle de plus peut-être enlacée dans les liens inextricables du papier-monnaie. Grâce à la paix, au contraire, et aux progrès financiers des dernières années, il était permis à la Russie d'entrevoir le moment où elle pourrait se dégager des chaînes du cours forcé.

La masse des billets en circulation n'est pas le seul empêchement à la reprise des paiemens en espèces; il y a plusieurs obstacles préliminaires à écarter, et pour ainsi dire plusieurs barrières, plusieurs ouvrages avancés, qu'il faudrait renverser avant de s'attaquer au cours forcé lui-même. C'est d'abord le passif laissé par les anciens établissemens de crédit auxquels a succédé la banque d'état actuelle et que cette banque est chargée de liquider (1). C'est ensuite

(1) Ces établissemens de crédit sont principalement les banques d'emprunt ou lombards, qui faisaient aux propriétaires des prêts hypothécaires proportionnés au nombre de leurs serfs. En 1859, à la veille de l'émancipation, 44,000 propriétés avec 7 millions d'ames, c'est-à-dire les deux cinquièmes des propriétés et les deux tiers des serfs de la noblesse, étaient engagés à ces établissemens pour une somme d'environ 400 millions de roubles. Cette liquidation est par suite une des conséquences de la

les bons du trésor en circulation, sans compter les billets de banque rapportant intérêt, et spécialement une cinquantaine de millions de roubles de billets 4 pour 100, dits métalliques. Ce sont là des charges diverses qui retombent toutes sur l'état et contribuent à l'encombrement de la circulation. Je ne sais quel est en ce moment le chiffre des bons du trésor provenant d'arriérés d'impôts ou d'anticipation de recettes ; dans les dernières années, en 1874 et 1875, le chiffre avoué des bons en circulation s'élevait à 216 millions de roubles, et avec les besoins d'argent de l'année 1876 il peut difficilement être inférieur aujourd'hui. L'on calcule qu'en temps ordinaire le trésor, obligé d'anticiper les recettes dont la rentrée est prochaine, doit avoir un découvert d'au moins 130 ou 140 millions de roubles, chiffre correspondant au revenu trimestriel de l'état. Quant au déficit laissé par les emprunts du trésor dans la liquidation des anciens établissemens de crédit, il était, au milieu de 1875, de 115 millions de roubles; à la fin de 1876, il n'était plus, croyons-nous, que de 103 millions. Si maintenant nous réunissons ces diverses créances, 216 millions pour les bons du trésor, 103 millions de roubles pour le déficit des anciens *lombards*, nous trouvons, en laissant de côté les billets dits *métalliques*, une dette flottante d'environ 320 millions de roubles, c'est-à-dire de près de 1 milliard 300 millions de francs, qui vient s'ajouter à la dette flottante sans intérêt du papier-monnaie. Si l'on y joint les 755 millions de billets en circulation, on trouve que la dette flottante de l'état monterait à 1 milliard 54 millions de roubles. En défalquant l'encaisse métallique, soit 180 millions, l'on a le total du découvert de la dette flottante de l'état avec ou sans intérêt, total qui s'élève au moins à 874 millions de roubles, à environ 3 milliards 1/2 de francs (1).

grande liquidation du servage. L'hypothèque mise sur les terres de la noblesse est levée au moyen des annuités de rachat payées par les paysans. Il y a en outre un passif provenant des emprunts faits par l'état aux anciens établissemens. Une partie de cette créance sur le trésor a été liquidée au moyen de billets de banque rapportant intérêt; mais l'état reste encore débiteur de sommes importantes pour les avances qu'il n'a point remboursées.

(1) En mars 1875, un écrivain russe du *Vestnik Evropy* portait le découvert de la dette flottante à 947 millions de roubles. Comme nous avons adopté les mêmes chiffres, pour les bons du trésor, la différence en moins provient de la diminution des billets en circulation, d'une légère réduction du déficit des anciens établissemens de crédit, et enfin de ce que nous n'avons pas porté en compte les 50 millions de roubles de billets de banque 4 pour 100 métalliques, qui nous paraissent devoir plutôt rentrer dans la dette consolidée. En revanche, il y a plusieurs dettes de trésorerie vis-à-vis de la banque, ou du fonds de rachat par exemple, ou encore vis-à-vis des établissemens du royaume de Pologne, qui doivent porter le découvert réel de la dette flottante au-dessus de 900 millions de roubles. L'émancipation a en outre imposé à l'état des engagemens qu'il faut rappeler pour mémoire : ce sont les avances faites aux paysans

Près de 900 millions de roubles, près de 3 milliards 500 millions de francs de découvert en pleine paix, avant les armemens et les inquiétudes des semaines dernières; c'est là, il faut l'avouer, un chiffre assez peu rassurant. Avec la paix cependant, dans des conditions budgétaires normales, cette énorme dette flottante ne serait pas aussi effrayante qu'elle le semble au premier abord. Les écrivains russes ne désespéraient pas, avant les derniers événemens, de débarrasser le trésor de ce lourd fardeau. Ici, comme en toutes choses, les plans ne manquaient point; j'en citerai un des plus récents et des plus remarqués, dont le but était de montrer comment la Russie pourrait revenir à la circulation métallique. La marche la plus naturelle serait de délivrer l'état de la dette flottante autre que le papier-monnaie, afin de s'attaquer ensuite à ce dernier. Le premier obstacle qui se présente, c'est le déficit des anciens établissemens de crédit. Cette dette n'est pas seulement importante par elle-même (plus de 100 millions de roubles), elle a le grand tort de pousser à étendre les émissions. Lors de la création de la banque actuelle, en effet, le trésor avait pris l'engagement de lui fournir les moyens de liquider les établissemens de crédit auxquels elle succédait. Cette stipulation n'a pas été remplie. La banque de l'état s'est ainsi trouvée dans l'obligation de recourir à des ressources destinées aux opérations commerciales et aux fonds déposés dans ses caisses par les particuliers. Pour combler le vide ainsi laissé dans ses opérations ordinaires, la banque a été réduite à des émissions de papier. La liquidation des anciens établissemens de crédit est ainsi une des causes de la trop grande abondance et de la dépréciation de la monnaie fiduciaire. Avant de supprimer le cours forcé, il convient donc de tarir ou de détourner cette source, ignorée de l'étranger, dont les eaux viennent grossir le fleuve déjà trop plein de la circulation fiduciaire. Pour cela, il n'y a qu'à convertir le déficit des anciens établissemens de crédit en dette à longue échéance, c'est-à-dire à consolider cette partie de la dette flottante. C'est ce que proposait un écrivain russe, M. Kauffmann, dans le *Vestnik Evropy* (1). Pour les bons du trésor et les billets 4 pour 100, le publiciste du *Messenger d'Europe* recommandait le même procédé, on pourrait dire la même recette, conversion et consolidation; d'autant plus que, d'après M. Kauffmann, la conversion des titres rapportant déjà intérêt ne

pour le rachat de leurs terres, avances dont le montant est aujourd'hui de 681 millions de roubles, représentés par des titres remis aux anciens propriétaires avec la garantie de l'état. Ce n'est là pour le trésor, en temps normal, qu'une dette purement nominale, puisque les intérêts et le capital lui en sont remboursés par les annuités des paysans. En cas de crise, si ces annuités venaient à ne plus rentrer régulièrement, ce n'en serait pas moins pour l'état une source d'embaras.

(1) *Vestnik Evropy*, livraison de mars 1875.

grèverait pas le trésor d'une surcharge de plus de 3 millions de roubles. Cette double consolidation réduirait le montant de la dette flottante d'environ 40 pour 100, et le trésor, sans s'être chargé d'un fardeau hors de proportion avec ses forces, se trouverait face à face avec le cours forcé, avec les 554 millions de papier dont la banque n'a pas la contre-partie dans son encaisse métallique.

La route ainsi aplanie, comment revenir au paiement en espèces? Deux moyens se présentent, ayant chacun leurs difficultés et leurs avantages, deux moyens qui pourraient au besoin se combiner ensemble : l'un, le plus simple, est un emprunt à l'étranger du numéraire nécessaire au retrait ou à la garantie des billets en circulation ; l'autre, plus à la portée du gouvernement, est un emprunt à l'intérieur, pour consolider le papier formant le solde de la dette flottante. Le premier procédé serait dispendieux, et le métal venu de l'étranger pourrait en reprendre bientôt la route. Le second paraît moins pratique encore, car le papier une fois retiré sans que le métal en ait repris la place, le pays se trouverait, dans l'intervalle, privé de signes monétaires. Ce dernier procédé a cependant été soutenu par le publiciste du *Vestnik Evropy*, et voici comment il propose de résoudre ou plutôt de tourner le problème. Le papier, enlevé de la circulation à l'aide d'un ou de plusieurs emprunts successifs, permettrait au trésor de rembourser sa dette envers la banque ; mais ce papier ne serait point détruit, la banque de l'état aurait la faculté de le rejeter dans la circulation, non plus pour subvenir aux besoins du trésor, mais pour répondre aux demandes de l'industrie et du commerce. De cette façon, la circulation fiduciaire pourrait, selon l'auteur russe, être transformée de qualité sans même avoir été réduite en quantité. Les billets de crédit jugés nécessaires à la circulation et émis au fur et à mesure du besoin des affaires seraient garantis par le portefeuille de la banque. Le papier en circulation aurait cessé d'être du papier-monnaie pour devenir un billet de banque tel qu'il en circule en Angleterre ou en Allemagne. En même temps, la banque, devenue maîtresse de ses mouvemens, pourrait, au moyen de l'abaissement ou de l'élévation du taux de l'escompte, lutter contre les tendances du métal à émigrer. D'un autre côté, les bénéfices de la banque, accrus avec l'augmentation de son portefeuille et les demandes du commerce, pourraient, selon M. Kauffmann, couvrir en tout ou en partie le service des intérêts de l'emprunt qui aurait permis la transformation des billets.

De telles combinaisons sont ingénieuses, et la critique est trop aisée en pareille matière pour nous arrêter à montrer ce que dans la pratique tous les plans de ce genre présentent de malaisé ou d'inefficace. Les procédés indiqués pour reprendre les paiemens en

espèces, ou simplement pour relever les cours du papier, se réduisent tous à l'augmentation de l'encaisse métallique ou à la diminution des billets en circulation, et dans le premier cas un emprunt extérieur, dans le second un emprunt intérieur, sont la voie la plus prompte. Le cours forcé accordé au papier n'étant en somme qu'un emprunt déguisé, il va de soi qu'en remboursant cet emprunt, l'on peut sortir du papier-monnaie. Il ne suffit point toutefois de restaurer momentanément la circulation métallique, il faut pouvoir la maintenir une fois qu'elle est rétablie. Pour mettre fin au régime du papier-monnaie, deux conditions sont nécessaires, écrivait récemment ici M. Victor Bonnet (1) : l'équilibre financier à l'intérieur, une balance du commerce favorable à l'extérieur. Un état obligé d'emprunter chaque année pour couvrir les déficits de son budget, ne peut songer à rembourser son papier-monnaie, et, si d'autre part la balance du commerce lui est défavorable, s'il est tenu d'envoyer au dehors le peu de numéraire qui lui reste, il n'en peut retenir assez chez lui pour reprendre les paiemens en espèces. A ces deux conditions s'en doit ajouter une autre, la sécurité des intérêts, la confiance dans un lendemain assuré. C'est une erreur en effet de croire que l'or et l'argent ne disparaissent d'un état qu'en franchissant les frontières; les métaux précieux n'ont pas besoin d'émigrer à l'étranger pour se faire rares dans un pays : ils n'ont qu'à se cacher. C'est ce qui se voit partout aux époques de crise, en temps de guerre ou en temps de révolution. Pour que les métaux précieux se montrent et s'étalent au jour, il faut qu'ils aient confiance dans la situation intérieure et extérieure d'un pays. Rien n'est timide comme la richesse, comme l'or en particulier : le ciel est-il menaçant, l'or, devenu tout à coup plus pesant, descend à des profondeurs où il disparaît; l'horizon politique est-il rasséréiné, l'or comme allégé remonte peu à peu à la surface de la circulation. C'est là un phénomène économique, tout aussi bien établi et tout aussi facile à expliquer que les phénomènes physiques dont on répète à volonté l'expérience dans nos cabinets ou nos laboratoires. Quand un pays est tombé dans le cours forcé, la première condition, pour en sortir, c'est l'ordre à l'intérieur et la paix au dehors.

### III.

A la veille des complications actuelles, l'équilibre budgétaire de ses finances permettait à la Russie de songer au moyen d'abroger ou d'atténuer le cours forcé. La relation de ses exportations et de

(1) *Une Expérience nouvelle du papier-monnaie*, Revue du 15 novembre 1876.

ses importations n'y mettait pas d'obstacle infranchissable. La balance du commerce en Russie est fort variable, parce que ses exportations, consistant presque uniquement en matières premières et surtout en grains, ont plus de fluctuations que ses importations. Les premières dépendent entièrement de la récolte, et rien, on le sait, n'est moins régulier que la production agricole. Aussi voit-on dans les tableaux du commerce de la Russie de grandes oscillations : l'importation et l'exportation font tour à tour monter et descendre les deux plateaux de la balance. La dernière l'a souvent emporté plusieurs années de suite, en 1865 et 1866, en 1870 et 1871 (1). Or cet excédant des entrées sur les sorties, qui dans ces dernières années s'est souvent reproduit en France, est en règle générale une véritable anomalie. La valeur des marchandises importées étant augmentée des frais de transport, qui pour les marchandises exportées ne sont pas comptés à la sortie, les premières doivent naturellement, toutes choses égales d'ailleurs, avoir un prix supérieur. Aussi, en faisant le compte du total des importations et des exportations dans tous les pays du globe, trouve-t-on toujours pour ces dernières un chiffre plus élevé, bien que le calcul embrassant l'ensemble du commerce universel porte identiquement sur les mêmes marchandises. Chez le premier peuple commerçant du monde, en Angleterre, ce que l'on appelle la balance du commerce est habituellement en faveur des entrées; en sorte que d'après le préjugé courant l'énorme chiffre d'affaires de la Grande-Bretagne n'aboutirait qu'à son appauvrissement. La Russie au contraire a été longtemps un des pays du globe où les sorties étaient le plus élevées par rapport aux entrées, et à ces époques même où il semblait que le

(1) Voici le tableau du commerce extérieur de la Russie dans les dernières années :

	Exportation.		Importation.	
1865.....	203,000,000	roubles.	155,200,000	roubles.
1866.....	212,100,000	—	195,800,000	—
1867.....	228,200,000	—	252,400,000	—
1868.....	226,600,000	—	260,900,000	—
1869.....	264,400,000	—	342,000,000	—
1870.....	360,000,000	—	359,900,000	—
1871.....	369,300,000	—	368,500,000	—
1872.....	327,000,000	—	435,200,000	—
1873.....	364,000,000	—	443,000,000	—
1874.....	431,800,000	—	471,400,000	—

Il est à remarquer que dans les années où l'importation a été moindre que l'exportation, en 1865 et 1866, en 1870 et 1871, le papier russe a eu parfois des cours très bas, ce qui montre que le taux du papier-monnaie est loin, comme beaucoup de personnes semblent le croire, de dépendre uniquement de la balance du commerce. L'histoire commerciale et monétaire de la Russie sous les règnes précédents en est du reste une preuve.



change lui dût être favorable, le papier-monnaie russe n'en était souvent pas moins fort déprécié. Si dans quelques-unes des dernières années, en 1872 et 1873 en particulier, la balance des deux facteurs du commerce extérieur s'est violemment retournée au profit des entrées, la raison en est aux mauvaises récoltes, et ce sont là des alternatives auxquelles un pays agricole comme la Russie ne saurait échapper. Les expéditions au dehors se sont du reste vivement relevées en 1874 et 1875, et aussi, croyons-nous, en 1876; elles se sont sensiblement rapprochées des importations, et ce phénomène est d'autant plus remarquable que ces dernières n'ont cessé de croître. En somme, en prenant la moyenne du commerce extérieur de la Russie pendant la période décennale de 1865 à 1875, l'on n'y trouve rien d'anormal, rien d'inquiétant; peu de pays même ont eu aussi souvent, dans un tel laps de temps, la balance du commerce de leur côté. Ce n'est point là qu'est la principale cause de la dépréciation du papier et le plus sérieux obstacle au retour du numéraire dans la circulation.

Pour examiner la question sous toutes ses faces, nous ne devons pas, il est vrai, oublier que l'achat des marchandises importées ne constitue pas tous les paiemens en espèces que la Russie doit faire au dehors. Il y a d'abord les intérêts de la dette extérieure qui, comme nous l'avons vu, est considérable; mais si les intérêts retournent au pays d'où est venu le capital, celui-ci, renouvelé par d'incessans emprunts, reste en grande partie dans le pays qui se l'est procuré, et tant qu'elle a été à même d'emprunter, la Russie n'a pu de ce côté faire de perte de numéraire. Il y a en outre une autre sorte de rente que la Russie a depuis longtemps l'habitude de payer à l'étranger; c'est la dépense des milliers de sujets russes qui voyagent ou séjournent en dehors de l'empire, en France, en Allemagne, en Italie. Il y a de ce chef une exportation de métaux et comme une sorte de drainage des capitaux nationaux par les classes riches vivant plus ou moins à l'étranger. Certains pays, l'Italie par exemple, dont la situation monétaire n'est pas sans analogie avec celle de la Russie, voient chaque année des milliers de visiteurs leur apporter un tribut d'or qui contribue à soutenir leur papier. La Russie n'a point cet utile secours des *forestieri*; elle voyage beaucoup chez les autres, et l'on voyage peu chez elle. A cet égard, on peut la comparer aux États-Unis d'Amérique, qui envoient également à l'Europe beaucoup plus de riches touristes qu'ils n'en reçoivent. Dans les deux pays, cette situation a attiré le regard et excité les inquiétudes des patriotes; elle a même menacé de donner lieu à un protectionisme, à un prohibitisme d'un genre nouveau. Dans cette voie, la Russie n'aurait qu'à revenir à la politique ou à la police de

l'empereur Nicolas, aux passeports démesurément chers et aux permis de voyage désespérément difficiles à obtenir; le tsar retiendrait peut-être ainsi dans ses états quelques millions de roubles de plus. Au point de vue économique du reste, en Russie comme en Amérique, cette exportation du numéraire par les voyageurs n'est pas toujours sans compensation : dans les deux pays, l'émigration des touristes a pour contre-partie l'immigration des hommes d'affaires, des commerçans, des artisans. Certes la Russie, sous ce rapport, est loin d'égaliser les États-Unis, qui, en capitaux comme en bras, enlèvent annuellement à l'Europe beaucoup plus que ne lui restituent les touristes américains. En Russie cependant, s'il n'y a plus depuis longtemps de grand courant de colonisation, il y a toujours de sourdes infiltrations du dehors, de l'Allemagne surtout, et les étrangers venus pour y gagner leur vie ou y faire fortune lui apportent souvent leur pécule ou leur petit capital. S'il ne vient pas en Russie un plus grand nombre de bras ou une plus grande quantité de capitaux, la faute en est en partie aux Russes eux-mêmes. Dans cette sphère aussi, il s'est manifesté une sorte de protectionnisme qui, sous prétexte d'éviter la concurrence ou d'empêcher l'exploitation du sol national au profit de l'étranger, écarte, au lieu de les attirer, les capacités et les capitaux du dehors. Les sociétés étrangères industrielles et financières ont contre elles aujourd'hui le préjugé public ou les méfiances d'un patriotisme jaloux, et, comme d'autres peuples des deux mondes, la Russie se prive parfois ainsi d'un concours qui, au point de vue monétaire comme au point de vue économique, lui serait souvent précieux.

L'excédant des importations et les annuités de la dette extérieure, les voyageurs enfin qui visitent l'Europe et les malades qui vont passer l'hiver dans le midi ou prendre les eaux d'Allemagne, enlèvent annuellement à la Russie une partie de ce qui lui reste de numéraire. Comment donc en a-t-elle trouvé assez jusqu'ici, non-seulement pour solder ses comptes avec l'étranger, mais pour augmenter constamment le chiffre de ses affaires avec lui? Ce seul phénomène, ce seul fait de l'accroissement régulier et continu de l'importation et des achats de la Russie au dehors, montre que, malgré cet incessant drainage, ses ressources ne sont pas épuisées, et prouve par là même que le manque de numéraire n'est ni le seul ni le grand obstacle au rétablissement du paiement en espèces. Pour expliquer cette apparente anomalie, on a dit que la Russie payait l'étranger avec l'or qu'elle lui empruntait. Il peut y avoir là quelque chose de vrai, au moins pour la dette contractée par l'état, et ce dernier pourra se trouver embarrassé s'il lui est longtemps interdit de recourir à l'emprunt. On ne saurait cependant expliquer entière-

ment de cette façon l'admirable progression du commerce extérieur de la Russie. Et d'abord, si les importations se sont accrues, les exportations ont fait de même, et ce sont elles qui ont fourni la plus grande partie des sommes remises à l'étranger. La difficulté est pour l'excédant des entrées sur les sorties. Certains pays, l'Angleterre par exemple, récupèrent la différence entre leurs importations et leurs exportations sur les bénéfices de leur marine. En Russie, la marine, en grande partie aux mains des étrangers, ne peut beaucoup contribuer à combler le vide laissé par la balance du commerce dans les années défavorables. Quelles ressources accessoires peut donc posséder la Russie? Il lui en reste une, ses mines de métaux précieux, car il est trois moyens de se procurer du numéraire : en emprunter, en recevoir en paiement ou en arracher au sol.

La Russie, on le sait, est un producteur de métaux précieux : après les États-Unis, c'est même le principal producteur d'or du globe. Chose digne de remarque, les deux peuples qui souffrent le plus du papier-monnaie sont précisément ceux qui possèdent le plus de mines ou de gisemens aurifères. Cela seul montrerait que l'absence du numéraire n'est pas la seule cause du cours forcé ou de la dépréciation du papier. A l'époque de la guerre de Crimée, M. Tegoborski estimait à plus de 20 millions de roubles la quantité d'or ou d'argent jetée annuellement dans la circulation par les mines de l'empire (1). Depuis lors la production des métaux précieux a eu de fréquentes oscillations : elle s'est tour à tour abaissée et relevée sans atteindre, croyons-nous, un chiffre beaucoup supérieur. Soit difficulté croissante des travaux, soit renchérissement de la main-d'œuvre à la suite de l'émancipation, l'augmentation des frais d'exploitation a empêché ou ralenti les progrès de l'extraction. Elle n'était pas dans ces dernières années beaucoup plus élevée que sous le règne de l'empereur Nicolas. D'après les statistiques russes, la production annuelle de l'or oscillait entre 50,000 et 60,000 livres. Cela donnerait une contribution annuelle de 90 à 100 millions de francs, ce qui pour la circulation monétaire ne laisserait pas que d'être un afflux important (2). Les mines d'argent, beaucoup moins nombreuses et moins riches, sont plutôt en décadence; elles ne doivent pas fournir à la Russie un tribut métallique de plus de 2 millions 1/2 de roubles. Depuis 1840, l'on peut calculer que la Russie

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1854.

(2) D'après plusieurs feuilles russes, la production de l'or aurait dans ces derniers temps donné jusqu'à 40 millions de roubles ou 160 millions de francs. Je doute de l'exactitude de cette assertion, qui semble démentie par certains documens. Le rendement des mines de l'état a, d'après les rapports du contrôleur de l'empire, été moindre dans les dernières années, en 1874 par exemple, qu'en 1873; et, d'un autre côté, les mines d'or privées de la Sibérie orientale ont été en diminution en 1875.

a retiré des mines ou des lavages d'or de la Sibérie plus de 3 milliards de francs, et toute cette richesse métallique n'a pu la préserver de la gêne du cours forcé. L'exploitation des mines, et surtout la législation qui les régit, laissent, de l'aveu de tous, beaucoup à désirer : la production pourrait ainsi s'élever au-dessus de ce qu'elle est aujourd'hui. Le gouvernement russe l'a senti, et pour faire face aux difficultés présentes, une de ses premières mesures a été d'abolir l'impôt sur l'extraction de l'or, impôt qui rapportait au trésor 2 ou 3 millions de roubles. C'est là une décision qui, si elle stimule la production, peut avoir des effets utiles en temps de paix comme en temps de guerre, dans un cas en aidant la Russie à traverser une crise monétaire, dans l'autre en l'aidant à s'affranchir définitivement du cours forcé (1).

En résumé, le papier-monnaie n'est, en Russie comme ailleurs, qu'une dette nationale, et, comme toute autre dette, celle-ci est d'autant plus dépréciée qu'elle est plus considérable et que le débiteur est exposé à plus d'embarras. Là comme ailleurs, cette masse de papier, qui pèse si lourdement sur la Russie, est le legs de la guerre, et chaque fois qu'une guerre nouvelle menace de venir l'accroître, le poids du papier devient instantanément plus lourd, et le commerce privé et les finances publiques le sentent davantage s'appesantir sur eux. Les émissions de papier ne peuvent impunément se multiplier, un pays n'en saurait supporter au-delà d'une certaine charge. Un accroissement démesuré du nombre de billets en circulation serait pour la Russie une entrave qui pourrait retarder sa marche d'un quart ou d'un demi-siècle, et risquerait de la faire choir en route. Avec le maintien de la paix, rien de semblable à craindre, plus de raison de forcer les émissions et, par contre, plus de motif de dépréciation pour les billets.

C'est là un point qu'il ne faut pas perdre de vue : si lourd que

(1) Il est intéressant de connaître les tableaux dressés par la douane du mouvement des métaux précieux; ces tableaux ne peuvent du reste présenter la même précision que pour les autres marchandises. Au 18/30 novembre 1876, l'importation de l'or et de l'argent, en monnaie et en lingots, aurait été pour l'an dernier de 3,261,000 roubles, inférieure de 1 million à celle de 1875 et de près de 5 millions à celle de 1874. L'exportation des espèces métalliques atteignait à la même date le chiffre de 87 millions de roubles, supérieur de 66 millions de roubles à celui de 1875 et de plus de 75 millions à celui de 1874. Une pareille émigration du numéraire dans l'année qui vient de s'écouler donne la mesure des inquiétudes et des besoins des derniers mois. Aussi ne sont-ce pas là les chiffres habituels. En 1874, la douane accusait 17 millions de roubles à l'exportation et 16 à l'importation; en 1873 et 1872, cette dernière l'avait même notablement emporté (29 millions contre 13 et 14 contre 8), en sorte qu'à s'en tenir aux tableaux officiels, la Russie aurait dans ces deux dernières années, grâce sans doute à ses bonnes récoltes précédentes, reçu plus de numéraire de l'étranger qu'elle ne lui en aurait envoyé. Il en avait été de même en 1868 et 1869, tandis que dans l'intervalle les exportations d'or et d'argent avaient été très supérieures à l'importation.

semble le fardeau de son papier-monnaie, il n'est pas aujourd'hui au dessus des forces de la Russie. Dans des circonstances normales, rien n'oblige le gouvernement à étendre la circulation, rien ne l'empêche de la diminuer. Ce fléau du papier-monnaie n'est nullement inhérent à la constitution politique ou économique de la Russie; ni ses finances, aujourd'hui en équilibre, ni même les oscillations de la balance du commerce ne la condamnent irrévocablement au cours forcé. Pour guérir ce mal déjà invétéré qui ronge tant de peuples modernes, elle a même dans ses mines d'or, non un remède infailible, car il n'en est point en pareil cas, mais un secours qui manque aux autres nations européennes atteintes du même mal. La Russie ne doit pas oublier cependant que tout état soumis au régime du cours forcé est un malade ou un blessé en convalescence : en s'exposant à de nouveaux périls avant que sa plaie ne soit fermée, il risque de la voir s'envenimer et devenir incurable. A la manière dont, en quelques semaines, de simples appréhensions de guerre ont aggravé le mal, on peut juger de ce que ferait une guerre difficile ou prolongée. Il y a quelques mois, la Russie brûlait pour plus de 120 millions de francs d'assignats, le bon état de ses finances lui permettait de songer à réduire sa circulation fiduciaire; aujourd'hui elle voit cette légitime espérance encore une fois dissipée ou indéfiniment éloignée. Quand elle saurait obtenir pacifiquement de justes garanties pour les Slaves de Turquie, la Russie n'en aurait par moins payé cher l'appui prêté par elle aux chrétiens d'Orient. Sa campagne diplomatique soutenue de coûteux armemens aura forcément élargi sa dette consolidée ou sa dette flottante et prolongé le règne du papier-monnaie.

Je n'examinerai point ici quels sont, en Russie, les effets économiques de ce régime du cours forcé, que les événements actuels viennent de raffermir. Ces effets sont les mêmes partout et ne diffèrent que selon le degré de dépréciation du papier; ils sont connus et ont été récemment trop bien décrits ici même, pour que nous nous y arrêtions longtemps (1). En Russie comme ailleurs, le cours forcé a eu pour conséquence l'instabilité des affaires et des relations commerciales, par suite de l'instabilité des cours. En Russie comme ailleurs aussi, le cours forcé, en multipliant les signes monétaires et les instruments d'échange, a donné aux affaires, à la spéculation, aux opérations de crédit, une vive et dangereuse impulsion. L'abondance factice du numéraire créée par la circulation fiduciaire, les faciles bénéfices offerts par le change et l'agio n'ont pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.

blement pas été étrangers à la création des nombreuses banques qui depuis une dizaine d'années ont de tous côtés surgi en Russie. Sans ce stimulant ou cette sorte d'excitant capiteux, il est douteux que le peuple russe se fût au même degré livré à la fièvre des affaires et à l'ivresse de la spéculation. De ce côté, Pétersbourg et Moscou ont peu de choses à envier à Vienne ou à Berlin, qui tous deux s'étaient aussi laissé griser l'un par les milliards français, l'autre par ses milliards de papier (1). En Russie, l'impulsion donnée au crédit par le papier n'a pas été sans compensation; peut-être sans elle le pays fût-il resté plus longtemps engourdi dans la torpeur, et le gouvernement eût encore été obligé de suppléer à l'insuffisance de l'initiative privée. S'il y a eu avantage dans le passé, ce n'est pas sans danger pour le présent ou l'avenir. Toutes ces affaires, rapidement montées à l'aide du léger échafaudage du cours forcé, risquent de crouler avec la dépréciation des billets : le crédit, dont on a usé et abusé pendant la paix et sur lequel tout repose, serait singulièrement ébranlé par une guerre. Un des grands événemens de l'année 1876 en Russie a été la faillite d'un des premiers établissemens de l'empire, la banque de commerce et de prêts de Moscou. La chute de cette maison a eu un retentissement considérable; avec une guerre et une nouvelle dépréciation du papier, d'autres catastrophes de ce genre pourraient troubler le marché.

Les effets du cours forcé sur les finances publiques sont moins apparens; quand la paix ne semblait pas menacée, ils étaient même presque insensibles. Aux époques de crise, il en est autrement : le gouvernement sent retomber sur lui tous les inconvéniens de l'instabilité et de l'avalissement de ses billets. Le défaut capital du papier-monnaie, c'est qu'il lui manque le principal mérite d'une véritable monnaie, la fixité; c'est qu'il ne peut, comme l'or ou l'argent, servir d'étalon de la valeur, et par là de juste mesure aux échanges. Un état qui a son budget dressé en monnaie métallique sait sur quoi il peut compter à la fin de l'année, car la valeur du métal ne peut beaucoup varier à si bref délai. Tout autre est la situation d'un peuple réduit à faire ses calculs en papier, dont la valeur en temps de crise peut monter ou descendre de 10, de 20, de 30 pour 100 en un an, en un mois, parfois en une semaine. Le trésor a beau dresser les états les plus exacts de ses recettes, il ne

(1) Les exemples ne manquent pas en Russie; j'en citerai deux. En 1873, le gouvernement avait, pour mettre fin aux spéculations des financiers concessionnaires des voies ferrées, imaginé de mettre en souscription publique les chemins de l'Oural et de la Vistule. Le capital du premier chemin fut couvert 58 fois, celui du second 174 fois.

sait en réalité de quelles ressources il pourra disposer. Il y a là de quoi déjouer les plus habiles combinaisons financières, de quoi rendre inutiles ou défectueux les budgets les mieux établis et les plus en équilibre. Le budget russe est aussi bien assis qu'aucun budget de l'Europe, il présente dans ces dernières années des excédans de recettes considérables; mais il a une grave, une irrémédiable infirmité : tout ce bel édifice, élevé avec tant d'art, est fait de matériaux changeans, instables, sans solidité ni résistance. Pour emprunter une comparaison au climat de la Russie, un budget fondé sur l'or est comme un palais bâti en moellons de pierre : il n'a rien à craindre des variations de température; un budget assis sur le papier-monnaie est comme une maison de glace dont les blocs polis demeurent intacts et solides tant que dure le froid; mais vienne le printemps et le dégel, tout l'édifice fond et se liquéfie au soleil.

#### IV.

La principale difficulté des finances russes, aux époques de crise, c'est que le gouvernement, qui ne perçoit à l'intérieur qu'un papier déprécié, est obligé de verser à ses créanciers du dehors des sommes considérables en monnaie métallique. Cette situation n'est pas uniquement celle de l'état, elle est aussi en partie celle du pays; les annuités de la dette nationale doivent être augmentées des annuités de certaines institutions privées, de la Banque centrale de Crédit foncier, par exemple, dont plusieurs séries d'obligations ont récemment été placées en Occident. Le papier russe perdait dans ces derniers temps 25 pour 100; c'est pour le gouvernement comme si les intérêts de la dette avaient eux-mêmes augmenté d'autant. Il est clair qu'avec ces alternatives du change un budget en équilibre, en excédant de recettes même, lorsqu'il a été dressé, peut se trouver tout à coup en déficit considérable. Tant qu'il avait la ressource de l'emprunt à l'étranger, le trésor pouvait solder les intérêts des anciens emprunts avec le capital métallique provenant des nouveaux. Cette ressource vient à lui manquer au moment même où il en avait le plus besoin, car les causes qui avilissent le papier-monnaie abaissent en même temps le crédit de l'état.

Voilà en ce moment la grande préoccupation du trésor russe. Les annuités de la dette extérieure montent à environ 250 millions de francs, et le pays doit en outre payer les créanciers étrangers des institutions privées, tels que les obligataires de la banque centrale foncière, dont toute suspension de paiement aurait un grave contre-

coup sur tous les fonds russes (1). Un état, en pareil cas, n'a guère de choix entre les moyens de se procurer du numéraire. La Russie garde, dans ses embarras même, l'avantage de pouvoir puiser à trois sources inégalement abondantes et inégalement ouvertes, il est vrai : l'encaisse métallique de la banque d'état, l'exportation nationale et les mines d'or indigènes. Il y a, dans les 180 millions de roubles en espèces de l'encaisse métallique, de quoi faire pendant longtemps honneur à tous les engagements du trésor; mais l'état n'y saurait toucher sans affaiblir la garantie déjà faible de ses billets et précipiter lui-même la chute de son papier-monnaie.

Restent l'exportation et les mines d'or. Isolées ou réunies, ces deux sources ne sont pas assez abondantes pour verser au trésor tout le numéraire dont il a besoin : aussi les financiers russes ont-ils cherché à en accroître le débit annuel. Dans ce dessein, le gouvernement a pris presque en même temps deux mesures identiques quant au but, quoique fort différentes quant aux moyens. Un décret a, comme nous l'avons dit, affranchi temporairement de tout impôt l'extraction de l'or indigène; un autre a ordonné qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1877 tous les droits de douane seraient perçus en or ou en valeurs échangeables contre de l'or. Le premier décret se comprend aisément : il a pour but de développer la production de l'or, et il y réussira sans doute. Le second est plus complexe : il y a là à la fois un procédé fiscal pour se procurer du métal par l'impôt et un moyen d'accroître artificiellement le numéraire que ses exportations font entrer en Russie. La Russie exporte dans ses bonnes années pour plus de 400 millions de roubles, c'est-à-dire pour 1 milliard 1/2 ou 2 milliards de francs. Pourquoi les denrées par elle vendues à l'étranger ne lui fournissent-elles pas de quoi solder l'intérêt de sa dette extérieure? Parce qu'à côté de l'exportation il y a l'importation, parce que le courant de numéraire que l'une fait entrer en Russie a pour contre-partie le courant de numéraire

(1) La banque centrale foncière de Russie ne fait que centraliser les opérations de nombreuses banques foncières locales. L'hypothèque n'a pas toujours la même valeur dans certaines parties de la Russie que chez nous, parce que les propriétés n'y sont pas toujours sûres de trouver un acquéreur. Dans plusieurs districts de la Nouvelle-Russie par exemple, on a vu, après des années successives de mauvaises récoltes, un grand nombre de biens mis en vente sans trouver d'acheteurs à la moitié ou au tiers même du prix d'estimation. La banque centrale foncière, pour mettre ses obligations à l'abri des éventualités, a du reste eu la sagesse de faire dernièrement un appel de fonds sur ses actions, augmentant par là le capital de garantie offert par ses actionnaires.

(2) Le ministre des finances autorise à recevoir, outre la monnaie d'or russe et les monnaies d'or étrangères, les coupons prochains des emprunts russes métalliques, des billets de banque métalliques 4 pour 100 et des obligations de chemins de fer. L'on admet en outre les billets de banque étrangers échangeables contre de l'or.



que l'autre en fait sortir, et comme ce dernier est fréquemment supérieur à l'autre, il peut entrer moins de métal dans l'empire qu'il ne s'en écoule au dehors. Comment remédier à cet inconvénient? Rien de plus simple, semble-t-il : il n'y a qu'à mettre une vanne, un barrage aux sources du fleuve qui emporte l'or de la Russie à l'étranger, et le numéraire national, arrêté dans sa fuite, ne s'écoulera plus qu'avec peine, tandis que le fleuve rival, demeuré libre dans son cours, pourra grossir ses eaux. Voilà ce qu'attendent beaucoup de Russes du décret ordonnant de payer en or les droits de douanes. Avec la dépréciation actuelle du papier, ce décret revient à une énorme élévation des droits d'entrée, et, grâce à ce redressement soudain de tous les tarifs, à une restriction aux importations du dehors et aux achats de la Russie à l'étranger. Une grande partie de la presse russe se flatte ainsi d'avoir d'un trait de plume renversé et retourné au profit national la balance du commerce.

Au premier abord, la nouvelle mesure semble avoir un double mérite : on y découvre un avantage pour le trésor et un avantage pour l'industrie nationale. Ce n'est là qu'une trompeuse apparence; un pareil expédient ne saurait ainsi réussir des deux côtés à la fois : ce que les importations perdront, la douane et le fisc le devront perdre aussi. Le paiement des droits de douane en or équivalait à un rehaussement des tarifs de 25 à 30 pour 100, et cela avec un régime déjà protectioniste, avec des tarifs souvent excessifs. Il est impossible qu'une telle surélévation de droits déjà élevés n'influe pas sur les entrées; l'importation sera réduite, et si le trésor espère de l'augmentation de l'impôt un accroissement de recettes, son espoir sera déçu. Les douanes, qui en 1875 ont donné plus de 60 millions de roubles de revenu, les douanes qui venaient au troisième rang dans le budget des recettes, et dont le rendement présentait chaque année des excédans considérables, donneront des résultats sensiblement inférieurs. Au lieu de plus-value, le trésor risque de trouver une moins-value : s'il perçoit de l'or, il en recevra peut-être moins qu'il n'en eût pu acheter avec le produit des droits perçus comme naguère en papier. L'état doit s'estimer heureux s'il ne perd pas à la diminution des entrées plus qu'il n'aurait perdu sur l'*agio* des billets. Au point de vue fiscal, cette mesure ne peut donner au trésor que des mécomptes, et il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire qu'en 1877 le rendement des douanes, au lieu de suivre la progression des dernières années, restera au-dessous des prévisions (1).

(1) Il est à remarquer qu'en Russie même cette mesure ne semble point avoir ren-

La perception des droits de douane en or est un expédient dont des états aux abois se peuvent servir, mais encore faut-il par là ne point tarir une de leurs principales sources de revenu. S'il veut se procurer du numéraire, le gouvernement russe est libre de s'adresser à la douane; mais, pour que celle-ci lui en pût fournir, au moins eût-il fallu abaisser les droits d'entrée dans la proportion de l'agio durant les derniers mois. En tout cas, il y a une illusion dont il faut se garder, c'est de croire que l'or ainsi perçu à la frontière est prélevé sur l'étranger et non sur les nationaux. Ce serait là une erreur des plus grossières : c'est l'importateur de Pétersbourg ou de Moscou qui soldera les droits de douane, et c'est le consommateur russe qui les remboursera à l'importateur (1). A cet égard, il en est de la douane comme de tout autre impôt, c'est toujours de l'argent russe que touche le trésor russe, et si l'on voulait tenter d'atteindre la bourse des étrangers, ce n'est pas à l'importation, c'est plutôt à l'exportation qu'il eût fallu mettre des droits. L'état pourrait tout aussi bien demander de l'or à d'autres impôts. Les douanes n'offrent de ce côté qu'un seul mais réel avantage au trésor, c'est qu'à la frontière il lui est plus qu'à l'intérieur loisible d'exiger de l'or, et que cette inégalité mise dans la perception des taxes est moins sensible et moins choquante pour la masse des contribuables. Ce qu'il fait pour les douanes, le gouvernement russe pourrait cependant se trouver amené un jour à le faire pour d'autres taxes. D'autres états lui en ont donné l'exemple et ont voulu percevoir en numéraire l'impôt sur le tabac ou les droits de poste. De semblables procédés, alors même que la nécessité les excuse, ont toujours un grave inconvénient. C'est pour échapper aux conséquences de la dépréciation de son papier qu'un gouvernement recourt à de tels expédiens, et l'un de leurs effets naturels est de contribuer à l'avilissement de ce papier. L'état, en refusant malgré ses engagements inscrits sur ses billets de les recevoir au pair, enseigne lui-même à ses sujets comme à l'étranger à s'en défier et à s'en défaire.

En matière de douane, l'intérêt du fisc est secondaire, disent certains apologistes de la nouvelle mesure; ce qui importe avant tout, c'est la balance du commerce. Tant mieux pour la Russie si

contre une approbation unanime. Un arrêté du ministre de l'intérieur, daté du 16 novembre 1876, suspend pour trois mois une des principales feuilles économiques de l'empire, la *Birja* (Bourse), à la suite de deux articles sur la perception des droits de douane comme mesure financière. Il est difficile de ne point voir dans un pareil titre une allusion au nouveau décret, et dans l'arrêté du ministre une regrettable intervention du pouvoir administratif dans des questions scientifiques où l'autorité n'a que faire.

(1) Voyez à ce sujet *l'Économiste français* du 9 décembre 1876.

les importations diminuent et les recettes de la douane avec elles : il sortira d'autant moins d'or du pays ; la balance du commerce pourra être retournée, et du même coup cesseront tous les effets pernicious du cours forcé ; la Russie, recevant des espèces en échange de ses produits et n'en livrant plus à l'étranger en paiement des siens, aura de quoi satisfaire aisément tous ses créanciers du dehors. Il y a dans cette manière de raisonner, fort à la mode en Russie et ailleurs, une erreur et une illusion. L'erreur, c'est, comme nous l'avons montré plus haut, de croire que tous les embarras du cours forcé tiennent à l'absence ou à l'émigration du numéraire. L'illusion, c'est de se persuader que l'on puisse à volonté, sans nuire à la circulation générale de la richesse, barrer ou rétrécir l'un des deux canaux du commerce extérieur et élargir ou approfondir l'autre. L'importation et l'exportation d'un pays sont loin d'être entièrement indépendantes : elles se tiennent, pour le commerce maritime au moins, par le fret, qui se trouve doublé grâce au manque de marchandises à l'aller ou au retour des navires. Elles se tiennent plus intimement encore par les instrumens de production. L'exhaussement des tarifs de la douane russe ne frappe pas seulement des objets de consommation souvent indispensables à la santé publique, il frappe aussi les fers et les machines de toute sorte, les rails et les wagons de chemins de fer ; en sorte que cette aggravation des droits atteint indirectement l'exportation nationale dans ses moyens de production et ses moyens de communication. L'on peut affirmer ainsi qu'au lieu d'un stimulant l'exportation de la Russie trouvera une entrave dans l'élévation des tarifs douaniers (1). Il est vrai qu'elle pourrait diminuer d'une manière absolue en augmentant d'une manière relative par rapport aux importations. Cela n'a rien d'impossible, et sous un régime devenu souvent prohibitif un tel revirement de la balance du commerce pourrait s'allier avec la défaillance même de la production nationale ; mais serait-ce tout profit pour la Russie, et le renversement de la balance du commerce suffirait-il à mettre fin aux embarras du cours forcé ?

Pour sortir du papier-monnaie ou en relever les cours, il faut, disions-nous, deux conditions, outre la première de toutes, la paix

(1) On ne doit pas oublier qu'en Russie l'exportation dépend surtout des récoltes, et qu'à la suite d'une guerre il suffirait d'une ou deux mauvaises années pour mettre le pays dans une situation grave. Une élévation des droits de douane est du reste d'autant moins nécessaire à l'industrie nationale que, selon une remarque faite par plusieurs chambres de commerce d'Italie, par celle de Turin en particulier, le cours forcé agit d'ordinaire comme un moyen de protection, le salaire des ouvriers indigènes ne s'élevant pas toujours en proportion de l'avilissement du papier, et les consommateurs de l'intérieur ne pouvant avec une monnaie dépréciée acheter autant de produits du dehors.

intérieure et extérieure, il faut un budget en équilibre et une balance du commerce normale. Or, quand cette dernière condition serait remplie, la première ne le serait pas, loin de là : pour remplir l'une, l'on rend l'autre plus difficile, et des deux c'est la plus manifestement indispensable qui se trouve sacrifiée. Il n'est nullement certain qu'un état ne puisse abroger le papier-monnaie sans avoir en sa faveur la balance du commerce; il est avéré qu'il ne le saurait faire sans avoir de bonnes finances. Peu importe que les ventes de la Russie à l'étranger viennent à égaler, à dépasser même ses achats, si les mesures prises pour y arriver diminuent les recettes du trésor et mettent le budget en déficit; au point de vue financier, la première chose est partout d'avoir des finances en équilibre. Or, au moment où elle s'expose à diminuer les recettes de ses douanes, la Russie a plus que jamais besoin d'argent.

Quand elle saurait s'arrêter sur le seuil de la guerre, la Russie aura du fait de ses derniers armemens de nouvelles charges à supporter. Tout le monde le sent déjà à Pétersbourg, et les projets d'impôts nouveaux sont actuellement à l'ordre du jour. S'il y a déficit dans les douanes, qui viendra combler ce vide? Le peuple, le *moujik*, qui plie déjà sous le faix, en est incapable; il faudra s'adresser à la grande propriété, et aussi à l'industrie, au commerce. Les marchands des guildes de Pétersbourg en ont le pressentiment; ils ont, au mois de novembre dernier, offert au gouvernement une contribution volontaire égale aux droits actuels de patentes. Le gouvernement a répondu que, lorsqu'il le jugera nécessaire, il fera appel au concours des marchands et de toutes les classes de la nation. Il est à craindre que ce moment ne vienne, et que la production agricole et industrielle ne doive subir des aggravations de taxe. S'il y avait une guerre de quelque durée, les nouveaux impôts devraient être lourds, et alors se trouveraient renversés tous les calculs sur le développement de la production et de l'exportation au moyen de l'élévation des droits de douane. On voit que l'on tourne dans une sorte de cercle vicieux. Avant même d'être frappées de nouvelles taxes, production et exportation subissent déjà le contre-coup des inquiétudes publiques et les effets avant-coureurs de la guerre. Sur la Mer-Noire, les transports maritimes ont été interrompus avant la saison d'hiver, de peur de trouver la porte du Bosphore fermée. Les marchandises du sud de la Russie ont dû prendre la voie plus longue et plus coûteuse de la Baltique, et Kœnigsberg a profité du marasme d'Odessa. Les chemins de fer ont été encombrés et, pour surcroît de difficultés, les transports militaires sont venus confisquer à leur profit, pendant plusieurs jours, les principales voies ferrées. En même temps, les marchandises d'im-

portation, pressées d'entrer sur le sol russe avant le 1<sup>er</sup> janvier 1877, pour échapper au paiement des droits de douane en or, s'entassaient dans les gares des frontières de l'empire; en sorte que, si les deux branches du commerce extérieur sont toutes deux entravées, ce ne sera point encore en faveur de l'exportation qu'aura penché la balance en 1876 (1).

Quelle que soit l'issue des affaires pendantes en Orient, la Russie n'en pourra probablement sortir sans une aggravation de ses charges et une augmentation des impôts. Le grand résultat financier des dernières années, l'équilibre budgétaire, est déjà compromis. S'il n'y a point de guerre, le mal, croyons-nous, sera aisément réparable. Avec une campagne de quelques durée, la Russie au contraire serait rapidement condamnée aux expédiens. Ses recettes se réduiraient en même temps que grossiraient ses dépenses. Le difficile pour elle ne serait point de soutenir la lutte, ce serait d'en solder les frais après le retour de la paix. Une nation pourvue d'avance d'une armée bien équipée et d'un bon matériel peut se battre avec du papier. La Turquie en est un nouvel exemple; il est vrai que, dans son désarroi financier, la Porte a sur la Russie l'avantage de ne plus se préoccuper de ses créanciers. Dans un conflit avec la Turquie, le gouvernement de Pétersbourg ne peut avoir l'espoir de se faire rembourser par l'ennemi les frais de la campagne. Loin de là : le triomphe des armes russes sur le Danube ne serait pour le trésor national qu'une nouvelle occasion de dépenses. La Bulgarie conquise par les armes, il faudrait l'occuper, l'organiser, l'administrer, et dans ce malheureux pays, déjà ruiné par les massacres et foulé par les armées turques, les Russes auraient plus de subsides à fournir à leurs frères slaves qu'à en recevoir d'eux.

Avec le maintien de la paix même, il faudra du temps aux finances ou du moins au crédit de la Russie pour se remettre de son ébranlement. Il y a quelques mois, l'équilibre budgétaire et les plus-values d'impôts permettaient de songer à une réforme fiscale impérieusement réclamée par toutes les autres réformes de l'empire; aujourd'hui on se voit toujours en face des remaniemens d'impôts, mais, au lieu de dégrèvemens, il s'agit d'aggravation des charges. La question des nouvelles contributions est déjà à l'étude dans la presse, les uns préconisant un impôt foncier régulier, les autres un impôt sur le revenu, d'autres des taxes sur le

(1) Malgré cette hâte à profiter des derniers jours où les droits s'acquittent en papier, la recette des douanes a pu, dans l'année 1876 même, rester inférieure aux recettes de l'année précédente. A la date du 18/30 novembre dernier, le revenu des douanes s'élevait à 46,700,000 roubles, soit une diminution de près de 7 millions de roubles ou de 25 millions de francs sur la même période de 1875.

commerce ou la consommation. Le système fiscal de la Russie est une lourde machine aux ressorts primitifs et grossiers, mais c'est encore peut-être celle qui pouvait le mieux fonctionner sous ce rude climat. En tous cas, la vieille machine faisait son office de moissonneuse ou de tondeuse, fauchant et récoltant à peu près tout ce que le fisc pouvait tirer du sol. Si le contribuable souffrait, le trésor était satisfait. Malgré les défauts de son régime fiscal, les finances de la Russie avaient devant elles un bel et sûr avenir. Pour prospérer, il ne leur fallait qu'une chose, c'est que rien ne vînt entraver le jeu régulier de l'impôt ou en forcer les ressorts déjà tendus. Entre des mains sages, le mécanisme financier actuel pouvait, sans trop de mal, pourvoir aux besoins journaliers du trésor; il ne saurait suffire à des exigences plus grandes et à des nécessités nouvelles.

Accroissement de la dette et des dépenses militaires, diminution des ressources destinées aux dépenses productives, tel sera pour les finances de la Russie le bilan probable de la crise orientale. A l'aide de la paix et d'une sage administration, le pays triompherait rapidement de ces difficultés. Une guerre comme celle de 1828 pourrait le rejeter en arrière de dix ans, de quinze ans, selon la longueur et les dimensions de la lutte. L'état aurait beau multiplier les canaux qui alimentent le trésor, il ne saurait grossir le fleuve de son revenu sans risquer d'en tarir les sources. Je sais qu'il y a en Russie des esprits que la perspective d'une crise financière n'épouvante point. L'impuissance du trésor public pourrait, selon certains patriotes, être pour l'empire le point de départ d'une rénovation politique. Comme la monarchie française à la veille de la révolution, le gouvernement des tsars, à bout de ressources, pourrait se voir obligé d'en appeler à la nation et de convoquer une sorte d'états-généraux. C'est là un rêve ou une espérance qui n'est pas nouvelle en Russie; je crains bien que ce ne soit aussi qu'une illusion. Quand de tels songes viendraient à se réaliser, c'est une mauvaise chose pour un peuple que d'arriver à la liberté politique par cette porte étroite et escarpée du déficit, sous la conduite de la pauvreté, de l'ignorance et des haines qui partout accompagnent les lourds impôts et les mauvaises finances. Ce fut là une des causes de la violence et de l'insuccès de la révolution de 1789. Le chemin qui mène le plus sûrement à la liberté, c'est la grande route du progrès pacifique, c'est le développement normal des ressources et des facultés d'une nation. A tous égards, les intérêts moraux de la Russie ont autant à perdre à une guerre que ses intérêts matériels.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

---

---

LE  
DUC DE BOUILLON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

---

II.

SON RÔLE PENDANT LA MINORITÉ DE LOUIS XIII.  
SA CORRESPONDANCE AVEC LUYNES ET AVEC LE ROI. — SA MORT.

---

Il y a peu de parties de notre histoire aussi confuses que les années qui suivirent la mort d'Henri IV et aussi imparfaitement connues. Ces années tristes et honteuses font comme une tache noire entre Henri IV et Richelieu. La Providence ne travaille pas toujours, si on me permet le mot, à coups de grands hommes, et les nations sont par momens sans guides. Henri IV disparu, le royaume tomba dans une vraie anarchie ; les pensionnaires de l'Espagne s'en arrachèrent les dépouilles. Le *grand dessein* fut oublié.

Nous ne nous occuperons que du rôle de Bouillon pendant cette ère néfaste. On est trop disposé à le juger sur les dénonciations de Sully et de son gendre Henri de Rohan. Bouillon se faisait vieux, il n'avait plus toute l'ardeur de Rohan, qui lui disputait la direction du parti calviniste. Il avait connu les dégoûts de l'exil, pesé à leur vrai poids les amitiés étrangères et les alliances princières. Il était rentré en France blessé par la générosité royale, mécontent, rongé par son frein, mais plus disposé désormais à s'attacher aux intérêts de l'état, moins frondeur, moins ardent à courir les chances de la guerre civile. Les circonstances, après la mort d'Henri IV et

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876.

dans le chaos qui suivit, ne furent malheureusement pas de nature à encourager ces dispositions. Deux fois encore, Bouillon se trouva comme précipité dans la guerre civile; on verra pourtant dans ses lettres qu'il fit de grands efforts pour protéger une régence avilie; sa conduite déconcerta tantôt la cour, tantôt les grands, tantôt les protestans. Les amis de la veille devenaient les ennemis du lendemain. Bouillon n'était pas assez fort pour imposer ses volontés à tous; il usait trop souvent de ruse, mais ses desseins n'avaient rien qui ne fût honorable: il voulait rester fidèle à la politique d'Henri IV, donner la tolérance religieuse à la France sans faire des ministres et des consistoires un état dans l'état. Qu'il mêlât à ces desseins des vues personnelles, qu'il fût jaloux d'autorité, qui pourrait s'en étonner, quand il voyait le pouvoir tomber entre les mains d'un Concini et d'un Luynes?

Aussitôt qu'il apprit le crime de Ravallac, il quitta Sedan et vint offrir ses services à la reine mère: celle-ci l'avait mis déjà du conseil de régence. Bouillon portait une haine mortelle à Sully, qui l'avait toujours desservi auprès d'Henri IV. Aerssens, l'ambassadeur des États, tenta en vain de les réconcilier. Le conseil traita tout de suite la question du secours de Clèves et de Juliers. Villeroy, qui dirigeait les affaires étrangères, reculait devant l'exécution des promesses faites par Henri IV au prince Maurice. Aerssens n'avait confiance qu'en Sully, qui était tombé en disgrâce. « Tous les autres, écrivait-il, sont des saints sans miracles. » (Aerssens à Barneveld, 11 juin 1610.) Bouillon prétendait au commandement de l'armée de secours comme maréchal de France, prince souverain de Sedan et beau-frère de Maurice. Il voulait cependant que les États prissent les devans, il n'était pas pressé de quitter la cour dans un moment aussi critique. Dans le conseil, Bouillon s'emportait contre Sully; il alla un jour jusqu'à lui montrer le poing, et Aerssens s'aventura à dire que, sans la présence de la reine, il l'eût frappé. (Aerssens à Barneveld, 8 août 1610.) Au dernier moment, quand Bouillon se croyait sûr du triomphe, il apprit que le commandement de l'armée de secours était donné au maréchal de La Châtre. Sa colère fut sans bornes; il se tourna du côté de Condé, l'engagea à retourner au prêche et à se mettre à la tête des calvinistes. Condé rejeta ses offres: la reine mère ne lui avait-elle pas donné l'hôtel de Gondy, 25,000 couronnes pour le meubler, 50,000 couronnes pour payer ses dettes et une pension de 50,000 livres? On vit, spectacle étrange, tous les princes du sang, tous les cousins d'Henri IV rangés du côté de l'Espagne, pendant que les Guises et le duc de Mayenne étaient de l'autre côté.

Bouillon, irrité, se tourna du côté de Concini, dont il devinait



l'ambition. Concini avait déjà acheté le marquisat d'Ancre, le gouvernement de Péronne, de Montdidier et de Roye. Bouillon lui vendit sa charge de gentilhomme de la chambre du roi et retourna à Sedan. Il ne pensa plus qu'à se venger de Sully. Les protestans allaient tenir leur assemblée générale à Saumur; au lieu de deux députés par province, comme l'autorisait l'édit de Nantes, on en nomma six par assemblée provinciale. On appela des députés du Béarn sans la permission du roi. On voulait une assemblée nombreuse. La régente, inquiète, pria Bouillon de revenir à Paris, lui demanda de soutenir son autorité dans l'assemblée et lui donna 400,000 francs pour y gagner des voix. Elle chercha à le gagner par la promesse du gouvernement du Poitou; mais Bouillon n'avait pas besoin de ces offres pour contrecarrer les projets des turbulens de son parti: il suffisait qu'ils fussent soutenus par Rohan; autant il tenait à la stricte exécution de l'édit de Nantes, autant il supportait impatiemment la tyrannie des ministres et leurs rêves républicains. Il ne s'en cacha pas à Aerssens, il lui déclara qu'il irait à Saumur pour soutenir à la fois l'autorité royale et les droits de ses coreligionnaires: si ceux-ci violaient les édits à leur profit, ils autorisaient la royauté à les violer un jour contre eux.

L'assemblée de Saumur choisit Duplessis-Mornay pour son président; elle était animée de la plus vive colère contre le parti espagnol, exaspérée par l'abandon de la politique d'Henri IV: elle sortit des limites de la prudence et de la légalité. Ses cahiers demandaient: que les places de sûreté leur fussent continuées pour dix ans, — que leurs gouverneurs ne pussent s'en démettre entre les mains du roi que du consentement des églises, — qu'en cas de mort leurs successeurs fussent nommés par les églises, — que ces places pussent être fortifiées, — qu'on pût faire des assemblées générales tous les deux ans, — que le roi ne choisit plus deux députés sur les six députés nommés par les églises, mais que les églises pussent nommer ces deux députés; ils réclamaient, outre cent trois places de sûreté que les protestans avaient déjà, un nombre de places encore plus grand dans tout le royaume.

Bouillon fit un long discours contre ces demandes: il osa dire aux protestans qu'ils n'étaient pas les plus nombreux en France, que leurs prétentions étaient excessives, que leur intérêt bien entendu commandait de ne rien changer aux termes de l'édit de Nantes, fruit de tant de labeurs et héritage du dernier roi, que surtout pendant une minorité il ne fallait point toucher aux lois ni ébranler l'état.

Ce langage si politique était, croyons-nous, parfaitement sincère. Bouillon n'oubliait pas qu'il était prince, et il n'eût pas supporté

dans sa principauté qu'un parti religieux entravât l'exercice de ses droits. Le duc d'Estrées dans ses *Mémoires* dit, en parlant de l'assemblée de Saumur, que « le duc de Bouillon y servit très bien et fidèlement, ainsi qu'il l'avait promis, et que, par son adresse et par son crédit dans la compagnie, il porta les opinions à la tranquillité et au repos, et l'emporta sur les desseins que les ducs de Rohan et de Sully avaient de brouiller les affaires pour leurs propres intérêts et porter toutes choses à la guerre (1).

L'assemblée, avant de nommer les députés qui, aux termes de l'édit de Nantes, devaient être les agens des églises auprès du roi, exigea que la cour répondit à ses cahiers : Bouillon lutta en vain contre cette prétention; il quitta Saumur, dégoûté de l'inutilité de ses efforts. Le chancelier Villeroy et Jeannin allèrent ensemble le remercier, et peu après la reine lui donna l'hôtel de Bouillon. Pour le gouvernement du Poitou, on le laissa attendre, et il devina qu'on n'avait pas envie de le lui donner. Il n'accepta pas moins une ambassade extraordinaire à Londres, pour annoncer au roi Jacques les mariages espagnols, auxquels la reine s'était décidée. Le roi Jacques exhorta Bouillon à se réconcilier avec Rohan, et lui prêcha l'union des protestans français. Le 16 août 1612, Bouillon, Lesdiguières, Rohan, Sully, Soubise, La Force et Du Plessis, signèrent une sorte d'acte d'alliance, se promirent d'oublier les injures passées et de travailler ensemble au bien commun des églises. La cour avait jeté le masque, elle avait obligé l'assemblée de Saumur à se séparer sans répondre à ses cahiers. Le roi fit une déclaration qui interdisait de tenir des assemblées sans sa permission expresse, et de s'occuper d'autre chose que de ce qui concernait la doctrine et la discipline des églises. Concini avait été nommé maréchal de France, il avait quitté le parti des grands, qu'il avait travaillé sans cesse à diviser. Bouillon poussa Condé à la révolte et le fit sortir de la cour; celui-ci surprit Mézières et menaça de recommencer la guerre civile. Bouillon avait seulement voulu montrer sa force, il accepta le rôle de négociateur entre la régente et les grands. Condé et les seigneurs demandaient que les états-généraux fussent convoqués, que les mariages espagnols fussent différés, qu'on désarmât des deux parts. La négociation, commencée à Soissons, fut terminée à Sainte-Menehould. Les princes triomphèrent; ils furent tous bien traités. Bouillon reçut de l'argent, au dire de Rohan, Condé, Nevers, Vendôme, Mayenne, Longueville, obtinrent des gouvernemens ou des places.

Les états-généraux de 1614, les derniers de la France monar-

(1) *Mémoires de la régence de la reine Marie de Médicis*, p. 89.

chique, se séparèrent sans avoir rien fait de bon, et Bouillon, toujours mécontent, surtout depuis que la reine avait promis à Rohan, son ennemi, la survivance du gouvernement du Poitou, jeta les yeux sur le parlement de Paris pour en faire, à défaut des états-généraux, un instrument d'opposition. Il fut ainsi le précurseur de Retz; il souffla au parlement une audace nouvelle, l'inquiéta sur ses prérogatives, flatta ses bons et ses mauvais sentimens. Le parlement osa enfin faire les remontrances les plus vives, il fit alliance avec les princes et les invita à prendre part à ses délibérations; il demanda qu'on reprît les anciennes alliances de la France, censura ainsi indirectement les mariages espagnols, s'éleva contre la mauvaise administration, la dissipation des finances, les charges et gouvernemens donnés aux étrangers, demanda le maintien des libertés gallicanes.

Le roi, dont sa mère et Concini dictaient les volontés, supprima par arrêt les remontrances. Condé quitta la cour, et Bouillon partit pour Sedan. L'alliance entre les princes et le parlement, on le vit dès le début, ne fut jamais sincère. La reine partit pour la frontière espagnole, protégée par l'armée de Bois-Dauphin. A Poitiers, on déclara rebelles Condé, Bouillon, Mayenne, Longueville et les autres seigneurs, et le parlement dut enregistrer humblement cette déclaration. Téméraires la veille, les hommes de robe étaient toujours timides le lendemain.

Bouillon se mit en campagne; il détermina l'assemblée des églises, malgré les efforts de Du Plessis et de Lesdiguières, à se déclarer pour Condé, et la transporta de Grenoble à Nîmes; il marcha rapidement sur Paris et jeta une telle épouvante dans l'Île-de-France que tous les paysans cherchaient déjà asile dans la capitale, puis il fit mine de marcher sur Reims et passa brusquement la Marne: il donna le change à Bois-Dauphin, passa la Seine et puis la Loire, devant des forces bien supérieures, et avant que la cavalerie de Longueville ait eu le temps de le joindre. Il voulait aller donner la main à Rohan, en Guienne; mais celui-ci n'imita point son audacieuse stratégie, et, avec La Force, il n'avait pu réunir que peu de monde. La cour cependant marchait sur Bordeaux, et l'on sait que la reine mère versa des larmes de joie en y arrivant.

Bois-Dauphin, qui n'avait fait que des fautes, fut remplacé par Guise; la cour arriva enfin à Bayonne, où se fit l'échange des princesses. Le but des seigneurs n'avait pas été atteint: le jeune roi leur avait échappé. Bouillon accepta promptement ce que l'on nommerait aujourd'hui les faits accomplis et ne songea plus qu'à faire la paix. Il mit tout en mouvement pour l'obtenir aussi favorable que possible: il s'assura les bons offices du roi d'Angle-

terre, il fit traîner les négociations en longueur; la grande difficulté était l'assemblée des églises, soutenue par Rohan et Sully. Elle exigeait qu'on la laissât réunie pendant six mois encore après la vérification des édits promis aux protestans. Bouillon ne voulut point soutenir cette prétention : il s'entendit sur tous les articles avec la cour, et, en échange des avantages qu'il avait obtenus, il promit, avec tous les seigneurs, de faire séparer l'assemblée *même de force*; Rohan et Sully seuls refusèrent de signer cette promesse. Les églises n'eurent pas à se plaindre d'ailleurs de la paix de Loudun, qui leur donna beaucoup d'argent et prolongea encore de six années l'occupation des villes de sûreté.

Il faut le dire pourtant, la paix de Loudun fut surtout le triomphe des princes : Condé devint le maître du gouvernement. Villeroy, Jeannin, Sillery, tombèrent en disgrâce. Richelieu, encore obscur, était entré dans le conseil; ce fut lui, dit-on, qui décida la reine et Concini à un acte de vigueur : Condé fut mis à la Bastille. Bouillon et les autres seigneurs, avertis à temps, se sauvèrent de Paris. Il n'est pas douteux que, dès cette époque, les seigneurs étaient décidés à user de violence pour se défaire de Concini; Bouillon, au dire de Rohan, en avait ouvert l'avis; les voies de la justice étaient fermées; Mayenne avait été jusqu'à proposer de chercher querelle au favori et de lui passer son épée au travers du corps. Concini toutefois triomphait : les affaires des princes semblaient perdues; Guise, à qui, en l'absence de Condé, Bouillon avait offert le commandement, avait trahi la cause des seigneurs et s'était accommodé avec la cour. Bouillon avait proposé d'abord d'aller brûler les moulins de Paris, d'y provoquer une sédition; le peuple avait pillé l'hôtel d'Ancre, et détestait le favori italien. La trahison de Guise ôta une tête aux rebelles. Bouillon se retira à Sedan et fit quelques levées en Allemagne et aux Pays-Bas.

Le jeune roi, secrètement inspiré par Luynes, commençait à hésiter entre sa mère et les seigneurs. Bouillon avait décidé les calvinistes à se ranger du côté des mécontents. Il écrivit au roi et à la reine mère pour se plaindre qu'on augmentât les garnisons des places de sa majesté voisines de Sedan : il prétendait servir le roi en travaillant à fortifier et à conserver cette place; il le servait encore en travaillant à l'éloignement du maréchal d'Ancre et de ses créatures. « J'ai le bonheur, sire, écrit-il au roi (6 janvier 1617), d'être ici votre sujet, et j'espère que votre majesté voudra bien me conserver dans la possession des terres que mes ancêtres m'ont laissées en France, et des marques d'honneur et de distinction dont une des plus anciennes maisons du royaume, de laquelle je descends, jouit depuis plusieurs siècles. Ma souveraineté de

Sedan est sous la protection de votre couronne, et je ne puis pas me persuader que votre majesté ait dessein de la priver de cet avantage. Que si la mauvaise volonté de mes ennemis va jusqu'à me faire perdre l'honneur de vos bonnes grâces et la protection que vous m'avez promise, en ce cas, sire, je crois que la nature me permet d'opposer à leur injustice le secours de mes sujets, de mes parens et de mes amis, sans qu'on puisse me reprocher que je m'écarte de ce que je dois à votre majesté en qualité de sujet et de seigneur d'une souveraineté que les rois vos prédécesseurs ont prise sous la protection de votre couronne. »

On voit ici, sous une forme un peu confuse et embarrassée, la pensée féodale, dont Bouillon fut un des derniers représentans convaincus. Il invoque le droit naturel, il est lié par un *feudum*, mais le suzerain est aussi lié envers lui; il oppose souveraineté à souveraineté. Il ignore l'idée moderne de la patrie; au besoin il cherche contre ses ennemis du secours chez ses parens et ses amis étrangers. Il ne met rien au-dessus de ses droits héréditaires. (1) Il faut entrer dans les replis de ces âmes du xvi<sup>e</sup> siècle, tourmentées entre deux fois religieuses, entre deux conceptions tout à fait dissemblables de l'état. Cet état nouveau, qui menaçait les grandes races, irrésistible sous la figure d'un Henri IV ou d'un Louis XIV, pouvait-il aisément obtenir le respect sous celle d'un Concini ou d'un Luynes? L'assassinat de Concini montre le roi lui-même complice des seigneurs. Bouillon marchait sur Soissons pour en faire lever le siège et était sur le point d'attaquer l'armée royale, quand il apprit la mort du favori. Les seigneurs retournèrent un à un à la cour: pour Bouillon, il rentra à Sedan. Il n'était pas d'humeur, disait-il, « à dépendre éternellement des favoris ou à se commettre avec eux. » Il attendit que le parlement eût signifié une déclara-

(1) Il est bien intéressant de comparer la façon dont Bouillon parle de sa souveraineté de Sedan et l'opinion qu'il a conçue de la grandeur de sa maison avec ce que dit plus tard Saint-Simon au sujet des prétentions de la maison de Bouillon. Il y a tout un chapitre là-dessus (ch. clxvii, t. IX, édition de 1822), où Saint-Simon cherche à enfoncer les Bouillons dans le néant, même après le grand Turenne, Henri de La Tour, celui qui nous occupe, est pour Saint-Simon d'assez petite maison; la faveur d'Henri IV lui remplit l'esprit de chimères. Ne pouvant les tirer de sa naissance, il essaya de les établir sur sa qualité de prince souverain de Sedan et de Bouillon; mais Sedan était un fief mouvant du domaine de Mouzon, relevant ainsi des archevêques de Reims. Les La Mark usurpèrent quand ils prirent, au lieu du titre de seigneur de Sedan, celui de prince de Sedan. Bouillon était une mouvance des évêques de Liège. A l'assemblée des notables à Rouen, le maréchal de Bouillon ne put s'asseoir au banc des ducs, et se mit parmi les maréchaux. Au baptême de Louis XIII, Bouillon, quoique huguenot, fut nommé pour porter un des honneurs, et mis pour cet honneur au rang de maréchal de France. Il supplia Henri IV de lui permettre de n'en porter aucun. Voilà les raisonnemens de Saint-Simon, pour qui il n'y a rien en dehors de la patrie.

tion qui rétablit les seigneurs dans leurs dignités pour aller faire sa cour au roi. Il s'associa à une démarche faite pour obtenir la mise en liberté de Condé; mais Luynes s'y opposa, et Bouillon s'assura par là que le nouveau favori était et serait un maître aussi dangereux que l'ancien. Il retourna à Sedan, après avoir obtenu du roi la neutralité pour ses villes et terres, au cas où le roi serait obligé de faire la guerre à ses sujets calvinistes.

Dans sa retraite, il songeait à fonder une académie pour attirer la jeune noblesse d'Allemagne, des Pays-Bas et de France. Il aurait voulu faire de Sedan un centre qui rayonnât sur divers pays, il commençait déjà à former la bibliothèque de cette académie; mais toutes sortes d'affaires l'arrachaient sans cesse à son repos. Il fut d'abord occupé de celles de la reine mère exilée à Blois. Un abbé de Rucellai, Florentin, riche et voluptueux, s'avisa de vouloir faire tirer la reine de l'exil, d'émouvoir en faveur de sa bienfaitrice les seigneurs mécontents. Il fit des ouvertures à Bouillon, qui prudemment le renvoya à d'Épernon. Celui-ci écouta favorablement Rucellai, et l'on ébaucha une sorte de traité. Luynes s'émut de ce roman de conspiration, il dicta au roi une lettre où celui-ci demandait à Bouillon des avis sur l'état du royaume. Bouillon s'enveloppa dans un nuage de généralités, et quand Luynes peu après envoya Bassompierre en Champagne, Bouillon le fit sonder par un gentilhomme huguenot. Il le trouva intraitable, décidé à rester du côté où se rencontrerait la personne du roi, et comme on disait alors, « le sceau et la cire. » Aussi ne bougea-t-il point de Sedan, et la petite armée de Marie de Médicis fut mise en déroute au pont de Cé.

Il semble que Bouillon n'ait jamais pris au sérieux les tentatives de la reine mère : il resta pourtant en rapport avec Rucellai, comme nous le verrons tout à l'heure. Son esprit était alors entièrement absorbé par les grandes affaires du prince palatin. Après la révolte de la Bohême contre Ferdinand, Bouillon, d'accord avec le prince d'Orange, avait voulu élever sur le trône de ce pays son neveu, un prince calviniste; l'entreprise semblait téméraire, elle offensait la maison d'Autriche, le pape, le duc de Savoie, tous les princes catholiques, elle réussit pourtant : les évangélistes de Bohême, encore puissans, éblouis par l'alliance du roi d'Angleterre, beau-père du palatin, des calvinistes de France et des Pays-Bas, offrirent la couronne au palatin. Bouillon répondait à quelques amis qu'il avait à la cour et qui se préoccupaient des promotions dans l'ordre du Saint-Esprit : « Vous pensez à faire des chevaliers, nous travaillons à faire des rois ». Mais il n'avait pu que souffler son audace et son ambition au palatin, qui, loin de lui, était comme un

corps sans âme. On sait quels malheurs accablèrent le pauvre roi de Bohême. Il avait contre lui la maison d'Autriche, sans avoir pour lui la maison de France, qui ne songeait plus qu'à diminuer la puissance des calvinistes. En vain Bouillon sollicita le roi à saisir l'occasion pour empêcher l'Autriche d'opprimer l'empire et l'Europe (lettre dans le *Mercur françois*, 1619); le palatin fut mis au ban de l'empire, et les ducs de Saxe et de l'empire furent chargés de l'exécution; chassé de Bohême après la bataille de Prague, dépouillé de sa dignité électorale, il ne trouva un asile qu'à Sedan, auprès du duc de Bouillon.

## II.

En France, le roi avait ordonné la réunion du Béarn à la couronne, le rétablissement de la religion catholique dans cette province. L'assemblée de Loudun avait en vain protesté contre ces actes: Louis XIII avait marché sur le Béarn: il avait rendu au clergé catholique ses biens, mis des garnisons dans les places et rétabli le culte catholique. A peine avait-il repassé la Loire, les députés des églises se réunirent à La Rochelle; le roi, par arrêt du 22 octobre 1620, déclare cette réunion illicite. Bouillon, plus politique que les ministres, s'inquiétait avec raison des mouvemens des églises. On voit dans sa correspondance comment il cherche à s'interposer entre la royauté et les calvinistes, prêchant des deux côtés la modération et le respect des anciennes lois. Le 14 décembre 1620, il écrit à Rucellai, et, par le même courrier, au roi lui-même, et sa lettre mérite d'être reproduite en son entier :

« Sire,

« Je m'estois proposé de demeurer dans le silence, ne recherchant qu'à soulager mon indisposition ordinaire dans la douceur du repos dans ma famille; mais à présent j'ay estimé ne devoir taire à vostre majesté que deppuis peu de jours les depputés de la province du Haut-Languedoc et Haute-Guyenne assemblés à Milau ont envoyé vers moi un gentilhomme pour me donner advis des haines et deffiances ès quelles sont vos subjects de la religion de ces quartiers à, aussi bien qu'ès autres provinces, à cause des menaces qu'on leur fait tous les jours en tous les endroicts de vostre royaume, qu'on veult rompre les édicts, leur oster la liberté de leurs consciences, la seureté de leurs vies et la paisible jouissance de leurs biens et de leurs dignitéz; esmeus, comme ils me disent, de ce qui s'est passé en l'affaire de Béarn, de ce qu'on en a anticipé l'exécution contre l'ordre dont on avoit donné assurance de la part de vostre majesté à la dernière assemblée de vos dicts subjects de

la religion tenue à Loudun, sans que de leur part il ait esté interrompu par quelque action contraire à leur debvoir, à quoy ils adjoustent en exécution des choses qui avoyent esté promises la jalousie que leur donnent les garnisons que sans nécessité on a laissées en divers endroits, les différences rigoureuses publiées contre l'assemblée de La Rochelle qu'ils tiennent fondée sur la parole qu'ils croyent aussi avoir esté donnée de la part de vostre majesté à ladicte assemblée de Loudun, ainsi que les députéz d'icelle ont rapporté à leurs provinces, et autres diverses occasions qu'ils disent voir naistre tous les jours, et qu'ils estiment deppendre d'un dessein général qu'on a de ruiner la religion et tous ceux qui en font profession en vostre royaume; et sur cela, sire, protestans qu'ils ne se veulent jamais départir du debvoir et obéissance à quoy leur subjection et leur conscience les oblige vers vostre majesté, il me convient de compatir à leur mal, y prendre l'intérêt à quoy m'oblige la profession de religion que j'ay commune avec eux, leur donner mes advis et envoyer quelqu'un de ma part en l'assemblée de La Rochelle pour me joindre aux plaintes et très humbles qu'elle désire faire à vostre majesté, à laquelle j'ay estimé en debvoir donner advis avant que de leur faire responce, et la supplier comme je fais très humblement de me donner ses commandemens là-dessus, lesquels attendant par le sieur Justel que j'envoye exprès pour cet effect vers vostre majesté, je prendray la hardiesse de vous dire, sire, avec le très humble respect que je vous doibs et la liberté que mon aage et quelque expérience du passé me donne, que les remonstrances estans le seul et légitime moyen par lequel vos subjects de la religion se doivent adresser à vostre majesté, laquelle par son équité jugera la justice ou injustice d'icelles, elle pourroit recevoir plus de contentement et d'utilité pour son service en les recevant qu'en les rejettant, maintenant principalement que la diffiance est telle parmy eux qu'ils croyent qu'on a résolu leur ruine, et qu'on les veut porter à extrémité pour les perdre; le remède, sire, ne doibt estre appliqué que par vostre majesté mesmes, laquelle seule, après Dieu, peut destourner ce mal et le prévenir par sa prudence et par son autorité, en continuant sa royale protection à ses subjects de la religion, sans souffrir que pour avancer la ruine de tant de personnes innocentes qui ne respirent que la prospérité de son règne et une fidèle obéissance à son service, on face violence aux édicts des rois vos prédécesseurs que vostre majesté a plusieurs fois confirméz. Je ne peux croire, sire, qu'on vous donne des conseils si nuisibles et si préjudiciables à vostre estat, moins encores que vostre majesté les voulust practiquer pour rallumer au milieu de son royaume le feu de la guerre civile, que le feu roi vostre père de très heureuse mémoire a esteint avec tant de peine et de prudence, cognoissant bien que les consciences ne se doivent ny peuvent forcer par la puissance du fer et du feu, ny



les esprits estre contraincts à croire ce qu'ils ne croient point. Il seroit plustost à craindre que pour une espérance douteuse et incertaine que la passion des malveillans de vos subjects pourroit donner à vostre majesté de réunir par les armes tous vos subjects en une mesme créance, on n'engageat vostre autorité en des dangereux inconveniens; et Dieu veuille destourner d'auprès de vostre personne sacrée ceux qui vous voudroyent induire à ceste violence, et avec eux les funestes présages qui se peuvent tirer de leurs conseils; que si, dans ces occurrences présentes qui m'ont donné subject d'escrire ceste lettre à vostre majesté, touché du vif ressentiment que j'ay du mal que ces deffiances peuvent apporter, et sur lesquelles j'attens l'honneur de vos commandemens, je suis si heureux que de pouvoir contribuer quelque chose pour ayder à maintenir la paix et tranquillité publique, j'y porteray tout ce que vostre majesté peut attendre de moy et de ma dévotion et fidélité à son service. Je la supplie aussy très humblement de m'excuser si à cause de l'incommodité de ma goutte, je suis contrainct d'emprunter la main de mon fils pour signer la présente, plustost que de manquer à ce que j'ay estimé estre de mon devoir, et en cet endroit, je supplieray le Créateur, sire, qu'il continue à estendre sur vostre majesté toutes sortes de bénédictions et vous donne en toute prospérité très longue et très heureuse vie.

« Votre très humble, très fidèle et très obéissant subject et serviteur,  
« HENRY DE LA TOUR. »

(2 janvier 1621.)

Pendant deux mois, il envoie lettres sur lettres pour prêcher la modération à ceux de La Rochelle; puis il croit devoir s'adresser encore directement au roi :

« Sire,

« J'escriis à votre majesté avec crainte que mes lettres ne luy soient agréables, m'ayant semblé par la dernière que j'ai fait à Votre Majesté du 2<sup>e</sup> janvier, quoy que pleine d'une obéissance respectueuse, que la réponce qu'il luy a pleu m'y faire m'a tesmoigné ne l'avoir agréée; néanmoins, convié par ses sujetz assembléz à La Rochelle de luy faire entendre les desplaisirs qu'ils reçoivent de se voir en sa mauvaise grâce, estans privéz d'avoir ses oreilles portées pour ouir leurs plaintes, ils ont estimé qu'elle l'auroit plus à gré d'ouyr cela de moy, qu'ils estiment estre autant obligé que nul autre de vostre royaume ne peut estre d'aymer et de maintenir la dignité royale, et qu'ainsy il luy plairoit recevoir en bonne part ce que je luy pourrois dire sur çe sujet auquel je voy vostre majesté jusques icy arrestée à se satisfaire expressément au commandement qu'elle leur a fait de se séparer, n'ayant voulu rece-

voir aucune chose venant de leur part, encore qu'avec le respect que je doibs, je puis dire que vostre majesté et les roys ses prédécesseurs ont souvent souffert un délay à l'exécution de leurs commandemens, pour ouïr les raisons de ceux qui avoient à obéyr pourquoy ils différoient l'obéyssance, demeurant tousjours de leur puissance de faire effectuer leurs commandemens après les avoir ouys ou bien de recevoir les raisons de ces délays, procédure qui semble en la cause présente plus raisonnable, attendu que la crainte est une passion qui tire bien souvent les esprits hors d'eux, n'estans aussi les dits députéz proprement libres de faire ce qu'ils voudroient, ains obligéz de suivre les instructions de ceux qui les ont envoyéz, et aussy qu'ils peuvent estimer que leur roy doux et bon aymera mieux les ouïr que de non pas les faire désespérer du tout de sa bonne grâce. Ainsy, sire, vostre royale majesté demeure tousjours puissante d'agrée ou de refuser ce qu'ils luy représenteront, afin que, dans la justice et débonnaireté de ses responces, ils soient du tout inexcusables si l'obéissance ne luy est rendue promptement. J'oy, sire, à mon grand regret, et pour le service que je doibs à vostre majesté, et pour le bien que je souhaite au repos de vostre estat, qu'il se fait des préparations d'armes en divers lieux de vostre royaume, lesquelles, quelque succès qu'elles puissent avoir, feront sentir à tous vos sujets des douleurs très-grièves, aussy bien aux bons qu'aux mauvais s'il y en a, et l'auront à interpréter à quelques-uns comment il y faudra obéyr, et durant ces contestations, eschaper l'occasion la plus grande, la plus juste et la plus chrestienne qui se soit de longtems offerte pour arrester les maux de l'Europe et l'agrandissement de ceux qui par la prospérité auront peine d'arrester leur ambition, et par la paix de son estat estre puissant de faire déférer aux conseils qu'il luy plaira tenir, pour restablir une paix en Europe, et rendre vostre règne le plus illustre et glorieux que nul autre qui l'ait précédé. Sire, que vostre majesté me pardonne si quelque peu d'expérience que j'ay acquis dans l'aage où je suis me luy fait dire que jamais les armes n'ont esté, pour quelque précaution qu'on y ait portée, qu'il n'y ait eu du hasard aux événemens; à ouïr vos sujetz, à recevoir ce qui sera juste ou à rejeter ce qui ne le sera point, il ne peut en arriver qu'une recognoissance entière de vostre autorité, et lorsqu'il y en auroit quelques-uns qui contesteroient contre cest office royal, qu'ils ne le fussent si foibles pour pouvoir contester qu'ils serviroient d'exemple à tous autres désobéyssans. Donc, sire, par grâce, donnez comme roy et père vostre oreille pour ouyr, et après vostre justice pour loy qu'on debvra entièrement suivre. Je prends ceste hardiesse de parler ainsy à vostre majesté par le long temps qu'il y a que j'ay servi honorablement et dignement les roys ses prédécesseurs et particulièrement le feu roy son père de très-glorieuse mémoire, qui a souvent receu mes conseils, les recognois-

sans n'avoir autre but que son service, ainsy que je proteste à vostre majesté ceux-ci n'estre réglez que de la passion qu'un fidèle sujet officier de sa couronne, ayant sa personne et son estat, luy peut donner pour demeurer tout le reste de ses jours,

« Sire, etc. »

(1<sup>er</sup> mars 1621.)

L'assemblée de La Rochelle avait poussé les choses à bout : elle avait répondu à l'expédition du Béarn par un véritable défi à l'autorité royale. Partageant les 722 églises en 8 cercles présidés par des gouverneurs assistés d'un conseil représentatif, elle avait ébauché une sorte de fédération. Elle intitulait audacieusement sa déclaration « loy fondamentale de la *république* des églises réformées de France et de Béarn. » Elle visait ouvertement en France le gouvernement des Pays-Bas avec leurs États et leurs stathouders. Rohan se crut le Guillaume de Nassau de son pays; Bouillon, usé par la goutte, refroidi par l'âge, éclairé peut-être par la haine qu'il portait toujours à Rohan, content de rester comme blotti à Sedan entre la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, ne partageait pas les illusions dangereuses de l'assemblée de La Rochelle. Il voyait les églises protestantes disséminées sur tout le royaume, incapables de soumettre le pays tout entier à une organisation qui n'avait aucune racine dans le passé. Plus jeune, il eût peut-être lui-même tenté de mettre les forces protestantes en faisceau : il n'avait plus désormais d'autre ambition que de mettre les églises sous l'abri de la protection et de la parole royale; il refusa le commandement d'une armée que lui offrirent ceux de La Rochelle. Il s'employa à retarder des luttes qu'il considère comme funestes. Voici ce qu'il écrivait le 13 avril 1621 à Lesdiguières :

« ... Je vous diray seulement que, sachant, comme vous sçavez aussy, les appréhensions et craintes qui sont presque universelles parmi tous ceux de la religion de toutes les provinces qu'on peut rompre les édits et prendre prétexte de l'assemblée de La Rochelle et d'une désobéissance, j'estimerois que le roy aiant intention d'entretenir ses éditz, son autorité se maintiendrait mieux par l'exécution d'iceux et par la douceur que non par les armes qui trouveront de la contestation quand on croira qu'il n'y aura autre remède; et ce mal se pourroit rendre commun et passer plus avant de province en province selon que l'appréhension et la crainte s'augmenteront; et tournera en créance qu'on veut la ruine de ceux de la religion, et je m'asseure que, cela représenté par vous à sa majesté, elle y feroit grande considération. Lorsqu'il y va de la religion, la force n'est pas un bon moyen pour ramener les sujetz à l'obéissance, lorsqu'ils croyent qu'on veut leur ruine. »

Nous le voyons en correspondance avec un M. Levasseur, « qui, écrit-il à Rucellai, a un département au régiment des gardes. » Il a été informé, écrit-il à M. Levasseur (25 avril 1621), que M. le comte de Soissons est mécontent et projette de venir à Sedan. Il n'a lui-même aucune nouvelle du comte et ne pourrait fermer les portes d'une de ses places à un prince du sang, sans le commandement exprès du roi. Il se plaint de la manière dont on le traite. « J'ay par cy devant souvent protesté, comme je fay maintenant, n'y avoir nulle chose à mes actions fussent si fortement attachées qu'à servir le roy et la France et à désirer la jouissance de ma religion; ce que je proteste encore de nouveau, le faisant toutefois *avec du dégoût* pour la façon dont on me demande cela, qui me fait voir qu'on me juge subject à corruption, que l'avarice ou l'incommodité de mes affaires, pour l'accommodement qu'on m'y promet, seroit la cause pour laquelle je satisferoy à ces miens devoirs, auxquels la qualité de ma naissance et estre vray Français comme je suis m'y obligent étroitement. »

Les avances de la cour étaient sans doute bien grossières, car il insiste : « Tant qu'on estimera que le plus ou le moins de bien-faict me facent avancer ou départir de mon devoir, on se trompera; mon honneur et ma parole devant servir de veuë à quiconque voudra juger de l'advenir de mes actions. Ainsi dites à M. de Seau (?) qu'il peut assurer le roy de mon service entier qui sera rendu agréablement quand je verray qu'on l'estime estre faict par un vray devoir et non par une apparente corruption. » (25 avril 1621.) Quelques mois après, il écrit encore au roi lui-même, et il faut citer encore cette lettre éloquente et politique :

« Sire,

« J'ay pensé estre obligé de donner advis à vostre majesté que depuis la publication de sa déclaration du 27 du mois passé, plusieurs de ses sujetz, faisans profession de la religion, de toutes conditions, se sont retiréz en ce lieu avec leurs familles, par la crainte qu'ils ont de ne pouvoir désormais demeurer en seureté en leurs maisons, n'y continuer avec liberté l'exercice de leur religion, dont voici les raisons qu'ils m'en ont représentées; assavoir que ceux qui ont en haine leur religion et ont conjuré leur ruine se sont servis du mescontentement de vostre majesté contre l'assemblée de La Rochelle, pour exciter son indignation, non seulement contre les particuliers députéz en icelle, mais aussy en général contre tous ceux de ladicte religion; ce qui a causé depuis quelque temps les appréhensions et defliances qui ont esté presque universelles entre vos diz sujetz, jusques à ce que vostre majesté, par sa déclaration du 24 avril, fet cognoistre que son intention estoit de main-

tenir et faire exactement observer ses éditz, pour ceux qui demeureroient en devoir et obéissance sous le bénéfice d'iceux lesquels elle prenoit en sa protection; mais que peine cette déclaration fut publiée que ceux qui ont rendu toute obéissance sous la foy publique d'icelle ont veu des effetz tous contraires par les changemens faictz à Saulmur, Gergeau et Sancerres qui sont places de seureté par le discernement qui a esté fait par autorité publique en divers endroitz, suivi des sermons de quelques prescheurs passionnéz, lesquels pour animer les peuples contr'eux leur ont proposés mesmes en présence de vostre majesté que c'estoit un moyen d'acquérir le martyre que de courir sus à ceux qu'ils appellent hérétiques; que par là, il estoit aisé de juger qu'on vouloit par degréz avancer leur ruine projectée par un dessein général dont l'assemblée de La Rochelle n'estoit que le prétexte, lequel paroissoit plus clairement par les procédures extraordinaires et sans exemple que tiennent les officiers de vostre majesté à l'exécution de ladicte déclaration par lesquelles ilz obligent indifféremment tous ceux de ladicte religion quelqu'obéissance qu'ilz aient rendue, mesmes les femmes et les enfans jusques à l'aage de quinze ans, de faire des sermens et protestations qu'on veult par toutes sortes de rigueurs extorquer d'eux contre leur conscience et la liberté des éditz, les retenant par force dans les villes et les empeschant d'en sortir mesmes du royaume, et de transporter ou de disposer de leurs biens en façon que ce soit, ne restant comme ilz disent, que de leur commander d'aller à la messe et les contraindre par force à croire ce qu'ilz ne croient point, sans leur laisser mesmes l'option et liberté de satisfaire à ce qu'on requiert d'eux ou de se retirer ainsy qu'il s'est toujours pratiqué, et plus grandes rigueurs qu'on a autresfois exercées à l'encontre d'eux ou de leurs pères. Que pour éviter ce danger auquel ilz se voient exposéz, paroissant manifestement que c'est par les effects au général de ceux de la religion qu'on en veut, ilz ont mieux aimé, pour ne défaillir à ce qu'ilz croient devoir à leur conscience, se retirer quoyqu'avec péril, et abandonner leurs maisons et souffrir en leurs biens la rigueur des peines dont ilz sont menacéz, quoyqu'ilz n'estiment pas les avoir méritées, estans jusques à cette heure demeuréz en obéissance et protestans vouloir continuer en la sujection naturelle qu'ilz doivent à vostre majesté, comme ses très humbles subjectz, aiant pour cet effect choisi ce lieu plustost qu'aucun autre par ce qu'il est en la protection de vostre majesté. En cette occurence, sire, voyant arriver tant de personnes misérables, tant de vefves et d'orphelins, dont les plaintes, les larmes et les gémissemens pourroient esmouvoir à pitié et à compassion les plus insensibles, je n'ay pas creu leur devoir fermer mes portes non plus qu'autresfois mes prédécesseurs ont fait en semblables occasions, ny leur dénier la retraite qu'ilz m'ont demandée dans mes terres. Et sur

ce sujet, sire, j'oseray dire à vostre majesté avec l'humilité et le très humble respect que je lui doibs que cette procédure extraordinaire qui se tient sous vostre nom par vos officiers, et que j'estime aller plus avant que vostre intention apporte à vostre estat des inconvéniens beaucoup plus grands que peut être on ne l'a préveu et qu'on ne le représente à vostre majesté, laquelle avec le temps pourra recognoistre que la pluspart de ceux qui lui proposent une grande facilité à ruiner et dissiper ses subjez de ladicte religion par la force de ses armes et autres rigueurs n'en croyent pas pourtant l'exécution si aisée, n'espérant que de les mettre au désespoir, afin d'aigrir tellement le mal que le remède n'y trouve plus de lieu et ne veulent qu'oster armes sous ce prétexte, n'en aiant point de plus plausible pour faire valoir leurs intérêts particuliers plus que l'autorité de vostre majesté et de son estat, qui n'en peut enfin ressentir qu'une désolation et calamité déplorable.

« Cela me fait supplier très humblement vostre majesté de vouloir donner la paix à son estat et seureté à ses subjez de la religion, par l'observation et exécution de ses editz, et de considérer que cette obéissance qu'on leur veult faire rendre par contrainte et par force lui sera moins certaine et assurée, et lui doit estre aussi moins agréable que si elle estoit libre et volontaire, et que vostre majesté recevra beaucoup plus de contentement de faire apporter quelque modération à l'exécution de la dicte déclaration et d'arrester les rigueurs extraordinaires de ses officiers, qu'en les laissant continuer rendre le mal sans remède, et oster tout moyen à ceux qui désirent le bien et repos de vostre estat d'y contribuer ce qu'ilz doivent, ainsy que je feray tousjours avec grande affection en ce qui sera de mon pouvoir. Je supplie aussi très humblement vostre majesté, ce lieu estant en sa profecion, de faire pourvoir par son autorité que ceux qui s'i viennent retirer pour la liberté de leurs consciences n'en soient point empeschés ny en leurs personnes, ny en leurs biens, ny molestez par les chemins, ainsy qu'ilz sont avec toutes sortes de vexations et d'indignitéz. A quoy j'adjousteray que quelques devoirs que j'aye rendus jusques à cette heure et quelque contentement que vostre majesté ait tesmoigné en avoir receu, nonobstant les assurances qu'il lui a pleu me donner par plusieurs lettres qu'elle m'a fait l'honneur de m'escire, qu'elle feroit pourvoir au paiement de ce qui m'est deu à cause de la dicte protection, je n'en ay depuis plusieurs années senti aucun effect, ainsy que je l'ay ci-devant représenté à vostre majesté par mes lettres du 7<sup>e</sup> avril dernier, sur lesquelles je n'ay eu aucune responce, quoy que les armes des voisins m'ayent obligé depuis quelques temps à augmenter ma garnison, pour prendre plus soigneusement garde à la conservation de cette place pour le service de vostre majesté et de la France, et d'y faire pour cet effect beaucoup plus de despence que je n'avois accoustumé, laquelle je suis contraint de

continuer et porter toute entière, parce que ceux qui ont chargé de vos finances n'y apportent aucune considération, soit qu'ilz n'en aient commandement de vostre majesté, ou que la haine commune qu'on porte à ceux de la religion s'estende aussi sur moy qui fais mesme profession, et que cela me prive des effectz de la bienveillance de vostre majesté, de laquelle attendant les commandemens et les tesmoignages de sa protection, je demeureray, sire, vostre, etc. »

« De Sedan, le 22 juin 1621. »

On regrette la fin de cette lettre, qui a de si belles parties. Bouillon ne réclamait peut-être que ce qui lui était dû ; mais la note du procureur, de l'homme d'affaires, sonne mal après ces grands mots de religion et de patrie. Bouillon pense trop à son Sedan, il s'est attaché à ce coin de terre, à ces remparts derrière lesquels il se croit en sûreté, entre lesquels il joue le souverain. Ses craintes augmentent quand il apprend le départ de l'armée royale, quand il sait que Lesdiguières consent à servir sous Luynes, nommé connétable.

### III.

Bouillon avait vu bien clair dans les affaires de son parti ; l'union ne s'y conservait que lorsque les protestans avaient à leur tête un prince du sang. La Trémoille avait, comme lui, refusé de prendre un commandement. Quand Louis XIII entra dans le Poitou, toutes les villes calvinistes se soumirent. Soubise ne put défendre longtemps Saint-Jean-d'Angely. D'Épernon alla bloquer La Rochelle. Les places de la Basse-Guienne se rendirent les unes après les autres ; beaucoup de gouverneurs se livraient pour de l'argent. Luynes alla mettre le siège devant Montauban. Il écrivit du camp à Bouillon, le 14 septembre 1621 :

« Monsieur,

« Je résisteray à ce coup comme j'ay fait à tous les autres de mesme nature, touchant les calomnies que l'on vous veut imposer ; et comme je sçay que vous fuirez les occasions de me donner subject d'en douter par la continuation de vostre affection pour le roy, l'on tient icy que vous voulez faire des levées et que vous arrestez des gens pour ce subject, et je suis assuré que sur les assurances que m'avez données du contraire, et jureray tousjours de vostre fidélité jusques à ce que m'avez trompé, qui ne peut estre, puisque m'avez promis le contraire. Je vous diray donc mon advis que je n'auray jamais cru une semblable occasion pour faire cognoistre ce que j'ay promis de vous estre véritable

que maintenant. Voicy la pierre de touche, cette action seule peut donner de vous ou bonne ou mauvaise impression, et, passée à vostre advantage, l'envie a le col rompu; plus de calomnie, seureté de vos paroles, honneur pour jamais, qui effacera tous les soupçons du passé et mesme les fera trouver faux, jugeant bien que, puisque vous estes contenu dans le devoir en ce temps par le passé n'en aiant jamais eu tant de subject je veux dire tant de prétexte, que vostre ame a esté tousjours bonne, que vos ennemis ont plus valu plustost que la vérité, et bref ferez condamner vos accusateurs en vostre justification, et donnerez sujet au roy d'avoir soin de vous à l'advenir, d'aymer vostre fils, et d'estre l'un et l'autre dans son cœur comme dans sa protection. Voilà comme je parle à ceux que j'honore et que je désire obliger et servir ceux qu'ont bonne volonté; apprenant ceste franchise, comme les autres y trouvent à redire, je ne doute point de vostre prudence nonpareille; je croy de mesme que ce conseil sera receu de vous, et que puisque pour la dernière fois, c'est-à-dire la plus assurée, je vous offre les bonnes grâces du roy, vous les accepterez et en ferez vostre profit; mandez moy librement et vos intentions et vos nécessitez, je vous promets y faire avoir égard. Je vous dis efficacement et sans artifice, si cela n'est, prenez vous en à moy, cette espérance me fait vous assurer que je suis, monsieur, etc.

Le siège durait depuis un mois; Rohan avait tiré des troupes des Cévennes et du Languedoc et il réussit à jeter un secours dans la ville. Le connétable de Luynes lui demanda une entrevue; elle eut lieu à Riviers, à une lieue de Montauban. Luynes offrit à Rohan de faire sa paix séparée: celui-ci ne voulut traiter que pour les églises. Le roi fut enfin contraint de lever le siège le 18 novembre 1621.

Pendant tout ce temps, Bouillon n'avait cessé de correspondre avec le roi. On l'accusait d'avoir envoyé des émissaires à la cour d'Angleterre; il se défendait de ce reproche (lettre au roi du 20 septembre 1621), et n'avait envoyé personne non plus en Hollande (lettre au roi du 26 septembre 1621). Quand il écrit directement à Luynes, son ton devient hautain :

« Monsieur,

« Vous me dittes que l'on dit que je lève et retiens des gens; je vous assureray avec parole véritable que cela ne se trouvera point; et quand je le feray, je ne le céleray pas, puisque tant de nécessités apparentes m'y pourroient convier, lesquelles sont attachées à la conservation de cette place, pour le service du roy, la seureté de son estat et le repos de ma famille; voyant de grandes et puissantes armées à ma porte entre les mains de personnes qui n'ayment la France, et aux-



quelles ladicté place nuit, et n'ont pas croyance que je puisse jamais défaillir à ce qui est de mes devoirs. Je n'ay d'autre costé nulles paroles ny effects de la volonté du roi à me faire jouir de sa protection. »

Il finit en invitant Luynes à considérer qu'on le tient pour « auteur et conducteur » des maux présens, sinon on croira qu'il cherche plutôt la continuation que l'issue des peines de l'état. Quelque temps après, il répond sur le même ton à des lettres du connétable de Luynes : « Pour maintenir l'autorité du roy, il estoit nécessaire de donner seureté à ses subjects de la religion en faisant bien observer les édits de pacification que les rois ses prédécesseurs ont jugé avec grande prudence estre le seul moyen de maintenir la paix en l'estat, parce qu'ils servent comme de l'arrière pour arrester la mauvaise volonté des peuples. » Il se plaint de désordres arrivés à Paris, d'émotions excitées en d'autres lieux contre les protestans. Si l'on a pris la résolution de ruiner tous ceux de la religion, ce serait « un conseil que l'expérience du passé a fait reconnaître très pernicieux, et dont ceux qui l'ont pratiqué et ceux qui les ont suivis ont recogneu des effets tout contraires à ceux qu'ils s'en estoient promis, et veu renaître des cendres et du sang de ceux qu'ils pensoient avoir exterminés pour jamais un plus grand nombre qu'il n'y en avoit auparavant. La religion ny les consciences ne se doibvent ny peuvent forcer, et Dieu détestant telles violences, ny bon chrestien ny vray Français qui aime le roy et l'estat ne les approuve jamais. » (Lettre du 2 octobre 1621.)

Luynes, atteint d'une fièvre maligne, mourut à peu de temps de là, quand le roi, dégoûté de son peu de courage et de sa hauteur, commençait à se lasser de lui. Bouillon exprime pourtant ses froides condoléances au roi : « Monsieur le connétable ne peut être moins que heureux, veu le témoignage que vostre majesté rend à sa mémoire. » Il profite de l'occasion pour dire à sa majesté « qu'elle doibt donner la paix à son royaume et comme père et comme roy. » (11 janvier 1622.) Bouillon n'avait pas voulu s'associer aux entreprises imprudentes des églises. « On ne peut trop, écrivait-il trois ans avant déjà à M. de Laval, affectionner le bien des églises, mais la prudence est de le chercher dans le service du roy et le repos de l'estat. » Il ne variait plus dans ces sentimens, tout en plaidant sans cesse auprès du souverain la cause des rebelles. Aussi, quand Louis XIII quitta Bordeaux pour s'en revenir à Paris, il évita de passer par Castillon, place qui appartenait à Bouillon, bien que Schomberg l'invitât à s'en saisir et à en chasser la garnison du duc. Bouillon ne cessait pas d'écrire au roi en faveur d'un accom-

modement. La force, il ne se lassait de le répéter, ne pouvait venir à bout des églises.

« J'ay veu, sire, durant les règnes des roys Charles IX et Henri III<sup>e</sup> les efforts et violens actes qu'on a fait, qui n'ont servi qu'à faire sentir à tout le royaume de grands maux, lesquels, sans la vertu du feu roy votre père de très glorieuse mémoire, eussent pu passer si avant que l'estat eust eu grande peine à se maintenir et encore plus la royauté. » Les armées seules ne peuvent être arbitres des difficultés religieuses. Il offre toujours ses bons offices et ne fait qu'en passant allusion aux « rudes traitemens qu'il y a receus en toutes les affaires qui ont dépendu de ceux qui manient celles du roy. » (Lettres du 1<sup>er</sup> et du 2 mars 1622.) Le 8 février, il écrit :

« Sire,

« Je continueray à dire à vostre majesté que la paix en son estat est selon mon jugement ce qui donne plus d'estendue et de puissance à vostre autorité, parce qu'elle remet un chacun en l'obéissance de vos commandemens; et doibt estre conservée comme celle qui peut maintenir un chacun dans l'assurance des loix. Par celle qu'il a pleu à vostre majesté de m'escrire du 22 du passé, elle me faict l'honneur de me dire qu'elle ne désire rien plus que de la redonner à ses subjetz qui l'ont perdue, pourveu qu'ils la lui demandent; à quoy j'ay eu advis qu'on a satisfait, et estime qu'on n'aura rien obmis des humilitéz et debvoirs à quoy sont tenus des subjetz de se soumettre pour s'approcher de vostre personne, et tout ainsy qu'aux choses humaines, aux degréz il n'y en a point de plus esloigné que ceux des subjéz à leur roy, aussy n'y en a-t-il point auquel on doibve plus adjoindre celui de père à celui de roy pour ne considérer la faute ny de l'enfant ny du subject à leur grandeur, mais la mesurer à ceste considération que de tout ce qu'on départ de bien au subjét, les advantages en arrivent au roy. »

La campagne avait pourtant recommencé : ceux de La Rochelle faisaient la course sur les navires du roi, tout l'ouest était soulevé. L'armée royale défit Soubise dans le Poitou; Négrepelisse, petite ville qui appartenait à Bouillon, s'était soulevée et avait massacré la petite garnison que le roi y avait laissée; cette place fut prise d'assaut et mise à sac; tous les habitans furent passés au fil de l'épée, au grand chagrin de Bouillon. Il chercha dès lors à se réconcilier avec le duc de Rohan pour le déterminer à se soumettre, si les protestans obtenaient des conditions de paix acceptables, ou, dans le cas contraire, pour défendre avec lui une cause qu'il ne voulait pas laisser écraser. Il envoya donc à Rohan un gentilhomme de con-

fiance, l'engageant à traiter de la paix, et, si on la refusait, lui promettant de se déclarer et de commencer la lutte en Champagne. Dans ce dessein, il était disposé à négocier avec Mansfeld; mais il ne voulait traiter avec ce dernier qu'au nom du parti calviniste, et il demandait à ne pas devenir la victime d'une paix séparée. Rohan accepta les offres de son ancien rival (1).

Les affaires des protestans étaient dans le plus déplorable état : les villes, les princes faisaient des paix séparées. Lesdiguières achetait par son abjuration l'épée de connétable, La Force le bâton de maréchal. « On allait, écrit éloquemment Rohan dans ses *Mémoires*, se prostituer pour vendre sa religion et trahir son party. Nos pères eussent écrasé leurs enfans dès le berceau, s'ils les eussent crus estre les instrumens de la ruyne des églises, qu'ils avoient plantées à la lumière des bûchers et accrues par les supplices. » Condé ne parlait plus que d'exterminer les rebelles; le petit-fils de Coligny, Châtillon, s'accommodait avec le roi pour de l'argent. Rohan et Bouillon étaient les deux derniers appuis de la cause vaincue; le premier la défendait les armes à la main, se multipliant et relevant partout dans le midi les courages expirans. Bouillon, encore prudent dans la révolte, faisait mine de négocier au profit tantôt du prince palatin, tantôt du prince d'Orange avec Mansfeld et Christian de Brunswick. Ceux-ci amenèrent bientôt sur les frontières de Champagne leurs bandes farouches; mais le duc de Nevers les amusa par des négociations, les deux aventuriers se querellèrent entre eux, ils craignirent d'être pris entre une armée française et une armée espagnole, que Gonzalès de Cordoue avait amenée dans le Luxembourg. Le roi de France ne s'inquiéta pas outre mesure des Allemands. Il fit mine de prendre Bouillon au mot et de croire que Mansfeld allait au secours des Provinces-Unies. On pria Bouillon de les aider dans cette entreprise. Mansfeld et Brunswick vinrent camper sous le canon de Sedan; Bouillon leur donna des vivres et des munitions, garda leur gros bagage et leur gros canon et prépara leur marche par le Hainaut. La cause royale était triomphante, et Bouillon ne voulut pas se perdre sans nécessité et sans ressource; il détourna le flot qu'il avait amené et assista de loin à l'agonie de ses coreligionnaires. Le siège fut mis devant Montpellier, et la paix fut enfin signée le 9 octobre 1622. Cette paix confirmait l'édit de Nantes, mais ne laissait aux protestans que deux places de sûreté, La Rochelle et Montauban.

Bouillon n'avait jamais rompu ouvertement avec le roi. Le 20 juin, il lui écrivait pour exposer toute sorte de plaintes; il priait

(1) *Mémoires de Rohan*, liv. II, p. 129.

qu'on ne fit point de levées au nord de la Loire, « où toutes choses devraient être tranquilles. Vos subjects de la religion y sont traités diversement, ainsi qu'il se voit par le meurtre commis à Vitri en la personne de l'un des ministres, et en plusieurs autres endroits, ils ont des empêchemens notables en la jouissance de vos éditz. »

Il supplie qu'on « les laisse vivre en la liberté de conscience. » Il craint qu'on ne veuille entreprendre sur Sedan, sans le consentement du roi, et parle de « la jalousie qu'il a de cette place. » Pour Négrepelisse, il ajoute : « J'avoy aussi par ma précédente dépêche supplié votre majesté que je pusse remettre ce misérable lieu entre mes mains, pour lui en rendre toute l'obéissance que je lui doibz, et de me donner quelques hommes pour garder le chasteau, afin qu'il ne defaillit rien aux commandemens qu'il plairoit à vostre majesté me faire; sur cela, on me fait cognoistre que vostre majesté vouloit châtier les habitans de cette terre, lesquels ne voulons excuser, j'oseray pourtant dire à vostre majesté qu'il me semble que les grandes rigueurs et cruautéz, lesquelles, comme je croy, ont été exposées sous le sceu de vostre majesté et contre son intention, par la garnison qui avoit été mise pour son service en ce lieu là, les auroit mis au désespoir et porté à la dernière action que vostre majesté s'est irritée contre eux, et si auparavant il lui pleut de me faire remettre cette place, je lui en eusse rendu meilleur compte que ceux à qui elle fut commise. »

Ses inquiétudes sur Sedan avaient été très vives : les bandes allemandes l'avaient plutôt effrayé que rassuré. Pendant le siège de Montpellier, il écrivait au roi la lettre suivante, en réponse à des observations qui lui étaient faites sur le gros canon de Mansfeld, laissé à Sedan :

« Sire,

« J'ay receu tout présentement une lettre de vostre majesté du camp devant Montpellier du 14 septembre, avec une lettre du comte de Mansfeld, sur laquelle ne me fondant d'autant que ledit comte ne sçauroit faire paroistre qu'il m'aye rien laissé ny de canons ny défenses; néanmoins, sans mettre en avant sa fraude, je n'eusse failly de délivrer et les uns et les autres à un gentilhomme de M. de Nevers, qui m'a baillé les lettres de vostre majesté; mais pour le regard des pièces, le roy de Bohême lui fait entendre comme elles n'ont jamais esté au comte de Mansfeld, mais à luy; et son intention de les faire reconduire d'icy en ses païs; et pour les tentes qui se sont trouvées dans un fossé où elles ont esté déchargées sans que j'aye sceu par qui, ny à qui elles appartiennent, je les fay délivrer. Je désirerois qu'il y en eust davantage pour tourner à quelque utilité au service de vostre majesté, laquelle ne m'im-

putera doncques aucune faute, comme aussy je n'en commettray jamais aucune s'il n'est possible, à toutes les choses auxquelles j'auray pour règle ses volontéz... rien tant, sinon que vostre majesté me tiène comme je veux tousjours demeurer, après avoir prié Dieu, sire, qu'il conserve très longuement et très heureusement vostre majesté,

« Vostre très humble, etc.

« De Sedan, ce 26 septembre 1622. »

La paix signée, il s'empressa d'écrire au roi pour le féliciter (9 octobre 1622). Le roi ferma les yeux sur le passé, et reçut, paraît-il, avec bonne grâce les assurances de dévouement de Bouillon, car celui-ci lui écrivait encore le 3 janvier 1623 pour exprimer le contentement qu'il avait reçu de la lettre royale.

Cette lettre est la dernière en date que nous ayons retrouvée; la guerre civile était finie; le rôle de Bouillon était terminé. Deux fois encore, les protestans devaient plus tard faire des prises d'armes. Rohan leur restait; mais la vanité de ses efforts montre bien que Bouillon avait vu plus clair dès le début, et qu'il avait eu raison de croire que l'autorité royale triompherait des églises.

Deux mois après environ, le duc de Bouillon mourait à Sedan (25 mars 1623), et si l'on songe aux périls de cette vie si longue et agitée, qui ne fut pour ainsi dire qu'une longue conspiration, on peut dire que la fortune le combla en lui permettant de mourir tranquillement dans son lit. Le prince palatin l'avait quitté, il venait de partir pour l'Angleterre avec l'espoir futile de tirer enfin quelque appui du roi Jacques, son beau-père. Bouillon parla longuement à ses deux fils avant de mourir : il dit à l'aîné, que devenant prochainement prince souverain de Sedan et de Bouillon, il n'avait à choisir qu'entre deux politiques : ou bien se soumettre complètement aux volontés royales et ne rien demander qu'à la bonne grâce du souverain, ou faire comme il avait fait lui-même, ce qui était à la fois plus difficile et plus périlleux, entretenir ses alliances en Allemagne et dans les Pays-Bas, obliger ses ennemis à compter avec lui, se tenir en état de défendre ses droits. Bouillon avait toujours été bon mari et bon père; il recommanda fortement au futur duc de Bouillon, son cadet, qui devint le grand Turenne, et ses sœurs Marie, Julienne, Élisabeth, Henriette, Catherine et Carlotte.

Bouillon mourait à temps sur le seuil, pour ainsi dire, d'un monde nouveau. Il appartenait déjà au passé. Il avait connu la cour des derniers Valois, il avait été l'ami plus que le sujet du plus grand des Bourbons, il avait traversé ce qu'on peut nommer l'âge héroïque du protestantisme. Avait-il eu une vision bien claire de ce que l'on nomme et de ce qu'il nommait lui-même quelquefois la liberté de

conscience? Il vivait dans un temps où les religions tenaient des épées, et où la maxime universelle était : *cujus princeps, ejus religio*. Les seigneurs protestans et les seigneurs catholiques se disputaient le gouvernement de la France en se disputant la religion du roi. Bouillon, engagé de bonne heure dans la cause d'Henri IV, allié à la famille des Nassau, était trop fier pour retourner à la messe. On ne l'eût peut-être pas trop étonné en lui prédisant que Turenne y retournerait. Il avait l'âme féodale, c'est-à-dire qu'il y avait en lui du rebelle en même temps que du soldat. Il était venu dans un temps où les amours étaient aussi dangereuses que les haines, où la trahison était partout, où il fallait à tout moment risquer sa vie, sa fortune, où le repos était impossible, où la force décidait de tout. Son ambition ne respectait rien, elle avait les ardeurs de la soif et de la faim; mais elle ne chercha jamais rien de vil; il n'avait rien d'un voluptueux. Il aimait le pouvoir, la puissance, la guerre, les remparts derrière lesquels il pouvait défier tout le monde. Il aimait aussi passionnément les triomphes de l'intelligence, il se plaisait dans les tortueuses négociations, d'où il sortait presque toujours vainqueur; il jouait avec les hommes et leurs passions : d'âme noire, sombre, il jouissait de toute lutte, se repaissait du spectacle toujours divers, toujours nouveau, des volontés humaines en émoi. La figure de Bouillon n'est pas de celles qui puissent inspirer une véritable sympathie : elle étonne, elle inquiète plus qu'elle ne charme. On se demande quel tour eût pris l'histoire de France s'il y avait eu beaucoup de Bouillons, et si la royauté fût arrivée à les assouplir sans les avilir. Saint-Simon peut disserter à l'aise sur les prétentions nobiliaires des Bouillons : le vicomte de Turenne, dont nous avons ébauché la vie, était un véritable *aristocrate*, de ceux qui ne séparent pas la noblesse de l'autorité, et qui veulent la primauté politique. L'ancienne constitution française ne donnait pas de place régulière à la grande aristocratie dans un conseil législatif semblable à la chambre des lords. L'accord de la robe et de l'épée ne fut jamais sincère dans le parlement, et Bouillon en fit bien l'expérience, lui qui le premier essaya de convertir le parlement en une assemblée politique. Quand il disparut, tout se préparait déjà pour un ordre de choses nouveau : l'aristocratie allait faire place à la noblesse; la défense des églises allait tomber des mains des hommes d'épée dans celles des théologiens et des ministres. La cuirasse et l'écharpe huguenote couvraient les derniers battemens de la liberté féodale. L'église catholique allait pacifier la France et lui donner un idéal de gouvernement nouveau, que le xvi<sup>e</sup> siècle n'avait point connu.

---

---

LE

**COMTE DE CAVOUR**

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

---

I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-3°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e publicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, per Nicomede Bianchi. — V. *Documens inédits*, etc.

---

VII.<sup>1</sup>

LA DERNIÈRE VICTOIRE D'UNE POLITIQUE. — LA MORT ET L'HÉRITAGE DE CAVOUR.

Avoir fait d'un rêve une réalité, avoir réussi à conduire presque au terme une révolution de nationalité, sans la laisser se perdre dans les convulsions, en la couvrant devant l'Europe du nom et du prestige d'une monarchie traditionnelle, rajeunie par la popularité du patriotisme, c'était la fortune de Cavour aux premiers mois de 1861.

Assurément, ce que le hardi Piémontais avait fait jusque-là, il ne l'avait pas fait tout seul. S'il n'avait pas rencontré sur son chemin tant de conditions, tant de circonstances favorables, une situation européenne se prêtant à toutes les entreprises, un petit pays solide et vigoureux instrument d'action, un roi soldat et patriote, des complicités d'opinion et de sentiment national, des auxiliaires de

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 avril, du 1<sup>er</sup> juin, du 15 juillet, du 15 septembre et du 15 novembre 1876.

toute sorte secondant ses desseins par l'habileté ou par l'audace s'il n'avait pas trouvé tout cela il n'aurait pas pu réussir. Son génie à lui avait été de combiner ces élémens multiples, de les manier avec une entente profonde de tous les ressorts de la politique, et s'il avait réussi jusqu'au bout, c'est qu'il avait su tout préparer. Au fond, ce qui venait d'arriver, ce dernier acte du drame dénoué à Ancône et à Naples, n'était encore, après tout, que le couronnement, peut-être précipité et imprévu, de la pensée qui depuis douze ans ne cessait de procéder par des extensions successives, allant du lendemain de Novare à la guerre de Crimée, du congrès de Paris à la guerre de 1859, de la paix de Villafranca aux annexions et à l'unité. Cette unité, née au dernier moment dans un tourbillon, et on pourrait presque dire conquise sur les passions révolutionnaires autant que sur les Bourbons ou sur le pape, cette unité, elle existait désormais. Elle embrassait l'Italie des Alpes au Phare, moins Venise et Rome, ces deux points immobiles devant lesquels elle devait s'arrêter pour l'instant. Elle avait son roi, son armée, son parlement, son premier ministre. C'était fait. Cavour, tout enivré qu'il fût, comme bien d'autres, de cette prodigieuse transformation, pour laquelle il ne s'était décidé que lorsqu'il l'avait vue possible, Cavour lui-même cependant ne pouvait se dissimuler que tout n'était pas fini. Il sentait bien qu'après le roman et l'aventure l'œuvre du politique restait tout entière, épineuse, compliquée, et au milieu de ses soucis de victorieux, sans douter de l'avenir, mais aussi sans céder à de vaines illusions, il écrivait : « Ma tâche est plus laborieuse et plus pénible maintenant que par le passé. Constituer l'Italie, fondre ensemble les élémens divers dont elle se compose, mettre en harmonie le nord et le midi, offre autant de difficultés qu'une guerre avec l'Autriche et la lutte avec Rome... »

C'était là tout l'homme, patient à préparer les événemens, prompt à l'exécution, et, à chaque pas nouveau qu'il faisait, préoccupé d'assurer le terrain conquis, de le défendre contre l'ennemi extérieur ou intérieur.

## I.

La question restait en effet des plus graves. Cavour, qui savait ce que les autres ne savaient pas, qui avait sans cesse l'œil fixé sur l'Europe comme sur l'Italie, Cavour ne pouvait s'y tromper, et il ne perdait pas un moment pour se mettre en mesure de vaincre ou de déjouer les difficultés de toute sorte qui l'entouraient.

La première de ces difficultés était évidemment dans un choc toujours possible avec l'Autriche ouvertement défiée. Si la situation



de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche était déjà périlleuse lorsqu'il ne s'agissait que de l'annexion de la Toscane ou de la Romagne, elle l'était bien plus encore lorsque l'Italie entière s'unissait sous l'influence d'une passion ardente de nationalité, lorsque Venise devenait le mot d'ordre d'une dernière revendication. Moralement la guerre existait par la violation de tous les traités, par la nature même de cette révolution italienne dont chaque progrès menaçait la puissance impériale sur le Mincio et sur l'Adige. D'un moment à l'autre, les hostilités pouvaient éclater; l'Autriche pouvait profiter de la crise du midi, et plus d'une fois, dans ces cruels momens, Cavour l'avait craint. Aux derniers jours de 1860, il écrivait, non sans une certaine émotion, à M<sup>me</sup> de Circourt : « Peut-être allons-nous être mis à une rude épreuve. L'Autriche, à ce qu'il paraît, songe à profiter de l'absence du roi et de nos meilleures divisions pour nous attaquer. Nous nous préparons à lui opposer une résistance désespérée. Si Cialdini et Fanti sont à Naples, nous avons ici La Marmora et Sonnaz, qui ne se laissent pas intimider. Nous sommes prêts à jouer le tout pour le tout. Le pays est calme comme si le ciel était sans nuages; il connaît le danger, mais il n'en est pas effrayé, car il sait que la cause est assez grande pour qu'on doive faire pour elle les derniers sacrifices... » L'Autriche, il est vrai, était restée immobile : elle n'avait pu obtenir de la Russie et de la Prusse l'appui ou les encouragemens qu'elle avait compté trouver dans une entrevue alors fameuse, l'entrevue de Varsovie, et d'un autre côté elle se sentait toujours gênée par l'attitude énigmatique du cabinet des Tuileries, par la protection dont la France devait dans tous les cas couvrir la Lombardie. Elle ne se tenait pas moins sous les armes, prête à entrer en campagne, résolue à ne plus s'arrêter si on commettait la faute de l'attaquer, et en réalité désirant peut-être un prétexte, ne fût-ce que quelque tentative de volontaires, dont elle aurait pu se prévaloir devant l'Europe. Cavour se gardait bien de donner ce prétexte; il mettait au contraire la plus énergique vigilance à empêcher tout ce qui aurait pu ressembler à une agression armée. Après avoir craint d'être lui-même attaqué, il n'avait pas tardé à démêler le jeu autrichien. « Il est évident, écrivait-il vers le mois de mars 1861 au comte Vimercati, à Paris, — il est évident que l'Autriche veut être provoquée; nous ne lui rendrons pas ce service. »

Contenir l'Autriche sans lui céder, laisser en quelque sorte toujours ouverte la question de la Vénétie, sans aller follement, prématurément au devant d'une lutte qui pourrait être mortelle pour l'Italie, c'était la préoccupation de Cavour à ce moment critique. Il avait besoin, pour réussir, non-seulement de déployer la prudence

la plus déliée vis-à-vis de l'Autriche, mais encore de retrouver des intelligences en Europe, de dissiper les préjugés et les ombrages qu'avaient suscités les derniers événemens, de réconcilier en un mot toutes les politiques à cette idée de l'unité italienne, d'une puissance nouvelle. Avec l'Angleterre, ce n'était pas difficile. Le cabinet de Londres se faisait son garant, son protecteur auprès des gouvernemens, même à Vienne. Qu'il promit de ne point attaquer l'Autriche à main armée sur le Mincio, de ne pas donner le signal d'une guerre européenne, l'Angleterre ne lui demandait rien de plus. Ce n'était pas aussi aisé avec la Russie et la Prusse, qui avaient témoigné leur mécontentement par une rupture éclatante et par le rappel de leurs ministres de Turin. Malgré tout, Cavour ne désespérait pas de calmer les deux puissances du Nord, au moins la Prusse, qu'il ne cessait de flatter dans ses ambitions secrètes, qu'il comptait rallier à sa cause. Il avait eu l'habileté de ne pas prendre trop au sérieux la rupture qui lui avait été signifiée; il n'attendait qu'une occasion de renouer avec la Prusse, et, dès les premiers jours de 1861, au moment où le prince-régent, celui qui devait être l'empereur Guillaume, allait ceindre la couronne, il envoyait le général La Marmora avec une mission particulière à Berlin.

A vrai dire, sous l'apparence d'un acte de courtoisie royale de Victor-Emmanuel à l'égard du souverain prussien, ce n'était que la continuation ou le renouvellement après la guerre et les annexions de la mission du marquis Pepoli avant la guerre de 1859. Cavour procédait en tentateur et en politique au regard perçant. Il s'étudiait à rassurer la Prusse sur ses intentions pacifiques, en lui persuadant que cette question de la Vénétie, qui l'inquiétait, n'avait pas l'importance que l'artificieuse Autriche voulait lui donner pour la défense allemande. La Marmora était surtout chargé de répéter dans toutes ses conversations à Berlin que les deux gouvernemens avaient des intérêts communs, que l'un et l'autre tiraient leur force de l'idée nationale qu'ils représentaient, que l'Italie constituée ne pouvait être qu'une alliée naturelle et utile pour la Prusse, appelée à conquérir l'hégémonie en Allemagne. Le roi Guillaume n'avait pas encore eu le temps de s'accoutumer à ces perspectives qu'une autre main hardie allait bientôt lui ouvrir « par le fer et le feu. » Il recevait le général La Marmora avec faveur, sans dire un mot sur les événemens qui venaient de s'accomplir au-delà des Alpes. Le ministre des affaires étrangères, M. de Schleinitz, acceptait volontiers la conversation et il avait un langage à demi réservé, à demi sympathique, expression de l'attitude indécise de la Prusse. « Sans doute, disait-il, entre le Piémont et la Prusse il y a une analogie

qui frappe; mais nous ne pouvons approuver tout ce que vous avez fait. J'admets bien que dans les circonstances critiques où vous étiez vous n'avez pas pu faire autrement; pour notre part, nous vous avons suscité le moins d'embarras possible. Quant à Venise et à sa situation malheureuse, soyez certains que nous ne jeterons pas de l'huile sur le feu, si tôt ou tard l'Autriche est disposée à la céder; seulement alors il faudra nous entendre pour assurer les intérêts de l'Allemagne du côté de l'Adriatique... Je comprends votre désir de voir la Prusse reconnaître le royaume d'Italie : ne nous mettez pas le couteau sur la gorge, nous ferons tout pour avoir de bonnes relations avec le gouvernement de Turin; ce sera à la fine perspicacité du comte de Cavour de nous fournir l'occasion de faire un pas de plus...» Cavour n'en demandait pas davantage; en laissant à l'avenir ce que l'avenir devait en effet réaliser, il avait réussi pour le moment, puisqu'il voyait tout à la fois la Prusse moins hostile, l'Autriche plus isolée.

Un autre élément de cette situation si incertaine encore et toujours périlleuse, un autre embarras, c'était Rome, cette question romaine qui touchait à tout, qui intéressait l'Italie dans la constitution définitive de son unité, la France dans la protection dont elle couvrait la papauté, l'Europe et le monde catholique dans l'indépendance du pontificat. Cavour en sentait le poids et en mesurait les difficultés. « Je ne vous cache pas, écrivait-il à ce moment, que, même dans les jours de plus graves préoccupations, ma pensée est toujours fixée sur la question romaine... » Au point où en étaient les affaires italiennes, il ne pouvait éviter ce problème de « Rome capitale, » de la papauté temporelle, que l'irrésistible logique des événements lui imposait, dont les passions révolutionnaires, surexcitées à l'appel de Garibaldi, pouvaient se faire une arme redoutable et un programme. Il savait bien d'un autre côté qu'il ne lui était pas permis de procéder avec ce qui restait du pouvoir temporel, avec Rome et le patrimoine de saint Pierre, comme il avait procédé avec la Romagne, les Marches ou l'Ombrie, — qu'il ne pouvait ni tenter ni laisser tenter quelque surprise de la force, en présence de l'Europe catholique inquiète et surtout de la France campée dans la ville éternelle. Cavour avait le sentiment profond de ces difficultés qui pouvaient être l'écueil de l'unité, et, pour faire face à cette situation si compliquée, il redoublait d'efforts et d'habileté, multipliant les combinaisons, n'excluant aucune transaction compatible avec l'intégrité nationale. Il sortait à peine des grandes crises du midi que déjà il engageait à Rome même, autour du pape, ces pourparlers mystérieux qu'il ne désespérait pas de voir réussir. Pendant qu'il faisait de la diplomatie avec les cardinaux, il

se servait de l'éclat des débats parlementaires pour dérouler devant l'opinion italienne et européenne ses plans de politique libérale, et il ne se bornait pas là. Au même instant, il était déjà tout entier à une négociation intime avec la France, pour obtenir de l'empereur la reconnaissance du royaume d'Italie, et, par une application nouvelle du principe de non-intervention, le rappel de la garnison française de Rome.

C'eût été pour Cavour un succès décisif, un commencement de réalisation de cette partie de son programme par laquelle il déclarait que rien ne devait être fait que d'accord avec la France à Rome, et, pour atteindre ce but, il ne refusait pas les garanties qu'on lui demandait. C'était une phase de plus dans cet éternel travail diplomatique entre Turin et Paris. Le prince Napoléon servait d'intermédiaire dans cette négociation secrète. Aux premiers jours d'avril 1861, il communiquait à Cavour les vues de l'empereur au sujet des affaires de Rome. « L'empereur, qui occupe Rome depuis douze années, écrit le prince Napoléon, l'empereur ne veut pas que le départ de ses troupes soit interprété comme un démenti donné à sa politique et comme une retraite devant l'unité italienne accomplie en dehors de ses conseils; mais il désire rappeler ses soldats de Rome et se tirer ainsi d'une fausse position. Le gouvernement italien a un intérêt de premier ordre à voir cet acte se réaliser, et dès lors il doit passer par-dessus des difficultés secondaires et transitoires. La politique de non-intervention appliquée à Rome et au patrimoine de saint Pierre pourrait servir de base à un accord. Le pape étant considéré comme souverain indépendant, la France rappellerait sa garnison de Rome sans que l'Autriche pût prendre sa place, et à son tour le gouvernement italien prendrait l'engagement envers la France, non-seulement de s'abstenir de tout acte hostile contre le gouvernement pontifical, mais encore d'empêcher toute attaque armée soit des volontaires de Garibaldi, soit d'autres Italiens... Sans reconnaître au pape le droit de recourir à l'intervention étrangère, l'empereur voudra probablement que le gouvernement italien reconnaisse au gouvernement pontifical le droit d'organiser une armée catholique en dehors de ses sujets, sous la condition que cette armée reste une force défensive sans pouvoir devenir un moyen d'action offensive contre l'Italie. L'immense avantage de cet accord pour vous est de renouer aussitôt vos relations diplomatiques avec la France, tandis que l'Autriche peut reprendre la guerre d'un moment à l'autre, et de voir Rome libre d'une garnison étrangère... »

La situation se trouverait ainsi réglée pour le moment : c'était la pensée de l'empereur traduite par le prince Napoléon, et l'avenir

resterait réservé si la papauté temporelle, laissée seule en face des Romains, venait à ne pouvoir se soutenir par elle-même. Cavour, de son côté, se hâtait de répondre : « J'avoue qu'au premier instant j'ai été effrayé des difficultés et des dangers que présente l'exécution du projet auquel l'empereur donnerait son agrément, pour arriver à une solution provisoire de la question romaine. Les engagements que nous devons prendre et les conditions où se trouvera Rome après le départ des troupes françaises nous créeront d'immenses embarras vis-à-vis du pays, du parlement, des Romains, et surtout avec Garibaldi; mais, quand il n'y a que deux chemins à suivre, il faut savoir choisir le moins dangereux, quels que soient les précipices qu'on puisse y rencontrer encore. Je n'ai pas tardé à me convaincre que nous devons accepter les propositions qui nous sont faites : l'alliance française restant la base de notre politique, il n'y a pas de sacrifices auxquels je ne sois disposé pour qu'elle ne soit pas mise en question... » Les deux alliés de Plombières, malgré une rupture momentanée et plus apparente que sérieuse, se sentaient toujours attirés l'un vers l'autre; ils se retrouvaient encore une fois pour s'entendre sur la condition nouvelle de Rome et de ce qui restait de la papauté temporelle au milieu de l'Italie unifiée. En réalité, c'est là l'origine, la première ébauche d'une combinaison qui ne devait se préciser dans un acte de diplomatie officielle que trois ans plus tard, mais qui se préparait déjà entre Cavour et Napoléon III pendant ces mois agités du commencement de 1861.

Ce n'était là encore cependant qu'une partie des difficultés de la situation nouvelle. La complication la plus sérieuse, la plus immédiate, était à l'intérieur, à Naples, dans ces provinces méridionales brusquement annexées au royaume du nord. Je ne parle même pas de la défense de François II à Gaëte, de cette dernière résistance d'un jeune et malheureux souverain prolongeant la lutte pendant près de quatre mois, comme pour laisser à l'Europe le temps de lui porter secours. Le drapeau bourbonien, qui restait planté sur le rocher de Gaëte jusqu'au 13 février 1861, ne représentait plus qu'une cause vaincue. La vraie difficulté était bien moins dans cette protestation militaire, sans écho et sans espoir, que dans l'état moral, politique, de ce pays du midi livré tout à coup à une sorte de transition orageuse, à la désorganisation d'un interrègne révolutionnaire. Tant que l'annexion ne s'était étendue qu'à des régions comme la Lombardie, la Toscane, la Romagne ou Parme, elle avait été facile. Le Napolitain, représentant tout un royaume, séparé du nord par les mœurs, par les traditions, le Napolitain, passionné, spirituel, mobile, exubérant, formait à l'extrémité de l'Italie une

masse incohérente et rebelle aux assimilations. Tout ce qu'il y avait d'anarchie accumulée depuis longtemps par un régime démoralisateur faisait explosion. Au sein d'une liberté sans limite, tous les partis exploitaient naturellement les passions, les fanatismes, les instincts de désordre d'une population impressionnable, facile à enflammer contre les lois, contre les impôts, contre l'ordre nouveau. Les défenseurs du régime déchu organisaient sous une couleur politique un véritable brigandage; le mazzinisme, de son côté, faisait des provinces méridionales le quartier-général de ses agitations en se servant du nom de Garibaldi. Vainement le cabinet de Turin essayait de régulariser ce chaos et envoyait dans le midi lieutenans sur lieutenans, Farini d'abord, puis le prince de Carignan avec M. Nigra, puis M. Ponza di San-Martino : ces provinces du sud, livrées à toutes les excitations, turbulentes, indisciplinées plutôt qu'hostiles, restaient une énigme d'anarchie pour les Piémontais qui se succédaient à Naples. Ce midi risquait d'être une autre Irlande au flanc d'un royaume à peine constitué, de sorte que Cavour se trouvait au même instant en face de toutes les complications intérieures et extérieures d'une œuvre inachevée.

Il avait raison de le dire, il n'avait pas encore le droit de se reposer dans sa conquête. Il avait tout à la fois à négocier l'avènement de l'Italie nouvelle auprès de l'Europe, à fixer sa politique sur Venise et sur Rome, à poursuivre la pacification du midi, l'assimilation législative et administrative de tant de provinces diverses, la réorganisation militaire du nouveau royaume, la fusion de six ou sept budgets dans un seul budget, chargé, dès le premier jour, d'un déficit de 500 millions! Quelquefois, malgré son entrain et sa trempe vigoureuse, il se sentait saisi d'une indicible émotion, il se demandait s'il pourrait aller jusqu'au bout de cette œuvre dévorante où il prodiguait son activité et sa vie; il retrouvait aussitôt tout son courage. Il se raidissait contre les difficultés dont il se voyait assailli, qui lui venaient des divisions, des ressentimens personnels, des choses et des hommes, même souvent des hommes les plus élevés, — de toutes ces questions d'organisation qu'il prétendait conduire et résoudre au milieu de la liberté la plus complète, car pour lui il ne voulait ni de la dictature pour simplifier l'unification, ni de l'état de siège pour pacifier Naples. C'est par la discussion qu'il entendait réussir, au risque d'avoir encore à passer par de redoutables épreuves. Sa force était dans le parlement, dans la confiance du pays, dans son immense autorité sur l'opinion, dans le concours de l'élite nationale, des esprits libéraux ralliés à sa pensée. Sa faiblesse était dans une situation encore mal apaisée et indécise, où tout pouvait dépendre d'un entraînement, de l'audace d'un chef

populaire, où les passions incandescentes, surtout dans le midi, pouvaient se jeter dans quelque aventure du côté de Rome, de Venise, et où une tentative folle risquait de ruiner les combinaisons de la politique la plus prévoyante.

Que fallait-il pour raviver une lutte comme celle que Cavour avait eu à soutenir avec Garibaldi au mois d'octobre 1860? Peut-être un prétexte, un incident imprévu, et ni les incidens ni les prétextes ne manquaient à ce printemps de 1861, — un de ces printemps orageux du siècle qui, selon le mot de lord Palmerston, débutaient comme des lions. Le prétexte du moment, c'était la dissolution ou la réorganisation de l'armée méridionale, c'est-à-dire des volontaires qui avaient fait avec Garibaldi la campagne de Sicile et de Naples. Évidemment on ne pouvait laisser subsister cette force irrégulière, bonne tout au plus pour une aventure comme l'expédition de Sicile ou pour les grandes circonstances. Le ministre de la guerre, le général Fanti, ne le voulait pas dans l'intérêt militaire, Cavour lui-même ne pouvait y consentir dans l'intérêt diplomatique. On y avait mis de justes ménagemens : avec les chefs principaux, les Bixio, les Cozzani, les Medici, on faisait des généraux qui ont été dignes de leur fortune ; on offrait à nombre d'officiers les moyens d'entrer définitivement dans l'armée nationale ; on maintenait enfin le principe de l'institution des volontaires. L'armée méridionale, telle qu'elle avait existé, ne restait pas moins dissoute, — et peut-être aussi le ministre de la guerre commettait-il quelques maladresses de langage dans l'exécution de ces délicates mesures. Il n'en fallait pas plus pour réveiller chez Garibaldi les animosités les plus vives, les colères les plus violentes, et c'était là justement l'occasion d'un de ces conflits que Cavour ne recherchait pas, dont il s'inquiétait au contraire, mais qu'il acceptait sans esprit de provocation comme sans faiblesse. On sentait que la querelle du mois d'octobre n'avait été que mal apaisée, qu'elle pouvait à chaque instant se ranimer dans tout son feu et peut-être aussi avec tous ses dangers.

## II.

Le malheur de Garibaldi était de ne pas se contenter d'être un personnage à part, de prendre ses fantaisies guerrières ou révolutionnaires pour une politique, et de croire naïvement qu'il pouvait tout se permettre.

Arrêté dans ses projets sur Rome et sur Venise, après l'annexion de Naples, Garibaldi avait emporté dans son île de Caprera l'amertume d'un cœur déçu et irrité, plein d'un immortel ressentiment.

ment contre Cavour. Il s'était retiré en laissant à ses compagnons un ordre du jour par lequel il leur donnait rendez-vous pour le printemps. En attendant, du fond de sa retraite, qu'il n'avait pas même quittée pour aller au parlement réuni à Turin, il jetait feu et flamme. Il laissait échapper les déclamations et les mots d'ordre d'agitation. S'il s'était borné à se faire le défenseur de l'armée méridionale, des volontaires, ou même à réclamer l'armement national, il serait resté dans son rôle, et ses impétuosité de patriotisme, eussent-elles dû passer pour imprudentes, n'auraient rencontré que des sympathies; mais il ne s'en tenait pas là. Avec son intempérance tribunitienne et soldatesque, il s'attaquait à tout, il diffamait le gouvernement et ceux qui soutenaient le gouvernement; il signalait presque comme le parti de la trahison les modérés, les libéraux, les parlementaires qui reconnaissaient dans Cavour leur premier représentant et leur guide. A une délégation des ouvriers de Milan qui allait lui porter une adresse à Caprera, il disait entre autres choses : « Je compte toujours sur la main calleuse des hommes de ma condition pour la très sainte rédemption de cette terre, et non sur les *menteuses promesses des politiques trompeurs*. —Malgré les tristes effets d'une *politique vassale, indigne du pays, et malgré tout ce que peuvent faire et dire la foule de laquais qui appuient cette politique monstrueuse, anti-nationale*, l'Italie doit être, elle doit exister... » Peu après, en acceptant la présidence de l'association unitaire italienne, il prodiguait les mêmes violences, les mêmes excitations; il recommandait à ses compatriotes de se défendre de *cette lâche peur que veulent inspirer ceux qui ont traîné l'honneur italien dans la boue... »*

C'est avec ces déclamations que le Cincinnatus de Caprera demandait l'armement national! Il abusait étrangement de sa popularité, de son prestige de conquérant des Deux Siciles. Il ne voyait pas qu'il soumettait l'unité italienne, à peine créée, à une épreuve plus redoutable peut-être que celles qu'elle avait connues, qu'il atteignait d'un seul coup le roi, l'armée, le parlement, auquel il appartenait lui-même, et que, si un homme, quel qu'il fût, pouvait parler ainsi, il ne restait plus que la dictature d'une volonté sans frein, d'un ressentiment implacable. Assurément Garibaldi n'avait pas calculé l'effet de ces paroles ardentes, injurieuses, qui remuaient sans doute les passions dans le pays, qui pouvaient trouver un écho dans le Midi, et qui allaient aussi retentir d'une autre manière à Turin, dans les chambres, où elles excitaient les plus vives susceptibilités. Le gouvernement n'était pas seul à s'émouvoir; les députés se montraient résolus à ne pas laisser passer l'outrage, et c'est là que ce conflit singulier prenait une véritable



gravité. On se disait qu'il fallait en finir, que pour l'honneur même des institutions libérales le parlement était tenu de sauvegarder sa dignité, dût-il atteindre le plus populaire des hommes et lui montrer qu'il ne pouvait avoir l'inviolabilité de l'injure.

Qui prendrait l'initiative? Si c'était le gouvernement, ce serait peut-être trop officiel, et d'ailleurs le président du conseil ne voulait pas paraître relever des offenses qui s'adressaient à lui plus qu'à tout autre; si c'était un député trop engagé par ses opinions ou obscur, la démonstration parlementaire pourrait s'égarer ou ne point avoir toute sa portée. Il y avait dans le parlement un homme fait pour le rôle, c'était le baron Bettino Ricasoli. Par son action énergique et décisive dans les événemens qui avaient préparé l'unité, par ses relations avec Garibaldi pendant l'inter règne de l'Italie du centre, par son indépendance personnelle comme par son caractère, il réunissait toutes les conditions et il était de taille à se mesurer avec tout le monde.

L'ancien dictateur de Florence venait justement d'arriver à Turin, et, à sa première apparition dans la chambre, il ne laissait pas de produire une certaine impression avec sa démarche grave, sa fière mine, sa tenue empreinte d'une dignité naturelle et sévère. Sa présence inspirait une curiosité mêlée de respect. Le baron florentin, comme bien d'autres, s'était senti blessé des violences de Garibaldi; il se chargeait spontanément de relever le défi, de venger les institutions, et par lui toute démonstration parlementaire prenait nécessairement le caractère le plus sérieux. Ricasoli se proposait de demander au gouvernement des explications sur les mesures qu'il avait prises ou qu'il devait prendre à l'égard de l'armée méridionale et sur le développement des forces militaires de la nation; mais avant tout il avait un premier compte à régler, il voulait mettre fin aux inquiétudes qui régnaient depuis quelques jours, et c'est au milieu d'une assemblée inquiète que, le 10 avril, il se levait, commandant aussitôt le silence autour de lui.

On le connaissait comme dictateur de Florence, on ne savait pas encore ce qu'il pouvait être comme orateur ni même ce qu'il allait dire, lorsque, d'un accent net, vibrant et impérieux, qui s'échauffait par degrés, il laissait tomber ces mots foudroyans : « Une calomnie a circulé sur un des membres de l'assemblée. On a attribué au général Garibaldi des paroles hostiles à la majorité du parlement. Ces paroles ne peuvent avoir été prononcées par lui. Je le connais, je lui ai serré la main au moment où il a pris le commandement de l'armée du centre; nous étions alors animés des mêmes sentimens, nous étions tous deux également dévoués au roi. Nous avons juré tous deux de faire notre devoir : J'ai fait le mien!.. Qui

donc pourrait avoir l'orgueil de réclamer pour lui le privilège du dévouement et du patriotisme et de s'élever au-dessus des autres? Une seule tête parmi nous doit dominer toutes les autres, celle du roi. Devant le roi, tous doivent s'incliner, toute autre attitude serait celle d'un rebelle... C'est Victor-Emmanuel qui a fait notre nation... Quand le libérateur de l'Italie est le roi, et quand tous les Italiens ont marché sous ce chef magnanime à la libération, il n'y a ni premier ni dernier citoyen. Celui qui a eu la fortune de pouvoir remplir son devoir plus généreusement, dans une plus large sphère d'action, d'une manière plus profitable à la patrie, et qui l'a véritablement rempli, celui-là a un devoir plus grand encore, c'est de rendre grâce à Dieu qui lui a accordé ce précieux privilège, donné à peu de citoyens, de pouvoir dire : J'ai bien servi ma patrie, j'ai entièrement rempli mon devoir! »

A mesure que ces paroles, accentuées par le geste, martelées, vibrantes, retentissaient comme le jugement inflexible de la conscience et du patriotisme, un frémissement parcourait l'assemblée tout entière qui éclatait en acclamations. Cavour lui-même, qui n'avait jamais entendu son terrible émule de Florence et qui ne l'avait pas trouvé toujours facile dans les affaires de l'Italie centrale, Cavour s'était pris d'abord à écouter curieusement, puis il partageait l'émotion universelle, et en sortant il disait à un de ses amis : « Aujourd'hui, j'ai compris et senti ce que c'est que la véritable éloquence. » D'autres ont prétendu qu'il aurait dit : « Si je mourais demain, mon successeur est trouvé ! » Dans tous les cas, la royauté, le parlement, les institutions, la dignité de toute une politique, venaient de recevoir une satisfaction par cette harangue pleine d'une sévérité altière, qui changeait singulièrement les rôles en faisant de Garibaldi un accusé, en l'assignant pour ainsi dire devant ses juges. Garibaldi, sous peine d'être un rebelle, — et malgré toutes ses violences de langage il ne l'était pas, — Garibaldi ne pouvait évidemment décliner cette sommation. Avant tout, dès son arrivée à Turin, comme s'il eût senti lui-même la gravité des paroles du baron Ricasoli, il se hâta de publier une lettre par laquelle il désavouait, non sans quelque fierté, toute pensée d'attaque contre le roi et contre la représentation nationale; mais ce n'était encore que le premier acte.

Peu après en effet allait éclater en plein parlement le choc décisif qui était devenu inévitable, pour lequel on avait pris rendez-vous, et que la présence de Garibaldi devait rendre plus dramatique. La vérité est qu'on ne savait trop ce qui allait arriver. Depuis une semaine, Turin se remplissait de volontaires accourus comme pour escorter et soutenir leur chef. La sage ville piémontaise, très

fidèle à son roi, se montrait peu favorable à tout ce bruit, peu enthousiaste pour l'ancien dictateur de Naples; elle voyait, non sans impatience et sans inquiétude, un conflit où son esprit solide restait dans tous les cas la garantie du gouvernement. Au jour fixé, le 18 avril, la séance s'ouvrait avec une certaine solennité. Le corps diplomatique avait voulu assister à la scène; les tribunes pliaient sous le poids d'une foule passionnée. On attendait, lorsque tout à coup paraissait Garibaldi, vêtu de son costume étrange, de la légendaire chemise rouge et du manteau américain. A son entrée, les tribunes publiques éclataient en applaudissemens, la chambre restait immobile et froide. Ce premier moment passé, le baron Ricasoli, reprenant son interpellation, interrogeait le gouvernement sur l'armée méridionale et sur la réorganisation militaire de la nation. Le ministre de la guerre à son tour, le général Fanti, répondait par un exposé complet des mesures qu'il avait adoptées, que lui imposait la nécessité. Fanti, sans faiblesse, sans diplomatie, s'efforçait de montrer qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait pour les volontaires, pour les officiers garibaldiens, pour une institution de circonstance, sans courir le risque d'introduire dans l'armée régulière des rivalités désastreuses, de blesser les intérêts ou les susceptibilités militaires. C'était un discours de ministre correct qui se défendait. Garibaldi se levait alors, et la scène s'animait.

Au premier moment, Garibaldi, assez dépaysé sur ce nouveau théâtre, ne laissait pas de s'embarrasser dans des phrases laborieuses et d'embarrasser ses amis; mais bientôt, laissant de côté les circonlocutions, allant droit au point vif de la situation, à l'antagonisme signalé par le baron Ricasoli, à la question personnelle en un mot, il s'écriait : « Je n'ai donné aucun motif au *dualisme*. Il m'a été fait des propositions de réconciliation, c'est vrai. Ces propositions n'ont jamais été qu'en paroles. L'Italie sait que je suis l'homme des faits, et les faits ont toujours été en opposition avec les paroles... Toutes les fois que le *dualisme* a pu nuire à la cause de mon pays, je me suis incliné, et je m'inclinerai toujours... Je laisse cependant à la conscience des représentans italiens ici présens de dire si, moi, je peux donner la main à qui m'a fait étranger en Italie!.. »

L'agitation commençait à se manifester par de vives interruptions, lorsque Garibaldi, revenant à l'armée méridionale, qui était, disait-il, « le principal objet de sa présence dans la chambre, » poursuivait avec une exaltation croissante : « Ayant à parler de cette armée, je devrais avant tout raconter ses actes glorieux. Les prodiges accomplis par elle n'ont été obscurcis que lorsque la main froide et ennemie du ministère a fait sentir sa malfaisante influence. Quand par

amour de la concorde et horreur d'une guerre fratricide provoquée par ce même ministère... » A ces mots, avant même que la phrase fût achevée, la tempête se déchaîna, les protestations s'élevaient de toutes parts; cette fois la vraie lutte avait éclaté! Cavour, transporté d'indignation, s'agitait au banc des ministres, interpellant le président de la chambre. « Il n'est pas permis de nous insulter ainsi, disait-il; faites respecter le gouvernement et les représentans de la nation. Nous demandons le rappel à l'ordre! » Le président Rattazzi, fort embarrassé et plus que médiocre dans cet orage, ne trouvait rien de mieux que de recommander à Garibaldi d'exprimer son opinion de manière à n'offenser personne. « Il a dit, s'écriait Cavour, que nous avons provoqué une guerre fratricide; c'est bien autre chose que l'expression d'une opinion. » — « Oui, une guerre fratricide! » répliquait Garibaldi avec emportement. Une agitation extraordinaire remplissait l'assemblée. Aux protestations des députés demandant le rappel à l'ordre se mêlaient les applaudissemens frénétiques des tribunes peuplées de garibaldiens. Défis injurieux, apostrophes violentes se croisaient et se succédaient dans un tumulte indescriptible. Le président se voyait réduit à suspendre la séance.

A vrai dire, cette scène, en réveillant toutes les irritations de la majorité de la chambre, avait consterné les amis les plus sincères de Garibaldi, et lorsqu'après une interruption de quelques instans la délibération recommençait, l'un d'eux, un des combattans de la Sicile et du Vulturne, Bixio, se faisait l'organe de ce sentiment de tristesse. Bixio s'efforçait de pallier les violences de langage de son ancien chef en renouvelant un patriotique appel à la conciliation. « Le comte de Cavour, se hâtait-il de dire, est certainement un cœur généreux. La première partie de la séance d'aujourd'hui doit être oubliée. C'est un malheur qu'elle soit arrivée; il faut qu'elle soit effacée de notre esprit... » Cavour, malgré la blessure qu'il avait reçue et l'émotion qu'il n'avait pu contenir dans le premier moment, Cavour se dominait assez pour répondre à l'appel de Bixio, pour oublier l'injure et entrer en explications. « Ce n'est pas, disait-il aussitôt, que je me flatte de voir rétablie la concorde à laquelle vient de nous convier l'honorable député Bixio. Je sais qu'il y a un fait qui a ouvert un abîme entre le général Garibaldi et moi. J'ai cru accomplir un devoir douloureux, le plus douloureux de ma vie, en conseillant au roi, en proposant au parlement d'approuver la cession de Nice et de la Savoie à la France. Par la douleur que j'ai éprouvée, je peux comprendre celle que doit ressentir le général Garibaldi, et s'il ne me pardonne pas cet acte, je ne lui en fais pas un reproche... » En même temps, le président du conseil ne dédai-

gnait pas de répondre à certaines susceptibilités ou à certaines préventions de cet irritable orgueil. Garibaldi à son tour finissait par se calmer à demi, exprimant un désir qui, selon lui, pouvait atténuer les dissentimens. « Bien que j'aie les sentimens d'un adversaire pour le comte de Cavour, disait-il, je n'ai jamais douté qu'il ne soit, lui aussi, ami de l'Italie. Mon désir serait que l'honorable comte, usant de sa puissante influence, fit adopter la loi sur l'armement national proposée par moi, et qu'il voulût bien renvoyer les forces qui restent encore de l'armée méridionale sur un terrain où elles pourraient servir l'Italie en combattant la réaction de plus en plus menaçante. Voilà mon désir ! » En fin de compte, c'était toujours cette question des volontaires, de l'armée méridionale, reparaissant sous la forme d'un désir, après avoir paru sous la forme d'une injonction.

Tout ce qu'il pouvait pour détendre une situation violente, pour aider à la conciliation, même pour ramener Garibaldi à la raison, Cavour était prêt à le faire. Prompt à retrouver son sang-froid après un premier mouvement d'indignation légitime, il sentait bien vite que tous ces conflits imprudemment soulevés, passant du parlement dans le pays, pourraient devenir une guerre civile à laquelle l'unité naissante ne résisterait peut-être pas; aussi, quant à lui, aucun sacrifice, aucun effort ne lui coûtait, ni l'oubli des injures personnelles ni les concessions de détails. Il n'y avait qu'une chose, la chose essentielle, il est vrai, — à laquelle il se refusait absolument, parce qu'il y voyait un autre danger, le danger extérieur. Il ne voulait à aucun prix paraître souscrire au désir de Garibaldi, accepter une sorte d'organisation active des volontaires qui ressemblerait à une préparation de guerre offensive et qui pourrait compromettre tout le travail de diplomatie auquel il se livrait, dont il avait seul le secret. « Nous ne voulons pas, disait-il résolument, des corps de volontaires en activité dans la rigoureuse signification de ce mot. Nous ne voulons pas d'un acte qui serait une vraie provocation, parce que nous ne croyons pas devoir suivre une politique provocatrice. »

La vraie question était là, et pendant trois jours il combattait avec une inépuisable habileté, non pas précisément pour ramener une chambre déjà convaincue, dévouée à ses idées, mais pour empêcher une équivoque de se glisser, sous prétexte de conciliation, dans un vote irréfléchi. Il voulait, puisque la lutte était engagée, que le résultat fût clair et décisif. « Vous connaissez la politique du ministère, disait-il en s'élevant bien au-dessus d'un conflit personnel; nous l'avons exposée devant le pays et devant l'Europe... Nous avons répété plus d'une fois, sous des formes diverses, que pour nous la question italienne ne serait pas finie tant que l'indé-

pendance de la péninsule ne serait pas entièrement réalisée, tant que les grandes questions de Rome et de Venise n'auraient pas reçu une solution complète; mais en même temps nous avons déclaré que la question de Rome devait être résolue pacifiquement, sans hostilité ni désaccord avec la France. Nous ne considérons pas les soldats français à Rome comme des ennemis. De même à l'égard de Venise nous avons dit avec modération, avec fermeté, que l'état présent de la Vénétie était incompatible avec une paix stable; mais nous avons reconnu aussi que dans l'état de l'Europe nous n'avions pas le droit d'allumer une guerre générale. En d'autres termes, nous avons déclaré que, pour Rome, notre politique reposait sur l'alliance française, et que, pour Venise, nous devions tenir compte des intérêts européens, des conseils des gouvernemens amis, des puissances qui, dans des momens difficiles, nous ont prêté un concours efficace et profitable. Voilà notre politique. Il y en a une autre sans doute. On peut déclarer que l'Italie est dans un état de guerre tempéré par une espèce de trêve tacite, trêve à Rome, trêve à Venise, et que par suite de cet état il est non-seulement opportun, mais indispensable, de prendre toutes les mesures nécessaires pour une guerre prochaine, immédiate. Voilà les deux systèmes en présence. Nous vous disons franchement que pour nous la première politique est la seule qui convienne à la nation... L'autre peut être pratiquée aussi, elle est très périlleuse, hérissée de difficultés, d'obstacles et d'écueils, enfin elle peut être adoptée. Ce qui serait fatal, ce qui conduirait à une ruine certaine, ce serait de pratiquer un jour une politique, le lendemain une autre politique, de ne pas suivre devant le pays, bien plus encore devant l'Europe, une ligne franche, nette, sincère... L'Angleterre nous pardonnerait plus facilement une folie que si elle pouvait croire que nous avons voulu l'induire en erreur... » C'est sous l'impression de ces paroles que le vote d'un ordre du jour proposé par le baron Ricasoli, accepté par le gouvernement, dénouait le conflit.

Ce qui avait commencé dans l'émotion et le bruit, ce qui aurait pu devenir une crise redoutable, finissait assez placidement; le drame avait un épilogue dû à la diplomatie du roi, qui employait son influence à ménager, sinon une réconciliation personnelle assez difficile, du moins une rencontre du président du conseil et de Garibaldi dans un appartement du palais. Peu de jours après, le 27 avril, Cavour écrivait au comte Vimercati à Paris : « Mon entrevue avec Garibaldi a été courtoise sans être affectueuse; nous sommes restés tous deux dans des termes de réserve. Je lui ai fait connaître toutefois la ligne de conduite que le gouvernement veut suivre, tant à l'égard de l'Autriche qu'à l'égard de la France, en

lui déclarant que sur ces points il n'y a aucune transaction possible. Il m'a déclaré à son tour accepter ce programme et être prêt à prendre l'engagement de ne pas contrarier les vues du gouvernement. Il s'est borné à me demander de faire quelque chose pour l'armée méridionale. Je ne lui ai fait aucune promesse, mais je lui ai dit que je chercherais un moyen d'assurer plus complètement le sort de ses officiers. Nous nous sommes séparés sinon amis, au moins sans aucune irritation.» Encore une fois Garibaldi disparaissait pour rentrer dans son île de la Méditerranée, et de cette épreuve, un instant si menaçante, la politique de Cavour sortait plus que jamais intacte, libre, sanctionnée par le vote du parlement, par la défaite et l'éclipse de son terrible adversaire.

### III.

Au moment où Cavour livrait cette dernière et décisive bataille de la raison, de la prévoyance contre l'instinct désordonné d'un héros populaire à tête vide, il était encore dans toute sa force. Il avait même paru avec une sorte d'éclat nouveau, comme dans la plénitude d'une généreuse maturité.

L'œuvre, en s'agrandissant ou en se compliquant, semblait trouver en lui d'inépuisables ressources de vigueur et d'activité. Il avait besoin de sa robuste constitution et de sa puissance d'esprit pour suffire à tout. Au même instant, il s'occupait de nouer les relations de l'Italie avec la Suède, le Danemark, le Portugal; il était dans le feu de ses négociations avec l'empereur au sujet de Rome, il suivait les affaires fort troublées de Naples; il mettait la main aux finances, à la marine du nouveau royaume, et chaque jour il était au parlement, prenant part à toutes les discussions. Il n'avait point sans doute à conquérir une majorité qui ne lui manquait pas; il avait à la diriger, à défendre son inexpérience des surprises, des votes imprudens que seul il pouvait détourner. En réalité, c'était une vie dévorante, faite pour briser le tempérament le plus énergique. La lutte avec Garibaldi avait surtout porté un rude coup à Cavour. L'effort par lequel il avait réussi à se contenir, à rester maître de lui-même au milieu de l'orage, l'avait profondément ébranlé. Les excès de travail ne pouvaient que lui être meurtriers. Encore le 29 mai il se trouvait au parlement, discutant avec animation un projet dont on voulait faire une sorte de manifestation en faveur des combattans républicains de Rome en 1849, et ce jour-là encore plus que les jours précédens il laissait voir une certaine surexcitation, une certaine im-

patience de la contradiction dont on s'étonnait. Le soir, en rentrant chez lui, il semblait fatigué et sombre. « Je n'en peux plus, disait-il, mais il faut travailler quand même, le pays a besoin de moi; peut-être cet été pourrai-je aller me reposer en Suisse... » Dans la nuit, il se sentait pris d'une violente indisposition : l'athlète était déjà vaincu !

Le mal ne tardait pas à s'aggraver en effet. Un instant, il parut céder aux premiers soins, aux saignées, le remède habituel à Turin, et Cavour lui-même se croyait hors d'affaire. Le 31 mai encore, il tenait à réunir ses collègues du ministère autour de lui; il travaillait avec M. Nigra, avec M. Arton. Ce n'était que l'illusion d'un homme tourmenté de l'idée qu'il n'avait pas le temps d'être malade. A dater du 1<sup>er</sup> juin, les remèdes commençaient à devenir impuissans, tout espoir s'évanouissait d'heure en heure. Cavour entraînait dans une agonie de quelques jours entrecoupée de fièvre, d'accès de délire, de momens lucides pendant lesquels tout ce qui l'avait occupé revenait à son esprit. Avec sa nièce, la marquise Alfieri, toujours attentive autour de lui, avec ses amis Farini, Castelli, il s'entretenait de tout ce qu'il avait encore à faire, de l'emprunt de 500 millions qui se préparait, de la reconnaissance du royaume d'Italie par la France, d'une lettre du comte Vimercati attendue de Paris, de la marine qu'il fallait créer. Il se préoccupait de Naples, il en parlait avec insistance. « L'Italie du Nord est faite, disait-il, il n'y a plus ni Lombards, ni Piémontais, ni Toscans, ni Romagnols, nous sommes tous Italiens; mais il y a encore les Napolitains. Oh! il y a beaucoup de corruption dans leur pays. Ce n'est pas leur faute, pauvres gens, ils ont été si mal gouvernés!... Il faut moraliser le pays; mais ce n'est pas en injuriant les Napolitains qu'on les modifiera... Surtout, pas d'état de siège, pas de ces moyens de gouvernemens absolus! Tout le monde sait gouverner avec l'état de siège. Je les gouvernerai avec la liberté, et je montrerai ce que peuvent faire de ces belles contrées dix années de liberté. Dans vingt ans, ce seront les provinces les plus riches de l'Italie. Non, pas d'état de siège, je vous le recommande... » Victor-Emmanuel voulut aller visiter son glorieux ministre, et celui-ci, reconnaissant le roi, lui dit : « Oh! *Maesta*, j'ai bien des choses à vous communiquer, bien des papiers à vous montrer; mais je suis trop malade, il me sera impossible d'aller vous voir, je vous enverrai Farini demain, il vous parlera de tout en détail. Votre majesté n'a-t-elle pas reçu la lettre de Paris? L'empereur est bon pour nous maintenant... » Quelquefois aussi Cavour se plaignait du trouble de sa tête, prétendant que son mal était là. Il sentait la pensée expirer en lui!



Jusqu'au bout, il restait ce qu'il était, ce qu'il avait voulu être. Il avait recommandé qu'au moment voulu on appelât le curé de la *Madone des Anges*, le frère Jacques, avec qui sept ans auparavant il s'était entendu, et, fidèle à sa promesse, le frère Jacques, appelé par la marquise Alfieri, accourait au chevet du grand agonisant. Cavour resta une demi-heure seul avec le prêtre, puis le prêtre sorti, il fit appeler Farini et lui dit : « Ma nièce a appelé fra Giacomo, je dois me préparer au grand passage de l'éternité; je me suis confessé et j'ai reçu l'absolution. Je veux qu'on sache, je veux que le bon peuple de Turin sache que je meurs en bon chrétien. Je suis tranquille, je n'ai jamais fait de mal à personne... » Dans la même journée, le « bon peuple de Turin, » qui suivait avec anxiété les progrès de la maladie, accompagnait tout en larmes le prêtre portant le viatique au plus illustre citoyen de la capitale piémontaise. L'honnête prêtre, ému lui-même, consolait, dit-on, une parente du comte en lui rappelant « qu'aucun homme au monde n'avait su mieux que celui-là pardonner et secourir. » Une des dernières paroles échappées à Cavour s'adressait au frère Jacques, récitant auprès de son lit les prières des mourans : « *Frate, frate*, lui disait-il en lui serrant la main, *libera chiesa in libero stato!* C'est presque en prononçant ces paroles, quelques minutes après, le 6 juin 1861, à six heures trois quarts du matin, que le comte Camille de Cavour rendait à Dieu une des âmes les plus nobles qui aient animé un être mortel.

Il semblait en quelque sorte foudroyé, en pleine action, comme sur un champ de bataille, le lendemain d'une victoire due à la modération autant qu'à la supériorité de son intelligence. « Qui n'a pas vu Turin ce jour-là, a dit Massari, ne sait pas ce que c'est que la douleur d'un peuple. » La ville se remplissait de deuil. Les chambres voilaient d'un crêpe la tribune et le drapeau de leur palais. L'Italie entière répondait au sentiment de Turin. Partout éclatait une stupeur causée par la rapidité de la catastrophe autant que par l'immensité du vide que laissait la disparition d'un seul homme, et cette mort retentissait en Europe comme en Italie.

Amis et ennemis sentaient que le monde contemporain venait de perdre une de ses forces, une de ses lumières. En plein parlement britannique, Palmerston, après Brougham, après Milnes, disait : « Le nom du comte de Cavour restera toujours vivant, et, pour ainsi dire, embaumé dans la mémoire, dans la gratitude et l'admiration du genre humain. Et quand je parle du comte de Cavour, je n'entends pas seulement l'exalter pour les actes de son administration, qui ont le plus étonné le monde, c'est-à-dire pour l'unité de sa patrie. Bien d'autres choses accomplies par lui le rendent non

moins grand; c'est lui qui a jeté les fondemens de ce gouvernement constitutionnel qui réjouit aujourd'hui l'Italie; c'est lui qui a fait toutes les affaires de la péninsule et assuré des bienfaits inestimables à ceux qui vivent et à ceux qui vivront après nous. Du comte de Cavour on peut dire avec vérité qu'il a enseigné une morale et décoré une histoire. La morale, c'est qu'un homme d'un génie éminent, d'une énergie indomptable, d'un patriotisme inextinguible, grâce à l'impulsion qu'il sait imprimer à ses concitoyens, en se dévouant à une cause juste, en saisissant les occasions favorables, en surmontant des obstacles en apparence insurmontables, que cet homme, dis-je, peut doter sa patrie des plus immenses avantages. L'histoire, dont il est l'ornement, est vraiment prodigieuse, la plus romantique des annales du monde. Nous avons vu sous sa direction et son autorité un peuple se réveiller du sommeil des siècles... Ce sont des événemens que racontera l'histoire, et celui dont le nom passera avec eux à la postérité, celui-là, si prématurée que soit sa fin, ne sera pas mort trop tôt pour sa gloire et pour sa renommée... » Ainsi on parlait à Londres. Quant à la France, elle ressentait une émotion aussi profonde que sincère, et la fin soudaine de Cavour avait pour premier effet de hâter, au moins sur un point, le dénouement des négociations secrètes poursuivies depuis deux mois par le grand ministre avec Paris; elle provoquait de la part du gouvernement français la reconnaissance immédiate du nouveau royaume d'Italie; de sorte que, même dans la mort, Cavour triomphait encore et rendait un dernier service à son pays.

Plus d'une fois dans le premier moment, et même depuis ce jour du 6 juin 1861 qui voyait disparaître tout à coup le créateur de l'Italie nouvelle, on a élevé une question singulière : on s'est demandé si Cavour n'avait pas été servi jusqu'au bout par la fortune, s'il n'était pas mort à propos, — avant les déceptions possibles. Il avait été heureux jusque-là, s'est-on plu à dire, tout lui avait réussi; il pouvait échouer dans cette œuvre qui n'était pas au bout, — et d'Azeglio lui-même, qui avouait avoir été « foudroyé par la mort de ce pauvre Cavour, » qu'il « pleurait comme un frère, » d'Azeglio disait, trois jours après : « Pour lui, c'est peut-être un bien : disparaître avant de descendre, tout le monde n'a pas cette chance. Pour nous, c'est une terrible épreuve; mais, si Dieu veut sauver l'Italie, sera-t-il embarrassé de la sauver sans Cavour? » Eh bien ! ce n'était qu'un sentiment touchant ou une impression excessive d'imaginations ébranlées. Si Cavour ne mourait pas trop tôt pour sa gloire, selon le mot de lord Palmerston, une plus longue vie ne l'aurait pas exposé à « descendre, » comme semblait le craindre d'Azeglio : il n'était pas de ceux qui ont besoin de cette mysté-

rieuse poésie d'une fin prématurée et opportune pour relever ou consacrer leur renommée.

Non, celui qui depuis douze ans passait à travers toutes les difficultés et tous les écueils, qui déployait des ressources toujours nouvelles, grandissant au feu de l'action, ramenant son pays des extrémités de la défaite au sommet d'une fortune inespérée, celui-là n'avait pas à redouter de vivre, d'avoir à se mesurer avec quelques épreuves de plus pour arriver au terme qu'il pouvait désormais entrevoir. Il ne serait pas descendu ou il n'aurait plus été lui-même. Il aurait achevé ce qu'il avait commencé, il était déjà en plein travail. Il aurait poursuivi ses négociations, ses combinaisons, ralliant de plus en plus l'Italie confiante dans sa direction, gagnant de plus en plus l'Europe accoutumée à sa diplomatie inventive et déliée. S'il avait eu encore des luttes à soutenir, il les aurait soutenues avec une autorité croissante. Jamais il n'avait montré plus d'activité, plus de sûreté qu'à l'heure où le mal venait le terrasser sur sa tâche inachevée, et je ne sais sur quoi on s'est fondé pour répéter, bien après d'Azeglio, qu'il avait disparu « à temps pour sa gloire. » Que sa mort fût une crise redoutable, « une terrible épreuve » pour l'Italie, ce n'était point douteux ; mais ce qu'on ne pouvait voir encore, surtout dans l'émotion du premier moment, ce qui a été une autre marque de sa grandeur, c'est que même en descendant prématurément au tombeau, il avait déjà fait assez pour que son œuvre ne périclît pas avec lui. En un mot, vivant il serait resté toujours le plus puissant athlète du nouveau royaume qu'il avait fondé ; mort, il lui laissait en héritage, avec l'unité presque complète, sa pensée, ses traditions, toute une politique, cette politique qui avait été l'instrument de ses créations, le secret de ses succès, et qui après lui est restée la garantie, la force de l'Italie nouvelle, l'inspiration de l'élite libérale qui a continué son œuvre. Qu'on ne s'y trompe pas en effet : c'est par cette pensée et par ces traditions, c'est en suivant les indications de Cavour, en reprenant souvent ses projets, en réalisant ses combinaisons, que l'Italie a réussi à vivre, à se consolider ou à se compléter depuis quinze ans, et cela est si vrai qu'il y a un phénomène étrange, d'une éloquence significative : toutes les fois qu'on s'est trouvé en présence de difficultés, de questions dont Cavour n'avait pas en quelque sorte préparé la solution ou qu'il n'avait pas éclairées de sa raison lumineuse, on a été embarrassé, et les esprits sincères qui ont eu depuis quinze ans à conduire les affaires de la péninsule dans les momens les plus critiques ne le cachent pas : ils ne se sont jamais sentis plus sûrs d'eux-mêmes que lorsqu'ils ont cru suivre encore ce guide des grandes luttes. Toutes les fois qu'on a paru dévier de la route tra-

cée par lui, il y a eu des mouvemens de doute, des inquiétudes, des menaces de crises. Témoinage survivant de l'influence d'une pensée supérieure !

L'héritage de Cavour, c'est l'Italie mise au rang des nations, c'est cette politique partant d'une idée d'indépendance et de patriotisme, embrassant à la fois l'ordre intérieur, les intérêts économiques, les affaires de religion, la diplomatie, grandissant et se développant sans cesse par le plus prodigieux mélange de dextérité et d'audace, de justesse et d'élévation, de raison pratique et de vigueur inventive. Bien d'autres sans doute avant lui ou autour de lui ont été dévoués à la cause de l'affranchissement national ; Cavour a mieux fait dès le jour où il a pu servir cette idée d'une manière sérieuse : il a su la ramener dans le domaine des choses possibles, réalisables, en l'arrachant à l'esprit de secte, aux utopies stériles et aux conjurations violentes, en la dégageant des fatalités de révolution comme des fatalités de réaction, en lui donnant une force organisée, un drapeau, un gouvernement et des alliances. Et cette œuvre difficile, laborieuse à coup sûr, il l'a poursuivie par un procédé aussi simple que grand, par la liberté pratiquée largement, réalisée sous toutes les formes. Il avait la passion et la science de la liberté, pour laquelle il se sentait fait, et nul plus que lui n'a répudié d'un côté les agitations anarchiques, les complots ténébreux, de l'autre les dictatures, les combinaisons arbitraires, les ressources commodes de l'état de siège. Chef parlementaire dans un petit pays, dévoué, tempérant et ferme, il a su faire de ce pays piémontais un centre d'attraction pour l'Italie ; ministre du roi de Sardaigne, il a travaillé à l'agrandissement moral de la maison de Savoie avant de mettre la main à son agrandissement matériel.

C'était au fond un libéral conservateur, un monarchiste constitutionnel dans la plus généreuse signification du mot. Il le disait souvent : « Aucune république n'est en état de donner une somme de liberté aussi réelle et aussi féconde que celle que peut comporter la monarchie constitutionnelle, pourvu qu'on n'en fausse pas les rouages. La forme républicaine adaptée aux besoins et aux mœurs de l'Europe moderne est encore à découvrir. Elle supposerait, en tout cas, déjà achevée cette grande tâche de l'éducation populaire qui sera l'œuvre de notre siècle. » Cavour aimait la monarchie constitutionnelle comme la régulatrice nécessaire d'une action suivie et efficace dans le tourbillon des partis ; mais en même temps il n'admettait pas que la royauté pût jamais séparer ses intérêts des grands intérêts nationaux ; il entendait que « loin de se mettre à la remorque des pensées et des besoins du peuple, elle devait au contraire prendre les devans lorsqu'il s'agissait de mesures généreuses

et réalisables, afin de pouvoir s'opposer avec une autorité suffisante aux passions populaires lorsque la foule obéissait à des entraînemens dangereux... » Faire du gouvernement un guide, un promoteur toujours actif, c'était l'idéal qu'il réalisait avec une dynastie patriote, et c'est ainsi qu'il a résolu son problème. Il a fait de la liberté un moyen d'extension et de conquête pour la monarchie, en même temps qu'il a fait de la monarchie la force régulatrice d'une révolution victorieuse, la garantie de l'unité. Il a si bien identifié les deux causes, que le jour est venu où la maison de Savoie s'est trouvée presque sans effort être la maison italienne et que des républicains, corrigeant un mot fameux, ont pu dire depuis : « la royauté est ce qui nous divise le moins. » C'est la originalité et la nouveauté de la politique de Cavour : il a légué à l'Italie une monarchie à laquelle on ne peut toucher sans ébranler l'existence nationale elle-même.

Une des expressions les plus caractéristiques du libéralisme de Cavour, c'est assurément cette partie de sa politique qui touche aux affaires religieuses, qui n'a cessé de se développer à travers les événemens jusqu'au jour où elle s'est résumée dans ces mots fatidiques qu'il murmurait encore en expirant : *libera chiesa in libero stato!* Ces redoutables et délicates questions, il les avait rencontrées au seuil de sa carrière, même avant d'être ministre, dans le cercle restreint des affaires piémontaises; il les avait vues grandir et se compliquer à mesure que le mouvement italien s'élargissait et allait jusqu'à mettre en cause dans Rome le pouvoir temporel du saint-siège : elles étaient un des élémens du problème national. Il ne pouvait les éviter. Rien cependant ne ressemble moins aux traditions despotiques ou révolutionnaires que l'indépendance de raison et la hardiesse d'esprit avec lesquelles il abordait ces difficultés religieuses. Il se proposait sans nul doute un grand but qu'il ne perdait jamais de vue, — l'émanicipation complète de la société civile et nationale; il ne voulait ni infliger des persécutions, ni imposer des servitudes, ni même violenter les mœurs ou l'opinion. Il évitait surtout avec soin de mêler à des discussions et à des actes devant lesquels il ne reculait pas des procédés acerbes, des provocations blessantes, des excès de langage. Par sa nature essentiellement politique, il répugnait à ces luttes passionnées où les inquiétudes religieuses pouvaient être un affaiblissement pour la cause nationale. Dans sa confiance de réformateur, il tenait peu à des réglemens qu'il considérait comme des précautions inutiles, aux *exequatur*, aux immixtions de l'état dans les affaires sacerdotales; il ne se reconnaissait même pas le droit de surveiller de trop près l'enseignement ecclésiastique. Il n'agissait pas en ennemi de l'é-

glise. De l'abolition du pouvoir temporel il prétendait faire un moyen d'affranchissement pour la papauté spirituelle. En échange de la liberté complète qu'il revendiquait pour l'état, il était prêt à donner toutes les libertés, et si on lui faisait remarquer que ce ne serait peut-être pas sans péril, que dans certaines provinces l'autorité civile avait besoin de garder une action sur un clergé fanatique, mal soumis ou hostile, il ne se laissait pas arrêter par ces préoccupations; il ne doutait pas des effets bienfaisants d'un régime libéral. Il voulait ennoblir la renaissance de l'Italie par quelque acte mémorable, et à M. Artom, qui lui soumettait ses doutes, il répondait avec une sorte d'enthousiasme : « C'est à nous qu'il appartient de mettre fin au grand combat engagé entre l'église et la civilisation... Quoique vous en disiez, je garde l'espoir d'amener peu à peu les prêtres les plus éclairés, les catholiques de bonne foi à accepter cette manière de voir. Peut-être pourrai-je signer du haut du Capitole une autre paix de religion, un traité qui aura, pour l'avenir des sociétés humaines, des conséquences bien autrement grandes que la paix de Westphalie! »

Cette intrépidité généreuse et confiante, c'est ce qui a fait la puissance de Cavour. Il y avait pour lui deux choses : il y avait cette conception libérale qui est restée liée à la résurrection italienne, et, en attendant la réalisation de ce beau rêve, s'il devait jamais cesser d'être un rêve, il y avait du moins à vivre tout simplement, à préparer les moyens d'arriver au but. Cavour, en esprit pratique, ne négligeait rien; au moment même de sa mort, il avait tout combiné, et il laissait la solution toute prête à ses successeurs. Cet arrangement, qu'il négociait avec Paris, qui était déjà près d'être signé et que sa mort seule suspendait, — c'est ce qui est devenu la convention du 15 septembre 1864! Ce projet, cet ensemble de conditions, qui était l'objet de négociations secrètes avec le pape et le cardinal Antonelli aux premiers mois de 1861, — c'est ce qui est devenu dix ans plus tard la loi des garanties! Tout se liait dans cette politique à laquelle l'Italie a dû peut-être de pouvoir entrer à Rome sans ébranler le monde religieux, et dont elle n'est point assurément intéressée à s'écarter.

Ce que je veux montrer enfin, c'est la pensée de Cavour dans ce travail de diplomatie qui, depuis le premier jour de son avènement au ministère, a été, lui aussi, une des parties les plus essentielles de sa politique. C'est par la force du sentiment national, par la propagande libérale du Piémont et du gouvernement constitutionnel que l'Italie s'est faite, je le veux bien; en réalité, elle n'est devenue possible que par la diplomatie la plus prévoyante et la plus alerte, poursuivant son œuvre tantôt par des traités de commerce, tantôt

par la coopération à la guerre de Crimée, par l'entrevue de Plombières, par toutes les combinaisons qui ont précédé ou suivi le concours des armes françaises au moment décisif. Si Cavour ressemblait parfois à un révolutionnaire par son impétuosité ou par la nature de quelques-uns de ses actes, il n'ignorait aucun des secrets du négociateur. Il n'avait pas la futile infatuation de croire que l'Europe fût faite pour l'Italie, il croyait au contraire que l'Italie devait s'adapter à l'Europe; il savait tenir compte des intérêts européens, mesurer les circonstances, et dans son activité infatigable pour conquérir les alliances ou pour les garder, ou pour en augmenter le nombre, toute son habileté consistait à démontrer sans cesse que cet affranchissement d'un peuple auquel il travaillait était la meilleure garantie de paix. Le révolutionnaire se faisait conservateur pour rassurer ou pour gagner les cabinets, en leur prouvant au besoin que par les résolutions les plus audacieuses, par l'accomplissement de l'unité italienne, il restait le défenseur de l'ordre. Pour jouer ce rôle, il avait l'immense avantage de s'appuyer sur une des plus vieilles monarchies de l'Europe depuis longtemps admise parmi les puissances reconnues. Il avait déjà sa place dans toutes les cours, son crédit auprès de tous les gouvernemens, et la force nouvelle qu'il représentait pour traiter avec toutes les politiques.

Placé en face de cette Europe dont il avait à conquérir l'amitié ou à désarmer les défiances, Cavour n'avait assurément aucun parti pris, et à mesure que les événemens se déroulaient, il ne négligeait aucune occasion d'étendre sa diplomatie. Il n'avait pas tardé surtout à tourner ses regards vers l'Allemagne et la Prusse. Il était intéressé à rassurer la Prusse et l'Allemagne, à leur enlever tout prétexte de joindre leurs armes aux armes de l'Autriche sur l'Adige. C'était pour lui une nécessité du moment autant qu'une question d'avenir; il s'en préoccupait sans cesse. « La Prusse, disait-il, est une de ces puissances qui ont un intérêt direct et immédiat à changer l'état actuel de l'Europe. La Prusse doit se rappeler Olmutz; elle ne peut voir d'un mauvais œil les efforts que nous faisons pour abattre la prépondérance de son heureuse rivale. Nous ne prétendons pas qu'elle ait à tirer l'épée pour nous faire plaisir, mais je crois que lorsque l'Autriche sera affaiblie, la Prusse y trouvera de l'avantage. Elle commettrait donc une grande erreur en épousant la cause de l'Autriche contre nous. Nous ne demandons pas au cabinet de Berlin de nous aider dans la lutte, nous lui demandons de nous laisser faire. » Une autre fois, après une nouvelle tentative pour attirer la Prusse, il disait : « Ce qui n'a pu être fait aujourd'hui se fera plus tard. La Prusse est inévitablement entraînée dans le courant de l'idée nationale. L'alliance de la Prusse

avec le Piémont agrandi est écrite dans le livre futur de l'histoire. » Cavour voyait clair, et, sous ce rapport comme sous bien d'autres, il ouvrait la route à ses successeurs; mais au fond, quelque prix qu'il attachât à ménager des relations d'avenir avec l'Allemagne et avec la Prusse, il restait tout entier d'intelligence et d'instinct avec les deux puissances de l'Occident, la France et l'Angleterre.

C'est par elles qu'il avait pu entrer dans les affaires du monde aux beaux jours de la guerre de Crimée. C'est avec le concours des armes françaises qu'il avait pu engager la lutte contre l'Autriche. Son rêve était toujours une intimité de l'Italie avec les deux puissances qui à ses yeux représentaient les plus grandes forces de la civilisation. La reconnaissance à l'égard de notre pays ne lui pesait pas, il l'avouait tout haut, en homme qui se mettait sans effort au-dessus des puérités et des perfidies de l'esprit de parti, qui savait toujours rester un allié indépendant sans doute, mais un allié. Si quelquefois il n'était pas insensible aux hostilités qui s'agitaient contre lui dans un certain monde parisien, ses préférences réfléchies, et j'ose dire ses sentimens, n'en étaient pas altérés. Il se vengeait sans amertume. « Je ne veux pas médire de la société française, écrivait-il, je lui dois trop. Je me résigne à ce que l'Italie se régénère en dépit des salons de Paris. » Cavour aimait notre nation, à laquelle il ne reprochait que de savoir si peu pratiquer ou garder la liberté. Il faisait de l'alliance française un des fondemens de sa politique, une condition permanente pour les deux pays, et ce qu'on peut dire de mieux, c'est que, s'il eût vécu, il eût réussi peut-être par ses conseils, par une influence chaque jour grandissante, à imprimer un autre cours à des événemens qui ont fini par un désastre pour la France. Dans cette carrière d'un siècle où tant de choses disparaissent, où tant d'autres choses restent en doute, le dernier empire, a-t-on dit, a produit deux grandes nouveautés et deux grands ministres : l'unité italienne et l'unité allemande, M. de Cavour et M. de Bismarck. Je ne veux pas faire des comparaisons où il y aurait plus de contrastes de toute sorte que d'analogies. M. de Bismarck est toujours vivant, et l'avenir est à tout le monde. Le comte de Cavour a disparu de la scène depuis quinze ans, et, quant à lui, il a eu la fortune de réaliser l'affranchissement de son pays par la liberté; il n'a pas fait de son œuvre une menace pour l'Europe, et dans cette reconstitution d'un peuple qui reste la victoire de sa politique, l'héritage d'un cordial et puissant génie, il n'a pas mis la mutilation d'une autre nationalité.

CHARLES DE MAZADE,



---

DEUX

# SÉANCES DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

Tout change, même les lois de l'éloquence académique, qui de toutes les lois humaines sont les plus constantes et les plus fixes. Il y a quelques jours, le directeur de l'Académie française disait à M. Boissier : — « Vous savez, monsieur, quel fut le premier nom des discours académiques. Le récipiendaire adressait à l'Académie un compliment; le directeur lui répondait par un autre compliment, de façon que tout se passait en compliments. » On se souvient de l'Anglais qui demandait à Voltaire où il pourrait trouver les mémoires de l'Académie française. — Elle n'écrit point de mémoires, lui répondit Voltaire, mais elle a fait imprimer 60 ou 80 volumes de compliments. — L'Anglais en parcourut un ou deux. — Tout ce que j'entrevois, dit-il, dans ces beaux discours, c'est que, le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme, le directeur lui répond la même chose et ajoute que le récipiendaire pourrait aussi être une espèce de grand homme et que pour lui, directeur, il n'en quitte pas sa part. — Un peu auparavant, le président de Mesmes avait comparé les harangues académiques à ces messes solennelles où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour.

Le temps de l'encensoir et des compliments est passé. Le public a remarqué que dans les dernières séances de réception, le récipiendaire s'est dispensé de remercier l'Académie de l'insigne honneur qu'elle lui avait fait, à lui indigne, en l'admettant dans son sein. On a bien fait de renoncer à cette formalité; la fausse modestie est fort discréditée, elle

ne fait plus ses frais. Apparemment l'homme qui a brigué les suffrages de la docte compagnie s'en croyait digne; on n'est pas allé le chercher, il s'est présenté, il a fait valoir ses titres et ses mérites. Ils sont rares les Maurice de Saxe à qui on offre un fauteuil et qui le refusent en disant : « Ils veulent me faire de l'Académie, cela m'irait comme une bague à un chat. » Où est aujourd'hui le chat qui refuse une bague? Le public a remarqué aussi que le directeur de l'Académie, tout en donnant l'accolade au nouveau venu, se permettait de prendre la mesure du quarantième grand homme, et qu'il mêlait aux aménités les malices, les pointes et un peu de persiflage. Le public ne s'en plaint pas; il aime assez les joûtes à armes courtoises ou même à griffes émouluës; il est juge des coups. Il préfère aux longs et filandreux complimens d'autrefois ce que M. Legouvé appelait ingénieusement « des panégyriques tempérés par des épigrammes. »

Les amateurs d'épigrammes ont trouvé à se satisfaire dans la séance de réception de M. Charles Blanc. Cette séance a été piquante, elle a offert de l'imprévu. Les deux orateurs ont réussi à étonner leur auditoire en sortant de leur caractère ou du moins de celui qu'on leur supposait. L'auteur de la *Grammaire des arts du dessin*, connu par la bonne grâce de son esprit, par sa bienveillance pour les vivans et pour les morts, par l'enjouement de son humeur, semble s'être appliqué à être presque maussade en parlant de son prédécesseur, le regrettable M. de Carné, et M. Camille Rousset, qu'on ne soupçonnait point d'être armé en guerre, a tiré de son carquois des flèches barbelées qui ont volé dans l'air en sifflant. M. Charles Blanc n'en est pas mort; grâce à Dieu, ni la vie ni la santé d'un critique d'art ne sont à la merci des épigrammes d'un historien. Peut-être s'est-il senti atteint, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Pourquoi avait-il traité M. de Carné avec un peu de sécheresse et d'ironie? que lui a fait M. de Carné? Il avait été obligé de le lire pour composer son discours; s'est-il écrié comme Voltaire parlant de saint Augustin : je l'ai lu, il me le paiera? Vraiment nous ne trouvons pas M. Charles Blanc fort à plaindre pour avoir lu des ouvrages que nous aimons à relire. Il a reconnu lui-même que les *Souvenirs de jeunesse* sont un livre charmant, et il en a tiré des portraits, des mots heureux et fins, de spirituelles anecdotes, qui ont servi à l'ornement de son discours. En revanche il a expédié promptement le remarquable *Essai sur les fondateurs de l'unité française*; il s'est plaint que M. de Carné écrivait dans un style « tendu et convenu, » et il n'a vu dans sa carrière politique qu'un prétexte pour citer l'*Histoire de dix ans*.

Il y a eu des écrivains plus brillans que M. de Carné; il en est peu qui aient su inspirer à leurs lecteurs un respect mêlé de plus de sympathie, il n'en est point qui aient eu des sentimens plus élevés, plus de

noblesse dans le caractère. Il avait de l'âme et il avait du charme, sa dignité savait sourire ; c'était un parfait *gentleman* dans les lettres comme dans la politique. Il possédait une vertu vraiment admirable, bien rare dans ce siècle, surtout en France : si attaché qu'il fût à ses opinions ou à ses préjugés, il était assez patriote pour sacrifier ses préjugés et ses opinions à son pays. Il était prêt, nous le savons, à se rallier à la république, pourvu qu'elle fût honnête, raisonnable et libérale ; il estimait qu'il en fallait faire loyalement l'expérience, et il souhaitait que cette expérience réussit. C'est être bien exigeant que de demander davantage à un royaliste. « M. de Carné regardait la république comme une innovation redoutable, a dit M. Charles Blanc, comme un rêve des plus dangereux. Toutefois cette innovation tant redoutée nous laisse aujourd'hui bien tranquilles, et les périls dont on nous menaçait sont à leur tour devenus des rêves. » Peut-être sommes-nous superstitieux, mais ce mot nous a fait frémir ; rien ne nous paraît plus effrayant que la béatitude de l'optimisme. Nous avons lu quelque part qu'un bâtiment rangeait un jour par un temps d'orage une côte dangereuse. Les passagers, qui ne croyaient pas que tous les dangers fussent des rêves, firent part de leurs inquiétudes au capitaine. C'était un optimiste, et il leur répondit en souriant : — Ne craignez rien, je connais tous les récifs de la côte. — Au même instant le navire essuya un choc terrible, accompagné d'un sinistre craquement. — Eh ! tenez, justement en voilà un ! s'écria le capitaine. — Que le ciel préserve la république française de tous les récifs ! Elle a par bonheur un pilote qui parle peu, et c'est la première qualité des pilotes de ne jamais dire un mot de trop. Les boutades d'un académicien ne tirent pas toujours à conséquence ; mais puisque M. Charles Blanc a jugé à propos de faire un peu de politique dans son discours, nous aurions préféré qu'il en parlât sur un ton moins triomphant, et qu'il profitât de l'occasion pour dire à ses amis : Il faut de la sagesse, beaucoup de sagesse pour faire durer les républiques, soyez sages ; il y a parmi vous beaucoup de gens qui ne le sont pas, tenez-les en bride, ou tout est perdu.

M. Charles Blanc a prétendu que M. de Carné, « quand il s'occupait de la révolution française, de celle qui a dépassé les idées de Mounier et de Malouet, perdait tout son sang-froid, qu'il en parlait comme en parlerait un Vendéen. » On nous a rapporté pourtant qu'un jour un candidat à l'Académie, écrivain fort distingué, libre-penseur, mais un peu réactionnaire en politique, s'étant présenté chez M. de Carné pour solliciter sa voix, lui dit : — Je désespère de jamais m'entendre avec vous en religion, mais en politique c'est autre chose. — Ah ! permettez, s'écria M. de Carné, je crains que nous ne soyons condamnés à ne nous entendre sur rien, car si bon catholique que je sois, je suis un fils de la révolution. — A la vérité, il n'aurait jamais conseillé à la république,

comme l'a dit M. Camille Rousset, « de prendre en bloc l'héritage de la révolution; » au contraire, il était d'avis « qu'elle n'acceptât la succession que sous bénéfice d'inventaire. » M. de Carné, nous sommes forcés d'en convenir, n'a jamais pu prendre sur lui d'admirer l'incorruptible Robespierre, et nous savons très bien qu'il est de mode dans certaine école de professer pour ce grand homme non-seulement de l'estime et de l'admiration, mais un enthousiasme mêlé d'attendrissement. M. de Carné, c'était là une des infirmités de son esprit, voyait dans ce grand homme un sinistre rhéteur, une solennelle médiocrité et peut-être un sot méconnu. Il avait peu de goût pour « les bourreaux barbouilleurs de lois. » S'il n'était pas assez philosophe pour rendre justice aux philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, il était trop libéral pour admirer les radicaux terroristes de 1793. Les radicaux d'aujourd'hui consentent à nous faire grâce de la terreur, mais ils nous défendent d'en médire, et ils ont conservé l'esprit conventionnel. Le gouvernement qu'ils nous proposent, et qu'ils voudraient nous imposer, est le despotisme omnipotent d'une assemblée, impatiente de tout contre-poids et de tout contrôle, incapable de se prêter à une transaction. M. de Carné était un fervent constitutionnel, et il estimait que la transaction est l'âme de tout gouvernement libéral. — Ce qu'il y a de meilleur dans l'esprit anglais, disait Burke, c'est qu'il préfère les compromis à la pure logique. — Qui nous délivrera des superstitions et des mythes? En France, tous les partis, les révolutionnaires, les libres-penseurs eux-mêmes, ont leur légende dorée, leurs agnus, leurs saints et leurs petites pratiques; ils disent tous leur rosaire; ils font tous leurs pèlerinages dans leurs petites chapelles miraculeuses. Tel qui se moque de Notre-Dame-de-Lourdes adresse des oraisons éjaculatoires à l'habit bleu, au gilet blanc de ce bon M. de Robespierre, ou même au sacré cœur de Marat. L'esprit de sacristie est la plaie de la France, et la bigoterie révolutionnaire n'est pas moins étroite que l'autre. Si jamais la république périt, ce ne sera pas la faute des libéraux à la façon de M. de Carné; elle aura été tuée par les légendes, les revenans et les fétiches.

M. Charles Blanc avait été injuste pour la politique et pour le style de M. de Carné; M. Camille Rousset n'a pas été tout à fait juste pour M. Charles Blanc et pour la *Grammaire des arts du dessin*. Ce livre, aussi solide qu'agréable, riche en théories clairement déduites, plein de vues ingénieuses, égayé par de piquantes anecdotes, écrit d'un style animé et chaleureux, a comblé une lacune dans la littérature des beaux-arts. Sans doute on n'apprendra pas à dessiner en le lisant, pas plus qu'en étudiant l'esthétique de Hegel on n'apprend à composer des chefs-d'œuvre classiques ou romantiques; mais M. Charles Blanc enseigne à son lecteur l'art de voir, il lui enseigne aussi à se rendre compte de ce qu'il voit, il lui découvre les lois cachées et la logique secrète de l'ar-

chitecture comme de la peinture, où tout a ses lois et sa logique. M. Camille Rousset lui a reproché d'avoir pris les choses de trop haut, d'avoir exposé des principes « qui passent par-dessus la tête du grand nombre. » Il lui a fait un crime de traiter dans son livre du sublime et du beau, de la nature, de l'imitation et du style. De quoi fallait-il donc qu'il traitât? Si M. Charles Blanc avait écrit un manuel de la Parfaite ménagère, il aurait développé les principes de l'art de conserver les tapis, de fourbir les loquets de porte et de gaver les canards; il faisait une esthétique, il a parlé du beau et de ses lois. On l'accuse d'avoir philosophé; un peu de philosophie n'a jamais rien gâté. Vraiment M. Rousset se fait trop modeste; il a dit à M. Charles Blanc : « Votre méthode ne convient qu'aux intelligences d'élite et aux initiés; votre livre est trop fort pour moi; au lieu d'écrire un gros et grand volume, vous auriez dû composer un abécédaire, une toute petite grammaire à l'usage des ignorans. » M. Camille Rousset en a usé avec le récipiendaire comme le général Ignatief avec la Sublime-Porte. « Vous allez donner une constitution à tout l'empire ottoman, disait-il au grand-vizir, au lieu d'accorder quelques petites libertés particulières aux Bulgares; je vous demande un chien, vous me donnez un cheval ou un chameau, ce n'est pas la même chose. » Quant à nous, si M. Charles Blanc nous avait donné un chien, nous l'en aurions remercié; mais nous lui sommes reconnaissans du chameau.

Bien loin de lui reprocher d'avoir mis trop de philosophie dans sa *Grammaire*, nous aurions voulu qu'il en mit davantage dans son brillant discours de réception. De tout temps, les esprits curieux et subtils ont eu le goût des discussions oiseuses ou chimériques; mais les philosophes n'ont pris aucune part à ces débats. On a dépensé beaucoup d'encre, beaucoup de paroles et de syllogismes pour agiter la question de savoir si la grâce est suffisante, versatile, concomitante, nécessitante dans le sens composé ou dans le sens divisé. On s'est demandé dans quelle saison le monde avait été créé, et les uns ont soutenu que c'était au printemps, d'autres un vendredi, le 6 septembre, à quatre heures de l'après-midi. On s'est demandé encore si les sauterelles dont les Hébreux se nourrissent dans le désert n'étaient pas plutôt des cailles ou des harengs, quelle langue les bienheureux parleront dans le ciel, si l'on peut sentir sans tête et s'il est démontré que les pies ne savent compter que jusqu'à cinq. Voilà des curiosités scientifiques dont Leibniz, Kant et Spinoza ne se sont point occupés. C'est une curiosité du même genre que de décider lequel du gouvernement républicain ou du gouvernement monarchique est le plus favorable à la peinture et à l'architecture. M. Charles Blanc affirme que c'est le gouvernement républicain, M. Camille Rousset paraît pencher pour la monarchie. L'un cite Périclès et le Parthénon, l'autre aurait pu citer le roi Chéops ou Khou-

fou, le roi Chéphren ou Schaфра, et les trois grandes pyramides. L'Académie ne s'est pas prononcée, et partant la question ne nous paraît point résolue.

Tout ce que nous voudrions avancer sur ce point délicat, c'est que les petits pays ont joué dans l'antiquité et au commencement de l'ère moderne un rôle considérable, extraordinaire dans l'histoire de la civilisation, et que le gouvernement naturel des petits pays est la république, — car les très petits princes sont toujours un peu ridicules, et les très grandes républiques sont exposées à bien des hasards. Ce que les petits pays ont accompli pour le bien et pour la gloire de l'humanité, tout ce qu'ils ont fait produire à la plante humaine est véritablement le miracle de l'histoire. Ils ont été des vases d'élection, d'où la civilisation s'est répandue sur le monde. Où en serions-nous si on nous ôtait tout ce que nous tenons du petit peuple juif et des petites républiques de la Grèce? Que deviendraient nos musées si on les dépouillait de tout ce qu'ils ont hérité de Florence, de Venise et de la Hollande? On a vu au xv<sup>e</sup> siècle de simples bourgades jouir d'une véritable importance politique, une cité de douze mille âmes, qui s'appelait Genève, devenir, pour employer le mot d'un éminent historien, « la capitale d'une grande opinion, » et le tout-puissant Philippe II, sur les états duquel le soleil ne se couchait pas, obligé de compter avec Berne. Ce temps n'est plus; nous vivons dans l'âge de la centralisation, des grandes agglomérations et des grands états. Les petits états disparaissent; ceux qui ont survécu jouent un rôle intéressant encore, mais modeste. Ils vivent de souvenirs et ne sont pas exempts d'inquiétudes; ils écoutent, l'oreille tendue, le bruit que fait à la ronde la pioche du démolisseur, qui se rapproche. Ils se demandent avec anxiété s'ils ne se trouvent pas sur le chemin de quelque grand percement, et si on ne va pas les exproprier dès demain pour cause d'utilité publique.

Nous n'avons garde de nier que de grands états ne puissent prospérer et durer sous la forme républicaine; c'est l'expérience qui se fait aujourd'hui en France comme aux États-Unis, et dont nous espérons le succès; mais en ce qui touche les beaux-arts, ces vastes républiques offriront-elles au génie des conditions aussi favorables que les petites républiques de l'antiquité et de la renaissance? Les Athéniens qui ont construit les Propylées avaient des esclaves, et si démocratiques que fussent leurs institutions, c'était un peuple d'aristocrates. Même sous le gouvernement de Cléon, Athènes était une école de respect; elle conservait le culte de ses traditions, le culte des ancêtres; elle sacrifiait humblement le présent au passé, elle n'accordait qu'aux héros et aux demi-dieux l'honneur de figurer sur les métopes de ses temples ou de paraître dans les tragédies de ses grands poètes. Un philosophe a dit que l'art est de sa nature une chose aristocratique. Quel avenir lui réservent

nos démocraties émancipées et le suffrage universel? Que deviendra le grand art sous le règne absolu de ceux qu'on appelle les petites gens? Nous croyons à la puissance de l'éducation; mais c'est encore une expérience à faire, et il serait téméraire d'en prédire le résultat.

M. Charles Blanc, qui a voué toute sa vie à l'étude passionnée du grand art, M. Charles Blanc, qui aime les chefs-d'œuvre grecs et florentins en amoureux, avec toute l'ardeur d'une âme enthousiaste sur laquelle a passé un souffle de Platon, prétend avoir découvert un moyen infailible de faire prospérer dans une démocratie la grande peinture et la grande sculpture. Il propose de constituer « un ministère des beaux-arts comme celui qu'avait conçu et organisé le puissant esprit de Colbert, comprenant les arts, bâtimens et manufactures, mais un ministère établi à l'écart et à long terme, non sujet aux continuelles secousses, aux variations journalières de la politique, et dans lequel on puisse former de nobles entreprises sans être arrêté par la crainte de voir démôlir demain ce qu'on aura péniblement édifié aujourd'hui. » Et il ajoute : — « A nous de créer ou de commander de belles œuvres d'art ! » — La convention, dont nous ne méconnaissions point la terrible grandeur, a plus d'une fois décrété la victoire; un gouvernement peut-il décréter des chefs-d'œuvre? Le plus habile jardinier du monde ne peut obtenir d'un prunellier qu'il lui donne des oranges. Soyons de bons républicains; mais si nous devenons jacobins, c'en est fait du grand art. Le jacobinisme n'aura jamais ses Phidias et ses Michel-Ange, pas plus qu'il n'a eu ses Démosthène et ses Mirabeau. Le seul objet d'art qui excite son enthousiasme, c'est le niveau, et, au point de vue pittoresque, le niveau ne vaudra jamais le Parthénon. Le jacobinisme a le culte de la médiocrité et l'horreur de tout ce qui le dépasse; le génie lui est suspect, il répétrirait volontiers toutes les têtes pour supprimer les bosses inquiétantes; il consent à employer Lebrun-Pindare, mais il coupe le cou à André Chénier. Nous défions un ministre inamovible des beaux-arts de faire produire des chefs-d'œuvre par un peuple de jacobins, eût-il 400 millions à dépenser, et cet inamovible fût-il M. Charles Blanc lui-même.

La séance de réception du 21 décembre a été moins piquante, mais plus aimable que celle du 30 novembre; les épigrammes n'étaient point de la partie. Le récipiendaire, M. Boissier, et le directeur de l'Académie, M. Legouvé, ont largement payé leur écot, l'un en mettant à la portée du public cette science ornée et élégante qui est son partage, le second en déployant toutes les ressources du merveilleux talent de lecture qu'on lui connaît. Le discours du récipiendaire a été vivement goûté. M. Boissier a rendu justice aux estimables travaux de son prédécesseur et retracé sa carrière aussi paisible que laborieuse. Il nous a montré dans M. Patin un de ces sages tout unis, qui « comme les peuples heu-

reux, n'ont pas d'histoire », un de ces hommes rares qui « choisissant leur voie de bonne heure, ont marché toujours droit devant eux et n'ont eu que les ambitions de leur état. L'exemple de ses meilleurs amis, l'éclat de leur fortune politique, les facilités que lui offraient les cinq ou six révolutions qu'il a traversées, ne l'ont jamais séduit; sous tous les régimes, il s'est contenté d'être un savant et un lettré. » Comme l'a ajouté l'orateur, M. Patin n'a pas eu sujet de regretter sa résolution; dans le choix qu'il avait fait, il a trouvé le bonheur. On se rappelle l'histoire de ce roi de Samarcande à qui ses médecins déclarèrent qu'il n'y avait qu'un remède au mal dont il souffrait; c'était de se procurer la chemise d'un homme heureux. Les émissaires qu'il envoya partout rencontrèrent beaucoup de gens qui avaient des chemises, mais qui n'étaient pas heureux, et ils finirent par mettre la main sur un homme heureux, lequel par malheur n'avait pas de chemise. On voit bien que dans ce temps il n'y avait à l'université de Samarcande aucun professeur qui ressemblât à M. Patin; autrement les émissaires du roi tartare n'auraient pas eu besoin d'aller bien loin pour découvrir un homme qui eût à la fois du linge et du bonheur. On ne pouvait voir M. Patin sans sentir qu'on se trouvait en présence d'un homme heureux. Il était heureux, d'abord parce qu'il l'était, ce qui est la meilleure des raisons; il l'était aussi parce qu'il n'avait jamais eu de prétentions déraisonnables, parce qu'il demandait à la vie ce qu'elle pouvait lui donner, parce qu'il aimait l'étude et le travail, qu'il se savait utile et qu'il pouvait jouir en conscience des marques d'estime, des distinctions accordées à son mérite. C'était un mérite qui remplissait exactement son cadre, sans trouver son cadre trop petit et sans que personne s'avisât de le trouver trop grand. Au surplus, M. Patin était une nature bienveillante, il n'a jamais connu la jalousie. Il n'y avait point de serpent dans ce cœur de lettré, et d'ordinaire les lettrés nourrissent un serpent, à qui ils donnent en pâture leurs ennemis et qui finit par les manger eux-mêmes. Aussi n'est-ce point pour se consoler que M. Patin lisait Horace et qu'il en a donné une traduction consciencieuse, fidèle, exacte, à cela près que le traducteur a coupé les ailes à son poète; l'oiseau marche, il ne vole plus.

M. Legouvé a consacré dans sa réponse une spirituelle tirade aux traducteurs d'Horace. Il a l'air de croire qu'ils sont tous des mécontents, des désabusés, des ambitieux déçus. — « Le goût et, si j'ose le dire, la manie de traduire Horace, a-t-il dit, est une maladie qui sévit aujourd'hui sur les hommes de toutes les professions vers l'âge de cinquante ou soixante ans. C'est le coup de cloche de l'adieu au monde. Au xvii<sup>e</sup> siècle, on se retirait dans un couvent; aujourd'hui on se retire en Horace. Un magistrat quitte sa toge, il traduit Horace. Un avocat abandonne le barreau, il traduit Horace. Un ministre perd son portefeuille



sans esprit de retour, il traduit Horace pour se persuader qu'il est philosophe. Un négociant renonce à son commerce, il traduit Horace pour se persuader qu'il est latiniste. » M. Legouvé a oublié les gens qui traduisent Horace tout simplement parce qu'ils l'adorent, et que traduire un poète est le seul moyen d'entrer dans sa peau. Horace est le plus moderne des poètes anciens, il est notre contemporain. Il a vécu comme nous au lendemain des révolutions, qui l'ont rendu un peu sceptique. Il s'est moqué des partis-pris, des exagérations et des exagérés, il a fait la guerre à l'absurde. Il a vu sévir autour de lui toutes les maladies dont nous souffrons, il a été son propre médecin et il nous communique sa recette. Il a été par excellence un esprit libre, détestant toute servitude, résolu à ne jamais se mettre à la discrétion d'un préjugé ou d'un paradoxe. Quand on vient d'entendre certains discours, quand on vient de lire certains journaux, blancs, rouges ou noirs, est-il un meilleur moyen de se rafraîchir, de se refaire, que de lire une épître d'Horace? M. Patin a traduit ce délicieux poète pour pratiquer plus intimement son commerce. Il aurait pu lui dire, comme Voltaire, qu'il mettait ses soins

A suivre les leçons de sa philosophie,  
 A mépriser la mort en savourant la vie,  
 A lire ses écrits pleins de grâce et de sens,  
 Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

Mais il n'aurait pu ajouter qu'il apprenait de lui

A se moquer un peu de ses sots ennemis.

M. Patin n'avait point d'ennemis, et beaucoup de gens trouveront que cela manquait à son bonheur. Une bonne haine partagée est une épice; mais M. Patin n'éprouvait pas le besoin d'épicer sa vie.

M. Boissier faisant l'éloge de l'auteur des *Études sur les tragiques grecs*, c'était la nouvelle école de littérature érudite payant son tribut d'hommage à l'ancienne. M. Patin appartenait à la race des humanistes purs. Quelque place qu'il donnât dans ses ouvrages et dans ses cours à la philologie, à la critique des textes et des sources, il étudiait les anciens en littérateur; c'était un Rollin moins naïf que Rollin, un La Harpe beaucoup plus savant que La Harpe. Ce qu'il cherchait surtout dans les œuvres de l'antiquité, c'était des raisons de l'admirer davantage; ses livres sont des cours d'admiration raisonnée. La nouvelle école, dont M. Boissier est un des représentans les plus distingués, met la philologie et la littérature au service des sciences historiques; elle considère les auteurs grecs et latins comme des sources d'information; elle s'occupe moins de les admirer que de les interroger, et, s'ils refusent de répondre, elle les soumet à la question ordinaire ou extraordinaire. M. Boissier est un des curieux les plus interrogeans d'aujourd'hui; il

traverse la vie un questionnaire à la main. Ovide et Juvénal ont beau se taire, il a juré d'avoir leur secret, et comme il a autant d'indiscrétion que de curiosité, il colporte dans la ville et dans les faubourgs les confidences qu'il a surprises. Oh ! que M. Patin était un homme plus commode et moins dangereux ! Il n'a jamais dit d'Horace que ce qu'Horace désirait qu'on en dit. M. Boissier est de la famille des fureteurs qui écoutent aux portes, regardent par le trou des serrures, se fourrent partout, fouillent dans les coins, ouvrent et vident les tiroirs. Ovide et Juvénal ont eu grand tort de le laisser entrer chez eux.

M. Legouvé n'a pas loué sans réserves les tendances et les procédés de la nouvelle école ; il a parlé en d'excellens termes du beau livre de M. Boissier sur la *Religion romaine*, il a été moins gracieux pour le charmant volume intitulé *Cicéron et ses amis*. Il s'est plaint que M. Boissier se servait trop du microscope, qu'il avait trop de goût pour les petits faits et les petits détails, qu'il aimait à chercher le côté faible des hommes politiques et des écrivains ; il lui a reproché surtout d'avoir diminué et rapetissé le grand orateur, et ce reproche nous a rappelé un mot de M. Thiers, qui disait : « M. Boissier aura ma voix, quoiqu'il ait le grand tort de ne pas aimer assez Cicéron. » Il y a assurément dans ce monde un homme qui n'aime pas assez Cicéron ; il vit à Berlin et il s'appelle M. Mommsen. Il a bien voulu nous apprendre que Cicéron était un mince personnage et un écrivain de troisième ordre, qu'il n'avait ni convictions ni passions sincères, qu'il n'était qu'un avocat et un mauvais avocat, qu'il avait l'âme d'un feuilletoniste, que sa correspondance tant vantée en fait foi, ou que plutôt il était une nature de journaliste dans le plus mauvais sens du mot, qu'enfin c'était un bousilleur dans tous les genres, ein *Pfuscher*. M. Mommsen est un savant du premier ordre, qui est un homme d'esprit ; mais cet homme d'esprit a dit plus d'une fois des sottises, *insulse et arrogant*, comme s'exprimait Cicéron. On ne peut imaginer un érudit plus différent de M. Patin que M. Théodore Mommsen, et on n'aurait pu imaginer pour M. Patin un supplice plus douloureux que de l'enfermer pendant quarante-huit heures tête-à-tête avec M. Mommsen, en condamnant ces deux hommes à se parler et à se comprendre. Plus ils se seraient parlé, moins ils se seraient compris, et le dénouement aurait été tragique ; mais c'est le Prussien qui aurait survécu. On ne saurait compter M. Mommsen parmi ces lettrés privilégiés et bénins qui n'ont pas de serpent dans le cœur ; celui qu'il nourrit à la taille et l'appétit d'un boa constricteur. M. Mommsen est tourmenté par l'âcreté de sa bile ; si grande que soit sa situation, elle ne lui suffit pas. C'est un césarien convaincu et fervent, que César ne consulte pas et qui se plaint de n'être pas honoré selon son mérite, et il exprime sa mauvaise humeur dans un style brutal, âpre, il a une plume qui éclabousse et troue le papier. C'est très sincèrement que

M. Mommsen déteste les grâces coquettes du style de Cicéron, il n'est pas de haine plus sincère que celle qu'inspirent les sourires d'une jolie femme à une femme qui ne sait pas sourire.

M. Boissier a beaucoup étudié M. Mommsen, comme c'était son devoir; il admire sa prodigieuse érudition, son étonnante sagacité, ses travaux qui, sur plus d'un point, ont renouvelé l'histoire romaine; mais il n'a garde d'accepter tous ses jugemens, de souscrire à toutes ses sentences, de prendre à son compte ses injustices. Il y a cette différence entre M. Mommsen et M. Boissier, que M. Boissier a le goût délicat, qu'il est de belle humeur, et personne ne lira son livre sur *Cicéron et ses amis* sans aimer davantage Cicéron. M. Legouvé lui a reproché d'avoir étudié le grand homme dans sa correspondance; c'était, a-t-il dit, entrer dans cette grande âme par la petite porte. Y a-t-il rien de plus grand dans toute l'œuvre de Cicéron que sa correspondance? Quand on vient de relire les *Olynthiennes* et le discours sur la Couronne, on peut être tenté de trouver de la déclamation dans le *Pro Milone* et dans les *Catilinaires*; quand on vient de relire un dialogue de Platon, on est enclin à juger avec quelque sévérité les *Tusculanes*, mais les lettres de Cicéron sont un chef-d'œuvre incomparable, et on pourrait dire un monument unique, si Voltaire n'avait pas existé. C'est là que M. Boissier est allé chercher le vrai Cicéron, avec sa grandeur et ses faiblesses, et le portrait qu'il a fait de lui est ressemblant et pourtant respectueux. Ce fut le malheur de Cicéron d'avoir à la fois beaucoup d'âme et infiniment d'esprit; sa pénétration vive et railleuse l'empêchait de se faire d'illusions sur rien. Il comprenait son temps, il sentait que c'en était fait de la république, que Caton compromettait le parti des honnêtes gens par ses raideurs et ses arguties de doctrinaire, que Pompée n'aimait que Pompée, que César était l'homme du destin, que les jours approchaient où la parole serait mise à l'interdit, où le talent le plus utile serait celui de se taire. Dans la grande lutte des intérêts et des principes, il est demeuré fidèle aux principes, sans pouvoir se dissimuler qu'il était le dernier défenseur d'une cause perdue. Il avait trop d'honneur et de probité pour se liguier avec les coquins, trop de clairvoyance pour s'abuser sur les fautes de ses amis, trop de ressources dans l'esprit pour ne pas chercher à se distraire des malheurs publics, trop de philosophie pour ne pas tenter de se consoler, trop de sensibilité naturelle pour y réussir. C'est en vain qu'il écrit à Atticus: « Je jouis de ma maison de Rome et de mes maisons de campagne. Que je vive avec toi et avec mon frère, et qu'on renverse tout ce qu'on voudra, on ne m'empêchera pas de philosopher avec vous; mon cœur s'est endurci, j'ai perdu cette sensibilité qui échauffait ma bile, *locus ille animi nostri, stomachus ubi habitabat, concalluit.* » C'est en vain qu'il écrit encore: « Depuis que la république est dans un si triste état, je

me console et je me distrais avec mes livres. J'aime mieux être assis dans votre bibliothèque, sur ce petit banc qui est au-dessous de l'image d'Aristote, que dans leurs chaises curules, et me promener avec vous qu'avec celui qu'il faudra, je le vois bien, suivre dans ses promenades. » Et ailleurs : « Je n'envie point la fortune de César, et je préférerais toujours à toutes ses grandeurs une promenade faite avec vous au beau soleil de Lucretile. » Ni ses maisons de campagne, ni ses livres, ni la philosophie, ni les beaux-arts ne pouvaient tromper longtemps ses regrets, ses inquiétudes et ses chagrins. Il tâchait d'oublier, et il se souvenait ; il se disait : Soyons calme, et il s'échauffait en le disant, et quand les occasions l'appelaient, il disputait contre elles, il tergiversait, il se récusait, il consultait ses amis ; mais il finissait par s'écrier : L'honneur et la république le veulent, me voilà prêt ; j'irai ! Et il partait pour Pharsale sans réussir à s'aveugler sur les périls et sur l'inutilité de son dévouement. Tel est le Cicéron qu'a peint M. Boissier dans un livre aussi instructif qu'attrayant, où le piquant du détail ne fait aucun tort à la solidité du fond, à la générosité de la pensée : « Ah ! croyez-moi, monsieur, lui a dit M. Legouvé, quand on rencontre dans l'histoire de pareils hommes, il faut, tout en respectant les droits imprescriptibles de la vérité, laisser leur image dans cette attitude sculpturale qui les présente à la postérité comme autant de phares immortels, destinés à luire à travers les âges pour enchanter les regards des générations successives et leur servir de guides. » Nous ne savons pas si les phares ont des attitudes sculpturales, mais nous pensons qu'un historien ne doit point se préoccuper de donner des attitudes aux personnages dont il raconte la vie. Voltaire écrivait à Laharpe : « Je ne connais guère que vous qui sachiez écrire, les autres font des phrases. Ils sont tous les élèves du père Nicodème, qui disait à Jeannot :

Fais des phrases, Jeannot, ma douleur t'en conjure. »

On sentait, en écoutant l'honorable directeur de l'Académie, qu'il n'avait pas de sympathie naturelle pour le genre d'études et de talent de M. Boissier, mais qu'il avait pris son parti de ne lui rien dire de désagréable. Un auteur dramatique recevait un érudit, un conférencier souhaitait la bienvenue à un professeur. M. Legouvé a témoigné au récipiendaire une tolérance courtoise et gracieuse. Henri Heine prétendait qu'en Chine tout le monde est poli, et que lorsque deux cochers du Céleste-Empire se rencontrent avec leurs voitures dans un passage étroit et que les roues s'accrochent, ils ne se fâchent point, ils ne jurent point, mais qu'ils descendent tranquillement de leur siège, font beaucoup de genuflexions et de révérences, s'efforcent ensuite en commun de dégager leurs roues, après quoi ils se font de nouveau la révérence, se disent

adieu et continuent leur route. La séance de réception du 21 décembre se serait passée en Chine que la congrégation des rites n'aurait rien trouvé à y reprendre. Les voitures se sont rencontrées, les essieux se sont accrochés, on les a dégagés le chapeau à la main et le sourire aux lèvres, et puis chacun a repris sa route, l'un dans la direction de l'École normale et du Collège de France, l'autre pour retourner dans le quartier où sont les théâtres.

M. Legouvé avait averti M. Boissier qu'il serait sincère jusqu'à la franchise; sa franchise a été si aimable qu'on peut dire qu'il l'a fouetté avec des roses. Il a tenu à lui expliquer dans son exorde, chaudement applaudi par l'assistance, pourquoi il avait voté contre lui. — « Le jour de votre élection, lui a-t-il dit, vous avez eu vingt-trois voix pour vous et neuf seulement contre. Eh bien! je vous avouerai franchement que j'étais un des neuf, et je vous demande la permission de vous dire pourquoi. » Le pourquoi, c'est qu'à son avis l'Académie doit se recruter surtout parmi les poètes, les romanciers, les auteurs dramatiques; il estime que la poésie, le roman, le théâtre représentent ce qu'il y a de plus rare et de plus difficile, l'invention, et qu'au surplus les autres genres de littérature conduisent ceux qui y excellent à la Sorbonne, au Collège de France, à l'Académie des inscriptions, aux Sciences morales et politiques, « voire au ministère. » Cette raison est-elle la bonne? Le bruit a couru que M. Legouvé avait voté contre l'auteur de *Cicéron et ses amis* dans l'unique intention de lui être agréable, et qu'il lui avait dit quelque temps avant l'élection : — « Votre succès est assuré, mais un triomphe n'est glorieux que lorsqu'il a été disputé. Or je désire que votre élection soit glorieuse, et c'est pour vous témoigner ma bienveillance que je voterai pour M. Manuel, c'est pour travailler à votre gloire que je lui racolerai le plus de voix que je pourrai. » Quoi qu'il en soit, M. Legouvé a terminé son exorde par ces mots : « Après avoir voté contre vous par conviction, je rétractai tout bas mon vote par remords; élu, il y a six mois, avec vingt-trois voix, vous vous trouvez aujourd'hui en avoir vingt-quatre. » Tout est bien qui finit bien; qu'en a pensé M. Manuel? La fête n'a rien laissé à désirer, l'autel était orné de fleurs, la musique était bonne, les offices ont été récités d'une façon irréprochable; mais c'est M. Manuel qui a payé les cierges.

G. VALBERT.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

31 décembre 1876.

Depuis quelques jours, il y avait une sorte de fantôme errant de Versailles à Paris ou de Paris à Versailles. Dans le palais du grand roi, entre les deux ailes du château occupées par la chambre des députés et par le sénat, il passait comme une ombre mystérieuse et irritante, allant de la commission du budget d'une assemblée à la commission du budget de l'autre assemblée, excitant une certaine curiosité inquiète. Il s'appelait le conflit, — le conflit des pouvoirs, le conflit des deux chambres! Il prenait par instans la vague apparence d'une chose redoutable, et les gens de bonne volonté, sensés et positifs, qui n'aiment ni les spectres importuns ni les fantasmagories inutiles, se disaient avec ennui : Que nous veut-on encore? La crise ministérielle du commencement du mois est à peine finie, et heureusement finie; le cabinet s'est reconstitué dans les meilleures conditions possibles. Tout s'est bien passé, il n'y a aucun danger imminent. Où donc est maintenant la nécessité d'une crise parlementaire que rien de sérieux ne justifie, à laquelle personne ne s'intéresse? Est-ce qu'on ne va pas nous laisser la paix des derniers jours de cette année qui s'achève et des premiers jours de l'année qui va s'ouvrir? Qu'on respecte au moins cette trêve où tout le monde aspire à se reposer et à oublier la politique! — Le fantôme cependant continuait à errer, jusqu'au moment où il a été saisi, condamné à se montrer ou à se fixer, — et il s'est évanoui dans une discussion serrée, rapide, entre M. Gambetta, l'avocat du conflit, et le nouveau président du conseil, M. Jules Simon, défendant la paix parlementaire. C'est l'histoire de beaucoup de fantômes et de spectres qui ne résistent pas à lumière, qui s'évanouissent devant la réalité simple et vraie!

De quoi s'agissait-il en définitive? Il y a déjà huit mois, dès la réunion des assemblées nouvelles élues sous l'empire de la constitution

de 1875, le budget a été présenté à la chambre des députés, qui s'est empressée de nommer une commission dont M. Gambetta a tenu à s'attribuer la présidence. Cette commission a pris sa tâche au sérieux, c'était son droit et son devoir; dans tous les cas, elle a mis le temps à l'accomplir, puisqu'au moment de la prorogation parlementaire du mois d'août elle n'avait pu soumettre encore qu'une partie de son travail à la chambre, et que la nécessité d'avoir un budget voté avant le dernier jour de l'année a été la raison légitime d'une session extraordinaire. La commission de la chambre des députés, en prenant son temps, a poursuivi son œuvre avec un zèle que nous ne contestons pas, comme aussi peut-être avec une ardeur assez novice. Elle a tenu visiblement à se distinguer, et puisque la situation générale de la France ne lui permettait pas de proposer ces grandes réformes financières dont M. Gambetta a donné une idée dans un rapport sur l'impôt du revenu, elle a voulu prendre sa revanche dans les détails. Elle a touché à tout, suivant quelquefois ses fantaisies, écoutant trop souvent l'esprit de parti, mettant en suspens avec un article de budget des lois organiques, enlevant à M. le ministre de la guerre ses aumônières militaires, à M. le ministre de l'intérieur ses sous-préfets, à M. le ministre des cultes ses bourses de séminaires, ses subventions ou son chapitre de Saint-Denis. Elle a si bien procédé que chemin faisant elle n'a pas peu contribué à précipiter la dernière crise ministérielle, où la gauche a eu la satisfaction de voir disparaître M. Dufaure. Tout n'était pas fini cependant. Ce budget voté par la seconde chambre tardivement, confusément, à travers les débris d'un ministère, avait encore à passer par le sénat, et c'est là qu'a surgi tout à coup cette question, sinon imprévue au moins singulière, de l'inégalité ou de la différence des prérogatives financières des deux assemblées.

Ce que la commission de la chambre des députés avait mis huit mois à préparer, le sénat était-il obligé de le sanctionner en quelques heures, sans examen sérieux, sans distinction? avait-il ou n'avait-il pas le droit de discuter, lui aussi, de revoir, de réformer au besoin le budget? En un mot, la constitution, les traditions parlementaires, donnaient-elles à une des deux assemblées le privilège exclusif de fixer les dépenses publiques, en ne laissant à l'autre assemblée qu'un droit d'enregistrement banal, de contrôle inefficace ou de remontrance plus vaine encore? Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on ait pu soulever un conflit de ce genre, qui n'a sa raison d'être ni dans la nature des choses, ni dans la situation constitutionnelle de la France, et qui, à ce moment extrême de l'année, pouvait, par la suspension subite des services publics, ouvrir une crise que rien n'explique, que rien ne justifie. Le sénat a détourné la crise ou dissipé le fantôme par sa fermeté calme et modérée; il a maintenu son droit en l'exerçant, il a été soutenu par le gouvernement, par M. le

président du conseil devant la chambre des députés, contre ceux qui lui contestaient la prérogative la plus simple, et ceux qui ont eu l'imprévoyance d'engager cette lutte dangereuse n'ont pas vu qu'ils risquaient la paix publique pour une fantaisie d'interprétation captieuse.

Les questions de prérogatives sont assurément toujours épineuses et délicates, d'autant plus qu'elles ne sont presque jamais ou qu'elles ne restent pas longtemps des questions de droit. Elles ne tardent pas à se compliquer des passions, des calculs, des mobiles de partis, et pour tout dire, ce qu'il y a de plus grave, selon le mot aussi spirituel que juste de M. Jules Simon, c'est ce qu'on y met. A prendre la dernière crise dans sa simplicité, où donc y avait-il un prétexte de conflit sérieux? La constitution de 1875, qui est la forme légale de la république en France, a créé deux assemblées : à ces deux assemblées elle a donné des attributions à peu près égales dans la préparation et l'adoption de toutes les œuvres législatives, en réservant seulement à la chambre des députés la prérogative particulièrement spécifiée de recevoir la première, de voter la première les lois de finances. Ainsi la chambre des députés a l'initiative du vote des taxes, des impôts ou des dépenses, et cette initiative, elle l'a exercée en toute liberté pendant huit mois. Le sénat, à son tour, garde la faculté de rectifier ou de réformer ce que l'autre chambre a voté, et il l'a fait avec la plus sage mesure. La part simple et claire du droit dans la dernière crise, la voilà. Ce qu'on y a mis de plus, c'est une préoccupation de stratégie politique, le ressentiment contre certains votes du sénat, une impatience ombrageuse, c'est la velléité plus ou moins déguisée de se faire du budget une sorte de retranchement inviolable, un moyen de domination et de prépotence. Ce qui a été peut-être aussi un des élémens du conflit, c'est l'esprit de rivalité personnelle.

Évidemment M. Gambetta a été la dupe de son imagination ou du sentiment d'une importance qui a quelque peine à se classer. M. Gambetta, en vérité, offre un spectacle curieux à ceux qui le suivent sans prévention. Il a toujours l'air d'un ancien dictateur embarrassé de lui-même, qui ne peut rester dans l'inaction et qui ne sait comment trouver un rôle, qui avec des dons de souplesse et d'éloquence ne peut se décider à être ni un modéré ni un radical. Il ne peut pas être ministre et il ne croit pas pouvoir être un simple député! Il cherche sa place : il a cru la trouver dans cette présidence de la commission du budget qui l'a aidé à entreprendre son éducation financière, qui un instant a fait de lui le chef presque officiel et indépendant d'une majorité empressée à voter tout ce qu'il proposait. Il conduisait son bataillon de rapporteurs sur le terrain, les soutenant du geste et de la voix. Il a protégé des ministres et il les a laissé tomber. L'avènement de M. Jules Simon à la présidence du conseil n'était pas vraisemblablement ce qu'il désirait et ne lui a peut-être pas laissé tout son calme. Le président de la com-



mission du budget a cru sans doute le moment venu de tenter un grand coup pour raffermir son ascendant, et il a engagé ce duel singulier pour les prérogatives financières de la chambre, contre le sénat, un peu aussi contre son heureux rival. Il s'est jeté dans la mêlée comme s'il avait été menacé ou provoqué, appelant à son secours l'histoire, les traditions parlementaires, toutes les interprétations constitutionnelles, les susceptibilités d'une assemblée populaire. Seulement M. Gambetta a joué là sans une nécessité évidente une périlleuse partie, où il eût été bien embarrassé de la victoire, des conséquences de son succès, et où une défaite pour une mauvaise cause risquait de ruiner son autorité, en mettant en défaut sa finesse et son habileté de stratéliste. Il a été vaincu, voilà la moralité de cette partie personnelle du conflit dont il a cru fort légèrement devoir prendre l'initiative !

Que M. Gambetta, dans ce duel sous la forme d'un discours savamment préparé et aiguisé, ait déployé de la vigueur, parfois de l'esprit ou une certaine âpreté de passion, nous le voulons bien. Il n'a point été certainement heureux dans tous ses appels à l'histoire, aux traditions parlementaires, et si M. le président du conseil n'a pas cru nécessaire de rectifier des jugemens plus superficiels que sérieux, c'est qu'il n'a pas voulu sans doute encombrer de ces souvenirs une discussion toute politique. Où donc M. Gambetta a-t-il vu que le droit parlementaire aurait été toujours interprété dans les anciennes chambres des pairs comme il l'interprète lui-même, que les privilèges financiers qu'il revendique n'ont été jamais ni contestés ni limités ? L'histoire des anciennes assemblées est au contraire pleine de contestations et de protestations qui se renouvelaient sans cesse. Lorsque la chambre des pairs, votant à la dernière heure, comme le sénat l'autre jour, s'abstenait de tout changement, c'est qu'elle se sentait limitée par le temps, non par une autre prérogative, c'est que, la durée de la loi du budget n'étant que d'une année, on pouvait s'en tenir à des observations ; mais les plus savans rapporteurs, M. d'Audiffret, M. de Saint-Cricq, avaient le soin d'ajouter que l'assemblée avait toute liberté d'amendement, si « un vote de l'autre chambre paraissait susceptible de porter un trouble considérable dans un service public, » si on introduisait « parmi les articles réglementaires quelque disposition excessive ou étrangère au budget. » La prérogative est toujours restée intacte. M. Gambetta confond la modération dans l'exercice de cette prérogative avec l'abdication d'un droit qui n'était ni abandonné par la chambre des pairs ni contesté par l'autre chambre, et que le gouvernement était le premier à reconnaître, même quand il demandait qu'on n'en usât pas. La constitution nouvelle de 1875 n'a fait que renouer et raviver en quelque sorte ces traditions, sans équivoque possible, sans aucune ambiguïté de texte, si bien que M. le président du conseil a pu raisonnablement se demander comment deux

hommes, sachant le français, pourraient différer d'opinion sur l'égalité des attributions constitutionnelles des deux chambres.

M. Gambetta, en croyant être très libéral, très politique, ne voit pas que non-seulement il est en dehors de la réalité constitutionnelle du moment, mais qu'il se place dans les conditions d'un état tout monarchique, même aristocratique, où les pouvoirs ont des origines et des caractères différens. Que la chambre des communes en Angleterre ait le privilège de voter les subsides, rien de plus simple. La chambre des communes seule vient du peuple et est l'expression du peuple; la chambre des lords représente des traditions héréditaires, des intérêts de classes, des privilèges sociaux distincts dans le puissant organisme britannique. En France, il n'y a rien de semblable. M. Jules Simon l'a dit avec le plus simple bon sens, il n'y a pas une chambre haute et une chambre basse, ni même une première chambre et une seconde chambre; il n'y a que deux assemblées sortant également de la souveraineté nationale, ne différant que par des conditions particulières d'élection, d'âge, de tempérament. Nous nous souvenons qu'un jour un des plus éminens orateurs républicains d'aujourd'hui nous avouait qu'après avoir été partisan d'une assemblée unique, il était arrivé à reconnaître la supériorité du système des deux chambres. Et comment expliquait-il ce changement d'opinion? « Parce que j'ai vingt ans de plus, » disait-il simplement. Il exprimait d'un mot une des raisons d'être d'un sénat français fait pour représenter non des intérêts distincts ou un droit législatif diminué, mais la maturité de l'âge, la réflexion, l'expérience de la vie et des affaires. Voilà toute la vérité, et il serait étrange que les questions les plus sérieuses, les plus compliquées, ne pussent être examinées et résolues qu'avec des restrictions, avec des prérogatives amoindries par l'assemblée qui est censée avoir la prudence, les lumières, l'habitude de traiter avec les choses et avec les hommes. Cela est arrivé sans doute, mais c'était sous l'empire. Il n'y avait alors que le droit d'observation, de remontrance, de contrôle supérieur. M. Gambetta, qui n'a pas la chambre des lords en France, ambitionne-t-il pour le sénat de la république la liberté, l'activité et les droits du sénat impérial? Est-ce là tout ce qu'il veut offrir dans sa générosité à une assemblée qu'il a un jour appelée le « grand conseil des communes de France? » Il faudrait pourtant savoir ce qu'on veut, éviter de torturer l'histoire et les constitutions ou de se perdre dans les subtilités, prendre les choses pour ce qu'elles sont, et ne pas présenter comme la défense d'une conquête inaliénable, des prérogatives d'un régime libre, ce qui ne serait qu'une altération dangereuse de toutes les traditions, de toutes les garanties d'un gouvernement parlementaire.

La vérité est qu'à travers les atténuations et les obscurités d'une argumentation plus animée que décisive, M. Gambetta n'a soutenu ni la

cause parlementaire ni la cause libérale, et que, si sa prétentieuse revendication des privilèges de la chambre avait pu triompher, la conséquence logique, invincible, était le retour à une assemblée unique. C'est alors que la constitution était réellement changée. Le sénat, d'un seul coup, passait à l'état de simple pouvoir d'enregistrement; la chambre restait maîtresse et souveraine, — probablement avec M. Gambetta pour guide! Il est bien clair en effet que le jour où l'une des deux chambres a tout droit sur le budget, elle n'a plus rien à envier, elle a l'omnipotence. M. Gambetta le dit fort bien, en homme qui s'y entend : l'essentiel est d'avoir le « pouvoir pécuniaire, » de tenir les « cordons de la bourse, » et avec la bourse on tient tout. On n'a même plus à s'inquiéter de ce que fera le sénat, de ses innocentes fantaisies de dissidence, des refus opposés par lui à certaines lois. On a le grand secret, l'instrument tout-puissant avec lequel on peut déjouer ou éluder les résistances trop incommodes : on a le budget où tout vient aboutir, qui permet tout.

La commission de la chambre des députés, présidée par M. Gambetta, s'est déjà quelque peu essayée à ce rôle, quoique partiellement encore. Elle ne s'est pas arrêtée devant des lois qui, après tout, ne dépendaient pas de sa seule autorité, lorsqu'elle a voulu supprimer des aumôniers ou des sous-préfets. Qui donc empêche de continuer? La majorité est souveraine. Les réformes qu'on ne pourrait attaquer de front, qui exigeraient l'examen des deux chambres, toute une procédure législative, pourquoi ne les réaliserait-on pas sans tant de façons, par une simple disposition budgétaire? La loi sur le recrutement militaire est mise en question par des propositions obstinées, les commandans des corps d'armée excitent des ombrages, et on dit même qu'ils n'ont été maintenus que par l'abus d'une disposition législative : eh bien! il n'y a qu'à trouver dans les innombrables ressources du budget quelque moyen ingénieux d'amener M. le ministre de la guerre à résipiscence. L'administration civile ou financière laisse à désirer, elle est compliquée ou ruineuse; il y a trop de sous-préfets, trop de percepteurs, trop d'employés de toute sorte : quoi de plus simple que de jouer du grand ressort du « pouvoir pécuniaire », de serrer les « cordons de la bourse » en réduisant les crédits? L'organisation de la justice ne répond plus aux nécessités du temps telles qu'on les voit, on ne peut plus reculer devant cette réforme judiciaire sur laquelle M. Jules Favre vient de publier une étude réfléchie et inspirée par un désir sincère d'amélioration : soit; en attendant, on peut commencer en faisant disparaître quelques cours, quelques tribunaux. Une institution est-elle gênante, il n'y a qu'à la supprimer en lui refusant tout subside. Avec le budget, on a le grand, l'irrésistible moyen des réformes simples et pratiques.

On ne fera rien de semblable, dit tout le premier M. Gambetta; c'est se livrer à des prévisions injurieuses et chimériques, c'est supposer la chambre capable de tout bouleverser par un caprice d'omnipotence, et

d'ailleurs on ne prétend pas destituer le sénat de toute autorité, on ne lui refuse pas la faculté d'examen, on veut lui laisser un droit, un petit droit, qu'il devra exercer sagement. Qu'est-ce à dire ? Si c'est une exagération de supposer la chambre des députés capable d'aller jusqu'au bout des prétentions qu'on revendique pour elle, de satisfaire quelquefois ses passions, pourquoi d'un autre côté se livrer à des exagérations qui ne sont pas moins réelles à l'égard du sénat, et se mettre en défense comme si le « grand conseil des communes de France » était en train d'usurper, d'abuser de ses prérogatives ? Si, jusque dans le système soutenu par M. Gambetta, on reconnaît au sénat un droit sur le budget, même un droit d'amendement, où est la limite de ce droit ? Quand a-t-elle été dépassée ? Que signifient toutes ces subtilités laborieuses sur une prérogative qui pourrait réduire une dépense, mais qui ne pourrait pas rétablir un crédit ? Franchement, tout cela n'est pas bien sérieux ; si la question soulevée par M. Gambetta n'a pas la portée d'une revendication complète, absolue, d'omnipotence pour la chambre, elle n'a plus d'importance, et c'est là, comme l'a dit M. le président du conseil, que nous voulons en venir. Y avait-il là de quoi chercher à agiter le pays, provoquer des conflits et secouer une constitution déjà par elle-même assez fragile ? M. Gambetta a donné trop beau jeu à M. Jules Simon, qui, écartant tous les subterfuges de discussion, allant droit au point vif de la situation, a pu dire : « Voilà les deux alternatives, les deux politiques : l'une, c'est la crise, c'est le conflit, c'est la constitution portée de nouveau devant le pays, c'est l'œuvre de l'année dernière détruite ;... l'autre consiste à maintenir la paix entre les pouvoirs, à faire de la pratique, du bon sens, de la sécurité, c'est notre politique : choisissez ! » La question était tranchée ; la chambre a écouté M. le président du conseil, elle s'est détournée du chemin des conflits, et voilà comment M. Gambetta est allé au-devant d'une défaite, complétée par la modération du sénat, qui, une fois son droit reconnu par la chambre des députés, s'est empressé d'abandonner quelques-uns de ses amendemens en votant le budget tel qu'il lui est revenu à la dernière heure.

Est-ce à dire qu'à défaut de l'échec qu'on voulait infliger au sénat il y ait dans ce qui vient de se passer une défaite pour la chambre des députés ? Il n'en est rien. Les deux assemblées restent avec leurs droits. L'une n'est point à coup sûr disposée à abuser des prérogatives que les dernières discussions ont confirmées ; l'autre a évité tout simplement de se laisser entraîner dans une voie révolutionnaire où il n'y avait d'autre issue qu'une dissolution périlleuse. C'était la meilleure manière d'en finir avec une de ces aventures parlementaires dont le plus grand inconvénient est d'étonner le pays, de le laisser indifférent et sceptique. Non, en vérité, le pays n'a rien compris à ces demi-mots, à ces querelles passant d'une commission dans la chambre ; il s'y est encore

moins intéressé, et certainement M. le président du conseil n'a fait qu'exprimer sa pensée la plus intime en lui prêtant ce langage : « Ne m'agitez plus, n'ajoutez pas une crise à une autre crise, ne créez pas d'opposition entre les pouvoirs publics; nous avons besoin de vivre, nous avons besoin de respirer, de travailler... » M. Jules Simon a vaincu cette fois, moins encore par le vote que par la raison persuasive et pénétrante. Il a contribué, lui aussi, plus que tout autre assurément, à chasser le fantôme, à dissiper les nuages qui planaient sur cette fin d'année, et à préparer par une trêve, ne fût-ce que par une trêve de quelques jours, le paisible avènement d'une année nouvelle où l'œuvre ne sera pas sans doute moins laborieuse pour tous. Ces années qui se succèdent, depuis longtemps, depuis 1870 surtout, nous ne sommes pas accoutumés à les fêter comme des messagères des grandes espérances; les partis et ceux qui les mènent ou qui ont la prétention de les mener seraient cependant bien oublieux, si à chacune de ces étapes nouvelles et aujourd'hui peut-être plus que jamais, ils ne sentaient qu'ils doivent à la France l'oubli de leurs divisions, de leurs passions, de leurs rancunes, de leurs préjugés et de leurs haines, s'ils ne comprenaient enfin que la paix intérieure est la première condition du rétablissement de notre pays.

La paix sera-t-elle aussi pour l'Europe toute entière, pour l'Orient, le bienfait, le premier gage de cette année nouvelle? Assurément de toutes parts d'habiles gens y travaillent à Constantinople et sans doute aussi dans toutes les cours, également intéressées à ne pas se laisser déchaîner les événements, à résoudre pour le mieux, dans la mesure du possible, cette obscure et inextricable question orientale. Ce qu'il y a de meilleur augure jusqu'à ce moment, c'est que, s'il n'y a point un pas décisif vers la paix, il n'y a pas non plus une aggravation des complications nouvelles conduisant inévitablement, par le plus court chemin, à la guerre. Jusqu'ici les négociations continuent sans paraître se heurter contre des difficultés absolument insurmontables. La conférence de Constantinople a eu d'abord des réunions préparatoires où les représentans de l'Europe se sont seuls rencontrés, qui peuvent être considérées comme le préliminaire de la négociation générale et décisive. La diplomatie européenne a élaboré en commun ses combinaisons, elle a fait son programme; maintenant c'est le tour de la conférence plénière où la question va être tranchée, où la Turquie a été admise, et, dès la première réunion de cette conférence plénière, le ministre des affaires étrangères turc paraît s'être donné la satisfaction d'un petit coup de théâtre en annonçant aux plénipotentiaires européens la promulgation définitive d'une constitution saluée en ce moment même par les salves retentissantes du canon.

Oui, en vérité, le régime constitutionnel, parlementaire, libéral en Turquie! Notre siècle a vu bien des choses prodigieuses, il était destiné à voir un parlement à Constantinople! L'événement a été précédé

de la chute du dernier grand-vizir, fort hostile à tous ces projets, et de l'avènement au grand-vizirat de Midhat-Pacha, le principal et persévérant promoteur de la réforme nouvelle. Certes, si des articles de loi suffisaient, il n'y aurait plus rien à dire, et dans son empressement à invoquer toutes les autorités, M. Gambetta a pu même dernièrement placer la constitution octroyée par le sultan au nombre de ses argumens. Voilà donc la Turquie en possession de toutes les garanties de l'organisation européenne la plus libérale ! Elle a, — au moins sur le papier provisoirement, — des chambres, la responsabilité ministérielle, la liberté de la presse, la liberté de conscience, l'égalité de tous les sujets du sultan devant la loi, l'inviolabilité du domicile et de la propriété, l'indépendance de la justice, la décentralisation administrative la plus complète, etc. On n'a rien oublié, — pas même l'interdiction du mandat impératif pour les députés ! La Turquie a fait mieux encore : elle a témoigné l'intention de revenir sur les décrets d'Abdul-Azis qui l'ont mise en banqueroute, et d'entrer en arrangement avec ses créanciers étrangers, en commençant par reconnaître leurs droits.

De quel poids vont peser toutes ces réformes dans la balance où la diplomatie européenne pèse les destinées de la Turquie ? Il est assez vraisemblable que l'Europe, engagée dans ses négociations, ne s'arrêtera pas devant la constitution d'Abdul-Hamid. La conférence de Constantinople a préparé ses conditions dont elle ne se départira pas sans doute, et la question la plus grave est toujours dans ce qu'on fera en Bulgarie, dans l'éventualité et le caractère d'une occupation étrangère. La Russie reste après tout la grande arbitre de la paix et de la guerre ; tout dépend de la pensée qui l'anime dans ce travail diplomatique qui se poursuit à Constantinople. Elle a paru jusqu'ici se prêter aux combinaisons pacificatrices, même à une occupation de la Bulgarie par des troupes d'un pays neutre, et la mission paraît avoir été offerte à la Belgique, qui l'a naturellement déclinée. La Russie ne s'est-elle prêtée à cette idée d'une occupation neutre de la Bulgarie que parce qu'elle la savait d'avance irréalisable ? A-t-elle l'arrière-pensée de laisser la diplomatie s'engager, de tout épuiser, pour apparaître au dernier moment, le jour où elle croirait devoir entrer en action, comme la mandataire d'une politique, d'un programme qui aurait reçu la sanction diplomatique de l'Europe ? C'est là toujours le point noir. Et cependant la Russie elle-même a bien des raisons de ne pas se lancer légèrement dans la guerre. Elle trouve quelques-unes de ces raisons dans la situation intérieure de l'empire, où souffle l'esprit révolutionnaire, d'autres dans ses finances, et la plus grave de toutes les raisons qui doivent la porter à la paix est l'état de l'armée active qu'elle a rassemblée en Bessarabie, aux abords du Pruth. Les maladies qui se sont déjà déclarées, l'insuffisance des approvisionnemens, les malversations qui ont été, dit-on, découvertes, tout est de nature à inspirer des réflexions salutaires à la

Russie, à lui révéler dans tous les cas les difficultés d'une entreprise de guerre poussée en Turquie, et la grave maladie qui est venue atteindre subitement le général en chef de l'armée, le grand-duc Nicolas, n'est pas propre à simplifier la situation.

Pas plus que le vieux monde de l'Europe et de l'Orient, le nouveau monde américain n'est à l'abri des troubles et des crises. L'année ne finit pas non plus gaiement au-delà de l'Atlantique. Nous ne parlons pas de la nouvelle révolution mexicaine. Il y a toujours quelque révolution au Mexique, quand il n'y en a pas plusieurs, quand ce n'est pas comme en ce moment où le président Lerdo de Tejada a été mis en fuite et où le général Porfirio Díaz, à la tête de forces insurrectionnelles, est entré à Mexico pour s'emparer du gouvernement, pendant qu'un troisième chef, président de la cour suprême, est allé lever son drapeau ailleurs. L'un a une armée et la capitale avec les états qui l'ont suivi dans l'insurrection, l'autre a les états du Nord qui reconnaissent encore son autorité; Porfirio Díaz, après avoir battu et renversé Lerdo de Tejada, qui a disparu, va-t-il avoir raison de son autre compétiteur, Iglesias, qui semble vouloir lui tenir tête? où est le gouvernement? C'est un chapitre de plus dans l'histoire des guerres civiles mexicaines, un accident qui n'a rien de nouveau dans cette partie du monde américain; mais un événement bien autrement sérieux, passablement étrange, est ce qui se passe dans la plus ancienne, la plus grande et la plus puissante des républiques du nouveau monde, aux États-Unis, à propos de l'élection présidentielle. Ici tout est différent sans doute. Le pouvoir suprême n'est point à la merci des insurrections, des révolutions par les armes; la conquête de l'autorité exécutive est livrée aux passions, aux ruses, aux violences frauduleuses des partis engagés depuis quelques mois dans la plus singulière des luttes, dans un colossal imbroglio qui s'obscurcit de plus en plus et qui avant la fin pourrait bien devenir une crise redoutable dans un pays moins accoutumé à ces conflits tumultueux.

C'est dans quelques semaines, au mois de mars prochain en effet, que le général Grant va quitter la Maison-Blanche, où il siège depuis huit ans. Il prend déjà ses dispositions de retraite, et il vient d'adresser au congrès, récemment réuni à Washington, un message qui est une sorte de testament, où il parle de son administration, de sa double présidence, avec une modestie un peu brusque, qui n'est pas dénuée de fierté. Le général Grant, tout en avouant les fautes qu'il a pu commettre, en donne une explication qui ne laisse pas d'être instructive pour tout le monde, pour les républicains de tous les pays, qui ont la fureur de demander aux gouvernemens des révolutions administratives. Il rejette une partie de ces fautes sur l'obligation d'accepter « des agens qu'il a dû presque toujours choisir sans les connaître, et sur la recommandation des représentans élus directement par le peuple. » Il est certain que le général Grant, comme il l'avoue presque naïvement,

s'est trop laissé dominer par les passions du parti républicain, dont il était l'élu, qu'il a mis au service de ce parti les influences de l'état, les fonctions publiques, les armes fédérales dans les affaires du sud, et c'est là une cause des erreurs, des abus de toute sorte, même des abus de pouvoir militaire reprochés à son administration. Ces erreurs n'ont pas peu contribué à compromettre le parti républicain, à provoquer une réaction au profit des démocrates, qui ont retrouvé une majorité dans une des chambres du congrès, et à préparer cette crise étrange de la nouvelle élection présidentielle.

Quel sera définitivement le successeur du général Grant? C'est là justement la question qui s'agite depuis six mois, depuis le jour où les « conventions » des partis ont désigné leurs candidats. La lutte est engagée entre M. Tilden, le candidat des démocrates, et M. Hayes, soutenu par les républicains, plus ou moins appuyé par l'administration; elle a déjà passé par toutes les péripéties, d'autant plus qu'elle s'est confondue avec les élections des législatures locales et des gouverneurs dans les états. Il y a eu d'abord la période des manifestations, des exhibitions, des propagandes violentes, en un mot de l'agitation électorale avec tous ses déchaînemens monstrueux ou bizarres. Ce n'était encore que le préliminaire du premier scrutin ouvert dans tous les états pour la nomination des délégués chargés d'élire le président. Ce scrutin lui-même a été ouvert il y a plus d'un mois, les délégués ont été nommés. C'est d'habitude l'étape décisive de la crise électorale présidentielle, puisque l'opinion de ces électeurs du second degré est connue d'avance, et cette fois comme toujours on aurait pu croire que la question était tranchée. Elle n'a fait au contraire que s'obscurcir plus que jamais, en se compliquant de toute sorte d'incidents qui révèlent la situation morale et politique des États-Unis.

La lutte n'est que déplacée, elle n'est pas finie, et même elle se poursuit dans des conditions si étranges qu'on ne peut plus savoir quel en sera le dénouement. Les partis peuvent sans doute dénombrer leurs forces, les suffrages sur lesquels ils peuvent compter. Pour le moment, la situation se résume en quelques chiffres. M. Tilden aurait 184 voix et il ne lui en manquerait qu'une pour atteindre la majorité légale qui le ferait président des États-Unis. M. Hayes, de son côté, n'a pu arriver encore qu'à 164 voix. La chance la plus favorable semblerait être pour le premier; mais tous les suffrages ne sont pas encore comptés, un certain nombre restant l'objet de disputes acharnées. Il y a contestation partielle dans deux états, Orégon et Vermont, contestation complète, violente, sur les résultats du vote dans la Caroline du sud, la Louisiane et la Floride. Ces trois derniers états ont 19 voix, les deux autres n'ont que 2 suffrages contestés. Pour que le candidat républicain, M. Hayes, regagne le terrain et l'emporte définitivement, il faut qu'il ait à tout prix ces 21 suffrages contestés, qui peuvent lui assurer une voix de plus qu'à



M. Tilden. Ce miracle, s'il se réalise, n'est possible que par les comités de vérification électorale chargés de donner le caractère légal aux suffrages, par ces *returning-boards* dénués de tout scrupule, composés de façon à organiser la fraude, à maintenir l'oppression des blancs par les noirs, par les aventuriers du nord qui depuis la guerre ont envahi le sud.

Le moyen que ces comités emploient dans la vérification des suffrages est bien simple : ils suppriment les voix données aux démocrates dans certains comtés, et c'est ainsi qu'ils paraissent être arrivés à donner à M. Hayes une majorité factice dans la Caroline du sud, la Louisiane et la Floride. Les démocrates naturellement protestent contre ces résultats d'une fausseté notoire, attestée même par les cours de justice sur certains points, et la lutte continue ainsi, qu'il s'agisse du reste des élections locales ou de l'élection présidentielle. En ce moment même, dans la Caroline du sud, il y a en présence deux législatures, l'une blanche, l'autre noire, prétendant également être légitimes ; elles ont siégé un instant dans la même enceinte. Il y a deux gouverneurs prétendant tous deux être élus, le général Hampton, soutenu par la cour suprême de l'état, et M. Chamberlain, réduit à faire défendre la maison de l'exécutif par les troupes fédérales. Partout, dans la Caroline du sud comme dans la Louisiane, l'œuvre des *returning-boards* est signalée comme frauduleuse.

Que va faire maintenant le congrès de Washington en présence de tous ces suffrages suspects qui ne pourraient qu'altérer l'élection présidentielle, et sans lesquels on ne peut cependant arriver à une majorité légale ? Les deux chambres viennent de s'entendre pour former une commission dont les membres vont procéder à une enquête dans les états où se passent toutes ces violences. La situation ne laisserait pourtant pas de devenir étrange, si les suffrages contestés finissaient par être annulés, et si la nomination directe du président et du vice-président par le pays était impossible faute d'une majorité suffisante. L'élection passerait alors au congrès ; mais dans le congrès, le sénat est républicain, la chambre des représentans compte une majorité démocrate. Dans tous les cas, si l'élection directe peut arriver à la validation, elle a la chance d'être faite à une seule voix de majorité ; si elle est l'œuvre du congrès, elle se fera probablement au profit du candidat démocrate, et ce n'est pas le trait le moins significatif de l'histoire des États-Unis que, dix ans après la fin de la guerre de la sécession, un démocrate puisse être le successeur du général Grant à la Maison-Blanche. Ce serait assurément la démonstration la plus éloquente de l'impuissance des moyens violens employés par le nord dans les états du sud, et des erreurs, des abus désastreux commis par le parti républicain dans une administration, dans un règne exclusif de dix années. CH. DE MAZADE.

## LES LIVRES ILLUSTRÉS.

*Venise*, par M. Charles Yriarte, 1 vol. grand in-8° orné de gravures; Rothschild.  
*Amsterdam et Venise*, par M. H. Havard, 1 vol. in-8° orné de gravures; Plon.

Venise exerce un charme si grand sur ceux qui l'ont visitée une fois, qu'ils éprouvent toujours le désir d'y retourner pour admirer encore ce beau ciel et les monumens que les âges ont accumulés sur la lagune de l'Adriatique. Ce désir du retour qu'éprouve le voyageur est bien plus grand encore chez l'écrivain qui une première fois a entrepris de raconter un épisode de l'histoire de la république de Venise. Aussi n'est-il pas étonnant que M. Yriarte, après nous avoir donné *la Vie d'un patriote de Venise au seizième siècle*, publie maintenant *l'Histoire de Venise*. Après nous avoir dit ce qu'a été le rôle de la reine de l'Adriatique aux différentes époques de sa puissance, il la montre de jour en jour plus riche, plus civilisée, et, en nous promenant au travers de la ville, nous fait connaître les chefs-d'œuvre qu'elle contient. Saint-Marc, le palais des Doges, les églises des Frari, San Giovanni e Paolo, et tant d'autres monumens nous arrêtent dans cette promenade, et nous charment pendant de longues heures; on pourrait rester des jours entiers à admirer la cour du palais des Doges, l'escalier des Géans, les citernes en cuivre ciselé par Alberghetti.

M. Yriarte ne se contente pas de nous entretenir du Carpaccio, du Giorgione, du Titien; il a joint à son livre des gravures qu'il a dessinées lui-même sur les lieux, pour nous donner une idée des œuvres dont il parle. Cette nouvelle histoire de Venise est fort complète, surtout au point de vue des arts; cependant les mœurs, elles aussi, n'ont pas été oubliées, et il est fort question du carnaval de Venise, de ce qu'il était autrefois, de ce qu'il est maintenant, et la vie quotidienne du Vénitien est décrite avec soin. Les arts industriels, le verre aujourd'hui, l'imprimerie autrefois, ont leur page, et M. Yriarte a eu soin de nous donner des fac-simile du *Théâtre de Térence*, du *Maître aux dauphins*, que les Alde et les grands imprimeurs de Venise publièrent. Il a fallu de longs travaux, des voyages nombreux, une connaissance parfaite de Venise, pour écrire ce volume, qui rencontrera certainement un succès mérité, surtout aux approches du 1<sup>er</sup> janvier.

Dans son livre sur *Amsterdam et Venise*, M. Havard se plaît à comparer ces deux villes, et nous raconte à ce propos des anecdotes fort curieuses au point de vue des mœurs de ces deux républiques. Lorsqu'on arrive à Amsterdam, on est moins impressionné, car on y retrouve la vie de nos grands ports de mer, et les monumens historiques sont en quelque sorte plus difficiles à découvrir: il faut les chercher pour les rencontrer, tandis qu'en débarquant à Venise sur le quai des Esclavons

on voit tout d'abord le palais des Doges, San-Giorgio-Majore, Santa-Maria-del-Salute. La capitale de la Hollande cache un peu plus ses richesses, et le palais du roi, l'ancien rendez-vous des bourgeois d'Amsterdam, n'est pas une œuvre parfaite comme Saint-Marc ou la cour du palais des Doges; la place même du Dam est déparée par le palais de la Bourse, terminé en 1845. La ville n'en offre pas moins un grand caractère; il est vrai que cet effet de grandeur résulte plus du plan suivi, de l'énergie dépensée pour arriver à mettre ce plan à exécution, que des détails souvent heureux que l'on rencontre en parcourant la ville. A Venise, rien de semblable. pas de plan, la fantaisie règne et s'abandonne à tous ses caprices, tandis qu'en Hollande tout a été fait en vue de la prépondérance maritime, en vue du commerce.

Il n'en est pas moins difficile de dire à laquelle des deux villes on doit accorder la préférence; elles charment également le voyageur, mais par des moyens différens : l'une par son climat, les mœurs gaies de ses habitans, l'autre par son activité, par son esprit d'entreprise; l'une comme l'autre ville possède des monumens splendides, et la peinture hollandaise ne craint certainement pas la comparaison avec l'école vénitienne. Venise, faisant partie aujourd'hui du grand royaume d'Italie, n'a plus rien à redouter de l'étranger; espérons qu'il en sera de même de la Hollande, et que ce petit pays si intéressant n'excitera pas les convoitises de son puissant voisin : l'Allemagne.

*Histoire des Croisades*, par M. J. Michaud, illustrée de 100 grandes compositions de G. Doré,  
2 vol. in-folio; Furne et Jouvet.

*La Chanson du vieux marin*, poème de Coleridge, traduit par Auguste Barbier,  
illustré par G. Doré, 1 vol. in-folio; Hachette.

La verve intarissable du crayon de Gustave Doré, si prodigieuse qu'elle soit, ne nous étonne déjà plus; nous sommes désormais faits au spectacle de cette fécondité vraiment extraordinaire. Mais dans la valeur intrinsèque de cette production toujours exubérante, il y a nécessairement quelque inégalité, selon les rencontres plus ou moins heureuses dans le choix des sujets. Or en parcourant les splendides publications de cette année, on peut dire que rarement le célèbre dessinateur s'est trouvé aux prises avec des sujets où son imagination, amoureuse de tout ce qui dépasse les proportions ordinaires, ait pu se donner plus libre carrière. Ici rien ne le gêne, rien ne borne l'élan de sa magnifique fantaisie. Voici d'abord l'*Histoire des croisades* de Joseph Michaud, que sa verve puissante a entrepris de rajeunir par une série de magistrales compositions. C'est un bon livre qui méritait cet honneur : depuis plus d'un demi-siècle qu'il a paru pour la première fois, c'est encore l'ouvrage classique sur cette grande époque des guerres saintes. Simple, élégant et sans prétention, Michaud a su donner à son livre, comme le reconnaît M. Mignet, « le mérite de l'exactitude et la couleur des vieux siècles. » Les illustrations de Doré lui procureront un regain de popu-

larité. Et quel champ pour un crayon comme celui-là, que cette fantastique mêlée des chevaliers et des Sarrazins, sur l'antique terre qui a été le berceau de notre religion ! Quels fonds admirables que ces paysages d'Orient, quels éléments pittoresques que tous ces costumes asiatiques, ces armures, ces églises, ces foules agitées ou recueillies,—quelle vie et quel mouvement dans ces cérémonies, ces combats de géans, ces assauts ! On serait embarrassé s'il fallait choisir entre ces belles compositions, empreintes souvent d'un sentiment religieux très profond. Deux nous ont particulièrement charmés, *le Départ* et *le Retour* ; mais la *Prédication de Pierre l'Ermite*, la *Bataille de Nicée*, *l'Armée chrétienne dans les monts de la Judée*, la *Prière pour les morts*, méritent également d'être citées d'une manière plus spéciale. Inutile de dire que la maison Furne et Jouvet a tenu à faire de cette nouvelle édition de *l'Histoire des Croisades* une œuvre typographique de premier ordre.

*La Chanson du vieux marin* nous fait quitter le domaine de la réalité pour nous introduire dans la fantasmagorie des rêves. On sait quel est le sujet du célèbre poème de Coleridge, *the Rimes of the old mariner* : c'est la sinistre odyssee d'un marin du moyen âge, condamné par les esprits de la mer à expier le meurtre d'un albatros. Après la mort de l'équipage, des anges qui descendent du ciel se glissent dans les corps des matelots pour faire manœuvrer le navire et le ramener des régions polaires dans un port anglais, où l'infortuné matelot est débarqué ; mais il doit désormais, pour son châtiment, raconter sans trêve aux passans du chemin ses terribles aventures et ses souffrances infernales. Dans cette sombre légende (dont le texte original est donné ici en regard de l'heureuse traduction en prose que l'on doit à Auguste Barbier), le surnaturel tient une très large place : ce sont des scènes apocalyptiques que seul le crayon de Doré pouvait complètement maîtriser. C'est l'océan sans bornes qui est le théâtre de la plupart de ces hallucinations grandioses, où l'air et les flots se peuplent de visions, où les vagues profilent des corps d'hommes ou d'animaux, où les nuées s'avancent chargées de fantômes : les yeux se fatiguent plus vite à suivre ces cauchemars étranges que le crayon de l'artiste à en varier les terreurs.

*Histoire du mobilier*, par M. Albert Jacquemart, 1 vol. in-8° orné de gravures ; Hachette.

L'archéologie ne dédaigne point de s'occuper de tous les objets, si humbles qu'ils soient, que le temps a bien voulu respecter. Aujourd'hui M. Albert Jacquemart nous donne une histoire complète du mobilier depuis les âges les plus reculés. Cette histoire est le dernier livre de M. A. Jacquemart, qui a laissé un nom parmi les savans et les artistes. Pendant sa vie, il a cherché à faire faire des progrès aux arts appliqués à l'industrie, et c'est avec raison qu'il est allé prendre les modèles à mettre sous les yeux de nos ouvriers aux sources si riches de la renaissance, de Louis XIV, de Louis XV. Dans les arts céramiques, la compé-

tence de M. Jacquemart était infailible et ses ouvrages font loi; aussi son *Histoire de la porcelaine* demeure sur la table de tout collectionneur, et il en sera de même de son *Histoire du mobilier*. En la lisant, vous saurez comment nos pères se meublaient et à quel usage était réservé tel ou tel objet; les tapisseries, les étoffes, les dentelles, les ivoires, le marbre, tout ce qui servait à l'ornementation de l'habitation, tout est énuméré, étiqueté, décrit. Ce qui complète aussi ce livre, fait avec un soin minutieux, ce sont les nombreuses gravures qui nous font connaître les plus beaux spécimens des meubles, des étoffes que l'on a pu retrouver, et ces dessins sont exécutés avec une perfection si rare, qu'on peut entreprendre la reproduction matérielle du meuble qu'ils représentent. L'ouvrage de M. Jacquemart est un livre d'instruction générale dont la lecture profitera certainement à tous ceux qui l'aborderont.

*A coups de fusil*, par M. Quatrelles, un vol. in-8° orné de gravures; Charpentier.

Dans un livre intéressant, M. Quatrelles nous raconte l'histoire d'un vieux commandant retraité qui, au moment où l'invasion s'étend sur la France, en 1870, exerce les habitans de sa petite ville au maniement des armes, et tâche de leur faire comprendre leur devoir en ces temps malheureux. Que d'énergie il lui faut, à ce pauvre commandant Maudhuy, pour recruter ces hommes et combattre les idées d'un conseil municipal qui craint d'attirer sur sa petite ville les fureurs d'un ennemi victorieux. Le maire voudrait bien conserver le pont qui lui a coûté tant de peines et de soucis à faire élever, mais les ordres de l'autorité militaire sont là, et il faut détruire ce pont, ornement de la petite ville. Le commandant se sent rajeunir dès qu'il a repris les insignes de son ancien grade; malheureusement pour lui, ce regain de jeunesse lui est enlevé par les chagrins que lui cause son fils, étudiant en droit à Paris. Là, ce jeune homme, abandonné à lui-même, s'est laissé convertir par des piliers de café aux idées révolutionnaires, et il regarde comme une fortune inespérée la chute de l'empire; les malheurs de la France ne le touchent guère pourvu que l'empire soit anéanti. Le mot de patrie n'existe plus pour lui, il n'y a en présence que deux systèmes de gouvernement : l'empire et la république, qui triomphe par suite des batailles perdues, et il n'est pas éloigné de se réjouir de ses défaites successives. Combien n'en avons-nous pas rencontré qui pensaient comme le fils du commandant Maudhuy! Cependant lorsqu'il voit son père aux prises avec les Prussiens, ce fils n'hésite plus, et il sacrifie sa vie en faisant sauter le pont qui retardera la marche de nos ennemis. Tel est le récit que nous donne M. Quatrelles, et son livre, orné de fort belles gravures qui retracent d'une manière trop réelle souvent les malheurs de la guerre, est d'une lecture fort attachante; on sent qu'un patriotisme convaincu anime l'esprit de M. Quatrelles, et, dans le temps où nous vivons, il nous est fort nécessaire de cultiver cette belle vertu.

*Traité général de botanique descriptive et analytique*, par MM. Le Maout et J. Decaisne,  
1 vol. in-4<sup>o</sup> avec 5,500 figures, Paris 1876; Didot.

« Apprendre à voir, disait ici même un admirable écrivain dans les *Lettres d'un voyageur à propos de botanique*, voilà tout le secret des études naturelles. Il est presque impossible de voir avec netteté tout ce que renferme un mètre carré de jardin naturel, si on l'examine sans notion de classement. Le classement est le fil d'Ariane dans le dédale de la nature... L'étude des détails ne peut se passer de méthode. Là où l'amateur sans étude ne voit que des masses et des couleurs confuses, l'artiste naturaliste voit le détail en même temps que l'ensemble. Qu'il ait besoin ou non, pour son art, de cette faculté acquise, je n'en sais rien; mais qu'il en ait besoin pour son âme, pour son progrès intérieur, pour sa santé morale, voilà ce qui n'est pas douteux pour moi. » La conclusion qu'il faut tirer de ces réflexions si justes et si élevées, c'est que, pour peu qu'on s'intéresse aux plantes, on aurait tort de ne pas se munir d'un traité de botanique assez détaillé pour servir de guide dans le rapide apprentissage qui consiste à former les groupes, à distinguer les types, pour y rattacher ensuite les tribus et les genres, puis enfin définir les espèces elles-mêmes. Un bon livre vous force à cette recherche méthodique, salutaire exercice de l'esprit qui aboutit à la vision nette et complète des choses. Et nous connaissons peu de livres aussi propres à atteindre ce but que le *Traité général de botanique* de MM. Le Maout et Decaisne, qui paraît aujourd'hui sous une forme plus parfaite. Appuyé sur d'innombrables observations personnelles, cet ouvrage, dû à la collaboration de deux éminens botanistes, est aujourd'hui classique. Il se divise en deux parties, dont la première renferme l'organographie, l'anatomie et la physiologie de la plante, la seconde une revue systématique, une sorte d'histoire illustrée des familles avec leur cortège d'espèces variées. Au-dessous de la représentation des organes des espèces types, on trouve la description des particularités qui caractérisent la famille, la subdivision de celle-ci en tribus et en genres, ainsi que les diverses propriétés des végétaux qui appartiennent au groupe en question. Le grand nombre et la perfection des dessins originaux intercalés dans le texte facilitent à un haut degré l'étude sérieuse et minutieuse des végétaux que l'on peut recueillir en herborisant, et doivent inspirer le désir d'examiner soi-même à la loupe les appareils mystérieux et les appendices merveilleusement délicats qui constituent les caractères plus ou moins essentiels de beaucoup d'espèces. On peut donc en bonne conscience recommander le traité de MM. Le Maout et Decaisne comme le meilleur guide pour les amateurs, en ajoutant qu'il est assez complet pour rendre service aux botanistes de profession.

---

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

LA

# QUESTION DU PHYLLOXÉRA

EN 1876

---

Il y a près de trois ans, en février 1874, j'essayai de résumer, dans la *Revue*, ce que l'on savait de l'origine, des progrès du phylloxéra et des moyens de combattre ce terrible ravageur de vignes. Depuis lors, le mal s'est largement étendu autour de ses foyers primitifs; il s'est révélé par des taches menaçantes dans les vignobles du Médoc, de la Bourgogne, de l'Auvergne, de l'Orléanais et du Bugey : la Suisse, l'Alsace, l'Allemagne en ont senti les atteintes; bref, la crise trop prévue pour l'existence même de la vigne dans l'Europe entière s'est accentuée au point de préoccuper les gouvernemens, inspirant aux uns les mesures de défense contre l'invasion, aux autres d'énergiques efforts pour étouffer le mal dans son germe, à tous le sentiment d'un péril immense pour une des sources les plus fécondes de la richesse publique. Ce ne sera donc pas chose inopportune que de revenir sur cette question, d'en esquisser les nouveaux aspects à la lumière des observations et des expériences de trois années, enfin de dégager du chaos des théories fausses, des réclames intéressées et des contradictions inévitables en un sujet aussi difficile, quelques faits assez évidens, quelques explications assez nettes, pour entraîner le *consensus* des esprits sincères et sérieux.

Enfermée dans ces limites, la présente étude ne saurait prétendre être une analyse complète de ce qu'on ose à peine appeler la littérature phylloxérique. Pour une idée juste à pêcher dans ce torrent d'élucubrations fantaisistes, il faudrait s'imposer la tâche de remuer des flots d'ignorance. Il faudrait parler du crapaud enterré vivant,

comme une victime expiatoire, pour attirer à lui le venin dont la vigne phylloxérée est atteinte; on aurait à rappeler l'arrosage des ceps malades avec du vin blanc ou bien avec une tisane émoulliente dont la mauve est l'ingrédient principal. Heureusement le ridicule suffit pour reléguer ces aberrations dans les oubliettes où l'Académie des Sciences et la commission du phylloxéra de l'Hérault s'empres- sent de les jeter; mais à côté de ces excentricités peu dangereuses, il y a place pour les opinions non moins fausses qui se font jour dans la presse et, comme des herbes parasites, pullulent avec une fécondité désespérante dans le champ où l'observation fait surgir à grand'peine quelques vérités. On verra plus loin à quels préjugés en particulier s'appliquent ces reproches dont l'expression un peu vive a besoin d'être appuyée sur des preuves. Pour le moment, je voudrais entrer au cœur du sujet en le considérant sous trois points de vue, suivant l'état d'une région donnée par rapport à l'infection phylloxérique. Premier cas : le pays est encore indemne et loin des foyers d'infection; deuxième cas : l'invasion en est encore à ses débuts, à la période dite des taches circonscrites; troisième cas : l'envahissement est complet, les taches primitives sont devenues de vastes surfaces; en un mot, on en est à l'infection généralisée. A ces trois phases diverses du mal, simple menace, première attaque, prise complète de possession, répondent naturellement trois systèmes de défense. 1° Comment se soustraire à l'invasion? 2° Comment supprimer les premiers corps d'attaque ou tout au moins en retarder l'action destructive? 3° Comment vivre avec l'ennemi, en le décimant par les moyens insecticides, en fortifiant la vigne contre ses atteintes, enfin d'une manière indirecte en substituant aux cépages voués à la mort des cépages assez robustes pour braver à des degrés divers les piqûres d'un insatiable suceur? Telles sont, en gros, les questions auxquelles il s'agit de répondre. On essaiera de le faire sans passion et sans parti-pris, laissant au temps et à l'expérience le soin de décider en dernier ressort tout ce qui reste de fatalement incertain en une étude complexe dont les données varient suivant le climat, le sol, les conditions économiques locales, et plus encore suivant la diversité naturelle des esprits appelés par intérêt ou par goût à s'occuper de ces difficiles problèmes.

#### I. — LA DÉFENSE CONTRE L'INVASION.

Savoir d'où peut venir l'ennemi est le premier soin d'un pays qui veut défendre ses frontières. Ici l'ennemi nous vient de très loin, d'au delà des flots de l'Atlantique. Les éléments n'ont pu tout seuls



lui servir de véhicule ; mais l'homme est là, le grand remueur des choses, dont l'intervention constante modifie les flores et les faunes naturelles, en introduisant à dessein les produits utiles d'un pays dans l'autre, mais en important du même coup, sans le savoir et sans le vouloir, les maladies, les mauvaises herbes, les animaux destructeurs, les fléaux qu'une triste loi de compensation attache constamment aux bienfaits de la nature. Rien n'est plus familier aux naturalistes que l'histoire de ces échanges, conscients ou non, entre les productions des contrées dont les climats se ressemblent. De nos jours surtout, avec les facilités que donne la navigation à vapeur, l'éloignement n'est plus un obstacle aux naturalisations à grande distance. Telle importation qui se faisait jadis par les graines au profit de quelques jardins botaniques, se fait aujourd'hui par des plants enracinés pour le compte de grands établissemens horticoles ou de riches amateurs. Pour la vigne en particulier, les échanges de variétés restèrent longtemps enfermés dans notre vieux continent : tout au plus envoya-t-on à l'Amérique la vigne d'Europe. L'Amérique, qui avant 1790 ne connaissait pas ses propres richesses en fait de vignes indigènes, et qui ne les a sérieusement exploitées qu'à partir de 1820, n'a dû communiquer à l'Europe, vers 1825, que des boutures de *catuxba*, d'*isabelle* et des rares variétés alors cultivées. Or, sous cette forme de bouture, le phylloxéra n'avait presque pas de chance de s'introduire et ne s'est en réalité pas introduit. Autres étaient les conditions quand les plants enracinés se sont mis de la partie. C'est à peu près entre 1858 et 1862 que, par une singulière coïncidence, ces importations se sont faites à la fois sur divers points de l'Europe (Bordeaux, Roquemaure, Angleterre, Irlande, Alsace, Allemagne, Portugal). C'est à partir de 1863 que les premiers signes du mal phylloxérique se déclarent, d'abord dans les serres du royaume-uni, puis d'une manière vague aux environs de Pujault près de Roquemaure (Gard), plus clairement en 1866 dans Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et Bordeaux, plus tard encore dans les localités de l'Allemagne et de l'Autriche (Klosterneuburg) où l'importation américaine n'est pas douteuse et remonte à des époques variées.

Pour les esprits impartiaux que n'aveugle pas la crainte d'être poursuivis comme empoisonneurs de vignobles, l'origine américaine de l'insecte ne saurait plus être l'objet du moindre doute. Avancée d'abord comme hypothèse par un publiciste italien, M. Bellenghi, confirmée bientôt sur des preuves positives par Riley, Lichtenstein et moi, cette vérité n'a pas seulement une valeur théorique, elle se traduit au contraire en une conséquence pratique des plus graves, savoir la nécessité absolue de ne pas importer des vignes

des États-Unis dans les régions qui sont encore indemnes du phylloxéra. Agir autrement, suivre les conseils d'un viticulteur bordelais en introduisant par provision dans toute la France des vignes des États-Unis pour les avoir prêtes au moment où la vigne indigène devrait leur céder la place, serait la plus insigne des imprudences. Autant le rôle de ces vignes étrangères peut être utile dans les vignobles phylloxérés, autant leur acquisition prématurée serait funeste dans les vignobles encore sains.

Ce danger de l'importation du phylloxéra n'est plus limité, du reste, aux vignes américaines. L'infection peut se faire également par des plants, même européens, venus de pays phylloxérés. Les serres de Prégny, près de Genève, ont reçu l'ennemi par chemin de fer, sur des boutures achetées en Angleterre. Orléans doit les germes d'infection à des cépages venus jadis d'une pépinière d'Erfurt : la Corse est prise sur deux points, Corte et Ajaccio, par le fait d'importations du sud de la France. Conclusion : tout centre infecté devient suspect et dangereux. Il y a sagesse à le tenir pour tel; nous ne saurions blâmer les pays encore sains d'avoir posé à leur frontière un *veto* d'introduction pour tout sarment venu du dehors. En principe, on peut déplorer une mesure qui gêne ou supprime la liberté des échanges, mais en fait l'intérêt public domine ici la fantaisie des particuliers, et l'on sacrifie peu pour sauver beaucoup. C'est par une considération de ce genre qu'on peut même exagérer la prudence en n'établissant pas de distinction entre les simples sarmens non enracinés et les boutures ou marcottes déjà pourvues de racines. Ces dernières seules sont à vrai dire dangereuses : les sarmens le seraient peu, s'il était prouvé que l'œuf d'hiver du phylloxéra n'est jamais déposé sur le bois d'un an; cependant, tel sarment de bois plus âgé, laissé comme talon au bas du bois de l'année, pouvant recéler ce germe phylloxérique, le plus sûr est d'étendre l'interdiction à toutes les formes du bois de la vigne.

Certains états ont fait plus. Ils ont proscrit sans distinction les produits des pépinières et des serres, même chaudes. C'est l'embargo complet mis sur l'horticulture d'utilité et d'agrément. L'Italie a poussé jusqu'à ce degré la logique de la peur, comprenant dans cet arrêté les provenances de Belgique aussi bien que celles de France. C'est aller bien loin, ce nous semble, dans la voie des mesures prohibitives. L'interdit jeté sur les pépinières repose même sur une erreur de fait que j'ai depuis réfutée, savoir que le phylloxéra de la vigne attaquerait également les racines d'arbres fruitiers. L'auteur de cette méprise a voulu prouver son dire en me soumettant ainsi qu'à l'Académie des Sciences les prétendues racines de cerisier chargées de phylloxéra. Or c'étaient à première vue

de vraies racines de vigne, et l'argument a tourné contre son naïf inventeur. Telle est pourtant la puissance d'une première impression fautive : le gouvernement italien a pris texte de cette erreur pour maintenir contre les produits de l'horticulture en général un système draconien d'exclusion que l'Allemagne avait adopté en principe, mais en l'adoucissant bien vite par des tempéramens dans l'application. L'Algérie, de son côté, a voulu rester à cet égard dans les règles de l'extrême prudence. Elle a pris et maintenu les mêmes mesures d'exclusion contre les produits des pépinières, y compris même les raisins. On peut trouver ces précautions excessives; néanmoins, à la rigueur, la terre restée adhérente aux racines d'arbres fruitiers pourrait recéler sur quelques radicules de vigne un ou plusieurs phylloxéras : c'en serait assez pour infecter en peu d'années toute une région. Voilà pourquoi, revenant sur des impressions premières plus optimistes que mes idées d'aujourd'hui, je ne saurais plaider en pleine sécurité de conscience la cause séduisante du *laissez-entrer* pour les produits de l'arboriculture fruitière. J'aime mieux à cet égard pécher par excès de scrupule que par excès de confiance dans l'innocuité de ces introductions.

Faudrait-il aller plus loin dans cette voie de précautions excessives et justifier les arrêtés préfectoraux pris dans certains départemens contre le simple transit des sarmens ou même des cépages enracinés? Ici, pour un danger tellement faible qu'on peut le considérer comme imaginaire, on sacrifierait sans profit les intérêts des départemens déjà nombreux qui comptent sur les cépages américains pour reconstituer leurs vignobles. A cela l'on objectera peut-être que le soin de leur sécurité propre justifie un peu l'égoïsme chez les départemens encore épargnés, et que, leur reconnaissant le droit de se défendre, il faut leur en laisser tous les moyens. Mais la défense est-elle ici nécessaire? Évidemment non, si le danger n'existe pas; or ce danger se montrera nul si l'on considère sans parti-pris les conditions matérielles de l'expédition des sarmens suspects. C'est en hiver que s'en fait le transport. Venus presque toujours des États-Unis par la voie du Havre, ces sarmens ou marcottes remplissent de fortes caisses bien fermées avec emballage intérieur de mousse ou de paille à travers lequel rien ne s'échappe. En exigeant cette fermeture hermétique au port d'arrivée ou à la gare de départ, l'infection ne peut se faire sur la route : l'insecte engourdi reste absolument adhérent aux radicules, s'il en existe, et, comme mille fois sur une il s'agit de sarmens non enracinés, l'insecte vivant ne s'y trouve même pas. Ainsi donc avec ces simples précautions d'un emballage fermé, le *laissez-passer* peut rester la règle de ces importantes expéditions.

Tout en employant du reste contre un fléau redouté les mesures de précaution les plus rigoureuses, il faut se faire d'avance à l'idée que ces mesures toutes provisoires n'auront de valeur que contre le genre d'invasion qu'on pourrait appeler artificielle, parce que l'homme y intervient directement. Tôt ou tard force sera bien de se résigner à l'invasion par voie naturelle, celle qui se fait sur l'aile des vents par les migrations du phylloxéra ailé ou aptère. Un jour viendra où, pour chaque région continentale, d'un vignoble à l'autre, par courtes étapes ou par bonds de plusieurs lieues, les émissaires de l'armée dévastatrice s'implanteront à l'état de colonies d'avant-garde. Dès ce moment, le mode de défense devra changer; ce ne sera plus le système préventif, la frontière gardée et fermée; ce sera la lutte sur le territoire violé, mais la lutte encore circonscrite entre des corps isolés qu'on s'efforcera d'anéantir ou tout au moins de contenir dans une impuissance relative.

## II. — LE COMBAT SUR PLACE CONTRE LES PREMIÈRES COLONNES D'ATTAQUE.

Deux cas se présentent dans cette phase nouvelle de la défense. Ou bien l'ennemi, transporté de loin par voie d'introduction artificielle, n'occupe en très petit nombre que des positions rares et peu étendues; ou bien ses premiers corps d'attaque sont les avant-coureurs d'une armée immense, campée dans le voisinage et pouvant envoyer incessamment de nouvelles phalanges d'invasisseurs. Si quelque espoir reste de contenir les corps isolés et même de les anéantir, on peut au contraire regarder d'avance comme perdue toute bataille contre des forces qui se succèdent et se remplacent. Mais avant de perdre courage et de se rendre sans combat, encore faut-il avoir épuisé tous les moyens de résistance, et, sous ce rapport, des expériences certaines ont établi que, si l'on ne peut attendre absolument un triomphe entier et durable, on peut du moins retarder l'heure où la déroute devient complète. Or c'est le cas d'appliquer ici le mot si connu « *time is money*, » car, lorsqu'il s'agit de riches vignobles comme ceux du Médoc, de la Bourgogne et du Léman, tout ajournement de désastre dans la récolte se traduit par des millions de revenu.

Examinons d'abord les cas les plus simples, ceux dans lesquels l'invasion première, très circonscrite, ne saurait s'alimenter par le voisinage d'une contrée entièrement envahie. Tels ont été par exemple les points d'attaque de Prégny près Genève, de Mühlberg, dans le canton de Thurgovie, de Schmerikon (canton de Saint-Gall) et de Flürlingen (canton de Zurich). Importé principalement

d'Angleterre par des boutures de vignes américaines ou françaises, le mal, découvert en 1874, s'y trouvait encore à cette date cantonné en des espaces très restreints. Les énergiques mesures prises par les pouvoirs publics du pays et appliquées, il faut le dire, par de savans et d'éminens praticiens, ont donné de tels résultats que, en ce moment (novembre 1876), il n'existe plus, au moins en apparence, un seul foyer dans les quatre localités infectées. Pour cela, le simple arrachage ou recépage des pieds reconnus malades n'a pas suffi : on a largement étendu le traitement qu'on pourrait appeler de précaution autour des taches phylloxériques. A Prégny, par exemple, les insecticides les plus énergiques, sulfure de carbone, sulfocarbonate de potassium, pétrole, acide sulfurique, chaux d'épuration et eaux ammoniacales du gaz, polysulfures de calcium, ont été prodigués sous toutes les formes, si bien que, pour détruire 59,146 ceps, on n'a pas dépensé moins de 44,075 francs, sans compter 27,440 francs d'indemnités aux propriétaires, soit une somme totale de 38,515 francs, ce qui fait en moyenne près de 64 centimes 1/2 par cep. Il est vrai que pour ces vignes, eu partie de luxe, les indemnités ont été très fortes; mais il faut songer aussi que dans cette région du Léman, le nombre de ceps est énorme pour une surface restreinte, tandis que, dans le midi de la France, l'espacement des ceps est si grand que le traitement de leur vaste système racinaire entraînerait une bien plus forte dépense que pour des ceps à rangs pressés.

Quel que soit du reste le taux de ce sacrifice d'argent fait par le canton de Genève dans l'intérêt public, l'essentiel est que le but ait été atteint, même dans une mesure incomplète. Les savans auteurs du traitement, MM. Victor Fatio et Demole Ador, ne se font pas d'illusion sur la possibilité d'avoir laissé dans le sol, en dehors du cercle des insecticides, quelque germe fatal de la maladie. La récente découverte du phylloxéra près de Culoz est une menace nouvelle pour le canton de Genève; mais, encore une fois, reculer, fût-ce d'un an seulement, la période de l'envahissement général, c'est avoir bien mérité du pays, sans compter l'effet moral qu'un tel exemple d'énergie dans la défense peut avoir sur les particuliers appelés à lutter à leur heure contre le fléau qui les menace.

Un autre exemple d'extinction, au moins partielle, d'un foyer phylloxérique nous est donné dans notre propre pays. C'est celui de Mezel, à 12 kilomètres de Clermont-Ferrand. Découvert en mai 1875 par M. Jullien, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont, ce foyer phylloxérique était resté circonscrit dans une vigne d'un hectare au plus, bien que les symptômes d'affaiblissement des

ceps y eussent été observés par les paysans dès 1868, c'est-à-dire l'année même de la découverte du phylloxéra en Provence. Ces dates sont bonnes à citer, car elles montrent d'une part le peu de rapidité de la marche de la maladie en Auvergne, d'autre part son extension vraiment foudroyante dans les régions chaudes de la vallée du Rhône, où le mistral doit agir comme un puissant disséminateur de l'insecte. Une première application de sulfocarbonate de potassium à forte dose avait détruit en 1875 la presque totalité de pucerons. Répété pendant l'été de 1876 après une forte fumure printanière d'un engrais riche en phosphates, azote et potasse, mélangé de goudron de houille, ce traitement héroïque a supprimé presque entièrement le phylloxéra, en rendant aux ceps malades une vigueur relative et ranimant dans une mesure encore restreinte leur aptitude à nourrir des raisins. Ce n'est pourtant là qu'un demi-triomphe, car dans l'année actuelle on a dû traiter deux nouvelles taches observées à 300 mètres des anciennes et l'on a fait la triste découverte qu'une parcelle de ces dernières, déjà traitée l'an dernier mais oubliée cette année, montre encore des pucerons en assez grand nombre. Malgré des facilités extraordinaires pour l'emploi de l'eau comme véhicule des insecticides, le traitement d'un hectare n'a pas coûté moins de 900 francs, somme très minime sans doute s'il s'agit d'une dépense faite à frais communs par un comité local, en vue d'éteindre un germe d'infection pour tout un district, somme énorme au contraire et vraiment inabordable s'il était question d'étendues considérables, comme c'est le cas dans la phase du mal généralisé. Félicitons pourtant le comité de l'Auvergne, et particulièrement M. Truchot, du succès ainsi obtenu à Mezel. On devra compter pourtant avec les colonies latentes qui poursuivent perfidement leur œuvre souterraine de destruction.

Moins heureux ont été du reste, sur d'autres points d'attaque isolés, les essais de suppression des taches phylloxériques : échec complet à Klosterneuburg, dans la pépinière de vignes, qu'on a détruite à grands frais au sulfure de carbone à haute dose; insuccès en Corse, où les moyens employés n'ont été ni très énergiques ni assez généraux; insuccès à Villié-Morgon, où le sulfocarbonate de potassium appliqué par un savant délégué de l'académie, M. le professeur Duclaux, n'a pas empêché la diffusion de l'insecte de se faire autour des centres d'attaque; insuccès non moins notable à Mancey près de Dijon, où rien n'a manqué, ni l'habileté des opérateurs, ni le luxe des remèdes, notamment du sulfocarbonate de potassium employé par ses partisans les plus décidés. Et pourtant, si les vignes en expérience ont conservé, grâce à la puissance fertili-

sante de la potasse, à peu près la vigueur des vignes saines, l'impuissance du sulfocarbonate, en tant que moyen de supprimer l'ennemi, s'est manifestée par deux preuves évidentes, savoir : la persistance de phylloxéras vivans sur les vignes infestées et l'essaimage si remarquable des individus ailés, que M. Mathey y a constaté en juillet dernier; puis, par ce fait assez facile à prévoir, de nouvelles taches phylloxériques apparaissant, en 1876, autour des taches primitives découvertes en 1875. Voilà le côté vraiment faible du système d'étouffement à outrance essayé par la suppression des points d'attaque en apparence isolés. Tout semble fait quand on a traité ces foyers visibles de l'infection; mais d'autres foyers encore invisibles couvent sous le sol et constituent la phase du mal que j'ai désignée depuis longtemps sous le nom de période latente. Ainsi, même avec les circonstances les plus favorables, même avec des frais excessifs, on ne saurait compter sur l'anéantissement absolu d'un ennemi qui s'appelle légion, qui pullule avec une effrayante rapidité, qui mine sourdement les places qu'il finira par réduire, et qui, manifesté sur un point, se dérobe déjà sur plusieurs autres où ses ravages le décèleront un jour. Le problème de l'étouffement du mal n'est donc pas si simple qu'il l'avait semblé à des savans qui l'étudiaient de leur cabinet, sous la préoccupation spécieuse du succès obtenu contre la peste bovine par l'abatage forcé des bêtes malades. Autre est la suppression légale de bestiaux, autre la poursuite de par la loi d'une vermine souterraine. La difficulté, dans ce dernier cas, est dans l'application de la sentence. Pourra-t-on citer un seul exemple de parasite végétal ou animal que l'homme ait pu faire disparaître? L'oïdium, le charbon des céréales, le puceron lanigère, la pyrale, peuvent être combattus, contenus, réduits même à l'innocuité relative; mais supprimés, mais anéantis, jamais!

Il est vrai que, dans le rapport académique auquel je fais allusion, l'espoir de suppression totale du mal est présenté comme un idéal à atteindre et prudemment renvoyé à un rapport ultérieur. Au fond, on se borne à recommander le traitement insecticide des foyers encore excentriques et des foyers d'avant-garde, signalés comme des précurseurs d'invasion, non loin des grandes surfaces infestées. Dans cette mesure, la méthode pourra sembler utile et se présente si naturellement à l'esprit qu'elle avait été recommandée et pratiquée dans le midi de la France dès les premiers temps de la découverte du phylloxéra. Sans rappeler les cordons sanitaires de M. Anez, plus impuissans contre un ennemi pourvu d'ailes qu'un fétu de paille contre le souffle du mistral, on pourrait citer comme première tentative d'étouffer des foyers récents les expériences faites en 1871, à Lunel-Vieil et à Vendargues, par la Société centrale

d'agriculture de l'Hérault, à Mauguio par un comité local dont nous avons provoqué la formation. L'arrachage et brûlis, sur ce dernier point, avaient porté sur 860 ceps et coûté, indemnité comprise, 903 francs. Ces procédés, imparfaits sans doute, non-seulement ne supprimèrent pas le mal dans le rayon des communes intéressées, mais laissèrent naturellement l'entrée libre à l'immense armée d'envahisseurs qui, partie de Vaucluse vers 1868, de Redessan, dans le Gard, en 1869, arrivée en 1870 en corps isolés dans le département de l'Hérault, s'est rendue maîtresse en cinq ans de tout l'arrondissement de Montpellier, en poussant des pointes offensives dans les arrondissements de Lodève et de Béziers. Les dates citées regardent la phase patente du mal et non la phase préparatoire et latente, dont la durée est difficile à apprécier. Le fait saillant dans cette marche est la direction constante de l'est à l'ouest, direction inverse de celle qu'on observe dans le Bordelais, où le vent dominant entraîne sans doute de l'ouest à l'est les essaims dévastateurs. Un autre fait, c'est la prodigieuse intensité de la maladie dans la région brûlante et sèche de notre midi méditerranéen. En moins de trois ans, de 1871 à 1874, d'immenses vides se sont faits dans ces plaines de Marsillargues et de Lunel, où les plus riches terres d'alluvion nourrissaient des vignes d'une luxuriance inouïe : ailleurs, dans les argiles lacustres, de vastes vignobles succombaient en deux années. Aujourd'hui l'œil du voyageur, qui de Tarascon à Montpellier se reposait en été sur une nappe ininterrompue de pampres verts, ne trouve plus après la moisson que les restes arides des chaumes. La céréale, qui fait à peine vivre le laboureur, a reconquis pour quelques années le terrain où les vigneron récoltaient l'or dans les flots de vin.

Ce tableau si triste n'est pas introduit ici comme une œuvre de fantaisie; il a sa valeur pratique comme indice des difficultés particulières qu'éprouvent, sous un climat chaud, des tentatives de traitement, même partiel, au moyen des insecticides. Sans doute il ne faudrait pas attribuer au climat tout seul une influence prépondérante sur l'intensité et la rapidité de la maladie; le sol y joue aussi un rôle considérable, comme aussi peut-être la puissance et la direction des vents. Mais de l'ensemble des observations faites en Bourgogne, en Suisse, en Allemagne, et plus récemment dans l'Orléanais et l'Alsace, il semble se dégager une conclusion relativement rassurante et qui justifie jusqu'à présent les espérances optimistes d'un très excellent viticulteur bourguignon, M. le vicomte de la Loyère. C'est que dans ces contrées à longs hivers, à étés pluvieux, la maladie, loin d'avoir le caractère foudroyant, marche et se propage avec une remarquable lenteur. Près d'Orléans, par



exemple, les vignes américaines d'où l'infection est partie végètent depuis quinze ans au moins dans une pépinière, et c'est à peine si les taches phylloxériques ont apparu sur une étendue de quelques hectares : à Bollwiller, les cépages de pépinière venus de New-York en 1863 ont apporté l'insecte sur leurs racines, et pourtant l'invasion n'en est encore dans les environs qu'à la période de taches disséminées. A Stuttgart, M. le professeur Nördlinger, guidé par le calcul ingénieux du nombre de couches ligneuses, fait remonter à douze ou treize ans l'âge des vignes américaines phylloxérées et ne signale aucune infection des vignobles voisins. Que ces faits tiennent en partie à des circonstances locales, telles que l'isolement des ceps primitivement infectés, l'interposition de bois, de prairies, de landes incultes entre ces plants et les vignobles de la région, c'est possible, mais ce n'est nullement établi avec précision. A tout prendre, la chose veut être étudiée de près, en pesant toutes les conditions du problème et ne hasardant d'explication arrêtée qu'après des expériences plus longues et plus suivies.

Moins heureuse, en tout cas sous le rapport de l'activité du mal, est la région occidentale de la France, notamment le Bordelais et les Charentes. Le Médoc seul, aujourd'hui pris sur quelques points, a semblé devoir longtemps échapper à l'invasion, tandis que la traînée fatale partie de Floirac, aux portes mêmes de Bordeaux, vers 1868, s'est étendue vers l'ouest, dans l'entre-deux mers, avec une marche assez lente de 1868 à 1872, mais singulièrement accélérée de cette dernière date à 1876. Elle couvre maintenant tout le département du Lot-et-Garonne, ainsi qu'une part notable de la Dordogne. Quant aux Charentes, le mal n'y a été formellement découvert que dans l'automne de 1873, bien que des renseignemens rétrospectifs en aient pu faire reculer la trace première jusque vers 1870. Confiné en 1873 aux environs de Cognac, il a débordé en trois ans en vastes nappes continues ou en plaques partielles sur l'étendue entière de la région charentaise. La nature argilo-calcaire des terres maigres où végète la *folle blanche*, la taille courte usitée dans la région, sont peut-être des conditions très favorables à la marche rapide de l'invasion, mais il faut y joindre vraisemblablement la douceur relative des hivers et l'ensemble de ces circonstances climatériques qui font rencontrer jusqu'à l'embouchure de la Loire beaucoup de plantes méditerranéennes exclues des contrées plus centrales de la France. La conclusion des faits qui précèdent est que la lutte par étouffement des premiers foyers, possible peut-être dans les pays où la longueur des hivers enferme dans un cercle étroit la vie active de l'insecte, devient plus que problématique dans les régions chaudes, où les générations d'aptères

se pressent et se succèdent avec une effrayante rapidité. Il faudrait se garder pourtant de baser sur des données aussi générales et encore si mal définies un système absolu de conduite à l'égard d'une invasion circonscrite. Comme effet moral sur l'esprit des populations, il y aura toujours avantage à tenter l'attaque des corps d'avant-garde. C'est ce qu'on avait fait à Montpellier, ce qu'on a fait en Suisse, ce qu'on vient de faire près d'Orléans. Qu'importent en ces cas quelques milliers de francs dépensés par des associations locales ou par un conseil général en vue de l'utilité publique? Mais ce qu'on peut approuver tant que le terrain de la lutte est limité, deviendrait folie contre le flot débordant de l'invasion généralisée. La sagesse alors est de ne plus vouloir l'impossible, de bannir virilement les illusions décevantes et, ne pouvant anéantir l'ennemi, de chercher les moyens de vivre avec lui, malgré lui, de le décimer, de le contenir, de lui rendre la vie dure et précaire, et de donner à sa victime la force de lui résister. Ceci nous conduit naturellement à la troisième partie de cette étude.

### III. — L'ENTRETIEN DE LA VIGNE ET DE SES RÉCOLTES MALGRÉ LE PHYLLOXÉRA.

C'est dans ces termes modestes que se pose, dans la phase d'invasion totale, la question de la lutte incessante contre un mal désormais inévitable. Des expériences cruelles et répétées ont sevré les plus confians de l'espoir des guérisons complètes et définitives. Mais avant d'en arriver aux palliatifs efficaces, il nous resterait encore bien des illusions à dissiper, bien des préjugés à combattre, bien des systèmes à refouler dans la région des chimères. Telles de ces erreurs sont trop grossières pour qu'on s'attarde à les réfuter; il en est d'autres, au contraire, qui, pareilles à des mouches importunes, remplissent de leurs bourdonnements les oreilles du public, et qui, chassées sur un point, reviennent par d'autres avec une ténacité vraiment agaçante. Quelques-unes séduisent même les esprits soi-disant pratiques par une apparence de logique et de vérité. Ce sont les plus dangereuses et les seules qui méritent l'honneur et la peine d'une réfutation en règle.

Croirait-on par exemple que l'idée du phylloxéra *effet*, c'est-à-dire la présence de l'insecte attribuée à l'affaiblissement préalable de la vigne, compte encore des partisans? On a beau montrer le mal absolument et fatalement consécutif à l'arrivée du parasite, on a beau constater le goût des insectes pour les radicules saines, l'altération produite par ses piqûres dans le tissu des racines, il se trouve encore des esprits subtils qui vont chercher dans le tempé-

nement du sujet malade la cause première de la maladie. Et, chose curieuse! c'est parmi des médecins que se rencontrent surtout ces infidélités flagrantes à la méthode expérimentale. Tels d'entr'eux iraient jusqu'à admettre une *diathèse* phylloxérique comme on admettait jadis une gale constitutionnelle, dont l'acarus n'était qu'un symptôme et comme un épiphénomène accessoire.

Une autre chimère, très proche alliée de la précédente, sourit davantage à certains agriculteurs. C'est l'idée que les végétaux, depuis très longtemps multipliés par la greffe et la bouture, finissent par s'affaiblir, et par suite de cette altération constitutionnelle deviennent la proie de maladies parasitiques. D'après ce système, c'est dans le semis qu'il faudrait retremper la force des races *dégénérées*. La querelle sur ce point s'est établie entre pomologues à propos de poires et d'autres fruits; elle est ancienne à propos de vignes et devait renaître à l'occasion de chaque maladie parasitaire de cet arbuste. Nous ne l'aborderons pas ici par son côté général; mais à quel vigneron sensé fera-t-on croire que ses cépages héréditaires, jusque-là vigoureux et luxurians, sont pris d'un affaiblissement subit, juste au moment où le phylloxéra, transporté d'Amérique en Angleterre ou d'une autre région infectée, est venu sucer et détruire les radicelles des premiers plants voués à la mort? L'extension graduelle du parasite marquant juste l'extension de la maladie, il faudrait donc que l'affaiblissement de la plante précédât juste l'effet nuisible de l'insecte? Voilà le système réduit à l'absurde, et s'il trouve encore des partisans, même dans la presse sérieuse et jusque dans l'enceinte du Sénat, c'est qu'on mêle à la question simple du parasitisme et de ses efforts *directs* sur une plante, deux autres questions connexes, mais différentes: savoir, la possibilité d'obtenir par voie de semis des variétés nouvelles plus robustes que les variétés connues, et secondement le fait que certains insectes, dits xylophages, attaquent avec une préférence marquée les végétaux que d'autres causes morbides ont affaiblis.

L'idée fausse que les parasites sont des effets et non des causes de maladie conduit aisément à l'idée, non moins fausse et plus dangereuse, que ces parasites, venus juste à temps pour saisir des victimes affaiblies, diminueront, disparaîtront même quand des circonstances climatiques favorables auront rétabli la santé normale des plantes. De là cette sorte de fatalisme qui pousse le paysan routinier à laisser les choses aller à la grâce de Dieu, s'en fiant au temps pour réparer les ruines que le temps a faites. Appliqué au phylloxéra, ce système d'inertie rappelle cette médecine expectante qu'Hippocrate appelait malignement une méditation sur la mort! Et voilà pourtant les conseils que des écrivains agricoles

n'ont pas craint de donner aux vigneron. Il est vrai que ces conseils, venus des pays indemnes et goûtés tant que le mal était loin, n'ont pas empêché les paysans, dans les contrées infectées, d'ouvrir les yeux à l'évidence et de regarder l'ennemi en face au lieu d'en rêver la disparition spontanée.

Une illusion du reste a pu propager sur quelques points ces espérances trop optimistes, c'est la demi-résurrection de certaines vignes qu'on avait crues condamnées à la mort et qui, laissées à elles-mêmes, ont repris au bout d'un ou deux ans une sorte de vigueur. Des faits de ce genre, connus depuis longtemps et toujours exceptionnels, s'expliquent par une double raison : d'abord parce que les phylloxéras, désertant les racines très malades, ont émigré de ces vignes très compromises sur des vignes encore saines, et secondement parce que les ceps ainsi délivrés du parasite, et placés dans un sol fertile et frais, ont poussé rapidement des radicelles nouvelles et saines, source où des pampres vigoureux ont puisé des sucres abondants. Ailleurs, comme dans les riches alluvions des rives du Rhône et de la Durance, des infiltrations des hautes eaux ont pu produire sur les vignes, dans le sens du bas vers le haut, le même effet de submersion que M. Faucon obtient du haut vers le bas dans le système de la submersion automnale. Mais des résultats de ce genre, toujours limités, toujours précaires, toujours sujets à des retours offensifs de la maladie, ne justifient nullement la théorie de la guérison spontanée.

Parmi les théories spécieuses qui risquent de séduire les gens du monde, une des plus tenaces est l'idée que des plantes à odeur forte cultivées entre les vignes doivent en chasser les insectes et notamment le phylloxéra. Le chanvre, le lupin, la camomille, le pyrèthre, la valériane, figurent en tête de ces herbes prétendues insectifuges. On retrouverait chez les anciens la trace de cette opinion; mais l'antiquité d'une erreur n'en fera jamais une vérité : rien n'est moins fondé que cette soi-disant action des *odeurs*. Que des émanations de matières résineuses, d'essences, de camphre, de gaz divers puissent, dans un espace confiné, créer une atmosphère toxique capable de tuer ou d'écarter les animaux d'ordre inférieur, c'est une observation de ménagère pour la conservation des étoffes et des fourrures; mais qu'en plein champ, dans l'air que le vent balaie, sous le sol où l'air circule, des insectes de tout ordre dévorent ou sucent les plantes les plus vénéneuses ou les plus désagréablement odorantes, c'est ce que savent tous les entomologistes. Les pucerons en particulier sont fréquents chez des ombellifères vireuses, sur les armoises, les absinthes, le sureau, le pavot, les térébinthes, et beaucoup d'homoptères souterrains dont la vie rap-

pelle celle du phylloxéra se trouvent justement sur les racines de conifères essentiellement résineuses. D'ailleurs à quoi bon entasser des argumens contre une idée qui ne repose sur rien? Il me suffira de dire que le chanvre cultivé dans les vignes n'empêche pas les racines de l'arbuste d'être farcies de pucerons pleins de vie et nullement disposés à désertter le terrain.

Par un raisonnement inverse, d'autres ont pensé que des plantes cultivées entre les vignes auraient la vertu d'attirer le phylloxéra sur leurs racines. Le maïs rouge, par exemple, aurait joué clairement ce rôle de para-phylloxéra. L'erreur, on oserait dire la bévue, vient ici de ce que les racines du maïs nourrissent un aphidien bien connu, le *Tychea trivialis* de Passerini, que des agriculteurs ont pris à tort pour le phylloxéra lui-même. On est peu surpris de cette confusion de la part d'hommes étrangers aux observations délicates : ce qui surprend, c'est de voir des recueils scientifiques accueillir avec faveur une idée aussi contraire à toutes les données de l'observation.

On pourrait pousser plus avant cette chronique des préjugés et des ignorances populaires, sur un sujet que tout le monde se croit le droit de traiter de loin, à coup de raisonnemens, et le plus souvent sans connaître même l'objet du litige. Dans le déluge de procédés qu'a suscités le mirage du prix de 300,000 fr., la part la plus large est à ceux qui confondent le phylloxéra et l'oïdium, ou qui n'ont jamais vu l'un ou l'autre de ces parasites. Le dépouillement de ce dossier de sottises jette un triste jour sur l'état d'esprit du grand public en fait d'instruction scientifique. Les rêveries creuses nous arrivent de tous les rangs sociaux et de tous les coins de l'Europe. Les mieux recommandés au ministère de l'agriculture sont en général les plus ignorans; les plus tenaces sont les illuminés de tout ordre qui tiennent leur idée ou plutôt que leur idée obsède et mène aux confins de la folie. Heureusement, à mesure que l'observation et l'expérience serrent de plus près ce problème, les rêveurs passent à l'arrière-plan, les discussions oiseuses font place à l'étude des faits, la recherche utile se concentre sur les points encore obscurs, laissant en pleine lumière ceux que la science admet comme suffisamment élucidés. Profitons nous-mêmes de cette direction meilleure donnée à la discussion, et mettons en relief dans une revue rapide les systèmes de traitement qui, sans prétendre à la perfection absolue, ont droit de fixer l'attention des esprits éclairés et sérieux. Au lieu d'exagérer comme à plaisir l'antagonisme de ces systèmes, demandons à chacun d'eux la part de vérité qu'il renferme, montrons que les conditions locales peuvent faire préférer tel d'entre eux sans que les autres soient pour cela con-

damnés en bloc. Faisons entrevoir au bout de ces luttes, trop actuelles pour ne pas être passionnées, cet horizon plus calme où l'éclectisme ouvre aux vérités triomphantes un terrain de conciliation. Là, comme partout dans le domaine des faits pratiques, l'expérience et le temps sont à la fois des juges intègres et des pacificateurs; mais, en attendant ce jugement de l'avenir, passons en revue les discussions actuelles, et pour cela considérons successivement les traitemens dits culturaux, les traitemens insecticides, la combinaison des insecticides et des engrais, enfin la reconstitution des vignobles au moyen de cépages, étrangers ou indigènes, plus ou moins réfractaires au phylloxéra. Ce dernier sujet se rattacherait naturellement au chapitre des traitemens culturaux; mais, comme un préjugé très répandu ne veut voir dans ce moyen de salut qu'un pis-aller et qu'une ressource extrême, il sera mieux peut-être d'épuiser la série des autres moyens et d'en constater pour bien des cas l'impossibilité pratique, afin de mieux justifier l'accueil favorable que les départemens du midi et de l'ouest semblent faire dès ce jour à ces vignes si dédaignées par le centre et le nord de la France.

Sous le nom de systèmes culturaux, nous comprendrons tous les moyens de traitement qui prétendent sauver et faire prospérer la vigne sans se préoccuper de son parasite. Les uns partent de l'opinion préconçue que la vigne est naturellement malade, soit par dégénérescence, soit par l'effet d'une culture irrationnelle. Pour d'autres, le mal résiderait tout entier dans la répétition trop prolongée de la taille à court bois ou de la taille intempestive. C'est dans la classe des chimères qu'il faut reléguer cette idée, et pas n'est besoin de la réfuter autrement que par un argument de sens commun, savoir que les procédés de taille restant les mêmes, la vigne ne souffre que dès qu'elle est dans la sphère d'attaque du phylloxéra. Ceci ne convaincra pas, nous le savons, les rêveurs obstinés qui se placent en dehors des faits; mais l'essentiel n'est pas de convertir des sectaires, c'est de les empêcher d'induire les simples en erreur.

Une opinion soutenable dans une certaine mesure, c'est que la disposition en hautains, en treilles, en un mot la forme arbustive et grimpante est favorable à la vigueur et à la résistance de la vigne. On a pensé même que la lambrusque ou vigne sauvage échappait absolument à l'action destructive du phylloxéra, soit en raison de sa nature plus rustique, soit à cause du plus grand développement de son système radicaire, que l'on suppose être en rapport avec la luxuriance des pampres; mais les observations de M. C. Saintpierre ont démontré que la lambrusque elle-même n'é-

chappait pas toujours au dépérissement, à la mort même, sous l'étreinte du phylloxéra. En tout cas, ce n'est pas sa nature sauvage qui la protégerait, car des boutures de lambrusque mises en pépinière en 1872 et plantées en 1873 dans une vigne de Carignane, ont péri avant 1876, en même temps que ces derniers plants. L'expérience a été faite par M. Reich, dans un terrain très fertile de la Camargue, où les lambrusques, qui grimpent très haut sur les arbres, se maintiennent souvent vigoureuses, bien que leurs racines soient plus garnies de nodosités phylloxériques que ne le sont les racines des plants cultivés. Cette résistance me semble due principalement à l'espacement des pieds de lambrusque, car on sait que tout pied de vigne isolé brave bien mieux le parasite que les pieds plantés en rangs serrés.

Pour ce qui est des vignes en treille, deux faits peuvent rendre compte de leur résistance relative : d'une part, l'isolement qui leur donne le plus souvent une source abondante de nourriture ; d'autre part, le tassement fréquent du sol, lorsque ces treilles sont plantées dans une cour et même dans un jardin. Dans ce dernier cas, on suppose que la voie est presque fermée à l'entrée de l'insecte sur les racines, ou tout au moins que cette intrusion du dehors en dedans du sol lui est rendue plus difficile que dans les terres souvent remuées. De là l'idée qu'on pourrait protéger, au moins quelque temps, les vignobles ordinaires en tassant le sol par des moyens mécaniques, et prévenant de cette façon le fendillement de la terre, dont les fissures seraient les grandes voies ouvertes à l'ennemi du dehors. Ce système du tassement ou durcissement du sol comme moyen préventif de l'infection a été très nettement exposé par M. Eug. Du Mesnil. En y joignant la plantation en rangs espacés, la conduite de la vigne en treilles basses et traînantes, l'emploi d'engrais énergiques et les cultures exclusivement hivernales, M. Henri Marès pense arriver au but final qu'il se propose, de faire donner aux vignes du midi, même atteintes du phylloxéra, des récoltes assez abondantes pour rester rémunératrices. Il serait prématuré de vouloir juger un système mixte dans lequel tant d'éléments se combinent, et sur lequel l'expérience n'a pas dit encore son dernier mot. M. Henri Marès en restreint du reste l'application à ses terres les plus fertiles. Il connaît trop les difficultés du problème pour le supposer résolu par un ou deux ans d'essais plus ou moins heureux. Attendons nous-même à cet égard les conclusions ultérieures de l'éminent viticulteur. En pareil cas, la patience et la réserve sont une des formes de la justice.

C'est dans un ordre d'idées analogue au précédent que la non-culture et le gazonnement du sol sont recommandés par M. J. Fran-

çois, comme pouvant en certains cas faire revenir à des récoltes moyennes, sinon complètes, des vignes très fortement attaquées. L'exemple de cette demi-résurrection chez quelques hectares de vignes du domaine dit Plan de Dieu, près d'Orange, est invoqué à l'appui de ce système; mais l'argument paraîtra faible si l'on songe au rapide rabougrissement qui saisit les vignobles, même sains, dès que par négligence ou par calcul on les abandonne à l'inculture. Qui n'a vu des vignes dans cet état prendre la forme buissonneuse, pousser de maigres sarmens et revêtir l'aspect misérable de vieux avortons? Si, par exception, des ceps isolés ou rangés en ligne conservent longtemps une sorte de vigueur tandis que les plantations en masse s'affaiblissent, il ne faut pas en chercher la cause en dehors du fait que leurs racines, comme celles des ceps en bordure, ont pour elles seules plus de nourriture que des ceps soumis à la concurrence vitale dans un espace limité. Ce sont donc là des cas exceptionnels et sur lesquels il faudrait bien se garder de baser une méthode générale de *non culture*. Il est vrai que l'auteur cité propose concurremment à ce système le recépage entre deux terres des vignes phylloxérées; mais si cette amputation doit rétablir pour quelque temps l'équilibre entre les racines et les rameaux, on ne peut guère y compter pour le rétablissement permanent de ceps sérieusement compromis.

Un procédé mécanique par excellence est celui de l'ensablement du sol, proposé dans Vaucluse par M. de la Paillonne, exécuté en grand et dans la Camargue par M. Espitalier; ce moyen a donné, partout où l'application en est possible, des résultats très positifs. C'est un fait d'observation des mieux établis, que les terres fortes qui se fendillent par le retrait sont les plus favorables au développement du phylloxéra et les plus fatales à la vigne qu'elles sembleraient devoir soutenir. Au contraire, les terres légères, friables, finement sablonneuses, ne se fendillant jamais par la chaleur, ne permettent au phylloxéra qu'une progression plus lente et partant une extension moins rapide, en même temps qu'une multiplication plus restreinte sur les racines dont il occupe le chevelu. Rien de plus frappant à cet égard que le contraste entre les terres proverbiallement fertiles des alluvions de Vidourle et les sables mouvans des anciennes dunes d'Aiguemortes. Dans les premières, la vigne a disparu en deux ou trois ans; dans les secondes elle est encore luxuriante et forme oasis dans ces régions presque désertiques. La cause de ces différences est-elle purement mécanique et tient-elle uniquement à la difficulté matérielle opposée à la marche de l'insecte? C'est l'explication qui semble la plus naturelle, mais je me suis demandé parfois si la présence du sable ne permet pas la for-



mation d'un chevelu radicaire plus abondant que chez les vignes en terre compacte, et si le drainage naturel opéré sur les nodosités des racines, quand elles sont dans un milieu perméable, ne soustrait pas en partie ces nodosités à la pourriture qui constitue leur fin naturelle. Quoi qu'il en soit de cette question encore à l'étude, l'ensablement est par lui-même un excellent procédé pour soutenir la vitalité de la vigne; son seul défaut est de n'être applicable que dans de rares localités et de coûter toujours très cher quand il faut remplir de sable des cuvettes creusées au pied des ceps. C'est par un privilège très spécial que M. Espitalier a pu défendre contre la mort un vaste vignoble planté sur un fond de marais vaseux, mais sur lequel des dunes rendues mobiles par l'arrachage de leur végétation arbustive laissaient emporter par le vent leurs sables désagrégés et bientôt répandus en nappe épaisse à la surface des jeunes vignes. A Maguelone, près Montpellier, le transport du sable de mer a constitué pour les taches phylloxériques un moyen d'arrêt assez coûteux, mais plus efficace que les engrais.

Ceci nous conduit aux engrais eux-mêmes, considérés en tant que soutiens de la vigueur de la vigne et soigneusement distingués de toute substance insecticide. En prenant pour type de ces matières purement fertilisantes le fumier de ferme, on enregistrera bien vite l'insuccès de ce traitement nutritif. La présence même du fumier pailleux fait développer sur les racines des plants infectés un chevelu très abondant, où l'insecte pullule avec plus de fécondité que dans les terres infertiles. La reprise momentanée de la vigne n'est qu'un effort temporaire que suit un rapide épuisement. Aussi les partisans des engrais simples deviennent-ils de plus en plus rares, et l'attention se porte-t-elle aujourd'hui sur les engrais qui, par eux-mêmes ou par addition d'autres substances, sont à la fois fertilisants et insecticides; mais avant d'aborder ce dernier groupe il nous paraît logique d'étudier à part les insecticides purs.

Le plus simple de ces insecticides est évidemment l'eau pure employée sous une pression assez forte pour chasser l'air de la surface du corps de l'insecte et produire à la longue sur ce dernier une véritable asphyxie. Telle est l'explication plausible des effets très positifs de la submersion totale des vignes, système imaginé, pratiqué, décrit avec soin par M. Faucon, et qui constitue jusqu'à ce jour un moyen à peu près sûr de rétablir des vignes malades et surtout de maintenir celles qui ne sont encore que faiblement attaquées. Quelques échecs partiels ou plutôt quelques retards dans l'effet utile des submersions entreprises dans les plaines du Vidourle, près de Saint-Laurent d'Aigouze et de Marsillargues, avaient jeté, en 1875, un certain doute sur l'efficacité complète de ce procédé.

Aujourd'hui ce doute s'est dissipé; les auteurs des submersions ont repris courage et ne regrettent pas les fortes avances qu'ils ont faites pour l'installation mécanique de leurs appareils élévateurs des eaux. Il est vrai que chez M. Faucon lui-même l'opération a dû se répéter chaque année, à cause du retour inévitable de l'ennemi sur quelque point faible du vignoble : recrudescence de mal que M. Balbiani attribue avec raison peut-être à la puissance qu'auraient les œufs de phylloxéras d'échapper à l'asphyxie, doués qu'ils seraient de la propriété singulière de respirer l'air dissous dans l'eau, se faisant ainsi par accident une vie à peu près aquatique. Cette obligation de revenir tous les ans et durant un mois d'automne à la submersion totale des vignes, la nécessité de remplacer par des engrais les sels solubles que le lavage des terres entraîne, la cherté de l'installation première, qui suppose de grands domaines et des capitaux d'avance, voilà les inconvénients graves d'un procédé d'ailleurs justement recommandé quand les circonstances s'y prêtent. Pour celui-là du reste, comme pour tous, la question économique veut être soigneusement posée, avant de se lancer dans des dépenses qui pourraient ne pas trouver une rémunération convenable. Le plus grand service à attendre de la submersion sera de provoquer la création du canal Dumont, qui, prenant les eaux du Rhône à Condrieu, fertiliserait une partie de la Drôme, de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, apportant à ces régions brûlées l'élément vital qui leur manque pour développer toute leur richesse agricole.

Les insecticides proprement dits agissant par leurs propriétés corrosives ou toxiques sur l'insecte, sont en quelque sorte innombrables. On n'a que l'embarras de les choisir, mais surtout l'embarras de les appliquer. Solides et même solubles dans l'eau, rien n'est difficile comme de les faire parvenir au contact de l'insecte qu'il faut atteindre : liquides, ils se répandent à grand'peine dans les sols compactes; le prix souvent très élevé de l'emploi s'ajoute à la valeur souvent trop forte de l'achat. On a beau faire d'ailleurs, c'est un problème presque insoluble que d'arriver même avec des flots de liquide à baigner les millions d'animalcules disséminés sur le vaste système radiculaire du même cep. Trois ans au moins, j'ai poursuivi le mirage de ces succès toujours incomplets et par cela même insuffisants. Acide phénique, huile de cade, eaux ammoniacales de gaz, sels d'arsenic, de cuivre; polysulfures alcalins, décoctions végétales variées, tout a semblé toucher le but, tout a fini par des déceptions. Enfin les émanations gazeuses sont entrées en jeu, et dès ce jour on a pu saisir l'espoir d'une réussite finale, dont chaque perfectionnement d'application est un gage et comme un avant-coureur.

Le type de ces produits volatils, dont les vapeurs doivent détruire le phylloxéra souterrain, n'est autre que le sulfure de carbone. M. le baron Théard le premier, en juillet 1869, eut l'idée de l'essayer sur des vignes phylloxérées de Bordeaux. L'action trop énergique du liquide tua les ceps en expérience, ce qui fit abandonner cette piste heureuse. M. Monestier, de Montpellier, la reprit en 1873, et eut d'abord une telle réussite que le problème sembla résolu; mais bientôt des expériences nouvelles, entreprises dans des sols variés, sous le contrôle de membres de la Société d'agriculture de l'Hérault, donnèrent la triste conviction que l'effet toxique reste souvent imparfait, que de nombreux insectes échappent à cette action. Bien des modes d'application sont venus depuis trois ans varier et perfectionner l'usage de ce liquide volatil. Flacons renversés de Fouque, cubes Rohart, aspirateur et insufflateur de MM. Crolas et Jobart, tubes souterrains de Monestier, pals-distributeurs de M. Gueyraud et de M. Alliès, projecteur souterrain de M. Rousselier, appareils ingénieux, doses variées, fractionnées et répétées, tout cela constitue un arsenal d'attaque dont les bons effets sont incontestables, mais qui laisse encore la tâche incomplète, car avec un ennemi pareil, tant qu'il reste des survivans, le retour offensif est probable et la victoire incertaine. Or, quels que soient les airs de triomphe que l'on joue de bonne foi sur l'anéantissement de l'ennemi, nous savons trop combien il est facile d'en méconnaître la présence pour nous fier sans réserve à cette prétendue disparition. On le trouvera dans bien des cas, quand l'examen des racines aura lieu dans des terrains tant soit peu compactes, à travers lesquels la diffusion des gaz rencontre des difficultés inattendues. On l'a trouvé à l'école d'agriculture de Montpellier sur les vignes traitées par M. Crolas, et malgré mon désir d'accepter comme absolument fondées les expériences de l'association viticole de Libourne dans le succès du sulfure de carbone et surtout du sulfure coaltaré de M. Falières, il semble prudent d'attendre, pour chanter victoire, le résultat des essais dont cette savante commission vient de se tracer le programme.

En conservant un reste de scepticisme sur la valeur absolue et surtout économique du traitement au sulfure de carbone, mon intention n'est pas d'en nier l'efficacité relative. A cet égard, une lettre de mon ami M. Mazel me confirme les résultats très satisfaisans obtenus dans le département des Bouches-du-Rhône soit par M. Alliès, soit par M. le professeur Marion; mais nous en avons tant entrevu de ces triomphes changés plus tard en défaites, qu'on nous pardonnera de n'accueillir celui-là que sous bénéfice d'une confirmation ultérieure. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le sul-

fure de carbone, même coaltaré, n'a qu'un rôle d'insecticide et ne remplit qu'une des indications de la reprise de la vigne. Des effets plus complets sont attendus de l'association d'un insecticide et d'un engrais, et, sous ce rapport, le sulfocarbonate de potassium est en ce moment la base principale des essais de traitement encouragés et dirigés par l'Académie des Sciences.

On se rappelle le point de départ de ces essais. Avec son coup d'œil pénétrant, M. Dumas, en 1874, sut aisément découvrir dans la substance en question la double propriété demandée, insecticide par dégagement de sulfure de carbone, fertilisante grâce à la présence de la potasse. On y trouvait d'ailleurs l'avantage d'un dégagement lent et régulier de vapeurs toxiques. Bientôt les recherches d'un savant délégué de l'Académie, M. Maxime Cornu, faites au laboratoire de Cognac sur des vignes élevées en pot, montraient dans ce sulfocarbonate non-seulement un puissant insecticide, mais aussi la substance la plus apte à faire pousser des racines nouvelles aux racines débarrassées du parasite. Les applications sur le terrain faites à Cognac en 1874, 1875 et 1876 par les soins de M. Mouillefert, délégué de l'Académie, ont donné des résultats encourageans, au moins quant aux vignes prises à la période de la maladie où la vitalité des racines n'est pas profondément atteinte. La destruction d'une forte proportion d'insectes a permis à ces vignes non épuisées de reprendre une notable vigueur, attestée par le plus grand développement des pampres et surtout par la teinte vert intense du feuillage qui trahit toujours l'influence des sels potassiques sur la vigne. Je dois avouer pourtant que, lors de ma visite à Cognac, en septembre 1875, je ne partageai pas sur la résurrection prochaine d'une tache phylloxérique prise à la période avancée du mal les espérances optimistes de MM. Cornu et Mouillefert. Les essais en grand faits ce printemps par ce dernier sur des hectares de l'École d'agriculture de Montpellier ont donné si peu de résultats apparens pour une dépense énorme (4,200 francs par hectare), qu'on s'explique le peu d'enthousiasme des viticulteurs de Montpellier pour une méthode de traitement dont ils admettent sans doute toute la valeur théorique, mais dont ils estiment les frais bien au-dessus de l'avantage encore précaire que la grande culture peut en attendre. Il est vrai que ce dernier traitement s'est fait au printemps et que, dans la pensée de son auteur, M. Mouillefert, il aurait fallu le renouveler au moins une fois durant l'été pour détruire l'armée des phylloxéras restés vivans sur les racines. Dans les vignes d'expérience de la commission départementale de l'Hérault, un traitement au sulfocarbonate réitéré deux ans de suite (1875 et 1876) a donné des résultats tels que la récolte en 1876

est, pour les ceps traités par rapport aux ceps témoins, dans la proportion de 2 et même 3 à 4. Malheureusement cette amélioration notable laisse encore sur les racines des légions du parasite et place la vigne dans la position d'un convalescent qui reprend des forces sous l'influence d'une alimentation très riche, mais qui reste sous le coup de rechutes dangereuses. Des faits analogues se sont produits sur les taches circonscrites de Mancey (Saône-et-Loire). Sous l'action de doses énormes de sulfocarbonates alcalins (800 à 810 kilogrammes par hectare, dilués dans 310 mètres d'eau), la vigne atteinte a conservé toute sa vigueur, mais des essaims d'insectes ailés, sortis dès le 25 juillet 1876, sont allés sur les vignobles voisins porter sans doute les germes de nouvelles invasions. Au domaine de Launac, près de Montpellier, M. Henri Marès contient le mal par l'emploi de sulfocarbonates alcalins imprégnant des marcs de soude. Chez M. Rousselier, d'Aimargues (Gard), l'application de doses fractionnées et répétées de sulfocarbonate alcalin aurait produit des effets très remarquables de régénération de vignes. M. Jaubert en annonce d'analogues dans la région de Gréoux et de Manosque (Basses-Alpes). Le plus affirmatif, j'allais dire le plus enthousiaste de ces expérimentateurs, est M. Gueyraud, qui, dans cette même région, dit avoir opéré, du mois d'avril au mois d'août 1876, la *résurrection* de ceps dont le pivot seul était vivant. Le fait est possible, et l'on ne prétend pas le nier; mais il serait prudent peut-être de ne pas en tirer trop vite des conclusions absolues, et surtout de ne pas invoquer les pouvoirs publics pour imposer d'office à la France entière l'emploi forcé des sulfocarbonates, en réagissant, ajoute l'auteur, contre le fléau des vignes américaines. Ayons du zèle et de la foi pour ce que nous croyons être juste, mais de grâce ne mêlons pas à la propagande de nos idées l'anathème contre les idées des autres; la tolérance y gagnera et la justice également.

En résumé, cette question des sulfocarbonates alcalins (car je passe, pour ne pas être trop long, ceux de sodium et de barium, dont le prix est moins élevé, mais qui ne sont qu'insecticides), cette question encore à l'étude est entrée dans la voie des espérances très sérieuses, mais non dans la phase où la pratique n'a plus qu'à réaliser en grand les résultats certains des expérimentations scientifiques. Accueillons avec sympathie tout progrès d'application qui fait entrevoir un succès final, remercions la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée d'avoir généreusement et largement subventionné les expériences faites dans cette direction, enregistrons avec bonheur les succès, même partiels, mais gardons-nous des enthousiasmes prématurés, et souvenons-nous que la réussite arrivée au degré de l'évidence est auprès du grand public la meilleure et la plus sûre des propagandes d'une idée juste.

Ce n'est pas, du reste, uniquement aux sulfocarbonates alcalins que se rapportent les triomphes relatifs obtenus contre le phylloxéra par l'emploi des engrais insecticides. Depuis quatre ans, la commission départementale de l'Hérault, chargée d'appliquer méthodiquement dans ses vignes d'expérience du *Mas de la Sorres* les procédés les plus variés, a pu se convaincre que les plus sérieux de tous reposent sur l'emploi combiné des engrais puissans, riches en azote et en potasse, et d'insecticides appartenant aux groupes des sulfures et des produits empyreumatiques. Des tableaux dressés avec une rare précision par les deux expérimentateurs de la commission, MM. Durand et Jeannenod, professeurs à l'école d'agriculture de la Gaillarde, ont fait connaître année par année le résultat de tous ces essais. Le détail en serait ici déplacé; on peut dire en bloc que le savon noir, le sulfure de potassium et le goudron associés chacun à part au fumier ont maintenu le carré de vingt-cinq ceps dans un état de vigueur passable, tandis que les ceps témoins ont succombé sous l'étreinte du parasite. Par malheur, les espérances fondées sur l'emploi réitéré de tel mélange, comme par exemple les sels de Berre et les tourteaux, ou de telle substance complexe comme la suie, se sont trouvées tout d'un coup anéanties, alors qu'on pensait les voir confirmées. Ajoutons que, même avec une réussite relative, jamais les carrés traités n'ont retrouvé la vigueur normale de la vigne saine, et que le maigre et précaire succès obtenu l'a été au prix de tels déboursés qu'il y aurait folie à vouloir répéter en grand ces expériences d'étude.

Chose remarquable pourtant, tandis que des opérations méthodiques et savantes aboutissaient en définitive à démontrer la valeur presque purement théorique d'un très petit nombre de traitemens, le propriétaire du Mas de la Sorres, M. Michel Fermaud, agissant à ses propres frais sur une autre partie de son domaine, a réussi à conserver depuis quatre ans, au milieu de l'infection phylloxérique, une vigne, qui, cette année même, malgré la gelée du 13 avril, a donné 60 hectolitres de vin à l'hectare par un traitement dont la dépense annuelle n'est pas moindre de 12 centimes  $1/2$  par cep (1). Dans ces conditions et vu le bas prix du vin produit, on peut toujours se dire que, dans le midi du moins, la lutte est encore impossible; mais il n'en est pas moins curieux de voir comment une expérience en grand, faite par un cultivateur, a mieux réussi dans son ensemble qu'une expérience faite en petit avec une précision scientifique. M. Durand, de qui je tiens ces détails, s'est bien rendu compte de cette apparente anomalie. D'abord dans les expériences par carrés

(1) Le traitement appliqué consiste en sulfure de potassium (100 grammes), fumier de ferme (4 ou 5 kilogrammes) et parfois urine de vache ou urine humaine.

de vingt-cinq ceps, les ceps témoins laissés en bordure aux prises avec l'ennemi sont une source permanente d'infection pour les ceps traités. Sur de grandes surfaces au contraire, l'action insecticide étant générale, l'ennemi, très fortement décimé partout, n'a pas en quelque sorte ses quartiers de refuge et de renouvellement. On réalise en ce cas le problème de vivre avec lui, faute de pouvoir l'anéantir; mais la condition même de ce triomphe si précaire, c'est d'avoir pris le mal au début (en 1873), alors que les taches révélatrices étaient à peine dessinées; à des phases plus avancées, la lutte aurait coûté davantage sans donner d'aussi bons résultats. Ajoutons enfin que ce succès relatif n'a pu se produire que dans un sol d'une exceptionnelle fécondité. Dans les sols de fertilité moyenne, on n'aurait pu se défendre, même à grands frais, si longtemps de suite. Aussi M. Gaston Bazille, qui, dans le fonds très riche de Lattes, au moyen d'engrais et d'insecticides, soutient vaillamment ses vignes au milieu du désastre de ses voisins, s'est vu déborder par l'ennemi dans ses vignes des coteaux secs et caillouteux. En somme, ici comme toujours, la question de traitement, posée d'abord sur le terrain de la possibilité théorique, devient bien vite et par la force des choses une question de doit et avoir, de balance entre les dépenses et les revenus. Défavorable sur un point, cette balance peut être sur d'autres en faveur du propriétaire : c'est un problème de comptabilité que chacun doit résoudre avec les données variables de la valeur vénale du vin, ou de la fertilité du sol, ou des conditions particulières à chaque vignoble. La science peut découvrir des procédés, la pratique seule doit en déterminer l'application.

#### IV. — LES MŒURS DU PHYLLOXÉRA. — L'INTRODUCTION DES VIGNES AMÉRICAINES.

Nous n'insisterons pas davantage sur cet inépuisable chapitre des engrais insecticides. Une autre étude réclame notre attention et va la porter sur des sujets d'ordre *biologique*, c'est-à-dire où la connaissance des mœurs du phylloxéra peut devenir le point de départ de moyens rationnels de le détruire. Grâce aux ingénieux travaux de MM. Balbiani, Boiteau, J. Lichtenstein, Victor Fatio, Marion, cette étude a fait en deux ans de très-remarquables progrès. Nous n'en marquerons ici que les faits saillants, et nous en discuterons avec calme les côtés controversés, persuadés que, dans ce domaine de la science, la bonne foi domine et justifie des divergences d'opinion entre lesquelles le temps fera comme toujours son triage impartial.

La forme la plus répandue du phylloxéra est celle qui, privée d'ailes, vit souterrainement sur les racines et s'y multiplie par

voie de parthénogénèse (procréation virginale), c'est-à-dire que des individus, tous femelles, y pondent, sans le concours d'aucun mâle, des œufs fertiles bien que non fécondés. Cinq ou six générations s'y succèdent dans le cours d'une année, et les observations de M. Schrader, de Bordeaux, et de M. J. Lichtenstein ont montré que cette multiplication agame peut se continuer au moins trois années de suite, la dernière génération de l'automne, engourdie pendant l'hiver, se réveillant chaque printemps pour donner naissance à la première génération de l'été. Cependant dès les mois de juin et de juillet, et parfois jusqu'en novembre, apparaissent entre les pondeuses aptères des larves à corselet plus étranglé, passant bientôt à l'état de nymphes, et finalement transformées en élégans petits mouchérons à quatre ailes transparentes. C'est la forme ailée du phylloxéra. Des œufs que chaque moucheron dépose sous les feuilles ou sur les bourgeons des pampres, sortent bientôt des êtres très-singuliers, plus petits encore que les jeunes aptères des racines, et qui, dépourvus d'ailes, de suçoir et même d'estomac, représentent de purs appareils de reproduction : ceux-là sont en effet mâles et femelles et constituent la forme sexuée du phylloxéra. La femelle fécondée dépose sous l'écorce des ceps de vigne l'œuf unique qui remplissait son abdomen et meurt à côté du germe qui doit perpétuer sa race. Très-différent des œufs non fécondés de l'insecte aptère, l'œuf unique pondu sous l'écorce n'y éclora qu'au printemps suivant. C'est pour cela qu'on l'appelle œuf d'hiver. Au mois d'avril, sous le climat de Bordeaux, les jeunes phylloxéras, fraîchement sortis des œufs d'hiver, gagnent les feuilles naissantes des vignes, et tantôt y développent par leur piqûre une galle vésiculaire qui forme cellule autour d'eux, tantôt trouvent la feuille réfractaire à leur piqûre, et, renonçant à la vie en plein air, rebroussent chemin le long des sarmens et du cep pour gagner, on suppose, les racines et faire souche de descendants à vie souterraine. C'est ce que feront aussi tôt ou tard, mais en tout cas avant l'automne, les descendants des phylloxéras des galles, dont plusieurs générations se succèdent sur le même pampre, mais qui, pour des raisons inconnues, peuvent émigrer des feuilles vers les racines. En tout cas, à quelque moment de l'année que se fasse cette migration, on admet que les phylloxéras des galles se transforment en phylloxéras des racines, et que ceux-ci sortant du sol à l'état ailé deviennent à leur tour par les sexués et l'œuf d'hiver des phylloxéras des galles. Ainsi se formerait le cycle complet de la vie multiple de l'espèce, en y comprenant toutes ses phases d'évolution et toutes ses adaptations aux circonstances de nourriture et de milieu. Seulement tout le monde n'est pas d'accord sur la durée de chacune de ces phases et sur la possibilité qu'il y aurait de voir



l'insecte franchir d'un saut telle ou telle phase intermédiaire. Or nous allons voir que ces divergences d'opinions ont, au point de vue pratique, une importance capitale.

Par des observations d'anatomie délicate dont on ne saurait contester l'exactitude, M. Balbiani est arrivé à penser que la fécondité des générations parthénogénésiques du phylloxéra va en diminuant à mesure que ces générations s'éloignent de leur point de départ, qui doit être l'œuf d'hiver. Les individus à fécondité très affaiblie, ou bien périraient sans postérité, ou bien se transformeraient en individus ailés, lesquels donnant naissance aux individus sexués retremperaient ainsi par *fécondation* la fertilité de l'espèce. A ce compte, on pourrait comprendre comment tous les descendants aptères d'un seul œuf d'hiver arriveraient à disparaître du sol, soit par extinction individuelle, soit par transformation en insectes pourvus d'ailes et formant des colonies plus ou moins lointaines. Plein de cette idée, M. Balbiani suppose même, en interprétant quelques observations de M. le professeur Marion, que des vignes peuvent être débarrassées du phylloxéra par l'essaimage général et l'exode de l'ennemi. Si les choses se passaient souvent ainsi, ou même si, dans le courant d'une année, le nombre d'émigrants ailés était assez considérable pour appauvrir très-notablement les colonies souterraines, la conséquence logique serait de se préoccuper avant tout de la destruction de l'œuf d'hiver. C'est du reste parce qu'il penche vers cette idée que M. Boiteau, de Villegouge, près de Libourne, met tant d'insistance à propager dans le Bordelais les méthodes de destruction de ces œufs par le badigeonnage du bois de la vigne au moyen de liquides ou d'enduits insecticides. Il semble qu'en agissant ainsi sur la totalité des vignobles d'une région, on doive arriver, au bout de quelques années, à tarir la source où s'alimentent les phylloxéras souterrains, et par conséquent à en diminuer tellement le nombre que la vigne puisse s'accommoder de leur présence et donner des produits rémunérateurs.

Malheureusement les objections se présentent d'elles-mêmes contre les côtés faibles de ce système. Et d'abord, même en admettant avec M. Balbiani que la fécondité des aptères va en s'affaiblissant d'une génération à l'autre entre le printemps et l'automne, est-il bien sûr que cette fécondité ne reprenne pas un taux relativement élevé lorsque la première génération du printemps sort directement de la dernière génération d'automne, dont les individus, nés en octobre ou novembre sous le climat de Montpellier, passent l'hiver engourdis et grossissent et pondent au mois d'avril? D'ailleurs il est absolument certain que les générations aptères et souterraines de phylloxéras peuvent se succéder au moins trois ans de suite sans passer par l'état sexué : quelle masse prodigieuse de ces

insectes hypogés ne suppose pas une telle multiplication, et quelles légions innombrables n'en voit-on pas en effet durant l'hiver sur les racines des vignes malades depuis deux ou trois années! Du 1<sup>er</sup> au 22 septembre 1876, sur des milliers d'insectes aptères captifs. M. Lichtenstein n'a obtenu que 12 insectes ailés. Supposons que la proportion en soit plus grande aux mois de juillet et d'août, toujours est-il que le nombre des aptères est incalculable et que ces myriades de suceurs enfouis sous le sol sont, après tout, l'ennemi le plus dangereux, au moins pour l'extension immédiate du mal autour des foyers primitifs. La colonisation à distance se fait sans doute par les essaims d'insectes ailés, mais une fois établis dans leurs quartiers souterrains, les descendants de ces colons pourront multiplier par eux-mêmes sans avoir besoin de se renforcer par les recrues venues du dehors et issues des œufs d'hiver.

Une autre objection sérieuse au rôle prépondérant que l'on voudrait donner à l'insecte ailé, c'est le fait bien établi que, dans certaines périodes de la saison chaude, des légions de phylloxéras courent à la surface du sol pour aller d'un cep à l'autre. Que le vent vienne à souffler, et, pour peu qu'il soit violent, il emportera dans les airs ces légers animalcules, semant ainsi à distance la contagion que l'on croyait avoir supprimée par la destruction des œufs d'hiver. D'ailleurs les œufs en question, observés dans la Gironde, existent-ils toujours dans cette période froide, dans la région de l'olivier? Deux choses nous font émettre un doute à cet égard : l'une, c'est que nos plus minutieuses recherches, non plus que celles de M. J. Lichtenstein, n'ont pu nous le faire découvrir à Montpellier (il est vrai que M. Marion, observateur excellent, les a trouvés dans les environs de Marseille); l'autre, c'est que les galles des feuilles de vigne, premier effet de la piqûre du phylloxéra né de l'œuf d'hiver, manquent presque absolument dans le Midi, tandis qu'on les trouve assez fréquemment sur des cépages, même indigènes, de la région de l'Ouest. Ne serait-il pas possible que les phylloxéras ailés de notre région, au lieu d'aller pondre, comme à Bordeaux, sur les feuilles et les bourgeons de la vigne, cherchassent souvent comme lieu d'élection les crevasses du sol ou la base même du cep où les femelles fécondées pourraient déposer leur œuf? Riley a justement vu ce fait, en Amérique, sur des phylloxéras ailés tenus captifs sous une gaze, autour d'un pied de vigne planté en pot. Les insectes, au lieu d'aller pondre sur les feuilles, déposèrent leurs œufs dans les fissures de la terre.

Une circonstance encore peut rendre moins efficace qu'on ne le croirait le traitement des vignes par destruction des œufs d'hiver placés sous l'écorce des ceps. C'est la présence, rare, il est vrai, mais bien constatée, d'insectes sexués ou de leur produit (œuf d'hi-

ver) au dessous du sol, sur les racines de la vigne. Le premier cas s'est présenté à Montpellier, dans l'automne de 1874, à M. Balbiani lui-même : quant à l'œuf d'hiver souterrain, M. Victor Fatio en a vu un, à 4 ou 5 centimètres de profondeur, le 6 mai 1876, dans un vase où l'automne précédent il avait placé sous cloche des nymphes de phylloxéra. De ce fait, rapproché des précédens, M. Fatio conclut que, dans des circonstances données, le cycle entier des métamorphoses de l'insecte pourrait bien se passer quelquefois au dessous du sol, sans intervention de la formée ailée.

Sans trop insister sur cette dernière considération, l'essentiel, au point de vue pratique, c'est que la destruction même totale de l'œuf d'hiver, utile sans doute dans les régions où sa présence est bien constatée, laisse néanmoins presque entière la difficulté principale du problème, savoir la lutte contre les innombrables légions de l'ennemi souterrain. Mais cette lutte elle-même, si énergique, si constante qu'on la suppose, n'est-elle pas au-dessus des forces et surtout des ressources pécuniaires des pays où le vin ne vaut que par son abondance? Ce que la Bourgogne, le Bordelais, la Champagne, pourraient faire pour leurs vins de luxe, le Languedoc peut-il le tenter pour ses vins de plaine ou pour les produits plus fins mais très réduits de ses coteaux? Au lieu d'aborder de front cette épreuve, où la ruine pourrait être au bout des meilleurs efforts, ne vaut-il pas mieux prendre une voie indirecte et demander aux vignes américaines de devenir pour les nôtres ou des nourrices robustes, ou même des remplaçantes qu'on aurait tort de condamner sans les connaître? Mais avant de s'adresser à des étrangères, ne doit-on pas voir si parmi les vignes d'Europe il ne s'en trouverait pas d'assez robustes pour remplir le rôle de ces auxiliaires exotiques? Et s'il n'en n'existe pas de telles, ne pourrait-on pas en créer par la voie de sélection entre les plants de semis?

Cette idée de sélection est au premier abord séduisante : M. Farel, naturaliste et professeur à Lausanne, s'en est fait le propagateur : mais, en la supposant applicable, elle offre le grave défaut de renvoyer à de lointains futurs contingens une solution qu'il nous faudrait immédiate. Quant aux variétés si nombreuses de notre vigne indo-européenne, sans doute il y a des degrés divers dans leur résistance au phylloxéra, ou plutôt il y a des degrés dans leur faiblesse, car le plus fort en apparence, le colombeau de Provence, finit lui-même par succomber : au contraire, une des vignes américaines les plus sensibles au phylloxéra, l'isabelle, si connue en Europe, se montre encore pleine d'une vigueur relative au milieu des vignes françaises mortes ou mourantes. Donc, du moment qu'on entre dans cette voie de reconstitution des vignobles au moyen de cépages résistans, à quoi bon demander à l'Europe un secours qu'elle

nous refuse et que l'Amérique peut nous donner? Dieu merci! la terre appartient à l'homme, et ce serait un puéril amour-propre que de faire du choix des cépages destinés surtout à servir de porte-greffes une question de jalousie nationale.

On serait presque porté à croire qu'un grain de ce sentiment étroit anime les détracteurs systématiques des vignes des États-Unis. A les entendre, tout est perdu, si ces étrangères envahissent la terre sacrée du champagne, du bourgogne et du bordeaux. O profanation! ces produits glorieux du soleil de France, on va les sacrifier à d'affreux breuvages dont le cassis ou la punaise (c'est ainsi qu'on traduit le mot *foxy*) sont le parfum dominant. Les barbares sont aux portes de Bercy, et les malheureux Parisiens, condamnés à l'intoxication lente par la fuchsine, vont l'être par surcroît à l'empoisonnement immédiat par le gros bleu ou la piquette transatlantique. Tout cela n'est pas sérieux et ne prouve qu'une chose, c'est qu'on parle vite de ce qu'on ignore, et que tout l'esprit d'un journaliste, lorsqu'il s'agit de choses d'expérience, ne vaut pas le simple bon sens du plus modeste vigneron. Parlons donc sérieusement de choses qui touchent aux intérêts les plus graves, et, sans nous faire l'avocat d'office de clientes qui se défendent très bien elles-mêmes, essayons de dissiper quelques préjugés qui les font redouter de certaines gens presque à l'égal du phylloxéra.

Et d'abord écartons une objection qui, sous la plume de chroniqueurs prévenus, devient contre ces pauvres vignes comme une note d'infamie : elles ont donné à l'Europe le phylloxéra, et c'est pour les remercier du présent qu'on parle de leur faire accueil en les important par millions! Ce spécieux reproche tombe de lui-même, si l'on distingue, comme nous l'avons toujours fait, entre les pays infestés et ceux qui ne le sont pas. Les derniers doivent fermer leur frontière, les premiers peuvent l'ouvrir largement aux cépages américains, car, une fois le mal introduit et bien implanté dans un quartier, amener quelques pucerons de plus dans le vignoble sacrifié, c'est comme une goutte d'eau versée dans un fleuve débordant. Sans doute, il faut se garder d'introduire dans un milieu sain le germe le plus minime de contagion; mais il est un degré de pullulation de l'insecte où quelques nouveaux arrivans se perdent dans la foule des occupans, et, dans ce cas, le danger s'efface devant le bénéfice à retirer à d'autres égards des boutures, presque toujours indemnes, qui représentent surtout l'importation des vignes américaines. Ainsi pensent des hommes très pratiques, des propriétaires intelligens, dans les régions où l'on étudie le phylloxéra depuis son apparition, et l'on voudra peut-être bien leur reconnaître, pour le soin de leurs propres intérêts, plus de compétence qu'à tels donneurs d'avis qui ne connaissent le sujet que par ouï-dire et n'en

parlent que pour aiguïser quelques épigrammes dont il serait facile de retourner la pointe contre eux.

Du reste, si les vignes en question ont leurs détracteurs mal informés, elles ont, il faut l'avouer, leurs partisans maladroits. Dire qu'il faut les introduire partout, c'est donner un dangereux conseil, prétendre qu'en les greffant sur des ceps français malades (sans s'expliquer sur le degré de la maladie) on obtient en peu de mois une vigne américaine pleine de vigueur, c'est laisser croire que cette soudure du vif au mourant a des effets de résurrection plus certains que l'expérience ne le démontre; mais de telles exagérations, ne compromettant que leurs auteurs, laissent entière la valeur réelle de la plupart des vignes en question, soit à titre de porte-greffes de nos variétés d'Europe, soit même pour quelques-unes en tant que source directe de vins estimés.

Ce qu'on demande avant tout aux vignes des États-Unis, c'est d'être vraiment résistantes aux attaques du phylloxéra. A cet égard il s'établit dans certains esprits une confusion qu'il est utile de dissiper. On croit parfois que résistant veut dire *indemne*, c'est-à-dire respecté par l'insecte : or ce privilège n'est reconnu jusqu'ici qu'aux variétés qui se rattachent au *vitis rotundifolia* de Michaux (*scuppernon*, *flowers*, etc.), toutes vignes si différentes des autres par la nature du bois et du fruit, si exigeantes d'ailleurs en fait de chaleur estivale qu'elles ne peuvent jouer aucun rôle utile dans les cultures de l'Europe.

Quant aux autres types, *labrusca* à gros grains et à goût de cassis (*foxy*), *astivalis* à petits grains et sans goût foxé, *cordifolia* à grains moyens et de parfum varié, tournant parfois au foxé, toutes les variétés qui s'y rattachent sont attaquées par le phylloxéra, tantôt sur leurs feuilles, phénomène fréquent ou rare suivant les années et suivant les lieux, tantôt sur leurs racines, où la piqûre des aptères souterrains détermine les mêmes nodosités que sur les vignes d'Europe. Seulement chez ces dernières, les nodosités et le chevelu qui les porte se détruisant par l'effet d'une décomposition rapide, les générations de phylloxéras se répandent de proche en proche des radicules aux racines moyennes, des racines moyennes aux grosses et finalement au pivot central du cep : chez les vignes américaines résistantes, l'axe ligneux des nodosités, plus dur et plus sain, continue souvent à produire sous son écorce épaissie et pourrie des radicules adventives qui soutiennent quelque temps la vitalité de la plante. D'ailleurs, par une raison encore inconnue, la multiplication des phylloxéras souterrains se fait principalement sur les radicules de ce chevelu incessamment renouvelé : les racines moyennes ne portent que peu d'insectes, les grosses racines, et le pivot presque pas.

Par là s'explique, au moins en tant que phénomène extérieur et saisissable, la résistance de ces racines. Le fait brut est évident : il se traduit au dehors par la vigueur de la végétation, au dedans par la conservation de la charpente principale, des axes moyens et même d'une plus forte proportion de chevelu du système racinaire : plus cette conservation est grande, plus la résistance est prononcée. Très forte chez tous les *astivalis* et chez la plupart des *cordifolia*, très marquée encore chez certains *labrusca*, elle s'affaiblit beaucoup chez le *delaware*, type difficile à rattacher aux précédents et qui pourrait bien devoir cette faiblesse constitutionnelle à l'influence héréditaire de quelque croisement avec la vigne d'Europe.

Quant à la cause intime qui détermine la manière d'être des racines vis-à-vis du phylloxéra, mieux vaut dire pour le moment qu'on l'ignore que vouloir la trouver dans des conceptions gratuites et imaginaires : telle est par exemple la théorie qui, se fondant sur des analyses de M. Boutin, voit dans la somme plus ou moins forte d'une matière résinoïde contenue dans les racines, le critérium de leur résistance relative au phylloxéra, et veut expliquer la force des unes par le fait que la résine boucherait mécaniquement les piqûres des insectes, la faiblesse des autres parce que la sève en découlerait par les orifices béants de ces mêmes piqûres microscopiques. L'explication ne supporte pas une minute le contrôle de l'observation directe; elle est contraire à toute notion correcte de physiologie végétale. Loin de couler des nodosités, la sève plastique, qui n'est pas sucée par l'insecte, doit s'employer à former et à nourrir la nodosité elle-même. Ces notions d'une mécanique grossière jurent avec les procédés de la nature, qui nous dévoile sans doute bien des conditions extérieures des phénomènes, mais qui nous cache le plus souvent les ressorts secrets auxquels ces phénomènes obéissent. En tout cas, aucun agriculteur ne sera tenté d'estimer, par une analyse chimique des racines, le taux de résistance d'une vigne donnée; il préférera pour cela l'expérience agricole qui parle aux yeux et résume dans la végétation de la plante l'ensemble de ses aptitudes à s'accommoder au sol et au climat nouveaux que la culture lui impose. Est-ce à dire qu'il ne faille pas chercher dans les profondeurs des organes les raisons de leur vie extérieure? Cette recherche est utile, nécessaire même; mais elle demande d'autres moyens que la spéculation théorique, rêvant des caillots de résine pour boucher les blessures faites au tissu d'une plante par les filets microscopiques d'une trompe de puceron. Qu'il y ait un certain rapport entre la proportion de résine des racines de vignes diverses et leur résistance antiphyllloxérique, ce serait rigoureusement possible; j'avais pensé moi-même, en goûtant en Amérique les racines

âcres du *scuppernon*, que l'immunité de ces racines provenait peut-être de cette saveur très prononcée; mais qu'on puisse établir sur ce seul indice une échelle de résistance des divers cépages, c'est ce que se refuseront à croire tous ceux qui savent combien peu la vie se prête à ces théories de cabinet.

C'est pourtant en vertu d'un pareil calcul que M. Fabre, de Saint-Clément, près Montpellier, vient de répéter, après M. Laliman, que tous les *labrusca*, et notamment le *concord*, succombent et *doivent* succomber aux attaques du phylloxéra. La vérité, c'est que le *concord*, si vigoureux, si sain, si résistant aux États-Unis, s'accommode assez mal du hâle de notre climat de l'olivier. Il souffre même très souvent dans les terres argileuses et froides, et prend alors une jaunisse qui tantôt n'est que passagère, tantôt se complique d'un rabougrissement des rameaux, avec développement de ramuscules aux aisselles des sarmens malades. Cette jaunisse, ce rabougrissement, se retrouvent çà et là chez d'autres cépages américains ou français. Ce mal est absolument indépendant du phylloxéra, et si je le signale ici, c'est pour réfuter une notion fautive qui fait attribuer à l'insecte ce qui tient au sol, au climat et à d'autres conditions encore inconnues. L'échec partiel du *concord* sur certains points de la France ne doit pas ébranler la confiance des agriculteurs sur la résistance générale des vignes américaines et plus particulièrement des *astivalis* et du *cordifolia*. Résumons ici rapidement les preuves de cette résistance. Première preuve : l'existence même en Amérique de vignes indigènes cultivées depuis longtemps, alors que le phylloxéra est partout et que la vigne européenne, cent fois introduite, a toujours péri sous l'attaque de cet invisible ennemi. Seconde preuve : la vigueur de divers cépages américains (*jacquez*, *clinton*, *taylor* et autres), aux prises avec le phylloxéra depuis 15-13-12 ans, dans des enclos ou des pépinières où des vignes françaises sont mortes ou fortement affaiblies (enclos Laliman, à Bordeaux, Borty à Roquemaure, pépinières Ferrand à Cognac, Transon à Orléans), sans parler des plantations de trois à cinq ans, dont les exemples abondent dans les départements du Var et de l'Hérault. Troisième preuve : expérience comparative des cépages américains et français, plantés côte à côte dans le même sol phylloxéré, et dont les premiers ont généralement prospéré, tandis que les seconds ont péri. Nous pourrions citer à cet égard les expériences de M. Reich, en Camargue, de M. Gaston Bazille et de M. le commandant Dubois au quartier de L'Aiguelongue, près Montpellier; mais ce serait se perdre dans le détail que rappeler les faits de ce genre observés dans le midi ou dans l'ouest de la France. De leur ensemble, on peut déduire sans hésiter le fait général de la résistance de presque tous

les cépages américains. Seulement tout n'est pas dit alors sur le degré de cette résistance chez tel ou tel en particulier et sur le choix à faire entre ces variétés, suivant les conditions de culture qu'on peut leur offrir, ou suivant l'usage auquel on les destine.

Une première distinction à faire à cet égard, c'est de savoir si les variétés en question doivent être cultivées comme sujets à greffer en vignes d'Europe ou cultivées pour elles-mêmes, c'est-à-dire pour leur vin. Dans le premier cas, la vigueur de végétation est la seule qualité requise, et des vignes sauvages ou peu fertiles, ou dont le fruit est de qualité inférieure, peuvent être recherchées de préférence à des variétés plus estimées, mais plus délicates. Le *vitis cordifolia* sauvage sera peut-être à l'avenir un des porte-greffes les plus utiles, parce qu'il est à la fois très vigoureux, très résistant et très facile à la reprise comme à la greffe : le *vitis Solonis*, que M. Millardet, délégué de l'Académie, a baptisé du nom français de *La Souys*, et qui rentre comme forme singulière dans le groupe des *cordifolia*, présente aussi, comme l'a dit M. Laliman, une résistance des plus remarquables : il peut servir de porte-greffes, tandis que ses grappillons maigres et âpres en feraient un raisin détestable. Le *taylor*, dont les raisins sont excellents, mais trop rares et trop petits pour qu'on leur demande leur vin blanc délicat et parfumé, est un des meilleurs sujets à greffer, à cause de sa force de végétation, de sa facile reprise par boutures et de sa parfaite résistance au phylloxéra. Le *clinton* lui-même, malgré quelques échecs partiels tenant au hâle ou à la nature argileuse et froide du terrain, peut nourrir abondamment des greffes de vignes d'Europe, et donner à ces greffes une telle force de végétation, que j'en ai vu, sur des *clinton* de trois ans, produire en une saison dix ou douze jets d'un mètre à un mètre et demi de long. Il va sans dire que, si la vigueur du sujet influe directement sur le développement de la greffe, celle-ci ne se ressent nullement du goût particulier que le sujet aurait dans ses propres raisins ; le sujet ne donne jamais à la greffe qu'une sève brute que la greffe élabore à sa façon, en conservant, sans altération aucune, ses qualités naturelles : ainsi, le goût foxé des *labrusca* ne passera jamais au moindre degré dans les fruits des cépages insérés sur ces nourrices étrangères.

Si le groupe des *cordifolia* doit surtout fournir des sujets aux vignes françaises, les *astivalis* peuvent, la plupart du moins, s'adapter à la culture directe et donner à l'Europe des vins remarquables à divers titres, les uns, comme l'*herbemont*, pour la finesse et le brillant de leur couleur, d'autres, comme le *jacquez*, pour la force alcoolique et surtout pour l'intensité de coloration qui doivent en faire des vins de coupage de premier ordre ; d'autres enfin,



comme le *Norton's Virginia* et le *cynthiana*, qui joignent à une coloration trois ou quatre fois plus intense que les roussillon un bouquet particulier, rappelant avec moins de finesse les vins de Bourgogne. A cette liste, laissée à dessein incomplète pour éviter le trop de détails, je voudrais joindre pourtant le *rutander*, ainsi nommé par la ressemblance de ses raisins avec un cépage des bords du Rhin. Ces raisins ont un goût très parfumé, qui se rapproche du muscat et se retrouve dans leur vin à l'état de bouquet très fin. Ajoutons que 42 pour 100 d'alcool sont le titre minimum de ces vins et que plusieurs, comme le *jacquez*, en atteignent aisément de 44 à 45 pour 100. Le *cunningham*, qui rentre dans le même groupe, donne un vin léger de couleur, assez délicat, mais qu'on estime en général inférieur à l'*herbemont*. Du reste il serait peut-être imprudent de porter un jugement trop arrêté sur des produits encore rares en Europe et dont les qualités ou les défauts ne pourront guère être appréciés que peu à peu, à mesure que leur culture plus étendue en rendra l'étude plus facile et plus sûre. L'essentiel est que des négocians expérimentés, des œnologues habiles aient pu déjà, à la suite des Américains, qu'on pourrait croire trop intéressés dans la question, reconnaître la valeur très sérieuse de ces vins et les proclamer bien supérieurs en qualité à la moyenne des vins ordinaires du midi.

Deux questions, j'allais dire deux objections, se présentent néanmoins à l'esprit pour mettre en doute les avantages des vignes américaines. D'abord la quantité de leur produit approchera-t-elle de la moyenne des produits de nos vignes de grande culture? En second lieu, ne devra-t-on pas les soumettre à la taille longue, avec échafaudages d'échalas, c'est-à-dire avec une augmentation notable dans les frais de production, sans compter que nos vignerons du Midi, habitués à la taille courte sur souche basse, auraient bien de la peine à s'approprier la méthode plus difficile de la taille longue? Sur le premier point, la réponse doit varier suivant les termes de la comparaison établie. On peut dire en bloc que la production des *astivalis*, avec leurs grains petits, leur peau épaisse, leurs pépins relativement très gros, ne peut être que très inférieure au classique aramon des plaines fertiles du Languedoc; mais la disproportion s'atténue, si l'on compare le *jacquez* ou l'*herbemont* à l'*espar*, au *mourastel* et même à la *carignane*. Le problème est d'ailleurs trop complexe et trop nouveau pour être aussi sommairement résolu. Il l'est tout au moins aux yeux des viticulteurs du Midi, dans ce sens que les *astivalis* en général, et l'*herbemont*, le *jacquez* en particulier, leur paraissent devoir rémunérer très suffisamment les peines des cultivateurs assez courageux pour oser

fonder dès à présent sur ces cépages l'espoir de la reconstitution de leurs vignobles perdus. Le prix même des simples boutures de jacquez (1 franc pour un bout<sup>e</sup> de sarment cueilli en France) prouve à quel degré cette confiance est montée. On ne fait pas de tels sacrifices lorsqu'on n'a pas la foi qui se fonde sur les expériences déjà parlantes et contrôlées par des juges compétens. Quant à la question de taille, les observations récentes de M. L. Violla, vice-président de la Société d'agriculture de l'Hérault, semblent devoir la résoudre dans le sens de notre taille courte traditionnelle, au moins en ce qui concerne les *astivalis*, et notamment le jacquez et l'herbe-mont; mais c'est encore là une enquête ouverte, dans laquelle la pratique seule aura la parole et gardera le dernier mot, qui pourra n'être pas le même pour tous les points du pays.

Je pourrais entrer plus avant dans cette étude de viticulture, exposer les procédés de plantation, de greffe, de taille qui sont, depuis trois ans surtout, à l'ordre du jour dans les sociétés agricoles ou chez les vigneronns intelligens; mais je craindrais de fatiguer de ces détails forcément techniques les lecteurs ordinaires de la *Revue*, sans pouvoir complètement satisfaire la juste curiosité des praticiens que ce sujet intéresse. C'est aux ouvrages spéciaux qu'il faut s'adresser pour ces informations spéciales. (1) Pour nous qui ne voulons qu'une vue d'ensemble de la question qui s'agit autour d'un infime animalcule, il est temps d'en embrasser d'un coup d'œil rétrospectif les points culminans, en montrant quelle logique cachée pousse chaque région de la France viticole à résoudre à sa façon et diversement un problème au fond identique. A peine

(1) Dans une étude d'un caractère aussi général, je n'ai pu introduire des citations de détail, ni même renvoyer en gros aux principales sources bibliographiques. Qu'il me soit permis néanmoins de signaler parmi les plus riches les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, le *Bulletin de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault*, le *Messager agricole du Midi* (Montpellier), le *Bulletin de l'Association viticole de Libourne*, le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France*, etc. Sur des points spéciaux, je dois des renseignemens à MM. Durand, de l'École d'agriculture de Montpellier, Marion, professeur à la faculté des sciences de Marseille, Eugène Mazel, d'Anduze, le docteur R. Carlotti, président de la commission départementale de la Corse, Truchot, directeur de la station agronomique du centre, Pulliat, viticulteur et ampélographe à Chiroubles (Rhône), Charles Zundel, de Dornach, etc. Comme ouvrages ou brochures à consulter sur les vignes américaines, outre les notes de MM. Pulliat, H. Bouschet, Laliman, Douysset, Fabre, qui figurent presque toutes dans le *Messager agricole du Midi*, je signalerai dans l'intérêt des viticulteurs les publications suivantes : A. Millardet, *Études sur les Vignes d'origine américaine qui résistent au phylloxéra* (mémoires des savans étrangers de l'Académie des Sciences, in-4°, 1876. — Planchon, *les Vignes américaines, leur culture*, etc., in-12, Montpellier 1875, Coulet, libraire, et Paris, Adr. Delahaye. — *Les Vignes américaines*, catalogue illustré et descriptif, etc., par MM. Bush et Meissner, traduit de l'anglais par M. L. Bazille, in-4°, Montpellier et Paris 1876, mêmes éditeurs que pour le précédent.

entamée sur quelques points, la Bourgogne espère se défendre en étouffant, même à très haut prix, les premiers foyers du mal : elle frémit à l'idée que les vignes américaines viendraient même à titre d'auxiliaires empiéter sur le domaine de ses grands vins. Le Bordelais, non moins fier, mais profondément atteint, invoque de loin comme un pis-aller le secours des vignes exotiques, mais avec le secret espoir que la destruction de l'œuf d'hiver, en sauvant ses vignes indigènes, le dispensera de cet appel à l'étranger. Plus éprouvé et moins difficile dans le choix des armes de défense, le Midi, sans renoncer à ses cépages traditionnels, pense les voir reverdir sur les racines robustes des vignes des États-Unis et caresse même l'espérance que, parmi ces étrangères que d'autres méprisent ou redoutent, il pourrait s'en trouver qui seraient pour leur pays d'adoption des éléments nouveaux de richesse; on n'y renonce pas à la guérison directe des vignes françaises, mais on craint que le remède n'arrive alors que le malade sera mort. Pendant ce temps, l'idée de supprimer ou plutôt de réduire à l'impuissance l'ennemi commun, séduit tout le monde, mais il y a loin encore des indications, d'ailleurs précieuses, de la théorie, aux résultats certains de l'application. A vrai dire, on doit moins rêver un remède unique applicable à tous les pays qu'un ensemble de moyens adaptés aux conditions climatologiques, culturelles et surtout économiques de chaque centre viticole. Voilà pourquoi, loin d'établir entre les divers systèmes de défense des rivalités et des antagonismes stériles, il vaut mieux emprunter à chacun ce qu'il peut donner de bon, en combiner au besoin plusieurs, les renforcer l'un par l'autre, demander à la submersion, à l'ensablement leurs effets utiles, au sulfure de carbone sa puissance insecticide, aux sulfocarbonates alcalins leur action à la fois toxique et fertilisante, au badigeonnage des ceps la destruction de l'œuf d'hiver, aux vignes américaines résistantes l'appui de leurs racines robustes, et s'il faut le produit trop déprécié de leurs grappes. Ne renonçons pas à nous éclairer de l'expérience des autres, mais ne cessons pas de chercher nous-mêmes : surtout gardons-nous de condamner en bloc et sans appel ce que nous n'avons pu voir ni juger sur place. Les jugemens passent, la vérité reste; or la vérité, dans ce cas, c'est ce qui permettra au vigneron, par une voie ou par une autre, de retrouver des récoltes et par là de rouvrir les sources taries de l'aisance ou de la richesse. Les moyens peuvent différer, le but est le même et vaut bien la peine d'être poursuivi de plusieurs côtés à la fois.

J.-E. PLANCHON.

---

---

# CATHERINE II

ET

## SES CORRESPONDANS FRANÇAIS

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'HISTOIRE DE RUSSIE.

---

### I.

GRIMM. M<sup>me</sup> GEOFFRIN, D'ALEMBERT, DIDEROT.

---

J'ai déjà signalé ici même (1) les travaux qui se poursuivent en Russie sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment sous les auspices de la *Société impériale d'histoire de Russie*. Sa *Collection*, commencée en 1867, arrive aujourd'hui à son dix-septième volume; à l'aide de ses publications et de quelques autres, également récentes, j'essaierai de reconstituer une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la civilisation au XVIII<sup>e</sup> siècle. Je montrerai la Russie d'alors en rapports plus intimes peut-être qu'aujourd'hui avec les principaux représentans de l'opinion parisienne, la langue et la littérature française occupant la première place dans les sympathies russes, une souveraine absolue recherchant l'alliance de Voltaire et protégeant nos philosophes persécutés, l'héritière des tsars en correspondance suivie avec le fils d'un coutelier de Langres ou la femme d'un financier parisien. Les relations de Catherine II avec Grimm,

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février 1874, *Catherine II dans sa famille*.

M<sup>me</sup> Geoffrin, Marmontel, Diderot, D'Alembert et bien d'autres ne sont pas une histoire inconnue; mais on nous apporte des faits nouveaux et curieux sur presque tous les épisodes de cette histoire. Bien que la plupart de ces documens soient publiés en langue française, on n'ira guère les rechercher dans une collection russe, et pour beaucoup de lecteurs d'Occident ils sont comme inédits.

## I.

L'éducation de Catherine II, lorsqu'elle n'était encore que Sophie d'Anhalt-Zerbst-Dornburg, avait été toute française, comme les éducations allemandes de la même époque. Entre la France et l'Allemagne, il y avait alors un échange continuel d'idées et d'hommes : protestans de la révocation réfugiés à Berlin, princes du saint-empire qui allaient prendre du service chez le roi très chrétien, gentilshommes français qui venaient apprendre la guerre sous Frédéric II, artistes parisiens appelés en Allemagne pour bâtir aux margraves et aux électeurs des réductions de Versailles, avaient contribué à faire des hautes classes de la Germanie comme une autre société française. Sophie d'Anhalt avait été élevée par une vieille demoiselle, M<sup>lle</sup> Gardel, qui avait vu l'éclat du grand siècle, et elle nous a conservé le nom de son maître d'écriture, M. Laurent. Lorsque plus tard, à quatorze ans, elle fit son entrée à la cour de Russie, une révolution intellectuelle s'y était produite. Depuis l'avènement d'Élisabeth, on était en réaction contre l'influence allemande et l'on commençait à mieux connaître la France. Élisabeth, que son père, Pierre le Grand, avait voulu marier à Louis XV, avait conservé des sympathies pour nous; si elle parlait difficilement notre langue, on la parlait fort bien autour d'elle. Son favori, Ivan Schouvalof, s'était épris des moeurs et des manières françaises, commandait à Paris ses meubles et ses vêtemens, faisait succéder à la parcimonie du régime allemand un luxe qui devait accroître nos relations commerciales. Pour mieux affranchir la Russie des influences tudesques, il fondait l'université de Moscou et l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, où il appelait des maîtres français. Trédiakovski, le poète, Cyrille Razoumovski, le futur président de l'académie des sciences, bien d'autres encore vont s'instruire à Paris : les étudiants russes y sont déjà assez nombreux pour qu'on y élève une chapelle orthodoxe. Un Voronzof entre dans la maison militaire du roi de France, et, en qualité de cheval-léger, monte la garde dans les galeries de Versailles. Un Delisle fait partie de l'académie russe; Voltaire sollicite l'honneur d'en être membre correspondant, et, sur des documens rassemblés par Schouvalof, entreprend son *Histoire*

de *Russie sous Pierre le Grand*. On créait à Saint-Petersbourg un théâtre français, dont le directeur, Serigny, touchait 100,000 livres par an : l'impératrice y prenait tant de plaisir qu'elle obligeait les courtisans, sous peine d'une amende de 50 roubles, à assister aux représentations, et envoyait des estafettes chercher les retardataires. L'académie des sciences ordonnait de traduire en russe le traité de Vauban sur l'*Attaque et la défense des places fortes*, celui de Saint-Remy sur l'artillerie. Trédiakovski, traducteur infatigable, s'attaque à l'*Histoire ancienne* de Rollin, à l'*Art poétique*, au *Télémaque*, à l'ouvrage de Marcilly sur la *Situation militaire de l'empire ottoman*, etc. Dans ce pêle-mêle de livres techniques ou livres classiques qu'on fait alors passer dans la langue russe, on voit la hâte que les Russes mettent à jouir de cette civilisation nouvelle qu'ils viennent de découvrir. Jusqu'alors ils avaient cru que la source de la civilisation, c'était l'Allemagne; ils virent qu'elle venait de plus loin : ces Allemands, qui les avaient longtemps écrasés de leur supériorité, n'étaient que les élèves des Français, qui, eux-mêmes héritiers de la renaissance italienne, étaient alors en possession de l'hégémonie intellectuelle de l'Europe. Notre gloire littéraire, que le siècle de Louis XIV avait élevée si haut, allait non pas décroître, mais se transformer au siècle de Montesquieu et de Voltaire; après avoir applaudi aux tragédies de Corneille et de Racine, les nobles russes commençaient déjà les pèlerinages à Ferney.

Sophie d'Anhalt, venue d'Allemagne à Saint-Petersbourg, se trouva donc dans un milieu qui commençait à ne plus différer autant de celui qu'elle venait de quitter; l'élève de M<sup>lle</sup> Gardel ne fut pas trop dépaysée dans une cour où se rencontraient les Voronzof, les Schouvalof, les Cyrille Razoumovski, les Stanislas Poniatovski, et où le marquis de la Chétardie avait eu son moment de faveur. Toutefois elle avait une culture supérieure à ceux qui l'entouraient, et dans ses *Mémoires* elle raconte que, comme elle voulait lire la *Grandeur et décadence des Romains*, « on eut de la peine à trouver ce livre à Saint-Petersbourg. » Elle lut aussi des romans, mais, continue-t-elle, « ceux-ci commençaient à l'ennuyer. » Alors, prise d'un goût sérieux pour l'étude, elle dévora tous les livres d'histoire qui lui tombèrent sous la main. On peut se faire une idée, par ce qu'elle en dit dans ses *Mémoires*, de ce que fut sa bibliothèque de grande-duchesse. On y trouve confondus la *Vie de Henri IV* par Péréfixe, l'*Histoire d'Allemagne* par le père Barre, les *Annales* de Tacite et les *Dialogues* de Platon traduits en français, l'*Histoire des conciles* de Baronius, le dictionnaire de Bayle, toutes les œuvres de Voltaire, l'*Esprit des lois* et « les *Mémoires* de Brantôme, qui m'amusaient beaucoup. » L'abondance de ses lectures en corrigeait le

choix hasardeux; même à la chasse elle avait toujours un livre dans sa poche. La génération qui grandissait avec elle à la cour d'Élisabeth devait être plus lettrée, plus française que la précédente, et Catherine ne devait pas abandonner à personne, pas même à la princesse Dachkof, l'honneur de la représenter.

Il semble que Catherine, si étroitement surveillée sous la domination jalouse d'Élisabeth, ait, comme Frédéric II, attendu avec impatience le moment où elle acquerrait avec le pouvoir la liberté, et où elle pourrait donner cours à ses sympathies. La révolution qui la mit sur le trône est du mois de juin 1762; dès le mois de novembre de la même année, nous trouvons dans ses papiers une lettre à d'Alembert; dès 1763, elle est en relation avec M<sup>me</sup> Geofrin et avec Voltaire; dès 1765, elle est la bienfaitrice de Diderot. Son goût pour la personne et les œuvres des écrivains français éclate avec la vivacité d'une passion longtemps contenue. Il y a une joie naïve et un gracieux abandon dans ses premières lettres. On dirait une jeune pensionnaire qui a été longtemps confinée dans quelque couvent, qui y a dévoré en secret les vers de quelque poète, qui de loin a nourri pour lui une passion silencieuse, et qui tout à coup trouve la liberté d'écrire à l'homme de ses rêves. La grande-duchesse Catherine subit la même fascination que la Modeste Mignon de Balzac. Les sentimens qu'elle était obligée de réprimer lorsque, seule dans sa chambre, elle lisait l'*Esprit des lois*, l'*Essai sur les Mœurs*, la préface de l'*Encyclopédie* se manifestent librement dans ses lettres de 1763. Plus tard il entrera du calcul dans son enthousiasme. C'est cependant au moment où elle noue des relations avec nos philosophes qu'elle entre en lutte avec notre gouvernement, avec notre diplomatie, avec Choiseul, qui en Pologne, en Turquie, partout, lui suscitent des adversaires. Dès lors tous ses ennuis lui viennent de Versailles et toutes ses consolations de Paris. Il y a deux Frances, dont l'une est son ennemie et l'autre son alliée. Sa correspondance avec les philosophes portera souvent la trace de ses rancunes contre le ministère.

Sans vouloir étendre la dénomination de correspondans français de Catherine II à tous les étrangers qui, dans leur correspondance avec elle, employèrent la langue française, je dois parler de M<sup>me</sup> de Bielke, de Grimm et de quelques autres.

Les volumes déjà parus de la *Collection* ne nous donnent les lettres de l'impératrice à M<sup>me</sup> de Bielke que jusqu'à l'année 1774. Les éditeurs des papiers de Catherine II les ont classés, sauf exceptions, dans l'ordre rigoureusement chronologique. Cet ordre a ses avantages, puisqu'il permet de voir jour par jour entre combien de soins divers était partagée la tsarine, et de saisir le lien qui peut exister

par exemple entre une grave affaire d'état confiée à Panine et une missive envoyée à Voltaire : les dépêches politiques en langue russe, adressées à ses ministres, peuvent, grâce à ce rapprochement, jeter quelque lumière sur certains points de sa correspondance française avec les philosophes. Cependant l'ordre chronologique a aussi ses inconvénients, puisque la série des lettres destinée à un même correspondant se trouvera dispersée dans huit ou dix volumes, dont la moitié n'a pas encore paru.

M<sup>me</sup> de Bielke, née de Grothius, habitait Hambourg. Elle n'est guère connue que par les lettres de l'impératrice : on y voit qu'elle était une intime de la mère de Catherine, et celle-ci se plaît à rappeler les beaux jours d'autrefois et le souvenir de « ses étourderies. » C'est donc une amie de famille, une amie d'enfance qu'elle retrouve à Hambourg. D'abord elle ne lui demande guère que de menus services, par exemple de trouver une gouvernante pour ses filles d'honneur. Entre autres qualités, elle veut que cette gouvernante ait de l'esprit et de la gaieté. Si ce phénix se rencontrait, « ses filles d'honneur n'en tâteraient pas; » Catherine la garderait pour elle seule. « Je vous avouerai, continue-t-elle, qu'il n'y a au monde que deux femmes auxquelles je puis parler une demi-heure de suite : soit par coutume, soit par goût, je ne puis faire la conversation qu'avec les hommes. » Peut-être qu'une femme d'esprit la réconcilierait avec son sexe. Catherine II laisse échapper dans ces lettres plus d'un trait qui révèle jusqu'aux nuances de son caractère. « Il faut être gaie, dit-elle à son amie; il n'y a que cela qui fait qu'on surmonte et supporte tout. Je parle d'expérience, car j'ai supporté et surmonté bien des choses en ma vie. Je riaais cependant quand je pouvais, et je vous jure qu'à l'heure qu'il est, où j'ai tous les embarras de mon état, je joue de fort bon cœur le soir, quand l'occasion s'en présente, à colin-maillard avec mon fils. Nous disons que c'est pour la santé, mais, entre nous soit dit, c'est pour faire l'enfant. »

Un peu plus tard, Catherine II s'aperçoit que M<sup>me</sup> de Bielke peut lui rendre d'autres bons offices que de lui trouver des gouvernantes ou d'écouter ses confidences intimes. M<sup>me</sup> de Bielke semble avoir été une sorte de M<sup>me</sup> Geoffrin allemande. Elle est femme d'esprit, elle a sans doute un salon où elle reçoit des hommes d'état. Sur les cours de Suède et surtout de Danemark, elle sait une foule d'anecdotes inédites dont elle régale l'impératrice. Ses lettres ne se sont pas retrouvées; mais, par les réponses de Catherine, on voit qu'elles devaient constituer une chronique bien nourrie, un véritable courrier du Nord. Catherine II, à son tour, lui donne des détails sur ses projets de réformes, ses travaux législatifs, ses fêtes de Tsarskoe-Sélo, ses victoires de Pologne et de Turquie. Elle sait bien que ses



lettres ne resteront pas un secret, qu'elles seront lues et commentées dans les salons de Hambourg, qu'on y exaltera la sagesse et la grandeur de Catherine. Remarquons que Hambourg était déjà à cette époque le plus vaste centre commercial du Nord, et par cela même le lieu où se concentraient les informations, où s'élaborait l'opinion des pays scandinaves et de toute l'Allemagne septentrionale, où se brassaient les nouvelles politiques qui faisaient la hausse ou la baisse des valeurs. Si on pouvait consulter les journaux hambourgeois à partir de 1768, on y retrouverait assurément la trace des *ou-dit* du salon Bielke, et l'influence des missives de Catherine II. La « bonne amie » de l'impératrice ne devait pas faire mystère de ces lettres aux gazetiers hanséates, toujours à l'affût des nouvelles. Bien d'autres encore rendaient les mêmes services d'utile indiscretion à Catherine II. La tsarine a-t-elle quelque nouvelle à faire savoir à l'Europe, a-t-elle donné à son peuple l'exemple hardi de l'inoculation, — assemble-t-elle à Moscou sa grande commission législative où se coudoient les représentans de toutes les peuplades de l'empire. — faut-il expliquer la mort mystérieuse d'Ivan VI ou atténuer l'effet produit par l'insurrection de Pougatchef, — est-il nécessaire de démentir quelque article malveillant de la *Gazette de Cologne* ou du *Courrier d'Acignon*, — vite une lettre aux amis de Ferney, de Paris, de Hambourg, de Hanovre (1). Il est curieux de voir, dans le recueil de la *Société impériale*, les lettres à M<sup>me</sup> de Bielke et à Voltaire aller presque toujours de conserve, porter les mêmes dates, traiter des mêmes sujets presque dans les mêmes termes et reproduire parfois les mêmes traits d'esprit. Les gouvernemens n'avaient pas alors, comme aujourd'hui, des journaux chargés de défendre au dehors leurs intérêts; on n'avait pas encore songé à subventionner les feuilles belges ou autrichiennes; on n'avait pas encore créé un *fonds des reptiles* pour la presse étrangère; mais les souverains avaient pour amis des gens d'esprit qu'ils s'attachaient moins par des bienfaits que par des attentions, dont l'amour-propre même était engagé à ne rien laisser ignorer de ce qu'une impératrice voulait bien leur communiquer, et qui faisaient proclamer par les cent trompettes de la renommée le mot qu'on leur avait discrètement glissé à l'oreille. Catherine II, le grand Frédéric, s'enten-

(1) Le correspondant de Catherine II à Hanovre était Zimmermann, écrivain réputé dans l'Allemagne entière, auteur d'un traité sur la *Solitude*, et qui, entre autres services qu'il rendait à Catherine, lui recrutait en Allemagne des médecins et des chirurgiens. Voyez *Zimmermanns Verhältniss mit der Kayserin Catharina II.*, par Marcard, Drème 1803. Ce livre a pour appendice vingt-neuf lettres, en langue française, échangées entre l'impératrice et Zimmermann. « J'ai vu, écrivait Catherine à Zimmermann en 1787, j'ai vu dans les gazettes d'Hambourg le démenti que vous avez donné aux magnétiseurs de Strasbourg, etc. »

daient merveilleusement à jouer de ce délicat instrument, à poser habilement les doigts sur ce clavier si doux au toucher, mais dont les cordes vibraient dans l'opinion avec un fracas de tonnerre. Gustave III, Poniatovski lui-même, avaient à ce jeu une certaine *maestria*; seul le gouvernement de Louis XV avait l'air d'ignorer cette puissance nouvelle de la littérature, comme s'il ne voyait pas que l'opinion allait devenir la reine du monde. Le souverain de Versailles, enfermé dans sa royauté séculaire comme dans un tabernacle, sourd et muet, immobile comme une divinité orientale, laissait croire, comme Moustapha, « qu'il n'avait point d'esprit et qu'il n'aimait pas les vers. » Il livrait à d'autres la direction de cette armée de gens de lettres, innombrable et indestructible, qu'on soldait avec un mot aimable, un billet joliment tourné, même un méchant quatrain, comme faisait Frédéric II, le roi de peu d'argent, de beaucoup d'esprit.

Sans doute il y avait des lettres de Catherine qui étaient vraiment confidentielles, écrites pour le seul plaisir de causer librement à ses correspondans, et pour lesquelles elle demandait le secret; mais il y avait celles qu'on devait montrer. Était-ce pour M<sup>me</sup> de Bielke toute seule que Catherine rédigeait ce bulletin triomphal: « Nous avons gagné une bataille rangée sous les murs de Chotim, sur une armée de cinquante mille Turcs; nous avons emporté leur camp retranché, dans lequel on a fait un très gros butin en tentes, argent, bêtes de charge. Des canons tant et plus, de même qu'étendards, tambours, etc.? » N'est-ce pas une phrase à effet, destinée à être répétée, à devenir historique, que ce passage d'une lettre à la bonne dame de Hambourg: « Auguste disait qu'il avait trouvé Rome bâtie de briques et qu'il la laisserait de marbre, et moi je dirai que j'ai trouvé Pétersbourg presque de bois et que j'y laisserai des bâtimens ornés de marbre? »

Par la révolution de 1772, Gustave III sauva la Suède du sort que lui réservaient la Prusse et la Russie, et que subissait alors la Pologne. Ce n'était pas le compte de Frédéric II, dont M. Geffroy (1) a publié les lettres pleines de dépit et de menaces, ni de Catherine II, qui, dans sa correspondance avec M<sup>me</sup> de Bielke, donne libre cours à son irritation et trahit ainsi le secret du complot tramé contre la Suède: « Jamais les lois d'aucun pays n'ont été plus violentées que celles de la Suède dans ce cas-ci, et je vous garantis ce roi-là despotique comme le sultan, mon voisin; aucun frein ne le retient. *Je suppose que je ne serai pas la seule en Europe à faire ces réflexions.* » Comme elle sait qu'il a été aidé par Louis XV dans

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1864.

son coup d'état, elle lui adresse un reproche qui paraîtra singulier sous une plume aussi française que la sienne : « Il est Français jusqu'au bout des ongles, imitant en tout les Français; or moi je suis précisément, à peu de chose près, l'opposé de tout cela; de ma vie je n'ai pu souffrir l'imitation, et, puisqu'il faut trancher le mot, je suis aussi franc original que l'Anglais le plus déterminé. »

L'impératrice suit avec beaucoup d'intérêt les affaires de la cour de Danemark. Le règne de Christian VII, ses querelles avec sa femme, Caroline d'Angleterre, inspirent à Catherine de vives remarques avec des retours inattendus sur sa propre destinée conjugale : « Je plains cette pauvre reine de Danemark d'être si peu fêtée; il n'y a rien de si mauvais que d'avoir un mari enfant. Je sais ce qu'en vaut l'aune, et je suis de ces femmes-là qui croient que c'est toujours la faute du mari s'il n'est pas aimé, car en vérité j'aurais beaucoup aimé le mien, s'il avait eu la bonté de vouloir. » L'allusion à l'empereur défunt devient encore plus claire dans une des lettres suivantes : « Ce règne commence à ressembler furieusement à celui de Pierre III; je souhaite plus que je n'espère qu'il finisse bien. » Ces lettres évidemment sont de celles qui n'étaient pas destinées aux gazetiers de Hambourg.

D'autres nous révèlent la profondeur des ressentimens de Catherine II contre le gouvernement de Louis XV. Elle voudrait bien pouvoir se persuader qu'elle le méprise et qu'elle le dédaigne : un ton d'amertume et de colère vient constamment donner le démenti à son affectation d'indifférence : « J'ai si peu de rancune contre M. de Choiseul, écrit-elle en janvier 1774, que je le plains d'avoir été exilé : cet homme-là, en croyant me faire le plus grand mal, s'est toujours trompé, parce que ses flatteurs ne lui ont jamais dit que ce qui lui était agréable et lui ont laissé éternellement ignorer la vérité; cela l'a jeté dans un labyrinthe de fausses démarches dont, à moi, il ne m'est revenu par contre que de la gloire. Je n'ai aucune mauvaise volonté contre lui : il était étourdi comme un hanneton, les employés dont il s'est servi ici étaient des monstres de méchanceté; mais qu'est-ce que la mauvaise volonté? elle devient ridicule lorsqu'elle se montre dans de pareils individus. » La chute de Choiseul n'avait guère modifié les relations entre les deux cours, ni les sentimens que Catherine nourrissait pour celle de Versailles.

Le baron Frédéric-Melchior Grimm était né à Ratisbonne en 1723; mais, si par sa naissance il appartient à l'Allemagne, sa vie littéraire tout entière le rattache à la France. Il a étudié à Strasbourg; il s'est formé à Paris, où il arriva d'abord comme précepteur de je ne sais quels petits comtes allemands; il y fut secrétaire de plusieurs seigneurs français et notamment du duc d'Orléans. Surtout

il se mêla à toutes les luttes intellectuelles qui agitèrent alors Paris; Gluck, venu en France à la suite de Marie-Antoinette, avait à vaincre les préjugés des « sauvages Parisiens, » et rencontrait presque autant de résistance que certain compositeur allemand de notre temps; Grimm entra dans la mêlée et publia une brochure en faveur de la musique nouvelle. Il fut d'abord l'ami, puis l'ennemi de Rousseau; il se lia avec Diderot et fit de concert avec lui les lettres qui formèrent plus tard les seize volumes de la *Correspondance littéraire*; il devint l'intime de d'Alembert et de presque tous les encyclopédistes, un membre attiré de la grande confrérie philosophique. Il ne retourna en Allemagne que pour s'y faire donner le titre de ministre de Saxe-Gotha auprès de la cour de Versailles, comme si la France l'attirait invinciblement, comme si elle était la vraie patrie de tous les penseurs. Mais la nature de Grimm était double : il ne pouvait se priver ni de fréquenter les libres philosophes, ni de servir les princes. Il voyagea en Russie, devint à Paris le correspondant littéraire de l'impératrice, comme il l'avait été du duc de Gotha. Les journaux d'alors ne renfermaient pas cette masse de nouvelles à la main, de bruits de coulisses, de critiques théâtrales, d'informations littéraires qu'on exige d'eux aujourd'hui. La plupart des princes avaient donc à Versailles ou à Paris des correspondans particuliers qui les tenaient au courant des choses du jour. C'est ainsi que le grand Maurice de Saxe fut pendant quelque temps le chroniqueur, le *reporter*, comme nous dirions aujourd'hui, de son frère le roi de Pologne. Plus tard Grimm, dont les papiers avaient été saisis à Paris lors de la révolution, devint ministre de Russie auprès du cercle de Basse-Saxe et mourut à Gotha en 1807.

Sur ses relations avec Catherine II, la *Société impériale* a publié des documens fort curieux et jusqu'à présent complètement inédits : d'abord une longue note qui porte ce titre singulier : *Mémoire historique sur l'origine et les suites de mon attachement pour l'impératrice Catherine II, jusqu'au décès de sa majesté impériale*; puis la correspondance de la tsarine avec Grimm pendant le séjour de celui-ci à Paris. C'est en 1773 que le baron Melchior était venu pour la première fois à Saint-Pétersbourg, à la suite de la landgrave de Hesse-Darmstadt, qui venait marier sa fille au fils unique de Catherine, plus tard Paul I<sup>er</sup>. Sa réputation littéraire, ses relations avec Diderot le désignèrent à l'attention de l'impératrice. Tous les soirs à son jeu, elle lui adressait la parole avec bonté et finit par lui proposer d'entrer à son service. Grimm lui demanda une audience particulière de cinq minutes, mais l'entretien dura plus d'une heure et demie, et Grimm, dans son *Mémoire*, nous en a conservé le récit le plus piquant. On y démêle à la fois l'orgueil de l'homme de

lettres admis à l'intimité d'un souverain, l'humilité d'un Allemand élevé dans le respect des grands et qui sait toute « la distance du rang suprême au rang le plus obscur, » la réserve d'un finaud qui veut s'assurer que la fortune qu'on lui offre est solide. Il avoue que toutes les raisons qu'il mit alors en avant, son âge, son ignorance de la langue russe, la crainte des envieux, les dangers de la cour, n'étaient pas les vraies. Une fois rassuré sur les avantages positifs de la situation, Grimm capitula. Dès lors il eut une brillante sinécure littéraire : il fut non le lecteur, mais le *causur* de l'impératrice; il fut son homme de compagnie, chargé de l'instruire et de l'amuser plusieurs heures par jour : nous avons vu que Catherine II n'aimait pas la conversation des femmes : « Depuis ce jour, raconte le baron Melchior, l'impératrice me faisait fréquemment appeler, après son jeu, dans son appartement. Elle travaillait à quelque ouvrage de main à sa table, me faisait asseoir vis-à-vis d'elle et me gardait jusqu'à dix heures et demie, onze heures, suivant le degré d'intérêt que la conversation avait pris... Les bontés de l'impératrice semblaient s'accroître de jour en jour et avec elles sa confiance. La mienne était telle que j'entrais dans son appartement avec la même sécurité que chez l'ami le plus intime. L'impératrice possédait un talent rare que je n'ai jamais connu à personne au même degré. C'était de saisir toujours juste la pensée, de n'entendre jamais que ce qu'on avait voulu dire, par conséquent de ne jamais prendre le change sur une expression inexacte ou hasardée, encore moins de s'en formaliser... Ordinairement le premier mot dit fortuitement décidait de l'enchaînement des idées pour toute la soirée. Il faut avoir vu dans ces momens cette tête singulière, ce composé de génie et de grâce, pour avoir une idée de la verve qui l'entraînait, des traits qui lui échappaient, des saillies qui se pressaient et se heurtaient, pour ainsi dire, en se précipitant les unes sur les autres comme les eaux limpides d'une cascade naturelle. Que n'a-t-il été en mon pouvoir de coucher littéralement par écrit toutes ces causeries ! Le monde aurait possédé un fragment précieux et peut-être unique pour l'histoire de l'esprit humain... *L'impératrice* à la vérité ne fut jamais un seul instant absente de ces tête-à-tête, mais elle n'y fut non plus jamais de trop. »

Cependant Catherine II avait disposé de lui autrement. Vainement il lui semblait « qu'en s'arrachant des pieds de l'impératrice, il s'arrachait à l'existence; » vainement il voulait se jeter à ses genoux pour « la supplier de le garder au nombre de ses chiens; » vainement il souhaitait de rester « le rien de sa majesté, » il lui fallut devenir quelque chose. Il fut son envoyé de lettres à Paris.

« C'est pourtant cette correspondance, continue Grimm, qui depuis ce moment n'a pas cessé ni languir un seul instant, que sa bonté a entretenue avec une suite sans exemple, c'est cette correspondance qui est devenue le seul bien, l'unique ornement de ma vie, le pivot de mon bonheur, tellement essentiel à mon existence que la respiration me paraissait moins nécessaire que l'arrivée des paquets de l'impératrice et l'envoi des miens à sa majesté. » Elle dura de 1774 à 1796; on ne pourra bien en juger que lorsque les papiers de Catherine II, qui s'arrêtent dans la *Collection* à l'année 1776, seront complètement publiés. Pour le moment, nous n'avons que six lettres, toutes de l'impératrice. La première confirme bien ce que Grimm raconte de leurs entretiens et ce qu'elle-même en disait à Voltaire : « Adieu, monsieur de Grimm; cette lettre commence à ressembler aux jaseries après huit heures de Tsarskoe-Sélo, et les sots qui la liront avant vous (les employés des *cabinets noirs* ou ses ministres?) pourraient trouver indécent que des personnes aussi graves que vous et moi écrivent des lettres pareilles. » Dans les suivantes, on voit percer cette disposition à l'ironie, habituelle à l'impératrice dès qu'il s'agit de la cour de France. Elle qui s'est fait inoculer par l'Anglais Dimsdale et qui a donné courageusement l'exemple à son peuple, se moque de Louis XV, qui est mort victime de la routine : « J'opine qu'il est honteux pour un roi de France qui vit au xviii<sup>e</sup> siècle de mourir de la petite vérole : cela est *welche*. » *Welche* est le mot que Voltaire a mis à la mode pour désigner cette France qui n'a plus rien du génie français, cette fausse France de Versailles qui recule devant toute initiative, qui craint la lumière et voudrait étouffer la pensée. Dans la bouche de Voltaire, c'est une expression de mépris pour la décrépitude bourbonnienne; dans celle de Catherine, je ne jurerais pas que *welche* n'est pas un synonyme de *Français*. En général, la plaisanterie de l'impératrice dans ses lettres à Grimm n'a pas la finesse de celle qu'elle échangeait avec Voltaire; on dirait que Catherine subit la contagion du lourd germanisme de Grimm. Peut-être aussi qu'avec Grimm, qui est son homme, son domestique, son valet de chambre littéraire, ne se donne-t-elle pas autant de mal qu'avec Voltaire. Évidemment elle fait moins de frais de coquetterie intellectuelle; elle écrit en pantoufles et en robe de chambre.

En attendant la publication des lettres suivantes, le *Mémoire* de Grimm peut d'avance en donner une idée. Grimm n'envoyait ce qu'il avait écrit que lorsque ses lettres formaient un paquet assez volumineux, ce qui prenait environ deux ou trois mois. Ses nouvelles n'avaient donc pas toute la fraîcheur que nous recherchons aujourd'hui dans celles des journaux. Il se défend d'avoir fait jamais aucun rapport sur les sujets russes qui habitaient Paris, d'avoir surveillé les

ministres français, de s'être mêlé de la politique courante. « Quant à la France, continue-t-il dédaigneusement, — avant que par sa révolution elle se fût rendue digne, pour son malheur, de devenir un objet d'attention universelle, — il se passait des mois, quelquefois des années sans qu'elle figurât dans ce commerce. Les niaiseries dont s'occupait Paris n'étaient assurément pas un aliment à offrir à un esprit tel que celui de l'impératrice. » Lorsque Paris cessa de *s'occuper de niaiseries*, la correspondance de Grimm avec Catherine II dut prendre un intérêt plus haut. Pour ses lettres de 1789, l'espèce d'analyse qu'il nous en donne permet d'apprécier l'esprit qui les inspirait. « Enfin la révolution française éclata, et mon bonheur disparut avec celui de la France. L'impératrice ne fut pas longtemps à démêler l'infernal génie qui présidait à cette révolution. Elle prévint et me manda tous les désastres qui en seraient la suite, si l'on ne se hâtait d'écraser l'hydre dans sa naissance, et dès l'événement de la nuit du 5 au 6 octobre, elle regarda la monarchie française comme perdue. Je l'avais jugée ainsi deux mois plus tôt, sans prévoir les horribles forfaits qui déshonoreraient et ensanglanteraient cette terre de malédiction; son arrêt me paraissait prononcé après cette nuit fatale, où un tas d'avocats et de jeunes insensés de la cour, qu'on appelait alors enragés, s'étaient avisés, à moitié ivres, d'abolir et de proscrire une foule de droits qui subsistaient depuis des siècles. » Tel est le jugement de Grimm, l'ami des philosophes et des encyclopédistes, sur l'abolition du régime féodal. Le baron allemand est pris de vénération et de regret pour des abus qui « subsistaient depuis des siècles; » il se fait l'écho des *aristocrates* du temps, pour qui la nuit du 4 août ne fut « qu'une bacchanale d'insensés et d'ivrognes. » Nous avons vu l'opinion de la tsarine sur les journées d'octobre; que nous réservent ses lettres sur le 10 août, sur le 21 janvier? Nous possédons encore peu de documens qui expriment la pensée vraie de Catherine sur cette grande crise, qui de française allait devenir européenne. Sa correspondance avec Grimm jettera une lumière nouvelle sur la politique secrète de la Russie de 1792 à 1796. Quant aux opinions de Grimm, elles ne peuvent nous surprendre. Déjà, dans sa querelle avec Rousseau, on a vu éclater le contraste entre l'écrivain courtisan, bien renté, et le philosophe ardent et famélique. C'est l'éternelle histoire du loup et du chien de La Fontaine, ce chien gros, gras, poli, qui s'est fourvoyé par mégarde dans le clan des libres-penseurs et qui porte au cou la trace de son collier. Celui qui avait voulu être « au nombre des chiens » de Catherine, après s'être essayé sournoisement à mordre Rousseau, devait aboyer à la révolution.

Parmi les étrangers de distinction qui méritèrent la faveur de Catherine, il faut citer le mathématicien Euler, qu'elle fit membre de son Académie; mais pour faire de lui « un Prussien libéré, » comme dit Henri Heine, il fallut une négociation en règle avec Frédéric II. « N'est-il pas déshonorant, écrivait en 1766 l'impératrice à Panine, de vouloir tenir aux fers des gens pareils? »

Elle s'intéressait à Beccaria, dont elle lisait alors le beau *Traité des délits et des peines*, qui en France « a été défendu comme manquant de respect à la législation. » — « C'est un crime nouveau, continue l'impératrice, mais il serait à souhaiter qu'on suivit les maximes de M. Beccaria, qui n'a pas osé mettre son nom à la tête de cet ouvrage. » Autant qu'elle put, elle suivit ces maximes dans son *Instruction* pour le nouveau code, où l'on retrouvait des passages entiers de l'ouvrage proscrit. Ce n'est pas le livre seulement, c'est l'auteur qu'elle voulait avoir à Saint-Pétersbourg, désireuse de l'employer « à la partie qu'il a choisie lui-même par la publication de son traité. » Elle ordonnait de lui avancer 4,000 ducats, dans le cas où il voudrait faire le voyage. Dans un billet confidentiel à son secrétaire Elaghine, on trouve encore cette mention : « Montre la lettre ci-jointe à l'envoyé de Florence et tâche de savoir ce qu'il faudrait au marquis Beccaria pour le mettre à l'abri du besoin, car, à en juger par son livre, il est digne de toute ma sollicitude. » Le célèbre criminaliste dut décliner l'honneur qu'on lui proposait, et c'est à Paris, à Paris où on le proscrivait, qu'il se rendit.

Dans les papiers de Catherine II on a trouvé le brouillon d'une lettre adressée en juin 1769 à Paoli, le défenseur de l'indépendance de la Corse contre les Français. Cette lettre n'a peut-être pas été envoyée à son adresse; elle ne porte pas la signature de Catherine, bien que la minute soit de sa main. Elle a dû être inspirée à la tsarine moins par son zèle contre « une usurpation injuste, » elle qui préparait alors le démembrement de la Pologne, que par le désir d'occuper en Corse les Français, qui en Galicie et en Turquie lui donnaient tant d'occupations. Voici cette lettre autographe : « Aux braves Corses, défenseurs de leur patrie et de la liberté, et en particulier au général Pasqual de Paoli ! Monsieur ! s'opposer à l'oppression, défendre et sauver la patrie d'une usurpation injuste, combattre pour la liberté, voilà ce que toute l'Europe vous voit faire continuellement depuis bien des années. Il est du devoir du genre humain d'aider et de secourir quiconque témoigne des sentimens aussi grands, aussi nobles et aussi naturels. L'estime seule de vos intrépides actions deviendrait insipide et stérile, si elle n'était réalisée. Heureux d'être en état de secourir en vous la vertu des vrais citoyens, des grandes âmes ! Recevez les fruits que votre



fermeté a produits ; ils sont contenus dans le registre ci-joint. Servez-vous-en comme de votre bien ; que votre bonheur égale la justice de votre cause, reconnue pour telle de l'un à l'autre pôle. Cette lettre en est une preuve, en même temps qu'elle fera sentir à vos ennemis que vos braves Corses ont des amis désintéressés, qui, guidés par les principes seuls de l'humanité, leur procurent des soulagemens, non pas, nous l'avouons, proportionnés à vos besoins, mais bien au désir que nous avons de vous être utiles. — Vos sincères amis, les habitans du Nord-Pôle. » Joseph II, en voyant l'engouement de l'Europe monarchique pour les *insurgens* d'Amérique, avait dit que son métier était d'être royaliste. Catherine n'oublie qu'à bon escient cette royale solidarité.

J'ai déjà parlé ici même du séjour à Saint-Pétersbourg du Suisse Laharpe, que Catherine appelait amicalement « monsieur le jacobin, » et des papiers relatifs à l'éducation des petits-fils de Catherine II, les grands-ducs Alexandre et Constantin.

## II.

En 1761, l'abbé Chappe d'Auteroche, membre de l'Académie des Sciences de Paris, fit un voyage en Sibérie pour observer la conjonction de Venus avec le soleil. On voit dans les papiers d'Élisabeth qu'elle lui fit compter, à titre de présent, une somme de 4,000 roubles. Chemin faisant, Chappe recueillit des observations sur les mœurs, la religion, le gouvernement de la Russie, les peuplades soumises à sa domination, et publia son *Voyage en Sibérie par ordre du roi*. Ce livre, qui eut deux éditions, causa la plus vive irritation à Catherine II et fit une impression aussi désagréable que *la Russie en 1839* du marquis de Custine. L'impératrice, dans ses lettres à ses correspondans, décria cet abbé Chappe qui, « courant la poste dans un traîneau bien fermé, a vu toute la Russie. » Comme première réfutation, nous la voyons répéter sur tous les tons l'éloge de la Sibérie, qui en effet, dans sa partie méridionale, n'est pas moins fertile que la Russie du centre. C'est alors qu'elle envoie à Voltaire, à titre de pièces justificatives, des noix de cèdre de Sibérie. Elle s'enquérât surtout d'un écrivain français qui fût capable d'écrire une réfutation du *Voyage*, et le sculpteur Falconet se mettait pour cette recherche à sa disposition. Comme le dit Ségur dans ses *Mémoires*, l'impératrice était convaincue que c'était un nouveau coup de son ennemi Choiseul, et que « l'abbé Chappe avait été inspiré par ce ministre. » Dans une note autographe de Catherine II, postérieure à l'année 1768, on remarque ce passage : « De tous les émissaires que l'intrigue et l'ambition emploient de-

puis longues années à troubler la terre, je croirais volontiers que le docte abbé dont il s'agit est le plus madré et le plus méthodique. Prévenu que l'Europe a une trop haute idée de la puissance russe, et que cette opinion peut devenir trop imposante et trop préjudiciable aux projets éternels de la politique française, il s'est proposé de l'exténuer et de démontrer que l'empire russe n'est rien moins qu'aussi formidable qu'on le pense faute d'examen. » Cette note est comme l'annonce de *l'Antidote*, qui, s'il n'est pas entièrement l'œuvre de Catherine, reproduit en maint endroit ses expressions favorites et a dû être inspiré directement par elle. *L'Antidote* est aujourd'hui une rareté bibliographique, et M. Barténief, dans sa collection intitulée *le Dix-huitième siècle*, a trouvé utile d'en publier une traduction en langue russe. Chaque ligne de ce pamphlet compacte trahit contre l'abbé français la plus vive irritation. On ne lui passe pas une expression, on ne lui pardonne pas une erreur, et lorsqu'il rencontre juste, ce n'est pas alors que la réfutation est le moins amère. Grâce à l'acharnement que met l'impérial pamphlétaire à suivre le savant pas à pas et ligne par ligne, la réfutation menaçait d'être aussi volumineuse que l'ouvrage. Il fallut se borner. Les deux premières parties de « *l'Antidote*, ou réfutation du mauvais livre, superbement imprimé, etc., » furent seules publiées. L'impératrice écrivait en 1773 à M<sup>me</sup> de Bielke : « Vous n'en verrez point paraître la troisième partie, l'auteur de cet ouvrage ayant été tué par les Turcs. »

En 1768, on apprit qu'un ancien secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Petersbourg avait composé une relation de la révolution de 1762, dans laquelle Catherine II avait eu un rôle si tragique. Cet opuscule de Rulhière, qui fut en quelque sorte témoin de cette révolution, qui put s'entretenir avec la plupart des acteurs du coup d'état, qui plus tard, rentré à Paris, eut tous les papiers des affaires étrangères à sa disposition, conserve aujourd'hui une valeur considérable. On peut le regarder comme une source historique, presque au même titre que les mémoires contemporains. Sans doute il est facile d'y relever des erreurs, mais croit-on qu'on puisse se fier absolument aux *Mémoires* de la princesse Dachkof ou à la *Lettre* adressée par Catherine II à Poniatovski? La princesse Dachkof, qui est assez maltraitée dans ce petit livre et qui y est accusée notamment de s'être livrée à son oncle Panine pour obtenir son adhésion au complot, a écrit sur l'histoire de Rulhière un certain nombre d'observations critiques, récemment publiées par M. Barténief dans le septième volume des *Archives Voronzof* : elles se terminent sur ce jugement peu favorable : « Si un petit ouvrage comme celui dont il est question a provoqué ces remarques de ma

part, et peut-être autant par d'autres encore, je crois qu'il aura bien peu de crédit auprès des gens sensés. » Il en avait beaucoup à Paris; Rulhière faisait lecture de son manuscrit dans plusieurs salons particuliers, et la cour, intéressée à savoir la vérité sur l'avènement de Catherine, obtint une séance de l'auteur. Dans la préface de la première édition d'*Histoire ou Anecdotes sur la révolution de Russie en 1762*, qui ne parut qu'en 1797, c'est-à-dire après la mort de Rulhière et de Catherine, il est dit que l'auteur avait composé cette relation à la prière de la comtesse d'Esmond, que le gouvernement russe s'était ému de l'espèce de publicité donnée à son manuscrit, — que l'impératrice avait enjoint à ses agens à Paris de mettre en œuvre tous les moyens pour faire disparaître cet ouvrage; qu'ils firent à l'auteur des offres considérables, qu'elles furent repoussées, et qu'on le fit menacer de la Bastille par le lieutenant de police, — qu'on lui proposa alors jusqu'à 30,000 livres s'il voulait seulement supprimer quelques traits qui pouvaient nuire à la réputation de la souveraine, — qu'il refusa encore, mais qu'il donna sa parole d'honneur de ne pas publier son livre du vivant de l'impératrice, — qu'après sa mort son frère fut mis en relations avec Grimm, agent de Catherine II, mais que les dernières volontés de l'auteur furent scrupuleusement respectées. Sur ces négociations littéraires, brièvement résumées dans la préface de 1797, quelles lumières peuvent nous fournir les nouvelles publications?

C'est Diderot qui annonçait à son ami Falconet, alors occupé à Saint-Pétersbourg du bronze de Pierre le Grand, la première apparition du manuscrit de Rulhière. L'auteur avait même demandé son avis à Diderot, et Diderot lui fit une réponse plus digne d'un courtisan que d'un philosophe. Il lui dit « qu'il était infiniment dangereux de parler des souverains, qu'il n'y avait sous le ciel que l'impératrice même qui pût juger jusqu'où elle pouvait être offensée ou flattée d'un tel ouvrage, que toute vérité n'était pas bonne à dire; qu'on ne pouvait avoir trop d'égards, trop de respect, trop de ménagement pour une princesse qui faisait l'admiration et les délices de la nation, et que je pensais que pour lui-même, quelque gloire qu'il se promît de son ouvrage, le plus honnête, le plus sûr et le meilleur était qu'il le supprimât. » Personnellement Diderot ne trouvait pas que l'impératrice y fût trop maltraitée : « En effet, on y voit notre souveraine comme une maîtresse femme, comme un *grande cervello di principessa*, » et il concluait en insinuant que le meilleur moyen de gagner Rulhière était de tâcher de lui faire obtenir la place, alors vacante, de consul de France à Saint-Pétersbourg. Rulhière était un homme qu'il fallait prendre non par l'argent, mais par une ambition noble. Catherine II, avertie par Falconet, répondit au

sculpteur : « Il est difficile qu'un secrétaire d'ambassade, à moins que de jouer d'imagination, sache les choses bien au vrai comme elles sont; je vois comme ils mentent tous les jours plutôt que d'avouer leur ignorance à ceux qui les paient pour dire à tort et à travers ce qu'ils savent et ne savent pas. Ainsi, d'avance, je parierais que l'ouvrage du sieur Rulhière ne vaut pas grand'chose, surtout parce que Diderot dit qu'il y a de la maîtresse femme et du *cerrello di principessa*; or, dans cet événement, ce n'était point tout cela, mais il s'agissait ou de périr avec un fou ou de se sauver avec la multitude qui prétendait s'en délivrer; or à cela il n'y avait de manigance que celle de la mauvaise conduite du personnage, car sans cette conduite assurément jamais il n'aurait rien pu lui arriver. Il faudrait tâcher d'acheter le manuscrit de Rulhière et j'en ferai écrire à Chotinski. » On voit que Catherine, suivant la tactique qui a réussi avec l'abbé Chappe, court au devant de l'attaque et, avant de l'avoir lu, commence à décrier Rulhière auprès de ses correspondans. Comme la princesse Dachkof, elle a des réserves à faire sur le récit de l'auteur; elle se défend de prendre sur elle la responsabilité du coup d'état et essaie de la rejeter sur celui-là même qui en fut victime. Puis, sentant que toute cette apologie est inutile, elle arrive tout droit à une conclusion pratique : « Il faudrait acheter le manuscrit de Rulhière. » Mais Rulhière était-il homme à le vendre? un Chotinski était-il capable de mener à bien cette délicate négociation? L'affaire avait été introduite par Diderot et Falconet, c'est-à-dire par la filière des lettrés et des artistes; Catherine II voulut lui faire suivre celle de Betski, son ministre, et de Chotinski, son agent, c'est-à-dire la filière des *tchinovniks*. Tout manqua, et Diderot, mécontent, écrivit à Falconet : « Pourquoi je vous charge de l'affaire Rulhière et non le général Betski? C'est que, puisqu'il devait y avoir un intermédiaire, j'ai mieux aimé que vous le fussiez que personne; c'est que c'était une affaire à traiter de littérateur à littérateur, et non de littérateur à ministre; c'est qu'on a tout gâté et que je me doutais qu'il en serait ainsi. L'argent s'accepte ou se refuse, selon l'homme qui le propose. »

C'est sans doute alors que, suivant la préface de 1797, on essaya de faire peur à Rulhière de la Bastille. Catherine II eut de cette négociation manquée un grand regret; les ministres français ne l'ignoraient pas, et plus d'une fois, dans leurs négociations avec elle, durent se servir du manuscrit de Rulhière comme d'un leurre ou d'une menace. Voici une lettre fort curieuse que, plus de cinq ans après cette première tentative, M. Durand, envoyé de France à la cour de Russie, écrivait au duc d'Aiguillon. C'est au moment où Diderot lui-même s'était laissé attirer à Saint-Petersbourg :

« L'empressement de Catherine pour avoir une copie de la *Révolution de Russie* écrite par M. de Rulhière est grand, et peut-être est-il augmenté par l'impossibilité où s'est dit M. Diderot de la satisfaire. Elle l'a prié de lui dire au moins ce qu'il en pensait. — Quant à ce qui vous regarde, a dit celui-ci, si vous faites très grand cas, madame, des bienséances et des vertus, guenilles usées de votre sexe, cet ouvrage est une satire contre vous; mais si les grandes vus, les idées mâles et patriotiques vous intéressent davantage, l'auteur vous y montre comme une grande princesse et, à tout prendre, il vous fait plus d'honneur que de mal. — L'impératrice a répliqué : — Vous ne me donnez que plus d'envie de lire cet ouvrage. »

On connaît par les *Mémoires* de Ségur la singulière aventure de Mercier de La Rivière en Russie. Ancien intendant à la Martinique, il avait publié un ouvrage qui fit quelque sensation : *de l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Catherine II résolut de s'assurer les services de l'économiste La Rivière dans le même temps où elle recherchait ceux du criminaliste Beccaria. Elle offrit de l'indemniser de son voyage et lui donna rendez-vous à Moscou. A peine arrivé dans cette capitale, racontait Catherine II à Ségur, M. de La Rivière se hâta de louer trois maisons contiguës dont il changea précipitamment toutes les distributions et transforma les appartemens en salles d'audience et en bureaux. « Le philosophe s'était mis en tête que je l'avais appelé pour m'aider à gouverner l'empire et pour nous tirer des ténèbres de la barbarie par l'expansion de ses lumières. Il avait écrit en gros caractères sur les portes de ses nombreux appartemens : *département de l'intérieur, département du commerce, département de la justice, etc...* Sur ces entrefaites j'arrivai, et cette comédie finit. Je le dédommageai convenablement de ses dépenses; nous nous séparâmes contents. » Le récit de Ségur se trouve confirmé sur plusieurs points par les papiers de la tsarine. Voici d'abord une lettre de Catherine II à Panine, où éclate l'impatience qui lui est habituelle lorsqu'il s'agit d'enlever à la cour de France quelque homme de mérite : « Je vous conjure d'écrire au prince Galitsine pour qu'il entre en négociations avec ce M. de La Rivière pour transporter cet homme en Russie. Souvenez-vous surtout de ne point compromettre son nom, afin que le ministère de France ne l'empêche pas de venir ici. Il y a de très bonnes idées dans son Mémoire, et il nous sera plus utile qu'à ceux qui ne savent pas s'en servir. » A la période de désillusion et de désenchantement se rapporte cet autre billet, en langue russe, où le présomptueux philosophe est percé à jour par le mépris de la souveraine comme par celui de la femme d'esprit : « On me dit que de La Rivière n'a pas

peu amusé la galerie. Ce n'est qu'un hâbleur, qui s'en fait beaucoup accroire et qui a l'air d'un charlatan. » Dans sa correspondance avec Falconet, on voit combien elle est déjà fatiguée de voir son ministre manqué prendre un ton si haut, et Falconet lui-même, après avoir essayé de le défendre, est obligé de s'écrier : « Est-il possible que l'auteur de l'*Ordre essentiel* en mette si peu dans sa conduite ? » Une autre série de lettres, publiées il y a dix ans par M. Cournault, prouve que c'était Diderot qui avait recommandé Mercier de La Rivière. Diderot, que tant d'expériences n'avaient pas corrigé, s'était engoué, comme à son ordinaire, pour l'auteur de l'*Ordre essentiel*. « Ah ! mon ami, écrivait-il à Falconet, si sa majesté impériale a du goût pour la vérité, quelle sera sa satisfaction ! je la devine d'avance et je la partage. Nous nous privons de cet homme pour vous ; il se prive de nous pour elle... Ah ! mon ami, qu'une nation est à plaindre lorsque des citoyens tels que celui-ci y sont oubliés, persécutés et contraints de s'en éloigner, de porter au loin leurs lumières et leurs vertus. Lorsque l'impératrice aura cet homme-là, de quoi lui serviront les Quesnay, les Mirabeau, les Voltaire, les D'Alembert, les Diderot ? A rien, mon ami, à rien. C'est celui-là qui la consolera de la perte de Montesquieu. »

Falconet, mieux renseigné, versa comme une douche glaciale sur cet enthousiasme de son ami : « Si jamais vous recommandez quelqu'un à l'impératrice, faites qu'il se choisisse une compagnie qui honore son jugement... S'il se trouve au cercle de l'impératrice, il ne dira pas assez haut pour être entendu : *un homme comme moi*, parce que les assistans ne voudront jamais prendre ces quatre mots pour de la modestie. Lorsqu'il disputera sur un endroit de l'*Ordre naturel*, il ne dira point à son adversaire avec emportement : *Il faut être bien bête pour ne pas m'entendre*, etc. » Falconet malmena si fort le trop confiant Diderot, que l'impératrice fut obligée d'intervenir pour dégager celui-ci ; elle écrivait : « Et Diderot, et Galitsine, et vous, et Panine et moi, et l'auteur même de l'*Ordre essentiel*, nous avons tous pris le change ; nous avons la berlue, nous croyons à des lettres, à des dires de vingt personnes ; mais nous étions des bêtes. » Tel fut l'épilogue de la mission civilisatrice de La Rivière.

L'impératrice, qui n'avait guère eu à se louer de ces trois hôtes de la Russie, l'abbé Chappe, Rulhière, Mercier de La Rivière, trouva plus tard une aimable compensation dans la société de l'ambassadeur de France, le comte de Ségur. Celui-ci a essayé de rendre dans ses *Mémoires* le charme infini des prévenances impériales, les longues causeries de voyage sur le Dniéper ou dans les steppes de Crimée, les gracieuses réprimandes que lui attiraient les légèretés du prince de Ligne à l'égard des mœurs tatars, ses vains efforts

pour apprendre à Catherine II l'art de faire des vers. Elle ne réussissait pas mieux en poésie avec Ségur qu'en musique avec la princesse Dachkof. Son esprit, tout de raison et de pratique, semblait fermé aux délicatesses du rythme et de la mélodie. Ségur fut obligé de déclarer à son auguste écolière qu'elle devait se résigner « à ne faire des lois et des conquêtes qu'en prose. » Il raconte encore comment il se laissa entraîner par elle à laisser jouer en petit comité une tragédie de sa façon, *Coriolan*, et l'indulgence dont usa l'impérial auteur de la tragédie d'*Oleg* et de la comédie du *Chevalier de malheur* (*Gore-bogatyr*, dont le héros était Gustave III). Un jour elle lui fit la surprise ou la trahison de faire jouer, sans qu'il s'y attendit, devant toute la cour, la tragédie de *Coriolan*, et comme il ne savait quelle contenance tenir, « tout à coup l'impératrice, qui était derrière et au-dessus de moi, prend ma main droite dans la sienne, ma main gauche dans l'autre, et me force à m'applaudir moi-même. » Puis elle lui répéta quelques vers qu'elle avait retenus et dont la note cornélienne répondait bien à son énergique nature. Du souvenir de Ségur est inséparable celui du prince de Ligne, Belge par sa naissance, Parisien par son tour d'esprit, qui écrivit à l'impératrice de charmans billets et qui, avant Voltaire, lui avait décerné le nom de Catherine *le Grand*; mais j'ai hâte de revenir aux documens inédits.

On ne s'attendrait guère à y retrouver une lettre de Lafayette; elle est, il est vrai, adressée à Grimm, et Lafayette le prie de recommander à l'impératrice le voyageur anglais Ledyard, un des compagnons de Cook, qui désirait parcourir la Sibérie, le Kamtchatka et passer en Amérique sur un vaisseau russe. Lafayette, raconte Ségur, avait même conçu, après la guerre des États-Unis, le projet de visiter la cour de Catherine; il fut retenu par la réunion des notables. « L'impératrice, continue l'ambassadeur, m'en montra un vif regret; elle avait un grand désir de le connaître, car alors l'enthousiasme pour l'affranchissement de l'Amérique avait gagné tout le monde, jusqu'aux têtes couronnées. M. de Lafayette leur paraissait un héros, parce qu'il n'avait combattu pour la cause de la liberté que dans un autre hémisphère; mais, dès qu'il voulut soutenir la même cause en Europe, tous les souverains le traitèrent en coupable et en rebelle. »

C'est à l'époque où s'opéra chez Catherine II ce revirement d'opinion que se rapporte sa correspondance avec un émigré français, Sénac de Meilhan. Celui-ci se proposait d'écrire une histoire de Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'idée était renouvelée de Voltaire, historien de Pierre le Grand. Sénac, qui ne savait pas plus le russe que son devancier, semblait encore moins bien préparé pour des travaux

de ce genre. Catherine, ne voulant décourager aucun des talens qui s'offraient à la servir, prit la peine de répondre à l'émigré, et leur échange de lettres fut pendant quelque temps assez actif. Plus tard il perdit la faveur de l'impératrice. Cette correspondance est en partie inédite (1), et M. Grote, de l'académie de Saint-Petersbourg, semble nous en promettre, au nom de la *Société impériale*, la publication prochaine. Avec celle de Grimm, elle formera peut-être un ensemble précieux sur la période révolutionnaire. J'arrive maintenant à des correspondans plus assidus et à de plus grands noms littéraires.

### III.

M. Charles de Moüy, dans une récente publication, nous a donné les élémens d'un portrait définitif de M<sup>me</sup> Geoffrin. Il a expliqué comment la femme d'un financier avait pu avoir une telle situation dans le monde philosophique et dans l'opinion européenne. Sans prétention littéraire et même sans orthographe, elle réunissait chez elle tous les littérateurs distingués de Paris; attachée à l'ancienne religion, elle faisait de son salon un des quartiers-généraux de l'*Encyclopédie*: simple bourgeoise, elle correspondait avec les têtes couronnées. Gustave III, lors de son voyage à Paris, lorsqu'il cherchait des appuis pour le coup d'état qu'il méditait, se fit présenter à M<sup>me</sup> Geoffrin comme à l'une des puissances du jour: Stanislas Poniatovski l'appelait sa « chère maman; » Joseph II s'arrêtait sur les boulevards de Vienne pour causer avec elle à la portière de son carrosse. La publication des lettres que lui adressa Catherine II est due à M. Hamburger, conseiller d'état et membre de la *Société impériale*. Il est à regretter qu'on n'ait pas retrouvé celles qu'écrivit M<sup>me</sup> Geoffrin. Il faut nous borner à étudier celles de la tsarine: elles sont au nombre de seize et vont de 1763 à 1768. Catherine II s'y fait toute aimable, toute simplette. Ce qu'elle veut, c'est une amitié; ce à quoi elle aspire, c'est à une douce égalité: « Encore une fois, madame, je ne veux point de ces prosternations; entre amis, cela ne se pratique jamais. Puisque vous faites tant que de m'aimer, vous prendrez s'il vous plaît le ton de l'amitié, et cesserez de me traiter comme le sophi de Perse l'était. Tenez, madame, il n'y a rien de plus vilain au monde que la grandeur: quand j'entre dans une chambre, on dirait que je suis la tête de Méduse, tout le monde se pétrifie et chacun prend un air guindé; je crie souvent comme un aigle contre ces façons-là; j'avoue que ce n'est pas le

(1) Voyez *Sotchinienia imperatritsy Ekateriny*, t. II. — *Rousskii Archiv*, année 1866.



moyen de les faire cesser, car plus je crie et moins on est à son aise. Aussi j'emploie d'autres expédiens. Par exemple, si vous entriez dans ma chambre je vous dirais : Madame, asseyez-vous, jassons à notre aise; vous auriez un fauteuil vis-à-vis de moi, une table entre nous deux, et puis des bâtons rompus, tant et plus, c'est mon fort. » A entendre Catherine II, qui a tout fait pour être impératrice absolue, « n'avoir pas d'égal, c'est insupportable. » Surtout elle se défend d'être une femme à prétentions; elle dira, non sans une pointe de malice : « Je m'étonne que vous me donniez de l'esprit; on m'avait dit que chez vous on n'en croyait pas à ceux qui n'ont pas été à Paris. » Elle se laisse « gronder » par M<sup>me</sup> Geoffrin, elle la prie de n'être point « jalouse » de D'Alembert. Et puis des détails sur son train de vie; on dirait une bonne dame racontant à sa commère les petites affaires de son ménage. Elle se lève à six heures, elle travaille jusqu'à onze; elle dine, puis elle travaille jusqu'au spectacle, etc. Malgré le ton quasi-bourgeois de cette correspondance, « *l'impératrice*, suivant l'heureuse expression de Grimm, n'en est jamais absente. » De temps à autre, on voit qu'on a affaire à une dame qui a 200,000 soldats à ses ordres : « L'année passée, j'ai commandé une flotte de vingt et je ne sais combien de vaisseaux; j'étais la première à en rire, mais cependant cela alla très bien; cette-fois je m'en vais commander une armée de 45,000 hommes. » Où la note tragique résonne tout à coup et semble détonner au milieu de cette simple causerie, où la griffe impériale se fait sentir comme celle du léopard de Florian, c'est dans une discussion à propos du manifeste sur la mort d'Ivan VI. M<sup>me</sup> Geoffrin avait cru pouvoir répéter certaines critiques dont ce document avait été l'occasion. « On glose chez vous sur ce manifeste? répond Catherine II; on y a glosé sur le bon Dieu, et ici on glose aussi quelquefois sur les Français; mais il n'en est pas moins vrai qu'ici ce manifeste et la tête du criminel ont fait tomber toutes les gloseries. »

On a publié deux lettres de Catherine II à Marmontel; toutes deux se rapportent à l'année 1767. D'une de ces lettres il existe aux archives russes jusqu'à trois brouillons de la main de l'impératrice. Ce fait démontre la difficulté qu'elle avait, encore à cette époque, à écrire en français et l'application qu'elle prenait pour n'adresser que des lettres élégantes et correctes à ces maîtres de la langue française. Dans l'une, elle remercie Marmontel de l'envoi de son *Bélisaire*, « un livre qui mérite d'être traduit dans toutes les langues, » et se réserve de le lire pendant son voyage sur le Volga. Ce ne sont pas là de vaines formules de politesse, car non-seulement elle le lit, mais elle le fait traduire en langue russe et met

elle-même la main à l'œuvre. « Lorsque *Bélisaire* arriva en Russie, écrit-elle à l'auteur, il se trouva qu'une douzaine de personnes s'étaient proposé de descendre le Volga depuis la ville de Tver jusqu'à celle de Simbirsk, ce qui fait un espace de 1,300 verstes, mesure du pays. Elles furent si enchantées de la lecture de ce livre qu'elles résolurent d'employer leurs heures de loisir à traduire *Bélisaire* en langue du pays. Onze d'entre elles partagèrent au sort les chapitres; la douzième, qui vint trop tard, fut chargée de composer une dédicace des traducteurs à l'évêque de Tver, que la compagnie trouva digne d'être nommé en tête de *Bélisaire*. » Puis elle donne les noms des onze traducteurs, et certes Marmontel pouvait être flatté de trouver parmi eux un Tchernichef, un Alexandre Bibikof, deux des Orlof. L'impératrice s'était chargée du neuvième chapitre. Quand des auteurs français dont la Sorbonne ou le Palais de Justice proscrivaient les œuvres trouvaient en Russie de si ingénieuses flatteries, est-il étonnant qu'ils aient tourné le dos à Versailles et proclamé que du Nord venait la lumière?

Montesquieu était mort (1755) avant que la conquête d'un trône eût rendu à Catherine la liberté d'écrire. Aucun des génies du XVIII<sup>e</sup> siècle ne pouvait être plus sympathique à l'impératrice que le grand homme dont les œuvres avaient consolé ses ennuis de grande-duchesse et hâté la maturité de sa virile intelligence. Dans les hommages qu'elle rend à sa mémoire, on n'entrevoit aucun de ces calculs qu'on pourrait soupçonner dans ses cajoleries envers les auteurs à la mode. « Le nom du président de Montesquieu prononcé dans votre lettre, écrit-elle à M<sup>me</sup> Geoffrin, m'a arraché un soupir. Son *Esprit des lois* est le bréviaire des souverains, pour peu qu'ils aient le sens commun. » Et à D'Alembert, en lui envoyant sa fameuse *Instruction* pour le nouveau code : « Vous y verrez comment, pour l'utilité de mon empire, j'ai pillé le président de Montesquieu sans le nommer; j'espère que, si de l'autre monde il me voit travailler, il me pardonnera ce plagiat pour le bien de 20 millions d'hommes qui doit en résulter. Il aimait trop l'humanité pour s'en formaliser. Son livre est mon bréviaire. »

Catherine II avait essayé de disputer à Frédéric II D'Alembert, le froid géomètre qui fit la préface de l'*Encyclopédie*. Celui-là n'avait ni les élans passionnés de Diderot, ni la verve pétillante de Voltaire, ni la concision magistrale de Montesquieu : ce qu'elle admirait en lui, c'était bien la raison pure. Dès son avènement, elle voulut lui confier l'éducation de son fils, le grand-duc Paul. Qui sait ce qu'aurait pu devenir entre de telles mains un prince bien doué après tout, dont les circonstances ou peut-être une fatale influence héréditaire avaient aigri le caractère? Dans la sévère dépendance où il

vivait, il ne connut jamais la salutaire contrainte d'une discipline morale. Qui, mieux que D'Alembert aurait pu le plier à cette discipline, redresser son caractère en faisant l'éducation de son intelligence? Quel service rendu à la Russie, à l'Europe entière! Imaginez en 1799 un Paul I<sup>er</sup> élevé par D'Alembert. Et pourtant il est difficile de se figurer le philosophe à la cour de Catherine II; le cabinet de l'impératrice y était presque le seul lieu où il ne se fût pas trouvé dépaycé. Il refusa, et l'impératrice lui écrivit une lettre célèbre où se trouve ce passage : « Vous êtes né ou appelé pour contribuer au bonheur et même à l'instruction d'un peuple entier, et y renoncer, il me semble que c'est refuser le bien que vous avez à cœur; votre philosophie est fondée sur l'humanité; permettez-moi de vous dire que, de ne point se prêter à la servir tant qu'on peut, c'est manquer son but (1). » Ils échangèrent depuis un certain nombre de lettres. Il est à remarquer que celles de D'Alembert ont souvent quelque chose d'affecté, de solennel, de pédantesque. Il démontre, il déclame, il multiplie les formules de respect. D'Alembert, le plus indépendant peut-être des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, a l'air d'un courtisan, mais d'un courtisan guindé et malhabile. Rien ne montre mieux combien il avait peu l'habitude du métier. Il ne reçut d'ailleurs, à ce qu'il semble, aucun bienfait de Catherine, bien que maladroitement il se donne l'air de les quêter, lorsqu'il se plaint de ses embarras d'argent et félicite l'impératrice de sa générosité envers Diderot. Celle-ci ne le console des persécutions et des pensions supprimées que par de bonnes paroles et par une épigramme à l'adresse de Louis XV : « Vous devez avoir en France une profusion de grands hommes, puisque le gouvernement ne se croit pas plus obligé à encourager ceux dont le génie est admiré dans les pays lointains! » Plus tard, lorsqu'il lui écrivit une lettre étudiée pour lui recommander huit officiers français faits prisonniers au château de Cracovie et qu'il était question d'envoyer en Sibérie, Catherine fit une réponse évasive. Voltaire, sur une telle réponse, se fût bien gardé d'insister. Il connaissait la tsarine et l'irritation qu'elle éprouvait à retrouver partout les officiers français. D'Alembert, avec cette candeur d'honnêteté, cette obstination de bienfaisance, cette ardeur de sentimens qui surexcitent parfois les natures froides, revint à la charge. Dans une deuxième épître, il demanda la mise en liberté de ses compatriotes, et la deuxième épître fut suivie d'une troisième. Cette fois, la réponse de l'impératrice fut écrasante d'ironie. « Vous cherchez, écrit-elle, à me persuader, autant par la solidité du

(1) Dans les archives de Moscou, la minute de cette lettre n'est pas de la main de l'impératrice, et la question d'authenticité a été soulevée. Les éditeurs des papiers de Catherine se prononcent sans hésitation pour l'affirmative.

raisonnement que par la force de votre éloquence et la beauté de votre style, de relâcher les prisonniers français qui sont dans mon empire... » Oui, elle les relâchera, mais pas avant les prisonniers turcs et polonais qu'ils ont endoctrinés; oui, elle leur dira les magnanimes paroles que lui souffle D'Alembert: Allez, soyez libres et remerciez la philosophie, — mais seulement à la paix générale. Elle se moque, avec ses autres correspondans, de la naïveté du philosophe, comme pour les décourager de toute intercession de ce genre. Au moins dans la minute d'une lettre à Voltaire trouve-t-on un curieux passage, et je le citerai d'autant plus volontiers qu'il ne se rencontre dans aucune des éditions de cet écrivain: « J'ai reçu de M. D'Alembert une seconde et troisième lettre sur le même sujet; l'éloquence n'y est pas épargnée; il a pris à tâche de me persuader de relâcher ses compatriotes; mais n'y a-t-il de l'humanité que pour nos compatriotes? Que ne plaide-t-il pour les prisonniers turcs et polonais, dupes et victimes des premiers? Ces gens-là sont plus malheureux que ceux-ci. Il est vrai que les vôtres ne sont pas à Paris, mais aussi pourquoi l'ont-ils quitté? Personne ne les y a obligés. J'ai envie de répondre que j'en ai besoin pour introduire les belles manières dans mes provinces. » Elle se ravisa d'ailleurs et effaça de sa lettre à Voltaire ce cruel passage. La démarche de D'Alembert contribua peut-être à arrêter les prisonniers sur le chemin de la Sibérie. Une des causes de la dureté de Catherine à l'égard du philosophe fut peut-être le peu d'empressement que mit celui-ci à continuer les relations commencées. Elle accueillit d'autant plus mal ses missives philanthropiques qu'elles venaient après un silence de six années. Elle ne comprit pas son excès de réserve et de délicatesse, et pensa qu'il faut mériter les faveurs par un peu plus d'assiduité. A ce point de vue, elle n'eut pas à se plaindre de Diderot.

Le gouvernement de Versailles ne se lassait pas de fournir à la tsarine les occasions d'exercer un patronage, insultant pour lui, sur ses sujets. Le parti des dévots avait trouvé moyen d'écarter Diderot de l'Académie. Voltaire eut beau écrire à tous ses amis pour leur recommander le philosophe; vainement il essayait de piquer au jeu M<sup>me</sup> de Pompadour, vainement il donnait à Diderot sa singulière recette pour amadouer les dévots et surtout les dévotes (lettre à M<sup>me</sup> d'Épinay). Louis XV avait déclaré qu'il ne sanctionnerait pas l'élection. « Il a trop d'ennemis, » disait le monarque timoré. Catherine II trouva piquant de se montrer plus brave que l'héritier d'Henri IV. C'est alors qu'elle acheta la bibliothèque de Diderot au prix de 15,000 livres et à la condition qu'il continuerait à en jouir, et que, comme bibliothécaire de l'impératrice, il recevrait

un traitement annuel de 1,000 livres. Cette libéralité eut dans le monde philosophique un prodigieux retentissement. De Ferney, de Paris, de toutes parts, arrivèrent à Catherine des lettres de félicitation. Elle y répondait avec une modestie fort bien jouée et s'étonnait d'être louée pour une chose si naturelle. Sa réponse à D'Alembert est un chef-d'œuvre : « Je ne prévoyais pas que cela pût m'attirer tant de complimens. Je suis bien aise, monsieur, de vous avoir fait plaisir par là. Il aurait été cruel de séparer un savant d'avec ses livres ; j'ai souvent été dans le cas d'appréhender qu'on ne m'ôtât les miens. » Comment n'être pas touché de ce retour mélancolique qu'elle faisait sur son passé, sur le temps où l'impératrice Élisabeth surveillait ses lectures comme ses démarches ? comment les gens de lettres n'eussent-ils pas reconnu en Catherine II un confrère ? Elle aussi avait souffert, elle aussi avait été persécutée par le pouvoir ; pour un peu, elle eût fait croire qu'elle avait écrit dans une mansarde. Diderot, avec son âme ardente et enthousiaste, se donna tout entier à sa bienfaitrice. Il fut son homme-lige, comme Grimm, mais bien plus utile que Grimm, car il avait un génie plus haut, un caractère indépendant, et l'excès même de son adoration ne laissait soupçonner en lui aucune servilité. Ce n'est point par calcul ou par instinct de domesticité, comme le baron Melchior, qu'il se dévoue à Catherine, c'est par un pur élan de ferveur et de reconnaissance. Ce n'est pas tant du bienfait qu'il est touché que de cette manifestation éclatante du libéralisme impérial ; il voit la philosophie assise sur le trône, et c'est l'*Encyclopédie* elle-même qui semble triompher dans les pompes du Palais-d'Hiver. Diderot était jeune encore ; alors âgé de quarante-deux ans, il n'avait encore publié que l'*Essai sur le mérite et la vertu*, les *Pensées philosophiques*, condamnées au feu par le parlement, la *Lettre sur les Aveugles*, qui le fit mettre à la Bastille, les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, qui lui attirèrent les arrêts du conseil. La protection de la tsarine l'arrache à ses persécuteurs, lui assure l'aisance, le repos de l'esprit. C'est sous ses auspices en quelque sorte qu'il publie ses autres écrits ; Catherine pouvait se féliciter d'être venue en aide à un homme de génie qui payait sa dette non-seulement avec de l'encens, mais avec des chefs-d'œuvre. Elle l'avait secouru précisément dans la période la plus active de sa maturité ; elle pouvait se dire que le XVIII<sup>e</sup> siècle peut-être lui devait Diderot. Quant à la vénération passionnée de celui-ci pour Catherine, on ne peut s'en faire une idée que par ses lettres intimes à Falconet. C'est lui qui donna à la tsarine le célèbre sculpteur, comme il voulait lui donner Rulhière et La Rivière, comme il voulait se donner plus complètement lui-même et suivre en Russie tous ceux dont il dé-

pouillait la France. « L'amitié, le sentiment de la reconnaissance la plus vive, écrit-il à Falconet, m'enlèveront un jour de vive force et me porteront dans les bras de mon ami aux pieds de ma bienfaitrice. » Dans son imagination de poète et d'artiste, il médite d'immenses travaux, des œuvres gigantesques où il célébrera la gloire de l'impératrice; pour elle, il veut « exécuter à lui tout seul tout ce que notre Académie française n'a pu faire au nombre de quarante dans un intervalle de cent quarante ans. » On dirait un chevalier des temps héroïques en quête de quelque merveilleuse entreprise pour l'honneur de sa dame. Diderot paraît éprouver un sentiment plus vif que celui de la reconnaissance; en tenant compte de l'emphase sentimentale qui gâte parfois la belle prose du XVIII<sup>e</sup> siècle, les lettres où Diderot parle de Catherine semblent celles d'un amoureux. Quand plus tard elle lui demandait ce qui pouvait le rendre heureux, « il la supplia, dit M<sup>me</sup> de Vandeuil, de lui donner une bagatelle qu'elle eût portée. »

Quand Diderot se décida à faire le voyage de Russie, il ne comptait, assurait-il, y faire qu'un séjour de deux mois, obtenir une audience de présentation, puis une audience de congé. Il fut trompé de la bonne manière : il fallut rester cinq mois; chaque jour, il avait avec « sa souveraine » un entretien de plusieurs heures. Et cependant l'impératrice avait de terribles affaires sur les bras, la guerre de Turquie et la révolte de Pougatchef. Diderot n'a rien écrit sur son voyage, et sa fille ne sait rien, sinon que, peu fait pour vivre à la cour, il dut y commettre bien des gaucheries. C'est donc à d'autres qu'il faut s'adresser pour savoir l'impression qu'il y produisit. « On dit, écrivait le roi de Prusse à D'Alembert, qu'à Saint-Pétersbourg on trouve Diderot raisonneur, ennuyeux : il rabâche toujours les mêmes choses. » Frédéric II avait des motifs pour n'être point satisfait du séjour de Denis à la cour de Russie : lui-même était alors assez mal avec l'impératrice; il soupçonnait le philosophe d'avoir parlé politique; il était froissé de ce que Diderot n'eût pas accueilli son invitation à Berlin. De son côté l'impératrice faisait à Voltaire un grand éloge de Denis; mais peut-on se fier à ces compliments? Si elle avait eu quelque déconvenue ou quelque désillusion, elle se serait bien gardée de l'avouer à Voltaire, c'est-à-dire au monde entier! Une correspondance de Grimm avec le comte Nesselrode, encore inédite, sauf quelques extraits dans la collection de la *Société impériale*, nous aidera peut-être à éclaircir ces contradictions. Les lettres de Grimm méritent d'autant plus de créance qu'elles sont semées de traits satiriques et qu'elles confirment ce que suppose M<sup>me</sup> de Vandeuil, des « gaucheries » de son père : « L'impératrice est vraiment enchantée de Diderot, voilà l'essentiel.

Au reste, il lui prend la main, il lui secoue le bras, il tape sur sa table, tout comme s'il était au milieu de la synagogue de la rue Royale (chez d'Holbach)... Il a auprès de sa majesté le succès le plus brillant et le plus complet. Elle en pense comme vous et moi, qui le connaissons depuis tant d'années : c'est tout dire. Il est avec elle comme avec nous, tout apprivoisé... Il n'a fait aucune conquête, excepté celle de l'impératrice. Je n'étais pas inquiète de celle-là, mais tout le monde n'a pas la tête de cette grande femme et n'est pas accoutumé comme elle au génie et à ses étrangetés (novembre et décembre 1773). »

Diderot, comblé de cadeaux et de bienfaits, quitta Saint-Pétersbourg, enchanté d'y avoir été traité, disait-il, « comme le représentant des honnêtes gens et des habiles gens de mon pays. » L'impératrice lui avait offert 200,000 roubles pour l'aider à une nouvelle édition de l'*Encyclopédie* et Diderot se promettait de publier un livre sur les nouveaux établissemens de Catherine. L'impératrice, qui, lors de son arrivée, avait envoyé au devant lui son chambellan Narichkine, lui donna un autre homme d'esprit pour le reconduire à La Haye. Le pauvre Diderot s'entendait si mal à voyager qu'il fallait, pour ainsi dire, le mettre en voiture comme un enfant. « Il est capable de faire tout de travers, écrivait Grimm à ses amis, faites-vous-le livrer garotté par la poste ! »

Le roi de Prusse n'était pas seul à soupçonner Diderot de remplir à Saint-Pétersbourg quelque mission de son gouvernement. L'ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de Russie, Cathcart, parlait avec la même mauvaise humeur du philosophe. « M. Diderot, écrivait-il à son ministre, est avec l'impératrice à Tsarkoe-Sélo, où il continue ses intrigues politiques. » Que faut-il penser de ces prétendues intrigues? Les éditeurs du dix-septième volume de la *Collection* ont publié quelques extraits de la correspondance de M. Durand, envoyé de France, avec le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères. Il est probable que M. Durand essaya d'avoir par Diderot quelques renseignemens sur les dispositions de Catherine. « L'exhortation que vous avez faite à M. Diderot, écrivait d'Aiguillon, est très bien placée. Je ne sais si l'on peut compter sur ses sentimens pour croire qu'il se conduira d'après les principes que vous lui avez rappelés. Son admiration continuelle pour l'impératrice est une disposition bien prochaine à l'adulation. Ces observations ne nous empêcheront pas de rendre à M. Diderot la justice qu'il aura méritée, et je présume que vous vous mettrez en état d'apprécier sa conduite à sa véritable valeur. » Quelle exhortation avait-on faite à Denis? Quels services attendait-on de lui? Était-il capable de trahir les secrets de l'impératrice par dévouement au

roi? Était-il homme à oublier sa qualité de Français par adoration pour l'impératrice? A quel terrible conflit de devoirs se trouvait-il en proie, et quelle singulière idée que de vouloir lui faire jouer un rôle politique! Diderot, ce distrait, qui se conduit au Palais-d'Hiver comme dans sa mansarde, ce rêveur qui, suivant le mot de Catherine, a parfois cent ans et parfois n'en a pas dix, est pourtant celui-ci dont s'inquiètent la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche et dont on s'entretient au *foreign-office*, à Potsdam et à Schœnbrunn. Diderot diplomate! Voilà assurément une page qui manquait à son histoire. Mais quel diplomate pouvait-il bien être? Il est certain que l'impératrice l'avait jugé et qu'elle se défiait de ses distractions de penseur et de ses puérités de grand enfant. Elle ne lui disait de ses affaires que ce qu'elle désirait qui fût répété, et voici ce que nous apprend M. Durand : « Les conférences entre Catherine et Diderot se succèdent sans cesse et se prolongent de jour en jour. Il m'a dit, et j'ai des raisons de croire qu'il n'est point faux, qu'il a peint le danger de l'alliance de la Russie avec le roi de Prusse et l'utilité de la nôtre. L'impératrice, loin de blâmer cette liberté, l'a encouragé par ses gestes et par ses propos. — Vous n'aimez pas ce prince? disait-elle à Diderot. — Non, répliqua celui-ci, c'est un grand homme, mais un mauvais roi et un faux-monnayeur. — J'ai eu, dit-elle en riant, ma part de sa monnaie. » Catherine n'avait plus alors à faire mystère de son aversion pour Frédéric; c'est vers cette époque que l'on peut signaler dans sa politique une tendance très marquée à se rapprocher de la France. Diderot n'a pu que transmettre de Tsarskoe-Sélo à Versailles quelques paroles d'amitié et d'encouragement.

Catherine II comptait parmi ses amis Diderot, D'Alembert, Voltaire, trois des plus grands noms du siècle; mais pour avoir son breton de philosophes comme Voltaire avait son « breton de rois, » il lui manqua Rousseau. Faut-il s'en étonner? Rousseau appartient à une tout autre génération que les correspondans de Catherine. Diderot, bibliothécaire de la tsarine; D'Alembert, membre de l'Académie française et pensionnaire du roi; Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre, ancien chambellan de Frédéric, n'étaient pas des révolutionnaires. Ils ne s'en prenaient qu'aux abus, au fanatisme, à l'intolérance. Ils n'entendaient point se passer du concours des princes, et s'appuyaient volontiers sur les trônes contre l'église. Provisoirement ils s'accommodaient de ce qu'on appelait alors « le despotisme éclairé; » ils n'auraient peut-être rien désiré de la révolution française après les réformes de 1789. Avec Jean-Jacques apparaît le deuxième ban de l'armée philosophique, les démocrates. Son *Contrat social*, d'où devait sortir le mouvement de



1792, était l'objet des railleries de Voltaire. Celui-ci pourrait se définir un monarchiste libéral, Rousseau est un républicain. L'un joue au seigneur de Ferney, l'autre est citoyen de Genève. Rousseau, qui déjà conseillait aux Polonais de couper la tête à Poniatowski, quelle figure eût-il faite dans l'intimité des rois? D'instinct, Catherine l'avait pris en aversion. Elle attribuait à l'*Émile* la mauvaise éducation du prince de Danemark; elle le rangeait parmi « les livres contre la loi et les bonnes mœurs, qui doivent être prohibés du monde entier. » A propos du *Contrat social*, elle se moquait du « nouveau saint Bernard, qui prêchait une croisade contre elle. » Quand plus tard des troubles éclatèrent à Genève, elle annonçait que « c'était Rousseau qui avait mis le feu aux étoupes. »

Dans sa correspondance avec les hommes de lettres de l'Occident, Catherine II a cherché à la fois un plaisir personnel et l'intérêt de son empire. Fatiguée de son entourage de courtisans, aspirant à vivre quelques heures avec des égaux, elle cherchait hors du Palais-d'Hiver, hors de la Russie, des intelligences contre lesquelles la sienne pût s'exercer. Pour ses hôtes et ses correspondans, elle se dépouillait de son rang, ne voulait être qu'une aimable femme, un homme d'esprit. Elle eut des plaisirs nobles et raffinés que ne soupçonnerent ni les Louis XV de France, ni les George d'Angleterre. La Russie n'y perdait rien. En protégeant dans l'Europe entière les écrivains et les artistes, Catherine ravissait au roi très chrétien une gloire dont Louis XIV avait été si fier : c'était à Saint-Petersbourg et non à Versailles qu'on trouvait un Auguste. On avait dit le siècle de Louis XIV, pourquoi ne dirait-on pas le siècle de Catherine II, puisque Louis XV manquait à son époque? Le prestige de son empire s'en accroissait; or qui ne sait que le prestige c'est encore de la puissance? La Russie, hier encore un pays barbare, semblait marcher à la tête de la civilisation, en goûter tous les raffinemens et toutes les élégances exquises. Quand on voyait Catherine, au milieu des dépenses d'une triple guerre, acheter des tableaux, pensionner des écrivains, dresser des monumens de bronze, qui aurait pu s'aviser qu'un tel superflu de culture cachât souvent l'absence du nécessaire? Les acquisitions de Teniers, de Vanloo et de Wouvermans faisaient supposer des finances bien en ordre, par conséquent une agriculture prospère et des campagnes populeuses : le respect et presque la terreur de la Russie grandissaient en Europe. Catherine attirait les sympathies par les mêmes procédés : était-ce donc un empire barbare que celui où l'on appelait Beccaria pour faire les lois pénales, où les maximes de Montesquieu devenaient celles de l'état, où un Diderot était l'hôte favori de la tsarine, où les idées réputées subversives à Paris trouvaient la souveraine pour

protectrice? Les lettrés étrangers rendaient à Catherine d'autres services; ils la tenaient au courant, dans une correspondance familière, de ce qui se faisait, de ce qui se disait à Paris; ils lui ramenaient l'opinion, ils tournaient en ridicule ses ennemis. C'était eux encore qui partout lui recrutaient des officiers, lui embauchaient des savans, des artistes, des ingénieurs, et montraient la Russie comme une terre promise à tous les talens méconnus. Sans doute, à Moscou, les dévots murmuraient de cette intimité de la tsarine orthodoxe avec les libres penseurs, les *athées* de l'Occident; elle eut même à se défendre des reproches d'un haut personnage ecclésiastique, qui semble être l'archevêque Platon. Sa réponse mérite d'être citée; elle prouve que Catherine a rarement perdu de vue le côté utilitaire de ces relations : « Moins de vous que de tout autre, de vous une personne sacrée, qui a été distinguée, honorée, comblée de bienfaits, je pouvais m'attendre à cette absurde appréciation de ma correspondance (avec Voltaire). Un cœur plein de méchanceté pouvait seul lui donner cette maligne interprétation. Quoi de plus innocent qu'un tel commerce épistolaire, alors que ce vieillard de quatre-vingts ans, dans ses écrits que lisait l'Europe entière, s'efforçait de glorifier la Russie, d'humilier ses ennemis, de contenir l'hostilité agissante de ses propres concitoyens, empressés de répandre partout leur haine envenimée contre notre patrie, et qu'il réussissait à les contenir? A ce point de vue, les lettres adressées à l'*athée* n'ont point, je pense, porté de préjudice ni à l'église ni à la patrie! »

Catherine II, en protégeant nos philosophes, se venge du ministère et de la cour de Versailles. Elle se pose en redresseur des torts que se donne la royauté bourbonnienne vis-à-vis de l'intelligence française. Le premier titre à sa faveur est d'avoir encouru la défaveur de Louis XV ou de M. de Choiseul. Voltaire, réfugié à Ferney, D'Alembert, privé de ses pensions, Diderot, écarté de l'Académie, sont ses amis naturels. Elle traduit *Bélisaire* condamné par la Sorbonne. Elle souscrit à l'*Encyclopédie* au moment où la publication en est suspendue par ordre; elle offre un emploi à Beccaria dès que le *Traité des délits et des peines* est interdit à Paris. Toutes les forces vives que Louis XV dédaigne et irrite, elle les appelle à elle. Elle est en France la « souveraine » des gens d'esprit; déjà dépourillé par Frédéric II, qui est, même chez nous, le roi des militaires, Louis XV ne compte plus.

Ces correspondances font mieux voir ce qu'était Catherine II. Quelle puissance de séduction avait-elle pour exercer un tel empire sur les génies les plus divers, le froid D'Alembert, le passionné Diderot, le sceptique Voltaire, le rude Falconet? Elle a voulu n'être

qu'un égal avec des égaux, et dans ces luttes intellectuelles elle se trouve n'avoir pas trop présumé d'elle-même. Dans sa correspondance avec Voltaire, on ne sait qui des deux a le plus d'esprit. Qu'on ne dise pas que ses lettres étaient rédigées par d'autres : les minutes sont bien de sa main, et peu de personnes autour d'elle eussent pu faire aussi bien. Sa correspondance française, dont nous commençons seulement à embrasser toute l'étendue, n'est pas toute son œuvre littéraire; de sa main, elle a rédigé quantité d'ukases, de manifestes, de projets de lois, de lettres à ses ministres et à ses agens: elle nous a laissé de curieux mémoires, des essais pédagogiques, des pièces de théâtre, des contes, des pamphlets. On peut apprécier maintenant quelle part de gloire personnelle lui revient dans son règne et sa supériorité sur les plus grands de ses collaborateurs. Quand on voit à toutes ses tâches multiples, la guerre, la diplomatie, la législation, la colonisation, s'ajouter tout ce travail littéraire, on comprend qu'elle puisse se vanter d'être laborieuse. Est-il nécessaire de chercher ailleurs la cause de la décadence française au XVIII<sup>e</sup> siècle? Un Louis XV pouvait-il lutter contre un Frédéric ou une Catherine? Que pouvait faire ce roi fainéant, égaré dans ce siècle de rudes travailleurs? Sur Frédéric II lui-même, Catherine aurait peut-être un avantage. Les Allemands ont pu reprocher au roi de Prusse d'avoir dédaigné la littérature nationale, méconnu Klopstock, ignoré l'auteur de *Gatz de Berlichingen*. L'admiratrice de Montesquieu et de Voltaire se souvint toujours qu'elle était impératrice russe. Elle rabrouait Soumarokof et le protégeait; elle livrait à Fon-Vizine les jeunes nobles ignorans (*niédorosti*), comme Louis XIV livrait à Molière les marquis ridicules; elle donnait confiance à Derjavine en sa vocation lyrique; elle laissait Golikof élever comme un monument son *Histoire de Pierre le Grand*; elle encourageait le mouvement scientifique et archéologique. Tout en correspondant avec l'auteur de *Zaire*, elle écrivait la tragédie nationale d'*Oleg*, et cette impératrice, fille de l'Allemagne, élève du génie français, a su conquérir une place dans la littérature russe.

ALFRED RAMBAUD.

---

---

DE

# YEDDO A PARIS

NOTES D'UN PASSANT (1).

---

## III.

BATAVIA. — SAMARANG. — DJOKDJOKERTA.

---

## VII.

15-16 avril 1876. — Les navigations les plus charmantes pour le passager ne sont pas toujours les plus goûtées du marin. A voir l'*Emirne* filer régulièrement ses dix nœuds, par une mer calme comme on la rencontre toujours sous la ligne, longeant des îles de verdure qui se multiplient sur la route, jetant sa fumée aux forêts de Sumatra qu'on aperçoit de loin, saluant les navires hollandais qu'elle dépasse, presque tout le temps à portée de canon de la terre, on croirait volontiers que le puissant navire est à l'abri de tout danger. Il n'est pas cependant de traversée plus délicate et, suivant l'expression pittoresque du capitaine, « plus soucieuse. » Mieux vaudraient les rafales de l'Atlantique que cette surface calme et traîtresse qui cache, à quelques brasses sous l'eau, des récifs de coraux et des bancs de sable sur lesquels la moindre erreur de route peut jeter le paquebot. Un voilier entraîné par le courant, un vapeur paralysé par une avarie de machine, surtout lorsqu'ils calent beaucoup, peuvent être jetés à l'improviste sur des écueils où ils se perdent

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876 et du 1<sup>er</sup> janvier 1877.

sans ressource. Nous en voyons un premier exemple : c'est un brick échoué à l'entrée d'une des passes les plus difficiles, le détroit de Banka, qui n'a pas moins de 100 milles de long. Les phares qui balisent la route sont loin d'être assez nombreux et placés toujours avec l'intelligence nécessaire. Aux reproches qu'on leur adresse, les Hollandais, qui naviguent constamment dans ces parages, répondent qu'ils n'ont jamais eu d'accident; mais les grands *steamers* étrangers, avec leurs 25 pieds de quille, sont plus exigeans. C'est par suite de cette mauvaise disposition des phares que la *Néva* s'est perdue en 1874, tout près de Batavia, dont elle avait cru voir le feu, tandis qu'elle marchait droit sur un banc. On voit encore, au sortir des Mille îles, sa grande carcasse, d'où l'on a retiré tout ce qui pouvait être utilisé, échouée sur le bas-fond où elle est montée une nuit pour n'en plus redescendre. Au-delà, nous ne tardons pas à découvrir les terres basses couvertes de palétuviers où se cache Batavia. L'*Emirne* jette l'ancre dans la baie, à une assez grande distance; un petit vapeur vient prendre les passagers et remonte entre deux jetées le long canal qui mène à la mer les eaux jaunes du Kali. On accoste au quai de la douane, où les formalités sont rapides. Un porteur saisit mes colis, les place sur une voiture, et ses deux chevaux partent ventre à terre pour l'hôtel des Indes, sous une de ces averses épouvantables comme il n'en tombe que sous l'équateur. On traverse ainsi la ville indienne ou ville basse, peu animée, un dimanche de Pâques, malgré la circulation des tramways qui la sillonnent; c'est celle où sont concentrées les affaires, les industries petites et grandes, où s'élèvent les bureaux, les magasins, les chantiers, où habite la population des travailleurs indigènes et chinois. Laide, étouffée, construite sans élégance en brique et en torchis, cette partie de la ville est en outre malsaine, insalubre; c'est là que l'on court risque d'attraper les fièvres, les dyssenteries, les ophthalmies, le choléra, tous les maux que produisent les accumulations humaines sous un soleil ardent, au milieu d'un marécage. Aussi les négocians n'ont-ils là que le siège de leur commerce, simple office où ils passent quelques heures par jour, tandis que leur résidence est dans la ville haute. On arrive à cette dernière en suivant pendant trois kilomètres le Kali encaissé entre deux quais de granit.

Ici tout change. On sort de la cité des échoppes pour entrer dans celle des palais. Toutes les habitations hollandaises sont construites sur le même type, mais les dimensions varient assez pour que cette régularité ne tombe pas dans la monotonie. Sur la rue large, droite, bien plantée, digne du nom d'avenue, un mur à hauteur d'appui, ou simplement une clôture élégante de grosses chaînes de fer soutenues par des piliers de maçonnerie, laisse voir un jardin

où des pelouses toujours vertes sont ombragées par les plus beaux arbres du monde; au fond, quelques degrés donnent accès à un vaste péristyle en marbre, soutenu par des colonnes d'ordre dorique et surmonté d'un fronton à tympan sur lequel s'ouvre une série de portes conduisant aux diverses parties intérieures de l'édifice. De chaque côté, un pavillon en retraite supporte un faux-attique formant terrasse; les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée très élevé et s'étendant en profondeur. Le salon suit la véranda, puis un petit atrium, où jaillit un jet d'eau, le sépare de la salle à manger; les autres pièces de l'appartement sont disposées autour de ce groupe, les communs rejetés hors de la maison. L'imitation du style grec est visible; elle se trouve ici d'accord avec les exigences du climat et la puissance de la lumière qui joue agréablement dans toutes les parties; mais la végétation tropicale écrase quelque peu cette architecture née au pays des oliviers. L'ensemble a néanmoins un grand caractère de quiétude, de gravité heureuse, qui s'accroît encore quand on voit, à l'heure où finit la sieste, les maîtres de ces lieux se prélasser nonchalamment dans les berceuses disposées sous la véranda, en humant un cigare, tandis que leurs femmes et leurs filles, légèrement vêtues, les cheveux dénoués, se livrent à ce délicieux *far niente* dont nos frileuses compatriotes ne peuvent soupçonner les charmes, sous leur ciel inclément. Qu'on se représente des avenues immenses, bordées de ces palais récemment badigeonnés à neuf, à la fin de la saison des pluies, encadrées de feuillages vivaces qui débordent sur la rue pour l'ombrager, le tout rafraîchi par une ondée récente et resplendissant maintenant sous un soleil éclatant, et l'on n'aura encore qu'une faible idée de la première impression qui attend le visiteur à Batavia : un parc sans limites et d'une incomparable beauté, semé de pavillons néo-grecs.

Voici parmi ces résidences celle qu'habite le consul de France. La nouvelle de mon sinistre m'y a précédé et me vaut l'accueil le plus obligeant, le plus amical même, de M. Henri Delabarre, qui gère en ce moment le poste. Sans me laisser le temps d'achever le récit de mes malheurs, il met à ma disposition la caisse de son banquier, où je n'hésite pas à puiser largement. Il sait, en me rendant ce service signalé, y apporter une bonne grâce et une délicatesse qui en doublent le prix; des rapports d'âge, de relations sociales, de goûts, nous rapprochent bien vite, et la sympathie chez moi s'ajoute dès le premier instant à la reconnaissance. A l'heure de la promenade, nous montons ensemble dans sa voiture et nous faisons le tour de Waterloo-plaine et de Königs-plaine. Ce sont comme deux vastes clairières carrées au milieu de la forêt de ver-

deux quadrilatères circulaires, entre cinq et six heures, la foule des équipages et des promeneurs; les dames ont enfin consenti à faire un peu de toilette, les hommes sont invariablement vêtus d'un pantalon blanc et d'un veston d'alpaga noir, la veste blanche étant réservée pour le matin. Un détail piquant saute aux yeux le premier jour : chacun va sans chapeau. Il est si bien établi qu'on ne peut sortir avant le coucher du soleil, que personne ne songe à s'en garantir. D'ailleurs les Hollandais mettent un certain point d'honneur à mépriser le soleil de leur colonie : ils ne veulent ni porter dans le jour le casque de sureau, ni employer le *punka* usité aux Indes. C'est à peine si leur amour-propre chatouilleux daigne convenir qu'il règne pendant la saison des pluies une humilité insupportable, que tout moisit et se rouille en dépit des soins les plus minutieux.

17. — En dehors du musée, du jardin zoologique, où l'on voit quelques beaux oiseaux, et des édifices civils sans caractère, il n'y a rien à voir à Batavia, à moins de descendre au port, ce dont je ne me sens pas le courage par 34 degrés de chaleur orageuse. C'est déjà beaucoup que de se faire traîner en voiture dans les rues de la ville haute, à l'heure où se prolonge encore la sieste de tout ce qui se respecte dans la population blanche. On se sent ici dans une colonie prospère, riche, bien menée, où la vie est facile et douce. Les Hollandais ont un grand fonds de bonne humeur sans éclat qui se reflète dans leurs œuvres. D'ailleurs, si leur puissance se révèle partout, leur nombre est pour ainsi dire noyé dans le flot indigène. Sur 250,000 habitans, Batavia possède environ 5,000 Hollandais ou Européens, 155,000 Chinois et 90,000 Malais. Ceux-ci se distinguent de la population javanaise, qui n'habite pas les grandes villes; ils sont semblables à ceux que j'ai rencontrés dans la presqu'île de Malacca, d'où leur race est probablement originaire. On regarde généralement cette variété de la race brune comme provenant d'un mélange de nègres australiens avec la race hindoue, à laquelle ils auraient emprunté leur civilisation : un nez épaté, des lèvres épaisses, le crâne aplati et le front saillant sont leurs traits distinctifs. Ils sont mahométans depuis le XIII<sup>e</sup> siècle; leur cruauté légendaire ne paraît plus guère, depuis la domination étrangère acceptée partout, que dans leurs allures encore fières et le regard farouche de leurs yeux noirs. Les femmes ne se coiffent pas et laissent flotter leurs cheveux sur leurs épaules; quant aux hommes, ils portent les cheveux longs, enroulés autour de la tête dans un turban d'indienne rouge. Leur vêtement est un *sarong* formé d'une pièce de coton roulée à la ceinture, et un *kabbayo*, ou petite veste de calicot blanc. Indolens et paresseux, ils font de médiocres ouvriers et de pitoyables

domestiques. Leurs maîtres sont cependant obligés de ménager leur amour-propre pour se tenir à l'abri d'une vengeance qui ne se ferait pas attendre. Ce sont ces fureurs vengeresses qui donnent lieu le plus souvent aux scènes de carnage connues sous le nom de *hammoc*. Quand un Malais a quelque insulte à venger contre un ennemi hors de sa portée, il se grise d'opium, se surexcite jusqu'à perdre la raison, puis, ivre de rage, se met à courir les rues le *kriss* à la main, tuant ou blessant tout ce qu'il rencontre jusqu'à ce qu'il se soit fait justice ou se soit fait massacrer par la population effarée. Un Hollandais, témoin dans une ville de l'intérieur d'une de ces violences, disait devant moi que rien n'en peut rendre le tumulte : chacun, s'armant comme il peut, se met à la poursuite du furieux sans le connaître, et frappe au hasard au milieu des cris le premier individu armé qui court devant ou derrière lui; on s'entre-déclaire ainsi comme dans une curée humaine, où la foule se rue avec un acharnement sauvage, comme si cette fête sanguinaire lui rendait pour un instant l'âpre volupté de la barbarie primitive. C'est la jalousie qui le plus souvent donne lieu à ces carnages; chez les hommes elle est violente, chez les femmes elle est perfide. La plupart des soldats hollandais vivent avec des Malaises qu'ils sont forcés d'abandonner quand ils sont rappelés en Europe : elles leur font promettre de revenir au bout de quelque temps; mais, après quelques mois de séjour en Europe, les malheureux meurent souvent d'un mal incompréhensible; on dit que, pour les punir d'un parjure probable, les femmes leur font avaler un poison à long terme, dont elles leur administrent le contre-poison à leur retour, quand ils se sont montrés fidèles à leur promesse. Il ne faut sans doute enregistrer que sous bénéfice d'inventaire ces récits dramatiques, mais ils ne surprennent qu'à demi quand on a rencontré certains coups d'œil pleins de menaces et de haine. Les Malais m'ont l'air de sauvages enchaînés qui ont conscience de leur déchéance, et, tout en l'acceptant avec le fatalisme musulman, seraient tout prêts, à un jour donné, pour je ne sais quelles revanches féroces.

La première habitude que le voyageur doit prendre, en arrivant à Java, c'est de faire la sieste de midi à quatre heures, sinon il court grand risque d'errer comme un prince des contes de fées dans le palais de la Belle au bois dormant; s'il se présente à une porte, le maître dort et ne peut recevoir; s'il appelle un domestique, le Malais dort et ne répond pas. La vie s'arrête, et le soleil au zénith n'aperçoit que des êtres de toutes couleurs, soigneusement enfermés sous la moustiquaire, étendus dans les tenues les plus légères sur les dures surfaces qui représentent les lits. Vers quatre heures,



on prend une douche froide, une tasse de thé, on s'habille et l'on sort pour faire en voiture la promenade du soir. La mienne me ramène à l'heure du diner chez M. Delabarre, où parmi les délicatesses d'une table élégante, je dois accorder une mention toute spéciale au mangoustan, ce fruit délicieux dont la capsule contient une pulpe blanche, molle et parfumée, qu'on mange à la cuiller comme une glace au citron.

Je sais trop ce que valent la plupart du temps les exhibitions de mœurs pittoresques pour me promettre beaucoup de plaisir à la vue des bayadères que l'on voit le soir à Batavia. O voyageurs imprudens qui, sur la foi de récits merveilleux, quelquefois mensongers, plus souvent infidèles à leur insu, vous êtes mis en route espérant trouver à chaque pas les scènes riantes ou caractéristiques, les couleurs éclatantes, les tableaux élégans qu'un pinceau trop généreux a enluminés pour vous les présenter, que de déceptions vous attendent! Allez voir les bayadères : dans un des bas quartiers, sur une place fangeuse où se presse une foule d'indigènes et de Chinois, vous apercevez d'abord différens bouges qui représentent la trilogie déjà signalée à Macao, puis, sur une petite estrade en plein air vous verrez une Javanaise richement coiffée, la figure et le cou peints de vermillon et barbouillés de safran, se livrant en compagnie d'un Malais quelconque à une série de contorsions étranges qu'accompagne une musique bizarre. Nous voici bien loin des images poétiques dont le nom seul remplit l'imagination; mais ce n'est pas dans ces exhibitions grossières qu'il faut chercher le type de la chorégraphie indigène; peut-être serons-nous plus heureux dans la province.

18-19. — Aussitôt qu'un résident européen de Batavia peut disposer de quelques jours, il va les passer au pied des montagnes, à Butenzorg, qui n'est séparé de la mer que par deux heures de chemin de fer. C'est là que réside le gouverneur des Indes néerlandaises; c'est là que vont s'établir, dans d'excellens hôtels, dans des villas charmantes, tous ceux que leurs affaires ne retiennent pas absolument à la ville, tous ceux que leur médecin en éloigne sous peine de mort. A mesure qu'on en approche, on voit se dérouler les cimes bleues des montagnes volcaniques qui courent d'un bout à l'autre de l'île; en y arrivant, on se trouve au milieu d'un autre Batavia, plus frais, plus riant encore, plus disséminé et comme perdu dans les arbres. Une déchirure de terrain s'ouvre au milieu de ce parc et donne passage à un torrent où l'on va prendre son bain le matin avant la chaleur; mais la grande curiosité de Butenzorg, ce n'est pas le palais monumental du gouverneur, ce n'est pas la vue magnifique dont on jouit de la vérandah

de l'hôtel Leroux, c'est le jardin botanique, où sont accumulées toutes les merveilles de la végétation équatoriale. Il faut renoncer à en faire l'inventaire, un botaniste dépenserait un mois sans épuiser la liste des trésors qui y sont contenus; mais je ne puis m'empêcher de noter au passage l'admirable collection d'orchidées de toute espèce qu'on y trouve réunies; le jardin est en même temps un parc anglais où l'arrangement des familles est combiné avec le dessin le plus gracieux. Une petite rivière le traverse, des mouvements de terrain en varient l'aspect; l'art, la science et la nature contribuent à faire de cet immense domaine l'un des plus beaux sites que l'on puisse voir. A quelque distance du palais se trouvent, au milieu d'un bois de bambous, les tombeaux des gouverneurs morts à Java; plus loin une plantation de café.

Je suis présenté à M. Teysmann, propriétaire d'une collection curieuse d'animaux-feuilles, qu'il me permet de voir. Ces étranges insectes appartiennent au genre des orthoptères. Ils affectent la forme, la couleur, tantôt d'une petite branche d'arbre, tantôt d'une feuille, au point qu'un observateur inattentif s'y laisserait tromper. Coloration, fibres, nervures, veinules, rien n'y manque; c'est à peine si on distingue avec beaucoup d'attention une petite tête de sauterelle qui ronge avidement les feuilles de la plante sur laquelle vivent ces singuliers hôtes. Nous passons ensuite à la ménagerie, où se trouvent toutes les variétés de singes, notamment un orang-outang dont la physionomie tout humaine me rappelle qu'*orang* est le mot malais qui signifie homme. De tous les oiseaux de Java, le plus beau est sans comparaison le pigeon des Moluques; gros comme un dindon, il a les formes élégantes du ramier, avec un plumage d'un bleu tendre uniforme et une petite huppe en trident sur la tête. La vie d'un homme ne suffirait pas pour passer en revue toutes les richesses de la flore et de la faune; on quitte avec dépit ces collections, comme ces bibliothèques où des millions de volumes échappent par leur nombre à l'avidité de l'explorateur.

Presque chaque soir, le temps se couvre, de gros nuages accourent de tous les coins de l'horizon, l'orage éclate, et des torrens de pluie tombent pendant une heure ou deux; puis les étoiles reparaissent et les plantes rafraîchies exhalent leurs senteurs pénétrantes, tandis que, plus ou moins couchés dans leur berceuse, les hôtes de chaque maison hument paisiblement leur cigare. Les dames hollandaises se hâtent de quitter l'uniforme officiel, le corset, ce tyran dont elles n'ont pas le secret de faire un allié, et de reprendre le *sarong-kabbayo*, pour venir sous la véranda de l'hôtel aspirer un peu de fraîcheur. Grâce à Dieu, chacune d'elles a couché la demi-douzaine de marmots à demi nus qui trottent tout le jour

durant dans toute la maison, font tapage et apprennent à table à picorer comme les poussins; le sommeil prend aussi les grandes fillettes de quatorze à quinze ans, qui en paraissent dix-huit et qui, pieds nus, en robe courte, jouent avec leurs petits frères, courent, gambadent, font de la gymnastique et deviendront de solides comères, mais qui, pour le moment, sans taille, sans formes, sans grâce, ressemblent à ces statues inachevées qu'on trouve dans l'atelier d'un praticien. A neuf heures, tout le monde se retire sous la moustiquaire et dort jusqu'au lever du soleil. Il est certes difficile de trouver un tempérament et un genre de vie en opposition plus complète avec les nôtres. Le perpétuel tourbillon des villes d'eau leur paraîtrait aussi insupportable que cette existence purement végétative et physique semblerait mortelle à nos élégans.

### VIII.

Du 20 au 28. — Je ne rentre à Batavia que pour en repartir aussitôt, mais cette fois j'entraîne le plus aimable des compagnons. M. Delabarre va faire avec moi une tournée qu'il médite depuis longtemps dans les principautés indépendantes. Nous nous embarquons de bon matin sur le *Wilhem III*, qui doit nous mener à Samarang. Pendant les quarante-huit heures que dure la traversée, on ne perd pas de vue la côte montagneuse de Java, et l'on ne quitte le pont que pour prendre à la hâte de médiocres repas; on fait quelques escales à Cheribon, Tagal, Pekalongan, mais sans approcher de la côte, en communiquant seulement par les canots qui viennent chaque fois assiéger le paquebot. C'est au moyen d'un esquif semblable que nous gagnons la douane de Samarang, dont l'entrée rappelle identiquement celle de Batavia. Samarang est une ville de 50,000 habitans, pleine de Chinois et de Malais, très commerçante, très animée, très banale, dont les avenues sont bordées de jolies maisons, et dont les plus beaux monumens sont la *Résidence* et l'hôtel du Pavillon, où nous ne faisons que passer. Il y fait une chaleur intolérable, qui atteint son maximum lorsqu'à une heure nous montons en chemin de fer pour Solo ou Sourakarta, où nous descendons à six heures, après avoir traversé un pays magnifique. Quoique maîtres en réalité de toute l'île de Java, les Hollandais, on le sait, y ont laissé subsister deux petites principautés, dites indépendantes, à la tête desquelles se trouvent des souverains dévoués ou soumis à la politique néerlandaise et surveillés de près par des résidens accrédités auprès d'eux. Revêtus de titres pompeux, dotés de revenus, ils jouissent d'une indépendance assez complète en apparence pour faire illusion à une population jalouse et fana-

tique qui ne laisserait pas sans protestation renverser ses fétiches. C'est donc en plein élément indigène que nous allons nous trouver.

Dès les premiers pas faits à Solo, on s'aperçoit qu'on entre dans un monde nouveau. D'une part, on ne rencontre que peu d'Européens perdus dans cette agglomération de 150,000 âmes; de l'autre, le Malais fait place ici au Javanais proprement dit, plus grêle, plus élancé, de tournure plus fière et plus dégagée, qui, vêtu d'une veste rose ou verte par dessus son *sarong*, le turban en tête, le *kriss* invariablement passé dans la ceinture, vers la chute des reins, toise l'étranger d'un air martial. A travers les rues larges, ombragées de beaux arbres et bordées de constructions légères et basses en bambou, on gagne le centre de la ville européenne groupée autour d'une forteresse imposante où réside la garnison hollandaise. De temps à autre, on rencontre un seigneur javanais, marchant d'un pas grave, précédé de son parasol qu'on porte ouvert devant lui, et suivi de quelques serviteurs sur l'épaule desquels il s'appuie par intervalles, ou bien monté sur un cheval richement caparaçonné et tenu par la bride. Dans les allures, dans les types, je retrouve mes souvenirs du Japon avec une fidélité vraiment frappante, et cette remarque, qui n'est pas faite pour la première fois, donnerait quelque vraisemblance à l'une des hypothèses aventurées sur l'origine des Japonais. On rencontre aussi quelques Arabes dont la taille et les traits contrastent avec les formes efféminées des insulaires.

Notre première visite est pour le résident, M. Lammers, qui nous reçoit au milieu d'une charmante famille; il s'agit de nous ménager une entrevue de son altesse le sultan, ou plutôt de sa majesté l'empereur Pakou-Louana-Senapati-Ingalega-Ngabdur-Rachman-Sajedin-Panata-Gama IX, sousouhounan de Sourakarta, commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, général de l'armée de sa majesté le roi des Pays-Bas; je crains d'en oublier. Mais nous avons eu le tort de ne pas annoncer notre visite à l'avance; le sultan met au moins quarante-huit heures entre la demande d'audience qui lui est transmise par le résident et la réception; nous ne pouvons attendre aussi longtemps. On nous console en nous disant qu'il n'y a rien de très intéressant à voir à sa cour, où règnent l'incurie et l'abandon. Le gouvernement néerlandais semble en froid avec le sousouhounan et favorise un prince de la famille qui fait bande à part et vit en contact plus familier avec les Européens, Mangoro-Negoro; c'est à lui que nous ferons visite demain. La soirée se passe à courir les *kampongs* indiens et chinois, car ici encore on retrouve les Chinois en grand nombre. Ils y font même souche; beaucoup de Chinois mahométans se retrouvent ici au milieu de leurs coreligionnaires et s'y fixent. Nous assistons à une noce qui secoue joyeusement ses

grelots dans la maison d'un marchand du Céleste-Empire. La foule se presse devant la fête, qui touche à sa fin : quelques vieillards incorrigibles jouent, accoudés sur des tables ; le marié, vêtu de ses plus riches atours, exécute un cavalier seul des plus audacieux ; quant à la jeune épouse, elle s'est déjà retirée.

Le lendemain matin, cravatés, gantés, étouffant dans nos habits noirs, nous montons à l'heure dite dans la voiture du résident, que signale de loin un parasol d'or tenu par un valet de pied ; il n'aurait garde de sortir sans cet insigne de son rang, nécessaire au prestige qu'il faut exercer sur l'esprit des indigènes ; nous arrivons dans cet équipage au pied même du *Pandoepo*, où son altesse nous attend et vient au-devant de nous. Le *Pandoepo*, partie essentielle de toute résidence seigneuriale, est un vaste hangar, supporté par une colonnade de bois et élevé de quelques marches au-dessus du sol, qui sert de péristyle au palais. Celui du prince est magnifiquement orné, dallé en marbre, couvert de dorures et pourvu de lustres qui, dans les fêtes nocturnes, peuvent l'inonder de lumière. Après les salutations d'usage, le prince nous fait monter dans le salon de réception, ouvert sur le devant et dominant un peu le *Pandoepo*. Là, tandis que des esclaves se livrent à mille contorsions pour nous apporter du thé, des cigares, sans quitter la posture agenouillée, et pour présenter au prince, sur un geste, la boîte d'or où il prend le bétel et le vase d'or où il crache, nous avons tout loisir de considérer son altesse. C'est un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une physionomie intelligente sous sa laideur, vêtu de l'uniforme de général hollandais, mais coiffé néanmoins d'un petit turban noir, par-dessus lequel il fait tenir tant bien que mal son képi. Nous l'avons interrompu dans la revue de ses troupes, qui, casernées autour de son palais, viennent chaque jour manœuvrer sous ses yeux dans la vaste cour qui entoure le *Pandoepo*. Il nous propose de continuer l'exercice ; sa petite armée de 500 à 600 hommes, équipés et manœuvrant à l'européenne, képi et turban en tête, défile devant nous. La petite taille de quelques soldats est presque ridicule sous cet uniforme, mais le général et les officiers se prennent si bien au sérieux qu'ils relèvent l'ensemble. Un repas servi à la hollandaise attend les officiers à la fin de la revue. Quant à nous, on nous offre d'excellent madère, tandis que le fils des croyans déguste pieusement un verre de limonade. Rien n'est plus curieux assurément que cet intérieur de petit souverain asiatique à demi européenisé ; mais son altesse nous a préparé une surprise infiniment plus agréable que le défilé par pelotons. A force de ramper des profondeurs de la salle, des musiciens sont venus se ranger près des instrumens disposés à l'avance dans un coin, et nous

entendons s'élever les premiers accords du *gammelang*. L'orchestre javanais se compose de gongs, de cimbales, de cloches de divers timbres, de tambourins, dont l'ensemble donne une musique très rythmée, sans mélodie appréciable, et cependant assez agréable à l'oreille par ses sonorités métalliques et cadencées. Bientôt s'avancent deux bayadères aux formes élégantes, savaamment peintes de boreh, qui, l'écharpe à la main, viennent se prosterner d'abord devant le maître, puis entament une danse voluptueuse et molle, presque marchée, plus expressive par les mouvemens harmonieux des hanches et des bras que par ceux des pieds, cachés sous la jupe serrée à la taille. Leurs visages d'un brun clair sont assez jolis, comparativement à ceux des hommes, mais sans s'écarter du type. Elles multiplient leurs poses à l'infini, puis, sur un signe, se prosternent de nouveau et se retirent, la face toujours tournée vers le public. Aux bayadères succède une danse plus curieuse encore, le *viring*, annoncé par les accords plus vigoureux de l'orchestre. Ce sont quatre jeunes guerriers, le sarong retroussé, le buste nu, le casque en tête, le bouclier d'une main, le javelot de l'autre, qui dansent avec les attitudes les plus gracieuses une sorte de pyrrhique très animée, très expressive, image élégante des péripéties d'un combat. Leurs formes délicates, leurs postures, leurs gestes, ramènent la pensée vers l'antiquité, vers les scènes que l'on retrouve sur les vases étrusques et dans les bas-reliefs romains.

En quittant Mangoro-Negoro, nous nous rendons au Kraton, résidence du sousouhouan; c'est une vaste enceinte de hautes murailles fermées par des portes que gardent les soldats déguenillés du sultan. A l'intérieur se trouve une véritable ville où les palais, les harems, les huttes, les jardins s'entremêlent; c'est là que logent les fonctionnaires, les princes du sang, les serviteurs grands et petits, en tout une population de 10,600 personnes, à la solde du souverain, qui, malgré les immenses revenus de sa principauté, n'est guère riche quand il a payé les revenus affectés à ces charges innombrables. Nous ne pénétrons ni dans le harem, sévèrement interdit à tout étranger, ni dans le palais assez délabré, mais nous avons tout loisir d'examiner le *aloon-aloon* qui précède l'entrée : c'est une vaste cour sablée où s'élève une petite estrade en forme de *Pandocopo*, faisant face à la porte du château. Cette cour est le théâtre des fêtes annuelles célébrées à l'anniversaire de la naissance de Mahomet et aussi du *rampok*, fête extraordinaire qui a lieu lors de la tournée que chaque gouverneur général fait, une fois pendant son proconsulat, dans toutes les provinces. Un tigre est alors amené dans sa cage au milieu de la cour, remplie de quelques milliers de Javanais armés de piques, disposés sur plusieurs rangs

d'épaisseur. On ouvre la cage; l'animal ahuri commence par faire le tour du cercle qui l'enferme, lentement d'abord, puis à toute vitesse, cherchant une issue pour s'enfuir. Enfin affolé par les cris qu'il entend, les lances menaçantes qui s'abaissent contre lui de tous côtés, il prend son élan et d'un bond prodigieux s'élance par-dessus la tête du premier rang, mais c'est pour retomber sur les piques levées en l'air par ceux des derniers rangs. Il expire bientôt percé de mille coups.

Trois heures de chemin de fer à travers des forêts de palmiers qui s'échelonnent au penchant des montagnes nous conduisent à Djok-djokerta, ou, comme on l'appelle par abréviation, Djokia, située à 4 lieues de la mer sur la côte sud. Ici encore notre première visite est pour le résident, M. Wattendorf, chez qui nous trouvons nombreuse réunion de militaires et de planteurs hollandais. Son habitation, la plus belle que j'aie vue à Java, ferait envie à bien des souverains européens; trois cents convives peuvent prendre place dans la salle à manger, placée entre deux jardins aux eaux jaillissantes; le reste est à l'avenant; non loin s'élève la forteresse où veille la garnison hollandaise; l'aspect général rappelle exactement Sourakarta. Nous conformant au plan tracé par le résident, nous partons le lendemain matin pour les tombeaux des sultans, situés à quelques *pals* (1) de la ville.

Arrivés au bord d'une rivière coquettement encaissée qu'il faut passer à gué, nous voyons venir au-devant de nous trois cavaliers javanais qui nous saluent et se mettent en devoir d'escorter la voiture. A cette aimable attention il nous est facile de reconnaître que le résident a tout fait préparer dès le matin pour notre visite. Nous pénétrons dans un *kampong* dont la population se précipite à notre approche hors des maisons et fait la haie sur notre passage dans une attitude respectueuse; la foule est plus nombreuse encore dans la grande cour d'entrée, où le grand-prêtre vient, entouré de ses acolytes, nous recevoir et se mettre à notre disposition pour visiter les tombeaux. Tout cela nous est expliqué par un interprète que M. Wattendorf a mis à notre disposition, car mon compagnon ne comprend que le malais, et le javanais en diffère essentiellement. Nous suivons donc le guide qui s'est offert à travers une vaste nécropole, vieille de huit siècles, où sont les tombes en pierre ou en marbre non-seulement des sultans, mais de leurs principaux serviteurs, dormant du sommeil éternel au milieu de jardins luxuriants; on nous montre les tortues sacrées, le mausolée du dernier sultan, les portes murées à côté desquelles on

(1) Le *pal* ou *pilier* a une longueur de 1 kilomètre.

en a pratiqué d'autres pour dérouter l'esprit malin, dans le cas où il lui prendrait fantaisie de venir tourmenter les âmes des défunts. En sortant, nous trouvons dans un pavillon à jour, sur la cour d'entrée, une collation de fruits, de thé, de gâteaux, qui nous attend, et nous dégustons quelques bananes et quelques cocos en présence d'une foule curieuse rangée dans la cour. On nous mène de là au centre de quatre multiplians d'une prodigieuse vieillesse et d'une dimension colossale, qui ombragent une table de pierre en forme de tombe. Une inscription latine, à moitié effacée par le temps, nous apprend que c'est la sépulture d'un Européen tombé sous le *kriks* d'un assassin. Enfin nous remontons en voiture au milieu des applaudissemens et des hurrahs de tout un petit peuple d'enfans nus, et nous repartons toujours accompagnés de nos trois cavaliers.

Au retour, nous visitons le Kraton de Djokdjokerta, identique à celui de Solo comme aspect extérieur; tout se ressemble, jusqu'à la taille des arbres soigneusement émondés. Cette tendance à reproduire invariablement un type unique est un des traits caractéristiques de l'art chez les races de couleur et rend à la longue monotone le séjour parmi elles. Aussi le touriste qui passe rapidement, le *globe-trotter*, comme disent nos voisins, rapporte-t-il une impression plus vive que le résident, pour qui un peu d'ennui se mêle aux plus brillans tableaux. Le Kraton nous présente ainsi une nouveauté, c'est une construction en ruines désignée sous le nom de Château d'eau, à cause des pièces d'eau croupissante qu'on y trouve encore. On a peine à reconstituer le monument, qui s'étale sur une vaste superficie de forme irrégulière et s'étage suivant la forme même du terrain. On reconnaît cependant un palais d'été dans le style hindou, construit au milieu des eaux bondissantes alors, mais retenues aujourd'hui dans leurs canaux obstrués par le cours des siècles et couverts d'une végétation glauque sous laquelle s'ébattent les tortues. Dans les blocs massifs, dans les formes lourdes, on retrouve l'architecture des hypogées indiens, plus convenable à un temple qu'à l'habitation de plaisance d'un dynaste aujourd'hui ignoré. On nous conduit à travers des bassins, des galeries, des chambres souterraines, que jadis on pouvait inonder d'une eau fraîche et limpide, et que souille aujourd'hui une boue fétide : une sorte de caveau renferme deux lits de repos en pierre légèrement inclinés; la porte en a été déjà murée, puis une autre ouverture pratiquée à côté de la première pour détourner le mauvais esprit. De toutes parts les plantes percent à travers les joints, soulèvent le granit, enlacent les soubassemens; la nature toujours vivace recouvre de son linceul vert les œuvres éphémères de l'homme.

C'est encore au milieu des antiquités javanaises que nous nous



retrouvons chez un collectionneur où nous mène notre hôte. Nous passons en revue tout d'abord un assortiment complet de kriss fort anciens, d'une belle trempe, aux lames frayées, en forme de flammes, aux manches courts et sans garde, dont les blessures ou plutôt les déchirures sont incurables. On nous montre aussi de petites idoles en fer forgé antérieures à l'islamisme et peut-être au bouddhisme; ce sont des dieux guerriers dans des attitudes belliqueuses; voici encore des pierreries montées en bagues, en bracelets; tout cela a été trouvé dans des fouilles et atteste une civilisation ancienne assez avancée, mais immobile. Quelle que soit la cause qui en a interrompu le développement, le peuple est resté aussi primitif qu'il y a deux mille ans, et il a plutôt désappris qu'amélioré les industries dont on nous montre les vestiges. Là se vérifie comme partout la loi fatale d'après laquelle toute nation stationnaire recule et commence à perdre du jour où elle cesse de gagner. Sauf quelques détails extérieurs, c'est donc dans l'intérieur d'un petit souverain oriental du moyen âge que nous allons pénétrer en nous rendant chez le sultan de Djokdjokerta.

Une exactitude rigoureuse est le premier point de l'étiquette javanaise; elle est ici d'autant plus nécessaire que, le sultan attendant l'heure de notre visite dans le salon qui sert de vestibule à son palais dépourvu de salle d'attente, il serait aussi indiscret d'arriver après que gênant d'arriver avant. Le chef des gardes nous attend à la porte du Kraton et nous conduit à travers deux rangées de femmes accroupies et fort laides au pied des degrés qui mènent au salon de réception. Le sultan vient au-devant de nous et nous fait asseoir à ses côtés. C'est un homme de cinquante-huit ans qui paraît beaucoup moins âgé, d'une figure agréable, d'une physionomie un peu éteinte, assez simplement vêtu d'un sarong polychrome, d'une veste serrée à la taille sur laquelle brille la plaque de commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, le turban en tête et les pieds nus dans des pantoufles de tapisserie. Au milieu des verres de soda, des tasses de thé, des cigares que nous apportent des esclaves toujours rampans, la conversation ne va que par bonds; il nous interroge pour la forme sur nos voyages et paraît s'intéresser médiocrement à nos réponses. Puis vient la visite du palais, dont l'ameublement, dépourvu de tout caractère local, renferme des spécimens des différentes époques de l'art européen et surtout de l'art français; des photographies, une multitude de pendules, des oiseaux mécaniques, complètent ce musée, plus luxueux qu'élégant, passe-temps de ces dynastes de la décadence. Dans leur état d'abaissement, ils ne songent plus qu'à jouir paisiblement des revenus que leur abandonnent les Hollandais, à conserver leur prestige à l'égard du peuple en s'entourant d'un cérémonial très formaliste, à

vivre enfin en satrapes plutôt qu'en souverains. Cependant à voir la tristesse peinte sur le visage de notre hôte, l'énergie qui l'anime par intervalles, l'air piteux dont il nous montre son luxe de pacotille, on sent qu'il n'accepte pas sans révoltes intérieures la situation secondaire qui lui est faite. Mais résister, c'est entamer une guerre terrible, c'est compromettre le lambeau de pouvoir qui lui reste, c'est surtout jouer l'héritage d'un fils qu'il aime et faire la fortune de quelque prince rival à qui les Hollandais ne manqueraient pas d'offrir la couronne. Ils ont toujours un prétendant sous la main comme épouvantail, et savent ainsi rendre leur protection indispensable à tous ceux qui seraient tentés d'en secouer le joug. Force est donc de se soumettre sans murmure à cette tutelle, habilement dissimulée du reste sous des formes caressantes et une étiquette machiavélique. C'est ainsi que tout Européen doit demander au résident hollandais une introduction auprès du sultan, sous le prétexte que le premier venu ne peut sans préparation paraître devant le prince des croyans, mais en réalité parce que l'on veut surveiller toutes ses relations avec les étrangers, particulièrement avec les commerçans qui viendraient tenter la curiosité de ces enfans prodigues ou leur proposer des armes, dont l'introduction est absolument interdite; mais en revanche rien n'est omis de ce qui peut flatter la vanité et endormir les regrets de ces princes déchus. Il m'a échappé de dire que le palais du sultan était plus beau que celui du mikado; notre introducteur s'empare de cette assertion, qui sonne comme une flatterie, la commente, la retourne et la fait humer à notre hôte, qui paraît tout disposé à s'en griser. Pour compléter notre succès auprès de lui, nous lui annonçons l'intention de demander une audience à son fils aîné, héritier présomptif, sur qui il a concentré toute sa tendresse paternelle, désespérant de la répartir équitablement sur une descendance digne de Priam.

Le 25, au point du jour, quatre petits chevaux nous emportent le long de la route droite, large, poudreuse, qui mène à Boro-bou-dhour. L'étape est de trois piliers; on s'arrête sous un vaste hangar qui couvre la route et sous lequel se fait le changement de relais, à l'abri du soleil et de la pluie. Ces deux fléaux contraires sont si redoutés, que le tablier des ponts est lui-même recouvert d'une toiture pour protéger les bois d'un excès de sécheresse ou d'humidité. Nous traversons quelques kampongs construits légèrement de bambous recouverts de larges feuillages d'ananas; nous croisons un grand nombre de piétons des deux sexes qui se rendent à la ville chargés des produits de la campagne, les hommes fièrement redressés, le regard haut, le kriss passé à la ceinture; les femmes ployant sous les fardeaux et portant en outre leur enfant dans le dos. Les adultes sont généralement laids, grêles et fatigués, les en-

fans au contraire gracieux et potelés. De temps à autre se présente un gué, il faut alors dételer la voiture, et tandis que le cocher mène ses chevaux en main, une corvée de douze ou quinze individus s'empare de notre véhicule et le pousse sur le sable en s'accompagnant d'une petite chanson cadencée, qui se termine naturellement, comme toutes les surprises de voyage, par la demande d'une *bona mane*.

Nous arrivons ainsi à une première pagode, frappée par la foudre et tombant en ruine, qui n'en offre pas moins un grand caractère. Ses bas-reliefs dégradés ne laissent rien distinguer, mais sous la coupole centrale se trouve une statue colossale de Bouddha en pierre, assez bien conservée pour donner une haute idée de la statuaire des temps passés. Ce monument ferait à lui seul le bonheur d'un archéologue et d'un artiste, mais c'est à peine si l'on s'y arrête, attiré que l'on est par l'imposant amoncellement de granit qu'on voit s'étagier dans le lointain, comme une montagne rivale du Merapi dont nous côtoyons les pentes. Enfin une longue avenue de sycomores nous conduit au pied d'une des plus puissantes masses architecturales de l'antiquité hindoue.

Au sommet d'un mamelon régulier et sans doute artificiel s'élève une pyramide quadrangulaire de 100 mètres de côté à la base, dont les sept terrasses, à ciel ouvert, étagées parallèlement, vont en se rétrécissant de la base au sommet jusqu'à un dôme central qui domine tout le monument. La hauteur totale est du tiers de la largeur. Sur les quatre faces, des escaliers voûtés donnent accès aux plates-formes supérieures, et comme ils sont placés dans un même plan vertical pour une même façade, on peut gagner le couronnement de l'édifice en gravissant une longue série de gradins, semblable à un tunnel incliné, qui, vu d'en bas, semble mener à l'escalade du ciel et produit un effet saisissant. Des lions et des chimères gardent les quatre avenues qui viennent aboutir aux quatre angles de la pyramide; une prodigieuse quantité de bas-reliefs couvre toutes les parois intérieures et extérieures des terrasses; 4,000 niches et clochetons, aux coupes à jour, laissent voir à travers leurs mailles de granit autant de statues de Bouddha, auquel le monument est consacré, et dont la légende forme le sujet de toutes les sculptures. A chaque étage, à mesure qu'on s'élève, l'attitude du dieu indique un état de sainteté plus avancé, jusqu'à la coupole centrale, qui renferme sous ses voûtes une représentation colossale du Bouddha parvenu à la perfection absolue, c'est-à-dire à la résorption dans le nirwana. Malgré ses mille ans d'existence, malgré les ardeurs du climat, l'abandon où il est laissé, le brigandage exercé par les prétendus amateurs qui dépècent les statues, malgré même les tremblemens de terre qui ont à plusieurs reprises

secoué ses lourdes assises, l'édifice, construit tout entier et dans ses moindres détails uniquement de granit sans ciment, soutenu quelquefois par des crampons de fer, est encore intact dans beaucoup de ses parties; le temps ne lui a donné d'une ruine que la poésie, sans lui ôter son caractère de puissance et de majesté.

Contemporain des plus belles époques de l'art hindou, Boroboudhour appartient comme le Parthénon, comme le temple d'Hul-labid du Nizam, comme Notre-Dame de Paris, comme Angkor-wat du Cambodge, à cette famille de monumens qui résument dans un symbole éternel le génie et les aspirations de toute une race et de toute une époque. La pensée reste confondue devant tant de magnificence, tant de science et tant de force, et voit revivre tout un passé lointain, dans cette pyramide à gradins qui rappelle les plates formes superposées de l'architecture assyrienne, tandis que des forêts de clochetons et de voûtes ogivales marient leurs formes élancées et leurs hardiesses gothiques aux lourdes et sévères plate-bandes. Au premier abord ce n'est pas un édifice, c'est un monde où s'égaré notre œil habitué aux lignes simples de l'art grec; mais bientôt une pensée grandiose se dégage de ce prodigieux entassement de pierres : la multiplicité, la complication, se fondent dans une unité magistrale; de cette forêt de dômes, on croit entendre s'élever un immense hosannah vers la coupole centrale où résident la beauté et la bonté absolues, comme de la surface du globe et du sein de l'humanité s'élève au milieu des désordres et des épouvantes un immense cri d'aspiration vers l'infini. Si l'art grec représente les idées éternelles, dégagées de tout alliage humain, telles que pouvait les concevoir le génie d'un Platon, l'art hindou les représente à l'état d'éclosion laborieuse dans le sein de l'humanité souffrante, mais déjà assez puissantes et assez précises pour ravir l'homme à la domination du monde matériel et l'élever vers le divin et l'absolu. Une étude approfondie de Boroboudhour demanderait des mois et des volumes; elle amènerait peut-être à conclure qu'en dehors des traditions helléniques il y a place en architecture pour des manifestations autrement puissantes; elle conduirait en tous cas à élargir singulièrement la base de nos jugemens esthétiques. Elle aurait encore un intérêt historique d'un autre genre, celui d'indiquer une forme peu étudiée de la pensée religieuse dans une race sans doute d'origine aryenne. Il s'agit ici en effet d'un temple hypètre : pas de voûte où s'enferme le culte, pas d'hypogées pas de crypte ni de souterrains, c'est l'adoration de l'esprit universel à la face du ciel, l'exubérance de la vie terrestre ramenée à l'harmonie faisant éclater sa fanfare mystique. Il semble qu'au sommet de l'édifice, inondé de lumière, on va voir, comme sur les pagodes mexicaines au temps de la gloire des Astèques, monter la

victime humaine, le front ceint de bandelettes, et les prêtres, lui arrachant le cœur, offrir au Dieu inconnu la vie en expiation de la vie. Si imposant que soit le cône volcanique du Merapi, si splendide qu'apparaisse la plaine indéfinie qui s'étend à ses pieds, la forêt de cocotiers qui l'entoure, le monument les écrase de sa toute-puissance, et pour une fois l'homme rivalisant avec la nature semble l'avoir surpassée.

Innombrable est la foule des sujets traités dans les bas-reliefs, tous avec un soin et un fini de détails qui confondent d'admiration, mais dépourvus d'inscriptions qui seraient d'un suprême intérêt archéologique. J'en détache un au hasard. La reine Maya, épouse de Couddhodana, reçoit la visite d'un prince voisin, qui vient la féliciter de ce qu'elle va devenir la mère de Bouddha. La reine est assise sous un dais couverte de bracelets et de colliers, entourée de ses esclaves agenouillées, gardée par un porte-glaive accroupi sous son trône. Le prince est debout; les gens de sa suite, assis, les jambes croisées, se tiennent en arrière. L'un d'eux tend sur la tête de son maître le parasol, insigne de sa dignité. Un chameau qu'on aperçoit dans le lointain vient d'apporter sans doute les présents que le prince fait offrir à la souveraine; tous les personnages ont la tiare en tête; les formes manquent d'ampleur et rappellent un peu les membres grêles et raides des Javanais d'aujourd'hui, mais le front haut, le nez droit, la bouche fine et les grands yeux arqués s'éloignent absolument du type moderne. Ce qui frappe surtout, c'est la variété des postures et la souplesse des mouvements. On sent un art en formation qu'animent le mouvement et la vie, mais auquel manque la perfection plastique. Ces traits sont encore plus marqués dans le registre inférieur représentant des choéphores, qui viennent puiser à une source entourée de lotus l'eau sacrée qu'elles vont porter dans un mausolée placé sur la gauche. Deux surtout, l'une relevant son pagne de la main gauche, tandis que de la droite elle maintient sur sa tête une amphore, l'autre tendant son vase vide vers la source, sont d'une vérité saisissante. Si l'on songe que ces sculptures se détachent d'un granit rebelle, que depuis près de mille ans elles souffrent de toutes les intempéries, on ne peut s'empêcher, en voyant leur réelle beauté, de concevoir une haute idée du peuple qui a élevé un pareil monument. Et cependant aujourd'hui quelle décadence! quel abaissement! Voilà donc où en viennent les plus hautes civilisations! Et aussitôt revient à l'esprit la mélancolique réflexion du conquérant romain devant les ruines fumantes de Carthage : « Un jour viendra aussi qui emportera Iliou et son peuple invincible. »

Jamais l'homme ne m'a paru plus petit à côté de son œuvre qu'en quittant Boroboudhour pour faire visite au prince hérédi-

taire, chez qui nous arrivons militairement à six heures. Nous trouvons auprès de lui le même accueil et le même cérémonial qu'auprès de son père. Le dialogue est un peu plus animé; il nous montre sa ménagerie, ses oiseaux rares, ses cailles de combat. Un instant, nous espérons que la porte du harem va s'ouvrir devant nous, mais le jeune prince s'arrête et fait volte-face, sans que notre guide ose lui en demander plus pour notre curiosité. Lieutenant-colonel dans l'armée néerlandaise, il touche annuellement des revenus fixes assez élevés sur les propriétés du domaine paternel; mais il n'en est sans doute pas absolument satisfait, car il s'informe avec beaucoup de détails du traitement que reçoivent les principales têtes couronnées. L'importance d'un état et d'un monarque se mesure évidemment pour lui à la liste civile; aussi est-il enchanté d'apprendre que le président de la république française ne reçoit que 1,200,000 fr. et que le gouverneur des Indes néerlandaises ne touche que 250,000 florins.

On met toute une après-midi pour gagner Samarang en chemin de fer, sous un ciel de feu. Il faut toute l'énergie imaginable pour tenir les yeux ouverts et prêter l'oreille aux explications d'un planteur hollandais, qui nous met au courant des questions agricoles. Le territoire des principautés est la propriété nominale de leurs souverains respectifs; mais le sultan n'exerce son droit qu'en percevant une double dîme, ou un cinquième du revenu, sur les terres qu'il garde à son compte. Quant aux autres, il en délègue l'usufruit en apanage à des fonctionnaires, princes, favoris, dignitaires, en guise de traitement; à leur tour, ces apanagistes, ne sachant ni ne pouvant cultiver, cèdent leur droit d'usufruit, souvent pour de très longues périodes, à des concessionnaires qui s'acquittent tout d'un coup de toutes les annuités, de façon à devenir presque des propriétaires indépendans, tandis que les cédans gaspillent vite le prix qu'ils ont touché et tombent dans la misère. Toutes ces concessions sont revêtues du sceau du sultan, qui perçoit à cette occasion un droit élevé dont il fait une source de revenu. Ce système a donc pour résultat d'appauvrir la caste seigneuriale au profit des planteurs hollandais et d'enrichir le sultan, dont le trésor, rempli de diamans et de pierreries, grossit toujours; c'est à la direction de ces services financiers qu'il s'adonne presque exclusivement, consacrant le moins possible aux dépenses d'intérêt public, comme les routes qu'on l'oblige cependant d'entretenir tant bien que mal. Quant aux autres prérogatives de la souveraineté, telles que la police, l'emploi de la force armée, la justice, elles sont entre les mains du résident hollandais, placé dans chaque principauté, qui ne se fait pas faute en outre de surveiller la conduite du monarque. Il ne dispose que d'un petit nombre de soldats; mais grâce au chemin de

fer et au télégraphe que le gouvernement néerlandais a établis dans les territoires indépendans, avant même de les construire chez lui, il est facile de concentrer rapidement sur un point donné des forces considérables, de sorte que princes et sujets sont enfermés dans un savant réseau d'où ils ne peuvent sortir.

De leur côté, les planteurs concessionnaires, afin de se procurer la main-d'œuvre à bon marché, abandonnent à la population indigène une quantité de terre suffisante pour la nourrir par la culture du riz, en échange d'une quantité de travail fixe qu'ils utilisent pour leurs plantations de café, de sucre, d'indigo, de muscade, etc. Cette corvée est fixée, en souvenir de la double dime d'autrefois, à un jour de travail sur cinq par individu, ou, ce qui revient au même, un cinquième de la population travaille chaque jour pour le maître. C'est au *bekel* ou chef de village qu'incombe le devoir de pousser à la corvée les naturels, souvent récalcitrans, et s'il s'en acquitte mal, le planteur, usant des droits seigneuriaux que comporte la concession, peut le révoquer et le remplacer; malheureusement ce despotisme local, ici comme ailleurs, n'engendre que des abus; le planteur essaie de surmener la population qui lui est soumise, elle se révolte, ou, ce qui est pis, elle émigre en masse; c'est alors que survient le Chinois, qui fait ses offres de service, loue ses bras, travaille mieux et à meilleur marché que l'indigène, et pullule déjà dans les deux états de Sourakarta et de Djokdjokerta.

L'agriculture est la seule richesse de cette partie de Java; en dehors des arts nécessaires aux premiers besoins de l'homme il n'existe pour ainsi dire pas d'industries locales, car les kriss modernes ne sont que de grossières contrefaçons des vieilles lames. Il faut cependant faire une exception pour les sarongs, ces jupes indiennes pour la teinture desquelles Solo et Djokia sont célèbres. Le tissu arrive des Indes, mais c'est à Java qu'il est enrichi, par un procédé particulier, de ces dessins fantastiques aux vives couleurs qui lui donnent un prix considérable. Ce sont les femmes qui se livrent à cette opération, suivant un procédé comparable à celui de la gravure à l'eau-forte; elles promènent sur l'étoffe le bec d'un entonnoir rempli de cire fondante, de manière à laisser découvertes les parties qui doivent recevoir la teinte, puis elles plongent le tissu dans la couleur, d'où il sort imprégné d'un premier dessin; une seconde couche de cire et une seconde trempe donnent un autre dessin de couleur différente; on peut varier ainsi à l'infini. Un beau sarong ne se vend guère moins de 20 florins et peut atteindre 100 florins: la couleur ainsi étendue résiste à tout lavage; l'industrie européenne a essayé d'imiter par l'impression ces produits manufacturés, sans réussir à tromper l'œil le moins exercé.

Le *Wilhem III*, qui repart de Samarang le 27, est encombré de monde; le salon est plein de métis des deux sexes. de femmes indiennes élevées au rang de dames hollandaises par des mariages trop souvent tardifs. Tout ce monde se dispute les plats, les bouteilles, entasse dans la même assiette des piles de pommes de terre sur des montagnes de riz; des régimens d'enfans font rage sur le pont, dans les cabines, dans le salon; on ne goûte un peu de tranquillité qu'à l'heure de la sieste, où comme par un coup de baguette magique tout à bord tombe dans un assoupissement général. Nous ramenons à Batavia plusieurs compagnies d'infanterie, qui campent à l'avant. On sait que la loi de recrutement hollandaise ne permet pas au gouvernement d'envoyer dans les colonies les hommes du contingent, il ne peut disposer pour ce service que des volontaires; parmi ces volontaires se trouvent quelques Hollandais, mais une majorité de mercenaires étrangers, belges, français, suisses, allemands, italiens.

Le soldat en garnison à Java ne tarde pas à contracter des relations suivies avec les femmes indigènes, et la nécessité en est si bien reconnue que l'intendance, acceptant cette situation comme la loi romaine admettait le *concubinatus*, transporte et nourrit les femmes et les enfans. Aussi un changement de garnison ressemble-t-il pas mal à l'émigration d'une tribu, et, si l'œil y gagne un peu de pittoresque, on voit trop ce qu'y perdent la rapidité du service et l'énergie de la discipline. Tandis qu'on transborde dans un vapeur spécial hommes, femmes, enfans et bagages, nous gagnons rapidement dans un canot la douane, d'où nous roulons en toute hâte vers Batavia. Nous arrivons à temps pour goûter un peu de repos avant le spectacle et voir jouer par une troupe cosmopolite, mais en français, *la Fille du régiment*. Le public hollandais applaudit à tout rompre une exécution qui demande quelque indulgence; la tenue est d'ailleurs excellente, car il n'y a ici personne pour enseigner le mauvais ton, si à la mode ailleurs. Le gouvernement colonial ne tolère pas à Java la présence de l'élément interlope qui fleurit complaisamment à la surface de nos capitales européennes, et toute femme qui ne peut justifier de moyens d'existence avouables est inexorablement expulsée. Ce n'est pas là l'effet d'une pruderie excessive, c'est la suite d'une politique conséquente : rien ne doit altérer le prestige de la race blanche aux yeux des indigènes; elle doit s'interdire tout ce qui tendrait à la déconsidérer, la police y tient la main.

GEORGE BOUSQUET.



---

# CHEZ LES PHARAONS

---

BOULAQ ET SAQQARAH.

---

Je voudrais, avant qu'elles soient refroidies et confuses, demander aux bonnes heures que j'ai vécues dans la petite maison de Boulaq et dans le désert de Saqqarah leurs enseignemens familiers. Durant plusieurs mois, j'ai passé mes meilleures journées au bord du Nil dans l'intimité des premiers dieux et des plus anciens hommes qu'il nous soit donné de connaître : j'ai eu la rare fortune de les voir revivre aux leçons du maître qui leur prête sa bonne grâce et sa pénétrante sagacité, de notre éminent Mariette; j'en ai emporté le sentiment d'une révélation capitale. Je ne viens point ici me mêler aux controverses des savans, à leurs recherches pénibles, à leurs discussions de détail : je suis, je le confesse, étranger au grimoire des hiérogammates et n'en saurais deviner un signe. J'ai simplement interrogé les interprètes les plus autorisés et recueilli dans les lectures acquises par eux ce qui m'a paru le plus propre à frapper les esprits; surtout je suis revenu obstinément m'asseoir dans les tombes et les salles silencieuses où sont réunis tous ces témoins d'autrefois, regardant, écoutant, percevant chaque jour plus distinctement les voix secrètes qui sortent de ces pierres. C'est peut-être assez pour parler ici, librement et à la fortune des souvenirs, de la première société égyptienne, celle qu'on est convenu d'appeler l'*ancien empire*, telle qu'elle m'est apparue dans les lieux où elle a vécu, dans ses monumens, ses représentations figurées. Sans sortir de la nécropole de Saqqarah et du musée de Boulaq, en s'en tenant aux résultats rigoureux, incontestés de la

science contemporaine, on trouve assez de documens pour reconstituer la civilisation de cette société, ses mœurs, sa vie intime, son gouvernement, sa religion, sa philosophie, sa littérature, ses arts surtout, qui trahissent mieux et plus sincèrement que tout autre indice la valeur et le degré d'avancement de la race. Je voudrais avant tout rendre, comme je l'ai ressenti là-bas, le jeu de cette révélation nouvelle tombant brusquement dans nos idées acquises, faisant voler autour d'elle les dates et les systèmes reçus, bouleversant les plans de l'histoire, révolutionnant notre pauvre esprit, substituant aux perspectives familières des horizons autrement ordonnés, intervertissant sur bien des points la généalogie acceptée jusqu'ici de nos idées et de nos connaissances.

« Au commencement, ... l'esprit de Dieu planait sur les eaux..., » sur les eaux du Nil, pourrait-on dire en appropriant un autre sens au texte biblique. A l'origine de tout, dans les ténèbres confuses de ce qui, étant donné l'état de nos connaissances historiques, est pour nous les premiers jours de l'humanité, nous trouvons ici l'esprit, c'est-à-dire une civilisation complète, savante, puissante, venue on ne sait d'où, née on ne sait de qui, mère de toutes les autres. Deux mille ans avant que la pensée juive eût agité les questions d'origine, ce peuple-ci vivait, pensait, écrivait en plein développement. A l'heure où Abraham se montre au sommet de l'histoire, où les empires de Chaldée et d'Assyrie apparaissent confusément, où nous avions coutume de voir dans la vie patriarcale le premier essai de société humaine, cette race d'Égypte est déjà vieille, en décadence sous plus d'un rapport; il y a plus de vingt siècles que ses cités prospèrent à l'ombre de ses pyramides. — Tel est le fait qui commande toute notre attention. Je ne sais quelles surprises et quelles clartés ce siècle de transformations scientifiques réserve à notre génération; mais tous ceux qui ont vu comme moi, dans le hasard d'un voyage, s'ouvrir subitement devant eux ces horizons indéfinis de l'ancienne Égypte seront prêts, je pense, à affirmer ceci : il est difficile d'espérer une plus forte commotion intellectuelle, une plus soudaine illumination de l'âme, avant le jour où nous serons appelés dans la lumière d'au-delà.

## I.

Elle est bien humble, la petite maison des « Antiques » de Boulaq, croulante et menacée par l'effort du Nil, bien retirée du bruit et du luxe de ce Caire merveilleux, ville des *Mille et une Nuits*. Un peuple de pierre, arraché après des milliers d'années à ses souterraines demeures, s'y abrite du jour et du tumulte, souriant aux

hâtives transformations de sa vieille terre. Il est fort à l'étroit dans ce modeste bâtiment : tous ces dieux et ces rois mériteraient sans doute un autre palais, et il est question depuis longtemps de leur construire un musée définitif. Le nouveau musée sera plus somptueux, plus digne d'eux ; je ne sais s'il leur sera plus hospitalier. C'est une pensée amicale d'avoir placé ces dieux et ces rois dans ce faubourg de fellahs, leur postérité lointaine, et tout au bord de leur fleuve paternel, de ce Nil divin qui cache dans l'espace comme dans le temps ses sources mystérieuses, qui a fait de son limon et vivifié de son âme leur empire, qui est l'Égypte, comme a dit Hérodote. Quand les belles eaux diaprées qu'il roule des cataractes de Nubie, après avoir reflété dans leur course de 1,000 lieues les temples ruinés et les horizons des tropiques, viennent, avant de se jeter à la mer, battre les assises lézardées de la maison de Boulaq, elles semblent ralenties et émues comme un enfant qui passe devant le toit de l'aïeul.

Et puis il y a dans le hasard des dispositions matérielles du musée une source de méditations fécondes. Le visiteur a passé de longues heures dans le demi-jour des salles, tout emplies de souvenirs et de représentations funéraires, dans le commerce des momies et des images primitives ; il a déroulé cette longue suite de siècles comme les feuilles émietées des anciens papyrus, il a perdu pied dans le temps et s'est senti enfoncer jusqu'à ces couches obscures de l'histoire que le regard n'a jamais mesurées, que la sonde n'a pas touchées. Tout ce qui l'entoure ne lui a parlé que de la mort ; ces corps intacts, ces figures de granit, ces attestations de victoires et de splendeurs royales, comme ces objets domestiques, l'ont poursuivi de la même et ironique leçon sur l'amère vanité d'être : il ploie écrasé sous le poids de cet interminable passé, sous le sentiment de sa petitesse en face de lui, sous les problèmes et les mystères qui le sollicitent, il fuit tous ces regards immobiles qui le poursuivent et cette atmosphère de sépulcre qui l'étouffe. Voici qu'un seul pas le porte sur ce petit balcon à ciel découvert qui surplombe le fleuve et commande les riantes perspectives de Gizeh ; il retombe brusquement dans la plus triomphante affirmation de la vie qui puisse éclater en ce monde. Quel que soit le jour de l'année et l'heure du jour, un soleil splendide lui envoie sa chaude couronne de rayons et moire les flots de lumières palpables ; le Nil puissant roule dans sa majesté avec un sourd bruissement de vie ; les lourdes *dahabiés* glissent, chassant devant elles des ombres vigoureuses, aux cris de leurs rameurs qui s'excitent de la voix. Sur la grève du père nourricier, la population afflue sans relâche : femmes emplissant les jarres qu'elles portent penchées sur la tête, enfans s'ébattant dans

l'eau tiède, bouviers menant boire les troupeaux de buffles, marinières à leurs barques. Aussi loin que la vue peut remonter ces horizons limpides, le fleuve s'étend en déroulant sa ceinture de palmiers; tout le long de ses bords une végétation intense, toujours nouvelle, toujours superbe, grandit dans ce printemps qui ne repose jamais; par delà les tapis de verdure de Gizeh, les sables des crêtes libyques, insoutenables au regard, doublent la clarté comme un miroir d'or et la renvoient au ciel blanc. La lumière, la chaleur, la vie, ces joies premières de la création, vous baignent et vous enivrent; le vertige des séves en travail vous monte au cerveau. Cette terre divine est aussi forte, aussi gracieuse que si elle était née d'hier, aussi jeune qu'aux jours premiers dont on vient de lire l'histoire dans ses archives lointaines, qui nous la montrent toujours identique à elle-même.

Ce contraste éloquent force la méditation des âmes les plus rebelles: la pente de la rêverie, sur ce balcon du musée de Boulaq, ramène toujours l'esprit au thème éternel de toute philosophie: la caducité des choses humaines opposée à l'impérissable jeunesse de la nature, l'effroyable peu que nous sommes, nous, notre histoire, notre courte antiquité, en face de cette création antérieure à tout, survivant à tout, ne défailant jamais.

Il est pourtant un lieu qui possède encore mieux que Boulaq le don de troubler l'imagination: c'est Saqqarah. Quand on a quitté la rive du Nil au petit village fellah de Bedrechin, à deux heures en amont du Caire, et traversé les belles forêts de dattiers où fut Memphis, on arrive au pied du plateau légèrement incliné où commence le désert lybique; la luxuriante végétation de la plaine s'évanouit suivant une ligne nette, brusque, comme tranchée par la faux: les sables commencent. On gravit durant un quart d'heure, on tourne entre quelques monticules d'aspect étrange; la joyeuse et verte vallée d'Égypte s'est dérobée aux yeux: plus rien à perte de vue que le désert, le sable, le silence, la mort. C'est l'immense nécropole de l'ancien empire. Comme les cimetières turcs du Bosphore sont placés au bord de la mer, qui emporte chaque année les tombes les plus aventurées, les sépulcres des premiers Égyptiens sont réunis à la naissance du grand désert d'Afrique, ensevelis sous les vagues de sable que roule sans cesse le khamsin; c'est des deux parts le naufrage du néant dans l'infini. Sur une vaste étendue, des dunes tourmentées révèlent les hypogées qu'elles recouvrent: çà et là des pyramides, tombeaux d'où dominent encore les maîtres du peuple mort, rompent seules l'uniforme horizon et décroissent dans les lointains sur deux lignes irrégulières, l'une au nord, vers Gizeh, l'autre au sud vers Meydoun. Il y en a d'écrou-

lées sur elles-mêmes, informes et gigantesques amas de ruines : d'autres debout dans tout leur orgueil avec leurs assises intactes. C'est au sommet d'une de ces dernières, la pyramide à degrés de Saqqarah, — le plus ancien édifice de la main de l'homme, d'après toutes les présomptions, — qu'on embrasse le mieux cet ensemble. Si l'on regarde dans la direction de l'ouest, le désert se déroule sans autres limites que celles fixées par la pensée jusqu'au centre de l'Afrique, jusqu'à l'autre Océan, durant des milliers de lieues ; pas un atome ne tranche sur la tristesse du sable pur, aveuglé de soleil, buvant la lumière comme l'eau, gris de plomb à l'aube et au crépuscule. Le silence est si subtil qu'on entend aux grandes eaux le sourd murmure du Nil invisible, voix de la vie. Si l'on regarde à ses pieds, on retrouve, moutonnant contre les assises de la montagne de pierres, les innombrables plis de terrain qui recèlent et trahissent aux endroits déblayés des tombes vieilles de cinq à six mille ans, à notre connaissance, d'autres qui échappent à la mesure de nos certitudes : les plus anciennes conquêtes de cette mort que la Bible appelle première-née — *primogenita mors*. — Cherchez maintenant s'il est une place en ce monde qui puisse mieux terrasser l'âme par la rencontre de ces deux infinis, celui de l'espace, celui du temps.

Redescendons dans les hypogées : il faut les déblayer à chaque visite du sable qui les envahit derechef dès que la pioche se repose. Alors apparaît une cité populeuse où, dans chaque maison mortuaire, les murs sont littéralement couverts d'inscriptions hiéroglyphiques, de représentations sculptées et peintes : elles nous rendent dans ses moindres détails la vie privée d'une société, l'expression de ses pensées, la physionomie du pays qu'elle habitait, la flore, la faune de ce pays, depuis le monstre jusqu'à l'insecte ; la fraîcheur, l'éclat, la scrupuleuse perfection de ces représentations semblent les dater d'hier. Qu'on se figure une des nécropoles de nos grandes capitales, un Père-Lachaise dix fois, vingt fois plus étendu, ses humbles caveaux remplacés par des chambres spacieuses et des galeries souterraines, ses pierres nues empruntant à nos arts toutes leurs recherches pour raconter notre vie ; qu'on se le figure ainsi immobilisé, conservé aussi intact dans le sable fin que la momie sous ses bandelettes et ses aromates, et apparaissant soudain dans sept ou huit mille ans aux hommes qui seront alors. Je ne reviendrai pas sur la monographie détaillée de ces tombeaux, tous ordonnés sur le même plan et déjà tant de fois décrits. J'ai voulu seulement rappeler une impression d'ensemble, telle qu'elle se dégage de leur réunion dans la solitude.

J'aimais à m'asseoir sur le linteau à demi dégagé d'un d'entre

eux pour relire quelques pages de Pascal. Les *Pensées* sont le seul commentaire assez éloquent pour être supporté en un tel lieu ; il n'est pas plus sombre que cette âme, pas plus illimité que cet esprit. — C'est à Saqqarah qu'il faut entendre le grand tourmenté vous souffleter de ses coups d'ailes... « Qui se considérera de la sorte s'effraiera de soi-même, et, se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ses merveilles... Dans la vue de ses infinis, tous les finis sont égaux, et je ne vois pas pourquoi asseoir son imagination plutôt sur un que sur l'autre. La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous fait peine... »

Tout vous crie cela ici : ces pensées vous enveloppent aussi fatalement que le sable qui monte sous vos pieds, vous oppressent aussi lourdement que le vent de feu qui passe sur votre corps. Aucun poids de la terre n'arrête l'essor de l'âme qui monte avec les esprits ailés, et c'est ce que Dante ressentait dans le monde des morts :

M'andava senza alcun labore  
Si ch'è seguiva in su gli spiriti veloci.

Tout est grand, profond : nul ressouvenir de la vie ne trouble la méditation dans cette solitude. Un jour seulement, j'y ai été distrait par une pauvre petite tente qu'un fellahin employé aux fouilles avait dressée dans le sable. Cela me paraissait le dernier mot de la misère que ce passant d'une heure et son abri d'une nuit en pareil lieu. Alors j'ai pensé qu'il doit y avoir quelqu'un pour qui cette antiquité et cet espace sans bornes sont misères égales, qui juge ce mendiant et les pharaons, cette loque de toile et les Pyramides, aujourd'hui et les longs siècles, à la commune mesure de son éternité, et quand l'homme roula d'un geste son lambeau d'étoffe sur son piquet, au matin venu, je me rappelai qu'Isaïe le prophète a dit : *Terra auferetur quasi tabernaculum unius noctis*, « cette terre sera enlevée comme la tente d'une nuit. »

## II.

C'est l'attrait de la rêverie promenée sur d'aussi larges horizons qui ramène d'abord le visiteur au musée de Boulaq. Les premiers rapports avec ses habitans sont forcément un peu froids ; ce monde nouveau étonne le profane, ces personnages bizarres, souvent gauches et raides, troublent ses habitudes d'esthétique et restent muets pour lui. Peu à peu cependant les problèmes qu'ils soulèvent irritent l'esprit, s'emparent de lui l'un après l'autre et le retiennent

impérieusement; pour peu qu'on les interroge avec patience, ces morts parlent, leurs ténèbres s'illuminent, un monde s'ouvre. On comprend et on s'approprie les paroles magistrales avec lesquelles M. de Rougé, le guide à jamais regrettable de la science égyptologique, ouvrait en 1860 son cours au Collège de France : « Je ne sais, messieurs, si l'attrait invincible qui m'a toujours entraîné vers les études hiéroglyphiques me fait illusion, mais il me semble que la grande attente des esprits sérieux à notre époque est bien justifiée, et que jamais les méthodes puissantes de l'archéologie et de la philologie moderne n'ont rencontré un sujet plus intéressant par les souvenirs de toute sorte que l'histoire a concentrés dans la vallée du Nil, plus curieux et plus solide à la fois par le nombre et la prodigieuse antiquité des monumens dont la critique la plus difficile ne pourra récuser le témoignage. »

Oui, sans doute : parmi tant d'efforts de pensée qui ont fait la grandeur et le tourment de notre siècle, je ne sais pas de plus haut honneur intellectuel ni de résultat plus assuré que le relèvement de cet immense édifice de l'histoire d'Égypte, depuis Champollion jusqu'à nos jours. Bien des pierres manquent encore; mais les grandes lignes sont désormais fixées avec une sûreté incontestable. Le cadre de cette étude ne se prête pas à l'énumération de toutes les preuves qui ont permis aux égyptologues de rétablir les annales du peuple de Ménès durant une période de quarante à cinquante siècles en deçà de notre ère. On sait que les listes de dynasties royales dressées par Manéthon, contrôlées et corrigées par les tables d'Abydos, de Saqqarah, par la salle des Ancêtres à Karnak et le papyrus de Turin, ont fourni la base de ces calculs : il est malaisé aujourd'hui de plaider la thèse si longtemps soutenue du parallélisme des dynasties. Autour de cette base viennent se grouper pour l'appuyer les indications tirées des monumens, des variations ethnographiques, esthétiques, religieuses : les sciences naturelles s'accordent pour témoigner de cette prodigieuse antiquité.

On a divisé cette longue suite de siècles et de dynasties en trois grandes périodes : l'ancien, le moyen et le nouvel empire. Comme il faut se limiter en un si vaste domaine, je veux passer sous silence les deux derniers, dont l'histoire nous est plus familière. Je demande au lecteur d'oublier aujourd'hui les splendeurs des Sétis et des Rhamsès, les désastres de l'invasion des Pasteurs; je lui demande de retourner d'un vol à six mille ans du jour où nous vivons, et de me suivre dans les profondeurs de cet ancien empire memphite, dont la nécropole de Saqqarah nous a révélé l'existence. Grâce aux monumens figurés des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> dynasties, sortis de terre en si grand nombre et en parfait état de conserva-

tion, cette première période nous est mieux connue que presque toute la suite des annales égyptiennes. Les documens s'arrêtent d'ailleurs après la vi<sup>e</sup> dynastie et jusqu'à la xi<sup>e</sup>, qui commence le moyen empire : il y a là une de ces brusques interruptions, un de ces trous noirs dans le passé où l'histoire d'Égypte se perd à deux ou trois reprises, comme ces fleuves dont le cours disparaît sous terre durant un certain temps ; on suppose qu'il faut voir dans ces lacunes, résultat probable de révolutions intérieures et d'invasions étrangères, des périodes analogues à notre moyen âge, une léthargie prolongée de la civilisation. L'absence de documens ne nous autorise pas d'ailleurs à retrancher de nos calculs ces siècles vides ; sans parler de la suite des dynasties dont il faut trouver la place, l'histoire égyptienne reparait soudainement après ces éclipses, comme les fleuves après leur parcours souterrain, profondément modifiée dans sa direction et dans sa forme ; nous sommes forcés de tenir compte du laps de temps nécessaire à ces transformations, quoique caché à nos yeux entre les deux points où nous perdons le fil conducteur. Au reste, les découvertes heureuses des savans resserrent chaque jour davantage ces espaces déserts, comme les explorations des voyageurs resserrent de plus en plus les blancs inconnus de nos cartes d'Afrique. On peut prévoir le moment où la chaîne aura retrouvé tous ses anneaux, où l'esprit pourra remonter, en suivant des faits certains, des derniers Ptolémées au roi Ménès.

Déjà notre œil peut faire matériellement ce travail à Boulaq, d'une façon sommaire, mais particulièrement curieuse. M. Mariette a eu récemment l'ingénieuse idée de ranger dans une vitrine, par ordre chronologique, les scarabées royaux, depuis les premiers pharaons jusqu'au dernier. On sait que ces petites bestioles de pierre dure portaient gravé le cartouche, — nous dirions le protocole, — du souverain régnant, et que la tradition s'en est conservée durant toute la monarchie égyptienne. Rien ne saurait frapper l'esprit mieux que cette concrétion matérielle de cinquante siècles d'histoire dans ces menues pierres piquées sur trois ou quatre rayons d'un mètre. On songe involontairement devant elles à ces incalculables périodes de notre formation planétaire, dont les produits minéraux représentent la condensation de volumes de gaz épandus dans l'espace sans fin ; de même la longue histoire humaine est venue se cristalliser pour nous dans ces grains mystérieux de lapis ou de serpentine. On admire l'alchimie souveraine de la science qui transmute aujourd'hui ces pierres pour reconstituer avec elles les développemens de cette histoire. A quelque point de vue qu'on se place, la leçon de cette étrange collection est puis-



sante et ironique; plusieurs de ces pauvres insectes sont les seuls témoins qui sauvent de l'oubli des souverains ayant régné sur la première monarchie du monde. S'il est vrai qu'ils fussent pour les anciens Égyptiens le symbole de la résurrection, ils n'ont pas failli à leur tâche et ont mérité cette divinisation en ressuscitant à nos yeux tant d'humanité perdue. — Mais laissons cette poignée de siècles et revenons à l'ancien empire : c'est avec ses contemporains que je voudrais surtout causer aujourd'hui; ce sont les statues, les peintures, les inscriptions des premières dynasties que je voudrais faire parler, à cette heure où tout le reste du monde se tait dans la nuit.

### III.

Entrons dans le musée de Boulaq. Dès le petit jardin qui le précède, un peuple de statues nous fait cortège : ce sont les heureux colosses que leurs dimensions ont sauvés de l'emprisonnement et qui contemplent encore de leurs yeux de granit le ciel et le soleil de mai, les reflets lumineux des voiles sur le Nil, les ombres dures sous les acacias, la gaîté des moineaux voletant des lauriers en fleur aux têtes couronnées. — On pénètre dans le vestibule, et toute cette joie bruyante de la lumière s'éteint comme une flamme soufflée : le silence, la solitude, le demi-jour, le respect lui succèdent, bien rarement troublés par quelque étranger curieux ou quelque effendi désœuvré. De nouvelles statues nous reçoivent : la plupart appartiennent précisément à l'ancien empire. Les unes sont de grandeur naturelle, d'autres surhumaines, la meilleure part de plus petit modèle : il y en a de granit de Syène, de diorite, de basalte, de serpentine, de calcaire, — celles-ci généralement peintes, — d'albâtre et de bois. Presque toutes sont étonnantes de conservation; le temps n'a pas altéré un de leurs contours, pas oblitéré un des signes gravés en creux ou teintés en noir de leurs légendes hiéroglyphiques : la pierre a encore le luisant du dernier coup de ciseau. — Voici le célèbre Képhren, le monarque de la iv<sup>e</sup> dynastie; on a vu à notre exposition cette grande statue taillée dans un bloc de diorite verdâtre; on rêve aux procédés inconnus qui ont pu donner cet épiderme velouté à une roche dont le grain est aussi résistant, aussi rebelle au ciseau que celui du fer. On en peut juger aux éclatemens des genoux et des bras, car le vieux pharaon a subi l'épreuve des révolutions, et son effigie a été précipitée dans un puits funéraire, auprès du grand sphinx; on a retiré de là plusieurs autres statues du même souverain gravement mutilées : le torse et la jambe de l'une d'elles sont les morceaux les plus achevés que je

connaissse de sculpture égyptienne. On a vu également à Paris ce merveilleux personnage de bois de l'ancien empire, si vivant et si parlant que le cri des Arabes qui le découvrirent l'a baptisé : ils l'appelèrent le Cheikh-el-Beled, à cause de sa ressemblance frappante avec le cheikh actuel de leur village. On n'a pas encore pu admirer chez nous les deux plus étonnans morceaux de la collection, cet homme et cette femme, en calcaire, trouvés à Meydoun et contemporains du roi Snéfrou de la III<sup>e</sup> dynastie. En voyant l'éclat et la fraîcheur des couleurs, la perfection des yeux artificiels en quartz qui ornent ces deux figures, la vivacité des hiéroglyphes s'enlevant en noir sur la blancheur éclatante du calcaire lithographique, beaucoup de visiteurs se refusent obstinément à croire que les images de Râ-Hotep et de sa femme Nefert n'aient pas été retouchées. Telles pourtant M. Mariette les a trouvées, après six mille ans de sépulture. A côté de ces morceaux célèbres, que d'autres habitans de Boulaq, de plus humble condition, voudraient une mention spéciale ! Je ne m'y arrête pas, pour dégager plus vite les caractères généraux qu'ils présentent.

Ce sont pour la plupart de beaux hommes, vigoureux, aux jambes fortes, aux larges épaules, aux pectoraux développés, vêtus seulement de la *schenti* bouffant autour des reins : les uns dans le mouvement de la marche, la jambe droite en avant, les bras pendans, les autres assis, les mains sur leurs genoux, quelques-uns agenouillés dans la posture de l'offrande. Les visages se rattachent à deux types bien distincts : tandis que les figures si nombreuses de la V<sup>e</sup> et de la VI<sup>e</sup> dynastie offrent une face ronde, un front et un nez légèrement déprimés, et reproduisent fidèlement les traits du fellah actuel, les statues antérieures de Meydoun, les bas-reliefs sur panneaux de bois d'un des plus anciens tombeaux de Saqqarah accusent un type plus noble et plus ferme, de famille européenne ; le nez droit, les pommettes osseuses, le crâne allongé, le front haut, le cou long. Il y a là les données encore bien vagues d'un problème ethnographique dont la science commence à se préoccuper vivement.

On peut d'autant mieux se fier aux indications historiques de nos statues que toutes sont visiblement des portraits. Le hiératisme, qui montera plus tard des membres à la tête, comme ces paralysies qui gagnent insensiblement le cerveau, n'a pas encore immobilisé les faces : elles sont parlantes. Le corps lui-même, soumis déjà aux poses conventionnelles du canon égyptien, n'y est pas emprisonné. Sous l'uniforme de rigueur, qui pourrait faire confondre à première vue les statues de l'ancien empire avec celles du siècle de Rhamsès ou de l'époque saïte, on apprend vite à distinguer les premières, grâce à ce

sentiment de vie, à cette force tranquille qui se dégage des gênes de la forme. On est d'ailleurs moins choqué par la monotonie des figures égyptiennes, pour peu qu'on réfléchisse aux lois de la plastique orientale. Un art primitif cherche à rendre les attitudes ordinaires de la vie plutôt que les mouvemens spéciaux qu'étudie seul un art très raffiné. Or ces attitudes sont restreintes à un très petit nombre chez l'homme d'Orient, immobile, grave et lent, sobre de gestes, impassible de visage : il ne connaît pas cette individualité de la stature, du port, de la physionomie, si recherchée chez nous ; vous verrez tous les passans dans une rue marcher, s'asseoir de même. il y a là à mon sens une explication et une excuse partielles des poses hiératiques.

Dans les bas-reliefs qui décorent en si grand nombre les tombeaux, le ciseau de l'artiste a des audaces ignorées des figures en ronde bosse, il n'hésite devant aucun mouvement, aucun raccourci du corps humain. Le plus souvent il est impuissant à les traduire ; les bras et les jambes se rattachent au tronc suivant les lois d'une anatomie particulière, la règle de l'école commande de poser des têtes de profil sur des corps de face ; n'importe, ces figures vous laissent la même impression que certaines esquisses d'écoliers nés dessinateurs ; les détails sont choquans, mais l'ensemble du mouvement est saisi, c'est mieux senti et observé que telle œuvre correcte d'où la vie est absente. Dans la représentation des animaux, qui semble échapper aux entraves du canon hiératique, l'esprit d'observation exacte des sculpteurs égyptiens reprend tous ses droits : ce sont avant tout des animaliers, comme on dirait aujourd'hui ; aucun moderne ne les surpasse en vérité et en naturel à cet égard. Ils ont reproduit dans les tableaux funéraires toute la faune de leur temps, avec une précision qui charmerait un naturaliste chinois. Les visiteurs du musée de Boulaq se rappelleront, comme le spécimen à la fois le plus ancien et le plus parfait de cet art, un panneau trouvé à Meydoun, près des statues de Râ-Hotep et de Nefert ; c'est une simple peinture à la détrempe sur enduit, qui représente des oies marchant et picorant : le trait est rapide et sûr, sans hésitations ni recherches, le coloris exact, les proportions irréprochables ; il est impossible de serrer de plus près la nature avec des moyens plus sobres. Je n'ai jamais été maître de mon étonnement en me retrouvant devant ce fragile débris, merveilleusement conservé jusqu'à nous, et qui attesterait seul au besoin que l'apogée de l'art égyptien coïncide avec son origine, ou du moins ce que nous appelons ainsi, faute de pouvoir reculer plus loin nos investigations. Car c'est là le fait capital qui se dégage de cette étude : dès les premiers jours de l'ancien empire, l'art national nous appa-

rait fixé dans ses règles essentielles, telles qu'elles se perpétueront durant quatre ou cinq mille ans, supérieur d'emblée à tout ce qu'il produira dans la suite.

Supériorité relative d'ailleurs. Après avoir loué comme il convient cette vieille école égyptienne, il en faut dire la secrète faiblesse et en tirer pour nous une leçon. Elle est essentiellement et franchement *réaliste*, au sens où nous prenons le mot aujourd'hui. Dans la reproduction de l'homme, au travers des entraves du formulaire, dans celle plus libre des animaux, son seul but est l'équivalence exacte des réalités; elle pousse à la dernière limite les qualités d'observation, celles de l'imagination lui manquent. La race chamitique n'a jamais eu la notion de l'idéal, telle que l'ont comprise les Grecs et à leur suite le monde civilisé; dans ses œuvres les plus achevées, on retrouve la copie scrupuleuse de la nature : on y chercherait vainement l'âme et l'individualité de l'artiste. On a même pu refuser sans trop d'injustice le nom d'art à cette tradition qui en arrive à ne plus chercher que des signes d'idées, comme ceux des hiéroglyphes dans la représentation des choses; l'ouvrier de l'ancien empire ne considère déjà plus la personne humaine que comme un instrument destiné à traduire l'action qu'il veut figurer, sans se préoccuper des sentimens que peut éveiller chez elle cette action : son tableau est purement descriptif, objectif, diraient nos voisins d'outre-Rhin. — Là est le secret de sa profonde infériorité, de l'indifférence où il nous laisse. Cette infériorité est surtout sensible, si l'on rencontre parmi les maîtresses œuvres de l'art égyptien la plus médiocre production de l'art grec; comme son charme nous gagne, comme elle répond mieux à nos exigences innées! Le visiteur que ne passionnent pas les questions scientifiques revient rarement deux fois au musée de Boulaq; si tout y est curieux, rien n'y est beau au sens idéal du mot. Pour ma part, je n'en suis jamais sorti sans me dire qu'il contenait la plus écrasante condamnation des écoles nouvelles qui voudraient donner à l'art le réalisme pour seule fin. Les inimitables copistes de l'ancien empire, dans celles de leurs œuvres qui échappent aux étroites observances du rite égyptien, ont poussé la justesse du coup d'œil aussi loin que les plus savans de notre temps; ces œuvres nous étonnent sans nous attirer, et au sentiment spécial qu'elles inspirent on peut deviner le désappointement qui nous attendrait dans nos musées le jour où l'art *ru* y détrônerait l'art *pensé* et *rêvé*; on dirait, comme au sortir de Boulaq : Ils sont bien forts! Nul ne s'écrierait plus : Ils sont bien grands!

Heureusement ceux-ci sont avant tout bien vieux, et à défaut d'autre intérêt, l'obsession persistante de cette prestigieuse antiquité suffirait à nous ramener parmi eux. Le temps, qui sacre toute

chose humaine, les a faits irréprochables : trop de questions se pressent sur les lèvres en leur présence pour qu'on songe à les critiquer. Portez donc chez eux vos théories, vos raisonnemens, vos idées éphémères ! L'homme de Meydoun vous fera rentrer d'un regard dans votre néant, d'un regard de ce bel œil de quartz, brillant et vivant, au magnétisme terrible. — Qui n'a éprouvé ce malaise indéfinissable qu'on ressent à regarder fixement, le soir, un vieux portrait dont la prunelle vague vous suit obstinément ? Qu'est-ce donc quand on rencontre cet œil ouvert au jour nouveau après six mille ans de sommeil dans les ténèbres, cet œil qui a vu le vaste monde, le ciel et les hommes à ces époques lointaines où l'existence même de l'univers faisait doute pour nous avant que de pareils témoins ne fussent venus l'attester ? Et l'on n'échappe à celui-là que pour se retourner vers la statue de bois, fragile défi jeté à tant de siècles, vers le Képhren qui a vu construire les pyramides, vers tous ces revenans de Saqqarah. On comprend qu'il ne faille pas une imagination bien vive au visiteur, errant à travers ces salles désertes, silencieuses, assombries, pour voir s'animer bientôt ces figures qui viennent à lui du fond de leurs soixante siècles, pour surprendre une ironie désabusée dans les yeux de ces vieillards qui lui montrent, pêle-mêle au milieu des vitrines, les dieux qu'ils ont adorés, les poèmes qu'ils ont écrits, les bijoux dont ils se sont parés, les armes qu'ils ont conquises, et, dans les momies dont les pieds séchés dépassent çà et là les gaines peintes, les femmes qu'ils ont aimées : on ne tarde guère à discerner des voix confuses sortant de toutes ces lèvres de pierre pour railler les certitudes et les espérances de l'enfant qui passe, pour lui dire les choses sages, et que les mensonges qui nous prennent étaient déjà vieux de leur temps. On écoute le chœur des premiers hommes reprenant dans la plus vieille langue humaine la litanie désolée de l'Ecclésiaste : vanité des vanités ! — Ah ! les heures passent rapides et pleines dans cette maison de Boulaq ! On les entend parfois se rappeler timidement à une horloge voisine : c'est encore là une ironie amère, un écrasement brutal de plus, ces petites quantités de temps qui viennent se perdre au gouffre et semblent si misérables, dans ce milieu où on ne les compte plus, où on joue avec les siècles comme le Jacquemart de Strasbourg avec les heures : on pense à des gouttes d'eau tombant dans l'océan.

## IV.

Les statues et les bas-reliefs funéraires qui font passer sous nos yeux l'ancien empire se placent au premier rang de nos moyens

d'information. A côté d'eux viennent les inscriptions lapidaires et les trop rares papyrus qui les font parler. Les plus anciens monumens égyptiens témoignent, nous l'avons vu, d'un art maître de lui-même, en pleine maturité; ils nous livrent de même une langue et un alphabet fixés dans leurs règles essentielles et qui varieront fort peu par la suite. Bien des siècles se passeront encore avant que les peuples d'Asie aient trouvé le moyen de noter leur pensée : l'Égypte le possède déjà et ne nous permet pas, si loin que nous poussions dans sa connaissance, d'en soupçonner l'origine. C'est elle qui apprendra au reste du monde cette science fondamentale; on sait aujourd'hui que l'alphabet phénicien, d'où sont sortis le grec et tous les nôtres, n'était qu'une simplification du caractère hiéroglyphique. Toutes les applications de la pensée humaine que peut traduire l'écriture sont en grand honneur dans cette première société et supposent, comme le reste, une effrayante période de culture antérieure. Sciences, religion, médecine, astronomie, poésie, toutes les branches de l'esprit sont cultivées : nous avons peu de rédactions directes du temps, mais les ouvrages postérieurs se réfèrent sans cesse à des traités contemporains du roi Menken-Râ et des premiers pharaons. L'importance que se donnent dans leurs épitaphes les scribes et les bibliothécaires royaux atteste assez l'existence de dépôts scientifiques et littéraires de premier ordre.

Le papyrus médical de Berlin, fort ancien lui-même, attribue aux temps les plus reculés le codex thérapeutique qu'il expose. Les Pyramides sont là pour témoigner du développement des arts mécaniques et de la géométrie. Quant à l'astronomie, l'étude des documens hiéroglyphiques présente tant de causes d'erreur, en matière si délicate, que nos savans sont très sobres d'affirmations; pourtant quelques-uns soupçonnent un tel degré d'avancement dans cette science que les premiers Égyptiens auraient connu le mouvement réel des planètes, y compris la nôtre, et deviné le déplacement dans l'espace du système solaire, découvertes moins extraordinaires d'ailleurs sous ce ciel aux nuits éclatantes, parmi ces populations vivant à l'air libre, où l'astronomie est l'étude familière, où le moindre berger sait quelque peu des étoiles.

La littérature authentique de cette époque se réduit pour nous à des épitaphes de grands personnages, à quelques inscriptions plus détaillées où ils racontent leur vie et leurs services, aux anciens chapitres du rituel funéraire et à un opuscule célèbre sous le nom d'*Instructions de Ptah-Hotep*; composé sous la 5<sup>e</sup> dynastie; il nous a été révélé par un papyrus de la 11<sup>e</sup>, vénérable document que la science doit à M. Prisse d'Avesnes. Notre mot de *littérature*, appliqué à ce lointain état de l'esprit humain, est aussi peu juste

que l'était tout à l'heure celui d'art. Je m'en sers faute d'autre. Plus tard, sous les grandes dynasties, il y aura une littérature égyptienne, officielle et pompeuse, des romanciers, des historiens, des poètes qui célébreront les exploits du pharaon en style travaillé et feront assaut d'imagination. A l'heure où nous sommes, l'imagination est pauvre dans la vallée du Nil : les écrits, comme les œuvres plastiques et les formules religieuses, lui demandent peu ; c'est la raison et le cœur qui prédominent. Le livre de Ptah-Hotep est un code de morale officielle *ad usum Delphini*, les instructions d'un prince à son fils ; cela ne peut être comparé qu'aux traités moraux de Confucius ou à quelques chapitres de l'Ancien-Testament ; c'est d'ailleurs le tour parabolique et sentencieux des livres sapientiaux.

Ici je veux dire tout de suite le fait capital qui me frappe dans tout ce qui a survécu des lettres égyptiennes, c'est l'intime parenté du style avec celui des productions du génie hébraïque. Qu'on prenne un chapitre du rituel ou quel-qu'une des œuvres postérieures, l'hymne au Nil (xii<sup>e</sup> dynastie), le poème de Pentaour, une des odes nombreuses à la gloire des Thouthmés et des Rhamsès : on se rendra facilement compte de l'identité de forme, de procédé, de rythme, d'images, qui existe entre ces compositions et les psaumes juifs. Le verset a le même mouvement, la métaphore même tournure, la pensée même obscurité ; tel verset de psaume semble la traduction littérale d'un hymne égyptien. Si l'on considère le long séjour d'Israël dans la vallée du Nil, l'éducation de ses chefs dans les écoles de Memphis ou de Thèbes et l'initiation complète de Moïse, — que Sirabon appelait un prêtre égyptien, — si l'on réfléchit que son exode a coïncidé avec la plus brillante période de la civilisation pharaonique, depuis longtemps en pleine possession de sa littérature, il est impossible de ne pas chercher là pour une part l'origine des grandes œuvres juives et le moule de la forme conservée plus tard par l'inspiration sémitique.

On ne fait d'ailleurs aucun tort à la majesté du psalmiste ou à la grâce du cantique en leur cherchant des modèles dans les vénérables tombeaux de cette vieille Égypte, qui apparaît jusqu'ici comme la première institutrice de l'humanité en toutes choses. Que de pensées profondes ou attendries sortent de la poussière des papyrus, arrachées par nos patients déchiffreurs ! Le jour où le travail sera assez avancé pour qu'on puisse mettre à la portée de tous les résultats obtenus, le trésor de l'esprit humain aura recouvré un de ses plus fiers joyaux. De l'ancien empire, de cette aurore de l'histoire que la distance fait presque invisible pour nous, il ne nous reste guère que des fragmens d'inscriptions lapidaires ; ce serait encore assez pour composer une anthologie digne de tout notre

respect. Écoutez l'épithaphe de ce fonctionnaire de la 7<sup>e</sup> dynastie qui, en se couchant à Saqqarah il y a cinquante-cinq siècles, faisait graver sur son tombeau ce que chacun de nous serait encore fier de pouvoir mettre sur le sien : *Ayant vu les choses, je suis sorti de ce monde, où j'ai dit la vérité, où j'ai fait la justice. Soyez bons pour moi, vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre.* A côté de ce testament de Romain, quoi de plus mélancolique que cette autre épithaphe de femme, empruntée au rituel : *Je pleure après la brise, au bord du courant du Nil, qui rafraichissait mon chagrin.* Y a-t-il plus doux murmure de morte sur les tombes de Grèce ou de Sicile? Ce même rituel fournit à un autre cette prière dans les angoisses du sépulcre : *O cœur, cœur qui me viens de ma mère, mon cœur de quand j'étais sur terre, ne te dresse pas comme témoin, ne me charge pas devant Dieu le grand* : invocation exquise d'une âme droite qui savait que ses fautes n'avaient pu venir que du cœur. Dans les *Instructions de Ptah-Hotep*, traduites en allemand par le docteur Lauth, je relève quelques préceptes; on reconnaîtra la parenté de la forme et du fond avec les livres bibliques de la Sagesse ou des Proverbes. L'auteur est au déclin de ses jours, il a « vécu cent dix ans dans la faveur royale, » et parle tristement de sa décrépitude :

« Osiris, mon seigneur, vieillir est un mal extrême, une grande malédiction : c'est redevenir enfant. Le vieillard se couche, il souffre. Ses yeux le trahissent, ses oreilles s'affaiblissent, sa force périt, sa bouche ne prononce plus, la parole lui manque, son cœur s'endurcit, ses jointures travaillent : il ne se souvient plus d'hier. La vieillesse fait un homme malheureux à tous égards. »

Que fera donc le vieillard de ses jours inutiles?

« Le Dieu de majesté a dit : — Apprends à ton fils les paroles anciennes. — Et lui dit à son fils : — Ne t'enorgueillis pas dans ton cœur de ta science; consulte l'ignorant comme le savant. Estime la bonne parole plus que l'émeraude qu'on trouve parmi les gemmes au bras des servantes. — Un mouvement de charité vaut plus que les sacrifices : ton corps est de plus haut prix que ton vêtement. »

Puis ce sont des conseils pour toutes les conditions où les hasards de la vie peuvent mettre un homme, et surtout un parfait manuel du bon courtisan.

« Les tentations violentes de faire ce qui te passe dans l'esprit, ré-



prime-les dans le commerce avec les princes. — Si tu es en posture de l'asseoir à la cour, cède la place à ton supérieur, salue-le prosterné jusque sur le front, considère ce qu'il est vis-à-vis de toi, ne le moleste pas. — Si tu es dans la condition du prud'homme qui s'assoit dans les conseils de son maître, contrains ton cœur; la réserve de la parole est plus digne que les fleurs du bavardage. Explique ce que tu sais avec éloquence; n'injurie pas; la parole est la plus dangereuse de toutes choses; qui l'a déchainée ne peut la retirer. — La justice est grande, nécessaire, égale, intègre, depuis les jours d'Osiris. — Si tu entres dans un harem, prends garde au contact des femmes; le lieu où elles sont n'est pas bon : imprudent qui les séduit! Des milliers d'hommes ont péri pour un moment plus fugitif qu'un songe. C'est la mort que la connaissance de la femme. »

Et le moraliste continue ainsi, parlant de l'administration des biens, de la famille, des devoirs des diverses charges, sans beaucoup d'élévation, mais avec un sens très pratique de la vie.

Je ne veux pas sortir des limites strictes de l'ancien empire, où je me suis volontairement renfermé; plus tard une littérature complète me fournirait de maîtresses pages en tout genre. Qu'il me soit permis pourtant de citer quelques versets de ce bel hymne au Nil, qui échappe à peine à mon sujet, puisqu'il date au plus tard de la XI<sup>e</sup> dynastie.

« Tu abreuves la terre en tout lieu, — voie du ciel qui descends... — Se lève-t-il, la terre est remplie d'allégresse, — tout ventre se réjouit, — toute dent broie... — Il crée toutes les bonnes choses, — le Seigneur des nourritures agréables, choisies; — il se saisit des deux contrées, — pour remplir les entrepôts, — pour combler les greniers, — pour préparer les biens des pauvres. — On ne le taille point dans la pierre, — on ne peut l'attirer dans les sanctuaires; — point de demeure qui le contienne... — Il boit les pleurs de tous les yeux; — repos des doigts est son travail, — pour les millions de malheureux. »

Toute l'Égypte est dans ces derniers mots. Ne croit-on pas entendre le vieux cri de douleur de ceux penchés sur la glèbe, qui depuis tant de longs siècles ont peiné, sué, souffert sous tant de maîtres, secourus seulement par le divin fleuve? — Il semble que ces paroles aient été faites pour un air que j'entendis un soir à Louqsor, quand, il y a quelques années, je visitai la Haute-Égypte pour la première fois. Un vieux fellah aveugle le tirait d'une méchante flûte, accroupi contre le chapiteau en fleur de lotus d'un pilier du temple enfoui. L'homme et l'instrument n'avaient changé

ni de mine ni de forme, depuis les musiciens représentés dans les hypogées : l'air était bien sûr le même, air national s'il en fût pour la pauvre Égypte, long sanglot modulé sur l'invariable thème oriental ; mais si triste, si infini, qu'on eût dit la plainte des vents qui arrivent des espaces torrides à travers l'immense désert d'Afrique. J'écoutai longtemps la reprise monotone de ces quelques notes, et je n'ai pas souvenir d'en avoir entendu de plus désespérées. Cela doit être. Si la vraie musique d'un peuple est faite, comme il semble, avec les larmes qu'il a répandues, quel chant luttera avec celui de la race toujours foulée, jamais détruite, dont le Nil « boit les pleurs » depuis les jours fabuleux qui nous occupent ?

Je voudrais dans un autre genre, citer le magnifique hymne au soleil :

« Tu t'éveilles bienfaisant, Ammon-Rà, tu t'éveilles véridique... Avance, seigneur de l'éternité... Ceux qui sont goûtent les souffles de la vie. Tu es béni de toute créature, être caché dont on ne connaît point l'image, enfant qui nais chaque jour, vieillard qui parcourt l'éternité ! C'est lui qui exauce la prière de l'opprimé ; doux de cœur à qui l'implore, délivrant le timide de l'audacieux, juge du puissant et du malheureux. — Maître de l'intelligence, sa parole est substance. Il donne le mouvement à toutes choses : par son action dans l'abîme ont été créées les délices de la lumière... »

La profondeur philosophique et scientifique de ces dernières lignes mériterait seule un long commentaire. Je me contente de renvoyer ceux qui seraient curieux de ces belles choses aux traductions de MM. Maspéro, Lauth, Grébault, Chabas, Mariette, auxquelles j'ai emprunté ces fragmens, et je reviens à ce premier livre, obscur et magnifique, que nous appelons *Rituel funéraire* ou *Livre des morts* : il m'amènera à dire quelques mots de la religion de l'ancien empire ; la littérature n'est que son humble servante comme à toutes les époques primitives.

Le Rituel, « le Livre de la manifestation à la lumière, » est, comme on sait, une sorte de liturgie funèbre, l'histoire des pérégrinations de l'âme dans les terres divines, entremêlée de prières, de théodicée et d'une symbolique compliquée. La momie était munie d'un exemplaire plus ou moins complet de ce catéchisme d'outre-tombe ; il a nécessairement varié dans le cours des siècles et nous en possédons des révisions d'époques fort diverses. Il se compose de cent soixante-cinq chapitres ; les plus importants sont

les chapitres 17 et 64, dont la rédaction primitive, augmentée et dénaturée parfois par les gloses postérieures, remonte à l'antiquité la plus reculée et touche aux plus graves problèmes religieux. Il suffit de citer quelques-uns des premiers versets du chapitre 17 pour montrer quelle était la hauteur des conceptions égyptiennes en matière de cosmogonie et de théodicée.

« Je suis Atoum (l'inaccessible), qui a fait le ciel, qui a créé tous les êtres; celui qui est apparu dans l'abîme céleste. Je suis Rà à son lever dans le commencement, celui qui gouverne ce qu'il a fait. — Je suis le grand Dieu qui s'engendre lui-même, dans l'eau qui est l'abîme, père des dieux. — Je suis hier et je connais demain. — Je suis la loi de l'existence des êtres. — Je suis du monde, je viens dans mon pays. — Il efface les péchés, il détruit les souillures... »

Si l'on rapproche ces idées fondamentales du dogme égyptien des passages de l'hymne au soleil que j'ai cités, si on les compare ensuite aux premières paroles de la Genèse et à certaines expressions johanniques, on reconnaîtra sans peine qu'il faut assigner un rôle capital à l'ancienne Égypte dans l'histoire religieuse. Malheureusement l'obscurité des documens hiéroglyphiques et leur révélation tardive ont permis à bien des théories fausses de s'établir. Jusqu'à nos jours, on avait jugé les croyances égyptiennes d'après les mythes défigurés des bas temps et on avait enveloppé dans un mépris égal les diverses époques et les diverses classes d'une société qui adorait, disait-on, des ibis, des chats, des ichneumons, des crocodiles. On sait aujourd'hui qu'il faut voir, dans cette multitude de statuettes à faces d'animaux qui emplissent nos musées, des symboles de la divinité considérée dans ses différens attributs, symboles accrus avec les âges, et qui finirent par dévier la conception primitive; les initiés ne leur gardaient pourtant qu'une valeur figurative, tandis que la masse, suivant la pente naturelle aux esprits peu éclairés dans toute religion, donnait une forme concrète à ces symboles et cherchait sous les figures mystiques des objets réels d'adoration. Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre attentivement la série des stèles funéraires disposées dans le grand vestibule du musée de Boulaq, depuis les premières dynasties jusqu'aux dernières. Nulle étude n'est plus instructive; on voit graduellement, en faisant le tour de cette salle, les mythes naître, grandir, se matérialiser et tout envahir. A l'origine, le défunt est assis, calme et assuré, au milieu de ses serviteurs, de sa famille; aucune représentation religieuse, aucune anxiété d'outre-tombe, la certitude de revivre d'une vie tranquille et sereine. Peu à peu les

dieux arrivent, en petit nombre d'abord et timidement, vers la xviii<sup>e</sup> dynastie, comme une protection pour le défunt. Plus tard ils augmentent, tout le panthéon funéraire se déroule sur les stèles, toutes les terreurs du jugement y remplacent la confiance tranquille des ancêtres ; les sarcophages des derniers Saïtes nous montrent l'âme poursuivie dans des épreuves formidables par une légion de déités et de monstres, dignes de l'imagination macabre du moyen âge et du pinceau d'Orcagna ; la mort est devenue cauchemar.

Une erreur opposée a été accréditée par cette absence de représentations religieuses sur les anciens monumens et dans les tombeaux de Saqqarah. On a voulu voir dans les premiers Égyptiens un peuple matérialiste, étranger à toute idée spirituelle et se figurant l'autre vie comme une continuation de celle-ci, avec ses travaux, ses joies bornées. C'est les rabaisser au niveau des Peaux-Rouges, transmigant dans les prairies bienheureuses. Les vieilles doctrines du Livre des morts protestent contre cette fausse interprétation des tableaux agricoles de Saqqarah, où le défunt entendait uniquement retracer sa vie passée. Quelques savans, s'exagérant sans doute l'importance de la personnification du dieu solaire sous son nom d'Ammon-Râ, ont fait découler toute la théodicée égyptienne du culte du soleil. L'idée primitive semble être bien plutôt, comme l'a dit très-justement M. Grébault, celle d'un dieu unique agissant par son soleil. Enfin de bons esprits ont trop étroitement circonscrit leurs recherches en voulant faire rentrer toute la religion égyptienne dans un de nos termes d'école : polythéisme, panthéisme, monothéisme. Les premiers se sont fait illusion en mettant des personnes distinctes sous les noms multiples donnés à la divinité, suivant l'attribut sous lequel on l'envisage, suivant le nôme où elle est adorée. Les autres se sont laissé influencer par les spéculations postérieures de Jamblique et du panthéisme alexandrin. Je crois, pour ma part, que nous risquons toujours de nous égarer en rangeant arbitrairement dans nos catégories actuelles les conceptions d'hommes si éloignés de nous par le temps, de pensées si différentes des nôtres. Flottantes et confuses comme elles nous apparaissent dans les plus anciens textes, ces conceptions semblent avoir mêlé, dans une synthèse assez vague et dans une mesure difficile à déterminer, les trois solutions que l'esprit humain a données plus tard au problème religieux. L'idée primordiale est celle d'une divinité une et trinaire à la fois : un principe double, mâle et femelle, s'engendre lui-même de toute éternité dans la nuit de l'abîme, « jouit en lui-même, » dit un passage du Rituel ; de ce principe procède une troisième personne appelée, suivant le point de vue auquel on la considère, Ptah comme démiurge, Râ comme

agent solaire, Apis comme victime incarnée dans un corps terrestre. — Dans son beau mémoire sur la mère d'Apis, M. Mariette a prouvé quelle précision les Égyptiens avaient donnée au dogme de l'incarnation, que nous trouvons à l'origine du culte des Apis. — Plus tard, l'être unique engendre des éons successifs, émanations de la substance après avoir été de simples attributs. En même temps la personnification solaire du créateur prend une importance prépondérante, due aux conditions particulières de la vallée du Nil. La présence perpétuelle, le retour régulier dans ce ciel de l'astre source de toute lumière, de toute chaleur, de tout bienfait, sa lutte quotidienne avec les ténèbres et les terreurs nocturnes, origine du mythe d'Osiris et de Typhon, amènent la pensée religieuse à cette conception dualiste qui personnifie en lui tout bien et tout mal en son adversaire : conception morale inspirée par le cours constant de la nature.

Les passages qui ont trait à la cosmogonie sont trop obscurs pour qu'on puisse décider nettement si la matière est une émanation de la substance divine ou une création. La première de ces doctrines a prévalu plus tard ; mais les textes du chapitre xvii indiquent plutôt un rapport de causalité. Toujours est-il qu'au point de vue scientifique on ne saurait trop remarquer ces passages des hymnes et du Rituel qui contiennent la formule, inconsciente peut-être, de la grande loi de la création : la transformation de la lumière et de la chaleur en force.

L'immortalité de l'âme est ce qui ressort le plus clairement de la doctrine égyptienne. Prise à l'origine et avant les mythes subtils qui la défigureront plus tard, cette doctrine nous présente le « voyage aux terres divines » comme une série d'épreuves au sortir desquelles s'opère l'ascension dans la lumière, la « manifestation au jour, » et la réunion de la parcelle errante à la substance éternelle. — Ces graves sujets voudraient une étude approfondie : je n'ai pu ici qu'en indiquer les lignes saillantes et faire pressentir quelles clartés dorment encore dans la poudre des papyrus. Pour n'être pas taxé de trop d'indulgence, j'appuierai mes opinions sur ce jugement d'E. de Rougé, l'esprit sagace qui a le plus sûrement pénétré ces matières : « L'unité d'un Être suprême existant par lui-même, son éternité, sa toute-puissance et la génération éternelle en Dieu, — la création du monde et de tous les êtres vivans attribuée à ce Dieu suprême, — l'immortalité de l'âme, complétée par le dogme des peines et des récompenses, tel est le fonds sublime et persistant qui, malgré toutes les déviations et les broderies mythologiques, doit assurer aux croyances des anciens Égyptiens un rang très honorable parmi les religions de l'antiquité. » — Et comme on

m'objectera sans doute qu'une religion ne vaut que par sa morale, par les préceptes qu'elle édicte, je m'arrêterai un instant encore devant la stèle qui porte le n° 73 au catalogue de Boulaq. On lit sur le listel de la corniche supérieure une inscription hiéroglyphique qui fait parler ainsi le défunt, toujours d'après le Rituel : « Je me suis attaché Dieu par mon amour; j'ai donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtemens à celui qui était nu; j'ai donné un lieu d'asile à l'abandonné... » Ne voilà-t-il pas une page de l'Évangile détachée bien des siècles à l'avance? Notre respect filial serait déjà justifié quand il ne connaîtrait de ce peuple que ce rébus sur une pierre, d'où est sortie la source de notre civilisation.

## V.

On pressent qu'une race armée d'une religion, d'une littérature et d'un art aussi vigoureux, avait atteint un état social fort avancé. Nos courtes connaissances en histoire générale ne permettent pas encore de se prononcer sur le bien fondé des thèses qui placent la barbarie à l'origine du genre humain; nous ignorons trop à quel degré de recul il faut porter cette origine. Du moins la trouée lumineuse que les monumens égyptiens ouvrent sur le passé n'apporte aucune force à ces thèses. La plus ancienne société connue apparaît jusqu'ici comme une des plus parfaites. Il suffit de descendre dans un des grands tombeaux de Saqqarah pour s'en convaincre. Cette société est là qui passe sur le mur, vivante, avec son double caractère agricole et féodal. Sa pyramide lui servirait bien d'image. A la base, un peuple nombreux et laborieux, travaillant cette magnifique terre d'Égypte; aux degrés intermédiaires, les possesseurs du sol et les prêtres; au sommet, le pharaon, reliant de sa forte main tout l'édifice, dans l'unité du pouvoir le mieux assis qui fût jamais. La multiplicité et la perfection des représentations murales à Saqqarah permettraient de raconter la vie de cette société dans ses détails les plus familiers : je ne peux résumer ici que les grands traits qui la caractérisent et la distinguent de toute autre société antique. Son isolement frappe tout d'abord. Elle vit rigoureusement renfermée dans l'oasis de la vallée du Nil, tire toutes ses ressources de cette terre privilégiée et semble ignorer le reste du monde, ignorer l'Asie sa voisine, à laquelle son existence sera plus tard si intimement mêlée. Non-seulement ses idées, ses croyances, ses arts, mais sa vie matérielle, ses besoins, jusqu'à ses végétaux et ses animaux sont exclusivement égyptiens. Ce serait

une curieuse étude de reconstituer la faune de l'ancien empire, avant l'acclimatation des bêtes de somme asiatiques, avec ces centaines d'animaux figurés sur les bas-reliefs dont la scrupuleuse ressemblance ne laisse jamais place au doute. Les auxiliaires actuels les plus indispensables de la vie domestique et agricole sont encore inconnus aux colons memphites sous les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> dynasties : le chameau, le cheval, la brebis, le porc, la poule leur manquent ; il n'y a pas un seul type de ces espèces dans les scènes nombreuses où ils ont retracé à satiété tous les travaux de leur vie quotidienne, tout le monde où ils vivaient. En revanche, l'âne, l'animal aujourd'hui encore le plus répandu et le plus utile en Égypte, les bœufs de diverses espèces, les chèvres, les chiens, d'innombrables variétés de volatiles aquatiques, oies, canards, ibis, flamands, demoiselles de Numidie, hérons domestiqués, le pigeon, le moineau, et, parmi les fauves, le lion, le chacal, le guépard, l'antilope à cornes lyrées, la gazelle, l'ichneumon, le lièvre, sont reproduits à profusion. L'hippopotame, le crocodile, toutes les familles des poissons qu'on retrouve aujourd'hui dans les eaux du Delta, sont figurés avec la précision de détails d'une planche de zoologie. Il faut remarquer à ce propos, et sans vouloir préjuger en rien une question dont les données supposent un laps de temps bien autrement considérable, que cette période de six mille ans ne fournit pas un argument aux partisans de l'évolution des espèces ; aucun des types si fidèlement représentés à Saqqarah n'a varié depuis lors en Égypte, pas même les reptiles et les insectes, car il s'en trouve dans ces tableaux, pas même les types embryonnaires tels que le têtard, que nous y avons rencontré sous sa forme actuelle.

C'est donc là un monde humain et animal vraiment autochtone, sans élémens étrangers. Séparé par les déserts des autres régions, il ne s'étend que vers le sud, comme le prouvent les singes, les sloughis (grands lévriers d'Abyssinie), amenés captifs par les esclaves, et parfois des types d'hommes qui semblent appartenir aux races actuelles du haut Nil ou de l'Afrique centrale, entre autres des nains qui pourraient bien être ces Akkas dont la découverte récente a fait tant de bruit. Des espèces aujourd'hui remontées beaucoup plus haut, le crocodile, l'hippopotame, infestent le pays. Des scènes de chasse et de pêche nous montrent les populations détruisant ces monstres dans le Delta, où les eaux et les marécages paraissent tenir une plus large place que de nos jours. Toute cette faune, fille du Nil, a une physionomie surtout aquatique.

Ainsi isolé du monde et gardé par ses barrières de sable, l'ancien empire n'est pas militaire. Les tableaux de bataille, les scènes de triomphe qui couvriront plus tard les murs de Thèbes font totale-

ment défaut à Saqqarah. Si l'on n'avait d'autres documens que ces bas-reliefs, on serait en droit de supposer dans cet âge d'or une ignorance absolue des armes et des choses de la guerre. Pourtant quelques inscriptions de Boulaq donnent des titres militaires et sur l'ancienne statue de Meydoun dont j'ai parlé, Râ-Hotep prend une qualification équivalente à celle de général. Le pharaon entretenait sans doute une force insignifiante pour garantir le territoire contre les incursions des Bédouins du désert et refouler les peuplades de la haute Afrique. Ce devait être un état heureux comparable à celui des États-Unis, il y a vingt ans, quand de faibles milices suffisaient à les protéger contre les tribus indiennes. — L'ancien empire, n'étant pas guerrier, est essentiellement agricole. C'est là sa supériorité insigne sur toutes les vieilles sociétés de l'Asie : à l'origine de ces dernières, nous ne trouvons que la lutte violente et le travail sous sa forme la plus négative, l'état pastoral : l'Égypte seule nous offre la culture paisible, intelligente, maîtresse des forces naturelles. Ses procédés sont ceux dont le fellah use encore de nos jours, dans ce pays où rien ne change : on sait que pour être différens des nôtres, ils n'en sont pas moins excellens et suggérés par les nécessités locales. Dès cette époque, le cultivateur memphite se sert adroitement de son fleuve; il développe un vaste système de canaux : des flottilles de barques les couvrent, portant les récoltes à la ville; comme sur la dahabieh actuelle, le réis gouverne à l'arrière; à l'avant un chanteur excite les rameurs en psalmodiant, sur une cadence monotone, ces appels que j'ai tant de fois entendus, la nuit, glisser sur le Nil assoupi. — Tous les travaux de la terre sont représentés dans nos tableaux : tantôt le propriétaire se promène au milieu de ses champs, appuyé sur le bâton, signe de commandement, que porte la statue de bois du musée; il assiste aux semailles, à la moisson. Tantôt, assis au milieu de ses richesses, il regarde défiler la longue théorie de ses fermiers lui apportant les fruits de la terre, les animaux domestiques, les produits des pêcheries, qu'enregistre un scribe. Les métiers ont leur place dans ces scènes; on voit travailler les tisserands, les charpentiers, les tailleurs de pierres, les boulangers, les bouchers, auxquels la légende hiéroglyphique prête de facétieux lazzis durant l'abatage d'un bœuf. Nous pouvons constater l'existence de plus hautes industries dans les mines d'or et de turquoises du Sinaï, exploitées dès la vi<sup>e</sup> dynastie. Les arts industriels avaient acquis un grand développement : l'accumulation des âges et des causes de destruction n'a pas permis à leurs produits d'arriver jusqu'à nous, mais il est raisonnable d'en reporter l'honneur à l'ancien empire, puisque nous trouvons durant le grand cataclysme des Hycsos, à cette



époque déjà si lointaine, des pierres gravées, des émaux, des terres cuites, une grande variété de céramiques et ces fameux bijoux d'Ahmès, contemporains de Joseph, que nos joailliers seraient encore fiers de signer.

Cette forte société est sagement policée, soumise à une centralisation peut-être excessive. Le réseau administratif s'étend sur tout, les fonctions publiques sont le rêve de tout citoyen. C'était déjà ainsi il y a six mille ans. Les inscriptions funéraires où les fonctionnaires racontent complaisamment les progrès de leur carrière et les services rendus par eux, entre autres l'inscription capitale d'Ouna, de la vi<sup>e</sup> dynastie, nous livrent le secret de mœurs assez paperassières et bureaucratiques. Les scribes jouent un grand rôle. Aussi tous les services publics sont-ils assurés, les greniers pourvus dans l'éventualité d'une famine, les canaux entretenus, les prestations exigées. Les plus hauts parvenus dans les emplois entourent le pharaon d'une cour nombreuse, d'un caractère civil et sacerdotal bien plus que militaire, et se glorifient de la faveur du fils d'Osiris. On sent dans tout cela des rouages inflexibles, rigoureusement montés pour de longs siècles et qui, pas plus que le reste, ne changeront avant l'extrême caducité. Il faut croire que le cours de la nature, si régulier dans cette Égypte, a fait pour une part les hommes et les institutions à son image; c'est sur la succession des soleils et des flots du Nil que s'est modelée la constance de la race, celle de l'art, vivant quarante siècles dans les mêmes langes, celle du type ethnique dont l'immobilité étonnante permet de confondre le fellah qui vous guide à Boulaq avec les statues qu'il coudoie. Bossuet a dit, avec une rare intuition de cette Égypte véritable qu'il ne pouvait pas connaître : « La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constants. »

En somme, ce peuple des tombeaux de Saqqarah apparaît comme une société sage, sereine, heureuse. La tranquillité morale, le contentement facile dans cette libérale terre du Nil qui récompense le moindre effort au centuple, l'aise de vivre, voilà ce qui éclate dans ces tableaux où les contemporains de l'ancien empire retracent leurs occupations quotidiennes. Est-ce à dire qu'il faille se figurer une société invraisemblable, où la somme des biens dépasserait celle des maux? Non, sans doute, et nous avons surpris tout à l'heure dans un passage de l'hymne au soleil le cri désolé de cette multitude qui souffrait les corvées et peinait à la construction des pyramides. Il est toujours difficile de juger un état social primitif, qui ne nous a laissé d'autres témoignages que ceux des satisfaits de ce monde; mais il est permis d'affirmer que ces derniers étaient plus nombreux dans l'état égyptien que dans les vieilles

sociétés asiatiques; leur civilisation était plus douce, le sort moyen plus équitable, les résistances de la matière à l'activité humaine plus facilement vaincues, les esprits plus philosophes, les conceptions morales moins tourmentées que dans les familles sémitiques et aryennes.

A côté de cette confiance dans la vie présente et en contradiction apparente avec elle, la constante et générale préoccupation de la mort pèse sur toute la civilisation égyptienne. C'est le grand problème de Saqqarah. Pour rendre la contradiction moins incompréhensible, il faut observer que cette préoccupation n'a rien de macabre, comme dans notre moyen âge; c'est plutôt le respect d'une étiquette rigoureuse qui domine toute la vie et la tourne vers le tombeau. Si l'on n'en jugeait que par les monumens, toute cette société et ses rois n'auraient vécu que pour le monde d'au-delà. La précieuse inscription d'Ouna nous montre bien quelle place tenaient dans la vie publique ces questions d'étiquette funèbre. Un des premiers actes du pharaon, en montant sur le trône, est d'envoyer son plus affidé serviteur aux cataractes choisir la pierre de son sarcophage, le pyramidion de sa pyramide : le succès de cette expédition devient affaire d'état comme celui d'une guerre, de ce succès dépend la carrière de l'envoyé : ce sera dans la suite sa meilleure recommandation pour les plus hauts emplois. Devenu ministre et favori du souverain, il affectera comme le plus insigne de ses titres celui de prêtre du tombeau royal. Chaque pharaon a passé sa vie et consacré le plus clair de son trésor à bâtir sa pyramide; chacun a laissé la sienne, de Gizeh à Meydoun, jusqu'à la vi<sup>e</sup> dynastie inclusivement; comme s'ils voulaient, même après leur mort, peser sur la terre d'Égypte, ces durs maîtres. Autour d'eux se pressent les tombes des grands dans l'ordre hiérarchique, suivant le rang et la fortune de chacun. Les choses funèbres sont pour le riche et le puissant un luxe suprême, auquel on sacrifie de préférence à tout autre. La magnificence du sépulcre semble passer bien avant celle de la demeure mondaine pour les gens de l'ancien empire; il ne nous reste aucun de leurs palais ni de leurs temples (sauf cet antique édifice ensablé au pied du grand sphinx, mystérieux et muet comme lui, sans une indication sur ses blocs de granit de Syène, et qui n'était peut-être qu'une vaste chapelle funéraire). Tout ce monde n'étale ses richesses que là où il faut les quitter, et s'il était permis d'accoupler deux mots dont l'un rit lugubrement à l'autre, on pourrait affirmer qu'il mettait, par une bizarre recherche, toute sa vanité dans la mort. Il y a là un ordre de sentimens lointains qu'il est difficile aux hommes de notre temps de bien percevoir. Ce qui s'en dégage le plus clairement pour nous,

c'est la souveraine philosophie de ce peuple : édifié sur l'inanité de la vie en face de l'éternité, il a passé son existence à songer à la mort et à la préparer.

Ainsi, dans ces pensées graves, coulent les jours d'étude à Saqqarah, et nulle part l'esprit ne vit d'une vie plus intense que dans ces tombeaux toujours féconds en révélations nouvelles. Le soir, quand la nuit nous rappelait en jetant son linceul sur leurs murs, nous nous réunissions dans la petite maison du désert que M. Mariette a gardée des jours de lutte et de recherches d'il y a vingt-cinq ans. — Nous y rapportions parfois une momie trouvée dans un puits récent, c'est-à-dire d'époque saïte ou grecque (car il n'en existe plus de l'ancien empire), et l'on se mettait à dépecer le pauvre cadavre sous la direction du maître pour chercher les scarabées que les défunts gardaient sur leur cœur, promesse de la résurrection espérée. Le plus souvent c'était une femme, contemporaine de Cléopâtre. Quand on avait déroulé les milliers de bandelettes, la morte apparaissait nue dans sa robe de bitume, avec ses formes grêles, amincies et séchées durant les siècles d'ensevelissement. C'était bientôt fait de briser ses membres et de conquérir notre proie. Ses petites mains dorées selon le rite, son crâne où les yeux durcis tenaient encore dans l'orbite, étaient posés sur le parapet de la terrasse, près du royal et souriant sphinx d'Apriès. On a, de ce point, une échappée de vue soudaine entre les collines de sable, qui montre dans le lointain, gai mirage aux rayons de la lune, la verte vallée du Nil, les forêts de palmiers, les blanches mosquées du Caire sur le Mokattam. Le masque noirci, éclairé par les lampes, riait à ses profanateurs, au désert des tombeaux, à ces plaines éternellement jeunes et fécondes, où elle avait joué enfant, à ces bois où s'étaient égarées ses rêveries de jeune fille, à cette ville nouvelle qui avait remplacé la sienne; elle riait et semblait dire : « Je sais les secrets de la mort; ceci aussi passera, ceci aussi mourra, ceci aussi sera profané un jour par des mains indifférentes; je sais les secrets de la mort, pauvres enfans, qui auriez remué le monde pour votre folie, quand j'avais un pouce de chair sur ces pauvres os, qui les déchirez aujourd'hui que le bitume les soutient seul, qui serez poussière comme eux demain. » Elle parlait ainsi longtemps, la morte, de mille choses sévères et sages. On devine quelles vives impressions naissent de ces communications presque matérielles avec ces ancêtres; c'est une grave jouissance à Saqqarah de s'y perdre en toute solitude, à cette heure où la majesté de la nuit ajoute encore à celle du passé et du désert. Ces pensées vont s'agrandissant à mesure qu'on y associe celles de toutes les générations qui peuplent l'immense nécropole, des hommes d'il y a six

mille ans qui ont passé un instant comme nous par des nuits pareilles, rêvé, senti, médité, regretté les joies mortes, cherché le bien insaisissable, remué les grands problèmes.

Quand l'effrayante série de siècles dont ils témoignent ne suffit pas à rassasier l'imagination, elle se reporte pour chercher plus d'infini sur ce monde extérieur, qui a été créé, suivant la belle expression d'Ampère, pour nous être une occasion de penser; et comme c'est l'honneur de l'esprit humain de pouvoir reculer toujours plus loin l'horizon de ses inquiétudes, la pensée monte aux étoiles, à ces admirables constellations du ciel d'Égypte, pour y trouver les témoins d'un passé plus insondable encore : on songe que de ces lumières, dont quelques-unes mettent dix mille ans à nous parvenir, il en est peut-être, la science le soupçonne, que nous voyons et que ces aïeux n'ont pas connues, d'autres qui les ont éclairés et qui sont éteintes pour nous. — L'âme perdue vague ainsi dans ces abîmes du temps et de l'espace; c'est l'heure des troubles intimes, ce serait celle des défaillances de la raison devant sa propre misère et de la négation de toute certitude, si la raison ne se rappelait que sa grandeur est supérieure à toutes ces puissances de la matière. Il suffit, pour s'en souvenir, d'abaisser les yeux sur cette humble maison où un vaillant esprit a lutté pendant de dures années, arrivant par la seule force de la pensée à ressusciter tout ce monde enseveli, à s'ouvrir le chemin du merveilleux Sérapéum, — et si l'on doutait de l'idéal infailible de vérité et de justice que cette vacillante humanité a sauvé à travers toutes ses transformations de pensée, si l'on craignait pour cette forte lumière de la conscience, plus inextinguible que celle des étoiles, il suffirait de revenir à la tombe du vieux Ptah-Hotep, de ce juste qui a dit dans la première langue ce que voudra dire en mourant tout juste, de tout temps, de toute langue : « Je suis sorti de ce monde, où j'ai dit la vérité et fait la justice : vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre. » — C'est pour rendre ce témoignage que ceci a été écrit.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

---

# ROBERTE DE BRAMAFAM

---

## I.

Le 2 septembre 1869, on célébrait un beau mariage à Sainte-Clotilde. Le marquis Loïc de Bramafam épousait une riche héritière, M<sup>lle</sup> Roberte Marestreux.

Les Bramafam ne sont alliés à aucune des grandes familles : il est notoire en effet que leur noblesse ne remonte pas bien haut. Le premier des Bramafam s'appelait purement et simplement Antoine Jurançon, et remplissait en 1789 les fonctions d'intendant chez le vieux marquis de Sairmeuse. Lors de l'émigration de 92, le marquis refusa de se réfugier à Coblenz comme tant d'autres. Demeuré seul dans son château, au milieu des bruyères du Maine, M. de Sairmeuse, après avoir perdu successivement toute sa famille, vit passer les plus sanglantes journées de la Terreur sans que nul péril le menaçât. Très incrédule, railleur impitoyable, il lui restait de sa vie agitée un profond mépris des hommes. Il ne se cachait pas pour dire, entre haut et bas, que la révolution était un bonheur pour la noblesse française, et quand d'aventure quelqu'un s'étonnait de cette opinion un peu paradoxale, le marquis ajoutait avec un sourire : — Sans M. de Robespierre, nous aurions fini dans la boue, nous finissons dans le sang. Tout bénéfice !

Très attaché à son maître, imbu du respect des grands noms, Antoine Jurançon s'était présenté, un matin de 1793, chez le vieux marquis, pour lui demander son congé ; il comptait rejoindre l'armée vendéenne commandée par M. de Lescure. Le marquis avait haussé les épaules, aspiré une prise de tabac et accordé le congé en disant : — Va, mon garçon ; seulement retiens bien ceci : tu fais une sottise en partant ; tu feras une double sottise en ne revenant pas.

Par bonheur, Antoine Jurançon devait reparaitre, et reparaitre couvert de gloire. Une nuit avec son bataillon dans un bourg naturellement fortifié, il avait su organiser une défense admirable.

L'armée républicaine tenta vainement pendant trois semaines de déloger son invincible ennemi. Dans le bourg, les hommes tombaient, les maisons s'écroulaient, la famine faisait ses ravages : Antoine Jurançon refusait de se rendre. Le siège de cette poignée d'hommes durait depuis vingt-cinq jours, quand le chef de la demi-brigade républicaine proposa une capitulation honorable. Il assurait aux chouans la vie sauve. Antoine répondit par cette simple parole : « *Je brâmerais la faim que je ne me rendrais pas !* »

Bien lui en prit; le prince de Talmont, qui commandait en chef la cavalerie vendéenne, tomba une belle nuit sur la demi-brigade, la mit en déroute, et ramena en triomphe ce qui survivait des assiégés. Antoine y gagna, sans compter la gloire, l'amour d'une jeune fille de haute lignée qui ne craignit pas d'épouser ce paysan. Il est vrai qu'en faveur de ce mariage Louis XVIII, du fond de son exil, envoya au chouan des lettres de noblesse; seulement le futur roi de France avait de l'esprit et de l'imagination : il craignit pour son protégé Jurançon ce nom de vignoble, et l'autorisa à s'appeler M. de Bramafam, en souvenir de son héroïque réponse. *Bramer la faim, Bramafam* : il y a des étymologies moins belles que celles-là. M. de Sairmeuse mourut sans héritier en 1817, léguant à l'intendant devenu gentilhomme son titre de marquis et sa fortune considérable.

— Et surtout, dit-il à Antoine à son lit de mort, je te défends de joindre mon nom de Sairmeuse à ton nom de Bramafam. Je ne te laisse que le titre. Je suis le dernier de ma race : tu es le premier de la tienne. Tu n'y gagnerais pas !

Loïc de Bramafam était le petit-fils du Vendéen; son mariage avec une bourgeoise ne devait donc pas étonner beaucoup. La noblesse française a généralement des idées étroites : l'aristocratie anglaise est plus large, c'est le secret de sa force et de sa durée. Quand elle rencontre d'aventure un Henry Bulwer, elle s'empresse de l'adopter, change le roturier en gentilhomme, et en fait lord Lytton. En France, c'est le contraire. Bien peu avaient pardonné à Loïc la modestie de son origine : il n'était encore que la troisième génération, et on ne l'oubliait pas.

Si pourtant ce qu'on est convenu d'appeler le faubourg Saint-Germain s'était donné rendez-vous dans la nef de Sainte-Clotilde, le jour de ce mariage, c'est qu'un intérêt particulier s'attachait au jeune marquis. Agé de vingt-huit ans, riche d'un patrimoine que cette union allait doubler, joli garçon, intelligent, fin et généreux, Loïc faisait rêver plus d'une grande dame. La chronique prétendait même qu'il en avait éveillé plus d'une de ce rêve-là. Orphelin à vingt ans, il avait passé comme un tourbillon dans la vie parisienne; les premières représentations ne connaissaient pas de spectateur

plus assidu, et souvent on l'y avait vu en mauvaise compagnie. Au physique, on eût pu tracer son portrait en une ligne : c'était un Henri III blond. On s'étonnait toujours de ne pas voir une fraise à son habit noir. Il avait eu deux ou trois duels dont il s'était tiré à son honneur, grâce à son tempérament propre à tous les exercices du corps.

Il est facile de concevoir qu'avec une vie de plaisirs si largement ouverte, Loïc n'avait pas de lui-même songé au mariage ; mais un autre s'était chargé d'y penser pour lui. Cet autre était le seul parent qui lui restât, son oncle maternel, le général du Halloy.

— Veux-tu te marier ? lui avait-il dit un beau matin. Ne te récrie pas. J'ai ce qu'il te faut. Rappelle-toi que ton pauvre père, en mourant, eut comme désir suprême que tu prisses femme de bonne heure, pour que son nom fût continué dignement.

Loïc vénérât la mémoire de son père ; le général usait donc du meilleur des argumens. D'ailleurs ce n'était pas l'habileté qui manquait à ce vieillard aimable, qui était en 1869 un des types les plus curieux du monde parisien. A vrai dire, il ressemblait plus à un don Juan vieilli qu'à un soldat. Petit, coquet, se haussant toujours sur la pointe des pieds pour paraître plus haut, à l'affût du plus mince scandale pour en rire à son aise, le général avait beaucoup d'esprit et d'entrain. Il aimait les jeunes gens « parce que, disait-il, il faut toujours fréquenter ceux de son âge. » Il n'avait eu qu'un chagrin dans sa vie : sa femme, longue et maigre créature qui se croyait poétique, et murmurait à chaque instant une phrase d'un de ses auteurs favoris. L'existence était pour elle un prétexte éternel à citations. Ce ménage original aurait excité la médisance, si le général n'eût fait un exemple sévère. Un soir, au cercle, entendant un de ses voisins railler ses soixante-cinq ans prétentieux et les airs langoureux de M<sup>me</sup> du Halloy, il s'était avancé vers le moqueur et lui avait dit, sans se fâcher et d'un ton leste, non exempt de dignité :

— Monsieur, je reconnais que, ma femme et moi, nous sommes ridicules ; mais je n'aime pas qu'on en parle. — Le lendemain, il donnait au mauvais plaisant un coup d'épée qui le tuait net.

Loïc aimait beaucoup son oncle. Aussi répondit-il au général :

— Vous voulez me marier ? Soit. Après tout, ces plaisirs, toujours les mêmes, me lassent ; si j'attends trop, je tomberai mal.

— Comme moi ; mais sois tranquille : il n'y avait que ta tante sur la terre, et je l'ai épousée ! Je t'ai assuré que j'avais ton affaire, et ne m'en dédis pas. Il existe de par le monde une jeune fille modèle ; elle est orpheline et riche, elle a été élevée comme il convient par sa tante, que je connais un peu. Cela te va-t-il ?

La présentation se fit dans les premiers jours d'août. — Loïc

trouva la nièce Roberte charmante, et la tante, M<sup>me</sup> Henriette Prémontré, très distinguée. Riche, veuve de bonne heure, M<sup>me</sup> Prémontré était encore belle à quarante-cinq ans; mais on devinait au premier coup d'œil qu'elle avait dû être éprouvée par une dure souffrance. Un peu grande, elle plaisait par l'expression de ses yeux clairs et tristes qui regardaient bien en face. Le visage était à la fois pâle et animé : les cheveux, encore noirs, et à peine mêlés de quelques fils d'argent, couvraient un front large, marqué de deux ou trois rides profondes. D'un caractère égal, bonne, intelligente, Henriette recevait peu de monde. Très instruite, musicienne excellente, elle s'était chargée de l'éducation de sa nièce. En même temps elle lui donna une partie de ses goûts. Roberte ignorait ce que c'était qu'un bal, et préférait la compagnie de M<sup>me</sup> Prémontré à celle des jeunes filles de son âge. Ainsi une tendresse sincère unissait ces deux femmes, et la nièce considérait sa tante à la fois comme une mère et comme une sœur aînée.

Les personnes admises dans l'intimité d'Henriette ne tarissaient pas en éloges sur son compte. Elle se livrait peu, restait silencieuse souvent, et il fallait qu'elle fût liée depuis longtemps avec quelqu'un pour causer à cœur ouvert. On était surpris alors de voir cette femme, d'aspect froid, s'animer soudainement, et en arriver à une sorte d'exaltation contenue.

Quand M. du Halloy lui eut présenté Loïc, elle dit à sa nièce : — Tu connais mes idées sur le mariage. M. de Bramafam te convient-il? Oui... cela suffit.

Aussi jamais union ne fut-elle décidée plus rapidement; un mois après la présentation, Paris apprit que le 2 septembre le marquis de Bramafam épouserait M<sup>lle</sup> Roberte Marestreux dans l'église Sainte-Clotilde.

Nous savons qu'on ne se fit guère prier pour y venir en foule : il y avait là quelques amis et beaucoup de curieux, c'est-à-dire beaucoup d'indifférens. Cette curiosité se comprenait : les femmes voulaient étudier celle qui les faisait abandonner, sinon oublier; les hommes, pour lesquels Loïc était un type d'élégance, désiraient savoir si leur modèle avait bien choisi. Ce fut un grand désappointement; Roberte Marestreux n'était ni laide ni jolie. De taille moyenne, un peu pâle de visage, elle n'avait de réellement remarquable que des yeux très-grands, légèrement à fleur de tête et d'une nuance sombre. La bouche, un peu forte, laissait voir des dents très blanches : les cheveux blond cendré étaient magnifiques; mais en somme on ne trouvait rien en elle de ce qui fait les reines de la mode. Plus d'un avait dû passer à côté de cette jeune fille sans détourner la tête. Qu'il faut de temps souvent pour comprendre l'éloquence d'un regard ou le charme d'un sourire!



Qui sait si les plus jolies femmes ne sont pas les *presque laides*, celles à qui il faut un motif pour devenir charmantes ?

A côté de Roberte se tenait M<sup>me</sup> Prémontzé. A peine celle-ci détacha-t-elle les yeux une ou deux fois de son livre de messe pour jeter sur sa nièce un indéfinissable regard : mais personne ne vit ce regard, et tout le monde remarqua l'attitude simple d'Henriette ; ce qui fit dire à M<sup>me</sup> Norine Chandor, une Parisienne née en Hongrie :

— Cette jeune fille a quatre millions de dot et une tante un peu ennuyeuse : on peut bénir ce mariage sans crainte. Le marquis et la marquise de Bramafam auront une existence très-calme et beaucoup d'enfants !

On prétendait tout bas, il est vrai, que l'opinion de M<sup>me</sup> Chandor était sujette à caution. Sa maison était une de celles où le jeune marquis allait le plus fréquemment, et l'on assurait que souvent aussi Norine avait témoigné le plaisir tout particulier qu'elle éprouvait à le recevoir.

La coutume s'est perdue des dîners plantureux et des bals interminables qui accompagnaient naguère les épousailles. Le soir même du mariage à l'église, Loïc et Roberte partaient pour le château de Lamargelle, dans la Côte-d'Or. C'était là que M. de Bramafam avait été élevé : il aimait fort cette propriété, et voulait y cacher les premiers temps de son bonheur. Ce bonheur ne devait pas être bien long, car, un mois après, Loïc écrivait à son ami Vivian Duvernay la lettre suivante :

« Château de Lamargelle, octobre 1869.

« Tu me demandes, mon cher Vivian, si je compte passer l'automne, et même l'hiver, perdu dans les délices de ma lune de miel. Rassure-toi, j'envoie par le même courrier quelques lettres d'invitation, et je compte que tu voudras bien prendre part aux chasses que j'organise. M<sup>me</sup> de Bramafam et moi, nous espérons que tu te réuniras à ceux de mes amis que je prie de venir nous rejoindre.

« Comprends-tu ? Je le désire. Dans le doute, je m'explique. Ma femme est une très bonne créature, assez intelligente, une vraie compagne en un mot. Pendant vingt-quatre heures, j'avais rêvé ce que je m'imaginai être délicieux : un *roman légal*. La légalité est restée, mais le roman n'est pas venu. Dès le commencement de notre arrivée à Lamargelle, j'étais fixé. Il y a quinze ans que nous nous connaissons, mon cher Vivian. Une intimité de si longue date m'autorise à ne te rien cacher. Je m'ennuie, M<sup>me</sup> de Bramafam s'ennuie, autour de nous tout le monde s'ennuie : je compte sur l'invasion de six Parisiens et de six Parisiennes pour jeter un peu d'entrain dans tout cet ennui-là. Tu sais l'homme que je suis : je

crois qu'il serait difficile de rencontrer en ce monde deux natures plus dissemblables que la marquise de Bramafam et moi.

« J'ai cru d'abord être en face d'une énigme. Imagine-toi une femme froide par instinct et par volonté, ne connaissant rien, et ne voulant rien connaître, rebelle à tout ce qui la sortirait du milieu où elle a vécu, considérant la vie comme une table de Pythagore où tout est calculé à l'avance. Elle est ma femme, je suis son mari, c'est-à-dire qu'elle est faite pour diriger ma maison, surveiller mes gens, et moi pour mener prosaïquement une existence réglée minute par minute. Je savais bien que je faisais un mariage de convenance, mais je ne m'attendais pas à tant de convenance que cela ! D'ailleurs tu jugeras mieux par des faits. Tous les matins, elle est levée à sept heures : pendant que je dors dans mon appartement, elle a déjà quitté le sien. Quand je m'éveille, la marquise est allée à la messe, a inspecté ma maison, surveillé les jardiniers et donné tous les ordres. C'est-à-dire qu'à onze heures sa journée est finie, au moment où la mienne commence. A peine ai-je trouvé en elle une lueur d'émotion dans cette première intimité de deux jeunes époux qui se donnent l'un à l'autre. On dirait qu'elle joue un rôle étudié, ou qu'elle récite une leçon apprise à l'avance. En un mot, je n'ai pas épousé une femme, mais une statue, statue qui marche, mais ne court jamais, qui parle, mais ne cause pas.

« En y réfléchissant un peu, il m'a été facile de comprendre son caractère d'après l'éducation qu'elle a reçue. Roberte a été élevée par sa tante, M<sup>me</sup> Henriette Prémontré, cette dame d'aspect triste que tu as pu voir à côté d'elle le jour de notre mariage. M<sup>me</sup> Prémontré avait peu de relations, ne conduisait jamais sa nièce dans le monde, et il a fallu vraiment un caprice du hasard pour que deux êtres comme elle et moi, si peu faits pour se connaître, en arrivassent à s'épouser. Roberte a dû gagner à cette existence quasi de recluse sa froideur et sa sauvagerie. Une jeune plante ne courbe-t-elle pas sa tige au gré de celui qui la cultive ? Ce qui est indéniable, c'est la tendresse qu'elle éprouve pour sa seconde mère, qui me paraît avoir sur sa nièce une influence considérable.

« Une fois j'ai cru qu'elle allait s'émuouvoir. Le ciel était clair : une vraie soirée de septembre. Elle avait manifesté le désir de se promener, et au lieu de donner l'ordre d'atteler, je lui proposai de sortir à pied : elle accepta. Tu sais qu'il y a à Lamargelle le plus admirable paysage qu'on puisse rêver. La route monte entre des buissons derrière lesquels s'étagent des bois épais. Est-ce parce que j'ai été élevé là ? mais ces lieux m'ont toujours paru d'une poésie exquise. Quand on arrive au sommet de la côte, on a devant soi un divin panorama. La colline s'abaisse brusquement, et descend presque à pic vers le ruisseau qui coule entre les saules : au-delà,

formant l'autre pan du vallon, des champs qui vont mourir au bord d'une forêt. Ce tableau, éclairé par la lune, la frappa profondément. Je la vois encore, la tête couverte d'une mantille, émue et regardant. Ses yeux brillaient, son bras tremblait un peu contre le mien.

« — C'est beau, n'est-ce pas ? lui dis-je.

« Elle me répondit, d'une voix légèrement altérée :

« — Oui, c'est beau, bien beau...

« Mais cette émotion fut aussi rapide que la sensation qui l'avait fait naître. Roberte retira doucement son bras qui s'appuyait contre le mien, et, se plaignant de la fraîcheur, elle désira revenir au château. Tu comprends qu'après une ou deux épreuves du même genre je n'ai pas été plus loin. Mon oncle a voulu me marier : je suis marié. Grand bien me fasse ! J'ai une femme qui sera sûrement une honnête femme ; elle sera heureuse à sa manière comme je serai heureux à la mienne. Tout ira donc pour le mieux.

« Seulement tu ne t'étonneras pas que j'aie appelé mes amis à mon secours, et tenté de sortir du sépulcre où je suis. Viens vite : en attendant, je t'embrasse. A toi.

« LOÏC DE BRAMAFAM. »

## II.

En même temps que le marquis de Bramafam écrivait cette lettre, il invitait plusieurs personnes à venir passer le mois d'octobre au château de Lamargelle. De son côté, Roberte prévenait M<sup>me</sup> Prémontré que l'intimité allait cesser. Ce fut celle-ci qui arriva la première. Roberte avait annoncé à son mari la visite de sa tante : Loïc se contenta d'approuver ; que lui importait ? N'aurait-il pas, lui aussi, ses hôtes au château ? Il la connaissait peu du reste, et il était loin de se douter du rôle considérable qu'Henriette jouait et jouerait dans sa vie. M<sup>me</sup> de Bramafam fit atteler un matin, et partit seule pour la station de Blaizy-Bas, où descendent les voyageurs qui se rendent à Lamargelle.

Si son mari avait pu la voir pendant les trois heures que dura ce trajet, il n'eût pas reconnu celle qu'il appelait une statue. Enfoncée dans le coupé, Roberte songeait : l'air frais du matin venait fouetter son visage, et par instans, elle se penchait en dehors de la portière comme pour aspirer à longs traits la senteur pénétrante des bois mouillés. La route est constamment montueuse, et, de chaque côté du chemin, des forêts s'étendent à perte de vue. La Côte-d'Or est, parmi les départemens français pittoresques, celui où les sites agrestes abondent le plus. A chaque instant, le regard se heurte à une montagne toujours boisée : le torrent rou-

lant une eau claire sur un lit de cailloux court parallèlement à la route, et c'est comme une double harmonie, celle qui vient de la plaine et celle qui vient de la montagne. Impressionnée par ce que Lamartine appelait le langage de la nature, Roberte semblait renaître; son regard s'illuminait par instans, comme il s'était éclairé naguère quand Loïc avait conduit sa femme à travers champs.

Son visage reflétait l'impression de ce spectacle, lorsqu'à l'arrivée du train de Paris elle se trouva en face de sa tante. M<sup>me</sup> Prémontré embrassa tendrement sa nièce, et quand elles eurent pris place toutes les deux dans le coupé :

— Regarde-moi, dit la voyageuse, en cherchant à lire d'avance sur le visage de sa nièce ce que celle-ci allait lui répondre...

— Tu as l'air heureux, murmura-t-elle.

— Je me sens plus gaie, répliqua Roberte; j'étouffais dans ce grand château ! Cette matinée m'a fait du bien.

Il y eut un moment de silence entre les deux femmes. M<sup>me</sup> Prémontré reprit en secouant la tête :

— Si tu m'as écoutée, si tu as suivi mes conseils, tu ne le regretteras jamais. N'oublie pas ce que je t'ai dit la veille de ton mariage. Je t'ai donnée à un homme que tu connaissais à peine, parce que je ne voulais pas de roman dans ta vie. Les romans coûtent trop cher !

Sa voix s'était légèrement altérée à ces dernières paroles. Elle reprit, changeant de ton :

— Comment ton mari se conduit-il avec toi ?

— Je vous l'ai écrit ; il est aimable, empressé, rien de plus.

— T'a-t-il fait quelque reproche ?

— Aucun; j'ai bien senti pendant les premiers jours qu'il m'étudiait, et je me suis efforcée de me montrer à lui telle que je devais être, selon vous; il a vite compris que je serais une honnête femme, une associée, pour me servir du mot que vous m'avez tant répété.

— Bien, ma chère enfant, tu n'as pas à douter de ma tendresse pour toi, n'est-ce pas? Je t'ai aimée autant par égoïsme que par reconnaissance. Tu es d'abord venue mettre un devoir dans ma vie brisée; plus tard tu y as mis une consolation, donc je t'ai dû autant que tu me dois peut-être. Je t'ai élevée comme il faut élever une femme aujourd'hui. J'ai éloigné de toi les futilités et les mièvreries à la mode. Tu n'aimais guère le monde; bien t'en a pris, puisque j'eusse refusé de t'y conduire. Je t'ai inspiré la haine du mal et du frivole : c'est ce qui perd le plus vite une femme; enfin j'ai eu soin de te choisir un mari qui t'était presque inconnu, afin que tu devinsses sa compagne sans t'être formé aucune idée préconçue pour ou contre lui.

— Ma tante...

— Laisse-moi finir. Tu n'étais qu'une jeune fille, il y a deux mois : aujourd'hui tu es une femme, et bien des paroles que tu ne pouvais comprendre quand je t'ai parlé si longuement, la veille de ton mariage, maintenant tu les comprendras. L'épouse, ma chère Roberte, doit être respectée par l'époux. Toute la vie du ménage est là. Tu aurais été très-malheureuse en inspirant une passion à ton mari. Une estime tendre suffit. La passion disparaît, l'estime reste, et avec elle la tendresse. Si tu ne t'étais pas en quelque sorte repliée sur toi même, si tu avais livré tous tes trésors de dévouement, d'amour à ton mari, il aurait vu en toi un jouet qu'on peut briser sans scrupule. Il n'a lu que la première page de ton cœur : tu es sauvée. Il voudra te posséder entièrement. Lorsque l'on a dévoré un livre d'un seul trait, on le ferme, et tout est dit.

Roberte écoutait sa tante avec une attention soutenue. L'impression fraîche, jeune, vivace, qu'elle avait emportée en elle le matin, luttait secrètement contre cette parole froide. Elle se serait tue, tant était grande sa confiance en sa mère adoptive, si celle-ci ne lui avait dit avec une certaine inquiétude :

— Pourquoi ne me réponds-tu rien ?

— Je me rappelle que vous m'avez tenu souvent ce langage, ma tante, murmura Roberte, comme si elle continuait une pensée, et je me demandais, pour la première fois, si vous ne pouviez pas vous tromper.

M<sup>me</sup> Prémonté fit un brusque mouvement et prit les mains de Roberte dans les siennes, en la regardant bien en face.

— Parle, dit-elle.

— Votre dernier conseil a été celui-ci : « Il faut avant tout que ton mari te respecte ! Le respect, dans le mariage, passe avant l'amour. » Je vous ai obéi. J'ai été avec M. de Bramafam ce que vous m'aviez conseillé d'être. Eh bien ! faut-il vous l'avouer ? Ce n'a pas été sans de sourdes révoltes que j'ai difficilement vaincues ! Je le voyais à côté de moi, silencieux, me regardant, et j'avais envie de lui sauter au cou, de l'embrasser et de lui crier : « Tu ne me connais pas, je t'aime ; aime-moi ! » Un soir, il m'a menée sur la côte, près des bois, au milieu des champs... Je me suis sentie remuée par quelque chose d'ardent qui me prouvait que vous aviez tort. Je me disais que le respect était grand sans doute, mais que l'amour était divin, et qu'il était impossible que ces deux sentiments fussent ennemis ; puis vos paroles me revenaient à l'esprit, vous me les aviez répétées si souvent ! Et je me prenais à douter ; mais on ne détruit pas en un mois une influence de douze années. J'ai vingt ans, je ne suis plus une enfant, et j'ai assez de raison pour me dire que ma sensation ne peut l'emporter sur votre expérience.

Pourtant ce matin j'ai eu comme une nouvelle révolte contre moi-même, contre vous. Si vous vous trompiez? Si ce qui plaide en moi la cause de ma jeunesse avait raison? Vous êtes ma meilleure amie, presque ma mère : si je suis en péril en repoussant vos conseils, sauvez-moi!

M<sup>me</sup> Prémontré avait écouté sa nièce en conservant la même attitude, c'est-à-dire en la regardant fixement. Roberte lut sur son visage l'effroi que ces paroles lui inspiraient : elle se jeta dans ses bras en pleurant.

— Mon enfant, ma chère enfant! murmura celle-ci en couvrant de baisers le front de la jeune femme, j'espérais bien que tu ne souffrirais pas aussi, toi!

Elle essuya les larmes qui coulaient sur ses joues :

— Écoute, reprit-elle, ce n'est pas ma tendresse seule qui m'autorisait à te pousser dans la voie où tu marches. C'est mon propre exemple. Il y a une chose que tu ignores; j'ai été mariée à seize ans, à un homme que j'adorais. Dès les premières heures, je lui appartenais, entièrement, absolument. C'était un Dieu pour moi; mon bonheur a duré deux ans; deux ans de passion folle! — J'étais une maîtresse pour lui, et j'étais toute fière quand on lançait des regards d'envie sur notre amour. Après ces deux ans, ce fut fini. Je le vis se refroidir brusquement... hélas! Je sus bientôt qu'il me trahissait. J'ai voulu résister : je me suis brisée contre son oubli. Alors je me suis faite bassement sa complice, et j'ai tenté de le reconquérir par ce qui le séduisait chez les autres. Moi qui chérissais la vie calme, je me jetai dans le tourbillon. J'étais de toutes les fêtes, et la plus parée : les hommages venaient à moi, sans qu'il daignât même s'en apercevoir. Lorsque nous rentrions d'un bal ou d'un théâtre, il m'adressait un banal compliment, et c'était tout; son cœur ne m'appartenait plus. Que de fois j'ai foulé aux pieds avec rage la parure que j'avais mise pour lui plaire! Dix ans se passèrent ainsi...

Elle s'arrêta un instant. Le flot des souvenirs montait de son cœur à ses lèvres, et l'amertume de son langage s'en augmentait.

— Que te dirai-je? Je compris un jour que ce serait folie de lutter encore. Qu'étais-je pour mon mari? Une passion éteinte. Il m'avait aimée trop ardemment tout d'abord. Lui, continuait sa vie d'homme souriant et heureux. Aux premières paroles de jalousie qui m'échappèrent, il me répondit de façon à me témoigner combien il me trouvait ridicule. Une heure vint où l'adultère caché ne lui suffit plus. Il partit avec la première venue pour l'Angleterre : il y est mort. Quant à moi, j'étais veuve à trente ans, avec un cœur brisé, une existence détruite! Voilà ce que j'ai souffert! Je ne veux pas que tu souffres à ton tour. Je m'étais dit souvent que, si ma vie

était à recommencer, je serais autre que j'avais été. J'ai fait pour toi ce que je ne pouvais plus faire pour moi-même ! Jadis je t'ai donné le conseil, aujourd'hui je te montre l'exemple, et maintenant que tu as vu l'abîme, décide !

Rien ne saurait peindre l'âpreté de ces paroles. Il y avait là autant d'inquiétude que de douleur. Roberte courbait le front :

— S'il en aimait jamais une autre que moi, pourtant ? murmura-t-elle, trop bas pour que sa tante pût l'entendre.

Les deux femmes restèrent muettes pendant le reste du voyage. Cette vie brisée, que Roberte voyait se dresser devant elle comme un épouvantail, la faisait tristement songer.

Loïc les attendait sur le perron du château : il conduisit M<sup>me</sup> Prémonté à son appartement, et quand celle-ci se sépara de sa nièce elle avait reconquis sur ce jeune cœur toute son influence passée.

### III.

Quelques jours plus tard, le château de Lamargelle était plein de vie et de mouvement. Les hôtes espérés détestaient la solitude. Parmi eux se trouvaient M. et M<sup>me</sup> du Halloy, Vivian Duvernay, l'ami intime de Loïc, et M<sup>me</sup> Norine Chandor. Cette Hongroise avait bien le type de sa race : grande, élancée, d'une élégance suprême, elle ressemblait à s'y méprendre à M<sup>me</sup> de Pompadour, telle qu'on peut la juger par les portraits du temps. Elle possédait à un haut degré ce charme de l'attitude qui est si séduisant. Nulle ne savait comme elle se camper fièrement au milieu d'un salon, la tête un peu rejetée en arrière, la lèvre humide, les yeux brillants ; elle lançait alors des regards de souveraine sur tous, et suivant son expression hardie « se faisait passer en revue. » Paris se donne de temps en temps de ces reines-là. M<sup>me</sup> Chandor avait quelque part un mari conseiller d'état, qu'on voyait dans les grandes occasions. Ce mari venait passer une semaine à Paris, en ayant soin de prévenir sa femme un mois à l'avance : il regardait en souriant les adorateurs de Norine, et s'en retournait placidement à Vienne, après avoir dit deux mots, fait quatre visites et bu cent bouteilles de champagne. On plaisantait un peu M. Chandor : à tort sans doute, car le monde n'avait jamais pu articuler une accusation bien précise contre la belle Norine ; il se contentait de soupçonner. Elle portait des toilettes extravagantes ?... Une reine du *high life* ne peut faire autrement. Elle était de toutes les fêtes ? C'est qu'elle avait beaucoup de relations et des plus brillantes. On citait d'ailleurs son

salon comme l'un de ceux où l'on cause encore, et si elle avait trop d'adorateurs, ce ne pouvait être que la faute de la nature, qui lui donnait la beauté et la séduction. En tout cas, si M<sup>me</sup> Chandor avait eu une ou plusieurs liaisons, elle les cachait bien, car nul ne pouvait, en accolant un nom d'homme au sien, faire naître un sourire sur toutes les lèvres. Telle était la femme que Loïc avait tenu à recevoir une des premières, désirant sans doute que Norine se chargeât de bien disposer le monde où elle régnait en faveur de M<sup>me</sup> de Bramafam.

On comprend que le marquis voulait amuser ses hôtes. Il se plaisait tellement dans ce milieu parisien et gai, après le triste mois qu'il venait de passer ! Aussi, cinq ou six jours plus tard, était-il déjà question d'organiser un bal. Les châteaux des environs devaient fournir autant de danseurs et de danseuses qu'il serait nécessaire, et ce bal serait donné la veille du retour à Paris.

On partit un matin pour une grande chasse à courre. M<sup>me</sup> Prémontré, qui traversait ces gaités silencieuse et calme, avait préféré demeurer au château; et comme Roberte manifestait la même intention, elle lui dit :

— Tu as tort; à ton âge on a besoin d'exercice : cela te fera du bien.

Dès huit heures du matin, les chasseurs se réunirent sur le perron. Un grand landau devait emmener Roberte et M<sup>me</sup> du Halloy. Emprisonnée dans une amazone noire d'une coupe irréprochable, Norine caressait de la main un magnifique cheval qui piaffait d'impatience :

— La marquise nous abandonne donc ? demanda-t-elle à Loïc en voyant Roberte assise dans le landau.

— Elle ne sait pas monter à cheval, répliqua le jeune homme.

Loïc prit dans sa main le petit pied de M<sup>me</sup> Chandor, qui se hissa légèrement; il sauta à cheval à son tour, et tous deux se placèrent en tête de la cavalcade.

A onze heures du matin, les chasseurs étaient réunis autour d'un très beau dix-cors, excepté Loïc et Norine, qu'on avait perdus de vue depuis une demi-heure.

— Bah ! dit le général, ils se sont égarés sans doute, et ils seront allés rejoindre ces dames.

En effet, Roberte et M<sup>me</sup> du Halloy étaient restées dans la voiture pour faire une promenade aux sources de la Seine.

Loïc et Norine s'étaient égarés, le général avait raison. Au moment où les piqueurs sonnaient le *forcé*, tous les deux, abusés par l'écho du bois, avaient poussé leurs chevaux dans la direction opposée.



— Vite! vite! marquis, s'écria Norine quand elle entendit les trompes, ou nous serons en retard.

— Le sentier est trop étroit, madame, nous ne pourrons jamais y marcher côte à côte; passez devant.

M<sup>me</sup> Chandor donna un coup de cravache à son cheval, qui s'élança, suivi de près par celui de Loïc. Ils entrèrent au bout de dix minutes de galop dans une large clairière où aboutissaient plusieurs routes.

— Eh! nous n'entendons plus rien! dit Norine en arrêtant court son cheval.

— C'est vrai.

Elle se mit à rire :

— Vous me répondez : « C'est vrai, » et vous n'avez pas même cherché à entendre.

— J'aime mieux vous regarder.

— Vraiment?

— Oui, vous êtes charmante ainsi, avec votre visage animé par la course. D'honneur, Walter Scott aurait fait une autre Diana Vernon, s'il vous avait vue dans ce cadre roux de feuilles mortes!

Norine s'était dégantée : son mouchoir tomba sur la mousse. Aussitôt Loïc sauta à bas de son cheval, ramassa le mouchoir et le tendit à M<sup>me</sup> Chandor.

— Voulez-vous descendre aussi et vous reposer un moment? lui demanda-t-il.

— Volontiers. Il y a deux heures et demie que je galope : nous sommes au moins à une lieue de la chasse, et avant de fournir une nouvelle traite...

Elle se laissa glisser entre les bras du jeune homme, qui la déposa doucement à terre. Il la regardait toujours; cela la fit rire encore.

— Vous êtes gaie, ce matin! dit-il.

— Savez-vous à quoi je pensais, marquis? reprit Norine en jetant la traîne de son amazone sur son bras.

— Non, en vérité.

— Je songeais que pendant six ans vous m'avez rencontrée dans le monde, vous êtes venu souvent chez moi, et vous ne vous mettez à me faire la cour... que lorsque vous êtes marié!

Loïc rougit.

— Votre femme est charmante, continua Norine en s'asseyant sur l'herbe : pourquoi donc êtes-vous si peu empressé avec elle? Savez-vous qu'on pourrait croire...

— J'ignore ce qu'on pourrait croire, madame, répliqua Loïc un peu piqué; M<sup>me</sup> de Bramafam est la compagne que j'ai souhaitée,

je l'aime et je suis aimé d'elle; je ne demande rien de plus et me tiens pour satisfait de la grande somme de bonheur qui m'est départie.

M<sup>me</sup> Chandor le regarda du coin de l'œil et fit un imperceptible mouvement d'épaules.

— Je puis vous raconter cela maintenant, dit-elle en effeuillant une violette. Quand la nouvelle de ce mariage a éclaté comme un coup de foudre dans notre monde médisant, quelques bonnes personnes sont venues me voir aussitôt avec des airs de compassion qui m'amusaient bien, allez... Vous comprenez, mon cher, que vous n'êtes pas dangereux à présent, un homme marié ne compte pas; mais autrefois je ne serais pas restée seule avec vous au milieu des bois; on m'aurait déchirée à belles dents!

— Tandis que maintenant...

— Oh! maintenant...

Norine jeta dédaigneusement la violette par-dessus son épaule, pendant que Loïc se levait.

— Est-ce qu'elle aime le monde, votre femme? reprit-elle.

— Je le crois.

— Vous devriez en être sûr. Après un mois de mariage, je vous certifie que je connaissais mieux mon mari que vous ne m'avez l'air de connaître votre femme. Après cela, l'amour est aveugle.

Loïc sentait une légère irritation le gagner :

— Dites-moi, chère madame, ai-je jamais rien fait qui pût vous blesser?

— Jamais.

— Alors pourquoi vous moquez-vous de moi? Vous savez qu'il y a certaines choses, dites par une femme, auxquelles un homme, si spirituel qu'il soit, ne trouve pourtant rien à répondre.

— Oh! oh! s'écria Norine en éclatant de rire, je ne reconnais plus mon marquis de Bramafam! Vous, l'homme élégant, l'homme à la mode, vous vous avouez vaincu? Tenez, mon cher, vous avez fait une folie. M<sup>me</sup> de Bramafam est une femme charmante; mais ce n'est pas elle que vous auriez dû épouser. Je l'ai étudiée depuis quelques jours... Elle n'est même pas la petite bourgeoise que je croyais. Je n'ai pas vu de flamme dans ses yeux; elle passe à côté de vous, cette jeune épouse, sans que son regard soit chargé de cette tendresse de la lune de miel. Elle n'est qu'affectueuse, elle n'est pas tendre. Vous ne pouvez pas lui en vouloir : il y a des natures comme cela! Vous aimez à monter à cheval : elle n'est pas écuyère; vous aimez la valse : elle ne danse pas; vous aimez la causerie : elle est silencieuse. Hier soir, au salon, — ne soyez pas trop vaniteux — vous et le général, vous avez été étourdissans d'esprit. Chacun de

nous vous applaudissait. J'ai examiné la marquise : enfoncée dans son fauteuil au coin du feu, elle contemplant la flamme, et à peine a-t-elle répondu aux quelques paroles qu'on lui adressait. Sa tante était en face d'elle... On aurait dit, à les voir silencieuses et froides toutes les deux, qu'elles avaient le même âge!

M<sup>me</sup> Chandor prononça son petit discours avec un art exquis. Ce qu'il y avait de perfidie dans son regard, dans son accent, ne peut se peindre. Elle était beaucoup trop fine pour n'avoir pas compris que Loïc était blessé de ses paroles; mais elle éprouvait comme un âpre plaisir à l'irriter davantage. Ces méchancetés n'étaient peut-être que la petite vengeance d'une jalousie posthume; mais Loïc n'avait pas le calme nécessaire pour que cette réflexion lui vint immédiatement à l'esprit.

— J'ai le regret de vous apprendre, chère madame, reprit-il avec une froideur calculée, que vous vous trompez absolument. J'ignore si M<sup>me</sup> de Bramafam, si ma femme est telle que vous me la peignez. Vous l'avez dit vous-même, l'amour est aveugle! Ce que je sais par contre, c'est que j'ai voulu épouser une honnête femme et non une coquette. La marquise ne monte pas à cheval, soit : au moins ne la rencontrera-t-on pas au bois de Boulogne escortée de jeunes gens. Elle ne danse pas, c'est vrai : j'y gagnerai de ne pas la voir, sous prétexte de valse, s'abandonner pendant dix minutes aux bras d'un homme. Elle parle peu, j'en conviens : je serai certain que celle qui porte mon nom ne risquera jamais une parole malsonnante.

Dès les premiers mots de Loïc, Norine s'était levée, une légère pâleur couvrait son visage; mais elle avait trop l'habitude du monde pour laisser rien voir de sa colère. Quand le marquis s'arrêta, elle souriait :

— Ce que vous dites là, *mon cher ami*, me comble de joie. J'avais si peur que vous ne fussiez pas heureux! Et maintenant, si vous voulez, nous allons rejoindre nos chasseurs.

— Tu m'as blessé, pensa Loïc; mais je t'ai rendu trait pour trait.

S'il avait pu voir le regard fauve que Norine lui jeta lorsqu'il l'aida à remonter à cheval, il aurait été effrayé. Ce regard-là contenait autant de haine que de passion. Ils arrivèrent à l'hallali un quart d'heure après que tout était terminé.

— Qu'étiez-vous donc devenus? demanda le général; on vous cherchait partout.

— Nous nous étions perdus, répliqua Loïc, en évitant de rencontrer les yeux de Vivian Duvernay. En effet, Vivian avait été son confident, et il craignait que son ami ne devinât ce qui venait de se passer ou se méprît sur le sens de ce tête-à-tête; mais Vivian ne pouvait rien soupçonner. Pour lui, Loïc était un type d'honneur

et de probité. Il savait que le marquis n'avait jamais été amoureux de M<sup>me</sup> Chandor. Pourquoi une passion pour elle lui serait-elle venue si tard?

Vivian Duvernay avait à peu près le même âge que Loïc. Pauvre, il s'était jeté à corps perdu dans l'étude. Son nom, connu et estimé dans un petit groupe de savans, gagnait une certaine notoriété à des travaux de portée considérable. Brillant élève de l'école normale, il allait donner sa démission après huit ans de services universitaires, quand il fut nommé par le ministre professeur à la Faculté des Sciences de Paris. On aurait pu croire que cet esprit sérieux exerçait une influence sur le caractère mondain de Loïc; c'était le contraire. Dans la vie comme au collège, l'influence était du côté de Loïc. Vivian n'avait jamais le courage de blâmer ce qu'il appelait des folies « regrettables. » C'était un mot qu'il répétait volontiers. Cet homme doux haïssait par-dessus tout les expressions violentes. A son arrivée au château, il s'était contenté de répondre à son ami, qui lui demandait ses réflexions sur la lettre que nous connaissons :

— Oui, ... oui ; ... j'ai lu cela avec peine. C'est regrettable, mon ami, très regrettable.

Au fond, il en souffrait, car il aimait tendrement le marquis.

— Je crois qu'il serait temps de rejoindre la marquise, dit le général, quand Loïc eut donné l'ordre de transporter le cerf au château. Eh! mon gaillard, après un mois de mariage!..

Loïc eut un mouvement d'impatience, et Norine détourna la tête pour qu'il ne la vît pas sourire.

M<sup>me</sup> du Halloy et Roberte avaient continué leur promenade en voiture pendant que les cavaliers couraient sous bois; on devait se retrouver à un endroit convenu. Quand les chasseurs s'arrêtèrent auprès du landau, M<sup>me</sup> du Halloy exprimait à la marquise l'émotion « que les sites enchanteurs du paysage faisait naître en elle. » Songeuse et attristée, Roberte n'écoutait guère les divagations poétiques de la vieille dame, et celle-ci s'avouait tout bas qu'elle n'avait jamais eu un auditoire aussi complaisant et surtout aussi muet.

— Voulez-vous me donner une place à côté de vous, marquise? demanda Norine. Je suis un peu fatiguée.

— Volontiers, madame, répondit Roberte, comme arrachée en sursaut à un rêve.

M. de Bramafam mit sa monture au petit galop sous prétexte d'escorter les dames. Il voulait seulement prendre de l'avance sur la cavalcade afin de réfléchir. M<sup>me</sup> Chandor produisait sur lui une impression bizarre. Étaient-ils donc vrais, ces bruits répandus na-

guère sur la nature des sentimens que Norine, disait-on, éprouvait pour lui? Loïc avait trop d'esprit pour être fat; de plus il n'était pas de ces niais qui se font gloire de conquérir des cœurs. Depuis 1830, don Juan est malade, le ridicule l'a frappé. M. de Bramafam était bien de sa génération. Il voyait dans une bonne fortune le plaisir et non la vanité. Comment n'avait-il pas remarqué jadis l'étrange séduction de cette femme? Ses yeux verts lançaient des flammes, et quelle élégance souveraine dans les mouvemens félins de cette belle créature! Comme elle avait bien joué avec lui en raillant le manque de perfections mondaines de celle qui était la marquise de Bramafam! Loïc avait fait son devoir en défendant Roberte, mais il était forcé de reconnaître l'habileté du dédain de Norine devant l'ironie cruelle de sa réponse.

— Qu'as-tu donc à rêver tout seul, marquis? lui dit tout à coup son oncle en le rejoignant.

— Je ne rêvais pas.

— Après un mois et demi de mariage, tu en as le droit. Quand sera-t-on amoureux de sa femme, sinon pendant la lune de miel? Moi-même, lorsque j'ai épousé ta tante.... mais passons. Je peux me vanter d'avoir mené à bonne fin une affaire difficile. Sans moi, tu serais encore garçon, et je te demande si tu en serais plus avancé. Oh! je sais ce que tu peux me répondre : les charmes de la vie de jeune homme! Charmes très séduisants, en effet, et c'est bien la peine d'en parler.

— Vous avez raison, mon oncle.

— N'est-ce pas? Si j'ai les cheveux gris, je suis encore jeune, et je puis me flatter de connaître à fond la plus charmante moitié de l'humanité. — Loïc retint difficilement un sourire. C'était la grande prétention de M. du Halloy.

— Veux-tu que je te fasse ma théorie? continua le général avec la fatuité naïve qui faisait le fond de son caractère. J'ai eu assez de succès, et dans tous les mondes, pour juger à merveille les femmes. Il y en a bien peu qui méritent d'inspirer une passion. Ainsi tiens, je te prends pour exemple; tu as eu une réputation d'homme à bonnes fortunes : pas une de celles qui t'ont distingué n'était digne d'inspirer un amour violent, j'en jurerais!

Le marquis se gardait bien de répondre. Quand son oncle entamait ce chapitre-là, il fallait le laisser aller jusqu'au bout. Le général était intimement persuadé que lui seul avait rencontré des femmes dignes de faire naître une violente passion. Il répétait souvent :

— Lord Byron et moi, sommes dans ce siècle les seuls qui ayons réellement aimé!

— Note qu'il n'y a pas de ta faute, reprit-il. Les temps dégénèrent ; il y a dix ans, les femmes valaient mieux qu'aujourd'hui. Je cherche vainement, dans tout Paris, une héroïne de roman, et je n'en vois qu'une. Encore as-tu passé à côté d'elle sans la comprendre ! c'est M<sup>me</sup> Chandor.

Loïc eût donné beaucoup pour que le gros des chasseurs les rejoignît. Cette conversation commençait à le gêner ; mais l'avance prise par leurs chevaux était considérable. M. du Halloy continua sur le même ton.

— Je te l'avoue, j'ai bien peur de m'enthousiasmer un peu plus qu'il ne faudrait pour elle. Quelle élégance, et quelle nature ! Lorsqu'elle me regarde avec ses yeux verts, je serais prêt à devenir son esclave ; puis, comme elle sait, d'un mot toujours net et clair, préciser sa pensée ! Dire qu'il y a un être au monde qui est le mari de cette sirène, et qu'il peut vivre loin d'elle !

On croirait souvent que le hasard se fait complice des passions mauvaises. Depuis que M<sup>me</sup> Chandor préoccupait l'esprit de Loïc, il n'avait pas cessé un instant d'entendre parler d'elle. On apercevait au loin le château au milieu des arbres. Le marquis songea, non sans plaisir, qu'il allait pouvoir quitter son oncle ; mais il lui restait une dernière phrase à subir :

— Autrefois je ne t'aurais pas dit tout cela, mon neveu, acheva le général en riant : à présent tu n'es plus en danger, et je puis me déclarer ton rival !

Il le fit comme il le disait. M. du Halloy eut soin au déjeuner de se placer à côté de Norine, et il essaya de la taquiner sur son tête-à-tête avec M. de Bramafam.

— Faites attention, ma nièce, dit-il à Roberte en riant ; je vous dénonce votre mari !

Il se mit à raconter avec esprit comment le marquis et M<sup>me</sup> Chandor s'étaient égarés sous bois. Tout le monde s'amusa de son récit, Loïc lui-même, car il n'aurait jamais pu soupçonner la froide statue qui était sa femme de s'émouvoir de ce qui n'était en somme qu'un hasard. Roberte avait assez de puissance sur elle-même pour ne rien laisser découvrir de ses sentimens ; mais elle se sentit mordue au cœur par une sourde jalousie. Explique qui pourra ces éternelles contradictions du cœur féminin : elle souffrit à la pensée qu'une autre avait pu tenir son mari captif pendant une heure. Deux ou trois fois, pendant que le général parlait, elle regarda sa tante. M<sup>me</sup> Prémonté semblait ne pas entendre. M<sup>me</sup> du Halloy l'accaparait en ce moment, pour lui expliquer comment Goethe avait raconté sa propre histoire, à elle, en écrivant Werther, car la brave dame n'eût pas détesté le rôle des Charlottes un peu mûres.

Après le déjeuner, on se réunit au salon. Livrée à elle-même, excitée par sa jalousie inconsciente, Roberte fut telle qu'elle n'avait jamais été. Elle haïssait en ce moment son mari et M<sup>me</sup> Chandor. M. du Halloy parlait de don Juan, célébrant la gloire de ce conquérant de femmes, et Norine approuvait par de petits rires. Roberte se jeta bravement dans la mêlée.

— Ah! je ne suis pas de votre avis, moi! s'écria-t-elle. Don Juan me produit l'effet d'un fou, qui, ayant une grosse somme d'argent, achèterait mille statuette de plâtre, au lieu d'acquérir d'un seul coup une statue de maître!

— Vraiment, ma nièce? Eh! eh! vous connaissez peu la vie!

Roberte sentit qu'on la regardait. Sa timidité aurait pris le dessus peut-être, mais sa jalousie l'aiguillonnait :

— N'est-ce pas votre avis, madame? continua-t-elle en regardant M<sup>me</sup> Chandor. Que diriez-vous d'un homme qui préférerait le plaisir au bonheur? Voilà don Juan; Zerline et les autres ne font pas la monnaie d'Elvire!

— Il n'était pas de votre avis, marquise, répliqua Norine avec enjouement, et la meilleure preuve, c'est que don Juan est mort jeune, aimé, donc heureux!

— L'histoire se trompe, répliqua Roberte : don Juan n'a pas eu la fin qu'on raconte. La légende montre don Juan tué par le commandeur, parce qu'il faut bien un dénouement au drame. J'en ai imaginé un autre plus vrai. Le commandeur arrive au souper; la salle du festin est prête, les lumières étincellent, les fleurs embaument, les plus belles señoritas de Madrid ont voulu assister au châtement du criminel, et sont là radieuses et parées. On se met à table, et le souper commence. Peu à peu, le sang glacé du commandeur se réchauffe, sa lèvre ébauche un sourire, et il pardonne à don Juan, en échange de la fête qu'il lui offre!

— Et après?

— Après? C'est ici que la moralité de mon dénouement éclate. Don Juan ne meurt pas : ses crimes étant absous, il se hâte d'en commettre d'autres. Il fait de nouvelles victimes, triomphe dans de nouveaux duels; d'Espagne il passe en France, de France il se rend en Italie, cela dure ainsi pendant de longues années. L'âge vient enfin, ses cheveux blanchissent, ses caisses se vident, car il a jeté son or à tous les vents de la folie, il est devenu vieux et laid; les femmes le fuient, et l'amour s'écarte de lui en se moquant; don Juan n'est plus don Juan, et il meurt à quatre-vingts ans, perclus de rhumatismes, pauvre, malheureux et abandonné!

Tout le monde applaudit; seul Loïc ne dit rien. Il se contenta de regarder Roberte. Elle était belle vraiment, avec ses yeux brillans

et son teint animé. Comme tout homme qui se sent rouler sur une pente fatale, il tenta de se raccrocher à la branche tendue. Aurait-il donc méconnu Roberte?

Un peu avant le dîner, Norine proposa une promenade dans le parc : elle espérait que le marquis la suivrait; mais celui-ci alla rejoindre sa femme, qui était remontée à son appartement. Roberte avait souffert pendant toute cette journée; elle s'était sentie jalouse! Blessée par les attentions de son mari pour M<sup>me</sup> Chandor, elle avait voulu triompher à son tour. Dès qu'elle se trouva seule dans sa chambre, elle ne put retenir ses larmes. Elle aimait éperdument Loïc, et sa jeunesse l'emportait enfin sur les conseils de l'expérience.

— S'il pouvait venir, pensa-t-elle, comme je lui sauterais au cou!

N'était-ce pas pour lui qu'elle s'était laissé aller à une improvisation brillante? Elle entendit aussitôt le pas pressé de son mari qui montait l'escalier : « C'est lui », songea Roberte avec une profonde émotion.

— Est-ce que vous êtes souffrante, mon amie? dit Loïc en entrant; vous m'avez inquiété, et je suis venu.

Il parlait d'une voix douce, avec tendresse même. Si elle s'était jetée dans ses bras, ces deux êtres devenaient à jamais heureux; mais elle se rappela soudain M<sup>me</sup> Chandor. Un démon s'empara d'elle; elle recula de deux pas et dit d'un ton amer :

— Nullement, mon cher Loïc, je ne vous remercie pas moins de votre sollicitude.

— Vous avez pleuré, Roberte?

— Moi? pourquoi aurais-je pleuré? Est-ce que je ne suis pas heureuse?

Elle ajouta, la rage dans le cœur : — Nos amis et M<sup>me</sup> Chandor sont dans le parc. Voulez-vous m'excuser auprès d'eux? J'irai les joindre dans un instant.

Le marquis comprit que sa femme le congédiait. Il s'inclina et sortit.

Roberte restait debout et tremblante au milieu de la chambre. Elle eut la conscience de ce qu'elle venait de faire; éperdue, elle appela : « Loïc! » mais celui-ci ne pouvait plus l'entendre. Elle se souvint alors du tableau sombre que sa tante lui avait fait des époux qui en viennent à se haïr pour s'être trop aimés, et elle murmura en pleurant : — Il me semble que je serais plus heureuse en étant malheureuse!

Cet incident eut pour résultat de rejeter Loïc dans son caprice. Pendant les deux jours qui suivirent, M<sup>me</sup> Chandor surprit deux ou



trois fois le regard du jeune homme qui la fixait avec une expression étrange. Elle était trop femme pour ne pas deviner que le marquis se laissait aller au sentiment qui l'attirait vers elle, et de son côté Loïc se sentait rapproché de Norine à mesure qu'il s'éloignait de Roberte. Si ce n'était pas de l'amour dans le sens élevé de ce mot, c'était une irritante curiosité qui le faisait constamment penser à cette femme. Quand vint ce fameux bal organisé tant à l'avance, il eut une fois de plus l'occasion de comparer Norine à Roberte. La marquise de Bramafam, sous prétexte qu'on était à la campagne, portait une robe montante, élégante, mais simple; Norine au contraire triomphait par l'éclat même de sa splendide beauté. Les épaules nues, sans autre bijou qu'un énorme diamant tremblant dans ses cheveux sombres, elle était vraiment admirable; il n'y eut qu'un cri lorsqu'elle parut, et, quoiqu'elle éclipsât toutes les femmes, elle fit plus de jalouses que d'envieuses.

Cette reine des bals parisiens fut d'une affabilité charmante avec tout le monde. Trois heures durant, elle accepta les invitations des plus indifférens. Vers deux heures du matin, une partie des châtelains des environs venait de partir, quand Loïc vint à son tour la prier de lui accorder une valse.

— Vous y avez mis le temps ! dit-elle avec un sourire.

— J'aurais craint d'être importun, ... vous acceptiez tous les danseurs.

— Eh ! que m'importait, puisque ce n'était pas vous !

Elle prononça cette phrase avec une passion contenue qui fit tressaillir le jeune homme. Il saisit Norine dans ses bras et l'entraîna dans un rapide mouvement de valse. Il sentait contre lui ce corps souple et charmant, et il se disait que cette délicieuse créature venait de lui lancer un audacieux aveu. On pouvait les regarder; il reconduisit M<sup>me</sup> Chandor à son fauteuil et s'éloigna. Cinq minutes après, il la vit se diriger vers un boudoir attenant au petit salon et refuser le bras du général, qui lui offrait d'être son cavalier. Le salon était presque vide; les invités encore présents venaient d'entrer dans la salle du souper. Loïc marcha lentement vers la porte du boudoir que Norine avait fermée derrière elle, et l'ouvrit. M<sup>me</sup> Chandor était accoudée à la cheminée, le dos tourné, et ne pouvait le voir. Le tapis amortissait le bruit de ses pas : il s'avança vers elle, enivré. — Norine ! murmura-t-il.

Elle eut comme un mouvement d'effroi, et, fermant les yeux, elle laissa aller sa tête sur la poitrine du jeune homme; mais ce ne fut qu'un instant : elle fit un bond en arrière, la main étendue vers la porte. Roberte était là, défaillante, elle avait tout vu.

Ce drame intime ne dura que quelques minutes. M<sup>me</sup> de Brama-

fam, surprise de ne pas voir son mari à son poste de maître de maison, était venue le chercher, et la fatalité lui avait tout fait découvrir.

Le premier, Loïc voulut sortir de cette situation pénible. Il fit quelques pas vers Roberte; mais celle-ci recula et, agitant son bras avec violence comme pour arrêter son mari : — Oh ! laissez-moi ! laissez-moi ! dit-elle.

Qui donc a dit que la femme savait sourire en ayant le cœur désespéré ? Nul ne s'aperçut de l'angoisse qui torturait M<sup>me</sup> de Bramafam. Elle resta maîtresse de maison jusqu'au dernier moment, et comme un de ses hôtes s'étonnait que M<sup>me</sup> Chandor eût disparu, elle répondit avec un sourire que Norine, s'étant sentie fatiguée, avait dû se retirer.

Le marquis, très pâle, très troublé, dut remplir également ses devoirs d'hôte jusqu'au bout. Quant à Roberte, lorsque tous les étrangers eurent disparu, reconduits par Loïc, lorsque les habitans du château eurent regagné leurs appartemens et qu'elle fut demeurée seule dans le salon en face de sa tante, un changement effrayant se fit sur son visage. M<sup>me</sup> Prémontré devina aussitôt qu'il venait de se produire un grave événement :

— Roberte, mon enfant, s'écria-t-elle, en courant à sa nièce, que se passe-t-il ? Qu'as-tu donc ?

La jeune femme se dégagea des bras de sa tante : — Écoutez-moi, dit-elle d'une voix saccadée, vous m'avez donné des conseils, je les ai suivis; vous m'avez assuré que je serais heureuse en vous croyant, je vous ai crue : eh bien...

— Ton mari !...

— Je l'ai surpris dans les bras de M<sup>me</sup> Chandor !...

— Oh ! ma pauvre enfant !...

— Tout n'est donc que mensonge ! s'écria Roberte. Vous m'avez dit que je devais conquérir le respect de mon mari sous peine de malheur; vous m'avez dit qu'en me livrant tout entière, je laisserais sa tendresse. Où donc est la vérité ? Où donc est le bonheur ? Il y a deux mois que je suis mariée, et il me délaisse ! Non-seulement je n'ai pas pu gagner son amour, mais encore je n'ai pas su conquérir son respect, puisque c'est dans ma maison qu'il a... Oh ! je n'aurais jamais cru que ce fût chose possible ! Pourquoi m'avez-vous donné ce mari ? Je ne l'avais jamais vu, j'ignorais qu'il existât; j'aurais pu épouser un homme qui m'eût comprise, et ne pas perdre ainsi au bout de deux mois le bonheur de toute ma vie !

M<sup>me</sup> Prémontré écoutait le cœur déchiré cette explosion de désespoir. Son premier sentiment fut un remords; si c'était elle qui par ses conseils avait empêché le bonheur de sa nièce ? Mais elle se rai-

dit contre cette pensée. Le seul coupable, c'était le mari adultère, c'était Loïc.

— Roberte, ma fille bien aimée, je t'en supplie, calme-toi ! dit-elle à travers ses larmes, qui coulaient malgré elle.

— Ne me demandez pas un calme impossible ; ah ! que vos conseils étaient justes, ma tante, et comme vous aviez bien su prévoir les hontes et les amertumes qui m'attendaient ! Si je ne vous avais pas écoutée, je me serais abandonnée à la tendresse menteuse de cet homme, et celui qui est capable de me trahir au bout de deux mois n'eût aussi bien trahie au bout de deux ans. Je comprends toutes vos souffrances maintenant. Vous avez passé par ces épreuves, et je me demande encore si vous n'étiez pas plus à plaindre que moi. Rien ne doit être plus affreux que de se rappeler le bonheur disparu dans les jours de douleur : moi du moins je n'ai pas de joies envolées dont je puisse me souvenir, et je n'ai pas à pleurer un paradis perdu !

En voulant absoudre sa tante, Roberte la condamnait : M<sup>me</sup> Prémontré avait été trahie, elle aussi ; mais enfin elle avait été aimée, tandis que Roberte subissait la trahison sans avoir eu l'amour. Elle ne put rien ajouter : Loïc revenait.

— Monsieur, dit la marquise, quand elle l'aperçut, je vous rends votre liberté et je reprends la mienne ; je suis veuve. Demain nos hôtes quittent ce château ; jusque-là, nul ne devinera rien. Quand ils se seront éloignés, je partirai avec ma tante, j'irai loin de vous, et vous serez délivré de moi.

— Roberte, par pitié...

— Je ne suis plus votre femme. A vous de faire en sorte que le monde ne soupçonne pas la vérité, si vous tenez à son opinion. Faites un voyage de plusieurs années, enfin inventez ce qu'il vous plaira : ce que je veux, c'est qu'il n'y ait plus rien de commun entre nous.

— Roberte, ma fille, tu l'aimes, tu pardonneras, s'écria M<sup>me</sup> Prémontré, je t'en supplie, ne me condamne pas au désespoir de te voir malheureuse !

— Je ne serai pas malheureuse, puisque je vivrai avec vous, ma tante. Ne me dites plus rien, ma volonté est inflexible. M. de Bramafam ne m'aime pas, puisqu'il en aime une autre. Je n'entreprendrai pas une lutte qui me révolte. Cette femme est entrée dans ma maison pour me voler mon mari ; elle l'a pris : qu'elle le garde !

L'âpre résolution que la marquise mit dans ces paroles fit comprendre à Loïc et à M<sup>me</sup> Prémontré qu'une résistance était inutile. Tout se passa comme M<sup>me</sup> de Bramafam l'avait décidé. Le lendemain, après le départ des hôtes du château, Roberte monta en

voiture avec sa tante, afin d'aller s'enfermer avec elle dans la solitude qui pouvait seule lui donner le calme et l'oubli.

#### IV.

A trois kilomètres de Pornic, la baie de Bourgneuf fait une échancreure assez large dans le roc. Là s'élèvent des cabanes de pêcheurs et des habitations particulières appartenant la plupart à des négocians de Nantes qui viennent y passer la saison d'été; ce hameau s'appelle la Birochère. A l'époque de son veuvage, M<sup>me</sup> Prémontré avait acheté une de ces villas, et peu à peu cette propriété était devenue sa résidence favorite. Elle y demeurait de longs mois, comme si elle eût trouvé dans l'infini de l'Océan un point de comparaison avec l'infini de sa douleur.

Accrochée à la falaise, la villa des Bruyères domine la mer, qui se brise au bas. Pour y arriver, il faut gravir un petit sentier creusé dans le roc; derrière, le jardin anglais rejoint la route par une avenue de bruyères et de romarins. Quand Henriette s'était résolue à s'enfermer là quelques mois d'hiver, elle avait ajouté à sa demeure tout le confort nécessaire. Le salon au rez-de-chaussée s'ouvrait sur une terrasse par une sorte de galerie vitrée donnant sur une serre chaude. C'était là le séjour habituel de M<sup>me</sup> Prémontré; que de fois elle était restée de longues heures dans ce salon avec Roberte devenue jeune fille! La marquise se retrouvait donc dans un milieu aimé et connu. Elle reprit son existence d'autrefois aux côtés de sa tante, triste, et silencieuse; Roberte se laissait vivre, ne prononçant pas le nom de son mari, comme si elle l'eût réellement oublié.

M<sup>me</sup> Prémontré assistait avec désespoir au spectacle de cette douleur muette : peu à peu la pensée qui avait effleuré son esprit à Lamargelle y revint obstinément. Si elle s'était trompée? si en forçant Roberte à étouffer son amour elle avait empêché celui de Loïc de naître? On ne renonce pas aisément à des idées longuement caressées; mais Henriette s'efforçait en vain de lutter contre elle-même, la vérité se faisait jour : elle n'était pas de celles qui refusent de reconnaître leur erreur, et elle ne pouvait pas cependant, elle ne voulait pas s'avouer qu'elle était la première cause du malheur de sa nièce.

Le marquis écrivit trois fois à sa femme, trois fois Roberte renvoya les lettres sans les lire. Elle apprit indirectement par Vivian Duvernay que le marquis, après avoir annoncé que Roberte désirait passer l'hiver en Italie, était parti pour Naples. L'abîme se creusait

donc, plus profond tous les jours, entre ces deux êtres si bien faits pour se comprendre et pour s'aimer.

Un soir, M<sup>me</sup> Prémontré avait voulu parler de Loïc.

— Je vous en prie, ma tante, lui dit froidement Roberte, que ce nom ne soit jamais prononcé entre nous.

Afin de distraire l'esprit de sa nièce, M<sup>me</sup> Prémontré reprit bientôt ses habitudes d'autrefois. On l'adorait dans ce hameau de la Birochère et dans les paroisses environnantes. De tout temps, elle s'était fait un bonheur et un devoir de visiter les malades et les pauvres : ceux qui souffraient trouvaient en elle un secours qui ne se faisait jamais attendre. Il y a des infortunes égoïstes se renfermant en elles-mêmes et prenant l'humanité en haine farouche. Les grandes âmes blessées se plaisent à la charité : c'est leur généreuse revanche contre la destinée qui les frappe. Henriette était de celles-là. Que de fois elle était partie dès l'aube, emportant des médicamens, de l'argent et du pain ! Elle voulait recommencer avec Roberte ces étapes de dévouement et de bonté.

Chaque semaine, les deux femmes montaient dans un coupé et s'en allaient à Pornic, à Bourgneuf, à Beauvoir, pour ne revenir que dans le milieu de la journée. D'ailleurs elles ne se quittaient jamais. Si Roberte n'avait pas été insensible aux choses extérieures, elle aurait remarqué un changement dans la façon d'être de sa tante. La tendresse de M<sup>me</sup> Prémontré s'augmentait d'une sorte de prévenance craintive, car plus le temps marchait, plus M<sup>me</sup> Prémontré se confirmait dans cette idée qu'ayant fait le mal, elle devait le réparer ; mais il ne fallait rien brusquer, procéder doucement et éviter la moindre allusion au but poursuivi. Le hasard se chargea d'amener l'occasion que cherchait Henriette. Les journaux qui arrivaient à la villa restaient toujours sous bande, non dépliés. Un matin, Roberte prit distraitemment la feuille qu'on venait d'apporter, et jeta les yeux sur la première page :

— Tu es donc bien curieuse d'apprendre les nouvelles ? lui demanda M<sup>me</sup> Prémontré en souriant.

Elle vit au même instant sa nièce pâlir, et tomber assise la tête entre ses mains :

— Grand Dieu ! qu'as-tu ?

Comme Roberte ne répondait pas, Henriette saisit le journal, et le parcourut rapidement des yeux. Elle ne tarda pas à tout comprendre. A la deuxième colonne, sous le titre *Correspondances étrangères*, était imprimée cette ligne : « L'empereur d'Autriche a reçu hier en audience privée le marquis Loïc de Bramafam. »

— Tu l'aimes toujours ? s'écria Henriette.

Roberte se dressa brusquement.

— Non, dit-elle avec violence, je ne l'aime plus! Je le hais. Il m'a si profondément humiliée! que lui avais-je fait? Il m'a prise à mon calme bonheur de jeune fille pour me jeter dans mes sourdes angoisses de jeune femme. C'est la colère et non l'amour qui m'a troublée tout à l'heure. Savez-vous pourquoi il est à Vienne? C'est que sa maîtresse habite Vienne! Si elle était Anglaise, il serait à Londres maintenant! Après m'avoir trompée, il se promène à travers l'Europe avec cette femme!

— Après deux mois! murmura M<sup>me</sup> Prémontré, comme si elle s'était parlé à elle-même.

Elle ajouta, en prenant la main de sa nièce :

— Réponds-moi franchement, ma chère fille. M. de Bramafam est-il un homme perfide, méchant, capable d'une lâcheté calculée ou d'un mensonge révoltant? C'est un être bon, mais passionné, gâté peut-être par des succès de tout genre. Pourquoi t'aurait-il épousée, s'il n'avait été résolu à remplir ses devoirs? Tu étais riche? Il l'est aussi. Pour bien des gens de son monde, son mariage était une mésalliance, il n'a donc pas fait un calcul en t'épousant. Que s'est-il passé? pourquoi si peu de temps après votre union en aimait-il une autre?

— Je me le suis souvent demandé, dit Roberte à voix basse, et je ne me suis rien répondu.

M<sup>me</sup> Prémontré eut peine à retenir un mouvement de joie. Elle n'aurait pas espéré que Roberte consentit de sitôt à traiter un pareil sujet.

— Ma chère fille, reprit-elle, ne me suis-je pas trompée dans les conseils que je t'ai donnés? Parce que la destinée s'était montrée dure à mon égard, j'ai cru qu'il en serait inévitablement de même pour toi. On ne raisonne pas avec les sentimens. Je m'étais dit souvent : — Ah! si mon existence était à refaire! — Aussi quand l'heure est venue, c'est ma vie que j'ai voulu recommencer avec la tienne. J'avais tort.

— Ce n'est pas vous qu'il faut accuser.

— C'est moi. Si tu ne m'avais pas écoutée, tu aurais été heureuse. Ton mari ne te connaît pas! Quand je suis arrivée à Lamargelle, tu l'aimais éperdument. Je me souviens des doutes qui naissaient en toi et que j'ai détruits!

— C'est vrai, dit Roberte en baissant la voix. J'ai été vous chercher à la gare par une belle matinée, je ne sais quelles bouffées de jeunesse m'étaient montées à la tête, j'aurais voulu me trouver en face de... lui, et ne lui rien cacher. Je vous ai tout avoué; mais une douleur poignante se peignit sur vos traits. Vous me crûtes perdue; j'ai dans le souvenir tout ce que vous m'avez dit.

— C'est un crime que j'ai commis là : je n'avais pas le droit d'étouffer ton amour ! C'est un sentiment sacré que nul ne doit éteindre. J'ai souffert, n'est-ce pas ? Mon avenir a été brisé par une trahison, j'ai passé bien des jours dans une amère solitude : pourtant je suis moins à plaindre que toi, car j'ai vécu ! Tu peux m'envier, toi qui n'as pas été aimée, et je préfère mes tourmens qui n'avaient plus l'espérance, à ton abandon qui n'a pas le souvenir !

Roberte demeurait stupéfaite. C'était sa tante qui parlait ainsi ! Elle ne la reconnaissait plus. L'âpreté de cet aveu faisait frissonner la marquise ; elle courba le front et ne répondit rien.

— Par mes funestes conseils, continua Henriette, tu t'es montrée une compagne froide et ennuyée, et ton mari n'a pas connu la créature bonne, aimante et dévouée que tu es. La voix mystérieuse qui t'appelait, c'était la voix de ton bonheur ; c'est par ma faute que tu ne l'as pas écoutée ; aussi, je m'accuse, Roberte, je m'accuse, et te demande pardon.

— Moi, vous pardonner ! dit-elle en se jetant dans les bras de sa tante.

Un mois se passa encore, puis un autre mois ; M<sup>me</sup> Prémontré sentait que le but se rapprochait. Il y avait moins d'amertume dans les paroles de la marquise, car celle-ci commençait à s'avouer que sa tante avait peut-être eu raison de s'accuser.

Pendant le mois de janvier M<sup>me</sup> Prémontré remarqua que Roberte était plus souvent pensive qu'auparavant, mais elle ne voulait rien brusquer. Elle attendait encore avant de reparler de M. de Bramafam ; depuis quatre mois, le marquis et la marquise vivaient séparés l'un de l'autre.

Dans les premiers jours de février 1870, les vents devinrent tels que M<sup>me</sup> Prémontré et Roberte durent renoncer à leurs promenades habituelles ; les bourrasques de neige et de pluie se succédaient sans interruption. L'existence eût été impossible pour ces deux femmes, si elles n'avaient eu leurs causeries qui tenaient lieu de toutes distractions ; puis comment s'ennuyer en face de la mer, ce spectacle toujours le même et toujours changeant ?

— Je me rappelle qu'en 1853, dit un soir M<sup>me</sup> Prémontré, ces tempêtes ont duré quinze jours de suite.

— Et vous êtes restée quinze jours de suite sans sortir ?

— Cela t'étonne ? J'avais mes livres, mon piano, et je faisais revivre mes souvenirs les uns après les autres.

— Pourquoi tentiez-vous de vous rappeler toujours le passé, vous qui avez souffert ?

Henriette jeta un regard profond sur sa nièce :

— Quand tu auras mon âge, ma fille, dit-elle avec intention, tu comprendras qu'il est des souffrances bien aimées. A travers mes années d'amertume brillaient quelques jours de joie. Le souvenir délicieux des uns aide si bien à oublier le souvenir pénible des autres! Regarde le ciel sombre par une nuit d'orage; de gros nuages courent, noirs comme de l'encre : c'est triste, n'est-ce pas? Ne te décourage point et regarde toujours, tu finiras bien par découvrir, cachée dans les plis de la nue, une petite étoile toute pâle qui te sourira de loin.

— Ah! murmura Roberte, je peux regarder mon ciel sombre, moi, je n'y découvrirai pas même une étoile!

M<sup>me</sup> Prémontré tressaillit. Quel reproche sa nièce venait de lui faire! Cependant, à mesure que le temps marchait, elle préparait l'exécution d'un plan qui devait être décisif; mais pour qu'il réussît, elle avait besoin de l'aide de Vivian Duvernay. Elle pensait que le savant, esprit supérieur, âme élevée, serait heureux d'aider à l'œuvre de réconciliation. Elle lui écrivit afin de savoir où se trouvait M. de Bramafam, et si un rapprochement devenait possible. Il fallait surtout connaître l'opinion du marquis sur Roberte.

Pour que celle-ci ne soupçonnât rien, Henriette porta la lettre à Pornic, en cachette. Quelques jours après, la réponse arriva. Elle contenait plus que n'espérait M<sup>me</sup> Prémontré. Vivian commençait par lui dire combien il était touché de cette démarche spontanée; ensuite il lui promettait le secret vis-à-vis de M. de Bramafam, car il fallait que Loïc et Roberte fussent rapprochés l'un de l'autre sans même s'en douter. En ce moment, le marquis habitait Nice. Personne autour de lui n'ignorait sa liaison avec M<sup>me</sup> Chandor. Comme leur tenue était de la plus stricte convenance, on feignait de ne rien savoir. M. de Bramafam écrivait souvent à son ami, sans jamais prononcer le nom de Roberte. A cette lettre, Vivian en joignit une autre, celle qu'il avait reçue jadis de Loïc, un mois après le mariage. Le savant croyait, non sans raison, que ces quelques pages apprendraient à M<sup>me</sup> Prémontré, mieux qu'il ne le pourrait faire, la véritable cause de la séparation. Cette lettre du marquis, si confidentielle, si franche, acheva de convaincre Henriette que l'auteur du mal c'était, après elle, non l'époux qui avait trahi, mais l'épouse qu'on avait abandonnée. C'était pénible à dire : qui sait pourtant si la marquise après avoir lu, elle aussi, n'en viendrait pas à cette étrange conclusion?

M<sup>me</sup> Prémontré savait quel travail lent se faisait dans le cœur de sa nièce. Celle-ci était entrée à la Birochère en proie à un sentiment fait de haine et de colère : la haine et la colère n'existaient plus, et depuis leur grande explication, Roberte avait parlé à sa



tante de Loïc avec une sorte d'émotion contenue. La dernière épreuve restait à tenter : il fallait obtenir de la marquise qu'elle se reconnût comme la cause de son propre malheur.

Le premier dimanche d'avril fut, cette année-là, d'une exceptionnelle beauté. La nature entière renaissait avec le printemps. Pourquoi ce jeune cœur ne subirait-il pas l'influence du renouveau ? Pour la première fois depuis cinq mois qu'elles habitaient la villa, on avait laissé ouvertes les fenêtres de la terrasse ; il venait du large une brise fraîche imprégnée de senteurs marines. Le soleil inondait le salon, des pousses vertes montraient leur tige frêle dans le jardin ; lorsque le printemps est sur la terre, il est bien près de fleurir dans les âmes. On voyait courir sur la plage, entre les rochers, les pêcheuses de varech et de coquillages, jambes nues, chantonnant, pleines de gaieté et de force, une vie intense circulait partout ; c'était enfin une de ces journées où l'on est heureux de vivre, et qui font voir l'avenir sous les riantes couleurs de l'espoir.

Roberte, accoudée à la fenêtre, suivait des yeux les barques sous voiles glissant sur les vagues comme des goëlands. Quand Henriette entra, elle se retourna et lui sauta au cou :

— Comme tu es gaie ! dit M<sup>me</sup> Prémontré, en voyant le visage presque rayonnant de sa nièce.

— J'ai bien mes vingt ans, ce matin, répondit Roberte en souriant, je suis toute joyeuse.

— J'ai quelque chose à te montrer, continua Henriette négligemment : c'est une lettre que j'ai reçue et qui te concerne ; tiens, lis.

Elle lui tendit la lettre que Vivian Duvernay lui avait envoyée. Roberte jeta d'abord un regard distrait sur le papier, mais quand elle reconnut l'écriture de son mari, elle s'appuya sur le dossier de son fauteuil pour ne pas tomber. Henriette ne la perdait pas des yeux, et une immense pitié la prenait.

— Lis, mon enfant, répéta-t-elle doucement.

Roberte déploya la lettre avec lenteur et commença. A mesure qu'elle lisait, sa pâleur augmentait : quand elle eut fini, elle laissa glisser le papier à terre, et avec une indicible tristesse : — Si j'avais voulu, murmura-t-elle, il aurait pu m'aimer. Mon tort a été de ne pas me montrer à lui telle que j'étais.

— Alors... ta lui pardonnes ?

— Je l'excuse, ce n'est pas la même chose. J'ai été coupable : soit, mais il ne m'en a pas moins trahie. Si M. de Bramafam venait ici, j'oublierais sa faute avec joie : je ne peux pas aller à lui. Des leçons que vous m'avez données, il en est une qui doit me rester, au moins : le respect de moi-même.

A partir de ce jour, ce fut fini. Roberte était vaincue. M<sup>me</sup> Pré-

montré devinait qu'il n'y avait plus à combattre que l'orgueil légitime de la jeune femme.

Les mois d'avril et de mai s'écoulèrent ainsi. Le caractère de la marquise se ressentait de ce changement. La gaieté reparaisait en elle, et elle n'avait plus de ces rêveries cruelles qui avivaient son tourment. Ne recevant plus de nouvelles, M<sup>me</sup> Prémontré écrivit encore à Vivian ; celui-ci répondit courrier par courrier, que Loïc était parti depuis un mois pour un grand voyage dans le Caucase.

— Encore attendre ! se dit-elle.

Henriette ne se doutait pas que cette absence du marquis serait un bonheur, car il ne suffisait pas de ramener Roberte, il fallait encore que M. de Bramafam fût disposé à une réconciliation. Sa liaison avec M<sup>me</sup> Chandor pouvait tout empêcher. Un homme ne rompt pas aisément ces chaînes, d'autant plus fortes que nul ne les a imposées. Et s'il aimait sa maîtresse ? On ne joue pas avec un amour ardent et passionné. Le marquis répondrait peut-être : « On m'a éloigné, on m'a rendu ma liberté, je ne veux pas la perdre. » Roberte n'avait-elle pas dit elle-même : Cette femme m'a pris mon mari, qu'elle le garde !...

.....  
 Quand la marquise apprit que la guerre venait d'être déclarée, sa première pensée fut pour son mari.

— Ne crains rien, répondit Henriette en lui montrant la lettre de Vivian Duvernay. Si Loïc était de retour, son ami m'aurait avertie. A quoi un savant peut-il servir dans une ville assiégée ? Il a dû quitter Paris, et rien ne l'eût empêché de nous écrire.

L'invasion durait depuis cinq mois. Il y avait juste un an que Roberte et sa tante étaient arrivées à la Birochère. L'hiver reparut sans qu'aucune nouvelle de M. de Bramafam parvint à sa femme. Ce ne fut que dans les premiers jours du mois de novembre 1870 que Roberte apprit tout. Elle entra un matin chez sa tante, très agitée, en tenant un journal à la main ; il contenait la liste des troupes composant l'armée de la Loire : parmi elles se trouvait le régiment des mobiles de la Côte-d'Or, ayant au nombre de ses chefs de bataillon le marquis de Bramafam.

— Ah ! j'étais bien sûre qu'il ne serait pas resté loin de France en un temps pareil ! dit-elle. Les Bramafam ont toujours rempli leur devoir.

— Que comptes-tu faire ?

— Aller le rejoindre.

— Tu as raison, ma chère fille, et je t'accompagnerai.

Elle voyait son mari en danger ; cela suffisait pour qu'elle oubliât tout. Elles partirent le jour même. De la Birochère à Nantes, elles

firent le trajet en voiture. A Nantes, un encombrement de troupes dans la gare les retarda de deux jours; enfin elles purent gagner Tours. Ceux qui ont vu la capitale de la Touraine à cette époque funeste se rappellent sans doute les démarches sans nombre qu'il fallait faire pour obtenir un renseignement, si petit qu'il fût. Heureusement elles rencontrèrent là un ami de la famille qui leur aplanit toutes les difficultés. La marquise apprit que le régiment des mobiles de la Côte-d'Or campait devant Orléans avec le gros de l'armée du général Chanzy. Elles allaient se mettre de nouveau en route quand la fatalité les atteignit encore; M<sup>me</sup> Prémontzé tomba malade.

— Je ne veux pas que tu manques à ton devoir par ma faute, dit-elle à sa nièce. Je ne t'ai rendue que trop malheureuse déjà! Tu n'as rien à craindre pour moi; je suis ici dans une maison amie où aucun soin ne me manquera. — Et comme la marquise se défendait : — Je t'en supplie, ajouta sa tante, ne me donne pas le désespoir de me trouver toujours entre le bonheur et toi.

De Tours à Orléans, le voyage était facile: des trains de chemin de fer couraient sans cesse sur la ligne apportant des renforts et des vivres à l'armée. Le froid sévissait, des rafales de vent et de neige s'abattaient tous les jours, comme si nous devions épuiser toutes les souffrances dans cette année maudite. La marquise, partie de Tours le matin à neuf heures, ne fut à Orléans qu'un peu avant minuit, le 30 novembre. Quelles dures pensées l'avaient torturée pendant ce pénible trajet! quelles longues heures d'angoisses! Elle se représentait son mari blessé, tué même, et gisant sur le sol. Le canon qui tonnait au loin la faisait frissonner.

Un homme de peine de la gare se chargea de la valise, et, marchant devant Roberte, la conduisit dans un des hôtels d'Orléans les plus rapprochés. Minuit sonnait; mais la ville entière s'agitait, et il sortait de la vieille cité ce murmure sourd qui ressemble au bourdonnement d'une énorme ruche d'abeilles. Roberte ne s'endormit qu'au matin d'un sommeil pénible et lourd, traversé par des rêves affreux; quand elle ouvrit les yeux, il faisait jour, une lueur pâle éclairait la chambre dénudée et triste.

— Comme il est tard! songea-t-elle.

Une heure après, elle avait acheté à grand'peine une vieille berline et deux chevaux. Un paysan réfugié lui demanda cent francs pour la conduire, elle lui en promit le double, si elle entrait avant la nuit close dans le village de Saint-Péravy, où était établi le quartier-général du commandant en chef. Vingt-trois kilomètres séparent Saint-Péravy d'Orléans; c'est un petit bourg appartenant au canton de Patay.

Les chevaux, excités par le bruit lointain du canon, marchaient rapidement : ils firent ainsi à peu près trois lieues par heure. La route était pleine de traînards ; de temps en temps on voyait un convoi d'ambulance qui gagnait le quartier-général. Vers quatre heures du soir, les sinistres cacolets portant les blessés parurent, et l'on eut quelques nouvelles. Un combat terrible s'était livré à Villepion, près de Patay, et nos pertes avaient été grandes. Le cœur serré, tremblante d'effroi, Roberte n'osait interroger personne ; quand on pressent un malheur, il semble que c'est l'éviter que de ne point l'apprendre. Le canon devenait plus violent, les crépitements sinistres de la fusillade arrivaient jusqu'à la jeune femme. Quelle journée ! Elle contemplait la campagne sombre ; dans le fond, à gauche, de vives lueurs apparaissaient soudainement : une ferme ou une maison incendiée brûlait. A mesure qu'elle approchait de Saint-Péravy, la marquise de Bramafam voyait s'accroître les traces lugubres de la guerre ; des fusils brisés, des caissons défoncés, des affûts abandonnés gisaient au milieu de la neige ; de temps en temps, un officier d'état-major passait au grand galop, disant : « Tout va bien ! » ou « Tout va mal ! » et disparaissait au tournant de la route. A deux kilomètres de Saint-Péravy, qu'on distinguait déjà à travers la brume, la vieille berline fut obligée de s'arrêter ; une colonne d'infanterie défilait, revenant de Villepion. Depuis une heure, les chevaux étaient forcés de marcher au pas, tant l'encombrement avait augmenté. Roberte n'eut pas le courage de patienter encore : elle descendit de voiture, ordonna à son cocher de l'attendre, et se mit à courir vers le village, dans la boue et la neige ; la pauvre femme était défaillante, tant d'angoisses et de fatigues l'écrasaient ! Le découragement allait s'emparer d'elle, lorsque, en regardant le groupe des officiers qui marchait en tête de la colonne d'infanterie, elle reconnut, dans le commandant de la division, le général du Halloy.

C'était bien l'oncle de son mari, le galantin prétentieux frisant le ridicule ; mais comme elle le trouva changé ! Ce vieillard, qui jadis se teignait les cheveux, emprisonnait son corps dans un corset et s'habillait à la façon des jeunes gens, paraissait vraiment beau, bien campé sur son cheval maigre, souillé de boue et de sang ; un manteau troué enveloppait sa petite taille ; le visage animé, éclairé par des yeux ardents, gardait les marques de nobles fatigues : il s'était bravement battu à Villepion ce jour-là. Son état-major, aux vêtements déchirés, attestait que le général n'avait pas fui le péril.

M. du Halloy, apercevant une femme jeune et élégante à pied dans cette neige, arrêta court son cheval : les instincts de galanterie reprenaient le dessus pour un instant. Il allait parler, quand Roberte faisant un pas vers lui, lui dit d'une voix mourante : — Mon oncle...

— Vous, marquise ?

Malgré sa fatigue, il mit pied à terre, et reçut la jeune femme dans ses bras.

— Où est-il ? murmura Roberte.

Le visage de M. du Halloy exprima un étonnement prodigieux. Il dit avec son sourire d'autrefois : — Il paraît que celle des deux qui n'avait rien à se rappeler est la seule qui se soit souvenue. Vous cherchez Loïc ? Ne vous épouvantez pas, il est blessé...

— Blessé !

— Est-ce que je sourirais, si c'était mortel ? Attendez un moment. Un ordre à donner, et je suis à vous.

M. du Halloy causa quelques minutes à voix basse avec l'un des officiers de son état-major; puis prenant le bras de Roberte, il l'entraîna par un chemin de traverse du côté des ambulances.

— Bramafam s'est bien conduit ! dit le vieillard avec un intime sentiment d'orgueil. Il était de ma division. Je devais enlever le château de Villepion. Loïc, vers le milieu de l'affaire, à midi, a reçu une balle au défaut de l'épaule, il n'en mourra pas encore cette fois-ci ! Seulement, puisque ce n'est pas *l'autre* qui est venue, puisque c'est vous, ma nièce, vous allez me faire le plaisir de l'emmener ailleurs. Nous allons reculer cette nuit sans doute sur Mer ou Beaugency, il ne faut pas que Loïc soit fait prisonnier.

Roberte reprenait déjà courage. De tout ce que son oncle disait, elle n'avait entendu que deux choses : son mari n'était pas mortellement atteint, et il fallait qu'elle le fit sortir de ces ambulances encombrées. Une phrase l'avait remplie de joie : M<sup>me</sup> Chandor n'était pas là. La maîtresse chérie reculait devant le devoir accompli par l'épouse délaissée ! Un chirurgien-major s'empessa de conduire son chef au lit où était couché Loïc. Roberte le regarda et tomba à genoux en jetant un cri. C'était bien lui en effet, mais pâle et presque moribond ! Le marquis dormait, et la vie semblait l'avoir abandonné ; des linges sanglants entouraient l'épaule gauche ; sa main brûlait.

— Bonne blessure, grommela le chirurgien. J'ai extrait la balle. On peut le transporter, avec des soins. Ne vous inquiétez pas, madame, il aura quelques jours de délire, une semaine peut-être, si vous le faites voyager, mais ce ne sera pas dangereux. Je vais vous donner une ordonnance, et le général s'occupera de vous procurer une voiture ; le reste vous regarde. Seulement hâtez-vous, car les ambulances déménageront cette nuit.

— Je reviens, dit tout bas M. du Halloy à sa nièce.

— Roberte était toujours à genoux, seule au chevet du blessé. Il lui sembla que Loïc s'éveillait ; elle voyait à peine le visage de son

mari à la faible lueur d'un quinquet fumeux, accroché au bois de la baraque. Loïc essaya de remuer; mais il jeta aussitôt un cri de douleur, ses yeux s'ouvrirent et il aperçut la jeune femme agenouillée près de lui.

— Norine! dit-il.

Roberte recula brusquement. Quel nom il lui donnait!

— Merci, Norine, balbutia le blessé.

Ce fut tout. Il était retombé déjà dans son engourdissement fébrile. Quand M. du Halloy reparut, au bout d'une demi-heure, il retrouva sa nièce à genoux, comme il l'avait laissée; seulement le visage de Roberte était inondé de larmes.

— Trop de pleurs, dit-il d'un ton fâché, c'est inutile et affaiblissant! Je vous ramène tout ce qu'il faut, ou du moins tout ce que j'ai rencontré, une charrette avec trois bons chevaux de labour, car votre voiture s'est envolée. Votre cocher avait reçu son argent, il est parti avec l'attelage et le carrosse: tout bénéfice!

On transporta Loïc dans la charrette, au fond de laquelle un matelas était étendu. On l'enveloppa de couvertures, et, comme la marquise allait monter près de lui, M. du Halloy la retint par le bras.

— Ce brave homme, ajouta-t-il en montrant un paysan trapu et solide, connaît bien son chemin et va vous conduire. Vous marcherez toute la nuit, de façon à arriver demain vers midi à la Ferté-Imbault, près de Bourges; là, vous serez à l'abri. Montez.

M. du Halloy jeta une chaude capote militaire sur les épaules de sa nièce, et, entourant ses jambes d'une couverture, il reprit avec une sorte de gaieté triste: — On peut aller comme cela jusqu'au bout du monde! Embrassez-moi, ma nièce, et bon voyage!

Roberte l'aperçut encore quelques minutes après le départ, debout dans la neige; elle agita doucement sa main en guise d'adieu, puis elle demeura seule, dans la nuit, sur cette charrette, à côté de son cher blessé que le vent glacial n'atteignait pas. Les chevaux marchèrent toute la nuit sans s'arrêter. Au matin, vers Sauvigny, Roberte ne sentait plus le froid, tant l'engourdissement de son corps était grand. Pas une plainte pourtant ne sortit de ses lèvres; elle pensait et priait, uniquement attentive aux mouvemens de Loïc. Trois ou quatre fois il eut soif; Roberte soulevait alors la tête du blessé sur ses genoux et le faisait boire comme un enfant.

Un peu avant onze heures, le paysan lui montra le gros bourg de la Ferté-Imbault dans la vallée de l'Indre. C'était la fin du voyage, car l'invasion ne devait pas s'avancer jusque-là. Ce fut dans la petite ville à qui offrirait sa demeure au marquis de Bramafam. Le médecin de la Ferté confirma les paroles du chirurgien-

major. La blessure n'était pas dangereuse; elle exigeait seulement beaucoup de repos.

Quand Roberte se fut installée avec son mari dans une maison de la ville, elle commença seulement à s'apercevoir qu'elle n'avait pas encore subi la plus pénible de ses épreuves. Elle avait enduré la fatigue, le froid, les privations de toute sorte pour amener son mari sain et sauf hors de la portée de l'ennemi : tout cela n'était rien à côté de la souffrance morale qui l'attendait. Toujours en proie au délire, Loïc savait pourtant qu'une femme le soignait avec un admirable dévoûment; mais pour lui, cette femme c'était M<sup>me</sup> Chandor. Il regardait Roberte, mais ne la voyait pas. Lorsqu'il l'appelait, il disait : « Norine! » Souvent il tenait la main de sa femme serrée dans la sienne, et alors, d'une voix faible, lui demandait pardon d'avoir cru qu'elle était capable de l'abandonner. Quelle torture pour la malheureuse Roberte! Il n'y avait pas une pensée pour elle dans les paroles de son mari : tout s'adressait à la maîtresse. A travers les discours incohérens de Loïc, elle comprit pourtant que la Hongroise, épouvantée sans doute par l'invasion, avait refusé de rentrer en France.

Ainsi M<sup>me</sup> Chandor, après lui avoir volé son mari, la dépouillait encore du mérite de son sacrifice! Elle souffrit pendant huit jours plus qu'elle ne croyait pouvoir souffrir, et, comme ceux pour qui l'on pleure vous deviennent d'autant plus chers qu'ils vous coûtent davantage, la jeune femme ressentit bientôt pour Loïc le plus violent de tous les amours : celui qui est fait de larmes et de terreurs. Une pensée ne la quittait pas : son mari ne l'aimait plus! Norine seule régnait dans ce cœur que Roberte n'avait pas su conquérir.

Le soir du huitième jour, la marquise prenait quelques instans de repos dans une pièce voisine, quand le médecin, entrant dans la chambre de M. de Bramafam, le vit éveillé, très faible, mais lucide.

— Il paraît que mon malade va mieux? s'écria-t-il.

— Je sors d'un rêve, murmura Loïc. Où suis-je? où est l'armée?

— Vous êtes ici à la Ferté-Imbault, près de Bourges, commandant : quant à l'armée, trente lieues vous en séparent.

— Trente lieues? Qui m'a transporté ici?

— Votre femme.

— Ma femme!

— Oui, parbleu! La marquise de Bramafam elle-même. C'est un vrai roman. Vous lui aviez conseillé, non sans raison, de s'éloigner du théâtre de la guerre; mais il paraît que la marquise n'a pas été de cet avis-là. Elle a appris par un journal où vous étiez,

m'a-t-elle dit, et elle est partie avec sa tante pour vous rejoindre. Sans elle, vous seriez mort; maintenant il n'y a plus de danger.

Loïc ne répondit rien. Il avait peur que sa voix ne trahît sa profonde émotion. Le médecin acheva le pansement. Il déclara que la cicatrice se fermerait promptement.

— Une bonne nuit de sommeil, et demain vous aurez de l'appétit, je vous en réponds. Ah!.. j'y pense. Empêchez qu'on n'éveille M<sup>me</sup> de Bramafam; elle vous a soigné avec tant d'assiduité, elle a passé tant de nuits au chevet de votre lit, qu'elle est brisée; il lui faut du repos.

Quand Loïc fut seul, il se demanda si réellement le délire l'avait quitté, s'il avait bien entendu. Quoi! c'était Roberte qui faisait preuve d'un si admirable dévouement! Où était Norine? Pourquoi n'était-ce pas elle qui le sauvait! Ainsi l'épouse trahie témoignait plus de tendresse que la maîtresse adorée! Il se rappela les premiers temps de son mariage, alors qu'il eût été heureux de chérir Roberte. Pourquoi n'avait-elle pas voulu? Fallait-il croire qu'elle fût changée? Non. C'était impossible. Il ne pouvait pas supposer que la compagne froide et réservée qu'il connaissait devînt susceptible de passion. Alors, pourquoi était-elle venue? Lui qui ignorait les secrets du cœur de Roberte, il s'imagina que la jeune femme avait agi poussée uniquement par le sentiment de son devoir. Certes, le devoir accompli en de telles circonstances empruntait aux dangers courus une réelle grandeur; mais enfin ce n'était pas de l'amour! Loïc songeait à tout cela; une immense tristesse l'envahissait lentement. Norine, dont il se croyait aimé, l'abandonnait, et il retrouvait auprès de lui Roberte, qui ne l'aimait pas. Il sentit un grand vide dans son cœur. Qu'allait-il faire désormais? Quelles relations pourraient exister entre M<sup>me</sup> de Bramafam et lui? Comme l'homme, quelque élevé qu'il soit, cède toujours, ne serait-ce qu'un instant, à de perfides pensées, il se demanda si Roberte n'avait pas voulu l'obliger à lui rendre la place qui lui était due.

Mais il eut vite raison de ce mauvais mouvement, en se rappelant les paroles du médecin. Comment témoignerait-il jamais assez de reconnaissance à celle qui se souvenait qu'elle était l'épouse, à cette même heure périlleuse où Norine oubliait qu'elle était la maîtresse? Il se rendait compte que dans son délire il avait dû appeler M<sup>me</sup> Chandor, et Roberte avait eu le courage de répondre! Quand il entendit la porte s'ouvrir, il fut pris d'un violent trouble. La marquise entra. Loïc regarda ce visage pâli, qui racontait tout ce qu'elle avait dû souffrir, et comme elle s'approchait du lit, il lui saisit la main.

— Merci, Roberte, dit-il doucement, presque tendrement.



Il la reconnaissait donc! Roberte, très émue, ne répondit rien. Lui n'ajouta pas une parole d'excuse. Il sentait que, prononcée dans un pareil moment, c'eût été dire à la marquise : — Je me suis mal conduit, je vous ai abandonnée, je vous paie votre dévouement ! — Pendant le reste de cette soirée, aucun mot ne fut échangé, entre les deux époux, qui eût trait à leur séparation. Il semblait que le passé n'existait point. Quand elle le quitta pour se retirer dans sa chambre, le marquis prit encore la main de sa femme et la baisa en répétant : — Merci, Roberte. — Mais avec quel accent, plein de reconnaissance et de vénération à la fois!

Le médecin lui avait dit : — Il vous faut une bonne nuit de sommeil. — Ah! il ne dort guère! Le regret lui venait de n'avoir pas su se faire aimer d'une pareille femme. Il se jugeait petit à côté de tant de grandeur. Le lendemain ramena la situation pénible de la veille. De nouveau il ne fit aucune allusion au passé; mais comme tout en lui trahissait le remords! sa façon de parler, de regarder, même les attentions respectueuses qu'il eut pour son ange gardien. Le médecin avait permis qu'il restât assis dans un fauteuil, au coin de la fenêtre; Roberte travaillait près de lui. Il l'examina encore, voulant l'étudier, la deviner; devant ce visage triste et comme résigné il se découragea. Non, elle ne l'aimait pas! Il avait laissé passer l'heure où cette froide statue aurait pu s'animer.

Malgré lui il pensait à Norine. Quand on a aimé une femme pendant un an, l'oubli ne se fait pas si vite; mais son regard se reportait bien vite sur M<sup>me</sup> de Bramafam. Il lui semblait qu'il ne l'avait jamais vue. Ses yeux doux et brillans, son élégance, le charme exquis qui se dégagait d'elle, tout cela était nouveau pour lui. Les jours suivans, les mêmes rapports continuèrent entre eux : Loïc se sentait de plus en plus séduit. Qui sait même si la froideur de Roberte n'aidait pas à l'entraîner vers elle? Personne n'aurait pu prédire ce qu'il adviendrait de ce rapprochement momentané, si un événement imprévu n'avait tout à coup changé la face des choses.

Un matin on apporta une lettre à Roberte, pendant qu'elle était auprès de son mari. Elle venait du général.

« Alerte, ma chère enfant, écrivait-il, voici l'ennemi. Devinez de qui j'ai reçu la visite au quartier-général. De M<sup>me</sup> Chandor! Cette Hongroise prudente se sera dit que, le péril étant passé, il lui serait peut-être particulièrement agréable de revoir son amant. Savez-vous ce que j'ai fait? Je lui ai répondu : « M. de Bramafam est à la Ferté-Imbault, près de Bourges! » Bien entendu, je lui ai caché votre présence. Si la paix est faite entre votre mari et vous, il vous resterait toujours une arrière-pensée. Quand Loïc aura vu M<sup>me</sup> Chan-

dor avec indifférence, ce sera fini. En tout cas, ma chère, débrouillez-vous! Seulement acceptez le conseil un peu brutal d'un vieux soldat. M<sup>me</sup> Chandor va vous tomber sur les bras presque aussitôt que ma lettre : mettez-la poliment à la porte, comme il convient. Embrassez Loïc; moi, je me prosterne à vos pieds. »

« GÉNÉRAL DU HALEOY. »

« P. S. — Votre tante va bien. Elle m'écrit tous les jours des volumes, seize pages compactes : je n'ai jamais eu de chance! »

Loïc vit sa femme pâlir en lisant la lettre. Roberte la mit dans sa poche d'un air indifférent. Il n'osa pas lui demander de quoi il s'agissait. Le soir, elle se retira de meilleure heure que de coutume. Il alla doucement écouter à la porte de sa chambre : elle pleurait. Que contenait donc cette lettre qu'elle avait reçue? Le lendemain matin, Roberte appela la fille qui les servait.

— Il viendra aujourd'hui ou demain une visite pour monsieur le marquis, dit-elle. Le médecin ne veut pas qu'il se fatigue. C'est moi que vous préviendrez.

Elle ne se trompait pas. M<sup>me</sup> Chandor parut dans l'après-midi ; selon la consigne reçue, la femme de chambre vint avertir Roberte qu'on la demandait. Loïc, qui l'observait depuis le matin, la vit de nouveau pâlir comme au reçu de la lettre. Roberte pria son mari de l'excuser, et, calme en apparence, elle se dirigea vers le salon où l'on avait dû introduire sa rivale. C'était bien Norine, toujours belle et gracieuse. Au bruit des pas, elle voulut s'élançer ; à la vue de la marquise elle resta immobile, stupéfiée.

— C'est mon mari que vous voulez voir, n'est-ce pas? dit Roberte d'une voix saccadée.

— Madame...

— Vous ne le verrez pas! Vous n'auriez pas osé venir, si vous aviez su me rencontrer. Il est donc inutile que vous prolongiez votre séjour ici. M. de Bramafam ignore votre arrivée : il l'ignorera toujours.

— En effet, madame, si j'avais su que vous étiez ici, je me serais contentée d'écrire à M. de Bramafam. Cependant, puisque je suis entrée dans cette maison, vous voudrez permettre que j'instruise de ma présence la personne à qui ma visite s'adresse ; nous ne sommes des enfans ni les uns ni les autres : vous devez comprendre qu'il me sera facile de voir M. de Bramafam tôt ou tard. Ainsi donc...

Roberte se tenait devant la porte de la chambre. — Vous ne passerez pas! dit-elle. J'ai reconquis mon mari : j'entends bien ne pas le perdre une seconde fois! Où étiez-vous pendant qu'il

gisait, blessé, sur un lit d'hôpital? Où étiez-vous pendant qu'il agonisait? Qui de nous a le droit d'être auprès de lui, celle qui l'a sauvé, ou celle qui l'abandonna?

— Celle qu'il aime! Vous l'avez reconquis, dites-vous? Pourtant vous ne voulez pas que je le voie, et vous me le cachez, parce que vous avez peur!

— Certes, oui, j'ai peur! Croyez-vous que je ne connaisse pas votre pouvoir? Pendant qu'il se mourait, il n'a pas eu un seul souvenir pour moi; sa voix vous appelait, ses yeux vous cherchaient! quand je l'ai emporté dans mes bras, à travers la nuit, à travers la neige, c'est toujours vous qu'il invoquait, qu'il bénissait! C'est vous qu'il a embrassée sur mon front, quand les forces lui sont revenues! Une autre serait partie; moi, je suis restée! Aujourd'hui vous voulez vous mettre encore entre le bonheur et moi? Cela ne sera pas! Je l'ai sauvé, je le garde. Vous l'aimez encore? Soit, mais moi aussi, je l'aime!

Roberte était superbe de colère et de passion. Sa voix vibrante, son œil plein d'éclairs, témoignaient de son indomptable volonté. Mais Norine n'était pas femme à reculer. Elle aussi était partagée entre la colère et la passion.

— Ah! vous espérez l'emporter sur moi? dit-elle. Je suis chez vous: c'est vrai. Vous m'en chassez: c'est votre droit. Mais supposez-vous que je ne le reverrai jamais? Vous l'avez avoué vous-même, c'est moi qu'il appelait dans son délire. Je n'aurai qu'à faire un signe, et il viendra, et vous ne le garderez pas plus maintenant qu'autrefois!

— Non, car je saurai me faire aimer de lui!

— Il vous a quittée, vous, sa femme!

— Parce que vous me l'avez volé, vous, sa maîtresse!

— Sa maîtresse? oui, parez-vous de ce titre d'épouse! La maîtresse connaît souvent des transports de passion que la compagne légitime ignorera toujours. Vous n'effacerez pas de sa vie l'année de bonheur qu'il tient de moi: et il n'hésitera pas, allez, s'il lui faut choisir entre nous!

Roberte courba le front; Norine disait vrai. Son amour, à elle, n'avait pas de souvenirs!

— En effet, dit-elle, pendant que des larmes coulaient de ses yeux, je n'ai pas à lui rappeler des heures de passion comme vous. J'étais une enfant quand il m'a épousée, je ne savais rien de la vie; aujourd'hui, je veux recommencer une existence nouvelle. Vous l'avez abandonné, vous. Cela a dû lui montrer le peu de fond de ces passions malsaines, qui ne résistent pas au danger. Ce que j'ai fait pour lui ne me vaudrait que sa reconnaissance, dont je ne

veux pas : la tendresse qu'il m'inspire me vaudra peut-être son amour, que j'ambitionne. Et si, après avoir mesuré votre conduite et la mienne, sachant que je suis autre que je n'étais, et apprenant que je l'aime, il pouvait hésiter encore... Oh ! alors je le mépriserais assez pour vous céder la place, et je ne daignerais même pas le retenir un instant. Jusque-là, je resterai maîtresse chez moi. Vous voyez donc que vous pouvez vous retirer. Il ne me convient pas qu'une explication entre vous ait lieu sous mon toit ; mais je vous jure que dans un quart d'heure il sera libre de vous rejoindre si cela lui plaît !

M<sup>me</sup> Chandor regarda Roberte une minute, bien en face ; elle haussa légèrement les épaules en souriant, comme si elle se fût sentie assez forte pour ne rien craindre.

— Adieu, dit-elle ; je demeure là, tenez, dans ce vilain hôtel. Mais croyez-moi, ne lui racontez rien. Ce sera plus prudent... Quant à moi, j'attendrai !

Roberte ne releva pas l'insolence, peu lui importait. Elle salua Norine, qui lui fit une ironique inclinaison de tête, se regarda dans la glace, et sortit, toujours souriant.

La marquise réfléchit une seconde ; puis elle rentra dans la chambre. Loïc était debout, la tête cachée entre ses mains.

— Monsieur, dit-elle, il faut que vous sachiez...

Elle ne put achever ; Loïc relevait son visage, baigné de larmes.

— Assez, Roberte, j'ai tout entendu. Me pardonnerez-vous jamais l'indignité de ma conduite ? Vous ignorez quelles pensées s'agitent en moi depuis quelques jours. Si j'avais su que vous m'aimiez ! Mais je n'osais pas espérer une telle joie ! Ah ! ce n'est point la reconnaissance qui me fait parler... Vous vous accusiez presque tout à l'heure ! Qui est le coupable, sinon moi, moi qui n'ai pas su comprendre ce qu'il y avait en vous de charmant et d'élevé ? Quoi ! je vous ai fait l'affront le plus cruel que puisse endurer une femme, je vous ai blessée dans votre cœur, dans votre dignité, et vous voulez bien oublier tout cela, et m'aimer encore ? Ce ne sera pas au moins sans que je m'agenouille devant vous, Roberte, pour vous demander pardon.

Non, il ne mentait pas. Roberte le retint comme il allait s'agenouiller en effet, et, fermant les yeux, se laissa glisser entre ses bras.

— Oh ! ma femme, comme je t'aime ! dit-il.

---

LES

# MARINES SECONDAIRES

DE LA BALTIQUE ET DE LA MER DU NORD

---

Les marines du Danemark, de la Suède et Norvège et de la Hollande sont comprises dans celles qu'un formidable voisinage menace d'un assujettissement plus ou moins prochain. On n'est pas sans craintes à ce sujet dans les pays que nous venons de nommer. Ces craintes sont-elles chimériques? On aurait tort de le croire, car elles sont confirmées par de sérieux indices. La Prusse ne cherche pas à déguiser ses convoitises. Avant la guerre de France, elle ne faisait pas mystère de ses prétentions sur l'Alsace et la Lorraine. Aujourd'hui elle ne dissimule pas davantage ses projets sur le Danemark et la Hollande. Pour préparer « le moment psychologique, » elle a l'habitude de lancer ses « reptiles » de la presse subventionnée et de disposer l'esprit de la jeunesse prussienne par les livres classiques destinés à l'instruction : ballons d'essai, bourrés, enflés des plus grossières erreurs, que des professeurs accrédités ne refusent pas de signer. Voici, par exemple, comment s'exprime dans un précis, officiellement enseigné, un géographe qui fut professeur et inspecteur au gymnase de Halle. « La Hollande et le Danemark sont considérés comme appendices de l'Allemagne parce qu'ils sont situés, *en grande partie*, en dedans des limites naturelles de l'Allemagne (1). » On eût qualifié autrefois cette proposition d'*outrécuidante*, puisque ni les Hollandais ni les Danois ne parlent la langue allemande, que ces deux peuples ont un passé historique qui leur appartient en propre, et qu'ils n'ont aucune affinité avec l'Allemagne,

(1) *Leitfaden für den Unterricht in der Geographie*. Cité dans l'ouvrage intitulé *les Frontières menacées de la Hollande*.

au contraire. Mais ce qu'il y a de plus fort dans ce passage de l'auteur, c'est la phrase « en grande partie. » En admettant même sa doctrine, il en résulte que des droits à une partie d'un tout permettent de prendre le reste. La conscience prussienne s'accommode-t-elle de cette explication et la trouve-t-elle satisfaisante?

Le géographe et son système importent peu d'ailleurs, quoiqu'il ne soit pas le seul dans son pays dont les interprétations soient aussi larges. Ce qui importe, ce sont les revendications officiellement recommandées à la jeunesse avec l'estampille du gouvernement. Fermer les yeux à ces lumières, qui éclairent les visées de la politique prussienne, c'est imiter l'autruche, qui, dit-on, cache la tête sous son aile quand elle est trop vivement poursuivie par un chasseur. Qu'on ne s'étonne donc pas que les peuples alarmés montrent quelque prévoyance et songent à la défense de leur indépendance. Toute la question est de savoir s'ils seraient en état de se protéger eux-mêmes, et l'on pourrait, par un froid calcul des chances probables, se laisser aller au découragement. Sans doute, la première règle est de se conformer au vieil adage : « fais ce que dois, advienne que pourra. » C'est celle qu'a suivie le Danemark lorsqu'il y a douze ans il a soutenu seul la lutte contre les forces écrasantes de la Prusse, au moment où celle-ci fit, au préjudice du Slesvig et du Holstein, une première application de sa théorie des limites « naturelles. » Le Danemark a succombé avec honneur, en protestant au nom du droit et de la justice; mais ce n'est point un exemple rassurant. Les conflits entre des forces tellement inégales ne tournant ordinairement qu'au détriment des faibles, tout sentiment de résistance, s'ils n'avaient d'autre perspective, pourrait s'éteindre en eux; il ne leur resterait qu'à attendre leur sort avec une résignation fataliste. Heureusement leur situation n'est pas si désespérée. L'Europe n'admet pas encore en principe la déchéance du droit au profit de la force. Il peut donc arriver que, le droit se trouvant à certains momens d'accord avec tels ou tels intérêts en état de se faire entendre, les pays dont nous parlons aient la ressource de s'appuyer sur ces intérêts et puissent fournir, soit aux négociations, soit même dans une lutte, l'appoint de leurs moyens défensifs. Si le concours de leurs troupes de terre est par trop insignifiant contre des armées d'un million d'hommes, celui de leur marine pourrait avoir plus de poids dans la balance, car la flotte prussienne n'est pas encore irrésistible.

## I.

La Mer du Nord et les régions élevées de la mer Baltique forment d'excellens marins, parce qu'elles sont fécondes en tempêtes. L'hiver le plus rude y sévit pendant huit mois de l'année. Du pôle voi-

sin soufflent continuellement des vents furieux. Leurs eaux toujours soulevées, toujours écumantes, semblent donner l'assaut aux terres où elles pénètrent profondément et qui sont comme déchiquetées par les vagues. Partout où elles peuvent atteindre, elles entraînent l'argile et laissent à nu le squelette terrestre. Aussi les côtes septentrionales de la Scandinavie sont-elles généralement dépourvues de végétation au bord de la mer. Des rochers lavés et continuellement ruisselans offrent le triste aspect d'énormes cailloux plantés le long de la côte. L'eau creuse dans le rivage des canaux sinueux bordés par des murs de granit qui s'élèvent parfois à une hauteur de 2,000 pieds. Ces canaux innombrables, par lesquels la côte ferme est comme tailladée, s'étendent à une grande distance dans l'intérieur; on peut naviguer pendant des journées et des nuits sans atteindre le fond de ces entonnoirs. Le poisson y abonde, et les pêcheurs l'y suivent. Ils accrochent leurs rudes habitations dans les anfractuosités des rochers. Autour de ces cabanes, sur le sol aride constamment déchiré par le vent, ils chercheraient vainement à produire leur subsistance par la culture. La mer est leur ressource; aussi devient-elle leur véritable élément; ils y vivent et ils l'aiment. Ses colères n'ont rien qui les effraie, son aspect sombre rien qui les attriste. Ses mugissemens bercent leur sommeil, et, lancés sur la crête des vagues, ils les dominent comme on fait un cheval sauvage dans les plaines de l'Amérique du Sud. Les jours de repos, où la barque est tirée sur le sable, ils pêchent, assis au rebord de leur fenêtre, les pieds suspendus au-dessus de l'abîme. L'hôte qu'ils reçoivent ne trouve pas de pain sur leur table, mais surtout du saumon fumé. Ils sont la vraie race de ces hommes du nord qui partirent d'Alesund, au x<sup>e</sup> siècle, sur des embarcations longues et étroites figurant des dragons, des lions, des taureaux à croupe recourbée. Poussés par le vent, qui secouait leurs étendards de soie blanche où le corbeau d'Odin brodé par les filles scandinaves étendait ses ailes, ils s'abattirent à l'embouchure de la Seine, et, s'y trouvant bien, ils se fixèrent dans le beau pays qui leur doit le nom de Normandie. Dès lors, on le voit, ils se montraient navigateurs intrépides, ils se jouaient avec la mer et ne craignaient pas d'affronter ces eaux avides de naufrages. Ce sont leurs descendans qui vont aujourd'hui chercher la baleine aux îles Lofoden, à quelques milles du Maelstrom, ce gouffre qui attire les navires et les engloutit dans son tourbillon.

Les quatre états de la Baltique et de la Mer du Nord qui nous occupent comprennent dans leurs limites autant d'eau que de terre. La Suède n'est pas moins que la Hollande baignée par des eaux intérieures : lacs, rivières et canaux. En Suède, les lacs bordent

les chemins, qui ne sont souvent qu'une chaussée entre deux masses liquides. Stockholm est bâtie non sur sept collines, mais sur sept îles où s'étagent les maisons, les palais et les églises, à partir du bord de la mer. Du sommet de ces édifices, en tournant les regards vers la terre ferme, on aperçoit un lac sans fin, le lac Mælar, qui conduit à Upsal après avoir contourné 1,300 îles. Copenhague est une capitale insulaire. La Hollande, pays conquis sur la mer, est au-dessous des eaux et n'est garantie de l'inondation que par ses digues. Enfin la Norvège suspend à de grandes hauteurs des lacs et des rivières qui se précipitent en un nombre infini de chutes. « De chaque roche, dit un voyageur, tombe une cascade; sur nos têtes, sous nos pieds, jaillissent des cascades;... elles rampent, glissent, se croisent et confondent en d'inextricables méandres leurs anneaux argentés. On compterait plutôt les étoiles de la voie lactée que le nombre des chutes d'eau. Certains pics semblent coiffés d'un écheveau dont chaque brin est un filet d'écume. »

La population de ces contrées est donc adonnée dès l'enfance au métier de la pêche et de la mer. Comment s'étonner qu'elle fournisse de bons marins et qu'elle puisse à l'appel de la patrie armer des flottes dont les équipages se conduisent admirablement dans les combats? Nous en verrons des preuves récentes. L'histoire seule prouve l'aptitude spéciale de ces braves gens, nés en quelque sorte pour la mer et qui y meurent si souvent. Les Anglais, bons juges en ces matières, apprécient leur valeur, et l'un d'entre eux, un amiral, disait : « Qu'on me donne une flotte construite en Angleterre et montée par des marins de la Norvège! »

Il aurait pu, sans crainte de se tromper, en dire autant des marins du Danemark et de la Hollande, et comprendre dans son souhait des chefs tels que les Ruyter, les Tromp et les Juël, rivaux illustres et souvent heureux de la marine d'Angleterre. Ils excellaient dans l'art de la navigation à voiles. Cet art a fait son temps; mais leur génie militaire est de toutes les époques. Il a les mêmes chances de succès, quoiqu'il n'ait plus à se servir des mêmes moyens. Le vrai marin, qu'il ait à manœuvrer la vapeur ou les voiles, aura toujours un avantage sur des adversaires moins rompus au métier : celui d'être sur son élément. Dans les bottes prussiennes, les vrais marins ne seront jamais nombreux, parce que l'aristocratie du pays, où se recrute exclusivement le personnel des officiers de vaisseau, n'est embarquée que par exception et pour le service. L'habitude de vivre à la mer et en vue de la mer, de s'y plaire et de s'y trouver à l'aise, donnera toujours la supériorité du sang-froid, de la pleine possession de soi-même, du coup d'œil et de la saine et prompt décision. Un savant militaire comme le gé-



néral Stosch, qui a passé de l'infanterie à la tête de la marine prussienne, fera de bons vaisseaux et de bonnes institutions maritimes, mais ne serait jamais qu'un médiocre marin, malgré les plus studieuses préparations. Or les jeunes officiers de cette marine ne sont guère encore que des marins de terre appliqués et instruits. Si intelligens qu'on les suppose, ils ont l'inconvénient, une fois à bord, d'être comme enlevés à leur élément naturel et de ne pouvoir arriver en face de l'ennemi qu'avec le cœur troublé, non par manque de fermeté, — nous leur supposons tout le courage possible, — mais parce qu'ils se sentent ballottés sur une surface mobile où les marins seuls dorment en plein repos. Un vieux matelot, dans un roman américain, dit qu'il a le « mal de terre. » Ce mot plaisant peint un sentiment vrai ; mais on ne peut l'éprouver qu'après avoir contracté de longues habitudes, et ceux-là qui l'éprouvent sont les vrais marins. A bord, ils se sentent chez eux, *at home*, comme disent les Anglais, c'est ce qui fait la valeur exceptionnelle du matelot de la Grande-Bretagne. Nos voisins en sont bien persuadés, eux qui sont des maîtres en fait de navigation, aussi se préoccupent-ils beaucoup, dans la construction de leurs flottes, d'assurer autant que possible le bien-être des équipages à bord. Dans leurs essais successifs, ils n'ont jamais négligé cette précaution. Par exemple, ils ont fait tous leurs efforts et ils n'ont dédaigné aucune invention sérieuse pour augmenter, sur les bâtimens blindés, la circulation de l'air, car la ventilation y avait été d'abord mal aménagée. Loin de regarder ces soins comme un luxe, ils y attachent une importance capitale ; ils les multiplient, ils accroissent par tous les moyens ce qu'ils appellent le *comfort*, en tant qu'on peut le concilier avec la sécurité et la puissance des bâtimens. Dans ces conditions, toute flotte maniée par des marins sera toujours supérieure. C'est pourquoi il est permis d'espérer que la Hollande et la Scandinavie ne sont pas encore au moment de voir leurs escadres confisquées au profit des Prussiens et leur territoire englobé dans « les limites naturelles, » selon le vœu des géographes patentés des académies allemandes.

## II.

Une population de marins nombreux et endurcis est sans doute de première nécessité pour la constitution d'une flotte de guerre. Quand on les possède, on possède le principal, car ce sont les bons équipages qui font les bonnes flottes. Mais les hommes ne suffisent pas ; il faut leur donner encore des armes solides, appropriées à la tâche qu'ils sont appelés à remplir, c'est-à-dire un matériel capable de lutter avec celui des adversaires. Ici deux difficultés se présen-

tent : la dépense d'abord. Les navires cuirassés coûtent fort cher; la construction d'un seul bâtiment d'escadre, de ceux qui, par leur force, leur armement, peuvent prendre une part active aux batailles navales, pèse bien lourdement sur le budget maritime d'un des états secondaires. Or il n'en faudrait pas moins de quinze pour compléter une grande flotte. Ils coûtent en ce moment de 12 à 15 millions. La création d'une escadre de quinze navires cuirassés entraîne donc une dépense de 200 millions. La Prusse compte en affecter plus de 300 à la construction de sa flotte: mais ni la Suède, ni le Danemark, ni la Hollande ne sont en mesure ou en humeur de faire une si grosse dépense. Tout ce qu'on peut leur demander raisonnablement, c'est de lancer ou d'acheter de temps à autre un navire de cette espèce, afin de suivre, au moins de loin, le mouvement général des constructions navales, non pour lutter contre des escadres, mais pour soutenir l'attaque d'un navire isolé, gêner ou disperser des flottilles de transport, obliger l'ennemi à faire des efforts considérables et gagner du temps, soit pour obtenir des secours, soit pour seconder l'action de la diplomatie. Admettons cependant une éventualité presque irréalisable; supposons qu'un patriotisme surexcité par la grandeur du péril impose aux gouvernemens des pays menacés des sacrifices d'argent même exagérés; admettons qu'un de ces gouvernemens soit doté des moyens financiers nécessaires. L'opinion publique l'excite, le presse. Pourvu des ressources indispensables, il est mis en demeure de créer une flotte de premier ordre. Comment s'y prendra-t-il? Ici commencera son embarras. Les grands états peuvent faire les frais de plusieurs escadres successives. Les petits états ne peuvent pas se permettre une telle prodigalité. Les erreurs leur sont interdites, faute de moyens de les réparer. L'exemple même de leur grande antagoniste est de nature à les faire beaucoup hésiter. La Prusse, dans son extrême hâte, s'est exposée à créer tout d'une pièce, en quelques années, une flotte qui sera surannée et dont la force sera dépassée par de nouvelles inventions et de nouveaux perfectionnemens, avant même qu'on l'ait utilisée. Nous l'avons dit dans une précédente étude, et déjà l'événement nous donne raison (1).

La Prusse a construit en quelques années plus de la moitié de sa flotte cuirassée. Elle a déjà de grands bâtimens d'escadre et elle presse la construction fort avancée de plusieurs autres; mais ils sont à peine achevés et voici qu'ils se trouvent distancés : par l'Angleterre qui a construit successivement dans ces dernières années quatre vaisseaux dont le plus récent, l'*Inflexible*, pourrait, a dit M. John Paget, tenir tête à toute une escadre. Or voici que l'*In-*

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1876.

*flexible* même est rejeté au second plan par un nouveau navire, le *Duilio*, frégate lancée au mois d'avril dernier par l'Italie, qui ne s'est pas encore consolée de la bataille de Lissa. Après avoir vendu le matériel cuirassé, trop vite construit, qui avait alors si mal servi son courage, elle a fait des efforts surhumains pour agrandir sa marine, en consultant plutôt ses aspirations que ses finances. Elle est parvenue à posséder le plus grand et le plus fort type de navire connu. Ce modèle l'emporte sur tous les bâtimens actuels de la flotte prussienne. C'est une leçon qui ne peut être perdue pour les petits états dont la marine est à créer. La Prusse décidément ne jouit pas encore des faveurs de Neptune. Rome a l'avantage sur Berlin dans cette course à la mer, car le navire italien dont nous parlons, bien conduit et bien équipé, battraît probablement le grand *Kaiser* même, le vaisseau-empereur, réduit aujourd'hui à l'état de satellite dans les flottes où des bâtimens anglais, italiens et le vaisseau russe *Pierre-le-Grand* sont des têtes de colonnes.

Donc, si par impossible le gouvernement d'un état secondaire était mis en possession du crédit nécessaire pour la création d'une grande flotte, il se dirait : Par où commencer, et comment finir ? L'Angleterre et la Russie, seules parmi les grandes puissances, pourraient répondre à cette question : l'Angleterre, parce qu'elle est riche, la Russie, parce qu'elle dispose au gré du tsar des revenus publics. Elles répondraient donc : « Par de l'argent et par des essais. » Hors de la marine, on ne peut se faire une idée de la confusion qui existe dans l'art des constructions navales. L'invention des bâtimens cuirassés et l'accroissement simultané de la puissance de l'artillerie ont jeté dans les esprits un véritable désordre. Le champ des expériences étant ouvert, les inventeurs s'y sont précipités avec une ardeur extrême. Les propositions abondent, les objections se multiplient, les *x* s'entre-choquent, lancés par les ingénieurs d'une frontière à l'autre, et l'imagination, superfluité proscrite en mathématiques, semble avoir réformé ses allures irrégulières pour pénétrer dans le domaine des savans. Au fond, elle est toujours la folle du logis, et l'on sent son influence dans les raisonnemens les plus hérissés de chiffres. En Angleterre, où la flotte ressemble, dit-on, à une carte d'échantillons, on a construit quantité de navires d'après des hypothèses politiques plus ou moins hasardées. Tel bâtiment a été destiné à opérer sur les côtes de France, tel autre prévu pour une guerre en Amérique. Celui-ci fut construit en vue d'agir sur la Baltique, celui-là dans la Méditerranée. L'un avait un grand tirant d'eau et des bords très élevés au-dessus de la mer, l'autre enfonçait beaucoup moins profondément sa carène au-dessous de la surface liquide. Le pont du troisième s'élevait à peine de quelques pieds sur l'élément qui le portait. Tel, créé pour une

croisière lointaine, avait un poids moins lourd de canons et de cuirasse, une machine à vapeur très puissante et de grands espaces réservés pour l'approvisionnement du charbon. Partout on a multiplié les machines à vapeur : pour le gouvernail, pour les canons, pour les tourelles, les approvisionnements et les munitions; on en a placé deux principales à bord pour le même office, celui d'imprimer le mouvement au navire. Chaque pays a rivalisé de zèle inventif, et il semble qu'on s'y serait cru déshonoré, scientifiquement parlant, si l'on n'avait fourni son contingent au bouleversement général, et si l'on n'avait fait subir aux flottes des remaniemens d'une utilité souvent contestable, dont les conséquences les plus claires ont été de grever les budgets.

Les premiers bâtimens cuirassés, construits pour la navigation et le combat, étaient entourés d'une simple ceinture de fer peu épaisse, mais suffisante pour résister à l'artillerie de l'époque. La France avait l'honneur de l'invention, qui fit la juste popularité de M. Dupuy de Lôme. C'était en 1860. Vint l'épisode de la sécession aux États-Unis. La marine du nord fut créée spécialement pour les besoins de la guerre; elle avait pour mission de bloquer les ports du sud, d'en écarter surtout les armes, les munitions et les approvisionnements, d'emporter les forteresses, de forcer l'entrée des fleuves et de détruire les bâtimens ennemis. Pour remplir ce devoir, les arsenaux et l'industrie construisirent des navires d'un nouveau modèle qu'on appela *monitors*. Ces bâtimens devaient offrir peu de prise aux batteries adverses, porter une cuirasse suffisante pour résister aux gros projectiles lancés de terre, être armés eux-mêmes d'une artillerie très puissante. Les conditions de ce programme ne pouvaient être observées qu'aux dépens des qualités nautiques. A l'origine, les *monitors* étaient donc incapables de naviguer hors des eaux calmes; mais, revêtus d'une armure complète couvrant le pont et protégeant l'artillerie, ras sur l'eau, presque comme des radeaux, ils rendirent de grands services. Des marins se signalèrent à bord de ces navires inusités. Des batteries du sud furent réduites au silence, le blocus fut rigoureusement maintenu, la contrebande de guerre sévèrement réprimée. A la paix, cette sorte de navires avait conquis sa place dans les flottes militaires. Ils avaient leur spécialité, mais on les en détourna pour leur donner de plus hautes destinées. On voulut en faire même des bâtimens de croisières, dont le rôle est de se transporter rapidement dans toutes les parties du monde, de naviguer et de combattre dans toutes les mers, par tous les temps. Or le problème à résoudre était à peu près insoluble. Pour marcher et combattre par tous les temps, la voile semblait alors presque aussi importante que le moteur à vapeur, d'où découlait la nécessité de conserver

une mâture lourde et encombrante, les canons étant devenus d'ailleurs très pesans. Enfin il paraissait impossible de maintenir l'abaissement de la coque presque au niveau de l'eau, du moment qu'il s'agissait de naviguer, et par conséquent de recevoir les coups de très hautes vagues.

On inventa les tourelles : en d'autres termes, on plaça sur le pont des bâtimens une ou plusieurs tours basses, revêtues de plaques de fer, tournant sur elles-mêmes, abritant chacune deux pièces de canon d'un poids énorme qu'on pouvait orienter dans toutes les directions, et dont un seul coup avait assez de force pour crever la cuirasse d'un bâtiment ennemi. Voici quels furent les principaux avantages de cette innovation : L'heure du combat étant venue, les hommes disparaissent sous le pont du bâtiment. Les seuls servans des pièces occupent les tourelles, où ils se trouvent parfaitement à l'abri. Le navire, bas sur l'eau, n'offre au-dessus qu'une bande de fer difficile à atteindre. Les canons élevés à la hauteur des tourelles dominant l'horizon. La mobilité de ces petites tours, évoluant sur elles-mêmes, donne de l'incertitude au tir de l'ennemi, dont les projectiles glissent sur leurs murailles de fer cylindriques sans les entamer. Les sabords en sont étroits. Après chaque coup, on détourne le sabord, on le ferme pour recharger la pièce en toute sécurité, pendant que l'autre bouche à feu, tournée vers l'ennemi, envoie son projectile. L'intervention de l'éperon, dans les batailles maritimes, donnait un nouveau mérite à l'invention des tourelles, due au célèbre ingénieur suédois Ericsson. Un bâtiment lancé sur l'ennemi pour le couler en le frappant avec son éperon, se présente nécessairement par la pointe. Dans cette position, toute artillerie placée sur les flancs du navire agresseur peut être annulée, tandis qu'il risque au contraire d'être pris d'enfilade par les batteries de son adversaire. Les tourelles tournantes pouvant diriger leur feu dans le même sens que l'éperon, cette machine de guerre se trouverait appuyée par l'artillerie au lieu d'agir seule au moment du choc.

Telles furent les principales considérations qui déterminèrent l'adoption des tourelles, et ce genre de construction entraîna d'abord la réforme des bâtimens armés en batteries de côté à poste fixe. Ils furent délaissés, et l'on n'entendit plus parler que des navires à tourelles; on n'en voulut plus d'autres. Mais voici qu'après avoir dépensé beaucoup d'argent à supprimer les batteries de flanc, on se mit à les regretter, et l'on donna, de ce regret, les raisons suivantes : les batteries de flanc ont l'avantage de réunir un plus grand nombre de pièces d'artillerie. Quoique un seul gros canon vaille mieux que dix petits pour déchirer les plaques de fer, une seule pièce d'artillerie a l'inconvénient de ne tirer qu'un seul pro-

jectile à la fois. Ce projectile peut dévier de sa route; or les minutes sont des siècles dans un combat naval, et quiconque manque son but n'est point manqué par son adversaire. Quand, sur les anciens vaisseaux de cent à cent trente canons, on envoyait des bordées de cinquante à soixante boulets, un certain nombre arrivaient toujours à destination; mais dans l'émotion et la fumée du combat, sur un navire en mouvement, le chef de pièce, visant à travers une ouverture très-étroite, sur un but mobile, est exposé à mal pointer et à laisser intact le bâtiment désigné à ses coups.

Donc on en revint aux batteries de flanc! Nouveau revirement, nouveau changement, nouvelle dépense! Cependant on tenait toujours à abriter toute l'artillerie et tous les artilleurs par un blindage. Au moment de replacer, entre les tourelles, des canons en batterie sur les flancs des navires, on se demanda comment les couvrir? comment les garantir des coups de l'ennemi? On imagina de construire en fer, au milieu du bâtiment, un réduit cuirassé qu'on appela *fort central*. On y plaça jusqu'à dix-sept canons de gros calibre battant des deux côtés du vaisseau, sans changer la position des tourelles qui peuvent tirer dans la ligne longitudinale, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Seulement toute cette masse de fer surchargeait les bâtimens. D'un autre côté, l'artillerie suivait pas à pas les progrès du blindage; elle acquérait une telle supériorité qu'aucune des cuirasses usitées ne lui opposait plus de résistance insurmontable. Si donc on persistait dans la résolution de garantir tous les canons et tous les hommes, il fallait multiplier les plaques de fer sur les tourelles et sur le réduit central, il fallait en augmenter l'épaisseur, et dès lors on se voyait obligé de diminuer la résistance des cuirasses dans les autres parties du navire. Ainsi découvertes, ces parties quelquefois vitales allaient offrir aux coups de l'ennemi des faiblesses dangereuses. Cette considération conduisit le génie maritime à une autre transformation et à d'autres prodigalités qui consistèrent dans la suppression de la mâture.

Jusqu'aux dernières expériences, on avait conservé les voiles, qui furent si longtemps la gloire des marins et l'honneur des vaisseaux. L'Angleterre, qui n'a cessé de mener toutes les flottes du monde dans la carrière du progrès et d'appliquer la première toutes les inventions utiles et même inutiles, avait peine à renoncer à la forte élégance de sa marine: à ces mâts, à ces huniers, à ces agrès, qui faisaient l'ornement et la grâce de ses anciens navires, et que les matelots du royaume-uni manœuvraient avec tant de hardiesse et de supériorité. On disait que la voile, alliée à la vapeur, était toujours utile pour appuyer le navire, surtout dans les mauvais temps; mais le succès des *monitors*, transformés et agrandis pour la navigation, l'épreuve heureusement soutenue de leurs qualités

nautiques, leurs traversées facilement accomplies, et l'inappréciable avantage de les pouvoir couvrir de fer, grâce à l'allégement du poids de la mâture, décida l'Angleterre à supprimer, au moins sur une partie de la flotte cuirassée, la voilure et les mâts. On s'aperçut que ceux-ci gênaient le tir des tourelles : on les rasa sans hésiter plus longtemps, et aujourd'hui la flotte anglaise compte au nombre de ses navires quatre bâtimens qu'on peut comparer à d'énormes tortues qui nagent couvertes de leur carapace. Ils sont fort disgracieux, mais leur puissance égale et dépasse leur laideur. C'est de l'un de ces quatre navires, le dernier et le plus fort, que M. John Paget a pu dire qu'il tiendrait tête à une escadre. Ainsi qu'on l'a vu, il y a dans le monde en ce moment sept vaisseaux de cette sorte : quatre en Angleterre, un en Russie, deux en Italie. C'est le début ; les mêmes gouvernemens ont sur chantiers d'autres bâtimens du même ordre. On n'a pas encore le projet de remplacer les cuirassés mâtés par des escadres entièrement composées de navires sans mâture. On se propose seulement, quant à présent, de les distribuer dans les escadres comme corps de bataille pesamment armé ; mais peu à peu ils envahiront la place : les vaisseaux mâtés à cuirasses moins épaisses seront mis de côté les uns après les autres, et il ne se passera peut-être pas un temps bien long avant que les bâtimens sans mâture soient en majorité dans les escadres blindées. En effet, on ne voit pas de bornes à cette lutte de la cuirasse et du canon ; elle a déjà atteint des proportions tout à fait exagérées, et l'on n'en aperçoit la fin possible que par la substitution d'un agent de destruction qui rende le blindage superflu, — les torpilles par exemple, qui seraient plus meurtrières et infiniment moins coûteuses. Au point où l'on en est arrivé, il n'y a plus rien de possible dans la voie où l'on est entré. Lors de la construction des premiers vaisseaux cuirassés, l'épaisseur du blindage était de 12 centimètres ; on l'a portée à 30 et 35 centimètres, et le dernier navire sans mâture, l'*Inflexible*, le paragon de la flotte anglaise, est cuirassé à 61 centimètres. Quant à l'artillerie, elle a passé du canon de 27 centimètres à celui de 32 centimètres  $\frac{1}{2}$ , et du poids de 35 tonneaux à 81 tonneaux. Le bâtiment construit en Italie porte des pièces de 100 tonneaux fabriquées en Angleterre dans les ateliers de sir W. Armstrong. Eh bien ! lorsque ce type de navires sans mâture aura été porté à sa suprême puissance, on peut être certain d'avance qu'une nouvelle transformation aura pris faveur et sera à la veille d'y être substituée.

Voici déjà qu'on imagine de nouveaux remaniemens. Des marins d'autorité et de mérite, voyant bien qu'on en arrive, à force d'inventions et de progrès, à un vrai gaspillage des ressources publiques, et comprenant la lassitude des esprits à la suite de tant d'in-

novations sans résultat définitif, se sont rencontrés dans une même proposition : celle de restreindre le blindage, de le distribuer autrement à bord, de le réserver surtout pour les parties vitales. Ils projettent de supprimer le fort central, d'établir la batterie qui l'occupe aujourd'hui en barbette, c'est-à-dire « en plein air, en pleine lumière et commandant tout l'horizon; » de placer les canons sur une seule ligne, dans le plan longitudinal du navire, de manière à les réunir au besoin sur le côté où tout l'effort de l'artillerie devra porter pendant un combat. Dans le fort central actuel, les canons sont rangés sur chaque bord, de sorte que la moitié des pièces est réduite au silence quand il s'agit de combattre d'un seul côté. Si chaque bordée pouvait au contraire être servie par la totalité des canons, la puissance des navires serait doublée avec le même nombre de pièces. Qu'on se représente deux bâtimens marchant l'un contre l'autre : ils se croisent, et, dans une rencontre courte et rapide, ils échangent le salut de leurs projectiles, puis aussitôt, après avoir passé l'un contre l'autre, ils se retournent pour revenir à la charge. Cette manœuvre ne serait-elle pas mieux servie par une artillerie puissante, agissant de tout le poids de l'ensemble des canons placés à bord, que par l'emploi de la batterie placée à poste fixe d'un seul côté? Servans et chefs de pièces combattraient au grand jour et avec leurs coudées franches, l'horizon clair, le vent libre qui dissipe la fumée, les poumons délivrés de l'oppression du réduit central actuel, où se concentrent les vapeurs de la poudre enflammée. Ne se trouveraient-ils pas placés dans les meilleures conditions que puissent souhaiter des hommes courageux et résolus à voir le péril en face? Mais, dit-on, les marins privés ainsi de toute protection ne seront-ils pas victimes de leur audace? On répond à cette objection qu'un obus de gros calibre éclatant, dans un espace resserré comme le fort central, y causerait probablement d'affreux ravages, entraînerait la mort du plus grand nombre des marins qui y seraient renfermés, pourrait en même temps atteindre toutes les pièces et les mettre hors de combat. Or il est impossible de revêtir ce fort d'une armure si épaisse qu'elle reste impénétrable aux gros projectiles d'artillerie lancés par ces monstrueux « enfans de Woolwich, » dont la force et le poids sont énormes. Ils seraient peut-être moins meurtriers dans un espace libre, où l'on pourrait sans doute en éviter moins difficilement les éclats. Dans tous les cas, cette manière de combattre au grand soleil est plus conforme au caractère des hommes aguerris. On lit dans les rapports militaires relatifs aux opérations des armées alliées devant Sébastopol, que souvent les troupes désignées pour marcher de nuit à l'assaut des redoutes russes demandaient à les assaillir en plein jour, aimant mieux se trouver en vue de l'ennemi et s'exposer à des coups



bien dirigés, que de l'aborder avec moins de risques à la faveur des ténèbres. On aime à voir ce qu'on fait, et surtout ce qu'on fait si galamment.

Mais ce n'est pas seulement en France, et par la voix de marins dont la position est très élevée, que ces idées se produisent; elles ont également cours dans les rangs de la marine britannique et sont exposées dans des écrits très répandus et très appréciés. L'une de ces publications, précisément celle de M. John C. Paget, tend à la suppression du fort central et de son blindage : « Nos vieux cuirassés, dit-il, courent plus de risques dans le combat que des navires sans cuirasses. La protection latérale ne sert qu'à favoriser l'éclatement des obus dans l'intérieur de la batterie, avec quel effet destructif, nous n'avons pas besoin de le dire. »

Ainsi, pour ne citer que les transformations principales, on a passé des ceintures cuirassées aux *monitors* qui ont été couverts de fer, — des tourelles aux batteries centrales fortifiées, — des batteries centrales à la suppression de la mâture, et maintenant qu'on est arrivé au maximum du blindage, on s'aperçoit qu'il ne reste plus qu'une chose à faire : le décuirassement! Que de chemin l'on a parcouru et de quelle quantité d'or a été pavée cette route qui tourne maintenant en un cercle! La discussion s'est établie en Angleterre sur les conclusions suivantes, posées par le *commander* Gérard Noël, de la marine royale britannique, qui a reçu pour son travail une récompense décernée par un club d'officiers R. N. : renoncer à protéger autre chose que la flottaison, l'entourer d'une ceinture cuirassée de dix pieds de large, soit quatre pieds au-dessus et six pieds au-dessous de la surface de l'eau. Ce revêtement, appuyé sur un matelas de bois très dur et derrière lequel on disposerait les soutes à charbon, mettrait à l'abri les parties vitales, soit : les machines. le gouvernail, qui dans le système actuel des constructions navales sont insuffisamment protégés. De leur action dépend dans un combat l'existence même du navire qui, faute de pouvoir évoluer rapidement, serait livré aux coups des éperons et des torpilles. Il faudrait qu'il eût toujours une vitesse possible de quatorze nœuds, en vue d'éviter au besoin ces deux terribles instruments de guerre, de prendre chasse devant une force supérieure ou de poursuivre un bâtiment en fuite. Il faudrait aussi défendre l'avant et l'arrière par une cuirasse légère, car M. le *commander* Gérard Noël est persuadé que le rôle actif appartiendra toujours au tir de travers dans les combats où l'on emploiera l'éperon. En résumant plus haut la manœuvre de deux vaisseaux qui courront l'un sur l'autre, nous avons donné la raison de cette opinion. L'auteur dit : « malheur au navire qui, désemparé dans la première passe, en tournant moins vite que l'ennemi, lui prêtera le flanc! il sera coulé d'un seul coup... »

Voilà donc où l'art des constructions navales en est arrivé : à une impasse où l'on cherche vainement une issue. Or, pour en revenir à notre sujet, qui se rattache cependant naturellement à cette longue digression, répétons qu'en un tel chaos, un gouvernement dont les ressources financières seraient bornées et dont l'effort suprême ne pourrait être renouvelé, n'oserait certainement pas commencer une grande flotte dont chaque vaisseau serait comme désarmé avant d'avoir vu la mer. Sous ce rapport, la France a été bien avisée, elle a été favorisée d'une manière négative. Les circonstances qui devaient nuire à sa marine l'ont servie en l'obligeant à garder le *statu quo*. Depuis longtemps l'on n'a pas fait d'essais dans nos arsenaux. Nous n'en parlerions pas si, depuis les plus récentes publications (1), un fait considérable ne s'était produit : nous voulons parler de la mise à l'eau du vaisseau le *Trident*, dont les journaux ont annoncé récemment comme une sorte de conquête le prochain lancement dans l'arsenal de Toulon. Ce grand bâtiment, commencé en 1870, est aujourd'hui fort arriéré ; s'il avait à lutter contre les vaisseaux sans mâture de l'Angleterre, de l'Italie et de la Russie, il n'aurait probablement pas l'avantage, parce qu'il a été construit en bois et que le fer est aujourd'hui seul employé dans les nouvelles constructions navales de l'Angleterre. Le fer seul se prête à la division du bâtiment en compartimens dits « compartimens *étanches*, » c'est-à-dire en cloisons qui ne laissant pas échapper l'eau, limitent ainsi l'invasion de la mer : disposition essentielle, surtout quand les coups d'éperon sont à redouter. Le *Trident* est encore un navire inférieur, malgré sa grandeur, parce que sa cuirasse n'a que 22 centimètres d'épaisseur, alors que l'*Inflexible* anglais est cuirassé à 61 centimètres. L'insuffisance de cette épaisseur n'est pas compensée par la hauteur de la ceinture cuirassée, celle-ci n'étant que de 2<sup>m</sup>,70, dont 1<sup>m</sup>,50 au-dessous de l'eau. Or on a vu que M. Gérard Noël demande une ceinture de 10 pieds, dont six au-dessous de la flottaison pour la protection des œuvres vives. Nous ignorons quel sera le calibre et le nombre des canons à bord ; il est douteux qu'ils pèsent 81 tonneaux comme ceux de l'*Inflexible*. Est-ce une prudente et sage réserve, est-ce une insuffisance de dotation financière qui ont tenu notre marine dans un état stationnaire ? Que ce soit sagesse calculée ou économie involontaire, la France se trouve en situation de tout entreprendre en fait de matériel naval, précisément parce qu'elle n'a rien entrepris depuis 1870, et par la raison qu'elle n'a pas suivi l'exemple des pays où se sont succédé des inventions aussi ruineuses que peu satisfaisantes.

(1) Notamment dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Toutefois cette situation n'est ni sûre ni brillante. Nos voisins, par l'organe de M. John Paget, ne nous ménagent pas les avertissemens bienveillans. La flotte française, dit-il, n'est pas à la hauteur du rang de la France dans le monde. C'est une vérité pénible à entendre; mais on peut répondre à ce critique compétent qu'au moment même où il nous tenait ce langage les progrès de la marine britannique étaient déjà dépassés à l'étranger. Dans cette course, chaque gouvernement tient la corde à son tour, mais la lutte coûte plus cher qu'elle ne rapporte, et la France, à la suite d'une guerre désastreuse, devait se tenir à l'écart; les aventures ne sont permises qu'aux riches et aux heureux.

L'exemple de la France est bon à suivre surtout dans des royaumes comme le Danemark, la Suède et la Hollande, où les ressources financières de l'état sont médiocres. Ils n'ont pas manqué de s'y conformer, et ils se sont bornés à préparer leurs moyens de défense en consultant leur propre situation plus que la grandeur et la force de leurs antagonistes présumés. Dans cette proportion, ils sont dès à présent utilement armés. C'est ce qu'il nous reste à exposer.

### III.

Le 9 mai 1864, une escadre alliée, composée de navires autrichiens et de canonnières prussiennes, fut rencontrée par des bâtimens de guerre du Danemark; un combat s'ensuivit et fut livré à la hauteur d'Helgoland. Cette île appartient à l'Angleterre, qui s'en est emparée en 1807, l'année même du bombardement de Copenhague. Comme elle commande les embouchures de l'Elbe et du Weser, les Prussiens la convoitent et voudraient l'annexer; mais il est plus difficile de l'enlever aux Anglais que le Slesvig à un petit peuple. La question de l'achat d'Helgoland a donc été fort agitée dans le parlement de Berlin, à l'époque où l'on y a décidé la création de la flotte. Des négociations ont-elles été réellement entamées? On l'a dit. Dans tous les cas, elles n'ont pas encore abouti, ou peut-être le port militaire de la Jahde a-t-il été décidément jugé suffisant.

Au mois de mai de l'année 1864, ce port n'existait pas encore, et l'escadre alliée fut réduite à se réfugier dans les eaux anglaises de l'île. Les forces danoises comprenaient deux frégates et une corvette; elles avaient pour chef un capitaine de vaisseau, M. Suenson: cet officier supérieur était monté sur le *Niels-Juel*. Le principal bâtiment autrichien, à bord duquel avait arboré son pavillon M. Tegethoff, commandant des forces alliées, s'appelait le *Schwartzemberg*. Cette frégate portait 50 canons et 540 hommes d'équipage. A peine en vue, le capitaine Tegethoff la lança dans la ligne enne-

mie, faisant feu des deux bords : c'était un premier essai d'une manœuvre que la même main devait renouveler avec plus de succès contre les Italiens à Lissa. Contre les Danois, cette hardiesse ne fut pas heureuse. Un moment étourdie par l'imprévu de cette attaque, l'escadre du Danemark se remit promptement de sa surprise. Elle était composée de trois navires : le *Jutland* de 44 canons, le *Heimdal* de 16 bouches à feu, et le *Niels-Juel* de 44 canons. Celui-ci, inférieur en force, accepta néanmoins la lutte avec le *Schwartzenberg*. Dès les premières bordées, un boulet frappa en pleine poitrine le commandant en second de ce dernier bâtiment. D'autres désastres suivirent ce malheureux début. Deux obus renversèrent à bord du *Schwartzenberg* un des gros canons, tuant et blessant du même coup 14 hommes sur les 16 servans. Bientôt après, un nouvel obus se logea dans une voile, bien qu'elle fût serrée comme les autres. En éclatant, il incendia le gréement du mât de misaine, et le mât même fut atteint par le feu. Cet événement mit en péril le navire, car les flammes, poussées par le vent, pouvaient être communiquées au reste de la mâture et se propager à l'intérieur du bâtiment. Il fallut manœuvrer de manière à les diriger à l'avant. Cette obligation entrava les efforts du *Schwartzenberg*, déjà réduit à l'état de défense. L'incendie n'était pas éteint lorsqu'un troisième obus, pénétrant à l'intérieur, éclata tout près de la soute aux poudres. On parvint à dominer le feu, mais en ce moment le mât de beaupré fut emporté par un boulet. Le navire éclopé n'avait plus qu'à se retirer. C'est ce qu'il fit, poursuivi par le *Niels-Juel* jusqu'à la limite où les lois internationales défendaient aux deux adversaires de combattre. Durant la lutte, le second navire autrichien, *Radetzky*, de 34 canons, monté par 310 hommes, avait vaillamment supporté sa part du péril. Il suivit son chef dans sa retraite, le couvrit, le protégea contre la poursuite et ne cessa le combat qu'à son arrivée dans les eaux territoriales de l'île anglaise. Quand les navires autrichiens purent se reconnaître, on vit que le *Schwartzenberg* avait éprouvé de très graves avaries. En pleine mer, il fût probablement tombé entre les mains de l'ennemi. Il ressemblait, disait un des officiers de l'escadre, plutôt à une carcasse naufragée qu'à un navire; 125 hommes avaient été tués et blessés à bord. Le *Radetzky*, moins maltraité, avait reçu dans sa coque une trentaine de projectiles; 36 hommes de son équipage avaient été frappés et, au nombre, 1 officier atteint par un boulet. Le combat, qui avait duré deux heures, fut très honorable pour tout le monde, mais la supériorité resta aux Danois, qui montrèrent autant de courage et plus d'habileté. Quelle attitude avaient prise les navires prussiens dans ce conflit? Ce n'étaient, il est vrai, que des canonniers. Mais sans doute la portée de leurs gros canons fut mal

calculée, car pendant tout le combat elles se tinrent à l'écart. Leurs projectiles n'atteignirent pas l'escadre ennemie. On se demanda si l'artillerie prussienne n'était pas trop habile pour avoir commis involontairement une erreur si forte. Avait-elle pris un malin plaisir à laisser écraser le *Schwartzemberg*? Les Autrichiens n'auraient eu que ce qu'ils méritaient pour avoir commis la lourde faute de s'engager avec les Prussiens dans cette guerre, où ils gagnèrent plus de coups que d'honneur et de profit.

De deux choses l'une : ou les Prussiens se tinrent en dehors de l'action par une tactique politique qui pouvait être dans leurs instructions, ou leur savante artillerie fut troublée dans ses opérations par l'influence de la mer. Le *Schwartzemberg* paya cette défaillance calculée ou involontaire. Le capitaine danois, dans le rapport à son gouvernement, dit assez dédaigneusement ce qui suit : « Les canonnières prussiennes étaient alors, comme pendant tout l'engagement, à une distance très considérable, et leur feu resta par conséquent sans effet. » L'officier allemand déjà cité reconnaît que « les canonnières ne subirent pas le moindre dommage. » Le gouvernement autrichien se montra bon appréciateur du courage en récompensant cette défaite à l'égal d'une victoire. M. Tegethoff fut promu à la dignité d'amiral, et la suite prouva qu'on avait fait un très bon choix. On ne dit pas ce que le gouvernement prussien fit pour l'état-major de ses canonnières.

Aucun des navires engagés dans l'une ou l'autre escadre n'était cuirassé. C'étaient des bâtimens mixtes à hélice, faits pour marcher à la voile comme à la vapeur. Les moyens dont dispose la marine actuelle étant tout différens, il est sans intérêt d'examiner quels mouvemens, quelles manœuvres assurèrent aux Danois la supériorité. Nous trouverions peut-être dans cette étude la preuve qu'une flotte montée par des marins a toujours l'avantage à la mer sur une flotte montée par des soldats. Cette proposition sera, nous le croyons, démontrée dès les premiers combats qui seront livrés entre deux flottes cuirassées, quoique la construction de ces forteresses mobiles, qu'on conduit à la mer aujourd'hui sans mâture d'aucune espèce, ait rendu possible en apparence l'armement d'une flotte sans marins.

Au moment où le Danemark soutenait honorablement avec ses frégates à hélice le combat sous Helgoland, il présentait déjà la transformation des marines du monde entier en bâtimens blindés. Il avait été l'un des premiers à s'approprier l'innovation des États-Unis réalisée pendant la guerre de la sécession, celle des bâtimens entièrement couverts de fer pour l'attaque et la défense des places de guerre. Il avait fait construire à Glasgow, dans les ateliers de

MM. Napier, sur les plans du malheureux capitaine Coles, une batterie flottante cuirassée destinée à la défense des côtes, et il l'avait nommée le *Rolf-Krake*. Ce navire, appelé à croiser entre les îles du Danemark, près des côtes, dans des eaux peu profondes, n'avait qu'un très faible tirant d'eau. Il était très bas et ne dépassait sa ligne de flottaison que d'un mètre et demi. Quand il fallait combattre, on pouvait l'abaisser encore par l'introduction dans la cale d'eau qu'on chassait ensuite à volonté. Dans cette situation, son pont rasait l'eau, et sa coque presque tout entière était à l'abri des boulets. Deux coupoles cylindriques ou tourelles s'élevaient sur le pont à la hauteur de 1<sup>m</sup>,37; elles étaient mobiles et portaient chacune 2 canons de gros calibre.

L'invasion prussienne au Slesvig étant complète, les troupes danoises, obligées d'évacuer les lignes de Düppel, traversèrent le Petit-Belt et se retirèrent. Les Prussiens les suivirent et disposèrent leurs batteries à Alsen-Sund. Le *Rolf-Krake* s'avança bravement pour les attaquer. Il ne réussit point à les déloger, mais son équipage fit preuve d'une grande énergie, et le capitaine eut du bonheur, ce qui est synonyme d'habileté. Il eut affaire à trois batteries d'où furent dirigés sur son navire des feux convergens. Cette fois l'artillerie prussienne se trouvant sur son terrain n'eut garde de manquer le but. Le *Rolf-Krake* reçut 150 boulets; il fut criblé, mais non point entamé, et il ne se retira qu'après avoir échangé pendant une heure et demie avec l'ennemi une canonnade des mieux nourries. Cette expérience suffisait pour indiquer au Danemark la voie où il devait persister. A cette époque, voici quelle était la composition de sa flotte. On y comptait un certain nombre de bâtimens à voiles qu'il est inutile d'énumérer, quoique dans le nombre il y eût des vaisseaux de ligne. L'escadre à vapeur et à hélice mixte, la seule qui eût encore une certaine valeur, comprenait 6 frégates de 40 à 50 canons, 3 corvettes portant 30 canons, des goëlettes, des canonnières et un ancien vaisseau rasé qu'on s'occupait à transformer en corvette cuirassée. Il s'y trouvait enfin la batterie flottante le *Rolf-Krake*, dont nous venons de rapporter les brillans débuts.

Le gouvernement en fit construire immédiatement deux autres, le *Lindormen* et le *Goum*. Ces cuirassés furent mis à l'eau en 1868 et 1869. L'année suivante, au mois de novembre, le Danemark mit sur chantier le plus fort de ses bâtimens blindés : l'*Odin*, qui fut construit à Nyholm, près de Copenhague. Ce navire fut achevé en 1873. Il est protégé par des plaques de 0<sup>m</sup>,20; il est également cuirassé à l'avant et à l'arrière; il a deux tourelles armées chacune de deux canons de 19 tonnes, et enfin il est pourvu d'un bélier en acier. Les navires que nous venons de nommer sont parfaitement propres au

service qui leur incombe. Quand ils prirent rang dans la flotte danoise, on s'en félicita beaucoup à Londres, et les journaux de l'Angleterre, qui n'ont pas l'habitude de dissimuler leur pensée, dirent hautement *que le voisinage de l'Allemagne faisait au Danemark une loi d'avoir une flotte capable de se défendre à un moment donné.* Cette flotte, ajoutaient-ils, doit être composée de navires qui, sans coûter aussi cher que ceux de la Grande-Bretagne, puissent entrer en lutte avec les flottes ennemies, disperser leurs convois, mais surtout défendre les côtes et naviguer dans les basses eaux : dans le Sund, dans les Belts et dans les nombreux détroits et passages qui découpent le rivage.

L'avenir de la flotte danoise était ainsi tracé, et le gouvernement de Copenhague, partageant ces idées justes, prit le parti de dresser un plan de défense du Danemark, qu'il soumit aux représentans du pays dans la séance du 8 janvier 1873. Une partie de ce projet avait pour objet la réorganisation des forces de terre; l'autre était consacrée à la marine, et voici comment l'administration proposait de la constituer : Le Danemark, depuis la perte du Slesvig, est réduit, en terre ferme, au Jutland et aux îles de Fionie et de Seeland, pour ne parler ici que des fractions les plus importantes du territoire. La Fionie et la Seeland, placées entre le Jutland et la Suède, ne laissent passer entre elles que d'étroits canaux, qui sont le Petit-Belt, le Grand-Belt et le Sund. Le premier baigne les rives du Jutland et de la Fionie; le Grand-Belt sépare les deux îles et passe entre la Fionie et la Seeland; le Sund touche d'un côté à la Seeland et de l'autre au sol continental de la Suède. Cette disposition du territoire danois ne laissait pas d'incertitude dans les mesures à prendre pour assurer la défense du royaume, et traçait un cadre fort simple qui consistait à tenir les bâtimens dans ces passes étroites en les appuyant sur des canons à terre. Le ministre demandait donc l'autorisation de fortifier le Grand-Belt en établissant sur les deux côtes trois batteries; le Petit-Belt en y construisant un fort important, et enfin Seeland au moyen de cinq batteries. On suppose que l'armée prussienne, opérant son envahissement, entrerait en Danemark par le Slesvig et, parvenue dans le Jutland, chercherait à passer en Fionie et de là au Seeland en traversant les Belts. Il appartiendrait au Danemark de disperser les convois et d'empêcher les transports de vivres et de munitions par mer. Or l'établissement de batteries fixes serait insuffisant sans l'augmentation de la flotte. Le ministre proposait donc en même temps de la compléter par l'achèvement d'une nouvelle et puissante batterie flottante, *Helgoland*, et par la construction de deux autres bâtimens de même force et de même caractère. Ces propositions n'ex-

cluaient pas la mise en chantier des navires ordinaires, tels que canonnières, porte-torpilles et bâtimens de grande marche non cuirassés. Enfin le ministre exposait encore à la Chambre la nécessité de protéger Copenhague même par un ensemble de fortifications telles qu'elle fût mise à l'abri d'un bombardement. Il est fort naturel en effet que les Danois n'aient pas oublié l'événement du 2 septembre 1807 : cette date mémorable d'une attaque sans déclaration de guerre. Ce jour-là, Copenhague, à son réveil, fut saluée par la flotte anglaise qui fit tomber sur elle un ouragan de fer et de feu : en quelques heures, les ruines s'amoncelèrent ; les femmes, les enfans, surpris, furent frappés et périrent. Cette tempête dura trois jours. A la fin de cet abominable massacre, opéré au nom de la politique, trois mille personnes avaient péri ; une moitié de la ville était incendiée. Les Danois veulent empêcher le renouvellement d'un tel acte de barbarie. Pleins du souvenir de cette époque, souvenir renouvelé par le dernier bombardement de Paris, ils veulent tenir les bâtimens ennemis hors de portée. Le gouvernement demandait donc la construction de deux nouveaux forts, l'un à la pointe nord, l'autre au sud de l'entrée du port ; et, pour fermer la rade, il proposait d'y établir un système complet de torpilles sous-marines. Ce projet, qui paraissait fort bien conçu, a rencontré de grandes difficultés. La principale est la question d'argent : les seules défenses de Copenhague entraîneraient une dépense de 57 millions, celles du Grand-Belt à peu près 4 millions ; le Petit-Belt absorberait 1,800,000 francs ; la Seeland et le Sund, 7,800,000 francs : au total, environ 72 millions. Il y fallait ajouter 30 millions pour la flotte, en tout plus de 100 millions : somme énorme dans un royaume où le budget ne dépasse pas 70 millions. Le ministère a proposé de répartir cette dépense sur huit années. Mais au commencement de cette année le *Rigsdag* ne s'était point encore décidé à obérer ainsi ses finances. Ajoutons que le ministre avait manqué de l'adresse des vieux parlementaires. Quand M. de Bismarck voulut obtenir un emprunt pour la construction de la flotte prussienne, il imagina des périls, il grossit les forces des adversaires, il fit, en un mot, tous ses efforts pour effrayer la Chambre. Le ministre danois a suivi une tactique toute différente : il a parlé des probabilités d'une longue paix, et, dans cette espérance, les députés ne se sont pas pressés de dénouer les cordons de la bourse publique. Et voilà que des complications ont surgi qui menacent la paix générale et trouvent le Danemark à peu près désarmé. Le patriotisme ne manque pourtant pas dans ce « petit pays, » comme l'appellent les Danois, avec une sorte de tendresse touchante !



## IV.

La Suède, comme le Danemark, a compris la nécessité de borner ses dépenses au strict nécessaire, en vue non de jouer un rôle politique et d'affirmer l'existence de sa marine sur toute l'étendue des mers, mais de défendre son indépendance. Qui la menace, dirait-on? Personne peut-être. Mais, à tort ou à raison, l'on se défie dans ce pays de la puissance contre laquelle on a lutté si longtemps autrefois, et qui, ayant annexé la Finlande, pourrait peut-être un jour s'apercevoir que la Suède et la Norvège sont à sa convenance. C'est le malheur des états dont l'étendue et la force sont prépondérantes d'être suspects d'une ambition illégitime, par cela seul qu'ils sont en état de la satisfaire et qu'ils ont à Berlin l'exemple d'un gouvernement sans scrupule.

Réduite à ces proportions sages, la marine suédoise se met en mesure de remplir sa tâche patriotique. Plusieurs fois les résolutions à prendre dans ce dessein ont été étudiées dans des commissions spéciales. Des rapports ont été soumis aux représentans du pays; des ressources ont été mises à la disposition du gouvernement, et celui-ci s'est mis à l'œuvre, quoique timidement. L'assurance manque aux administrations économes. Nous en avons dit les raisons.

Toutefois la base de toute organisation était tracée d'une manière certaine par la configuration même du pays, par ses conditions géographiques. Il ne pouvait y avoir d'incertitude sur le but à poursuivre, quoiqu'il pût y avoir divergence sur les moyens à employer pour l'atteindre. Nous avons déjà dit que les côtes de la Scandinavie sont très découpées et forment des archipels où s'abritent quelques-unes des principales villes du pays. La plupart des canaux qui circulent dans ces archipels sont interdits aux grands bâtimens, trop encombrans pour s'y mouvoir. D'un autre côté, des lacs très étendus, de nombreux cours d'eau, forment à l'intérieur une chaîne de navigation qu'on peut utiliser pour les transports prompts et économiques de troupes et d'artillerie d'un point à un autre : précieuse ressource dans un pays peu riche, peu peuplé, dont l'armée est restreinte, la flotte modeste, les arsenaux médiocres. On y peut en effet suppléer au nombre de soldats par leur mobilité, et ce n'est pas un petit avantage de se trouver en mesure de les transporter rapidement là où le danger les appellerait. Dans cette intention, la Suède avait construit autrefois une collection de canots à rames destinés au service de guerre. Elle a reconnu que ce mode de navigation lent et suranné n'était pas à la hauteur des moyens mili-

taires dont les marines disposent aujourd'hui, et qu'il fallait y substituer des embarcations mues par la vapeur. Elle a donc décidé la construction de goëlettes à vapeur pour le transport des troupes : goëlettes en fer de 150 pieds de longueur, douées d'une grande vitesse, d'une profondeur de 10 pieds dans l'eau, armées de deux canons de fort calibre et de quatre pièces plus légères qu'on puisse employer à terre au besoin. Elle y ajoute un nombre très respectable de canonnières et quelques batteries flottantes. Ces bâtimens doivent avoir pour mission de défendre certains points stratégiques, situés dans les passes et les détroits des archipels. Elle semble, du reste, préférer ces défenses mobiles aux fortifications, qui peuvent être évitées par l'ennemi et qui, peu nombreuses d'ailleurs sur les côtes de Suède, ne deviendraient suffisantes qu'à la condition d'être multipliées à grands frais.

Pour compléter la flotte défensive, le gouvernement demandait la construction de six frégates à vapeur cuirassées. Tel était le projet de l'administration de la marine en 1863. M. Von Platen, qui en fut l'éditeur responsable, put en commencer l'exécution. A cette époque la Suède, fort stationnaire, avait à peine à son service deux vaisseaux, une frégate et trois corvettes à vapeur ; le reste se composait de navires à voiles. Pas un cuirassé n'existait encore dans les arsenaux de Carlsrona ou de Stockholm. Le plan du ministre rencontra beaucoup de contradicteurs. Ceux-ci, consultant leurs illusions plus que les ressources de la Suède, reprochèrent à l'administration de sacrifier la *grande flotte* à la *petite flotte*, c'est-à-dire les grands navires capables de livrer des batailles navales aux esquifs purement défensifs. Il fallut céder aux préjugés vrais ou feints des meneurs de l'opinion. M. Platen modifia son projet. Il proposa de former une *flotte royale*, composée de bâtimens propres aux batailles rangées, et une flottille exclusivement consacrée à la défense du pays. La flottille devait porter un nom particulier et figurer au budget sous le titre de : *artillerie royale de l'archipel côtier*. Celle-ci devait prendre rang entre la flotte royale et le génie maritime. Cette institution, disait le ministre, n'avait d'analogie avec aucune autre dans les pays étrangers, mais le système de défense de chaque nation, ajoutait-il, doit être combiné d'après sa situation politique et géographique. En conséquence, il proposait d'en former le matériel au moyen de navires d'un faible tirant d'eau, mis en mouvement par la vapeur, sans mâture fixe. La manœuvre de ces embarcations n'exigerait que des connaissances élémentaires. Donc le service de la flottille côtière n'entraînerait pas la nécessité d'imposer aux officiers les études scientifiques requises pour le commandement à bord des bâtimens de grande flotte. Le personnel de celle-ci serait com-

posé de 96 officiers et de 3,406 hommes, celui de l'artillerie navale côtière comprendrait 46 officiers et 2,146 hommes. Tout en faisant à l'opinion des concessions apparentes, M. Von Platen ne se pressait pas de demander à la diète les fonds nécessaires pour les appliquer, et il exprimait la pensée que « les changemens journaliers survenant dans l'art de construire rendaient impossible la détermination immédiate des différentes espèces de bâtimens à classer dans les deux armes, » mais il avait soin de désigner ceux de *l'artillerie côtière*.

L'année suivante, en 1866, le *Times* annonçait la construction en Suède de trois moniteurs cuirassés : *Ericsson*, *Thordan* et *Tirfing*. Les deux premiers étaient à flot, le troisième était encore en chantier dans les ateliers de Motala, à Norrköping, voisins de Stockholm. Le dernier avait été dessiné par M. Ericsson. Le chantier de Motala avait en outre des canonniers sur la forme. Dès 1867, ces moniteurs avaient pris rang dans la flotte, qui comptait en outre dix chaloupes canonniers. L'armement des moniteurs était de deux canons. On connaît l'excellence des produits métallurgiques sortant des fonderies de la Suède. Celle de Finspong a fourni des canons à la Russie, à la Prusse, à l'Italie, à la Belgique, au Danemark. Tous les pays empruntent à la Suède des plaques métalliques pour leurs navires cuirassés.

Quant à la flotte animée, aux remparts de muscles et de chair, aux cuirasses de courage, nulle part on ne les trouve plus abondans que dans ce pays. Pour punir le Danemark de sa fidélité à la France trahie par le gouvernement suédois, les coalisés de 1815, devançant et ratifiant l'iniquité future de la Prusse dans l'affaire du Slesvig, ont fait présent de la Norvège, autrefois danoise, au roi Bernadotte, iquoque celui-ci n'y eût d'autre titre que son parricide politique. Le cadeau de la Norvège fut vraiment un cadeau royal, inappréciable surtout pour la marine du royaume. Plus de 100,000 habitans de ce pays sont adonnés à la pêche. En Suède, le nombre des marins qui pourraient servir sur la flotte n'est que de 40,000. Quand la monarchie suédoise a reçu la Norvège, elle a donc vu s'accroître de 100,000 hommes la pépinière de ses marins. Et quels marins ! disait le *Journal officiel*, à qui nous empruntons ces chiffres, — nul bâtiment flottant sur les mers ne porte des hommes plus fermes, plus hardis, plus prudens et « plus matelots » que les marins de la Suède et de la Norvège : recrues de l'avenir, bien précieuses et bien enviables pour les marines de Prusse... ou de Russie.

En Suède, ainsi que nous l'avons dit, ces ressources ne sont pas utilisées, et des 140,000 hommes dont le pays pourrait disposer, 40,000 à peine sont employés sur la flotte ou plutôt sur les flottes,

car la Norvège a conservé son autonomie. Elle a son budget particulier. Une somme d'environ 4 millions y est inscrite pour l'entretien de sa marine. Mais la loi prévoit le cas où le gouvernement se verrait obligé de faire appel aux forces vives de la nation. En temps de paix, les volontaires suffisent aux besoins de la marine militaire. S'ils ne se trouvaient pas assez nombreux en temps de guerre, leur nombre pourrait être complété par la conscription, qui s'applique aux marins comme aux soldats. La durée du service, pour les uns comme pour les autres, est de dix ans. Cette organisation est très respectable, et si l'on se représente les avantages que la configuration du pays donne à la défense, on reconnaît que même une grande puissance n'arriverait pas aisément à envahir la Scandinavie et à s'y ravitailler par mer.

Le budget maritime de la monarchie suédoise, tel qu'il a été présenté au *Landtag* pour l'année 1876, comprend 5 *monitors*, 8 canonnières cuirassées, plus 1 vaisseau, 1 frégate et 11 canonnières à hélice. Un certain nombre d'autres navires avaient été mis à la même époque en construction à Carlscrona. Mais le gouvernement ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, et le ministre de la marine, baron V. Otter, a proposé de fixer au moins provisoirement l'effectif de la flotte à 6 béliers et 20 canonnières cuirassées, 20 canonnières non cuirassées, 4 bateaux-torpilles. Il a demandé, en outre, l'établissement sur la côte occidentale du pays, à Undervalla, d'une station fortifiée. Ainsi préparée, la Suède peut continuer en paix à développer ses ressources, et lorsque le délai de douze années qu'a demandé le ministre pour exécuter son projet sera écoulé en 1888, l'indépendance de la Suède sera garantie autant que peut l'être celle d'un état secondaire contre les forces supérieures des deux puissances voisines.

## V.

Avant de dire, en terminant, quelques mots des préparatifs maritimes de la Hollande, il n'est pas inutile de rappeler les procédés de la Prusse à l'époque de l'invasion du Hanovre sur la frontière néerlandaise. Il y avait là un roi aveugle, aimé de ses sujets, institué par les traités, sympathique à l'Angleterre, dont la protection semblait devoir le couvrir. Il avait tous les droits : ceux de la faiblesse respectable, ceux de la sanction européenne, ceux de l'assentiment populaire justifié par un gouvernement honnête. Or, le 13 juin 1866, le roi de Prusse demanda au roi de Hanovre l'autorisation de faire passer par le territoire hanovrien un corps d'armée venant du Holstein. L'autorisation accordée, l'on apprit à la cour de Hanovre

qu'un autre corps d'une trentaine de mille hommes s'échelonnait en même temps à la frontière méridionale du royaume, et en même temps le roi George recevait l'injonction de mettre à l'avenir toutes les forces militaires du Hanovre sous le commandement du roi Guillaume. Il refusa. La guerre lui fut aussitôt déclarée. Neuf jours après, l'avant-garde de l'armée hanovrienne rencontra l'ennemi et le culbuta. Il n'était pas tout à fait préparé. Aussi le général prussien proposa de traiter de la paix, à la condition que l'armée du Hanovre s'arrêterait et ne profiterait pas de son avantage. Un agent du roi George fut complice involontaire peut-être de cette ruse et accepta cette proposition à l'insu du monarque mal servi. Les Prussiens achevèrent tranquillement leurs préparatifs, et deux jours après ils firent savoir au roi de Hanovre qu'ils l'attaqueraient le lendemain. Le 27, ils s'avancèrent, s'attendant à un facile succès. Ils furent complètement battus; mais les renforts leur arrivaient de tous côtés. L'armée hanovrienne, composée de 15,000 soldats, se vit bientôt entourée par plus de 50,000 hommes. Il fallut capituler.

Cette leçon ne pouvait être perdue pour la Hollande, qui touche au Hanovre, devenu préfecture prussienne. Quinze jours avaient suffi pour confisquer une monarchie, supprimer un état, annexer violemment un peuple, dépouiller un roi de son héritage et le chasser. Peut-on s'étonner qu'en Hollande l'éventualité d'une annexion à la Prusse soit souvent envisagée dans les conversations particulières? Le succès brutal des faits produit un tel trouble dans les consciences, que, même dans un pays de patriotisme comme la Néerlande, cette éventualité ne soulève point d'explosion de haine. On en peut parler et en discuter la possibilité, même en public, sans exciter des protestations.

S'il est pourtant un peuple qui ait bien mérité son indépendance, c'est le peuple hollandais. Il a conquis son territoire sur la mer; il l'a pétri, asséché et fécondé, et par conséquent ce territoire est bien à lui; il a lutté pendant de longues années pour se délivrer du joug étranger. Après avoir secoué la domination espagnole, il a refoulé l'invasion répétée de nos armées. Aucune nation ne s'est montrée plus jalouse de ses droits, et les citoyens de ses turbulentes cités ne supportaient pas mieux les troupes de leur propre gouvernement que les garnisons étrangères. Arnheim, Venlo, Maëstrich, sans compter une multitude d'autres villes, étaient renommées pour leur turbulence et leurs émeutes continuelles. Nimègue avait adopté pour devise la célèbre phrase : *melius est bellicosa libertas quam pacifica servitus*. Bien souvent elle la justifia par ses révoltes : énergique contre ses ennemis, soupçonneuse à l'égard de ses défenseurs. Dépendrait-il d'un géographe de rayer tout ce passé d'un

trait de plume? A-t-on assez abusé de ce principe des nationalités, qui sert de prétexte à toutes les ambitions et d'excuse à toutes les avidités? « Avez-vous quelque port aux eaux profondes, qui pourrait donner asile à de grandes flottes? disait un jour M. Thiers, ou bien occupez-vous la tête d'un canal qui réunirait deux grandes mers et, pour comble de malheur, vos sujets parlent-ils la même langue que celle d'un voisin puissant et ambitieux? Ah! malheur, malheur à vous! » Ces paroles n'ont été que trop justifiées par les événemens. C'est au tour de la Hollande à redouter l'agression « du voisin puissant et ambitieux, » bien qu'on n'y parle pas la même langue qu'à Berlin; mais les plumes allemandes au service du grand-chancelier, qui sont les avant-coureurs de ses menées politiques, espèce de uhlands qui précèdent les gros bataillons et leur préparent les logemens, ne sont point embarrassées pour trouver d'autres affinités, pour rattacher les pays convoités par la Prusse à l'Allemagne, et il suffit, comme on l'a vu, qu'on puisse signaler ces affinités dans une petite partie du pays menacé pour qu'on y englobe le pays tout entier. La France, qui, la première, a eu le malheur de poser les nationalités comme un principe politique, et qui en a subi les conséquences, est sans doute désillusionnée maintenant. Quant au peuple hollandais, tout prouve qu'il professe aujourd'hui pour les Prussiens l'antipathie qu'il a toujours montrée pour ceux qui ont inquiété son indépendance; mais ce sentiment n'a pas encore eu pour effet de secouer le calme de ce peuple, qui poursuit toujours, jusqu'au dernier moment, ses opérations commerciales avec une économie prudente. Il semble dire : il sera temps d'aviser à la résistance quand le moment de résister sera venu. C'est ainsi qu'il attendit tranquillement, et presque sans s'émouvoir, l'invasion préparée ouvertement par Louvois en 1672; mais toutes ses villes, emportées ou rendues presque sans coup férir, rentrèrent bientôt en sa possession, et il sut par des efforts tardifs, mais persévérans, rejeter hors de son sein les envahisseurs. A cette époque, la Hollande envoyait au-devant de l'ennemi une flotte de cent vaisseaux, commandés par l'amiral Ruyter, qui tenait tête aux marines réunies de France et d'Angleterre. Elle est bien déchue de sa puissance, mais aussi elle s'est conformée à sa fortune en renonçant à exercer dans la politique générale toute influence autre qu'une influence morale. Elle ne chercherait donc plus à faire prévaloir ses intérêts par des batailles maritimes. Elle a sagement renoncé à disputer à qui que ce soit l'empire de la mer, et son gouvernement, après en avoir fait la déclaration à haute voix devant les représentans du pays, s'est borné à la tâche modeste, mais plus sûre, de défendre le territoire, s'il était attaqué. Point de vaisseaux cuirassés, armés pour

la grande navigation. Point d'essais coûteux ni d'expériences trompeuses ! Les bâtimens de guerre qu'il a préparés sont principalement conçus pour la défense à l'intérieur.

C'est en 1863 que la Hollande, comme la plupart des autres monarchies, a décidé la transformation de sa flotte, devenue tout à coup surannée.

Le nombre de ses bâtimens de guerre à vapeur non cuirassés était même alors très restreint. Avec sa prudence habituelle, l'administration néerlandaise n'avait procédé que lentement à la transformation de sa marine à voiles en bâtimens mixtes. Elle bénéficiait de cette réserve à un moment où le blindage des navires de guerre rendait inutiles les dépenses considérables que tous les gouvernemens s'étaient imposées pour remplacer la voile par l'hélice. A cette époque critique de l'invention des navires blindés, la flotte à voiles de la Hollande était encore très respectable ; elle se composait de deux vaisseaux, sept frégates, sept corvettes, sans compter les bricks, les schooners, les canonnières et autres navires désignés comme « bâtimens de défense, » en tout 77 bâtimens portant 880 bouches à feu ; c'étaient les dernières traces d'une ancienne splendeur. Quant à la marine à vapeur non cuirassée, on l'avait formée de cinq frégates, deux corvettes, quatre classes de bâtimens à hélice comprenant trente-huit navires, depuis 7 bouches à feu jusqu'à 16. On y comptait encore treize bâtimens à roues portant de 1 à 8 canons, et enfin cinq batteries flottantes ayant chacune à bord de 26 à 32 canons : en tout cent quarante bâtimens et 1,662 canons.

Une commission ayant été nommée pour proposer une transformation de cette flotte, transformation reconnue nécessaire en l'état des marines de l'Europe, posa les conclusions suivantes. Elle déclarait d'abord que la Hollande ne devait pas avoir la prétention de rivaliser avec les marines des grandes puissances : ce qui lui permettait de consacrer la presque totalité des ressources dont elle pouvait disposer pour ce service à la défense du pays et des colonies. Décidée à abandonner toute idée d'agir offensivement dans une guerre quelconque, la commission écartait la pensée de construire une nouvelle flotte, en considérant d'ailleurs « que le dernier mot n'est pas encore dit sur les expériences et les inventions maritimes. » Elle était donc d'avis qu'on se bornât à transformer le matériel existant en vue de la défense intérieure. C'était une résolution dictée par l'esprit pratique et économe de la nation. La transformation étudiée devait s'appliquer à cinq frégates à hélice qu'on ceindrait de fer et dont on ferait des batteries flottantes. Même emploi serait donné en outre à un vaisseau de ligne et à deux

frégates de première classe pris dans les rangs de l'ancienne flotte à voiles. Ces huit bâtimens, après avoir été cuirassés, seraient stationnés au Texel et pourraient, en cas de débarquement sur la côte de Hollande, prendre position dans l'Escaut. En outre, la commission projetait la transformation de six autres bâtimens à hélice de première classe, lesquels seraient particulièrement affectés à la station « de Hollandsch-Diep et des rivières qui y correspondent. » Elle ajoutait : « Lorsque cette petite flotte sera complétée par des batteries flottantes et un certain nombre de canonnières cuirassées, la défense du pays sera garantie par la marine autant que ses moyens le lui permettent. »

La flotte transformée ainsi devait présenter un effectif de soixante et onze bâtimens, y compris trente-trois canonnières cuirassées et cinq batteries flottantes, provenant de deux anciens vaisseaux de ligne et de trois anciennes frégates. Comme en Hollande on ne contracte pas des obligations de dépense sans en connaître exactement le montant, la commission en avait fait le calcul et elle avait reconnu que le crédit à ouvrir ne dépasserait pas 12,392,910 florins, à raison de 2 fr. 10 cent., soit : 26,025,411 francs. C'eût été un sacrifice en pure perte, s'il se fût agi de constituer une flotte de combat capable de lutter en haute mer contre les cuirassés des grandes puissances. Réduits au rôle de la défense territoriale, ces bâtimens transformés peuvent être fort utiles dans un pays coupé par de nombreux canaux, des étangs considérables et des fleuves de premier ordre. Là où les grands navires cuirassés, dont la quille plonge dans la mer trop profondément pour permettre la navigation intérieure seraient superflus, les navires transformés et revêtus d'une cuirasse qui résiste à l'artillerie de campagne rendront de grands services.

Pour compléter la liste des bâtimens de la marine hollandaise, il faudrait compter encore ceux qui sont spécialement affectés aux colonies. Celles-ci sont très importantes et très prospères; elles sont défendues par une armée aguerrie qui n'est pas exclusivement nationale et qu'on recrute un peu partout, en assurant aux soldats de grands avantages ainsi qu'une retraite fort enviable après quarante années de service; mais aborder cette question serait sortir de notre sujet.

La commission avait proposé de répartir en dix années le crédit nécessaire pour la transformation projetée; il ne paraît pas qu'on ait persisté à l'employer entièrement. Le matériel toutefois a été fort amélioré. Un certain nombre de bâtimens ont été cuirassés par la méthode expéditive indiquée dans le rapport. Et la flotte en somme est devenue plus forte et mieux armée, quoiqu'elle ait perdu



un certain nombre de bâtimens devenus d'ailleurs inutiles. Le budget de 1871 indiquait 117 navires en état d'être armés, ainsi divisés : 1° *navires pour la défense du pays*, savoir : service des côtes, passes, rades et fleuves; service spécial des passes intérieures; 2° *navires pour le service général*, y compris les gardes-côtes; 3° *navires de la marine militaire dans les Indes et les colonies*. Ce matériel, ainsi classé logiquement selon les besoins, portait près de 1,200 pièces de canon et présentait une force totale à vapeur de plus de 14,000 chevaux. Les équipages embarqués comprenaient environ 11,000 hommes.

La marine militaire de la Hollande, au moment où nous écrivons, présente un effectif de dix-huit bâtimens cuirassés, savoir : 2 à deux tourelles et bélier, 4 à une tourelle avec bélier, 12 *monitors* à épéron. Dans cette énumération n'est pas comprise la *marine du gouvernement des Indes*, c'est-à-dire la flottille affectée au service des colonies. Le budget total de la marine néerlandaise pour 1876 s'est élevé à 35 millions.

On le voit, ce sont mêmes craintes, mêmes précautions dans les pays les plus exposés à l'annexion, par cela seul qu'ils sont à la convenance et à proximité du plus fort. Dans la nouvelle Europe, et d'après les principes politiques dont la Prusse a récemment posé les bases, tous les faibles se sentent menacés. Il n'y a plus de sécurité pour eux. Danemark, Suède et Hollande se barricadent sur leur territoire, redoublent de barreaux et de serrures contre des convoitises de grands chemins. La Prusse a la responsabilité de ce trouble profond. Elle a mis ses armes à la poursuite des intérêts les moins nobles; elle a dépouillé ses voisins sans excuse et sans autre but que son propre agrandissement. Ni les intérêts légitimes des monarchies, ni les liens de famille, ni les droits sacrés des peuples, ne l'ont arrêtée dans sa carrière d'annexions; elle a fait des guerres sans lois, sous les prétextes les plus vains et les plus hypocrites, fusillant ceux qui défendaient leur foyer; elle a affaibli le culte de ce qu'il y a de plus généreux et de plus respectable, et notamment de l'esprit de patriotisme; elle a promené en Europe et sanctionné par la force le scepticisme et la politique machiavélique de Frédéric II. Elle a assumé une grande responsabilité devant l'histoire, la plus grande de toutes, celle qui résulte de la corruption des âmes produite par le triomphe de l'injustice.

---

LES

# ÉTUDES HISTORIQUES EN FRANCE

DEPUIS LA GUERRE

---

Les trahisons de la fortune sont un aiguillon qui nous fait avancer plus vite dans les voies du progrès, où nous nous attardons volontiers aux jours calmes de la prospérité. Nous nous sommes parfois laissé distancer, mais, comme les vainqueurs des courses antiques, nous avons toujours regagné le terrain perdu, car chez aucun autre peuple la réaction n'est plus prompte, la vitalité plus puissante. Aujourd'hui c'est notre honneur et notre force d'avoir tiré de nos désastres cette grande leçon que, pour garder son rang, il faut apprendre et toujours apprendre. Cette vérité, reconnue de tous, porte ses fruits. La France, malgré cette halte fatale qu'elle a faite dans le sang et les ruines, donne depuis six ans des preuves d'une activité vraiment prodigieuse dans toutes les branches des connaissances humaines, dans la science de la guerre et les arts de la paix. Les dernières lueurs des incendies de la commune s'éteignaient à peine qu'elle retournait avec une ardeur nouvelle à ses labeurs quotidiens. Cette ardeur est constatée par des chiffres irrécusables. Le *Journal de la Librairie*, qui enregistre semaine par semaine les ouvrages de toute nature sortis des presses françaises, nous donne en effet 7,445 publications pour 1871; — pour 1873, il en donne 11,550, et la marche ascendante suivie par la production intellectuelle est si rapide qu'en 1875 elle s'est élevée à 14,195 livres ou brochures. Sur ce nombre, où ne sont point compris les périodiques, qui atteignent le chiffre de 4,000 environ, il ne faut compter que pour mémoire les mois de Marie, les manuels du Sacré-Cœur, les apparitions de la Vierge et autres plaquettes mystiques du même genre qui n'ont rien à démêler avec la science, la littérature et le

vrai christianisme, ce qui ne les empêche pas de se vendre à 300,000 exemplaires; mais lors même qu'elles ont été retranchées du total, il reste encore un chiffre très considérable d'ouvrages sérieux, dans lequel l'histoire et ses annexes, l'archéologie, la numismatique, l'ethnographie, la linguistique, entrent environ pour 1,200 articles. Jamais ces diverses sciences n'ont fourni un pareil contingent. Dans cette masse de productions, où se rencontre, comme dans toutes les foules, plus d'une médiocrité, les bons livres tiennent une large place; les livres excellens ne font point défaut. La France est rentrée dans ses meilleures traditions; en fait de recherches, de critique historique, d'érudition pénétrante et variée, elle n'a rien à envier pour le moment aux autres nations de l'Europe et rien à craindre de la rivalité de l'Allemagne.

Toutes les forces vives du pays ont contribué à cette renaissance, on pourrait dire à cette résurrection. Si lourdes que soient nos charges budgétaires, les crédits affectés aux sciences et aux lettres ont été maintenus et n'ont point trouvé d'intransigeans. Le ministère de l'instruction publique a augmenté de plusieurs volumes la collection des *Documens inédits*; l'Académie des Inscriptions, qui succède, en la dépassant, à l'école bénédictine, représente comme elle le travail collectif et impersonnel que la mort n'interrompt jamais; elle continue comme par le passé les recueils qu'elle seule peut mener à bonne fin, et, pour se dédommager du temps que la guerre lui a fait perdre, elle s'est hâtée un peu moins lentement que de coutume. Les sociétés savantes ont toutes survécu à nos désastres; il s'en est formé de nouvelles en assez grand nombre, tant à Paris que dans les départemens, ce qui prouve que l'association coopérative réussit mieux en matière d'études qu'en matière d'industrie ou de consommation. Vingt-huit missions scientifiques (1), relatives aux sciences naturelles ou médicales, à l'histoire, à l'archéologie, à l'astronomie, à la géodésie, ont été accordées par le gouvernement en 1875-76 : onze pour l'Europe, sept pour l'Afrique, quatre pour l'Asie, six pour l'Amérique. Elles sont pour la plupart en voie d'exécution, et, comme celles qui les ont précédées, elles enrichissent par des envois précieux les musées, les bibliothèques, les archives de Paris. Des expositions spéciales auxquelles personne ne songeait il y a trente ans, exposition de géographie, exposition de tapisseries anciennes et historiques, ont attiré le public, tout étonné de se trouver en face de tant de choses inconnues. Les incomparables collections du Louvre se sont accrues d'un musée de la Palestine; le musée d'artillerie a ouvert de nouvelles salles, où figurent les costumes de guerre depuis Charle-

(1) Voyez : Rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. le baron de Watteville, chef de la division des sciences et lettres, Paris 1876.

magne jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle; le musée sigillographique des Archives a reçu de nouvelles pièces, ce qui porte la collection à 50,000 articles. En ce moment même, sur la proposition de M. de Chennevières, directeur des beaux-arts, on procède au récolement des richesses archéologiques dispersées dans nos provinces. Les *Inventaires sommaires* des archives départementales, commencés pendant l'empire sur un plan défectueux, se poursuivent en s'améliorant et fournissent d'innombrables indications (1). Les *Inventaires* des archives hospitalières se complètent par de nouveaux fascicules: au train dont ils marchent, nous aurons bientôt tous les élémens d'une histoire de la charité chrétienne en France, sans compter les documens qu'on trouve dans tous les dossiers sans exception, pour l'étude des mœurs, des fortunes privées, mobilières et immobilières, de la distribution de la propriété territoriale entre les diverses classes, et des charges féodales ou ecclésiastiques dont elle était grevée (2).

On s'est plaint longtemps et avec raison que les richesses accumulées dans les dépôts publics de Paris échappaient, faute d'inventaires et de catalogues, aux investigations des travailleurs: on n'aura plus à se plaindre désormais. M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a imprimé à tous les services la plus vive impulsion. Les 400,270 pièces de l'ancienne chambre des comptes, les papiers de D'Hozier, immense répertoire de toutes les familles nobles de France et de celles qui se croient nobles, les 2,600 volumes des procureurs-généraux du parlement, MM. Joly de Fleury, qui renferment sur le xviii<sup>e</sup> siècle un incomparable recueil de pièces officielles, y compris les factures que le bureau de Paris présentait à MM. les conseillers de la Tournelle quand il avait rompu, tenaillé, pendu, ou fait repasser son coutelas ébréché sur la tête du comte de Horn ou du comte de Lally, bien d'autres documens curieux, presque inaccessibles jusqu'ici, ont été depuis

(1) Les derniers parus et les plus dignes d'éloges sont ceux de la Côte-d'Or par M. Garnier, des Basses-Pyrénées par M. Paul Raymond, de la Seine-Inférieure par M. de Beaurepaire.

(2) On se fait en général des idées très fausses sur la division de la propriété foncière au moyen âge et dans les derniers temps de l'ancien régime: elle était relativement très morcelée dès le xiii<sup>e</sup> siècle. L'affranchissement des communes, les croisades et l'ordonnance de saint Louis qui autorisait les roturiers à acquérir des fiefs avaient favorisé ce morcellement par diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Nous avons fait le travail pour une certaine circonscription de la France du nord, et nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'étant donnée par exemple une paroisse qui comprenait dans son territoire 600 hectares, 200 étaient possédés par trois ou quatre églises ou abbayes, 200 par six ou huit familles nobles ou de riches familles bourgeoises, et le dernier tiers par 100 ou 150 petits propriétaires. La proportion entre les grands et les petits propriétaires est encore sur bien des points la même aujourd'hui.

peu de temps méthodiquement classés et catalogués. M. Delisle, dont l'infatigable activité égale le profond savoir, ne s'est point borné à administrer et à diriger, il a prêché d'exemple et s'est réservé la rédaction du catalogue des manuscrits français. Le premier volume, publié en 1874, fait suite à son *Étude sur la formation du cabinet des manuscrits*, publiée la même année, et qui n'est rien moins, sous un titre modeste et purement bibliographique, qu'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du prix des livres avant la découverte de l'imprimerie (1). Les Archives nationales, placées sous la direction de M. Alfred Maury, sont entrées dans la même voie de progrès. Le trésor des chartes, les layettes de ce trésor, les 4,000 liasses des minutes des commissaires du Châtelet, les 40,000 registres du parlement, qui ne contiennent pas moins de 5,500,000 pièces, arrêts, accords, réglemens de police, remontrances, etc.; les milliers d'actes relatifs au domaine, aux juridictions ecclésiastiques, féodales et municipales, auront bientôt leurs tables alphabétiques des noms d'hommes et de lieux, et, grâce à cet ensemble de travaux, simultanément exécutés pour tous nos dépôts publics, nous posséderons enfin ce qui nous a manqué jusqu'à présent, le guide du voyageur dans la nécropole du passé.

L'enseignement de l'histoire, trop longtemps stationnaire, prend de jour en jour un plus grand développement. L'École encyclopédique des hautes études lui fait une large part. Les nouvelles facultés universitaires en agrandissent le cadre. L'École française de Rome, qui vient de s'ouvrir, rendra pour l'étude de l'Italie antique, des mœurs, des arts, des institutions, de la critique des textes, les mêmes services que l'École d'Athènes pour la Grèce, et il a suffi de cinq ans au plus pour introduire dans notre outillage scientifique tous ces perfectionnemens, qui vont au-delà de ce que les plus impatiens eux-mêmes pouvaient espérer. L'armée des travailleurs est plus nombreuse que jamais, elle a doublé ses cadres : nous allons la passer en revue.

## I.

Faut-il, en s'enfermant dans la tradition biblique, placer en Judée le berceau du genre humain, adopter pour l'âge du monde la chronologie traditionnelle de cinq mille ans, ou multiplier cette date par des milliers d'années? Les races qui ont peuplé ce globe sont-

(1) Pour se faire une idée de la Bibliothèque nationale et du bel ordre qui y règne aujourd'hui, il faut lire le rapport adressé par M. Delisle au ministre de l'instruction publique. Cette bibliothèque a été visitée en 1875 par 102,564 lecteurs, rien que dans la section des imprimés. Nous sommes loin du temps où nous protestions ici même contre l'organisation plus que rudimentaire de ce vaste dépôt. Voyez aussi pour les Archives nationales le rapport de M. Maury.

elles sorties d'une même souche? Les langues de l'Europe moderne sont-elles filles d'une mère commune? Quelles sont les civilisations qui ont précédé les civilisations grecque et romaine, et quels vestiges ont-elles laissés de leur passage sur cette terre? Tels sont les grands et mystérieux problèmes que s'est posés la science contemporaine. C'est en Orient surtout qu'elle en cherche la solution, en remontant à une antiquité que les esprits les plus hardis du XVIII<sup>e</sup> siècle osaient à peine soupçonner. La France a largement payé sa dette à ces belles études que Colbert a en quelque sorte provoquées en fondant l'École des langues orientales, et que, de notre temps même, Champollion, Eugène Burnouf, Rémusat, Sylvestre de Sacy, de Rougé, Stanislas Julien, ont élevées si haut. Ceux-là ne sont plus, mais leurs traditions sont restées vivantes. Nous avons Renan, Bréal, Mariette, et avec ces maîtres bien d'autres orientalistes éminens : MM. Maspero, Pavet de Courteilles, Adolphe Regnier, Barbier de Meynard, Garcin de Tassy, de Vogüé, etc. Nous avons la *Société asiatique*, qui centralise les recherches et les découvertes, et se montre la digne émule de la société de Londres. Les six derniers *Rapports annuels* (1) de cette savante compagnie nous font connaître, de 1870 à 1875, les travaux de nos orientalistes, et nous avons certes le droit d'en être fiers, car ces travaux, dans un aussi court espace de temps, ont embrassé toutes les langues de l'Asie et de l'Afrique, depuis le cambodgien jusqu'à l'agaou, dialecte primitif des naturels du plateau de l'Abyssinie, toutes les religions, toutes les histoires, l'ethnographie, la numismatique, l'archéologie, la géographie ancienne et moderne.

M. Renan a fait paraître, en 1874, les dernières livraisons de la *Mission de Phénicie*. Les fouilles d'Oum-el-Awamid, au sud de Tyr, le déblaiement de la nécropole de Sidon, la découverte du fameux temple de Biblos, ont donné de nombreux fragmens de sculpture, des inscriptions, des sarcophages anthropoïdes, aujourd'hui déposés au Louvre. Les ruines d'Amrith, l'ancienne Marathus, ont fourni à l'auteur le sujet d'une belle étude sur les monumens de cette ville et leur restauration. Ses recherches, d'autant plus précieuses que les antiquités qu'il explorait sont les moins bien conservées de toutes, l'ont conduit à déterminer rigoureusement le caractère de l'art phénicien, caractère mixte, qui emprunte tour à tour à l'Égypte, à la Syrie, à la Grèce, mais qui offre avant tout, dans son type général, une sorte d'amoindrissement de l'art égyptien. Les travaux de M. Renan complètent la prise de possession, par la science française, du coin de terre où ont fleuri des civilisations qui

(1) Ces rapports sont dus à M. Renan, secrétaire de la société.

nous étonnent par leur grandeur, et que nous pouvons revendiquer comme notre domaine, car c'est un de nos consuls, M. Botta, qui a retrouvé Ninive et le palais de Nabuchodonosor; c'est un de nos ministres, M. Waddington, qui a séjourné, le premier de tous les Européens, sur les ruines de Palmyre.

Comme au temps des croisades, nous rencontrons les Francs dans la terre-sainte. Depuis vingt ans, MM. de Saulcy, Rey, de Luynes, de Vogüé, Waddington, Renan, d'Eichthal, s'y sont rendus en pèlerinage archéologique; aujourd'hui M. Victor Guérin la visite de nouveau et il fait plus à lui seul, avec des ressources minimes, que la société anglaise *Exploration fund* avec les 400,000 francs qu'elle dépense chaque année. M. Guérin a découvert le tombeau des Machabées; il a relevé plus de cent localités qui ne figurent sur aucune carte, et la sûreté de ses investigations fait espérer que nous aurons enfin la géographie exacte et complète des terres bibliques. Le chancelier du consulat de Jérusalem, M. Ganneau, nous a fait connaître la stèle moabite de Mésa, et c'est là sans contredit l'une des révélations les plus importantes de ces dernières années. On avait cru jusqu'à présent que Moïse, David et les autres élus du peuple juif avaient été seuls en communication directe avec Jéhovah; mais la stèle nous apprend que le roi Camosch était exactement dans les mêmes termes avec le dieu de Moab. Il le considérait, ainsi que le dit M. Renan, comme un protecteur obligé de le faire réussir dans toutes ses entreprises, et la simple constatation de ce fait donne à réfléchir aux personnes qui s'occupent d'exégèse. Cette science se vulgarise chaque jour; les origines du christianisme, la confirmation ou la contradiction des Écritures par la géographie, la chronologie, l'histoire des populations primitives de la Judée, attirent les croyans et les sceptiques, les chrétiens et les juifs. Paris possède un journal hébreu, *le Liban*, publié par un savant israélite, M. Brill, auteur d'un petit livre, *Yên Lebanon*, où il s'attache à justifier Adam et à prouver contre le dogme chrétien du péché originel que nos premiers pères n'ont jamais reçu ni transgressé un ordre de Dieu, et que tout le récit contenu dans le troisième chapitre de *la Genèse* doit être pris dans un sens allégorique. Nous avons aussi *le Mythe de la femme et du serpent*, et tout cela donne encore à réfléchir.

Si nous passons de la terre de David à la terre des pharaons, nous y retrouvons la science française, et l'on peut dire qu'elle y règne en souveraine. L'école égyptienne recrute chaque jour de nouveaux disciples, et Mariette-Bey arrache chaque jour de nouveaux secrets aux lèvres muettes des sphinx. Le grand explorateur, comme l'appellent les orientalistes, continue de réunir dans le mu-

sée de Boulaq des monumens figurés et des textes qui fourniront pendant bien des années encore un ample sujet de controverses et d'élucidations. Par ses recherches sur les tombes de Saqqarah, il fait revivre la société égyptienne, morte depuis quatre mille ans; par ses magnifiques publications sur Denderah et sur Karnak, il pénètre les mystères de la religion de l'Égypte, « cette religion sans métaphysique et sans terreurs, » où le dieu Ammon, qui se doit sa propre existence, a peut-être inspiré la formule aristotélique de la pensée qui se pense elle-même, où la déesse Ator, personnification de l'harmonie générale du monde, semble l'aïeule de la famille des divinités gréco-romaines qui symbolisent les forces productives de la nature. Mariette-Bey, on peut le dire sans crainte d'être contredit même par les étrangers, est un véritable révélateur dont le nom, comme celui de Cuvier, restera attaché à l'histoire des grandes conquêtes de l'esprit humain.

Nous ne suivrons pas plus longtemps les orientalistes français dans l'exploration des antiquités asiatiques et africaines, car il faudrait tout un volume rien que pour présenter un résumé succinct des questions qu'ils ont traitées. Origines de l'écriture, sciences occultes chez les Chaldéens, organisme des langues indo-européennes, astronomie hindoue, explication de la table d'argile de Senkereli, qui est le plus ancien document mathématique parvenu jusqu'à nous, parallélisme des textes poétiques de l'Inde avec les récits des historiens, sectes hérétiques de l'islamisme, alphabets assyriens, babyloniens, carthaginois; en un mot, tout ce qui touche aux mystères du monde oriental a été étudié par nos savans avec une sagacité qui semble s'aiguiser en raison même de l'inconnu, et l'on a pu dire justement qu'en pénétrant avec eux dans les profondeurs obscures de la vie de l'humanité on est pris de vertige.

La France, au xvi<sup>e</sup> siècle, a été l'initiatrice de la renaissance des études grecques, et l'on pourrait croire, après les nombreuses et vastes recherches dont la patrie d'Homère et d'Eschyle a été l'objet, qu'il ne reste rien à dire et à trouver. L'École d'Athènes, l'*Association pour l'encouragement des études grecques* (1), les professeurs de notre université, l'Académie des Inscriptions, ont prouvé le contraire. Nos hellénistes ne se sont point bornés à revoir d'anciens textes, à publier des textes nouveaux, ils ont embrassé l'ensemble des questions historiques, et suivi, dans ses ramifications diverses, l'expansion du génie grec à travers l'ancien monde. M. Egger, l'un des vétérans et l'un des maîtres de la vieille école française des Estienne et des Budé, MM. Émile Barnouf, Miller,

(1) Le jeudi 4 de ce mois, l'Association a tenu à l'École des Beaux-Arts une séance publique, à laquelle assistaient un grand nombre de dames, ce qui est une sorte de consécration mondaine de bon augure pour la vulgarisation des études grecques.



Thurot, Brunet de Presle, de Witte, Th.-Henri Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, Ferdinand de Launay, Waddington, Heuzey, Petit de Julleville, Rayet, ont publié, soit en volumes, soit dans le *Journal des Savans* et autres recueils, une série de recherches du plus grand intérêt. M. Martin a étudié la cosmographie populaire après l'époque d'Homère et d'Hésiode; M. Petit de Julleville, l'histoire de la Grèce sous la domination romaine; MM. Miller et Brunet de Presle, les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale; M. Lallier, la condition de la femme dans la famille; M. Ferdinand de Launay, les moines et les sibylles dans l'antiquité judéo-grecque; M. Waddington a poussé jusqu'à la 83<sup>e</sup> livraison le *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*; et M. Egger a montré que l'on pouvait tout à la fois se faire applaudir du monde savant et se faire lire du public, en donnant, à côté de dissertations approfondies sur des sujets d'érudition spéciale, l'histoire d'un ménage athénien. L'exploration archéologique des îles grecques de la Méditerranée a produit un très bon travail de M. Rayet sur l'île de Kos; elle se poursuit activement, et nous pouvons dire que ses résultats resteront définitivement acquis, car les élèves de l'École d'Athènes, auxquels elle est généralement confiée, y apportent une sâreté de critique qui les met à l'abri de la contradiction; les mésaventures archéologiques de M. Schliemann prouvent que l'on ne peut pas toujours en dire autant des Allemands (1).

Comme trait d'union entre la Grèce et Rome, nous rencontrons *la Cité antique* de M. Fustel de Coulanges, l'un des bons livres du temps présent, qui embrasse dans une forte synthèse l'histoire des institutions des deux pays, et quand nous arrivons à Rome nous y trouvons encore en première ligne l'université, qui est là chez elle et le fait bien voir. Quoiqu'elle nous touche par nos origines plus directement que la Grèce, et que l'empire l'ait un moment rendue populaire, parce qu'on cherchait, par une illusion de perspective, des analogies entre les césars et Napoléon III, l'antiquité romaine n'a produit qu'un nombre assez restreint de publications en dehors des livres à l'usage des classes; mais elles suffisent à montrer que nous ne sommes pas déshérités. *Cicéron et ses amis* ont ouvert à

(1) M. Schliemann est sans doute un savant distingué; mais, comme bien d'autres savans de son pays, quand il faut choisir entre l'hypothèse et la réalité, il choisit l'hypothèse. Il vient de trouver dans les fouilles de Mycènes une foule d'objets en or à côté d'un squelette dont les trente-deux dents sont très bien conservées. Sans plus d'examen, sans que la personnalité du mort soit constatée par une inscription, il a informé l'Europe qu'il avait découvert le tombeau d'Agamemnon, et la preuve qu'il en donne c'est que le squelette aux trente-deux dents répond exactement à l'idée qu'il s'était faite depuis longtemps de la personne du roi des rois. Les objets trouvés en même temps représentent plus de 300,000 francs en valeur intrinsèque, et c'est là le côté le plus positif de la découverte de M. Schliemann.

M. Gaston Boissier les portes de l'Académie française; M. Waddington, que nous avons déjà rencontré à Palmyre, dans la Grèce et dans la terre-sainte, a retracé les fastes des provinces asiatiques de l'empire romain jusqu'au temps de Dioclétien; M. Léon Renier a fait paraître la première livraison du *Recueil des diplômes militaires*; M. Belot, professeur à la Faculté de Lyon, a terminé l'*Histoire des chevaliers romains*, considérée dans ses rapports avec celle des différentes constitutions de Rome depuis le temps des Gracques jusqu'à la division de l'empire, et il faut citer aussi *les Antonins d'après les monumens épigraphiques*, de M. E. Desjardins, et *les Administrations municipales des campagnes dans les derniers temps de l'empire*, par M. Lécésne.

Les *Diplômes militaires* de M. Renier sont un curieux chapitre de l'histoire des armées romaines sous les empereurs. Bien que tout citoyen fût astreint au service obligatoire, l'Italie ne pouvait fournir assez d'hommes pour garder ses conquêtes, et pour maintenir son effectif sur un pied respectable, elle enrôlait dans les cohortes les peuples qu'elle avait vaincus. Pour retenir dans ces légions étrangères les Numides, les Bretons, les Thraces, les Illyriens et autres barbares, il fallait des récompenses. A ceux qui avaient vaillamment et honorablement servi, *fortiter et pie in militia functis*, les empereurs accordaient pour eux et leur postérité, née ou à naître, le droit de cité romaine et le droit de *connubium*, c'est-à-dire la validation des mariages qu'ils avaient contractés ou pouvaient contracter à l'avenir, ce qui impliquait la légitimation des enfans. L'acte qui conférait ces droits était gravé en double expédition, l'une sur une plaque d'airain en forme de diptyque que le soldat portait sur lui, l'autre sur des tables scellées dans les murs du Capitole ou dans les temples. Ces tables étaient pour les soldats d'élite retraités des cohortes de véritables brevets de la Légion d'honneur. Elles rappelaient le corps où ils avaient servi, l'armée à laquelle ce corps appartenait : armée de Bretagne, de Germanie inférieure et supérieure, de Dacie, de Mésie, etc., le nom des généraux. Le *Recueil des Diplômes* renferme ainsi une foule d'indications sur l'état militaire de Rome sous les empereurs et montre une fois de plus quel utile concours l'épigraphie apporte à l'histoire; il donne une idée du ramas de barbares dont se composaient les armées de l'empire et de la forte organisation qui maintenait dans le devoir tant d'éléments incohérens.

Dans la série des études romaines, nous nous arrêterons plus particulièrement au livre de M. Belot, *les Chevaliers romains*, non-seulement parce qu'il fait grand honneur à l'université, mais aussi parce qu'il donne quelques bonnes leçons aux savans d'outre-Rhin, et leur apprend qu'ils ont passé plus d'une fois près de la vérité

sans la voir. D'après M. Belot, d'accord en ce point avec Niebuhr, il y avait primitivement à Rome, non pas deux classes, mais deux peuples entièrement distincts. D'un côté les chevaliers patriciens, descendants des anciennes familles du temps des rois, au nombre de 2,400, auxquels l'état donnait un cheval, *equus publicus* : de l'autre les chevaliers du second ordre, qui achetaient un cheval à leurs frais, *equus privatus*, et la plèbe des tribus rustiques. La chevalerie patricienne de l'*equi publici* devait son nom à l'antiquité de sa race; elle ne se recrutait pas, s'immobilisait dans le passé, et, comme le livre d'or du patriciat, elle s'est fermée en l'an 494 avant Jésus-Christ, pour ne se rouvrir que du temps de César. La chevalerie *equi privati* tenait exclusivement son titre du cens, c'est-à-dire du chiffre de sa fortune, qui était, pour l'ordre équestre, de 400,000 sesterces, soit 89,000 francs de notre monnaie. Elle s'accrut sans cesse avec la plèbe elle-même par l'annexion à la cité romaine soit de nouvelles tribus rustiques, soit de nouveaux territoires devenus quiritaires par leur incorporation à d'anciennes tribus. Cette organisation des deux classes équestres, l'une essentiellement urbaine, domiciliée dans l'enceinte sacrée du *Pomarium*, et isolée dans l'antiquité de la famille, l'autre se recrutant dans toutes les villes d'Italie qui recevaient le droit de cité romaine, et se rajeunissant d'âge en âge par des intrusions nouvelles, a exercé sur les destinées de la république une influence décisive. C'est cette influence que M. Belot met pour la première fois en relief, en suivant les deux chevaleries dans les assemblées politiques. Les chevaliers *equi publici* avaient le droit d'auspices, ce qui leur donnait un caractère sacré; ils formaient dix-huit centuries, dont les six premières représentaient les trois cents sénateurs et les trente curies. Ces premières centuries, que l'on nommait *prérogatives*, votaient avant toutes les autres; leur vote, auquel les Romains attachaient une idée religieuse, décidait les suffrages des assemblées tout entières, où dans tous les cas ils étaient assurés de la majorité, puisqu'ils avaient quatre-vingt-dix-huit voix collectives sur cent quatre-vingt-treize. Ils pouvaient ainsi faire les élections sans que les classes en sous-ordre et la plèbe rustique fussent même consultées. Les choses restèrent en cet état jusqu'à l'année 241 avant Jésus-Christ. A cette date M. Belot, qui jusque-là était d'accord avec les Allemands, s'en sépare; il rend parfaitement intelligible ce qu'ils n'avaient entrevu qu'à travers un épais brouillard, ou plutôt il montre qu'ils ont fait complètement fausse route. En cette même année 241, une nouvelle constitution enleva le droit de premier vote aux six premières centuries de la chevalerie *equi publici*; pour l'attribuer à une centurie tirée au sort parmi la première classe des tribus rustiques, c'est-à-dire parmi les chevaliers *equi privati*.

Ceux-ci dominèrent par leur influence dans les municipes les citoyens de la seconde et de la troisième classe. Leurs voix devinrent prépondérantes, car dans les assemblées du Champ de Mars on comptait trente et une tribus rustiques et seulement quatre tribus urbaines. Le patriciat ne disposa plus que de quatre-vingt-neuf voix sur trois cent soixante-douze. La majorité fut déplacée; la souveraineté passa aux classes moyennes, qui se firent attribuer la levée des impôts et les judicatures, et se trouvèrent ainsi maîtresses d'une partie des forces de la république. Rome et l'enceinte sacrée du *Pomurium* étaient envahis par l'Italie, et le patriciat n'avait plus pour lui que la majesté des souvenirs.

La révolution politique de 241 eut pour auxiliaire une révolution économique au sujet de laquelle M. Belot donne des éclaircissemens précis et tout à fait nouveaux. L'extrême abondance du numéraire et la nouvelle taille des monnaies amenèrent les censeurs à substituer au cens équestre, qui était de 400,000 as de cuivre d'une livre romaine, le cens d'un million d'as de deux onces équivalant aux 400,000 sesterces. Le cens des autres classes, exprimé en as nouveaux ou sextantaires, fut aussi multiplié par 40. Les Allemands ont méconnu ce fait essentiel, ils ont admis des chiffres dix fois trop faibles, inconciliables avec les progrès de la fortune publique ou privée. Or de la hiérarchie des fortunes, dont le tableau était dressé par les censeurs, dépendaient toutes les distinctions relatives non-seulement au droit politique, mais au droit civil, aux grades et à l'avancement dans l'armée, aux magistratures. Briser ou fausser ce tableau, c'est s'exposer à une foule d'erreurs de détail sur l'histoire intérieure de Rome. Les Allemands n'y ont pas manqué; M. Belot le prouve par des exemples et des textes irréfutables, et il montre comment l'abaissement de l'aristocratie romaine fut parallèle à l'abaissement de la valeur relative de l'argent. Sous les empereurs, la chevalerie *equi publici* n'était plus qu'une institution de parade, un titre purement honorifique conféré par le souverain, comme notre noblesse française de collation, et la chevalerie *equi privati* une sorte de haute bourgeoisie qui se contentait, — toutes les bourgeoisies se ressemblent, — d'occuper des emplois publics, surtout dans les finances. Elles s'éteignirent toutes deux au iv<sup>e</sup> siècle, sous Dioclétien et Constantin, qui constituèrent une nouvelle noblesse, et de la savante excursion qu'il a faite à travers l'histoire du plus grand peuple de l'antiquité, M. Belot tire cette conclusion, que ce peuple, sous la république, a dû sa grandeur aux tribuns de la plèbe qui ont dirigé la lutte des tribus rustiques contre l'aristocratie urbaine du patriciat, aux chevaliers *equi privati* sortis des aristocraties municipales, et aux classes moyennes de toutes les villes de l'Italie. Nous recommandons l'ex-

cellent livre de M. Belot aux personnes qui s'obstinent à croire encore que l'université française est dépassée par le grand état-major des romanistes transrhénans. Nous conviendrons sans peine que, depuis 1789 jusqu'aux dernières années de la restauration, ceux-ci ont été en avance, mais il ne faut pas oublier que les études classiques avaient subi, pendant la première république et l'empire, un temps d'arrêt considérable. Les vieux maîtres avaient disparu, et ceux qui leur succédaient appartenaient à une génération qui ne savait pas le latin et commençait seulement à l'apprendre; ce qui explique comment l'un des écrivains les plus populaires du règne de Louis XVIII, un membre de l'Académie française, s'est permis, entre autres gâités étymologiques, de faire descendre *agréable* de l'adjectif *agreabilis*, qu'il prenait de la meilleure foi du monde pour un contemporain de Cicéron. Nous n'en sommes plus là, tant s'en faut, et l'École de Rome ajoutera bientôt un nouvel élément de force à tous ceux que nous possédons déjà.

## II.

En quittant l'Orient, la Grèce et Rome pour la France, nous entrons dans un immense labyrinthe de volumes, et nous ferons au mieux pour ne pas nous y perdre, en nous occupant d'abord de Paris. Nous ne dirons pas, comme l'ont tant de fois répété ceux qui le flattent pour gagner les suffrages de ses électeurs, qu'il est le cerveau de la France, — ce serait décapiter la province; — nous dirons seulement qu'en vertu de son titre de capitale il se réserve le monopole des travaux qui embrassent l'ensemble de notre histoire, et de ceux qui ne peuvent s'exécuter qu'avec le concours du gouvernement ou des corporations savantes, comme l'Académie des Inscriptions, et l'indispensable secours des bibliothèques et des archives.

Au premier rang des publications faites avec le concours du gouvernement, il faut placer la collection des *Documenta inédits*. Elle s'est accrue depuis 1871 de la correspondance de Mazarin, éditée par M. Chéruel, l'un de nos érudits qui connaissent le mieux le xvii<sup>e</sup> siècle, — des *Inscriptions de la France*, depuis le v<sup>e</sup> siècle jusqu'au xviii<sup>e</sup>, par M. de Guilhermy, travail d'une érudition solide, où chaque pièce est accompagnée d'une notice interprétative, — du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, par M. Bruel, dont le premier volume n'est que la moindre partie d'un répertoire de pièces des ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles, unique en Europe (1), — du tome IV des *Momuments de l'histoire du tiers-état*, commencé sous la direction de

(1) Le volume de Cluny s'ouvre par un rescrit de Charlemagne daté de 802, et se termine par une donation de 954. Les chartes sont au nombre de 882.

M. Augustin Thierry, et terminé après sa mort par le plus ancien de ses collaborateurs. Ce recueil ne sera point continué; mais, quoique limité à la Picardie, il donne une idée exacte et complète de ce qu'étaient nos anciennes communes, et ce n'est pas l'un des côtés les moins curieux de nos annales que de voir comment des populations abandonnées à elles-mêmes au milieu de l'immense morcellement du moyen âge ont contribué à la fondation de l'unité française, et combien était libre et fortement organisé, dans la monarchie absolue des Capétiens, le gouvernement des villes par les citoyens eux-mêmes.

A l'ancienne série des *Dictionnaires topographiques de la France*, publiée, comme les *Documens inédits*, aux frais de l'état, sont venus s'ajouter ceux du département de l'Aube, de la Meuse, de la Dordogne et de l'ancienne Moselle. Ces dictionnaires contiennent, pour chacune des circonscriptions qu'ils concernent, les noms des villes, villages, hameaux, écarts et lieux dits, avec la date de leur première mention historique, les changemens successifs de leurs noms, le passage de la forme latine à la forme française. Par malheur, au lieu de réunir les noms par ordre alphabétique dans un seul et même cadre, on a morcelé le travail en autant de fascicules qu'il y a de départemens. Cette erreur de méthode restreindra pour longtemps encore l'usage si précieux pourtant de ces dictionnaires, car en attendant qu'ils soient tous terminés et qu'un index général les résume, il faudra, quand on ne connaîtra pas la situation ou le nom latin d'une ville et d'un village et que l'on voudra les connaître, les chercher dans chacun des départemens publiés, et, pour peu que l'on ne soit pas servi par le hasard, recommencer la recherche vingt, trente ou cinquante fois. Les *Archives des Missions scientifiques* offrent aussi dans leurs dernières livraisons des documens fort importans. Elles vont encore s'enrichir bientôt des rapports de M. Molard, qui recueille en ce moment à Gènes et à Turin les actes de toute nature relatifs à la France, et des rapports de M. Violet, chargé d'explorer Genève, Rome et Munich pour collationner les divers manuscrits des Établissemens de saint Louis, et de fixer le texte de ce monument législatif, justement regardé comme le plus grand essai de codification générale qui ait été tenté entre Justinien et Napoléon I<sup>er</sup>.

En même temps qu'elle prépare le *Corpus inscriptionum semiticarum*, l'Académie des Inscriptions continue ses grands recueils : les chartes et diplômes, les ordonnances, les historiens de France, l'histoire littéraire, les mémoires. Elle a fait paraître le premier volume des historiens orientaux des croisades, œuvre capitale qui ne peut manquer de modifier nos idées au sujet des invasions chrétiennes dans la terre-sainte. Nos chroniqueurs nous ont inoculé

leur enthousiasme chevaleresque et religieux; mais quand on écarte le nuage fatidique, il faut singulièrement en rabattre. Entre les hordes des croisés qui mettaient l'empire grec à feu et à sang et les hordes des Huns et des Mongols, la différence n'est que dans les noms, et l'on peut s'étonner que des expéditions également désastreuses pour l'Europe et l'Asie aient été transformées en une sorte d'épopée presque divine.

À côté de l'Académie des Inscriptions, qui est pour nos érudits ce qu'était pour les grands vassaux la tour du Louvre, le *chief souverain*, se sont fondées depuis peu dans la capitale des sociétés qui donnent à leurs études une force nouvelle en les spécialisant : sociétés d'anthropologie, d'ethnographie, de Paris et de l'Île-de-France, de l'histoire de Paris, des anciens textes, de législation comparée. Les aîeules, celles qui datent d'avant la guerre, n'ont point voulu se laisser distancer; les sociétés de l'École des Chartes, de l'histoire de France, des antiquaires, l'École des Hautes études, qui est une association de volontaires de la science, ont rivalisé de zèle. La Société de l'histoire de France a donné quatre volumes par an d'éditions nouvelles et de textes inédits. Elle mène de front en ce moment deux entreprises de la plus grande valeur, les éditions critiques de Brantôme par M. Ludovic Lalanne, et de Froissart par M. Siméon Luce. Ces chroniqueurs, célèbres entre tous, ne nous étaient que très imparfaitement connus, à cause des incorrections de leur texte, des variantes souvent contradictoires des manuscrits de Froissart et de l'absence de tables méthodiques. Les nouveaux éditeurs nous les rendent dans toute leur sincérité. La Société des anciens textes a tiré de la poussière un de nos vieux romans, *Brun de de la montagne*, et des chansons populaires de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, d'autant plus précieuses que nous n'avions jusqu'à présent pour cette époque aucun spécimen de ce genre de poésie. La Société de l'histoire de Paris offre dans ses Mémoires, entre autres travaux dignes d'éloges, les lumineuses dissertations de M. Longnon sur la topographie et les limites du pays connu sous le nom d'Île-de-France, ce centre attractif autour duquel s'est reformé le royaume démembré par les bénéfices et les fiefs carlovingiens, — et sur François Villon, qui personnifie au xv<sup>e</sup> siècle des types toujours vivans parmi nous : l'enfant de Paris et le bohème littéraire. MM. Gaston Paris et Paul Meyer tiennent vaillamment leur place dans la jeune école de l'érudition nationale; le recueil fondé par M. Meyer en 1874 sous le titre de *Romania* est consacré à la discussion des textes et des questions propres à éclairer l'origine et la filiation des idiomes de l'Europe qui sont sortis du latin, à commencer par notre langue et ses nombreux dialectes. Ce recueil, où sont appliquées les meilleures méthodes, a déjà notablement contribué aux progrès de la

philologie française. L'École des chartes, véritable pépinière de bénédictins laïques, marche toujours en tête du mouvement, et son directeur actuel, M. Jules Quicherat, peut à bon droit réclamer une large part d'initiative dans la renaissance historique, archéologique et philologique à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Parmi les sociétés récemment fondées à Paris, il en est une qui mérite entre toutes les plus vives sympathies et les félicitations les plus sincères : nous avons nommé la *Réunion des officiers de terre et de mer*. Ainsi que le dit le règlement, cette réunion a pour but de développer le goût de l'étude dans l'armée, d'y répandre des connaissances utiles et de resserrer entre les officiers de toutes armes « les liens d'une cordiale camaraderie. » Elle est placée sous la présidence d'un officier général ou supérieur désigné par le gouverneur de Paris, et elle ne néglige rien de ce qui peut élever l'instruction technique et pratique non-seulement de ses membres, mais de tous ceux, chefs ou soldats, qui sont appelés à servir leur pays. Depuis le mois d'octobre 1871, elle publie un bulletin qui paraît toutes les semaines, et dans lequel elle insère les travaux qui lui sont adressés par des officiers, lorsque sa commission « les reconnaît intéressants ou utiles pour l'une ou l'autre des deux armées, lorsqu'ils ne renferment rien de contraire à la discipline ni au respect de l'autorité » et qu'ils ont été l'objet d'une décision ministérielle. Elle prend en outre sous son patronage, en y mettant l'apostille : *publication de la Réunion des officiers*, tous les ouvrages militaires qui lui paraissent dignes d'être recommandés. Il faut avoir parcouru quelques-uns de ces ouvrages, qui sont au nombre de 108, et la collection du *Bulletin*, pour se faire une idée de la somme énorme de travail et de talent que nos officiers ont dépensée en six ans et de la portée de leurs études. Ils ont analysé, traduit, commenté les publications militaires et les journaux spéciaux qui paraissent dans toute l'Europe. L'organisation générale des armées, les réformes et les perfectionnements que l'expérience de la dernière guerre y a introduites, l'artillerie, la tactique de l'infanterie et de la cavalerie, les hôpitaux, les ambulances, l'administration, la topographie, tout est étudié au point de vue de la pratique, du combat, comme disent les Allemands. L'histoire de la guerre de 1870, histoire navrante, mais souvent glorieuse jusque dans sa tristesse, a été aussi de la part des membres de la Réunion l'objet de remarquables travaux, et puisque le sort des batailles se décide aujourd'hui par la science autant que par le courage, nous pouvons attendre sans crainte les éventualités de l'avenir (1).

(1) Le *Bulletin de la Réunion des officiers* contient aussi quelques études sur les anciennes armées. Il y a là beaucoup à apprendre, car nos historiens contemporains, à force de répéter qu'on avait abusé du récit des batailles, n'en ont plus parlé autrement



Le développement de la périodicité et des publications collectives n'arrête en rien l'essor des travaux individuels qui paraissent isolément en volumes, et ici encore nous sommes en présence d'une production incessante. Parmi les ouvrages généraux, nous trouvons l'*Histoire de France* de M. Dareste, livre exact, très au courant des recherches nouvelles, et où l'auteur se garde bien, ce qui est un mérite assez rare pour être signalé, de substituer, comme Michelet, ses impressions personnelles à la réalité des faits, et de juger le moyen âge au point de vue des idées modernes, ce qui le rend complètement inintelligible. M. Guizot, arrivé à l'extrême limite de la vie, nous a laissé pour adieux un livre simple et grand, où éclate, pour nous servir d'un mot qui lui était familier, la puissance de généralisation qui faisait dire à M. Cousin : « Guizot est le fils de Montesquieu, entre les deux il n'y a personne. » Nous citons ces paroles pour les avoir entendues de la bouche même de M. Cousin.

Si complets que soient les ouvrages généraux, ils laissent nécessairement dans l'ombre des questions importantes, ou n'y touchent qu'en passant; il faut les compléter, les suppléer par des monographies; elles n'ont point fait défaut. Les sujets en sont généralement importants. M. Deloche s'est chargé de la cour des Mérovingiens, de la trustis et de l'antrustionat, qui nous reportent aux origines de la monarchie, et font voir que chez nous les courtisans sont aussi vieux que le royaume. M. Fustel de Coulanges a choisi les anciennes institutions politiques de la France; M. Perrens, l'église et l'état sous Henri IV; M. Coquille, la royauté; M. Clamageran, les impôts à partir de l'époque romaine; M. Henri Doniol, la féodalité dans ses rapports avec la révolution; M. Picot, les états-généraux; M. Taine, les origines de la société française. Un examen détaillé de ces diverses publications donnerait lieu à plus d'une remarque intéressante. On aurait à féliciter M. Picot d'avoir, pour la première fois, établi, dans des tableaux comparatifs, la référence des articles des cahiers avec les articles des ordonnances, et montré par là tout

que par une simple mention. Nous avons fini par ne plus rien savoir de nos fastes militaires, et notre ignorance nous a coûté cher. Mieux renseignés, nous aurions été plus déliés et nous n'aurions point couru « d'un cœur léger » au-devant de la défaite, car nous nous serions souvenus que nos anciens revers s'expliquent avant tout par notre manque de prévoyance, l'infériorité de notre armement et la négligence des détails. Ainsi les Anglais, au moyen âge, se servaient d'arcs qui lançaient huit ou dix flèches à la minute, quand nous nous servions d'arbalètes qui tiraient dix fois moins vite et qu'il fallait tendre avec des mécaniques. Quand nous n'avions que des fusils à mèche, l'ennemi avait des fusils à silex. La moitié de notre infanterie n'avait encore que des piques, lorsque toutes les infanteries avaient des mousquets. Nous avons été les derniers à remplacer les boîtes à poudre et les charges à la main par des cartouches, les baguettes de bois par les baguettes de fer, les fusils à pierre par le système à percussion, etc.

ce que notre ancien droit public, dans ce qu'il a de plus rationnel et de plus sage, a emprunté aux vœux et aux doléances des trois ordres; mais on pourrait lui demander en même temps s'il ne s'est pas trop vivement enthousiasmé du tiers-état. Il ne faut pas s'y tromper, quoiqu'il ait fait la révolution, le tiers-état n'était, à le bien prendre, qu'une aristocratie en sous-ordre: après s'être organisé contre la féodalité par les communes, il avait fini par se constituer féodalement; il avait fait de la liberté un monopole héréditaire, du travail le droit de quelques familles, et de ses privilégiés, qui étaient aussi nombreux que ceux de la noblesse, comme Henri IV lui-même l'a constaté à propos des exemptions d'impôts, une propriété patrimoniale qu'il défendait avec autant d'ardeur que la noblesse défendait les siens. On pourrait reprocher à M. Coquille, dont on ne saurait du reste contester le talent, d'avoir trempé sa plume dans la sainte ampoule, — à M. Taine, de s'être arrêté avec trop de complaisance aux scandales du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'avoir prodigué l'anecdote et cherché trop exclusivement dans le pouvoir absolu la source des abus contre lesquels il proteste avec tant de verve et de raison. Ces abus tenaient à l'ensemble de l'organisation sociale et politique: ils avaient pour complice la nation tout entière, et M. Taine a l'esprit trop ouvert et trop juste pour ne pas reconnaître cette vérité, s'il veut bien appliquer aux bas siècles du moyen âge la pénétrante sagacité de sa critique.

Aux monographies générales qui traitent dans leur ensemble de quelques-unes des branches de notre histoire, soit à toutes les époques, soit aux époques les plus marquantes, sont venues s'ajouter une foule de monographies sur des sujets particuliers enfermés dans un seul règne. Cette série de faits divers est fort riche encore: les rois, les reines et les favorites y tiennent le premier rang; le directeur des archives de la maison impériale d'Autriche et M. Gefroy ont mis au jour la correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy-Argenteau. Louis XVI, Marie-Antoinette, M<sup>me</sup> Élisabeth, sont étudiés par MM. de Larocheterie, de Beauchesne, de Lescure. M. Edmée reprend en sous-œuvre l'interminable histoire de l'évasion du dauphin Louis XVII. Lazare de Vaux, bijoutier de Louis XV, nous renseigne sur les dépenses de la cour et sur cet art du XVIII<sup>e</sup> siècle qui nous a laissé de si jolies bonbonnières, de si jolis boutons de manchettes, de si galantes tabatières aux fines miniatures où roucoulent des bergers et des tourterelles. Les notes du lieutenant des chasses de Versailles complètent les révélations peu édifiantes de M<sup>me</sup> du Hausset, qui occupait auprès de M<sup>me</sup> de Pompadour la dignité de femme de chambre, car M<sup>me</sup> d'Étioles, devenue marquise par un double adultère, avait aussi ses grands officiers de la couronne. Une curieuse étude de M. le docteur Corlieu sur la mort

des rois de France, de François I<sup>er</sup> à 1793, est comme le bulletin d'agonie de la dynastie capétienne. Cette grande race, qui avait toujours eu, comme le disent nos vieux publicistes, Dieu à ses côtés, semble, à dater du xvi<sup>e</sup> siècle, marquée d'un sceau fatal. François I<sup>er</sup> meurt victime des faveurs de l'Avocate; Henri II tombe, dans une fête, mortellement frappé par la lance de Montgommery; Charles IX expire baigné d'une sueur de sang; Henri III est éventré par Jacques Clément, Henri IV par Ravaillac; le peuple insulte le cercueil de Louis XIV; le cadavre de Louis XV descend furtivement dans les caveaux de Saint-Denis, pour éviter de nouveaux outrages, et ce sombre drame de la royauté française se dénoue sur la guillotine. Chose vraiment singulière, sous la monarchie de 1830 et sous l'empire, l'histoire de la première république produisait chaque année un nombre relativement considérable de volumes et de brochures; aujourd'hui, sous la république, nous revenons à l'histoire des rois. La révolution donne encore quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue, au point de vue antirévolutionnaire, le *Thermidor* de M. Ch. d'Héricault. Quant à la nouvelle école historique républicaine, il faut lui rendre cette justice qu'elle se dégage de plus en plus des traditions néfastes du jacobinisme. Les traîneurs de l'arrière-garde s'obstinent seuls à glorifier la terreur, sous prétexte qu'elle a sauvé la France, et quand les grands pontifes de la politique d'égorgeement font l'apologie du tribunal révolutionnaire et de Robespierre, on leur répond que le dernier éditeur de ses œuvres a été l'un des plus actifs instigateurs de la commune, et qu'on peut juger du maître par les élèves.

L'histoire du catholicisme est toujours l'objet d'un très grand nombre de publications, les unes graves, savantes, vraiment dignes des meilleures traditions du clergé français, les autres compromettantes pour la foi qu'elles ont la prétention de défendre. Le merveilleux déborde, il fait concurrence aux spirites et aux médiums, et nos modernes hagiographes laissent bien loin derrière eux, dans les régions infinies du surnaturel, la *Légende dorée* de Jacques de Vorage. Qu'ils célèbrent les vertus des saints, ces grandes vertus chrétiennes qu'on appelle le dévouement, la résignation, la charité, qu'ils proposent à notre immense orgueil leur humilité pour exemple, sceptiques ou croyans, tous applaudiront; mais pourquoi mettre toujours le miracle à côté de la vertu? Pourquoi compromettre la mère immaculée de Jésus par des légendes qui n'ont pas même la poésie naïve du vieux temps et la réduisent au rôle d'un officier de santé qui traite les rhumatismes et les paralysies? Vouloir guérir l'incrédulité par l'incroyable, c'est faire une malencontreuse application de la formule : *contraria contrariis*. Mais ce n'est point seulement par l'abus du merveilleux que pèchent un

grand nombre d'historiens de l'église, c'est aussi par une tendance de plus en plus marquée à faire revivre la *monarchie pontificale dans sa hiérarchie*, c'est par une indulgence excessive pour les cruautés antichrétiennes du passé. Ils glorifient l'inquisition, sans soupçonner qu'absoudre les inquisiteurs c'est absoudre les terroristes; quelques-uns même s'emportent jusqu'à réhabiliter la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes. Qu'en est-il résulté? Comme leurs aïeux du xvi<sup>e</sup> siècle qui couraient aux armes quand les édits de tolérance étaient déchirés, les écrivains protestans ont répondu par de nouvelles déclarations de guerre : par les *Leçons de la Saint-Barthélemy*, par la *Saint-Barthélemy devant l'histoire*, par les *Martyrs poitevins*, par la *Persécution de l'église de Rouen au xviii<sup>e</sup> siècle*; les gloires les plus pures de l'église gallicane elles-mêmes ont été mises en accusation, et pour montrer que le catholicisme a pour base immuable le *compelle intrare*, M. Douen a publié un livre sur l'intolérance de Fénelon, d'après des documens inédits. Si l'on en juge par le programme récemment adopté dans la faculté libre d'Angers, on peut craindre que le nouvel enseignement ne rende la polémique plus ardente encore. Ce programme porte en effet sur les troubles civils et religieux du xvi<sup>e</sup> siècle, et, bien que nous soyons les premiers à reconnaître qu'il faut laisser à la science une entière liberté, nous croyons qu'il eût été prudent de choisir un autre sujet. Quelque modération que les professeurs apportent dans leurs cours, il semble impossible, par le caractère même de leur enseignement, qu'ils concluent en faveur de la liberté de conscience, et nous savons par de récents exemples quels orages soulèvent les atteintes plus ou moins directes portées à ce dogme des sociétés modernes.

La biographie, qui résume par la vie des hommes les grands et les petits côtés de l'histoire n'est pas restée en arrière; elle a produit plus de deux cents publications par année, et dans le nombre il en est, comme le *Duquesne* de M. Jal, le *Duguesclin* de M. Luce, le *Gabriel Rouquette*, l'évêque réformateur, de M. Pignot, qui sont de véritables histoires générales sur un sujet et un temps donnés. Toutes n'ont point cette importance, mais presque toutes offrent un certain attrait de curiosité. On suit avec plaisir M. le docteur Chéreau sur le *Parnasse médical français*, et l'on s'étonne de trouver tant de fils d'Esculape mêlés aux favoris des muses. Les noms les plus illustres se rencontrent avec les noms les plus obscurs, mais les plus humbles destinées elles-mêmes ont leur grandeur, et c'est une bonne pensée d'ouvrir dans notre Panthéon une galerie aux hommes qui n'ont eu d'autre ambition que celle d'être utiles. Les morts de la guerre ne sont pas oubliés non plus, et nous voudrions pour ceux-là que chaque ville, chaque canton, consacrat leur mémoire par un

petit livre qui deviendrait classique dans nos écoles; on y verrait combien les nobles dévoûmens ont été nombreux jusque dans les douleurs de la défaite, combien ont mérité, par leur courage, d'être inscrits sur le glorieux martyrologe du patriotisme, et cela vaudrait bien, pour l'éducation de nos enfans, les puérilités sentimentales de certains livres d'étrennes.

A part les événemens contemporains, qui donnent lieu lorsqu'ils se produisent à quelques livres de circonstance, l'histoire étrangère, aujourd'hui comme il y a trente ans, attire peu l'attention. C'est là un fait regrettable et qui depuis deux siècles a exercé une certaine influence sur la mauvaise direction de nos affaires extérieures. Nous ne connaissons nos relations avec les autres peuples que par quelques correspondances de nos ministres, par quelques pièces diplomatiques extraites de nos archives; ces documens ont sans doute leur valeur, mais ils ne contiennent qu'une partie de la vérité. Il faut aussi la demander aux historiens et aux publicistes étrangers, et c'est par là que nous reconnaitrons combien nous sommes abusés depuis trois siècles sur les dispositions de l'Europe à notre égard. La France a toujours été jaloussée et isolée. L'égoïsme des intérêts nous a donné à certains momens quelques alliances, mais elles n'ont jamais été ni durables ni sincères. Depuis la paix d'Utrecht, en 1713, tous les remaniemens de la carte de l'Europe se sont faits contre nous, et le cœur se serre quand on songe à ce que les autres ont gagné, en comparaison de ce que nous avons perdu. Il y a donc un intérêt majeur à étudier l'histoire de ces remaniemens, à les suivre à travers leurs vicissitudes, et nous ne saurions trop féliciter M. Himly d'avoir abordé, avec l'autorité d'une science depuis longtemps éprouvée dans l'enseignement de la Sorbonne, ce grave et difficile sujet. Retracer l'histoire de la formation territoriale de l'Europe moderne en prenant pour point de départ la géographie physique des grandes régions européennes, — retracer sommairement pour chaque état actuellement existant son origine ainsi que les réunions successives de ses parties intégrantes et ses pertes territoriales dans le mouvement général, et présenter en même temps le tableau de sa situation au triple point de vue de la géographie, de l'ethnographie, de la politique, tel est le programme que s'est tracé M. Himly, et qu'il a su remplir, dans les deux premiers volumes de son travail, pour les états de l'Europe centrale, Autriche, Prusse, Pays-Bas, en se maintenant toujours à la hauteur de son sujet.

Ce que nous venons de dire à propos de notre indifférence pour l'histoire étrangère, nous aurions pu le dire, avec autant et plus de raison il y a six ans à peine, pour une autre branche des études historiques, la géographie. Mais nous sommes heureux de constater

que de très grands progrès ont été réalisés dans notre enseignement secondaire et supérieur, ainsi que dans le développement général de la science. L'enseignement géographique était tombé si bas que la France ne figurait plus que pour mémoire sur les programmes. En 1871, au lendemain même de la commune, M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique, chargea MM. Himly et Émile Levasseur de procéder à une inspection générale. Personne n'était plus apte à voir le mal, à indiquer le remède. De nouveaux programmes ont été rédigés d'après les indications de leurs rapports, et aujourd'hui l'enseignement géographique est en pleine floraison non-seulement dans nos collèges communaux et nos lycées, mais aussi dans nos facultés de province, à Bordeaux, à Lyon, à Nancy, où des chaires spéciales ont été créées. On ne s'en tient plus comme autrefois à de sèches nomenclatures; la météorologie, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la population, l'administration, en un mot la nature et les forces vitales des sociétés humaines, sont mises à la portée de tous. La cartographie, si longtemps défectueuse, a fait les mêmes progrès (1), et pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte de France du ministère de l'instruction publique, la carte de M. Erhard, et les cent quatorze cartes pour servir à l'intelligence de la France et de ses colonies, par M. Émile Levasseur, que l'on trouve toujours au premier rang des initiateurs du mouvement géographique. La science générale a marché du même pas. La *Géographie universelle* de M. Élysée Reclus, le *Monde terrestre* de M. Ch. Vogel, sont de tous points des livres excellents, des miroirs du monde, *specula mundi*, comme disait le moyen âge. La *Société de Géographie*, qui comptait 1150 membres en 1874, en compte aujourd'hui 1,350, français ou étrangers; elle organise des congrès, des expositions; elle encourage les voyages de découvertes, et c'est de ses rangs que sont sortis MM. Dournaux, Duperré et Joubert, massacrés en 1874, lorsqu'ils cherchaient à établir des relations entre le Soudan et l'Algérie; MM. Largeau et Louis Say, qui renouvellent la même tentative en courant au-devant des mêmes dangers, et M. Roudaire, qui a conçu le projet grandiose de créer une mer intérieure en Afrique au sud des monts Aurès, et de refaire ainsi la mer ancienne qui communiquait avec la Méditerranée par le fond du golfe de Gabès. Nos missionnaires de l'extrême Orient, qui ne le cèdent à personne en courage et en savoir, prennent aussi une part très ac-

(1) Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails au sujet de la cartographie. Il suffira de dire, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, que le dépôt de la guerre a travaillé depuis cinq ans avec une activité qui étonne. La nouvelle carte de France, en 274 numéros, n'attend plus que trois feuilles pour être entièrement terminée, et sa réduction du 80,000<sup>e</sup> au 223,000<sup>e</sup> est arrivée à la 33<sup>e</sup> feuille.

tive à cette vaste exploration, qui semble vouloir reculer les bornes du monde, en même temps qu'elle reconstruit la topographie antique de l'Égypte avec Mariette-Bey et la géographie de la Gaule avec M. Ernest Desjardins.

### III.

Quand Paris travaille, la province prend courage, et depuis 1871 elle a taillé, comme on dit, de bonne besogne. Des sociétés nouvelles se sont établies dans le Poitou, la Saintonge, le Lyonnais, la Normandie; les anciennes ont ouvert des concours. Quelques conseils municipaux, celui de Bordeaux entre autres, ont voté des fonds pour la publication des documens inédits relatifs aux villes qu'ils administrent, et nous n'exagérons pas en portant à plus de 200 le nombre des volumes qu'elles ont ajoutés depuis cinq ans à la collection de leurs mémoires. Les études individuelles n'ont été ni moins importantes ni moins nombreuses, et nous pouvons demander à n'importe quel département ce qu'il a produit; nous y trouverons toujours un groupe dévoué de travailleurs et quelque œuvre de sagace et solide érudition récemment parue. A Lyon, nous rencontrons MM. Guigue et de Villeneuve; dans les Basses-Pyrénées, M. Raymond; à Angers, M. Célestin Port, qui nous fournit sur Maine-et-Loire une telle masse de renseignemens que nous ne savons ce qu'il faut le plus louer de sa patience ou de son savoir; dans le Dauphiné, M. l'abbé Chevallier; dans l'Yonne, M. Quantin; à Blois, M. Dupré; dans le Morbihan, M. Rozenweig; dans le Tarn, M. Jolibois; à Tours, M. Grandmaison; à Troyes, M. Astier; à Laon, M. Fleury; à Lille, M. Cousse-maker; à Boulogne-sur-Mer, MM. Morand et Tamisey de La Roque; à Amiens, M. Darcy; à Abbeville, M. Prarond; enfin nous en rencontrons un si grand nombre partout, à Bordeaux, à Marseille, à Toulouse, que nous nous excusons de ne pouvoir les citer, en les priant de se souvenir que chaque département compte au moins une vingtaine de travailleurs, historiens, numismates, archéologues, et que pour nous acquitter envers tous comme ils le méritent, nous n'aurions guère moins de seize ou dix-huit cents noms à mentionner.

Le nombre des travailleurs se double, et leurs œuvres gagnent en clairvoyance, en solidité, elles embrassent de plus larges horizons. Les archéologues ne s'attardent plus, comme il y a trente ans à peine, à des tessons informes de potiches romaines; ils ne prennent plus la nef dès fous qui figure sur les églises du xv<sup>e</sup> siècle pour un navire du temps des croisades, où les marins révoltés battent la femme du capitaine, et le verset de l'Apocalypse : *Gladii de ore do-*

*mini exite, et vos, Joannes tremite*, grossièrement écrit sur un monument lapidaire, pour l'épithaphe d'un géant du nom de Giadisophe, tué par saint Benoît. Leur critique ne s'égare pas dans ces divagations puériles, et plus les sujets sur lesquels elle s'exerce présentent d'incertitudes et d'obscurités, plus elle marche prudemment. Ainsi le groupe qui s'occupe de l'archéologie préhistorique (1) se borne à constater les découvertes, à décrire exactement les objets, à préciser les lieux où ils ont été trouvés. On ne saurait trop l'engager à persister dans cette voie. Une science qui n'a pour se renseigner que des silex et des ossemens semble condamnée à errer longtemps encore dans la nuit; mais le jour commence à poindre, et il est permis d'espérer qu'à force de chercher et de comparer on arrivera à jeter quelque lumière sur l'un des plus grands problèmes qui puisse attirer l'esprit humain, c'est-à-dire l'apparition de l'homme sur la terre. L'archéologie gallo-romaine et franque est un peu délaissée, mais cet abandon tient peut-être à l'abus qui en a été fait. M. l'abbé Cochet avait épuisé les cimetières francs; on s'est lassé de les fouiller après lui pour y trouver les mêmes armes, les mêmes plaques de ceinturon, les mêmes peignes à moustaches; l'attention s'est détournée, elle se porte aujourd'hui vers les chartes, les cartulaires, l'histoire des provinces, des villes, des institutions, et dans cet ordre de recherches la bibliographique départementale surabonde.

Il ne restera bientôt plus en France une seule ville, si petite qu'elle soit, un seul chef-lieu de canton, un seul bourg, un seul village, pour peu qu'il compte 1,500 habitans, qui ne puisse placer les volumes de ses annales sur les rayons de sa bibliothèque populaire. Arcy-le-Ponsard, Choisel, Douillet, Grésy-sur-Aix, Saint-Just-sur-Marseille, Douchy, Haillicourt, et bien d'autres communes, fort peu connues du voyageur et de l'antiquaire, ont leurs historiographes comme Louis XIV. Les états-généraux et provinciaux, les assemblés provinciales de 1788, les justices municipales, les parlemens, les bailliages, les impôts, ont été étudiés avec un grand soin par MM. Brives-Caze, Caron, Leroy, Lapierre, Combier, Rivière; les invasions normandes dans le Berry, les invasions anglaises dans la Guienne et l'Anjou ont fourni à MM. Brissaud, Clouet, Joubert, le sujet de curieuses recherches, et quand on compare ces invasions à celle que nous avons subie, on reconnaît qu'en dépit des vaticinations humanitaires la guerre ne se civilise pas, et que les uhlands, les Poméraniens et autres ravageurs des armées allemandes

(1) Les principaux membres de ce groupe, qui a des représentans dans toute la France, sont MM. Arcelin, de Ferry, Leric, Maricourt, Auguste Nicaise, Edmond Piette, Aymard, Boucher de Molandon, le frère Indes et de Baye, à qui l'on doit la fondation d'un musée spécial.



ne valent ni plus ni moins que les archers d'Édouard III et de Henri V. Le droit du seigneur a soulevé de nouvelles controverses, et il est aujourd'hui prouvé que l'on s'est trompé, d'une part en généralisant l'exercice de ce droit en nature, et de l'autre en le niant d'une manière absolue. Ce qui est vrai, ce qui résulte de textes irrécusables, c'est qu'il a été pratiqué effectivement et dans son acception la plus brutale, dans une dizaine de fiefs au plus; partout ailleurs il se bornait à une simple redevance; mais, cette redevance étant considérée comme un rachat, la légalité du fait reste établie en principe, et lors même que ce fait se serait produit partout, on n'aurait point à s'en étonner, car du moment où la femme était serve de corps et de biens, sa pudeur, comme son corps et ses biens, appartenaient au maître. Le royaume d'Yvetot, dont une chanson de Béranger a rajeuni la popularité, a enfin trouvé son annaliste : M. Oscar de Poli s'est chargé de nous apprendre ce qu'était au juste cette monarchie sans couronne et sans sujets. Quoi qu'en dise la chanson, le roi d'Yvetot ne levait aucune taille, même pour tirer au blanc; mais il possédait une terre allodiale, qui n'en avait jamais payé, une terre franche qui ne relevait que de Dieu, comme disaient les feudistes. A cette terre, qui ne reconnaissait pas de seigneur dominant, étaient restés attachés jusque dans les temps modernes tous les droits régaliens de la grande féodalité; les bonnes gens du pays étaient très fiers d'appartenir à un seigneur auquel il ne manquait pour égaler les Capétiens que l'onction de la sainte ampoule. Ils firent comme les campagnards qui donnent le nom de ville à leur village : ils appelèrent la terre allodiale d'Yvetot royaume, et le seigneur de cette terre, roi d'Yvetot. Celui-ci ne demanda pas mieux que de prendre ce titre; les rois n'y mirent aucun obstacle, et la royauté qui s'était perpétuée six siècles disparut pendant la révolution, sans que le comité de salut public ait songé à la porter sur la liste des tyrans.

Il n'est pas besoin d'insister plus longtemps pour faire apprécier l'importance et la variété de l'érudition provinciale. Cette importance est d'autant plus grande que, sous les apparences de l'unité, l'ancienne France, formée de lambeaux lentement et péniblement arrachés aux dominations féodales et étrangères, ne présentait qu'un assemblage incohérent de provinces séparées entre elles par leurs lois, leurs douanes intérieures, leurs privilèges, la diversité de leurs impôts; — de pays de droit écrit et de droit coutumier, de pays d'états et de pays d'élections, de villes de commune, de villes de loi, de bonnes villes, de villes seigneuriales et royales, où la condition des personnes changeait suivant la condition même de ces villes, — de juridictions et d'administrations toujours en lutte entre elles. Pour reconstituer notre histoire dans toute sa vérité, il

faut étudier case par case cet immense échiquier royal, ecclésiastique, féodal et municipal, où se rencontrent sur certains points des libertés qui dépassent nos libertés modernes, sur d'autres l'asservissement complet au pouvoir absolu, et à la veille même de la révolution la servitude mitigée des temps féodaux. En mettant en pleine lumière toutes ces dissonances, les érudits de nos départemens rendent un service qui est loin d'être apprécié à sa juste valeur. On ne soupçonne pas, en dehors des hommes spéciaux, tout ce que leurs livres renferment d'indications nouvelles, de rectifications, et quel profit il y aurait pour l'histoire générale, pour celle des faits et des institutions, à réunir, dans un même ensemble et sur un même sujet, les résultats de leurs travaux dispersés au hasard dans une infinité de recueils. Nous prendrons pour exemple une question qui préoccupe aujourd'hui les esprits sérieux et passionne les partis, celle de l'instruction publique.

Nous entendons répéter chaque jour, même par des lettrés, que le moyen âge a systématisé l'ignorance, que le clergé abêtissait les populations pour les dominer, que les nobles ne savaient pas même signer leur nom et qu'ils s'en faisaient honneur. Les recherches de M. de Beaurepaire sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen, *l'Histoire des écoles de Montauban* du x<sup>e</sup> siècle au xvi<sup>e</sup> et quelques autres monographies locales montrent, sans parler de Du Boulay et de Crévier, ce qu'il en est de ces assertions. Si les bourgeois et les paysans ne savaient rien, c'est qu'ils ne voulaient rien apprendre, car l'ancienne France ne comptait pas moins de 60,000 écoles; chaque ville avait ses groupes scolaires, comme on dit à Paris; chaque paroisse rurale avait son pédagogue, son *magister*, comme on dit dans le Nord. Au xiii<sup>e</sup> siècle, tous les paysans de la Normandie savaient lire et écrire; sur cette terre classique du plumeux, ils portaient une *escriptoire* à leur ceinture, et bon nombre d'entre eux n'étaient pas étrangers au latin. Avant 89, il n'existait pas moins de dix-neuf villes d'universités où se pressaient de nombreux élèves. Les nobles, pas plus que les vilains, n'étaient hostiles au savoir et aux lettres. Ils se sont associés d'une manière brillante au mouvement poétique du Midi : témoins Bertrand de Born, Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour. Les premiers chroniqueurs qui aient écrit en français, Villehardouin et Joinville, sont sortis de leurs rangs, et il est inexact de prétendre qu'ils ont abandonné les magistratures au tiers-état, parce qu'ils étaient complètement étrangers aux études de droit, attendu qu'en 1337 les enfans des plus grandes familles suivaient assidûment ces études à l'université d'Orléans. Quant aux actes qu'ils n'auraient pas signés, sous prétexte que leur qualité les dispensait d'apprendre à écrire, ce qui serait, dit-on, constaté dans ces actes par les tabellions qui

les ont rédigés, ils n'ont jamais existé, et l'on peut mettre le ban et l'arrière-ban des paléographes au défi de produire une seule charte où cette formule soit énoncée.

On a aussi invoqué comme une preuve d'ignorance les croix tracées au bas des titres des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, et l'absence de signatures dans ceux du XIII<sup>e</sup>; mais cette prétendue preuve tombe devant les indications positives de la diplomatique. C'était non point par des noms écrits, mais par des croix et des sceaux que l'on authentiquait les actes; les premiers capétiens eux-mêmes n'avaient pas une autre manière de donner un caractère légal à leurs lettres et ordonnances, et les plus anciennes signatures royales ne remontent pas au-delà de Charles V. L'enseignement public était très florissant au moyen âge, dans des limites assez étroites sans doute, car il ne pouvait pas aller au-delà de la science de l'époque, mais il répondait à tous les besoins de la société du temps. La guerre de cent ans et les guerres de religion lui portèrent un coup fatal, et ce fut au moment même où la littérature allait atteindre son plus splendide épanouissement que la moyenne de l'instruction générale s'abaissa à tel point qu'au moment de la rédaction des dernières coutumes on trouvait à peine, sur des populations de 2,000 ou 3,000 âmes, une dizaine d'individus capables de signer de leur nom les minutes des procès-verbaux. Les états-généraux de 1614 réclamèrent contre ce déplorable état de choses. La noblesse fut la première à s'alarmer de l'ignorance de ses tenanciers, et, devançant de plus de deux siècles la loi de 1833, les candidats à la députation et la ligue de l'enseignement, elle demanda qu'un traitement fixe fût fait aux instituteurs et l'instruction rendue obligatoire.

Un seul exemple, celui que nous venons de donner, montre quelle source inépuisable de renseignements offrent les travaux de nos départemens. Ce serait rendre le plus grand service que d'en dresser le tableau méthodique, comme l'a fait M. de Rozière pour les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions. Il y a juste un siècle que la dernière édition de la *Bibliothèque historique* du père Lelong a été publiée, et nous ne connaissons pas, pour la pratique des études qui nous occupent ici, d'œuvre plus utile qu'un répertoire bibliographique qui compléterait le père Lelong et permettrait d'embrasser d'un coup d'œil tout ce que nos provinces ont produit depuis cent ans sur leur propre histoire.

#### IV.

On l'a vu par les pages qui précèdent, nous assistons à un grand mouvement de travail et d'idées. La science historique française n'a pas été vaincue. Elle s'est fortifiée tout en se vulgarisant; elle est

devenue cosmopolite et encyclopédique. Une exposition universelle se prépare : notre honneur national exige que nous y paraissions dans tout l'éclat de notre intelligence. Ne serait-il pas à propos d'y présenter dans des rapports analytiques le tableau des progrès accomplis chez nous depuis la guerre, dans toutes les branches des connaissances humaines, et de montrer par là que le sang que nous avons perdu ne nous a pas affaiblis? L'histoire et ses annexes auraient de belles pages. Nous serions nous-mêmes étonnés de notre activité, de nos richesses tout récemment acquises, et nous pourrions dire aux Bructères, aux Tinctères, aux Chamaves et autres tribus germaniques qui refusent de prendre part aux luttes de la paix : « Vous nous avez vaincus en nous surprenant, comme les légions de Varus, presque désarmés; mais notre sève n'est point tarie. Elle circule plus vivifiante que jamais, et dans ces belles études dont vous êtes si fiers, dont vous vous attribuez le monopole, nous sommes vos aînés dans le passé, vos rivaux dans le présent, quand nous ne sommes pas vos maîtres. Nous ne cherchons pas à rabaisser vos illustrations; vous en avez d'assez grandes pour que nous nous inclinions devant elles; nous réclamons pour les nôtres le rang qui leur est dû et que vous vous obstinez à leur refuser.

Nous sommes vos aînés dans le passé, car avant vos docteurs en droit romain nous avons Cujas; avant vos archéologues, vos philologues, vos numismates grecs et romains, nous avons les membres de notre ancienne Académie des Inscriptions et leurs Mémoires où vous avez tant de fois appliqué le précepte classique :

Nocturna versate manu, versate diurna.

Vos lexicographes ont fabriqué plus de dictionnaires et de grammaires que tout le reste de l'Europe; mais vous en étiez encore au rudiment lorsque Henri Estienne publiait le *Thesaurus*, Du Cange ses deux glossaires, et aujourd'hui même vous n'avez rien produit pour la langue allemande qui égale ce que M. Littré a fait pour notre langue. Vous êtes d'habiles éditeurs de textes; les *Monumenta germaniæ historica* font grand honneur à M. Pertz; mais les plus anciens volumes datent de quarante ans à peine, et, dans ce genre de publications, Duchesne, Labbe, Simond, Baluze, d'Achery, dom Bouquet, vous avaient depuis longtemps devancés. On dit même que la renommée de cette belle collection, aujourd'hui dirigée par M. Waitz, a été gravement compromise par l'un des derniers volumes. Il s'y trouvait, paraît-il, de si étonnantes distractions, une si grande variété de bévues dans tous les genres et tous les goûts, que vous avez jugé prudent de venir poursuivre et rattraper dans nos bibliothèques le malencontreux volume que vous aviez laissé échapper de vos savantes officines. Chez nous, deux pages d'er-

*rata* suffisent à réparer toutes les fautes; chez vous, la mise au pilon n'est pas de trop pour en effacer les traces, et vous avez vraiment joué de malheur en vous trouvant réduits à appliquer ce procédé peu scientifique aux monumens de votre propre histoire, que vous devez connaître mieux que personne.

Nous sommes vos rivaux dans le présent, quand nous ne sommes pas vos maîtres. Voyez nos contemporains, ceux que nous avons perdus d'hier et ceux qui sont encore parmi nous. Vous avez cent fois réveillé dans leur tombe les mérovingiens et les carlovingiens. Il n'est pas une ligne des Capitulaires sur laquelle vous n'avez fait au moins une brochure. Vous avez disserté sans fin avec MM. Waitz, Luden, Pertz, Zinkeisen, Bonnell, Schoene, Leo, Philipps, Roth, etc., sur les maires du palais. Avez-vous fait faire à la question un pas décisif? Vous avez passé votre temps à vous critiquer les uns les autres, à démolir vos systèmes, et, comme vous avez au plus haut degré la faculté de l'obscurcissement, nous sommes encore à chercher, quand nous vous avons lus, ce que vous pensez en définitive des maires du palais. En avons-nous appris par vous, sur les temps mérovingiens, plus que nous n'en savions par MM. Guizot, de Pétigny, Lehuërou? Sans parler de Mabillon, qui date déjà de bien loin, nous vous demanderons si vous pouvez nous indiquer, à Berlin ou ailleurs, un érudit dont les travaux en diplomatique, en paléographie, en chronologie, puissent effacer ceux de M. Léopold Delisle. Vos éditions transrhénanes de la loi salique et des *Formules* de Marculfe font-elles oublier celles de MM. Pardessus et de Rozière? Le travail si court pourtant de M. Guérard sur les divisions territoriales de la Gaule a-t-il été dépassé? MM. Letronne, Charles Lenormant, de Saulcy, Léon Renier, Jules Quicherat, de Longperrier, Duchalais, ont-ils à redouter la comparaison avec vos archéologues, vos numismates, vos épigraphistes? En philologie grecque et latine, avez-vous un helléniste plus savamment attique que notre illustre Boissonade? Parmi vos docteurs d'Heidelberg ou de Bonn, en est-il un seul qui ait produit une œuvre d'une latinité aussi exquise que le petit poème de M. Rossignol, *de Vita scolastica*, que l'on croirait écrit par un Romain du temps d'Auguste? Nous cherchons en vain parmi vos récentes éditions classiques laquelle vous pourriez opposer à celle de Nonius Marcellus, publiée en 1872 par M. L. Quicherat; personne, dans vos fameuses universités, n'a établi avec plus de correction et de sagacité divinatrice des textes plus profondément altérés, et vous chercheriez en vain dans les bibliothèques de vos gymnases un meilleur lexique que le *Thesaurus lingue poetice*? Malgré le discrédit où sont tombés chez nous les vers latins, M. Quicherat vient d'en donner une édition nouvelle, sans autre but que de mériter l'approbation de quelques

humanistes, et de résumer le dernier mot d'un savoir acquis par quarante années de lecture assidue des poètes de Rome ; en est-il un seul parmi vos latinistes qui ait fait preuve d'un pareil désintéressement ? En philologie orientale, vous pouvez citer Bopp avec un légitime orgueil : nous tenons compte autant que vous des services qu'il a rendus, mais en a-t-il rendu de plus grands que Champollion, Sylvestre de Sacy, Eugène Burnouf, qui a retrouvé le mot de cette énigme qu'on appelle la langue de Zoroastre, et rétabli dans leur orthodoxie première les livres canoniques que suivent aujourd'hui les prêtres de Bouddha ?

Nous pouvons, vous le voyez, soutenir la comparaison sans chercher à déprécier vos savans, comme vous dépréciez les nôtres. Nous reconnaissons même que vous avez sur nous dans un certain genre une incontestable supériorité, que du reste nous sommes loin de vous envier. Vous êtes patients, vous lisez tous nos livres, y compris ceux que nous ne lisons pas ; vous les espionnez, ce qui rentre dans vos habitudes, et l'espionnage vous réussit, car si médiocre que soit un livre, il y a toujours dans une page ou dans une autre quelque indication bonne à recueillir, quelques phrases qui mettent sur la voie. Vous en prenez note, car personne ne tient mieux que vous les écritures. Le point de départ une fois trouvé, vous développez, vous allongez, vous bourrez vos dissertations de notes et de renvois, vous en mettez même trois ou quatre au même mot. La page française devient un volume allemand, et vous nous réexportez nos idées, en vous gardant bien de dire que vous nous les avez prises. La théorie du *latrocinium honestum*, qui faisait partie de l'enseignement national chez les Germains vos aïeux, comme nous l'apprend Tacite, est par vous appliquée en grand à nos philologues, à nos archéologues, à nos orientalistes, et quand vous les avez réquisitionnés sans merci, vous organisez contre eux la conspiration du silence. En voyant le dédain superbe que vous affichez pour la science française, nous nous sommes habitués à croire à l'infailibilité de la vôtre, sans nous douter que vos docteurs comme vos fantassins excellent à emboîter le pas, et que c'est nous qui leur marquons la mesure. L'empire a exhaussé votre piédestal en vous embauchant pour travailler à la *Vie de César*, en vous décorant, en vous pensionnant largement, comme il l'a fait pour M. Mommsen et autres ; mais aujourd'hui nous nous dégageons de votre tutelle, et nous ne sacrifions plus, comme nous l'avons fait si longtemps et si naïvement, nos dieux indigènes, *dii indigetes*, au pied des idoles d'Irmensul.

CHARLES LOUANDRE.

---

---

# RÉCITS GALLICIENS

---

## I.

ABE NAHUM WASSERKRUG.

---

## I.

Le 25 novembre 1830, les paysans, fortement mis en gaité par les fréquentes stations qu'ils avaient faites dans tous les cabarets de la route en revenant de la foire de Tarnow, apportèrent à Brzostek une nouvelle sinistre : l'ange de la peste avait été aperçu planant sur l'horizon. On pouvait du reste le voir au-delà de la Wisloka, sa chevelure de flamme empourprant le haut des forêts, et traînant après lui tout ce que la tradition attache à ses pas destructeurs : la guerre, la famine, l'épidémie.

Le petit village polonais fut en proie cette nuit-là à la plus vive effervescence. Les domestiques du château, plantés au milieu de la cour, les pieds dans la neige, tenaient les yeux fixés vers l'ouest, où en effet une ardente lueur rougeâtre se détachait sur le ciel noir. Leur maître, enveloppé dans sa robe de chambre orientale, s'efforçait vainement de les tranquilliser. — C'est la lune qui se lève ; c'est quelque météore, tout au plus, disait-il avec le sourire sceptique d'un homme qui n'a jamais sacrifié qu'à la raison.

— C'est ce que vous voudrez, répliquait le vieux cocher, qui avait autrefois combattu sous Kosciuszko ; mais vous verrez, mon bon seigneur, ça nous amènera la guerre.

Le châtelain cherchait inutilement à rassurer sa jeune femme,

qui de son côté s'était glissée précipitamment dans une *kasabaïka* fourrée et se cramponnait à son bras, toute frissonnante.

— Certes je ne suis pas superstitieuse, disait-elle, mais mon père m'a raconté que de pareils signes ont précédé les gterres de 1809 à 1812. Le sang va couler, mon bien-aimé; il suffit de lire les journaux pour deviner que le royaume est menacé d'une révolution.

Cependant le plus effrayé de tout le village c'était incontestablement Abe Nahum Wasserkrug, le propriétaire de la *kartchma* (1) de Brzostock, qui, avec l'imagination particulière à la race juive, croyait voir se dresser une douzaine de gourdins, pour peu que quelqu'un fit mine d'en vouloir à son dos, courbé avant l'âge par les inquiétudes ou les tourmens de la vie, et qui, frôlé un jour par un matou, s'était jeté précipitamment dans un buisson pour éviter sa course furibonde, qui lui avait paru celle d'un tigre. L'anxiété affectait chez lui un caractère spécial. Il murmurait continuellement ces mots : — Voilà la guerre! voilà la famine! voilà la peste! — Il allait et venait, puis se mettait à compter ses sept enfans. Quand l'addition était finie, il la recommençait. Tout à coup, sa femme, du haut de son pyramidal lit de plumes, où elle trônait comme au sommet d'une autre Babel, poussa ce cri : — Homme! que fais-tu? Je crois, Dieu me pardonne, que tu comptes les enfans. Veux-tu donc appeler la mort sur eux?

Abe Nahum Wasserkrug pâlit, s'épongea le front et balbutia : — C'est tout ça qui m'a fait perdre la tête. C'est vrai, j'ai compté les enfans!

Une semaine s'était passée, peut-être un peu plus, lorsque le vieux Sentschum, qui était chargé d'aller prendre à la poste de Pilsno les journaux et les lettres, rentra un soir, bouleversé jusque dans les profondeurs de sa moustache blanche, dans la salle à manger du château, où ses maîtres jouaient tranquillement aux dominos : — Maître, c'était bien l'ange de la peste. La révolution a éclaté le 29 à Varsovie.

Le châtelain dans sa robe de chambre orientale, et sa femme dans sa *kasabaïka* fourrée, restèrent muets, et devinrent livides à cette nouvelle. Leurs gens s'étaient groupés pour en causer, et les paysans attablés dans la *kartchma* entrecoupaient de longs soupirs leurs rasades d'eau-de-vie. Et, plus que le châtelain, plus que les domestiques, plus que les paysans, pâlistait et soupirait Abe Nahum Wasserkrug. Cette fois pourtant il fit appel à tout son sang-froid et ne compta pas ses enfans; mais jamais il n'avait répété avec

(1) Auberge.



autant de ferveur que pendant ce moment-là les dernières paroles du Schemona-Esreh : « Loué soit Dieu qui fait de la paix la meilleure des bénédictions ! »

La guerre suivit la révolution; le choléra suivit la guerre. La première agita puissamment la Gallicie. Tous ceux qui pouvaient porter des armes volèrent au secours de leurs frères au-delà de la Vistule; les autres quêtèrent pour eux, pendant que les femmes faisaient de la charpie et priaient. La guerre épargna le pays, mais l'ange de la peste ne respecta pas la frontière gallicienne. Le choléra s'achemina lentement, mais se déclara plus terrible que jamais, et exigea des milliers et encore des milliers de sacrifices humains. Remèdes, prières, rien n'y fit. Si les remèdes avaient pu vaincre le mal, la *kartchma* de Brzostock eût été sauvée, car elle ne ressemblait plus à une taverne, elle était changée en pharmacie, et si les prières eussent pu triompher du fléau, Abe Nahum Wasserkrug eût sûrement été exaucé, car, du matin au soir, la face collée à la muraille, « il criait à l'Éternel comme un *chaffid*. »

Mais le malheureux avait compté ses enfans, et l'ange exterminateur, dans une seule nuit, en abattit six sur sept. Les prières furent vaines, les soins inutiles! L'exactitude d'Abe Nahum à observer strictement la loi mosaïque n'eut pas plus de succès. Bien qu'il eût à peine attendu le dernier soupir de son aîné pour vider jusqu'à la dernière goutte l'eau de la maison, afin que l'envoyé de la mort n'y pût laver le sang de son glaive, bien que le cadavre fût resté tout au plus un quart d'heure sur le lit avant d'être étendu, couvert d'un suaire, sur le parquet devant la fenêtre, bien que les doigts du mort eussent été enchevêtrés de façon à former les lettres qui composent le nom de Dieu, et que le miroir eût été enlevé de la muraille, les enfans succombèrent, l'un après l'autre. Pour surcroît de désolation, le pauvre Abe Nahum vit aussi expirer sa femme, qu'il n'avait cependant pas comprise dans le dénombrement fatal.

Il les pleura sept jours sans sortir de la maison, et tout le premier mois de son deuil, il le passa à réciter le *kudisch* (1). Quand l'ange de la peste eut quitté la contrée pour suivre le soleil du côté des grandes villes de l'Occident, Abe Nahum se trouva seul avec un enfant de six mois, à qui on avait donné le nom de Jossel.

La situation était à la fois douloureuse et bizarre : d'une part un cabaretier, de l'autre un nourrisson. La tendresse du père et de l'époux, tendresse profonde, autrefois distribuée à dose égale entre une femme et sept enfans, se trouva concentrée et agglomérée sur

(1) La prière pour les morts.

un seul petit être, et la crainte de le perdre devint chez lui tellement exagérée, qu'il ne put se résoudre à le confier à des mains étrangères. La nuit, il couchait l'enfant à côté de lui, il faisait sécher ses langes, il le nourrissait de lait coupé, il l'endormait, et, quand le sommeil tardait à venir, il le promenait dans ses bras pendant des journées entières. C'est ainsi qu'Abe Nahum Wasserkrug prit l'habitude, tout en vaquant à ses travaux, d'aller balancer du pied le berceau de l'enfant, et de verser l'eau-de-vie à ses pratiques pendant que Jossel, perché sur son bras, caressait sa longue barbe ou les boucles pleurardes de ses cheveux huileux.

Voilà comment le garçonnet se développa au milieu des buveurs, tout en jouant dans le sable qui tapissait le plancher du cabaret. C'est là que son père lui apprit à marcher, c'est là qu'il fit en chancelant ses premiers pas, et qu'il dit son premier mot, qui fut « papa, » car Abe Nahum lui tenait lieu à la fois et de mère et de frères et de sœurs.

Un jour vint, où le petit Jossel atteignit l'âge d'écolier, et Abe Nahum Wasserkrug pensa sérieusement à le faire instruire. Ce qui toutefois l'oppressait comme une pierre brûlante qui serait tombée sur son pauvre cœur, c'est qu'il n'y avait à Brzosteck aucun *cheder* (1), aucun *talmud-thore* (2). Envoyer Jossel au loin? — Non, ce n'était pas possible, et cependant il était de toute nécessité qu'il partît pour Tarnow, où était l'école. Avec quelle persistance ce cœur paternel chercha la solution de ce problème! Il la trouva enfin. Puisque les études exigeaient que Jossel quittât la maison, la maison partirait avec lui.

Abe Nahum céda son fonds de Brzosteck, et s'en fut à Tarnow, où il devint propriétaire en même temps que marchand. Le bâtiment où il s'installa appartenait par indivis à trente-deux familles. A première vue on supposera que cet immeuble avait les dimensions du palais de Sémiramis, ou pour le moins du Vatican. N'en croyez rien. C'était une simple baraque en bois, à deux étages, avec quatre fenêtres de front. On y aurait vainement cherché une pièce qui fût la propriété d'une seule famille. Toutes étaient séparées par des cloisons. Les plus riches avaient la jouissance d'une moitié de chambre, les moins fortunés d'un quart de chambre, et les indigens d'un huitième de chambre. Abe Nahum en acheta la moitié d'une au rez-de-chaussée, et y ouvrit un magasin de crins de cheval, de soies de porcs et de vessies de toutes sortes d'animaux. Il ne dédaigna pas les peaux de chats, et la femme de maint hobereau

(1) École.

(2) Institution talmudique pour les enfans pauvres.

se promena, fièrement drapée dans une *kasabaïka* royale dont il avait fourni l'hermine.

Le sacrifice qu'il avait fait pour Jossel était énorme. A Brzostek, il était un personnage, le factotum du baron seigneurial, l'oracle des paysans, à Brzostek, il nageait presque dans l'opulence; ici, dans le chef-lieu, il n'était qu'un misérable juif, ni plus ni moins, mais son Jossel pourrait s'y instruire; c'était bien ainsi. Si on le regardait en pitié ou en mépris : Attendez, pensait-il, quand mon Jossel sera un *reb*, un grand talmudiste ou un rabbin, vous ne me verrez plus du même œil. — Son unique joie était, le service divin terminé, d'écouter dans la synagogue les étudiants débattre entre eux des thèses judaïques. Il suivait de loin leurs discussions. — Jossel leur donnera bientôt la réplique, murmurait-il en *a parte*.

Toute la journée, son cerveau s'épuisait à la recherche des moyens d'agrandir son commerce. Il passait la moitié de ses nuits à supputer de petits bénéfices, que le plus Polonais de ses coreligionnaires eût repoussés dédaigneusement du pied. Mais l'échine voûtée de ce petit homme sec, ses joues creuses et parcheminées, ses yeux clignotans, cachaient un vrai philosophe dont le système était, à un cheveu près, celui de Schopenhauer.

Il s'en tenait à la devise du *Tractat-Nédorim* (1), où les noms des trois fils d'Israël, Mischna, Demosch et Massa, ont servi à composer cette sage sentence : *écouter, se taire et savoir souffrir*. Cependant il était écrit qu'il ne resterait pas longtemps dans son obscurité et sa bassesse. Une particularité, sur laquelle il n'aurait certes jamais songé à établir sa fortune, le rendit peu à peu cher aux Juifs de Tarnow, lui attira une quasi-célébrité, et aida si largement à lui conquérir la faveur de la haute société que son commerce s'en ressentit, et qu'il fut bientôt en état de s'offrir une chambre toute entière.

De tous les Juifs de Tarnow Abe Nahum était le plus poltron. Ce n'est pas peu dire, car rien ne serait plus difficile que d'y rencontrer un héros; mais, attendu que de tous temps le caractère de la nature humaine a été de haïr et de persécuter les grands esprits, comme d'aduler et de choyer les êtres les plus nuls, tous les Hébreux de Tarnow se sentaient des Machabées lorsque leurs regards tombaient sur Abe Nahum Wasserkrug, et c'est pourquoi chacun l'aimait comme un frère.

Celui-ci, comme les autres Juifs, craignait les loups, les ours et les batteries d'artillerie, et, de plus qu'eux, il ne pouvait s'empêcher d'avoir peur d'un pierrot et de fuir tout effarouché devant

(1) Contenu dans le *Talmud*.

une seringue. A vrai dire, il n'était rien au monde dont il ne crût avoir à redouter quelque chose. L'eau spécialement lui causait d'inexprimables terreurs. Il accomplissait bien les ablutions prescrites par la loi mosaïque, mais il ne se mouillait guère que le bout des doigts. Il faut le reconnaître toutefois, il ne négligeait jamais de porter le vendredi une cuvette au cimetière, « afin que les morts pussent faire leur toilette pour le sabbat. » Il va de soi qu'aucun instrument tranchant n'était toléré dans sa maison. Pendant la durée des chaleurs, il plaçait consciencieusement devant sa porte un grand baquet plein d'eau, tant il craignait que tous les chiens ne fussent enragés. Il faisait souvent, pour les éviter, les détours les plus extravagants. S'il n'y avait pas d'autre moyen d'y parvenir, il grimpeait sur un arbre, se jetait dans un taillis, s'effaçait le visage contre un mur, et si aucun de ces objets sauveurs ne se trouvait à proximité, il se jetait par terre à plat ventre. Pour peu qu'une souris sortît de son trou, il était homme à sauter sur la table et à se sauver en hurlant à l'aspect d'un crapaud rampant de son côté. Un jour, Jossel le vit reculant avec effroi devant un bon plat tout chaud.

— Eh bien! papa, qu'as-tu donc? Pourquoi ne manges-tu pas?

— Que veux-tu que je mange? gémit-il, les mouches me prennent tout. Faut-il donc que je leur dispute ma part?

— Mais, papa, est-ce qu'il est possible d'avoir peur d'une mouche?

— Peur d'une mouche? Je n'ai pas peur d'une mouche, puisqu'il y en a cinq.

Son fils Jossel, au grand désespoir de son cœur paternel, était aussi téméraire qu'Abe Nahum Wasserkrug l'était peu. C'était le portrait de sa mère, qu'Abe Nahum d'ailleurs avait redoutée bien autrement que les mouches, que l'eau et les crapauds, plus même que les coups de canon.

## II.

Si, grâce à sa poltronnerie, Abe Nahum était devenu le favori des juifs de Tarnow, Jossel le devint à son tour, grâce à sa témérité. Au début, il les fit trembler, et tous lui prédirent les plus affreux malheurs; mais peu à peu ils prirent en lui une confiance qui se tourna finalement en enthousiasme. Jossel n'avait pas quinze ans que tous les israélites de Tarnow, tous, y compris les patriarches à barbe blanche, proclamèrent qu'il leur était né un défenseur, l'appelaient continuellement à leur secours, et, à la moindre alerte, se rassemblaient autour de lui comme autour d'un nouveau Samson. Cet état de choses, inutile de le dire, ne plaisait guère à son

vieux père. Jossel, encore écolier, ayant ramassé un jour un gros bâton avec lequel il s'amusait à faire l'exercice et à présenter arme, eut l'idée de l'épauler comme un fusil. Abe Nahum poussa un grand cri : — Dieu m'assiste ! Je crois que le vaurien va faire feu. Une arme aussi dangereuse ! Jette-moi ça à l'instant.

— Mais papa, fit Jossel en riant, comment veux-tu que je tire avec un bâton ?

— Le bâton fera feu, si telle est la volonté de l'Éternel.

— Faire feu ! puisqu'il n'est pas chargé !

— Le nuage non plus n'est pas chargé ; la foudre n'en sort pas moins !

Une autre chose tracassait particulièrement le vieillard. Le gamin ne voulait rien apprendre. Il n'avait d'autre amour que les chevaux. Son père lui achète le *Talmud*. Que fait le jeune gars ? Il met une bride au *Talmud* et galope dessus. — Faire un cheval du *Talmud* ! quelle profanation, grommela le vieillard ; d'ailleurs tu peux tomber et te blesser. — Le gamin tient compte de cet avertissement, et, quand le papa rentre à la maison, il trouve son fils la bride autour du cou, attelé au *Talmud*, changé en voiture. — Quand la poste arrive, Jossel s'offre toujours le premier pour dételer les chevaux et aller en chercher d'autres à l'écurie. Tous les palefreniers l'ont en adoration. En revanche, Reb Mauschel, le professeur de l'école talmudique, a pris en haine ce « caraïbe, » ce « renégat » qu'au grand désespoir du père il se décide enfin à chasser de la classe. La cause de cet événement, la voici :

C'était par une brûlante après-midi d'été. Tandis qu'un des élèves lisait à haute voix ou plutôt psalmodiait une sorte de litanie funèbre, dont le clapotement monotone rappelait le murmure d'un ruisseau qui vous endort par son bruit régulier, Reb Mauschel avait fermé les paupières et laissé tomber sa tête sur sa poitrine. Jossel surgit aussitôt ; il s'arme d'un bouchon noirci et dessine sur la face blafarde du dormeur une gigantesque paire de lunettes. La litanie terminée, l'écolier s'arrête, le maître s'éveille. Toute la classe rit sous cape. Reb Mauschel prononce un rappel à l'ordre, et passe à un autre élève qui lit, mais naturellement tout de travers. Le maître l'empoigne par le toupet, et l'impertinent galopin de crier : Comment veut-on que je lise bien ? Je n'ai pas de lunettes comme Reb Mauschel, moi !

— Que dit-il, le petit monstre ? Où me voit-il des lunettes ?

— Sur le nez, hurle toute la classe, qui se tord de rire.

L'heure sonne à ce moment, la leçon est finie. Reb Mauschel ferme son livre avec bruit, lance aux enfans quelques paroles sévères, et sort. A peine est-il dans la rue que des passans le regar-

dent stupéfaits. — Reb Mauschel a donc mal aux yeux, demande Salomon Pintscher Dirau, le boucher, qu'il a mis aujourd'hui de si grosses lunettes? — Reb Mauschel l'a entendu, et, comme précisément ses pieds rencontrent une flaque d'eau, il s'y mire et découvre l'odieuse plaisanterie. Il voit derrière lui toute l'école qui le suit en ricanant. Reb Mauschel prend Jossel au collet, et, après l'avoir rossé d'importance, l'expulse du collège.

La ville était alors habitée par le gouverneur du district, vrai Polonais détestant les juifs, « tous menteurs. » Ses fils, qui étudiaient au gymnase, étaient à la tête de toutes les manifestations dirigées contre les Hébreux, qu'on poursuivait à coups de pierres. Dès que l'un d'eux se permettait d'aller se plaindre au gouverneur, celui-ci, comme il en avait le droit, lui appliquait le supplice du banc. C'est là ce qu'à cette époque on appelait un régime patriarcal.

Le jour approchait où les Juifs polonais célèbrent la mémoire d'Esther par une cérémonie théâtrale où Haman joue nécessairement le personnage principal. C'est un rôle qui exige une certaine audace, car Haman, à qui l'imagination effarée des Polonais prête une stature de géant, doit paraître en scène sur des échasses, de telle sorte que sa taille surhumaine puisse dominer la foule. Quel autre que Jossel eût été capable de représenter Haman? Il joue le rôle en effet et manœuvre ses échasses avec autant de grâce que s'il eût été sur ses pieds. Il s'est confectionné au moyen de plusieurs draps de lit un vêtement flottant qui dissimule complètement ses échasses. Il cache sa figure sous un masque agrémenté d'un nez long d'une demi-aune, et sa tête sous un chapeau formidable. Sa vue excite une insurmontable terreur chez son père, qui le poursuit de ses doléances; mais, sans y donner la moindre attention, il tient son personnage jusqu'à la nuit, puis l'idée lui vient d'aller ainsi accoutré se promener dans les rues de Tarnow. Au milieu d'une obscurité rendue plus effrayante par la lueur de quelques chétifs réverbères, Jossel produit sur les rares piétons qu'il rencontre l'effet d'un spectre d'une dimension extraordinaire. Un soldat hongrois, posté en sentinelle, est pris de terreur au point de lui présenter les armes. Le veilleur de nuit pique une tête dans un égout, le sergent de police se sauve en poussant des cris. Tout à coup débouche dans la rue le tyran dont on a fait le gouverneur du district. — Halte là! tonne le faux Haman.

L'homme devient livide; ses dents claquent; il tombe à genoux, pris d'un frisson mortel.

— Face contre terre! commande le spectre.

Il obéit. Jossel détache ses échasses, s'en sert pour le battre à tour de bras, puis, d'une voix creuse et sépulcrale, il lui jette ces

mots : — Laisseras-tu maintenant mes pauvres Juifs tranquilles? Je suis le prophète Élie. M'as-tu compris?

Il disparaît, et le gouverneur, que ses meurtrissures mettent au lit pour cinq longs jours, se garde soigneusement depuis de causer le moindre ennui à un Juif.

Une autre fois Jossel n'hésita pas à tirer de l'eau, le jour du sabbat, un pauvre tailleur israélite, et lorsqu'Abe Nahum Wasserkrug, pour dissimuler ses angoisses, lui reprocha d'avoir désobéi à la loi divine, l'enfant lui prouva, l'Écriture en main, qu'il n'avait fait que son devoir, et appliqua à ceux qui exagèrent la piété jusqu'à refuser du secours à leur semblable en danger le jour du sabbat les paroles d'Ézéchiël : « Parmi les lois que je leur ai laissées, beaucoup sont mauvaises. » Il cita en outre la sentence du prédicateur : « Ne pèche pas par excès de dévotion et ne cherche pas à être le plus sage. » Une autre fois encore, comme un riche comte polonais traversait en voiture les rues de Tarnow, son cocher, complètement ivre, se laisse tomber du siège. Le comte l'accable de malédictions. Aussitôt Jossel bondit jusqu'à la place restée vide et conduit si adroitement l'équipage qu'il retourne chez lui riche de deux ducats. Dès lors rien ni personne ne peut le retenir. Il se fait voiturier, transporte des colis, arpente le district dans tous les sens et reste souvent plusieurs jours sans rentrer. C'est dire que le pauvre Abe Nahum n'a plus une heure de tranquillité.

Arrive l'année 1846, la révolution polonaise, puis la contre-révolution des paysans galliciens, qui, restés fidèles à l'empereur, tournent leurs terribles faux contre leurs compatriotes insurgés, pillent, incendient les châteaux et massacrent les nobles. Les baillis s'efforcent d'étouffer la rage des paysans, mais personne ne se hasarde en rase campagne, sauf toutefois les Juifs, car la faux meurtrière s'abaisse à leur aspect. Aussi les autorités leur confient-elles les dépêches, en les chargeant d'aller partout porter l'ordre de mettre fin au massacre.

Mais voilà qu'un matin on reçoit la nouvelle que les paysans ont investi Brzostek par un blocus en règle. Le chef militaire du district voudrait envoyer un messenger de confiance, un Juif naturellement, avec mission de sauver les deux châtelains. Qui peut mener à bien une pareille tentative? Jossel seul. Il est choisi à l'unanimité; il brûle déjà de partir; son joli visage respandit de courage et d'enthousiasme, tandis qu'Abe Nahum Wasserkrug se sent aux portes du tombeau. Pendant que son fils fait ses derniers préparatifs, il se traîne jusqu'à l'école, il implore le Très-Haut; un combat s'engage au-dedans de lui, son amour paternel et sa poltronnerie sont aux prises. Il jette à Dieu des cris désespérés, il supplie

l'Éternel de lui faire entendre quelque voix céleste qui lui serve d'oracle et lui indique la route à suivre. Il écoute, il dresse l'oreille, et tout à coup il entend ces versets que lit un des élèves de l'école : « Pharaon entra dans la mer avec son armée, avec ses cavaliers et ses chariots, et l'Éternel les engloutit tous dans les flots; mais les enfans d'Israël qui fuyaient à travers l'Océan le passèrent à pied sec. »

Abe Nahum pousse un cri de victoire. C'est la voix céleste qui s'est fait entendre. Il court au bailliage où précisément Jossel enfourche son cheval au milieu d'un immense concours de Juifs. Le vieillard s'accroche à son pied.

— Non, il ne partira pas; non, ce ne sera pas lui. Celui qui partira, c'est moi, monsieur le commandant.

Tous s'étonnent, tous s'exclament. Comment, c'est Abe Nahum qui veut partir ! Est-ce qu'il serait devenu fou ?

Mais rien n'est plus sérieux. Il s'empare du cheval, il y monte, saisit la dépêche, embrasse son enfant, non sans fondre en larmes. Il se met en route cependant. Et, comme tout le monde lui fait la conduite, il n'est pas un Hébreu qui ne l'ait vu quitter Tarnow et disparaître au grand trot dans le lointain de la chaussée impériale. Cette fois c'est au tour de Jossel à trembler pour lui. Il retourne au bailliage. Debout, la tête tournée contre le mur, il prie, et de grosses larmes tombent de ses yeux.

Les heures se succèdent, lentes et anxieuses.

Soudain des clameurs, un piétinement de chevaux, un fracas de roue se font entendre. Un flot de Juifs en délire se précipite vers le bailliage, et au milieu d'eux l'œil distingue le pauvre petit Abe Nahum Wasserkrug juché sur son grand cheval, le visage rayonnant. Il mène à sa suite des paysans armés de faux, et les châtelains de Brzostek avec leurs serviteurs couchés dans des chariots à quatre roues et trainés par des chevaux dont la misère a fait des haridelles. Quelques hommes sont légèrement blessés, mais tous sont vivans. Vingt bras soulèvent Abe Nahum Wasserkrug et le posent à terre. Il embrasse son fils; son fils l'embrasse. Tous deux se mettent à sangloter, et tous les Juifs, sans en excepter un, croyons-nous, mêlent des sanglots aux leurs.

On parvient, en rassemblant différentes versions, à faire le récit de ce qui s'est passé. Tout le monde a parlé, le baron, la baronne, qui, toute pâle encore, s'enveloppe en frissonnant dans sa pelisse, leurs domestiques, les paysans. Seul le héros est resté silencieux.

Les paysans allaient s'emparer de la seigneurie de Brzostek. Déjà la grange brûlait et les coups de feu pleuvaient comme la grêle lorsqu'Abe Nahum Wasserkrug s'était élancé au plus fort de



la mêlée. Sa bête, un vieux cheval de uhlan hors de service, s'était dès les premières décharges portée en hennissant au-devant du feu. Abe Nahum Wasserkrug, après avoir du haut de sa selle fait le plongeon comme un canard sauvage dans les roseaux et fermé les yeux le plus hermétiquement possible, avait pénétré en brandissant sa dépêche, ni plus ni moins que feu le Cid, jusqu'à la cour du château. Immédiatement les paysans avaient fait place et les Polonais suspendu le combat. L'envoyé du district en s'adressant aux deux partis était parvenu à faire accepter la paix. Les Polonais avaient rendu les armes, sur quoi les paysans s'étaient contentés de les faire prisonniers et de les conduire à Tarnow. La voix divine n'avait pas menti. Les enfans d'Israël avaient traversé la mer à pied sec.

De ce jour, Abe Nahum Wasserkrug devint dans la communauté non-seulement un grand personnage, mais aussi un homme opulent; le gouvernement récompensa sa belle action. Le châtelain de Brzostek, qui lui devait la vie et celle des siens, lui compta mille ducats. Abe Nahum s'acheta une vraie maison pour lui seul. Il offrit à son Jossel deux véritables chevaux et un chariot, et il ajouta héroïquement, lorsque Jossel l'embrassa tendrement pour l'en remercier : — Je t'accorde même la permission de t'en servir. — Et maintenant, si vous demandez quel est le plus fameux poltron à Tarnow, tous les Juifs vous répondront : — Nous ne saurions vous le dire; mais à coup sûr ce n'est pas Abe Nahum Wasserkrug.

## II.

### LA LETAWITZA.

C'était un jour de chasse malheureuse : deux gélinottes et un gros vautour formaient tout le butin. — C'est la faute de cette damnée sorcière ! s'écria le garde-forêt lorsque, ayant ôté son chapeau, il eut, avec les manches bouffantes de sa chemise, épongé les larges gouttes de sueur qui mouillaient son front; puis il me tendit une gourde d'eau-de-vie, jaune et rebondie comme un magot.

À l'aube, il est vrai, nous avons rencontré dès le début de notre expédition une petite vieille, toute ratainée, qui cherchait des champignons dans les broussailles. À l'heure où nous étions, le soir tombait, et il ne nous restait qu'à retourner à la maison. Le soleil se couchait ardent et rouge derrière les énormes blocs de granit qui surplombaient comme de grandes tours croulantes aux flancs grisâtres et déchiquetés des Carpathes. Rien de plus à voir, si ce n'est un antique tronc rabougri qui, rampant entre les dé-

combres et sur les pentes glissantes, semblait tendre vers nous ses longs bras noueux. Il se découpait sur le ciel avec son dos voûté, sa chevelure pendante et sa barbe mousseuse, absolument comme notre Juif, mais se cramponnait solide et ferme à la pierre, comme lui aussi sait s'accrocher énergiquement à ce que ses mains maigres et osseuses ont une fois saisi.

Nous descendîmes rapidement par un chemin tapissé de myrtilles et de rhododendrons, notre chien respirant péniblement derrière nous, et nous entrâmes sous le dôme vert des sapins. Le fracas amoindri d'une cascade lointaine nous tenait compagnie. Les hauts panaches verts qui s'élançaient vers le ciel avec une majesté lugubre commençaient à s'amalgamer avec un horizon d'or rougi, tandis que de leurs troncs élancés s'échappait du jus résineux à la couleur ambrée. Des baies d'un rouge de pourpre, de grandes fleurs des bois dessinaient des broderies multicolores sur le velours des mousses qui s'étendaient dans l'entre-croisement des racines, et des ombres profondes tombaient d'en haut sur les branches, comme des gouttes noires, entre les aiguilles immobiles.

Pendant quelques instans encore, de petits nuages baignant dans le rose planèrent à l'occident; puis une raie de pourpre s'allongea à l'horizon. Au-dessus du sol tremblotait un air doux où volaient d'innombrables petites mouches, transparentes comme du verre filé, et des vapeurs qu'on aurait prises pour des voiles blancs d'une étoffe impalpable montaient en reflets brillans de la vallée tranquille et déjà plongée dans la nuit. Les buissons, les arbres, les montagnes, semblaient croître dans l'atmosphère dorée et se perdre dans l'infini, tandis qu'ils allongeaient leurs ombres toujours plus loin. A l'ouest, une étoile brillait sur les sapins, qui se dressaient dans le ciel comme de noires épées ou comme une grille de fer autour d'un parc. Les chants des oiseaux avaient cessé. Ça et là seulement, un bruit sifflant perçait dans le bois mort et quelque animal effrayé fuyait dans les branches. Le ciel blanchâtre était devenu bleu et s'assombrissait par degrés. Les ombres se rapprochèrent et se confondirent enfin dans les ténèbres dont la masse impénétrable s'épaississait lentement. A ce moment, nous avons atteint le pied des collines boisées, et nous suivions un sentier étroit qui serpentait entre des champs de vaine pâture et de pommes de terre. Soudain, l'intervalle sombre de deux rochers s'illumina du côté de l'ouest et se mit à flamboyer comme si le feu était à quelque village; puis, après un moment d'attente, la lune démasqua son disque d'or suspendu majestueusement dans l'obscurité du ciel, et répandit sur la campagne sa douce lueur consolante. Un courant d'air frais passa sur les tiges, les herbes, les feuilles des arbres et les cimes lugubres de la forêt de sapins; tout commença à fourmiller, à s'agiter,

à murmurer. Bien loin en avant de nous les lumières d'un hameau scintillaient comme des vers luisans posés dans l'herbe, et, sur notre tête, la voûte immense était parsemée d'astres innombrables pareils aux feux de bivouac d'une grande armée. Le clair de lune, à travers les rameaux, y attachait comme des fils d'argent, et toutes les collines, tous les ravins, nageaient dans cette réverbération magique qui porte en nous à la fois tant de calme et de mélancolie.

Comme nous atteignions un petit bouquet de bouleaux, une fusée étincelante traversa le ciel et disparut dans l'immensité. Le garde-forêt fit le signe de la croix et s'arrêta court. — Trop tard, le malheur est arrivé, dit-il.

— Quel malheur?

— N'avez-vous pas vu l'étoile filer?

— Certainement.

— Elle vient de se transformer en *letavitzza*.

— Comment cela?

— Dans chaque étoile filante réside un démon qui tombe sur la terre, répondit le garde-forêt d'une voix chagrine. Si, au moment même où on l'aperçoit, on récite une certaine formule, le maléfice est conjuré; mais si l'étoile touche la terre, elle prend le corps d'une femme d'une grande beauté, avec de longs cheveux blonds qui ruissellent et scintillent comme des étoiles. Cette belle créature est douée d'une puissance étrange sur toute âme humaine. Elle attire à elle les jeunes gens dans les réseaux d'or tombant sur ses blanches épaules. La nuit, quand tout dort, elle se penche sur eux, les presse contre sa poitrine et les embrasse, les embrasse impitoyablement jusqu'à ce qu'ils tombent morts.

Le garde-forêt n'avait pas achevé son récit que nous crûmes entendre loin de nous comme un profond soupir. Cette plainte détonna dans le silence solennel qui planait sur ce taillis sombre, au milieu des bouleaux aux feuilles perpétuellement agitées, et dont les fûts, blancs comme des morts dans leurs linceuls, semblaient se dresser autour de nous, muets, en nous montrant au doigt.

— Qu'était cela? demandai-je.

— Une ondine, ou bien une *roussalka* (1), peut-être même la *letavitzza*.

— Je crois plutôt que c'était un butor.

— Soit, c'est un butor, fit le garde-forêt avec une sorte de pitié. En tout cas, mieux vaudrait continuer notre route.

Nous avions à peine fait quelques pas qu'une flamme de la hauteur d'un homme s'éleva à nos côtés dans un fourré d'aunes nains.

(1) La sirène des Petits-Russiens.

Elle nous fit signe, s'inclina jusqu'à terre puis se mit à sautiller devant nous, comme si elle eût voulu nous accompagner.

— Un feu follet!

— Puisque mon bon seigneur le veut, dit le garde-forêt à voix basse, ce n'est qu'un feu follet; mais je crains que la journée ne finisse pas bien.

— Y a-t-il quelque marais dans le voisinage?

— Oui certes. Il y a même un étang. Il doit être par ici, sur notre droite.

Arrivés au bout du chemin, nous vîmes à travers le fourré comme un miroir qui refléterait des lueurs de cierges. Je m'en approchai.

— Vous n'allez pourtant pas exposer votre âme à un pareil danger? gémit le garde-forêt.

Sans lui répondre, j'écartai les branches et me frayai un passage jusqu'à l'étang. Le feu follet avait disparu, mais le butor jeta de nouveau sa note plaintive. Le garde-forêt récita tout haut sa formule. Nous étions debout sur le bord d'une large pièce d'eau qui, éclairée par la lune, se développait à nos pieds. Quelques aunes, droits entre les ronces, se miraient mystérieusement dans la mare. Leurs racines y trempaient; leurs longs rameaux y traînaient comme des chevelures flottantes.

C'était à la fois triste et pénétrant.

Soudain éclata un rire enfantin, pur, clair et moqueur comme le tintement d'une cloche d'argent. Un bouillonnement monta à la surface de l'eau. De petites vagues lumineuses l'agitèrent. Mille étincelles se croisèrent sur l'étang, et, au milieu d'un tourbillon d'écume, nous vîmes sortir une jeune fille d'une étrange beauté. Ses épais cheveux blonds, qui inondaient ses épaules de marbre, se répandaient en pluie étoilée. Elle fixa sur nous deux grands yeux noirs, rayonnans et railleurs.

— Dieu sauve ma pauvre âme! cria le garde-forêt. — Fermez les yeux. — Et il m'entraîna. — Fuyons! répétait-il d'une voix saccadée. Fuyons, ou c'est fait de nous.

Un second éclat de rire, plus satanique encore que le premier, résonna aigrement à nos oreilles.

Je suivis le garde-forêt. Une puissance inconnue, que je ne pouvais m'expliquer, me donnait des ailes. Nous traversâmes, toujours courant, des taillis, des marais, des pâturages. Arrivés dans un verger, nous nous y arrêtâmes pour reprendre haleine.

— Tu n'es qu'un âne! dis-je pour conclure.

— Mieux vaut être un âne qu'un damné.

— Fuir devant une jolie femme!

— Oh! oui, elle était jolie, fit le garde-forêt, mais elle n'appar-

tient pas à la terre. C'est la *letavitz*, l'étoile filante qui a revêtu une figure humaine. Vous n'avez donc pas remarqué sa chevelure? Est-ce qu'on n'aurait pas dit une traînée d'astres flottant à la surface de l'eau?

— Je vais retourner là-bas. Il faut que je voie cette femme.

Êtes-vous donc possédé du diable? dit le garde-forêt pétrifié, vous poseriez cent ducats devant moi, vous m'offririez le monde entier que je ne bougerais pas d'ici.

— Mais si je t'offrais une chope d'eau-de-vie, m'accompagnerais-tu?

— De l'eau-de-vie! de quelle eau-de-vie? Pas de la mauvaise eau-de-vie de grains, j'espère?

— Du *slivovitz*, si tu veux.

Le brave homme poussa un soupir, siffla son chien et se dirigea lentement vers l'étang. Je marchais sur ses traces, quelques pas en arrière. Un feu follet, couleur d'or, nous accompagna comme pour éclairer notre route. Tandis que nous suivions la flammèche fantastique qui passait tantôt à droite, tantôt à gauche, tournoyant sous les branches, s'allongeant sur la mousse comme une couleuvre ou planant dans l'air au-dessus de nous, nous entrâmes jusqu'aux genoux dans le marais.

La lune se cacha derrière un nuage, comme si elle était d'accord avec les lutins pour nous mystifier. Les aunes, jusque-là immobiles et silencieux, se balancèrent avec un bruissement sourd. Le butor ricana d'une voix stridente; puis l'eau rejaillit presque sur nous. C'était le chien qui venait de plonger, et dont l'aboïement brutal nous annonça que nous touchions au but. Je franchis précipitamment l'épaisse ramure; je me trouvai au bord de l'étang où la lune, souriante et débarrassée de ses voiles, semblait contempler sa face paisible.

La femme aux cheveux d'or avait disparu. Nous ne la vîmes ni dans les flots où tout à l'heure elle étincelait comme un astre, ni sur la rive, où son corps blanc se fût détaché comme une lumière dans le noir des aunes. A présent, tout reposait dans un silence lamentable: pas une ride sur l'eau, pas un souffle dans les feuilles. Et du milieu de l'étang s'élevait majestueusement vers le ciel un pâle nénuphar qui montait comme une flamme blanche.

Le garde-forêt respira longuement.

— Dieu nous a protégés, murmura-t-il, mais qu'on vienne me dire maintenant que ce n'était pas la *letavitz*!

SACHER-MASOCH.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 janvier 1877.

Voilà bientôt deux ans que l'existence de la république a été fixée et régularisée par une constitution sortie, non sans efforts, des délibérations d'une assemblée souveraine qui n'avait plus qu'à faire son testament avant de mourir. Voilà déjà un an que cette constitution est devenue plus complètement une réalité par l'élection de deux chambres destinées à exercer, concurremment avec M. le président de la république, les pouvoirs réguliers créés par le régime de 1875. Une première session s'est déroulée pendant quelques mois de 1876; elle a été suivie d'une session extraordinaire de quelques semaines. Aujourd'hui voici une seconde session régulière qui vient de commencer avec la nouvelle année, et elle s'est ouverte presque au lendemain d'une crise ministérielle, sous l'impression à peine effacée des menaces de conflits qui ont signalé les derniers jours de l'autre mois. Sénat, chambre des députés, ministère reconstitué, pouvoirs de toute sorte se retrouvent en présence après une courte séparation, et entrent ensemble dans cette carrière de l'année qui s'inaugure d'une manière un peu indécise, où va se poursuivre l'expérience des institutions nouvelles. Quelle va être maintenant la position du ministère dans les assemblées, et par quels actes, par quels procédés de gouvernement se dispose-t-il à caractériser, à défendre sa politique? Comment le sénat comprend-il son rôle dans cette situation modifiée depuis un mois? Que va faire la chambre des députés elle-même avec une majorité que se disputent déjà peut-être des influences rivales? C'est le problème de l'année qui commence, de cette session qui s'ouvre et qui certainement peut être décisive pour la paix publique, pour l'affermissement des institutions. Tout dépend aujourd'hui des débats parlementaires qui vont s'engager, de l'esprit qui animera les assemblées dans leurs travaux de chaque jour, comme aussi de l'autorité que le ministère saura prendre au milieu de tous les conflits de partis qui n'ont le plus souvent d'autre résultat que de créer

un terrain mobile où l'avenir semble toujours à la merci d'un incident, d'un choc imprévu.

Plus que jamais, au point où en sont les choses, il y a deux directions entre lesquelles il faut choisir. Si on veut s'exposer à tout compromettre, on n'a qu'à recommencer ou à continuer ce qu'on a si bien fait dans la session dernière. On n'a qu'à créer des agitations artificielles, à soulever toute sorte de questions inévitablement destinées à provoquer des conflits, à éterniser les tentatives d'amnistie sous la forme d'une pression organisée autour de M. le président du conseil; on n'a qu'à saisir toutes les occasions d'ébranler les lois militaires, les lois financières, d'exiger du gouvernement des satisfactions ou des représailles de parti, des changemens systématiques dans toutes les fonctions judiciaires et administratives. La conséquence logique et immédiate est bien claire : il y aura du temps perdu, des discussions inutiles ou irritantes, des embarras pour le gouvernement, peut-être des crises nouvelles. C'est un moyen infailible de laisser croire que les institutions sont inefficaces, que rien n'est fini, qu'on est toujours dans une sorte de provisoire, sous le nom de république. On a suivi cette politique par des calculs de parti, par entraînement ou par inexpérience dans la chambre des députés : on a eu des antagonismes de pouvoir, des crises de ministère, et on a failli arriver à une situation sans issue. Il y a au contraire une politique naturelle et simple qui consiste à entrer décidément dans une voie régulière, à respecter ce besoin de repos et de sécurité si profond dans le pays, selon le mot de M. le président du conseil, à laisser à un régime né d'hier le temps de prendre son équilibre et de s'affermir. C'est évidemment aujourd'hui la meilleure direction, si l'on veut que l'année qui commence soit plus profitable que l'année qui finit.

Admettons, si l'on y tient, qu'il y eût comme un apprentissage nécessaire pour une chambre composée d'élémens si nouveaux, qu'il y eût même une certaine confusion inévitable, des effervescences parlementaires qui éprouvaient le besoin de se produire; admettons un instant que des députés, à peine échappés de la lutte électorale, aient pu arriver à Versailles avec un sentiment un peu exagéré de l'importance de leur victoire, avec l'impatience de voir changer pour le moins tous les fonctionnaires de leur arrondissement ou de leur département : soit, c'est bon pour une première session. Maintenant le moment est venu de s'occuper sérieusement de choses sérieuses, d'en finir avec ces turbulences qui sont souvent puérides quand elles n'ont pas un air révolutionnaire; mais pour en venir à une action régulière, suivie, appliquée aux vrais intérêts du pays, il y a une double condition : il faut que de cette chambre il se dégage enfin une majorité réelle qui ne soit plus cet amalgame où tous les élémens modérés semblent se subordonner à un radicalisme plus ou moins bruyant, et il faut aussi que le ministère prenne assez d'ascendant pour conduire les affaires publiques sans avoir

toujours l'air de payer rançon à des influences personnelles ou à des exigences de parti.

Est-ce que tous les esprits sensés qui veulent vraiment servir le régime nouveau ne sont pas les premiers intéressés à créer ces conditions pratiques d'action parlementaire et de gouvernement? Est-ce qu'ils ne voient pas qu'ils ont à se défendre de toute sorte de pièges où les opinions extrêmes les entraîneraient fatalement? Que les bonapartistes se plaisent à compliquer une situation déjà difficile en votant au besoin avec les radicaux contre une majorité modérée; qu'ils saisissent tous les prétextes de raviver des luttes passionnées par des motions et des interpellations provocantes; que, dans la pensée d'intéresser la magistrature à leur cause, ils demandent compte au garde des sceaux de la révocation d'un avocat-général qui s'est montré récemment trop enclin à absoudre les commissions mixtes de 1852; que les bonapartistes fassent tout cela, ils sont plus ou moins habiles, ils ne sont pas toujours heureux. Ils restent après tout dans leur rôle, ils ajoutent ou ils croient ajouter aux difficultés; ils atteignent leur but en entretenant l'incertitude, en perpétuant les confusions. La république, quant à elle, ne gagne rien à ces scènes, où toutes les passions se font jour et où souvent tout est remis en question, sans qu'un vote favorable répare complètement le mal d'un trouble momentané. La chambre des députés ne peut certainement mieux faire que de se refuser aux provocations, d'écarter le plus possible les interpellations irritantes des partis, de chercher le calme dans les affaires, et, s'il y a une vraie majorité pour entrer dans cette voie, elle a aujourd'hui une bonne occasion : M. le ministre des finances vient de présenter le budget de 1878.

Voilà du travail pour les fortes têtes de la chambre ! M. Léon Say a commis sans doute une inadvertance : il ne paraît pas s'être inspiré le moins du monde des études et des projets de M. Gambetta sur la taxe du revenu; il n'a pas l'ambitieuse pensée de transformer le système financier de la France. Il se conduit comme un homme prudent qui, ayant à mettre en ligne ces deux redoutables chiffres de 2 milliards 785 millions de dépenses et 2 milliards 791 millions de recettes, juge inutile de se lancer dans les expériences présomptueuses et d'aller au-devant de déceptions inévitables. M. le ministre des finances, sans toucher à l'économie générale du budget, a néanmoins, lui aussi, ses projets de réformes. Il propose une diminution de la taxe postale, de l'impôt sur les transports de petite vitesse, de divers autres impôts, et il arrive ainsi à un chiffre modestement respectable de réductions, qui sont plus faciles à réaliser parce qu'elles sont plus pratiques que des projets plus grandioses. Cette fois du moins on ne dira pas que le budget a été présenté tardivement. La commission qui va être prochainement nommée pourra se mettre à l'œuvre sans plus de retard. Tout ce qu'on peut lui demander, c'est de ne pas trop prolonger ses études, de ne pas faire de la



politique de fantaisie avec des suppressions de crédit, de ne point aller gratuitement au-devant des conflits et de ne pas se servir du budget comme d'un prétexte pour ménager à la chambre une session extraordinaire. Sous ce rapport, le choix de la commission du budget n'est pas sans importance pour la majorité modérée, si cette majorité existe, et pour le gouvernement lui-même, s'il ne veut pas laisser recommencer la brillante campagne du mois dernier, où M. Dufaure a succombé avec l'aide de M. Gambetta, — qui ne croyait pas, il est vrai, remporter cette victoire de mettre M. Jules Simon à la place de M. Dufaure!

Assurément M. le président du conseil a pour le moment bien assez à faire sans avoir une commission du budget qui lui ménage les surprises d'une session extraordinaire et lui prépare d'incessans conflits à dénouer. Il a besoin de toute son habileté stratégique, de sa souple éloquence et de l'aimable supériorité de son esprit pour tenir tête aux difficultés visibles ou invisibles qui l'entourent, pour se défendre contre ses ennemis et peut-être même encore plus contre ses amis ou ceux qui se disent ses amis. Le plus grand danger pour M. Jules Simon est positivement aujourd'hui dans les obsessions dont on ne cessera de le poursuivre sous prétexte de politique républicaine, de programme républicain. Et on a beau faire, le programme républicain, c'est toujours la même chose : c'est toujours mettre le gouvernement en demeure de satisfaire toutes les prétentions de parti et créer à un ministre une situation impossible. C'est un jour aller en députation auprès de M. le président du conseil pour réclamer l'abrogation d'un arrêté de la veille, d'un règlement de l'administration de la ville de Lyon au sujet du service des enterremens et de la police des cimetières; c'est un autre jour aller tout simplement offrir un marché à M. le ministre de l'intérieur, en lui proposant de faire lui-même l'amnistie, par voie de grâce, pour éviter des propositions parlementaires recommençant l'importune agitation de l'an dernier; c'est enfin à toutes les heures et à tous les instans réclamer des révocations de préfets, de sous-préfets, de juges, d'administrateurs ou de généraux. On dresse des statistiques et des catégories; on met d'avance l'administration tout entière en coupe réglée par zone et par saison. Il n'y a pas à s'y tromper, la révolution du personnel judiciaire et administratif, c'est là surtout pour le moment la grosse affaire du parti républicain. Que le gouvernement accorde à chaque député son préfet ou son sous-préfet, son juge ou son receveur des finances, la république est sauvée, le ministère a sa majorité! Si on ne fait pas cela, la république n'existe pas, et M. Jules Simon n'est plus qu'un réactionnaire comme tous ses prédécesseurs, comme M. Dufaure. Il faut que tout soit républicain, ou du moins marqué à l'effigie républicaine! M. le président du conseil est certainement homme à se tirer d'embarras et à ne faire que ce qu'il ne pourra pas éviter. Il s'est exécuté à demi; il a révoqué huit préfets désignés comme plus ou moins sus-

pects, il a offert des préfectures à quelques républicains qui ont probablement des titres, quoiqu'ils soient inconnus, et il a donné de l'avancement à quelques autres qui avaient été nommés par le dernier ministère. On dit déjà que ce n'est pas assez, on trouve que M. le ministre de l'intérieur est bien timide dans ses actes, qu'il ne procède pas, selon le programme républicain, en révolutionnaire de l'administration!

Et après? Quand on aura changé des préfets et des sous-préfets, sans parler des magistrats, en supposant qu'on trouve des ministres sérieux disposés à se prêter à tout, croit-on qu'on sera plus avancé, et que la république s'en portera beaucoup mieux? Sans doute un gouvernement a le droit d'avoir des agens fidèles qui s'inspirent de son esprit, qui fassent respecter les institutions, le régime dont ils sont les représentans auprès des populations; il doit tenir surtout à avoir des administrateurs instruits et intègres, capables de conduire un département en maintenant l'inviolabilité des lois. Assurément un ministre qui arrive au pouvoir n'est point obligé d'accepter indistinctement, sans examen, tous les fonctionnaires que lui lèguent ses prédécesseurs; il peut avoir ses préférences comme il a son droit d'exclusion. Si M. le président du conseil, après une étude attentive, croit nécessaire de changer quelques-uns de ses fonctionnaires dans l'intérêt du service public, il est parfaitement libre. Tout ce qui est personnel importe assez peu. Au fond, il s'agit de savoir s'il suffit d'être républicain pour être un bon préfet, si l'administration n'est plus qu'une affaire de parti, et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est là une des questions les plus dangereuses, les plus délicates qu'on puisse soulever dans l'intérêt de la république elle-même.

Ce qu'on propose, ce qu'on essaie de faire prévaloir, n'est rien moins qu'un des fléaux des États-Unis à l'heure qu'il est, c'est le bouleversement périodique de l'administration selon le souffle d'une élection politique, c'est ce qu'on appelle au-delà de l'Atlantique la « rotation des offices. » Autrefois, quand le fléau a commencé sous la présidence du général Jackson, ce n'était rien encore, le pouvoir exécutif ne disposait que d'un assez petit nombre de fonctions rétribuées. A mesure que le nombre des emplois distribués par le gouvernement s'est accru, et il est maintenant presque démesuré, surtout depuis la guerre de la sécession, le mal est devenu redoutable, il mine la grande république américaine et paralyse le gouvernement. C'est ce qui a perdu la dernière administration, c'est la cause de ces erreurs et de ces fautes qu'avouait le général Grant dans son récent message. Chaque élection devient comme le rendez-vous de toutes les ambitions personnelles, de toutes les convoitises, de tout un monde de politiciens effrénés combattant sans scrupule pour l'emploi qu'ils veulent conquérir, et qu'ils auront si leur candidat réussit. Le président en entrant à la Maison-Blanche, le gouverneur dans son état, traient après eux une clientèle affamée qui re-

çoit sa part du butin. « Aux vainqueurs appartiennent les dépouilles ! » C'est la devise publiquement arborée. Sait-on ce qui en est résulté ? Une corruption sans frein à tous les degrés de la hiérarchie, la démoralisation dans les emplois et le discrédit complet de l'administration, si bien que « la réforme du service civil » est un mot d'ordre qui devient populaire, qui figure dans tous les programmes. Il y a peu d'années encore, un comité du congrès écrivait crûment : « Il est nécessaire de renvoyer tous les voleurs du service public ; les voleurs infestent chaque département... Il n'y a pas de branche de service où on ne les trouve, et l'exemple est si contagieux que l'honnêteté devient l'exception... » Nous voulons croire que c'est exagéré même aux États-Unis ; c'est dans tous les cas le dernier mot d'une dégradation administrative qui n'a pas commencé sans doute par ces excès, mais qui a fini par y arriver, et qui n'est que la conséquence fatale du système qu'on préconise.

La France, il est vrai, n'en est pas là heureusement. Ce qui a fait sa force jusqu'ici, c'est que, malgré tout, à travers les oscillations de la politique, elle a gardé une certaine intégrité administrative à l'aide de laquelle elle a pu voir passer les révolutions et les gouvernemens se succéder sans être trop profondément ébranlée. Au milieu de ces désastres de la dernière guerre, où éclataient de si dangereux symptômes de dissolution, où tout semblait se disjoindre, elle a été soutenue et préservée par ces deux ressorts de sa constitution intérieure, l'administration et l'organisation financière ; avec cela, elle a pu en quelque sorte se ressaisir et se retrouver debout après l'effroyable tempête qui venait de passer sur elle. Nous ne sommes point assurément des fanatiques d'administration, mettant toute la vie du pays dans cette action organisée du gouvernement, aveuglés sur des défauts qui, en certains momens, deviennent plus sensibles. Qu'on signale les abus et qu'on les corrige patiemment, rigoureusement, sans faiblesse pour ceux qui les commettent ; qu'on exige de ceux qui aspirent au rôle de serviteurs de l'état des titres, des conditions particulières, sans parler de la subordination que tout gouvernement a le droit d'imposer, rien de mieux. Qu'on évite du moins de laisser altérer le principe d'une institution qui reste comme l'image et la garantie de l'unité française. Qu'on se garde surtout d'introduire, avec la politique, les ambitions subalternes, la mobilité, les compétitions de partis, dans le domaine des fonctions supérieures de l'état. La république elle-même ne peut que gagner à être représentée par des serviteurs capables, expérimentés, indépendans des agitations parlementaires ou électorales. Et remarquez bien qu'avec tous ces changemens réclamés à grands cris, on n'atteint nullement le but qu'on se propose, car enfin ce qu'on veut évidemment, c'est avoir pour soi, au lieu d'avoir contre soi, l'influence des fonctionnaires, et quelle influence peuvent avoir des administrateurs improvisés ou à cha-

que instant déplacés? Avec un sous-préfet de quelques mois, on fait un chef de département. Soit dit sans aucune intention malveillante, il y a tel de ces préfets récemment promus qui est entré dans l'administration en 1871, a été éloigné en 1873 et replacé depuis quelques mois, en est à sa cinquième préfecture dans une carrière d'activité de moins de trois ans. Le résultat le plus clair est que les populations assistent avec un scepticisme mal dissimulé à ces mobilités incessantes et qu'elles s'accoutument à ne compter que médiocrement avec ce personnel novice qu'elles voient passer et repasser sans laisser de traces. M. le président du conseil est un homme trop sérieux, d'un esprit trop éclairé, pour ne pas voir le danger et pour ne pas sentir la nécessité de maintenir les conditions essentielles de gouvernement, de défendre l'administration française contre les envahissemens de l'intérêt de parti.

Ce n'est pas le moment en vérité de s'amuser à de frivoles compétitions intérieures, à de vulgaires ou puérils incidens, lorsque la situation de l'Europe garde plus que jamais peut-être toute sa gravité. Le télégraphe a beau multiplier ses dépêches contradictoires et confuses, la conférence de Constantinople a beau se réunir et délibérer sans cesse, les chancelleries ont beau échanger des communications, cette terrible et éternelle question d'Orient ne sort pas de son obscurité. Tout ce qu'on peut distinguer vraiment, c'est qu'un jour on est à la paix, un autre jour on est à la guerre; tantôt la conférence de Constantinople est près de renoncer à sa tâche laborieuse, tantôt elle reprend ses délibérations. Là-dessus les imaginations brodent, les interprétations courent le monde, et on n'est pas plus avancé, on est réduit à attendre le dernier mot de l'imbroglio qui se complique.

Au fond, la diplomatie avait deux difficultés, et un instant elle a paru avoir raison d'une de ces difficultés. La Russie, après avoir débuté par des exigences dont le discours de l'empereur Alexandre à Moscou était la retentissante expression, la Russie n'a point tardé visiblement à montrer des dispositions plus conciliantes. Elle a été moins absolue sur le caractère des réformes qu'il s'agissait d'imposer à la Turquie, elle a aussi moins insisté sur les garanties qu'on devait réclamer, sur l'occupation militaire de la Bulgarie. Le général Ignatief lui-même, représenté d'abord comme le plus belliqueux des ambassadeurs, n'a plus été bientôt que le plus modéré des négociateurs. La diplomatie n'a rien négligé pour profiter de ces dispositions favorables en désintéressant autant que possible le cabinet de Saint-Petersbourg, et on a fini par arriver à un programme accepté par la Russie comme par les autres puissances.

Le malheur est que la diplomatie n'a peut-être tourné ses regards que d'un côté, et qu'en cherchant à satisfaire la Russie elle n'a pas songé assez à la Turquie. Elle ne s'est point aperçue de ce qu'il y avait déjà d'étrange à s'en aller dans la capitale d'un souverain pour délibérer sur la mise en tutelle de ce même souverain, sur la séquestration

ou la réforme de ses provinces par autorité de justice européenne. La diplomatie n'a pas tenu dans ses calculs un compte suffisant des susceptibilités d'un empire qui a eu récemment des succès militaires, qui tient nécessairement à son indépendance, et en croyant travailler à la paix, elle n'a fait que déplacer la difficulté. Qu'est-il arrivé en effet? La Turquie n'a pas cédé aussi facilement qu'on le croyait, elle a eu, elle aussi, son programme, qu'elle a opposé au programme européen. Un instant tout a semblé remis en question, il a fallu renouer le fil de ces négociations, et comme si cela ne suffisait pas, comme s'il y avait une fatalité ironique conspirant en secret contre la paix, l'Allemagne aurait pris récemment, dit-on, une attitude plus impérieuse et plus menaçante vis-à-vis de la Turquie. Ce serait assurément une complication nouvelle et non la moins grave, ni même la moins significative. C'est une péripétie de plus dans cet imbroglio où se débat la diplomatie et d'où elle ne sera pas impuissante, il faut le croire encore, à faire sortir la paix désirée par l'Europe.

Et maintenant nous n'ajouterons plus qu'un mot à l'adieu attristé que nous devons à celui qui fut si longtemps le directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Pendant que M. F. Buloz passait les derniers mois de sa vie dans les souffrances, la *Revue* continuait ses travaux, toujours fidèle à elle-même. Après la perte douloureuse qu'elle vient de faire, elle reste ce qu'elle était, prête à redoubler d'efforts dans les mêmes conditions, sans dévier de la ligne qu'elle n'a cessé de suivre, des traditions dont elle se fait honneur, et de l'esprit dont elle s'est toujours inspirée.

CH. DE MAZADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

*La Nation armée*, par M. le général de Wimpffen, 1 vol. in-18, Dentu.

Nous avons maintenant des lois militaires qui doivent assurer à la France un nombre considérable de soldats, le jour où elles seront exécutées, car il s'en faut de beaucoup que le gouvernement ait jusqu'ici exigé du pays ce qu'il s'est lui-même imposé; mais la nouvelle législation a voulu obtenir trop vite une armée et elle n'a pas introduit dès l'enfance les mœurs militaires. Du moment que l'on établissait de nouvelles institutions pour remplacer ce qui existait auparavant, il fallait faire remonter les réformes jusqu'à la première éducation et obliger le maître d'école à remplir les fonctions de sergent instructeur. Ces réformes-là ne s'obtiennent pas en recommandant tels ou tels exercices, il faut un règlement spécial fait par des officiers, imposé aux maîtres d'école, pour forcer tout le monde à se livrer aux manœuvres militaires,

à marcher en partant du pied gauche, à savoir ce que l'on entend par un changement de direction. Qu'on ne vienne pas dire que cela coûterait des sommes énormes, car il ne faut pas déboursier grand'chose pour mettre des enfans sur deux rangs et leur faire reconnaître leur droite de leur gauche. Dans les collèges, des sous-officiers sont envoyés pour montrer aux jeunes gens d'un certain âge le maniement des armes, c'est déjà un progrès; mais il faudrait étendre cette sage mesure à toutes les écoles, à tous les villages de France. Si les maîtres d'école ne peuvent se charger de ce soin, on trouverait facilement dans toutes les communes des hommes sortant de l'armée et pouvant montrer l'exercice. C'est une mesure qui dans peu d'années rendrait d'énormes services, en ne laissant arriver dans les régimens que des recrues sachant déjà ce que c'est qu'un fusil. M. le général de Wimpffen a bien raison, dans son livre *la Nation armée*, d'insister sur ce point et de demander que l'on mette en pratique une idée aussi simple.

Par ce moyen d'une semblable éducation commencée dès l'enfance, ne ferait-on pas revivre en France l'esprit militaire? Pour nous, nous n'hésitons pas à l'affirmer; mais aussi ce qui doit contribuer à relever l'esprit militaire en France, c'est la pratique des nouvelles lois qui obligent tout le monde à servir le pays : tout Français étant soldat, l'armée ne forme plus une caste. Chacun doit passer un temps plus ou moins long au régiment et puiser dans cette vie en commun le respect dû à l'autorité et l'esprit de discipline, et cette discipline doit être d'autant plus dure qu'il faudra l'imposer à des hommes qui demeureront peu sous les drapeaux; alors peut-être de retour dans leurs foyers leur en restera-t-il quelque chose. M. de Wimpffen voudrait voir aussi augmenter le bien-être des sous-officiers pour leur faire aimer leur métier et rester au service; pour cela, il propose de leur donner des chambres dans la caserne, d'augmenter le nombre des volumes dans les bibliothèques régimentaires, enfin tout un ensemble de réformes qu'il serait trop long d'énumérer ici. Le livre du général de Wimpffen contient un grand nombre de propositions sages qui n'ont qu'un tort, c'est de venir quand la loi militaire est votée et presque pratiquée; venu plus tôt, ce livre aurait eu certainement de l'influence sur nos législateurs. Il est vrai de dire qu'il reste à voter la loi sur l'état-major et quelques autres encore, que les discussions sur le budget ont fait ajourner. Espérons que le calme se rétablira complètement dans nos chambres et qu'elles voudront bien enfin discuter et voter ces lois si nécessaires; aussi nos législateurs feront-ils bien de lire *la Nation armée* et de prendre au général quelques-unes de ses idées.

---

---

# SAMUEL BROHL

## ET COMPAGNIE

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---

#### I.

Si les événements de ce bas-monde se gouvernaient par le calcul des probabilités, il est à croire que le comte Abel Larinski et M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz seraient arrivés au bout de leur carrière sans s'être jamais rencontrés. Le comte Larinski habitait Vienne en Autriche; M<sup>lle</sup> Moriaz ne quittait Paris que pour passer la belle saison à Cormeilles. Ni à Cormeilles ni à Paris, elle n'avait entendu parler du comte Larinski, et celui-ci de son côté ignorait complètement l'existence de M<sup>lle</sup> Moriaz. Il n'était occupé que d'un fusil de son invention, qui devait faire sa fortune et qui ne l'a pas faite. Il espérait que cette arme de guerre, vrai chef-d'œuvre à son avis, supérieure en précision et en portée à tout ce qu'on connaissait, serait appréciée selon son mérite par les hommes compétens et adoptée un jour pour l'armement de toute l'infanterie austro-hongroise. A force de se remuer, il avait obtenu qu'une commission fût nommée d'office pour en faire l'expérience. La commission décida que le fusil Larinski offrait certains avantages, mais qu'il avait trois défauts : il était trop lourd, il s'encrassait trop vite, et le coût de fabrication était trop élevé. Le comte Abel ne perdit pas courage. Il remit son invention à l'étude, employa près de deux ans à la perfectionner, s'appliquant à rendre son fusil plus léger et moins coûteux. Quand on en refit

l'essai, l'arme éclata, et ce fâcheux incident perdit à jamais de réputation le fusil Larinski. Loin de s'enrichir, l'inventeur en fut pour ses frais, pour ses avances de tout genre; il avait mangé son fonds et son revenu, qui, à vrai dire, n'étaient pas considérables.

M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz avait une destinée plus heureuse que le comte Abel Larinski. Elle ne se piquait pas d'inventer un nouveau fusil et n'en était point réduite à s'ingénier pour vivre; elle avait hérité de sa mère près de 100,000 livres de rente, qui lui servaient à jouir de la vie et à faire des heureux, car elle était fort charitable. Elle aimait le monde sans trop l'aimer; elle savait se passer de lui, elle avait des ressources dans l'esprit et l'humeur libre. Pendant l'hiver elle sortait beaucoup, elle était fort répandue. Son père, membre de l'Institut, professeur de chimie au Collège de France, était un de ces savans qui aiment à dîner en ville; il avait aussi le goût de la musique et du théâtre. Antoinette l'accompagnait partout; ils ne restaient guère chez eux que les soirs où ils recevaient; mais, au retour des hirondelles, c'était un plaisir pour M<sup>lle</sup> Moriaz de s'enfuir à Cormeilles et d'y passer sept mois, réduite à la société de M<sup>lle</sup> Moiseney, qui, après avoir été son institutrice, était devenue sa demoiselle de compagnie. Elle se mettait au vert, elle se promenait dans les bois, elle lisait, elle peignait, et les bois, ses livres, ses pinceaux, pour ne rien dire de ses pauvres, remplissaient si agréablement son temps qu'elle n'avait jamais un quart d'heure d'ennui. Elle était trop contente de son sort pour avoir envie d'en changer, aussi elle n'était point pressée de se marier. Elle avait vingt-quatre ans révolus, avait refusé plusieurs partis, et ne demandait qu'à rester fille. C'était le seul article sur lequel cette héritière eût des discussions avec son entourage. Quand son père s'avisait de se fâcher et qu'il s'écriait : — Je veux ! — elle se mettait à rire, et il riait aussi, en se disant : — Le maître ici, ce n'est pas moi; j'ai l'air de Gros-Jean remontrant à son curé.

Il est dangereux de trop fatiguer son cerveau quand on dîne beaucoup en ville. Dans l'hiver de 1875, M. Moriaz fit des excès de travail, il se surmena, et sa santé en souffrit. Il fut atteint d'une de ces affections anémiques dont on parle tant aujourd'hui, c'est la maladie à la mode. Il dut interrompre son cours, prendre un supplément, et, dans les premiers jours de juillet, son médecin lui ordonna de partir pour l'Engadine et d'aller faire à Saint-Moritz une cure d'eau ferrugineuse. On ne peut aller de Paris à Saint-Moritz sans passer par Coire. Ce fut à Coire que M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz, qui accompagnait son père, rencontra pour la première fois le comte Abel Larinski. Quand la destinée s'en mêle, l'araignée et la mouche se rencontrent.



Abel Larinski arrivait de Vienne, il avait fait route par Milan et par le col du Splügen. Quoiqu'il fût assez près de ses pièces en débarquant dans le chef-lieu des Grisons, il descendit à l'hôtel du *Steinbock*, le meilleur et le plus cher de l'endroit. Il estimait qu'il devait cet égard au comte Larinski; ce genre de devoirs lui était sacré, il s'en acquittait religieusement. Son humeur était fort mélancolique; il fit une promenade pour se distraire. En traversant le pont de la Plessur, il attacha des yeux troubles sur les eaux limoneuses du torrent, et il fut presque tenté de faire le saut périlleux; mais dans ce genre de projet il y a loin du rêve à l'exécution, et le comte Larinski éprouva en cette circonstance que l'homme le plus mélancolique du monde a de la peine à se guérir de la manie de vivre.

Il n'avait pas sujet d'être gai. Il avait quitté Vienne pour se rendre au casino de Saxon, où on joue à la roulette et au trente-et-quarante. Son mauvais sort voulut qu'il s'arrêtât à Milan et qu'il fût présenté dans un cercle assez mal famé, où cet imprudent joua et perdit. Il lui restait tout juste de quoi poursuivre son voyage jusqu'à Saxon; mais que peut-on faire dans un casino quand on a le gousset vide? Avant de passer le Splügen, il avait écrit à un petit banquier juif de sa connaissance pour avoir de l'argent. Il ne comptait guère sur l'obligance de cet Hébreu, et c'est pour cela qu'il s'arrêta cinq minutes à contempler la Plessur, après quoi il retourna sur ses pas. Vingt minutes plus tard il traversait une place ornée d'une jolie fontaine gothique, et, voyant devant lui une cathédrale, il y entra.

La cathédrale de Coire renferme parmi d'autres curiosités un tableau d'Albert Dürer, un saint Laurent sur le gril attribué à Holbein, un morceau de la vraie croix, les reliques de saint Lucius et de sa sœur Ernesta. Abel n'accorda qu'une attention distraite à saint Lucius et à saint Laurent. A peine eut-il pénétré dans la nef, il aperçut quelque chose qui lui parut plus intéressant qu'un tableau ou qu'une relique. Un poète anglais a dit qu'on découvre quelquefois le paradis sur le visage d'une femme, et qu'on ne peut voir le paradis sans éprouver le désir d'y entrer. Bien que le comte Larinski ne fût point un homme romanesque, il demeura quelques instans immobile, comme cloué à sa place par l'admiration. Était-ce un avertissement de sa destinée? Le fait est qu'en voyant pour la première fois M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz, car c'était elle, il éprouva je ne sais quelle surprise, quel frémissement du cœur qu'il n'avait jamais senti. Il se trompa d'abord sur le compte de cette charmante fille. Il devina sur le champ que l'homme dont elle était accompagnée et qui avait des cheveux gris, un large front découvert, des yeux vifs encadrés dans de beaux sourcils bien fournis,

appartenait à quelque docte confrérie; mais il s'imagina que ce personnage cravaté de blanc, quoiqu'il eût passé la soixantaine, avait conservé la jeunesse du cœur et se trouvait pour le moment en bonne fortune.

Il est des femmes qu'il est impossible de ne pas regarder. Partout où allait M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz, on la regardait, d'abord parce qu'elle était charmante, ensuite parce qu'elle avait une façon particulière de s'habiller et de se coiffer, certains airs de tête, une grâce un peu libre dans la démarche et dans le maintien, qui attiraient l'attention. Quelques personnes prétendaient qu'elle aimait à étonner les passans et qu'elle ne craignait point d'être prise pour ce qu'elle n'était pas. Je n'en crois rien. Elle était indifférente à l'opinion, et en toutes choses elle ne consultait que son goût, qui avait des audaces; mais elle ne les cherchait point, elle était née comme cela. On disait quelquefois en l'apercevant de loin : Ah ! voilà une aventure qui passe. En s'approchant, on était vite désabusé; la pureté de son regard, son air de distinction et de parfaite modestie, écartaient toutes les mauvaises pensées, et on lui disait mentalement : Excusez-moi, mademoiselle, je m'étais trompé. Ce fut à peu près le discours que lui adressa le comte Abel, quand elle passa près de lui pour sortir de l'église. Son père lui racontait quelque chose qui la fit sourire; ce sourire était celui d'une jeune fille en âge d'être une femme, et qui n'a encore rien à cacher à son ange gardien. Le comte Larinski sortit après elle et la suivit des yeux jusqu'au bout de la place. En rentrant à l'hôtel, il avait une curiosité à satisfaire. Il interrogea un garçon de service, lequel lui montra sur le registre des voyageurs ces mots : M. Moriaz, membre de l'Institut de France, et sa fille, venant de Paris, allant à Saint-Moritz. — Et puis après? se demanda-t-il, et il n'y pensa plus.

Quand il eut diné, il se rendit à la poste pour y réclamer une lettre qu'il attendait de Vienne. Il la trouva et retourna s'enfermer dans sa chambre, où il déchira le pli d'une main fiévreuse. Cette lettre, écrite dans un français plus singulier que réjouissant, était la réponse du petit banquier juif. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le comte, quoique vous parliez et compreniez assez bien l'allemand, vous n'aimez pas à le lire, et je vous écris en français. Il me fait beaucoup de peine de ne pouvoir pas satisfaire à votre honorée demande. Les affaires vont très-mal. Il m'est tout à fait impossible de vous avancer un florin de plus et même de vous renouveler votre billet, dont l'échéance est proche. Je suis un père de famille; il me fait beaucoup de peine de vous le rappeler.

« Je veux vous dire bien librement ce que je pense. J'ai cru à votre fusil, mais je n'y crois plus du tout, et personne n'y croit

plus. Quand il était solide, il était lourd ; quand il était léger, il n'était plus solide. Que faire à cela ? Vous savez bien qu'il a éclaté. Gardez-vous bien de le perfectionner encore, ou il sautera immédiatement qu'il saura qu'on le regarde. Ce maudit fusil, il vous a mangé le peu que vous aviez et un peu du mien aussi, quoique j'aie confiance que vous payerez au moins les intérêts échus. Il me fâche de vous le dire, monsieur le comte, mais tous les inventeurs, ils ont une petite fêlure au cerveau et ils finissent à l'hôpital. Pour l'amour de Dieu, laissez les fusils comme ils sont, et n'inventez plus rien, ou vous irez à fond et personne ne pourra vous repêcher. »

Abel Larinski interrompit sa lecture à cet endroit. Il posa la lettre sur la table, et se renversant dans son fauteuil, l'air farouche, l'œil fixé sur une encoignure de la chambre, il se prit à dire d'une voix sourde :

— Tu l'entends, imbécile ! Ce vieux drôle a raison. Maudit soit le jour où le génie de l'invention fit tressaillir ton sublime cerveau ! La rare trouvaille que tu as faite là ! Que m'a-t-elle rapporté ? De grandes illusions et de grandes déconvenues. De quoi m'a-t-il servi de passer des nuits entières à causer avec toi de culasses, de platines, de gâchettes, de douilles, de hausses, de balles ovoïdes et de ressorts à boudins ? Quel fruit ai-je retiré de ces récréantes conversations ? Tu avais tout prévu, mon grand homme, excepté le je ne sais quoi, la petite chose à laquelle les grands hommes ne pensent pas et qui fait qu'on réussit. Quand tu me parlais de ta voix lente et monotone, quand tu fixais sur moi ton regard mélancolique, j'aurais dû lire dans tes yeux que tu n'étais qu'un sot... Le diable vous emporte, toi et ton fusil, ton fusil et toi, tête creuse, tête à chimères, vrai Polonais, vrai Larinski.

A qui le comte Abel parlait-il ? à un fantôme ? à son double ? Lui seul le savait. Quand il eut exhalé sa bile, il reprit la lecture de la lettre, qui se terminait ainsi :

« Me permettez-vous de vous donner un conseil, monsieur le comte, un bon petit conseil ? Il y a trois ans que je suis connu avec vous, et je m'intéresse beaucoup pour votre bonheur. Vous inventez des fusils, et quand ils sont solides, ils ne sont pas légers. Avec votre permission, je ne vous comprends pas, monsieur le comte. Le nom que vous avez, il est beau ; la tête que vous portez sur vos épaules, elle est superbe, et c'est l'opinion générale que vous ressemblez à Faust ; mais votre nom et votre tête vous n'en faites rien. Laissez les fusils comme ils sont, et occupez-vous des femmes ; ce seront les femmes qui vous repêcheront. Il ne faut pas perdre du temps. Avec votre permission, vous avez trente ans et peut-être un

peu davantage. Ce diable de fusil vous a fait perdre trois chères petites années.

« Il me fait beaucoup de peine, monsieur le comte, de vous rappeler que la petite échéance elle est proche. Le bracelet que vous m'avez laissé en gage, je l'ai fait estimer; il ne vaut pas mille florins, comme vous croyez; c'est une petite antiquité qui ne peut convenir qu'aux gens qui ont des fantaisies, et aujourd'hui les fantaisies sont rares, on n'a plus le temps.

« Je suis, monsieur le comte, avec beaucoup de respect, votre très humble et très obéissant serviteur. Moses Guldenthal. »

Abel Larinski se renversa de nouveau dans son fauteuil. Il chiffonnait entre ses doigts la lettre de M. Moses Guldenthal, en se disant que les Guldenthal ont quelquefois des clartés ou des lueurs. — Eh! oui, pensait-il, cet Hébreu a raison, j'ai perdu trois chères petites années. J'avais la fièvre et un nuage sur les yeux; mais, le ciel soit loué, le charme est rompu, l'illusion s'est envolée, me voilà guéri et délivré. Adieu ma chimère, je ne serai plus sa dupe. Grand merci, mon cher, je te rends ton fusil; fais-en ce qu'il te plaira.

Ses yeux rencontrèrent la glace qui surmontait la cheminée, il s'y regarda quelques instans. — Voilà bien une figure d'inventeur, reprit-il en souriant. Ce teint pâle et défait, ces yeux cernés, ces joues creuses, presque cousues... Les trois petites années ont laissé des traces. Bah! un peu de repos dans les pâturages des Alpes, et Faust rajeunira.

Il prit une plume, il écrivit ce qui suit :

« Vous êtes vraiment trop bon, mon cher Guldenthal; vous me refusez les misérables florins que je vous demandais, mais vous me donnez en revanche un petit conseil qui vaut une fortune. Malheureusement je suis incapable de le suivre. Entre belles âmes on se comprend à demi mot, et vous êtes poète à vos heures. Quand vous avez fait dans votre journée une bonne petite affaire, après vous être frotté les mains à vous enlever la peau, vous accordez votre violon, dont vous jouez comme un ange, et vous en tirez des accens si délicieux que votre grand-livre et votre caisse se mettent à pleurer d'attendrissement. Je suis musicien, moi aussi, et ma musique, ce sont les femmes. Elles ne seront jamais pour moi qu'une adorable inutilité, la part du rêve dans ma vie. Vos rêves vous rapportent le cinquante pour cent, j'en ai fait la douloureuse expérience; mes rêves, à moi, ne me rapportent rien, et c'est pour cela qu'ils me sont chers.

« Je vous interdis, entendez-moi bien, de disposer du bijou que je vous ai laissé; nous avons la faiblesse, nous autres Polonais, de

tenir à nos reliques de famille. Soyez sans inquiétude, avant la fin du mois, je serai de retour à Vienne et je ferai honneur à la chère petite échéance. Un jour, vous vous mettrez à mes genoux pour me supplier de vous emprunter mille florins, et je vous étonnerai par mon ingratitude. Que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob vous ait en sa sainte garde, mon cher Guldenthal. »

Comme il terminait sa lettre, il entendit des sons de harpes et de violons. Des musiciens ambulans donnaient un concert dans le jardin de l'hôtel éclairé à *giorno*. Abel ouvrit sa fenêtre, s'y accouda. Le premier objet qui s'offrit à ses yeux fut M<sup>lle</sup> Moriaz, se promenant le long d'une allée au bras de son père. On la regardait beaucoup, nous avons déjà dit qu'il était difficile de ne pas la regarder; mais personne ne la contemplait avec autant d'attention que le comte Larinski. Il ne la perdait pas de vue. — Est-elle belle? est-elle jolie? se disait-il; je ne sais, mais il est certain qu'elle est charmante. Comme mon bracelet, c'est un article de fantaisie. Elle est un peu maigre, et ses épaules sont trop fortes pour sa taille longue, souple et mince comme un roseau : telle que la voilà, elle n'a pas sa pareille. Sa démarche, ses mouvemens, ne ressemblent à rien; j'imagine que, lorsqu'elle se promène dans les rues de Paris, on se retourne pour la regarder, mais que personne ne s'aviserait de la suivre. Quel âge a-t-elle? Vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Pourquoi n'est-elle pas mariée?.. Qui est cette personne très mûre et assez laide qui trotte à ses côtés comme un caniche? Quelque demoiselle de compagnie. Voilà sa femme de chambre, fort pimpante, qui lui apporte un châle, et la demoiselle de compagnie s'empresse de le lui mettre sur les épaules. Elle la laisse faire de l'air d'une personne accoutumée à se faire servir. M<sup>lle</sup> Moriaz est une héritière. Pourquoi donc n'est-elle pas mariée?

Le comte Larinski poursuivit cet entretien avec lui-même aussi longtemps que M<sup>lle</sup> Moriaz se promena dans le jardin. Aussitôt qu'elle fut rentrée dans l'hôtel, il lui parut que le jardin était vide, qu'il n'y avait plus personne et que les harpistes jouaient faux. Il referma sa fenêtre. Il venait de renoncer à partir le lendemain pour Saxon, il avait décrété qu'il s'en irait à Saint-Moritz pour y passer au moins deux ou trois jours. Il se disait : c'est absurde, mais que sait-on?

Là-dessus, il vérifia l'état de ses finances, il pesa et soupesa sa bourse, qui était légère. Le comte Larinski avait possédé jadis une assez jolie collection de bijoux. Comme il avait de la raison et de l'esprit de conduite, il considérait ses bijoux comme un fonds de réserve, qu'il avait toujours ménagé; il n'y avait recours que dans les cas d'extrême détresse. Hélas! il ne lui en restait plus que deux, le bracelet qui était dans les mains de M. Guldenthal, et une bague

enrichie de brillans, qu'il portait à son doigt. Il décida qu'avant de quitter Coire il emprunterait quelque argent sur cette bague ou qu'il verrait à la vendre.

Il resta quelque temps assis au pied de son lit, les jambes balantes, les yeux fermés. Il les fermait pour mieux voir M<sup>lle</sup> Moriaz, et il répétait : — C'est absurde ; mais que sait-on ? — Le fait est qu'on ne sait rien et que tout peut arriver ; puis il se ressouvint d'une poésie de Goethe, intitulée : *Vanitas! vanitatum vanitas!* et il récita plusieurs fois ces deux vers :

Nun hab' ich mein Sach auf nichts gestellt,  
Und mein gehört die ganze Welt!

Ce qui signifie : Maintenant que je ne compte plus sur rien, le monde entier est à moi. Abel Larinski récita ces deux vers avec une pureté d'accent qui eût étonné M. Moses Guldenthal.

M. Moriaz, après avoir souhaité une bonne nuit à sa fille et lui avoir donné, à son ordinaire, un baiser sur le front, s'était retiré dans sa chambre. Il se disposait à se mettre au lit, quand il entendit frapper à sa porte. Il se rhabilla à moitié, ouvrit et vit paraître un jeune blondin qui s'élança vers lui, s'empara de ses deux mains et les pressa avec effusion. M. Moriaz les dégagea en regardant l'intrus d'un œil interdit.

— Quoi donc ? lui dit celui-ci, vous n'avez pas l'air de me reconnaître. Aussi vrai que vous êtes l'un des plus illustres chimistes de notre temps, je suis Camille Langis, le fils de votre meilleur ami, un jeune homme de grande espérance, qui vous admire beaucoup, qui a suivi vos cours, qui est prêt à recommencer. Là, mon cher maître, me remettez-vous ?

— Eh ! oui, je te remets, mon garçon, répondit M. Moriaz, quoique, à vrai dire, tu aies beaucoup changé. Quand tu nous as quittés, tu avais l'air d'un jeune homme, d'un jeune homme.

— Et aujourd'hui ?

— Aujourd'hui, tu as obtenu de l'avancement, tu as l'air d'un homme jeune ; mais, je te prie, d'où sors-tu ? Je te croyais au fond de la Transylvanie.

— On en revient, comme vous voyez. Il y a trois jours, j'arrive à Paris, je ne fais qu'un saut jusqu'à Maisons-Laffitte. M<sup>me</sup> de Lurcy, qui a l'insigne honneur d'être à la fois ma tante et la marraine d'Antoinette, ... pardon, de M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz, m'apprend que vous avez été souffrant, que votre médecin vous envoie en Suisse, à Saint-Moritz, pour vous y refaire. Je me lance à votre poursuite ; ce matin, je vous ai manqué d'une heure à Zurich ; mais je vous tiens, et vous m'entendrez.

— Je t'avertis, mon cher enfant, que je suis dans ce moment un

détestable auditeur. Nous avons fait aujourd'hui un hôtel de ville, un palais épiscopal, une cathédrale et les reliques de saint Lucius. A la lettre, je tombe de sommeil. Est-ce bien pressé ce que tu as à me dire?

— Si c'est pressé! J'arrive tout courant de Hongrie pour vous demander votre fille en mariage.

M. Moriaz hochâ la tête et leva les bras au ciel; puis, s'accoudant sur le bois de son lit : — Tu ne pouvais pas attendre jusqu'à demain? reprit-il. Quand on veut se rendre son juge favorable, on ne le dérange pas dans son premier somme.

— Mon cher maître, je suis désolé de vous être désagréable, mais il faut absolument que vous m'écoutez. Pour la première fois, il y a deux ans, je vous ai demandé la main de votre fille. Après avoir consulté Antoinette... vous me permettez, n'est-ce pas? de l'appeler Antoinette,... après l'avoir consultée, vous m'avez répondu que j'étais trop jeune, qu'elle ne me prenait pas au sérieux, et vous m'avez engagé à repasser dans deux ans. J'ai employé ces deux mortelles années à faire en Hongrie une route et un pont de fil de fer, et croyez bien que, tout en construisant mon pont, je me suis donné une peine infinie pour tâcher d'oublier Antoinette. Impossible! Elle est mon roman de jeunesse, et je n'en ferai jamais d'autre. Oui ou non, le 5 juillet 1873, ne m'avez-vous pas dit de repasser dans deux ans? Nous sommes au 5 juillet 1875, et je repasse. Suis-je un homme exact?

— Aussi exact qu'insupportable, répartit M. Moriaz en promenant sur son oreiller des regards mélancoliques. Franchement, se présente-t-on entre onze heures et minuit chez le président de l'Académie des sciences pour lui conter de pareilles billevesées? Tu manques de respect à l'Institut. Au surplus, mon cher garçon, on change en deux ans; tu en es la preuve, puisque le joveuseau est devenu presque un homme. Tu as bien fait de laisser pousser ton impériale, elle a je ne sais quoi de glorieux et de crâne, on devine à première vue qu'elle revient de Hongrie; mais, pendant que tu changeais en bien, es-tu sûr qu'Antoinette n'ait pas changé en mal? Es-tu certain qu'elle est toujours l'Antoinette de ton roman?

— Permettez; je l'ai revue tout à l'heure sans qu'elle me vît. Elle se promenait à votre bras dans le jardin de l'hôtel, illuminé en son honneur. Autrefois elle était ravissante, elle est devenue adorable. Si vous aviez l'immense bonté de me la donner, je serais capable de tout pour vous être agréable. Je me chargerais de toutes vos petites commissions, je nettoierais vos cornues, je mettrais des étiquettes à vos bocaux, je balayerais votre laboratoire. Je sais l'allemand, eh bien! je lirai tous les gros livres allemands qu'il vous plaira de consulter, je les lirai la plume à la main, j'en ferai des

extraits, oui, des extraits par écrit, et quelle écriture, grand Dieu ! ce sera de l'écriture moulée... Mor, cher maître, me la donnez-vous ?

— Le plaisant personnage ! Il s'imagine qu'il ne tient qu'à moi de lui donner ma fille. Je dispose d'elle comme de la lune. Depuis qu'elle a ses dents, elle me fait vouloir tout ce qu'elle veut.

— Au moins me permettez-vous de m'adresser à elle dès demain ?

— Garde-t'en bien, malheureux ! s'écria M. Moriaz, tu gâterais à jamais tes affaires. Pendant que tu étais là-bas, elle a refusé deux partis, un agent de change et un deuxième secrétaire d'ambassade, le vicomte de R..., et, à l'heure qu'il est, elle a pris dans une sainte horreur tous les prétendants ! Elle m'accompagne à Saint-Moritz pour y cueillir des fleurs et pour les peindre à l'aquarelle. Si tu t'avisais de venir la troubler dans ses occupations, si tu te présentais devant elle de but en blanc comme un créancier au jour de l'échéance, je te jure que le billet serait protesté et que tu n'aurais rien de mieux à faire que de repartir pour la Hongrie.

— Vous en êtes sûr ?

— Autant que je le suis que l'acide sulfurique rougit le tournesol.

— Et vous avez le cœur de me renvoyer à Paris sans que je lui aie parlé ?

— Ce que j'en dis, c'est pour ton bien, et tu sais si je te veux du bien.

— Il est convenu, entendu, n'est-ce pas, que vous vous chargerez de mes intérêts, que vous plaidez ma cause ?

— Il est entendu que je sonderai le terrain, que je préparerai les voies...

— Et que vous me donnerez prochainement des nouvelles, et que ces nouvelles seront bonnes... Je les attendrai ici, à l'hôtel du *Steinbock*.

— A ton aise ; mais, pour l'amour de Dieu, laisse-moi dormir.

M. Camille Langis lui serra les deux bras et lui dit avec émotion : — Je me mets dans vos mains, songez que vous répondez de ma vie.

— Oh ! jeunesse, murmura M. Moriaz en le poussant dehors. Nous aurons beau chercher, nous ne ferons jamais d'invention plus belle que celle-là.

Dix heures plus tard, une chaise de poste emportait dans la direction de l'Engadine M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz, son père, sa demoiselle de compagnie et sa femme de chambre. On déjeuna tant bien que mal dans un village situé au fond d'un trou qui s'appelle Tiefenkasten, ce qui veut dire : la caisse profonde, et il est certain



qu'on n'en a jamais vu de plus profonde; puis on se remit en chemin, et vers quatre heures de l'après-midi on atteignit l'entrée du sauvage défilé de Bergünstein, lequel mérite d'être comparé à la Via-Mala. La route y est resserrée entre une muraille de rochers et un précipice de près de deux cents mètres, au fond duquel bouillonnent les eaux de l'Albula. Cette sauvagerie causa quelque émotion à M<sup>lle</sup> Moriaz; elle n'avait jamais rien vu de semblable à Corneilles-en-Parisis. Elle mit pied à terre et alla s'accouder sur le parapet pour contempler à son aise le précipice, que le torrent écumeux remplissait de son mugissement.

Son père l'ayant rejointe : — Ne trouvez-vous pas cette musique charmante? lui demanda-t-elle.

— Charmante, je le veux bien, répondit-il; mais plus charmans encore sont les braves ouvriers qui, au risque de se rompre le cou, ont construit l'espèce de route suspendue que voici. Je trouve que tu admires trop le torrent et pas assez la route. — Et après une pause, il ajouta : — Je souhaite que notre ami Camille Langis ait eu moins de mal à construire la sienne.

Antoinette fit un mouvement et regarda son père; puis elle se remit à contempler l'Albula.

— Au reste, il est homme à se tirer de toutes les difficultés, reprit M. Moriaz en caressant ses favoris avec la pomme de sa canne. Il a un air jeunet qui est bien trompeur. Ce garçon est d'une précocité étonnante; à vingt ans, il sortait premier de l'École centrale. Le plus beau, c'est qu'ayant de la fortune, il a la passion, la fureur du travail. Le riche qui travaille, c'est la pauvreté volontaire.

Il sortait du précipice un vent humide et frais. M<sup>lle</sup> Moriaz s'enveloppa la tête d'une capeline rouge qu'elle tenait à la main, et grattant du doigt le parement du garde-fou, où brillaient des paillettes de mica : — Comment appelez-vous cette roche? demanda-t-elle.

— C'est du gneiss, une sorte de granit feuilleté; mais n'admirez-tu pas comme moi les gens qui travaillent, quand ils pourraient ne rien faire?

— Cela veut dire que vous vous admirez beaucoup vous-même.

— Oh! moi, dans ma première jeunesse j'ai travaillé par nécessité, et j'en ai pris l'habitude, dont je n'ai pu me défaire, tandis que Camille Langis...

— Encore? fit-elle avec un geste d'impatience. A propos de quoi me parlez-vous de Camille?

— A propos de rien. Il m'arrive souvent de penser à lui.

— Ne jouons pas au plus fin. Vous avez eu dernièrement de ses nouvelles?

— Tu m'y fais penser, j'en ai eu par M<sup>me</sup> de Lurcy.

— M<sup>me</sup> de Lurcy, ma marraine, devrait bien se mêler de ce qui la regarde. Cette femme est incorrigible.

— De quoi veux-tu qu'elle se corrige?

— De la manie de vouloir faire mon bonheur à sa façon... Je lis dans vos yeux que Camille est de retour à Paris. Qu'y vient-il faire?

— Je n'en sais rien. Comment le saurais-je? Je présume seulement, je suppose...

— Vous ne supposez pas, vous savez.

— Point du tout; mais comme l'hypothèse est le chemin qui conduit à la science, et que nous en faisons tous les jours, nous autres savans...

Elle l'interrompit encore en lui disant : — Tu sais bien que je ne lui ai rien promis.

— A la rigueur, j'y consens; mais tu m'avais chargé de lui dire que tu le trouvais trop jeune. Il a travaillé dès lors consciencieusement à se corriger de ce défaut. — Et lui pinçant la joue : — Tu es la fille aux objections. Tu auras bientôt vingt-cinq ans et tu as refusé cinq partis. As-tu juré de mourir fille?

— Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient.

— J'en vois beaucoup, moi. Considère, je te prie...

— Ah! vous êtes sans pitié, s'écria-t-elle. Eh quoi! jusque sur les bords de l'Albula!.. Vous savez que de tous les sujets de conversation, celui-ci m'est le plus antipathique.

— Tu me calomnies, c'est une idée de traverse qui m'était venue. Je t'ai parlé de Camille comme je t'aurais parlé du roi de Prusse; tu t'es gendarmée, ne t'en prends qu'à toi.

Antoinette garda quelques instans le silence. — Décidément tu aimes beaucoup Camille? reprit-elle.

— De tous les gendres que tu pourrais me proposer...

— Mais je ne t'en propose aucun.

— C'est précisément ce dont je me plains.

— Soit, puisque tu l'aimes tant, ce Camille, ordonne-moi de l'épouser.

— Si j'ordonnais, tu m'obéirais?

— Peut-être, pour la curiosité du fait, répondit-elle en riant.

— Mauvaise, qui se moque de son père! répliqua-t-il. Voilà vingt ans bien comptés que je vis en servitude, on ne s'émancipe pas ainsi du jour au lendemain. Cependant le grand roi daignait discuter avec ses ministres; je suis Pomponne, discutons.

— Mon Dieu, vous savez comme moi que j'ai beaucoup d'amitié pour Camille, comme pour un camarade d'enfance. Je l'ai vu tout petit, il m'a vue toute petite. Nous avons joué ensemble à cache-cache, et il faisait mes dix mille volontés. Ce sont là de jolis souvenirs, mais je me souviens trop en le voyant.

— Il a passé deux années chez les Magyars; c'est quelque chose que deux ans.

— Bah! il n'aura jamais d'autorité sur moi. J'entends que mon mari soit mon gouvernement.

— Pour avoir le plaisir de gouverner ton gouvernement.

— Enfin je le connais trop. Je ne puis aimer qu'un inconnu.

— N'était-ce donc pas un inconnu que le vicomte de R... ?

— Au bout de cinq minutes, je le savais par cœur. Il ressemble à tous les deuxièmes secrétaires du monde. Soyez sûr qu'il n'y a pas dans sa tête une seule idée qui soit vraiment à lui. Sa figure même ne lui appartient pas, c'est un chef-d'œuvre auquel collaborent son tailleur, son coiffeur et son chemisier. Réduisez-le à lui-même, et vous verrez ce qui restera.

— A ce compte, la première condition pour être aimé de toi, c'est d'être pauvre en chemises.

— Si jamais mon cœur se met à parler, c'est que j'aurai rencontré un homme qui ne ressemblera pas à tous les hommes que je connais. Après cela, je ne lui interdirai pas absolument d'avoir du linge.

M. Moriaz fit un geste d'humeur et se remit en route pour rattraper la voiture, qui avait pris de l'avance. Quand il eut fait vingt pas, il s'arrêta, et, se retournant vers Antoinette, occupée à rabattre sa capeline sur ses épaules et à reboutonner ses gants à douze boutons : — Je joue de malheur dans la grande loterie de ce monde, lui dit-il. Aujourd'hui, il n'y a plus de filles romanesques ; la dernière, c'est moi qui l'ai eue.

— C'est dit, je suis une fille romanesque, lui cria-t-elle en secouant d'un air de défi sa jolie tête bouclée, et si tu es sage, tu ne me presseras pas de me marier, car je ne ferai jamais qu'un mariage inconvenant.

— Ah! parle bas, — s'écria-t-il en promenant ses regards autour de lui, et il ajouta : — Grâce à Dieu, il n'y a que l'Albula qui ait pu t'entendre.

M. Moriaz se trompait. S'il avait levé les yeux, il eût découvert au-dessus de la corniche rocheuse qui bordait la chaussée un sentier, et dans ce sentier un piéton arrêté sous un sapin. Ce voyageur était parti de Coire par la diligence. A l'entrée du défilé, laissant son bagage continuer sa route sans lui jusqu'à Saint-Moritz, il avait mis pied à terre et, le havre-sac au dos, il s'acheminait vers Bergün, où il se proposait de passer la nuit, ainsi que M. Moriaz. De l'entretien qu'Antoinette avait eu avec son père, il n'avait saisi qu'un mot, qu'elle avait crié. Ce mot s'était enfoncé comme une flèche dans son oreille et de son oreille dans les profondeurs de son cerveau, qui était entré en effervescence. C'était un trésor que ce mot,

et il ne cessa de le méditer, de le commenter, d'en extraire tout le suc, jusqu'à ce qu'il eût atteint les premières maisons de Bergün : tel un mendiant qui vient de ramasser dans la poussière du chemin une bourse bien garnie et qui l'ouvre, la referme, la rouvre encore, fait pièce à pièce le compte de son aubaine et recommence vingt fois son addition. Notre voyageur dina à table d'hôte; il était si préoccupé qu'il mangea des truites pêchées dans l'Albula sans se douter qu'elles avaient une fraîcheur, une saveur, une délicatesse exquise, et pourtant il est notoire que les truites de l'Albula sont les premières truites de l'univers.

M<sup>lle</sup> Moiseney, dont l'office et la charge consistaient à servir de chaperon à M<sup>lle</sup> Moriaz, n'était pas un grand génie; cette digne et excellente personne avait l'esprit très court, et elle ne s'en doutait pas. Son museau ne revenait point à M. Moriaz; il avait sollicité plus d'une fois sa fille de lui donner son congé. Par pure bonté d'âme, Antoinette s'y était toujours refusée; elle n'admettait pas qu'on mît au rebut les vieux serviteurs, les vieux caniches, les vieux chevaux et les gouvernantes émérites. Le jeune Candide concluait de tout ce qu'il voyait que le premier degré de bonheur était d'être M<sup>lle</sup> Cunégonde et le second de la contempler tous les jours; M<sup>lle</sup> Moiseney estimait que le premier degré de félicité surhumaine était d'être M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz, le second de passer sa vie auprès de cette reine un peu volontaire, mais attentive à faire le bonheur de ses sujets, et de pouvoir se dire : — C'est moi qui ai couvé l'œuf d'où est sorti ce phénix; je suis pour quelque chose dans cette merveille, je lui ai enseigné l'anglais et la musique. — Elle avait pour sa reine une admiration sans bornes, qui allait jusqu'à l'idolâtrie. Les Anglais professent que leurs souverains ne peuvent mal faire : *the king can do no wrong*. M<sup>lle</sup> Moiseney affirmait que M<sup>lle</sup> Moriaz ne pouvait ni mal faire ni se tromper sur rien. Elle voyait tout par ses yeux, épousait ses goûts et ses dégoûts, ses sentimens, ses opinions, ses raisons et ses torts; elle n'avait qu'une existence de reflet, qui suffisait à sa gloire. Elle disait tous les jours à son idole : — Que nous sommes belles ce matin! — à peu près comme le sonneur de cloches qui s'écriait en gonflant ses joues : Nous étions en voix, nous avons bien chanté vêpres aujourd'hui. M. Moriaz l'excusait sans peine de trouver sa fille charmante; mais il lui en voulait d'approuver toutes les idées d'Antoinette, ses décisions et ses résistances. — Ce n'est pas un chaperon que cette femme, disait-il, c'est un point d'admiration. — Il aurait été bien aise de la mettre à la retraite, de donner sa place à une personne de sens rassis et de bon conseil, qui eût acquis de l'autorité. Il eût fort étonné M<sup>lle</sup> Moiseney s'il lui avait représenté qu'elle manquait de bon sens. Cette bonne créature se flattait d'en avoir beaucoup,

elle se faisait la plus haute idée de la sûreté de son jugement, elle se croyait presque infaillible. Elle discourait d'un ton d'oracle sur les futurs contingens, elle se piquait de tout deviner, de tout prévoir, de tout prédire, elle était dans le secret des dieux. Comme son prénom était Jeanne, M. Moriaz, qui faisait peu de cas de ses almanachs, l'appelait quelquefois la papesse Jeanne, ce qui la blessait au vif.

M<sup>lle</sup> Moiseney avait deux défauts : elle était gourmande et elle avait du goût pour les beaux hommes. Entendons-nous : elle savait très bien qu'ils n'avaient point été créés pour son usage, qu'elle n'avait rien à leur offrir, qu'ils n'avaient rien à lui donner. Elle ne laissait pas d'avoir du plaisir à les regarder ; elle les admirait naïvement et innocemment comme un enfant peut admirer une belle enluminure d'Épinal ; elle eût volontiers découpé leur image pour la pendre à un clou et pour la contempler en relisant *Gonzalve de Cordoue* et *le Dernier des cavaliers*, ses deux romans favoris. A Bergün, pendant le repas, son cerveau avait travaillé, elle avait fait deux réflexions. La première était que les truites de l'Albula sont incomparables, la seconde qu'un inconnu, assis en face d'elle, avait une fort belle tête ; à plusieurs reprises, le nez et la fourchette en l'air, elle s'était oubliée à l'examiner.

Antoinette, un peu lasse, se retira de bonne heure dans sa chambre. M<sup>lle</sup> Moiseney fut la trouver pour s'assurer qu'elle ne manquait de rien, et au moment de la quitter, sa bougie à la main : — Ne vous paraît-il pas comme à moi que cet inconnu a une figure bien remarquable ? lui demanda-t-elle.

— De qui parlez-vous ? répondit Antoinette.

— Du voyageur qui était assis en face de moi.

— Je vous avoue que je l'ai à peine regardé.

— Vraiment ? Il a des yeux superbes, presque verts, avec des reflets presque fauves.

— Grand bien lui fasse ! Et ses cheveux, sont-ils verts aussi ?

— Châtain brun, presque couleur noisette.

— Décidément sont-ils noisette ou ne le sont-ils pas ?

— Ne vous moquez pas, sa figure est étrange, mais pleine de caractère, d'expression, et aussi belle qu'étrange.

— Quel enthousiasme ! Il m'a semblé, quant à moi, qu'il avait la tête un peu enfoncée dans les épaules.

— Que dites-vous là ? s'écria M<sup>lle</sup> Moiseney fort scandalisée. Où prenez-vous, ma chère enfant, qu'il ait la tête dans les épaules ?

— Là, ne me battez pas, je suis prête à me rétracter. Bonne nuit, mademoiselle... A propos, saviez-vous que M. Camille Langis fût de retour à Paris ?

— Je ne le savais pas, mais vous ne m'apprenez rien. Je l'avais

deviné, j'en étais sûre, parfaitement sûre. Et sans doute vous pensez qu'il est revenu dans l'intention...

— Je pense, interrompit Antoinette, que M. Langis est l'homme du monde à qui il me coûte le plus de faire de la peine. Je pense aussi qu'il est des fidélités désolantes; c'est un fait exprès, on perd quelquefois son chien, mais jamais quand on veut le perdre; je pense encore qu'une femme fait un mauvais marché en épousant un homme pour qui elle a de l'amitié; si elle y gagne un mari, elle est sûre d'y perdre un ami.

— Comme vous dites vrai! vous avez toujours raison, s'écria M<sup>lle</sup> Moiseney. M. Langis a-t-il donc oublié que vous le trouvez trop jeune? Vingt-trois ans.

— Il l'a si peu oublié qu'il s'est arrangé, je ne sais comment, pour en avoir aujourd'hui vingt-cinq. Comment résister à une telle marque d'amour? Il faudra bien que je l'épouse.

— Il n'en sera rien, on ne se marie pas par charité, répliqua M<sup>lle</sup> Moiseney.

— Adieu, ma chère, lui dit Antoinette en la renvoyant, ne rêvez pas trop à votre inconnu. Je vous assure qu'il a la taille un peu enfoncée; cependant qu'à cela ne tienne! Si le cœur vous en dit, je me chargerai d'arranger cette affaire. — Et elle ajouta : — Que cela doit être amusant de marier les autres!

Le lendemain matin, M<sup>lle</sup> Moiseney fit connaissance avec son inconnu. Avant de quitter Bergün, M<sup>lle</sup> Moriaz avait voulu faire un croquis, et elle était sortie de bonne heure avec son père. M<sup>lle</sup> Moiseney descendit dans le salon de l'hôtel; avisant un piano, elle l'ouvrit et joua une fantaisie de Schumann, elle était assez bonne musicienne. Comme elle achevait son morceau, le comte Abel Larinski, l'homme aux yeux verts, qui était entré sans qu'elle s'en aperçût, s'approcha d'elle pour la remercier du plaisir qu'il avait eu à l'entendre; mais il se permit de lui représenter qu'elle n'avait pas observé le mouvement, qu'il ne fallait pas confondre un *andantino* avec un *andante*. Sur ses instances, il se mit à son tour au piano et exécuta l'*andantino* en homme du métier. M<sup>lle</sup> Moiseney, prompte à l'enthousiasme, lui déclara qu'il était un Liszt ou un Chopin, et le supplia de lui jouer encore un morceau, à quoi il consentit de bonne grâce. Après cela, ils causèrent de musique et bientôt d'autre chose. L'homme aux yeux verts avait ce rapport avec Socrate qu'il était maître dans l'art d'interroger, et M<sup>lle</sup> Moiseney aimait à parler. Le sujet dont elle parlait le plus volontiers était M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz; quand on la mettait sur ce chapitre, elle devenait éloquente comme une réclame. Au bout d'une demi-heure, le comte Abel était au fait du caractère et de la situation de M<sup>lle</sup> Moriaz. Il savait qu'elle avait un cœur d'or, un esprit libre de tout pré-

jugé, une âme généreuse, l'amour de tout ce qui était chevaleresque et héroïque; il savait que chaque semaine deux jours étaient consacrés par elle à visiter les pauvres et qu'elle les considérait comme des créanciers naturels auxquels elle était tenue de faire restitution. Il savait aussi que M<sup>lle</sup> Moriaz pouvait d'autant mieux satisfaire ses goûts charitables que sa mère lui avait laissé cent mille livres de rente. Il apprit encore qu'elle dansait à la perfection, qu'elle dessinait comme un ange, qu'elle lisait l'italien et parlait l'anglais. Ce dernier point toucha médiocrement le comte Abel. Saint Paul a dit : « Quand je parlerais toutes les langues, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » Le comte était de l'avis de saint Paul, et M<sup>lle</sup> Moriaz n'eût-elle su ni parler l'anglais ni même dessiner ou danser, cela n'aurait point diminué l'estime dont il l'honorait. L'essentiel à ses yeux était qu'elle eût de la bienveillance pour les pauvres et un peu de tendresse pour les héros.

Quand il eut appris d'un air détaché tout ce qu'il désirait connaître, il salua respectueusement M<sup>lle</sup> Moiseney, à qui il ne dit point son nom, et, sans attendre le retour d'Antoinette, il boucla son havre-sac, le mit sur son dos, solda sa dépense et gagna chemin pour atteindre par une rapide montée le col de l'Albula, qui conduit dans l'Engadine. On trouverait difficilement dans toutes les Alpes un site plus triste, plus nu, plus âpre, plus morne, plus indiciblement désolé que le col de l'Albula. La route s'y traîne entre d'effroyables éboulis de rochers, entassés dans un monstrueux désordre. Parvenu au sommet de la côte, le comte Abel éprouva le besoin de souffler. Il gravit un tertre où il s'assit. A ses pieds s'ouvrait la gueule béante d'une caverne obstruée par de grosses touffes d'aconit au sombre feuillage; on eût dit que ces aconits faisaient la garde autour d'un crime dont ils avaient été les complices. Abel contemplant la solitude affreuse qui l'environnait : partout des blocs énormes, épars ou amoncelés, les uns couchés sur le flanc, d'autres debout ou suspendus. Il lui semblait que ces blocs avaient servi jadis aux jeux de titans avinés qui, après en avoir usé comme de quilles ou d'osselets, avaient fini par se les jeter à la tête. Il est plus probable que celui qui a fabriqué le col de l'Albula, épouvanté et confus de la laideur de son œuvre, lui a rendu justice en la fracassant à grands coups de marteau.

Le comte Abel entendit un bruit de grelots, et il vit venir une chaise de poste qui, arrivant de l'Engadine, se dirigeait sur Bergün. C'était une grande berline découverte, laquelle renfermait une femme de soixante ans, accompagnée de ses gens et de son carlin. Cette femme avait la tête un peu carrée, le nez un peu camus, les pommettes saillantes, l'œil vif, une grande bouche, où se

jouait un sourire spirituel, impérieux et méprisant. Abel pâlit et frissonna; il ne détachait pas ses yeux de cette figure mongole que de très loin il avait cru reconnaître. Il se disait : — Eh ! oui, c'est elle. — Il releva sur son visage le collet de son manteau et disparut autant qu'on peut disparaître quand on est assis au sommet d'un tertre. Il y avait six ans qu'il n'avait vu cette femme, et il s'était promis de ne jamais la revoir; mais l'homme est le jouet des circonstances, et son bonheur comme sa fierté sont à la merci d'une rencontre. Le comte Abel n'était plus fier; pendant quelques minutes, il s'anéantit, il cessa d'exister.

Heureusement il s'avisait qu'on ne l'avait point reconnu, que la femme de soixante ans ne regardait pas de son côté. Elle avait du goût; trouvant fort laid le pays qu'elle traversait et qu'on appelle la Vallée-du-Diable, elle avait ouvert un volume relié en maroquin, que sa camériste venait de lui remettre. Ce volume n'était pas un roman nouveau, c'était un livre allemand, intitulé *Histoire de la civilisation au point de vue transformiste depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Elle n'était pas très avancée dans sa lecture, ni dans l'histoire de la civilisation; elle n'avait pas poussé jusqu'à l'âge de pierre ou de bronze, elle en était encore aux animaux primitifs, aux protozoaires, aux monades, aux vibrions, aux bactéries et aux leptothrix, à l'âge de l'albumine ou de la civilisation gélatineuse, comme l'appelait l'auteur, dont les vues et la sagacité la charmèrent. Elle n'interrompait sa lecture que pour administrer par intervalles une légère chiquenaude sur le nez de son carlin, qui ronflait dans son giron, et elle était à mille lieues de soupçonner que le comte Abel Larinski était là et la regardait.

Il vit passer devant lui la berline, mais elle ne s'arrêta point, et bientôt elle descendit vers Bergün. Alors il sentit un poids se détacher de son cœur, qui recommença de battre. La berline s'éloignait rapidement, elle était lancée à toute vitesse; le comte l'escortait de ses vœux, il aplanissait le chemin devant elle, il écartait tous les cailloux qui auraient pu ralentir sa marche. Elle allait disparaître à l'un des contours de la route, quand elle se croisa avec une autre chaise de poste qui montait au pas et dans laquelle il aperçut un point rouge; c'était le capuchon de M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz. L'instant d'après, il ne vit plus la berline; il lui sembla que le fantôme de sa triste jeunesse, sorti tout à coup du royaume des ombres, venait de s'y replonger à jamais, et que la fée de l'espérance, celle qui a les secrets de l'avenir, montait vers lui, coiffée de rouge, des fleurs dans les mains, le soleil dans les yeux. Une ouverture se fit dans les nuages; l'ombre qui couvrait la Vallée-du-Diable s'éclaircit, et l'affreuse solitude se prit à sourire. Le comte



Abel se leva, ramassa son bâton, se secoua. En passant devant la caverne, il découvrit parmi les touffes d'aconit qui en obstruaient l'entrée un creux gazonné, et il s'aperçut que ce creux était garni de jolies campanules bleues, dont les clochettes se balançaient gaiement au gré du vent. Il cueillit une de ces campanules, la porta à sa bouche et lui trouva un goût aimable. Une demi-heure plus tard, il quittait la route pour enfilier un sentier qui traverse des pâturages et une forêt de mélèzes.

Quand il atteignit le fond de la vallée, la nuit tombait. Il traversa le hameau de Cresta, franchit un pont, et se trouva à l'entrée du village de Cellarina, situé à vingt-cinq minutes de marche de Saint-Moritz. Après s'être consulté, il résolut de ne pas pousser plus loin, et il descendit dans une auberge agréable et propre, fraîchement blanchie à la chaux.

L'air de l'Engadine est si vif que les premières nuits qu'on y passe sont d'habitude des nuits blanches. Le comte Larinski ne dormit guère dans son nouveau gîte. Eût-il mieux dormi dans la plaine? Il était comme travaillé par ses pensées. A quoi pensait-il? A la cathédrale de Coire, à la Vallée-du-Diable, aux touffes d'aconit, aux campanules, à la rencontre des deux chaises de poste, dont l'une montait et l'autre descendait. Après cela, il ne vit plus rien qu'une capeline rouge, et il avait les yeux ouverts quand les premières clartés du jour pénétrèrent dans sa chambrette. Les aigles dorment peu lorsqu'ils se disposent à entrer en chasse.

## II.

Les bains de Saint-Moritz sont, au dire de beaucoup de gens, un endroit peu récréatif, où l'on n'envoie que les anémiques sérieux, qui éprouvent un sincère désir de recouvrer des forces et la santé. L'air qu'on y respire, l'eau ferrugineuse qu'on y boit et qui a le goût de l'encre, ont opéré plus d'une fois de véritables miracles; encore faut-il être capable d'en supporter l'effet. — Je suis charmé d'en avoir fait l'expérience, nous disait un malade, je n'en suis pas tout à fait mort, et cela prouve que désormais je peux tout braver. — C'est la boutade d'un ingrat.

La vallée de la Haute-Engadine, où se trouve Saint-Moritz, a, comme les bains, ses détracteurs et ses admirateurs. Cette étroite vallée, parcourue par l'Inn dans toute sa longueur, nue dans le bas, encaissée entre des montagnes dont les pentes sont hérissées de sapinières, de mélèzes ou de pins aroles, et dont les sommets sont couverts de glaciers, est élevée de plus de 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il y neige parfois au mois d'août, mais le beau temps y est délicieux, et l'on y rencontre des lacs verts, fort ro-

mantiques, qui brillent au soleil comme des émeraudes. Ceux qui en médisent et qui les comparent à des cuvettes sont des gens de mauvaise humeur ; c'est une maladie dont rien ne guérit, ni le fer, ni l'iode, ni le soufre.

Il est une chose que ces gens de mauvaise humeur ne peuvent nier, c'est qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver dans les montagnes des gazons plus fleuris et plus parfumés que ceux de l'Engadine. Nous ne parlons pas du rhododendron, dont les buissons abondent au bord des lacs ; nous aimons peu cet arbuste gourmé, prétentieux, dont les roses ont l'air d'être en cire et faites pour la décoration d'un autel ; mais n'est-il pas agréable de se promener dans une pelouse noire de satyriion vanillé ? Et que pensez-vous de la grande et de la petite gentiane, des grands arnicas jaunes, des beaux lis martagons et du lis saint Bruno, du dapliné, de l'androsace et de ses touffes roses, des orchis rouges ou brûlés, de toutes les variétés de saxifrages, de la grosse campanule velue, des jolis asters violets, emmitoufflés dans une petite cravate qui les protège contre le froid ? Ailleurs, autour d'entonnoirs où les vaches ont tracé des sentiers en gradins, on cueille cette sorte d'immortelle revêtue de feutre, appelée l'*edelweiss* ou la cotonnière des Alpes, objet des convoitises de tous les baigneurs. Plus haut, aux approches des glaciers, on trouve les pensées blanches, l'anémone et la renoncule glaciales ; plus haut encore, au bord des névés et souvent enfouie dans la neige, fleurit cette charmante petite fleur lilas, finement découpée, frileuse et frissonnante, qu'on nomme la soldanelle. Gratter la neige et y trouver une fleur, fait-on dans la vie beaucoup de découvertes aussi agréables ?

Après cela, il faut convenir que l'unique rue de Saint-Moritz ne ressemble point à la rue de la Paix. Il faut convenir aussi que les halles de l'endroit sont mal approvisionnées, et que dans un air qui stimule l'appétit, on n'a pas toujours de quoi le satisfaire. On ne peut tout avoir, et nous ne conseillons à personne d'établir son domicile à perpétuité dans l'Engadine. Il faut cependant que cette vallée ait son charme, puisque les habitans émigrent dans leur jeunesse, et qu'après avoir gagné quelque argent ils retournent vieillir au pays natal, où ils se bâtissent d'assez belles maisons.

M<sup>lle</sup> Moriaz ne se déplaisait point à Saint-Moritz ; les sauvageries et les sapinières lui revenaient. Du haut de la terrasse de l'hôtel Badrutt, elle aimait à contempler le lac vert, dormant à ses pieds, et elle ne songeait pas à se plaindre qu'il eût la forme d'une cuvette. Elle aimait aussi à voir les vaches revenir le soir en procession du pâturage. Le berger qui en a la garde ramène en bon ordre son armée, qu'annonce de loin le tintement des sonnailles. Chaque vache s'arrête d'elle-même à l'entrée de son étable et demande en

mugissant qu'on vienne lui ouvrir. Le matin, quand on les met dehors, elles attendent l'arrivée du cortège, chacune prend place à son rang. La première fois que M<sup>lle</sup> Moriaz assista à cette cérémonie, elle la trouva aussi intéressante qu'une première représentation aux Français ou à l'Opéra.

Il y eut quelques jours de pluie, qu'elle employa à lire, à peindre, à faire des observations sur les animaux des deux sexes qu'elle rencontrait à la table d'hôte. Elle se procura bientôt un surcroît d'occupation. Elle avait l'esprit et le cœur si actifs, qu'elle ne pouvait rester huit jours dans un endroit sans y découvrir quelque bonne œuvre à faire. Une mercière, qu'elle avait prise en amitié, lui présenta sa fille, qui se destinait au métier d'institutrice et désirait apprendre à dessiner. Antoinette se chargea de lui donner des leçons. Elle la faisait venir chaque jour à l'hôtel et l'y gardait pendant plusieurs heures. Elle reprochait à son élève d'avoir la compréhension un peu dure et la bourrait quelquefois; mais elle la consolait de ses vivacités par des caresses.

Le temps se remit au beau. Elle en profita pour faire quelques promenades; elle gravit des pentes et des gazons glissants, dans l'espoir d'en rapporter des plantes rares; mais ses forces ne répondant pas à sa vaillance, elle ne put grimper jusqu'à ces entonnoirs où fleurit l'edelweiss. Une semaine après son arrivée, elle eut une surprise et même une émotion, qui ne rentrait pas dans le programme convenu de plaisirs que le propriétaire de l'hôtel Badrutt se charge de procurer à ses hôtes. En revenant d'une excursion au lac de Silvaplana, elle trouva dans sa chambre une corbeille contenant une véritable gerbe de fleurs des Alpes tout fraîchement cueillies, et dans le nombre non-seulement des edelweiss à profusion, mais des plantes rares, et la plus rare de toutes, certaine clochette rampante qui sent l'abricot et qui, hormis quelques districts de l'Engadine, ne se retrouve plus aujourd'hui qu'en Sibérie. Ce bouquet splendide était accompagné d'un billet ainsi conçu :

« Un homme, qui avait assez de la vie, résolut de se pendre. Il choisit, pour exécuter son funèbre dessein, un lieu triste et solitaire, où il n'avait poussé qu'un chêne dont la sève commençait à tarir. Comme il s'occupait d'attacher sa corde, un oiseau vint se poser sur l'arbre à demi mort et chanta. L'homme se dit : Puisqu'il n'est pas d'endroit si triste qu'on ne puisse y trouver un oiseau qui chante, j'aurai le courage de vivre. Et il vécut.

« J'étais arrivé dans cette vallée, dégouté de la vie, triste et las jusqu'à mourir. Je vous ai vue passer, et je ne sais quelle vertu mystérieuse est entrée en moi. Je vivrai.

« Que m'importe? direz-vous en lisant ces lignes, et vous aurez raison. Ma seule excuse pour les avoir écrites est que je partirai

dans quelques jours, que vous ne me verrez jamais et que jamais vous ne saurez qui je suis. »

La première impression d'Antoinette fut un profond étonnement elle aurait cru à une méprise si son nom et son prénom n'avaient été écrits en toutes lettres sur l'enveloppe. Son second mouvement fut de rire de son aventure. Elle rendait pleine justice à M<sup>lle</sup> Moriaz, elle savait très-bien qu'elle ne ressemblait pas à la première venue; mais que sa beauté opérât des miracles, des résurrections, qu'un hypocondriaque, seulement pour l'avoir vue passer, fût capable de reprendre goût à l'existence, le cas ne lui paraissait guère admissible. Sa curiosité alla aux renseignements; les fleurs et la lettre avaient été apportées par un petit paysan qui n'était pas de l'endroit et qu'on ne put retrouver. Antoinette examina le registre des étrangers; elle n'y vit pas l'écriture du billet. Elle étudia les visages qui l'entouraient; il n'y avait pas dans tout l'hôtel Badrutt une seule figure romantique. Elle renonça bien vite à sa recherche. Le bouquet lui plaisait, elle le garda comme un présent tombé du ciel et conserva le billet comme une curiosité, sans s'inquiéter plus longtemps de savoir qui l'avait écrit. — N'en parlons plus, c'est quelque fou, — répondit-elle un jour à M<sup>lle</sup> Moiseney, qui revenait sans cesse sur l'incident, dont elle grillait d'approfondir le mystère. La bonne demoiselle était tentée d'arrêter les gens sur le chemin en leur disant : — Est-ce vous? — Peut-être eût-elle soupçonné l'inconnu de Bergün d'être pour quelque chose dans cette affaire, si elle avait pu se douter qu'il fût à Saint-Moritz, où elle ne l'avait jamais rencontré. Il y venait pourtant tous les jours, mais à ses heures; au surplus, les hôtels regorgeaient, l'affluence était grande dans la cour de l'hôtel des bains, et il lui était facile de se perdre dans la foule.

Pour tout dire, quand le comte Abel Larinski venait à Saint-Moritz, il s'y occupait beaucoup moins de M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz que d'un illustre chimiste. L'air de l'Engadine et l'eau qui a le goût de l'encre avaient fait merveilles; en huit jours, M. Moriaz se sentit un autre homme. Il lui était venu un appétit formidable, et il pouvait marcher des heures entières sans être las. Il abusait de ses forces renaissantes en courant la montagne sans guide, son marteau à la main; chaque jour, malgré les représentations de sa fille, il poussait plus loin ses entreprises. Plus on est savant, plus on est curieux, et quand on est curieux, on va sans s'apercevoir de sa lassitude; on ne s'en avise qu'au retour. M. Moriaz ne se doutait pas qu'il était accompagné de loin dans ses excursions solitaires par un inconnu qui, l'œil aux aguets, l'oreille aux écoutes, veillait sur lui comme une providence. Ce qu'il y avait de particulier, c'est que cette providence l'aurait volontiers fourré dans un mauvais pas ou précipité dans une fondrière pour avoir le plaisir de l'en retirer et

de le rapporter dans ses bras jusqu'à l'hôtel Badrutt. — Puisse-t-il tomber dans un trou et s'y casser la jambe! — tel était le souhait quotidien du comte Abel Larinski; mais les savans ont des grâces d'état. Quoique M. Moriaz fût à la fois un peu corpulent et un peu distrait, il enjamba plus d'une fondrière sans y rester, plus d'un marécage sans s'y embourber.

Un matin il conçut le projet de grimper jusqu'à des névés qui occupaient le fond d'un cirque formé par deux arêtes de rochers, au-dessus d'une forêt de pins et de mélèzes. Il n'avait pas encore l'habitude des montagnes, où l'on s'abuse souvent sur les distances. Après avoir avalé trois grands verres d'eau ferrugineuse et déjeuné copieusement, il se mit en route, traversa l'Inn et commença l'ascension de la forêt. La pente devenait de plus en plus abrupte, et bientôt le sentier qu'il suivait lui manqua. Il n'était pas facile à rebuter; il continua de grimper, s'accrochant aux broussailles, brassant du pied de perfides aiguilles de pins qui formaient un tapis aussi glissant qu'un miroir, faisant trois pas en avant et deux en arrière. Il suait à grosses gouttes; il s'assit un instant pour s'éponger le front; il espérait que quelque boquillon viendrait à passer et le remettrait sur le chemin, s'il y en avait un. Personne ne paraissant, il reprit courage et recommença de monter jusqu'à ce qu'il arrivât près d'une bande de rochers, où il chercha vainement une brèche. Il était sur le point de rétrograder, quand il se souvint que de la galerie de l'hôtel il avait observé cette bande de rochers de teinte rougeâtre; il crut se souvenir aussi qu'elle formait comme l'éperon du névé, et il en conclut que c'était le dernier obstacle qu'il eût encore à franchir. Il trouva humiliant d'arriver si près du but et de renoncer. La roche, dégradée et délitée par le gel, offrait des crevasses, des enfoncemens, une sorte d'escalier naturel. S'armant de toutes ses forces, s'aidant de ses ongles, il entreprit l'escalade, et cinq minutes après il atteignait une sorte de terrasse, laquelle malheureusement était dominée par une muraille de granit tout à fait lisse et d'une hauteur effrayante. Il ne lui restait d'autre parti à prendre que de s'en retourner par où il était venu; mais dans les passages périlleux monter est plus facile que descendre; on peut en montant choisir ses pas, en descendant on va à l'aventure. M. Moriaz n'osa pas tenter cette aventure.

Il parcourut toute la longueur de l'esplanade sur laquelle il se trouvait, dans l'espoir de découvrir une issue; elle aboutissait à un torrent qui roulait avec fracas ses eaux troubles. Ce torrent était beaucoup trop large pour qu'on pût l'enjamber, et il ne pouvait être question de le traverser. Toute retraite lui étant coupée, M. Moriaz commença à regretter son audace. Pris d'une vive inquiétude, il se demanda s'il n'était pas condamné à finir ses jours

dans ce nid d'aigle; il pensait avec envie à la félicité dont jouissent les habitans des plaines, il jetait des regards effarés sur la maudite muraille qui le tenait emprisonné et dont le morne visage semblait lui reprocher son imprudence. Il lui paraissait que l'esprit humain n'avait jamais rien inventé de plus beau qu'une grande route, et peu s'en fallait qu'il ne s'écriât avec Panurge : Oh! que trois et quatre fois sont heureux ceux qui plantent choux!

Bien qu'il eût peu de chances d'être entendu de quelqu'un dans cette solitude, il appela à plusieurs reprises; il avait grand'peine à dominer le bruit du torrent. Tout à coup il crut ouïr au-dessous de lui une voix lointaine qui lui répondait. Il redoubla ses cris, il lui parut que la voix se rapprochait, et bientôt il vit déboucher à travers le fourré qui bordait la rive opposée du torrent une figure au teint mat et une barbe châtaine, qu'il se souvint d'avoir rencontrées dans la cathédrale de Coire et d'avoir revues à Bergün.

— Vous voilà prisonnier, monsieur, lui cria le comte Larinski. Un instant de patience, et je suis à vous. — Et son visage exprimait la joie. Il le tenait enfin, ce précieux gibier qui l'avait tant fait courir.

Il s'éloigna en bondissant avec une agilité de chamois. Il reparut au bout de vingt minutes, portant sur son épaule une longue planche qu'il avait détachée de la clôture d'un pacage. Il la jeta sur le torrent, la cala de son mieux, franchit cette passerelle improvisée par son génie et joignit M. Moriaz, qui mourait d'envie de l'embrasser.

— Rien n'est plus perfide que les montagnes, lui dit le comte. Elles sont hantées par je ne sais quel farfadet qui joue de mauvais tours aux audacieux; mais tout est bien qui finit bien. Avant de vous remettre en route, vous avez besoin de vous restaurer. L'air crû de ces hautes régions creuse terriblement l'estomac. Plus prudent que vous, je ne m'embarque jamais sans biscuit... Comme vous êtes pâle! ajouta-t-il en le contemplant avec des yeux sympathiques et presque tendres. Mettez, je vous prie, mon pardessus, je m'envelopperai dans mon plaïd, et nous aurons chaud l'un et l'autre.

A ces mots, il se dépouilla pour vêtir M. Moriaz, qui, se sentant glacé, ne résista que faiblement à ses instances et endossa le sur-tout, dont il eut quelque peine à enfiler les manches.

Pendant ce temps, le comte Abel avait jeté à terre le bissac qu'il portait en bandoulière. Il en tira une miché de pain mollet, des œufs cuits durs, un pâté de venaison, une bouteille d'excellent bourgogne. Il étala ses provisions autour de lui, puis il présenta à M. Moriaz une coupe taillée dans une noix de coco, et la remplit jusqu'aux bords en disant : Voilà qui vous remettra, M. Moriaz vida la coupe

et sentit bientôt son malaise se dissiper. Sa belle humeur lui revint, il narra gaiement à son amphitryon sa déplorable odyssee; Abel lui raconta une mésaventure du même genre qu'il avait eue dans les Carpathes. On prend facilement en goût un homme qui vous a tiré d'un mauvais pas, qui vous donne à boire quand vous avez soif, à manger quand vous avez faim; mais M. Moriaz n'eût-il pas eu de grandes obligations au comte Larinski, il n'aurait pu s'empêcher de reconnaître que cet aimable inconnu était un homme de bonnes manières et d'agréable conversation.

Cependant, le repas fini : — Nous nous oublions à causer, lui dit-il. Je suis l'heureux père d'une charmante fille qui a l'imagination vive. Elle me croit mort, il faut que j'aille bien vite la rassurer.

Le comte Abel donna la main à M. Moriaz pour l'aider à garder son équilibre en traversant la planche, qui n'était pas large. Pendant toute la descente, il fut aux petits soins avec lui, le soutenant de son bras quand la pente devenait trop rapide. Dès qu'on eut trouvé un sentier, on se remit à causer. Abel avait des ciartés de tout, et comme Socrate, avons-nous dit, le talent d'interroger. Il mit la conversation sur les glaciers et sur les blocs erratiques. M. Moriaz fut enchanté de sa manière de le questionner; en sa qualité de professeur au Collège de France, il était bien aise de devoir la vie à un homme intelligent.

Comme ils traversaient une sapinière, ils entendirent une voix qui les hélait, et ils furent bientôt rejoints par un guide que M<sup>lle</sup> Moriaz, mortellement inquiète de l'absence prolongée de son père, venait de dépêcher à sa recherche. Ils la trouvèrent elle-même au bas de la montagne, en compagnie de M<sup>lle</sup> Moiseney. Pâle d'émotion, les jambes lui manquant, elle s'était assise au bord d'un fossé. L'angoisse la dévorait, elle croyait voir son père gisant à demi mort au fond d'un précipice ou d'une crevasse. En l'apercevant, elle poussa un cri de joie et courut à lui.

— Eh! vraiment oui, ma chère, lui dit-il, j'ai été plus heureux que sage. Il faut que je demande son nom à mon sauveur pour te le présenter.

Le comte Abel n'eut pas l'air d'avoir entendu ces derniers mots. Il répondit en balbutiant que M. Moriaz exagérait le prix du petit service qu'il avait eu le bonheur de lui rendre, et aussitôt, l'air digne, froid, presque compassé, il salua Antoinette et partit à la hâte, en homme qui se soucie peu de faire de nouvelles connaissances et à qui il tarde de rentrer dans sa solitude.

Il était déjà loin quand M. Moriaz, occupé de conter son histoire à sa fille, s'avisait qu'il avait gardé le paletot de son sauveur. Il

fouilla dans les poches et y trouva un carnet et des cartes de visite portant le nom du comte Abel Larinski. Il fit avant le dîner le tour de tous les hôtels de Saint-Moritz, sans pouvoir découvrir où logeait M. Larinski. Il l'apprit dans la soirée d'un paysan, qui arrivait de Cellarina pour chercher le pardessus.

La bonne M<sup>lle</sup> Moiseney voulait du bien au comte Abel, d'abord parce qu'il était beau, ensuite parce qu'il jouait du piano à ravir. Elle ne pouvait douter qu'Antoinette ne sût gré à ce beau musicien de lui avoir ramené son père. Certaine de n'être plus contrariée dans son enthousiasme, elle lui dit le soir même, avec un sourire qui voulait être malin :

— Eh bien! ma chère, trouvez-vous encore que le comte Larinski ait la tête enfoncée dans les épaules?

— C'est peu de chose, mais je ne m'en dédis pas.

— Ah! si vous l'entendiez jouer une romance de Schumann!..

— Un beau talent. Cependant son premier mérite à mon avis est d'avoir le goût du sauvetage.

— Oh! j'étais sûre, parfaitement sûre, que cet homme avait un grand cœur et une belle âme. Je me connais en physionomies, je n'ai pas besoin de voir deux fois les gens pour savoir à quoi m'en tenir.

Après une pause elle reprit : — Oserai-je vous dire, ma chère, une idée qui m'est venue?

— Dites, vos idées me divertissent quelquefois.

— Ne pourrait-il pas se faire que l'auteur de certain billet et de certain envoi fût M. le comte Abel Larinski?

— Pourquoi lui plutôt que tout autre? reprit Antoinette. Je crois que vous lui faites tort, il a l'air d'un homme comme il faut, et un homme comme il faut n'écrit pas de lettres anonymes.

— Oh! celle-ci était bien innocente, et soyez sûre qu'il l'a écrite avec une parfaite bonne foi.

— Vous croyez donc, mademoiselle, que de bonne foi un homme prêt à se passer la corde au cou renonce à son projet parce qu'il a rencontré sur un grand chemin M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz?

— Pourquoi pas? répliqua M<sup>lle</sup> Moiseney en la regardant avec des yeux béans d'admiration. D'ailleurs vous savez que les Polonais ont la tête un peu chaude et le cœur ouvert à tous les nobles enthousiasmes. On peut pardonner au comte Larinski ce qu'on ne passerait pas à un Parisien.

— Je lui pardonne, à la condition qu'il tiendra sa promesse de ne jamais se faire connaître, ce qui est le premier devoir d'un inconnu. Tantôt il a refusé de se laisser présenter à moi par mon père, c'est une bonne note pour lui. S'il se ravise, c'est un homme



jugé... Je vous plains, ma chère Jeanne, ajouta Antoinette en riant. Vous mourez d'envie d'entendre une de ces romances sans paroles que joue si bien M. Larinski, et si M. Larinski est l'homme au billet, de son propre aveu il lui est interdit de paraître devant moi. Comment vous tirerez-vous de là? Le cas est embarrassant.

Ce fut M. Moriaz qui se chargea de résoudre ce cas embarrassant. Trois jours plus tard, quelques minutes avant le dîner, il se promenait dans la cour de l'hôtel en fumant un cigare. Il vit passer sur la route le comte Abel, qui retournait à Cellarina. Le temps était à l'orage, il tombait déjà quelques gouttes de pluie. M. Moriaz courut après le comte et l'arrêta par le bouton, en lui disant : — Vous m'avez sauvé la vie, permettez-moi de vous sauver de la pluie. Faites-moi l'honneur de partager notre dîner; nous nous ferons servir dans mon appartement.

Abel se défendit bien fort d'accepter cette proposition; il donnait des raisons qui ressemblaient à des défaites. Le tonnerre commençait de gronder. M. Moriaz prit son homme par le bras et l'emmena de vive force. Il le présenta à sa fille, en disant : — Antoinette, je te présente M. le comte Larinski, homme précieux, mais peu sociable. J'ai dû user de violence pour l'amener ici.

Le comte répondit à ce discours par un sourire contraint. Il avait l'air d'un prisonnier; mais comme il se piquait de savoir-vivre et de philosophie, il fit bonne mine à sa prison. Pendant le dîner, il fut grave. Il témoignait à Antoinette une politesse un peu froide, il avait des attentions pour M<sup>lle</sup> Moiseney, mais il réservait ses empressemens pour M. Moriaz. Il s'adressait de préférence à lui, il l'écoutait avec une sorte de recueillement, il buvait ses paroles; un professeur est toujours sensible à ce genre de courtoisie.

Quand on eut pris le café, les glaces du comte Abel fondirent. Il avait couru le monde; il connaissait les États-Unis et la Turquie, la Nouvelle-Orléans et Bucharèst, San-Francisco et Constantinople. Ses voyages lui avaient profité, il avait observé les choses et les hommes, les pays et les institutions, les mœurs et les lois, les indigènes et les passans, tout, sauf les passantes, dont il paraissait n'avoir pas eu le temps de s'occuper; du moins elles n'avaient aucune part dans sa conversation. Il conta quelques anecdotes avec agrément; sa mélancolie se dérida, il eut des échappées de gaieté, et Antoinette ne put s'empêcher de comparer en elle-même sa figure et ses discours aux paysages un peu sévères de l'Engadine, où à l'ombre des noirs sapins, parmi les rochers, il y a des lis, des gentianes et des lacs.

Il reprit sa gravité pour répondre à une question que lui fit M. Moriaz touchant la Pologne. — Cette pauvre Pologne! s'écria-

t-il. Aujourd'hui, le juif est son maître. Actif, adroit, inventif, peu scrupuleux, il exploite notre paresse et notre imprévoyance; il a sur nous ce grand avantage, que nous vivons au jour le jour et qu'il possède la notion du lendemain. Nous le méprisons et nous ne pouvons nous passer de lui. Nous avons toujours soif, et il nous donne à boire; nous n'avons jamais d'argent comptant, il nous en prête au cinquante pour cent, nous ne pouvons le lui rendre, et il se rembourse en nous prenant nos meubles, nos bijoux, nos terres et nos châteaux. Nous nous vengeons de lui par l'insolence et de temps à autre par de petites persécutions, et, pas plus que nos voisins de Roumanie, nous ne nous avisons de comprendre que le seul moyen de nous débarrasser du juif serait de nous défaire de nos vices, dont il vit. — Le comte Abel ajouta que, pour sa part, il n'avait aucun préjugé contre les enfans d'Abraham, et il cita le mot d'un publiciste autrichien qui a dit : Chaque pays a les juifs qu'il mérite. — En effet, poursuivit-il, en Angleterre comme en France, comme partout où on les traite sur un pied d'égalité, ils deviennent l'un des élémens les plus sains, les plus vigoureux de la nation, tandis qu'ils sont le fléau et la sangsue des pays qui les persécutent.

— Et vraiment c'est justice, s'écria M<sup>lle</sup> Moriaz.

Pour la première fois, le comte s'adressa directement à elle et lui dit en souriant : — Et quoi ! mademoiselle, vous êtes femme et vous aimez la justice.

— Cela vous étonne, monsieur ? lui répondit-elle. Vous ne pensez pas que ce soit une vertu à notre usage ?

— Une femme de ma connaissance, répliqua-t-il, prétendait qu'on rendrait un mauvais service à ce pauvre monde en supprimant toutes les injustices, parce que du même coup on supprimerait la charité.

— Ce n'est pas mon avis, dit-elle; lorsque je donne, il me semble que je restitue.

— Elle est un peu socialiste, s'écria M. Moriaz. Je m'en aperçois tous les ans au mois de janvier, en faisant ses comptes, et il est heureux qu'elle me charge de les faire, car elle n'a jamais vu que du feu aux bordereaux que lui envoie son banquier.

— Je suis fier pour la Pologne que M<sup>lle</sup> Moriaz ait un défaut polonais, dit galamment Abel Larinski.

— Est-ce un défaut ? dit Antoinette.

— L'arithmétique est la plus belle des sciences et la mère de la sûreté, reprit M. Moriaz. — Et se tournant vers le comte, il ajouta : — C'est une mauvaise tête; elle a des principes absolument subversifs, attentatoires à l'ordre public et à la conservation des socié-

tés. Elle prétend que les gens qui n'ont pas le nécessaire ont droit au superflu, parce qu'autrement ils n'auraient rien du tout.

— Cela me paraît évident, dit-elle.

— Et par exemple, poursuivit M. Moriaz, elle a parmi ses protégés une certaine M<sup>lle</sup> Galet ou Galard...

— Galet, dit en se rengorgeant M<sup>lle</sup> Moiseney, qui attendait avec impatience l'occasion de placer un mot.

— Cette M<sup>lle</sup> Léontine Galet, demeurant au n° 25 de la rue Mouffetard...

— Au n° 27, s'écria de nouveau M<sup>lle</sup> Moiseney d'un ton doctoral.

— A votre ordinaire, vous en êtes sûre, parfaitement sûre. Soit ! Je disais donc que M<sup>lle</sup> Galard ou Galet, demeurant au n° 25 ou 27 de la rue Mouffetard, a été jadis fleuriste de son état et qu'aujourd'hui elle n'a pas le sou. Je ne veux pas approfondir les mystères de son passé ; ce qui vient de la flûte retourne au tambour. Il est certain que M<sup>lle</sup> Galard...

— Galet, dit aigrement M<sup>lle</sup> Moiseney.

— N'est plus aujourd'hui qu'une vieille infirme, digne d'être plainte par les gens charitables. M<sup>lle</sup> Moriaz lui sert une pension, à quoi je ne trouve rien à redire ; mais M<sup>lle</sup> Galet, ... je me trompe, M<sup>lle</sup> Galard a conservé de son ancien état la passion des fleurs, et pendant tout l'hiver M<sup>lle</sup> Moriaz lui envoie chaque semaine des bouquets coûtant l'un dans l'autre dix ou douze francs pièce, ce qui, selon moi, n'a pas le sens commun. Au mois de janvier dernier, elle lui a fait venir des violettes de Parme. J'en appelle à M. Larinski. Est-ce raisonnable ? est-ce absurde ?

— C'est admirablement absurde et follement admirable, répondit le comte.

— Les fleurs que je lui donne ne seront jamais aussi belles que celles qu'on m'a données l'autre jour, s'écria M<sup>lle</sup> Moriaz.

Elle passa dans la pièce attenante pour y chercher le vase où elle avait mis tremper le mystérieux bouquet, et l'ayant rapporté : — Que vous en semble ? dit-elle au comte. Elles sont déjà bien fanées, mais les restes en sont beaux.

Il admira le bouquet ; mais, quoiqu'elle le regardât fixement, elle n'eut rien de surprenant sur son visage ni trouble ni rougeur. — Ce n'est pas lui, se dit-elle.

Il y avait un piano dans la pièce où l'on avait dîné. Comme le comte Abel prenait congé, M<sup>lle</sup> Moiseney le supplia de donner à M<sup>lle</sup> Moriaz un échantillon de son talent. Il fronça légèrement le sourcil, reprit cet air sombre, un peu sauvage, qu'il avait eu en rencontrant Antoinette au bas de la montagne. Il alléguait l'heure

avancée, il se laissa pourtant arracher la promesse qu'il serait plus complaisant le lendemain.

Quand il fut parti, reconduit par M. Moriaz, qui voulut faire avec lui un bout de chemin : — Vous voyez bien, ma bonne, que ce n'était pas lui, s'écria Antoinette.

— Admettons que je me sois trompée, répondit M<sup>lle</sup> Moiseney d'un ton piqué. M'accorderez-vous du moins qu'il est beau?

— Aussi beau qu'il vous plaira. Savez-vous à quoi je pensais en le regardant? A un château dans lequel il revient des esprits. Je serais curieuse de faire la connaissance des lutins qui le hantent.

Malgré sa promesse, le comte Larinski ne reparut qu'au bout de trois jours; mais cette fois il joua tout ce qu'on voulut. Sa mémoire musicale était surprenante, et il avait de l'âme au bout des doigts; il tira un merveilleux parti d'un instrument qui n'était pas une merveille. Il chanta aussi; il possédait une voix de baryton étoffée, moelleuse et vibrante. Après avoir fredonné quelques chansons roumaines, il entonna un air de son pays. Il ne put aller jusqu'au bout, les larmes lui vinrent aux yeux, l'émotion brisa sa voix. Il s'interrompit en s'excusant de sa faiblesse et du ridicule qu'il venait de se donner; mais il lui suffit de regarder M<sup>lle</sup> Moriaz pour se convaincre qu'elle ne le trouvait point ridicule.

C'est une précieuse ressource dans un pays de montagnes, où les soirées sont longues, qu'un Polonais sachant causer et chanter. M. Moriaz aimait la musique, il aimait autre chose encore. Quand il n'allait pas dans le monde ou qu'on lui défendait de travailler, il était pris de somnolence en sortant de table; pour se réveiller, il faisait volontiers une partie de bésigue ou d'écarté. Faute de mieux, il jouait avec M<sup>lle</sup> Moiseney, mais ce pis-aller lui convenait peu; il lui déplaisait de contempler de trop près le visage pincé et les rubans jaunes de la papesse Jeanne. Il proposa au comte Larinski de faire sa partie; celui-ci accepta de la meilleure grâce du monde. — Décidément cet homme est bon à tout, pensa M. Moriaz, — et il le prit en grande amitié. Il en résulta que pendant une semaine entière le comte Abel passa toutes ses soirées à l'hôtel Badrutt. — Votre père est unique, disait à Antoinette M<sup>lle</sup> Moiseney indignée. Il est d'un égoïsme révoltant. Il confisque M. Larinski. Employer un tel homme à jouer au bésigue! Il ne reviendra plus.

Cependant la sauvagerie du comte semblait à jamais vaincue. Il revenait.

Un soir, M. Moriaz commit une imprudence. En faisant une levée, il s'avisa de demander à M. Larinski quel avait été son professeur de piano.

— J'ai toujours sur moi son portrait, répondit-il.

Et, tirant de sa poche un médaillon, il le présenta à M. Moriaz, qui, après l'avoir regardé, le fit passer à sa fille. Le médaillon renfermait un portrait de femme aux cheveux blonds, aux yeux couleur de ciel, à la bouche mignonne et fine, l'air délicat, souffreteux, quelque chose à la fois de doux et de triste, le visage d'un ange, mais d'un ange qui a vécu et pâti.

— Quelle délicieuse figure! s'écria M<sup>lle</sup> Moriaz.

Effectivement elle était délicieuse. Quelqu'un prétendait que la Polonaise est du punch à l'eau bénite. Il est permis de n'aimer ni le punch ni l'eau bénite et pourtant d'aimer beaucoup les Polonaises. C'est un des meilleurs chapitres du grand livre de la création.

— Ce portrait est celui de ma mère, dit le comte Larinski.

— Avez-vous le bonheur de la posséder encore? lui demanda Antoinette.

— C'était une sensitive, répondit-il; les sensibles ne vivent pas longtemps.

— Son portrait le dit bien; on voit qu'elle a souffert, mais qu'elle a pardonné à la vie.

Pour la première fois, le comte se départit de la réserve dont il usait dans ses rapports avec M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz. — Je ne saurais vous dire, s'écria-t-il, combien je suis heureux que ma mère vous plaise.

Othello fut accusé d'avoir employé des philtres secrets et des enchantemens pour se faire aimer de Desdemone. Brabantio ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même; il avait de l'amitié pour Othello et il l'appelait souvent auprès de lui; il ne le faisait pas jouer au bésigue, mais il le questionnait sur son passé. Le Maure raconta sa vie, ses souffrances et ses aventures, et Desdemone pleura. Les pères questionnent, les héros ou les aventuriers racontent, et les filles pleurent. Cette histoire est vieille comme le monde. Abel Larinski avait quitté la table de jeu. Il s'était assis dans un fauteuil, M<sup>lle</sup> Moriaz lui faisait face. On l'interrogea, il répondit.

Sa destinée n'avait été ni facile ni gaie. Il était bien jeune encore quand son père, le comte Witold Larinski, impliqué dans une conspiration, avait dû s'enfuir de Varsovie. On lui avait confisqué ses biens; heureusement il avait placé quelques fonds à l'étranger, et il ne se trouva pas sans ressource. C'était un homme à projets. Il émigra en Amérique avec sa femme et son fils; il rêvait de se faire un nom et une fortune en perçant l'isthme de Panama. Il se rendit dans la Nouvelle-Grenade, il y fit des études et des devis. Il en fit tant qu'il mourut de la fièvre jaune sans avoir percé son isthme, ayant mangé tout ce qu'il avait, laissant sa veuve dans le plus cruel dénûment. La comtesse Larinska dit à son fils : — Nous n'avons plus

de quoi vivre; mais est-il donc si nécessaire de vivre? En disant cela, elle avait aux lèvres son sourire d'ange. Abel partit pour la Californie. Il y fit les métiers les plus humbles; portefaix ou balayeur de rues, que lui importait, pourvu que sa mère ne mourût pas de faim? Il lui envoyait le peu d'argent qu'il gagnait et vivait de privations, en lui faisant croire qu'il ne se refusait rien. Cependant la fortune lui était devenue moins rigoureuse, il avait conquis une certaine aisance. La comtesse vint le rejoindre à San-Francisco; mais les anges ne peuvent vivre parmi les chercheurs d'or, ni respirer impunément l'air pestilent du pays des *placers*; ils souffrent, déploient leurs ailes et s'envolent. Quelques semaines après avoir perdu sa mère, c'était en 1863, le comte Abel apprit par un journal qui lui tomba dans les mains, que la Pologne venait de se soulever une fois encore. Il avait vingt et un ans. Il crut entendre une voix qui l'appelait et une autre voix qui venait du ciel et lui disait : « Elle t'appelle, va, c'est ton devoir. » Et il alla. Deux mois plus tard, il franchissait la frontière de la Gallicie pour aller rejoindre les bandes de Langiewicz.

Othello parlait à Desdemone de cavernes, de déserts, de rochers dont le sommet touche au ciel, d'anthropophages, de cannibales et d'hommes qui portent leur tête sous leurs épaules. Le comte Abel raconta à M<sup>lle</sup> Moriaz toutes les fortunes et les vicissitudes d'une guerre de partisans, des hasards, des exploits inutiles, des gloires obscures, des rencontres sanglantes qui ne sont jamais décisives, des défaites auxquelles survit l'espérance, la faim, la soif, le froid, la neige tachée de sang, de longues captivités dans des forêts traquées par l'ennemi; puis des désastres, le découragement, l'évanouissement du dernier espoir, des supplices, des gibets, et enfin plus rien qu'une résignation fiévreuse et muette, et cette vaste solitude que fait le silence autour du malheur. Après la dispersion de la bande dont il avait suivi la destinée, il était parvenu à passer en Roumanie.

⚡ Cette narration, exacte et précise, portait le cachet de la vérité. Il la fit d'un ton simple, modeste, sans chercher à se faire valoir, s'effaçant devant son sujet, persuasif parce qu'il ne voulait point l'être. Il avait par instans des éclairs dans le regard, des saccades dans la voix et des arrêts subits; il cherchait son mot, s'indignait de ne pas le trouver, le trouvait enfin, et cet effort ajoutait à l'énergie de son éloquence cahotante et heurtée. Il dit en finissant : — Dans sa jeunesse, l'homme se croit né pour rouler; le jour vient où il éprouve le besoin de s'asseoir. Me voilà assis, mon siège est un peu dur; quand je suis tenté de m'en plaindre, je pense à ma mère et je me tais.

— Qu'avez-vous fait en Roumanie? lui demanda M. Moriaz, qui n'aimait que les histoires contées de point en point.

— Ah! je vous prie, répondit-il, dispensez-moi de vous raconter les années les plus mal employées de ma vie. Je suis bien le fils de mon père. Il rêvait de percer un isthme, j'ai voulu inventer un fusil. J'ai passé quatre ans à le fabriquer, et la première fois qu'on s'en est servi, il a éclaté.

Et là-dessus il résuma avec *humour*, en se moquant un peu de lui-même, la triste destinée de son invention, ses espérances, ses songes dorés, ses déboires et son insuccès. — Ce qui est admirable et n'est jamais arrivé à aucun inventeur, poursuivit-il, c'est que je suis entièrement dégrisé de ma chimère; je la défie de me reprendre. Je me propose de me donner la discipline pour expier mon extravagance. Dès que j'aurai fini ma cure, je partirai pour Paris, où je ferai pénitence.

— Quelle pénitence? demanda encore M. Moriaz. Paris n'est point un ermitage.

Il répondit avec une parfaite simplicité : — Aussi n'est-il point dans mon intention d'y vivre en ermite. J'y donnerai des leçons de langues et de musique.

— En vérité? s'écria M. Moriaz. Vous ne voyez pas d'autre carrière devant vous, mon cher comte?

— Je ne suis plus comte, répliqua-t-il avec un mâle sourire. Appelez-moi M. Larinski tout court. Les comtes ne courent pas le cachet. — Une flamme sombre jaillit de ses yeux et il s'écria avec force : — Je courrai le cachet jusqu'à ce que j'entende de nouveau cette voix qui m'a parlé en Californie. Elle me trouvera toujours prêt; je lui répondrai : — Je t'appartiens, dispose de moi... Ah! cette chimère-là, je n'y renoncerai jamais!

Et tout à coup il eut l'air de sortir d'un rêve, il passa sa main sur son front, regarda autour de lui, et dit avec une sorte de confusion : — Grand Dieu! voilà deux heures que je vous parle de moi. C'est la plus sottie manière d'employer son temps, et je vous jure que cela ne m'arrivera plus.

A ces mots, il se leva, prit son chapeau et sortit.

M. Moriaz arpena quelques instans la chambre, les mains derrière le dos; puis il dit : — Ce diable d'homme est éloquent à sa façon, il m'a remué les entrailles. Une seule chose me gêne son histoire, c'est le fusil. Qui a bu boira, qui a inventé inventera. On n'en est jamais resté à son premier fusil.

— Je vous en prie, monsieur, lui cria M<sup>lle</sup> Moiseney, ne pourriez-vous pas parler au ministre de la guerre pour qu'il adopte le fusil Larinski?

— Mais vous êtes donc l'ennemie de votre pays? lui dit-il. Vous voulez sa perte? Vous avez juré qu'après l'Alsace on nous prendrait la Champagne?

— Je suis parfaitement sûre, répliqua-t-elle en montant sur ses ergots, que le fusil Larinski est un chef-d'œuvre, et je mettrais ma main au feu que celui qui l'a inventé est un homme de génie.

— A ce compte, mademoiselle, riposta-t-il en s'inclinant devant elle, si vous lui en donnez votre parole d'honneur, soyez parfaitement sûre que le gouvernement français n'hésitera pas.

M<sup>lle</sup> Moriaz ne prenait aucune part à cet entretien. Le visage légèrement contracté, retirée au fond de ses pensées comme dans une solitude inaccessible aux bruits de la terre, la joue appuyée contre la paume de sa main gauche, elle tenait dans sa main droite un couteau à papier, et elle en promenait la pointe dans une des rainures de la table sur laquelle elle s'accoudait, en contemplant, les yeux à demi-fermés, un nœud de l'acajou. Elle voyait dans ce nœud l'isthme de Panama, San-Francisco, l'angélique visage de la Polonaise qui avait donné le jour au comte Abel Larinski; elle y voyait aussi des champs de neige, des embuscades, des retraites plus glorieuses que des victoires, et au bout de tout cela un fusil et un cœur d'homme qui éclataient.

Elle se leva, salua son père sans lui rien dire. En traversant le salon pour gagner sa chambre, elle s'aperçut que M. Larinski avait oublié sur le piano un livre qu'il y avait posé en entrant. C'était un volume d'une édition in-dix-huit de Shakspeare, qui l'accompagnait souvent dans ses promenades. Elle ouvrit le volume; il avait écrit son nom au haut de la première page, et Antoinette reconnut l'écriture du billet.

Enfermée chez elle, tout en se décoiffant, elle promena longtemps son imagination en Californie et en Pologne. Elle comparait M. Larinski à tous les hommes qu'elle connaissait, et elle conclut qu'il ne ressemblait à personne. Et c'était lui qui avait écrit à M<sup>lle</sup> Moriaz : « J'étais arrivé dans cette vallée dégoûté de la vie, triste et las jusqu'à mourir. Je vous ai vue passer, et je ne sais quelle vertu mystérieuse est entrée en moi. Je vivrai. »

Il lui sembla que depuis de longues années elle cherchait quelqu'un, et qu'elle avait bien fait de venir dans l'Engadine, puisqu'elle l'y avait trouvé.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain n<sup>o</sup>.)



---

---

# VIRGILE AU MOYEN AGE

---

*Virgilio nel medio evo*, per Domenico Comparetti.

---

Voici un ouvrage qui prouve une fois de plus qu'il n'y a pas de sujet épuisé, ni d'écrivain tout à fait connu. En est-il un qui ait été plus souvent étudié que Virgile, et dont il semble plus inutile qu'on vienne aujourd'hui nous entretenir? Est-il possible qu'à propos d'un auteur qu'on lit et qu'on explique depuis tant de siècles il reste quelque chose à dire, et qui pouvait croire que dans un domaine tant de fois exploré on trouverait encore à faire quelques découvertes?

C'est ce qui vient pourtant d'arriver; M. Comparetti nous a montré que sur Virgile même on pouvait apprendre des choses nouvelles. Sa vie et ses œuvres ont de tout temps attiré l'attention de la critique; on a travaillé à donner de bonnes éditions de ses poésies, on a pris soin de recueillir tout ce que disaient de lui les écrivains de l'antiquité, de savans ouvrages nous ont fait connaître en quelle estime il était de son temps et comment le jugeaient les contemporains; mais on s'était moins occupé de savoir ce qui arriva de sa réputation après sa mort. Il y a là cependant un sujet curieux d'étude et qui réserve de grandes surprises à ceux qui ont le courage de l'entreprendre. La renommée dont Virgile a joui pendant le moyen âge ne ressemble en rien à celle des autres écrivains, ses confrères. Il n'a pas seulement dépassé les plus grands dans l'estime publique, ce qui à la rigueur pouvait se comprendre, mais il a reçu entre tous une place particulière: on ne s'est pas contenté de le regarder comme le premier des poètes, on l'a pris pour une sorte de savant universel, à qui rien n'échappe dans la nature et

qui donne des leçons de tout. Ce n'était pas assez encore : tandis qu'il devenait ainsi le maître des écoles, le peuple en faisait un redoutable magicien et lui attribuait les prodiges les plus extraordinaires. Dans toutes les contrées de l'Europe, on composait des poèmes remplis d'aventures merveilleuses dont il était le héros, et la renommée de l'enchanteur finissait par dépasser de beaucoup celle du poète. Comment de si singulières légendes avaient-elles pu se former autour de son nom ? Par quel chemin en était-on venu à faire un maître d'école d'un poète, un personnage fantastique d'un écrivain réel, qui avait vécu en pleine lumière, au milieu d'une époque sceptique et lettrée, et pouvait-on rien trouver dans sa vie et ses œuvres qui eût servi de prétexte à ces étranges inventions ? C'est ce que plusieurs érudits, en France et en Allemagne, s'étaient déjà demandé sans beaucoup de succès. Aujourd'hui le problème est résolu, et depuis l'apparition du livre de M. Comparetti on peut répondre à toutes ces questions avec certitude.

Si M. Comparetti a mieux réussi que ses prédécesseurs, c'est grâce à l'étendue de ses connaissances : comme il avait sur eux l'inappréciable avantage de posséder également les littératures classiques et celles du moyen âge, il lui a été possible de suivre toutes les phases par lesquelles a passé la réputation de Virgile depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la renaissance. Il a pu consulter directement les grammairiens de toutes les époques et les poésies écrites dans toutes les langues ; l'italien et le haut allemand, le provençal et le vieux français, lui ont fourni les renseignements les plus curieux. De ces lectures infinies, qui embrassaient à la fois les textes imprimés et inédits, il a tiré un livre très savant, qu'il a su rendre fort agréable. M. Comparetti n'est pas seulement un érudit très solide, c'est un lettré plein de goût, un polémiste passionné, un historien, un philosophe. Quoiqu'il aborde résolument les recherches les plus minutieuses, les vues générales ne l'effraient pas. Elles abondent dans son livre, et, à propos de Virgile, les questions les plus controversées, les plus importantes, sont agitées et souvent résolues avec une liberté d'esprit et une élévation de pensée qui frapperont ceux mêmes dont M. Comparetti combat les opinions. Ils trouveront d'ailleurs chez lui, jusque dans les plus arides discussions, un noble sentiment, le patriotisme, qui répand partout l'intérêt et la vie. M. Comparetti aime l'Italie avec passion ; il est fier de son passé, il croit à son avenir. Il ne manque aucune occasion de la glorifier dans les grands hommes et les beaux ouvrages qu'elle a produits. Peut-être ce patriotisme ardent l'entraîne-t-il quelquefois à des exagérations dont il est aisé de faire justice, mais s'il n'en évite pas toujours les défauts, il en a surtout les qualités :

il comprend et il aime mieux que personne les grands écrivains de son pays, et les venge des mépris de certains critiques de nos jours. Quoiqu'il soit par bien des côtés un fidèle disciple de la science allemande, il ne se croit pas obligé de la suivre dans ses injustices. Les Allemands ont certes beaucoup travaillé dans l'intérêt des lettres latines, mais on peut dire qu'ils leur ont fait durement payer leurs services. De combien d'injures n'ont-ils pas accablé Cicéron? Les autres écrivains, quoique un peu mieux traités, n'échappent pas tout à fait à leurs sévérités : Horace leur semble trop long de moitié, et ils font beaucoup de réserves à propos de Virgile. M. Comparetti au contraire admire Virgile sans réserve, et, en nous racontant l'histoire de cette étrange renommée qu'il obtint après sa mort et les raisons qui la lui méritèrent, il augmente notre admiration pour lui et nous aide à le mieux comprendre. Il me paraît donc utile de faire connaître son livre, par une analyse rapide, aux amis que l'antiquité conserve parmi nous.

## I.

M. Comparetti commence par distinguer deux courans divers dans la légende de Virgile, l'un plus savant, l'autre plus populaire. Comme ils semblent venir d'une source différente et qu'ils se côtoient sans se confondre, il croit devoir les étudier séparément : de là une division très naturelle de son travail en deux parties distinctes, qu'il convient d'examiner à part.

L'opinion que les clercs du moyen âge se faisaient de Virgile, quelque étrange qu'elle nous paraisse, leur venait de l'antiquité; sur ce point, comme sur presque tout le reste, ils furent des continuateurs plus fidèles qu'on ne croit des derniers grammairiens de l'empire. Les exagérations auxquelles les uns et les autres se laissèrent entraîner à propos du grand poète sont du reste faciles à comprendre, quand on se souvient de sa situation particulière et de l'effet qu'il avait produit de son temps. Peu d'ouvrages ont été souhaités avec autant d'ardeur que *l'Énéide*, attendus avec plus d'impatience, salués à leur apparition par d'aussi unanimes applaudissemens. Les Romains, pendant plusieurs siècles, n'avaient pas connu la vanité littéraire. Ils avouaient de bonne grâce la supériorité des Grecs dans les choses de l'esprit, ne pensant pas sans doute qu'elle méritât l'honneur d'être disputée. Ils se résignaient très volontiers au rôle subalterne d'imitateurs; ils se laissaient appeler, sans se plaindre, et à l'occasion s'appelaient eux-mêmes « des barbares. » C'est seulement vers la fin de la république qu'on s'avisa de penser qu'il convient à un grand peuple d'être supérieur

en tout aux autres, et que ce n'est pas un titre médiocre de gloire de savoir écrire et chanter les grandes actions qu'on a faites. Cicéron fut le premier qui osa le dire ouvertement; il affecta d'admirer beaucoup les anciens écrivains de Rome, et même quelquefois de les mettre au-dessus des auteurs grecs qu'ils imitaient. Cédait-il, en le faisant, à un accès naturel d'orgueil national, ou bien était-ce seulement un calcul habile de vanité qui le poussait à défendre la réputation de ses prédécesseurs pour assurer la sienne? toujours est-il qu'il se fit, à tout propos, le champion de leur renommée. En même temps, il ne cessait d'exciter les jeunes gens qui l'entouraient à aller plus loin que leurs devanciers. « La Grèce vieillit, leur disait-il; allons lui arracher sa gloire littéraire et transportons-la chez nous comme tout le reste, » et il leur donnait l'exemple en essayant d'acclimater à Rome la philosophie qui n'avait pas pu encore s'y établir.

Ce mouvement fut étrangement favorisé par les circonstances. Auguste, quand il eut renversé l'ancien gouvernement, chercha tous les moyens d'adoucir pour les Romains les regrets de la liberté perdue. Il voulut les consoler de n'être plus les maîtres d'eux-mêmes en leur faisant goûter le plaisir d'être les maîtres du monde. Pour occuper les esprits que n'agitaient plus les luttes du Forum, il leur donna les satisfactions de l'orgueil national. Cet orgueil, qui s'excitait chez eux par le soin même qu'on prenait de le contenter, s'étendait à tout. La gloire littéraire leur était devenue aussi précieuse que les autres, et ils supportaient avec impatience d'être inférieurs en quelque chose à ces Grecs qu'ils avaient vaincus. Certes Rome avait le droit d'être fière des grands écrivains qu'elle produisait depuis un demi-siècle; cependant elle n'était pas encore satisfaite : un genre, le plus noble, le plus glorieux de tous, l'épopée, lui manquait. Elle souffrait de n'avoir qu'Ennius à opposer à Homère; elle éprouvait un désir ardent de lutter avec les Grecs sur ce terrain où ils n'avaient pas de rivaux. Je ne doute pas que ce désir, ressenti par tout le monde, et qui devait se faire jour de mille façons, n'ait exercé quelque influence sur la vocation de Virgile : il écoutait sans doute le sentiment général autant que ses instincts particuliers, lorsqu'après le succès éclatant des *Géorgiques* il entreprit sa grande épopée. Auguste, en lui demandant avec tant d'instance de l'écrire, se faisait l'interprète de tous les Romains; ils éprouvaient la même curiosité que lui à connaître jusqu'où le poète avait poussé son ouvrage, et quand la mort l'eut interrompu, ils approuvèrent le soin que prenait leur prince d'assurer la conservation de ce monument national. On peut donc soutenir que, malgré la différence des temps, Virgile s'est trouvé dans une situation assez

semblable à celle des anciens chantres épiques qui ne faisaient guère que reproduire les émotions de leur époque et prêter, pour ainsi dire, une voix distincte aux sentimens confus de la foule; lui aussi s'est pénétré des désirs de ses contemporains, et il a travaillé à les satisfaire; il exprime fidèlement leurs impressions et leurs idées, il est la voix et l'écho de son siècle. Non-seulement son poème est historique et national, — M. Comparetti a fort bien prouvé que c'étaient les caractères essentiels de toute épopée romaine, — mais il l'est à la façon de son temps. Le patriotisme de Virgile ne ressemble pas à celui des vieux Romains de la république, il s'en distingue surtout en ce qu'il n'a rien d'étroit ni de fermé. Le soin qu'il a pris de faire participer toute l'Italie aux événemens qu'il chante, de donner une place aux légendes de l'Étrurie et de la Grande-Grèce à côté de celles du Latium, montre l'influence d'un régime qui avait étendu et agrandi l'idée de la patrie, comme aussi cette affectation de célébrer à la fois et du même ton toutes les gloires anciennes et nouvelles, Pompée aussi bien que César, et Caton à côté d'Auguste, témoigne de l'abdication des partis qui, épuisés par leurs longues querelles, se réconciliaient dans le pouvoir absolu.

*L'Énéide* a donc ce caractère d'être tout animée des idées et des sentimens d'une époque, quoique faite pour lui survivre et pour charmer les esprits délicats de tous les temps. C'est ce qui fait comprendre cette explosion d'enthousiasme qui l'accueillit quand elle parut. À la satisfaction que causait la perfection de l'ouvrage se joignit cette correspondance secrète du public et de l'auteur qui donne les succès les plus éclatans. Le lecteur se reconnaissait dans le poème; il jouissait du plaisir de voir si bien exprimé ce qu'il éprouvait lui-même. Il savait gré au poète d'avoir deviné ses désirs et de remplir si merveilleusement son attente. *L'Énéide* prit donc, dès le premier jour, une place exceptionnelle dans l'admiration des lettrés, et le temps ne devait jamais la lui ravir. M. Comparetti fait remarquer qu'elle échappa toujours à ces révolutions du goût public qui déprécient ou relèvent les œuvres de l'esprit. Le romantique Sénèque, partisan résolu des modernes, trouve bien que Virgile imite trop Ennius; mais ce crime, qu'il a d'ordinaire grand-peine à pardonner, ne l'empêche pas de proclamer « que sa bouche divine donne au monde des préceptes salutaires, » et « qu'il a bien mérité du genre humain. » Vers l'époque d'Hadrien, quand une manie d'antiquité se répandit dans la littérature, et qu'il fut de mode de préférer les Gracques à Cicéron et Caton à Tite-Live, Virgile fut presque seul excepté de cette froideur qu'on témoignait aux écrivains du siècle d'Auguste, et, malgré l'acharnement de la

lutte, ce nom respecté fut toujours mis en dehors de toutes les querelles et au-dessus de toutes les contestations.

Ce n'était pas assez encore; *l'Énéide* eut cette bonne fortune d'être adoptée de très bonne heure par les grammairiens et de devenir un livre de classe. Du temps même de Virgile, il se fit dans l'enseignement une révolution dont sa renommée profita. Jusqu'alors on n'avait mis dans les mains des jeunes gens que des ouvrages antiques et tout à fait passés de mode : Horace raconte qu'Orbilius, son maître, le forçait à lire les pièces de Livius Andronicus, et qu'il avait la prétention de les lui faire admirer à coups d'étrivières. Ce fut l'affranchi d'Atticus, Cœcilius Epirota, un homme d'esprit entreprenant et novateur, qui introduisit le premier les poètes nouveaux, et surtout Virgile, dans les écoles. Il est donc probable que *l'Énéide* a été expliquée aux écoliers dès son apparition. Qu'elle ait remplacé pour eux avec un grand avantage tous ces vieux auteurs dont on les ennuyait, c'est ce qui se comprend aisément. L'attrait dut être très vif, dès le premier jour, pour ce beau poème, qui joignait au mérite de la perfection celui de la nouveauté. Les *graffiti*, inscrits en si grand nombre par les jeunes gens sur les murs de Pompéi, nous montrent bien quelle place tenaient les vers de Virgile dans toutes les mémoires, et que l'esprit en était si rempli que la main les traçait presque sans le savoir. Le charme durait encore du temps de saint Augustin, qui nous raconte que la lecture du quatrième livre de *l'Énéide* a été une des plus grandes émotions de sa jeunesse.

Une fois entré dans les écoles, Virgile s'y fit une place de plus en plus importante : elle est fort grande déjà chez Quintilien et chez Aulu-Gelle; elle le devint davantage chez leurs successeurs. Ils le regardent comme l'arbitre et le modèle du beau langage : Priscien le cite plus de douze cents fois, et sur cent exemples invoqués par Donat dans sa grammaire, quatre-vingts sont tirés des œuvres de Virgile. Il était presque inévitable que ce long séjour du poète dans les classes n'exerçât une influence fâcheuse sur la façon de le comprendre et de le juger. Les professeurs ont toujours quelque penchant à forcer un peu leur admiration pour entraîner celle des élèves; mais c'est surtout quand ils expliquent ces grands auteurs, qui ne changent pas et sont le fond même de leur enseignement, qu'ils se sentent perpétuellement tentés d'exagérer. La critique, en revenant sans cesse sur le même écrivain, s'excite et s'exalte elle-même; il faut, comme pour s'entretenir, qu'elle découvre tous les ans, dans le chef-d'œuvre qu'elle étudie, quelque raison nouvelle d'admirer. Après avoir épuisé les éloges légitimes, plutôt que de se répéter, elle lui cherche et lui trouve des mérites imaginaires.

A propos de tout elle raffine et subtilise : elle invente des façons étranges d'interpréter ses vers les plus simples, elle lui prête des intentions qu'il n'a jamais eues, et le félicite de qualités qui lui sont tout à fait étrangères. Le commentaire de Macrobe prouve qu'on en était là pour Virgile vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle. Macrobe le regarde comme une sorte de savant universel, qui ne nous a pas laissé seulement un beau poème, mais une encyclopédie de toutes les sciences humaines. C'est un astronome et même un astrologue infailible, c'est un archéologue accompli, c'est surtout un théologien irréprochable. N'allez pas croire qu'il se soit jamais trompé quand il rapporte quelque croyance ou décrit quelque cérémonie des plus anciennes religions : si Varron, le grand Varron, n'est pas de son avis, c'est assurément Varron qui a tort. Chacun des interlocuteurs que Macrobe fait parler dans ses dialogues des *Saturnales* célèbre à son tour l'un des mérites divers de Virgile, et à chaque fois l'enthousiasme ne connaît pas de bornes. Un seul de ces personnages se permet de n'être pas de l'opinion commune : Macrobe l'a introduit dans son ouvrage pour y mettre quelque variété et donner par la contradiction un peu plus de piquant à l'éloge, mais toutes les fois que ce malencontreux ennemi de Virgile prend la parole, les sourcils se froncent, les visages se rembrunissent, et quand il ose prétendre que ce grand poète n'est pas un aussi grand savant qu'on le suppose, et qu'il lui est arrivé quelquefois de se tromper, tout l'auditoire frémit d'horreur, comme s'il avait dit quelque blasphème.

Un progrès restait encore à faire dans ces exagérations; il fut accompli au siècle suivant. Des gens qui admiraient tant Virgile, et qui étaient chrétiens, devaient être tentés de trouver qu'un si savant homme avait quelquefois choisi pour sujet de ses chants des fables bien ridicules. Ils avaient peine à comprendre la présence de cette mythologie démodée et de certains récits qui leur semblaient légers au milieu d'une œuvre aussi grave. Comme ils voulaient que tout y fût profond et qu'on y pût tout admirer sans réserve et sans scrupule, ils prirent le parti d'expliquer tout par des allégories. L'allégorie était alors fort à la mode; elle avait joué un grand rôle dans les polémiques religieuses de l'époque précédente. Quand le vieux paganisme se sentait gêné par quelques légendes extravagantes ou immorales qu'on racontait de ses dieux, ses théologiens essayaient d'y trouver un sens allégorique qui permit de les rendre innocentes et raisonnables : c'était leur manière ordinaire de répondre aux railleries ou aux invectives des apologistes chrétiens. Le christianisme à son tour se servit du même moyen pour donner à certaines histoires de la Bible, qui pouvaient paraître naïves, une

apparence de profondeur. Bientôt ce procédé commode fut aussi appliqué aux œuvres littéraires et surtout à Virgile. Pendant plus d'un siècle, les grammairiens s'exercèrent l'esprit à trouver des interprétations subtiles pour les passages les plus simples des *Bucoliques* et de *l'Énéide*, et leurs plus bizarres inventions étaient toujours les mieux accueillies des écoliers. Ce travail étrange fut résumé dans l'ouvrage d'un savant du v<sup>e</sup> siècle, Fulgentius Planciades, qui nous est parvenu. Fulgence voit dans *l'Énéide* une image accomplie de la vie humaine; le naufrage d'Énée, par lequel commence le poème, représente la naissance de l'homme, jeté pleurant et nu dans la vie. Les événements racontés dans le second et le troisième livres sont une imitation de ces fables dont le récit enchante nos premières années. Avec le quatrième livre, nous arrivons aux périls que les passions font courir à l'adolescence. Les liaisons illégitimes (Didon) peuvent quelquefois l'enchaîner, mais la raison (Mercure) vient l'arracher aux séductions de l'amour. Le sixième livre montre le jeune homme muni du rameau d'or du savoir et pénétrant dans les sévères demeures de la philosophie, où il acquiert la connaissance de la vie future. Le reste du poème contient le tableau de ses luttes avec tous les vices jusqu'à ce que, vainqueur de la colère (Turnus) et de l'impiété (Mézence), il arrive enfin à conquérir la sagesse. C'est ainsi qu'avec un peu de complaisance tout peut se tourner en morale et en leçons; les fables même les plus extraordinaires deviennent une façon adroite d'enseigner la vertu. De cette manière, les gens sérieux qu'auraient choqués certains récits de *l'Énéide* pouvaient tout lire sans scrupule, et ils trouvaient moyen encore de s'édifier en s'amusant.

Il s'était pourtant passé vers le III<sup>e</sup> siècle un grand événement qui pouvait fort compromettre la réputation de Virgile. La vieille religion, dont *l'Énéide* est remplie, venait d'être vaincue et proscrire; un culte nouveau s'était établi en maître dans l'empire, et naturellement tout ce qui rappelait le souvenir de l'ancien lui était suspect. N'allait-il pas traiter en ennemi un poème où les dieux et les déesses tiennent tant de place, dont le héros est sans cesse occupé à leur rendre hommage, et attribue tous ses succès à leur protection? Ne pouvait-on pas craindre que *l'Énéide* ne fût condamnée à l'oubli pour que le souvenir d'un culte odieux s'éteignît avec elle?

Virgile n'était pas seul menacé : le christianisme, s'il était fidèle à son principe et à ses premières rigueurs, devait être amené à condamner sans exception les poètes grecs et latins, qui s'étaient à peu près tous inspirés de l'ancienne religion; mais il lui était bien difficile de se montrer aussi sévère. Il se trouvait en présence



d'une société lettrée qui éprouvait pour les plaisirs de l'esprit un goût impérieux et n'entendait pas y renoncer. La plupart des prêtres et des évêques étaient eux-mêmes des gens instruits, dont la jeunesse s'était passée dans les écoles, et qui avaient subi le charme des grands écrivains. Le souvenir qui leur en était resté n'est pas de ceux qui s'effacent aisément; aussi faisaient-ils souvent dans la suite des efforts inutiles pour s'y soustraire. « Mon âme, écrivait un moine à son directeur, gâtée par les chants des poètes, ne peut désapprendre ces fables et ces mensonges auxquels elle s'est accoutumée dès l'enfance. Je ne puis m'empêcher d'y songer au moment même où je prie Dieu. Pendant que je lui demande le pardon de mes fautes, ces vieux poèmes me reviennent impudemment à la mémoire. Je crois voir devant mes yeux les anciens héros qui se combattent. Tous ces souvenirs qui me troublent m'empêchent de m'élever jusqu'à la contemplation du Seigneur, et mes larmes amères ne parviennent pas à les chasser de ma pensée. » C'est ainsi que les chrétiens pieux s'accusaient de laisser trop de place dans leur esprit à ces images charmantes qu'y avait fait entrer l'éducation; on se querellait soi-même, on se maltraitait, mais on n'arrivait pas à se corriger. De là de grandes incertitudes dans la manière de juger alors les auteurs anciens, des sévérités surprenantes mêlées de complaisances singulières, une façon de les condamner en principe, de les railler, de les malmener, et une sorte d'impuissance à se passer d'eux, une habitude invincible de les citer ou de les imiter, même en des occasions où ces réminiscences païennes sont presque une profanation. Saint Jérôme, dans un passage célèbre où il décrit les cryptes sacrées de Rome qui contiennent les corps des martyrs, nous dit : « On y chemine pas à pas, et quand on est entouré par cette nuit ténébreuse, on peut bien dire avec Virgile : la frayeur saisit l'âme, et le silence fait frissonner. » Ainsi un vers de Virgile lui sert à exprimer les sentimens qu'il éprouve en présence d'un des sanctuaires les plus vénérés du christianisme! C'est pourtant le même saint Jérôme qui s'écrie ailleurs, emporté par l'ardeur de son zèle : « Horace a-t-il rien à faire avec le psautier, Virgile avec l'Évangile, Cicéron avec les apôtres? »

Ces inconséquences étaient inévitables : elles sortaient de la situation même qui mettait aux prises à la même époque, et pour ainsi dire dans les mêmes âmes, deux religions et deux sociétés ennemies. M. Comparetti est de ceux qui ne veulent pas qu'il fût possible à ces élémens contraires de s'accorder, ou même de vivre ensemble; aussi prend-il plaisir à faire ressortir, dans un tableau saisissant, les différences qui les séparaient. Il montre que ces deux religions étaient vraiment aux antipodes l'une de l'autre, et qu'on ne peut pas imaginer une diversité plus grande, plus radicale, que

celle qui éclate dans leur manière de considérer l'homme et le monde. « Le sentiment chrétien, dit-il, est singulièrement absorbant. Il tire à lui l'âme entière et la concentre dans une seule idée. Tous les autres sentimens, les affections, les instincts, qui ont une part si grande dans les créations des arts, il les détruit ou les change, les identifiant à lui-même et les faisant converger vers un but unique. Pour lui, toutes les inspirations poétiques se résument en un seul objet : on aime en Dieu, on souffre en Dieu, on triomphe en Dieu, on vit en Dieu ; c'est en Dieu que se rassemblent, que se traduisent, que se confondent les passions et les enthousiasmes, les espérances et les terreurs. L'horizon de la vie est changé. L'œil se fixe avec effroi sur le problème de l'existence d'outre-tombe, et toute l'activité humaine est dépensée à se rendre heureux après la mort. » Pour qu'on acceptât cette façon d'envisager l'homme, la nature, la société, si contraire aux idées antiques, pour qu'on en vint à considérer ce monde, qui semblait si riant et où l'on était si heureux de vivre, comme un lieu de péril et de perte dont l'homme pieux a horreur, il fallait qu'une révolution radicale s'accomplît dans la conscience humaine. Tout devait changer à la fois, rien ne pouvait rester de l'antiquité dans ce monde nouveau. « Qu'allait devenir l'idéal poétique ancien, conçu à une époque d'expansion spontanée, quand l'esprit, que rien ne torturait et ne violentait, se répandant librement dans la nature entière et la ramenant à lui, croyait en elle avec une bonne foi ingénue, y reconnaissait son image, comme en un tableau fidèle, l'aimait et la divinisait? Cet idéal devait nécessairement révolter une âme renouvelée par le christianisme, et qui considérerait d'une manière tout à fait différente l'être humain dans ses rapports avec ses semblables, avec le monde et avec Dieu. Est-il possible que le sentiment chrétien, qui a eu pour produit naturel l'ascétisme monacal, laissât quelque place dans l'âme à l'intelligence de la beauté antique et permit de comprendre Homère et Virgile? »

On ne saurait mieux dire, — à la condition pourtant d'ajouter que, s'il en est ainsi en principe, si le christianisme, par son origine et ses premières tendances, semblait être tout à fait opposé à l'art antique et peu capable de le comprendre, le temps avait fort atténué ces différences originelles. D'un côté le monde gréco-romain, par un travail insensible et continu, s'était éloigné de ses premières croyances, et l'on a pu dire qu'il tendait la main à la religion qui se préparait. De l'autre, cette religion, en s'établissant dans la Grèce et l'Italie, avait bien été obligée de ménager ses nouveaux adeptes, et de prendre de leurs sentimens et de leurs habitudes tout ce qui ne lui était pas entièrement antipathique. En vivant ensemble, les deux sociétés s'étaient fait des concessions mu-

tuelles; quand la littérature chrétienne prit naissance, le contraste n'était plus aussi complet entre elles qu'au début, et quoique parties de principes contraires elles arrivaient à se rapprocher. M. Comparetti me semble traiter ces transactions avec beaucoup trop de sévérité; il va trop loin, lorsqu'il dit d'une façon générale et sans faire de distinctions « que l'idée chrétienne, quand elle endosse la forme de l'art antique, n'arrive qu'à un bizarre travestissement, » et « qu'il faut avoir le voile épais de la foi sur les yeux pour ne pas trouver cet accouplement ridicule et grotesque. » Il n'y a rien de grotesque dans Prudence, que M. Comparetti a le tort de confondre avec les poètes latins du moyen âge. Quand on le lit sans préjugé, ses sentimens de piété sincère ne semblent pas trop mal à l'aise dans son hexamètre virgilien. Il a trouvé quelquefois le moyen « de faire des vers antiques sur des pensers nouveaux, » et son exemple permet, je crois, de supposer que l'art ancien et la nouvelle doctrine n'étaient pas aussi incompatibles que l'affirme M. Comparetti et qu'il y avait quelque espoir qu'on pourrait un jour les accorder. Dans tous les cas, il n'est pas possible de dire qu'il y avait une antipathie radicale entre le christianisme et Virgile. Précisément Virgile faisait partie de ces païens chez qui l'ancienne religion avait déjà pris quelques-uns des caractères de la nouvelle. Aussi l'église ne lui fut-elle jamais sévère; elle consentit même avec le temps à l'avouer pour l'un des siens, et alla jusqu'à le mettre, avec les sibylles et les prophètes, au nombre de ceux qui avaient annoncé la venue du Christ. Dès lors il n'y avait plus de moyen que le christianisme lui témoignât quelque rigueur, et c'est ainsi que, loin de nuire à sa réputation, comme on pouvait le craindre, il servit à l'augmenter.

Ce n'était pas assez d'avoir survécu au triomphe du christianisme, la renommée de Virgile eut encore la chance d'échapper à la barbarie. On ne lisait guère au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècles, pendant que les barbares se disputaient les débris de l'empire romain, mais il restait encore quelques écoles où s'élevaient les clercs, et Virgile continuait à y régner. Son souvenir ne périt donc pas tout à fait, au milieu de cette ignorance croissante, seulement il ne fut plus connu que comme il plaisait aux grammairiens de le présenter. A l'époque précédente, si l'on donnait quelquefois de lui une idée fautive dans l'école, l'élève devenu homme, redressé par la pratique de la vie et l'usage du monde, relisait le poète, et, dans ce rapport direct avec lui, il apprenait à le connaître et à le comprendre. Il n'en fut plus de même au moyen âge. L'homme emportait alors de l'école toute sa provision de savoir et n'y ajoutait guère dans la suite. Son jugement était formé, quand il quittait ses maîtres, ses habitudes prises, son esprit prévenu. Il continuait à voir toute sa

vie le poète comme on le lui avait montré. Il faisait des centons avec ses vers; il tirait de son poème des exemples de beau langage, des figures de mots et de pensées, des curiosités scientifiques. Ce qu'il y trouvait le moins, ce qu'il ne songeait pas à y chercher, c'était la poésie. Le moyen âge n'avait pas autant perdu qu'on le prétend la connaissance et le goût de l'antiquité : il l'étudiait encore avec zèle, il l'admirait de confiance, mais il n'en avait plus le sens. Il n'est pas vrai de dire que la renaissance ait découvert les auteurs anciens; on n'a jamais cessé tout à fait de les lire, seulement on les lisait sans les comprendre. Ce travail d'école qui s'était fait autour d'eux les avait obscurcis. Les commentaires pédans à travers lesquels on les voyait empêchaient de les apercevoir comme ils sont. « Ils ressemblaient au soleil, dit M. Comparetti, lorsque, traversant des nuées épaisses et pleines de vapeurs, il perd à la fois ses rayons et sa chaleur, et cesse d'éclairer, d'échauffer et de féconder le monde. » La renaissance n'a donc pas eu tout à fait à retrouver les auteurs anciens, puisque en réalité ils n'étaient pas perdus, mais elle nous en a rendu l'intelligence. — Comment y est-elle arrivée? Par quel travail s'est préparée et accomplie cette révolution, dont la religion et la politique ont senti les effets, aussi bien que la littérature; c'est ce que M. Comparetti explique avec beaucoup de finesse et de savoir.

Pour lui, le moyen âge se divise en deux parties distinctes. La première est la période latine, où les langues populaires sont encore dans l'enfance, où la raison est asservie à la foi, où la suprématie appartient aux clercs. Les clercs étudient l'antiquité, mais ils l'étudient à contre-sens. Ils y cherchent ce qui ne s'y trouve pas, ils l'aperçoivent à travers leurs formules et leurs préjugés, ils ont un faux savoir beaucoup plus pernicieux que l'ignorance. M. Comparetti soutient qu'aucun progrès ne pouvait s'accomplir par eux dans l'intelligence des grands écrivains antiques. Il ne veut donc pas qu'on prétende, comme on le fait, que Charlemagne fut l'auteur d'une sorte de renaissance : ce prince se contenta de fortifier l'enseignement ecclésiastique, c'est-à-dire cette science fautive qui ne faisait que rendre l'obscurité plus profonde; il travaillait pour les clercs, et les clercs n'étaient pas capables d'arriver seuls à retrouver le sens de l'antiquité (1). La renaissance ne date que du réveil de

(1) M. Comparetti est un grand ennemi de Charlemagne, qui ne lui semble être qu'un Allemand lourd et maladroit, et il est assez disposé à se moquer de lui, comme son compatriote Arioste. Ses qualités tant vantées ne le touchent guère, et il lui trouve, comme il dit, *un assai antipatico puzzo di sacristia*. Il est vrai qu'il reconnaît qu'il est pour lui un juge prévenu. « Je ne sais, dit-il, si en le traitant avec rigueur je ne cède pas aux sentimens que fait naître chez un Italien la faute commise par ce prince de donner un trop grand pouvoir temporel à la papauté, ce qui a été jusqu'à nos jours la plaie maudite de notre pays. »

l'esprit laïque, c'est-à-dire de cette seconde époque du moyen âge où la raison commence à s'émanciper de la foi, où les langues vulgaires, après s'être longtemps cachées à l'ombre de la culture classique, « comme un ruisseau qui se dissimule sous le sol, » se montrent au jour. C'est le moment où, dans toutes les contrées de l'Europe, la poésie populaire se ranime et chante les héros ou les légendes du pays dans l'idiome national. Pour la première fois depuis des siècles, on écrit des vers qui ne sont pas des réminiscences ou des jeux d'esprit pédantesques, où le poète exprime ses émotions en sa langue naturelle, sans effort d'imitations, sans servitude de souvenirs, et comme elles lui viennent au cœur. Qu'importe que ces premiers essais paraissent souvent médiocres et grossiers? Avec eux, le sentiment de la vérité et de la vie rentre dans la littérature. Les yeux sont désormais ouverts, et quand l'esprit ainsi renouvelé et remis en possession de lui-même reviendra aux écrivains antiques, il les jugera librement, il les verra comme ils sont, il en sentira les beautés. Ce n'est donc pas des écoles que ce renouvellement est sorti : plus on y étudiait l'antiquité, moins on arrivait à la comprendre, et il semble qu'on s'éloignait d'elle par les efforts même qu'on faisait pour s'en rapprocher. Ce qui en a rendu l'intelligence, dit M. Comparetti, c'est cette émancipation, ou plutôt cette sécularisation des esprits, qui se révèle par la création de la poésie populaire, et l'on peut dire qu'elle est vraiment l'aurore de la renaissance.

Ce qui paraît lui donner raison, c'est que personne au moyen âge n'a compris Virgile comme Dante. Le grand poète populaire de l'Italie, celui qui éleva du premier coup l'idiome de son pays au rang des langues classiques, est le premier aussi qui ait eu le sentiment véritable de la poésie ancienne. M. Comparetti a grand plaisir à parler de Dante, et les chapitres qu'il lui consacre sont peut-être les plus intéressans de son livre. Il se demande quelles raisons ont pu l'engager à prendre Virgile pour son guide dans les enfers. Ce n'est pas le hasard qui l'a décidé, et il en pouvait préférer d'autres, Aristote par exemple, qui jouissait d'une si grande autorité dans les écoles; mais Aristote est un Grec, et Dante ne veut choisir qu'un Italien. Dante est un poète national, un ardent patriote, épris de la gloire de son pays, qui en a toute l'histoire présente à l'esprit et ne sépare pas, dans son amour, le passé du présent. L'Italie commence pour lui à Énée; les Troyens sont ses ancêtres, il s'associe à leurs revers, il triomphe de leurs victoires, comme si elles étaient de la veille, et il éprouve une reconnaissance filiale pour celui qui a raconté ces événemens anciens de manière à en rendre la mémoire éternelle. D'autres raisons encore qu'énumère M. Comparetti le lui rendent cher : Virgile a été le favori d'Auguste; il a vu l'établissement, il a célébré la grandeur de l'empire romain. Or

l'empire est beaucoup plus resté dans les souvenirs et les regrets du moyen âge que la république. C'était l'idéal d'un vieux Gibelin comme Dante et le rêve d'un patriote italien de voir recommencer ce régime qui mit le monde aux genoux de Rome, et Virgile, qui l'avait chanté, devenait ainsi le poète national de l'Italie.

Mais la principale raison, et la plus naturelle, qu'avait Dante d'aimer Virgile, c'est qu'il le trouvait un très grand poète, et qu'il admirait « ce large fleuve d'éloquence qui coule de ses lèvres. »

Che spande di parlar si largo fiume.

Dante appartient assurément tout entier au moyen âge; il n'y a personne qui ressemble moins que lui à un de ces humanistes à demi sceptiques et païens de la renaissance. Il est croyant et pieux, il s'est nourri de la science des écoles, il a les idées de son temps. Virgile est pour lui, comme pour tous ses contemporains, un philosophe, un sage, un savant qui connaît tout, une intelligence qui a tout embrassé et tout compris, *mar di tutto senno*; mais c'est de plus un grand poète, et voilà la nouveauté. Tous les gens instruits de cette époque se le représentent comme un maître d'école qui a des élèves, et commente devant eux les sept arts libéraux. L'auteur du *Dolopathos*, un poème important du XIII<sup>e</sup> siècle, l'a dépeint faisant la classe, « assis en sa chaire, avec une riche chappe fourrée, et son chaperon tiré en arrière; »

Li enfant de maint haut baron  
Devant lui à terre scôient,  
Qui ses paroles entendoient,  
Et chacun son livre tenoit,  
Ainsi comme il les enseignoit.

Que le Virgile de Dante est loin de ce portrait pédantesque! Quel sentiment véritable de son talent, quelle tendresse profonde, quelle sympathie éclatent dans les vers qu'il lui adresse, tout rouge de honte, lorsqu'il a su son nom :

O degli alti poeti onore e lume...  
Tu se' il mio maestro e 'l mio autore!

Si Dante a si bien compris Virgile, c'est qu'il était poète lui-même en même temps que savant, c'est qu'après avoir séjourné longtemps au milieu de la science nuageuse des écoles, en dehors de la vérité et de la vie, il a touché terre, comme Antée, et que ce contact lui a rendu le sens de la beauté antique. « La spéculation scientifique, dit M. Comparetti, s'unissait en lui à la poésie, et spécialement à cette poésie populaire dont les autres savans de cette époque se tenaient si loin. Dante, qui par ses études était un véri-

table clerc, est pourtant resté laïque, non-seulement d'état, mais de sentiment, d'opinion, de tendance, et il n'y a pas d'écrivain du moyen âge chez qui la science se soit autant sécularisée. » C'est en ce sens qu'on peut dire que la renaissance commence avec lui.

## II.

Les clercs avaient fait de Virgile un clerc comme eux, un savant, un sage, le plus grand de tous ceux

Qui apprirent tote lor vie  
Les sept arts et l'astronomie;

le peuple en fit un magicien qui commandait à la nature. D'un savant à un magicien, le chemin n'était pas long au moyen âge, et l'on était alors fort porté à croire qu'on ne pouvait pas devenir plus instruit et plus éclairé que les autres sans le secours du diable. Cependant ce n'est pas tout à fait la même chose, et pour qu'on soit arrivé à changer l'auteur de *l'Énéide* en un faiseur de prodiges, il faut bien qu'on ait eu quelques raisons particulières. Ces raisons semblaient jusqu'ici très difficiles à découvrir. La légende avait même fini par paraître si bizarre, les aventures accumulées par l'imagination populaire autour de ce nom glorieux lui convenaient si mal, il restait si peu de l'ancien Virgile dans le nouveau, que quelques savans en étaient venus à prétendre que ce n'est pas la même personne, et que l'enchanteur n'était autre qu'un certain évêque de Salzbourg, assez connu au moyen âge, qui s'appelait Virgile aussi; mais cette opinion n'est plus soutenue par personne aujourd'hui : aucun doute n'est possible sur le héros de ces aventures romanesques. C'est bien du grand poète de Rome, de l'ami d'Auguste, du chantre d'Énée, que la tradition a fait un magicien, et M. Comparetti nous apprend de quelle façon ce changement étrange s'est produit.

Pour prendre la légende à sa source, il remonte au document le plus ancien qui nous l'ait conservée. C'est une lettre de Conrad de Querfurt, chancelier du terrible empereur Henri VI, qui l'avait envoyé dans le midi de l'Italie pour y exécuter ses vengeances. Elle est écrite en 1194 et adressée par Conrad à l'un de ses amis du couvent d'Hildesheim, auquel il communique ses impressions de voyage. Notre voyageur, qui admire beaucoup les pays qu'il a visités, s'embrouille un peu dans ses souvenirs classiques, et comme sa science est assez confuse et son imagination très complaisante, il croit retrouver en Italie tout ce dont ses maîtres lui ont parlé dans sa jeunesse, notamment l'Olympe, le Parnasse et l'Hippocrène.

En même temps qu'il décrit ce qu'il a vu ou ce qu'il a cru voir, il répète fidèlement ce qu'on lui a dit. Sa crédulité est sans bornes, et il ajoute foi à tous les récits qu'on lui fait. A Naples, on l'a beaucoup entretenu des merveilleuses inventions de Virgile, et, comme il est très frappé de ces histoires, il a grand soin de les redire. C'est ainsi qu'il nous parle le plus sérieusement du monde d'une sorte de reproduction ou de petit modèle de la ville, fabriqué par Virgile et enfermé dans une bouteille, sans qu'on voie comment il y est entré. C'était un *palladium* qui devait protéger les murailles de Naples et la rendre imprenable à ses ennemis; il est question aussi d'un immense cheval de bronze qui préservait de tout mal les petits chevaux du pays, et d'une mouche d'airain, placée à l'entrée de la ville, dont la puissance magique empêchait aucune autre mouche d'y pénétrer; ce qui n'est pas un médiocre avantage dans les contrées du midi : la mouche et le cheval étaient l'œuvre de Virgile. Il avait de plus réuni par son art et enfermé sous une porte de fer tous les serpens qui infestaient les environs, pour les empêcher de nuire à personne. Ce n'est pas tout encore : dans l'intérieur de la ville, il a bâti un marché où la viande peut se garder six semaines sans se pourrir; à Baïes, il a creusé des bains merveilleux, qui guérissent toutes les maladies; en face du Vésuve, pour sauver la cité des périls que le volcan lui fait courir, il a élevé la statue d'un archer dont l'arc est bandé, la flèche prête à partir, et cette menace suffit à maîtriser la terrible montagne. Voilà ce que Conrad raconte sans hésiter et de la meilleure foi du monde; il a vu de ses yeux la statue, la bouteille, la mouche, le cheval, et il croit tout ce qu'on en rapporte. M. Comparetti fait remarquer qu'il avait pourtant des raisons particulières de douter au moins de quelques-uns de ces prodiges. Il venait précisément d'assiéger Naples, par l'ordre de son maître, et, malgré tout l'art de Virgile, il l'avait prise et démantelée : comment pouvait-il continuer à croire que le fameux *palladium* la rendait imprenable? Il est vrai qu'il nous dit que, lorsqu'il prit à sa main le petit modèle enfermé dans la bouteille, il s'aperçut que le verre était fendu, ce qui devait nuire sans doute à l'efficacité du talisman.

Quoi qu'il en soit, le récit de Conrad de Querfurt nous montre la légende, non pas à son origine, — il est probable que ces fables circulaient parmi le peuple napolitain depuis des siècles, — mais sous sa première forme. On ne peut pas douter qu'elle ne soit née à Naples, où Conrad la trouva vivante et la recueillit de la bouche des habitans, et il est assez aisé de voir ce qui lui avait donné naissance. Virgile, nous le savons, habitait volontiers cette ville et il devait y être très populaire. Il l'était du reste devenu partout : ce



n'étaient pas seulement les savans et les lettrés qui le connaissaient; sa gloire avait franchi le cercle assez étroit des gens instruits, et elle était parvenue jusqu'à ceux même qui ne lisaient pas ses ouvrages. A Rome, on le montrait au doigt, on le suivait dans les rues, et, un jour qu'il entra au théâtre, le peuple entier se leva pour lui faire honneur. Il n'était pas moins connu à Naples, où l'on nous dit qu'il avait frappé tout le monde par son air modeste, et que la foule l'appelait « la jeune fille. » Il voulut y être enterré, et son tombeau, que ses admirateurs venaient pieusement visiter, y conserva sa renommée. Nulle part il ne resta plus grand dans le souvenir et le respect du peuple qu'en cette ville, qu'il préférait aux autres, et dont il avait fait sa patrie d'adoption. Son nom y survécut à la ruine de l'empire et aux misères de l'invasion. Avec le temps, on cessa de savoir exactement ce qu'il était, mais on se souvint toujours de lui. Sur la réputation qu'il avait laissée, on s'imagina que ce devait être quelque grand personnage, et l'on en fit sans plus de façon un « duc de Naples. » Après avoir supposé qu'il gouverna cette ville de son vivant, il était naturel de croire qu'il veillait sur elle après sa mort : c'était d'ailleurs une ancienne opinion, et fort accréditée en Grèce et en Italie, que les morts protègent les lieux où ils sont enterrés; on en vint ainsi très aisément à croire que Virgile, qui avait voulu reposer à Naples, devait être une sorte de défenseur du pays qui possédait son tombeau.

Il était donc tout à fait propre à y devenir un héros légendaire; mais les légendes ne naissent pas toutes seules, et il faut quelque occasion qui les aide à se former. M. Comparetti montre qu'à Naples et dans l'Italie elles se rattachent souvent aux monumens antiques et sont une suite naturelle de ces sentimens de surprise et d'effroi qu'ils inspiraient aux ignorans. Si le moyen âge avait perdu la connaissance exacte des grands écrivains et débitait sur eux beaucoup de fables, il avait encore moins conservé celle des monumens du passé, épars en si grand nombre sur le sol des villes anciennes. Il ne savait plus la destination réelle de ces temples et de ces palais en ruine, de ces colonnes, de ces statues, et comme il en ignorait l'histoire, il racontait à leur propos les plus étranges récits. Il était toujours prêt à leur attribuer des propriétés extraordinaires. La plupart d'entre eux lui semblaient des talismans magiques destinés à garantir la prospérité des villes et à protéger la santé ou la vie de leurs habitans. Cette idée, que l'existence des états est attachée à la conservation de certains objets sacrés, était fort ancienne. Rome avait cru fermement pendant sept ou huit siècles qu'elle ne serait jamais en danger de périr tant que les images des dieux pénétrés et les boucliers échançrés des Saliens seraient gardés dans le sanctuaire du temple de Vesta. Quand on bâtit la nouvelle Rome sur

les bords du Bosphore, on eut soin d'y placer un grand nombre des reliques de saints pour la défendre contre ses ennemis; mais ces reliques ne suffirent pas tout à fait au peuple, qui conservait beaucoup de croyances anciennes; il choisit, selon son habitude, quelques-uns des monumens antiques apportés dans la cité nouvelle, un trépied de bronze, une colonne surmontée d'un aigle qui tenait un serpent dans ses serres, et leur attribua toute sorte de propriétés miraculeuses, notamment la puissance de délivrer la ville de certains animaux nuisibles, qui sans eux l'auraient infestée. Il en fut à Naples comme partout; les monumens anciens y étaient très nombreux (1) : la solidité de ces murailles, qui avaient résisté au temps, l'attitude étrange de certaines statues mutilées, leur beauté vaguement entrevue et devinée, le souvenir du passé glorieux qu'elles rappelaient, frappaient le peuple, quoique devenu bien barbare, d'une sorte de respectueuse terreur. On était tenté de supposer que le sort de la cité, au milieu de laquelle ils s'élevaient depuis des siècles et dont ils faisaient l'ornement, était intimement lié au leur. On les regardait comme des garanties assurées de sa prospérité, ou tout au moins comme des talismans précieux qui éloignaient d'elle certains inconvéniens ou certaines maladies. Il fallut leur faire une histoire, car l'imagination populaire une fois excitée ne se résigne pas aisément à l'ignorance, et l'on voulut savoir d'abord qui les avait fabriqués. Ce devait être sans doute quelque artiste habile, quelque grand savant d'autrefois. A Constantinople, on attribuait la colonne et le trépied de bronze au fameux magicien Apollonius de Tyane; à Naples, le nom qui devait se présenter le premier était celui de Virgile : nous venons de voir qu'on le tenait pour l'ami et le protecteur des Napolitains; on savait d'ailleurs confusément, par ce que racontaient les clercs, que c'était le plus savant des hommes, et que la nature n'avait pas pour lui de secrets. Puisqu'il était bien avéré que personne ne devait avoir autant que lui le désir et le pouvoir d'être utile aux habitans de Naples, comment hésiter à croire qu'il fût l'auteur de ces inventions merveilleuses qui rendaient leur ville plus agréable ou plus sûre?

Voilà comment s'est formée la légende : elle est née à Naples de certaines circonstances locales que M. Comparetti a su presque toujours découvrir. Il fait remarquer que tant qu'elle y est restée, elle a conservé un grand caractère de respect et d'admiration pour Vir-

(1) Ces monumens ont presque tous disparu; Naples est aujourd'hui très pauvre en débris de monumens antiques. On y conserve pourtant, au musée national, une tête colossale de cheval de bronze. C'est tout ce qui reste du fameux cheval que la tradition attribuait à Virgile. Le corps fut fondu, dit-on, au xiv<sup>e</sup> siècle, par l'ordre d'un archevêque, et l'on en fit les cloches de saint Janvier. La tête seule est restée : elle est d'un très beau travail, et appartient à quelque artiste grec d'une bonne époque.

gile. Elle le représente comme « un mathématicien, » comme un astrologue, qui ne se sert de ses talens que pour faire du bien à ceux qu'il aime. C'est par sa science encore plus que par sa magie qu'il accomplit les prodiges qu'on lui attribue : comment un Napolitain aurait-il admis que celui qu'il regardait comme un de ses protecteurs dût sa puissance à quelque intervention diabolique? mais ailleurs on ne devait pas avoir les mêmes scrupules. Il était naturel que la légende s'altérât dans des pays qui n'avaient pas autant de raisons de respecter Virgile, et qu'il y fût beaucoup moins favorablement traité. Après tout, c'était un païen, et il n'y avait rien d'extraordinaire qu'on en fit un adorateur du diable. C'est ainsi que le savant, le sage, l'habile homme auquel on rapporte tant de merveilles et dont on parle à Naples avec tant d'égarde, devient ailleurs un véritable enchanteur, qui n'agit plus que

Par engin et par négromance,  
Dont il sut toute la science.

C'est en France que s'opéra la transformation. La légende de Virgile y était arrivée très vite. Dès le commencement du *xiii<sup>e</sup>* siècle un troubadour la cite dans la longue liste des histoires qu'il sait chanter. Ces poètes ambulans qui s'en allaient par les villes et les châteaux, et se faisaient entre eux une si rude concurrence, avaient besoin de posséder un répertoire très varié. Pour satisfaire l'avidité de leurs auditeurs, pour être mieux traités que leurs rivaux, il leur fallait renouveler sans cesse le sujet de leurs chants. Aussi étaient-ils à l'affût des récits nouveaux et les prenaient-ils sans scrupule à toutes les sources. Quoiqu'alors les relations fussent rares, les légendes voyageaient d'un pays à l'autre avec une rapidité qui nous surprend. En France surtout, où la curiosité était plus vive qu'ailleurs et l'imagination plus excitée, il en venait de toutes les contrées du monde, et, quelle que fût leur origine, on leur faisait toujours un bon accueil. On ne peut rien imaginer de plus bizarre que le mélange de fables de toute époque, de toute nature, de tout pays, qui composaient le recueil d'un trouvère du *xiii<sup>e</sup>* siècle. Les légendes celtiques, scandinaves, germaniques, s'y rencontrent avec les récits populaires de l'Espagne et de l'Italie; l'Orient, surtout depuis les croisades, fournit une foule d'histoires merveilleuses; les souvenirs confus de l'antiquité classique n'y sont point oubliés. La guerre de Troie, les exploits d'Alexandre, les hauts faits de César y figurent à côté des prouesses de Charlemagne; les amours des dieux de la mythologie prennent place auprès des récits édifiants tirés de la vie des saints. Le trouvère qui sait son métier passe vite d'un sujet à l'autre; il tâche de deviner le goût de ses auditeurs. S'il s'aperçoit qu'un récit qu'il a commencé ne leur plaît pas, il en

change. Il a soin surtout de choisir des sujets nouveaux, et pour que leur nouveauté dure plus longtemps il les rajeunit sans cesse en y mêlant des détails étrangers qu'il tire des anciennes histoires. C'est ainsi que la légende de Virgile, une fois arrivée en France, s'est successivement augmentée de toutes sortes d'aventures empruntées à d'autres récits, qu'elle a attiré à elle toutes les fables qu'on racontait des enchanteurs en renom, et que toujours accrue et enrichie, grâce à l'imagination des trouvères français, elle a fini par prendre un développement sous lequel on a peine à reconnaître l'antique récit de Conrad de Querfurt.

Il était difficile que, parmi les incidens nouveaux si libéralement ajoutés par les trouvères, il ne se rencontrât pas quelque aventure d'amour. Le moyen âge ne comprenait guère de récit romanesque où la femme ne tint une grande place. Il aimait surtout à montrer que les gens les plus sages et les plus graves ne sont pas toujours à l'abri de leurs séductions :

Nul ne se peut garder de leur langaige;

mais s'ils ont le malheur de se laisser prendre, on les représente très volontiers punis de leur faiblesse par les disgrâces les plus plaisantes.

Par femme fut Adam déçu,  
Et Virgile moqué en fut...  
Il n'est rien que femme n'assotte.

Celle qui s'est chargée « d'assotter » Virgile est une grande dame de Rome, la propre fille de l'empereur. Il en est devenu fort amoureux, et, pour se moquer de lui, elle fait semblant de partager son amour. Elle lui donne même un rendez-vous, la nuit, dans son appartement; mais, comme elle a peur qu'il ne soit aperçu s'il arrive par la porte, elle lui propose de l'introduire par la fenêtre en le faisant hisser dans une corbeille. Virgile accepte avec empressement : il se trouve la nuit au pied de la haute tour que la princesse habite; il voit la corbeille préparée, la fenêtre ouverte qui l'attend, et son cœur bondit de joie lorsqu'il se sent élevé en l'air et qu'il s'aperçoit qu'il se rapproche de sa maîtresse; mais à peine a-t-il fait la moitié du chemin que la fenêtre se ferme, la corbeille s'arrête, et notre amoureux, qui ne peut plus ni monter ni descendre, reste exposé tout un jour aux railleries des Romains, qui s'égaient fort de voir un si grave personnage dans une situation si ridicule. Nous n'avons jusqu'ici qu'une de ces histoires si communes au moyen âge, où l'on raille l'astuce des femmes; mais quand Virgile a été mis en liberté, il se souvient de ses talens de magicien, qu'il semblait avoir oubliés pendant qu'il était dans la corbeille, et il

songe à se venger. Sa vengeance est tout à fait brutale et de telle nature qu'il n'est pas possible de la raconter. A ce propos, M. Comparetti, qui est révolté de cette indécence, s'élève avec beaucoup de force contre le rôle que le moyen âge attribue aux femmes dans la plupart des œuvres d'imagination. Il déclare qu'on se trompe grossièrement si l'on croit que la femme doit beaucoup de reconnaissance au christianisme et à la chevalerie. Il essaie de montrer que l'idéal qu'on s'en faisait alors est contraire à la famille et à la morale, et se demande « ce que deviendrait la société humaine, s'il n'y avait dans le monde que des Iseut ou des sainte Thérèse. » Nous voilà bien loin de Virgile, et c'est vraiment tirer d'un conte malin de bien graves conséquences. M. Gaston Paris, si compétent en ces matières, a déjà répondu à M. Comparetti que ces histoires d'amour qui le choquent dans les poèmes du moyen âge ne peuvent pas être mises sur le compte de la chevalerie ou du christianisme, et que d'ordinaire elles viennent de l'Orient; que les épopées vraiment nationales, comme celles du Cid ou de Gérard de Roussillon, nous offrent d'admirables figures de femmes; qu'enfin il ne convient guère de soulever une si grande question d'une manière incidente, et qu'il faut d'autres preuves pour la résoudre que ces quelques aventures licencieuses introduites dans une histoire de magicien pour en renouveler l'intérêt et divertir le public.

Après avoir couru le monde pendant trois siècles, et amusé tour à tour la France, l'Allemagne, l'Italie dans les vers des trouvères, la légende de Virgile subit une dernière transformation vers la fin du moyen âge. De la poésie, elle descendit dans la prose; on en fit un roman qui s'appelle *les Faits merveilleux de Virgile*, où l'on nous apprend qu'il est né peu après la fondation de Rome, d'un chevalier des Ardennes, qu'à sa naissance « toute la cité crousla de l'un des boutz jusques à l'autre », qu'on l'envoya s'instruire à l'université de Tolède, où il apprit des Arabes l'art de la nigromancie, qu'il en revint pour reconquérir son héritage que l'empereur de Rome voulait garder; qu'enfin après une foule d'exploits extraordinaires qui sont tout au long rapportés, il disparut un beau jour au milieu des flots d'une façon mystérieuse, « et que tous les clercs et escolliers de la cité de Rome et de Naples et toutes nations et contrées en furent moult troublés et dolens. »

Au moment même où l'on imaginait ces bizarres récits, la renaissance avait commencé à dissiper les nuages accumulés depuis si longtemps autour du grand poète. On le lisait, on l'étudiait, on le comprenait, on lui rendait son vrai caractère et sa vraie beauté. Mais l'admiration qu'on éprouva pour le Virgile véritable, quand on put le connaître, n'empêcha pas celui de la légende de conserver encore beaucoup de partisans. Le roman des *Faits merveilleux*

fut l'un des premiers livres que répandit l'imprimerie, et celui peut-être qui fut d'abord le mieux accueilli du public. On en connaît cinq éditions, au commencement du xvr<sup>e</sup> siècle, et il fut traduit à peu près dans toutes les langues de l'Europe. Cent cinquante ans plus tard, Gabriel Naudé se crut obligé de discuter sérieusement les prodiges attribués à Virgile; il fit honte de leur crédulité à ceux qui rappelaient que Conrad de Querfurt et Gervais de Tilbury, qui avait reproduit ses récits, étaient de grands personnages, les ministres d'un prince, et que leur qualité de chancelier devait donner quelque crédit à leurs paroles ! « Son livre, leur répondait-il, en parlant surtout du dernier, est si rempli de choses absurdes, fabuleuses et du tout impossibles, que difficilement me pourrais-je persuader qu'il fut en son bon sens quand il le composa. » Toutes ces réfutations n'empêchèrent pas les exploits de Virgile de se conserver dans la mémoire du peuple. A Naples surtout, d'où la légende était sortie, elle est restée plus longtemps vivante qu'ailleurs. On la racontait encore aux touristes, à la fin du siècle dernier; on leur montrait l'école où Virgile étudiait, et la fenêtre par où il avait coutume de s'entretenir avec sa belle. Et même de nos jours est-il sûr que ces souvenirs se soient partout effacés? Qui voudrait affirmer que dans quelque coin de la Pouille ou des Abruzzes, où les curieux n'osent guère s'aventurer, où ne pénètrent pas les journaux, la vieille légende ne se raconte pas encore à la veillée (1)? On en a retrouvé tout récemment quelque trace dans une chanson d'amour, recueillie par un voyageur auprès d'un petit village des environs de Lecce; M. Comparetti la cite à la fin de son livre, et je la reproduis après lui en lui conservant autant que possible sa forme gracieuse et naïve :

« Dieu! si j'avais l'art de Virgile! — devant ta porte j'amènerais la mer; — je me ferais tout petit poisson, — et dans tes filets je viendrais me prendre; — ou parmi les oiseaux je me ferais chardonneret, — au milieu de ton sein je ferais mon nid, — et sous l'ombre de tes cheveux — je viendrais à midi me reposer! »

Voilà le dernier souvenir qu'on connaisse d'une légende qui, pendant cinq ou six siècles, a charmé l'Europe. Après avoir été si longtemps chantée, au milieu des réunions les plus brillantes, par les poètes en renom, elle ne s'est plus conservée qu'au fond de l'Italie, dans les chansons de quelques paysannes!

GASTON BOISSIER.

(1) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 15 août 1875, l'étude de M. Marc-Monnier sur les *Contes de nourrice de la Sicile*.

---

---

LE  
POÈTE PANTHÉISTE  
DE L'ANGLETERRE

---

I.  
LA VIE DE SHELLEY.

---

*The Poetical works of Percy Bysshe Shelley, edited by Mistress Shelley, a new edition.*

---

Le nom de Shelley a été souvent prononcé en France. L'ami et le compagnon intellectuel de lord Byron nous est resté connu surtout par sa mort précoce et tragique; sa vie et ses œuvres ont aussi fait l'objet de plusieurs études remarquables (1). On peut dire cependant que cette vie n'a pas encore été pénétrée dans son intimité, ni les œuvres du poète comprises selon leur véritable importance et reliées par l'idée qui les domine. La raison en est simple. Sans parler des difficultés de langue qui rendent l'auteur d'*Alastor* et du *Prométhée délivré* peu accessible aux étrangers, et des subtilités de sa pensée, qui tiennent à distance la plupart de ses compatriotes, il faut avouer que Shelley est et sera toujours le favori d'une élite. Il a dédaigné la foule, et la foule ne l'a point approché; il a fui le monde, et le monde ne l'a point suivi dans sa fière solitude. Il n'a

(1) Voyez celle de M. E.-D. Forgues sur *Shelley* dans la *Revue* du 15 janvier 1848, et celle de M. de Guérle sur *Byron et Shelley* dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1859.

connu que le culte du vrai, l'ivresse du beau, la passion de l'infini; n'est-ce point assez pour que les beaux esprits de tous les temps l'ignorent ou l'évitent respectueusement? Sans doute les mânes du songeur étrange qui sombra si mystérieusement dans la mer ligurienne s'inquiéteraient peu de cet oubli ou de cette négligence, car autant il aima la vérité d'ardent et candide amour, aussi peu se soucia-t-il du bruit et de la gloire. Reconnaissons cependant que l'Angleterre, qui a fort détesté et calomnié Shelley de son vivant, lui a rendu justice depuis. Ses penseurs les plus élevés, ses écrivains les plus éminens l'ont placé depuis longtemps à côté et même au-dessus de l'auteur de *Childe-Harold* et de *Don Juan*. Qu'y a-t-il de fondé dans ce retour tardif de la renommée? L'influence de Shelley doit-elle se borner à l'Angleterre, ou est-il destiné à prendre place comme son grand ami dans cette littérature universelle dont Goethe mourant saluait la naissance, et qui continuera, il faut l'espérer, à planer au-dessus de nos luttes comme le génie inspirateur de notre civilisation? Puisque le goût de la poésie philosophique semble naître parmi nous, le moment est peut-être venu d'étudier à fond et de nous donner une vive image de celui qu'on pourrait appeler le poète de la pensée moderne, et qui fut en même temps une des plus belles imaginations du siècle.

Lorsqu'on aborde la lecture de Shelley dans l'élégante et séduisante édition de M. Rossetti, on croit d'abord avoir rencontré un de ces talens de fantaisie descriptive à la façon de Spenser, dont l'Angleterre est assez prodigue. En feuilletant ces pages, on a la sensation d'entrer dans une forêt plus merveilleuse que la forêt de Brocéliande. C'est la même féerie de verdure, de floraisons et de visions. Tout y ondoie, y scintille, y frémit d'une vie intense, depuis les tapis de mousse qui chatoient au soleil, les fleurs multiformes et multicolores dont les calices et les pétales tremblent d'une sensibilité féminine, jusqu'aux grands arbres chargés de lichens et aux antres d'où s'échappent des voix prophétiques. Ce qui augmente notre étonnement, c'est qu'ici les savoureuses et luxuriantes frondaisons du nord s'illuminent des splendeurs du ciel d'Italie, ou s'empourprent des feux du soleil d'Orient. Il y a aussi des êtres humains dans ces parages, et nous sommes frappés de leur beauté étrange, mais nous avons peine à les reconnaître pour nos semblables. Ces femmes pâles et ravissantes, aux yeux passionnés, au sourire fuyant comme des reflets de lumière sur l'herbe agitée par la brise, ces amans saisis d'extase et si perdus dans leur mutuelle contemplation qu'ils ne voient rien de ce qui les entoure, ces hommes au front ravagé par la méditation, ces vieillards au regard visionnaire, tous ces personnages sont bien vivans, mais non



de la vie commune. Ils semblent formés de chairs plus transparentes, tissés d'une essence plus subtile, nourris d'un air éthéré. En même temps, vous sentez dans cet ample flot d'images, dans la vaste musique toujours grandissante qui s'échappe des vers du poète, naître le désir impétueux d'embrasser l'univers, de pénétrer ses secrets insondables. Il vous emporte par le labyrinthe des forêts, les sauvages aufractuosités des montagnes à travers les mirages de l'atmosphère jusqu'aux éblouissemens infinis de la mer. Dans sa course rapide, le songeur voudrait s'enfoncer, dirait-on, dans l'abîme ouvert de la nature et s'y noyer avec vous jusqu'à la perte de la conscience.

Si vous croyez être dupe d'une vaine fantasmagorie ou d'une hallucination dangereuse, il est temps de vous arrêter. Si vous regrettez la très solide et très incontestable réalité dans laquelle nous avons l'honneur de vivre, si en telle compagnie vous soupirez après les types curieux que nous coudoyons sur nos trottoirs ou dans nos salons, et que nous avons le plaisir de retrouver le soir sur nos théâtres, alors fermez le livre pour ne plus le rouvrir; Shelley n'a rien à vous dire. Mais si le rêve du poète vous a fasciné, si l'énigme de sa vie vous intéresse, si vous avez rencontré dans vos propres songes des êtres semblables à ses créations, familiarisez-vous avec les régions où il vous promène si magnifiquement, et sous l'inépuisable végétation de ses images vous découvrirez bientôt des pensées lumineuses comme ces lacs à demi ensevelis sous des berceaux de feuillage, aux bords semés de fleurs rares, où traînent des plantes aquatiques et qui, loin de tout œil humain, réfléchissent l'immensité de l'azur. Ne vous laissez point encore. Lisez ses œuvres complètes, sa correspondance, ses essais, dans la grande édition que nous devons aux soins de M<sup>me</sup> Shelley, pénétrez dans l'intimité de sa vie, dans le secret de son travail, et vous trouverez dans cette âme ingénue une grande force de pensée, de surprenantes profondeurs de mélancolie, toutes les tristesses, toutes les luttes intérieures de l'homme moderne; mais en même temps vous verrez qu'il a vaincu sa souffrance à l'exemple de tous les grands. Car au-dessus des sombres désespoirs de son âme il a su élever, comme un monument immortel de son génie et de sa foi, l'affirmation de l'homme idéal et de l'humanité régénérée. — Oui, Shelley, honni de son temps, à peine deviné par ses meilleurs amis, nous apparaît aujourd'hui comme un de ces malheureux et bienheureux solitaires, qui, pénétrés des aspirations inconscientes de leur époque, sont par là même en contradiction flagrante avec la société qui les environne. Ils demeurent un mystère pour leurs contemporains et vivent dans le cercle magique de leurs rêves comme dans une île

escarpée et inaccessible. Privés de l'hommage des vivans, ils jouissent d'un privilège autrement enviable, puisqu'ils habitent une région supérieure aux vicissitudes du siècle. Par l'âme de leur pensée ils sont de tous les temps, car ils se rattachent à tout ce qu'il y a de plus noble dans le passé, comme ils annoncent ce qu'il y a de plus beau dans l'avenir.

## I.

Percy Bysshe Shelley naquit le 4 août 1792 à Field-Place (Sussex), résidence de son père, M. Timothy Shelley. Cette famille distinguée, qui remonte assez haut dans les annales de la noblesse britannique, est représentée encore aujourd'hui par un pair (lord de l'Isle and Dudley) et par deux baronnets dont l'un, sir Percy Florence, est le fils du poète. Elle appartenait alors aux meilleurs rangs de cette *gentry* qui est le véritable réservoir de l'aristocratie anglaise. L'ainé d'habitude demeure gentilhomme campagnard, les cadets se font marins ou soldats, genre de vie qui conserve la vigueur du sang, l'empêche de s'abâtardir par l'habitude du négoce et du lucre. Dans cette caste, on peut devenir paresseux, original ou maniaque, mais bourgeois difficilement. Le grand-père de Shelley était un de ces excentriques inabordables et passa les dernières années de sa vie dans une retraite absolue à Horsham. Le père, par contre, était un vrai gentilhomme campagnard assez aimable, mais violent, whig en politique et particulièrement attaché à la famille Norfolk. Percy, l'ainé de quatre filles et d'un frère, tenait plus de son aïeul que de son père, avec lequel il ne s'entendit jamais. Il passa son enfance à la maison et à l'école voisine du village de Warnham, puis à Sion-House-School, à Brentford. C'est là qu'il ressentit pour la première fois le dur contact de la réalité. Le maître était un rude Écossais, les enfans de grossiers campagnards. Le jeune Percy, d'une sensibilité frémissante, souffrit cruellement de la fêrule du maître et de la brutalité de ses camarades. Dans la dédicace d'un de ses poèmes, il rappelle le jour et l'heure où son esprit précoce s'éveilla au choc de ces impressions douloureuses. « A l'aube d'une fraîche journée de mai, je me promenais sur l'herbe étincelante de rosée, pleurant sans savoir pourquoi, quand j'entendis s'élever les voix stridentes de la salle d'école. Elles me semblèrent l'écho d'un monde de douleurs. Joignant les mains, je regardai autour de moi; mais il n'y avait personne à mes côtés pour se moquer de mes yeux ruisselans qui laissaient tomber leurs gouttes chaudes sur le sol ensoleillé. Et, sans honte, je dis : — Je veux être juste, libre et bon, si ce pouvoir est en moi, car je suis las de voir l'égoïste et le fort

tyranniser sans reproche et sans frein le faible. — Je refoulai mes larmes, mon cœur se calma, et je devins doux et hardi. » Doux et hardi, le caractère de Shelley est dans ces deux mots. Ce mélange de mansuétude et de fermeté, l'alliance de cette sensibilité extrême avec cette pensée qui ne recule devant rien et devient à un moment donné une arme tranchante contre l'hypocrisie et la bassesse, voilà son trait originaire et distinctif.

Ce fonds d'énergie et de révolte, voilé durant l'enfance, éclata chez l'adolescent. A quinze ans, il entra au collège d'Eton et refusa avec indignation de se soumettre aux humiliations du *fagging-system*. C'était se marquer lui-même d'un signe de réprobation et se mettre au ban de ses condisciples; mais Shelley, quoique d'une complexion délicate, était de ces esprits que rien ne plie ni ne brise. La volonté donne aux natures nerveuses un ressort d'acier. Toute l'école s'était tournée contre lui; il soutint la guerre jusqu'au bout. Heureusement qu'il trouva un protecteur et un guide en la personne du docteur James Lind. Cet homme savant poussa l'esprit du jeune écolier aux sciences naturelles, le passionna pour les expériences de chimie. Souvent il quittait la nuit le dortoir de ses camarades, où il ne rencontrait guère que leurs railleries et leurs insultes, pour se glisser dans le laboratoire du docteur et manier l'alambic avec l'ardeur fiévreuse d'un alchimiste. Ce goût fut passager; Shelley avait l'esprit trop idéaliste pour trouver une satisfaction durable dans une science qui s'en tient à l'analyse de la matière et qui ne surprendra jamais la vie qu'après l'avoir tuée.

A force de veilles et d'études de tout genre il eut une fièvre qui affecta le cerveau. Son père le crut fou et voulut le mettre dans une maison de santé. Par bonheur, le docteur Lind, accouru en hâte à Field-Place, put guérir son élève. Revenu à Eton, il continua de vivre en lutte avec ses camarades. La guerre acharnée qu'on lui fit ne peut être attribuée qu'à son indépendance et à une délicatesse qui se dérobaît à toute grossièreté, car Shelley fut plus tard le plus aimable, le plus tolérant et le plus généreux des amis. Il paraît cependant qu'il perdit patience sous les persécutions de ces collégiens enragés, et qu'un beau jour, attaqué à l'improviste par un de ces insolens boxeurs, il lui donna un coup de canif dans le bras. Chassé de l'école pour ce fait, il entra peu après à l'université d'Oxford. Là du moins il put mener une vie tranquille. Il conquit l'estime de ses maîtres par un travail assidu, des habitudes actives, les goûts les plus simples et des mœurs très pures. Mais bientôt la hardiesse ingénue de sa pensée devait lui susciter un ennemi plus redoutable que ses rudes compagnons de classe, je veux dire l'opinion publique.

Par réaction contre l'esprit autoritaire qu'il voyait régner autour de lui, il avait accepté avec enthousiasme les idées révolutionnaires venues de France, qui ébranlaient alors le sol de l'Europe comme un sourd tremblement de terre. Il était à cet âge naïf où l'on croit pouvoir réformer le monde d'un trait de plume, et les institutions religieuses lui semblaient l'incarnation de toutes les tyrannies ; il voyait dans leur abolition l'affranchissement de l'humanité. Un de ses disciples, Thomas Jefferson Hogg, partageait ces idées. Sceptique, froid et railleur, il n'avait rien de l'enthousiasme de Shelley ; ils ne se rencontraient que dans la négation, mais cela suffit pour en faire des amis et des collaborateurs. Hogg devint le Méphisto de ce jeune Faust et le confident de ses publications subversives. Shelley fit imprimer à Oxford un petit syllabus anonyme qu'il intitula : *la Nécessité de l'athéisme*. Il le fit circuler avec des lettres sans signature où il disait avoir reçu le pamphlet et ne pouvoir le réfuter. Le scandale fut grand. Shelley, soupçonné et cité devant les autorités universitaires comme l'auteur supposé de l'opuscule, fut sommé de le reconnaître ou de le renier. Il refusa l'un et l'autre et fut expulsé de l'université comme il l'avait été du collège. Hogg, son confident, eut le même sort.

C'est à cette époque que Shelley fit la connaissance de Harriet Westbrook, fille d'un hôtelier retiré des affaires. Shelley venait dans la maison du père et inspira à la jeune fille des idées fort au-dessus de son entourage. Quelque temps après, le jeune homme se trouvant en visite chez un cousin dans le pays de Galles, Harriet noua avec lui une correspondance, où elle se plaignait des persécutions dont elle était l'objet dans sa famille et lui demandait ouvertement sa protection. Revenu à Londres, Shelley, ému de la condition pénible et de l'affection croissante de la jeune fille, s'enfuit avec elle à Édimbourg, où il l'épousa, en 1814. Les rapports intimes de Shelley avec sa première femme sont mal éclaircis. Il n'est pas prouvé qu'il l'ait aimée à proprement parler. L'attachement était vif du côté de Harriet, que l'on peint comme une jeune fille franche, jolie et aimable, mais bien des circonstances contribuèrent à affaiblir leur lien : la différence d'éducation d'abord, puis la famille de Harriet, qui parut spéculer sur la fortune d'un futur baronnet. Cependant Shelley ne songeait pas à une séparation, lorsqu'en 1814 il rencontra Mary Wollstoncraft Godwin, fille d'un écrivain connu et alors âgée de seize ans. Il en tomba éperdument amoureux, renonça à tout accommodement avec Harriet et offrit ses hommages à Mary Godwin, qui les accueillit favorablement.

Après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer l'existence de Harriet, il partit avec Mary pour un voyage sur le continent. Les

relations sur les destinées ultérieures de Harriet sont écourtées et insuffisantes comme celles sur son mariage. Elle retourna d'abord chez son père, puis trouva un autre protecteur, mais à la suite de complications pénibles elle eut recours au suicide, pour lequel elle avait toujours eu un penchant. En automne 1816, Shelley, revenant de Suisse, apprit que Harriet Westbrook s'était noyée en se jetant dans le Serpentine. Quoiqu'il ne fût pas la cause directe de cette mort, elle lui donna une secousse terrible. Il tomba pour longtemps dans une tristesse morne et muette; l'impression de ce coup le poursuivit jusqu'à la fin de sa vie. Son degré de culpabilité dans l'affaire de la séparation demeure aussi problématique que les circonstances et les personnages en jeu; mais il est probable que ce dénouement lugubre contribua à entretenir dans son cœur cette mélancolie intense que nous trouvons comme une goutte amère au fond de la coupe enivrante de sa poésie. — Après la mort de Harriet, Shelley épousa Mary Godwin. Leur union fut des plus heureuses. Il trouva de tout point en elle la digne compagne de sa vie et de ses travaux. Leur intérieur, égayé de plusieurs enfans, fut charmant, au dire de leurs amis. C'eût été le bonheur et la paix, si le bonheur était possible aux âmes dévorées de la soif de l'infini et la paix aux esprits tourmentés des plus hauts problèmes de la pensée.

## II.

Nous voici parvenus à l'une des époques les plus intéressantes de la vie du poète; je veux parler de sa rencontre avec lord Byron à Genève et de l'intimité qui s'ensuivit. En mai 1816, Shelley quitta l'Angleterre et alla passer quatre mois en Suisse avec Mary Godwin et sa sœur miss Clairmont, fille d'un précédent mariage de M. Godwin. Ils traversèrent la France et le Jura et allèrent s'établir à l'hôtel Séchéron à Genève. Lord Byron y vint quinze jours après. C'était la première fois qu'ils se rencontraient. L'auteur du *Giour* et du *Corsaire*, alors âgé de vingt-huit ans, était à l'apogée de sa gloire; Shelley, plus jeune de quatre ans, était à peine connu. Il avait envoyé quelque temps auparavant sa *Reine Mab*, poème vaporeux et juvénile, à l'illustre poète, et celui-ci en avait admiré les premiers vers. Leur connaissance se fit sur un pied de parfaite égalité. Byron le pessimiste fut gagné dès l'abord et comme subjugué par la noblesse du caractère de Shelley. Dans sa carrière mondaine, il n'avait pas encore rencontré tant de droiture, de candeur et de désintéressement, ni cette force d'âme jointe à cette supériorité d'esprit. Or les hommes vraiment sincères avaient le don de désarmer Byron, ils faisaient taire en lui le démon de l'ironie et du

doute pour réveiller la grande âme qui respire si puissamment dans sa poésie. Shelley lui plut dès l'abord, l'intéressa, le charma. Ils se lièrent intimement, se virent tous les jours, et l'on peut croire que ces quatre mois passés en commun près du plus beau des lacs, dont la magie s'entourait du luxe d'un printemps enchanteur, furent pour tous deux une saison heureuse, une halte reposante dans leur vie agitée. Mais pour mieux comprendre l'intérêt de cette rencontre, le charme de cette amitié subite entre les deux exilés volontaires qui tous deux fuyaient le monde, rappelons-nous les circonstances qui venaient de rejeter Byron dans sa vie d'aventures et tâchons de fixer en quelques traits la physionomie des deux poètes à ce moment de leur carrière.

Si l'âge se mesure non aux années mais à l'expérience des choses vécues, Byron portait déjà le poids de dix vies. L'Écosse, l'Angleterre, l'aristocratie, la vie de Londres sous tous ses aspects, l'Espagne et la Grèce, — plaisirs, passions, souffrances précoces, lutttes de l'ambition, gloire littéraire, il avait traversé tous ces mondes d'une course rapide en les pénétrant à fond. Mais il entra alors dans la crise décisive de sa vie. Sa femme (miss Milbanke) venait de rompre publiquement avec lui, et l'on sait le scandale que cet éclat fit en Angleterre. Jamais peut-être un tel cri de réprobation ne s'était élevé contre un membre de l'aristocratie anglaise. Les deux parties se renfermant dans un silence absolu, l'imagination du public se donna libre carrière. Les journaux commencèrent la campagne, les libelles et les caricatures l'achevèrent. Le fameux air de *la Calomnie* du Basile de Rossini pourrait seul donner une idée de la tempête furieuse qui se déchaîna en quelques semaines contre le plus choyé des poètes, contre l'enfant gâté de l'opinion. Les détails de cette histoire sont obscurs, mais le fond s'en devine aisément. Malgré l'affection réelle et profonde que Byron semble avoir eue pour sa femme, il ne put jamais se plier aux habitudes d'une vie régulière, ni surtout aux exigences du monde et à l'étiquette inflexible de l'aristocratie. Son génie vivait de mouvement, de liberté, d'orage; il mourait dans le repos « comme le faucon dont on a coupé les ailes et qui ensanglante sa poitrine aux barreaux de sa cage. » Ajoutons la vive antipathie qu'il éprouvait pour sa belle-mère, pédante et formaliste, et l'on conçoit que cette incompatibilité d'humeur ait établi entre lui et sa femme une lutte d'orgueil qui devait finir par une rupture. Je n'aurais pas insisté sur cet événement, s'il ne nous faisait toucher le fond même de la nature de Byron. C'est un homme à double face; tour à tour on n'a voulu voir que l'une d'elles, mais ce n'est que de leur antagonisme que jaillit le secret de sa destinée. Lisez sa correspondance, surtout

celle de sa première jeunesse, vous verrez le plus hautain des fanfarons, le poseur le plus accompli. Un esprit à tout rompre, une ironie sans frein, un orgueil sans mesure, une préoccupation incessante de soi-même et de l'effet produit, en somme, le ton d'un parfait dandy qui se moque de son rôle, mais le joue en virtuose. Ouvrez par contre l'un de ces immortels poèmes comme *Childe-Harold*, *Munfred*, *Cain*, quelle autre atmosphère, quelle profondeur de pensée sous cette splendeur d'imagination, quelle sincérité fière, quelle sympathie ardente pour l'humanité, quelle superbe et naturelle familiarité avec tout ce qui est grand et beau ! Ici plus de masque et plus de barrière ; nous voguons à ciel ouvert et à pleines voiles sur le libre océan de la vraie poésie, où les nations ne sont que des rivages et les siècles que des heures. Quelle est l'énigme de cette contradiction ? C'est qu'il y eut en effet deux hommes en Byron, l'homme du monde avec toutes ses prétentions et toutes ses vanités, et le grand poète cherchant l'expression de l'homme libre et vrai, et qui, l'ayant conçu, aspirait à le devenir. C'est parce qu'il sentait en lui cet être meilleur, qu'il souffrait dans le monde une gêne intolérable. Mais l'ambition et le goût du plaisir l'avaient rejeté mainte fois au plus fort du tourbillon. La lutte sourde qui se déclarait alors en lui se terminait toujours par quelque éclat. Sa crise domestique, qui eut un retentissement européen, le brouilla pour toujours avec la société dont il supportait si impatiemment le joug. Si le mari eut des torts graves, il faut avouer que le poète gagna singulièrement à cette rupture complète et définitive : elle le relança pour toujours dans la solitude et la liberté absolue qui semblait son air natal, où il redevenait toujours lui-même et où son génie devait prendre son plus magnifique essor.

D'abord, il est vrai, il fut atterré, car il ne s'attendait nullement à ce dénoûment. Quand lady Byron, revenue chez son père, eut déclaré formellement à son mari qu'elle ne retournerait plus au foyer conjugal, cette nouvelle le frappa comme un coup de foudre. Son amour très vrai, son orgueil plus grand encore en furent également atteints ; une barrière infranchissable venait de s'abaisser entre l'époux et la femme, entre le père et la fille ; d'un jour à l'autre il était mis au ban de la société, honni par la clameur publique et réduit à son foyer désert. Mais Byron ressemblait au moral à son aïeul Jack-Mauvais-Temps, ainsi surnommé par les matelots parce qu'il ne pouvait aller en mer sans essuyer une bourrasque et qui néanmoins échappa à je ne sais combien de tempêtes, plus un naufrage. Impatient et irascible en temps ordinaire, ce rude marin devenait dans la tempête d'un calme étonnant. Son petit-fils Gordon était de même.

La douleur était son inspiration, l'adversité son élément, elle centuplait ses facultés. Il avait besoin de lutter pour vivre, de souffrir pour produire. Il tint donc tête à l'orage avec sang-froid, en refoulant sa douleur et son ressentiment, mit quelque ordre dans ses affaires et s'embarqua de nouveau pour le continent en disant à l'Angleterre un éternel adieu. *Once more upon the waters! yet once more!* s'écrie-t-il en s'embarquant : « Encore une fois sur les flots! oui, encore une fois! Les vagues bondissent sous moi comme un cheval qui sent son cavalier. Bienvenu soit leur mugissement et rapide leur course où qu'elles me guident! » Il vint en Suisse en remontant le Rhin. Peu après son arrivée à Genève, il loua la villa Diodati. Le temps qu'il passa dans ce séjour paisible et ravissant fut pour lui une époque de recueillement et de méditation intense. Il ressentit alors pour un moment ce calme bienfaisant qui s'empare de l'homme lorsqu'il s'élève au-dessus de sa destinée individuelle pour identifier la meilleure partie de son être avec les vérités éternelles. Le contraste du « clair et placide Léman » avec le monde violent d'où il sort est pour lui un doux avertissement « d'oublier les eaux troublées de la terre pour une source plus pure. » Son murmure lui semble « la voix caressante d'une sœur qui lui reproche ses plaisirs effrénés. » C'est là, on peut le dire, qu'il rentra pour la première fois jusqu'au fond de lui-même, qu'il rassembla ses forces pour les merveilles qu'il allait jeter coup sur coup dans le monde étonné avec une rapidité et une profusion dont la littérature n'offre pas d'autre exemple. Quelques poésies détachées reproduisent comme en un miroir limpide les ombres et les lumières qui sillonnaient alors cette âme orageuse. Il y a un mélange d'amertume, de regrets et de résignation dans les stances si tendres adressées à sa sœur Augusta, à laquelle il parle comme à son esprit tutélaire. Quant au monde qu'il vient de quitter, il ne lui apparaissait plus que comme un peuple de fantômes; les absens lui semblaient aussi loin que les morts. Un fragment inachevé nous fait jeter un coup d'œil en des profondeurs de mélancolie et de doute scrutateur comme une fente ouverte sur un noir abîme : « Qu'est-ce que la mort? — Le repos du cœur? le tout dont nous faisons partie? car la vie n'est qu'une vision, — il n'y a de vie pour moi que ce que je vois des êtres vivans, et cela étant, les absens sont les morts qui viennent troubler notre tranquillité, étendre autour de nous un lugubre linceul et mêler de douloureux souvenirs à nos heures de repos. » Ici déjà le poète, replié sur lui-même, se tourne vers les sources du merveilleux, vers le sombre au-delà. C'est alors que se dessinent en lui les premiers linéamens de cet étonnant poème de *Manfred*, le plus grand, le plus insondable peut-être qui soit sorti



de ses veilles douloureuses, type de son être intime, énigme de cette âme puissante qu'aucun homme, aucune femme n'avait déchiffrée. J'ai dit que l'homme en Byron avait deux faces opposées, j'ajouterai que le poète en a trois fort distinctes. Tourné vers le monde moderne, il se nomme don Juan; tourné vers l'histoire et l'humanité, il est Childe-Harold; tourné au dedans, vers l'éternel problème de la destinée et le monde invisible, il devient Manfred. De ces trois incarnations successives et de plus en plus intenses de son génie, la première est mondaine, la seconde sérieuse, la troisième tragique.

Complétons cette esquisse morale par la physionomie extérieure de Byron. Le portrait suivant est de la comtesse Albrizzi, qui le vit peu de temps après à Venise. Ce pastel délicat et vif est caressé d'une main féminine. « Peu servirait de s'appesantir sur les naturelles beautés d'une physionomie dans laquelle brillait l'empreinte d'une âme extraordinaire. Quelle sérénité sur son front orné des plus beaux cheveux châtains, soyeux, bouclés et disposés avec un art qui faisait ressortir ce que la nature a de plus attrayant ! Quelle variété d'expression dans ses yeux ! Ils étaient de la teinte azurée du ciel, d'où ils semblaient tirer leur origine. Son col, qu'il avait coutume de découvrir autant que le permettaient les usages du monde, était fait au moule et d'une grande blancheur. Ses mains étaient aussi belles que si elles avaient été formées à plaisir; sa taille ne laissait rien à désirer, particulièrement à ceux qui trouvaient plutôt une grâce qu'un défaut dans une certaine ondulation légère et douce que prenait toute sa personne quand il entrait dans un salon. Sa physionomie semblait paisible comme l'océan par une belle matinée de printemps, et de même elle se bouleversait si une passion, une pensée, un mot, un rien troublait son âme. Soudain ses yeux perdaient toute leur douceur et lançaient de tels éclairs qu'il devenait difficile de soutenir ses regards. A peine aurait-on cru possible un si rapide changement; mais il fallait bien reconnaître alors que l'état naturel de son esprit était la tempête. »

Il y avait un contraste absolu entre le tempérament fougueux de ce brillant séducteur, en qui la fine sensualité et la grâce mondaine se fondait aux plus hautes qualités de l'esprit et l'étrange apparition du jeune Shelley, d'une beauté rêveuse et purement intellectuelle. C'était une de ces physionomies qui n'ont rien de terrestre, qui paraissent ignorer le monde réel et flotter dans une atmosphère éthérée, un de ces songeurs passionnés tels que le Corrège seul a su les peindre dans ses anges et ses apôtres visionnaires. Un front limpide également et harmonieusement voûté, des cheveux d'un brun clair dont les ondes naturelles enveloppaient

cette tête comme d'un fluide doré, le visage ovale, les traits fins, la bouche chaste et naïve d'un enfant. Mais ce qui frappait avant tout dans cette physionomie, ce qui absorbait l'attention et dévorait tout le reste, c'étaient deux grands yeux bleu foncé d'une fixité intense et d'un éclat phosphorescent d'où l'on voyait sortir, quand il s'animait, deux torrens de lumière. Que se passait-il donc dans cette tête? Shelley ne savait rien ou presque rien de la vie du monde. Il avait toujours porté sa pensée concentrée au dedans de lui-même. Frappé de l'étroitesse religieuse qui dominait alors dans son pays et y exerçait une véritable tyrannie intellectuelle, il avait affiché l'athéisme dans ses jeunes années, mais comme il l'avoua plus tard à Trelawney, ce n'était là qu'un masque pour écarter le vulgaire. Shelley était pénétré plus que personne du sentiment du divin. Il l'avait puisé tout d'abord dans les splendeurs de l'univers dont son imagination ardente se repaissait. Sous cette splendeur cependant il avait aperçu et ressenti en lui-même les souffrances incalculables de l'homme, et ce spectacle avait voilé pour lui comme d'un crêpe funèbre la fête brillante de la vie. Une consolation lui était venue cependant. En plongeant plus avant son regard, il avait entrevu au cœur des choses un principe de beauté et d'amour qui, développé par la conscience, lui semblait pouvoir et devoir transformer de fond en comble la nature humaine. Ainsi dans la nature et dans l'humanité, mais par delà leur apparence, il avait entrevu le divin, car il identifiait l'idée de Dieu avec le sentiment de la beauté et de l'amour conçus comme principes universels. Comme ce sentiment rayonnait en lui avec une force et un éclat extraordinaires, il s'était persuadé qu'il pouvait rayonner de même dans les autres. La pensée de Shelley devait traverser trois phases diverses : d'abord ce panthéisme naïf et spontané qui s'enivre de la nature, se mêle à la joie des élémens; ensuite la tristesse causée par le spectacle de la vie humaine et de la réalité, qu'il savait regarder quand il voulait avec une froide perspicacité et peindre avec la sûreté du génie; enfin l'affirmation de sa foi et de son espérance dans un idéal radieux et transcendant. Nous retrouverons et nous suivrons ces trois phases dans son œuvre. A ce moment, les trois mondes se confondaient encore dans son esprit, leur mélange et leur lutte y créaient une tension perpétuelle. L'étonnant poème d'*Alastor*, sur lequel nous reviendrons, est une peinture de cet état particulier. Son rêve de beauté et d'amour n'était encore qu'à sa première éclosion, mais déjà il était inscrit sur son front, déjà il illuminait ses yeux et prêtait à son langage un accent plus pur, à ses pensées une teinte chaude, une nuance mystique. C'est du fond de ce rêve qu'il contemplait le monde sans

haine et sans trouble, mais comme un étranger. Lorsqu'il sortait de cet état extraordinaire, c'était pour tomber dans de profondes prostrations où il ressentait avec un accablement indicible l'universelle mutabilité, l'incertitude de la destinée humaine et sa propre faiblesse. Mais d'habitude ce rêve de l'infini l'absorbait tout entier; il y vivait, il y respirait. Quiconque le fréquentait à ces heures d'enthousiasme et savait le deviner, se sentait comme enveloppé d'une sorte de joie surnaturelle par cette force de rayonnement qui est propre aux âmes énergiques. Sans doute qu'il ressemblait alors à l'enfant Krischna de la légende hindoue dont les yeux reflètent les trois mondes, et qu'il avait quelque chose de la sainte Cécile de Raphaël dont il a dit lui-même cette parole admirable, « qu'elle est calmée par la profondeur de sa passion et de son ravissement. »

On conçoit qu'un tel homme dut intéresser Byron. Si différens qu'ils fussent d'ailleurs, ils se ressemblaient par le courage et par la destinée. N'avaient-ils pas tous deux bravé le monde et défié leur siècle? Leur exil commun n'était-il pas fait pour les rapprocher? Oui, sans doute; on pourrait même reconnaître dans cette amitié une sorte de prédestination, car c'était la rencontre du révolté de la passion avec le révolté de la pensée. Chose remarquable : ce fut le songeur qui prit dès l'abord une sorte d'ascendant sur son aîné, plus actif et plus fougueux. Byron, qui parla toujours de lui avec une déférence exceptionnelle, et qui l'appelle, dans une lettre à Murray : « le moins égoïste des hommes que j'ai connus, » fut frappé de sa bonté comme de son élévation. Il vit avec étonnement une âme inaccessible à la haine et dont l'amour était le seul mobile. Le commerce journalier avec cet esprit contemplatif qui voyait en toutes choses le côté éternel, lui procura pour quelques mois l'oubli du monde, le silence des passions et une sorte d'apaisement suprême. On en retrouve la trace non-seulement dans la correspondance du poète, mais dans tout le troisième chant de *Childe-Harold*, dont les descriptions sont imprégnées d'une élévation religieuse et d'un sentiment transcendant de l'amour, où l'influence de Shelley est tellement sensible que, par momens, on croit l'entendre lui-même. Pour s'en assurer, il suffit de relire ces descriptions uniques, qui sont bien plus que des descriptions, où l'on dirait que l'âme de la nature nous parle d'une voix harmonieuse et intelligible sous l'incantation de la nuit, et nous laisse surprendre dans ses pulsations imperceptibles le mystère de la beauté et la source de la musique (1). Leur vie commune au lac de Genève eut le

(1) Comme preuve à l'appui de cette influence de Shelley sur Byron, je ne citerai qu'une note de ce dernier à propos des strophes sur *Clarens* et de la *Nouvelle Héloïse*. « Les sensations, dit-il, qui vous sont inspirées par l'air de *Clarens* sont d'un

charme d'un parfait abandon au milieu d'une nature délicieuse qui invite à l'intimité. Les Shelley venaient tous les soirs à la villa Diodati, dans une barque à voile; on se laissait glisser ensuite au bercement de la vague, le long des bosquets parfumés des rives. Souvent aussi l'esquif silencieux, entraîné vers le milieu du lac, semblait s'assoupir sur le flot dormant et sombre qui reflétait les vives scintillations du firmament; mais il faudrait citer les strophes de Byron pour reproduire la beauté de ces nuits tièdes et claires, avec leur cadre grandiose de montagnes, leurs lointains à la fois distincts et vaporeux, leur vague musique et leur silence qui infuse dans l'âme le sentiment de l'infini. On revenait tard, et la conversation, interrompue par le charme de la contemplation muette, reprenait à la villa. Byron s'égayait quelquefois aux dépens du docteur Polidori, personnage bizarre et comique qu'il tenait dans sa maison en qualité de médecin, et qui, outre sa jalousie et son indiscrétion, avait la prétention d'être poète. Des conversations philosophiques on passait aux contes de revenans, et de ceux-ci à la *Nouvelle Héloïse*. Quelquefois l'aube blanchissante surprenait encore les hôtes lisant, conversant ou discutant dans le salon de la villa Diodati. En juin, Byron et Shelley firent le tour du lac. A Meillerie, ils furent surpris par un ouragan furieux qui soulevait les vagues à une hauteur effrayante, et couvrait d'écume la surface de l'eau. Le gouvernail se brisa, le vent, s'engouffrant dans la voile, coucha la barque sur le flanc; elle allait chavirer, et les bateliers ahuris lâchèrent les rames. Déjà Byron avait ôté son habit pour sauver Shelley en cas de naufrage; mais celui-ci s'y refusa, il s'assit tranquillement sur un coffre dont il saisit les deux anneaux, déclarant qu'il irait au fond dans cette position sans essayer d'échapper. A force de rames et grâce à la présence d'esprit du plus marin des deux voyageurs, les bateliers purent aborder à Saint-Gingolphe. A Ouchy, autre orage qui dura toute une nuit. C'est celui sans doute qui inspira à Byron les strophes splendides et célèbres qui ont toute la furie des élémens, et où sa vraie nature se redonne carrière. La dernière peint mieux qu'aucune analyse son état intérieur d'alors. « Si je pouvais incorporer, dit-il, ce qui est au dedans de moi, si je pouvais jeter mes pensées dans une forme vivante, si je pouvais tout exprimer : âme, cœur, esprit, passions,

ordre plus étendu que le simple intérêt qu'on peut prendre à une passion individuelle. C'est un sentiment de l'existence de l'amour dans tout ce que sa capacité a de plus vaste et de plus sublime, et de notre participation personnelle à ses bienfaits et à sa gloire; c'est le grand principe de l'univers plus condensé en ces lieux, mais non moins manifeste, et en présence duquel, bien que nous sachions en faire partie, nous oublions notre individualité pour admirer la beauté de l'ensemble. »

sentimens forts ou faibles, tout ce que je voudrais avoir cherché, tout ce que je cherche, souffre, connais, tout ce que j'éprouve sans en mourir, — si je pouvais dire tout cela d'un seul mot et que ce mot fût un éclair, je parlerais; mais, ne le pouvant pas, je vis et meurs sans être entendu, et je refoule ma pensée sans voix comme l'épée au fourreau. »

La puissance du sentiment personnel, le conflit des passions débordantes dans une seule poitrine, qui cependant les maîtrise, l'énergie de l'individu, qui voudrait tout sentir en une fois et concentrer, pour ainsi dire, la vie des mondes dans une sensation foudroyante, fût-ce pour rentrer aussitôt dans le néant, voilà la grandeur, voilà le triomphe de Byron. Opposons à ce cri magnifique deux strophes de Shelley : elles font voir par contraste une nature profondément impersonnelle, qui vit dans un complet oubli d'elle-même et aspire à s'absorber dans le principe des choses; je les emprunte au poème qu'il écrivit six ans plus tard sur la mort d'un ami qu'il adorait, le poète Keats, et où il semble pressentir sa propre fin imminente. Il personnifie sous la figure d'Adonaïs l'essence immortelle de son ami : « Cette lumière dont le sourire allume l'univers, cette beauté dans laquelle tous les êtres agissent et se meuvent, cette bénédiction que le tourment passager de la naissance ne peut éteindre, cet amour qui soutient toute chose et circule aveuglément à travers la trame de la vie, rayonne maintenant sur moi et consume les derniers nuages de la froide mortalité. — Le souffle dont j'ai invoqué la puissance dans mon chant descend sur moi; la barque de mon esprit est poussée loin du rivage, loin de la foule tremblante dont les voiles ne s'abandonnèrent jamais à la tempête. J'ai percé la terre massive et la sphère des cieux! Je me sens porté au loin d'une course ténébreuse et redoutable... Tandis que brûlant à travers le dernier voile de l'azur, l'âme d'Adonaïs, comme une étoile, me fait signe de l'abîme où demeure l'Éternel. » Le cri passionné de Byron et la mystérieuse invocation de Shelley à l'âme des mondes, sortis tous deux du fond de leur être, nous font toucher du doigt les deux extrêmes du lyrisme : l'excès du sentiment personnel et l'excès de l'abandon dans un autre qui, selon un proverbe arabe, est l'abandon en Dieu. Toute la gamme des sentimens humains avec leur infinie variété se développe entre ces deux limites.

### III.

Cependant ce beau lac, refuge de tant de grandes amitiés et d'exils illustres, ne fut pour les deux amis qu'un port de passage.

En septembre ils se quittèrent; Shelley et Mary Godwin retournèrent en Angleterre, et Byron partit en octobre pour l'Italie. Ils devaient se revoir bien des fois encore, à Venise, à Ravenne, à Livourne, mais plus jamais peut-être avec cette insouciance charmante et ce complet abandon. L'amitié, comme l'amour, a une fleur exquise qui n'éclot guère que dans la solitude, et qui, une fois cueillie, ne repousse pas. Revenu dans son pays et fixé à Marlow, Shelley tomba malade. Sa santé avait toujours été précaire. Il souffrait d'un mal spasmodique au cœur qui le torturait souvent et qu'il ne perdit pas. De plus, des symptômes de consommation apparurent; lui aussi dut songer à s'expatrier. Sa fortune modeste l'y engageait d'ailleurs, et ses besoins très simples lui permettaient de vivre plus à l'aise à l'étranger. Ses yeux se tournèrent donc avec désir vers l'Italie, et en 1818 il passa les Alpes avec sa famille. Il ne devait plus ni revoir sa patrie ni quitter le sol italien. De 1818 à 1822, nous le trouvons tour à tour à Livourne, à Rome et à Naples, enfin à Pise et à Lerici. Ses quatre dernières années furent les plus fécondes de sa vie. Le soleil d'Italie a un effet magique sur les hommes du Nord lorsqu'ils ont un fonds encore inexprimé. Le tempérament septentrional est très renfermé, sa passion est toute concentrée à l'intérieur. Mais au contact de cette terre de beauté, dans cet air caressant, sous ce ciel qui est presque toujours une fête de couleurs et de lumière, l'âme du Nord s'échauffe parfois, son enthousiasme jaillit au dehors et un monde de pensées cachées s'épanouit en floraison splendide au grand soleil de la vie. C'est ce qui advint à Shelley, ses chefs-d'œuvre en font foi.

Grâce à Trelawney, un ami intime de Shelley et de Byron, qui a publié ses souvenirs (1), nous pouvons jeter un coup d'œil dans la vie intime du poète à cette époque. Trelawney était un cadet de famille, beau, valeureux, grand coureur d'aventures belliqueuses ou galantes, ami des klephtes et des femmes, au demeurant parfait homme du monde, esprit brillant et observateur, ami serviable et gai compagnon. Un cercle choisi s'était formé à Pise. Byron était venu s'y établir avec sa nouvelle amie, la comtesse Guiccioli. Les Shelley, de leur côté, y faisaient ménage commun avec les Williams, leurs amis intimes. C'est là que Trelawney vit Shelley pour la première fois, et cette rencontre est assez caractéristique pour être rapportée. Il se présenta chez les Williams. La chambre, où la lumière ne pénétrait que par une porte donnant sur une pièce voisine, était presque sombre. Dans cette obscurité, Trelawney remarqua deux yeux brillans fixés sur lui. M<sup>me</sup> Williams appela Shelley.

(1) *Recollections of Byron and Shelley*, by E. Y. Trelawney, London 1858.

«Après quoi je vis entrer un jeune homme au visage rose comme celui d'une jeune fille, svelte, grand et maigre. Il me serra la main en signe d'amitié, mais je ne pus reconnaître sous ces formes délicates le poète tant célébré. Comment, me disais-je, est-il possible que ce jouvenceau si placide, si ingénu, soit celui qu'on décrit comme une hydre en guerre avec le monde entier, l'homme mis au ban de toutes les lois civiles, excommunié par les foudres de l'église, dénoncé par ses confrères comme le fondateur d'une école satanique? Cependant Shelley tenait un livre à la main sans rien dire. — Quel livre lisez-vous là? dit M<sup>me</sup> Williams. — *Le Magicien prodigieux* de Calderon. — Donnez-nous une idée de ce qu'il renferme. — Alors Shelley, enlevé de la sphère des choses matérielles dans cet air plus pur qui l'animait tout entier, se sentit transporté subitement dans le sujet du livre et se mit à en parler avec une extrême vivacité. Il ne voyait, n'entendait plus que cela. Il plaça sous nos yeux les personnages et les situations du drame par une analyse claire et précise, et se mit à peindre ensuite, dans un langage étincelant de pensées imprévues, tous les sentimens développés par le poète espagnol, quelque étranges, quelque passionnés qu'ils fussent, montrant une égale maîtrise dans les deux langues et un rare bonheur d'expression en anglais. Quand Trelawney, étourdi par cette improvisation, releva la tête, son interlocuteur avait disparu. — Qu'est-il devenu? demanda-t-il à M<sup>me</sup> Williams. — Qui? Shelley? Il va et vient comme une ombre. Personne ne sait jamais d'où il sort ni où il va. »

Une autre anecdote curieuse montre à quel point le poète s'absorbait dans ses pensées et s'oubliait dans ses études. Un matin, Trelawney entra dans son cabinet pour l'emmenner à Livourne et le trouva appuyé contre la cheminée, courbé sur un in-folio allemand, un dictionnaire à la main. Après avoir vainement essayé de l'arracher à ses études, il s'en alla. Quand il revint le soir, il trouva Shelley dans la même position, avec une expression de fatigue et d'épuisement sur le visage. — Eh bien! dit Trelawney, avez-vous trouvé ce que vous cherchiez? — Au contraire, j'ai perdu une journée. — Souvent aussi il allait se promener dans l'immense forêt voisine de Pise, appelée le Gombo. Rien de plus lugubre que ces forêts de pins italiennes qui bordent la mer. On comprend en les voyant le début de l'*Enfer* du Dante :

Questa selva selvaggia ed aspra e forte,  
 Che nel pensier rinnova la paura!  
 Tanto è amara che poco è più morte.

Elles n'ont rien des sourires et de la gaie féerie des forêts septen-

trionales. Il fait nuit sous l'épaisse toiture de ces pins serrés les uns contre les autres, le vent de mer qui soupire dans les hautes branches est plein d'une immense tristesse. Cela ressemble à un cimetière sauvage, à un séjour d'âmes en peine. Shelley cependant aimait à s'y perdre pour des journées entières, sans doute à cause de la proximité de la mer. Une après-midi, Trelawney et M<sup>me</sup> Shelley, ne le voyant pas revenir, allèrent à sa recherche. Ils marchèrent longtemps sans le trouver. Épuisée de fatigue, Mary se laissa tomber au bord du chemin. Marchant toujours, Trelawney rencontra un paysan et lui demanda s'il n'avait vu personne. — Si, dit-il, l'Anglais mélancolique est dans le bois maudit, — et il le mena par un sentier jusqu'à une clairière au bord d'un étang noir. Un vif rayon de lumière y luisait à travers le feuillage, un pin gigantesque gisait à terre. Près de ce tronc à demi desséché, Shelley était debout, ses livres et ses papiers éparés à ses pieds, les yeux fixés dans le miroir sombre de l'eau, plongé dans une méditation intense. A la voix de Trelawney, il tourna nonchalamment la tête et dit : — Holà, entrez ! — C'est donc là votre cabinet d'étude ? — Oui, et ces arbres sont mes livres qui ne mentent jamais. — Mais en apprenant que sa femme, inquiète et désolée, l'attendait à quelque distance, il s'écria : — Pauvre Marie ! — Et, entassant à la hâte livres et papiers dans son chapeau, il partit comme un trait. Trelawney ne put le suivre dans sa course, mais bientôt la forêt retentit de longs et bruyans éclats de rire. Shelley se livrait souvent à ces irruptions de joie, lorsqu'il sortait tout d'un coup de ses méditations absorbantes. L'enfant naïf et bon qui était en lui reprenait alors ses droits pour un moment sur le rêveur intense et passionné.

Shelley n'était donc rien moins qu'un misanthrope, ce n'était que le plus effréné des songeurs et le poète qui a le plus exclusivement vécu dans sa poésie. Certains hommes ne fuient la société que pour y faire plus de bruit et briguent du fond de leur retraite les suffrages qu'ils font mine de mépriser. Tel n'était point cet enfant sublime ; il ne fuyait le monde que parce qu'il ne trouvait de bonheur que dans ses pensées. Son tempérament le portait à vivre dans la retraite avec les amis de son choix. Aussi la petite colonie étrangère réunie à Pise en 1821 formait-elle le cercle le plus attrayant et le plus sympathique qu'il eût jamais rencontré. Son intérieur même était plein de charme. Il se composait de deux couples vivant chacun en parfaite harmonie et très unis entre eux. Les Shelley et les Williams ayant pris l'habitude de vivre en commun ne formaient plus à vrai dire qu'une seule famille. Williams partageait les goûts de son ami pour la navigation sur mer, la vie en plein air, les exercices du corps. Sa femme Jane paraît avoir été



une personne à la fois très simple et très remarquable, puisqu'elle a servi de modèle à la jeune fille dépeinte par le poète dans la plante sensitive. Ce dut être une de ces natures souriantes, heureuses, essentiellement féminines, impressionnables, pleines de tact, comprenant tout sans réflexion par une sorte de divination immédiate, et qui créent autour d'elles par leur seule présence une atmosphère de bien-être et d'harmonie.

Outre les Williams, lord Byron venait d'arriver de Ravenne à Pise pour y rejoindre la comtesse Guiccioli. Il avait loué le palais Lanfredini et y menait grand train. Les rapports de Shelley avec lui n'avaient cessé d'être ceux de deux grands esprits, totalement divers, absolument indépendans, mais qui s'estiment et trouvent dans l'échange de leurs pensées une excitation de leurs plus hautes facultés. A cette époque, l'auteur de *Don Juan*, déjà fatigué de ses lauriers de poète, commençait à chercher la gloire par l'action. Shelley par contre ne cherchait que la vérité dans la beauté. Sa modestie, son désintéressement, sa sérénité contemplative, lui donnaient une sorte de calme et de supériorité que l'autre eut toujours l'esprit de reconnaître, malgré son orgueil prodigieux et sa popularité croissante. Ils se jugeaient d'ailleurs fort librement. Si Byron suivait mal volontiers son ami dans ses rêveries métaphysiques, celui-ci désapprouvait l'inconstance de son esprit versatile et ce scepticisme, fruit d'une vie déréglée, dont il avait l'habitude de noircir le genre humain. Il se réjouissait de sa liaison récente avec la comtesse Guiccioli et y voyait son salut parce qu'elle l'avait arraché à son libertinage de Venise. Peu avant l'arrivée de Byron à Pise, Shelley était allé le voir à Ravenne et s'exprimait ainsi sur son compte dans une lettre à sa femme : « Lord Byron a grandement gagné de toute manière, en génie, en caractère, en vues morales, en santé et en bonheur. Sa liaison avec la Guiccioli a été pour lui un bénéfice inestimable. Il a eu de mauvaises passions, mais il semble les avoir vaincues et être devenu ce qu'il devrait être, un homme vertueux. » Plus loin nous voyons à quel point il admire son génie : « Il m'a lu un de ses chants inédits de *Don Juan*, qui est étonnamment beau. Cela le met non-seulement au-dessus, mais à cent pics au-dessus de tous les poètes du jour. Chaque parole est marquée au sceau de l'immortalité. Quoi que je fasse, je désespère de rivaliser avec lord Byron, et il n'y a personne d'autre avec qui il vaille la peine de lutter. » Cette modestie sans amertume que Shelley poussait jusqu'à l'abnégation de lui-même ne l'empêchait pas d'avoir le sentiment de sa valeur. Il sentait Byron inimitable dans la peinture de la passion et dans la création de certains types qui se gravent dans toutes les mémoires, mais il n'en avait

pas moins la conscience d'une pensée plus large, d'une inspiration plus noble, d'un essor qui rejoignait plus souvent l'éternelle vérité. Il avouait franchement que sa poésie idéale ne s'adressait qu'à un petit nombre de lecteurs, et laissait, sans ombre d'envie, la grande renommée à son illustre émule, l'encourageant dans la bonne voie, se réjouissant de chaque progrès, applaudissant à tous ses triomphes. Il ne paraît pas que Byron ait toujours répondu avec la même franchise à cette admiration sincère et désintéressée. Quoique très généreux à ses heures, il était souvent ombrageux et fantasque. Il avait le regard trop perçant pour ne pas comprendre que le génie de Shelley était bien supérieur à sa renommée. Il le traitait en égal devant tous ses amis, mais ne paraissait pas trop empressé d'en informer le grand public. Un jour, Trelawney lui dit : Vous savez ce qu'il vaut et combien on l'a injustement traité. Pourquoi ne le faites-vous pas connaître à vos compatriotes? — Et que dira-t-on de nous autres? — fit Byron d'un air moitié plaisant, moitié sérieux. Était-ce insouciance et paresse, ou bien craignait-il un rival dans son rôle de réprouvé, et voulait-il avoir seul le privilège d'effrayer et de séduire son siècle? Quoi qu'il en soit, la fin de la lettre de Shelley prouve qu'il ne trouva pas dans son ami les encouragemens qu'il eût pu en attendre, et s'imposait pour cette raison une certaine réserve. Il avait songé à lui demander un secours considérable pour Leigh Hunt, qu'il soutenait lui-même de tous ses efforts, mais un je ne sais quoi l'en retint. « Lord Byron et moi, dit-il, nous sommes d'excellens amis et si j'étais réduit à la pauvreté, ou si je n'avais aucun droit à une position plus haute que celle dont je suis en possession, nous pourrions être amis en toute chose, et je lui demanderais librement toute faveur. Ce n'est pas le cas. Le démon de la méfiance et de l'orgueil est à l'affût entre deux hommes dans notre situation et entrave la liberté de nos rapports. C'est un tribut, un lourd tribut que nous devons payer à la nature humaine. Je pense que la faute n'est pas de mon côté, et cela n'est pas probable, car je suis le plus faible. Espérons que dans quelque autre monde ces choses seront mieux arrangées. Ce qui se passe dans le cœur d'un autre échappe rarement à l'observation de celui qui est un anatomiste sévère du sien propre. » Il est impossible de voir plus clair et de sentir plus noblement.

On se tromperait du reste si l'on pensait que les préoccupations personnelles dominaient dans ce cercle. Rien ne pouvait moins ressembler à une coterie littéraire que le rayon où se mouvaient ces deux esprits. On s'y moquait des engouemens du jour, des querelles de presse, des hauts cris jetés de temps à autre par la *Revue d'Édimbourg*, et de toute cette « étuve du monde » où les meil-

leurs esprits perdent souvent leur originalité et la vraie notion des choses. Dans la colonie de Pise, on vivait avec le charmant sans-gêne de la vie italienne; on se sentait de pair avec les grandeurs du passé, on ne se passionnait que pour les intérêts les plus élevés du présent. Il faut le reconnaître, le commencement de ce siècle eut une flamme d'enthousiasme que nous avons perdue. Les grandes passions l'emportaient alors sur les petites, les entraînaient dans la force de leur courant. Tout le sol européen avait tremblé sous les catastrophes de la révolution française et sous les guerres de l'empire. Les hommes de la génération suivante, ceux qui avaient été ou acteurs ou spectateurs dans ces luttes épiques en conservèrent un grand souffle, une vue large de l'histoire, un sentiment profond et tragique de la vie. La plante humaine ressemble à ces vignes qui poussent sur la lave du Vésuve et donnent les plus beaux fruits sur un sol de feu. Un grand fait moral sortit de la révolution française : les questions qui intéressent toute l'humanité commencèrent à prendre le dessus sur les questions de politique nationale. L'événement qui agitait alors le groupe de Pise, c'était l'insurrection inattendue de la Grèce. La lutte sanglante, sourdement fomentée depuis des années par les guerres du terrible Ali-Pacha contre les Souliotes et qui ne devait se terminer qu'en 1826 par la bataille de Navarin, n'en était encore qu'à ses débuts, mais déjà elle avait attiré l'attention de l'Europe. Plusieurs navires avaient jeté l'ancre dans le port de Livourne, apportant les survivans de l'insurrection de Valachie. L'un d'eux amena le prince Mavrocordato. Il fut accueilli à bras ouverts par Byron et Shelley et introduit dans leur cercle. Les deux poètes éprouvaient pour la Grèce renaissante une égale sympathie, et il est intéressant d'en saisir la nuance qui accentue la différence de leurs caractères. L'auteur du *Giaour* et de *la Fiancée d'Abydos* aime l'Orient comme le berceau de son génie. A vingt-deux ans, il avait parcouru l'Épire et l'Archipel, visité Athènes et Constantinople. Il s'éprit de la Grèce plus que d'aucun autre pays pour la splendeur de son climat, de ses ruines, de son ciel et de sa mer à la robe d'azur frangée d'or et semée d'îles comme de perles. Il aimait aussi ce climat comme celui des passions fortes, où l'amour et la mort se côtoient, et « qui a pour emblème le myrthe et le cyprès. » A son premier coup d'œil cependant sur cette terre, la mélancolie du passé l'avait pris au cœur. « Îles de la Grèce ! dit-il, îles de la Grèce ! où aima et chanta la brûlante Sapho, où grandirent les arts de la guerre et de la paix, où Délos a brillé, d'où Phœbus a surgi ! Un éternel été vous dore toujours, — mais tout, excepté votre soleil, est mort. » Et pourtant ces souvenirs sont si forts, ces marbres immortels si éloquens,

ces montagnes ont si bonne mémoire, qu'il espère voir ce peuple secouer un jour l'odieux joug des Turcs. A Marathon, il s'écrie en nouveau Tyrtée : « Debout sur les tombeaux des Perses, je ne pouvais me croire esclave. Rendez-moi une seule âme de ce passé, et elle en créera mille autres ! » Il eut le même sentiment pour l'Italie, et l'on sait qu'à Bologne, à Ravenne, il s'affilia aux carbonari. On conçoit donc qu'à la nouvelle de l'insurrection, qui gagnait comme un incendie la presque île du Balkan, la Morée et l'Asie-Mineure, il dut tressaillir. A partir de ce moment, ses yeux restèrent fixés sur les Hellènes. Excédé de la vie sociale, fatigué de la littérature, rassasié de gloire, las de tout, il ne cherchait plus, semblait-il, qu'une grande cause pour s'y dévouer et sortir en héros d'un monde qu'il avait ébloui comme poète. C'est ainsi qu'après un an de projets, d'hésitations, de luttes, il devait s'arracher aux bras de sa maîtresse et s'embarquer pour Missolonghi.

Non moins ardent, mais tout autre, était l'amour de Shelley pour la Grèce. Il n'avait pas eu le bonheur de voir cette terre admirable, encore si belle dans son dénûment, il n'avait pu s'inspirer de son soleil, de ses costumes pittoresques, de ses aventures sanglantes ou passionnées, mais il avait bu d'autant plus largement aux sources de la sagesse et de la poésie antiques. Platonicien dans l'âme, il avait traduit *le Banquet* ; Eschyle et Sophocle étaient sa lecture favorite. Esprit philosophique et intuitif, il avait pénétré bien plus avant que Byron dans l'idéal grec. Celui-ci n'y voyait que le côté de l'histoire. Mais Shelley, devançant par l'instinct du poète les révélations de la science postérieure, pénétra au cœur de l'hellénisme en devinant le sens profond de ses symboles religieux. Son âme assoiffée de beauté lui fit comprendre que les Hellènes seuls avaient su mettre l'art dans la vie et la vie dans l'art, et cette soif lui donna la force d'embrasser la civilisation grecque dans son ensemble harmonique. Le soupir de Shelley pour la Grèce, qu'il n'avait vue qu'avec le regard visionnaire du songeur, portait donc d'un désir plus profond encore que l'indignation virile de Byron, car c'était le soupir pour la patrie perdue de l'idéal. Si l'insurrection hellénique était pour l'amant de la gloire une occasion de livrer le grand combat de la liberté, elle était pour l'amant de l'idéal comme un signe précurseur de cette régénération de l'humanité qu'il rêvait. Il respectait aussi dans la Grèce moderne le sang de ses pères et les restes d'une grandeur déchue. Dans la préface de son poème d'*Hellas*, qui est dédié au prince Mavrocordato, il a exprimé avec calme et justesse cette foi que les laideurs de la réalité pouvaient bien obscurcir par momens, mais non pas éteindre : « Nous assistons en ce moment, dit-il, à un fait étonnant. Les descendants de la nation

à laquelle nous devons notre civilisation semblent sortir des cendres de leurs propres ruines. L'apathie des maîtres du monde civilisé en présence de cette insurrection est un fait parfaitement inexplicable à un simple spectateur des événements de notre scène terrestre. Nous sommes tous Grecs. Notre littérature, notre religion, nos arts, ont leur racine en Grèce. Sans la Grèce, Rome, qui fut l'instructeur, le conquérant, la métropole de nos ancêtres, n'aurait pas répandu la lumière dans le monde; nous aurions été des sauvages ou des idolâtres, ou, ce qui pis est, nous serions arrivés à l'état stagnant et misérable des institutions sociales de la Chine et du Japon. La forme humaine et l'esprit humain atteignirent en Grèce une perfection qui a imprimé son sceau sur des œuvres sans défaut dont les fragmens même font le désespoir de l'art moderne; il a donné une impulsion qui ne peut cesser, à travers des milliers de canaux visibles ou invisibles, d'ennoblir et d'eucharter le genre humain jusqu'à l'extinction de sa race. Le Grec moderne est le descendant de ces hommes glorieux qui, pour notre imagination timide, semblent presque dépasser les proportions de notre espèce; il a hérité beaucoup de leur sensibilité, de leur rapidité de conception, de leur enthousiasme et de leur courage. Si sous bien des rapports il est dégradé par l'esclavage moral et politique, s'il est tombé dans les vices les plus pernicieux qu'engendre cet état de choses et même au-dessous de la dégradation ordinaire, songeons que la corruption de ce qu'il y a de meilleur produit ce qu'il y a de plus mauvais, et que des habitudes rendues possibles seulement par un certain état social disparaîtront avec la situation qui les a engendrées. » Ce n'est pas dans le poème d'*Hellas*, œuvre secondaire, mais dans son *Prométhée délivré* que Shelley a le mieux chanté ses espérances au sujet des pouvoirs régénérateurs de l'homme. Ce poème, entièrement original, est la plus haute expression de son génie. J'essaierai de dire ce qu'est cette œuvre en racontant le développement idéal du poète que nous suivons aujourd'hui dans sa vie intime. Notons seulement un contraste étrange : Byron, le sceptique qui ne croyait guère aux hommes, s'en allait mourir pour l'indépendance de la Grèce, et Shelley, l'idéaliste qui méprisait la gloire et dédaignait la vie, espérait en l'avenir et croyait en l'humanité.

## IV.

J'ai touché en passant aux seuls liens qui rattachaient Shelley au monde extérieur; ils étaient frêles et peu nombreux. Un intérieur paisible, une famille charmante, des amis distingués, ces biens si

rare ne pouvaient ôter de dessus son cœur le poids immense qui l'oppressait; une sensation d'isolement et d'abandon le reprenait toujours. Que lui manquait-il donc et que cherchait-il? Il a trahi malgré lui le secret de cette souffrance dans ces stances écrites à Naples, qui peignent sa plus profonde mélancolie : « Le soleil est chaud, le ciel est clair, les vagues dansent rapides et brillantes; les îles bleues et les montagnes de neige sont revêtues de la pourpre transparente du midi; le souffle de la terre est une rosée de lumière qui s'épand autour de ses bourgeons humides. Seul je suis assis sur les sables au bord de la mer, l'éclair de l'Océan flamboie autour de moi, et un son s'élève de son mouvement mesuré. Combien doux il serait, si maintenant un cœur partageait mon émotion! » Cette fatale et continuelle solitude le suivait partout. Ni le dévouement de sa femme, ni la sympathie de Jane, ni l'admiration de ses meilleurs amis n'y remédiaient. Il ne rêvait ni la gloire, ni l'ivresse des sens. Qu'eût-il donc fallu pour assouvir cette âme insatiable? Une autre âme capable du même délire que la sienne, consumée de la même soif de beauté et de vérité infinie, vouée aux mêmes tourmens et aux mêmes délices. Shelley était de ces natures exceptionnelles qui cherchent dans la femme la conscience la plus vive jointe à la passion la plus intense, et qui rêvent dans l'amour une réponse complète, active, palpitante à leurs aspirations les plus intimes. « Quelques-uns de nous, écrit-il à un ami, ont aimé quelque Antigone dans une existence précédente, et cela fait que nous ne trouvons de pleine satisfaction dans aucun lien terrestre. » Pour quiconque a pénétré dans les arcanes de la tragédie de Sophocle et a reconnu dans Antigone le plus haut degré de l'amour héroïque et conscient, ces paroles sont significatives. Qui ne sait que ces hardis chercheurs sont presque tous condamnés à une vaine poursuite et déclarent souvent à la fin de leur carrière qu'ils ont brûlé « pour un être impossible et qui n'existait pas. »

Il paraît cependant que Shelley rencontra son rêve vivant. Une passion profonde, mais qui n'eut rien de terrestre, vint traverser d'une lumière inattendue la dernière année de sa vie. Cet épisode peu remarqué, et sur lequel nous n'avons d'autres données que quelques poésies de Shelley, semble s'être passé tout entier dans un monde qui n'est pas le nôtre, tant les événemens extérieurs y sont secondaires, tant les sentimens y dépassent la réalité; mais il n'en fut que plus réel pour ceux qui le vécurent, il n'en est que plus important pour l'histoire intime du poète. Cet amour étrange fut le précurseur de sa mort, comme ces demi-teintes mêlées de rose et d'opale qui précèdent le crépuscule dans le ciel radieux de la Méditerranée. Il fut introduit en 1821 auprès de la contessina

Emilia Viviani, jeune fille belle et passionnée, qui avait été enfermée pendant plusieurs années dans le couvent de Sainte-Anne, à Pise, attendant que son père eût choisi un mari pour elle. Cette entrevue, peut-être unique, eut-elle lieu dans le demi-jour d'un de ces sombres palais de Pise qui ressemblent à des prisons séculaires au milieu d'une cité presque aussi morte que son Campo-Santo? Nous ne savons rien de la rencontre mystérieuse entre cette jeune fille, fleur exquise éclose au soleil toscan et pâlie dans l'air du cloître, si ce n'est qu'une correspondance s'ensuivit et que le poète s'enflamma d'un feu nouveau. Ils se virent et s'aimèrent; un regard, un mot, l'écho de deux voix harmonieuses qui forment en se mêlant une musique enivrante, et tout fut dit entre eux. Un reflet du moins nous est resté de l'éclair qui dut s'échanger entre ces deux êtres presque également malheureux; c'est le beau poème d'*Epipsychidion*, que Shelley a dédié à Emilia Viviani, et qu'on pourrait appeler le poème des âmes sœurs. L'épigraphe qu'il y a mise est une parole qu'Emilia elle-même avait dite ou écrite au poète et qui résume sans doute l'histoire de cette noble inconnue. « L'âme aimante s'élançe hors du monde visible et se crée dans l'infini un monde uniquement fait pour elle-même et fort différent de cet obscur et redoutable sépulcre (1). »

Mais écoutons comment Shelley décrit celle qui de toutes les femmes lui fit la plus ineffaçable impression. « Une antilope s'arrêtant tout à coup dans sa course impétueuse serait moins légère. De ses lèvres, comme d'une hyacinthe pleine d'une rosée de miel, s'échappe un murmure liquide et perlé, frappant les sens d'une passion étourdissante, douce comme les pauses de la musique planétaire écoutée dans l'extase. Une chaude fragrance semble tomber de ses vêtemens lumineux, de ses cheveux dénoués, et lorsque dans sa marche une lourde tresse de sa chevelure se dénoue, son parfum semble assouvir le vent amoureux. Regarde comme elle est debout, une forme mortelle revêtue de vie divine, une vision incarnée de l'Avril qui renvoie l'Hiver dans sa tombe d'été. Elle voile sous cette forme radieuse de la femme son éclat d'amour et d'immortalité. » La lumière qui part de cette âme est si brillante qu'elle s'épanouit sur les traits du visage dont les contours flottans s'effacent sous sa vibration. Le poète en est ébloui; il ne voit que l'essence de l'être aimé et oublie sa forme extérieure. Lui du moins a su la voir telle qu'elle est, lui seul saura la faire parler. « Tu es comme un luth délicat que l'Amour seul enseigne à toucher et dont

(1) L'anima amante si slancia fuori del creato, è si crea nell' infinito un mondo tutto per essa, diverso assai da questo oseuro e pauroso baratro.

ses initiés tirent des sons à endormir le plus sombre chagrin. » Mais dans quelles tristes circonstances a-t-il dû la rencontrer ! Il la compare à un oiseau captif « qui du fond de sa cage étroite fait retentir telle musique, qu'elle adoucirait les cœurs de ceux qui l'ont emprisonné, s'ils n'étaient pas insensibles à toute douce mélodie. Mon chant, ajoute-il, sera ta rose : ses pâles pétales sont mortes, il est vrai ; mais la fleur fanée est douce et fragrante et n'a point d'épine qui puisse blesser ton sein. — Toi qui embellis tout ce que tu regardes, je te prie d'effacer de ce triste chant tout ce qu'il renferme de mortel et d'imparfait, avec ces claires gouttes qui tombent comme une rosée sacrée des deux lumières jumelles à travers lesquelles chatoie ta douce âme. Pleure jusqu'à ce que ton chagrin devienne de l'extase, et alors souris à mon chant pour qu'il ne meure point. »

Ils seront à jamais séparés ; mais qui pourrait l'empêcher de la reconnaître comme sienne ? « Emilia, je t'aime, quoique le monde blâmerait cet amour d'après son apparence. Ah ! si nous étions les jumeaux d'une même mère, ou si le nom que mon cœur a prêté à une autre pouvait devenir un lien de sœur entre elle et toi, mêlant ces deux rayons dans une seule éternité ! L'un de ces noms serait légitime et l'autre vrai ; mais quoique cher il ne saurait peindre combien au-delà de toute réserve je suis à toi. Que dis-je ? Je ne suis pas à toi, je suis une partie de toi-même. — Épouse, sœur, ange, pilote de mon destin, dont la course a été sans étoile ! Aimée trop tard, trop tôt adorée par moi ! c'est dans les champs de l'immortalité que j'aurais dû te rencontrer pour la première fois et sentir ta divine présence dans un séjour divin. » Dans le sentiment de cette parenté originaire, de cette unité immédiate qui défie les conventions et les barrières, qui se sent au-dessus du temps et de l'espace, le poète est inondé d'une force surhumaine, son imagination franchit tous les remparts, brise tous les obstacles. Il s'abandonne à l'ivresse de son rêve, au transport de sa passion. Après avoir décrit l'île perdue où il voudrait se retirer avec Emilia, il s'écrie : « Cette caverne sera pour nous un voile aussi épais que la nuit, où un sommeil tranquille clora tes yeux innocens, le sommeil, cette pluie de l'amour languissant dont les gouttes éteignent les baisers jusqu'à ce qu'ils brûlent de nouveau. Nous causerons jusqu'à ce que la mélodie de nos pensées devienne trop douce pour l'expression et qu'elle meure en paroles pour renaître en regards qui dardent leurs flèches vibrantes dans le cœur sans voix et font du silence une harmonie. Nos souffles se mêleront, nous serons un seul être, un seul esprit en deux corps. Oh ! pourquoi deux ? Une passion en deux corps jumeaux. Ainsi deux météores de flamme expansive



se touchent, se mêlent, se transfigurent, nourris de la substance l'un de l'autre, brûlant toujours et jamais consumés; nous serons une espérance en deux volontés, une volonté en deux âmes, une vie, une mort, un ciel, un enfer, une immortalité et un anéantissement! »

Qu'advint-il d'Emilia? La fin de cette histoire est aussi courte et aussi triste que son début. Cédant aux obsessions de son père, cette jeune et belle créature épousa un homme âgé dont elle se sépara peu après son mariage. Quelques années après la mort de Shelley, elle mourut de consommation. C'est tout ce que nous savons d'elle. Sa vie s'est éteinte sous une destinée sans miséricorde comme un flambeau dans une nuit sombre, mais son âme rayonnante a souri un instant sous le regard d'un poète et revit pour nous dans les pages frémissantes de tendresse, brûlantes de flamme éthérée d'*Epipsy-chidion*.

En dehors de l'amour conçu comme principe d'une vie supérieure, il n'y avait pour Shelley qu'un seul attrait, la poursuite des vérités transcendantes. Ces deux passions se confondaient même en lui, car il apportait dans l'une toute l'élévation de son intelligence, dans l'autre toutes les ardeurs d'une âme inassouvie. Platon, qui est le créateur d'une nouvelle idée de l'amour et, si j'ose dire, d'un mode supérieur de la vie morale et passionnelle, Platon, qui a si puissamment influé sur le monde moderne, n'a pas eu de disciple plus complet que le poète anglais. D'autres le furent en théorie, celui-ci l'a été par le fond de son cœur, par la flamme de sa vie. Ce qu'il cherchait à travers l'amour, c'était la perfection, la beauté, le divin. Privé de cet aliment, il se rejeta dans le rêve métaphysique avec une exaltation redoublée. Dès son adolescence, une sorte de fatalité l'entraînait vers le problème insoluble de la destinée et le sombre mystère de la mort qui lui paraissait contenir tous les autres : « Tout ce que nous connaissons, disait-il, passe comme un mystère non réel. Qui est-ce qui nous a raconté une histoire de la mort inexorable? Qui est-ce qui a soulevé le voile de ce qui doit venir? Qui est-ce qui a peint les ombres qui sont près de la caverne aux vastes circonvolutions de la mort peuplée? Qui est-ce qui a uni les espérances de ce qui doit être avec les craintes et l'amour de ce que nous voyons? » Il était de ceux qu'attire fatalement cette issue redoutable qu'Homère nomme en souriant la porte d'ébène d'où sortent à la fois les songes, le sommeil et la mort. Le terme de la carrière humaine est-il la cessation de toute conscience, ou bien l'essence plus pure de l'homme doit-elle trouver par-delà la vie un développement supérieur? Est-ce l'éternel repos ou la science parfaite qui nous attend dans le ténébreux

royaume? Ces deux alternatives souriaient également à l'ardent songeur et l'attiraient hors de la vie. Il avait commencé par nier catégoriquement l'immortalité de l'âme, mais une transformation graduelle s'était opérée à cet égard dans sa pensée. Plus il avançait, plus la vie avec ses formes, ses métamorphoses, lui apparaissait comme un voile multicolore qui cache à l'homme les dernières vérités. La mort en le déchirant ne doit-elle pas nous montrer ce qu'il recouvre? La matière avec toutes ses apparences n'est qu'une fantasmagorie. La seule chose sûre, incontestable, n'est-ce pas cet individu qui lutte et qui souffre, cet esprit qui aspire à la vérité? Libre de l'argile terrestre, ne doit-il pas y atteindre aussi sûrement qu'un rayon de lumière lancé dans l'espace en perce les dernières profondeurs? Telle semble avoir été la foi de Shelley dans la dernière année de sa vie. S'il continuait à croire à l'immanence de Dieu dans la nature, le sentiment immédiat lui suggéra peut-être que l'âme éprise du juste et du vrai est destinée à rejoindre l'être suprême à travers une série d'existences plus parfaites. Quoi qu'il en soit, plus il sondait la vie, plus l'idée de la mort prenait à ses yeux un charme grandiose, plus il se penchait avidement sur le gouffre et l'envisageait sans terreur. Il s'était procuré un poison mortel renfermé dans une bague, non qu'il songeât au suicide, mais parce qu'il trouvait consolant de porter toujours sur lui « la clé qui ouvre les portes d'or de l'éternel repos. » — « Mon esprit est tranquille, dit-il à Trelawney, qui le questionnait à ce sujet; il n'a aucune crainte et il a quelque espérance. Dans notre état présent, nos facultés sont ceintes d'un bandeau. La mort le soulève et alors nous comprendrons finalement le grand problème. » Ce calme n'avait rien d'affecté. En toute circonstance il exposait sa vie avec une insouciance incroyable. Un jour qu'il avait manqué de se noyer, il dit à Trelawney en reprenant ses sens : « J'ai compris maintenant combien il est facile de se séparer du corps. » Ces anecdotes et une foule d'autres font croire qu'en lui l'instinct de conservation fut moins développé que chez la plupart des hommes, et très particulièrement chez les misanthropes et les pessimistes, si bien qu'un Schopenhauer a des goûts de bon vivant tout en faisant profession de bouddhisme, et qu'un Leopardi contrefait, malheureux, désespéré, ne croyant plus qu'à « l'infinité vanité du tout, » se cramponne à la vie qui lui échappe. L'âme de Shelley au contraire semble n'avoir eu que de faibles racines dans le corps. Il y a en elle une légèreté éthérée, un détachement des besoins matériels, un mépris de la mort, un courage ingénu qui lui donnent quelque chose de vraiment supérieur.

C'est au milieu de ces pensées dont il subissait la fascination et

qui le fixaient de plus en plus dans leur cercle fatidique, que Shelley se décida à quitter le séjour de Pise pour s'établir à Lerici. Le golfe de la Spezzia est avec celui de Naples le plus beau de l'Italie, mais il ne lui ressemble guère. Malgré son opulente végétation, sa culture méridionale, il a partout un cachet sévère. Cette vaste ceinture de montagnes boisées forme comme un grand lac ouvert sur la pleine mer. A l'une de ses extrémités l'Apennin lance à quatre lieues de distance dans le large la pointe sauvage de Porto-Venere, ce roi des promontoires, vrai nid de pirates d'où l'on voit la Corse, et qui semble un défi jeté par les montagnes au beau milieu de la Méditerranée. A deux lieues de là, en diagonale, de l'autre côté de la Spezzia, s'ouvre dans la terre ferme la ravissante baie de Lerici, anse verdoyante qui se dérobe comme un nid d'alcyons dans un coin perdu du grand golfe. Ses collines tapissées d'oliviers la font ressembler à une vasque gracieuse de marbre émeraude, où les grosses lames de la haute mer viennent se briser et se jouer en vagues écumeuses sur le sable fin de la plage. La petite ville de Lerici et le village de San-Terenzo sont situés l'un en face de l'autre et blottis des deux côtés de la baie, chacun à l'abri d'un petit cap surmonté d'un castel en ruine. La ligne de la haute mer apparaît dans ce cadre pittoresque comme un rouleau d'azur sur lequel se dessine au loin la bande montagneuse qui forme le promontoire de Porto-Venere. Cette baie délicieuse est vraiment un coin séparé du reste du monde. Un seul chemin y conduit par terre de Sarrazano à travers une vallée serpentine où foisonnent la vigne et le châtaignier. Matin et soir, on voit monter et descendre des collines de San-Terenzo des jeunes filles aux types presque grecs, qui portent gracieusement sur leur tête des paniers d'osier remplis de poissons ou d'herbes fraîchement coupées. Le plus souvent elles ont une rose dans les cheveux. C'est sur cette plage tranquille que les Shelley et les Williams louèrent en avril 1822 une maison pour s'y fixer avec leurs familles. Cette villa, nommée Casa Magni et située au bout de San-Terenzo, existe encore aujourd'hui. Elle est d'aspect triste et désert, battue des ondes et des vents, serrée entre un bois sombre et la mer qui roule ses éternels brisans jusqu'au pied de sa terrasse solitaire (1).

(1) Le souvenir de Byron et de Shelley est resté vivant jusqu'à ce jour parmi les marins de cette côte. Comme je la parcourais au printemps dernier, je pris un batelier à la Spezzia. Le hasard voulut que ce fût le fils d'un homme qui avait servi les deux poètes et qui tenait de son père certains détails sur eux. Ce qui avait fait grande impression sur les marins, c'est que le jeune lord, renouvelant sa prouesse du Bosphore, avait traversé le golfe à la nage de Porto-Venere jusqu'à Lerici. Le batelier, nommé Moscova, décrivait ainsi « l'Anglais célèbre » d'après les paroles de son père : *Era un uomo molto ardito, aveva una bella testa e capelli rossi con molti anelli,*

Shelley n'avait plus que deux souhaits : habiter au bord de la mer et posséder une barque à lui. Voyager, dormir, travailler, vivre sur l'élément liquide dans une barque aussi mobile que son désir, aussi rapide que le vent, tel était son rêve. Lui et Williams se firent donc construire à Gênes, sous la direction du capitaine Roberts, une chaloupe légère sur un modèle qu'ils avaient rapporté d'Angleterre. En vain l'armateur fit-il observer que cette chaloupe prenait trop peu d'eau, qu'elle était trop élancée pour résister à une bourrasque, et qu'il vaudrait mieux se faire construire comme lord Byron un yacht selon toutes les règles de l'art nautique. Ces avertissemens ne purent faire renoncer les deux amis à la forme dont ils s'étaient épris. Un matin du mois de mai, ils virent une voile étrange doubler le cap de Porto-Venere et cingler vers la baie de Lerici. En reconnaissant la forme de sa chaloupe, Shelley eut une de ces joies soudaines et impétueuses qui selon la sagesse des anciens présagent une catastrophe. Il baptisa la barque du nom de *Don-Juan*, et dès lors lui et son ami se livrèrent à leur passion pour la mer avec une sorte de frénésie. Ils renvoyèrent imprudemment les deux matelots anglais que le capitaine Roberts leur avait procurés, et voulurent manœuvrer eux-mêmes la chaloupe sans autre aide qu'un mousse inexpérimenté.

Shelley avait toujours adoré la mer. Elle était pour lui la grande magicienne qui évoque tous les rêves et commande à l'infini. Il aimait à longer les côtes sauvages, à surprendre la naissance des tempêtes, à braver la furie des élémens, à voguer parmi les mirages changeans de l'atmosphère marine, à se lancer dans l'immense inconnu, puis à s'endormir au clapotement de la vague à l'abri des criques et des cavernes. Parfois, quand sa voile glissait vers l'horizon, quand le soleil se couchait dans un océan de pourpre sous un écroulement de nuages, il croyait voir s'entr'ouvrir sous ces palais aériens les portes d'or de son royaume de beauté. Il avait coutume d'emporter dans sa chaloupe quelques livres et son écritoire. Pendant tout le printemps de l'année 1822, les deux marins improvisés furent presque toujours en mer, explorant la côte, s'exposant à tous les temps. Cependant l'esprit de Shelley entraînait ainsi dans un état de tension qui le laissait rarement revenir au sentiment de la réalité. Uniquement absorbé dans ses pensées, il ressemblait plutôt à un esprit errant sur la terre qu'à un homme vivant. Il passait souvent d'une joie extrême à une sombre tristesse. Cette surexcitation allait jusqu'au point de produire en lui des phénomènes d'hallucination visionnaire auxquels il avait été complètement étranger jusqu'alors. Une nuit qu'il se promenait sur la terrasse de Casa Magni, il se plaignit d'être particulièrement nerveux. Pendant

qu'ils observaient les effets d'un magnifique clair de lune sur la baie, leur conversation avait pris un tour mélancolique. Tout à coup Shelley saisit le bras de son ami, le serra violemment, et s'écria les yeux fixés sur l'écume des vagues qui se brisaient à leurs pieds : « Le voici de nouveau ! » Après une minute, Shelley, revenu de sa crise, confessa à Williams qu'il avait vu distinctement un petit enfant sortir des vagues et lui sourire en joignant les mains. Il avait reconnu dans ses traits l'enfant mort récemment d'un de ses amis. C'est Williams qui rapporte ce fait dans les notes de son journal. Il ajoute que Shelley eut besoin de tout son raisonnement et de quelque philosophie pour se remettre de son émotion, tant la vision avait frappé son imagination. Bientôt après, les deux compagnons inséparables s'embarquèrent pour Livourne, où ils arrivèrent sans encombre dans les premiers jours de juillet. Shelley devait y voir Leigh Hunt qui s'y trouvait malade et sans ressources. Il y passa huit jours de tracas, d'ennuis et de fatigues. Avec quelle impatience n'attendait-il pas le moment de retourner dans sa maison de San-Terenzo. C'est sur cette plage dorée qu'il espérait réaliser par ses créations ce que le monde n'avait pu lui donner.

Le 22 juillet 1822, à trois heures de l'après-midi, Shelley et Williams, faisant voile pour la Spezzia sur la chaloupe *Don-Juan*, sortirent du port de Livourne. Trelawney s'y tenait à bord du *Boliviar*. Ce yacht se trouvant en quarantaine, il ne put accompagner les voyageurs. La chaleur était accablante, l'air sans un souffle. Une brume dense et chaude s'élevait sur la mer; bientôt le soleil en fut obscurci et tous les objets enveloppés d'un voile grisâtre. En peu de minutes, la chaloupe eut disparu aux yeux de Trelawney, qui la suivait d'un œil inquiet. Accablé d'une torpeur invincible, il descendit dans la cabine et s'endormit. Au bout de quelque temps, il fut réveillé par un va-et-vient de pas suivi de cris désordonnés et d'un fracas de chaînes. Les matelots venaient de jeter la seconde ancre. Quand il revint sur le pont, le ciel était noir comme la nuit, la mer couleur de plomb fondu, l'onde verte et visqueuse; de courtes rafales, accompagnées de sourds mugissemens, interrompaient par intervalles le silence menaçant de la nature. En même temps, une foule de barques de pêcheurs et de corvettes rentraient dans le port, voiles carguées. Tous ces bateaux s'entre-choquaient et se heurtaient pêle-mêle au milieu des vociférations des marins. Trelawney y chercha, mais en vain, la chaloupe de ses amis. Enfin la bourrasque éclata; le sifflement de la tempête, le bruit de la foudre, le roulement du tonnerre, le mugissement des vagues eurent bientôt couvert la rumeur humaine. L'orage fut court, mais terrible. A la première éclaircie, Trelawney parcourut la mer du

regard; il espérait découvrir sur quelque point de l'horizon la barque de Williams et de Shelley, mais il n'en vit trace. Il fit aussitôt le tour du port. Tous les pêcheurs qui venaient de rentrer furent interrogés, mais aucun d'eux n'avait vu le *Don-Juan*. Toute la nuit suivante, il continua à pleuvoir et à tonner. Le lendemain se passa en vaines recherches, en vives inquiétudes. Le surlendemain, Trelawney courut à Pise, une dernière lueur d'espoir lui restait : des nouvelles pouvaient être arrivées de la Spezzia; il n'y trouva rien. Ne doutant plus d'un malheur, il se rendit chez Byron et lui fit part de ses appréhensions. En l'écoutant, celui-ci changea de couleur et ses lèvres tremblèrent; il comprit que tout espoir était vain. On expédia sur-le-champ un courrier le long du golfe de Gênes, jusqu'à Nice, à la recherche de la barque. Trelawney longea la côte à cheval pour l'examiner en tout sens, des promesses furent faites aux gardes-côtes et aux pêcheurs qui donneraient des nouvelles de la barque ou des passagers.

La fatale certitude ne vint qu'au bout de quelques jours. Le cadavre de Shelley avait été trouvé sur la plage de Viareggio. Il était lacéré, mutilé, en décomposition, mais encore reconnaissable. On trouva dans ses vêtemens un volume de Sophocle et de Keats. La dépouille de son malheureux compagnon avait été jetée à trois milles de là, près de Torre-Migliarino. On retrouva aussi à quatre milles plus loin le corps de l'enfant qui leur servait de mousse; il était presque réduit à l'état de squelette. L'implacable mer avait éparpillé ses trois victimes et ne les avait rendues qu'à demi rongées et broyées. Trelawney dut prendre sur lui d'annoncer la lugubre nouvelle aux deux veuves. Il s'achemina d'un cœur tremblant vers San-Terenzo. En approchant de Casa Magni, il lui sembla qu'une crêpe funèbre recouvrait ce paysage jadis si radieux. Jane et Mary l'attendaient dans un état d'agitation indicible, passant du désespoir aux plus folles espérances. La servante, en apercevant Trelawney, fit un grand cri. M<sup>me</sup> Shelley, accourue, demanda seulement quelles étaient les nouvelles. Au silence de Trelawney elle comprit tout. Celui-ci renonce à décrire la scène qui suivit; il ajoute seulement qu'il se contenta d'envoyer aux deux malheureuses femmes leurs enfans, pensant que leur présence pourrait seule les consoler dans cette heure terrible. — La douleur de Byron, pour être moins violente, n'en fut pas moins profonde. Il perdait en Shelley le confident de ses plus hautes pensées, le seul ami dont il estimait les conseils et dont il écoutait la voix.

Lord Byron et Trelawney résolurent de faire à leurs amis de dignes funérailles et de les brûler à la manière antique. Rien ne fut négligé pour donner à cette cérémonie une grandeur et une sim-

plicité dignes de celui auquel on voulait rendre les derniers honneurs. Deux grands bûchers furent élevés à distance sur la vaste plage de Viareggio. Byron, Trelawney et Leigh Hunt assistèrent seuls à la crémation. Le cadre grandiose, la solitude solennelle de ce paysage maritime, étaient de tous points dignes du grand poète et l'eussent réjoui s'il avait pu rouvrir ses yeux fermés pour toujours. D'un côté l'horizon sans bornes de la mer qui expire ici avec un doux murmure sur les sables de la grève; de l'autre, dans le lointain, la ceinture violette de l'Apennin dont la chaîne dentelée forme un amphithéâtre imposant sur un circuit de quarante lieues. La scène étrange qui se déroula en ce jour devant cette nature magnifique et impassible eut quelque chose de lugubre et de sublime. Du bûcher funèbre s'élevait une flamme roussâtre, active, dévorante. De fréquentes libations de vin et d'huile entretenaient ses flammèches vivaces tordues par le vent. Déjà le corps de Shelley était entièrement consumé quand Trelawney, regardant dans la fournaise, vit le cœur encore intact dans le feu. Pris d'une idée étrange, il plongea sa main dans le brasier incandescent et en arracha ce cœur qui avait battu d'un sang si généreux sous tant de grandes pensées et que la flamme avait épargné.

Ainsi périt à trente ans l'un des plus grands poètes de l'Angleterre et des temps modernes. Le cœur et les cendres de Shelley furent inhumés au cimetière protestant de Rome, situé hors la ville. Sur ce champ de repos plane déjà le calme profond et l'étrange sérénité de la campagne romaine. Dans sa partie supérieure, non loin de la pyramide de Gaius Sextius et du tombeau de Keats, on trouve un tertre recouvert d'une simple table de marbre blanc. On y lit le nom de Shelley avec cette inscription : *Cor cordum*, et plus bas ces vers inscrits par Trelawney et pris dans *la Tempête* de Shakspeare :

Nothing of him that doth fade  
But doth suffer a sea change  
Into something rich and strange.

Les dépouilles de ce noble esprit reposent dans ce coin modeste, sous l'azur profond du ciel de Rome, non loin de cette « cité de l'âme » digne d'offrir le repos suprême aux grands pèlerins de la pensée.

ÉDOUARD SCHURÉ.

---

# CATHERINE II

ET

## SES CORRESPONDANS FRANÇAIS

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'HISTOIRE DE RUSSIE.

---

### II<sup>1</sup>.

VOLTAIRE ET FALCONET.

---

Parmi les correspondans français de Catherine II, deux surtout se distinguèrent par l'assiduité de leurs relations et le nombre des lettres qu'ils échangèrent avec elle. On connaît depuis longtemps sa correspondance avec Voltaire; mais celle qu'elle entretenait avec Falconet, nous en devons presque la révélation à de récentes découvertes. La première s'étend de 1763 à 1777, c'est-à-dire depuis l'avènement de Catherine jusqu'à la dernière année de la vie du grand écrivain; la seconde va de 1767 à 1776. Ce n'est pas la période la moins brillante du règne de la tsarine : elle était encore dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté; c'est alors qu'elle remporta par la diplomatie et par les armes ses succès les plus décisifs et qu'elle parvint au renom de législatrice et de fondatrice de cités; elle exerçait donc sur les esprits la plus puissante séduction comme femme et comme souveraine. C'est à cette époque que semble remonter le beau portrait de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, dû au pinceau de Lévitki. La pureté des traits

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.



de Catherine, la grâce et la majesté de son maintien, la vivacité de ses yeux à la fois intelligens et passionnés, jusqu'à cet autel antique sur lequel brûle l'encens pour un dieu inconnu, tout fait penser à ces vers de Voltaire :

Ces mains que le ciel a formées  
Pour lancer les traits des amours...

tandis que les ordres qui s'étaient sur sa poitrine, la couronne de lauriers qui ceint ses cheveux blonds et qui rappelle ses premières victoires de Turquie et de Pologne, justifient le reste de la citation : ces mains

Ont préparé ces flèches enflammées,  
Ces tonnerres d'airain dont ses frères armées, etc.

Nous verrons à quel point Voltaire et Falconet subirent ce double prestige de la beauté et de la puissance : la conquête de deux hommes comme ceux-là pouvait flatter l'amour-propre de l'impératrice, car si Voltaire est le plus grand écrivain de son temps, le nom de Falconet a marqué dans l'histoire de l'art.

C'est Falconet qui a dressé à Pierre le Grand la première statue digne de lui, et Voltaire est le premier Français qui ait élevé au législateur russe un monument littéraire qui eût quelque valeur; malgré les imperfections de son *Histoire de Russie*, elle fut pour le temps une œuvre remarquable; de nombreuses éditions, depuis un siècle et demi, ont consacré son succès; encore aujourd'hui c'est surtout par cet essai et par l'*Histoire de Charles XII* que l'on connaît en France Pierre le Grand (1). En dehors de ces deux livres, que lit-on dans nos lycées sur le premier empereur de Russie? Voltaire et Falconet ont donc concouru, chacun de son côté, aux desseins de Catherine II, qui en toute occasion cherchait à glorifier le vainqueur de Poltava. Sans doute Élisabeth fut la propre fille, et, comme le disait l'évêque Féofilakte, « l'étincelle de Pierre I<sup>er</sup>; »

(1) Voyez M. Mintzof, *Pierre le Grand dans la littérature étrangère*, publié à l'occasion de l'anniversaire deux fois séculaire de la naissance de Pierre le Grand (Saint-Petersbourg 1872), où se trouve l'énumération des éditions et des traductions en langues étrangères de l'*Histoire de Russie*. Les notes, mémoires biographiques, copies de pièces officielles, qui ont servi à Voltaire pour écrire son livre, sont conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, avec les questions faites par l'auteur, les réponses et les critiques du comte Schouvalof. Voyez à ce propos M. Léouzon le Duc, *Études sur la Russie et le nord de l'Europe*, p. 334 (*Voltaire et sa bibliothèque*), et M. le comte de la Ferrière, *Deux années de mission à Saint-Petersbourg*, Paris 1867, p. 208. On sait que Catherine II se rendit, à la mort de Voltaire, acquéreur de sa bibliothèque, « cette bibliothèque que les âmes sensibles ne verront jamais sans se souvenir que ce grand homme sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits, même ceux de pur agrément, respirent, parce que son âme en était profondément pénétrée. » (Lettre de Catherine II à M<sup>me</sup> Denis.)

mais Sophie d'Anhalt, devenue Catherine II, se considérait comme le plus digne successeur du grand homme et se croyait appelée à continuer son œuvre de régénération. Chez elle, l'amour de la gloire produisait les mêmes effets que chez Élisabeth l'amour filial : celle-ci avait chargé Voltaire d'immortaliser son père dans l'histoire, celle-là fit venir le sculpteur Falconet. Souvent les œuvres littéraires ont la prétention de durer plus que le bronze, *ære perennius*; mais cette fois l'airain semble reprendre son avantage sur le livre. On a fait en Russie des histoires de Pierre le Grand meilleures que celle de Voltaire, on n'y a peut-être rien fait de supérieur à la statue de Falconet.

## I.

Avant d'étudier les documens nouveaux qui se rattachent à la correspondance de Catherine II et de Voltaire, je tiens à bien préciser le caractère de leurs relations. Des critiques fort distingués me semblent les avoir mal comprises. Sainte-Beuve, dans ses *Nouveaux Lundis*, trouve que, si la correspondance est tout à l'honneur de l'impératrice, elle est moins à l'honneur de Voltaire, qu'il y fait un peu trop « le fou d'admiration, » qu'on trouve dans ses lettres « trop de lazzis et de turlupinades, » et que plus de sérieux l'aurait fait estimer davantage de celle qu'il s'étudie à flatter. C'est ne pas tenir un compte exact de la situation respective des deux correspondans. A l'époque où ils commencèrent cet échange de lettres, Catherine II n'était encore connue en Europe que par le coup d'état de 1762 : elle n'avait encore à se glorifier d'aucun grand succès; elle n'avait encore ni réformé les lois ni vaincu la Turquie. Voltaire était au contraire dans toute sa gloire; il était le maître de l'opinion européenne et le chef reconnu du grand parti philosophique. La souveraineté de l'impératrice était encore mal assurée; celle de l'écrivain était incontestable. Personnellement il n'avait pas besoin de Catherine, et Catherine pouvait avoir besoin de Voltaire. En un certain sens, il tenait en Europe la place du roi très chrétien; le vrai représentant de la France, c'était lui et non pas Louis XV, car la vraie France alors, ce n'était pas celle des maîtresses royales ou des généraux d'antichambre, c'était celle des écrivains et des penseurs, qui avaient donné à la patrie plus de gloire intellectuelle qu'elle n'avait perdu de gloire militaire sur les champs de bataille de la guerre de sept ans. Ce qui officiellement représentait le pays était déconsidéré, mûr pour la révolution : le roi avilissait la royauté; les armées avaient compromis la vieille réputation guerrière de notre race; la magistrature se rendait odieuse par son attachement à de cruelles routines, l'église avait à expier les horreurs de la révo-

cation et les ridicules controverses du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seuls, les lettrés et les philosophes maintenaient à la France sa suprématie européenne; ils rendaient notre langue universelle, alors que M. de Soubise était battu; ils faisaient qu'au fond de la Crimée un khan des Tatars, Krim-Ghireï, prenait plaisir à se faire lire le *Tartufe* et le *Bourgeois gentilhomme*. Vainement on leur reprochera de s'être désintéressés du succès des batailles, des efforts de la diplomatie : la nation tout entière pratiquait la même abstention et refusait de prendre parti entre M<sup>me</sup> de Pompadour et Frédéric II. Tandis que les cabinets enchevêtraient leurs intrigues et faisaient tuer inutilement quelque six ou sept cent mille hommes, les lettrés de Paris s'efforçaient d'unir par les liens d'une même fraternité les penseurs de tous pays; ils élargissaient l'idée de patrie et fondaient ce cosmopolitisme du XVIII<sup>e</sup> siècle qui aujourd'hui peut bien nous apparaître comme un âge d'or. N'oublions pas d'ailleurs que ce sont les idées cosmopolites propagées par nos philosophes qui plus tard ont facilité les succès de la révolution, qui ont fait voler nos armées jusqu'au Rhin, qui nous ont ouvert les portes de Mayence et des forteresses les mieux gardées, et qui ont fait voter, par une convention de députés rhénans, l'annexion à la république française. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était presque du patriotisme que d'affecter le mépris pour ces joûtes militaires, pour ces jeux diplomatiques où tout l'avantage était aux Prussiens et aux Anglais; c'était du patriotisme que de transporter l'émulation sur un autre terrain, où les Montesquieu et les Diderot nous assuraient d'éclatantes revanches. Voltaire avait conscience de cette suprématie de la France intellectuelle. « Ce qui fait le grand mérite de la France, écrivait-il à M<sup>me</sup> du Defand, ce qui fait son unique supériorité, c'est un petit nombre de génies sublimes ou aimables qui font qu'on parle aujourd'hui français à Vienne, Stockholm et Moscou. Vos ministres, vos intendans, vos premiers commis n'ont aucune part à cette gloire. »

Après quarante années de succès, Voltaire, le représentant le plus élevé de l'esprit philosophique, n'avait à se faire le courtisan et le bouffon de personne, ni de Frédéric II, ni de Gustave III, encore moins d'une jeune impératrice qu'il attendait à l'œuvre. Avec Catherine II, plus encore qu'avec les autres têtes couronnées, il traitait de puissance à puissance. Quand Voltaire, à cet âge, devenait l'ami d'un souverain, c'était en vertu d'une sorte de traité dont les clauses tacites étaient consenties de part et d'autre. Catherine II était-elle disposée à contribuer au progrès de la raison, à être l'un des combattans du XVIII<sup>e</sup> siècle, à faire triompher dans ses états la tolérance religieuse, à poursuivre sous toutes leurs formes l'ignorance et le fanatisme? était-elle résolue à avouer les écrivains français persécutés dans leur pays, à flétrir les juges de

la Barre, de Calas et de Sirven, à joindre sa protestation en faveur des victimes à celles du monde civilisé? à ces conditions, Voltaire devenait son allié. Il mettait à sa disposition son activité épistolaire, son immense influence sur l'opinion européenne, et cette armée d'écrivains qui, malgré ses velléités d'indiscipline, manœuvrait sur un signe de lui. A ces conditions, Voltaire déclarerait la guerre aux confédérés de Bar, représentans du fanatisme catholique, aux Ottomans, champions du fanatisme musulman. Sans doute, il n'épousera sa querelle ni contre Frédéric II, ni contre Gustave III, car avec ces deux puissances il a des engagemens antérieurs : comme dans les négociations conduites par la diplomatie, il « excepte ses alliés. » Ce traité entre Voltaire et Catherine II n'a jamais été signé, nulle part on n'en retrouvera l'instrument; mais il existe caché sous les fleurs, dissimulé sous les compliments ingénieux et les traits d'esprit qui forment la trame de leur correspondance. Il a même été mieux exécuté que bien d'autres traités en tête desquels on a pris à témoin la sainte Trinité, et l'on ne voit pas que ni le souverain de Ferney, ni l'impératrice de Russie aient manqué à leurs engagemens. Dans ce commerce, Voltaire n'est pas le flatteur de Catherine II, car la flatterie est réciproque, et l'on ne trouve pas moins d'adulations spirituelles dans les lettres de la tsarine que dans celles du philosophe : « C'est s'immortaliser, écrit-elle à Voltaire, que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée. Vous avez combattu les ennemis réunis des hommes, la superstition, le fanatisme, l'ignorance, la chicane, les mauvais juges. Il faut bien des vertus et des qualités pour surmonter ces obstacles. Vous avez montré que vous les possédez; vous avez vaincu. » Voltaire n'a pas la gaucherie emphatique de D'Alembert; il ne se livre point par excès d'enthousiasme pour Catherine II, comme Diderot; il n'aspire point à être « au nombre de ses chiens, » comme Grimm. Il est indépendant, car l'impératrice ne peut rien lui offrir, rien, sinon son concours pour le triomphe des idées. Ses flatтерies en apparence les plus outrées ne sortent pas du ton habituel des compliments d'alors; leur spirituelle exagération les sauve de la platitude où tombent parfois certains correspondans de Catherine. Voltaire se connaît en « eau bénite de cour, » et la tsarine ne peut s'y tromper.

Les relations de Voltaire avec Catherine II furent bien plus unies, bien plus aisées qu'avec Frédéric. Il n'y eut ni empressement exagéré, suivi de rupture, ni petits soupers de Potsdam, ni aventure de Francfort. Frédéric et Voltaire étaient des contemporains : sans avoir le même âge, au début de leurs relations, ils étaient jeunes tous deux, tous deux ardens, impatiens, susceptibles; il était difficile qu'ils n'eussent pas quelque brouille de jeunes gens. Au con-

traire, au moment où commence la correspondance entre Catherine et Voltaire, celui-ci est un vieillard de soixante-sept ans, celle-là une jeune femme de trente-quatre ans. Elle pouvait se faire empressée, caressante, presque filiale, pour un septuagénaire comblé de gloire et déjà en butte aux infirmités; elle pouvait tourner pour lui des tabatières de ses propres mains impériales, l'envelopper de chaudes pelisses, lui envoyer son portrait; ses hommages semblaient s'adresser au vieillard et non au « roi Voltaire; » elle abdiquait un instant la majesté tsarienne sans l'abaisser devant une puissance rivale, sans la mettre en conflit avec une autre majesté. Voltaire, à son tour, pouvait accepter ce rôle quasi paternel qui l'autorise à plus de liberté avec une jeune souveraine. Il affecte de s'intituler « le vieillard des Alpes, » « l'ermite de Ferney, » « votre vieux malade; » il badine sur son « extrême jeunesse » qui ne lui permet pas de baiser les belles mains de sa correspondante. Il se fait vieux pour se laisser gâter et dorloter, il fait la chattemite et se pelotonne pour ne pas s'humilier. Et avec quel art il évite de faire sentir son indépendance et presque (à cette époque) sa supériorité : le roi Voltaire traite en quelque sorte incognito, comme un souverain en voyage; il n'est que le seigneur de Ferney, comme Joseph II en Crimée n'est que le comte de Falkenstein.

Frédéric II était un poète, Voltaire en était un autre : *genus irritabile*. Bien plus, Frédéric avait été un élève vis-à-vis d'un maître, élève soumis d'abord, qui présente humblement ses essais et accepte les corrections, puis élève émancipé, jaloux d'avoir sa place à lui sur le Parnasse, fort chatouilleux au souvenir de son ancienne infériorité. Voltaire avait trop souvent revu les vers du royal poète, trop souvent « lavé le linge sale; » surtout il s'en était trop vanté. On l'a dit du grand roi : « Il était avant tout un homme de lettres » (Sainte-Beuve). Il pouvait bien en avoir les travers; il pouvait, dans les tournois à coups d'épigrammes, ne pas résister à la tentation de descendre dans l'arène avec les armes d'un poète et la puissance d'un roi. Que de souvenirs irritans entre lui et son hôte de Potsdam, son prisonnier de Francfort ! Sans doute ils s'étaient réconciliés, ne pouvant se passer l'un de l'autre; mais ils n'avaient rien oublié, se tenaient en garde contre quelque trait imprévu, connaissaient l'âcreté de leur aiguillon. Ce qui mettait Catherine et Voltaire bien plus à l'aise, c'est qu'elle abjurait franchement toute prétention au bel esprit, même à l'esprit; elle ne faisait point de vers (1), il n'y avait pas de linge à laver. Contente

(1) Voyez Bytchkof, *Pisma i boumaghi imp. Ekateriny II*, p. 146 (Saint-Pétersbourg 1873), un curieux autographe de Catherine II : toute une page de ratures pour quatre médiocres vers français dont elle s'amusa pendant son voyage sur le Volga, comme elle s'amusait avec Ségur pendant la navigation du Dniéper.

de ce qu'elle appelait son *petit ménage*, elle n'était avec Voltaire qu'une bonne ménagère d'impératrice. Enfin, depuis quarante ans, l'élève de Ninon de Lenclos avait achevé d'apprendre à vivre; il avait l'expérience des cours, il savait l'art d'éviter toute indiscretion, toute insistance, et d'oser tout sans rien risquer.

Rien de charmant comme de voir aux prises ces deux admirables coquettes, Voltaire et Catherine II, d'observer leur manège et leurs œillades. L'impératrice a peut-être l'avantage dans cette guerre de boudoir. « Depuis que j'ai du bonheur, écrit-elle, l'Europe me trouve beaucoup d'esprit; cependant à quarante ans on n'augmente guère devant le Seigneur en esprit et en beauté. » N'est-ce pas là le comble de l'art que de paraître avouer son âge? Elle a quarante ans déjà! La voyez-vous se mûrissant à plaisir, comme Voltaire se vieillit! Et lui, à son tour, pour ne pas être en reste de mièvrerie, badine sur la mort, un sujet qu'affectionnent les sages, Cicéron, Horace, Montaigne, et qui amène toujours un peu d'attendrissement chez une belle lectrice. N'est-il pas temps pour lui d'aller porter à Pierre I<sup>er</sup> dans l'autre monde la nouvelle des grandes choses accomplies en celui-ci par Catherine? Et celle-ci de répondre : « Je vous prie bien sérieusement de remettre cette partie le plus longtemps que faire se pourra. Ne chagrinez pas vos amis de ce monde pour l'amour de ceux qui sont dans l'autre. »

Un autre thème sur lequel le grand écrivain aime à broder, c'est l'idée d'un voyage à Saint-Pétersbourg. Est-il bien sincère dans ses promesses de visite? Il a été voir un roi à Berlin et s'en est mal trouvé; M<sup>me</sup> Geoffrin en a été voir un autre à Varsovie et s'en est revenue assez peu contente; Voltaire connaît peut-être le passage où Comines énumère les raisons qui rendent les entrevues personnelles entre souverains plus nuisibles qu'utiles. « Je n'ai jamais voulu aller à Rome, écrit-il à Catherine; j'ai senti toujours de la répugnance à voir les tombeaux des Scipions foulés aux pieds des prêtres, mais je meurs de regret de ne point voir des déserts changés en villes superbes et 2,000 lieues de pays civilisées par une héroïne. Mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord. » Toutefois il préfère attendre que Catherine ait transporté le siège de son empire à Constantinople, ou changé le climat de la Russie, déplacé les degrés de latitude du 60<sup>e</sup> au 40<sup>e</sup>; c'est pure malice à elle si elle ne le fait pas. N'est-elle pas une déesse? Oui, et l'on ne sait pourquoi elle porte le nom de Catherine, qu'Homère n'a jamais connu et n'aurait pu chanter? Junon, Minerve, Vénus, Cérès, à la bonne heure! Avec quel à-propos, — sauf en un point, — répond l'impératrice à ces galanteries un peu trop mythologiques! « Comme je ne me crois pas en droit d'être chantée, je ne changerai point mon nom contre celui de l'envieuse Junon; je n'ai point assez de pré-

somption pour prendre celui de Minerve; je ne veux point du nom de Vénus, *il y en a trop sur le compte de cette belle dame*. Je ne suis pas Cérés non plus : la récolte a été très mauvaise en Russie cette année. »

Il est un genre de flatterie qu'elle préférerait, et qui venait de ses adversaires : « A propos, écrit-elle à Voltaire, j'ai entendu dire qu'on avait défendu à Paris mon *Instruction pour le code!* » Catherine II est tout heureuse de passer à Paris pour un écrivain trop avancé. La cour de Versailles trouve ses doctrines subversives! Quel succès! Elle en éprouve le même orgueil qu'un journaliste qui en est à sa première condamnation. Elle ne manque pas d'annoncer à tous ses correspondans cette étrange bonne fortune. Quelle meilleure réponse aux pamphlets dirigés contre l'impératrice autocrate de Russie? Ce qui est défendu en France est permis à Moscou, bien plus autorisé, encouragé, et c'est la souveraine elle-même qui patronne ces maximes et en fait la loi de l'état. Lequel des deux pays mérite l'épithète de barbare? Catherine II, comme le grand Frédéric, affectait d'adorer la liberté de la presse. Elle souriait à toutes les hardiesses de plume, tant qu'elles restaient inintelligibles à ses sujets, comme elle admirait Lafayette, tant qu'il ne combattit pour la liberté que dans l'autre hémisphère. Elle était moins tolérante quand il s'agissait de la littérature russe. La princesse Dachkof nous a rapporté une scène terrible qu'elle eut avec l'impératrice, parce que la censure avait lu trop légèrement une pièce de Kniajnine, dont le sujet était emprunté à l'histoire presque fabuleuse de Novgorod-la-Grande. Elle voulait faire brûler cette tragédie « par la main du bourreau. » Elle-même lisait avec soin les pièces de théâtre et s'assurait, avant de permettre la représentation, que les censeurs n'y avaient oublié « aucun mot suspect. » Avec les lettrés russes, même ceux qu'elle protège le plus, elle n'a pas toujours eu cette exquise courtoisie qu'elle affecte avec les Français; il nous est resté d'elle un billet très dur et très impérieux à Soumarokof, qui s'était permis de trouver mauvais qu'un feld-maréchal voulût avoir communication préalable de ses manuscrits, et un autre où elle dit de lui : « Soumarokof est et sera toujours un imbécile. »

La partie politique de sa correspondance avec Voltaire, celle qui a trait aux affaires de Pologne et de Turquie, est également fort curieuse. Les lettres de Catherine ont ce caractère d'utilité que nous avons déjà remarqué dans celles qu'elle adresse à M<sup>me</sup> Geoffrin ou à Zimmermann. Elles sont tantôt des manifestes où elle expose gravement son bon droit, et tantôt des pamphlets où elle tourne ses ennemis en dérision. Elle a même un joli talent de caricaturiste : elle fait de Mustapha une sorte de Turc de mardi-gras et s'égaie

aux dépens de sa sœur, de ses femmes et de ses généraux. D'autres lettres sont des bulletins de victoire où elle énumère les tués, les blessés, les queues de cheval et les canons pris sur l'ennemi. Y a-t-il des nouvelles défavorables, elle les diffère ou ne les donne à Voltaire qu'avec l'assurance d'une prochaine revanche. Elle ne néglige aucun moyen de persuader Voltaire, afin que Voltaire persuade l'opinion européenne. Le philosophe se prête d'autant plus volontiers à ce rôle que ses idées personnelles s'accordent avec celles de Catherine. Dans les affaires de Pologne, la question de nationalité lui est indifférente, et on peut dire qu'elle était obscure pour beaucoup de Polonais et que le temps de Kosciusko n'était pas encore venu. Il ne voit que les intérêts de la tolérance : or les nobles polonais, avec leur fanatisme aveugle qui fait d'eux les tyrans du paysan orthodoxe, avec cette frénésie qui leur fait préférer la ruine de la patrie à l'émancipation des dissidens, sont réellement antipathiques à Voltaire. Ami des rois, il déteste leurs attentats contre Stanislas Poniatovski. La guerre des confédérés contre Catherine, attisée par les prêtres, prêchée à Notre-Dame de Czenstochowa, bénie par le légat du pape, lui fait l'effet d'une croisade : or, pour l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, quoi de plus ridicule et de plus odieux qu'une croisade ? Il ira jusqu'à proclamer Catherine II « pacificatrice de la Pologne ! » Il est encore plus décidé contre le Turc, cet autre ami du pape, et cette partie de sa correspondance emprunte aux circonstances actuelles un redoublement d'intérêt. Voltaire, comme certains publicistes français, certains orateurs anglais d'aujourd'hui, fait passer avant tout les considérations d'humanité. Il ignore ou méprise toutes les maximes qui ont fait jusqu'à nos jours le *credo* de la diplomatie. Il ne voit qu'une chose : l'opprobre que fait rejallir sur l'Europe la présence sur son sol d'une horde de barbares qui engendrent la peste, qui méprisent les lettres, « n'aiment pas les vers, n'ont jamais été à la comédie, n'entendent pas le français ; » il s'indigne de voir des peuples au nom glorieux opprimés par une poignée d'Asiatiques, des pachas dans la cité de Thémistocle, un sultan dans la ville de Constantin. Personne n'a plus hautement que lui proclamé la « honte de l'Europe, » et tels passages de ses lettres seraient encore la meilleure épigraphe de certaines brochures nouvelles. Sans doute il sait mal l'ethnographie des provinces turques : il ignore presque les Roumains, les Bulgares, les Serbes, les Monténégrins ; mais il connaît les Grecs et ne cesse de les recommander à Catherine dans des lettres chaleureuses qui semblent dater de 1826. Voltaire est presque le premier des philhellènes ; s'il eut à se reprocher quelques péchés d'adulation vis-à-vis de l'impératrice, il lui sera beaucoup pardonné pour avoir



pris en main les intérêts d'un noble peuple. Ce vieux sceptique, ce froid raisonneur, ce contemporain des roués de la régence, retrouve pour la cause des Hellènes une foi de jeune homme et des accens dignes de Byron. Il est vrai que pour affranchir les Grecs il livre aux Russes Constantinople, mais que lui importe? les questions de civilisation à ses yeux doivent passer avant les questions d'équilibre européen, et il laisse échapper ces mots, qui auraient pu prendre naguère la signification d'une prophétie : « Je pense très sérieusement que si jamais les Turcs doivent être chassés d'Europe, ce sera par les Russes. »

Sous la légèreté habituelle et la frivolité affectée de sa correspondance, on sent passer un frémissement d'enthousiasme pour la liberté de la Grèce et la renaissance hellénique : « Ceux qui souhaitaient des revers à votre majesté seront bien confondus. Eh! pourquoi lui souhaiter des disgrâces dans le temps qu'elle venge l'Europe? Ce sont apparemment des gens qui ne veulent pas qu'on parle grec, car, si vous étiez souveraine de Constantinople, votre majesté établirait bien vite une belle académie grecque : on vous ferait une *Cateriniade*; les Zeuxis et les Phidias couvriraient la terre de vos images, la chute de l'empire ottoman serait célébrée en grec, Athènes serait une de vos capitales, la langue grecque deviendrait la langue universelle, tous les négocians de la mer Égée demanderaient des passeports à votre majesté. » Et déjà le voilà qui devance les armées russes, qui galope en éclaireur sur la route d'Athènes, qui appelle aux armes les vieux Spartiates et qui rebâtit la ville de Troie. Hélas! c'est ici surtout que Voltaire était réservé à une cruelle déception. Catherine devait abandonner les Grecs, et les chants nationaux de la Roumélie ne le lui ont pas encore pardonné (1). Aux lettres ardentes de Voltaire elle répond par quelques mots froids et contraints qui présagent une déception pour « les enfans du galant Alcibiade » et pour le philhellène de Ferney : « Les Grecs, les Spartiates ont bien dégénéré; ils aiment la rapine mieux que la liberté. »

Néanmoins Catherine II apparut toujours à Voltaire comme le champion de la civilisation. Voilà pourquoi, tandis que Choiseul pousse les Turcs à la guerre, il s'obstine à faire des vœux pour leur défaite. Il voudrait que la France équipât « trente vaisseaux de ligne contre Constantinople. » Il appelle au secours de Catherine l'empereur d'Allemagne et les flottes de Venise. Tandis que les ministres de Louis XV envoient des officiers français à Mustapha, Voltaire cherche à en embaucher pour la tsarine. Par amour pour elle, Voltaire devient ingénieur, inventeur de chars de guerre, renouvelés

(1) Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques*, Paris 1873, p. 113.

des Babyloniens ; il se fait recruteur, rassembleur d'hommes ; il ne peut comprendre qu'un Français puisse aller combattre contre elle, et pour les Turcs. « Je représentai à mon colonel corse, écrit-il, combien son idée était peu chrétienne ; je lui mis devant les yeux la supériorité du Nouveau-Testament sur l'Alcoran ; mais surtout je lui dis que c'était un crime de lèse-galanterie française que de combattre pour de vilaines gens, qui renferment les femmes, contre l'héroïne de nos jours. » Peut-être est-ce le souvenir des officiers français envoyés alors à l'armée turque par Choiseul qui a pu inspirer cette fable récemment propagée par les journaux de Vienne et reproduite, avec une émotion facile à comprendre, par les journaux russes : on prétendait que des officiers anglais et *français* avaient traversé le territoire autrichien pour aller servir dans l'armée turque. L'inventeur de cette nouvelle à sensation s'est cru sans doute en 1769 ; il s'est trompé de siècle.

Catherine II n'entretient pas Voltaire seulement de ses victoires, elle célèbre la prospérité intérieure de l'empire, les progrès de la tolérance, le développement de ses colonies du midi, et lui assure que tout paysan russe, non-seulement peut manger une poule quand il lui plaît, mais que, « depuis quelque temps, il préfère les dindons aux poules. » Henri IV, qui cependant était de Gascogne, n'avait pas prévu ce trait-là, et sa poule au pot est singulièrement distancée par les dindons de la tsarine.

Catherine II, qui devait une si belle part de sa gloire à Voltaire, Catherine, qu'il mettait au nombre des astres et qu'il appelait au trône de Byzance a-t-elle toujours été reconnaissante pour « son chevalier ? » N'a-t-on à lui reprocher aucune de ces petites perfidies qu'on se passe entre amis ? Je n'oserais l'affirmer, car deux ou trois fois je la vois écouter avec complaisance le mal qu'on dit du patriarche de Ferney. Elle confiera au prince de Ligne qu'elle a éprouvé quelque désenchantement à son sujet ; elle recommandera à Stahl et à ses cousins du Holstein de ne pas visiter Genève, « afin de ne pas se trouver dans le voisinage de Voltaire. » Elle laissera dire à Falconet : « Le flambeau de Voltaire, approché de trop près, n'embrasera-t-il pas le bon ordre de la société ? Il est aisé de détruire le fanatisme ; mais, messieurs, qu'édifierez-vous à la place ? Il n'est pas permis à tous de savoir tout. » Plus tard, quand éclatera la révolution française, elle reniera son vieil ami, assure-t-on, et fera enlever son buste de ses appartemens.

## II.

Aux lettres déjà publiées que peuvent ajouter les nouveaux documens ? Dans les archives de Moscou, l'on a retrouvé les minutes

autographes des lettres de Catherine II; elles prouvent qu'avant d'écrire à Voltaire l'impératrice s'y reprenait à plusieurs fois, elle rédigeait d'abord un ou plusieurs brouillons, et quand elle mettait la missive au net, souvent elle supprimait des passages entiers, plus rarement elle ajoutait. Les lettres ou les parties de lettres de Catherine II, qu'on ne retrouve dans aucune édition de Voltaire, sont assez nombreuses et présentent un grand intérêt. Sur cinquante-deux minutes publiées jusqu'à présent par la *Société impériale*, trente ont une importance particulière : sur ces trente, six sont inédites pour plus de la moitié de leur contenu, cinq sont complètement inédites; les autres ont toutes quelque passage inconnu, d'une étendue plus ou moins considérable. Les cinq pièces inédites, pour ne prendre que celles-là, sont : 1<sup>o</sup> une lettre qui porte simplement la date de 1765 et où se rencontre notamment un curieux passage sur la confection du nouveau code :

« Je dois rendre justice à la nation; c'est un excellent terrain, sur lequel une bonne graine prend bien vite; mais il nous faut aussi des axiomes incontestablement reconnus pour vrais. Quand la traduction française du nouveau code sera achevée, je prendrai la liberté de vous l'envoyer, et vous verrez que, grâce à de pareils axiomes, cette pièce a obtenu le suffrage de ceux pour qui elle était composée. J'ose tout augurer de la réussite de cet important ouvrage, vu la chaleur dont chacun est rempli pour sa confection. Je pense que vous vous plairiez au milieu de cette table où l'orthodoxe, assis entre l'hérétique et le musulman, écoutent tous les trois paisiblement la voix d'un idolâtre et se concertent souvent tous les quatre pour rendre leur avis supportable à tous. Ils ont si bien oublié la coutume de se griller réciproquement, que, s'il y avait quelqu'un d'assez mal avisé pour proposer à un député de bouillir son voisin pour plaire à l'Être suprême, je réponds pour tous qu'il n'y en a pas un seul qui ne répondrait: « Il est homme comme moi, et selon le premier paragraphe de l'instruction de sa majesté impériale, nous devons nous faire le plus de bien possible, mais aucun mal. » Je vous assure que je n'avance rien et qu'à la lettre les choses sont ainsi que je vous le dis : s'il le fallait, j'aurais 640 signatures qui témoigneraient de cette vérité, celle d'un évêque en tête. »

2<sup>o</sup> une lettre de 1770, où Catherine rend compte de quelques succès de ses armées;

3<sup>o</sup> une lettre de juin 1771, où elle se moque du roi d'Espagne qui aime mieux laisser mourir ses enfans que de les faire inoculer, et où elle raconte les honneurs qu'elle a fait rendre à Pierre le Grand, à l'occasion de la destruction de la marine turque à Tcheshmé :

« Après une bataille aussi signalée que celle de Tcheshmé, la première

victoire navale que la flotte de l'empire de Russie ait gagnée depuis neuf cents ans, il parut bien naturel de rendre au fondateur de cette marine, dans la ville qu'il avait bâtie, un hommage de la reconnaissance publique. Le lendemain donc du *Te deum* chanté dans l'église où cet empereur est inhumé, on a célébré en grande cérémonie, selon le rite de la vraie église catholique grecque, un service pour le repos de son âme ; mais, avant qu'il commençât, l'évêque de Tver prononça le sermon que la princesse Dachkof vous a donné, à l'honneur de l'âme et du génie de Pierre I<sup>er</sup>. Il n'y eut personne qui ne donnât ce jour-là des marques de sensibilité et de reconnaissance pour la mémoire de ce grand homme, et nous sortîmes de l'église tous très contents les uns des autres. J'ai regretté seulement que l'étenlard de l'empire ottoman, que les nôtres avaient arraché de dessus le vaisseau amiral turc, ait volé en l'air avec notre navire l'*Euratche*, ce qui m'a privée du plaisir de l'étendre de mes mains ce jour-là au pied de la tombe de Pierre le Grand. »

4<sup>e</sup> une lettre de 1771, où l'on retrouve le ton habituel d'amertume contre le ministère Choiseul. « Je vois avec affliction que l'argent pour les fabricans des montres ne vous a pas encore été remis et, qui plus est, que ces pauvres gens en ont besoin. Je ne sais à quoi attribuer ce retardement, qui me peine extrêmement. J'espère que cette lettre de change n'a pas été soustraite comme celle que j'envoyai à M. Diderot un jour et qui se perdit à la poste entre Paris et la frontière de la France : toutes les autres postes avaient le paquet marqué sur leurs cartes. On croyait par-là persuader les gens que je n'avais point d'argent ; mais à quoi peuvent servir des ruses aussi mesquines, si ce n'est à montrer la petitesse d'esprit et l'aigreur ? L'une et l'autre ne sauraient produire ni estime, ni considération. »

5<sup>e</sup> Enfin une lettre d'août 1772, dans laquelle, entre autres nouvelles, Catherine mande à Voltaire que « Notre-Dame de Czenstochowa s'est mise à coqueter avec le prince Galitsine, » en d'autres termes que cette forteresse a capitulé.

Les passages inédits dans vingt-quatre autres lettres ne sont pas moins intéressans. La correspondance directe de Voltaire avec Catherine II doit être complétée au moyen de sa correspondance indirecte. Par exemple, lorsque dans ses lettres au prince Dmitri Alexiévitich Galitsine, alors ambassadeur de Russie à Paris, se rencontrait quelque compliment ingénieux à l'adresse de l'impératrice, l'ambassadeur ne manquait pas de les joindre aux dépêches qu'il adressait à son cousin le vice-chancelier, et celui-ci avait soin de les placer sous les yeux de sa souveraine. Dans les éditions de Voltaire, on ne connaît que cinq missives du seigneur de Ferney à Dmi-

tri Galitsine ; mais les papiers du vice-chancelier, Alexandre Mikhaïlovitch Galitsine, ayant été cédés en 1842 aux Archives de Moscou par son neveu le prince Serge, et un triage récent de ces précieux documens ayant été ordonné en 1875 par le directeur, M. le baron de Bühler, on a retrouvé, outre la correspondance infiniment curieuse des deux cousins (1), deux lettres absolument inédites de Voltaire (31 décembre 1766 et 7 octobre 1767) au prince Dmitri. La première étant la plus intéressante, j'en citerai un fragment :

« J'ai remercié sa majesté impériale de toutes ses bontés pour les Sirven ; j'ai admiré, j'ai béni sa générosité envers M. Diderot et tous les grands exemples qu'elle donne à l'Europe. On dit que les ambassadeurs sont des espions honorables : je sais, monsieur, que vous êtes l'espion du mérite et de l'infortune. Vous les cherchez pour leur procurer des bienfaits. C'est là votre principal ministère. C'est vous, monsieur, qui fournissez à votre auguste impératrice les occasions de signaler sa grandeur d'âme. Louis XIV, en répandant des bienfaits sur les gens de lettres de l'Europe, fit beaucoup moins que votre souveraine. Il se fit indiquer le mérite, mais l'impératrice l'a connu par elle-même ; elle n'a écouté son grand cœur qu'après avoir consulté son esprit. Je lui souhaite un règne aussi long qu'elle le rend glorieux. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans ? j'aurais couru l'admirer. Où est le temps que j'avais encore de la voix ! je l'aurais chantée sur tout le chemin, du pied des Alpes à la mer d'Arkhangel... Jouissez longtemps de l'honneur que vous avez de la représenter ; vous faites plus, vous lui ressemblez : le meilleur ministre est toujours celui qui fait aimer son maître. »

A cette correspondance indirecte de Voltaire avec Catherine se rattachent quatorze lettres adressées de Ferney au comte Alexis Romanovitch Voronzof, également empruntées aux archives de Moscou et récemment publiées dans les *Archives Voronzof* ; elles se rapportent aux années 1760-1769 ; elles prouvent que Voltaire connaissait à la cour d'Élisabeth d'autres personnages qu'Ivan Schouvalof et qu'il était en relations avec l'entourage de Catherine II trois années avant de l'être avec l'impératrice elle-même. Dans les premières de ces lettres, il parle de son *Histoire de Russie sous Pierre le Grand* ; dans les dernières, il fait des vœux pour que Joseph II et

(1) Les lettres du prince Dmitri au prince Alexandre Galitzin, insérées, ainsi que les deux suivantes, dans le t. XV de la *Collection*, sont surtout curieuses en ce qu'elles nous font connaître les idées qui avaient cours alors dans la partie la plus libérale de la noblesse russe sur l'émancipation des serfs. Ainsi le prince Dmitri était bien disposé à affranchir ses paysans, mais à la condition de conserver la propriété de toutes les terres. Il y a loin de là à l'acte émancipateur de 1861. C'est pourtant dans ces conditions si défavorables pour le paysan que fut accomplie, au commencement de ce siècle, l'émancipation des serfs par la noblesse allemande des provinces baltiques de la Russie. Le paysan de la Russie proprement dite a gagné à attendre.

les Vénitiens s'unissent à Catherine contre les Turcs. L'éditeur de ces documens, M. Pierre Barténief, a également publié un ukase de l'impératrice, en date de 1779, et par lequel elle assure une pension de 5,000 livres à Vanier, secrétaire de feu M. de Voltaire.

### III.

Sur la place du Sénat, à Saint-Pétersbourg, les regards du promeneur sont forcément attirés par une statue équestre posée sur un immense bloc de granit. Le coursier colossal, lancé au galop, s'est arrêté soudain et, contenu par une main puissante, se cabre au bord du précipice. Il y a un contraste voulu, d'une part entre la fougue de l'énorme bête, la tension violente et le gonflement de ses muscles, le frémissement et la révolte de sa chair de bronze, et d'autre part la sérénité du héros, qui, sûr de sa force et indifférent au danger, étend la main droite pour menacer et protéger. Ce qu'il menace, c'est la Suède, aujourd'hui reléguée au loin, mais alors maîtresse du sol même où s'élève le monument; ce qu'il protège, ce qu'il enveloppe de son regard triomphant, c'est cette grande cité qui à sa voix a surgi des marais de l'Ingrie, c'est sa forteresse de Saint-Pierre-Saint-Paul qu'il a bâtie sous le feu des vaisseaux suédois, c'est la Néva que hérissent aujourd'hui les mâts des navires et qu'il a le premier ouverte au commerce européen; c'est son sénat, son synode, son amirauté, ses arsenaux, son académie des sciences, ce sont les églises où sont entassés les trophées de ses victoires. Pierre le Grand est au centre même de Pétersbourg; le créateur préside au développement de sa création. D'autres après lui ont achevé ce qu'il avait commencé; mais il semble que ses successeurs se sont inspirés de ses idées favorites; lui-même aurait voulu élever cette flèche de l'amirauté construite sous Anna Ivanovna et cette flèche de la forteresse commencée sous Élisabeth : démesurément sveltes et élancées, semblables à des mâts de vaisseau, elles auraient flatté ses goûts nautiques, et les colonnes rostrales dressées devant la Bourse auraient eu son approbation. Le costume du Pierre le Grand de Falconet est d'une remarquable simplicité : une simple tunique qui touche jusqu'aux genoux, un court manteau qui flotte sur les épaules; point d'étriers; pour selle une peau de panthère. Le héros de tant de batailles n'a ni casque ni armure de fer; une couronne de lauriers rappelle seule ses victoires. Ce qu'on a voulu exprimer, c'est surtout la force de pensée et de volonté; le réformateur a fait oublier le guerrier, mais il n'a pas fait oublier le héros. Pierre I<sup>er</sup> est bien le *bogatyr* qui a si grand air dans les chansons épiques de la Russie, il est bien le « tsar géant » de Pouchkine et son cheval est de sang

héroïque, intelligent comme un demi-dieu, impétueux comme l'éclair; il est de la famille des chevaux d'Achille, qui parlaient d'une voix humaine, des coursiers de Diomède, au souffle de flamme, des bêtes épiques que montaient les Ilia de Mourom et les Dobryna Nikitch, et qui, bondissant de montagne en montagne, enjambaient « les forêts, les vallées et les larges fleuves. » Peut-être dans le frémissement de cette main tendue, de ces doigts écartés, saisit-on une convoitise fiévreuse, une impatience juvénile, disons le mot, puérole. Si telle a été l'intention de l'artiste, on peut dire qu'il a poursuivi jusque dans ses nuances, jusque dans ses ombres, le caractère du terrible législateur qui, dans sa hâte du bien et son emportement de réforme, voulut forcer le temps même, tout accomplir à la fois, tout saisir d'une seule étreinte. Non loin du monument s'élève la masse imposante de Saint-Isaac, avec ses gigantesques gradins de marbre rouge, ses colonnes monolithes de granit de Finlande, ses archanges de bronze aux ailes éployées; l'œuvre de notre compatriote Montferrand fait en quelque sorte pendant à celle de Falconet : monumens impérissables de l'influence qu'exerça longtemps l'art français sur le génie russe. Il nous reste à voir comment Falconet fut amené de Paris à Saint-Pétersbourg et par quels labeurs il enfanta cette merveille, gloire commune de la France et de la Russie, œuvre de onze années de travaux, *tanta molis erat...*

Le dix-septième volume de la *Société impériale* renferme la correspondance de Falconet avec Catherine II, ainsi que de nombreuses pièces relatives à son séjour dans la capitale russe. En outre, grâce à un enchaînement de circonstances singulières, les lettres de Diderot et de Falconet qui se rapportent à la même période font partie d'un legs fait au *Musée lorrain* de Nancy par la baronne de Jankowitz, petite-fille du sculpteur: elles ont été publiées en 1866 et 1867 par M. Charles Cournault. D'autres lettres, conservées dans le même dépôt, aident à faire connaître les rapports de l'artiste avec son protecteur, M. de Marigny, frère de la marquise de Pompadour, et avec son illustre élève, M<sup>lle</sup> Collot; elles ont été également publiées, du moins en partie, par M. Cournault en 1869.

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que les statuaires français conquièrent en Europe la première place et que Bouchardon, Pigalle, les deux frères Adam, Coustou, Houdon, non moins que les peintres Watteau ou Boucher, contribuèrent à établir victorieusement la supériorité de l'art national à l'étranger. Dans la décadence de l'art italien, nos sculpteurs n'ont plus de rivaux. « En Danemark, dit M. Cournault, la compagnie des Indes appelait Saly pour jeter en bronze la statue équestre de Frédéric V; en Suède, on demandait à Larchevêque celle de Gustave-Adolphe, » et Catherine II appelait à Saint-Péters-

bourg Falconet. Celui-ci, dans sa jeunesse, avait été obligé de soutenir contre la misère une lutte acharnée : il y puisa cette fermeté de caractère, cette âpreté au travail, cette vigoureuse probité d'artiste qui, non moins que son génie, établirent sa réputation. Au sortir de l'école primaire on avait mis le futur créateur du bronze de *Pierre le Grand* en apprentissage chez un artisan qui fabriquait des têtes de bois pour les perruquiers. Son instruction était celle d'un ouvrier; l'auteur des *Remarques sur Plin le Jeune*, l'éminent critique d'art, l'adversaire érudit des Winckelmann et des Lessing ne dut qu'à lui-même son éducation classique. De l'échoppe du fabricant de poupées il était passé dans l'atelier de Lemoine, dont il devint l'élève favori. C'est en 1745 seulement que son *Milon de Crotone dévoré par un lion* attira sur lui les regards du public et des amateurs, et lui mérita un fauteuil à l'Académie de peinture et de sculpture. Falconet était à lui-même son plus sévère critique : « La tête de mon Milon ne vaut rien, disait-il, elle est ignoble, car je l'ai faite d'après la mienne. » D'autres œuvres accrurent sa réputation et Marigny se déclara son protecteur. En 1747, à l'époque où Louis XV était encore *Louis le Bien-aimé*, on fit exécuter à Falconet, sur les dessins de Coppel, un groupe qui représentait « la France embrassant le buste du roi. » Cette sculpture officielle, dont le sujet lui était fourni par un autre, était-elle peu faite pour inspirer son génie? L'œuvre a péri, et nous ne pouvons la juger. Falconet n'y travaillait qu'avec répugnance; il mit quinze ans à exécuter le marbre. Une lettre qu'il écrivit en 1762 à M. de Marigny fait bien connaître quel artiste et quel homme c'était que Falconet. A l'entendre, son œuvre « était bien une des plus mauvaises qu'on pût faire en sculpture; » il demandait à restituer les 9,000 livres qu'on lui avait avancées et à briser « cet ouvrage de sommeil et de délire. » Le ministre, étonné de ces scrupules, ne voulut pas admettre que son protégé eût fait une telle dépense sur sa fortune et travaillé tant d'années en pure perte. Il trouva un biais pour contenter le goût sévère de l'artiste et les scrupules de l'honnête homme. M<sup>me</sup> de Pompadour lui fit obtenir du roi plusieurs commandes de statues, destinées à orner ses jardins.

En 1755, il trouva enfin une œuvre où son puissant génie pouvait se donner carrière. Il exécuta pour l'église Saint-Roch le groupe de l'Annonciation et le groupe du Calvaire, vaste ensemble qui avait un développement de plus de 46 mètres. Sauf pour le *Christ à l'agonie*, il ne nous reste que les descriptions dans les journaux du temps et une appréciation de Diderot dans le *Recueil manuscrit de ses œuvres* à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Un *Amour menaçant* pour M<sup>me</sup> de Pompadour et une *Nymphe baigneuse* prouvèrent avec quelle souplesse son talent passait du tragique au gra-



cieux : la marquise, vers cette époque, lui fit obtenir un emploi de 2,400 livres à la manufacture de Sèvres. Le groupe de *Pygmalion* lui valut un éloge enthousiaste de Diderot dans son *Salon* de 1763. « O Falconet, s'écriait le critique difficile, comment as-tu fait pour mettre dans un morceau de pierre blanche la surprise, la joie et l'amour fondus ensemble? Émule des dieux! s'ils ont animé la statue, tu en as renouvelé le miracle en animant la statuaire. » Plus tard Diderot entama des négociations pour faire céder par les propriétaires du *Pygmalion* ce chef-d'œuvre à Catherine II. Il échoua d'abord et écrivit à son ami : « J'ai revu M. et M<sup>me</sup> d'Arconville, j'ai sollicité par écrit et de vive voix votre *Pygmalion*; j'en suis fâché, mon ami, il n'y a rien à faire, et votre statue animée restera longtemps chez ces riches dévots, couverte d'une chemise de satin qu'on lève de temps en temps en faveur des curieux. » Par la suite, Catherine fut plus heureuse : *Pygmalion* appartient aujourd'hui au grand-duc héritier de Russie.

On voit que Falconet n'était pas un de ces sculpteurs qui, faute de réussir en France, vont chercher fortune à l'étranger. Il était un des premiers parmi les grands artistes de son temps : les salons avaient mis son talent hors de pair; les commandes affluaient dans son atelier. C'est cette supériorité même qui le recommandait à l'impératrice. A cette époque, comme le fait remarquer M. Polovtsov, la Russie n'avait pas encore d'artistes célèbres. Au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, c'était par les mains de maîtres italiens, les Pietro Solario, les Aristote Fioraventi, les Friazin, les Aleviso, que s'étaient élevés les tours, les églises et les palais du Kremlin. Sous Pierre le Grand, qui avait appelé chez lui tant d'artisans étrangers, aucun artiste de renom. Sous les successeurs de Pierre, on avait eu des Italiens et des Allemands, — surtout des Allemands. A l'impératrice Élisabeth et à son favori Ivan Schouvalof revient encore l'honneur d'avoir secoué le joug des *Niemtsi* dans les beaux-arts comme dans la littérature et dans la politique. Le fondateur de l'université de Moscou fut également celui de l'académie des beaux-arts. Ces deux grandes institutions nationales étaient bien modestes à leur début; pas plus que l'université de Moscou ne pouvait rivaliser avec celles de l'Allemagne, l'académie de Saint-Pétersbourg ne pouvait se comparer à celle de Paris. Ici encore, c'est vers la France que se tournait la Russie émancipée par la révolution de 1741; c'est à notre Académie des Beaux-Arts que celle d'Élisabeth emprunta ses maîtres : Lorrain pour la peinture, Gilet pour la sculpture, Valois pour l'architecture, plus tard Devely et Lagrenée. Bientôt de brillants élèves se formèrent sous leur direction, et nous verrons Falconet révéler aux Russes eux-mêmes le mérite du peintre Lossenkof.

Les Schouvalof avaient été les favoris d'Élisabeth; leur fortune

devait tomber avec l'avènement de Catherine II. La nouvelle impératrice confia la direction des beaux-arts au général Ivan Betski, son chambellan. Qu'était-ce donc que cet Ivan Betski, dont il est question si souvent dans la correspondance avec M<sup>me</sup> Geoffrin, Voltaire et Falconet? Ivan Betski est le même homme dont parle avec une pitié si dédaigneuse la princesse Dachkof, celui qui, après le coup d'état de 1762, accourut désespéré chez Catherine pour lui demander s'il n'était pas vrai qu'à lui seul elle dût sa couronne, et que l'impératrice crut récompenser dignement en le chargeant de faire confectionner la couronne du couronnement. *Mercedem suam vani vanam*. Betski n'est pas seulement le directeur des beaux-arts, il est aussi celui de la *Maison des Enfants-Trouvés*, ce splendide monument de la philanthropie de Catherine II; il dirigea les instituts de demoiselles, les corps de cadets, les caisses de retraite pour les veuves et en général tous les nouveaux établissemens d'instruction ou de charité. Il a dans sa dépendance l'assistance publique, et, comme il arrive, même chez nous, il y a trouvé de grasses sinécures : il est l'intermédiaire de la souveraine avec les nécessiteux de la Russie et les gens d'esprit de l'Occident; il est son grand *aumônier* et son ministre au département de l'esprit. C'est lui qui achète la bibliothèque de Diderot et surveille l'acquisition des Rubens et des Teniers; c'est lui qui fait la lecture à Catherine et qui lui tient société quand elle s'ennuie; il soigne ses jardins et serre ses bijoux. Betski, le *vieux barbon* (*staryi krytch*), comme elle l'appelle, est une sorte de *factotum* qui tient à la fois du surintendant des beaux-arts et de la demoiselle de compagnie; Betski est un Mécène subalterne qui fait profession de protéger les artistes, qui aime si fort à leur rendre service qu'il prend en aversion les caractères indépendans qui ne veulent pas être protégés, et qui, s'il n'était contenu par le génie supérieur de sa maîtresse, aurait un goût naturel pour les médiocrités.

Déjà l'impératrice Élisabeth avait médité d'élever une statue à son père. L'exécution en fut confiée à Rastrelli, l'architecte du Palais-d'Hiver; à sa mort, un autre Italien, Martelli, se chargea de l'entreprise; mais dès l'avènement de Catherine II, Betski annonçait au sénat que la nouvelle souveraine n'avait pas daigné approuver cette statue, attendu qu'elle n'avait pas une assez haute valeur pour représenter dignement ce grand monarque et contribuer à la splendeur de sa capitale. L'œuvre de Martelli ne saurait en effet se comparer à celle de Falconet; avec elle, on retombe dans la donnée banale de ces héros habillés ou déshabillés en Romains, qui ont longtemps infesté toutes les places publiques de l'Europe. Falconet a trouvé une inspiration de génie pour représenter aux yeux l'élan fougueux du réformateur qui escalada tous les obstacles,

foula aux pieds, comme il foule le serpent de bronze du monument, toutes les résistances et ne s'arrêta qu'au bord de l'abîme, c'est-à-dire de l'impossible; mais le *Pierre le Grand* de Martelli, du trot paisible dont l'emmène sa monture, ne risque guère de dépasser le but.

Après la décision de Catherine II, Betski dut se mettre en quête d'un nouveau sculpteur. L'Italie avait échoué, il fallut s'adresser à la France. L'ambassadeur de Russie auprès de la cour de Versailles était alors le prince Dmitri Galitsine, celui-là même que Voltaire appelait « l'espion du mérite et de l'infortune. » Il habitait Paris depuis douze années : célibataire, joyeux compagnon, homme d'esprit, il était devenu pour les littérateurs et les artistes un ami et presque un camarade; en leur société, il forma son goût et devint un amateur distingué. C'est de lui que Diderot écrivait à Falconet : « Le prince, notre ami commun, fait des progrès incroyables dans la connaissance des beaux-arts; vous seriez étonné de la manière dont il voit, sent et juge. » Diderot avait déjà mis le sculpteur en relations avec le représentant de la tsarine. Quand les négociations commencèrent, on retrouva dans Falconet l'homme singulier dont les scrupules avaient embarrassé M. de Marigny. Laissons l'ambassadeur rendre compte à Panine de ce nouveau trait de désintéressement : « Votre excellence a pu voir, par les mémoires des autres sculpteurs que j'avais mis en concurrence pour l'ouvrage en question, que le moindre allait à 450,000 livres de gratifications. J'ai cru pouvoir être autorisé par là à lui en proposer 300,000, mais M. Falconet, de lui-même, trouva la récompense trop forte et, malgré ce que j'ai pu faire, je n'ai su parvenir à l'obliger à consentir à stipuler davantage que pour 200,000 livres. Tous les autres salaires et les frais de voyage sont de même beaucoup moindres que ce que les autres artistes m'avaient demandé. Il me serait inutile de vous recommander et de vous supplier en grâce, monseigneur, d'avoir égard à un tel procédé. » Un traité en règle, signé de Galitsine et de Falconet, fixait les conditions auxquelles celui-ci consentait à se rendre en Russie. Il était accompagné de trois ouvriers, savoir deux sculpteurs et un mouleur, dont l'un recevait 6,000, l'autre 5,000, le troisième 4,000 livres de traitement annuel. Lui-même toucherait 25,000 livres par an jusqu'à concurrence des 200,000 dont il entendait se contenter; si les travaux duraient moins de huit ans, on lui compterait néanmoins la totalité de la somme; « s'il arrivait que, par maladie ou par quelques autres accidens, le temps et les travaux se trouvassent prolongés au-delà de huit ans, il s'en rapportait de tout à l'équité et à la bienfaisance de sa majesté impériale. » Il serait fourni à Falconet, aux frais de la tsarine, des ateliers et chantiers suffisans, et tous les secours nécessaires pour l'étude du che-

val et du cavalier, plus « un logement propre et commode dans le voisinage de ses ateliers, une voiture à son usage journalier, une table saine et frugale où il puisse recevoir une ou deux personnes. » Au sculpteur et à ses ouvriers, on accordait 12,000 livres de frais de voyage et, dans le cas où les plans de Falconet ne seraient pas approuvés, une somme égale pour le rapatriement. Tel est le résumé des dix-neuf articles du traité. Les bagages du sculpteur se composaient de vingt-cinq grandes caisses, dont la note détaillée a été reproduite dans le volume de la *Société impériale*; vingt-quatre renfermaient des livres, des tableaux, des statues ébauchées, des moulures, que Falconet destinait à l'académie russe; une seule contenait ses effets personnels. L'artiste s'oubliait toujours pour ne songer qu'à son art. Outre ses ouvriers, il emmenait avec lui une de ses élèves, d'un talent distingué, M<sup>lle</sup> Collot, qui devint plus tard la femme de son fils.

Galitsine avait recommandé Falconet à Panine, Diderot écrivit dans le même sens à Betski; il lui rappelait que Falconet quittait une situation importante à Paris, qu'il abandonnait ses places à l'Académie et à la manufacture de Sèvres, qu'il renonçait à ses commandes, si bien que son traité avec la cour de Russie n'ajoutait presque rien à ses revenus. Il insistait sur le beau caractère de Falconet, qui n'avait pas voulu accepter les 300,000 livres qu'on lui offrait, donnant pour raison que « celui qui ne saurait pas être heureux avec 2,000 livres de rentes ne l'était pas avec 100,000, et que quant aux autres 100,000 livres dont il se départait, on les lui rembourserait en bons procédés. » — « Comblez donc mon Falconet, continuait Diderot, rendez-le donc heureux, faites qu'il jouisse du repos; faites qu'il ne trouve aucun dégoût, aucun obstacle, qui le retardent dans ses opérations et l'empêchent d'exécuter pour vous une grande et belle chose... Il est tout simple que sa majesté et vous, monsieur, qui êtes son ministre, interposiez votre autorité et disiez les mots graves qui font taire. » Nous verrons que c'est précisément de Betski que sont venus à Falconet tous les obstacles et tous les dégoûts. Sans doute Betski nourrissait à son égard les plus bienveillantes dispositions. Il regardait comme un triomphe personnel le succès de la négociation; mais quelle apparence que deux personnages aussi dissemblables pussent réussir à s'entendre! Il y avait des chances pour que Falconet, avec sa franchise intraitable, ses façons brusques, son orgueil de grand artiste, ses témérités de plume et de langage, froissât l'homme de cour et en fût froissé. Il arrivait avec son idée à lui sur Pierre le Grand, et Betski avait la sienne. Celui-ci avait fait rédiger par un certain Bilistein une série de rapports sur le meilleur emplacement à choisir pour le monument de Pierre le Grand; Bilistein, dont les conclusions en

somme étaient excellentes et furent adoptées, les appuyait sur des considérations exprimées en termes bizarres : « Pierre I<sup>er</sup>, en fondateur d'empire, dans la majesté d'un législateur, caractères qui lui ont mérité le nom de grand, regardant directement le cours de la Néva contre le torrent duquel il est placé... Regardant de l'œil droit l'amirauté, la ville sur la gauche du fleuve, les palais impériaux... Ouvrant le même œil et l'étendant sur le vaste empire qu'il a reçu de ses pères, lequel il augmente de nouvelles possessions... De l'œil gauche, regardant une autre partie de ses fondations... Portant en même temps ses regards sur la Finlande, la Carélie, l'Ingric et autres provinces conquises, — cette position me paraît la plus favorable et préférable à toutes autres. » Je n'ai cité que les têtes de paragraphes, mais on a une idée suffisante du style de Bilistein. Betski à son tour, dans un rapport au sénat, pensait que « les idées que doit avoir l'artiste sont renfermées à peu près dans ces points : 1<sup>o</sup> La Russie est le plus grand des empires; 2<sup>o</sup> Pierre I<sup>er</sup> est le souverain qui a le plus travaillé pour le bien de son peuple; 3<sup>o</sup> il a gagné des batailles importantes qui ont procuré la splendeur de l'empire; 4<sup>o</sup> il fut un législateur inébranlable dans les sages résolutions qu'il avait prises; 5<sup>o</sup> l'important point est qu'il se dépouilla pendant un temps de sa souveraineté pour s'instruire dans les pays étrangers de tout ce qu'un souverain a besoin d'apprendre, etc. » Certes voilà une collection d'idées qu'il n'est pas facile de rendre avec le ciseau; Betski évidemment voulait faire de cette statue une encyclopédie coulée en bronze, et son plan rappelle un peu la complication et l'excentricité touffue de certaines commandes américaines qui ont fait le désespoir des peintres contemporains. La note de Betski n'était pas faite pour donner à Falconet une conception bien nette de son sujet; d'ailleurs, une fois déjà il s'était mal trouvé d'avoir travaillé sur les idées et les plans d'un autre, et il avait encore sur le cœur son malencontreux groupe de *la France embrasant le buste du roi*.

#### IV.

Dans les premiers momens du séjour de Falconet à Saint-Petersbourg, l'impératrice fut toute entière au plaisir d'avoir chez elle un tel homme. Falconet, ce n'était pas seulement le sculpteur chargé d'une commande, c'était pour elle un des membres de cette société parisienne dont elle convoitait les plaisirs délicats et même les brillans soupers, de ce groupe d'artistes et de lettrés sur lesquels le monde avait alors les yeux fixés. Falconet était l'artiste aimé de M<sup>me</sup> de Pompadour, le critique fin et sévère, l'ami de D'Alembert et des encyclopédistes. Remarquons qu'en 1767 l'impé-

ratrice n'avait encore reçu ni la visite de Diderot, ni celle de Grimm; elle ne connaissait ni Ségur, ni le prince de Ligne; Falconet est le premier de cette société spirituelle qu'elle ait pu voir et entretenir chez elle. Il arrivait avec tout le prestige de la nouveauté, comme une sorte d'ambassadeur de la république des lettres à la grande tsarine du Nord; il apportait avec lui comme l'air et les effluves de la capitale française, il était à Saint-Pétersbourg quelque chose de Paris. Elle se promettait avec lui ces longues causeries, ce libre échange d'idées philosophiques, ces joûtes d'esprit dont elle se trouvait sevrée au Palais-d'Hiver. On comprend l'espèce d'engouement qui s'empara alors de Catherine II; fille d'un petit prince allemand devenu un général prussien, élevée dans les petites cours d'Allemagne ou les ennuyeuses garnisons de la Poméranie, plus tard captive et recluse à la cour d'Élisabeth, traitée comme une pensionnaire que surveillaient les Schouvalof, elle croyait n'avoir pas encore vécu. Catherine était comme une provinciale de génie qui n'avait jamais vu Paris, et qui avait enfin à sa disposition un Parisien pur sang, un artiste, un grand artiste. « M. Diderot, écrivait-elle à M<sup>me</sup> Geoffrin dans la joie de son cœur, m'a fait faire l'acquisition d'un homme qui, je crois, n'a pas son pareil : c'est Falconet. » Falconet est alors si bien en cour qu'il a lui-même des courtisans; on se dispute l'honneur de lui rendre de petits services; le célèbre général Melissino, excellent écuyer, se fait plaisir de poser pour le cavalier et de faire cabrer devant Falconet les plus beaux chevaux des écuries impériales. Il est vrai qu'en revanche il lui demande de remettre à l'impératrice une note sur certaine affaire où il s'est distingué; mais quel courtisan est absolument désintéressé? Il y a dans l'histoire des relations de Catherine et de Falconet une première période qui en est la lune de miel. Elle lui adresse des lettres fréquentes, détaillées, familières, sur les premiers sujets qui se présentent. Entre eux, tout est commun; ils se communiquent les lettres qu'ils reçoivent, l'une de Voltaire, l'autre de Diderot; ils se prêtent les livres qui leur arrivent d'Occident, les articles de l'*Encyclopédie*, le *Dictionnaire philosophique*, les *Questions de Zapata*, la *Lettre sur les aveugles*. « Si vous répondez, écrit l'impératrice, ne vous gênez pas, n'employez aucune formalité; n'allongez point les lignes par des épithètes dont je ne me soucie pas. » Surtout elle suppliait Falconet de vouloir bien la « distinguer du nombre de ses confrères qui la plupart sont, dit-on, peu propres à devenir les confidens des gens de mérite. »

C'est vers cette époque que Diderot et Falconet engagent la fameuse *Dispute sur la postérité*, celui-ci affectant de faire bon marché du jugement de l'avenir et de ne se soucier que de celui des contemporains, celui-là s'efforçant de montrer tout ce qu'il

entre d'illusion dans ce prétendu mépris pour l'estime des générations futures. En décembre 1766, Diderot propose à son adversaire un défi : « Seriez-vous homme à abandonner la décision de notre querelle au jugement de ma bienfaitrice? Prenez-y garde, mon ami : cette femme est ivre du sentiment de l'immortalité, et je vous la garantis prosternée devant l'image de la postérité. » Falconet relève le gant, en protestant spirituellement contre la félonie de son ami, et l'impératrice se trouve ainsi constituée juge du camp. Elle n'ose se prononcer trop énergiquement, mais elle trouve à l'appui de la thèse de Diderot des argumens nouveaux et ingénieux et qui allaient tout droit *ad hominem*. « Eh bien! monsieur Falconet, pour vos contemporains vous avez mis votre nom à Saint-Roch; effaçons ce nom, à présent que les contemporains l'ont vu; on y mettra celui d'un autre... Mais que vous ont donc fait ceux qui viendront après nous pour ne pas vouloir leur plaire? Serait-ce parce que vous ne les connaissez pas? Faut-il n'être complaisant qu'avec ceux que vous connaissez? Donneriez-vous un coup de poing à un inconnu, et pourquoi donc auriez-vous si peu d'égard pour nos petits-fils? Votre Pierre le Grand prouvera à la postérité, non-seulement votre bonne volonté pour les contemporains, mais encore votre complaisance pour la postérité, car vous ne vous en tiendrez pas au cheval de terre glaise, vous le coulerez en bronze : ce cheval court malgré vous, et d'entre vos doigts appliqués sur la terre glaise, tout droit à la postérité, qui en connaîtra à coup sûr plus la perfection que les contemporains... Vos désirs muets seront, je crois, remplis, et Pierre I<sup>er</sup> vous y mènera lui-même. — *Votre majesté, dites-vous, et ma conscience, — voilà ma postérité, et l'autre viendra quand elle voudra.* — Je crois que vous avez fait de votre mieux, mais comment pouvez-vous vous en remettre à mon suffrage? Je ne sais pas dessiner. Ce sera peut-être la première bonne statue que j'aurai vue de ma vie! » L'impératrice se faisait tenir au courant des travaux de l'artiste; plus de vingt fois, assure celui-ci, elle visita ses ateliers; elle avait bien jugé la beauté tout épique de « cette bête spirituelle » que Falconet donnait pour monture à Pierre le Grand. « Si votre coursier s'animait dans votre atelier, comme autrefois la statue de Pygmalion, il ferait un terrible ravage, à voir la mine qu'il a! »

Toutes les questions qui défraient le commerce de lettres avec Voltaire reviennent dans la correspondance avec Falconet; il faut que successivement il fasse son compliment sur l'*Instruction pour le code*, sur la fièvre qui a osé s'attaquer à la personne de l'impératrice, sur le courageux exemple qu'elle a donné à ses sujets en se faisant inoculer, sur la condamnation qui a frappé l'*Instruction*

à Paris, sur les victoires turques et polonaises. Falconet dit son avis sur tout, et se mêle de tout. Il note les tableaux qu'il convient d'acheter; il prend parti dans l'affaire de La Rivière et celle de l'abbé Chappe, dans cette dernière surtout avec tant d'ardeur que Diderot lui attribue un moment la paternité de l'*Antidote*. Il se permet de recommander à l'impératrice une foule de gens : un certain Simon, qui réclame une dette du temps de Pierre le Grand, un M. Girard, qui réfuterait à merveille le *Voyage en Sibérie*, un M. de Villiers qui remplacerait avantageusement La Rivière, un M. du Haussay qui augmenterait utilement le « petit nombre de Français estimables qui sont ici, » — un abbé poète, qui a fait des vers en l'honneur de l'impératrice, un M. de Marcillac, qui a composé des ouvrages sur l'art militaire, un chirurgien nommé Moreau, qui voudrait pratiquer son art dans les armées de Catherine II. Si on laissait faire Falconet, il peuplerait la Russie de Français distingués ou prétendus tels. L'impératrice est tout étonnée de ce zèle nouveau de nos compatriotes : elle était beaucoup plus habituée à les rencontrer dans le camp de ses ennemis. « Les Français, écrit-elle à Falconet, sont de plaisantes gens; les uns veulent absolument me nuire, et c'est le plus grand nombre; les autres veulent me servir, et de ceux-là il n'y en a beaucoup. » Notre artiste d'ailleurs n'y mettait pas d'égoïsme national : s'il rencontrait un homme de mérite parmi les Russes, il prenait feu pour lui avec autant d'emportement et le patronnait envers et contre tous, sans se soucier des inimitiés. Il demanda de l'avancement pour Lascaris, comte de Carhuri, qui avait opéré le transport du piédestal de granit, et ne daigna pas s'apercevoir que Betski entendait s'approprier la gloire de l'entreprise; il recommanda le peintre Lossenkof ou Lossenkof, sachant fort bien à quels puissans adversaires il s'attaquait.

« Il s'agit de Lossenkof, habile, honnête et malheureux. Votre majesté lui veut du bien, croit lui en faire; mais si les organes qui doivent conduire le bien-être jusqu'à lui sont obstrués? Vous croyez, madame, qu'il fait vos tableaux? Oh! cela n'est pas ainsi. Tracassé, fatigué, chagriné, accablé par mille vétilles académiques, qui dans aucune académie du monde n'ont jamais regardé un professeur, Lossenkof ne peut pas donner un coup de pinceau : on le perdra, sans faute. Il est le premier peintre habile de la nation, on y est insensible, on le sacrifie. On n'aura que de médiocres artistes, tant qu'ils ne seront pas mieux traités, ou ils feront comme a fait M. Torelli, ils se retireront. Vous voyez, madame, qu'il faut que Lossenkof soit bien à plaindre, que j'aie le cœur bien gros, et que je connaisse toute la bonté de votre âme forte, pour oser vous parler avec cette confiance. Je parlerai encore à



M. de Betski, et je lui parlerai fortement; si rien n'opère, je prendrai alors la liberté de m'adresser encore une fois au souverain maître, et si enfin Lossenkof n'est pas heureux, je souffrirai avec lui sans avoir rien à me reprocher, mais il sera heureux quand votre majesté voudra.

« Pour ce qui me concerne, j'y ai aussi mon petit intérêt; c'est que je serai détesté par une foule de *braves gens* de ma connaissance, qui me font déjà l'honneur de haïr ce que je puis avoir de moins malhonnête. Ils me haïraient bien plus s'ils pouvaient soupçonner que je m'en fusse mêlé. »

Tout Falconet est dans cette lettre. Amoureux de l'art, plus sensible aux souffrances d'autrui qu'aux siennes propres, intrépide dans ses témérités de protecteur, toujours prêt à affronter les forts pour couvrir les faibles. Avec son tempérament de redresseur de torts, le voilà qui charge comme un autre don Quichotte sur les grandes ailes de ce moulin à vent qui a nom Betski. Il me semble qu'ici la France, si souvent tournée en dérision par Catherine, prend sa revanche; si Louis XV semblait ignorer la valeur de certains de ses sujets, il faut qu'un Français avertisse Catherine de ce que vaut un Lossenkof. N'est-ce pas le cas de retourner contre elle ce qu'elle écrivait à D'Alembert : « Vous devez avoir chez vous une profusion de grands hommes, puisque le gouvernement ne se croit pas obligé à encourager ceux dont le génie est admiré dans les pays les plus lointains ? » Plus tard Falconet parlera non sans amertume de la tragique destinée de Lossenkof : « Le pauvre et honnête garçon, avili, sans pain, voulant aller vivre ailleurs qu'à Pétersbourg, venait me dire ses chagrins; puis s'abandonnant à la crapule par désespoir, il était loin de deviner ce qu'il gagnerait à mourir. On lit sur la pierre sépulcrale qu'il était un grand homme... L'impératrice avait voulu l'encourager, mais enfin il eut une belle épitaphe. »

Non-seulement Falconet, par ses recommandations, par ses embauchages d'hommes au service de l'impératrice, en protégeant l'horloger Sandoz ou l'écrivain Lecointe, empiétait sur les attributions du *factotum* Betski, mais il s'attaquait à lui directement. Dès son arrivée en Russie il semble qu'il n'ait pu faire un mouvement sans le froisser. Betski, dans son rapport au sénat, avait exprimé le souhait que la statue de Pierre le Grand « pût produire sur nous le même enthousiasme dont nous sommes affectés en regardant le cheval de Marc-Aurèle. » Comme tous les hommes qui ont des connaissances peu étendues, il tenait fortement à ce qu'il pouvait savoir : il ne voyait rien au-delà du cheval de Marc-Aurèle; plus d'une fois il dut en persécuter le sculpteur. On le devine à l'acharnement que Falconet met à la critique de ce morceau : en 1768,

il écrit à l'impératrice que « la statue de Marc-Aurèle est convenable pour Marc-Aurèle, et que la statue d'un autre doit être convenable pour un autre; » en 1770, il rédige ses *Observations sur la statue de Marc-Aurèle*, où il montre tous les vices du prétendu chef-d'œuvre et où il donne les étrivières à Betski sur le dos du coursier antique. « Si un homme est assez honnête pour ne point flatter un ridicule amateur, fût-il Mécène, il peut, il doit même s'opposer au torrent de l'aveugle préjugé et réclamer contre tout despote qui prétendrait connaître mieux que lui les ressorts de son art; et si ce despote était un Midas.... etc. » Comment Betski n'eût-il pas été tenté de se reconnaître dans ce despote « Midas, » dans ce « Mécène » aux longues oreilles, dans ce « ridicule amateur » qui voulait faire la leçon aux artistes? Betski avait adopté les conclusions des fameux rapports de Bilistein; or Falconet écrivait en 1769 l'amusant pamphlet intitulé *Réponse à l'auteur du Mémoire sur la statue de Pierre le Grand*. Comment Pierre le Grand peut-il contempler l'amirauté de l'*œil droit*, ouvrir ce même œil et l'étendre sur un vaste empire, regarder de l'*œil gauche* le Vassili-Ostrof, porter en même temps ses regards sur l'Ingrie? « Savez-vous, monsieur, continue Falconet, combien cette idée est neuve et combien de temps elle le sera? Cette manière de regarder n'a encore existé, que je sache, ailleurs que dans ce dicton : *il a un œil aux champs et l'autre à la ville*, et dans celui-ci : *il regarde du côté de la Bourgogne pour voir si la Champagne brûle*... Les plus grands statuaires de l'antiquité n'ont jamais approché de ce superfin, et la tête du *Jupiter* sublime de Phidias avait beau avoir des sourcils majestueux, on avait beau y reconnaître cette puissance qui ébranlait l'Olympe, je vous jure qu'elle n'était qu'une tête à perruque en comparaison de celle que vous proposez. » Falconet ne désigne l'auteur du Mémoire que par les initiales : Monsieur de B... mais comment savoir qui était *Monsieur de B...*? Était-ce le général Betski ou simplement Bilistein? On pouvait s'y tromper, et les Pétersbourgeois se firent assurément un malin plaisir de la confusion.

Falconet avait la main aussi lesté comme écrivain que comme sculpteur. Ses livres sont pleins des morceaux de polémique qu'il décochait à ses adversaires tout en modelant son cavalier gigantesque. Semblable aux Juifs de Zorobabel, il avait d'une main les outils pour édifier et de l'autre l'épée pour repousser les Philistins. *Quelques idées qu'une gazette allemande a occasionnées, — Extrait d'une lettre à M. Diderot, — Sur le livre d'un Anglais, — Sur une opinion de Lessing, — Entretiens d'un voyageur avec un statuaire, — Petit différend, etc.*, autant de pamphlets acerbes dont la statue de Pierre le Grand ou celle de Marc-Aurèle étaient l'occasion et dont les traits égratignaient son excellence M. de Betski.

Au commencement, l'impératrice n'hésitait jamais à donner raison à son sculpteur : « Laissez là la statue de Marc-Aurèle et les mauvais raisonnemens de gens qui n'y entendent rien ; vous ferez cent fois mieux en suivant votre entêtement ; passez-moi le terme, je n'y mets aucun mauvais sens... Soyez gai et moquez-vous des envieux, il vaut mieux faire envie que de faire pitié ; or *il y a des gens de tout état qui font pitié...* L'œil droit et l'œil gauche de Pierre le Grand m'ont bien fait rire, cela passe la bêtise. » Mais les escarmouches se multipliaient, et à tout moment Falconet mettait en jeu l'autorité de la tsarine. Il avait été question de lui faire exécuter une statue de Catherine II, et Betski lui avait donné le sujet en ces termes : « La souveraine accourant soutenir l'empire tombé en défaillance à ses pieds. » C'était une allusion à la révolution de 1762 ; le sujet n'était déjà pas du goût de Falconet, qui trouvait l'idée injurieuse pour Pierre III et pour la Russie. Quand Betski lui demanda son prix, l'artiste lui répondit que « recevant de sa majesté impériale 25,000 livres par an, cette somme lui suffisait, avec ce qu'il pouvait avoir en France, et qu'avec ces moyens il pouvait encore être utile à quelques honnêtes gens comme lui. » Le projet d'une lettre conçue en ce sens fut par lui remis à Betski. « Veut-on savoir, continue Falconet, ce que dit M. de Betski, après l'avoir lu au coin de son feu : — *Cela est fort adroit.* — Je ne répliquai rien, car je vis dans quel cabinet j'étais. » Rentré chez lui, il déchira l'esquisse commencée et en fit une autre qu'il trouvait plus digne de Catherine II ; mais elle ne plut pas à Betski et ne fut point exécutée. Tel est du moins le récit de Falconet, et il semble confirmé par le texte du projet de lettre inséré dans le volume de la *Société impériale*. Le ministre s'avisa, quelque temps après, de vouloir imposer au sculpteur, pour l'aider dans ses travaux ou profiter de ses leçons, un élève de l'académie des beaux-arts. Falconet refusa, et comme on insistait, il en référa à cette même impératrice, du courroux de laquelle on le menaçait : « Depuis longtemps je ne suis plus maître d'école. Je suis accoutumé à cette liberté qui m'est, surtout à présent, nécessaire. Un jeune homme qui ne sait rien ferait le tourment de ma vie, fût-il doux comme une fille. Quand le héros et son coursier m'échaufferaient la tête, le jeune homme s'étourdirait, je le renverrais, cela finirait mal, et j'en serais fâché comme de raison ; il est plus sage de ne pas commencer. J'ose espérer, madame, que, malgré les craintes de M. le général, le besoin que j'ai de ma liberté ne désoblige pas votre majesté. »

Puis Betski imagina une tracasserie qui revient souvent dans cette correspondance et qui portait au comble l'exaspération de l'artiste : à plusieurs reprises, des ouvriers vinrent creuser des fondations sur la place du Sénat, enfoncer des pilotis dans le voisinage de ses

ateliers, démolir le mur de sa petite cour. A chaque fois, il recourait à l'impératrice pour obtenir qu'on le laissât tranquille; un jour même elle se rendit sur la place pour examiner des travaux, visita Falconet dans son atelier, le prit par le bras devant tout le monde, et le pria de fixer la limite que les maçons de Betski ne pourraient dépasser. Peine inutile! En 1771, la rupture, précipitée d'ailleurs par des chicanes d'argent auxquelles s'abaissa le général, était complète. « M. Betski, écrivait Falconet, a conçu qu'il fallait me mettre au point de perdre la tramontane, et par là me forcer à demander mon congé; qu'il connaît bien son monde! Il aurait pu faire conduire son bâtiment de manière à ne rien déranger de ce qui regarde la statue; mais ce n'est plus son objet, le voici: Falconet, qui m'est importun, Falconet, qui n'est point ma créature, Falconet, qui ne veut point de mes almanachs, qui ne s'abaisse jamais à me rien demander, — car, quoique j'accorde peu et que j'emploie rarement mon crédit pour les honnêtes gens et de vrai mérite, je veux qu'on ne se lasse pas de me demander, — en un mot, Falconet aura peur, voudra partir; je dirai que, son modèle étant fait, on peut se passer de lui, je ferai continuer l'ouvrage par un autre, je ferai publier alors que j'y ai fait faire des changemens, des améliorations, et j'enlèverai encore à celui-là, comme à tant d'autres, la gloire que je veux si fortement. »

Falconet ne se trompait guère dans les calculs qu'il prêtait à son ennemi; mais tout ce bruit mettait l'impératrice dans un terrible embarras. Sans doute elle se sentait obligée en conscience de soutenir contre de mesquines tracasseries le grand artiste qu'elle avait fait venir de Paris. Pouvait-elle cependant se prononcer absolument contre Betski, le plus ancien, le plus intime de ses confidens, un conjuré de 1762? Pouvait-elle rompre avec ce serviteur discret et nécessaire, qui savait parler et qui savait se taire, qui sans bruit s'ingéniait à prévenir ses désirs, dont la présence dans son cabinet ou dans sa chambre à coucher n'était pas une gêne, au visage souriant duquel elle était accoutumée comme aux meubles familiers de son appartement? Pouvait-elle sacrifier cet utile bonhomme, ce « vieux barbon » à l'air digne et respectable, vrai père noble de sa comédie aulique, qui lui prêtait sa maison pour les soupers joyeux, lui faisait la lecture comme une gouvernante anglaise, disposait de sa bourse comme un grand aumônier, était la main gauche qui savait exactement le bien que faisait la main droite? Le sacrifier, et à qui? A un homme dévoué, mais intraitable et turbulent, — à un étranger, qui avait une autre patrie et d'autres maîtres, à un philosophe, dont les idées devaient toujours être suspectes à un souverain absolu, — à un Français qui, malgré la faveur de M<sup>me</sup> de Pompadour et ses protestations monarchiques, cachait mal ses instincts

d'indépendance, à un artiste, qui sentait l'atelier comme Diderot sa mansarde, et qui au milieu de sa cour semblait un phénomène? Si Betski avait des torts à son égard, Falconet n'avait-il pas le tort plus grave de ne pas respecter en Betski l'homme de confiance de la souveraine?

Dans cette rivalité, Falconet avait plus d'un désavantage vis-à-vis de son adversaire. De temps à autre, il expédiait au Palais-d'Illiver une lettre griffonnée *ab irato* et à grand bruit y dénonçait ses ennemis; mais l'influence de Betski y était de toutes les heures et de toutes les minutes. Par sa vivacité, Falconet compromettait son bon droit. Si « altérée de franchise et de vérité » que se prétendit Catherine, elle pouvait trouver que l'artiste l'en abreuvait. Toujours mécontent, toujours menaçant, toujours prêt à sauter sur sa plume comme sur une arme, sa réputation de mauvaise tête était déjà bien établie. On fit comprendre à l'impératrice que trop de familiarité avec ce diable d'homme pouvait avoir ses inconvéniens, qu'elle devait se surveiller en lui écrivant, que les longues lettres étaient dangereuses. A partir de 1770, celles de Catherine II deviennent rares et brèves; plus de ces échanges d'idées hardies ou plaisantes, plus de ce ton d'égalité philosophique, de ces « bâtons rompus » d'autrefois. Les lettres sont devenues des billets : l'impératrice répond à des plaintes, demande des renseignemens, donne des ordres. Celle du 14 mars 1773, réponse à l'intervention de Falconet en faveur du comte de Carhuri, est d'un style qui ne souffre pas de réplique : « J'avoue que non-seulement je suis étonnée, mais même que c'est une chose singulière que le ton plaintif sur lequel est continuellement monté ce M. de Lascaris, *demandant toujours et n'étant jamais content.* » Ces derniers mots n'expriment-ils pas ce qu'on pense de Falconet lui-même? C'en est fait de son crédit. Désormais il se le tient pour dit : il ne recommandera plus personne; loin de protéger les autres, il faut qu'il songe à se protéger.

## V.

Au milieu de ces tribulations, l'ouvrage avance. En mai 1770, le modèle en terre glaise est achevé. « La toile est levée : je suis, comme de raison, à la merci du public, mon atelier ne désemplit pas; mais ce qu'il y a d'un peu singulier, du moins cela me le paraît, c'est que pas un des nationaux qui viennent à ce concours ne me dit le traître mot, ni plus ni moins que si je n'existais pas, quoique je sache d'ailleurs qu'en général ils en sont assez contents. Si j'apprends des nouvelles directes de mon ouvrage, c'est par les différens étrangers qui sont ici. C'est un procédé qui n'est guère connu

ailleurs, mais il faut se faire à tout. Oh! je n'étais pas si fou quand j'assurais à votre majesté que je ne travaillais que pour elle! » L'impératrice essaie de tout expliquer pour le mieux : « Si l'on ne vous dit mot, c'est par délicatesse; les uns ne se croient pas assez habiles, les autres peut-être craignent de vous déplaire en vous disant leur avis; d'autres encore n'y voient goutte. N'allez pas, comme bien des Welches, expliquer tout par le mauvais côté. » Bientôt les langues se délièrent : les évêques du saint-synode vinrent admirer Pierre le Grand, et le vénérable métropolitain Platon voulut donner sa bénédiction à Falconet pour que la fonte réussît. Par contre, il s'en trouva qui furent scandalisés de voir que le cheval et le cavalier étaient plus grands que nature; d'autres critiquèrent le choix de l'habit russe, puisque le réformateur avait défendu de le porter; quelques-uns prirent à partie le serpent qui se tordait sous les sabots du coursier. C'est pour répondre à ces objections que Falconet imprimait en 1770 sa *Lettre à M. Diderot*. Il proclame qu'il est aussi ridicule d'habiller en Romain un homme de notre temps que d'endosser à Jules César l'habit à la française ou le cafetan russe; le costume de son Pierre le Grand est non pas l'habit romain, mais la tunique et le manteau de guerre qui sont presque les mêmes chez tous les peuples, chez les capitaines latins ou chez les anciens princes russes, chez les paysans du Tibre ou les *bourlaks* du Volga, et qui est à proprement parler l'habit héroïque. Quand Diderot vint à Saint-Pétersbourg, il visita l'atelier de son ami, manifesta hautement son admiration et fit justice des critiques mal fondées. « Je vous savais très habile homme, écrivit-il à Falconet, mais je veux mourir si je vous croyais rien de pareil dans la tête. Comment vouliez-vous que je devinasse que cette image étonnante fût dans le même entendement à côté de l'image délicate de votre *Pygmalion*? » Il approuva le sculpteur d'avoir chargé M<sup>lle</sup> Collot d'exécuter la tête du héros, une fois qu'il se fut assuré qu'elle excellait dans les bustes. Il loua la beauté épique de son coursier, supérieur, assurait-il, à ceux de Bouchardon : Bouchardon avait vu de beaux chevaux dans les manéges de Paris, mais il n'était pas entré, comme Falconet, dans les écuries de Diomède et d'Achille. Il défendit le serpent, nécessaire d'ailleurs à l'équilibre de l'ensemble : « Est-ce que Pierre, est-ce que tous les grands hommes n'en ont pas eu à écraser? Est-ce que ce n'est pas le véritable symbole pour arrêter leur succès, susciter des obstacles et déprimer leurs travaux? N'est-il pas juste qu'après leur mort, leurs monumens foulent ce symbole hideux de ceux qui leur ont fait verser tant de larmes pendant leur vie? »

A ces polémiques se rattache un pamphlet de Falconet, les *Entretiens d'un voyageur avec un statuaire*, où il est question surtout

du piédestal du monument, c'est-à-dire de ce bloc énorme de granit que Betski fit enlever d'un marais de la Finlande pour le transporter sur cet autre marécage qui s'appelait alors la place du Sénat. Ce bloc était fort propre à exprimer l'idée que Betski avait à cœur, à savoir que « la Russie est le plus vaste empire du monde. » Le général s'opposa à ce qu'on le diminuât trop notablement avant le transport, estimant « que l'opération en serait plus singulière et ferait plus de bruit en Europe. » Elle fit du bruit en effet, et le rocher de Pierre le Grand eut presque une légende. Les veines de cristallisation qu'il renfermait devinrent même, dans l'*Almanach de Gotha* (1770), des grenats, des topazes et des améthystes. On eût pu croire qu'on avait découvert un diamant du poids de 5 millions de livres. Réduite à 3 millions de livres, la roche avait encore 37 pieds de longueur sur 21 de largeur et 17 de hauteur; Falconet dut encore la dégrossir, tout en s'étudiant à lui garder son aspect fruste. Dans sa brochure, il se défend vigoureusement contre les critiques dont le harcelait Betski, et encore prétendait-il n'avoir pas toute liberté de se défendre. « M. de Betski est un vieillard octogénaire, il est décoré du cordon bleu, il occupe de belles et grandes places, il est favorisé de l'impératrice; or je vous demande s'il est prudent à moi d'avoir raison tout haut contre lui? »

Le modèle de la statue était achevé, le piédestal mis en place sur un sol affermi à grand renfort de pilotis. Pour quel motif Falconet restait-il à Saint-Pétersbourg? Il commençait ce qu'il appelle dans l'*Essai sur les fontes en bronze* les « années de mon impatience, » et ailleurs « les quatre ou cinq années de trop que je suis resté en Russie. » Il avait refusé de se charger de la fonte, et pendant que Betski était en quête d'un fondeur, il charmait ses ennuis en écrivant ses *Commentaires sur Pline* et des articles pour l'*Encyclopédie*. On embaucha d'abord un certain Ersmann, de Strasbourg, mais on le trouva insuffisant pour une pareille tâche et on le congédia. Cependant Falconet, avec son ardeur ordinaire, s'était mis à étudier les ouvrages spéciaux sur le coulage en bronze; il n'avait à la bouche que les exemples des grands fondeurs de l'antiquité et de la renaissance, et ses lettres à l'impératrice sont hérissées de détails techniques. Il s'était essayé avec le moulage de son *Cupidon* et de son *Tireur d'épine*, et l'opération avait parfaitement réussi. Après le renvoi d'Ersmann, il écrivit à l'impératrice qu'il se chargeait de l'entreprise et qu'il se contenterait de ce qui restait des 110,000 livres attribuées au fondeur strasbourgeois. Pendant qu'il faisait ses préparatifs, plus d'un se réjouissait à l'idée d'un échec. Enfin le grand jour arriva. Comment se passèrent les choses? Le marquis de Juigné, alors ambassadeur de France, qui ne semble

pas exempt de cette joie malveillante des ennemis de l'artiste, écrivait le 15 septembre 1775 : « Falconet a manqué la fonte de la statue de Pierre I<sup>er</sup>. Le métal s'est échappé et, quoique l'on en eût préparé 4,000 livres de plus, il n'y en a pas eu assez pour la tête du tsar, qui s'est trouvée nulle... Il y a eu plusieurs personnes blessées, et Falconet l'a été lui-même, légèrement à la vérité, mais il s'est trouvé mal quand il a vu le mauvais succès de son entreprise. » Remarquons que cette dépêche est datée de Moscou et que l'ambassadeur ne savait que par ouï dire ce qui s'était passé à Saint-Petersbourg. On en croira plutôt l'artiste lui-même, qui écrivait aussitôt à Catherine II : « Le succès de la fonte est constant dans mon atelier; mais dans la ville autant de langues, autant d'éditions : c'est l'usage. » Un ouvrier laissé par Ersmann s'était endormi; la fonte avait coulé et mis le feu à quelques bois, un ouvrier russe avait été blessé; le buste du cavalier seul était à refaire, et c'était un petit accident pour une fonte de 30 pieds de haut. En novembre 1777, Falconet avait pris sa revanche. « Je vous supplierai, madame, ajoutait-il, de vouloir bien jeter un coup d'œil sur mon ouvrage, et j'ose espérer que votre majesté ne refusera pas de voir dans mon atelier le produit de mes onze à douze années de travaux. »

Hélas! cette faveur lui fut refusée. Il semble que ses ennemis aient attendu que tout fût achevé pour couronner eux-mêmes leur vengeance en rendant Catherine II inflexible. Betski redoublait de mauvais procédés : il traînait en longueur le paiement des ouvriers employés par Falconet. Il allait publiant que la statue était trop chère. Trop chère! quand la statue de Louis XV avait coûté 5 millions de livres, celle de Frédéric V à Copenhague 3 millions! Or celle de Pierre le Grand ne revenait encore qu'à 2 millions, et la « grosse pierre » de M. Betski, à elle seule, entraînait dans cette dépense pour 250,000 livres. Betski, pour mieux lui mettre la mort dans l'âme, répétait partout qu'il fallait refondre la statue.

Ainsi donc, dit avec émotion M. le sénateur Polovtsov, « après avoir peiné douze années, après avoir vaincu toutes les difficultés, après avoir accompli en perfection la tâche qui lui était confiée et doté la Russie d'une des plus remarquables productions de l'art moderne, Falconet n'eut pas même la consolation de faire voir son œuvre à l'impératrice! » Croyait-on l'avoir payé avec les 200,000 livres dont il avait voulu se contenter? Cela, ce n'était qu'une indemnité; mais montrer lui-même ce bronze magnifique à la tsarine, faire tomber devant Catherine seconde les voiles qui couvraient Pierre premier, c'était la récompense. Elle lui fut ravie! L'histoire de Falconet en Russie a son côté tragique. Cette statue équestre, qui était son chef-d'œuvre, fut la dernière de ses œuvres. Il semble qu'il ait fait passer



toute son énergie, toute sa vie dans ce formidable cavalier d'airain, et que depuis lors il n'ait pu que se survivre à lui-même. Ses fatigues, ses cruelles déceptions, les piqûres des mouches de cour, la rigueur du climat polaire, ont abrégé ses jours, tari son activité. Après avoir végété quelques années dans les honneurs de l'Académie des Beaux-Arts de Paris et les travaux de la manufacture de Sèvres, il résolut en 1783 de visiter l'Italie : le ciel élément du Midi guérirait l'impression laissée par les longs hivers de Saint-Pétersbourg ; mais, le jour fixé pour le départ, il fut pris d'une attaque de paralysie : dès lors il ne quitta plus sa chambre et languit jusqu'au 24 janvier 1791. Son âme était-elle restée dans le bronze de la place du Sénat ? Du moins ce monument, dans la ruine presque générale des œuvres de Falconet, après la destruction de ses groupes de Saint-Roch, est resté debout pour attester son génie. Les noms de Catherine II et de Pierre le Grand sont unis par lui-même dans la noble et laconique inscription qu'il dicta pour le piédestal : « A Pierre premier Catherine seconde. » Mais le nom de Falconet, n'y fût-il pas inscrit, formera le troisième terme d'une inséparable trinité.

Et cependant la tsarine ne pouvait se méprendre sur le mérite de son œuvre. « La statue de Pierre le Grand, écrivait-elle à son fils, a été découverte pour la première fois : elle est très belle ! » L'espèce de dédain qu'on témoignait à l'artiste contraste avec les honneurs qu'on rendit à sa création. Un récit contemporain publié dans la *Rousskaïa Starina* (lettre de Radichtchef à un ami de Tobolsk) nous donne le détail des cérémonies qui accompagnèrent l'inauguration du monument. Les gardes Préobrajenski, Séménovski, Ismaïlovski, les régimens qui jadis avaient partagé les périls et la gloire de Pierre le Grand, entouraient sa statue ; des milliers de spectateurs couvraient la place du Sénat. A quatre heures, l'impératrice, qui arrivait de son palais par la Néva, débarqua sur la place ; soudain les voiles de la statue tombèrent, les étendards victorieux s'inclinèrent, le son des musiques militaires, le pétilllement de la fusillade, le grondement du canon, les hourrahs, se confondirent en un vacarme triomphal. Puis les troupes défilèrent devant Pierre le Grand et devant Catherine la Grande. Falconet n'était pas là ! On lui envoya une médaille commémorative, mais Betski reçut le grand cordon de Saint-Vladimir. C'était dans l'ordre.

La réputation du monument devait survivre à ce fracas d'un jour de fête. La Russie adopta ce chef-d'œuvre français et le fit sien. Le plus grand de ses poètes, Pouchkine, dans son *Cavalier de bronze*, a rendu à merveille l'impression de grandeur produite par cette statue, qui dans les plus terribles inondations a toujours

dominé du haut de son rocher de granit les flots mutinés de la Néva. Pierre le Grand est « Celui qui, sur son piédestal immobile, élève dans les ténèbres sa tête d'airain, Celui dont la volonté, semblable à celle du destin, a bâti sous les eaux une capitale. Qu'il est imposant dans le brouillard ! Quelle puissance dans cette tête pensive ! Quelle force cachée en lui, et dans ce cheval, quel feu ! Où bon-dis-tu, fier coursier, où poses-tu ton pied d'airain ? O puissant vainqueur du sort, n'est-ce pas sur cette hauteur que tu as, de son frein d'acier, fait cabrer la Russie sur l'abîme sans fond ? » Et la nuit, quand on s'éloigne de la formidable idole, on croit, comme Evgenii, « entendre derrière soi un roulement de tonnerre, le choc d'un sabot de métal sur le sol ébranlé ; éclairé des pâles rayons de la lune, la main tendue vers les nuées, c'est le cavalier de bronze, sur son cheval aux pieds d'airain, qui, bruyamment, pesamment, galope sur vos traces ! »

Dans le monument élevé en 1873 à Catherine II par M. Mikiéchine, l'heureux héritier de la tâche laissée par Falconet, on a groupé autour de l'impératrice quelques-uns des hommes qui contribuèrent à la splendeur du règne : les sciences sont représentées par la princesse Dachkof, la poésie par Derjavine, le génie des batailles par Potemkine, Roumantzof, Souvorof, les gloires maritimes par Alexis Orlof et Tchitchagof, la diplomatie par Bezborodko, les beaux-arts par Betski. Mais nos Français n'ont-ils rien fait pour la gloire de Catherine et, ce qui vaut mieux, pour la civilisation de la Russie ? Si l'on n'avait voulu conserver à ce monument un caractère exclusivement national, n'y aurait-il pas eu place, parmi les fidèles sujets de Catherine, pour certains sujets de Louis XV ? Falconet y représenterait mieux les beaux-arts que Betski, lui qui fut le soutien de Lossenkof. Voltaire n'y ferait-il pas aussi bonne figure qu'Élisabeth Dachkof ? Peu importe que Catherine ait été un moment ingrate pour les *Welches*, qu'elle ait en 1777 refusé d'entrer dans l'atelier de Falconet, qu'elle ait, vers 1792, fait disparaître de ses appartemens les bustes de Voltaire. Dans la sérénité de l'histoire, les petits froissemens s'oublient, les grands faits subsistent. Les écrits de Voltaire, le bronze de Falconet, resteront comme des monumens impérissables de la puissante et bienfaisante action qu'eut alors le génie français sur le développement de la Russie, et c'est au temps de Catherine II que cette action se manifesta avec le plus d'éclat et d'intensité.

ALFRED RAMBAUD.

---

---

DE

# YEDDO A PARIS

NOTES D'UN PASSANT (1).

---

## IV.

LES PRÉANGERS. — CEYLAN. — ADEN.

---

## IX.

29 avril 1876. — Avez-vous vu les Préangers? comptez-vous les voir? — Telle est invariablement la troisième question que m'ont posée tous les Hollandais à qui j'ai été présenté, la première étant non moins régulièrement: Quel beau pays que le nôtre, n'est-ce pas? — et la seconde: Êtes-vous de Paris? Aussi dès le lendemain de mon retour à Batavia, je repars, malheureusement seul cette fois, abandonné par mon compagnon de route que ses devoirs de consul retiennent à Batavia. Je ne fais que traverser Butenzorg, où je monte dans un *car* pour me rendre le même soir à Tougou. La route serpente sur les flancs du Pundjock et s'élève rapidement au milieu d'un pays très accidenté et couvert de cultures. Malgré la pluie qui vient les rafraîchir, les chevaux se refusent absolument aux côtes; il faut atteler des buffles de renfort ou louer des corvées pour pousser à la roue; mon automédon prend le parti de tirer ses bêtes par la bride, tandis que, saisissant le fouet, je frappe à tour de bras.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876, du 1<sup>er</sup> et du 15 janvier 1877.

Nous gagnons ainsi d'une allure assez paresseuse le petit hameau de Tougou, où nous arrivons à la nuit close. Il n'y a là d'autre gîte qu'une petite case tenue par une vieille Indienne célèbre dans tout Java par son extrême longévité : elle ne compte pas moins de cent dix-neuf printemps, elle peut encore voir, entendre, se mouvoir, et causer raisonnablement ; sa jeune cousine, âgée de quatre-vingt-quatre ans, parle un peu français. La mère de Mamina eût pu voir Louis XIV, et elle-même a vu finir la guerre de sept ans. Dans une petite salle rustique, sur une table où chaque voyageur s'est amusé à graver son nom de la pointe de son couteau, j'essaie de manger je ne sais quoi de coriace ayant forme de poulet, tout en causant par gestes et par monosyllabes avec la plus jeune des deux cousines. Son visage brun, encadré de cheveux blancs, éclairé par la lueur vacillante d'une mauvaise chandelle, son sourire et ses gestes de vieille sorcière, l'attitude effarée de la servante qui l'aide à me servir, tout cela forme un petit cadre digne de tenter un Rembrandt. Le bruit attire trois nouveaux hôtes, dont deux levriers superbes et un Hollandais qui ne sachant aucune autre langue européenne que la sienne, connaît quelques mots de chacune et réussit à composer des phrases mixtes d'un comique achevé. Très fort sur la numération gesticulée, il me donne, sans y être invité, tous les renseignemens de chiffres imaginables ; je note au passage l'altitude de Tougou, qui est de 3,200 pieds, et celle de Sindaglaya, où je dois arriver le lendemain, qui est de 3,800.

Le 30 au matin, pourvu du plus grand cheval qu'on ait pu trouver, mais cependant fort mal monté, je continue de gravir à travers forêt jusqu'au col de Telaga-Varna, qui sépare la résidence de Butenzorg de celle des Préangers. Un petit détour qu'on fait à pied mène au bord d'un très ancien cratère, aujourd'hui plein de verdure, dont le fond est un petit lac aux eaux sombres et profondes. Du haut du col de Telaga-Varna, on voit s'étendre à perte de vue un immense plateau entouré d'une ceinture de montagnes aux crêtes déchirées, que domine le sommet isolé du Pundjock. Puis on commence à descendre au milieu de la région la plus belle et la plus salubre de Java ; c'est à Sindaglaya, au bord d'une petite rivière torrentueuse, que s'arrête ma course. Le gouvernement a établi là, sous la direction du docteur Ploem, une maison de santé pour les officiers, un hôpital pour les soldats, où les uns et les autres viennent en congé de convalescence se refaire des dures fatigues et des souffrances de la guerre de Sumatra, sous un climat plus frais et plus clément que celui de Batavia. Les voyageurs valides sont reçus dans une pension attachée à l'établissement, tout le monde vit en famille et mène la vie calme qui convient à des convalescens.

Passer tout le jour sans s'habiller, fumer nonchalamment jusqu'à l'heure du déjeuner, faire la sieste après, une partie de billard ou d'ombre de cinq heures à sept heures, dîner, fumer et se coucher à neuf heures; tel est l'idéal du bonheur pour des hommes dont la santé est exténuée par les alertes, les veilles, les privations et les fièvres (1). Il n'est pas de sacrifices auxquels le gouvernement néerlandais ne soit prêt pour son armée des Indes. Avancement rapide, congés fréquents, soins gratuits, traitemens élevés, pensions de retraite, il ne néglige rien pour entretenir dans ses possessions un corps d'officiers capables. Beaucoup d'entre eux prennent si bien goût à cette existence large et indépendante, que lorsque vient le moment de prendre leur retraite, ils ne peuvent se résigner à rentrer en Europe, achètent une plantation à Java et consacrent leurs dernières années à la faire valoir.

1<sup>er</sup> mai. — Celui-là n'est pas un voyageur qui n'est pas tourmenté par l'attraction des sommets. S'il est impossible par le temps dont je dispose de gagner le sommet du Pundjock, on peut du moins facilement atteindre la croupe d'un contre-fort dont la sombre verdure souligne le cône du volcan. Je pars à cheval en compagnie d'un des pensionnaires du docteur Ploem, un commis de deuxième classe, que préoccupe décidément la question florin : il ne saurait nommer un objet sans en dire le prix; ce n'est pas un homme, c'est un tarif vivant et parlant. Chacun sans doute envisage les choses d'ici-bas à sa façon; mon compagnon les examine surtout au point de vue du profit ou de la dépense qu'elles représentent : son admiration en présence de la nature se traduit par des supputations de prix du plus excellent comique. Cependant la puissante forêt nous couvre de son ombre, toute trace de sentier a disparu; nos chevaux gravissent péniblement le lit d'un petit ruisseau encombré de cailloux et de branches d'arbres; les lianes s'entre-croisent sur nos têtes et d'énormes araignées au ventre vert se balancent suspendues à leur toile en travers de notre passage, c'est la solitude toujours émouvante de la forêt vierge; l'homme n'a pas encore disputé ce séjour aux fauves, aux singes, aux perroquets, aux cacatois qui s'y ébattent en pleine liberté. Le grondement d'une cascade se fait entendre; encore un coup de collier, nous voici à Tchiburn; mon intarissable commis chiffre toujours. Fort heureusement le soin de sa monture l'absorbe trop à la descente pour laisser place

(1) Le directeur, dont rien n'épuise l'activité philanthropique, voudrait décider le gouvernement français à envoyer là ses malades de Cochinchine au lieu de les rapatrier à grands frais, parfois trop tard et au risque de les voir trop souvent mourir dans la Mer-Rouge. Mais si ce progrès doit se faire, que de temps on le discutera encore avant de l'accomplir !

à la moindre tentative d'arithmétique; la beauté du paysage n'y perd rien à mes yeux.

A un pal et demi de la maison de santé, après avoir traversé le village, on trouve Chiponas, résidence d'été du gouverneur général, jolie habitation entourée de jardins où le triomphe de l'horticulteur est d'obtenir les fruits et les légumes d'Europe, aussi prisés ici que le sont chez nous les fruits et les fleurs des tropiques obtenus à force de soins dans nos serres. En rentrant, je me trouve en face d'une apparition étrange qui me transporte à un siècle en arrière : je crois voir dans un demi-jour fantastique l'ombre du cocher Tydacus,

Qui de l'ombre d'une brosse  
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Cet objet antédiluvien n'est autre qu'une honnête chaise de poste, traînée par six chevaux, qui amène le résident de Bandong, sa famille, ses domestiques; la lourde machine, remplie de monde, chargée de caisses, vient d'entrer dans la cour sous l'escorte des cavaliers d'ordonnance : un vaste parasol d'or s'ouvre aussitôt pour abriter le résident, qui, de sa casquette galonnée, distribue des saluts aux assistans groupés pour guetter son arrivée. On sert aussitôt le dîner, retardé pour l'attendre, et les deux plats traditionnels, riz et bœuf, sont accompagnés cette fois, en l'honneur d'un hôte si distingué, d'une profusion de volaille. Présenté au résident dans le courant de la soirée, j'ai le temps d'apprécier en lui les qualités requises pour faire un habile politique et un bon résident à Java.

Les Français passent assez justement pour être très-communiquatifs, mais je crois que les Hollandais le sont encore plus. On pourrait peut-être leur appliquer comme à nous le proverbe polonais : « ce que tu caches à ta femme et à ton meilleur ami, tu le diras à un inconnu sur la grande route. » Toujours est-il certain qu'après avoir chevauché à peine un quart d'heure avec le nouveau compagnon que le hasard m'a donné, je sais au retour ce qu'il fait, où est sa fiancée, combien de fois par semaine il va la voir, le chiffre de ses appointemens, la situation de sa famille, l'époque à laquelle il compte arriver au poste d'assistant résident, etc... Un colonel, que j'ai rencontré dans une autre occasion, a poussé la précision et la complaisance jusqu'à m'apprendre l'endroit où était enterrée sa mère, détail aussi gai qu'intéressant. Je profite de la bonne volonté de mon compagnon actuel pour le mettre sur des questions d'administration locale, qu'il connaît à fond et qu'il m'explique d'une manière si intéressante que le temps passe en un

clin d'œil, jusqu'à Butenzorg, où nous nous séparons. Encore une journée de repos sous la véranda de l'hôtel, puis une autre journée de courses, d'achats, de visites, de corvées diverses à Batavia, terminée par un dernier dîner au consulat, et, le 4 au matin, je dis une dernière fois adieu à M. Delabarre sur le pont de l'*Emirne*, où il a bien voulu m'accompagner. C'est à peu près à la même époque que le paquebot de l'*Eastern-Australian Company* devait passer à Batavia et m'emmener en Australie, sans la mésaventure qui a abrégé mon voyage; j'obéis aux destins qui ne l'ont pas permis. L'*Emirne*, mettant le cap au nord, regagne l'hémisphère boréal et reprend la route de France. Tous les passagers sont Hollandais à bord; parmi eux, plusieurs militaires et marins en congé: quand ce ne sont pas la basse littérature française et le débordement superficiel des mœurs parisiennes, — à propos desquelles du reste on ne nous ménage pas, — ce sont les destinées de la colonie qui font le sujet de toutes les conversations.

Vingt millions d'hommes obéissant à quelques milliers d'étrangers avec lesquels ils n'ont aucun rapport de race, de langue, de religion ni de caractère, travaillant pour enrichir ces maîtres antipathiques, la population la plus fière et autrefois l'une des plus belliqueuses et des plus puissantes de l'Océanie supportant la domination occidentale sans avoir même engagé de lutte pour la repousser, c'est là certainement l'un des résultats les plus extraordinaires auxquels soient parvenues jamais la volonté et la patience d'un petit peuple. Comme la puissance anglaise dans l'Inde, la domination hollandaise dans l'archipel malais n'est que le prix d'une tension prodigieuse, d'un effort intelligent et continu pour maintenir dans l'ordre, contenir et diriger des élémens humains impatiens du joug, et pour manier sans explosion les natures du monde les plus inflammables. Il n'a pas suffi pour cela d'une heureuse impulsion, d'une organisation savante établie une fois pour toutes et livrée à des successeurs quelconques. Il faut encore qu'à tout instant une politique habile consulte pour ainsi dire la température morale, suive les dépressions du sentiment public, et prévoie toutes les chances de conflit à temps pour les conjurer. Il faut que chaque fonctionnaire ait la conception nette du but que poursuit son gouvernement et que tous concertent leurs efforts dans une entente parfaite, ou plutôt obéissent à des instructions précises, se soumettent à une discipline exacte et soient pénétrés de l'esprit de leur mission. Gouverner à son profit tout un empire, sans en avoir l'air aux yeux des populations, sans froisser leur orgueil, tel est le problème qu'ont presque résolu les pacifiques conquérans de Java. Ils ont pour cela conservé tous les fonctionnaires indigènes de l'ancienne organisation oligarchique

en leur adjoignant simplement un coadjuteur hollandais qui voit et décide tout, mais sans se montrer, de sorte que le peuple n'a de rapports qu'avec ses chefs naturels. L'administration est ainsi passée dans des mains européennes sans secousse et par une simple pression exercée sur les chefs de village, de district et de province, gens contre lesquels on ne manque pas d'argumens convaincans, lorsque l'on a pour soi la force et l'argent. Il est toujours plus facile de convertir à de nouveaux principes quelques centaines de fonctionnaires que de persuader à des millions d'hommes de changer de gouverneur. Il fallait cependant obtenir le travail indigène au profit des planteurs; on a profité de l'ancienne corvée féodale établie au profit des seigneurs possesseurs de terre, et, en se faisant céder les terres pour des périodes illimitées, les planteurs se sont substitués aux anciens propriétaires dans tous leurs droits. L'homme de la glèbe a continué son travail d'autrefois, satisfait d'être payé au lieu d'être battu; tout le secret de l'introduction des Hollandais à Java a été de répandre autour d'eux autant et plus de bien-être que l'organisation antérieure n'en offrait aux populations indigènes; si tyranniques que soient quelques-uns de leurs réglemens sur la production forcée du café, du tabac, l'obligation de consacrer telle terre à telle culture, etc., ce joug reste moins dur qu'autrefois. Le gouverneur, les résidens, que dans la phraséologie poétique de la langue malaise les chefs indigènes traitent de pères quand ils leur adressent la parole, jouent en quelque façon le rôle tutélaire de ces arbres bienfaisans à l'ombre desquels le voyageur trouve un abri contre les ardeurs du soleil, un fruit pour étancher sa soif, un refuge contre les fauves.

Si habiles cependant que soient leurs précautions pour faire accepter, pour dissimuler leur suprématie et le profit industriel qu'ils en retirent, les Hollandais ne peuvent ni se cacher à eux-mêmes, ni dérober aux autres leur excessive faiblesse numérique. C'est à peine si en ce moment il y a 3,000 hommes de troupes à Java, épars dans les postes dégarnis par la guerre de Sumatra; une insurrection générale ne rencontrerait pas d'obstacle sérieux. Aussi n'est-ce pas dans leur puissance militaire qu'ils se confient; ils ne demandent leur influence et leur sécurité qu'au prestige dont ils sont entourés, et qu'ils entretiennent avec un soin jaloux. C'est ce prestige tout-puissant sur l'esprit des musulmans fatalistes et dégénérés qu'il faut maintenir à tout prix; c'est pour le conserver qu'on se fait à demi Javanais, qu'on fait des largesses aux moindres coulies, en toute occasion, comme le pratiquaient les grands seigneurs, qu'on vit sur un grand pied, qu'on observe certaines allures aristocratiques, une paresse de mouvemens et une noncha-



lance qui sont signes de race, — qu'on s'observe à toute heure comme un capitaine en présence de ses soldats, — qu'on affecte autant que possible de passer sous silence les autres nations européennes, et qu'on décourage fort les indigènes d'apprendre le hollandais, de s'initier aux choses de l'Europe et d'en étudier notamment la carte, — que l'on défend aux consuls à Batavia de dresser des mâts de pavillon à leur porte, afin que les yeux malais ne s'habituent à voir flotter d'autre étendard que celui du royaume néerlandais, — qu'on essaie en un mot, par tous les moyens possibles, de graver dans l'esprit des indigènes l'idée qu'ils sont en contact avec un peuple tout-puissant, de race supérieure, capable de les écraser en cas de résistance et destiné par la volonté du ciel à les tenir à tout jamais en tutelle. On sent tout ce qu'il y a de factice et de forcé dans une pareille situation; le moindre accident peut déterminer une crise, et toute crise serait mortelle. Tout le système repose sur un baril de poudre; qu'une étincelle y tombe, et il saute. Avec quelle anxiété ne doit-on pas dès lors surveiller les mouvemens des ennemis qui rôdent autour de la position, prêts à y jeter la torche incendiaire; épier les ambitieux que pourrait tenter une proie si belle et si facile. Au nombre des puissances européennes, il en est une surtout qui, en Asie comme en Europe, inquiète singulièrement les patriotes hollandais; il faut les entendre parler de la convoitise allemande et déplorer avec des élans de pitié intéressée les défaites de la France. « Le bras de la Prusse et son œil vont plus loin que le Zuiderzée, disent-ils; vingt millions de florins par an sont un beau denier pour les rois thésauriseurs, sans parler du développement maritime et commercial qu'assure une telle possession. »

Sans traiter de chimériques des craintes trop justifiées par les précédens, il faut s'avouer qu'il n'est peut-être pas besoin d'une impulsion étrangère pour menacer la puissance des Hollandais aux Indes. Si arriérées que soient encore toutes les populations de cette partie du globe, elles n'ont pu assister au prodigieux essor du commerce contemporain, de la navigation, des communications, sans en ressentir quelque influence; le spectacle du siècle les dégrise peu à peu de leur antique crédulité; le scepticisme qui a si vite envahi certains pays, le Japon par exemple, se fait sentir d'une façon encore infiniment légère, mais appréciable, chez d'autres races moins progressives: le monde asiatique semble vaguement ressentir les premiers tressaillemens d'une mystérieuse évolution et arriver insensiblement à la conscience de sa force reposant sur le nombre. Un souffle destructeur passe sur les vieilles croyances, sur les prestiges démodés. L'exemple des Chinois qui se répandent et

font partout fortune enseigne au travailleur qu'il doit trouver dans son labeur autre chose qu'un misérable gagne-pain au jour le jour, et qu'il est dur de prendre tant de peine pour n'enrichir qu'un planteur étranger ou un caissier de douanes; le problème du siècle, en un mot, le terrible antagonisme du travail et du capital, se pose d'une manière confuse et indistincte dans des intelligences crépusculaires, et, sans se formuler, engendre un malaise, un mécontentement, une sorte d'ébranlement dans toute la machine. Le moment serait mauvais et dangereux pour subir un échec, et malheureusement la Hollande n'a pu traverser sans quelques revers une guerre qui n'est pas encore terminée.

Il est difficile à un bon patriote de parler d'Atchin, ou plutôt d'Attieh, sans avoir à réprimer une poignante émotion. La colonie porte là dans son sein une plaie ouverte, et le cœur lui saigne à voir le plus clair de ses revenus et les plus chers de ses enfans dévorés par cette hydre sans cesse renaissante. On se rappelle les péripéties de cette lutte, les graves échecs du début, puis les succès des armes néerlandaises, la prise du Kraton; mais le sultan vaincu n'était pas soumis : aujourd'hui encore, tout chef qui parlerait de soumission serait déposé par une population fanatique et décidée à poursuivre la lutte jusqu'au dernier homme. Il ne faut donc pas plus songer à traiter, à offrir la paix aux rebelles sous certaines conditions d'obéissance, qu'il ne faut espérer de quartier pour les prisonniers. On ne peut pas non plus moralement abandonner le terrain aux 80,000 musulmans réfugiés dans les montagnes, sans perdre du même coup aux yeux de tous les insulaires de Sumatra, de Java, de l'archipel entier, ce prestige qui fait la seule force du gouvernement colonial; bien plus, c'est déjà le compromettre que de mettre si longtemps à triompher, et autant une victoire consoliderait la puissance néerlandaise en montrant qu'Allah est décidément de son côté, autant un insuccès ou même trop de lenteur à vaincre pourrait en ce moment l'ébranler. Il faut donc vaincre à tout prix; chacun le sait, chacun le répète, et le triomphe se fait attendre, au milieu des souffrances et des fatigues d'une guerre terrible, impitoyable de part et d'autre, guerre d'embuscades, d'égorgements et d'assassinats, sous un climat mortel, au milieu de marécages qui font encore plus de victimes que le plomb si sûr de l'ennemi. Les Hollandais occupent la plaine et ont ainsi l'avantage des communications faciles, mais l'inconvénient d'un climat insalubre. Les Atchinois sont réfugiés dans des montagnes à peu près inaccessibles, où les villages soumis en apparence leur font passer en secret des vivres et des munitions; ils ont emmené avec eux femmes et enfans; tous les âges et tous les sexes parmi eux savent

manier les armes, et la résistance peut dans ces conditions s'éterniser. En ce moment, les hostilités sont ralenties, mais la Hollande va les reprendre bientôt avec des renforts fournis par l'embauchage de mercenaires européens; à cette heure, un blocus rigoureux empêche aucun navire et aucun étranger d'approcher de la côte atchinoise pour alimenter les rebelles. On finira par les affamer et les détruire en détail; mais d'ici là, que d'argent enfoui dans cette malheureuse expédition, qu'il eût mieux valu cent fois ne pas entreprendre! Que de fois les navires réquisitionnés de toutes parts pour les transports seront venus débarquer des soldats bien portants et auront remporté des malades et des mourans! L'armée des Indes n'avait pas été habituée à de si rudes épreuves, elle les a supportées avec un courage et une énergie admirables, avec cette ténacité qui a déjà arrêté plus d'un adversaire, et cette fois encore, il faut l'espérer, elle trouvera sa récompense dans le triomphe d'une cause qui est non pas seulement celle d'un pays et d'un peuple à la hauteur de leurs ambitions, mais encore celle de la civilisation contre la barbarie.

## X.

Du 7 au 13 mai. — A Singapore on quitte la petite ligne auxiliaire de Batavia pour reprendre la grande ligne des messageries entre Saughaï et Marseille; il faut donc dire adieu à l'*Emirne* et à son charmant capitaine et prendre place sur le *Sindh*, qui nous a devancés au *wharf* de New-Harbour. Le *Sindh* est un paquebot de 122 mètres de long, où sont réunis tous les genres de luxe et de confort que permet le séjour sur l'océan; il file couramment douze nœuds et se tient admirablement à la mer; c'est ce qu'un marin appelle avec une inflexion de voix toute spéciale « une belle barque. » Elle file, cette barque, chargée de monde, entre les passes étroites qui forment l'accès de Singapore, à travers les îlots verdoyans entassés à l'entrée du détroit de Malacca. Nous ne toucherons plus la côte d'Asie qu'à Ceylan dans une autre colonie anglaise; nous quittons définitivement l'extrême-Orient, ou plutôt ce que je serais tenté d'appeler le *dominium* chinois, la vaste étendue de côtes sur lesquelles on trouve établis dans la plupart des métiers lucratifs les fils du Céleste-Empire. Coulies, marchands, banquiers, industriels, ouvriers, ils sont propres à tout, acharnés au gain, au travail, à l'épargne, et cette épargne, ils la rapportent chez eux au bout de quelques années, de sorte que la Chine agit sur l'extrême-Orient comme un poulpe armé de millions de suçoirs. Mais ce n'est pas seulement la côte d'Asie qui est ainsi envahie; je les ai vus dans

toutes les villes de Java; ils sont à Timor, en Australie, au Chili, au Pérou, tout le long de la côte mexicaine, et l'on sait qu'ils remplissent la Californie et sont en grand nombre au Japon. De cette façon, le plus vaste bassin maritime du globe est devenu une mer chinoise. Ni l'expansion des Juifs ni celle des Arméniens en Orient ne peuvent donner une idée suffisante de l'envahissement qui s'est accompli par lentes approches depuis vingt ans, grâce aux facilités de locomotion que procure la vapeur et aux grandes entreprises industrielles, telles que les mines australiennes et californiennes, les chemins de fer de Panama et Transcontinental, le guano du Pérou, pour lesquels on les a importés en masse dans tous ces pays. Ceux qui les premiers en sont revenus riches ont décidé les autres à partir : aujourd'hui le mouvement est établi, il ne peut aller qu'en augmentant; il constitue pour beaucoup de pays un danger sérieux. Il ne faut cependant pas oublier que le Chinois, très superstitieux, très attaché à son pays, à ses ancêtres, auprès desquels il veut reposer, ne s'expatrie généralement pas d'une manière définitive et sans esprit de retour : il conserve la plupart du temps une femme au foyer patriarcal, lui envoie de l'argent et vient la retrouver. S'il ne peut rentrer vivant, il tient du moins à être enterré sur le sol sacré de l'Empire des fleurs et y fait rapporter son corps. A San-Francisco notamment, des sociétés d'assurances sont organisées entre Chinois, où, moyennant une prime annuelle, chacun s'assure le rapatriement de son corps. La *Pacific-Mail* rapporte à Shanghai de pleines cargaisons de ces lourds cercueils faits d'un arbre à peine équarri et remplis de chaux vive. Toutefois en Cochinchine, à Java, et peu à peu même dans les différentes parties de l'Amérique, ils se fixent, font souche, et par leur nombre menacent d'une grave perturbation la vie des classes laborieuses partout où ils se trouvent. Déjà le problème est posé en Amérique, et l'on discute les moyens d'arrêter l'immigration sur les côtes du Pacifique. On les accuse de drainer à l'extérieur toute la richesse du pays; mais à cela on répond avec raison que par leur travail ils laissent plus de richesse derrière eux qu'ils n'en emportent; le vrai motif de leur expulsion projetée, c'est la concurrence de prix qu'ils font à la main-d'œuvre américaine. Neuf sur dix des emplois peuvent être remplis par des Chinois, qui sont infiniment moins chers et plus appliqués que tel ouvrier irlandais ou allemand; il en résulte forcément que l'ouvrier de sang blanc se détourne de la Californie, et que cet état reste avec une population ouvrière de sang jaune et un petit nombre de patriciens; on reconstitue dans l'ouest un état chinois ou, ce qui ne plaît guère plus aux Américains, un peuple partagé en castes, une aristocratie blanche. Telle est la signification de cette formidable

agitation qui se fait en ce moment aux États-Unis à propos du *Chinese problem*. Si jamais cette question vient à menacer, comme c'est à craindre dans un avenir éloigné, l'Europe elle-même, si jamais on jette quelque 100,000 Chinois dans nos campagnes désertes ou dans les houillères de Newcastle et de Cardiff, c'est sans doute par son côté économique que ce problème se présentera tout d'abord : les travailleurs français ou anglais, après avoir exagéré leurs prétentions jusqu'à forcer les patrons à se procurer des ouvriers étrangers, essaieront en vain d'éloigner une concurrence désastreuse. Le gréviste sera cette fois dompté; mais à quel prix! Ce jour-là l'Europe sera bien près de devenir mongole.

Le *Sindh* se rapproche de 12 milles par heure de Pointe-de-Galles. Les journées passent rapides et douces dans le désœuvrement du bord, encouragé par la chaleur et les pesantes digestions d'un estomac rappelé quatre fois le jour à ses devoirs gastronomiques. On fume, on lit, on écoute la série d'anecdotes marseillaises que les officiers du bord, presque tous originaires des Bouches-du-Rhône, servent à chaque voyage à leurs nouveaux passagers; puis on s'étend associés par groupes assortis sur les chaises longues d'osier aux savantes cambrures, et la causerie, prenant librement son vol, en présence des horizons sans fin empourprés par le couchant, s'élève graduellement des propos rabelaisiens aux spéculations philosophiques. Quelle supériorité le paquebot, considéré comme moyen de transport, a sur tous les autres! Au lieu des déplacements et des changemens perpétuels de trains et de voitures, vous vous installez pour plusieurs mois dans une petite chambre où vous pouvez disposer tout à souhait; vous réglez vos heures de bain, de toilette, de travail, de flânerie une fois pour toutes. Les distractions ne manquent pas : vous avez quelquefois la surprise d'un poisson volant qui entre par le sabord dans votre cabine, le loch qui, jeté d'heure en heure, vous apprend ce que vous avez gagné ou perdu de vitesse, le *point* qu'on affiche chaque jour après l'avoir déterminé, et que vous pouvez reporter sur votre carte, le bal que les hommes d'équipage organisent entre eux le dimanche sur le gaillard-d'avant, au son du *ronflon* et de l'accordéon; tout cela prend, dans la solitude de l'océan, un intérêt relatif, et les semaines passent plus vite que les jours à terre. Quelle différence surtout dans l'emploi des soirées! Il y a toujours plusieurs passagers que vous pouvez interroger avec fruit sur leurs voyages, leurs relations, leurs affaires dans ces parages; à défaut d'un interlocuteur, la mer ne vous tient-elle pas elle-même compagnie, et son puissant murmure ne donne-t-il pas la réplique à toutes vos pensées? Comparez avec cela les soirées d'auberge, quand, las d'une

journee de marche, vous cherchez en vain un siege confortable, et essayez de parcourir à la lueur douteuse d'une mauvaise lampe quelque vieux journal, ou de relire pour la dixieme fois une page de votre *guide* que vous savez par cœur d'un bout à l'autre; ou quand, égaré dans quelque petite ville de province, n'ayant où frapper ni diner après avoir erré au hasard dans des ruelles mal pavées et mal balayées, dévisagé avec soupçon par les habitans, vous prenez enfin le parti d'entrer dans quelque café où les membres du conseil municipal jouent au domino, tandis que les fortes têtes de l'endroit s'occupent dans un coin de refaire une santé à la pauvre Europe, déjà si malade des remèdes qu'on lui a fait prendre! Certes un mois de traversée dans des conditions favorables est moins pénible et paraît moins long qu'une semaine de diligence ou de chemin de fer.

Le 13, nous arrivons en vue de Pointe-de-Galles. Le pilote vient au large au-devant du *steamer* pour le diriger dans le chenal étroit et dangereux, où déjà plus d'un grand navire a péri sur les coaux. La rade elle-même est détestable, trop petite pour contenir les deux navires qui s'y rencontrent, semée d'écueils qui gênent les manœuvres, exposée quand la mousson est forte, à de gros temps qui rendent les opérations du chargement et du déchargement très difficiles. Les marins sont d'accord pour demander que les dépôts de charbon soient transportés à Trinquali, où l'on trouverait, en se détournant pendant quelques heures de la route, un port naturel excellent. En revanche, le tableau qui se déroule sous les yeux est un des plus enchanteurs que puisse offrir la nature tropicale. Le rivage, couvert de forêts, dessine un demi-cercle terminé à chaque extrémité par des falaises symétriques; il enferme un petit îlot qui sert de dépôt de charbon aux messageries. On voit ainsi d'un côté la ville de Pointe-de-Galles avec ses larges maisons de pierre aux toits en terrasse; de l'autre, des huttes éparses sur la plage, et tout autour du navire une myriade de ces longues pirogues à balancier, semblables à celles de Manille. A peine avon-nous jeté l'ancre, le pont est envahi par une procession de marchands qui viennent étaler leurs pacotilles et solliciter la curiosité et l'inexpérience des passagers. Grâce à quelques mots d'anglais mêlés de *sabir*, ils réussissent à vous faire comprendre leurs instances et les multiplient d'une manière si fatigante que, de guerre lasse, presque tout le monde consent à se faire voler un peu. Inutile de dire que ce sont toutes marchandises de rebut, faux ébène, écaille fondue, pierreries en strass de Birmingham, qu'ils vous laissent pour le centième du prix qu'ils vous ont demandé : perles fines, rubis, topazes, saphirs, diamans, œils de chat, tout cela vous

est offert pour quelques shillings, après avoir été proposé pour plusieurs livres. A terre, même commerce à l'hôtel; cela devient rapidement intolérable : c'est le cas de prendre une voiture et de se faire transporter dans quelque site de cette interminable forêt de cocotiers qui entoure Galles. Baquela est la promenade classique.

C'est l'exemplaire non pas le plus parfait, mais le plus voisin, des beautés de Ceylan. Au bout d'une heure de voiture, au milieu des cocotiers et des rizières où l'on voit travailler les Indiens, nus, enfoncés dans le limon jusqu'à la ceinture, après avoir traversé des marécages pleins de palétuviers et de végétations pourrissantes, on arrive au pied d'une colline qu'il faut gravir à pied. De là se déroule sous vos yeux un spectacle merveilleux : à votre droite, la vallée que vous venez de parcourir, où se marient tous les tons de verdure, depuis le plus tendre jusqu'au plus foncé; à vos pieds et à gauche, une nappe d'eau provenant du canal maritime qui baigne la colline, et sur laquelle glissent les pirogues; au-delà, des hauteurs couvertes de forêts sombres, et, dans le lointain, une immense chaîne de montagnes que domine un mamelon assez semblable au Puy-Griou d'Auvergne, et qu'on appelle le pic d'Adam. C'est là que Brahma posa une dernière fois, avant de remonter au ciel, son pied divin dont on montre encore l'empreinte gigantesque sur le sommet. Une petite case offre un abri momentané aux promeneurs accablés par les ardeurs du soleil; un bambin, lesté comme un écureuil, grimpe dans un arbre et vous rapporte une noix dont l'eau trop chaude n'a qu'une saveur fade, aussitôt que le soleil monte sur l'horizon. De petits rongeurs, qu'on appelle les rats palmistes, courent d'arbre en arbre; une perruche s'envole, un martin-pêcheur bleu sautille gaîment, de gros lézards montrent leur tête effarée; mais ces parages ont des hôtes moins aimables, car à quelques minutes de là nous apercevons un serpent d'aspect fort rébarbatif, que des enfans viennent de tuer.

Au retour, la monotonie superbe de ces paysages s'accroît encore, elle est interrompue par une pagode d'aspect pauvre aspect qu'il faut se faire ouvrir, si l'on veut connaître ce qu'elle a de curieux. Le bonze, qui habite une petite cabane voisine et qui épie l'arrivée des visiteurs, survient muni de ses clés, sans mot dire, et vous introduit dans le temple; ce n'est que par tolérance qu'il vous laisse garder vos chaussures. Le monument est quadrangulaire. On est introduit d'abord dans un couloir qui circule autour des quatre côtés; les murs en sont peints à fresque et ornés de bas-reliefs polychromes en bois, représentant des déités debout, dans une gaine dont les peintures égyptiennes du Louvre peuvent donner une idée. Puis on pénètre dans le temple proprement dit.

Là, au fond d'une chapelle, se dresse l'image gigantesque de Bouddha ; il est assis les jambes croisées, les deux index en l'air ; la tête mesure environ 4 pied  $\frac{1}{2}$ , le reste est en proportion. Sur les autres parois sont des images moins grandes du dieu dans diverses postures, puis des peintures qui représentent l'histoire, le martyre, la glorification, les miracles et la prédication de Bouddha chez les différentes peuplades de l'Inde. Devant la divinité se trouvent des fleurs déposées en offrande et une petite sébile où nous sommes invités, toujours silencieusement, à déposer un témoignage un peu plus sérieux de notre respect. Plus loin, à Colombus, si la durée de l'escale nous le permettait, nous trouverions un des temples les plus célèbres de l'Inde et des hypogées d'une haute antiquité. Nous avons déjà vu d'autres pagodes bouddhistes, sans compter des temples protestans et une jolie église catholique récemment bâtie. Quelle différence entre cette ferveur et la tiédeur de Java, où j'ai voyagé pendant plus de trois semaines sans apercevoir un seul édifice religieux !

Il faut toute l'inclémence d'un soleil de plomb pour qu'on se résigne à abrégier la promenade dans ces sites gracieux, où la nature étale toute sa puissance avec toute sa poésie. A chaque pas, l'œil est fasciné par un effet de lumière inattendu et saisissant : il n'y a si misérables haillons qui ne deviennent superbes sous ces rayons éclatans. Au détour d'une allée ombreuse et solitaire, vous voyez venir une femme pieds nus, retenant de la main droite une corbeille sur sa tête, tandis que de la gauche elle soutient son enfant posé à cheval sur sa hanche ; une légère camisole blanche flotte sur sa taille et indique les rondeurs d'une poitrine de bronze, ses yeux dardent des regards qui semblent chargés de langueurs et d'éclairs ; ses cheveux ondulés découvrent un front bas ; les lèvres épaisses, ensanglantées par l'usage du bétel, laissent voir des dents d'une blancheur féroce ; des anneaux passés aux chevilles, aux poignets, aux bras et dans le cartilage du nez, enfin un collier de verroterie, complètent l'aspect à demi sauvage de ces Vénus noires. Les hommes sont généralement plus beaux, plus élégans dans leurs formes ; chez toutes les populations où elle est vouée au travail la femme, flétrie et déformée par la maternité et l'allaitement, dès qu'elle a atteint sa croissance, n'a pour ainsi dire qu'un jour, et la simplicité de son costume ne lui permet pas de se faire un lendemain au moyen des artifices usités ailleurs. L'homme, intact dans sa forme, conserve du moins jusqu'à la vieillesse la régularité et les proportions de l'adolescence : seulement la décadence de la race se fait voir à une certaine faiblesse musculaire, à un aspect efféminé que prononce encore plus la chevelure longue et relevée sur la tête en



un petit chignon semblable à celui des femmes et orné comme le leur d'un peigne d'écaïlle. Il ne faut pas du reste confondre ces Singalais de souche dravido-âryenne avec les Veddahs descendants des premiers indigènes de l'île, qui vivent aujourd'hui refoulés dans les montagnes et réduits par la misère à un état complet de barbarie.

Le cicérone qui, installé sur le marche-pied de la voiture, s'est fait un prétexte de ses connaissances en sabir pour nous piloter dans un pays connu déjà de nous tous, nous entraîne à Cinnamon-Garden, à la place du Marché, à je ne sais quels retranchemens fortifiés. Qu'importent à des passans une collection botanique, un monument, un fort? C'est l'enchantement de ces lieux, c'est la magie de la lumière et des couleurs, c'est l'intensité de la vie sous les caresses d'un soleil ardent, que nous admirons et dont nous voulons rapporter la sensation enivrante. L'impression générale, en pareil cas, est souvent d'autant plus grande et plus vraie qu'elle est plus rapide et que des souvenirs partiels se confondent et se résument en une pensée dominante, comme les notes d'un accord en une perception unique. Si, comme le veut la tradition hindoue, Ceylan, l'ancienne Taprobane, est le berceau de la race humaine, il faut convenir que la Providence ne pouvait le placer dans un plus magnifique paradis.

15 mai. — *L'Anadyr*, qui vient de France, le *Meinham*, qui arrive de Calcutta, nous ont apporté, l'un des nouvelles, l'autre un courrier et des passagers; ce n'est pas sans un battement de cœur que l'on voit se saluer ces trois beaux navires, venus des extrémités du globe, et qu'on échange les visites d'un bord à l'autre. Ceux qui quittent la France sont impatiens d'entendre des témoins véridiques parler des pays qu'ils vont parcourir; ceux qui rentrent en Europe veulent en savoir l'état, que chaque nouvelliste résume à sa façon. Les marins s'interrogent sur le temps, les passagers sur la nourriture, les négocians sur l'état du marché, les touristes sur les excursions à faire; puis on sonne le branle-bas du départ, chacun regagne son bord, on commence les manœuvres délicates de la sortie, et les deux paquebots, sortant l'un après l'autre du chenal, courent en sens contraire échanger les produits, les richesses, les idées de l'Orient et de l'Occident.

La mousson du sud-ouest est-elle établie? voilà la question qui se pose parmi les officiers. Si elle règne en ce moment dans l'Océan indien, il est impossible de gagner Aden en droite ligne, nous rencontrerions, dans la vaste région dite des moussons, une mer très forte, un vent violent et contraire, contre lequel toute la vapeur des 250 chevaux du *Sindh* lutterait vainement; c'est pour avoir voulu tenter l'aventure que plus d'un *steamer* a été obligé, après

avoir épuisé tout son charbon, de revenir à Bombay et de reprendre la route consacrée par l'expérience. Nous ne courrons pas la chance; le détour que nous allons faire nous allonge, il est vrai, de deux jours, retard sensible pour des marins qui ont à peine vingt jours de repos à Marseille entre l'arrivée et le départ, mais en essayant de couper au plus court nous risquerions d'être rejetés sur Pointe-de-Galles et de perdre une semaine. Nous descendons en conséquence au sud presque jusqu'à l'équateur, et le 17 nous nous trouvons en vue des îles Maldives. Il faut naviguer avec la plus grande précaution dans ces parages semés de coraux, qui réunissent entre eux les principaux *atolls*; les terres extrêmement basses, formées de polypiers à fleur d'eau recouverts de détritrus marins, puis d'humus et de végétation, sont invisibles la nuit, et la moindre erreur de route peut jeter le navire sur les récifs. En passant par le chenal d'un *degré et demi*, nous apercevons un *steamer* échoué sur la côte dont l'équipage, réfugié à terre, a hissé un pavillon blanc au haut d'un mât de signal; mais la malle ne s'arrête pas pour lui venir en aide : on sait à bord que les naufragés sont toujours recueillis et bien traités par une population singalaise, douce et vivant dans l'abondance, qui obéit à des chefs indigènes, mais reconnaît la suprématie nominale de l'Angleterre et rend un hommage annuel au gouverneur de Ceylan. Puis nous mettons le cap à l'ouest-nord-ouest pour six jours; le 23, nous reconnaissons la côte d'Afrique à la pointe de Raz-al-foun; nous doublons le cap de Guardafui et, le 24, nous sommes à Aden.

## XI.

A peine le soleil perce-t-il les brumes du matin, que, devant la chaleur insupportable du plein midi, les passagers du *Sindh*, désireux de toucher terre après neuf jours de mer, gagnent le rivage, où quelques maisons blanches commencent à étinceler au soleil levant. Si loin que le regard puisse aller, on n'aperçoit que des montagnes de basalte presque perpendiculaires, aux arêtes crues, tombant au bord de la mer, si près qu'il a fallu en certains endroits faire sauter le roc pour ouvrir un passage; pas un arbre, pas une touffe de verdure, pas un brin d'herbe ne vient égayer la farouche uniformité de cet entassement de rochers stériles, que domine un pic désigné par une légende populaire comme le tombeau de Caïn, Djebel Samsah, digne sépulcre en effet du premier meurtrier. C'est là, nous dit la géographie, l'Arabie-Heureuse; que faut-il penser de l'Arabie-Pétrée? Il paraît cependant qu'en dépassant la presqu'île sur laquelle Aden est située en sentinelle perdue, en s'enfonçant dans l'intérieur, on trouve de fertiles vallées où les Arabes mènent en-

core la vie pastorale des premiers jours; mais ce n'est pas une colonie, ce n'est pas un entrepôt commercial que l'Angleterre est venue chercher ici, c'est une forteresse qu'elle a voulu établir à l'entrée de la route des Indes, à la sortie de la Mer-Rouge, et pour cela, tout ce que peuvent faire l'argent et la volonté britannique ligués ensemble contre la nature, l'Angleterre l'a fait. Elle a bâti des forts, creusé des citernes capables d'alimenter un pays où n'existe pas une source et où l'on reste parfois sept ans sans pluie, organisé des machines à distiller l'eau de mer, élevé des casernes assez spacieuses pour que des régimens pussent y résister à l'action d'une chaleur mortelle; elle a jeté à 100 milles d'Aden, juste au milieu du détroit de Bab-el-Mandeb, et dans le seul chenal où puisse passer un navire, sur une île absolument pelée et déserte, une redoute où veillent constamment deux compagnies, renouvelées de mois en mois par la garnison d'Aden, de sorte que nul ne peut franchir la passe qu'en saluant les canons anglais. Voilà ce qu'a fait la prévoyante Angleterre pour conserver son empire des Indes. Mais elle a fait mieux encore : elle a forgé d'un noble et dur métal ces cœurs d'hommes, intrépides sans emportement et vaillans sans jactance, qu'elle peut opposer comme le plus solide des remparts aux ennemis de sa grandeur.

Le port d'Aden n'est qu'une réunion de quelques habitations européennes, consulats, hôtel, bazar; la ville se trouve à 5 kilomètres plus loin, de l'autre côté du Djebel Samsah. On s'y rend en voiture par une route qui longe la mer. Tout le long du chemin, je rencontre des Arabes drapés superbement, le turban en tête, l'allure fière et dégagée, conduisant leurs bêtes de somme, semblables à des personnages bibliques égarés dans l'histoire contemporaine. En plus grand nombre encore sont les Somals, population noire originaire de l'Éthiopie, qui se distingue par son intelligence et son élégance de toutes les races africaines. Ils ont le front haut, le visage d'un ovale régulier, des traits fins et accentués, de superbes dents blanches, des cheveux noirs soyeux, mais agréablement ondulés, et une barbe fournie. Les femmes sont généralement moins belles, sans doute par suite des rudes travaux qui semblent leur échoir en partage. Elles ont invariablement autour du corps une écharpe en sautoir qui cache à moitié une gorge de bronze poli et supporte un enfant assis sur la hanche. Le petit être appuie doucement sa tête sur l'omoplate et se prend par les mains à l'épaule; il dort dans cette position. Après l'homme vient immédiatement le chameau, l'auxiliaire indispensable de la vie pastorale ou nomade dans les plaines brûlantes de l'Hadramount. Il est impossible d'imaginer quoi que ce soit de plus disgracieux, de plus maniaque. En voici une file de plus de soixante chargés de roseaux qui obstruen

l'entrée de la porte fortifiée par où l'on pénètre à Aden ; leurs conducteurs ont toutes les peines du monde à les faire ranger devant notre voiture ; il serait plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille que de le décider à abandonner la trace immédiate de son prédécesseur et à rompre d'une semelle. Je ne dois pas non plus passer sous silence une race d'ânes porteurs d'eau, gros comme des moutons, qui trottaient par petits troupeaux sous la conduite d'un bambin arabe, chargés d'outres remplies de la précieuse liqueur, presque aussi rare ici que le vin, — ni les moutons aux goîtres énormes, aux queues démesurées et pendantes, tirant derrière eux de petits traîneaux où ils portent cette embarrassante monstruosité, délice des gourmets de la tente, — ni les milans qui tournoient par centaines sur ma tête ou se promènent le plus familièrement du monde sur la route : ils sont ici en pleine sécurité ; il est défendu de les tuer sous peine d'amende. Ce sont en effet les principaux agens-voyers de ce pays, et leur voracité seule préserve d'infection des bourgades dépourvues d'eau. Au pied même des remparts, quelques indigènes accroupis sur leurs genoux, la face tournée vers l'orient, viennent, en bons mahométans, faire leurs dévotions et saluer le soleil levant.

Qu'on se figure le fort du Roule à Cherbourg indéfiniment prolongé, toute une montagne de granit transformée en forteresse, ses saillies portant des guérites d'observation, ses anfractuosités transformées, avec le secours de la maçonnerie, en embrasures, une muraille gigantesque hérissée de fer et pouvant en un instant se hérissier de soldats, puis, au pied de cette citadelle naturelle, des fortifications basses, rasant la mer, pouvant se couvrir de lourds canons et protégeant des magasins, des casernes spacieuses, considérablement augmentées depuis cinq ans ; qu'on s'imagine, en un mot, une place de guerre formidable à la veille de se mettre en état de défense, et l'on aura une idée de l'aspect extérieur d'Aden. Mais aussitôt que l'on a franchi le pont-levis et la tranchée profonde qui coupe la crête de la montagne, le spectacle change, et au fond d'un cirque de sombres collines de basalte, comme une perle au fond d'une noire coquille d'huître, apparaît toute blanche et resplendissante la ville marchande, avec sa mosquée, ses maisons peintes à la chaux, ses terrasses, ses arcades, ses vérandahs, son style oriental, ses tons chauds et lumineux, l'animation pittoresque de son marché, le bariolage amusant de ses petites échoppes et son caractère d'emporium, demi-barbare, demi-civilisé, où le Bédouin nomade se coudoie avec le Parsis, et le conducteur de caravanes avec le débitant de poudre anglaise. C'est jour de marché, les chameaux de tout à l'heure viennent déposer leurs provisions de fourrage et se couchent philosophiquement à

côté. Les négociations s'engagent, on discute, on se passionne, on s'injurie avec cette ampleur de geste et cette emphase tragique qui sont dans le génie de la race. Ce sont bien les mêmes fils de Sem qui ont écrit le livre de Job et celui d'Isaïe. Quel souffle! quelles allures épiques! Une femme a été, je ne sais à quel propos, menacée d'un coup de fouet par notre cocher; au moment où j'allais remonter en voiture, elle m'empoigne, se fait un rempart de mon corps, et de cet abri inviolable lance au délinquant, dans une langue sonore et retentissante, une philippique dont je ne comprends pas un mot, mais dont la péroraison énergiquement accentuée me rappelle l'apostrophe homérique :

κυνὸς ὄμματ' ἔχων καρδίην δ' ἐλάφοιο.

Tout cela appartient à l'âge héroïque : c'est là une civilisation primitive, sans mixture apparente, telle qu'on se la figure il y a trente siècles. Non loin du marché est le quartier des Parsis, qu'on reconnaît à leur type plus voisin des races indo-européennes et à leur coiffure en forme de tiare. Ce sont d'anciens Perses chassés par la conquête, qui sont venus chercher un refuge sur les côtes de l'Arabie-Heureuse. Ils adorent l'eau, la terre, le feu et le soleil; ils ne mangent de rien qui ait vécu, la moindre souillure est pour eux un crime; la vie des animaux leur est sacrée; les corps, après la mort, doivent être exposés aux oiseaux du ciel, qui dévorent la chair, puis les os sont brûlés et les cendres jetées. Les Parsis vivent disséminés par petits groupes dans presque tout l'extrême-Orient, où ils se livrent aux opérations de banque, au négoce, et tiennent un rang analogue à celui des Israélites dans le commerce européen. Les Anglais essaient sans violence de décourager leurs pratiques religieuses, en tant qu'elles blessent les lois de police, les laissant libres sur tous les autres points. Ici comme partout, en effet, les maîtres de l'Asie s'entendent à gouverner sans secousse, à exercer le pouvoir sans ostentation; leur main est partout, mais invisible, et leur domination ne se fait sentir que par ses bienfaits. La ville est gardée par des cipayes, indigènes enrégimentés, équipés et exercés à l'anglaise; les soldats anglais, quoique nombreux, paraissent peu; la police est faite par des constables somals ou arabes, qui n'ont de l'Angleterre que l'uniforme aux armes de la reine Victoria. Le gouvernement colonial laisse librement circuler les pèlerins qui se rendent à La Mecque, venant des Indes, de Singapore, de Java, de Chine, les uns par terre, d'autres par des vapeurs de commerce ou sur le pont des paquebots des messageries, quelques-uns dans des boutres sur lesquels ils ne peuvent naviguer que de cap en cap, suivant la côte pendant des mois et quelquefois des

années pour venir saluer la Kaaba et s'en retourner. A mon premier passage, le *Tigre* ramenait quelques centaines de ces malheureux, qui venaient de faire dans le désert plusieurs semaines de caravane pour adorer la pierre sacrée. Aden est pour eux un lieu de repos, et les plus riches peuvent y trouver ces distractions profanes, inséparables de tout pèlerinage, qui leur donnent comme un avant-goût des félicités du paradis qu'ils vont acheter par tant de fatigues. C'est là qu'on peut voir encore, comme au temps de Salomon, la scène si énergiquement décrite au livre des Proverbes : « et ecce occurit illi mulier, ornatu meretricio præparata ad capiendas animas, garrula et vaga... nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians, — apprehensumque deosculatur juvenem, et procaci vultu blanditur. » Il n'y a pas aujourd'hui un mot à retrancher de ce tableau réaliste. C'est bien à l'angle de cette rue que le sage dut la voir, l'Éthiopienne au vêtement serré, l'Abyssinienne au visage peint, aux yeux langoureux, sa cassolette d'argent suspendue au cou, l'Arabe au regard sauvage, la femme somal au corsage flottant, chargée de bracelets, impatiente du repos, babillarde, provocante. — « Mais, écoute, mon fils, sois attentif à mes paroles, ne te laisse pas entraîner dans son sentier décevant, » si tu veux conserver la vigueur de ton âme, si tu ne veux pas surtout, au spectacle trop proche et trop brutal de la réalité, voir s'envoler l'image des temps révolus qui vient de t'apparaître sous son voile poétique. Souviens-toi des paroles de cet autre sage : « Glissez, mortels, n'appuyez pas. »

Quoi qu'il en coûte de retomber de ces réminiscences bibliques dans la prose moderne, on ne peut refuser une visite à l'un des plus curieux travaux d'art que l'homme ait jamais tentés pour asservir à ses besoins les puissances de la nature. Aden, je l'ai dit, est en proie à une sécheresse chronique permanente; il ne faut pas songer à y creuser des puits, c'est un banc de sable. Les Anglais, après les Romains, dit-on, ont imaginé de faire de la ceinture même de collines basaltiques qui entourent la ville, la cuvette d'un colossal entonnoir qui recueillerait sans en perdre une goutte toutes les pluies et les emmagasinerait dans d'immenses réservoirs. De petites vallées se commandant entre elles, maçonnées par places, pour éviter toute perte, canalisées comme les caves d'une fabrique de champagne, aboutissent à une gorge centrale d'où les eaux se précipitent le long des pentes abruptes dans un premier réservoir en ciment de Portland, puis de là, par un système de vannes, dans un autre construit au-dessous, puis dans un troisième, la paroi de roc ayant toujours été utilisée partout où on l'a pu pour l'établissement de ces vastes citernes. Elles peuvent contenir 20 millions de litres d'eau, et les garder sans perte pendant plusieurs années, mais on ne les a jamais vues pleines. Au pied des citernes, on a

planté un jardin assez misérable, où à force d'arrosage et de soins on a réussi à faire pousser quelques arbustes et quelques fleurs. C'est tout ce que l'on voit de verdure à Aden.

A mesure que le soleil monte, ses rayons, réfléchis par le sable blanc et les surfaces lisses de la montagne, deviennent intolérables, il faut s'enfuir et regagner le bord. A moitié chemin, entre la ville et le port, je m'arrête pour donner un coup d'œil à une agglomération de cabanes placées à quelque cent mètres sur la gauche, qui résume en elle tout ce que l'on peut imaginer de plus misérable. Qu'on se représente deux ou trois cents huttes formées de quatre pieux plantés en terre, sur lesquels est étendue une natte en guise de toit, dont les parois sont faites de nattes flottantes qu'on pousse pour entrer ou sortir et qui interceptent l'air et la lumière. Sur le seuil de ces tristes demeures s'entasse une population de vieillards, de femmes, d'enfans somals (les hommes sont occupés à travailler au port). De quoi vivent-ils? Qu'est-ce que ces alimens que je leur ai vu préparer, mêlés aux cendres d'un brasier mourant? Qu'est-ce que ces débris confus, amassés dans leurs réduits, et pour lesquels notre langue ne fournit pas de noms, vieux fragmens de nattes, tessons de poterie, brindilles de bois, épaves de la marée, quartiers de peaux de bouc, vieilles ferrailles, résidus de toute sorte, tout cela exhalant une odeur atroce, se décomposant presque à vue d'œil sous un soleil implacable, et laissant deviner à tous les sens révoltés je ne sais quels fourmillemens immondes? Voilà en quel état lamentable vivent ces populations faites pour la vie nomade, qui en l'abandonnant n'ont pas su se former aux lois de la vie laborieuse, de la civilisation moderne, et succombent dans cette inégale « lutte pour l'existence » dont parle Darwin. J'ai vu là à mon précédent voyage un spectacle que je n'ai pu oublier. Au milieu d'une des rues, si l'on peut appeler rues les sentiers vagues de ce prétendu village, était accroupi, sur un tas d'ordures et de cendres, un pauvre enfant de deux ou trois ans, nu, chétif, maigre, tremblant la fièvre, visiblement agonisant; la mère était debout devant lui le regardant d'un air de résignation hébétée, secouant la tête par intervalles quand les commères qui allaient et venaient lui adressaient une question au passage. En voyant arriver des étrangers, un groupe se forme, on nous entoure et, nous montrant l'enfant, on nous demande du geste de le guérir. Ces pauvres gens prêtent volontiers aux blancs une puissance mystérieuse et une influence bienfaisante sur les malades. Mon compagnon était un jeune médecin de la marine; il tâte le pouls de l'enfant, l'ausculte, et constate qu'il n'a pas longtemps à vivre; mais ses gestes ont été pris pour quelque incantation, et voici

qu'un concert de remerciemens s'élève et nous accompagne jusqu'à la sortie de ce séjour de la misère.

Pendant ce temps, les passagers restés à bord du *Sindh* n'ont pas manqué de distractions; sans parler des marchands qui sont venus leur offrir des œufs et des plumes d'autruche, des peaux de panthère, des cornes d'antilope, ils ont eu la vue récréative des jeunes Arabes amphibies, qui nagent autour du *steamer* en attendant qu'on leur jette quelque menue monnaie. Une pièce de six pence tombe à l'eau; douze moricauds plongent aussitôt, vous ne voyez plus que vingt-quatre pieds, puis tout disparaît; au bout d'un instant, tous remontent à la surface, et le plus habile vous montre entre ses dents la pièce qu'il a saisie avant qu'elle eût gagné le fond. D'autres grimpent comme des écureuils jusqu'à la chaloupe baleinière suspendue à une vingtaine de pieds au-dessus de la mer et débattent le prix d'un plongeon, qu'ils exécutent sans sourciller. C'est une sorte de taxe assez lucrative que ces naturels frappent sur le désœuvrement du passager, nulle part plus profond qu'aux escales.

Du 24 au 29 mai. — Avant de sortir d'Aden, nous prenons un pilote arabe qui ne doit guère quitter la passerelle jusqu'à Suez; il faut l'œil expérimenté de cet hôte assidu de la mer pour nous guider à travers les madrépores qui en rendent la navigation si dangereuse. Nous passons de nuit devant le feu de Perim. Nous rangeons la côte de Moka, puis nous n'apercevons plus que de temps à autre une île déserte et désolée, ou une côte embrumée. Une petite brise du nord rafraîchit légèrement l'atmosphère, mais si le paquebot s'arrêtait ou ralentissait sa marche régulière de 12 nœuds, on se demande comment on respirerait. Ce n'est pas la chaleur qui fait le plus souffrir dans la Mer-Rouge, quoiqu'elle atteigne 50 degrés centigrades à l'ombre d'une double tente, c'est la composition de l'air, qui semble à peine respirable. Que de cas d'asphyxie n'a-t-on pas eu à déplorer? Trois personnes ont succombé pendant le voyage qui a précédé le nôtre. Parmi les malades de Cochinchine, combien, à la veille de toucher enfin le sol natal et d'y recouvrer peut-être la santé, n'ont pu triompher de cette dernière épreuve! Nous n'avons heureusement à déplorer aucun accident de ce genre; nous entrons le 28 dans le golfe de Suez, d'où nous apercevons dans une échancrure de montagne entre deux crêtes élevées, au second plan, un sommet lointain: c'est le Sinaï; les deux côtes présentent une paroi de rochers arides et nus, aux teints bruns, qui, au soleil couchant, semblent empourprer de leurs reflets la surface unie et miroitante de la mer. C'est sans doute de ce phénomène d'optique qu'elle a tiré son nom, plutôt que d'une coloration réelle due à la



présence de zoophytes microscopiques. La nuit vient, il faut trouver sa route à travers les fanaux des divers navires, que nous croisons à intervalles très-rapprochés et dont l'affluence constitue pour les capitaines un des grands soucis de cette navigation; enfin, à minuit, on mouille devant Suez, et le soleil se lève sur une petite oasis qu'on nous indique de loin sur la côte arabe, et qu'on désigne sous le nom de Fontaine-de-Moïse. C'est là, suivant la tradition, que le législateur des Hébreux aurait fait jaillir l'eau d'un rocher par la puissance de sa baguette. A peine avons-nous le temps de regarder sur la côte égyptienne la ville de Suez, son port, ses bassins et le palais que le vice-roi s'y est fait bâtir; un nouveau pilote monte à bord, et nous entrons dans le canal.

Il est peu d'œuvres dont la grandeur réelle s'accuse moins par les aspects extérieurs. Un chenal étroit où l'on est obligé de ralentir la marche, où l'on craint à chaque tour d'hélice de butter contre le talus, ou de s'engraver, de chaque côté des dunes, qui le plus souvent cachent la vue du désert, ou ne laissent voir qu'une étendue de sable indéfinie, quelques postes télégraphiques perdus dans la solitude, voilà tout ce qui s'offre aux yeux. C'est par la pensée surtout qu'il faut juger de la magnificence de l'œuvre, ou bien pour en mesurer la puissance d'un coup d'œil, il faut voir, comme nous en eûmes l'occasion, un des plus gros navires de notre flotte de transports, le *Tarn*, s'avancer majestueusement, les vergues amenées, couvert de monde, au milieu du désert, et chasser devant lui, comme un mascaret, le flot qu'il déplace, tandis que, rangé dans une gare d'évitement, le paquebot lui livre respectueusement passage. On arrive ainsi aux Lacs Amers, ancienne dépression du désert où les travaux de M. de Lesseps ont ramené les eaux qui jadis les avaient sans doute remplis et y avaient laissé leurs dépôts de sel; la route est balisée à travers cette mer intérieure de création humaine, puis on reprend au sortir le canal jusqu'au lac Timsah. A l'extrémité du lac, un point sombre indique un peu de verdure: c'est Ismaïlia; cette vue est pour moi le signal d'une séparation. Désireux de visiter l'Égypte, je laisse le *Sindh* continuer jusqu'à Port-Saïd et Marseille et, après avoir dit adieu, non sans regret, à mes compagnons de voyage, je monte dans la chaloupe à vapeur du pilote qui me dépose à Ismaïlia.

Sans le khamsin qui souffle avec violence, soulevant des flots de poussière aveuglants, on pourrait se croire dans quelque village de la Crau. Ismaïlia avec ses mesures de torchis, badigeonnées, alignées, ses rues tracées et non construites, ses prétentions européennes et sa sécheresse désolante, est l'un des points du globe les plus laids que j'aie vus. Presque toutes les maisons sont abandonnées et tombent en ruine; la raison d'être de cette ville, jetée de

vive force au milieu du désert, c'était la construction du canal. Alors s'y pressait une population de 40,000 indigènes et de 15,000 Européens qui, des divers campemens établis dans le désert, venaient y chercher des provisions, des nouvelles et des distractions. C'était aussi l'entrepôt du matériel venu soit par le canal d'eau douce, soit par le chemin de fer. Aujourd'hui la vie s'en est retirée aussi vite qu'elle y avait afflué; plus de transit, plus de mouvement, à peine 80 employés du canal obligés par leur service d'y résider, quelques milliers de fellahs, et, en souvenir des anciennes grandeurs, une brasserie délabrée où l'on continue par habitude de faire le soir de la musique de barrière devant les banquettes. En dehors de la ville s'élève ou plutôt s'apprête à tomber le palais bâti en trois mois par le khédivé pour l'impératrice des Français; démeublé, abandonné, sans gardiens, privé presque partout de ses vitres et crevassé par endroits, ce monument d'un jour n'a même pas la majesté d'une ruine. On songe en le voyant à quelque baraque de la foire abandonnée par des saltimbanques. Un peu plus loin se trouve la pompe foulante qui envoie les eaux du canal d'eau douce jusqu'à Port-Saïd; son secours deviendra bientôt inutile par suite de la continuation du canal jusqu'à la Méditerranée. On trouve autour quelques arbres et des fleurs entretenues grâce aux réservoirs de la pompe; c'est un tour de force dont on apprécie mieux le mérite, quand on vient de traverser Aden et le désert, qu'en arrivant d'Europe; mais, quoi qu'il en soit, c'est une pauvre végétation. Il me tarde de voir enfin l'Égypte véritable, la vallée du Nil. Aussi le lendemain je n'ai garde de manquer le train unique qui, entre onze heures du matin et sept heures du soir, fait le trajet d'Ismaïlia au Caire.

## XII.

30 mai, — 12 juin. — Ici j'hésite à poursuivre le récit d'impressions qui ont pu exciter quelque curiosité, tant que l'on a dû me suivre à travers des pays peu connus, mais qui paraîtraient sans doute dénuées d'intérêt, revenus comme nous le sommes à des contrées qu'on pourrait couvrir avec le papier employé à les décrire à toutes les époques et dans toutes les langues. Trop de témoins illustres ont déposé dans cette vaste enquête que poursuit aujourd'hui l'Europe en Orient, pour qu'il vaille la peine d'écouter les confidences personnelles d'un passant de plus ou de moins. Comment d'ailleurs résumer ces sensations imparfaites entassées à la hâte en quelques jours, et ne laissant dans l'esprit qu'une empreinte inachevée où ne peut se mouler le souvenir? Comment parler du Caire, de son aspect merveilleux, quand on le contemple du haut de la citadelle, de ses mille recoins pittoresques, de ses

nuits splendides, de la physionomie particulière de la population polychrome et polyglotte qui se presse dans ses rues, du Nil, des pyramides, du musée de Boulaq, qui lui seul demanderait des mois d'études, sous la direction du plus savant des maîtres, Mariette-Bey (1)? Comment rendre le charme exquis de la vie européenne sous le ciel de l'Orient, la facilité avec laquelle on se sent vivre, et par-dessus tout les magnificences incomparables de la lumière particulière au ciel d'Égypte, qui revêt d'un tissu diapré les contours qu'elle caresse, met en vigueur tout ce qu'elle éclaire, et transforme la nature en un immense décor? Mieux vaut admirer ces merveilles en silence que d'en parler à la hâte.

Il faudrait passer six mois au Caire et sur le Nil pour en rapporter une idée complète; on ne se décide à le quitter qu'en se promettant d'y revenir. Mais à cette courte distance l'impatience du sol natal m'a gagné, je ne fais que traverser Alexandrie, une sorte de Marseille transplantée et sans intérêt, et prends passage sur le *Maris* des messageries maritimes, où pour la première fois, depuis quatre ans de navigation, je trouve à bord une majorité de Français. Avec quel plaisir on salue de loin ces côtes dont les noms vous ramènent en pleine Europe, la Crète, le mont Ida, berceau de Jupiter, le golfe de Tarente, Reggio, Messine, Naples! Il faut avoir vécu longtemps au milieu des races dont la morale, l'esthétique, la philosophie nous sont étrangères et antipathiques, pour comprendre toute la satisfaction que l'on éprouve à se replonger au sein des races aryennes. Il semble qu'après avoir vu grimacer l'humanité on la voit enfin sourire. Après avoir foulé le sol de l'Inde, passer devant l'Égypte, la Grande-Grèce, l'Italie, n'est-ce pas suivre les diverses étapes de cette armée d'élite qui semble tenir de Dieu la mission de remplir les vides laissés par lui dans le « plan des choses? » Saluons cette terre féconde où se sont élaborées les plus belles œuvres de l'esprit humain; saluons aussi l'Océan, — qui rend fidèlement à la terre le dépôt qu'elle lui avait confié, — et avant de nous élancer vers le foyer qui nous attend, adressons une pensée de reconnaissance à tous ceux qui durant cette longue absence ont ouvert leur porte à l'étranger.

GEORGE BOUSQUET.

(1) Ces lignes étaient déjà écrites quand a paru dans la *Revue* l'étude si attachante de M. Eugène Melchior de Vogüé sur l'ancien empire. Il n'était donné qu'à sa plume élégante et nerveuse de rendre les émotions qui s'emparent de l'âme en présence de ces vestiges éloquens du passé égyptien, perdus dans l'immensité du désert et sortant des nécropoles, à soixante siècles de distance, pour nous initier à la plus ancienne civilisation du globe.

---

---

LA

# NAVIGATION INTÉRIEURE

## DE LA FRANCE

---

PARIS PORT DE MER.

---

En 1872, l'assemblée nationale, préoccupée des modifications à introduire dans le système des voies de transport en France, notamment dans les voies de navigation intérieure, concurrentes naturelles des chemins de fer, avait nommé une commission d'enquête pour lui présenter un rapport. Il s'agissait d'assurer, par tous les moyens possibles, les transports à bon marché, qui sont en tout pays le premier élément de la prospérité agricole, industrielle et commerciale et le fondement du bien-être. Ce fut un des secrétaires de cette commission, M. J.-B. Krantz, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui rédigea le rapport sur la navigation intérieure, à l'entière préparation duquel il ne consacra pas moins de deux ans. Les projets définitifs de M. Krantz concluaient à une dépense de 833 millions pour l'amélioration et l'achèvement du réseau des voies navigables en France. Le rapporteur divisait les travaux à entreprendre en trois catégories. La première comprenait les ouvrages qu'il appelait urgents, dont l'entreprise ne pouvait être retardée et qui exigeaient une dépense de 435 millions; la deuxième, les ouvrages nécessaires, s'élevant à 192 millions; la troisième enfin, les travaux utiles, pouvant, comme les précédents, être ajournés;

ceux-là atteignaient à une dépense de 206 millions. La première catégorie se partageait elle-même en deux sections : l'une, ayant trait exclusivement à l'amélioration des voies existantes, fleuves, rivières ou canaux, n'exigeait de l'état qu'une avance de 150 millions; pour l'autre, on réclamerait le concours et les capitaux du pays. N'est-ce pas la meilleure preuve qu'une affaire est d'utilité générale, quand le public consent à s'y intéresser de ses deniers ?

En 1876, le conseil général des ponts et chaussées approuvait en partie les projets de M. Krantz, les modifiait sur plusieurs points, et dans la séance du 11 juillet le ministre des travaux publics présentait à la chambre des députés trois projets de loi, dont le premier décrétait qu'il serait procédé à l'exécution des travaux nécessaires pour porter à 3 mètres le tirant d'eau de la Seine entre Paris et Rouen; le deuxième avait pour objet l'amélioration du canal de Bourgogne, celle de la rivière d'Yonne entre Auxerre et Montereau, celle de la Haute-Seine entre Montereau et Paris; le troisième enfin était relatif à l'amélioration du Rhône entre Lyon et la mer. L'ensemble de ces projets comprenait une dépense de 89 millions : 24 pour la Seine, 20 pour le canal de Bourgogne et ses aboutissants, et 45 pour le Rhône.

Sans attendre que toutes ces sommes, ou plutôt que les annuités destinées à pourvoir à la dépense des travaux projetés fussent votées, la commission du budget décidait d'ouvrir d'urgence au ministre des travaux publics un crédit préliminaire de 4 millions pour commencer immédiatement les œuvres les plus indispensables d'après les plans arrêtés. Le ministre mettait en même temps à l'étude l'amélioration à un point de vue d'ensemble de toutes les voies navigables, pour réaliser l'uniformité du tirant d'eau au minimum de 2 mètres, et l'élargissement et l'allongement des écluses partout où il était nécessaire. On avait enfin compris qu'il fallait que les transports par eau se fissent autant que possible, même en passant d'une voie à une autre, au maximum de charge et sans transbordement, comme cela a lieu pour les chemins de fer. Dans sa séance du 2 décembre 1876, la chambre des députés a voté un crédit extraordinaire de 44,800,000 francs proposés par la commission du budget pour des travaux d'amélioration sur les rivières et les canaux; mais ce n'est là encore qu'un crédit de prévision, sans préjudice de ceux que doivent consacrer les lois spéciales sur lesquelles la chambre sera plus tard appelée à voter. Tel est, financièrement et législativement, le point où en est la question; étudions-en les conditions techniques et commerciales.

## I. — LA CANALISATION FRANÇAISE. — LE BASSIN DE LA SEINE.

On compte en France environ 8,000 kilomètres de rivières navigables et 5,000 kilomètres de canaux. Ceux-ci ont coûté tous ensemble un peu moins de 820 millions, ou 164,000 francs par kilomètre, et ont été exécutés par l'état ou des compagnies. Sur ces rivières et ces canaux, le prix de transport revient au maximum à 5 centimes par tonne et par kilomètre, tous frais compris, même ceux d'intérêt et d'amortissement des capitaux, péages ou droits de navigation, et il peut être abaissé de moitié. Le seul chiffre de 5 centimes, comparé au coût du transport sur une voie de terre, qui est au minimum de 25 centimes, et même à celui sur une voie ferrée, qui ne peut descendre sans perte au-dessous de 5 centimes, permet de mesurer d'un coup d'œil l'importance qu'ont eue de tout temps pour les transports intérieurs les rivières et les canaux. L'agriculture et la grande industrie sont restées jusqu'aujourd'hui en partie tributaires de ces voies, et cela en dépit de bien des inconvénients, dont quelques-uns peuvent, il est vrai, disparaître.

Dès l'antiquité, nous trouvons les canaux en usage. En Chine, ils sont employés de temps immémorial. Nous ne parlons ici que des canaux à pente insensible, uniforme, en quelque sorte de rivières artificielles, coulant le long d'une même vallée. Les Romains n'en ont pas connu d'autres, mais ils ont surtout utilisé, comme la plupart des peuples de l'Orient, les Assyriens, les Égyptiens, les rivières naturelles, endiguées ou non. Strabon, décrivant la Gaule, relève l'admirable disposition de ses fleuves et l'heureux emploi qu'on en fait pour les transports des marchandises, soit dans l'intérieur du pays, soit d'une mer à l'autre. Du Rhône à la Seine ou à la Garonne, et de la Loire au Rhin, il y avait un transit incessant; mais entre deux vallées opposées on était forcé de recourir aux chars, les canaux que nous nommons à point de partage n'ayant pas même été soupçonnés par les ingénieurs de Rome, qui sont restés cependant les premiers des hydrauliciens. Celui qui si hardiment jeta l'aqueduc de Nîmes sur trois rangs d'arches superposées, ou apporta sur des arcs de triomphe aux fils de Romulus les eaux vives de l'Apennin, ne sut pas deviner l'écluse.

Sous Charlemagne et ses successeurs, sous les premiers rois capétiens, on semble faire un pas de plus, mais non encore décisif. Les capitulaires, les ordonnances de Philippe le Bel, de Louis XI, s'inquiètent de la canalisation, de l'endiguement des cours d'eau, surtout de la Loire ou de la Seine; néanmoins les droits féodaux gênent partout la navigation. Dès le règne de François I<sup>er</sup> apparaissent

les canaux à écluses superposées, inventées, dit-on, par un Italien qui maniait aussi bien le compas que le pinceau, Léonard de Vinci. Par elles, on apprend à passer aisément d'une vallée dans une autre, quelle que soit la différence de niveau du point de départ et du point d'arrivée, et dès lors nous trouvons ces voies de communications nouvelles justement préconisées. Henri IV et Sully, Louis XIII et Richelieu, Louis XIV et Colbert y appliquent successivement une partie de leur génie et tout leur bon vouloir. En 1638, on commence le canal de Briare, qui unit la Loire à la Seine en passant à Montargis; en 1662, Riquet présente à Colbert le projet de canal du Languedoc ou des deux mers, qui bientôt reliera la Méditerranée à la Garonne, Cette et Agde à Toulouse, et fera l'étonnement de Vauban. L'impulsion une fois donnée se continue. Les états provinciaux, les princes du sang, de grands personnages, se mettent à la tête de ces sortes d'entreprises. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ouvre le canal de Bourgogne, qui unit le Rhône à la Seine, et le canal de Saint-Quentin, qui marie la Seine à l'Escaut. En somme, pendant trois siècles, de François I<sup>er</sup> à Louis XVI, les progrès que fait la navigation intérieure de la France ne s'arrêtent pas un instant. Sous le premier empire, la restauration, le règne de Louis-Philippe, et même pendant les premières années du règne de Napoléon III, on continue à améliorer avec sollicitude le régime des rivières et à creuser des canaux. L'habile ingénieur Brisson et le directeur général des ponts et chaussées, M. Becquey, avaient même présenté successivement, de 1815 à 1830, des projets d'ensemble remarquables et auxquels on n'avait point songé avant eux, car les entreprises avaient été jusqu'alors purement régionales.

Les projets de Brisson et de M. Becquey n'ont reçu malheureusement qu'un commencement d'exécution, et les canaux, bien négligés par l'état depuis quelques années, ont vu diminuer de plus en plus leur trafic, par suite de la concurrence effrénée des chemins de fer. Ceux-ci, sur quelques points, pour mieux réduire à néant la batellerie, ont acheté les canaux; autant eût valu les combler. Notre réseau de voies navigables, déjà incohérent dans l'ensemble, est resté incomplet, inachevé. Les deux conditions principales de tout transport par eau sur une grande étendue, l'uniformité de mouillage et d'écluse, ne s'y trouvent nulle part réalisées. Il est tel bateau que son tirant d'eau ou sa longueur empêchent d'entrer dans tel canal. Il faut alléger ou transborder ce qui rend le fret plus cher, interrompt la continuité de la navigation, soumet la marchandise à un déchet. Se figure-t-on un wagon obligé de passer d'une ligne à une autre dont l'écartement des rails serait différent? Eh bien! quelque chose d'analogue a lieu sur nos canaux. Chacune

de nos voies navigables a été établie sur un type particulier de tirant d'eau, de longueur et de largeur d'écluse; aucune homogénéité. Sur la Seine et sur l'Oise, la dimension des écluses, qui ont au minimum 8 mètres de large sur 51 de long, permet de faire naviguer des chalands ou *picards* du port de 500 tonnes, tandis que la Sambre canalisée, avec des écluses de 5<sup>m</sup>,20 sur 41<sup>m</sup>,50, ne peut admettre que des péniches flamandes portant 280 tonnes, et que, sur le canal de Saint-Quentin, où les écluses sont réduites à 38 mètres et même à 35, le chargement est lui-même réduit à 260 tonnes. Il en résulte qu'entre Mons ou Charleroi et Paris, où le transport des houilles donne lieu à un si grand mouvement, pour qu'un bateau puisse naviguer sur l'ensemble du réseau, il faut que ses dimensions correspondent au type d'écluse minimum, c'est-à-dire à 5<sup>m</sup>,20 de large sur 38 et même 35 de long, ce qui limite le chargement à 260 tonnes (1).

Voiturer les marchandises par masses aussi grandes que possible, sans transbordement, « sans rompre charge, » surtout quand il s'agit de matières lourdes, encombrantes, de peu de valeur, qui ne peuvent supporter des manutentions répétées, est pour les entreprises de transports un désidératum auquel elles s'efforcent toutes d'atteindre. C'est pourquoi un de nos ingénieurs de la marine les plus éminents, M. Dupuy de Lôme, avait imaginé, il y a trois ans, de traverser la Manche, non point par un tunnel sous-marin comme on va le faire, mais au moyen d'un bateau-porteur armé de rails sur le pont, pour y recevoir tout un train de chemin de fer et le remettre à destination à travers le détroit. Ce qu'on fait pour les voies ferrées, encore plus le doit-on faire pour les canaux en en rendant partout les conditions de parcours uniformes, car les canaux portent précisément les matières à la fois les plus volumineuses et de moindre valeur, et il faut que le prix du fret y descende au minimum.

Notre réseau de voies navigables n'est pas seulement hétérogène, il est resté, avons-nous dit, inachevé. Faute d'un canal de très petite longueur entre Vitry et Arcis-sur-Aube, il n'y a pas de ligne de navigation continue, directe, entre Strasbourg et Nantes. Il n'y a pas non plus de jonction entre l'Aisne et l'Oise, et cette jonction était encore tout récemment à grands cris réclamée par les départemens intéressés. Des lacunes du même genre existent dans chaque bassin. A plus forte raison, les raccordemens manquent-ils presque partout d'un bassin à l'autre, comme le fait remarquer M. Krantz

(1) *La Navigation intérieure de la France, son état actuel, son avenir*, par L. Molinos; Paris, J. Baudry 1875.



dès le préambule de son rapport. Ainsi la Moselle, la Meuse, la Marne, n'ont aucune communication avec la Saône; le Rhône reste séparé de la Loire, le bassin de la Garonne des bassins du Nord. Que dire aussi de nos rivières? Si quelques-unes, de moyenne importance, telles que l'Oise, la Marne, la Sambre, la Moselle, sont en assez bon état, les autres sont à peu près telles que la nature les a créées. Et nos fleuves, la Seine, la Loire, le Rhône, la Garonne? A-t-on fait pour eux tout ce qu'on devait, pour la Loire et le Rhône notamment, tous deux au lit mobile, au cours capricieux? Et cependant, grâce à ces fleuves, nous pourrions jouir du plus beau réseau de navigation intérieure qu'il y eût en Europe; ils arrosent et fécondent nos plus belles provinces, et donnent au cœur de la France on ne sait quoi de charmant et d'animé. Le bassin de la Seine, cette cuvette doucement arrondie qui tourne sa concavité vers la Manche, c'est le pôle en creux vers lequel tout converge, comme l'a dit si bien le géologue Élie de Beaumont. C'est là que les arts, c'est là que la civilisation ont choisi leur demeure depuis des siècles; c'est là que la France est née, c'est là qu'est son « île » et sa capitale; c'est là aussi que court notre plus belle voie fluviale, celle qui a toujours tenu la première place dans la navigation et les transports intérieurs. Elle a vu passer les nautes de César, de Julien, et bien des fois les mariniers et les pirates normands. Aujourd'hui c'est la vapeur qui pacifiquement la sillonne, et la Seine, à elle seule, entre Paris et Rouen, transporte une quantité de marchandises équivalente à plus de 1 million de tonnes de 1,000 kilogrammes pour le parcours entier, ou à 250 millions de tonnes voiturées à 1 kilomètre. C'est le huitième de tous les transports par eau qui se font en France, et le vingt-cinquième de ceux par chemins de fer.

Le réseau des voies navigables dont la Seine forme l'artère principale est non-seulement le plus considérable pour le trafic, mais encore pour la longueur. Il pourvoit à l'approvisionnement de Paris et présente, y compris l'Oise, la Marne, l'Yonne et les canaux qui en dépendent ou qui s'y rattachent, un développement de plus de 2,500 kilomètres. On peut dire que le canal de Saint-Quentin, celui des Ardennes, celui de la Marne au Rhin, ceux du Nivernais et de Bourgogne, se soudent à ce vaste réseau. L'Oise, la Marne, l'Yonne, sont navigables sur une grande partie de leur cours, mais le régime de ces rivières est très variable et capricieux. Autrefois la navigation y avait un caractère spécial. Sur la Marne, surtout à la descente, elle ne se faisait qu'aux moyennes eaux. On accumulait dans de grands bateaux dits *marnois* jusqu'à 400 tonnes de marchandises, du bois, du charbon de bois, et quand les échelles aux piles des ponts accusaient une profondeur d'eau suffisante, on

se lançait au courant. Les bateaux tiraient 2 mètres d'eau, mais avec leur chargement élevé avaient peine à passer sous les ponts. Ils entraient ainsi en Seine et venaient en toute hâte s'amarrer au port Saint-Nicolas du Louvre, où ils restaient en déchargement quelquefois pendant une couple d'années. Cette navigation rudimentaire n'était pas sans périls; le taux du fret, fort élevé, payait amplement toutes les fatigues et couvrait tous les risques. Les améliorations apportées de nos jours au régime de la Marne et la création d'un chemin de fer, celui de la ligne de l'Est, dans la vallée de cette rivière, ont changé cet état de choses, qui durait depuis des siècles.

Dans l'origine, chez tous les peuples, on a ainsi utilisé les rivières principalement à la descente. Sur le Tigre et l'Euphrate, sur le Nil, les naturels naviguent encore au moyen de radeaux où l'on charge, comme aux temps de Ninus et de Sésostris, la marchandise à découvert. Le flottage, aujourd'hui presque partout délaissé en Europe, a été longtemps un des principaux moyens d'approvisionnement des grandes cités populeuses. Sur le Rhin, le passage des « flottes » destinées à la Hollande était un événement; la peinture maintes fois s'est plu à le reproduire. Sur la Marne, l'Yonne, la Seine, ce flottage, qui remontait à une haute antiquité, était surveillé et protégé par les pouvoirs publics. C'est surtout à propos de ce système de transport que le mot profond et si souvent répété de Pascal sur « les chemins qui marchent » se trouve justifié.

La vieille navigation de l'Yonne était un peu différente de celle de la Marne : on n'attendait pas la crue, on la provoquait. Comme celle de la Marne, cette navigation est restée très longtemps primitive, et n'en a pas moins concouru pendant des siècles et pour une notable part à l'approvisionnement de Paris. Elle se faisait naguère encore par éclusées ou *lâchures*. La rivière ne donnant qu'un mouillage insuffisant pendant une partie de l'année, et les crues naturelles étant incertaines et souvent se succédant à des intervalles trop rapprochés, on résolut de faire des crues artificielles et de les utiliser seulement quand il en serait besoin. Pour cela, sur le haut de l'Yonne et le long de tous les affluents, on établit des réservoirs contenant le volume d'eau nécessaire pour former « le flot. » Au moment voulu, la crue artificiellement provoquée descendait avec la rivière, donnant partout le mouillage prévu, et emportant les trains et les radeaux qui l'attendaient aux diverses escales. La flottille, bien dirigée, arrivait heureusement en Seine, mais des manœuvres incorrectes pouvaient troubler l'ordre du train et devenir l'origine de plus d'un danger. Un bateau écarté du chenal s'échouait parfois sur la grève. Tous les trainards et les éclopés,

restés en route, attendaient la prochaine éclusée. C'est ainsi que cette navigation en descente ne laissait pas d'avoir ses incidens et même ses périls; mais dans l'ensemble elle donnait de très sérieux résultats. A la remonte, on ne pouvait naviguer qu'à vide ou avec une faible charge. On faisait environ cinquante éclusées par an. Telle était, sous sa forme rustique empruntée sans doute aux Gaulois, cette antique navigation de l'Yonne, que la construction des canaux du Nivernais et de Bourgogne a commencé par faire peu à peu disparaître, et qui finalement, avec les améliorations apportées à la rivière elle-même, a été remplacée par une navigation continue.

La Marne, l'Yonne, sont des tributaires forcés de la Seine, et si la navigation y est restée active, c'est parce qu'elle aboutit à Paris. La Seine, malgré toutes ses imperfections, malgré la concurrence du chemin de fer de l'Ouest, favorisé encore par une distance plus courte, dessert, nous l'avons dit, un puissant trafic. La voie ferrée présente sur le fleuve un raccourci de 105 kilomètres, soit 45 pour 100, celui-ci mesurant 241 kilomètres du pont de la Tournelle (île Saint-Louis) à Rouen. La lutte entreprise dans de telles conditions atteint presque à l'héroïsme, et il faut bien que l'utilité, l'économie du transport par eau soient universellement reconnues pour qu'un fleuve comme la Seine, aux rives presque partout sinueuses, au lit assez peu profond et relativement peu large, lutte avec quelque avantage contre une voie ferrée qui offre tout d'abord au commerce un parcours à peu près moindre de moitié. Et ce n'est pas tout. La Seine, au commencement du siècle, n'était navigable à la traversée de Paris qu'en certain état des eaux, de telle sorte que les bateaux venant du haut du fleuve s'arrêtaient en amont du pont de la Tournelle, au port de Bercy, et ceux du bas ne remontaient pas au-delà du port Saint-Nicolas, au pont du Carrousel. La Seine se trouvait ainsi scindée en deux parties qui n'avaient que de rares communications entre elles. Le canal de Saint-Denis et celui de Saint-Martin ont été construits pour parer à cet inconvénient, et ont offert en outre aux bateaux montans ou descendans un raccourci de 60 pour 100 environ sur la traversée sinueuse de Paris. Aujourd'hui, au moyen d'écluses spéciales, l'écluse de la Monnaie, le barrage éclusé de Suresnes, et par l'emploi de remorqueurs mettant en œuvre le touage sur chaîne noyée, on a paré d'une autre manière aux inconvénients de la navigation de la Seine à Paris.

Le bassin de La Villette, où aboutissent non-seulement le canal Saint-Martin et le canal de Saint-Denis, mais encore le canal de l'Ourcq, est un véritable port intérieur. Il présente, à l'entrée et à la sortie, un mouvement annuel moyen de 2 millions de tonnes au

total; c'est autant que le port du Havre. Cela ne saurait nous surprendre, car il s'agit ici d'une ville de 2 millions d'âmes, qui est une des premières places industrielles du monde. C'est le cas de rappeler que le ravitaillement de Paris, en 1871, après le siège des Allemands, s'est surtout opéré par la voie de la Seine, et qu'à cette occasion on a pu faire passer en un seul jour 40,000 tonnes de marchandises à l'écluse de Bougival. Quelle gare de voie ferrée aurait pu réaliser ce prodige? On sait combien longtemps, à l'époque qui suivit les jours néfastes de l'invasion, nos gares restèrent encombrées, et quelles plaintes fit entendre à ce sujet tout le commerce de la France. Ces faits sont significatifs, et montrent que les voies navigables intérieures répondent encore de nos jours à des besoins réels, quelquefois même à des nécessités stratégiques, et n'ont pas épuisé, comme quelques-uns ont pu le croire un instant devant l'extension de plus en plus grande et absorbante des chemins de fer, toute leur période féconde d'activité.

Les diverses voies navigables du bassin de la Seine représentent comme longueur parcourue le cinquième, comme dépense de premier établissement le tiers, comme trafic enfin les deux tiers de la longueur, du coût et du tonnage de l'ensemble du réseau français. Ce seul rapprochement, mieux que toutes les descriptions, suffit à marquer l'importance qu'a pour notre pays la Seine avec tous ses aboutissans, et le rôle supérieur qu'elle joue dans notre navigation intérieure. Aussi est-ce dans cette région privilégiée que presque tous les perfectionnemens, toutes les recherches, toutes les applications nouvelles, ont été tentés, mis à l'essai. C'est sur l'Yonne, c'est sur la Seine, que les barrages mobiles, dus à nos ingénieurs des ponts et chaussées, à la tête desquels il faut placer le regrettable M. Poirée, ont été pour la première fois appliqués. C'est sur la Seine aussi que le touage à chaîne noyée a été expérimenté avec une parfaite réussite. Il convient de s'arrêter un moment sur ce système de remorquage à la fois nouveau et curieux, et qui donne aujourd'hui des résultats si importans et presque inespérés.

En terme de marine, se touer c'est se haler sur un câble fixé à l'une de ses extrémités par une attache, une ancre. Le touage dit à chaîne noyée a lieu quand un bateau se hale sur une chaîne à mailons plats ou un câble métallique, immergés au fond d'une rivière et placés dans le chenal de celle-ci. La chaîne ou le câble, guidés par des poulies, s'enroulent sur un treuil à l'avant du remorqueur, se déroulent sur un treuil à l'arrière, et ce mouvement, joint à la résistance qui a lieu à l'avant, détermine la progression du bateau. Les treuils sont mis en jeu par une machine à vapeur installée à bord. L'idée première du touage serait due au maréchal de Saxe,

lequel devait en avoir reçu la confiance de quelque mécanicien ou marinier. Quoi qu'il en soit, il avait, dit-on, imaginé de remorquer les bateaux sur les canaux et les rivières au moyen d'un câble attaché solidement à la rive, et qui s'enroulait à bord autour d'un cabestan vertical mis en mouvement par des chevaux, à la façon d'un manège de maraîcher. Quand on était arrivé vis-à-vis ou à proximité du point d'attache, on recommençait l'opération en allant tout d'abord amarrer le câble un peu plus loin. Cette ingénieuse idée ne reçut, dans sa conception première, aucune application pratique. En 1819, en 1828, des essais à peu près infructueux de touage furent faits, cette fois au moyen de machines, à Lyon sur le Rhône, à Paris sur la Seine. En 1850, il n'y avait plus sur la Seine qu'un petit toueur qui faisait, sur 6 kilomètres, le service du pont d'Austerlitz au Port-à-l'Anglais ou d'Ivry, en amont du confluent de la Marne avec la Seine, pour débarrasser les ports de Paris des bateaux vides qui les encombraient.

C'est ce petit toueur qui a servi en 1856 comme point de départ à des expériences entreprises par la Compagnie de touage de la Basse-Seine, en vue d'organiser enfin des services qui pussent satisfaire à un important trafic. Ces expériences ont eu le plus grand succès. La longueur de la concession de la compagnie sur la Seine a été primitivement de 72 kilomètres; elle va aujourd'hui de Conflans à la mer, et la compagnie possède sept bateaux toueurs, construits en Angleterre, d'une force de 75 chevaux chacun. Ils sont munis d'une hélice et descendent librement le fleuve sans se servir de la chaîne. A la remonte, on calcule que le rendement moyen du touage est de 80 pour 100 du travail dynamique développé par la machine à vapeur du bateau. C'est un maximum : les meilleurs remorqueurs, munis de roues à palettes prenant leur point d'appui sur l'eau, ne donnent que 60 pour 100.

La Compagnie de touage de la Basse-Seine est des mieux organisées; elle est en possession de presque tout le trafic du fleuve, du moins pour le remorquage, car il ne lui est pas permis de transporter pour son compte. Est-ce là ce qu'on appelle la liberté de la navigation? En 1868, cette compagnie a remonté à Paris plus de 1,600,000 tonnes de marchandises de toute espèce. Le tonnage d'un train ainsi remorqué peut aller de 1,500 à 2,000 tonnes, et les prix de traction sont abaissés d'environ 40 pour 100 sur le halage par chevaux ou la remorque avec des bateaux munis de roues à palettes. Ceux-ci ne tentent même plus de lutter avec le touage dès que les eaux du fleuve s'élèvent et que la vitesse du courant devient plus sensible. A plus forte raison, le halage par locomotives routières, qui a été quelquefois essayé, ne saurait-il l'emporter sur

le touage. Nous ne parlons pas du halage par hommes, indigne de notre époque, qui trop longtemps a pesé sur notre navigation intérieure et rendu tristement fameux, par les grèves, les disputes, les désordres qui y naissaient à chaque instant, les « relais » de nos canaux et de la plupart de nos voies navigables.

La Compagnie de touage de la Haute-Seine est loin d'être aussi puissante que celle qui dessert le bas du fleuve. Elle n'a que des toueurs d'une force de 35 chevaux et dont le tirant d'eau est seulement de 40 centimètres. Une autre compagnie s'est établie sur l'Yonne, et l'on calcule que la longueur totale des lignes ainsi exploitées atteint environ 450 kilomètres. En Russie, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne sur le Rhin, aux États-Unis, il existe des entreprises analogues de touage; mais aucune, sauf peut-être aux États-Unis, où les rivières et les canaux jouent toujours un si grand rôle dans les transports intérieurs, aucune n'a l'importance de celle qui fonctionne en ce moment sur la Basse-Seine. Avec ce système particulier et si ingénieux de remorquage, non-seulement les prix de traction sont abaissés, mais encore les avaries et les sinistres réduits et la durée des voyages abrégée. Au lieu de voyages qui durent des semaines, comme dans l'antique système de la batellerie, et même des mois, on peut ne faire maintenant que des voyages de quelques jours. C'est une révolution du genre de celle que la vapeur a introduite sur mer dans l'ancienne navigation à voile. Quoi qu'il en soit, n'oublions pas que c'est surtout grâce au touage que la batellerie de la Seine, et par suite celle des canaux du nord, qui aboutissent au fleuve, peuvent soutenir aujourd'hui la concurrence avec le chemin de fer. Si le touage n'est pas encore plus répandu en France, c'est presque uniquement à cause de l'insuffisance du trafic sur nos voies navigables. Nous savons d'où vient cette insuffisance. Qu'on améliore enfin nos rivières, qu'on creuse où il est nécessaire de nouveaux canaux, que tous les bassins hydrographiques communiquent entre eux, qu'il y ait partout uniformité de tirant d'eau et d'écluse, et l'on verra le fret revenir aux voies d'eau, et notre navigation intérieure se relever complètement de l'état d'affaissement et d'atonie où l'on n'aurait jamais dû la laisser tomber.

## II. — LE BASSIN DU RHÔNE.

Comme étendue et comme importance, le bassin du Rhône vient immédiatement après celui de la Seine. Le Rhône, par ses affluents naturels ou artificiels, pénètre au loin dans l'intérieur des terres, contourne le massif des Alpes, peut desservir non-seulement le

centre et le nord de la France, mais encore la Suisse, la Belgique, l'Allemagne occidentale. Au point de vue des relations commerciales du continent avec le bassin de la Méditerranée, aucun autre fleuve de l'Europe ne peut lui être comparé. Aucun non plus, sauf peut-être le Rhin, ne saurait lutter avec lui pour les souvenirs qu'il réveille, pour le pittoresque des rives. Sur chaque cime, sur l'un et l'autre bord, c'est un vieux castel démantelé qui raconte plus d'une sombre légende; puis ce sont les basaltes de l'Ardèche, dernières coulées des volcans éteints de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais, qui dressent à de grandes hauteurs leurs têtes noires, découpées en prismes, ou bien les coteaux semés de vignes où se produisent le vin de l'Hermitage et les vins blancs mousseux de Condrieu et de Saint-Peray. En descendant le fleuve, on salue Viviers, siège d'un évêché antique, Avignon et ses murailles crénelées du moyen âge qui rappellent celles des cités toscanes, Tarascon et Beaucaire avec leurs imposans châteaux-forts, modèles classiques de la vieille architecture militaire, Arles et ses magnifiques ruines romaines. Les ponts sur le fleuve ont je ne sais quoi d'élégant. C'est ici que les premiers pères pontifes édifièrent quelques-unes de leurs œuvres hardies : le pont Saint-Esprit, le pont d'Avignon, sont restés célèbres, même dans la chanson; c'est ici encore que furent audacieusement jetés les premiers ponts suspendus en fil de fer, inventés en France par M. Seguin, d'Annonay, ou quelques-uns de ces ponts métalliques au tablier plat ou cintré que les voies ferrées ont depuis fait adopter partout. Quelle richesse dans les campagnes environnantes! C'est depuis Probus le pays de la vigne, où chaque coteau donne son nom à un crû fameux; c'est, depuis Sully et Henri IV, le pays des mûriers et de la soie, et depuis le Persan Althen, qui dota Avignon d'une racine précieuse, le pays de la garance. Et, comme si le règne minéral avait voulu aussi entrer en lutte, c'est ici que sont les mines fécondes de l'Ardèche et de l'Isère, riches en fer, en plomb, en cuivre, en zinc et en argent, et les usines métallurgiques, dont les cheminées, la nuit, éclairent les rives du fleuve comme des phares gigantesques.

La Saône, qui rejoint le Rhône à Lyon, est comme le prolongement du fleuve, ayant la même direction que lui; mais elle ne coule plus dans les mêmes terrains et ne nous raconte plus les mêmes histoires. Au point de vue de la navigation, le rôle qu'elle joue n'en est pas moins capital; elle reçoit les produits amenés par le Rhône et destinés au nord, et confie aux eaux du fleuve tous ceux qu'elle transporte vers le midi. Le groupe de la Saône comprend la rivière elle-même, le canal du Rhône au Rhin, réduit pour la France, depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, à 192 kilomètres, et qui se

soude à la Saône à Verdun, le Doubs, la Seille, etc. C'est en tout 673 kilomètres de voies navigables. Sur la rive droite, la Saône reçoit à Saint-Jean-de-Losne le canal de Bourgogne, à Châlon le canal du Centre; mais le premier de ces canaux se rattache plutôt à la navigation de la Seine, l'autre à la navigation de la Loire.

Par l'étendue de son bassin, par la fertilité des campagnes qu'elle arrose, la longueur de son cours, qui est de 366 kilomètres, et l'abondance de ses eaux, par la faiblesse et la régularité de sa pente et les nombreux affluens qu'elle reçoit, la Saône serait l'une de nos plus utiles artères de navigation intérieure, si l'on avait su en tirer parti, et si l'art était venu y seconder plus heureusement la nature. Entre Saint-Jean-de-Losne et Lyon, la Saône transporte moyennement un peu moins de 400,000 tonnes de marchandises par an. Le mouvement était autrefois beaucoup plus considérable, mais la concurrence du chemin de fer de Paris à Lyon et surtout le mauvais état du Rhône ont détourné les longs transports et amoindri le tonnage de moitié. Plus d'un se rappelle le temps où la Saône tenait le premier rang parmi les voies navigables de la France. Parcourue en tout sens, couverte de trains de bois, sillonnée par de rapides bateaux à vapeur, qui avaient remplacé les coches d'eau que connurent si longtemps nos pères, elle était la grande artère naturelle par laquelle le nord et le midi communiquaient, échangeaient leurs produits. Elle alimentait une nombreuse population de mariniers et enrichissait les entrepreneurs de transport.

La batellerie de la Saône et du Rhône a été un moment la plus considérable, la plus puissante qui ait jamais exploité nos voies fluviales. Il y a vingt-cinq ans, 80 bateaux à vapeur transportaient encore quantité de marchandises et de voyageurs de Marseille à Lyon, de Lyon à Châlon. Il en reste à peine une dizaine, composant un matériel mal entretenu qui se détériore chaque jour, et que le trafic laissé par la compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ne suffit pas même à occuper. Aussi les doléances de notre marine fluviale sont-elles incessantes, et son syndicat s'adresse-t-il à chaque occasion aux ministres compétens, qui lui répondent par de bonnes paroles, mais ne font peut-être pas tout ce qu'il faudrait (1). L'antique prospérité de la Saône et du Rhône, que les populations riveraines ont tant de motifs de regretter et que tous les intéressés rappellent toujours avec tant de raison, renaîtra quand on le voudra avec l'amélioration de la rivière et du fleuve. M. Krantz n'évalue la dépense des travaux à

(1) Voyez entre autres la lettre adressée à M. le ministre des travaux publics par le syndicat de la marine, à la date du mois de janvier 1875.



faire pour porter le mouillage la Saône de 1<sup>m</sup>,60 à 2 mètres qu'à 17,500,000 francs, et il espère par là doubler le trafic de la rivière et lui rendre son ancien éclat. Avec le Rhône, il y a non moins d'urgence, mais ici surgissent tout à coup des difficultés de plus d'un genre et considérables.

La partie vraiment importante du fleuve s'étend de Lyon à Arles sur 283 kilomètres : c'est là ce qu'on nomme le Bas-Rhône. Le Haut-Rhône, entre Lyon, le lac du Bourget et le Parc en aval de Genève, ne dessert qu'un trafic assez restreint de marchandises et de voyageurs. Des bois, des pierres de taille très recherchées, arrivent à Lyon par cette voie, et dans la belle saison quelques touristes vont visiter la Savoie en remontant le Rhône en bateau à vapeur jusqu'au lac du Bourget. Dans toute cette région, le lit du fleuve est tourmenté, fréquemment encombré de rochers, comme le lit d'un fleuve alpin. Quant au lit du Bas-Rhône, il est mobile, formé de sables et de graviers qui se déplacent comme ceux du Mississipi, qui a du moins une grande profondeur. En outre le débit est inégal, torrentiel, la pente très forte et par conséquent le cours rapide; puis les glaces, les crues souvent redoutables, les basses eaux, les brouillards, y occasionnent de fréquents chômages. La navigation en descente est laborieuse, exige des bateaux longs et plats et des mariniers exercés; la remonte est aussi très difficile : avec tout cela, le trafic va diminuant d'année en année. Naguère le Rhône transportait encore 600,000 tonnes. Aujourd'hui le trafic est réduit de moitié; les deux tiers sont à la descente. En 1873, le tonnage total du Rhône n'a pas dépassé 275,000 tonnes.

Les embouchures du fleuve sont une nouvelle source d'embarras. Elles sont multiples, et composent ce qu'on nomme un delta à cause de la forme même qui les distingue. Le Nil, le Danube, le Gange, le Mississipi, ne sont pas en cela plus favorisés que le Rhône. Ce delta est formé par les sables que le fleuve verse à la mer, et que la direction des courans et des vents marins rejette sur le rivage au lieu de les entraîner. Il s'élève ainsi une digue, une barre, que le jeu des forces naturelles maintient ou déplace fort peu. Le fleuve, incertain, inquiet, modifie à chaque instant son cours, varie la forme et le nombre de ses embouchures, et avance sans cesse dans la mer. Tout cela rend presque impossible la navigation du delta, de ce qu'on appelle le Rhône maritime, et l'on ne peut ici vaincre les forces aveugles de la nature qu'en tournant la difficulté. C'est pourquoi il a été établi au commencement du siècle un canal d'Arles au port de Bouc, et un autre tout récemment de la tour Saint-Louis à la mer. Le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes, déjà conçu sous Henri IV, a été ouvert dans le même dessein.

Le trafic sur tous ces canaux, autrefois plus prospère qu'aujourd'hui comme sur le Rhône lui-même, renaîtra très certainement quand il existera entre Lyon et Arles une voie réellement navigable. Cette voie, pourquoi s'obstiner à la demander au fleuve, si peu réglé, si capricieux, d'un régime torrentiel parfois si redoutable, et qui toujours détruira le lendemain ce qu'on aura fait la veille pour le discipliner? Ne vaudrait-il pas mieux la demander une bonne fois à un canal sur la rive droite ou la rive gauche, comme des ingénieurs distingués avaient déjà essayé de le faire il y a une soixantaine d'années? Venant après eux, s'inspirant de leurs projets, de leurs devis, en les modifiant eu égard aux conditions actuelles, M. Krantz voudrait qu'on ouvrît un canal latéral au Rhône sur la rive droite. Il préfère cette rive, la rive industrielle, à l'autre, la rive agricole. Si, sur celle-ci, on rencontre à partir de Lyon, Saint-Vallier, Vienne, Tain, Valence, Montélimar, Orange, Avignon, Tarascon, Arles, on rencontre aussi la voie ferrée et ses embranchemens, et des rivières d'une grande largeur et d'un débit parfois torrentiel, la Drôme, l'Isère, la Durance. Sur l'autre rive, au contraire, on reste à peu près maître du terrain. On n'a à franchir que des torrens étroits, et l'on rencontre, sinon Rive-de-Gier et Saint-Étienne, au moins le canal de Givors, puis on traverse des districts industriels comme ceux d'Annonay, la Voulte, le Pouzin et leurs forges, Privas et les mines de fer et de charbon de l'Ardèche, les fabriques de ciment et de chaux hydraulique du Theil. A Beaucaire, on est en communication avec les houillères, les forges et toutes les usines du Gard. C'est pour toutes ces raisons que M. Krantz a choisi de préférence la rive droite du Rhône pour y établir un canal latéral. Il pousse avec raison ce canal jusqu'à Marseille pour en rendre l'efficacité absolue, et il présente à l'appui de son projet un devis qui ne dépasse pas 400 millions de francs, dont 90 pour 300 kilomètres de canal latéral (300,000 francs par kilomètre) et 10 millions pour un canal de 35 kilomètres de Bouc à Marseille.

Loin d'être une concurrence pour le chemin de fer déjà existant sur la rive gauche du Rhône, celui de Lyon à Marseille, et pour celui qui existera bientôt tout le long de la rive droite, le canal latéral du Rhône serait au contraire d'un utile concours pour la voie ferrée. Ne la dégagerait-il point d'une partie des matières, si encombrantes pour ses gares, qui forment comme la dernière classe des transports par petite vitesse, celles dont le fret ne donne qu'un profit apparent? On sait aujourd'hui que ce profit ne devient réel que par des espèces de viremens de compte qui consistent à déverser sur ce chapitre une partie des bénéfices effectués par exemple sur le transport des voyageurs et des matières dites de messageries. Le canal

latéral du Rhône n'augmenterait-il pas au contraire le trafic de moyenne et grande vitesse par le développement qu'il apporterait aux diverses industries de la vallée du fleuve, et par suite au mouvement des voyageurs? M. Krantz calcule que le trafic de ce canal pourra monter rapidement à 1 million de tonnes, et ce chiffre n'a paru exagéré à personne; on atteindra même 2 millions et plus, si l'on relie efficacement, par une voie de navigation intérieure continue, Marseille à Paris et au Havre. Il serait temps que tous ces travaux se fissent; devant le Havre se dresse Anvers, dont le commerce augmente de plus en plus, a même triplé en dix ans, tandis que le Havre reste stationnaire. En veut-on une preuve décisive? De 1865 à 1875, le tonnage du port d'Anvers, à l'entrée et à la sortie, est passé de 1,500,000 tonneaux à 4,200,000, tandis que le Havre est demeuré immobile autour de 2 millions de tonneaux. Marseille même n'a augmenté son tonnage, dans l'intervalle de ces dix ans, que de 25 pour 100, passant de 4 millions de tonneaux à 5 millions. Elle sera bientôt atteinte et dépassée elle-même par Anvers, si des mesures énergiques comme celles que nous indiquons ne sont pas prises sans délai. Marseille d'ailleurs est à son tour non moins sérieusement menacée par Brindisi, Gênes, Venise, Trieste. Elle regagnerait, par un canal partant de ses bassins, et que réclament vivement sa chambre de commerce et tous les conseils électifs des Bouches-du-Rhône, une grande partie du transit de l'Europe occidentale, qui, depuis quelques années, semble devoir lui échapper, et lui échappera encore davantage quand le massif du Saint-Gothard sera complètement ouvert.

Par Trieste et Gênes, les Italiens et surtout les Allemands détourneront à leur profit une partie du commerce de la Méditerranée, qui est encore aujourd'hui dans nos mains. Nos voies ferrées ne pourront lutter contre les leurs, à cause de la plus grande distance que les marchandises auront à y parcourir et des tarifs kilométriques plus élevés qu'elles auront à supporter. On peut parer au second de ces inconvéniens, non pas au premier. Nos voies navigables intérieures, améliorées et enfin complétées, rétabliraient seules l'équilibre, si nous possédions surtout la voie du Havre à Marseille telle que tous les intéressés la demandent, avec une navigation continue, sans transbordement, puis deux autres voies divergentes plus convenablement établies que celles qui existent, celles du Havre et de Lyon au Rhin. Déjà on travaille à cette dernière sous le nom de Canal de l'Est. Nous entrerions ainsi en possession de trafics considérables que nul ne pourrait plus nous disputer, qui deviendraient pour notre commerce intérieur et extérieur une source féconde de bénéfices, et de nouveau porteraient le re-

nom de notre marine marchande presque aux confins du globe. Ce serait la plus belle revanche à tirer de l'Allemagne, et il faudrait un peu y songer.

Il semble que toutes ces considérations, qui n'ont rien cependant d'imaginaire ou de risqué, aient échappé à l'esprit vigilant du conseil supérieur des ponts et chaussées, lequel a rejeté le projet d'un canal latéral au Rhône, si bien discuté par M. Krantz. Le conseil considère ce projet comme impraticable, d'abord à cause des difficultés matérielles qu'il présente et de la dépense énorme qu'il entraînerait, — peut-être le triple de ce qui a été calculé, — ensuite parce qu'un côté seulement des riverains serait ainsi favorisé au détriment de l'autre. On a le Rhône; ne convient-il pas de le garder? ne faudrait-il pas le conserver dans tous les cas? On peut l'améliorer en l'approfondissant, en le rétrécissant, par des draguages, par des digues latérales submersibles, destinées à maintenir au courant un minimum de profondeur. On ne parle pas des barrages éclusés, en usage sur tous les canaux et rivières de France, mais qui ne conviendraient pas sur un fleuve qui charrie autant de gravier que le Rhône et présente d'aussi fortes pentes. Ces barrages auraient d'ailleurs le grave inconvénient de surélever le niveau des inondations; mais les digues latérales submersibles ont fait leurs preuves, sont reconnues suffisantes par tous les ingénieurs compétens. A quoi bon créer de toutes pièces un Rhône artificiel? Le Rhône offre à la navigation descendante une voie plus économique qu'un canal. Ne peut-on plutôt trouver des formes nouvelles de bateaux? L'art de la navigation et celui de la mécanique n'ont pas dit encore à ce sujet leur dernier mot. Dans tous les cas, c'est là qu'est le nœud de la question, et non ailleurs. Ainsi s'expriment le conseil supérieur des ponts et chaussées et tous les opposans au projet de M. Krantz.

Des formes nouvelles de bateaux! Le Rhône en a vu passer plus d'une, et il peut sous ce rapport rivaliser avec la Seine. De combien d'inventions le fleuve n'a-t-il pas été le théâtre, et combien de propulseurs n'a-t-il pas servi à essayer, depuis les longs bateaux-porteurs et les grappins jusqu'à ce bateau plat qui ne jaugeait que 1 mètre d'eau, et que le capitaine Magnan, un marin qui ne doutait de rien, conduisit un jour, en 1854, du port de Lyon aux embouchures du Danube! On voulait avec cela ravitailler économiquement notre armée de Crimée, faire même des descentes dans la Mer-Noire. Le projet plaisait à Napoléon III, qui toujours aima les choses neuves et fantastiques; bientôt il n'en fut plus question. Il n'est resté de tous les bateaux du Rhône que ces immenses porteurs à vapeur munis de roues à palettes, longs de 115 à 150 mètres, larges de 10 à 15 mètres entre les tambours des roues, et pouvant por-

ter jusqu'à 550 tonnes avec un tirant d'eau maximum de 1<sup>m</sup>,50, et les remorqueurs ou grappins qui ont jusqu'à 105 mètres de long sur 7 mètres de large et qui traînent des convois d'environ 500 tonnes avec un tirant d'eau maximum de 90 centimètres. Le nom qu'ils portent leur vient de ce qu'ils se touchent eux-mêmes par une roue à l'arrière, laquelle mord sur le fond sableux du fleuve à la façon d'un grappin. Ce système original est sorti du cerveau fécond d'un ingénieur mécanicien de Rive-de-Gier, M. Verpilleux, qui n'a demandé le propulseur de ses bateaux ni à une hélice ni à une roue à palettes, mais à une sorte de roue à chevilles, dont les rais font saillie sur la jante. Cette roue, suspendue dans une fosse ouverte sur la quille à l'arrière, affleure avec le fond du fleuve. Mise en mouvement par la machine, ses rayons mordent dans les sables et les graviers du lit, et la résistance qui se produit détermine l'avancement du bateau. C'est comme si l'on s'appuyait sur le fond avec une gaffe. Malgré un certain recul dû au draguage, le point d'appui est plus fixe que celui obtenu sur l'eau au moyen des palettes qui font office de rames, et le rendement mécanique est supérieur. Ce système de remorquage est excellent à la remonte sur le Rhône, et il y a rendu un moment autant de services que le touage en rend aujourd'hui sur la Seine. A la descente, à cause de la vitesse du courant, le remorquage par grappins n'est guère possible. C'est ce qui fait que ce système a eu tant de peine à lutter contre celui des bateaux-porteurs munis de roues à palettes ou à aubes, lesquels ont marqué pour la batellerie du Rhône une époque de si grande prospérité. Avant l'ouverture du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, c'était le règne des grands bateaux-porteurs. Le Creusot se distingua dans la construction de ces utiles engins de transport, dans les heureuses dispositions qu'il leur donna. Ce sont eux qui, à l'époque de la disette de 1847, amenèrent rapidement et par grandes masses à la fois, du bord de la Méditerranée au centre de la France, les blés de la Mer-Noire et d'Égypte que Marseille déchargeait jour et nuit sur ses quais.

Aujourd'hui que la lutte est décidément ouverte avec la voie ferrée et que le fleuve menace d'y succomber, il faut trouver mieux que ces porteurs, que ces grappins, s'adresser peut-être au touage, de manière à abaisser le prix du fret jusqu'à 2 centimes et demi par tonne et par kilomètre. C'est la seule limite à laquelle on puisse utilement lutter avec le chemin de fer, qui peut transporter certaines matières, comme les houilles, les minerais, à 3 centimes, nous avons dit au moyen de quel subterfuge de comptabilité. Quelques ingénieurs, renonçant au touage, qu'ils jugent d'application très délicate sur le Rhône, ont fait des devis pour des bateaux de 135 mè-

tres de long, 12 mètres de large, avec un système particulier de grappins ou de coques articulées. De cette manière, on pourrait porter au-delà de 1,000 tonnes avec 1<sup>m</sup>,20 de tirant d'eau, et remorquer économiquement par exemple les minerais de fer de la Méditerranée, entre autres ceux de l'île d'Elbe et de Mokta, dont les forges de la vallée du Rhône consomment plus de 500,000 tonnes par an. M. Dupuy de Lôme, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer une autre expérience, est à son tour entré dans la lice. Il a imaginé récemment, recourant à l'emploi de coques en fer de grande dimension, un navire à deux hélices indépendantes d'un tonnage encore plus élevé. Un premier essai n'a réussi qu'incomplètement, un autre sera sans doute plus heureux. L'indépendance des hélices partiellement immergées doit, selon l'habile ingénieur, fournir un système énergétique d'évolutions rapides comme en exige la navigation du Rhône. Il a été conduit à suspendre ses essais jusqu'à ce qu'il ait avisé aux moyens de rendre impossibles les erreurs dans la manœuvre. La question du meilleur propulseur à trouver pour notre navigation fluviale est donc toujours pendante, et il est urgent de la résoudre. Les inventeurs peuvent compter sur une ample rémunération de leurs peines. Le fret ne leur manquera pas : ce sont les houilles, les minerais de toute espèce, les pierres à bâtir, les chaux et les cimens, les bois, le fer, les vins, les huiles, les céréales, à la descente ou à la remonte. Le fleuve en aura sa part, le chemin de fer gardera la sienne, tout en reconnaissant que certaines denrées, telles que les vins, s'accommodent bien mieux du transport par eau que du transport sur rails. On calcule qu'en vins du Midi le Rhône devra transporter à lui seul un poids d'au moins 300,000 tonnes quand il aura été mis dans un état de navigabilité satisfaisant.

Ce n'est pas seulement au point de vue du service public des transports, c'est encore pour l'agriculture, que le Rhône pourrait être largement utilisé. Nous avons là un magnifique fleuve, celui qui roule chez nous les eaux les plus abondantes, dont nous pourrions faire un double instrument de production, et nous le laissons abandonné. Un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Aristide Dumont, a été chargé par le gouvernement, il y a quelques années, de faire les études d'un canal d'irrigation du Rhône réclamé par nos départemens méridionaux. Il a depuis longtemps rempli sa mission, et ce canal reste à l'état de projet. C'est là cependant une œuvre d'intérêt national, ayant pour but de sauver de la misère et de l'émigration une partie des populations de la vallée du Rhône. On sait combien celles-ci sont en ce moment cruellement frappées par le phylloxéra, la maladie des vers à soie et l'abandon de la culture de

la garance, laquelle ne peut plus lutter contre l'alizarine artificielle. Le canal d'irrigation du Rhône, qui ne nuirait en rien à la navigation du fleuve, est évalué à une dépense de 110 millions; il pourrait être achevé en quatre ans. Il aurait une longueur de 400 kilomètres, de Condrieu à Béziers, et traverserait cinq départemens, la Drôme, Vaucluse, le Gard, l'Hérault, l'Aude. Il offrirait une surface irrigable susceptible de produire annuellement 450,000 tonnes de foin et de nourrir au moins 100,000 têtes nouvelles de gros bétail. Il permettrait, sur une étendue en plaine d'au moins 80,000 hectares, la submersion des vignes, moyen reconnu efficace pour combattre le phylloxéra. Cette œuvre grandiose est appuyée par les vœux de tous les conseils électifs, et par des souscriptions personnelles importantes pour la jouissance de l'irrigation.

Revenons à la navigation du fleuve. Il est indispensable que cet autre canal latéral dont nous avons aussi présenté le devis soit ouvert, dût-il coûter 300 millions, comme le prétendent quelques-uns. Quelle meilleure dotation pourrait-on faire aux travaux publics dans l'intérêt de tous, et quelle occasion plus favorable pour reconstruire à la mesure des besoins présens ce qu'on a si souvent appelé l'outillage industriel de la France? Si le Rhône n'est qu'incomplètement amélioré, s'il faut rompre charge à Lyon, que l'on vienne du nord ou du sud, l'entreprise sera toujours à recommencer, et nos petits-neveux se débattront dans les mêmes difficultés que nous. L'auteur du canal de Suez, quand le gouvernement hellénique le consultait en 1869 pour le percement de l'isthme de Corinthe et parlait d'un canal à écluses, répondit qu'il fallait percer un canal à niveau, comme il l'avait fait à Suez. Depuis, sa réponse a été la même à toutes les compagnies, à tous les gouvernemens américains qui ont également fait appel à sa haute expérience pour le creusement d'un canal interocéanique : « On ne saurait naviguer en pareil cas avec des écluses, c'est trop long et c'est trop coûteux, » n'a cessé de dire à tous, et prêchant d'exemple, M. F. de Lesseps. A notre tour, nous ferons remarquer qu'on ne saurait naviguer en France avec des systèmes différens de canaux. C'est trop long et c'est trop coûteux, faut-il encore répéter, et ce mode barbare n'a duré que trop longtemps. Passe ici pour les écluses, elles y sont de mise, et l'on ne saurait se passer d'elles; mais qu'au moins elles soient uniformes et que le même navire puisse aller du Havre à Marseille à travers la France. Si l'on veut d'un système réellement économique et en rapport avec les nécessités actuelles, si l'on veut relever enfin et véritablement notre navigation intérieure, il faut percer ce que nous nommerons l'isthme français, en donnant à la Basse-Seine, comme l'a demandé M. Krantz, un tirant d'eau de

3 mètres, et à tous nos canaux, rivières et fleuves intérieurs un de 2 mètres au moins. De cette façon on pourra aller sans rompre charge de la Manche à la Méditerranée, et l'on fera réellement de Paris ce que demande depuis tant d'années l'instinct populaire : un port de mer.

### III. — PARIS PORT DE MER.

Paris port de mer, c'est le rêve de tous les Parisiens et de beaucoup d'ingénieurs, surtout depuis le commencement du siècle. On peut plaisanter de l'idée, mais elle fera son chemin. Nous n'entendons point proposer ici d'amener la mer à Paris par un canal ouvert au milieu des terres, comme l'ont projeté quelques rêveurs, qui ont présenté à ce propos des dessins et des devis que nous croyons au-dessous du vrai. Bien qu'aujourd'hui aucune limite ne semble imposée à l'audace humaine en matière de travaux publics, il est cependant des barrières devant lesquelles il faut s'arrêter; mais faire de Paris un port de rivière important, en relation directe et continue avec la mer, en un mot, le centre d'un puissant cabotage intérieur et extérieur, il n'y a là rien d'impossible, et tout nous y convie. Le moment propice semble arrivé, et déjà quelques hommes d'initiative ont pris hardiment les devans.

Qui n'a pas vu maintes fois, dans ces dernières années, ancré au port du Louvre, ce petit navire à voile et à vapeur, du port de 200 tonnes, qui faisait régulièrement les voyages de France au Japon, de Paris à Yokohama? Cet intéressant *steamer* s'est perdu en mer il y a trois ans. D'autres, plus heureux, vont toujours de Paris à Londres par la Seine, la Manche, la Mer du Nord et la Tamise. « En charge pour Londres, » telle est l'enseigne qu'ils portent orgueilleusement au haut de leur grand mât, quand ils sont ancrés à Paris. A l'avenir, ces exemples ne seront plus isolés. En 1866, l'état avait projeté de porter à 2 mètres le tirant d'eau de la Seine entre Paris et Rouen. Il fallait bien faire quelque chose pour nos voies navigables, surtout après la promulgation du traité de commerce de 1860, où l'on avait reconnu que nos transports intérieurs étaient gênés par une foule d'obstacles, et que notre outillage (c'est le mot dont on se servait) n'avait pas atteint le degré de perfectionnement voulu. Sur l'avis que le tirant d'eau de la Seine allait être porté à 2 mètres, les chercheurs s'étaient mis en campagne. Quelques-uns n'avaient pas attendu ce moment. Déjà, en 1855, M. Belgrand, alors ingénieur en chef du service hydraulique sur la Basse-Seine, avait présenté une étude en vue de l'établissement sur le



fleuve d'une navigation maritime avec 3 mètres de tirant d'eau, et telle que nulle part les bateaux n'eussent à baisser leurs mâts. Une décision ministérielle prit ce projet en considération, et y prescrivit certaines modifications de détails. M. Belgrand évaluait à 48 millions au maximum les dépenses, si l'on voulait faire disparaître les obstacles au passage des mâts, et à un peu plus de 13 millions seulement celles que nécessiterait le tirant d'eau de 3 mètres (1). Il en concluait qu'il ne fallait pas songer à voir arriver à Paris des bateaux toutes voiles déployées, mais que si l'on réalisait le tirant d'eau de 3 mètres, on pourrait compter sur la création d'une navigation par navires à vapeur à mâts mobiles.

Aucune suite n'a été donnée au projet de M. Belgrand; mais cela n'a pas découragé les inventeurs. En 1866, un ingénieur de la marine, M. E. Leclert, comptant que le tirant d'eau de la Seine allait être porté à 2 mètres, étudia la possibilité d'établir un service direct et régulier, mais mixte, c'est-à-dire à voile et à vapeur, et de vitesse relativement modérée, pour le transport des marchandises entre Paris et New-York, et réciproquement. C'était une intéressante question d'art naval; la manière dont M. Leclert était arrivé à la résoudre avait obtenu l'approbation des ingénieurs et des marins. Il ne restait plus qu'à lancer le navire; mais toutes choses vont lentement chez nous quand l'administration s'en mêle. Une partie des travaux décidés pour porter le tirant d'eau de la Seine à 2 mètres a seulement été exécutée, et le crédit affecté à ces travaux a été à peine entamé. Espérons que l'on ira désormais plus vite et que les intérêts publics seront mieux sauvegardés. N'oublions pas que les chambres de commerce, non-seulement de Rouen et de Paris, mais encore celles de Lyon, d'Avignon, de Nîmes, ont compris les travaux d'amélioration de la Seine dans les combinaisons financières qu'elles ont récemment soumises au gouvernement en vue d'assurer enfin le perfectionnement de nos voies navigables.

Le navire projeté par M. Leclert, pour aller régulièrement de Paris à New-York, est d'un port utile de 1,500 tonneaux. L'appareil moteur est calculé de manière à imprimer au navire une vitesse moyenne de route qui permette d'effectuer le voyage du Havre à New-York, soit 3,300 milles marins, en dix-neuf jours, à peu près le double de temps qu'y emploient en été les grands *steamers* transatlantiques du port de 5,000 tonneaux et d'une force de 2,000 chevaux. La navigation à la voile est assurée pour les temps favorables, particulièrement par ces grandes brises d'ouest qu'on rencontre

(1) Voyez l'exposé des motifs du projet de loi ayant pour objet l'amélioration de la Seine, n° 302, chambre des députés, session de 1876.

généralement en retournant d'Amérique en Europe. La mâture est construite de façon à pouvoir se rabattre en Seine. Dans son ensemble, le bateau est marin, c'est-à-dire apte à tenir la haute mer avec sa cargaison par les plus forts coups de vent de l'Atlantique, si fertile en tempêtes. Aujourd'hui que ce n'est plus 2 mètres, mais bien 3 mètres de tirant d'eau que l'état nous promet pour la navigation de la Basse-Seine, il serait temps que des projets comme ceux de M. Leclert passassent enfin des spéculations de la théorie à celles de la pratique. L'accès direct à la mer est pour un pays un élément de richesse certain. Quelle source de prospérité l'Angleterre n'emprunte-t-elle pas à ses fleuves ! Londres est sur la Tamise, Bristol sur la Severn, Liverpool sur la Mersey, Glasgow sur la Clyde, et Londres et Liverpool sont les deux premiers ports du globe. Dans l'antiquité, Rome fut redevable au Tibre de son importance commerciale. Ninive et Babylone étaient sur le Tigre et l'Euphrate comme le Caire est sur le Nil, Calcutta sur le Gange, New-York sur l'Hudson, la Nouvelle-Orléans sur le Mississipi, Québec et Montréal sur le Saint-Laurent, Anvers sur l'Escaut. En France, où la nature a été en cela moins généreuse, où elle a plus parcimonieusement alimenté les cours d'eau, où elle les a moins heureusement dessinés, l'homme doit relever ceux-ci de l'espèce d'infériorité où ils sont. L'amélioration de la Seine sera une première conquête. D'autres conquêtes viendront ensuite et comme d'elles-mêmes, avec l'amélioration du Rhône, de la Garonne, de la Loire. N'oublions pas que Paris et Rouen, Lyon et Arles, Bordeaux, Nantes, doivent leur première prospérité à leur situation sur des cours d'eau. Il faut donc faire pour ceux-ci tout ce que la nature a oublié de faire, et comment hésiterait-on un instant lorsqu'on est armé de tous les outils merveilleux que la science a mis aujourd'hui à la disposition de l'homme ?

Nous ne voulons pas suivre M. Krantz dans tous les détails de ses intéressans rapports, et après avoir examiné avec lui ce qui a trait à la navigation de la Seine et d'une partie des canaux du nord, du centre et de l'est, ainsi qu'à la navigation de la Saône et du Rhône, reprendre les mêmes études sur d'autres points. Partout l'habile ingénieur a porté le même esprit de critique féconde, dit franchement ce qui manquait, ce qu'il fallait faire pour compléter chaque portion du réseau. Il a su rendre attachante une lecture qu'on croirait aride, et l'on serait ici tenté de le suivre dans le bassin du golfe de Gascogne et sur le canal si heureusement projeté du Maransin, *Maris sinus*, qui doit donner la vie aux landes sableuses et stériles, ou bien d'étudier avec lui la navigation du bassin de la Garonne et du canal du Midi, ou celle du bassin de la Loire, qu'il

complète, comme pour le Rhône, par un canal latéral, ou encore celle de la Charente et de la Sèvre niortaise, enfin celle des canaux de la Manche et de la Mer du Nord, qui se soudent à tout le réseau belge et à la navigation de l'Escaut. M. Krantz n'a rien négligé, ni une vue d'ensemble ni un point de détail, et le plus petit embranchement navigable trouve place dans son intéressant mémoire. Il dit ce qu'est notre canalisation actuelle et ce qu'elle doit être, il l'indique avec l'expérience de l'homme de l'art et par instans avec l'émotion patriotique du citoyen, qui veut que l'on fournisse à son pays tous les moyens possibles de se relever par le travail, par les transports à bon marché et les labeurs féconds du commerce. A ce point de vue, la lecture de ces volumineux rapports, tout pleins de chiffres, sinon de formules, est au plus haut degré saisissante. C'est une de ces études fortes et saines comme il y en a eu quelques-unes après l'invasion allemande, et elle mérite d'attirer l'attention de chacun. La conclusion inévitable, on la connaît : si nous voulons développer notre trafic intérieur et extérieur, donner à nos navires de long cours une partie du fret de sortie qui leur manque, lutter victorieusement contre les marchés voisins, développons nos voies navigables intérieures. Les chemins de fer ne seront pas atteints par cette concurrence prévue, dont ils se sont un moment épouvantés outre mesure, qu'ils ont même essayé de réduire à néant sur certains points du territoire par l'achat des canaux existans, par exemple le canal du Midi. N'avons-nous pas démontré au contraire que les chemins de fer profiteraient eux-mêmes, d'une manière détournée, du mouvement de ces voies navigables? En ces sortes de choses, il y a toujours, comme l'a fait si bien remarquer Bastiat, ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. On ne saisit pas la portée de ce qu'on voit, et c'est ce qu'on ne voit pas qui est la vérité, l'utilité, l'avantage de chacun et de tous.

Quelques-uns, convaincus que les chemins de fer étaient désormais le moyen de transport par excellence, ont condamné irrévocablement les canaux, comme ils avaient condamné naguère les diligences; mais le cas n'est point le même. Les diligences ne pouvaient lutter avec les chemins de fer, qui transportent plus vite et à meilleur marché les denrées et les voyageurs, tandis que les canaux n'entendent transporter que certaines matières, qui leur sont, pour ainsi dire, acquises, et à un prix inférieur à celui des voies ferrées. Les ennemis des voies navigables n'ont donc jamais entendu les plaintes de l'agriculture, de la grande industrie, qui ne cessent de demander qu'on améliore partout nos rivières et nos canaux, et qu'on y abaisse, ou mieux qu'on y supprime les droits de navigation, ces péages que ne connaissent ni les routes de terre ni les

railways? Et si l'on craignait que le fret vînt à manquer à ces voies antiques, qu'on se rassure. Le bois de chauffage et de charpente, le charbon de bois, la houille, la fonte et le fer, les machines et les métaux ouvrés, les engrais et les amendemens végétaux ou minéraux, les pierres et les matériaux de construction de toute espèce, toutes ces matières, qui ont beaucoup de poids et de volume et qui presque toutes valent relativement peu, sont les clientes naturelles des canaux. L'acheteur ne les attend pas à jour et à heure fixes; il est de son intérêt de leur faire prendre la voie d'eau, qui peut les transporter à moitié prix de ce qu'exige la voie ferrée. Nous n'avons pas parlé de la plupart des produits agricoles : le vin, l'huile, les céréales, la betterave, les fourrages, qui, ayant à choisir entre deux moyens de transport, l'un plus régulier, plus rapide et plus cher, l'autre, sujet à quelques chômages, plus lent et plus économique, préféreront toujours le second, sauf les cas de convenances particulières.

De tout temps les enquêtes qu'a provoquées l'administration, les réclamations et les doléances persistantes de nos agriculteurs et de nos industriels, ont éclairé l'État sur ce qu'il avait à faire en matière de canaux. Le moment est donc venu de ranimer de toute façon nos voies navigables intérieures, et alors non-seulement les industries indigènes seront satisfaites et plus aptes à lutter avec la concurrence étrangère, mais aussi, dans nos ports de mer, au lieu de voir beaucoup de nos navires partir sur lest faute d'un fret suffisant de sortie, nous leur verrons charger et nos houilles de Saint-Étienne ou d'Alais, et nos plâtres de Paris, et nos fontes et nos fers du Creusot, nos pierres de taille, nos tuiles et nos briques de Bourgogne, nos chaux du Theil, nos cimens de Vassy ou de Grenoble, puis nos bois des Vosges ou des Landes, nos ardoises d'Angers ou des Ardennes, nos marbres de couleur des Pyrénées, nos phosphorites ou engrais calcaires du Midi, enfin, en plus grande quantité encore, nos vins, nos blés et tant d'autres produits.

N'oublions pas que l'amélioration de nos rivières et de nos canaux est indispensable au progrès de l'agriculture aussi bien qu'au développement de la pisciculture et à la mise en valeur des forêts, qu'en outre les cours d'eau sont susceptibles d'effets dynamiques et que des milliers de chevaux de force vive sont disponibles au seuil d'un barrage, d'une digue, d'une levée. Il faut que l'on utilise tout cela et que l'on se rappelle sans cesse que les villes doivent aux eaux souvent leur origine et toujours une partie de leur développement : *aque conduct urbes*. Répétons-le : où la nature est restée insuffisante, l'homme doit compléter l'œuvre de la nature. C'est là une des plus belles fonctions de l'humanité, et, dans le

nombre des pacifiques conquêtes que celle-ci peut faire à la surface du globe, une des plus méritantes. Parmi les nations qui se sont le plus distinguées dans la création des canaux, la France, a tenu un moment l'un des premiers rangs. Aujourd'hui elle est notablement distancée par l'Angleterre, les États-Unis, la Hollande et la Belgique, toutes contrées où les canaux sont tenus en si grande valeur, bien qu'en Angleterre et aux États-Unis on puisse citer des cas où, comme en France, les compagnies de chemins de fer ont essayé d'annihiler les canaux. D'une manière générale, ceux-ci n'ont pas cessé de maintenir leur rôle et leur importance, et l'Allemagne et la Russie en creusent maintenant de tous côtés. La Hollande, qui a toujours été le pays par excellence de ce genre de voies intérieures, cherche encore à augmenter son lot. Elle vient d'ouvrir une nouvelle route d'Amsterdam à la Mer du Nord, un canal direct, celui que tout récemment visitait notre ministre des travaux publics. Espérons qu'il aura recueilli dans cette tournée plus d'une heureuse inspiration. Le 1<sup>er</sup> novembre 1876, le roi des Pays-Bas inaugurerait solennellement ce canal, qui a 25 kilomètres de long. Les bâtimens de 5 mètres de tirant d'eau peuvent déjà le parcourir, et il doit être creusé jusqu'à une profondeur de 7 mètres. A l'entrée du canal dans la Mer du Nord, il y a une écluse qui peut recevoir des navires d'une longueur de 120 mètres. Deux jetées en pierre, larges de 7 mètres et longues de 1,600 mètres, se prolongent en ligne droite dans la mer, enserrant un avant-port de 265 mètres de large et d'une superficie de plus de 100 hectares. Du côté de la mer intérieure, le Zuiderzée, le canal est également fermé par une écluse. Tous ces faits doivent nous servir d'enseignement, et la France n'a qu'à vouloir pour reprendre le rang qu'hier encore elle occupait dans les choses de la canalisation.

L'honorable rapporteur du système de nos voies navigables non-seulement s'est plu à marquer, à tracer d'avance tout ce qui avait trait à l'exécution technique de nos futurs canaux dans des espèces de projets et de devis estimatifs; mais il a même pris soin d'indiquer par quelles combinaisons financières on pourrait arriver à améliorer et à compléter, sans trop de charges pour la nation et le trésor, le réseau français, qui deviendrait ainsi un des plus importants du globe. Encore une fois, ce réseau, ainsi achevé et mis en mesure de fonctionner utilement sur tous les points du territoire, ne nuirait pas pour cela au réseau de nos voies ferrées. Ainsi que le dit très bien M. Krantz, « le canal et le chemin de fer n'ont pas les mêmes aptitudes de transport, ne rendent pas les mêmes services, ne s'adressent pas à la même clientèle; ils peuvent coexister dans la même vallée sans se nuire, et leur action réciproque peut et doit

être le concours et non la concurrence ». A son tour, le savant rapporteur de la commission du budget pour 1877, section des travaux publics, a tenu à rappeler que les voies navigables intérieures, dont il défendait la dotation, sont destinées, non pas à faire une concurrence ruineuse aux chemins de fer, mais à remplir l'utile office de « modérateurs et de régulateurs des prix de transport », par suite même de la modicité des tarifs auxquels elles peuvent descendre. Le conseil général des ponts et chaussées lui-même, que l'on aurait pu croire un moment plus dévoué aux chemins de fer qu'aux canaux, défend aujourd'hui les mêmes idées, et presque dans les mêmes termes. Si les transports par eau n'ont pas pour eux la célérité, ils ont en effet sur les chemins de fer l'avantage de l'économie, sur lequel nous avons déjà tant de fois insisté. Il faut y joindre celui de la supériorité de puissance pour le déplacement des masses, et celui d'un matériel moins coûteux et qui peut plus aisément et presque indéfiniment être augmenté. Tout cela n'est pas le lot des voies ferrées, et vaut bien la peine d'être pris en sérieux examen.

On prétend que le premier consul, visitant le Havre en 1802 et vivement frappé de la position de ce port, aurait prononcé ces paroles : « Le Havre, Rouen, Paris, ne sont qu'une même ville, la Seine en est la grande-rue. » Qu'aurait dit le premier consul s'il eût vécu maintenant, et s'il eût vu non plus seulement la Seine, mais le railway, le télégraphe électrique, le bateau à vapeur, relier Paris et le Havre? Il n'eût pas manqué de décréter sans plus de retard l'amélioration du régime hydraulique de la Seine, et de donner un corps au rêve de Paris port de mer, qui semble pour quelques-uns une nuageuse utopie. Nous avons prouvé que ce rêve pouvait sans trop de peine et dans la limite des choses possibles devenir une réalité, et qu'une communication par eau pouvait être enfin utilement établie non-seulement entre le Havre et Paris, mais encore entre le Havre et Marseille, entre la Manche et la Méditerranée. De cette façon seulement on arrivera véritablement à percer ce que nous avons nommé l'isthme français, et à conserver à la France le transit de l'Europe occidentale, qui menace de lui échapper en partie.

Remarquons qu'une grande révolution politique est presque toujours suivie d'une révolution économique correspondante. C'est ainsi, pour en citer un exemple des plus lointains, que les conquêtes d'Alexandre ont effacé Tyr pour la remplacer par Alexandrie, et indiqué au commerce de l'Orient avec l'Europe, qui se faisait auparavant presque en entier par les caravanes à travers l'Asie, la voie de la Mer-Rouge et de l'Océan indien. Au temps des découvertes portugaises et espagnoles, le renom de Venise, de Gênes et de Pise,

a de même disparu, parce qu'une nouvelle route venait d'être indiquée au commerce par Colomb et par Gama. Plus tard, c'est la Hollande et l'Angleterre qui ont succédé aux Portugais et aux Espagnols. Tirons profit de ces leçons de l'histoire, et disons-nous bien qu'il ne faut pas que les conquêtes allemandes de 1866 et de 1870 soient suivies, au détriment de la France, d'une révolution commerciale analogue; en d'autres termes, nous ne devons pas permettre que l'on isole l'isthme français à l'occident de l'Europe. Pour cela, il faut lui maintenir son transit, ne pas souffrir que le Danube ou les tunnels alpins le lui ravissent, et l'un des meilleurs moyens de conjurer ce péril imminent, n'est-il pas précisément de ranimer, de compléter nos voies de navigation intérieure? Il faut achever définitivement le réseau français, de manière à y rendre le transit uniforme et régulier, et à effectuer, sans rompre charge, de très longs parcours, sur 1,000 kilomètres par exemple. Faisons au moins servir à quelque chose de profitable notre régime de centralisation, et, puisque nous sommes passés de la vie provinciale à la vie nationale, réformons, dans ce qui s'y présente de défectueux, ce que les anciennes provinces nous ont laissé. Notre système de canalisation est de ce nombre, refaisons-le sur un plan d'ensemble général.

En supposant que, sur notre principale ligne ainsi régénérée, celle du Havre à Marseille, on transporte 2 millions de tonnes par an sur un parcours de 1,000 kilomètres, et ces chiffres n'ont rien d'exagéré, l'économie réalisée serait considérable, et s'élèverait à une cinquantaine de millions de francs, comparée au même parcours par chemin de fer. Une chose en résultats si féconde, pourquoi la France ne la tenterait-elle point par le triple accord de l'opinion publique, du gouvernement et des chambres? Accroître la circulation, l'exportation de nos produits, c'est en accroître la production, c'est aussi reconstituer le capital national entamé, détruit sur beaucoup de points aux jours néfastes de la guerre allemande. N'est-ce pas là un but glorieux à atteindre, une entreprise digne des méditations de tous et des encouragemens de l'état? Aussi persistons-nous à croire que la question des transports à bon marché est, parmi toutes celles que l'on peut avoir à résoudre aujourd'hui, peut-être la plus urgente, et celle dont la solution procurerait certainement au pays le plus d'avantages matériels.

L. SIMONIN.

---

---

# RÉCITS GALLIENS

---

## III.

### LE LIEUTENANT HOLOPHERNE.

---

J'aime la vie des champs, — non pas seulement parce qu'à mon avis la société de la nature est préférable à toute autre, mais parce qu'on y rencontre la véritable originalité. Les habitans de la ville sont tous taillés sur le même type, comme des bûches de même longueur. Ils reçoivent tous la même estampille. Cette marque qu'on retrouve partout, et dont la monotonie nous irrite, se nomme tantôt état social, réputation, opinion politique, tantôt autrement. Toute individualité y est si rare qu'on ne peut en rencontrer une sans en faire cas comme d'un objet précieux. A la campagne, au contraire, on rencontre sur sa route presque autant d'êtres originaux que de cailloux. Là, chacun a gardé sa personnalité, avec ses défauts, ses manies, ses vertus, dont personne ne peut se dire l'inspirateur, et les qualités et les vices ne sont du moins pas ceux de toute une caste.

J'ai dans mon voisinage une de ces figures excentriques. C'est le lieutenant en retraite ou, comme il a soin de dire en parlant de lui, « monsieur le lieutenant Holopherne. » Dans le pays, nul ne sait d'où lui vient le terrible nom du païen de l'Écriture, et nul, si ce n'est moi, n'a jamais cherché à le savoir. Nous n'en dirons pas plus long. Peu de temps après son installation dans le pays, un officier de son ancien régiment, passant avec un convoi de vivres, s'étant écrié en l'apercevant subitement : — Eh ! vraiment, c'est lui-même, c'est Holopherne en personne, — tous depuis ne l'appe-



lèrent plus autrement, même les paysans, qui n'y mettaient d'ailleurs aucune intention moqueuse, et croyaient sincèrement lui donner son vrai nom.

Notre brave héros a tant de qualités éminentes qu'on peut supposer plus ou moins « holophernesques » que rien ne m'embarrasserait comme d'être obligé de les énumérer. Une des plus recommandables est incontestablement la franchise qu'il met à avouer la médiocrité de son origine. Il ne connaît ni les fausses hontes ni l'orgueil du parvenu, il n'éprouve aucun embarras à raconter à quiconque l'aborde pour la première fois qu'il est le fils d'un honnête paysan et que son berceau, simple et sans ornement, était placé dans une chaumière qu'il habita plus tard après la mort de ses parens, ladite chaumière ayant été absolument construite sur le modèle d'un de ces blockhaus qui émaillent les prairies américaines.

Quarante ans il a servi l'empereur et porté le mousquet durant la plus grande partie de son temps. C'est seulement au régiment qu'il a appris à lire et à écrire, et, autant que le lui permettait son service, dévoré nombre de volumes ramassés dans tous les coins. Il a récolté dans ce fatras les connaissances historiques, politiques et esthétiques qui lui sont particulières, comme aussi une philosophie spéciale dont la base contient des aperçus d'une grandeur primitive, il est vrai, mais toujours droite, car, il le dit dans sa phrase favorite, qu'il emploie à tout bout de champ, qui lui est personnelle et n'appartient à aucun autre qu'à lui : « Tout dépend de l'effet moral. » Ce qu'il entend par ces mots, je n'ai jamais pu m'en assurer complètement, mais il n'y a guère de doute qu'ils ne signifient quelque chose comme « Allah est grand, » ou « aime ton prochain comme toi-même. »

Le lieutenant est célèbre à la ronde pour sa sévérité et sa propreté de soldat. Quand je dis sévérité, je comprends celle qu'il se témoigne à lui-même autant que celle qu'il fait sentir aux autres. Il est capable de poursuivre pendant une heure une mouche tout autour de sa chambre de peur qu'elle ne souille un des tableaux qui décorent sa muraille et où sont représentés des combats où l'on voit moins de combattans que de fumée, ou de peur d'une tache sur ses livres qu'il relie lui-même, ou sur quoi que ce soit. C'est à ce point, raconte-t-on, qu'il força un jour, le pistolet sur la gorge, un jeune comte qui avait eu l'audace d'entrer dans sa chambre avec des bottes sales, à balayer de ses mains aristocratiques la terre qu'il avait de la principauté allemande apportée sur le parquet à la semelle de ses souliers.

Peut-être le génie de la mécanique était-il inné chez lui ! Quoi

qu'il en soit, il n'y a pour ainsi dire rien au monde qu'il ne soit en état de fabriquer lui-même : chaussures, cadres pour les tableaux, vêtemens, tables, chaises, poteries et mille autres ustensiles. Sa passion la plus noble, celle qu'il partage avec le grand empereur Charles-Quint, le solitaire de Saint-Just, c'est la manie des montres; non-seulement il en a toujours plusieurs suspendues au-dessus de son lit d'une simplicité spartiate, non-seulement aux côtés de la porte d'entrée sont accrochés plusieurs coucous de la Forêt-Noire, auxquels il s'évertue à imprimer le même mouvement, mais il ne peut entrer dans une chambre sans que ses yeux n'y cherchent immédiatement la pendule. Il la regarde du plus loin avec convoitise, tourne fiévreusement autour pendant quelques minutes, puis tout à coup la saisit et la décroche à la dérobée pour la démonter avec une rapidité foudroyante. Sa joie est alors sans comparaison possible. Goethe, lorsqu'il composait son *Faust*, n'a sûrement jamais éprouvé une félicité pareille à celle qu'il ressent à l'assemblage des ressorts d'une horloge.

Outre ses montres et ses livres, dont il a rempli une étagère de sapin odorant qu'il a fabriquée de ses propres mains, il cultive particulièrement les animaux. Tout ce qui vole ou rampe est assuré de sa sympathie. Quand on le rencontre dans la belle saison, on peut être certain que ses poches sont pleines de sauterelles, de grillons ou de lézards, que quelque serpent non venimeux va soudain vous tirer la langue hors de sa manche, et qu'il s'abstiendra de vous ôter son chapeau, qui recouvre, indépendamment de sa tête, un nid d'oisillons. Il dresse des chiens et des chevaux, apprend à parler aux étourneaux, aux corbeaux, et, s'il n'a rien de mieux, aux pies, montre aux pinsons et aux canaris à faire l'exercice en ordre de bataille, à porter arme et à décharger de petits canons en cuivre. Son talent, à ce qu'il assure, consiste principalement à développer chez les animaux « l'effet moral. »

Celui qui entre dans sa chambre est accueilli par un tumulte de voix et de cris, sans précédent depuis l'arche de Noé. A une certaine heure du jour particulièrement, c'est un fracas assourdissant. Cinq horloges sonnent en même temps; cinq oiseaux en bois surgissent de leurs cachettes en répétant : « Coucou! coucou! » Au tic-tac des horloges se mêlent le gazouillement des pinsons, les paillemens des canaris en colère, les petits cris des souris et le bruissement des grillons. Des scarabées bourdonnent, un rouge-gorge va voletant d'un coin à l'autre, une fauvette en bas-âge réclame sa nourriture. Une demi-douzaine de chiens unissent leurs aboiemens aux gémissemens d'un jeune renard qui pleure comme un enfant en nourrice, et l'étourneau croise un « prenez garde »

avec cette romance sentimentale, modulée par la pie : « Mon repos est loin, mon cœur est lourd, » tandis qu'un corbeau énorme, accroupi, la tête dans les épaules, dans un angle obscur, fredonne d'une voix mystérieuse et sépulcrale, bien qu'enrouée : « Le soir, au coup de minuit, le tambour quitte sa tombe. » Au milieu de ce chaos, le lieutenant Holopherne, debout à son établi, une tourterelle sur l'épaule, un serpent noué en cravate autour du cou, est couché en joue par un écureuil courroucé.

Autant notre intrépide ami fut autrefois, comme soldat, prodigue de sa vie, autant il veille avec tendresse sur celle de ses animaux : non-seulement, si l'un des siens vient à mourir, il l'enterre honorablement dans son jardinet et sème des fleurs sur sa tombe, mais, s'il voit quelque chien errant traîné à l'abattoir, il verse des larmes amères.

Bien qu'il ne soit ni séduisant ni dans cet âge où, comme on le sait, le diable avait aussi sa beauté, Holopherne ne perd cependant jamais l'occasion de témoigner de son faible pour les femmes. Et, soit que sa galanterie les émeuve, soit que leurs yeux scrutateurs démêlent plus facilement que les nôtres un brave cœur de soldat courageux et probe sous cette veste à fleurs et cette chemise grossière, Holopherne est plus que bien des jeunes gens en faveur auprès d'elles. Il porte environ soixante ans, et même davantage; mais à l'aide d'une pommade qu'il fabrique lui-même et d'un cosmétique hongrois pour la moustache, on parvient à conserver « l'effet moral » auquel, s'il faut l'en croire, nulle femme ne peut résister.

Je l'ai déjà dit tout à l'heure, notre ami n'est pas beau. Il n'a pas moins de six pieds. Jusqu'en 1849, il a été grenadier. Comme tous les gens de grande taille, il marche le dos légèrement voûté, avec un léger tremblement des genoux. Ses jambes, ses bras grêles et effilés, son long cou mince, ses oreilles diaphanes et écartées de la tête, et l'espèce de grelottement nerveux qui l'agite continuellement, lui donnent l'aspect d'un de ces lévriers qui, été comme hiver, semblent pris d'un frisson perpétuel. Son nez crochu, en lame de couteau, a l'air d'avoir été découpé dans une feuille de papier. J'ai toujours peur qu'il ne l'arrache chaque fois que, pour se moucher, il le plonge imprudemment dans son immense foulard jaune. Mais aussi quels yeux il a ! de grands et beaux yeux bleus naïfs comme ceux d'un enfant, avec des regards modestes qu'envierait la fille d'un pape. Ces yeux-là durent jadis séduire bien des pécheresses.

Le brave lieutenant, quoique retraité, a porté trop longtemps le mousquet pour ne pas avoir au suprême degré le respect de son grade. Il est si plein de cette formule : « monsieur le lieutenant, »

et considère sa qualité d'officier comme tellement supérieure à sa qualité d'homme que, dès qu'il est question du premier, il ne le désigne jamais que par ces mots : « monsieur le lieutenant. »

— Quel sens attachez-vous à l'expression « monsieur ? » lui demanda un jour inconsidérément un fermier prussien.

Holopherne le regarda longtemps d'un œil de pitié, puis répondit : — Mon ami, tout le sens réside dans le mot *lieutenant*.

— Et dans *monsieur*, qu'y a-t-il ? demanda cet homme entêté.

— Dans *monsieur*, reprit Holopherne, il y a l'effet moral.

Ce prestige militaire donne en outre à sa galanterie le relief nécessaire, car il est galant comme un Français, galant dans toute la force du terme. Rien ne le rebute, ni la position sociale, ni les opinions religieuses, ni même le physique. Qu'une vachère laide et sale ait peur de passer au milieu de quelques jeunes chevaux trop gais, il lui offre le bras et l'accompagne avec la désinvolture qu'il met le dimanche à offrir à la vieille comtesse l'eau bénite à la sortie de l'église, ou à présenter périodiquement, le soir du *sabbat*, un bouquet à la jolie Juive, la brune fille du distillateur.

On va jusqu'à dire que chaque dimanche, après midi, il réunit les paysans dans sa chambre autour d'un flacon de *slivowitz*, et qu'il leur fait des lectures sur l'art d'être aimable en société, et notamment sur les convenances à observer vis-à-vis du sexe faible. Cependant ce n'est encore là que de la théorie ; mais il ne suit pas les errements de tant de philosophes et de régénérateurs de société, qu'on ne peut jamais juger que sur leurs paroles. Dans la pratique, les exemples qu'il donne sont toujours concluans. Lorsque la ravissante baronne Valeska monte à cheval, il est le premier à lui présenter sa main ouverte pour l'aider à se mettre en selle, si bien que les jeunes messieurs qu'il a devancés en sont réduits à le regarder faire en frisant leurs moustaches. Quand la jeune Catherine aux joues roses va puiser de l'eau à la fontaine, il se trouve toujours là pour lui porter ses seaux, et le grand Peter, qui arrive invariablement trop tard, exprime son dépit en aspirant avec rage la fumée de sa pipe.

Notre héros servait à l'époque où les caporaux portaient encore un bâton attaché à leur sabre, comme signe de leurs fonctions et non comme un inutile ornement. Ce souvenir s'est incrusté en lui, est resté la base de ses appréciations, dès que quelque chose ou quelqu'un a conquis ses suffrages.

Il évalue la beauté des femmes au nombre des coups de bâton qu'on recevrait pour elles, et ce chiffre est devenu pour lui une mesure aussi exacte et aussi usuelle que l'unité du système métrique. Tandis que tout autre s'écrierait : Quelle femme ! je voudrais mou-

rir pour elle! — ou : Je serais capable de l'épouser sur l'heure! — lui exprime sa passion d'une façon toute plastique en comptant des coups qu'il recevrait en son honneur. Il a taxé à cinq coups de bâton ses sentimens pour la petite juive, à dix son admiration pour la blonde épouse du forestier. Mais, lorsqu'il vit pour la première fois la baronne Valeska, il s'écria en tordant sa moustache que, pour chaque heure qu'elle voudrait accorder à son amour, il était prêt à se faire donner cent coups de gourdin, — aussi vrai, ajouta-t-il, que je suis monsieur le lieutenant, etc.

Cependant, cette bonne âme d'Holopherne peut à l'occasion se montrer cruelle. J'ignore où, quand et comment la demoiselle de Seiglier, vieille fille de trente-huit ans qui va encore au bal en robe décolletée et se croit suffisamment légère pour danser la polka brillante, a pu l'offenser. Quoi qu'il en soit, il s'approcha d'elle un jour, et l'assura qu'actuellement encore elle était la plus agile des danseuses, que telle était sa réputation parmi les dames italiennes, et que cette opinion était d'ailleurs partagée par le maréchal Radetzky, qui se souvenait d'avoir dansé avec elle quand il n'était encore que cadet.

Un jour, dans une chasse à la perdrix, comme nous traversions un champ de carottes, il se retourna brusquement sur moi, et me dit :

— Pardon, je ne m'appelle pas Holopherne, mais Birkewitz.

Je le regardai tout surpris.

— Vous êtes étonné, reprit-il, que je me laisse appeler de l'autre nom sans protester; mais comme il ne fait aucun tort à l'effet moral... Le reste de la phrase se perdit dans un haussement d'épaules.

— Mais ce nom, d'où vous vient-il?

— Hum! une curieuse histoire. — Et il sourit comme un homme qui possède quelque charmant secret.

— Permettez-moi, puisque je suis en train de vous questionner, de vous demander ce que vous entendez, au sens propre, par l'effet moral?

Holopherne plissa son front et étendit ses mains en avant comme un islamite qui prête serment.

— L'explication n'est pas commode, dit-il, la définition n'ayant jamais été mon fait. J'aime mieux vous citer quelques exemples. Ainsi, j'étais caporal, et je traversais sous Schlick le défilé de Dukla, pendant la guerre de Hongrie. J'arrive juste pour la bataille de Kaschau. La plupart de nos soldats étaient des recrues. Une bombe traverse mon bataillon et abat cinq hommes. Vous comprenez, c'était là un effet moral. Si bien que tout le bataillon courut

se mettre à couvert derrière une immense grange. Arrive le colonel Podehaïgski. Il harangue les troupes et les ramène au feu. Voilà pour le coup un excellent effet moral. Après la bataille, un vieil officier de Napoléon, que nous conservions prisonnier, qui avait servi sous bien des chefs et fait bien des campagnes, nous assura que jamais il n'avait vu un bataillon reculer avec autant de calme que le nôtre, l'arme au bras, contre une batterie ennemie. Comprenez-vous ?

Ou bien encore ceci : — J'arrive dans un régiment, en Italie, immédiatement après l'affaire de Novare. Nous étions en pays ennemi, et, quoique la paix fût à peu près faite, la surveillance était aussi nécessaire que pendant la guerre. Nous étions entourés d'espions et d'habitans capables de tout. J'eus à disposer les factionnaires dans une petite métairie. A dix heures, je conduis mon homme sur la redoute pour relever la faction. C'était une recrue. Je lui recommande, dès que quelque chose lui paraîtra suspect, de crier trois fois : *Qui vive!* et, si l'individu interpellé ne s'arrête pas court, de faire feu.

— Très bien; mais voilà qu'au bout d'une demi-heure ma recrue revient en courant.

— Misérable païen! pourquoi as-tu quitté ton poste?

— Monsieur le caporal, il y a quelqu'un qui monte en rampant le long de la colline.

— L'as-tu interpellé? dis-je en prenant mon fusil et en forçant mon homme à marcher devant moi.

— Trois fois, comme vous m'en avez donné l'ordre.

— Alors, pourquoi n'as-tu pas tiré?

— Parce que chaque fois que je l'avertissais ou que je le couchais en joue, il disparaissait dans l'herbe.

Le fait est qu'une fois arrivés, nous apercevons une masse noire se glissant dans l'herbe, tantôt debout, tantôt à plat ventre. — *Qui vive!* criai-je. — Pas de réponse, mais l'ombre s'évapora. — *Qui vive!* — Elle se relève, mais sans articuler un mot. — *Qui vive!* — La forme suspecte s'aplatit sur le sol. « Si c'était un espion? » murmura la recrue. Je vise, et au moment où le personnage se redresse, je fais feu. Il disparaît dans un tourbillon de fumée.

Le fracas a retenti au loin. Mes gens accourent au bruit et se hâtent d'aller chercher le cadavre. — Eh bien! qui croyez-vous que j'avais tué?

— Peut-être votre commandant qui voulait vous mettre à l'épreuve.

— Vous n'y êtes pas, cher ami. J'avais abattu l'âne du métayer, un pauvre âne qui broulait paisiblement sur la colline.

Songez-vous au triste « effet moral ? » Tous se moquèrent de moi, même mes supérieurs, au point que je demandai à permuter.

Cet âne fut, si j'ose m'exprimer ainsi, la source de ma fortune. Je fus envoyé à Milan pour servir d'ordonnance au vieux Radetzky. Il me toisa, devina en moi un ancien soldat, et, après m'avoir interrogé, me proposa pour le grade d'officier. Je ne l'obtins qu'en 1858, mais je suis bien effectivement « M. le lieutenant Birkewitz. »

Dans les temps qui précédèrent la guerre de 1859, les soldats et les officiers furent victimes en Italie de nombreux attentats. On nous défendit en conséquence de sortir seuls et notamment pendant la nuit; mais moi, — il n'y a pas de ma part indécatesse à en parler, puisque je ne nomme personne, — j'avais une intrigue avec une Italienne, une femme, — et il fit claquer sa langue contre son palais, — une femme à s'étendre sans hésiter sur un banc et à se faire donner vingt-cinq coups de bâton. Enfin, suffit. Je prenais par le jardin pour aller passer de longues soirées avec elle, même quand son mari était à la maison; mais la discipline est la discipline. Je n'y allais que quand mon régiment était de service. Je recommandais au caporal de m'attendre devant la maison avec la patrouille. Les choses s'étaient toujours passées ainsi. Je retournai à la caserne avec mes soldats.

Un beau soir, un caporal nouvellement promu, — un vrai païen, — un paysan, est chargé de conduire la patrouille. J'étais comme à l'ordinaire avec *la mia cara*, lorsque des crosses de fusil retentissent tout à coup sur le pavé. Le mari, qui était à la maison, saute à bas de son lit, ouvre la fenêtre et crie : — Que se passe-t-il donc ?

— C'est la patrouille qui attend le lieutenant Birkewitz, répond à haute voix mon caporal.

Je vous laisse à juger de « l'effet moral » et de quelle façon je descendis les escaliers. Le mari m'éclaira jusque dans la rue. La cuisinière, la femme de chambre, la nourrice et le domestique faisaient tous la haie, leur bougie à la main. Une vraie promenade aux flambeaux !

Naturellement l'aventure s'ébruita.

A telle enseigne que son excellence le comte Giulay ne put s'empêcher de sourire, un jour que je me trouvais dans un dîner à la même table que lui.

Et, par-dessus le marché, l'Italien, le croiriez-vous, écrivait à mon colonel une lettre en allemand, anonyme, bien entendu, une lettre faite pour m'exaspérer :

« *Signor conte*, ce n'était pas par *amore* que la signora souffrait

les visites de votre lieutenant. C'était pour le poignarder comme Judith poignarda *il generale Oloferne*. »

Depuis lors je devins pour toute l'armée italienne et je restai le lieutenant Holopherne... Comprenez-vous maintenant ce que c'est que « l'effet moral? » Mais... pst!.. voilà mon chien Black qui tombe en arrêt. Il flaire quelque chose. Apprêtez-vous.

## IV.

## MOÏSE GOLDFARB.

La maison qu'occupait Moïse Goldfarb avec sa famille n'était pas, à proprement parler, un *ghetto*, c'était plutôt une taverne juive, située à une centaine de pas du village, au bord de la route impériale, au milieu d'un bouquet d'arbres décharnés, avec ses fenêtres borgnes, la traditionnelle flaque de boue devant la porte, et les râteliers sales où les chevaux de tous les charretiers qui passent s'arrêtent pour manger, tout en cinglant les auges à coups de queue. Cependant on peut appeler *ghetto* tout endroit où vivote un juif pur sang et d'une piété sans mélange, qui élève entre le monde et lui les murailles invisibles, mais insurmontables, du Thora, surtout quand il habite seul au milieu des chrétiens et loin de ses frères, comme Moïse Goldfarb.

Je l'avais entendu surnommer « le buveur de sang, » et cela par les gens les plus respectables, dans le temps où je n'étais encore qu'un petit garçon, et où, le fusil sur l'épaule, je parcourais les champs et la grande forêt de la Dombrowna. J'ignore si cela tient au peu de souci qu'ont des principes les enfans, qui obéissent généralement à la première impulsion, ou si je fus attiré par sa mauvaise réputation, comme cela nous arrive si fréquemment plus tard à l'égard de certaines jolies femmes; le fait est que la *kartchma* et ses habitans, je n'essaierai pas de le nier, exerçaient sur moi une fascination toute particulière.

Je n'osais y pénétrer, il est vrai, et je me contentais d'y plonger des regards curieux quand je passais devant la porte; mais je n'oublierai jamais qu'un soir de sabbat je me glissai tout doucement jusqu'à la fenêtre de la chaumière, pour voir à travers les vitres mal lavées, et que j'aperçus Moïse Goldfarb vêtu d'une robe de soie traînante, tout droit, avec sa barbe noire et flottante, au bout de la table chargée de plats, et disant la prière pendant que sa femme, parée d'un costume rouge et coiffée d'un diadème étincelant, et ses enfans, en habits de fête, se tenaient autour de lui, suivant



des yeux le mouvement de ses lèvres. Sur la table, un poisson, baignant dans une sauce aux raisins secs, exhalait l'odeur la plus alléchante, non loin d'une grosse brioche, au-dessus de laquelle un lustre suspendu au plafond éclairait vivement la salle. Au dehors, dans un ciel bleu sombre, l'étoile du berger brillait dans toute sa beauté, comme si elle eût voulu participer à la magnificence du saint jour.

— Oui, c'est un buveur de sang, disait M. Racinski, à qui appartenait le village où Moïse Goldfarb avait loué la distillerie située derrière sa taverne. — C'est un buveur de sang, répétait l'honnête intendant qui, arrivé un jour dans une petite veste d'été chez ce propriétaire, s'était bientôt, au grand étonnement de tous, acheté à son tour une seigneurie. — C'est un buveur de sang, affirmaient le curé du village et le pasteur de la colonie protestante établie dans le voisinage. — C'était du reste le seul point sur lequel ces deux hommes de Dieu fussent d'accord. On ne peut cependant s'empêcher de le faire remarquer, lorsque les paysans galliciens prirent les armes en 1846 contre les Polonais insurgés, et égorgèrent plus de 4,000 nobles, ils ne firent pas tomber un cheveu de la tête d'un seul Juif. Non-seulement les Juifs furent tous épargnés, mais encore on les répandit comme émissaires dans les campagnes. Le seigneur Racinski, son intendant, et le curé qui, du haut de la chaire, avait excité les paysans à marcher contre les impériaux, furent battus comme plâtre et traînés, solidement garrottés, jusqu'au chef-lieu, tandis que le buveur de sang, Moïse Goldfarb, ne s'aperçut de la révolution qu'à son commerce d'eau-de-vie, dont le débit acquit une importance beaucoup plus considérable qu'aux autres époques.

Ce Juif au front sérieux, au teint blafard, ne me laissa qu'une seule fois une certaine impression de terreur. C'était la nuit. Je longeais sa taverne par un beau clair de lune, traînant après moi un lièvre tué au gîte, lorsque j'aperçus en travers de la route des silhouettes humaines qui se découpaient énergiquement sur un ciel d'une clarté d'argent, tandis que mon oreille était frappée de temps en temps par un cri rauque, étrange et sauvage. C'était Moïse Goldfarb qui priaît au milieu des siens.

Devenu plus grand, je me hasardai malgré tout à franchir un soir le seuil maudit, et peu de temps après j'étais déjà tout à fait à mon aise dans la salle à boire vaste et crépie à la chaux. Je commandai alors en qualité de général une petite armée de jeunes paysans qui m'obéissaient au doigt et à l'œil. J'avais des officiers, des soldats, même un porte-enseigne, mais il me manquait un tambour. Or Abraham, le fils aîné de Goldfarb, avait appris à battre la

caisse avec des soldats hongrois du régiment Mariassy. Rien ne s'opposait à ce que j'en fisse mon tambour. C'est sous ses auspices que je fus admis dans la taverne juive, dont je devins plus tard l'hôte aimé, alors que son tambour et mon sabre étaient devenus la proie du temps et de la poussière, et que, tandis qu'il menait les charrettes de son père, je me creusai la tête à traduire Homère et Cicéron.

Que de fois, assis presque à ras du sol sur un petit banc établi près du grand poêle vert, je regardai Goldfarb vaquer à son commerce, les paysans absorber mélancoliquement leur eau-de-vie, Kezia Goldfarb, son éternel sourire sur les lèvres, piétiner dans la taverne, maniant prestement la craie de ses doigts potelés, le petit Benjamin tout ébouriffé jouer par terre avec Esterka aux prunelles de braise! Et pendant ce temps je chassai les mouches, qui témoignaient pour Moïse Goldfarb une sympathie inquiétante, et dont les essaims tourbillonnaient dans l'air comme les canards sauvages sur l'étang de Bielka.

J'ignore pourquoi l'aspect du grand Moïse Goldfarb, avec sa chevelure abondamment bouclée et sa longue barbe, me rappelait les patriarches de l'ancienne alliance, tandis qu'il ne me fût jamais venu à l'idée de comparer notre curé ou le pasteur du village aux disciples de Jésus-Christ, bien que cependant leurs images, surtout celle du doux saint Jean, hantassent volontiers mon imagination. Ce qui me plaisait particulièrement, c'est que Moïse Goldfarb, qui avait pris son parti de ma présence dans sa maison comme d'un mal nécessaire, ne me parlait jamais religion, à l'encontre du pasteur, qui profitait de mes visites à ses enfans pour m'attirer à lui en me prenant par la main, avec un sourire pâteux qui me tournait sur le cœur comme un morceau de lard rance, ne tarissait pas sur la supériorité de son église, sur l'idolâtrie qui caractérisait le culte romain, et me prêchait l'humilité évangélique. Les Juifs ont, sur toutes les nations qui professent d'autres religions qu'eux, l'avantage de ne jamais chercher à faire de prosélytes.

Moïse Goldfarb, unique spécimen du peuple de Dieu dans la contrée, était tenu d'observer la loi mosaïque au milieu des infidèles beaucoup plus scrupuleusement que ses coreligionnaires. Quand il se produisait quelque incident épineux pour sa conscience, il trouvait toujours moyen de tourner l'obstacle sans violer les ordonnances bibliques, et savait au contraire l'utiliser à son profit. Ainsi la loi lui ordonnait des ablutions quotidiennes; mais les affaires ne lui en laissaient pas le temps, car Moïse était à la fois un homme pratique et bien élevé, et incapable de faire attendre qui que ce soit, fût-ce un valet d'écurie qui entraît pieds nus, et dont la consom-

mation n'allait pas au-delà d'une chopine de *slivowitz*. C'est pour-quoi il s'approchait discrètement de l'eau et y plongeait un doigt qui lui suffisait à se laver. Sa femme et ses enfans suivaient d'ailleurs exactement cette manière d'agir. — Le jour du sabbat lui défendait de se livrer à un travail quelconque, ce qui emportait conséquemment l'interdiction de s'occuper de ses affaires. Moïse n'aurait voulu à aucun prix exposer son âme. Il s'asseyait donc dans ses plus beaux vêtemens avec sa femme et ses enfans au comptoir de la taverne, où nul d'entre eux ne donnait à boire ni ne recevait d'argent; mais, les paysans tenant à leur eau-de-vie aussi bien le jour du sabbat que dans la semaine, ils doivent nécessairement la payer. Que faire? Une chose très simple. Les pratiques entraient au cabaret, saluaient le Juif et s'approchaient d'une table. Ils remplissaient eux-mêmes leurs petites mesures de métal, adressaient aux assistans un « A votre santé! » avalaient la liqueur d'un seul trait, et jetaient leurs sous dans la caisse par un trou que le Juif avait eu soin de percer dans le comptoir. Goldfarb se contentait de loucher très légèrement de leur côté pour voir si tout était en règle.

Moïse, le législateur, dit : « Tout le pain contenant du levain doit être mangé à la fête de Pâques. Durant sept jours, aucun pain avec du levain ne doit entrer dans la maison. » Les talmudistes pratiquaient cette doctrine en s'abstenant d'employer jusqu'aux ustensiles servant à faire lever la pâte. En Judée, il était facile d'obéir à ce commandement, à l'époque où l'on cuisait chaque jour des gâteaux plats sous la cendre; mais maintenant qu'on use de gros pain très levé et qu'on nourrit le bétail avec le son et les autres débris provenant de la fabrication, il devient très difficile, impossible même pour un distillateur, d'observer la loi. Quel parti doit donc prendre le pieux Moïse Goldfarb pour éviter de tomber corps et âme dans un abîme de perdition? Il connaît heureusement son Talmud et y puise un moyen de sauvetage. La veille de la fête de Pâques, il vend son eau-de-vie, son grain, son orge et la nourriture de son bétail, toutes choses qu'il n'a pas le droit de conserver, à son voisin Frantchichek Kabilka pour le prix de 4,000 florins, mais il a l'âme assez grande pour se contenter d'un acte de vente et d'une quittance portant la somme de quatre gros. Sa grandeur d'âme ne s'arrête pas là : afin que l'acquéreur n'ait pas la peine d'emporter immédiatement ses achats, il lui donne en location tout le bâtiment dans lequel se trouve la distillerie.

Les fêtes de Pâques terminées, Kabilka arrive, très ému, et déclare qu'il n'a pas assez d'argent pour compléter les conditions du contrat. C'est alors que la générosité de Moïse Goldfarb éclate dans toute sa splendeur. Il déchire le contrat, rend au paysan sa quittance, lui fait cadeau du prix de la location, et par-dessus le mar-

ché le régale de sa meilleure eau-de-vie. Moïse Goldfarb n'était pas seulement regardé à dix lieues à la ronde comme un fidèle observateur du Talmud, on le connaissait aussi comme un disciple du célèbre prophète Bescht. Sa femme le tenait pour tel et lui attribuait toutes les qualités de ce grand génie. Une seule fois à ma connaissance elle se querella avec son mari. Sa langue frétillait comme le dard d'une vipère, tandis que Moïse Goldfarb, tranquillement assis, fumait une pipe turque. Tout à coup il regarda la plus belle moitié de lui-même et lui dit : Un jour, une femme s'étant permis de répéter une chanson moqueuse qui attaquait l'épouse du grand Bescht, et celle-ci s'en plaignant à lui, il répliqua par ces mots : « C'est la dernière fois que cette femme a parlé. » En effet, elle devint muette.

Kezia s'effraya. Elle se tut subitement, et alla se cacher dans un coin obscur. Une heure après, je la voyais encore trembler des pieds à la tête.

Toutefois, pendant que les parens vivaient avec cette simplicité et cette pureté de mœurs, leurs enfans montraient de fortes dispositions à sympathiser avec l'esprit du siècle, Esterka notamment. A douze ans, elle était déjà une femme faite. Elle s'entendait merveilleusement à balancer sa taille souple sur ses hanches luxuriantes, et à rejeter en arrière ses nattes d'ébène avec un mouvement à vous donner le frisson. Ajoutez-y l'éclat de ses yeux, comme noyés dans du velours, sur lesquels s'abaissaient, pareils aux rideaux mystérieux d'un temple, ses cils ténébreux, puis le sourire fin et voluptueux qui errait sur le corail de ses lèvres.

Elle commençait à échanger des coups d'œil énigmatiques avec les soldats hongrois qui de temps en temps venaient rendre visite à Abraham. Elle aimait à placer le shako de celui-ci ou de celui-là sur ses cheveux noirs, à se tenir ainsi coiffée sur le pas de la porte, et à saluer les jeunes seigneurs qui passaient. Elle sautait dehors comme une biche, chaque fois que le comte Wladimir arrêtait son cheval arabe devant la *kartchma*, et elle s'empressait de lui offrir du *slivowitz*, tandis qu'elle tendait à l'animal, sur sa main délicate, du pain et du sel. Elle se mit à porter des traînes. Elle allait, vêtue de quelque peignoir crasseux et la tête hérissée de papillottes, derrière la maison sous un berceau de chèvre-feuilles pour y dévorer des romans dont les feuillettes gras se collaient les uns aux autres. A cette époque, je ne la vis occupée à autre chose qu'à sa toilette, tantôt mêlant aux torsades de son chignon les perles de sa mère, tantôt y plantant une rose, tantôt rajustant quelque colifichet sur sa poitrine, après quoi son regard allait toujours droit au miroir.

Il n'était pas rare de la voir assise au milieu des pratiques, et

s'escriant sur une guitare pendue le reste du temps par un ruban bleu pâle à côté du portrait de Kosciusko. Un jour, elle apparut tout à coup enveloppée dans un drap de lit avec une moustache qu'elle s'était dessinée au charbon; elle mit un genou en terre devant sa mère ébahie et entama un air de l'opéra de *Roméo et Juliette*, que, dans un voyage, elle avait entendu au théâtre de Lemberg.

Je lui trouvai quelque chose de séduisant comme le parfum de la myrrhe, mais de si étrange que j'en étais effrayé. Un soir d'été, après s'être débarrassée de son peignoir typique, elle entra, les bras nus, et s'assit à mes côtés. J'éprouvai alors une impression voisine de la terreur, en constatant que ses bras, si beaux de forme, étaient couverts d'un duvet touffu et brillant. Je ne sais ce qui, à ce moment, me poussa à me remémorer l'effrayante goule des *Mille et une nuits*, au point que comme dans un accès de tendresse ironiquement romanesque elle m'avait pris entre ses bras, je me figurai être entre les griffes d'une louve ou d'une bête féroce quelconque.

Pendant qu'Esterka continuait ses études à sa manière, le pâle et chétif Benjamin suivait l'école de la ville voisine. Je veux m'instruire, répétait-il invariablement quand son père lui ordonnait d'aller dehors, porter l'avoine aux chevaux des voituriers. Puis il enfouait ses mains dans ses poches et ne bougeait pas d'une semelle.

— Que veux-tu apprendre? Est-ce que tu as par hasard l'ambition de devenir empereur? raillait Goldfarb.

— Pas empereur, savant, répondit l'enfant.

Un jour, Abraham rentra d'un pas tout à fait délibéré coiffé d'un colbak.

— Qu'a donc ce gamin? cria Moïse atterré; est-ce qu'il est fou de pénétrer dans la maison avec cet attirail meurtrier?

— Je suis soldat, reprit Abraham d'un air de défi, enrôlé dans l'infanterie du comte Nugent.

— On t'a enrôlé, toi, un poltron, un misérable Juif? cria son père. Je paierai ce qu'il faut pour te racheter, et tu seras libre.

— Que dites-vous? répartit Abraham; je suis un poltron, moi? Sachez que j'ai autant de courage que qui que ce soit, et que je veux partir pour la guerre et me battre contre les Français ou les Prussiens.

— Que Dieu te châtie! L'entendez-vous, gémit Moïse, il veut aller se battre avec un vrai fusil.

Cependant Abraham était et resta soldat. Il fut dirigé sur Lemberg avec le transport suivant, et son départ déchira le lien qui

m'attachait à Moïse Goldfarb et à sa maison. Peu après, je quittai moi-même la Gallicie.

Dix ans s'écoulèrent.

Ce ne fut que dans l'automne de 1857 que je retournai dans ma patrie et que je revis les solitudes de la *kartchma*. Je n'y trouvai pas grand changement, si ce n'est que Moïse Goldfarb, dans les mains duquel le gobelet et la bouteille d'eau-de-vie tremblèrent d'émotion lorsque je me fis reconnaître, avait maintenant des cheveux blancs et la barbe vénérable d'un patriarche. C'était tout. Abraham était à la maison, en congé. Il sourit à ma vue comme embarrassé, bien qu'il n'eût aucun sujet de l'être, car il venait d'être nommé sergent-major sur les champs de bataille lombards, où il avait combattu sous Radetzky. Les paysans qui avaient servi avec lui le considéraient non comme un Juif, mais comme un de leurs frères, et c'était pour lui un honneur plus grand que celui de trinquer avec un petit comte polonais. On l'estimait beaucoup dans le village. Il portait un pantalon militaire de couleur bleue, et sur son habit civil les insignes de son grade. Son père affectait de ne pas faire grand cas de lui. Je n'en surpris pas moins une fois un regard de ses grands yeux inquisiteurs, tandis qu'Abraham, entouré d'une bande de soldats en congé, me racontait la bataille de Milan. Ah ! que d'amour et de fierté dans ce simple coup d'œil !

Il vint un jour me voir, et, comme je lui offrais du cognac, il me demanda timidement un morceau de lard. — J'en ai pris l'habitude au régiment, me dit-il, n'en parlez jamais devant le père, il en serait au désespoir. — On voit à quelle délicatesse atteignent les sentimens de ces Juifs polonais, que nous regardons comme finis et dégénérés.

Benjamin, qui étudiait à l'école de Lemberg, passait les vacances chez son père. Il avait beaucoup grandi et était devenu d'une pâleur et d'une maigreur effrayantes. Il avait des cheveux longs à la manière de nos artistes, et, comme disent nos Juifs, des vêtemens de chrétien. Il aimait à parler littérature; Goethe était son poète de prédilection. Il me donna à entendre que le genre de vie de la maison était trop mesquin pour lui et arrêta dans son essor le vol de son génie. De son vieux père il n'en fut pas question; mais, en m'accompagnant chez moi, sur la route si souvent parcourue, il vit la lune monter derrière le sombre mur de verdure de la Dombrowna. Il s'arrêta court, fit tourner ses bras comme les ailes d'un moulin à vent, et se mit à déclamer de cette voix nasillarde usitée dans les synagogues :

Lune ! dans la tristesse amère où tu me vois,  
Que ne m'éclaires-tu pour la dernière fois !

Je cherchai vainement Esterka. Personne n'en dit un mot. De mon côté, j'évitai d'en parler.

De nouveau, quelques années après, j'allai au théâtre de Lemberg, curieux d'assister à une tragédie polonaise et d'admirer M<sup>me</sup> Aschperger dans le rôle de Barbara Radzivil. Le premier acte terminé, je passai la revue des dames assises dans les loges, lorsque je découvris tout à coup un beau visage bien connu. Nul doute, c'était, — elle tenait sa lorgnette braquée sur moi et saluait chaleureusement, — c'était bien Esterka, dans les atours d'une princesse du nord, et resplendissante de diamans comme une fleur de harem. Un signe aussi coquet que facile à interpréter m'invita à me rendre dans sa loge. Elle me tendit les deux mains lorsque j'y entrai, et débuta en me parlant de mes *Récits galliens*, qu'elle connaissait. — Lisez-vous toujours des romans? lui demandai-je. Il me semble que maintenant vous êtes en état de leur servir d'héroïne.

Elle rit, se cacha la figure dans son éventail, puis se remit à rire. Je vis alors sortir de son magnifique manteau ses bras nus, entourés de splendides bracelets et recouverts de ce léger duvet dont le reflet m'avait tant effrayé jadis. Au moment où je la quittai, le comte \*\*\* entra dans sa loge.

Au foyer, je rencontrai une autre connaissance, Benjamin, ou le docteur Rosenthal, comme il aimait à se nommer, bien que la faculté qui devait avoir l'honneur de lui offrir les insignes du doctorat ne soit pas encore fondée. Il fit de mon livre un éloge modéré, puis mit la conversation sur le théâtre. Son extérieur n'avait pas changé. Il portait seulement des lunettes et de fortes moustaches.

Il finit par me confier qu'il était critique de théâtre : il faisait aussi des vers dans le genre de Heine.

— Je viens de parler à votre sœur, lui dis-je. Elle est devenue très belle et paraît avoir acquis de brillantes relations.

Il fit un mouvement d'épaules. — Que voulez-vous? répliqua-t-il. Chacun doit chercher le bonheur, mais tout le monde ne peut pas y arriver par les mêmes moyens. Moi, j'y arrive par mon esprit, et elle... Il laissa tomber le reste de la phrase; puis : — Le comte l'épouserait, si elle consentait à se faire baptiser, mais causer un pareil chagrin à notre vieux père, est-ce possible?

SACHER-MASOCH.

(Traduit par M<sup>lle</sup> J. STREBINGER.)

---

DE LA

## TRADUCTION DES POÈTES

---

On me montrait dernièrement un volume édité à Calcutta, où une dame anglaise, Indienne d'origine, a rassemblé des traductions en vers de poésies françaises contemporaines (1). Tous nos poètes modernes y figurent : jeunes et vieux, les plus illustres comme les plus modestes, depuis Victor Hugo et Lamartine jusqu'aux chansonniers de *Ma Normandie* et de *la Grâce de Dieu*. Le goût qui a présidé à la composition de cet herbier poétique n'est pas toujours irréprochable; les fleurs rares et les herbes folles y sont étalées dans un ordre assez confus; mais les plantes couchées sur les pages du livre n'ont pas trop perdu de leur fraîcheur, et la plupart ont gardé le port et la physionomie qu'elles avaient sur le sol natal. Les traductions sont en général exactes, et la traductrice a reproduit assez heureusement la forme des strophes, l'entrelacement des rimes et l'allure du rythme qui caractérisent les pièces originales. En feuilletant ce volume, où de courtes notes biographiques et critiques accompagnent chaque nom d'auteur, je constatais une fois de plus, non sans un sentiment d'humiliation, combien les étrangers connaissent notre littérature jusque dans ses recoins les plus obscurs, et combien nous sommes ignorans de la leur. Nous lisons rarement et difficilement les poètes allemands ou anglais dans le texte; nous aurions donc, plus qu'aucun autre peuple, besoin de connaître par des traductions fidèles les chefs-d'œuvre de la poésie étrangère; cependant nous manquons d'une bonne anthologie où des morceaux choisis de Byron et de Gœthe, de Shelley et de Heine, de Keats, de Lenau et d'Uhland, pour ne parler que des meilleurs, seraient mis à la portée de tous et reproduits dans une forme digne de ces maîtres de la poésie lyrique.

(1) *A Sheaf gleaned in French fields*, by Toru Dutt, Calcutta 1876.



Ce défaut de bonnes traductions en vers tient-il à un singulier dédain des littératures étrangères, que nous avons tous puisé plus ou moins dans notre éducation universitaire, trop classique et trop exclusive? ou plutôt est-il dû surtout à l'insuffisance de notre langue poétique et de notre versification? Beaucoup d'esprits cultivés regardent encore le vieux dicton : *traduttore, traditore*, comme un axiome indiscutable. Ils estiment que les traductions, comme les photographies, ne donnent une idée de l'original qu'à ceux qui le connaissent déjà; à ceux qui n'ont pas vécu dans l'intimité du modèle, elles ne représentent qu'une image imparfaite et trompeuse. Plusieurs vont plus loin et nient tout net la possibilité d'une bonne traduction en vers. — « Il ne faut pas s'y tromper, dit M. Ed. Scherer, la versification française, qui est particulièrement ingrate, est de plus en désaccord avec celle de toutes les autres langues. Celles-ci ont la quantité des syllabes et l'accent tonique sur les mots, et elles en font les élémens de leur rythme poétique, tandis que nous manquons, en français, de ces conditions prosodiques : elles y sont du moins trop peu marquées, trop peu sensibles à l'oreille, pour servir de base à notre vers. La conséquence en est que nous avons été obligés de demander la cadence poétique à des élémens inférieurs, tels que le nombre des syllabes, la césure et la rime. Ainsi notre vers n'a pas les mêmes qualités mélodiques que le vers étranger, il n'en rend pas le son, il n'en traduit pas la sensation; bref, sous ce premier et capital rapport, il ne le reproduit pas. » — L'observation est judicieuse; mais cette difficulté matérielle est-elle un empêchement absolu à la reproduction fidèle d'une poésie étrangère à l'aide des ressources de notre vers français? Je ne le crois pas.

Certes ce n'est pas une mince difficulté que de faire passer un poème, un poème lyrique surtout, d'une langue dans une autre. Les vins les plus délicats supportent parfois difficilement le transport, et c'est une opération hasardeuse que de transvaser cette subtile liqueur de la poésie, de lui faire quitter le flacon taillé et ciselé à son usage pour la verser dans une coupe de forme étrangère. Pendant la transfusion, il est à craindre qu'on n'altère la saveur du précieux élixir ou qu'on n'en laisse s'évaporer le parfum. Pourtant, si l'opération est faite par une main pieuse et habile, si le vase préparé pour recevoir la liqueur exotique est d'un métal digne d'elle et façonné avec amour, il y a des chances pour qu'elle conserve la meilleure part de ses qualités exquisés. Tout dépend du goût et de la dextérité de main de l'opérateur.

Manquons-nous donc de gens habiles et notre versification offre-t-elle réellement si peu de ressources à un maître ouvrier? On dit avec raison que les écrivains médiocres seuls se plaignent de la pauvreté de la langue française; ce sont souvent aussi les médiocres rimeurs ou les esprits rebelles à la poésie qui calomnient notre versification. Elle n'est pas aussi ingrate qu'on le prétend, et à toutes les époques les

vrais poètes ont montré de quelle variété de rythmes, de quelles qualités merveilleuses de malléabilité et d'élasticité elle dispose. Chez Ronsard, Régnier, Molière, La Fontaine et Racine, le vers français est souple, musical et coloré. Seul, le xviii<sup>e</sup> siècle, qui manquait d'inspiration, a produit une versification anémique, sans couleur et sans sonorité, où la pauvreté de la rime va de pair avec la monotonie du rythme. C'est de cette versification du xviii<sup>e</sup> siècle qu'on peut dire qu'elle est ingrate et de chétive tournure. Mais, depuis lors, André Chénier a redonné du sang au vers français, Victor Hugo a remis en honneur les formes et les rythmes créés par les poètes de la Pléiade, et à l'époque actuelle surtout, on serait mal venu à se plaindre de l'insuffisance de notre instrument poétique. Il s'est merveilleusement perfectionné dans ces vingt dernières années, et, si aujourd'hui l'invention poétique est moins puissante, si son haleine est devenue plus courte, les poètes en revanche ont acquis un indiscutable talent de virtuoses. Jamais la forme n'a eu plus de relief et de précision, jamais l'art de l'enjambement, de la césure mobile, de la rime riche et des coupes savantes n'a été poussé aussi loin. Tous les gens du métier savent qu'à l'heure présente le vers français, alerte, nerveux, flexible, débarrassé de l'empos solennel et de la fausse poésie du xviii<sup>e</sup> siècle, est apte à tout exprimer, depuis les choses les plus familières jusqu'aux sentimens les plus raffinés et aux nuances les plus changeantes. Le souffle peut manquer aux exécutans, mais l'instrument est admirable.

Quant à l'objection tirée de ce que notre rythme est composé d'élémens autres que ceux des langues étrangères, j'avoue qu'elle me touche peu. Ce serait s'abuser et faire fausse route que de chercher, dans les traductions en vers, à rendre par des sons et des mesures identiques les qualités mélodiques du poème qu'on traduit. Essayer en pareille matière d'obtenir un *décalque* exact me paraît un tour de force enfantin et inutile. Il faut demander à une traduction, non d'avoir l'exactitude matérielle d'une photographie, mais la fidélité et les qualités d'exécution d'une bonne gravure. On doit chercher avant tout à donner au lecteur une impression analogue à celle que produirait sur son esprit le texte original, s'il pouvait le comprendre; et il faut qu'on puisse dire du traducteur ce que Montaigne disait d'Amyot : « Je n'entends rien au grec, mais je veoy un sens si bien joint et entretenu partout en sa traduction que, ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'auteur, ou ayant, par longue conversation, planté vivement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque, il ne lui a rien presté qui le desmente ou le dédie. »

Dans ces lignes, l'auteur des *Essais* me semble en effet avoir indiqué les deux maîtresses qualités qu'on doit exiger d'un bon traducteur : une vive intelligence du texte et une sorte d'intuition, de divination des sentimens qui animaient l'auteur du morceau qu'on traduit. C'est

surtout lorsqu'il s'agit d'interpréter un poète que ces deux qualités sont nécessaires; on peut même affirmer qu'alors la seconde devient la principale. Le traducteur est tenu de s'assimiler complètement son auteur, et, pour parler le langage des coulisses, d'entrer dans sa peau de façon à comprendre tout ce que le poète a dit, et à deviner tout ce qu'il a sous-entendu. Il faut qu'il y ait, entre le poète et son interprète, une intimité profonde, une sorte de mariage de sentimens et de pensées. C'est là, et non pas dans des différences de rythme et de sonorité, qu'est la difficulté capitale. Quand une traduction en vers est imparfaite, ce n'est pas l'instrument qui est insuffisant, c'est l'exécutant qui est inférieur.

Aujourd'hui, malheureusement, cette préoccupation toute secondaire du décalque exact et de l'imitation matérielle des procédés d'une prosodie étrangère paraît dominer certains esprits et tenter l'ambition de quelques traducteurs. L'auteur d'un recueil de traductions en vers, publié récemment (1), M. Amiel, qui a fait d'honorables efforts pour mettre sous les yeux du public français un choix des chefs-d'œuvre lyriques étrangers, me semble surtout s'être engagé dans ce faux chemin, et s'être plus complètement laissé duper par cette chimère de la reproduction littérale des originaux. Il s'en explique dans une lettre-préface adressée à M. Edmond Scherer, et dont voici quelques passages: — « Ce petit livre ne veut être autre chose que le spécimen d'une méthode de traduction un peu plus rigoureuse et plus fidèle que celles dont se contentent d'habitude le lecteur et le poète français. Pour toutes sortes de causes, notre langue et notre versification se trouvent être des plus revêches à cet office délicat de la traduction; en d'autres termes, les traductions françaises sont celles qui respectent le moins la nature propre et le caractère individuel des œuvres traduites; mais d'époque en époque, le goût français se montrant plus ouvert aux génies étrangers, l'interprétation peut, ce semble, devenir plus serrée et l'approximation moins inexacte... La traduction parfaite serait celle qui rendrait non pas seulement le sens et les idées de l'original, mais sa couleur, son mouvement, sa musique, son émotion, son style distinctif, *et cela dans le même rythme, avec des vers de même forme et un même nombre de vers.* » — Telle est l'ambition de l'auteur des *Étrangères*, et pour qu'elle soit mieux indiquée, il a pris soin d'ajouter au titre de son volume ce sous-titre: *Reproduction exacte des rythmes originaux.*

Il ne faut jamais dire aux gens :  
Écoutez un bon mot, voyez une merveille.  
Sachez-vous si les écoutans  
En feront une estime à la votre pareille?

C'est un sage conseil que celui de La Fontaine. Le lecteur se montre d'autant plus exigeant qu'on l'a alléché par de plus merveilleuses pro-

(1) *Les Étrangères*, par H. Ferd. Amiel; Sandoz et Fischbacher, Paris 1876.

messes. Il prend le volume de M. Amiel; les poètes étrangers, dont il a entendu vanter le génie ou le talent : Goethe, Leopardi, Henri Heine, Uhland, y sont presque tous représentés par quelque fragment. Le morceau qui lui tombe d'abord sous les yeux est *la Fille de l'hôtesse* d'Uhland, et il lit ces vers :

Trois étudiants passant *par le Rhin*,  
 Chez la brave hôtesse entrent en chemin.  
 « Servez-nous, hôtesse, et bière et bon vin...  
 Où se cache donc *la perle du Rhin*? »  
 « — Mon vin *étincelle* et ma bière *est d'or*,  
 Mais *du grand sommeil* ma *Thérèse* dort. »

La première impression est une déception. Il y a, il est vrai, dans la traduction comme dans l'original, six vers coupés de même façon, et de plus, le traducteur s'est efforcé de reproduire à peu près le son des rimes jumelles; mais où est la simplicité charmante, où est le sentiment mélancolique du *lied* d'Uhland?

« Ce sont trois étudiants qui ont passé le Rhin; — chez une hôtesse ils sont entrés. — Dame hôtesse, avez-vous bonne bière et bon vin? — Et où est donc votre fille mignonne? — Ma bière est fraîche, mon vin est clair; — ma fille mignonne est couchée dans le cercueil. »

On le voit, il n'y a dans le texte ni *Thérèse*, ni *Perle du Rhin*, ni surtout cette pompeuse expression du *grand sommeil* qui détonne dans la bouche de l'hôtesse. — Si nous poursuivons et si nous arrivons aux deux derniers vers, si tendres et si émus :

Dich lieb' ich immer, dich lieb ich noch heut,  
 Und werde dich lieben in Ewigkeit,

nous les trouvons traduits par ceux-ci, qui sont cependant les meilleurs du morceau :

Je t'aimai toujours, je t'aime à présent,  
 Et je veux t'aimer éternellement.

C'est littéralement exact, mais la poésie s'est évaporée. La version suivante, que je trouve dans une traduction inédite, me paraît, malgré l'addition d'un vocatif, reproduire plus fidèlement le sentiment et le mouvement de cette dernière strophe :

Je t'ai toujours aimée, ô ma pâle beauté,  
 Je t'aime encore et pour l'éternité,

Quelques pages plus loin, je rencontre la traduction d'une pièce célèbre de Leopardi. — Dans le cadre étroit d'une courte élégie, le poète italien a exprimé avec sa sobriété coutumière un sentiment bien humain et que chacun a éprouvé : le mélancolique regret qui s'exhale

après une journée de fête, dont on avait beaucoup espéré et qui s'est enfuie sans tenir ses promesses. — Assis au clair de lune, à sa fenêtre, il songe aux bruits de la fête, il aperçoit de loin la maison où la bien-aimée s'endort en se rappelant les adorateurs que cette journée a mis à ses pieds, sans se douter qu'au cœur de l'un d'eux sa beauté a fait une mortelle blessure :

Dolce e chiara é la notte e senza vento,  
E queta sovra i tetti e in mezzo agli orti  
Posa la luna, e di lontan rivela  
Serena ogni montagna. O donna mia,  
Gia tace ogni sentiero, e pei balconi  
Rara traluce la notturna lampag;  
Tu dormi, etc.

Voici les premiers vers de la traduction de M. Amiel :

Sans brise, claire et tiède est la nuit. Sur la plaine,  
Sur les toits, les jardins, les coteaux et les monts,  
*De l'azur blonde souveraine,*  
La lune épanche ses rayons.  
Déjà tout sentier fait silence  
Et la lampe nocturne aux fenêtres s'éteint.  
Toi que j'aime, tu vas dormir jusqu'au matin...

Cette version suit pas à pas l'original, mais elle n'en donne ni le charme ni l'émotion. On y cherche en vain cet accent douloureux et familier, qui est si caractéristique dans le poème de Leopardi. On n'y retrouve plus l'impression de cette nuit silencieuse succédant aux bruits de la fête, ni la féerie de ce clair de lune caressant de sa lumière sereine les toits, les vergers et les montagnes dont il révèle les contours lointains. Et plus loin, lorsque la chanson solitaire d'un ouvrier attardé tourne la pensée du poète vers la fuite du temps, le néant du passé, le silence des peuples disparus, et lui rappelle les sensations des soirs de son enfance, quand mouraient dans la campagne les derniers chants de la fête, les vers du traducteur ne donnent qu'une idée bien indécise et bien affaiblie de ces quatre vers, où tout est en relief, où chaque mot fait image :

Ed alla tarda notte  
Un canto che s'udia per li sentieri  
Lontanando morire poco a poco,  
Gia similmente mi stringeva il core (1).

Voyons comment un écrivain qui était un fin connaisseur et un

(1) M. Amiel les traduit ainsi :

Et déjà la simple *chansonnette*  
Qui d'échos en échos se jouant semble fuir,  
En jetant à mon lit *sa note de fauvette*,  
Alors comme aujourd'hui m'attristait à mourir.

poète s'est tiré de cette même traduction. Dans une étude sur Leopardi, publiée ici même (1), Sainte-Beuve, voulant mettre sous les yeux des lecteurs un fragment de l'œuvre poétique qu'il venait d'analyser, a choisi cette pièce du *Soir d'un jour de fête*, dont le sujet et l'allure avaient peut-être quelque secrète affinité avec sa propre manière et son humeur du moment. Il ne s'est point piqué, je crois, de reproduire exactement le rythme original, et cependant, comme dès les premiers vers de sa traduction on sent qu'on a affaire à un vrai poète!

Douce et claire est la nuit, sans souffle et sans murmure.  
 A la cime des toits, aux masses de verdure,  
 La lune glisse en paix et se pose au gazon,  
 Et les coteaux blanchis éclairent l'horizon.  
 Déjà meurent les bruits des passans sur les routes;  
 Les lampes aux balcons s'éteignent presque toutes.  
 Ma dame, et vous dormez, car le sommeil est prompt  
 A qui n'a point d'ennui qui lui charge le front,  
 Et votre cœur ignore en sa calme retraite  
 Ma blessure profonde, et que vous avez faite...

Sainte-Beuve ne s'est point préoccupé de la question du *décalque* matériel; en sa qualité de maître critique et d'artiste, il savait bien que là n'est pas le point capital. Il a cherché, tout en serrant de près le texte, à rendre le sentiment, le mouvement et la couleur de l'élegie italienne par des valeurs équivalentes que lui fournissait notre langue poétique dont il connaissait à fond toutes les ressources. Il y a réussi, et quand on arrive aux derniers vers de sa traduction :

Si quelque chant au loin, gai refrain de jeunesse,  
 M'arrivait prolongeant sa note d'allégresse,  
 Et d'échos en échos dans les airs expirait,  
 Alors comme aujourd'hui tout mon cœur se serrait; —

on a vécu avec Leopardi et on le comprend.

Après ces vers mélancoliques du poète de l'amour malheureux et souffrant, j'aimerais à citer ici quelque traduction d'un autre poète de l'amour, mais de l'amour joyeux et payé de retour : je veux parler du poète écossais Robert Burns. Celui-là, bien qu'il ait eu également à souffrir des duretés de l'existence et qu'il soit mort aussi prématurément que Leopardi, était d'un tout autre tempérament et se comportait dans la bataille de la vie avec une bonne humeur, un entrain et une énergie bien autrement sympathiques. Il était de ceux qui, selon le mot de Joubert, « remercient le ciel de ce que les épines portent des roses. » Quelque tour que lui jouassent ses mésaventures amoureuses, il n'en proclamait pas moins l'amour, « la première des joies humaines, et notre plus précieuse bénédiction ici-bas. » Semblable à l'alouette qu'il

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1844.

a si souvent célébrée, il passait à travers les pluies d'orage en chantant, et se contentait de secouer au soleil son aile mouillée, sans suspendre sa chanson. Il est regrettable que nos poètes n'aient pas songé à le faire mieux connaître au public français. Nous possédons, il est vrai, la traduction de L. de Wailly, mais pour ce chanteur la prose ne suffit pas, il y manque l'essor, le coup d'aile et le coup de soleil.

Dans un petit volume de vers publié dernièrement par M. Francis Pittié (1), je trouve cependant un essai de traduction de l'une des chansons de Burns, *Nannie* :

Voici venir le mois d'avril,  
 Dans l'air léger, dans l'air subtil,  
 Morte comme une hymne infinie.  
 Tout est beauté, douceur, amour...  
 Charme des nuits, splendeur du jour,  
 Hélas ! qu'êtes-vous sans Nannie ?

Honneur des gazons diaprés,  
 Primevère et pavots pourprés  
 Ornent la plaine rajeunie...  
 La tristesse remplit mon cœur :  
 La primevère était la fleur,  
 La fleur que préférait Nannie...

Assurément ces vers ont de la fraîcheur et sont joliment tournés, mais ils ne rendent pas suffisamment l'impression de l'original. Dans Robert Burns, il y a, à côté du poète amoureux, le poète rustique et paysagiste, et M. Pittié ne nous l'a pas fait assez voir. Burns peint le paysage avec une merveilleuse exactitude. Dans ses petits tableaux, il n'y a pas une touche qui ne soit juste et n'ait sa valeur. S'il nomme un oiseau ou une fleur, il ne les choisit pas indifféremment, mais il les nomme parce que cet oiseau chantait, parce que cette fleur s'épanouissait précisément au lieu et à l'heure où il a été ému. Ces détails-là sont caractéristiques, et voyez comme, — même en prose, — la pièce gagne à ce qu'ils ne soient pas omis :

« Maintenant la nature joyeuse a mis son verdoyant manteau, — et elle prête l'oreille aux bêlemens des troupeaux, là-bas, sur les pentes, — tandis que les oiseaux gazouillent dans les halliers verts, en signe de bienvenue; — mais pour moi tout cela est sans charme; — ma Nannie est bien loin.

« La galantine et la primevère parent nos bois, — et les violettes se baignent dans l'humidité du matin. — Cela me peine le cœur de les voir fleurir si doucement; — elles me rappellent Nannie, — et Nannie est bien loin.

« Alouette, toi qui t'élances du milieu des herbes trempées de rosée,

(1) *Le Roman de la vingtième année*, par M. Francis Pittié; Paris, Sandoz et Fischbacher.

— afin d'avertir le pâtre des premières grises lueurs de l'aube, — et toi, mélodieuse petite grive, qui salues de ton chant la tombée de la nuit, taisez-vous par pitié... -- Ma Nannie est bien loin... »

Dans ce genre de la chanson populaire, Goethe a excellé. L'une des petites pièces qui a le plus exercé la dextérité des traducteurs et la patience du public est sans contredit sa *Chanson du Roi de Thulé*. Le poète allemand a su y mettre la naïveté, l'émotion et la sobriété du *lied*. Le *Roi de Thulé*, c'est la chanson populaire avec ses vers courts où chaque mot porte, son mouvement rapide, dramatique, et ses brusques transitions; mais c'est la chanson populaire interprétée et agrandie par un maître artiste. J'ai sous les yeux six traductions en vers de ce petit poème : M. Amiel l'a fait figurer dans ses *Étrangères*, Alfred Tonnellé en a donné une version dans ses études sur la littérature allemande, et le *Roi de Thulé* a naturellement trouvé place dans les traductions de *Faust* que nous devons à Gérard de Nerval, au prince de Polignac, à MM. Henri Blaze et Marc Monnier. Il est curieux de comparer ces essais de six écrivains d'aptitudes et de valeurs diverses. La traduction d'Alfred Tonnellé est alerte et a bien le ton de la ballade populaire, mais ce n'est qu'une paraphrase; elle manque de la sobriété de l'original. Fidèle à sa méthode, M. Amiel s'efforce de copier la coupe et le rythme des strophes allemandes, mais il reste obscur et parfois prosaïque. J'ai peine, je l'avoue, à retrouver Goethe dans ces quatre vers, où le vieux roi, après avoir jeté sa coupe à la mer,

Penché, la voit plongeant, des cieux  
 Dans la vague farouche,  
 Puis retombe et ferme les yeux;  
 Plus ne rouvrit la bouche.

Les traductions du prince de Polignac, de M. Marc Monnier, celle surtout de M. Blaze de Bury, sont plus fidèles et plus poétiques; mais on y sent trop encore la gêne du traducteur et point assez la libre allure du poète. La palme est ici à Gérard de Nerval. Tout pénétré du charme de nos vieilles chansons, qu'il étudiait avec amour, il s'est merveilleusement assimilé le sentiment du poète qu'il interprétait :

Sous le balcon grondait la mer.  
 Le vieux roi se lève en silence;  
 Il boit, — frissonne, et sa main lance  
 La coupe d'or au flot amer.

Il la vit tourner dans l'eau noire,  
 La vague en s'ouvrant fit un pli,  
 Le roi pencha son front pâli...  
 Jamais on ne le vit plus boire.

Après Goethe, le poète allemand qui a le plus tenté les traducteurs est Henri Heine. Ce tempérament poétique, où se mêlaient à doses



égales l'ironie française et le lyrisme germanique, cet homme de génie doublé d'un enfant terrible, est attirant comme les ondines et les nixes dont ses poèmes sont peuplés. Ses *lieder* courts, passionnés, colorés, d'une forme si précise, d'une composition si claire et si simple, semblent faciles à traduire, et c'est là justement qu'est l'écueil. Henri Heine est pour les traducteurs ce qu'était pour les bateliers du Rhin la Loreley qu'il a chantée :

« Elle peigne ses cheveux blonds avec un peigne d'or, — et chante en même temps — une chanson d'une merveilleuse et puissante mélodie.

« Le batelier, dans sa petite barque, — est pris d'un sauvage désir; — il ne voit plus les pointes du rocher, — il regarde seulement la fée tout là-haut. »

De même, le plus souvent, le traducteur avec sa traduction va donner de la tête contre le récif, et disparaît.

Dans le petit recueil que j'ai déjà mentionné, M. Francis Pittié a, lui aussi, prêté l'oreille aux chants de la sirène. Il a mêlé à d'aimables poésies de son cru des traductions de quelques-uns des poèmes de l'*Intermezzo*. Je crains bien qu'il n'ait pas toujours évité l'écueil. Ses traductions, ou plutôt ses imitations, manquent de ce relief qui est une des grandes qualités de Heine; elles ne donnent pas, malgré leur mérite, une idée de la passion rêveuse ni de la magie des couleurs du poète. Cette strophe, par exemple :

Là, sous un ciel formé d'un azur sans mélange,  
Le lotus symbolique et le lis virginal  
Aux effluves du soir mêlent leur philtre étrange,

est un écho déjà bien lointain des vers de Heine. Je trouve dans une mince plaquette publiée par deux poètes de la jeune école parnassienne, MM. Albert Mérat et Léon Valade (1), une version plus satisfaisante de cette même pièce.

Je te transporterai sur l'aile de mes vers.  
Je te transporterai parmi les arbres verts,  
Dans un lieu que je sais, sur les rives du Gange.

Là, se trouve un jardin merveilleux de douceur,  
Où fleurissent, pensifs sous la lune qui change,  
Les lotus attendant leur délicate sœur.

L'hyacinthe ricuse aux lèvres embaumées  
Caquette, et vers Vénus clignote du regard;  
La rose dit au lis des choses parfumées...

Ces exemples viennent encore à l'appui des principes exposés précédemment : pour donner en vers l'impression d'une poésie étrangère, il

(1) L'*Intermezzo*, traduit de Henri Heine; Paris, Lemerre.

ne suffit pas d'être un traducteur exact, il faut encore avoir le don poétique et s'imprégner du poète qu'on traduit. M. Edouard Schuré, dans le livre très complet et très intéressant qu'il a écrit sur le *lied* et la chanson populaire en Allemagne, a formulé également une théorie de la traduction, qui est judicieuse et qu'il est bon de citer ici.

« Rendre l'original, dit M. Schuré, en donner la sensation vive autant qu'il m'a été possible, tel était mon but unique. Me trouvais-je en face d'une poésie correcte et rigoureuse dans la forme, je me suis efforcé de la rendre sous une forme analogue. Rencontrais-je au contraire une chansonnette rustique et court-vêtue, je n'ai point hésité à lui conserver sa toilette négligée... En somme, j'ai plus insisté sur le rythme que sur la rime (1). » — Cette méthode a particulièrement réussi à M. Schuré pour la traduction des chansons d'origine populaire. Il l'a également appliquée à l'interprétation de certains *lieder* de Goethe et de Heine, et non sans succès, comme le montre ce fragment d'un poème de l'*Intermezzo* :

La belle étoile tombe  
De son brillant séjour;  
Elle a trouvé sa tombe,  
L'étoile de l'amour.

Le doux pommier frissonne;  
Tombez, feuilles et fleurs,  
Déponilles de l'automne,  
Jouets des vents moqueurs.

Cygne de l'eau dormante,  
Ton chant me fait frémir;  
Doucement tourne et chante,  
Les flots vont t'engloutir...

Ce n'est pas encore l'idéal, mais le mouvement y est, et aussi le charme mélodique. On désirerait seulement que le traducteur se fût moins facilement contenté du mot convenu, de l'épithète banale, qui rendent à peu près l'idée, mais ne donnent au vers ni précision ni couleur. Dans sa traduction en prose, Gérard de Nerval a rendu avec un goût plus délicat et une fidélité plus intime les détails de cette petite pièce :

« Le cygne chante dans l'étang, — il s'approche et s'éloigne du rivage, — et toujours chantant plus bas, — il plonge dans sa tombe liquide. — Tout, à l'entour, est calme et sombre, — feuilles et fleurs sont emportées; — l'étoile a tristement disparu dans sa chute, — et le chant du cygne a cessé (2). »

Si la traduction en vers de la poésie de Heine, — lumineuse, limpide et d'une sobriété grecque, — est semée de périls, combien est plus re-

(1) *Histoire du Lied*, par M. Ed. Schuré; Paris, Sandoz et Fischbacher.

(2) Henri Heine, *Poèmes et légendes*; Paris, Michel Lévy.

belle encore à l'interprétation la poésie compliquée et touffue de Nicolas Lenau! Lenau, poète viennois, né en Hongrie, occupe parmi les lyriques de l'Allemagne le premier rang après Goethe et Heine. Mort fou à quarante-huit ans, après une existence inquiète et vagabonde, il a une inspiration très personnelle et vraiment originale. Dans ses poésies, tantôt sceptiques et désespérées, tantôt attendries et profondément religieuses, toujours fougueuses et passionnées, on retrouve la marque de cette personnalité tourmentée, dont son biographe, Anastasius Grun, a dit : « Il semble que Lenau avait reçu déjà dans le sein maternel la première empreinte de cette profonde mélancolie dont il porta le sceau imprimé durant toute sa vie sur son front. » — Ses vers lyriques ont quelque chose de la riche couleur et du bouquet capiteux de ce noble vin de Tokay dont Lenau a souvent chanté la sève généreuse. Dans quelques-uns de ses poèmes, comme *Mischka* par exemple, sa poésie rappelle cette musique des tziganes, ses compatriotes, où une mélodie d'une tristesse aiguë et déchirante est brusquement interrompue par des accords emportés, joyeux et sauvages. Difficile à traduire, même en prose, Lenau est presque inconnu en France, et il y a lieu de le regretter, car ses poèmes sont les produits les plus caractéristiques de toute une région étrange et intéressante de la poésie de l'Allemagne du Sud, qui nous reste fermée. Voici cependant un sonnet de lui, qui a été fidèlement traduit par M. Paul Vignault :

Je porte en ma poitrine une large blessure ;  
 Je l'ai voulu guérir, oublier, mais en vain !  
 Elle ronge mon cœur, et je laisse à mesure  
 Des lambeaux de ma vie aux buissons du chemin.

Ma mère comprendrait mon horrible chagrin,  
 Elle qui m'a porté neuf mois sous sa ceinture,  
 Et m'a donné son lait et son âme en pâture!..  
 Connaissez-vous sa tombe où fleurit un jasmin ?

O mère, prends pitié du mal qui me dévore!  
 Si dans l'éternité ton amour dure encore,  
 Et si l'on te permet encore un souvenir,

Ah ! viens me délivrer de cette affreuse vie  
 Et terminer enfin cette lente agonie !  
 Ma fatigue est bien grande, et je voudrais dormir (1).

Cela, c'est le Lenau désespéré, fatigué et farouche. Pour faire connaître le Lenau attendri, amoureux et paysagiste, je me permets d'intercaler ici un essai de traduction qui m'est communiqué par un ami ayant longtemps et familièrement vécu en esprit avec le poète viennois.

#### MARINE.

Souvent je rêve, ô chère enfant,  
 Que nous voguons, seuls, loin du monde.

(1) Voyez la *Revue* du 4<sup>er</sup> janvier 1858.

Au gré de la vague et du vent,  
Sur la mer houleuse et profonde.

La vaste mer aux flots plombés,  
Gronde, sombre et mystérieuse,  
Et nous sommes seuls, absorbés  
Dans notre extase insoucieuse.

La vague saute avec fureur,  
Je te tiens dans mes bras serrée,  
Et furieux aussi, mon cœur  
Bat dans ma poitrine enfiévrée.

Mon amour fier et triomphant  
Grandit au bruit de la tourmente,  
Et toi, sur mon sein, chère enfant,  
Tu te rejettes, frissonnante.

Tu lèves d'un air anxieux  
Vers moi ta prunelle azurée;  
Tu lis le bonheur dans mes yeux  
Et tu me souris, rassurée.

Comme des coursiers épuisés  
Les flots retombent blancs d'écume,  
Peu à peu les vents apaisés  
S'endorment sur la mer qui fume.

Profonde paix des flots calmés !..  
Sur mon épaule tu reposes  
Ta tête aux cheveux embaumés...  
O paix, calme profond des choses !

Nos cœurs s'écontent palpiter,  
Et tu me parles à l'oreille,  
Tout bas, pour ne pas irriter  
La mer songeuse, qui sommeille.

La lune, à l'Orient plus pur,  
Lentement soulève ses voiles;  
Dieu, sur l'infini de l'azur,  
Fait pleuvoir des milliers d'étoiles.

Et moi, comme un dieu bienheureux,  
Sur tes yeux je sème en silence  
De tièdes baisers, plus nombreux  
Que les astres du ciel immense.

Ces citations, empruntées à des traducteurs de tempéramens et de talens divers, confirment, ce semble, la règle indiquée au début de cette étude. Une bonne traduction en vers doit rendre le mouvement et la couleur de l'original, plutôt que d'en reproduire servilement les formes et les rythmes. Il ne faut pas demander à une langue et à une prosodie ce que leur génie refuse de donner, de même qu'il ne faut pas s'ingénier à introduire dans un art les procédés d'un art différent. Certains compositeurs ont cherché dans leur musique à exprimer, à l'aide de combinaisons harmoniques, les bruits de la nature : chants d'oi-

seaux, frissons de feuilles, gazouillemens de sources; ils n'ont réussi qu'à obtenir une imparfaite et misérable imitation. C'est par d'autres combinaisons et par des effets moins matériels que la musique produit ses illusions et ressuscite pour notre imagination les émotions que nous avons directement éprouvées en face de la nature. Pour exprimer ce qu'il a à dire, un art n'a pas besoin d'emprunter des procédés d'interprétation à un art voisin. Il doit vivre de ses propres ressources, et c'est aussi en nous servant de procédés conformes au génie de notre langue et de notre versification que nous obtiendrons de bonnes traductions en vers. Si le traducteur, indépendamment de la claire intelligence du texte et de la science du mécanisme de notre prosodie, possède naturellement le don d'intuition et d'assimilation qui ne s'acquiert pas, il pourra interpréter dignement le poète étranger vers lequel l'auront attiré de secrètes sympathies.

En résumé, les bons poètes seuls font de bons traducteurs, et il est à regretter que nos poètes contemporains aient trop dédaigné de mettre leur talent d'exécution au service de l'interprétation des poètes étrangers. Les deux frères Deschamps, Gérard de Nerval, M. Henri Blaze, s'y sont essayés, et non sans gloire. Il eût été intéressant de voir Théophile Gautier interpréter Keats ou Rückert, Beaudelaire traduire la *Chanson de la chemise* de Thomas Hood et le *Corbeau* d'Edgar Poë. M. Lecomte de Lisle, qui a donné sa mesure de traducteur en reproduisant en beaux vers deux ou trois fragmens de Théocrite, saurait, s'il le voulait, nous rendre magistralement des morceaux choisis de Shakespeare et de Goethe; M. Théodore de Banville pourrait de même user de ses brillantes qualités de virtuose et de sa spirituelle dextérité de versificateur pour nous faire connaître des fragmens de Chaucer et de Spenser. M. André Lefèvre, qui vient de publier une remarquable traduction de Lucrèce, interpréterait sans doute avec le même bonheur les plus beaux morceaux des poèmes philosophiques de Shelley. Enfin, pour ne parler que des nouveaux venus, il serait curieux de voir M. Sully Prudhomme appliquer ses facultés d'analyste subtil et de psychologue ému à la traduction de Leopardi ou de Lenau, M. François Coppée reproduire avec son pinceau minutieux et délicat certaines pages intimes et familières de Wordsworth ou de Cowper, et M. André Lemoyne employer son talent net et précis à nous faire goûter *Elaine* ou *Enoch Arden* de Tennyson. Leur exemple serait sans doute suivi par d'autres poètes qui se distribueraient les modèles à copier, d'après leurs aptitudes et leurs affinités. Ce serait une étude salutaire à notre nouvelle école poétique, et profitable au public. Nous aurions de la sorte, dans des conditions excellentes, cette anthologie étrangère qui nous a manqué jusqu'à présent, et je m'étonne même que cette idée n'ait pas déjà tenté quelque éditeur jeune et entreprenant.

---

## QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LA

# CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE

Les dégoûtés prétendent qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, rien d'inédit; c'est une erreur. Il vient de se passer à Constantinople quelque chose de nouveau : on y a représenté une pièce qui n'avait pas encore été jouée. Est-ce une comédie? est-ce un drame? Cette pièce tient de l'un et de l'autre. Les genres tranchés ne sont plus de mode; les drames aujourd'hui sont toujours mélangés d'incidens comiques, et les comédies tournent souvent au drame. Les délégués des six grandes puissances se sont réunis en conférence pour régler de gré à gré la question d'Orient et pour dicter à la Turquie des conditions délibérées en commun. Tout le monde s'attendait qu'ils se disputeraient, ils ne se sont point disputés. Les gens qui écoutaient aux portes assurent que ces plénipotentiaires, venus du nord et du midi, de l'est et de l'ouest, n'ont pas dit un mot plus haut que l'autre, que tout s'est passé en douceur, et ceux qui ont regardé par le trou de la serrure affirment qu'ils ont vu le marquis de Salisbury et le général Ignatief la main dans la main et sur le point de s'embrasser. C'est là un premier sujet d'étonnement.

Après s'être entendus, les délégués se sont tournés vers la Sublime-Porte, et lui ont dit : — Nous sommes tombés d'accord, nous avons réussi à mettre nos six têtes dans un chapeau; voici ce que nous voulons, nous parlons au nom de l'Europe. — On ne doutait pas que cette unanimité de l'Europe ne produisît sur la Porte un effet irrésistible; on supposait qu'elle ferait quelques objections pour la forme, mais qu'elle finirait par céder. Autre sujet d'étonnement, la Porte n'a point cédé. Elle a répondu : — Je ne peux pas, ou : Je ne veux pas. — En Orient, ces deux expressions s'emploient couramment l'une pour l'autre; qui peut

dire où finit l'inertie de l'Oriental, où commence sa mauvaise volonté ? Ce qui a augmenté encore la surprise, c'est le ton ferme, résolu, catégorique, sur lequel cette déclaration a été faite. Jusque dans ces dernières années, lorsque la Porte résistait, elle rusait, elle biaisait, elle se donnait l'air de céder, se réservant de retirer sous main ses concessions ou d'annuler l'effet de ses promesses. Un consul français ayant été assassiné par un des sujets les moins recommandables du sultan Abdul-Medjid, l'ambassade de France à Constantinople exigea le rigoureux châtiment du coupable, qui fut appréhendé, mis en jugement. Pour s'assurer que le tribunal ferait justice, un secrétaire de l'ambassade assista à l'audience, presque en qualité d'assesseur. Le meurtrier fut condamné tout d'une voix aux travaux forcés à perpétuité. A quelques jours de là, le secrétaire-assesseur, faisant une excursion à Brousse, eut le plaisir inattendu de rencontrer au coin d'une rue un visage qu'il connaissait ; c'était celui de son homme, dont la peine avait été commuée et dont les travaux forcés consistaient à se promener librement où bon lui semblait.

Faut-il croire que la Turquie a modifié sa méthode ? Elle n'a point cherché à tromper la conférence, elle lui a courageusement et résolument tenu tête. Safvet-Pacha a échangé, paraît-il, des propos très vifs avec le général Ignatief, et il a interpellé avec quelque hauteur le comte de Chaudordy. On raconte aussi qu'ayant un jour annoncé des contre-propositions turques, il fut prié d'en fournir le texte et qu'il partit incontinent en caïque pour l'aller chercher. Les délégués attendirent une heure, deux heures, tournant leurs pouces ; le caïque ne revint pas, la séance fut levée. Ce ne fut que dans la soirée qu'ils reçurent chacun séparément le texte promis. Jadis l'insolence turque, assaisonnée d'ironie, était célèbre. Nous avons lu dans Chardin que l'ambassadeur du grand roi à Constantinople, M. de Nointel, s'étant avisé de demander que le divan assurât au commerce français le passage en franchise dans la Mer-Rouge et qu'il ôtât les saints lieux à l'église grecque pour les donner aux cordeliers, « lesquels, non contents d'y entrer à toute heure, voulaient en avoir les clés pendues à leurs cordons, » le grand-vizir Cuperly-Mohamed-Pacha éconduisit ses réclamations avec superbe. M. de Nointel s'étendit un peu trop sur la grandeur du grand roi. — Se peut-il bien faire, s'écria le grand-vizir, qu'un empereur aussi grand que vous dites ait si fort à cœur une affaire de marchands ? — Et, l'ambassadeur lui ayant représenté que les Français étaient les vrais amis des Turcs, il lui répliqua en souriant : — Certes les Français sont nos amis, mais nous avons la surprise de les trouver partout avec nos ennemis. — Assurément Safvet-Pacha n'a rien dit de pareil à M. de Chaudordy. La France n'a plus d'empereur, la France ne parle plus de sa grandeur ; son représentant à la conférence n'a élevé aucune prétention sur les

saints lieux et n'a eu garde de rien réclamer pour les cordeliers, qui sont quelquefois des protégés embarrassans et compromettans; mais, comme le portaient ses instructions, il a joué un rôle de conciliateur, il s'est appliqué à faciliter l'entente entre l'Angleterre et la Russie. Les Turcs lui reprochent de s'être chargé en plus d'une rencontre d'attacher le grelot; c'est lui, assure-t-on, qui a mis sur le tapis le projet d'une gendarmerie internationale à installer en Bulgarie. Safvet-Pacha a peu de goût pour les gendarmes internationaux, et il eu a dit son avis sans ménagement.

Les rôles ont été intervertis; devant la résistance de la Porte, ce sont les délégués qui ont transigé. Ils avaient dit, en signifiant leurs résolutions: C'est à prendre ou à laisser; ils ont rabattu de leurs exigences. Il s'est trouvé que leur dernier mot n'était pas le dernier, ni même l'avant-dernier. Il n'a plus été question de gendarmes. Les délégués en sont venus à demander simplement qu'une commission mixte fût chargée de contrôler la mise à exécution des réformes en Bulgarie et que pendant cinq ans la Porte ne pût nommer de gouverneurs généraux sans faire agréer ses choix par l'Europe. La Porte a jugé que cette double demande portait atteinte à son intégrité, à son honneur politique, à ses droits de souveraineté. Elle a répondu jusqu'au bout: Je ne peux pas, ou: je ne veux pas. Les plénipotentiaires n'avaient plus qu'à faire leur malle et à partir; ils sont partis. Les Turcs ont réussi au-delà de tout espoir. La conférence leur plaisait peu; ils aimaient mieux négocier avec chacune des puissances séparément qu'avoir affaire à leurs représentans réunis en comité, engagés d'honneur à s'entendre et qui se faisaient forts d'exercer sur eux une pression. Bref, la conférence les inquiétait, il leur tardait d'en être débarrassés. On célèbre aujourd'hui à Constantinople la victoire qu'a remportée le tarbouch sur six chapeaux qui n'en faisaient qu'un. Les softas se permettent de faire des chansons et des mots; ils ont surnommé le général Ignatief « le général ex-ultimatum. » Nous ne serions pas étonnés qu'on vît prochainement figurer sur les tréteaux de Karagheuz, le Guignol oriental, un personnage de haute taille ressemblant beaucoup au marquis de Salisbury. Il y a des gamins politiques à Stamboul comme à Paris ou à Berlin. Cependant les Turcs sérieux et perspicaces, les Turcs qui ne sont pas des gamins, ne pensent pas à rire. Ils n'exagèrent pas la portée de leur victoire; s'ils se félicitent d'avoir traversé heureusement un défilé, ils savent que la campagne n'est pas finie, que la situation est grave, que l'Europe ne s'est point désistée, qu'ils sont tenus de faire quelque chose, et que c'est là que les attendent leurs amis comme leurs ennemis. Ils ont refusé de payer, mais on ne leur a pas donné quittance.

La psychologie est une science utile, dont l'importance a été démontrée par la guerre franco-allemande; il a été prouvé en 1870 qu'elle in-



flue sur la bonne conduite des opérations militaires et du siège des places fortes. Si cette science est nécessaire aux chefs d'armées en campagne, elle l'est encore davantage aux diplomates. Or il faut convenir que les plénipotentiaires réunis à Constantinople se sont montrés de médiocres psychologues. Ils n'avaient pas assez étudié l'homme, ou, pour mieux dire, ils sont arrivés sur les rives du Bosphore, comme on l'a remarqué, avec l'idée préconçue que les Turcs ne sont pas des hommes, que les Turcs sont des êtres à part, nés dans une de ces planètes qui tournent autour de l'étoile nommée Sirius. Les délégués des six puissances ont paru croire que ces hommes qui n'étaient pas des hommes n'avaient pas d'yeux et qu'on pouvait leur faire croire tout ce qu'on voulait, qu'ils n'avaient pas d'oreilles et qu'on pouvait parler devant eux de leurs affaires sans qu'ils entendissent rien, qu'ils n'avaient ni fierté, ni dignité, ni orgueil, et qu'on pouvait tout leur demander sans s'exposer à un refus, qu'enfin ils n'étaient pas conformés comme tout le monde et qu'on pouvait leur marcher sur les pieds sans leur faire mal et sans les faire crier. Il s'est trouvé que les Turcs avaient des yeux, des oreilles, de l'orgueil, de la dignité et des pieds sensibles. Ils ont tout vu, tout entendu, apprécié avec justesse les procédés dont on usait à leur égard. A la vérité, ils n'ont pas crié, l'Oriental ne crie guère; mais ils se sont indignés, et ils ont dit *yoc*, ce qui en turc signifie non, et ils l'ont dit si haut que toute l'Europe les a entendus.

En tout cas, les délégués n'avaient pas appris des généraux prussiens à choisir le moment psychologique où les munitions et les vivres manquant, les cœurs défaillent, le moment où un bombardement produit tout son effet et où les garnisons se rendent. Les délégués n'ont pas eu le génie de l'à-propos. Les Turcs avaient étouffé dans le sang la révolte bulgare, ils avaient battu les Serbes et pris Alexinatz, et on est venu faire à ces vainqueurs des sommations qu'on fait à des vaincus. On leur a dit : — Supposez avec nous que la fortune des armes vous a été contraire, admettez que vous avez été battus, et donnez aux Monténégrins ce port sur l'Adriatique qu'ils convoient, donnez aux Serbes le Petit-Zvornik, accordez aux Bulgares le droit plus ou moins déguisé de ne plus vous appartenir et de se gouverner eux-mêmes. — C'était demander à la Turquie de décerner une prime d'encouragement à l'insurrection, de dire aux provinces qui n'avaient pas profité de ses embarras pour se soulever : — Voyez ce qu'on gagne à nous être fidèles, nous allons octroyer aux insurgés que nous avons vaincus des avantages que nous refuserons à ceux de nos sujets qui sont demeurés dans le devoir. Voulez-vous y avoir part? Insurgez-vous, nous vous battons, après quoi nous vous consolons de votre défaite, nous vous récompenserons de votre révolte, en vous accordant tout ce qu'il vous plaira, la liberté, des garanties, des privilèges; chacun de vous aura son Petit-Zvornik et un

port sur l'Adriatique ou ailleurs. — Si le sultan Abdul-Hamid et son grand-vizir avaient obtempéré aux injonctions de la conférence, c'était le démembrement de l'empire. M. Gladstone s'est trompé : les Turcs sont des hommes, bien qu'ils ne portent pas de chapeaux ronds et qu'ils méprisent les fourchettes, et quand un homme n'y est pas absolument contraint, on lui persuade difficilement d'offrir à son ennemi sa barbe et sa tête sur un plat d'argent.

S'il faut en croire les apparences, le marquis de Salisbury ne s'est occupé à Constantinople que de l'ambassadeur de Russie. Il pensait peut-être qu'une fois d'accord avec lui il aurait ville gagnée, que le reste irait de soi. Il avait dit en traversant Paris : — Mon plus vif désir est de m'entendre avec la Russie, et je suis certain d'y réussir. Nous lui ferons un pont d'or, elle retournera chez elle avec une auréole au front. — Le marquis de Salisbury est arrivé à Constantinople une auréole à la main, il l'a offerte au général Ignatief, qui l'a gracieusement acceptée; mais cette auréole, c'est la Turquie qui devait en faire les frais. Quand on lui a présenté la carte à payer, elle l'a trouvée trop forte, et elle a déclaré qu'elle n'était pas en fonds. Si les plénipotentiaires se sont occupés beaucoup du général Ignatief et pas assez du grand-vizir, c'est que le général est un habile homme et qu'il n'avait rien négligé pour persuader à l'Europe qu'elle devait mettre toute son étude à le satisfaire, que lorsqu'il serait content tout le monde le serait.

Les Russes diffèrent beaucoup d'opinion touchant le mérite et les talens du général Ignatief. Les uns affirment qu'il y a en lui l'étoffe d'un homme d'état, qu'il est le successeur désigné du prince Gortschakof, et que cet héritier impatient compte avec raison sur un avancement d'hoirie. D'autres prétendent que le général est avant tout un homme heureux, un enfant gâté de la fortune, *ein Sonntagskind*. Appartenant par sa naissance à la petite noblesse, il semblait condamné à faire lentement et péniblement son chemin, et pourtant, comme l'a remarqué l'auteur d'un livre riche en renseignemens curieux (1), il est parvenu bien jeune à une situation si élevée qu'il n'avait plus qu'une marche à gravir pour atteindre au faite. « Sera-t-il un jour chancelier de l'empire de Russie? On l'a cru longtemps; depuis on s'est pris à en douter; mais quand même il ne serait pas donné au général de succéder au prince Gortchakof, il pourra se vanter d'avoir fourni une de ces carrières exceptionnelles que la fortune réserve au très petit nombre de ses élus. » Il fut mis en lumière par la mission qu'il remplit en Chine, par le traité qu'il négocia à Péking et qui procura à son pays la possession d'un territoire considérable au sud de l'Amur. Ses ennemis assurent que les

(1) *Aus der Petersburger Gesellschaft*, p. 280 et suivantes.

circonstances favorisèrent singulièrement son habileté, et que la Russie se trompa en attribuant le succès du jeune négociateur à son génie. De ce moment, il fut considéré comme une étoile de la diplomatie russe; on attendait qu'il eût quelques années de plus pour lui confier un poste de première classe. Son brillant mariage lui vint en aide, et il fut épaulé aussi par le parti national vieux-russe, dont il avait su se concilier la bienveillance et qui était alors en faveur. A peine âgé de quarante ans, il devenait en 1865 ambassadeur à Constantinople. — « Le jeune ambassadeur était-il doué de tous les talents que réclamait la situation? On ne le savait pas encore, mais on reconnut sur-le-champ qu'il possédait dans une large mesure une qualité fort importante. C'est une des parties les plus difficiles de la politique que de savoir cacher sous un air de confiance des doutes poignans et de pénibles embarras, sans jamais trahir ses incertitudes par un geste ou par un faux mouvement. Pour le général Ignatief, c'était la chose la plus simple du monde. Dès son entrée en scène, il plongea le corps diplomatique dans l'étonnement par cette confiance illimitée en lui-même qui le distingue, et qui est aussi funeste aux demi-talens qu'elle est utile au déploiement du génie. On le voyait, le regard invariablement serein, un sourire de triomphe aux lèvres, témoigner aux Turcs comme aux chrétiens une familiarité affable, mêlée d'un peu d'insolence, les exciter les uns contre les autres par des rapports de fantaisie et essayer ensuite leurs reproches avec une tranquillité enjouée, comme si leur mécontentement ne pouvait l'atteindre dans l'inaccessible hauteur de sa situation politique et sociale. » L'auteur que nous citons ajoute que « le général est de ces hommes qui considèrent les grandes choses comme le produit de petits facteurs infiniment nombreux. Quand il doit renoncer à faire une grande action, il multiplie les petites et il s'en promet le même effet. » Ainsi en usent les directeurs de théâtres, lorsqu'ils remplacent la pièce en cinq actes qui leur manque par un spectacle coupé, lequel fait quelquefois recette.

Ce dont conviennent amis et ennemis, c'est que le général Ignatief est un habile et remarquable metteur en scène. Il entend à merveille la partie décorative de la diplomatie; il monte dans l'occasion des tragédies à machines, des pièces à trucs, des féeries; il sait parler aux yeux et varier ses effets. Convient-il de sourire, il sourit; faut-il se fâcher, il se fâche, et lorsqu'il faut faire du bruit, personne n'est plus bruyant que lui. Il l'a bien prouvé dans les semaines qui ont précédé la réunion de la conférence. Il avait tout mis en œuvre pour préparer les esprits, pour les amener à son point. Il prodiguait le gros sel en causant avec les journalistes, qui répandaient à tous les vents ses épigrammes, ses boutades et ses sarcasmes. Il se mettait à l'aise, il en usait familièrement avec tout le monde; ses attitudes comme ses propos, tout servait à ses calculs. Il avait l'air de dire : — Je suis le maître céans; si mes

poches étaient transparentes, vous y verriez les clefs de Sainte-Sophie; tenez que la maison est à moi, je ne compte plus avec le propriétaire.

Dans ses discours, dans ses éloqu岸tes et spirituelles improvisations, le général Ignatief affectait de déclarer bien haut que la Russie avait fait sa dernière concession, qu'elle n'effacerait pas une ligne de son programme. Il se donnait lui-même pour un homme de bronze qu'on chercherait vainement à persuader ou à fléchir. On aurait pu cependant se rappeler qu'en 1868, lors de l'insurrection de Crète, l'homme de bronze s'était laissé fléchir ou qu'il avait été désavoué par son gouvernement. De Constantinople, il avait encouragé, excité la Grèce; il s'était fait le défenseur, le patron « de la grande idée représentée par le petit royaume. » Il avait réussi à persuader aux hommes d'état du petit royaume qu'il était derrière eux et que la Russie était derrière lui; il s'était fait fort de leur donner la Crète. La Turquie envoya un ultimatum, une flotte et Hobbart-Pacha, et la Grèce recula, s'apercevant trop tard que le général lui avait promis ce qu'il ne pouvait lui donner. Le fond de la diplomatie est l'art de se rappeler exactement ce qu'ont dit les autres et d'oublier à propos ce qu'on a dit soi-même. Le général Ignatief possède au suprême degré la faculté de l'oubli diplomatique. Dans la conférence, il ne s'est point souvenu des incartades auxquelles il s'était livré peu de semaines auparavant. Il a oublié qu'en novembre et en décembre 1876 il avait traité les Turcs de haut en bas, qu'il leur avait témoigné le dernier mépris. « Ils parlent rarement, a dit le poète,

. . . . . Ils sont assis par terre,  
N'ayant ni sou ni poche, et ne pensant à rien.  
Ne les écrase pas, ils te laisseraient faire. »

Le général écrasait les Turcs, ils le laissaient faire. Il affirmait aux correspondans des journaux de Vienne et de Cologne que les Osmanlis sont une race déchue, et les Osmanlis le laissaient dire. Il ajoutait qu'ils sont un peuple fini, et les Osmanlis ne soufflaient mot. Les diplomates ont pu croire qu'il n'y avait à Constantinople qu'un homme, celui qui avait le verbe si haut, qu'il s'agissait de s'entendre avec lui, que les Turcs obéiraient en silence. Les arbitres, chargés de concilier un homme qui parle haut et un homme qui ne dit rien, s'imaginent quelquefois que dans l'intérêt de leur arbitrage ils doivent réserver toutes leurs bonnes grâces pour le premier, qu'ils auront facilement raison de l'autre, et souvent ils s'y trompent. Il faut se défier des gens qui ne disent rien.

Ce n'est pas le général Ignatief seulement qui affecte de déclarer que les Turcs sont un peuple fini comme sa religion. Une religion qui s'en va, un peuple qui se meurt, a-t-on souvent dit et répété, mais les vieux peuples ont la vie plus dure qu'on ne pense. On rencontre au bord des

ruisseaux de vieux saules décrépits, crevassés, à qui il ne reste plus que l'écorce; ils ne laissent pas de se couronner chaque année de nouvelles pousses, et ce sont de vraies pousses, lesquelles se couvrent de feuilles, et ce sont de vraies feuilles. Les vieux saules ont de subites remontées de sève et des printemps inattendus, miraculeux. Le mahométisme prouve sa vitalité non-seulement par l'insurmontable résistance qu'il oppose à tous les efforts des missionnaires chrétiens pour l'entamer, mais encore par les nouvelles conquêtes qu'il a faites et qu'il fait tous les jours. Il a poussé plus avant dans l'Asie centrale, détaché de la Chine cette vaste province qu'on appelle la Tartarie chinoise ou le Turkestan oriental, et ajouté un nom nouveau à la liste des royaumes musulmans. Il a fait des progrès bien plus considérables encore dans l'intérieur de l'Afrique, où il se répand d'année en année, progrès utiles à l'humanité, car il détruit partout le fétichisme, la sorcellerie, les sacrifices humains. Les voyageurs reconnaissent qu'il a prise sur des populations réfractaires au christianisme et qu'il leur fait subir une heureuse transformation; ils avouent que le nègre mahométan est le plus souvent supérieur en moralité au nègre chrétien, parce que Mahomet seul a trouvé le secret d'empêcher le nègre de boire. L'islamisme, a-t-on dit, a institué en Afrique une vaste société de tempérance ou plutôt de totale abstinence, qui s'étend aujourd'hui des bords du Nil jusqu'à la Sierra-Leone (1).

La religion de Mahomet n'est pas morte, et l'empire du croissant vit encore. On a déjà conduit plus d'une fois son enterrement, mais le cercueil était vide, et le malade a regardé passer le convoi en fumant son chibouck, en buvant son café ou en mangeant des confitures aux roses. Après M. Gladstone et tant d'autres publicistes, M. Emilio Castelar vient de s'écrier à son tour dans son langage harmonieux et sonore : — « Une religion qui se meurt, une race qui se consume, un empire qui s'éteint dans une vieillesse prématurée, voilà le bilan de la Turquie (2). » Après avoir dressé l'acte de décès, il a fait, lui aussi, le partage de la succession. Il veut faire de Constantinople, « avec ses jardins, avec ses cent temples, avec ses bazars et ses marchés, avec sa population babylonique où se confondent toutes les races, où se parlent toutes les langues, la capitale du monde, et comme capitale du monde, une cité anséatique, municipale, libre, sans douanes et sans rois, garantie par toutes les puissances, administrée par toutes les races, île de paix, *isla de paz*, sereine au milieu des rivalités guerrières, qui servira de point d'intersection aux continents, de foyer lumineux à l'esprit humain. » Pour créer ce foyer lumineux, l'éloquent orateur, chevalier courtois et sans reproche de la démocratie, supprime d'un trait de plume non-seulement l'empire

(1) *Mohammed and Mohammedanism*, by R. Bosworth Smith, London 1876, p. 36-57.

(2) *La Cuestion de Oriente*, por D. Emilio Castelar, Madrid 1876.

turc, mais la monarchie austro-hongroise, et de tous les Slaves du midi émancipés et reliés en faisceau, des Roumains et des Hellènes, il forme une confédération paisible, prospère, heureuse, républicaine comme la Suisse. O poète ! ô bouche d'or ! Quelqu'un remarquait à ce propos que réunir trois araignées dans une boîte, en leur recommandant de se tenir tranquilles et de ne pas se manger, n'a jamais été une solution, qu'il faut trouver autre chose. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé autre chose, le Turc est là, indifférent aux brocards et aux mépris des journalistes de Moscou, aux hyperboles de M. Gladstone, aux métaphores castillanes, se regardant depuis quatre siècles comme la meilleure des solutions, étonné qu'on cherche autre chose et persuadé qu'on ne trouvera rien, exploitant à son profit les zizanies de ses ennemis, traversant des révolutions et demeurant fidèle à ses traditions séculaires de gouvernement, régnant sur des races profondément divisées qui se jalourent les unes les autres plus qu'elles ne détestent leur maître, conciliant le bon sens, la sagesse, la tolérance avec d'odieux ou de ridicules abus, commettant des fautes par inertie et industrieux à les réparer, condamné par ses médecins et se piquant de leur survivre, toujours sur le point de périr et durant toujours, capable de donner à plus d'un empire des leçons dans l'art si difficile de se conserver soi-même. Un publiciste russe écrivait naguère que le gouvernement turc était l'un des plus solides de l'Europe; il posait en principe et presque en axiome que la Turquie n'a rien à craindre de ses ennemis du dedans, aussi longtemps qu'elle n'est pas menacée par ses ennemis du dehors, aussi longtemps que ses voisins ne s'ingèrent pas dans ses querelles avec ses sujets ou avec ses vassaux. En bonne foi, ce ne fut pas un spectacle sans grandeur que la séance du grand-conseil, convoqué le 18 janvier de cette année pour examiner et discuter les propositions des plénipotentiaires. Il se composait de deux cents dignitaires de l'empire, parmi lesquels on comptait plus de soixante chrétiens de toutes les confessions, grecs orthodoxes, catholiques romains, arméniens, délégués de l'exarchat bulgare. Les juifs eux-mêmes y figuraient, représentés par leur grand-rabbin. Midhat-Pacha exposa sans détours à l'assemblée les conséquences d'un refus, la guerre et ses horreurs, l'invasion, la famine, le trésor vide, point d'argent et point d'alliés, et à l'unanimité l'assemblée repoussa les propositions de la conférence, en s'écriant : « Plutôt la mort que le déshonneur ! » Cette tragédie oratoire ne manquait ni d'éclat ni de nouveauté, et le rôle que les chrétiens y ont joué a produit en Europe une vive sensation. C'était une réplique victorieuse, un vrai coup de théâtre. Le général Ignatief a trouvé son maître dans la science de la mise en scène, Midhat-Pacha en pourrait tenir école.

Dans une de ses récentes chroniques, M. de Mazade remarquait fort justement qu'un peuple n'est pas mort quand il a une armée et une diplomatie. Les Turcs ont des soldats, ils ont aussi des diplomates, et les

diplomates turcs se sont acquis une réputation méritée de finesse. Dans ces derniers temps, ils ont été audacieux parce qu'ils étaient perspicaces. Ils ont vu clair dans le jeu des délégués, et ce qui les a déterminés à la résistance, c'est qu'ils n'étaient pas dupes de la prétendue unanimité sous laquelle on voulait les écraser. Ils savaient que parmi les plénipotentiaires plusieurs souhaitaient peut-être en secret l'échec de la conférence, jugeant, les uns qu'on demandait trop, les autres qu'on ne demandait pas assez. L'Autriche, les hommes d'état de Constantinople n'en doutent point, désire le maintien du *statu quo* autant qu'eux-mêmes. Sa politique consiste à examiner de bonne grâce tout ce qu'on lui propose et à trouver partout des difficultés; c'est une politique de résistance cordiale et empressée. La France, on le sait aussi à Stamboul, est résolue à ne prendre aucun parti, aucun engagement dans la question d'Orient; elle ne peut avoir à cœur que le maintien de la paix. Son gouvernement fût-il tenté de renoncer à sa politique prudente et réservée, elle l'obligerait de se conformer à la déclaration faite par le duc Decazes. C'est à peine si elle l'autorise à avoir un sentiment sur les points qui peuvent diviser l'Europe; en fait d'opinions, elle s'en tient au nécessaire; elle estime que dans la situation que lui ont imposée les événemens les opinions superflues sont des opinions dangereuses. M. Thiers exprimait vraiment les vœux et la pensée de son pays quand il disait dernièrement : — « Nous avons besoin de paix; nous la désirons, afin de pouvoir nous accoutumer au calme et à la réflexion. L'époque présente ne se prête ni à de grandes fautes, ni à de grandes actions. Les grandes fautes, si on en commettait, ne sauraient être commises que volontairement; quant aux grandes actions, il serait imprudent d'y songer. »

Midhat-Pacha connaît également les véritables dispositions du cabinet anglais. Lorsque la Grande-Bretagne gourmande la Turquie, lui témoigne de l'humeur, il sait ce qu'il en faut penser et qu'elle ressemble à cette mère qui tance son enfant et le menace de le donner au loup, s'il n'est pas sage :

. . . . . L'animal se tient prêt,  
Remerciant les dieux d'une telle aventure,  
Quand la mère, apaisant sa chère géniture,  
Lui dit : Ne criez point; s'il vient, nous le tuons.

Midhat-Pacha est instruit des difficultés intérieures avec lesquelles lord Derby doit compter; il n'ignore pas que lord Salisbury était chargé de préparer à Constantinople des argumens oratoires pour le ministère, qu'il pensait beaucoup à la chambre des communes, qu'on l'avait prié de ne rien dire, de ne rien faire qui pût fournir une hyperbole de plus à M. Gladstone et une recrue nouvelle au parti whig, et qu'au surplus embrasser son ennemi est quelquefois une manière de lui lier les bras. Midhat-Pacha n'ignore pas non plus que l'Allemagne elle-même a ses

embarras, qui la gênent dans ses calculs. N'ayant pu déterminer l'Autriche et la Russie à une action commune, elle se verrait forcée, si la guerre éclatait, de sacrifier l'une à l'autre, et son choix, quel qu'il fût, pourrait avoir de fâcheuses conséquences. Elle est désireuse aussi de ne point se brouiller avec le royaume-uni; elle n'est point indifférente à l'opinion anglaise, qu'elle a toujours ménagée. Jadis l'Anglais considérait l'Allemand comme un parent pauvre. Depuis, ce parent pauvre a fait son chemin, et quel chemin! Il est devenu un de ces cousins millionnaires qu'on avoue, qu'on fréquente et qu'on courtise. L'Angleterre n'a point été fâchée de la prodigieuse fortune de l'Allemagne. Elle se flatte que l'empire germanique est en Europe un élément de stabilité politique, et qu'après avoir affaibli la France il tiendra en bride les ambitions de son voisin de l'Est. Il importe à l'Allemagne que les Anglais conservent ce préjugé favorable. Au surplus Berlin a des liens étroits de famille avec la cour de Windsor comme avec Saint-Pétersbourg. C'est une princesse anglaise et très anglaise qui sera un jour impératrice d'Allemagne, et, dans ses loisirs, M. de Bismarck s'occupe du futur règne. L'automne dernier, pour échapper aux questions et aux questionneurs, il a prolongé son séjour à Varzin; quand il en est revenu, il a déclaré au *Reichstag* qu'il ne sacrifierait pas aux intérêts qui se débattent en Orient « la solide charpente d'un fusilier poméranien. » Ce mot a été médité à Constantinople, et il a paru clair qu'on pouvait beaucoup oser sans risquer de se brouiller avec la première puissance militaire du monde.

Il ne faut pas dire trop de mal de la conférence; elle a échoué, les plénipotentiaires sont retournés chez eux les mains vides, et cependant cette conférence, qui n'a pas abouti, n'a point été inutile. Avant qu'elle se réunît, la Russie et la Turquie se trouvaient face à face dans un dangereux tête-à-tête. Le dialogue allait s'aigrissant, l'Europe tout entière s'est mêlée à la conversation, qui est devenue générale. L'Europe a épousé les griefs du cabinet de Saint-Pétersbourg; elle n'a rien obtenu, mais elle a dégagé l'honneur de la Russie. Il n'y a point eu d'offense; on parle d'un soufflet; s'il a été donné, il a été partagé à l'amiable entre six, et on ne fait pas la guerre pour un sixième de soufflet. Toutes les puissances se sont prêtées à ce partage de bonne grâce, à la réserve de l'Allemagne, qui a la joue chatouilleuse et qui a montré de l'humeur. Si son plénipotentiaire est devenu d'un jour à l'autre raide et cassant, cela tient apparemment à ce qu'elle éprouvait quelque dépit d'avoir été conviée à cette petite fête, qui ne lui revenait pas. Shakspeare nous enseigne « qu'il n'y a pas de profit où il n'y a pas de plaisir; » mais Shakspeare a dit aussi : « En te frappant, ma main n'avait pas d'autre intention que de réveiller ton oreille et de la prier d'écouter. » Les soufflets turcs ne signifient pas autre chose.

Non-seulement l'honneur de la Russie a été dégagé, et rien ne l'oblige aujourd'hui à tirer l'épée, mais en définitive elle a obtenu gain



de cause : l'Occident s'est associé à ses protestations et s'est joint à elle pour condamner les intolérables abus de l'administration turque. Si la Turquie a refusé les garanties qu'on lui demandait, elle a pris l'engagement de s'amender. Elle a certifié que la constitution octroyée par le sultan répondait à tous les besoins, et elle a juré que les clauses en seraient exécutées. Cette charte qui, prise au sérieux, mise loyalement en pratique, transformerait l'empire du croissant en une monarchie constitutionnelle ou même parlementaire, établit l'égalité absolue entre les chrétiens et les musulmans, ou, pour mieux dire, elle ne les distingue plus les uns des autres. Non, il n'est pas juste de prétendre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Midhat-Pacha vient d'inventer quelque chose de tout nouveau, un être de raison, qui demain peut-être, nous le souhaitons, sera un être en chair et en os, et qui s'appelle l'Ottoman. Il y avait jusqu'aujourd'hui dans la péninsule du Balkan des maîtres et des sujets, des Turcs et des raïas ; il n'y aura plus désormais que des Ottomans, les uns disciples de Mahomet, les autres Grecs orthodoxes, ou catholiques romains, ou israélites, ou relevant de l'exarchat bulgare, ou arméniens grégoriens, ou arméniens hassounistes, ou arméniens anti-hassounistes.

Le sultan Abdul-Hamid et son vizir ne peuvent s'aveugler jusqu'à méconnaître la gravité de la situation. Dans le temps où M. de Bismarck représentait la Prusse à la diète de Francfort, il dit un jour : « Vous verrez que je deviendrai un grand homme et que je finirai par une grande faute. » Si Midhat-Pacha pensait avoir tout fait en refusant les propositions des plénipotentiaires, s'il s'endormait sur l'avantage diplomatique qu'il vient de remporter, il aurait commis dès son premier pas une grande faute, ce qui pour un grand homme est commencer par la fin. Il n'en sera rien ; Midhat-Pacha n'est pas un réformateur de circonstance, la réforme a été la pensée de toute sa vie, et il a montré jadis dans son vilayet ce qu'il savait faire. Le danger est qu'il n'y a pas de temps à perdre, et que le Turc n'aime pas à se presser ; il n'a jamais compté les heures, il doit apprendre à compter les minutes. L'Europe est disposée à voir dans l'invention de l'Ottoman un expédient ou un jeu d'esprit oriental ; le jour où il lui serait démontré qu'on s'est moqué d'elle, personne ne pourrait plus blâmer l'intervention armée de la Russie ni lui conseiller de plus longues patiences. Assurément on ne peut exiger que d'ici à demain la charte ottomane devienne une vérité ; mais il importe à tout le monde qu'elle devienne le plus tôt possible une vraisemblance, et que tel président de conseil ou tel ministre des affaires étrangères puisse déclarer avant peu à la tribune, sans s'exposer au ridicule, qu'il commence à croire à l'Ottoman.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 janvier 1877.

Voici donc une péripétie nouvelle dans ces affaires d'Orient qui ont déjà passé par tant de phases obscures, presque émouvantes et encore plus irritantes. Depuis près de deux ans, depuis une année au moins, nous voyons se dérouler ce tissu d'événemens où la diplomatie alterne avec les épisodes sanglans, où toutes les politiques sont occupées à poursuivre un dénouement toujours fuyant.

Après les insurrections de l'Herzégovine, de la Bosnie et de la Bulgarie, après la guerre provoquée par la Serbie et le Montenegro, après les révolutions turques et les dépositions de sultans, après la note Andrassy, le mémorandum de Berlin, le programme russe, le programme anglais, le discours de Guildhall, le discours de Moscou, une conférence a fini par prendre rendez-vous à Constantinople. Des plénipotentiaires spéciaux ont été envoyés par les puissances comme pour concentrer sur un même point et sous une forme plus décisive l'action européenne, pour concilier dans une délibération commune toutes les divergences de politiques et d'intérêts. Pendant quelques jours, cette conférence a siégé, poursuivant ses travaux, rédigeant des programmes proclamés irréductibles et successivement réduits. Il y a eu conférence préliminaire et conférence plénière. Les représentans de l'Europe ont négocié entre eux, puis ils ont discuté avec les ministres de la Porte, qui à leur tour ont eu leurs conseils extraordinaires. La diplomatie n'a pas oublié les bals et les banquets. Constantinople, comme Vienne au temps passé ou comme Paris, a eu son congrès, ses fêtes, ses intrigues, ses réunions animées. Cette fois on a cru tenir le dénouement, on l'a cru d'autant mieux lorsqu'au commencement du mois l'armistice, signé pour six semaines entre la Turquie, la Serbie et le Montenegro, a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Tout au moins on a voulu croire un instant à l'efficacité de ce déploiement de l'influence européenne manifestée par un tel concours de négociateurs autour du sultan. Malheureusement il n'en a

rien été! Encore une fois le dénoûment a manqué. Les plénipotentiaires, faute d'obtenir ce qu'ils poursuivaient, ont quitté le Bosphore, suivis des ambassadeurs ordinaires eux-mêmes, de sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui à Constantinople que de simples chargés d'affaires. La conférence, si l'on veut, s'en est allée comme elle est venue, laissant le gouvernement ottoman seul en face de la Serbie et du Montenegro, la question des réformes dans les provinces turques plus que jamais indécise, l'Europe réduite à se demander quelle est la portée réelle de cet événement diplomatique, si c'est la paix ou si c'est la guerre, ce qui va sortir définitivement de cette péripétie nouvelle succédant à tant d'autres péripéties.

De toute façon, le fait incontestable est là. Six grandes puissances se sont réunies pour examiner l'état de l'Orient, pour proposer des solutions ou des palliatifs, pour obtenir des garanties de la Porte, et les efforts de ces six puissances n'ont pu triompher de la résistance de la Turquie, opposant tantôt un refus passif, tantôt les réformes dont elle prend elle-même l'initiative. Voilà le fait. Au premier moment, sans doute, une impression pénible s'est répandue dans le monde européen, en présence de ce résultat qui a pu passer pour un mécompte, qui a trompé des calculs et rallumé les controverses intéressées. L'impression du lendemain, tout en restant sérieuse, a été déjà moins vive, et aujourd'hui on en vient à comprendre que tout n'est pas perdu, que cette délibération en commun n'a point été infructueuse pour la paix occidentale, que dans tous les cas ce serait une dangereuse exagération de « transformer le refus de la Turquie en offense, soit pour l'Europe, soit pour une puissance européenne quelconque. » C'est le langage tenu récemment en Angleterre par le chancelier de l'échiquier, sir Stafford Northcote, dans un discours prononcé à Liverpool. Le ministre anglais, qui a voulu certainement préparer l'opinion aux prochains débats du parlement, sir Stafford Northcote, au risque d'être accusé d'illusion, ne veut pas qu'on dise que la conférence a échoué. Il ne nie pas ce qu'il y a eu de fâcheux dans la résistance de la Turquie, ce qu'il y a de grave et de délicat dans les conditions de l'Europe, toujours placée en face de ces inextricables difficultés orientales. Il soutient que, si la question turque proprement dite n'a pas été résolue, les rapports des puissances sont meilleurs qu'ils ne l'étaient il y a quelques mois, que les garanties de paix ont été fortifiées, et que la conférence a été justement pour les cabinets une occasion de se rapprocher, d'échanger plus directement leurs vues, de dissiper les malentendus et les méfiances qui les divisaient. Tout cela veut dire que, si la conférence a échoué, elle n'a échoué qu'en partie, que, si elle a eu des illusions, si elle a commis des méprises, si elle n'a pas toujours tenu compte de tous les éléments de la question qu'elle avait à résoudre, elle laisse du moins une situation européenne provisoirement préservée par un certain accord

maintenu jusqu'au bout. C'est l'opinion que le ministère anglais se dispose à porter devant le parlement. C'est probablement aussi l'opinion du gouvernement français. Ce qu'en pensent la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, on le saura bientôt par les circulaires de la chancellerie de Saint-Petersbourg, par les discussions parlementaires qui ne tarderont pas à s'engager à Berlin, à Vienne ou à Pesth.

Oui, assurément, on peut dire malgré tout que cette délibération à laquelle se sont prêtés les gouvernements n'a point entièrement échoué. Il n'est point douteux qu'un changement sensible et favorable s'est accompli dans l'ensemble des rapports politiques de l'Europe vis-à-vis de l'Orient. Qu'on se souvienne de ce qui se passait, il y a quelques mois à peine, presque jusqu'à la veille de la réunion de la conférence. Toutes les passions de la guerre, mal contenues par un armistice péniblement conquis pour quelques semaines, s'agitaient encore dans la vallée de la Morava. La Russie, impatiente de son côté, pressait les cabinets d'agir ou de la laisser agir, et prenait elle-même l'initiative d'une sorte d'ultimatum à Constantinople. L'empereur Alexandre II, excité et troublé peut-être par les émotions populaires qu'il rencontrait sur son passage à son retour de Livadia, faisait entendre à Moscou des paroles qui ressemblaient à un prélude d'entrée en campagne, qui étaient d'autant plus graves qu'elles avaient l'air d'être une réponse au discours de lord Beaconsfield à Guildhall. L'armée russe recevait ses ordres de mobilisation et allait se concentrer aux abords du Pruth. Le gouvernement de Saint-Petersbourg avait des programmes de réformes qui équivalaient à la dépossession de la Turquie, et, comme garantie, elle ne réclamait rien moins que l'occupation militaire de la Bulgarie en laissant l'Autriche libre d'entrer dans la Bosnie et l'Herzégovine. La guerre était partout imminente, un mot suffisait pour la déchaîner au milieu de la confusion de toutes les politiques. C'est dans ces conditions assurément difficiles que la conférence se réunissait à Constantinople. Elle est allée visiblement au plus pressé, comme on dit. Elle s'est étudiée à ménager une retraite à la Russie par des concessions et des sacrifices auxquels la diplomatie russe, il faut en convenir, a répondu de son côté en diminuant par degrés ses prétentions.

On y a mis de part et d'autre sans contredit toute la bonne volonté possible, et c'est ainsi qu'après avoir commencé par des programmes démesurés embrassant toutes les parties de l'administration turque, fondant l'ingérence européenne par la participation au choix des gouverneurs des provinces, par une commission internationale de contrôle et de surveillance, on a fini par s'entendre, par rester d'accord jusqu'au bout sur des propositions successivement atténuées. Pour ne citer qu'un exemple, et c'était le seul point sur lequel lord Salisbury, dans son voyage en Europe, n'avait pas caché qu'il ne pouvait faire de concessions, on est passé de l'occupation russe en Bulgarie à une oc-

cupation par des troupes neutres, puis à une gendarmerie plus ou moins européenne, puis à une force armée d'Ottomans et de chrétiens. Le général Ignatief a consenti à ces atténuations successives dans l'intérêt d'une action commune, que les autres plénipotentiaires se sont efforcés à leur tour de faciliter et de maintenir par toute sorte de concessions à la Russie. C'est là le vrai succès de la conférence de Constantinople ; c'est à ce point de vue que sir Stafford Northcote a pu dire ces jours derniers : « En comparant la situation actuelle, j'entends la situation générale, avec la situation dans laquelle se trouvait l'Europe au moment où il fut pour la première fois question de la conférence, il est facile de s'apercevoir que nous avons fait un grand pas en avant. » Ce pas en avant, c'est la possibilité des solutions pacifiques à la place de la fatalité de la guerre, c'est la réflexion laissée à la Turquie comme à ses adversaires, Serbes et Monténégrins, par une prolongation d'armistice de deux mois, c'est l'entente de l'Europe substituée à l'incohérence de toutes les politiques, et il est bien clair qu'il y a là une première garantie contre l'imprévu toujours menaçant, que sous ce rapport la conférence n'a point entièrement échoué.

Que les plénipotentiaires de l'Europe réunis à Constantinople pour la sauvegarde de la paix occidentale au moins autant que pour la réformation de l'Orient aient songé avant tout à détourner des complications plus graves, qu'ils aient mis d'abord tout leur zèle à désintéresser ou à conquérir la politique russe, c'était peut-être pour eux une nécessité du moment et de la situation. Ils ne pouvaient rien faire sans la Russie et ils ne pouvaient avoir la Russie sans lui assurer une satisfaction plus ou moins complète. Le programme primitif de la conférence n'était visiblement que l'expression de cette pensée. Extension de territoire pour le Montenegro et même un peu pour la Serbie, autonomie équivalant à une sorte d'indépendance pour la Bosnie et l'Herzégovine comme pour la Bulgarie, garanties équivalant à la confiscation de la souveraineté de la Porte par l'intervention directe, plus ou moins temporaire, de l'Europe, tout y était. Ces propositions respectaient ou dépassaient les traités, elles étaient bonnes ou mauvaises, efficaces ou dangereuses, peu importe, nous ne les discutons pas. Au point de vue du succès définitif qu'on poursuivait, elles n'avaient qu'un malheur : elles ne tenaient aucun compte de la Turquie appelée à payer les frais de la négociation, à rester le théâtre de cette expérimentation diplomatique.

On n'a pas pris garde évidemment à deux circonstances : la première, c'est que Constantinople n'était probablement pas la ville la mieux choisie pour une représentation à laquelle on voulait donner ce caractère. Aller dans la capitale d'un empire, dans la maison même d'un souverain, et disposer chez lui, sans le consulter, de ses droits, de ses prérogatives, décréter des divisions de provinces, des formes de justice ou d'administration, fixer jusqu'à des détails d'impôts, franchement, c'était un procédé

assez étrange, qui aurait pu blesser d'autres que des Turcs. Une autre circonstance dont on ne s'est pas souvenu, c'est que ces Turcs ont eu depuis quelque temps l'occasion d'essayer leurs forces, de déployer une certaine vitalité; ils ne sont pas pour le moment des vaincus. Cet empire turc est certes fort délabré, et il a bien des comptes à rendre. Il a laissé s'accomplir dans une de ses provinces des massacres qui ont justement soulevé l'indignation du monde civilisé; il a vu, il y a moins d'un an, disparaître dans des révolutions de sérail deux sultans dont l'un a perdu la vie et l'autre la raison; il est toujours à l'état de banqueroute devant l'Europe; au milieu de ce chaos intérieur enfin, il a été surpris par la guerre, comme si ses ennemis avaient cru son dernier jour venu, et, malgré tout, il a fait face au danger. Il a trouvé des généraux et des soldats pour sa défense, il a eu des succès militaires. Il s'est relevé à demi par la guerre qu'il n'avait pas provoquée, et dans l'excès de sa décrépitude, de ses misères intérieures, il semble puiser aujourd'hui le conseil d'une tentative de réorganisation politique. Choisir ce moment pour aller à Constantinople même faire sentir aux Turcs le poids de la prépotence extérieure, c'était vraiment risquer d'exaspérer leur orgueil et mettre le sultan dans l'alternative de résister à l'Europe ou de disparaître à son tour dans une révolution nouvelle.

C'est ce qui est arrivé. La conférence, sans le vouloir, a été visiblement une blessure pour la fierté nationale, et le gouvernement n'a eu qu'à s'appuyer sur une sorte de sentiment public, dont il était intéressé à exagérer la puissance, pour se dérober à la pression qu'on voulait exercer sur lui. Il le pouvait sans un danger immédiat. Les Turcs sont assez fins pour avoir vu dès le premier jour que cette grande remontrance organisée contre eux était dénuée de toute sanction, que sous ces apparences d'action collective il n'y avait de possible, au bout du compte, qu'une guerre russe qui raviverait aussitôt toutes les divisions. Lord Salisbury a eu beau leur dire qu'ils ne seraient pas soutenus, qu'ils prenaient la plus grave responsabilité, ils ne se sont pas laissé ébranler, ils ont résisté. Aux premières propositions européennes le nouveau grand-vizir, Midhat-Pacha, et le ministre des affaires étrangères, Savfet-Pacha, ont opposé leurs contre-propositions, les traités, les déclarations de l'Angleterre sur l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. Ils ont mieux fait : d'un seul coup ils ont dépassé, par une constitution, tous les projets de réformes et de garanties qu'on pouvait essayer de leur imposer, et ils se sont même donné le plaisir ironique d'un petit coup de théâtre. Au moment où la conférence s'est ouverte, le bruit du canon s'est fait entendre tout à coup : l'artillerie saluait la naissance de la constitution nouvelle définitivement proclamée par le sultan. C'était la réponse la plus décisive à toutes les revendications, le gage le plus éclatant des intentions pacifiques et libérales de la Porte! Que pouvait-on demander qui ne fût d'avance dans cette

constitution destinée à régénérer l'empire, reconnaissant toutes les libertés comme tous les droits, — et imaginée si à propos dans tous les cas pour donner à la résistance du gouvernement ottoman la forme la plus spécieuse?

La vérité est qu'on avait oublié, selon le mot spirituel prêté à l'un des plénipotentiaires, qu'il y avait des Turcs en Turquie. On s'en est aperçu un peu tard à l'opposition invincible que la diplomatie a rencontrée et dont elle n'avait pas prévu la force. Vainement alors a-t-on essayé de réduire le programme primitif de la conférence. Vainement on a renoncé non-seulement à toute occupation en Bulgarie, à l'idée d'une gendarmerie étrangère, mais encore à toute extension de territoire pour la Serbie, à la participation de la diplomatie au choix des gouverneurs, à la commission de contrôle exclusivement européenne. Ces dernières propositions, qui certes pouvaient passer cette fois pour « irréductibles, » n'ont pas été plus heureuses que les premières; elles ont été absolument déclinées par la Porte, et, comme pour donner plus de solennité aux résolutions du gouvernement, Midhat-Pacha a cru devoir réunir un conseil extraordinaire composé de personnages de toute sorte et de toute religion, grands fonctionnaires, dignitaires de l'islam, éminences de l'église grecque, représentant du culte israélite.

Tous ces personnages, vêtus d'éclatans costumes orientaux, formaient, au nombre de près de trois cents, une sorte de parlement, à coup sûr bien extraordinaire, devant lequel Midhat-Pacha a gravement posé la question du refus ou de l'acceptation du programme de la conférence. Des discours ont été prononcés par des orateurs musulmans ou chrétiens, et le dernier mot a été une protestation véhémement contre toute concession aux exigences européennes. Le grand-vizir a été peut-être habile, dans l'intérêt de sa popularité et de sa responsabilité, en donnant au refus qu'il s'est chargé de porter à la conférence ce caractère d'une manifestation plus ou moins sérieuse, plus ou moins spontanée de sentiment national; il n'a point agi certainement avec une habileté prévoyante pour son pays en repoussant jusqu'au bout des propositions qui, sous leur dernière forme, n'étaient plus que le gage d'une politique de modération maintenant dans la plus stricte limite le droit de l'Europe, protectrice pour l'empire ottoman lui-même. Midhat-Pacha a voulu donner à une effervescence d'orgueil populaire la satisfaction de l'échec et du départ des plénipotentiaires réunis pour dicter la loi à la Porte; il n'a que trop obtenu cette dangereuse victoire : la négociation est close, les ambassadeurs sont partis, et c'est ainsi que la conférence, en réussissant dans une partie de sa mission, dans la reconstitution d'un certain accord européen maintenu jusqu'à la fin, a échoué dans ce qu'on pourrait appeler la partie orientale de son œuvre : elle n'a rien résolu, ni la question de la paix ni la question des réformes. Elle a échoué, sous

ce rapport, pour avoir dépassé le but, pour s'être trop complu peut-être dans des programmes ambitieux, pour n'avoir pas prévu des résistances qui, à leur tour, dépassent le but dans l'intérêt de la Turquie elle-même, laissée pour le moment à tous les périls d'un isolement suspect.

Et maintenant que va-t-il sortir de cette situation nouvelle, qui crée bien évidemment des embarras à tout le monde? Il ne faut rien exagérer. L'intervention directe et collective de la diplomatie dans les affaires d'Orient a cessé, sous la forme de la conférence, par le départ des plénipotentiaires momentanément réunis à Constantinople; ce n'est ni un abandon des intérêts occidentaux, ni même une rupture avec la Sublime-Porte. Pour l'Europe, il ne peut y avoir qu'un rôle, et c'est encore sir Stafford Northcote qui l'a dit : « La Turquie a fait ce qu'elle a cru devoir faire dans son intérêt. Nous regrettons excessivement ce qu'elle a fait, nous sommes d'avis que rien ne lui a été proposé qu'elle ne pût honorablement accepter et sans se faire tort à elle-même. Elle a pensé différemment... Ce n'est pas une offense. » L'Europe ne peut plus qu'attendre, « suivre les événemens avec sollicitude, » en gardant des droits qui restent consacrés par des traités, qui ne dépendent pas du bon plaisir de la Porte, en maintenant un accord qui est le seul avantage de la dernière conférence. Il n'est point douteux que, si cet accord eût existé dès l'origine, au commencement de ces complications orientales, la question aurait été engagée autrement, d'une manière moins décousue, dans des conditions plus simples, où l'autorité de la diplomatie européenne aurait gardé toute sa force. Bien des méprises auraient pu être évitées, et on ne serait pas allé au-devant de cette espèce d'échec qu'un concert tardif n'a pu détourner.

Cette intelligence, qui n'existait pas à l'origine, qui semblait impossible ou difficile, s'est réalisée, elle existe aujourd'hui. Les puissances se sont entendues sur un programme qui, même après la séparation de la conférence, reste un lien entre elles. Assurément le premier de tous les intérêts pour la garantie de la paix, c'est de fortifier ce lien, de maintenir en face des événemens possibles de l'Orient cette autorité collective reconstituée qui seule, par son poids, par son caractère moral, peut limiter les crises et dominer l'imprévu. S'il y a un danger, il est dans les tentatives qui pourraient être faites pour disjoindre ce faisceau formé par la prudence, par un prévoyant esprit de transaction; il est dans tout ce qui pourrait être essayé pour rouvrir la carrière aux politiques séparées et aux complications qui en découleraient fatalement, qui ne commenceraient en Orient que pour gagner bientôt l'Occident, pour entraîner le continent tout entier à travers les aventures de la force et du hasard. Quelle est donc la puissance qui voudrait jouer ce jeu aussi redoutable qu'équivoque, et chercher dans une situation sans doute difficile le prétexte de divisions, d'excitations ou d'entre-



prises mortelles pour la paix publique, pour l'humanité et la civilisation, qu'on invoque sans cesse lorsqu'il s'agit de l'Orient?

Est-ce que la Russie elle-même est intéressée à pousser les choses à l'extrême, à déchaîner des complications nouvelles par une politique séparée? Sans doute la Russie est vis-à-vis de la Turquie dans une position particulière, plus accentuée, qu'elle a prise, il y a quelques mois déjà, avant la réunion de la conférence. Elle a rassemblé une armée nombreuse qui campe à la frontière roumaine; elle n'a pas caché sa résolution d'obtenir à tout prix, fût-ce par la force, les réformes et les garanties qu'elle a réclamées; mais cette position, elle l'avait prise avant les derniers incidens diplomatiques, avant les rapprochemens dont le programme de la conférence a été l'expression. Aujourd'hui elle s'est ralliée à ce programme commun qui ne prévoit évidemment qu'une action pacifique, toute diplomatique; elle a eu la modération de s'associer, dans un intérêt de concorde, à une politique qui ne réalisait pas tous ses vœux, elle y a trouvé l'avantage d'avoir authentiquement la complicité de l'Europe tout entière dans les sympathies très légitimes qu'elle porte aux populations chrétiennes de l'Orient. Pourquoi compromettrait-elle cette situation en sortant brusquement d'un concert à peine établi? La Russie, dit-on, ne serait plus que l'exécutrice des volontés de l'Europe, la mandataire d'une politique qui ne peut s'être affirmée pour rester stérile. C'est sans doute une attitude fort généreuse et respectable d'accepter de tels fardeaux, de se charger de cette mission de dévouement pour le bien de tous. Il resterait à savoir si ce mandat que le gouvernement de Saint-Petersbourg se chargerait d'exécuter serait le résultat d'un consentement délibéré de l'Europe, et, s'il n'était pas donné par l'Europe, ce qui est assez vraisemblable, la Russie ne serait plus qu'une puissance agissant de son propre mouvement, par elle-même et pour elle-même. Elle aurait sa guerre avec la Turquie comme elle l'a eue en 1828.

Que la Russie ressente plus vivement que d'autres l'ennui du dénouement des négociations, c'est possible et vraisemblable. Le prince Gortchakof, dans ses commentaires sur l'œuvre de la conférence, ne se montrera pas sans doute fort indulgent pour les Turcs. Un ressentiment, fût-il exprimé avec vivacité, n'est pas le prélude nécessaire d'une prochaine entrée en campagne. Ce qui ferait douter que la Russie nourrisse de tels desseins, du moins à courte et inévitable échéance, c'est que, si elle avait eu ce parti-pris de guerre, elle ne se serait pas laissé devancer par les événemens. Elle n'aurait pas attendu que les Serbes fussent accablés, que ce qui aurait pu devenir l'aile droite de son armée eût disparu. Si elle voulait se jeter dans cette aventure, c'est l'été dernier qu'elle aurait dû s'élancer, lorsque rien n'était compromis, lorsque les passions belliqueuses du peuple russe auraient soutenu cette politique. Aujourd'hui tout est changé. L'ardeur s'est un peu refroidie en

Russie, et les intérêts, qui ont souffert de la guerre sans avoir la guerre, commencent à se lasser et à se plaindre. La Serbie a eu toutes les déceptions de la défaite et ne pourrait plus offrir qu'un vain secours. Les Turcs, au contraire, ont eu le temps de s'armer et l'occasion de s'aguerir. De quelque côté que la Russie voulût engager la campagne, elle rencontrerait des difficultés immenses et de toute sorte, difficultés de transports, de vivres, d'approvisionnement, dans des provinces déjà dévastées. Elle aurait pour sûr à vaincre une résistance acharnée sur le Danube, sur les Balkans, devant les places fortes qui, même incomplètement armées, ne laisseraient pas d'être un obstacle sérieux, et dans son mouvement en avant elle ne serait peut-être pas absolument certaine d'avoir sa marche bien assurée du côté de la Hongrie. Nous ne parlons pas des autres complications qui pourraient surgir et couper à une armée d'opération les communications par la Mer-Noire. La Russie, on peut le croire, sortirait en définitive à son honneur de ce duel avec la Turquie, en supposant que le duel restât circonscrit entre Russes et Turcs; elle n'en sortirait pas dans tous les cas sans de cruelles blessures, et, toujours dans cette hypothèse d'un simple duel entre les deux pays, pour quel résultat la Russie aurait-elle versé beaucoup de sang et épuisé ses forces? Les avantages seraient nécessairement loin d'être proportionnés aux sacrifices qui auraient été faits. La Russie est certainement plus intéressée à éviter tout ce qui ressemblerait à une politique séparée, à rester d'accord avec l'Occident, à maintenir, à fortifier de son accession permanente cette autorité européenne dont l'action n'est point épuisée en Orient pour le bien de la paix et de la civilisation. A moins que des circonstances nouvelles ne viennent la défier, la Russie ne peut donc songer sérieusement à venger par les armes l'échec de la conférence, à s'engager dans une aventure dont les profits seraient peut-être pour d'autres.

Est-ce la Porte qui pourrait être tentée de brusquer les événemens et de multiplier, au mépris de l'Europe, les complications qui rendraient la guerre inévitable? La Turquie elle-même, au contraire, si elle est bien conseillée, ne peut méconnaître ce qu'il y a de difficile et de délicat dans la situation où la laisse une victoire diplomatique qu'elle aurait bien tort de s'exagérer. Au total elle reste provisoirement isolée, suspecte et surveillée. On attend ce qu'elle fera toute seule après avoir rejeté le concours qu'on lui offrait. Vainement elle s'adresserait aux uns ou aux autres pour avoir soit des financiers, soit des officiers instructeurs, et en définitive pour essayer de rompre le faisceau européen. Si quelque circonstance nouvelle ne vient pas délier les puissances qui étaient hier encore réunies à Constantinople, il est vraisemblable que rien ne sera fait que d'un commun accord. Aucun des cabinets, nous le supposons, ne voudrait substituer une action particulière à une action collective qui ne serait pas déclarée dissoute, et rien n'indique qu'on

en soit là encore. La Turquie n'a qu'un moyen de sortir d'un isolement dont elle ne tarderait pas à souffrir, c'est de se montrer capable d'exercer cette indépendance qu'elle a si jalousement revendiquée, c'est de réaliser de son propre mouvement ce que la conférence lui demandait, c'est de rendre inutiles les garanties que la diplomatie réclamait.

La Porte a déjà pris d'elle-même, à ce qu'il semble, l'initiative d'une négociation directe avec la Serbie et le Montenegro pour le rétablissement de la paix dans des conditions qui respectent la situation des deux principautés : rien de mieux, c'était un des objets de la conférence. La Turquie s'est donné le luxe d'une constitution qui contient plus de droits, de libertés et de garanties qu'on ne lui en demandait. Qu'elle applique sa constitution, qu'elle réforme son administration, ses finances, son organisation judiciaire, le programme de la diplomatie se trouvera plus que réalisé. La Turquie ne doit pas s'y tromper; elle ne peut échapper au danger des interventions qui se reproduiraient tôt ou tard, et cette fois plus impérieuses, qu'en faisant droit aux vœux légitimes de l'Europe, en se réhabilitant par la réforme des abus et des vices qui la rongent. Les Turcs sont aujourd'hui, dit-on, quelque peu gonflés de leurs succès militaires ou diplomatiques, ils seraient tout près de croire qu'ils ont fait la loi à l'Europe, qu'ils peuvent se passer de l'Occident et au besoin défier la guerre. Ce serait certes pour eux le pire des dangers s'ils se laissaient aller à cette illusion grossière, si, par une bouffée d'orgueil musulman, ils oubliaient leur vraie situation dans l'échelle de la civilisation du monde. L'instinct populaire plus ou moins surexcité peut avoir de ces chimères décevantes. Midhat-Pacha, le grand-vizir du nouveau règne, est assez clairvoyant pour comprendre la gravité de la crise où il a engagé son pays, et ce serait encore, même sous ce rapport, une manière de victoire pour la conférence si elle avait laissé après elle chez les Turcs éclairés cette impression salutaire que l'empire ottoman n'a plus désormais un instant à perdre. Pour lui comme pour l'Europe, avec ou sans la conférence, la paix est la première nécessité, et tout ce que la France pourra dans ces questions européennes, elle le fera évidemment jusqu'au bout pour la paix.

On aurait beau essayer de dénaturer le rôle de la France, on ne changerait pas la réalité manifeste des choses; on ne ferait que prêter à rire en signalant notre pays comme dévoré du besoin de susciter des crises et de se jeter dans les aventures. La France, pour le moment, n'est pas portée aux aventures, elle ne désire ni complications extérieures, ni complications intérieures, et c'est parce qu'elle ne désire que paix et repos, parce qu'elle a l'impatient besoin du calme, que ce qui se passe par instans à Versailles, ce qui ressemble parfois à une petite et vaine agitation, répond si peu au sentiment public. Nos chambres, il est vrai, font peu de bruit à l'heure où nous sommes; depuis qu'elles sont réunies, il y a de cela trois semaines, elles n'ont eu guère encore qu'une scène

de tumulte et de temps perdu pour savoir quelle date un sous-préfet avait pumètre sur un permis de chasse. Il paraît que c'était une affaire importante, digne du parlement! L'incident le plus grave est le choix de la commission du budget, qui n'est point, à vrai dire, tout ce qu'on pouvait attendre de mieux. Cette fois, comme l'an dernier, la majorité appartient à une opinion républicaine assez avancée, et toujours comme l'an dernier, la commission s'est donné pour président M. Gambetta, qui aspire visiblement à l'inamovibilité d'une magistrature financière. Soit, tout ce qu'on peut désirer, c'est que la commission nouvelle évite les lenteurs et les fautes de la commission qui l'a précédée, qu'elle hâte son travail pour ne pas nécessiter encore une fois une session extraordinaire, qu'elle ne bouleverse pas trop de crédits, qu'elle n'abroge pas des lois à propos du budget. Sans cela on recommencera l'histoire de ces deux malheureux sous-préfets de Sceaux et de Saint-Denis, qu'on a supprimés, l'an dernier et qu'on propose aujourd'hui de rétablir ou, si l'on veut, de remplacer par un seul sous préfet, en maintenant d'ailleurs les deux arrondissemens. Il est vrai que le nouveau sous-préfet ne s'appellera plus un sous-préfet, et qu'il habitera Paris au lieu d'habiter Saint-Denis, qui est au nord, ou Sceaux, qui est au sud. C'est ce qui s'appelle simplifier les choses, se servir du budget pour accomplir des réformes et surtout être sérieux!

Un mot encore. Quelques lecteurs ont mis une insistance nouvelle à demander si, en perdant son regrettable et éminent fondateur, la *Revue* allait éprouver quelque changement dans sa direction traditionnelle. Ils peuvent se rassurer, il n'en est rien. Depuis plus d'un an déjà, le fils du directeur, M. Charles Buloz, a remplacé tout naturellement son père, si cruellement atteint dans sa santé, et aujourd'hui comme hier, comme par le passé, la *Revue* reste dévouée aux mêmes opinions, aux mêmes idées.

CH. DE MAZADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

### LA LIBERTÉ EN RUSSIE.

Les Russes s'étonnent, non sans quelque raison, des défiances de l'Europe à l'égard de leur politique orientale. Ils sont surpris de n'être pas davantage soutenus par l'opinion libérale de l'Occident, alors qu'en réclamant des garanties pour les sujets chrétiens de la Porte ils représentent manifestement la cause de la civilisation et de la liberté. Cette sorte de contradiction, d'inconséquence de la presse et de l'opinion européenne, s'explique par les inconséquences de la politique russe. L'attitude parfois peu libérale de la censure ou de la police du gouver-

nement impérial fait tort aux nobles et généreuses déclarations de sa diplomatie. Pour les états comme pour les individus, il n'y a rien de tel que de prêcher d'exemple, et il n'y a pas de plus insigne maladresse que de condamner chez soi ce que l'on exalte chez les autres. Le gouvernement russe a droit à toutes les sympathies quand il soutient près de la Porte les droits des raïas à la liberté de leur religion, de leur langue, de leurs mœurs; il serait bien plus sûr d'obtenir le concours de tous s'il accordait lui-même aux Slaves de la Vistule ce qu'il demande au sultan pour les Slaves du Balkan. Le plaidoyer le plus éloquent de la presse de Moscou, les notes les plus insinuanes de la chancellerie russe, ne peuvent valoir pour les Bulgares la plus petite concession faite aux Polonais. Or, par une sorte d'ironie, c'est au moment où les sujets slaves du sultan espèrent, grâce au tsar, obtenir les premiers rudimens d'une administration autonome, que sont effacés dans le royaume de Pologne les derniers vestiges d'une autonomie sanctionnée par des traités solennels. L'agitation des slavophiles de la Russie a été accompagnée aux bords de la Vistule d'un redoublement de sévérité, alors que depuis quelques années on osait se flatter de voir les rigueurs de la domination russe se tempérer. Des prêtres catholiques ont de nouveau été arrêtés, des écoles fermées; les derniers uniates qui refusent de se laisser ramener à l'orthodoxie orientale sont exposés aux persécutions d'une police tracassière. Il nous en coûte de mentionner ces faits, trop souvent et trop bruyamment dénoncés dans la presse européenne pour avoir besoin d'être signalés. Si nous le faisons, c'est dans l'intérêt de la Russie et de ses protégés slaves des Balkans, car, vis-à-vis des peuples comme vis-à-vis des individus, la meilleure marque d'estime ou d'affection est de leur dire la vérité.

S'il ne s'était agi que de la Pologne, nous n'en eussions probablement rien dit en ce moment, ne pouvant rien apprendre au lecteur sur cette vieille et déplorable histoire. Par malheur, les Polonais ne sont pas les seuls Slaves de la Russie pour lesquels la campagne de Saint-Pétersbourg en faveur des Slaves du Balkan coïncide avec un redoublement de défiance de la part de la police et de l'administration impériales. Les Petits-Russiens de l'Ukraine sont ainsi depuis quelques mois l'objet des soupçons et jusqu'à un certain point l'objet des sévérités du gouvernement, qui s'est donné pour mission l'affranchissement des Slaves. Ces Petits-Russiens ou Malo-Russes, aujourd'hui pour la plupart orthodoxes de religion et tous Russes de cœur comme de nom, ne peuvent être exposés aux mêmes vexations que leurs voisins polonais, auxquels les Russes ne sauraient encore pardonner leurs nombreuses insurrections. Les Petits-Russiens, je l'ai montré ici, ont tous les droits au nom de Russe (1). Les Polonais, qui les ont longtemps mainte-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1873, notre étude sur les races et la

nus sous leur domination, ne font qu'empirer leur condition en contestant ce titre de Russe à leurs anciens sujets. Moins est douteuse la nationalité des Ukranien, et plus sont surprenantes les mesures de défiance prises à leur égard par le gouvernement central. Ces mesures ne s'attaquent, il est vrai, qu'à une seule liberté, mais à une liberté partout justement chère, au libre usage de la langue maternelle. Les Petits-Russes, qui sont les méridionaux de la Russie, ont comme les méridionaux de France leur dialecte, leur langue d'oc, harmonieuse et sonore, et d'autant plus aimée qu'elle a plus d'unité et qu'elle est parlée par un plus grand nombre d'hommes dont la plupart ne comprennent aucun autre idiome. Par sa structure propre et l'originalité de ses formes, de même que par l'étendue de son aire géographique plus grande que la surface entière de la France, le petit-russien mérite plutôt le titre de langue que le nom de patois ou de dialecte. C'est l'idiome d'une quinzaine de millions d'âmes en Russie et de quatre ou cinq millions en Autriche auquel s'attaque aujourd'hui la bureaucratie russe avec une passion d'unification et d'uniformité qui, dans l'unité nationale, ne veut tolérer ni variété ni nuance.

Le dialecte petit-russien, parlé par deux ou trois fois plus d'hommes que le bulgare et le serbe réunis, est frappé de proscription dans le grand empire slave. Si l'on ne peut l'arracher subitement aux bouches populaires, on le condamne à n'en point sortir pour se fixer dans les livres. Le petit-russien pourra être parlé, il n'aura plus le droit de se faire imprimer : si les oreilles des agens du pouvoir le tolèrent, leurs yeux n'en veulent plus être importunés. Les Malo-Russes qui veulent encore écrire dans la langue populaire doivent recourir aux journaux ruthènes de la Gallicie autrichienne, la *Pravda* et le *Droug*, de Lvof (Lemberg). Un arrêté de la censure russe, daté, croyons-nous, du 18/30 mai 1876, interdit l'impression de tout ouvrage en petit-russien, composition originale ou traduction ; la même mesure ferme l'empire à tout livre ou brochure publié à l'étranger dans le même idiome (*narétchie*). Les livres ne sont pas seuls prohibés ; un article spécial de cet arrêté interdit de même toute lecture, toute représentation scénique, toute chanson en petit-russe, et jusqu'à l'adjonction de paroles petites-russiennes à des notes de musique. Que dirait la presse de Moscou si pareille ordonnance était publiée en Turquie à l'égard du dernier patois des populations chrétiennes ? Il y a heureusement une exception à cet ostracisme de la censure ; c'est en faveur des documens historiques, des mémoires et aussi des belles-lettres (*iziachtchnoï slovesnosti*) ; cette dernière exception tempérerait beaucoup les rigueurs de cette pro-

nationalité russes. Je rappellerai ici qu'au point de vue de la langue, les termes d'Ukranien, de Malo-Russe ou Petit-Russien, de Roussiniaque et Ruthène, peuvent être regardés comme synonymes, les premiers s'appliquant plus spécialement aux Petits-Russes de Russie, les derniers à ceux de la Gallicie et de la Hongrie.

scription, si la censure ne se réservait le droit de juger seule des œuvres dignes de voir le jour. Le dialecte petit-russien se trouve ainsi plus durement traité par la censure que le polonais. Si en effet la langue de Miçkiéwicz est sévèrement proscrite en Lithuanie, si dans les gouvernemens de Pologne même le polonais a été récemment banni de l'administration, de la justice, de l'enseignement, il est encore toléré dans la presse, et les éditeurs et les journaux de Varsovie usent si bien de cette dernière liberté, qu'il ne s'est probablement jamais publié autant d'ouvrages en polonais que depuis le renversement des derniers restes d'indépendance du royaume de Pologne.

La censure impériale ne peut dire pour sa défense que le polonais est une langue et le petit-russien un patois; si le malo-russe n'était que cela, il est douteux qu'on lui fit l'honneur de le mettre hors la loi. L'idiome de l'Ukraine russe et de la Gallicie autrichienne a sa littérature parlée et écrite, il a ses vieilles poésies populaires anonymes et ses poètes modernes, dont les œuvres, comme la langue, sont presque aussi populaires que les productions spontanées du peuple. La Petite-Russie a, dans ces dernières années, été une des mines les plus riches qu'aient exploitées les amateurs des contes et des chants rustiques. M. Alfred Rambaud a, dans un moment où l'on ne pouvait redouter les récentes sévérités de la censure, peint aux lecteurs de la *Revue* les derniers de ces *kobzars* aveugles restés dépositaires des traditions et des mélodies de l'Ukraine; M. E. Durand leur a fait connaître la vie et le talent original du plus grand des poètes malo-russes, Chev-tchenko (1). C'est toute une notable portion du génie national, la plus riante et la plus gracieuse peut-être, que la censure russe condamne au silence, à l'obscurité, à l'oubli. C'est toute une notable portion du peuple russe, la plus vive et la plus ingénieuse peut-être, que la censure de Saint-Pétersbourg prive de tout moyen d'expression, de tout moyen d'instruction. En Russie comme ailleurs, les esprits dédaigneux des langues restreintes et des dialectes provinciaux ne se doivent point faire illusion : le parler populaire, souvent destiné à périr à la longue, ne se laisse pas évincer en quelques années; il est plus facile d'en prohiber l'usage par des ordonnances que de lui substituer dans la pratique la langue littéraire officielle. Dans l'intervalle, la main qui, sous prétexte de leur ouvrir sur le monde une plus large fenêtre, ferme l'humble lucarne par laquelle leur arrivait la lumière, condamne à la nuit de l'ignorance des millions de créatures humaines.

La malveillance du pouvoir envers l'idiome petit-russien a pour excuse des appréhensions politiques heureusement peu fondées. Pétersbourg et Moscou sont enclins à soupçonner les ukrainophiles de tendances séparatistes. On leur reproche de regretter le temps où, sous le

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1876.

règne des hetmans cosaques, l'Ukraine cherchait à demeurer indépendante entre la Pologne et la Moscovie. On les accuse de sympathiser encore avec les projets de Mazeppa, traître à la Russie au profit de l'envahisseur étranger. Ce seraient là, il faut l'avouer, des griefs sérieux, si les ukrainophiles, en Russie comme en Gallicie, n'avaient dès longtemps abandonné tout rêve de ce genre. Dans la première moitié du règne de l'empereur Nicolas, les écrivains petits-russiens, à force de glorifier, d'idéaliser le passé de leur terre natale, les Zaporogues et leurs atamans, pouvaient sembler mettre en péril l'unité nationale avec l'union de la Grande et de la Petite-Russie. Aujourd'hui, plus de velléités de ce genre, plus de songes comme ceux reprochés au poète Chevychenko. En Ukraine, personne ne prend plus de telles chimères au sérieux; les persécutions du gouvernement central pourraient seules leur rendre quelque chance de succès. Les écrivains contemporains de la Petite-Russie sont unanimes à désavouer toute tendance séparatiste, et le plus illustre d'entre eux, l'historien Kostomarof, a sévèrement condamné la conduite de Mazeppa, le dernier homme qui ait sérieusement entrepris de détacher l'Ukraine de la Russie. Et de fait c'était un vain effort pour remonter le courant de l'histoire et briser les liens naturels qui de toutes parts enchaînent la Petite-Russie à la Grande. Le sud-ouest de la Russie est aussi indissolublement rattaché au nord par la géographie et la dépendance mutuelle que le sont l'un à l'autre le sud et le nord de la France. L'ukrainophilisme et les poètes petits-russiens ne sont guère plus dangereux pour la Russie que ne le sont, pour l'unité française, la renaissance de la littérature provençale et ces *félîtres* du Midi, chez lesquels une police ombrageuse pourrait aussi relever parfois quelque exagération de langage (1). Dans un cas comme dans l'autre, l'amour de la petite patrie peut vivifier et doubler l'amour de la grande, au lieu de l'affaiblir et de l'énerver. Toutes ces tentatives de résurrection de langues locales ou de restauration de patois provinciaux ne peuvent du reste être une concurrence bien redoutable pour les langues officielles et littéraires. Tout parler provincial a un redoutable adversaire dans notre civilisation même, essentiellement unitaire, dans les rapports multiples des peuples et la rapidité des moyens de communication, qui, non moins que la presse et l'instruction, font pénétrer les langues dominantes jusqu'au cœur des pays les plus écartés.

La littérature petite-russienne se lave aisément de l'accusation de séparatisme, elle est inculpée d'un autre crime : on la taxe de tendances démocratiques et décentralisatrices. C'est là un grief qui paraît plus fondé, si l'on peut trouver un ton dominant et une note commune dans une littérature ouverte à toutes les idées du dehors et à cheval sur les limites de deux grandes monarchies. La double tendance reprochée aux

(1) Voyez l'étude de M. Saint-René Taillandier de la *Revue* du 15 octobre 1859.



écrivains petits-russiens s'explique aisément : on la retrouverait dans la plupart des dialectes locaux. Toute littérature régionale étant une manifestation de l'esprit provincial a naturellement peu de goût pour la centralisation, et, s'adressant surtout aux classes les moins cultivées de la nation, elle a forcément un caractère populaire et des préoccupations démocratiques. Pour les Petits-Russes, cette dernière disposition est accrue par les conditions sociales de la Petite-Russie, pays privé, depuis la domination polonaise, de hautes classes nationales. Sur la rive droite du Dniéper comme dans la Gallicie orientale, le peuple est Petit-Russien, la noblesse est polonaise ou polonisée, une bonne partie des habitants des villes sont Juifs ; dans l'Ukraine de la rive droite du Dniéper, la plupart des propriétaires et des fonctionnaires sont Grands-Russiens ; en sorte que partout l'écrivain malo-russe, isolé des classes dominantes, est doublement porté à représenter les intérêts du peuple comme à revendiquer les libertés locales. Ce n'est pas ce penchant démocratique, ou mieux, ce penchant populaire de l'humble littérature petite-russienne, qui peut être pour l'empire une sérieuse menace de révolution ; à ce point de vue, le péril, s'il existe, est ailleurs : il est à Pétersbourg, à Moscou, dans la Grande-Russie même. Ce ne sont point les instincts autonomistes de quelques écrivains malo-russes qui pourraient amener l'empire à une forme fédérative ou seulement l'arracher à une centralisation excessive dont les racines sont dans le sol comme dans l'histoire nationale. Contre ce double danger, le gouvernement impérial a d'ailleurs ses armes habituelles, la censure et les lois sur la presse, et l'administration est assez bien armée pour n'avoir pas besoin de recourir contre les Malo-Russes à des mesures d'exception.

A défaut de leur dialecte provincial, les ukrainophiles peuvent du reste se servir de la langue officielle au profit des mêmes idées. C'est ce qu'ont fait souvent les plus cultivés des enfans de cette Petite-Russie qui, du romancier Gogol à l'historien Kostomarof, a donné à la grande littérature russe plusieurs de ses plus illustres, de ses plus originaux, de ses plus populaires écrivains. Est-ce à la forme seule de l'idiome, à la prononciation ou à l'orthographe des Malo-Russes que la censure impériale s'en veut prendre ? Hélas non ; les écrivains d'origine malo-russe qui écrivent dans la langue de Moscou et dans les feuilles de Pétersbourg sont l'objet des sévérités gouvernementales, quand ils laissent voir pour le pays de leurs pères un intérêt trop vif ou trop exclusif. Un arrêté récent interdit à deux Petits-Russiens de naissance de séjourner dans les limites de la Petite-Russie ou dans les deux capitales de l'empire, condamnant ainsi deux hommes distingués à vivre en province en dehors de leur province natale. De ces deux hommes, l'un, M. Dragomanof, est un écrivain dont les productions les plus connues sont écrites dans la langue moscovite et dont les livres touchant la Petite-Russie ont

paru avec l'approbation de la censure; l'autre a, pour la Société impériale de Géographie russe, rassemblé dans la région du sud-ouest de l'empire sept volumes de matériaux ethnographiques et statistiques, qui pour la plupart ont été imprimés à Pétersbourg aux frais du gouvernement, et ont valu à leur auteur des récompenses scientifiques en Russie et au Congrès géographique de Paris.

Les défiances de la censure russe vis-à-vis de la Petite-Russie n'atteignent pas seulement ainsi la langue et les hommes, mais l'érudition et la science. La Société impériale de Géographie russe, dont les travaux sont justement admirés de tout le monde civilisé, avait fondé en 1873 une section spéciale pour l'étude des provinces du sud-ouest, c'est-à-dire de la Petite-Russie. Or après trois ans d'existence, alors qu'elle avait déjà publié des documens de toute sorte, statistiques, ethnographiques, archéologiques, historiques, cette section de la société officielle vient d'être dissoute. On voit jusqu'où, dans un état absolu, sous un souverain à l'esprit libéral, peut aboutir l'omnipotence d'une bureaucratie centraliste et niveleuse. Il y a quelques années à peine, lors du congrès archéologique tenu dans la gracieuse capitale de la Petite-Russie, à Kief, tout autres semblaient les dispositions du gouvernement et de la presse russes pour cette belle contrée de l'Ukraine, et le moment choisi pour le retour aux sévérités est celui où les feuilles moscovites prêchent une sorte de croisade pour les Slaves du Balkan.

Je n'insisterai pas sur la contradiction, je ne l'aurais même peut-être pas signalée, si l'on n'en tirait souvent à l'étranger des conclusions fausses et illogiques. Les écrivains turcophiles trouvent dans les conséquences de l'administration russe un motif de maintenir les Bulgares et les Bosniaques sous l'administration musulmane; les rigueurs de la Russie sur la Vistule ou le Dniéper leur font crier à la duplicité et à la mauvaise foi moscovites. Ce n'est point là raisonner très juste. Si le cabinet de Pétersbourg voulait jouer l'Europe et duper les Slaves du Balkan, il s'y prendrait d'une autre manière : il ne choisirait pas, pour de nouvelles mesures de répression en Pologne et en Petite-Russie, le moment où il a besoin de gagner les sympathies des Bulgares et des Serbes. Il faudrait trop d'aveuglement pour compter sur de pareils procédés de propagande parmi les Slaves du dehors. Si le panslavisme a des adeptes en Russie, la censure et la police impériales se chargent elles-mêmes de dépopulariser cette utopie et de désillusionner les Slaves non encore soumis à la domination russe. A ce point de vue, les sévérités excessives du centralisme moscovite sont peut-être un avantage ou une garantie pour l'Europe; elles enlèvent aux rêves du panslavisme toute séduction et par suite toute chance de succès. Pour résister aux incantations d'une telle sirène, les Slaves de l'Orient n'ont pas besoin de s'enduire les oreilles de cire. Une Russie libérale et décentra-

lisée, laissant à chaque race, à chaque tribu son idiome, sa religion, son *self-government* local, serait seule à craindre pour l'équilibre de l'Europe orientale. Il n'en est pas ainsi d'une Russie centraliste à outrance : les feuilles moscovites auraient beau convier tous les frères slaves à s'asseoir au grand banquet du panslavisme, aucune tribu slave ou non slave n'y prendra place volontairement; la force seule en pourrait entraîner ou maintenir une dans la salle du festin.

Le panslavisme, chimérique dans la presqu'île des Balkans, avait sur les Carpathes, dans la Gallicie orientale habitée par les Petits-Russiens, un champ ouvert et en apparence tout préparé. Par ses défiances et ses rigueurs vis-à-vis des Malo-Russes de l'Ukraine, le gouvernement de Pétersbourg se ferme lui-même l'accès de ce panslavisme restreint, ou mieux de ce panrussisme. Les Ruthènes sont plus assurés de la liberté de leur langue et ont plus de chance de *self-government* dans la Gallicie polonaise, sous la souveraineté autrichienne, que dans le grand empire russe sous le sceptre du tsar. Que serait-ce donc des Bulgares et des Serbes, qui, sous la domination ou la suzeraineté de la Porte, peuvent aspirer à une autonomie progressive?

De ce que le gouvernement russe n'accorde pas toujours aux Slaves, ses sujets, ce qu'il réclame de la Porte pour les sujets chrétiens du sultan, est-ce un motif pour que les droits de ces derniers soient sacrifiés et abandonnés de l'Europe? C'est ainsi pourtant que raisonnent en Occident bon nombre des défenseurs du régime turc. A leurs yeux, le joug qui pèse sur les Bulgares est justifié par le joug qui pèse sur les Polonais, comme si les blessures des Slaves du Balkan devaient guérir les plaies des Slaves de la Vistule, ou comme si l'oppression des uns était une compensation de la servitude des autres. Les entraves apportées à la liberté civile ou religieuse des Polonais ou des Petits-Russiens ne sauraient servir d'apologie à l'administration de la Porte, qui, dans le despotisme et l'arbitraire même, aura toujours vis-à-vis de la Russie la grande infériorité d'être moins civilisée, moins bien servie, moins capable de remplir la première fonction de tout gouvernement, le maintien de l'ordre matériel. Comparer les défauts ou les rudesses du gouvernement russe à l'impuissance et aux vices incurables de la Turquie, c'est oublier la parabole évangélique de la paille et de la poutre dans l'œil. Proscrire inutilement le dialecte petit-russien est une faute politique, une iniquité, si l'on veut; mais que dire de la Porte, qui, dans la constitution même où elle convoque ses sujets chrétiens au gouvernement parlementaire, leur ferme la bouche en édictant dans cette constitution que les discussions ne pourront avoir lieu qu'en turc, et que ne pourront être élus aux chambres ottomanes que des hommes parlant et écrivant le turc, langue, comme on le sait, étrangère aux trois quarts des habitans de la Turquie d'Europe? La Russie au moins ne joue pas

de comédie constitutionnelle, et si elle cherche à imposer à ses sujets une même langue, c'est une langue cultivée, riche de mots et d'écrivains, apte à exprimer toutes nos idées modernes, et non un obscur et infécond idiome asiatique, incapable de rendre nos notions scientifiques ou politiques. En Russie, le mal, quel qu'il soit, peut trouver un remède dans le développement spontané et naturel de l'esprit national, qui de lui-même pourra s'élever peu à peu à des sentimens plus libéraux, plus équitables pour tous les peuples placés sous le sceptre des héritiers de Pierre le Grand. Des Turcs abandonnés à eux-mêmes, la liberté et la civilisation n'ont au contraire rien à attendre que de nouvelles déceptions et de nouvelles complications. Entre la Russie et la Turquie, il y a enfin cette différence, que l'Europe peut intervenir utilement chez l'une, tandis que la diplomatie ne peut songer à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'autre, et qu'en s'en mêlant, comme elle l'a tenté jadis, elle ne ferait que compromettre ceux auxquels elle s'intéresserait. Il n'y a qu'une question d'ouverte en Orient, l'amélioration du sort des chrétiens; ce n'est point en s'autorisant des mauvais exemples de tel ou tel gouvernement, c'est en se conformant aux grands principes de la civilisation chrétienne et de la liberté moderne, que les puissances doivent travailler à rendre la paix à l'Orient et la sécurité à l'Europe.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

---

VAUDEVILLE. — *Dora*, comédie en cinq actes, de M. Victorien SARDOU.

On a fait un succès bruyant à la pièce nouvelle de M. Victorien Sardou. En d'autres temps, elle eût eu peut-être moins d'applaudissemens; mais le théâtre est si pauvre aujourd'hui qu'on perd le droit et l'envie de se montrer difficile. Ce qui manque surtout à cette *Dora*, qui se pare du nom de comédie, bien qu'elle commence par un vaudeville et finisse par un drame, c'est, quoi qu'on en dise et quoi qu'il puisse paraître d'abord, l'originalité. Elle refait un peu *le Demi-Monde*; elle refait un peu aussi *l'Étrangère*. La fille de la marquise de Rio-Zarès, pauvre enfant égarée dans une bande d'aventurières où l'on fait l'amour et la police diplomatique, qui rêve d'être un jour la femme de son mari et la mère de ses enfans, que tout le monde courtise, que personne ne songe à épouser, — c'est Marcelle, la nièce de la vicomtesse de Vernières, s'efforçant, dans un monde où l'on ne voit jamais de maris, de rester honnête femme dans l'espoir qu'un jour ou l'autre un honnête homme l'en récompensera. Ici M. de Nanjac s'appelle M. de Maurillac; il a quitté l'armée de terre pour la marine, sans rien perdre de la naïveté qui le rend inhabile à reconnaître les « pêches à quinze sous. » Olivier de Jalin

a pris le nom de Favrolles, il est député. Et voici mistress Clarkson, devenue fille du pavé de Londres, parée du titre de comtesse Zicka, poursuivant la revanche des souffrances auxquelles la misère et l'abandon, deux maîtres plus cruels encore que les planteurs d'Amérique, ont livré sa jeunesse, — énigme vivante à qui l'amour arrache sa force et son secret, en lui conseillant une odieuse vengeance contre la rivale qui lui enlève l'homme aimé de qui elle attendait une sorte de rédemption.

Les « étrangers » de M. Victorien Sardou, la comtesse Zicka et ses acolytes, ont cette supériorité qu'on croit les reconnaître. On dit que ce sont des portraits auxquels il n'a fait qu'accrocher un vieux drame conçu depuis longtemps, *l'Espionne*; on dit que cette société-là existe, que le tableau étalé dans les deux premiers actes de *Dora* est d'une vérité frappante, et il faut bien croire que c'est exact, puisque tant de gens l'affirment. La sottise effrontée de cette vieille marquise espagnole, bloquée par ses créanciers dans un pavillon d'auberge et vendant sa correspondance à un entrepreneur d'espionnage, — les pudiques révoltes de Dora, à qui, sous les yeux de sa mère, un Lovelace marié ose offrir « une brillante position, » et qui repousse avec terreur l'amour de celui qu'elle aime, craignant d'y trouver l'outrage auquel on l'a habituée, — le désordre, la bêtise, l'impudence et l'infamie de cette bohème politique et galante, — tout cela est vivement peint, avec une moquerie violente et une verve quelque peu gauloise, riche de mots hardis. On s'en amuse, et l'on est près de s'en attrister en même temps; le rire y laisse des écœuremens. « Que cela fait donc plaisir de se retrouver entre honnêtes gens! » s'écrie le député Favrolles au moment où le rideau tombe sur le dernier acte; c'est le mot de la fin, et peut-être la critique de la pièce. Tout le plaisir est pour les spectateurs, qui se retrouvent entre eux et voient disparaître derrière la toile cette vision de coquins et d'aventurières. Quelle est donc l'incompréhensible fascination qui entraîne les auteurs vers les milieux interlopes, et à laquelle M. Victorien Sardou cède à son tour? Le demi-monde a-t-il donc de si merveilleux appâts qu'il faille ainsi en exhiber toutes les faces, et que, laissant le terrain de la galanterie, où il a du moins l'excuse du plaisir, on aille chercher dans les coulisses de la politique, où il est odieux? On dirait, à voir l'empressement avec lequel la lumière est portée dans tous les bas-fonds, que la vie honnête n'a plus de drames.

Où il n'y a qu'une fantaisie conseillée par la mode, par le besoin des effets violens et des études curieuses, que de gens s'imaginent trouver un reflet de la réalité! Nous savons ce que les comédies de ces dernières années ont donné à croire des mœurs parisiennes, et il est fort à craindre qu'on ne veuille découvrir dans cette *Dora*, conduite assez imprudemment jusqu'aux portes du palais de Versailles, une photographie politique. M. Sardou possède mieux que personne l'art de

piquer sur un sujet banal des actualités qui égaiant la foule, la passionnent et la font rêver d'Aristophane; *Dora* en a d'assez amusantes, qui montrent quelques coins de la scène parlementaire, mais par le petit bout de la lorgnette. Nous avons connu un théâtre gigantesque, dont on avait fait une sorte de lanterne magique, grandissant tout démesurément sur la toile; voici aujourd'hui la réaction : il semble que le théâtre, épris de singularités, de difformités et d'exceptions, cherche à tout ramener, hommes et choses, aux proportions les plus menues.

Le drame, comme dans la plupart des pièces de M. Victorien Sardou, ne commence que fort tard, — lorsque M. de Maurillac, devenu le mari de *Dora*, se trouve amené par la confiance d'un ami imprudent à la soupçonner d'avoir vendu à une police étrangère des papiers diplomatiques volés dans son secrétaire. Il se noue, se dénoue, se renoue en deux actes haletans, bourrés, serrés, dans lesquels un savoir-faire très habile a réuni tout ce qui peut intéresser, émouvoir, et qui mènent à la scène capitale, — celle où *Dora*, forte de son innocence, s'arrache des bras de son mari, chez qui la passion a fini par vaincre le mépris, et repousse avec indignation la tendresse déshonorée qu'il lui offre, — véritable trouvaille que suit malheureusement un dénouement enfantin où l'on voit la comtesse Zicka prise dans un piège, faisant l'aveu de son vol, de son métier honteux et de la jalousie qui l'a excitée à faire peser sur *Dora* une injuste accusation. Malgré l'effort laborieux que trahissent les longueurs de l'action, cette dernière partie a des mérites d'invention et de facture qu'on ne peut contester; elle produirait plus d'effet encore, si la répugnante infamie du soupçon et du vol lui-même n'enlevait quelque chose de l'émotion; il y a là je ne sais quoi qui pèse lourdement et met le spectateur mal à l'aise. Que voilà donc un monde étrange, et que ces choses-là sont déplaisantes! On a plus envie de s'étonner que de pleurer, et l'on ne sait trop sur qui porter sa pitié, sur la pauvre *Dora*, que les hontes de son entourage peuvent exposer à de telles infortunes, ou sur l'honnête homme que son amour a jeté en un pareil milieu. Mais aussi, que diable allait-il faire dans cette galère?

G. VAUTIER.

---

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

---

# SAMUEL BROHL

## ET COMPAGNIE

---

SECONDE PARTIE (1).

---

### III.

Deux jours, trois jours, quatre jours se passèrent sans que le comte Larinski reparût à l'hôtel Badrutt, où on l'attendait tous les soirs. Cette absence prolongée affecta vivement M<sup>lle</sup> Moriaz. Elle en cherchait l'explication; cette recherche occupait une partie de ses journées et troublait son sommeil. Elle avait trop de caractère pour ne pas renfermer son chagrin et ses inquiétudes. Personne autour d'elle ne pouvait se douter qu'elle se demandait plus de cent fois dans les vingt-quatre heures : — Pourquoi ne revient-il pas? ne reviendra-t-il jamais? est-ce un parti-pris? Son âme fière a-t-elle regret aux confidences qu'elle nous a faites? Nous en veut-il de lui avoir arraché par nos questions le secret de sa vie? ou bien me soupçonne-t-il d'avoir découvert que le billet anonyme est de sa main? quittera-t-il l'Engadine sans nous avoir fait ses adieux? Peut-être l'a-t-il déjà quittée, et nous ne le reverrons jamais. — A cette pensée, M<sup>lle</sup> Moriaz éprouvait un serrement de cœur qu'elle ne connaissait pas encore. Son jour était venu, son cœur n'était plus libre; l'oiseau s'était laissé prendre.

M<sup>lle</sup> Moiseney lui dit un soir : — Il me paraît prouvé que nous ne reverrons plus le comte Larinski.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février.

Elle lui répondit d'un ton presque indifférent : — Sans doute il a trouvé à Cellerina ou ailleurs des gens plus amusans que nous.

— Vous voulez dire, reprit M<sup>lle</sup> Moiseney, que M. Moriaz et le bézigue l'ont mis en fuite. Dieu me préserve de mal parler de votre père. Il a toutes les qualités du monde, sauf une certaine délicatesse de sentimens, qu'on n'apprend pas en manipulant des acides. Condamner un comte Larinski à jouer au bézigue ! Il y a des choses que votre père ne comprend pas, qu'il ne comprendra jamais.

M. Moriaz était entré sur ces entrefaites. — Ayez l'obligeance de m'expliquer ce que je ne comprends pas, dit-il à M<sup>lle</sup> Moiseney.

Elle lui repartit avec un peu d'embarras : — Vous ne comprenez pas, monsieur, que certaines visites nous étaient une précieuse distraction et qu'elles nous manquent.

— Et croyez-vous qu'elles ne me manquent pas à moi ? Voilà quatre jours que je n'ai pu faire ma partie. Que voulez-vous ? les Polonais ont l'humeur changeante, bien fol est qui s'y fie.

— Il se pourrait tout simplement que M. Larinski fût malade, interrompit Antoinette avec une parfaite tranquillité. Je crois, mon père, qu'il serait convenable de nous en informer.

Le jour suivant, M. Moriaz se rendit à Cellerina. Il en rapporta la nouvelle que M. Larinski faisait une tournée dans les montagnes, qu'il était parti dans l'intention de grimper jusqu'au sommet du Piz-Morteratsch et de tenter l'escalade encore plus difficile du Piz-Roseg. M<sup>lle</sup> Moriaz eut beaucoup de peine à décider si cette nouvelle était une bonne ou une mauvaise nouvelle. Tout dépend du point de vue, et le sien changeait d'heure en heure.

Depuis sa mésaventure, M. Moriaz était devenu moins téméraire. L'expérience lui avait appris qu'il y a des rochers perfides qui se laissent gravir sans trop de difficulté et d'où il est impossible de redescendre ; on est exposé à y finir ses jours quand on n'a pas un Polonais sous la main. Certaines vérités se gravent à jamais dans l'esprit ; aussi M. Moriaz ne s'aventurait plus sur les hauteurs qu'escorté d'un guide, qui avait reçu d'Antoinette l'ordre de ne pas s'éloigner de lui et de ne pas souffrir qu'il s'exposât. Il rentra un jour plus tard que d'habitude, et sa fille lui reprocha avec quelque vivacité les inquiétudes continuelles qu'il lui causait. — Les glaciers et les précipices finiront par me donner le cauchemar, lui dit-elle.

— A qui en as-tu, ma chère ? répondit-il. Je te jure que l'ascension que je viens de faire n'était pas plus difficile ni plus périlleuse que celle de Montmartre ou de la colline de Sannois. Pour ce qui est des glaciers, je suis fermement résolu à ne point aller m'y promener ; j'ai passé l'âge des prouesses. Tantôt mon guide m'a fait frémir en me racontant les hasards qu'en 1864 il a courus sur le



Mortersatsch, où il avait accompagné le professeur Tyndall et un autre touriste anglais. Ils furent tous emportés par une avalanche. Attachés à la même corde, ils dévalèrent avec la neige. Une chute de trois cents mètres ! Ils étaient perdus, si, par le sang-froid d'un des guides, ils n'avaient réussi à s'arrêter à deux pas d'une effroyable crevasse, qui se disposait à les engloutir. Je suis père, et je ne hais pas la vie. Monte qui voudra au Mortersatsch ! Je souhaite que notre ami Larinski en redescende sain et sauf. S'il a rencontré en chemin quelque avalanche, il n'inventera plus de fusil.

Antoinette ne fut plus maîtresse de ses nerfs ; pendant toute la soirée, elle eut l'air trop préoccupé pour que M. Moriaz ne s'en aperçût pas ; mais il n'en soupçonna point le motif. Il était profondément versé dans l'analyse qualitative et quantitative, il s'entendait moins à analyser le cœur de sa fille. — Comme tu es pâle ! lui dit-il. Es-tu souffrante ? Tu t'es refroidie. De grâce, mademoiselle Moiseney, soyez bonne à quelque chose, préparez-lui un lait de poule ; vous savez que je ne lui permets pas d'être malade.

Ce ne fut pas le lait de poule de M<sup>lle</sup> Moiseney qui rendit des couleurs à M<sup>lle</sup> Moriaz. Le lendemain matin, comme elle donnait une leçon de dessin à sa protégée, le comte Abel se fit annoncer. Elle tressaillit, le sang lui monta aux joues, et elle ne put dérober son trouble au regard pénétrant de l'audacieux charmeur. On devinait sans peine qu'il venait de monter où les aigles eux-mêmes ne montent pas souvent. Il était hâlé par la glace et par la neige. Il avait exécuté heureusement sa double ascension, dont il fut obligé de faire le récit. En descendant du Mortersatsch, il avait été surpris par un orage, et il avait failli ne revoir jamais ni la plaine ni M<sup>lle</sup> Moriaz. Il avait dû son salut, disait-il, à l'adresse et à la vaillance de son guide, dont il ne pouvait trop se louer.

Pendant qu'il narrait modestement son exploit, Antoinette avait congédié son écolière. Il parut embarrassé d'un tête-à-tête qu'il avait pourtant cherché. Il se leva en disant : — Je regrette de n'avoir pu revoir M. Moriaz. Je venais lui faire mes adieux, je partirai ce soir.

Elle prit son courage à deux mains et lui répondit : — Vous avez bien fait de venir, vous avez oublié ici un volume de Shakspeare, que voilà. — Puis, tirant de son carnet un papier : — J'ai encore une autre restitution à vous faire. J'ai eu le chagrin de découvrir que c'est vous qui avez écrit cette lettre.

À ces mots, elle lui présenta le billet anonyme. Il perdit contenance, et ce fut à son tour de rougir : — Qui vous prouve, demanda-t-il, que je sois l'auteur du délit ou du crime ?

— Tout mauvais cas est niable, mais ne niez pas.

Après un instant de silence, il reprit : — Je ne mentirai pas, je ne sais pas mentir. Oui, le coupable, c'est moi. Je le confesse avec douleur, puisque vous vous êtes offensée de mon audace.

— Je n'ai jamais aimé les madrigaux, ni en prose ni en vers, signés ou anonymes, répliqua-t-elle avec un peu de sécheresse.

Il s'écria : — Vous avez donc pris cette lettre pour un madrigal? — Puis, l'ayant relue, il la déchira, en jeta les morceaux dans la cheminée et ajouta en souriant : — Il est certain qu'elle n'a pas le sens commun, que celui qui l'a écrite est un fou, et que je n'ai rien à dire pour sa défense.

Elle croisa ses mains sur sa poitrine, et levant sur lui ses yeux bruns, aussi fiers que doux : — Mais encore?

— J'arrive à Coire, reprit-il, j'entre dans une église, j'y aperçois une inconnue, je m'oublie à la regarder. Le soir, je la revois, se promenant dans un jardin où on faisait de la musique, et cette musique de harpes et de violons m'a paru délicieuse. Je me disais : — Qu'est-ce donc que le cœur de l'homme? La femme que voici a passé près de moi sans me voir, elle ignore, elle ignorera toujours mon existence, et moi-même je ne sais pas son nom, je veux l'ignorer à jamais; mais je sais qu'elle existe, et j'en suis bien aise, content, presque heureux. Elle sera pour moi l'inconnue, et elle ne pourra pas m'empêcher de me souvenir d'elle. Je penserai quelquefois à l'inconnue de Coire.

— Fort bien, dit-elle, mais cela n'explique pas le billet.

— Nous y voilà, continua-t-il. J'étais assis dans un taillis, au bord d'un chemin. J'avais du noir, un ennui profond; il y a des momens où la vie me pèse comme un fardeau qui gêne. Je pensais à mes espérances trompées, à mes chimères détruites, aux amertumes de ma jeunesse et de mon avenir. Vous avez passé sur le chemin et je me suis dit que la vie a du bon, puisqu'on y peut faire de pareilles rencontres et revoir ce qu'on avait pris plaisir à voir.

— Et le billet? dit-elle encore d'un ton rêveur.

Il poursuivit : — Je ne serai jamais un sage; la sagesse consiste à ne faire que des actions utiles, et je suis né avec le goût de l'inutile. La veille, je vous avais vue gravir une pente pour cueillir des fleurs; la pente était escarpée, vous ne pûtes arriver jusqu'aux fleurs. J'allai les cueillir pour vous, et en vous envoyant mon bouquet je ne pus résister à la tentation d'y joindre un mot. — Avant de faire pénitence, me disais-je, faisons encore cette folie, ce sera la dernière. — On se flatte toujours que ce sera la dernière. Ce malheureux billet, à peine fut-il sorti de mes mains, je le regrettai; j'aurais beaucoup donné pour le ravoir, j'en sentais toute l'inconvenance : je viens d'en faire justice en le déchirant. Ma seule ex-

cuse était ma ferme résolution de ne point m'approcher de vous, de ne pas me faire connaître. Le hasard en a disposé autrement, je vous fus présenté, vous savez par qui et comment... J'ai fini par venir ici tous les soirs; mais je me suis révolté contre ma propre faiblesse, je me suis condamné à m'éloigner pendant quelques jours pour rompre une dangereuse habitude, et, grâce à Dieu, j'ai brisé ma chaîne.

Du bout du pied, elle frappa un petit coup sec sur le parquet, et de l'air d'une reine qui fait rentrer dans le devoir un de ses sujets : — Faut-il vous croire? lui demanda-t-elle.

Il avait parlé sur un ton moitié sérieux, moitié badin, empreint de cette mélancolie enjouée qui lui était propre. Il changea de visage, son regard s'enflamma, et il s'écria d'une voix saccadée : — J'ai retrouvé au sommet du Morteratsch ma force et ma volonté, et je ne suis venu ici que pour vous faire mes adieux, pour vous donner l'assurance que vous ne me reverrez jamais.

— Le cas est étrange, lui répliqua-t-elle; mais je vous pardonne, à la condition que vous n'exécuterez point votre menace. Vous avez résolu d'être sage, les sages évitent tous les extrêmes. Vous vous souviendrez que vous avez à Paris des amis. Mon père a beaucoup de relations; si nous pouvons vous servir à quoi que ce soit...

Il ne lui permit pas d'achever, et il répondit fièrement : — Je vous remercie de tout mon cœur, j'ai juré de ne jamais rien devoir qu'à moi-même.

— Soit, reprit-elle, vous viendrez nous voir pour nous faire plaisir. Dans un mois, nous serons à Cormeilles.

Il secoua la tête en signe de refus. Elle le regarda fixement et lui dit : — Je le veux.

Ce regard, ce mot, firent monter au cerveau du comte Abel une telle bouffée de joie et d'espérance qu'il pensa se trahir. Il fut sur le point de se laisser tomber aux genoux de M<sup>lle</sup> Moriaz, ce qui assurément aurait tout gâté; mais il maîtrisa son émotion, s'inclina gravement en baissant les yeux. Elle-même reprit aussitôt sa voix et son visage accoutumés pour le questionner sur son itinéraire. Il lui répondit qu'il se proposait de faire route par Soleure et de s'y arrêter un jour pour visiter dans la Gurzelengasse la maison où mourut le plus grand des Polonais, Kosciuszko. Il rêvait depuis longtemps de faire ce pèlerinage. Il ajouta : — Encore une action inutile. Quand donc me corrigerai-je?

— Ne vous corrigez pas trop, lui dit-elle en souriant. — Et là-dessus il se retira.

M. Moriaz rentra à l'hôtel vers midi; son guide étant occupé ailleurs, il n'avait fait qu'une courte promenade. Après le déjeuner,

sa fille lui proposa de descendre avec elle au bord du lac. Ils en firent le tour, ce qui n'est pas une affaire; cette jolie pièce d'eau, qu'on accuse faussement de ressembler à un bassin à barbe, n'a guère qu'un kilomètre et demi de long. Quand le père et la fille furent arrivés à l'entrée du bois que traversent les piétons pour se rendre à Pontresina, ils s'assirent dans l'herbe, au pied d'un mélèze. Ils restèrent quelque temps silencieux. Antoinette regardait des vaches qui paissaient et promenait le bout de son ombrelle sur les feuilles glabres et luisantes d'une gentiane jaune. M. Moriaz ne s'occupait ni des vaches ni de la gentiane, il pensait à M. Camille Langis, il se faisait des reproches à son endroit : il ne lui avait pas écrit, n'ayant rien de satisfaisant à lui mander. Il croyait voir ce malheureux se morfondant à l'hôtel du Steinbock. Passer quinze jours à Coire est un supplice auquel les constitutions les plus robustes ont peine à résister, et c'est un autre supplice que d'attendre soir et matin une lettre qui n'arrive pas. M. Moriaz résolut de rouvrir les hostilités, de livrer un nouvel assaut à la place imprenable. Il cherchait dans sa tête un exorde et sa première phrase. Il venait de les trouver quand tout à coup Antoinette lui dit d'une voix basse, émue, mais distincte : — J'ai une question à vous faire. Que penseriez-vous, si j'épousais un jour M. Abel Larinski?

M. Moriaz fit un haut-le-corps, et sa canne, lui échappant de la main, roula au bas du talus. Il regarda sa fille et lui dit : — Je te prie, répète-moi ce que tu viens de me dire. Je crains d'avoir mal entendu.

Elle reprit d'une voix plus ferme : — Je suis curieuse de savoir ce que vous penseriez, si j'épousais un jour ou l'autre le comte Larinski.

Il demeura confondu, atterré. Il n'avait jamais prévu qu'un pareil accident pût se produire, ni soupçonné qu'il pût se passer quelque chose entre M. Larinski et sa fille. De toutes les idées qui ne pouvaient pas lui venir, celle-là lui paraissait la moins admissible, la plus invraisemblable et la plus saugrenue. Après un long silence, il dit à Antoinette : — Tu veux m'effrayer, ce n'est pas sérieux.

— M. Larinski vous déplaît? lui demanda-t-elle.

— Certes non, il ne me déplaît pas. Il a de bonnes manières, il parle bien, et l'autre jour, il a eu, j'en conviens, une façon tout à fait gracieuse de venir me cueillir sur mon rocher, où sans lui je serais encore. Je lui en tiens compte; mais de là à lui donner ma fille, il y a de la marge. Qu'il me demande une médaille de sauvetage, il l'aura.

— Parlons sérieusement, dit-elle. Quelles objections avez-vous à faire?

— D'abord M. Larinski est un étranger, et je me défie des étrangers. Ensuite je le connais fort peu, je réclame un supplément d'instruction. Enfin je confesse que l'état de ses affaires...

— Ah! voilà le grand mot lâché, interrompit-elle. Il est pauvre, c'est son crime, qu'il n'a point déguisé. Comme nous pensons différemment! J'ai quelque fortune; le seul avantage que j'y vois, c'est qu'elle me permet d'épouser un homme que j'estime, quoiqu'il soit pauvre.

— Et peut-être un peu pour cela, interrompit à son tour M. Moriaz. Voyons, je t'en supplie, permets à mon misérable bon sens de t'expliquer ses inquiétudes. M. Larinski nous a raconté son histoire. Là! franchement, ne trouves-tu pas que c'est un peu celle... comment dirai-je... d'un aventurier? Ce mot te révolte, je le retire bien vite; mais conviens que ce Polonais appartient à la famille... des ambulans.

— Ou des héros, répliqua-t-elle.

— Soit, des héros ambulans. Je veux aux héros tout le bien possible, quoique je n'aie pas encore nettement découvert à quoi ils servent. En tout cas, il ne m'est pas prouvé qu'ils soient les hommes les plus aptes du monde à faire le bonheur d'une femme, et j'entends que ma fille soit heureuse.

— Vous n'êtes pas convaincu comme moi que M. Larinski a un esprit supérieur et un cœur d'or?

— Un cœur d'or! je ne demande qu'à le croire, je n'ai pas de raisons d'en douter; mais beaucoup de gens très habiles se laissent prendre à la bijouterie en faux. Eh! bon Dieu, si tu étais plus versée en chimie, tu saurais combien il est aisé de fabriquer un faux bijou. Autrefois, après avoir décapé la pièce à dorer, on y appliquait un amalgame d'or. Aujourd'hui on plonge le bijou de cuivre ou de laiton dans une dissolution de perchlorure d'or et de bicarbonate de potasse; en moins d'une minute, le tour est joué. Cela s'appelle la dorure au trempé. On peut employer aussi le galvanisme... Mais admettons que le cœur de M. Larinski soit en or vrai. Dans l'or le plus vrai, il y a toujours de l'alliage, et il faut recourir à la coupelle. Sais-tu ce que c'est qu'une coupelle? Une petite capsule à parois poreuses, qui a la propriété de se laisser imbiber par les oxydes en fusion et de retenir les métaux fondus. Quel est dans le cœur de M. Larinski la proportion du minerai de plomb et de l'or? Nous n'en savons rien, ni toi ni moi.

Elle ne l'écoutait plus; son menton dans sa main, elle laissait ses regards vaguer dans la clairière. Il lui toucha légèrement le bras pour la réveiller, et lui dit: — C'en est donc fait? tu l'aimes?

— Pourquoi voulez-vous me le faire dire? répondit-elle en rougissant.

— Et il s'est déclaré? il a osé...

— Il n'a rien osé du tout. Ah! que vous le connaissez peu! Si vous m'offriez à lui, sa fierté dirait non, et il faudrait que je me misse à ses genoux pour avoir raison de son refus.

— Déclarons tout de suite que c'est un homme unique, miraculeux, qu'il n'y a pas deux Polonais comme celui-là; le moule en a été brisé... Et cependant tu es sûre qu'il t'aime?

Elle répondit par un signe de tête. — Je dois confesser, reprit-il, que la passion, ce qu'on appelle la grande passion, est pour moi lettre close, le mystère des mystères; j'ignore complètement en quoi et comment c'est fait. Cela ne m'a pas empêché de me marier et de faire un choix qui m'a rendu fort heureux. Ta méthode est différente, et je dois croire que tu cèdes à un irrésistible entraînement. Il me semble pourtant qu'on peut toujours résister. Tu as de la volonté, du caractère...

Elle l'interrompit en murmurant : — Ou lui, ou personne.

— Oh! si nous en sommes là, poursuivit-il, tu es majeure, tu es maîtresse de tes actions, il ne me reste plus qu'à me soumettre. Toutefois il t'en coûterait, j'aime à le croire, de faire un mariage qui me déplût.

— En doutez-vous? Je suis prête à ne pas me marier.

— Mauvaise solution! Elle est pire que l'autre. Transigeons. L'absolu n'est à sa place que dans la science. Il est absolument vrai que le borax est un sel formé par la combinaison de l'acide borique et de la soude. Hors de là, il faut s'en tenir aux transactions... Cet heureux homme se doute-t-il des sentimens qu'il t'inspire?

— Je vous dis que vous ne le connaissez pas. Le prenez-vous pour un fat? Quand il est venu ce matin pour nous annoncer son départ, son intention très arrêtée était de nous faire d'éternels adieux et de ne jamais me revoir.

— L'excellente idée qu'il avait là! s'écria en soupirant M. Moriaz. Malheureusement tu lui as représenté qu'on peut aller en deux heures de Paris à Corneilles.

— J'ai eu de la peine à le lui persuader.

— Enfin la situation est entière, rien n'est encore perdu. Tu sais, ma chère, que mon médecin m'a recommandé de ménager les transitions, de ne pas passer brusquement de l'air vif de l'Engadine à l'air mou de la plaine. En quittant Saint-Moritz, nous descendrons à 500 mètres plus bas, et nous resterons trois semaines à Churwalden, et partant, nous ne serons à Paris que dans un mois. Tu emploieras ce mois à rasseoir un peu ton imagination. On se monte fa-

cilement la tête dans ces trous de montagnes, sans compter que la vie d'hôtel est fastidieuse. Dès le lendemain de notre arrivée, tu avais pris en grippe le papier de notre petit salon, un papier à carreaux fort bête, j'en conviens. Dans chaque carreau, une grive qui tend le cou pour becqueter une groseille. Deux cents grives et deux cents groseilles, c'est ennuyeux à mourir. Tout à coup survient un Polonais...

— Il n'y a pas de grives qui tiennent, repartit-elle en souriant. Dans un mois, je vous dirai comme aujourd'hui : Ou lui, ou personne, et vous choisirez.

— Ne répète pas ta formule, je t'en conjure. Les partis-pris sont le cachot de la volonté, elle n'en peut plus sortir. Promets-moi de réfléchir, c'est une si bonne chose que la réflexion... Ceci encore : m'accordes-tu d'avance ce que je vais te demander ?

— C'est accordé.

— Tu as une marraine...

— Ah! nous y voilà, dit-elle.

— Tu ne peux nier que M<sup>me</sup> de Lorcy ne soit une femme du monde, une femme de bon sens, une femme d'expérience, qui s'intéresse beaucoup à ton bonheur...

— Et qui a décidé de temps immémorial que je ne pouvais être heureuse qu'à la condition d'épouser son neveu, M. Camille Langis.

— Bien, j'admets qu'elle sera partielle. Ce n'est pas une raison pour ne pas lui envoyer notre Polonais. Elle l'examinera, elle nous en dira son sentiment, ce sera un élément de plus dans la discussion.

— Eh! je l'entends d'ici. Cette femme de bon sens et d'expérience est incapable de reconnaître quelque mérite à un homme assez impertinent pour se faire aimer de M<sup>lle</sup> Moriaz, sans avoir au moins cinquante mille livres de rente à lui offrir.

— Qu'importe? nous la laisserons dire, nous n'interrogeons pas un oracle; mais elle se connaît en fausse bijouterie. Si elle venait à découvrir...

— Je lui demanderais des preuves, interrompit-elle vivement.

— Et si elle t'en fournissait?..

Elle se tut un instant; puis elle dit : — Soit, faites tout ce qu'il vous plaira.

A ces mots, ils rompirent l'entretien, se levèrent et reprirent le chemin de Saint-Moritz, où M. Moriaz fut à peine arrivé, qu'il monta en voiture pour se rendre à Cellerina, muni d'un carton que lui avait remis Antoinette. Il trouva M. Larinski occupé à boucler ses malles, et attendant le courrier qui fait le trajet de Samaden à Coire par le col du Julier.

M. Moriaz lui témoigna son regret d'avoir manqué sa visite, et lui demanda s'il consentait à se charger d'une commission de sa fille, qui désirait envoyer à sa marraine, M<sup>me</sup> de Lorcy, un croquis de Saint-Moritz.

— De grand cœur, répondit froidement le comte Abel, et il promit qu'aussitôt arrivé à Paris, il expédierait le carton à Maisons-Laffitte.

— Faites mieux, reprit M. Moriaz, et poussez l'obligeance jusqu'au bout en le portant vous-même à son adresse. M<sup>me</sup> de Lorcy est une aimable femme, qui sera charmée de faire votre connaissance et d'avoir par vous de nos nouvelles.

Le comte s'inclina d'un air soumis. Il y avait si peu d'empressement dans sa soumission que M. Moriaz se demanda si sa fille n'avait pas rêvé, si M. Lariaski était aussi épris d'elle qu'elle voulait bien le dire. Il n'avait pas lu la lettre anonyme, qu'Antoinette n'avait eu garde de lui communiquer.

Il regagnait Saint-Moritz, quand il rattrapa à mi-chemin un piéton, qui, perdu dans ses pensées, ne s'avisa pas de le regarder et de le reconnaître. M. Moriaz ordonna à son cocher d'arrêter, sauta à terre, s'approcha du voyageur, qu'il saisit par les deux épaules en lui disant :

— Encore toi ! toujours toi ! On ne peut faire un pas dans les Grisons sans te rencontrer. Je te demanderai comme à Coire : D'où sors-tu ?

— Vous aviez donc pensé que j'y resterais à perpétuité ? lui répondit M. Camille Langis d'un ton de reproche. Vous n'avez pas tenu votre parole, vous m'avez oublié, vous ne m'avez pas écrit. Je me suis lassé d'attendre, et me voici.

— Et où vas-tu ?

— A l'hôtel Badrutt, pour plaider moi-même ma cause, puisque mon avocat me fait défaut.

— Ah ! tu prends bien ton temps, s'écria M. Moriaz, et tu as vraiment le génie de l'à-propos. Va, cours, plaide, gémis, pleure, supplie, tu seras bien reçu, tu m'en donneras des nouvelles.

— Qu'est-ce à dire ? répondit Camille, et que s'est-il passé ? Avez-vous parlé et vous a-t-on fermé la bouche ?

— Point ; on m'écoutait, sans enthousiasme, il est vrai, mais avec attention, avec déférence, quand tout à coup... Que veux-tu, mon pauvre ami ? Ce triste monde est plein d'accidens et de Polonais.

M. Langis le regardait d'un air interdit, comme pour lui demander une explication. M. Moriaz reprit : — Rends-toi donc justice. Eh ! que diable, tu es le plus honnête garçon de la terre, j'en con-



viens; tu es un homme charmant et un ingénieur du premier mérite. Par malheur il n'y a aucun mystère de sang et de larmes dans ton existence, tu es tout simple, tout rond, tout uni, transparent comme un cristal; bref, tu n'es pas un inconnu. As-tu une mère romantique, délicate et blonde, et portes-tu toujours son portrait sur ton cœur? as-tu des yeux verts à double fond? as-tu des aventures à conter? as-tu vu la Californie? as-tu balayé les rues de San-Francisco? as-tu échangé des balles avec les Cosaques? t'es-tu fait tuer dans trois combats et dans dix escarmouches? tu n'as pas même pensé à mourir une fois. As-tu essayé de tous les métiers sans réussir dans aucun? as-tu inventé un de ces fusils qui éclatent? et surtout es-tu gueux comme un rat?... Eh! quoi, tu ne possèdes aucun de ces précieux avantages, et tu as le front de me demander la main de ma fille!

M. Moriaz terminait son discours, lorsque le courrier de Samaden vint à passer. Le comte Abel, perché sur la banquette de l'impériale, pencha la tête et salua de la main.

— Regarde bien cet homme, dit M. Moriaz à Camille, voilà l'ennemi.

Et au lieu de lui donner le surplus d'informations que réclamait le jeune homme : — Oublie et va-t'en, c'est ce que tu as de mieux à faire.

— Vous ne me connaissez pas encore, lui repartit Camille, je suis un de ces entêtés qui brûlent jusqu'à leur dernière cartouche. Je m'attache à vos pas. Oh! ne craignez rien. Je saurai mentir, tromper Antoinette, lui laisser croire que j'ai renoncé à toutes mes prétentions. Je ne lui ferai qu'une visite d'ami; mais mes yeux ont soif de la voir, et je la verrai.

Le lendemain matin, l'ennemi débarquait à Coire, d'où il se rendit à Berne. Je ne sais ce qui l'empêcha de faire le crochet par Soleure, comme il en avait témoigné l'intention, pour y payer un tribut d'hommages à la grande mémoire de Kosciuszko. Le fait est que de Berne il gagna directement Lausanne, et qu'à peine arrivé à Lausanne il mit cap sur le casino de Saxon.

Lorsqu'il s'assit devant le tapis vert, il éprouva de violentes palpitations de cœur. Les oreilles lui cornaient; il avait la tête en feu et une sueur froide sur le front. Il lançait à droite et à gauche des regards farouches; il crut voir dans les yeux du croupier son passé, son avenir et M<sup>lle</sup> Moriaz aussi grande que nature. La fortune le dédommagea des rigueurs qu'elle lui avait témoignées à Milan. Après une nuit pleine de vicissitudes et d'angoisses, quand le jour parut, le comte Abel avait en poche près de vingt mille francs. C'était assez pour payer ses dettes, qu'il avait à cœur de payer, et

pour attendre sans trop d'impatience le moment d'exécuter ses projets.

Il sortit du casino le visage enflammé et radieux; il ressentait une joie qui le disposait à l'attendrissement, et si M. Guldenhal en personne lui était tombé sous la main, il eût été capable de l'embrasser.

#### IV.

Quoiqu'il n'en eût rien dit à M<sup>lle</sup> Moriaz en lui narrant ses campagnes et ses odysées, le comte Abel connaissait déjà Paris pour y avoir fait plusieurs séjours de longue haleine. Cela paraîtra peut-être invraisemblable. Débarqué tout jeune en Amérique, il n'avait repassé l'Océan que pour aller se battre en Pologne; depuis, il avait habité la Roumanie et Vienne. Où avait-il trouvé le temps de visiter la France? Ce qui est certain, c'est que le boulevard n'était point pour lui un pays nouveau, et qu'il savait les chemins qui conduisent aux endroits où Paris s'amuse; mais il ne pensait point à s'amuser. Bien que sa bourse fût pleine, il se proposait de mener une vie austère et retirée. Il trouva un logement à sa convenance dans un hôtel garni de la rue Mont-Thabor. Ce logement, situé au cinquième, était agréable, mais modeste; il se composait de deux pièces, qui avaient vue sur les marronniers du jardin des Tuileries. La concierge était une bonne femme, dont le comte Abel dès le premier jour sut se gagner la bienveillance. Il estimait que dans les affaires de ce monde il est utile d'avoir pour soi et sa conscience et sa concierge.

Après s'être installé dans sa mansarde, son premier soin fut d'écrire à M. Moses Guldenhal. Il lui mandait qu'il était prêt à lui rembourser l'intérêt et le capital, et il le chargeait d'acquitter quelques dettes criardes qu'il avait laissées à Vienne; il le pria aussi de lui renvoyer son bracelet, dont il espérait tirer parti. Il éprouva un véritable soulagement en pensant qu'il ne devait plus rien à personne, que sa situation était nette et limpide. Quand on est fier, on aime à se libérer, et quand on est habile, on prévoit toutes les conjonctures possibles. Son second soin fut de se rendre au passage de l'Opéra et d'y acheter un bouquet de soixante francs, qu'il porta au n° 27 de la rue Mouffetard; il avait une de ces mémoires qui gardent tout et qui n'ont point de fuites. Ce bouquet, le plus beau que M<sup>lle</sup> Galet eût jamais reçu, lui fit ouvrir de grands yeux. Elle ne sut à qui s'en prendre, le modeste donateur s'étant dérobé aux effusions de sa gratitude en ne se faisant point connaître. Elle supposa que c'était un envoi de M<sup>lle</sup> Moriaz, et comme elle avait du style, elle lui écrivit une lettre de quatre pages pour la remercier.

Le comte Abel n'avait point oublié qu'il s'était chargé d'une commission de M<sup>lle</sup> Moriaz. Quelques jours après son arrivée, il résolut de se rendre à Maisons, mais en prenant le chemin de l'école; il désirait voir en passant Cormeilles et une villa qui l'intéressait particulièrement. Il partit par le chemin de fer d'Argenteuil, descendit à Sannois, gravit cette jolie butte qui commande les plus beaux points de vue, et s'arrêta à l'auberge du moulin de Trouillet pour y déjeuner. La matinée était charmante; on était à la mi-août, et on sentait déjà les approches de l'automne, qui embellit tout. Le ciel était tacheté de petits nuages gris; une légère vapeur argentée enveloppait la croupe des collines; la Seine apparaissait à deux endroits, miroitant au soleil. Abel déjeuna en plein air; tout en mangeant, il contemplait ce grand ciel et cette grande plaine maraîchère étendue à ses pieds, couverte de légumes, de vignes et d'asperges, auxquels se mêlent quelques arbres fruitiers. Les coteaux boisés qui la bordent lui font un cadre admirable. De l'humeur dont il était, le comte Larinski était charmé de ce paysage à la fois grandiose et doux. Tour à tour il se demandait ce que peut rapporter un plant d'asperges aux portes de Paris, et après avoir fini son calcul, il promenait des yeux de poète sur les bruyères, sur les genêts qui l'entouraient. Il décida que la butte de Sannois est une plus belle chose que le Roseg, et c'est une opinion qui peut se soutenir, il n'est pas besoin pour cela d'être amoureux de M<sup>lle</sup> Moriaz.

Après avoir bien déjeuné, il se remit en route, en suivant la crête du coteau et à travers bois. Comme il approchait de Cormeilles, il aperçut de loin, par-dessus un taillis de chênes, les murs blancs d'une jolie villa. Le cœur lui battit plus vite, et, par une sorte de divination, il se dit : Ce doit être là. Il s'informa, il ne s'était pas trompé. Cinq minutes plus tard, il arrivait devant une grille, au travers de laquelle on apercevait une verte pelouse. A l'entrée de la loge du portier, était assise une femme qui tricotait.

— Pourriez-vous m'indiquer où demeure M. Moriaz ? lui demanda le comte Larinski.

— C'est ici, monsieur, répondit-elle; mais M. Moriaz est absent, il ne sera de retour que dans un mois. — Elle ajouta gracieusement : — Si monsieur vient de loin, peut-être sera-t-il bien aise de se reposer un moment sur la terrasse. La vue est belle.

Cet accueil hospitalier lui parut de bon augure; si raisonnable qu'il fût, il croyait aux pressentimens et aux pronostics. Il entra sans se faire prier. Quand il eut contourné la pelouse, il se trouva en face de deux corps de logis, séparés par un massif de verdure. A droite, un vieux pavillon, consacré de toute antiquité au labora-

toire, aux collections et à la bibliothèque de M. Moriaz. A gauche, une maison neuve de deux étages, moitié pierre, moitié brique, bâtie dans un goût élégant, mais discret, sans enjolivures, sans prétentions, et flanquée d'une tourelle habillée de lierre et de clématite, qui servait de colombier. Cette maison, qui n'était pas un palais, respirait le bien-être, le confort, le bonheur. En la regardant, on était tenté de se dire : On doit être bien ici. Ce fut à peu près ce que se dit le comte Abel; peu s'en fallut qu'il ne s'écriât : — Dieu ! que je serai bien ici ! L'endroit, la terrasse, le jardin, tout lui plaisait infiniment. Il lui parut qu'on y respirait un air frais et délicieux, qui réjouissait ses poumons; il lui parut aussi que l'herbe des talus était plus verte que toutes les herbes qu'il avait vues jusqu'à ce jour, que les fleurs des plates-bandes, soigneusement entretenues, exhalaient un parfum tout particulier.

Il avisa une fenêtre ouverte au rez-de-chaussée. Il s'approcha. La pièce où plongea son regard, pleine de bibelots, de colifichets d'un choix exquis, était le cabinet d'étude de M<sup>lle</sup> Moriaz. Il y avait dans l'aspect de ce petit sanctuaire tendu de soie blanche et aussi élégant que la divinité qui en faisait sa résidence favorite quelque chose de pur, de chaste, de virginal. Il ouvrait ses fenêtres à la fraîcheur du vent, au parfum des fleurs; mais il semblait que rien de grossier, rien de suspect n'y pût pénétrer, que l'entrée en fût interdite à tous les êtres malfaisans ou douteux, qui ont une souillure secrète à cacher, à tous ces passans de la vie qui ont couru les grands chemins et qui en rapportent la boue à la semelle de leurs souliers. Chose étrange, le comte Abel éprouva un accès de timidité ou d'embarras. Il se sentit indiscret, il détourna les yeux et s'éloigna.

Cette impression se dissipa bientôt. Il reprit toute son assurance et fit deux fois le tour de la terrasse, foulant le gravier d'un pas vainqueur, lui faisant sentir toute la pesanteur de son pied. Il finit par s'asseoir sur un banc; il avait l'attitude nonchalante d'un homme qui est chez lui. Cinq ou six pigeons roucoulaient et ramaquaient sur le rebord du toit; il comprit sans peine qu'ils parlaient de lui et qu'ils disaient : Le voilà, nous l'attendions. Une belle chatte angora, au fin museau, aux poils soyeux, blancs comme neige, à la queue touffue, relevée en panache, sortit d'un bosquet et vint à lui. Elle l'examina un instant d'un œil curieux, se frôla contre le banc, puis coquettement elle se coucha aux pieds de l'intrus. Il la caressa en lui disant : — Tu es gracieuse et blanche comme ta maîtresse, et en bête intelligente, tu as compris, ma chère, que je viens d'auprès d'elle. Veux-tu que je te révèle son secret ? Elle aime le comte Abel Larinski.

A ces mots, il se leva et partit, après avoir remercié la concierge, qui eût été fort étonnée s'il lui avait fait part des réflexions auxquelles il venait de se livrer.

Il fit quelques pas sur la grande route; puis, trouvant à main droite un chemin qui menait à Cormeilles, il le prit, et bientôt il le quitta pour s'enfoncer dans un sentier qui serpentait sous bois. Il s'éloignait à regret d'un endroit où tout parlait vivement à son cœur et encore plus à son imagination. Il s'assit sur le gazon, au milieu d'un taillis de chênes; autour de lui s'étendait une bruyère fleurie. Par une ouverture du taillis, il apercevait Saint-Germain, sa forêt, la Seine ensoleillée, sur laquelle les deux ponts de Maisons-Laffitte dessinaient leurs arches. Par une autre ouverture il entrevoyait à sa gauche les fiers bastions du Mont-Valérien, et, dans le lointain, Paris, l'arc de l'Étoile, le dôme doré des Invalides et des fumées d'usines qui s'élevaient lentement dans les airs, et tour à tour s'y tenaient droites et immobiles ou s'évanouissaient balayées par le vent.

Le lieu était retiré, solitaire, fort tranquille. Nul autre bruit que le chant d'une alouette, auquel se mêlait par intervalles le piaulement mélancolique d'un paon. Abel Larinski fut saisi d'une mystérieuse émotion, il sentait une langueur voluptueuse couler dans ses veines. Il regardait les fumées de Paris, il y voyait flotter une figure éthérée, qui se dérobait à moitié dans l'ombre d'un capuchon rouge. Cette figure lui souriait, et ce sourire lui promettait toutes les délices de la terre de Canaan.

Il détourna les yeux, les ferma à demi, et une autre figure lui apparut, bien différente à la vérité. C'était celle d'un homme qu'il connaissait intimement, d'un homme qu'il aimait beaucoup. Il mit sa tête dans ses mains et demeura longtemps comme pétrifié. En vain l'alouette s'égosillait, en vain le paon gémissait, Abel Larinski ne les entendait plus. Il pensait à Samuel Brohl, il repassait dans son esprit toute l'histoire de ce Samuel, qui n'avait jamais eu de secrets pour lui. Cette histoire était aussi triste que celle d'Abel Larinski, mais elle était beaucoup moins brillante, beaucoup moins héroïque. Samuel Brohl ne se piquait point d'être un patriote ni un paladin; il n'avait pas eu pour mère une noble femme au sourire d'ange, et jamais la pensée ne lui était venue de se battre pour quelque chose ou pour quelqu'un. Il n'était pas Polonais, quoiqu'il fût né dans une province polonaise de l'empire d'Autriche. Son père était un Juif d'origine germanique, comme l'indiquait son nom, qui signifie en allemand un lieu où l'on s'embourbe, un marais, un marécage ou quelque chose d'approchant, et il tenait un cabaret dans une méchante bourgade près de la frontière orientale de la

Gallicie, — triste bourgade, triste cabaret, triste cabaretier. Bien qu'il se donnât beaucoup de peine pour vendre à son prochain de l'eau-de-vie frelatée et pour guetter les occasions de lui prêter de l'argent au denier cinq, cela lui servait de peu ; il y avait en lui du lièvre, et on profitait de ses effaremens pour lui faire rendre gorge. Son catéchisme se composait de trois points : il tenait pour constant que l'art de bien mentir, l'art de bien voler, l'art de recevoir un soufflet en plein visage sans avoir l'air de s'en apercevoir, étaient d'entre tous les arts les plus utiles à la vie humaine ; mais de ces trois exercices, le dernier était le seul qu'il pratiquât avec talent. Il avait toutes les bonnes intentions, l'intelligence lui manquait ; ce fripon fiellé n'était qu'un friponneau, qui se laissait duper comme un niais.

Abel Larinski se transporta par la pensée dans le cabaret où s'était écoulée la première jeunesse de Samuel Brohl et qu'il connaissait lui-même aussi bien que s'il y avait vécu. Il crut revoir ce taudis enfumé, qui sentait l'ail et la chandelle, des buveurs assis autour d'une table longue, d'autres couchés dessous, des murailles humides et suintantes, un plancher raboteux et maculé. Il se ressouvint d'un panneau de boiserie contre lequel, au fort d'une dispute, était venue s'abattre une bouteille ; il y était resté une grande tache de vin, qui ressemblait à un visage. Il se ressouvint aussi du cabaretier, de ce petit homme à la barbe rousse et sale, à l'air chafouin, à la fois impudent et timide. Il le voyait aller, venir, tourner, virer, et tout à coup s'arrêter pour relever le bord de son cafetan et s'en frotter la joue. Que lui était-il arrivé ? Un débiteur insolvable lui avait craché à la figure ; il s'essuyait en souriant. Ce sourire parut plus effroyable au comte Abel que la grande tache qui ressemblait à un visage.

— On devrait permettre aux enfans de choisir leur père, pensait-il. Et pourtant peu s'en fallut que ce pauvre Samuel Brohl ne vécût heureux et content dans le boubier paternel comme un poisson dans l'eau. Avec un peu d'habitude et de pratique, on finit par se faire à la boue ; il y a même des gens qui en mangent et qui la digèrent. Pourquoi Samuel Brohl s'avisa-t-il de lire Shakspeare ? Les poètes sont des empoisonneurs.

Il était arrivé en effet que Samuel avait ramassé on ne sait où un volume tombé de la poche d'un voyageur. C'était la traduction allemande du *Marchand de Venise*. Il la lut et ne la comprit pas ; il la relut et il finit par la comprendre. Il se fit dans sa tête une effroyable confusion de pensées, il crut qu'il en deviendrait fou. Peu à peu le chaos se débrouilla, la lumière s'y répandit par degrés. Il semblait à Samuel Brohl qu'il avait eu une taie sur les yeux, qu'on

venait de l'opérer. Il voyait des choses qu'il n'avait jamais vues, et il éprouvait une joie mêlée d'épouvante. Il apprit par cœur *le Marchand de Venise*. Il s'enfermait dans un grenier pour s'écrier avec Shylock : — Est-ce qu'un Juif n'a pas des yeux, des mains, un cœur, des tendresses et des passions? Si vous nous piquez, ne saignons-nous pas? si vous nous chatouillez, ne rions-nous pas? si vous nous empoisonnez, ne mourrons-nous pas? si vous nous outragez, ne nous vengerons-nous pas? — Il répétait aussi avec Lorenzo : — Regarde le ciel, Jessica; il n'est pas jusqu'au plus petit de ces globes que tu contemples, qui par ses mouvemens ne produise une harmonie angélique, laquelle s'accorde avec les voix des chérubins aux yeux éternellement jeunes. Les âmes immortelles portent en elles-mêmes une semblable musique; mais aussi longtemps que ce vêtement de boue, fait pour tomber, l'emprisonne grossièrement entre ses cloisons, nous ne pouvons l'entendre. — Samuel se relevait quelquefois la nuit pour regarder le ciel, et il croyait entendre la voix des chérubins aux yeux éternellement jeunes. Il rêvait d'un monde où l'on rencontrait des Jessica et des Porcia, d'un monde où les Juifs étaient fiers comme Shylock, insouciens comme Shylock, vindicatifs comme Shylock, et comme Shylock se vengeaient de leurs ennemis en leur mangeant le cœur. Il rêvait aussi, ce pauvre fou, qu'il y avait en lui, dans la tête ou dans la poitrine de Samuel Brohl, une âme immortelle, et que cette âme faisait de la musique, mais qu'il ne pouvait l'entendre, parce que la boue dont elle était vêtue était trop épaisse et trop grossière. Alors il éprouvait un mouvement d'horreur pour la Gallicie, pour ses cabarets, pour ses cabaretiers et pour Samuel Brohl lui-même. Un vieux maître d'école, qui possédait un clavecin, lui apprit à en jouer, et, croyant bien faire, lui prêta des livres. Un jour, Samuel exprima modestement à son père le désir qui lui était venu de s'en aller au gymnase de Lemberg pour s'y instruire de toute sorte de choses qu'il lui semblait bon de connaître. Ce fut dans cette circonstance qu'il reçut de la main paternelle un grand soufflet, qui lui fit voir toutes les étoiles du ciel en plein midi. Le vieux Jérémie Brohl avait pris en détestation son fils Samuel Brohl, parce qu'il croyait voir dans ses yeux quelque chose qui semblait dire que Samuel Brohl méprisait son père.

— Le pauvre diable! murmura le comte Abel en ramassant un caillou et le faisant sauter dans sa main. La destinée lui devait une compensation, elle lui a tenu rigueur jusqu'au bout. Il est tombé de fièvre en chaud mal, il a échangé sa servitude contre un esclavage plus dur encore. Quand il sortit du pays d'Égypte, il crut apercevoir les palmiers de la terre promise. Hélas! il ne tarda guère

à regretter l'Égypte et Pharaon... Pourquoi cette femme n'était-elle pas Porcia? pourquoi cette femme n'était-elle ni belle ni jeune? — Et il ajouta : — Vieille fée, tu l'as bien fait souffrir!

Il parut au comte Larinski que cette femme, cette fée qui avait tant fait souffrir Samuel Brohl, était là, devant lui, et qu'elle le regardait de haut en bas, comme une fée, vieille ou jeune, peut regarder un vermisseau. Elle avait aux lèvres un sourire impérieux et méprisant, un sourire de tsarine; ainsi souriait Catherine II, quand elle n'était pas contente de Potemkin et qu'elle se disait : — Je l'ai fait ce qu'il est, et demain je peux le défaire. — Oui, c'est elle, c'est bien elle, pensait le comte Larinski. Je n'en peux pas douter. Je l'ai revue, il y a cinq semaines, dans la Vallée-du-Diable; elle n'a fait peur.

Cette femme, qui avait retiré Samuel Brohl de la terre d'Égypte et qui avait eu pour lui des bontés infinies, était une princesse russe. Elle possédait une terre en Podolie, et le hasard voulut qu'un jour elle passât et s'arrêtât dans la bourgade où croissait le jeune Samuel à l'ombre du tabernacle. Il avait alors seize ans. En dépit de ses guenilles crasseuses, elle fut frappée de sa figure. Elle avait de l'esprit et n'avait point de préjugés. — Quand on l'aura nettoyé, pensa-t-elle, refait, dégorgé en eau courante, quand l'aura dépouillé ses impuretés natives, quand il aura vu le monde et commercé avec les honnêtes gens, ce sera vraiment un beau garçon. — Elle le fit causer, et le trouva intelligent; elle aimait les hommes intelligents. Elle le fit chanter, s'assura qu'il avait de la voix; elle adorait la musique. Elle le questionna, il lui conta ses misères, et pendant qu'il parlait, elle se disait : — Non, je ne me trompe pas, il a de l'avenir, et dans deux ou trois ans, il sera superbe. Trois ans ne sont pas une affaire; les jardiniers qui greffent un sauvageon sont condamnés souvent à de plus longues patiences. — Dès qu'il eut achevé son récit, elle lui dit qu'elle avait besoin d'un secrétaire, qu'elle en avait eu plusieurs, qu'elle s'en était lassée très vite parce qu'ils n'avaient pas les qualités voulues; elle lui demanda s'il se sentait la vocation. Il ne lui répondit qu'en lui montrant du doigt son père, qui fumait sa pipe sur le pas de la porte. L'instant d'après, elle était enfermée tête-à-tête avec Jérémias Brohl, et ils causaient.

Elle lui proposa d'emblée de lui acheter son fils, et les bras lui tombèrent d'étonnement, après quoi il se sentit flatté et charmé. Il déclara d'abord que son fils n'était pas à vendre, et ensuite il insinua que, si jamais il le vendait, il le vendrait très cher; c'était, selon lui, une marchandise de première qualité, un article rare et de haut goût. Il éleva des prétentions ridicules, elle se récria, il affirma



qu'il n'en pouvait rien rabattre, qu'il avait son tarif, qu'on achetait toujours chez lui à prix fixe. Ils se disputèrent longtemps, elle fut sur le point de rompre, il transigea et ils finirent par s'entendre. Elle fit venir Samuel et lui dit : — Tu es à moi, mon garçon, je t'ai acheté comptant. Tu tiens le marché pour bon, n'est-ce pas?

Il fut stupéfait d'apprendre qu'il avait une valeur commerciale, il ne s'en doutait pas. Il aurait bien voulu savoir ce qu'il valait ; mais la princesse fut discrète à ce sujet, elle désirait lui laisser croire qu'il lui avait coûté les yeux de la tête. Après avoir réfléchi, il fit ses conditions ; il entendait s'appartenir pendant trois ans, qu'il emploierait à étudier, à satisfaire une foule de curiosités qui lui étaient venues. Elle y consentit sans peine, cela faisait son compte ; il fallait bien trois ans pour que le fruit fût à point et digne d'être servi sur une table princière. Elle lui donna ses instructions et des conseils, tous marqués au coin d'un esprit supérieur ; elle savait le monde, la politique, la physiologie, tout ce qui s'apprend et tout ce qui ne s'apprend pas. Ce fut ainsi que Samuel Brohl partit, le gousset bien garni, pour l'université de Prague, qu'il quitta bientôt pour s'établir à Heidelberg, d'où il se rendit à Bonn, puis à Berlin, puis à Paris. Il avait l'humeur inquiète, et ne savait pas ce qu'il se voulait, mais partout où il allait, il cultivait la double-croche, le bécarre et le bémol ; c'était écrit dans son cahier des charges.

La princesse était elle-même une grande voyageuse ; deux ou trois fois l'an, Samuel Brohl recevait sa visite. Elle l'interrogeait, elle l'examinait, elle le palpait, comme on palpe une pêche pour s'assurer si elle sera bientôt mûre. Samuel était fort heureux ; il était libre, il jouissait de la vie, il faisait tout ce qui lui plaisait. Une seule chose gâtait son bonheur ; quand il se regardait dans son miroir, il se disait quelquefois : — Voilà la figure d'un homme qui s'est vendu, et la femme qui l'a acheté n'est ni jeune ni belle. — A plusieurs reprises, il forma le projet d'apprendre un métier, pour se mettre en état de rembourser sa dette et de rompre le marché. Il n'en fit rien. Il était à la fois très ambitieux et très paresseux. Il aurait voulu parvenir de plein vol, il avait horreur des commencemens, des apprentissages. Sa première éducation avait été si négligée que, pour réparer le temps perdu, il aurait dû se donner beaucoup de peine. Quelqu'un disait : — Je me défie des gens qui n'ont pas commencé par faire des nez. — Samuel n'avait jamais fait de nez, et on s'en apercevait quand il faisait des fresques. Aussi bien, quoiqu'il eût l'esprit ouvert et une merveilleuse facilité pour entrer dans la pensée des autres, son fonds était pauvre, il n'avait pas d'idées à lui ni de caractère dans l'esprit. Il possédait une collection de demi-talens ; en musique même, il était incapable d'inventer, et

lorsqu'il s'avisait de composer, ses inspirations n'étaient que des réminiscences. Il se rendait justice ; il sentait qu'il aurait beau s'intriguer, ses demi-talens ne le porteraient jamais à la première place, et il dédaignait la seconde. Enfin, ce qui lui manqua surtout, ce fut la volonté, qui est tout l'homme. Il était tenté de se jeter à bas de son cheval, qui le menait où il ne voulait pas aller ; il s'aperçut qu'il avait les pieds pris et retenus par ses étriers, il n'eut pas la force de se dégager, et il demeura en selle. Ne pouvant être un grand homme, il s'abandonna à sa destinée, qui le condamnait à n'être qu'un drôle. Au jour de l'échéance, il se déclara solvable, et la princesse prit livraison de sa marchandise.

— Oui, les poètes sont des empoisonneurs, pensa le comte Abel Larinski. Si Samuel Brohl n'avait jamais lu *le Marchand de Venise*, ni *Egmont*, tragédie en cinq actes, ni les ballades de Schiller, il se fût résigné à sa nouvelle situation ; il en aurait vu les bons côtés, il aurait mangé et bu paisiblement sa honte, sans éprouver aucun embarras d'estomac ; mais il avait lu les poètes, il lui vint des dégoûts, des nausées, le cœur lui souleva. Il mourait d'envie de s'en aller, et la princesse s'en doutait. Elle le gardait à vue, elle le tenait de court, elle lui payait écu par écu les quartiers de sa maigre pension ; elle se disait : — Tant qu'il n'aura rien, il ne pourra se sauver. — Elle se trompait, il s'est sauvé, et il avait si grand'peur d'être repris que, pendant quelque temps, il s'est caché comme un criminel poursuivi par la gendarmerie. Il croyait toujours avoir cette femme à ses trousses. Ce fut alors que, pour la première fois, il connut la faim, car on mangeait dans la terre d'Égypte. Il vécut d'expédiens et maudit les poètes. Un jour, il apprit que son père était mort, il accourut pour recueillir la succession. Il ignorait que depuis deux ans le vieux Jérémias Brohl était tombé dans l'enfance et que ses débiteurs s'étaient moqués de lui en le grugeant. La belle succession ! elle se réduisait à deux ou trois chaises boiteuses, à quatre murailles lézardées, qui avaient peine à se tenir debout et à quelques bijoux enfouis dans une cachette que connaissait Samuel. Le vieux Jérémias n'avait pu les revendre au prix qu'il en demandait, et il avait mieux aimé les garder que de les céder au rabais. Il avait des principes, et bien en prit à Samuel à qui ces bijoux furent utiles. Il vendit un collier et se mit en route pour Bucharest, sur la foi d'un quidam, qui l'avait assuré qu'il y ferait fortune. Il y donna des leçons de musique ; ce sot métier lui plaisait peu : il ne pouvait souffrir l'assujettissement, les heures réglées. Ses écoliers l'assommaient, il leur eût volontiers tordu le cou ; ses écolières le traitaient comme un chien, elles ne se doutaient pas qu'il était beau, parce qu'elles le soupçonnaient d'être Juif. Qu'était-il allé faire à Bucha-

rest, dans cette ville où tous les Allemands sont des Juifs, où les Juifs ne sont pas des hommes? Bien qu'il gagnât un peu d'argent, la mélancolie le prit, et il arriva qu'un jour il pensa sérieusement à se tuer.

Le comte Abel Larinski se pencha, ramassa une tige de bruyère, s'en chatouilla les lèvres et se prit à rire; puis, se frappant la poitrine, il dit à demi-voix : — Dieu soit loué, Samuel Brohl n'est pas mort, puisque le voilà !

Il disait vrai, Samuel Brohl n'était pas mort, et il tenait beaucoup à la vie depuis qu'il avait rencontré dans la cathédrale de Coire M<sup>lle</sup> Antoinette Moriaz. C'était Samuel Brohl qui était venu à Cormeilles et qui en cet instant était assis au milieu d'un taillis de chênes. Peut-être l'alouette, qu'il avait entendue chanter un quart d'heure auparavant, l'avait-elle reconnu, car elle ne chantait plus. Le paon continuait de glapir et son cri douloureux ressemblait à un avertissement. Oui, l'homme assis dans la bruyère et occupé à se raconter son histoire était bien Samuel Brohl, et la preuve en est qu'il avait ri et que Samuel Brohl riait quelquefois, tandis que le comte Abel Larinski ne riait jamais et qu'au surplus depuis quatre ans il n'était plus de ce monde. Cette seconde raison est peut-être la meilleure.

Celui qu'avec ou sans son agrément nous appellerons désormais Samuel Brohl se reprocha l'accès de gaité qu'il avait eu, comme il se serait reproché la fausse note qui aurait pu lui échapper en exécutant une sonate de Mozart. Il reprit son air grave et digne pour saluer de la main un fantôme qui venait de lui apparaître. C'était le même qu'il avait interpellé un soir à l'hôtel du Steinbock, en le traitant de cerveau fêlé, de visionnaire et même d'imbécile; mais cette fois il lui fit un accueil plus indulgent et plus gracieux. Il n'avait garde de le rudoyer, il lui voulait du bien, il lui avait des obligations essentielles, et Samuel Brohl n'était pas un ingrat.

— Eh ! oui, mon pauvre ami, me voilà, lui dit-il dans ce muet langage que comprennent les fantômes. J'ai pris ta place et presque ta figure, je joue ton personnage dans la grande foire de ce monde, et, quoique ton noble corps repose depuis quatre ans à six pieds sous terre, grâce à moi tu vis encore. J'ai toujours eu pour toi la plus sincère admiration, je te considérais comme un phénomène, comme un prodige. Tu étais le courage, le dévouement, la générosité même; tu estimais l'honneur plus que tous les gisemens aurifères de la Californie, tu détestais toutes les pensées grossières et toutes les actions douteuses; ta mère t'avait nourri dans toutes les sublimes folies, tu étais un vrai chevalier, un vrai Polonais, le dernier des don Quichotte dans ce siècle de sceptiques, de flibustiers et

de courtiers marrons. Béni soit le hasard qui nous lia ! Tu vivais retiré, solitaire, inconnu, dans une misérable mesure de l'un des faubourgs de Bucharest. Ainsi va le monde ; tu te cachais, toi qui n'avais rien à cacher ni aux hommes ni à Dieu, toi qui méritais des couronnes. Hélas ! le gouvernement russe avait le mauvais goût de ne pas apprécier tes exploits, et tu pouvais craindre qu'il ne réclamat et n'obtint ton extradition. Dès notre première rencontre, je te plus, tu me pris en amitié : je parlais le polonais et tu aimais la musique. Je devins ton intime, ta seule société, ton confident. Conviens-en, tu m'as dû les derniers bons momens de ta courte existence. Je sus bientôt tes origines, ta jeunesse, tes entreprises et tes malheurs. Tu m'initias aussi à la belle invention que tu venais de faire, tu m'expliquas par le menu le mécanisme de ton fameux fusil. J'étais intelligent, je comprenais ou je croyais comprendre. Ce fusil, disais-tu, ferait un jour ma fortune, car pour ton compte tu avais renoncé à tout ; tu avais une maladie de cœur, tu te savais condamné à une fin prochaine. Mon imagination s'alluma. Sur mes instances, tu te décidas à partir avec moi pour Vienne. Cette expédition te devait être fatale ; je ne m'en doutais pas, je te le jure.

Samuel croisa ses mains sur son genou ; puis il reprit : — Que ma langue s'attache à mon palais, que le sang tarisse dans mes veines, que la moelle de mes os humiliés se dessèche, si jamais j'oublie la reconnaissance que je te dois, Abel Larinski, et la triste bicoque dans laquelle nous passâmes la première nuit de notre voyage ! Tu fus pris d'un étouffement. Tu n'eus que le temps de me réveiller, de m'appeler. J'accourus. Tu me donnas d'une voix mourante tes dernières instructions. Tu me remis les derniers mille florins qui te restaient et qui me furent aussi agréables qu'aurait pu l'être une orange aux naufragés de la *Méduse* ; puis, tu me montras du doigt un coffret, lequel renfermait tes reliques de famille, des lettres, ton journal, tes papiers, et tu me dis : — Détruis tout cela, la Pologne est morte, que personne ne se souvienne que j'ai vécu. — Après quoi, tu rendis le dernier soupir. Eh bien ! je te le confesse, je t'ai désobéi. Le portrait de ta mère, tes papiers, j'ai tout gardé, et, en annonçant ton décès à la police, je lui ai fait croire que l'homme qui était mort s'appelait Samuel Brohl et que le comte Abel Larinski était encore en vie. Que veux-tu ? la tentation était trop forte. Samuel Brohl avait de fâcheux antécédens, il était mal né et il avait été vendu ; il y avait dans son passé une tare, dont il ne pouvait se nettoyer, et comme il avait eu le malheur de lire les poètes, il lui arrivait quelquefois de se mépriser. Il était bien temps de le mettre à l'ombre, et ma joie fut extrême de le savoir mort et de me sentir vivant. Dès que j'eus réussi à me per-

suader que j'étais bien le comte Abel Larinski, je fus heureux comme un enfant que ses parens viennent d'habiller de neuf et qui se regarde marcher dans ses habits. Avec ton nom, j'acquerais un beau passé ; je m'y promenais avec délices, j'en visitais les coins et les recoins avec autant de curiosité et de plaisir que peut en avoir un pauvre diable à faire le tour d'un parc dont il vient d'hériter. Tu m'as légué tes parens, tes aventures, tes exploits. Quand tu t'es battu pour ton pays, j'y étais ; quand tu as été blessé d'un coup de feu près de Dubno, c'est dans mes chairs qu'a pénétré la balle. De quoi te plains-tu ? Entre amis, tout n'est-il pas commun ? J'ai quitté ma peau, je suis entré dans la tienne, je m'y trouve bien, j'y veux rester. Aujourd'hui, je te ressemble de tout point ; je t'assure que si on nous voyait ensemble, on aurait peine à nous distinguer. Je t'ai pris tes habitudes, tes manières, ton langage, tes airs de tête, ta mélancolique gaité, ta fierté, tes sentimens, tout, jusqu'à la couleur de tes cheveux, jusqu'à ton écriture. Abel Larinski, je suis devenu toi ; je me trompe, je suis encore plus Polonais, encore plus Larinski que toi-même.

En ce moment, Samuel Brohl avait un visage singulier, le regard presque fixe. Il n'était plus de ce monde, il s'entretenait avec un esprit ; mais il n'était point effaré, ni solennel, comme Hamlet conversant avec l'ombre de son père. Il traitait familièrement l'ombre du véritable Abel Larinski ; c'est ainsi qu'on traite un associé qui fait avec vous des opérations sous la même raison sociale, et auquel on rend compte de son bilan.

— On a bien raison de dire, mon cher Abel, continua-t-il, que le principe d'association fait des merveilles ; c'est si peu de chose qu'un homme tout seul ! Mais de toutes les associations, la plus utile et la plus commode est celle que nous avons faite ensemble. Un vivant et un mort peuvent se rendre de grands services, et ils ne peuvent pas se disputer. Tu dois être content, tu joues le beau rôle, tu as la signature de la maison. Ne reparlons plus de ton fusil ; ce fut une fausse spéculation que j'ai eu quelque peine à te pardonner. C'est la faute de ton cerveau fumeux, si nous nous sommes jetés dans cette impasse ; mais, grâce au ciel, nous avons retrouvé le droit chemin. Il y a cinq semaines, nous avons rencontré une femme, et quelle femme ! Elle a des yeux bruns veloutés, d'où le regard jaillit comme une eau vive et fraîche. Pour louer dignement ses grâces, il faudrait emprunter le langage du Cantique des cantiques. Ses lèvres distillent du miel, sa taille est comparable à un palmier, et l'odeur de ses vêtemens est comme l'odeur du Liban. Il n'y a point de tache en elle ; c'est un jardin fermé, une source close. Un jour, elle s'écriera comme la Sulamite : « Que mon bien-aimé

vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits délicieux. » Elle est à nous, mon cher Larinski, mon cher associé; elle s'est rendue, et nous partageons, toi et moi, l'honneur de cette victoire. Je lui ai montré ma figure, qui ne lui a point déplu, et je lui ai raconté ton histoire, comme tu l'aurais contée toi-même, avec délicatesse, avec simplicité, sans rien ajouter, sans rien omettre. Son cœur s'est ému, son cœur s'est donné. Tu l'épouseras, elle portera ton nom; mais tu te marieras par procuration, et je serai ton procureur. Je te promets de me considérer toujours comme ton mandataire, ou, pour mieux dire, tu auras la nue propriété, j'aurai l'usufruit. Ne crains pas que j'oublie jamais ce que je te dois et la modestie qui convient à mon état.

A ces mots, il fit un grand geste, comme pour chasser l'ombre qu'il avait évoquée et qui s'enfuit en frémissant de douleur, de honte et d'indignation. Le paon jeta de nouveau un cri, un glapissement lamentable. — Sotte bête! pensa Samuel Brohl, qui tressaillit.

Il regarda sa montre, s'avisait que l'heure avait marché, qu'on perd son temps avec les esprits. Il se leva précipitamment, s'achemina vers Cormeilles pour gagner de là, par une route sans ombres, les bords de la Seine et Sartrouville, dont il voyait pointer le clocher. Lorsqu'il fut au bas de la côte, il retourna la tête et il aperçut au sommet de la colline, dans l'intervalle que laissaient entre elles les branches tortues de deux platanes, un mur blanc qui riait dans la verdure, et un peu plus haut le toit pointu du colombier où nichaient les pigeons de M<sup>lle</sup> Moriaz. Il n'eut pas besoin de regarder longtemps ce toit pour le reconnaître. Il jeta dans l'air un baiser brûlant; ce baiser s'adressait aux pigeons comme au colombier, à la maison comme à la femme, à la femme comme à la maison. Pour la première fois de sa vie, Samuel Brohl était amoureux; mais les Samuel Brohl n'ont pas la même façon d'aimer que les Abel Larinski. Quand ils adorent une femme, si belle que soit la peinture, le cadre, pourvu qu'il soit riche, leur plaît autant que le portrait, et ils entendent posséder leur maîtresse avec toutes ses circonstances, dépendances et appartenances.

VICTOR CHERBULIEZ.

*(La troisième partie au prochain n°.)*

---

---

LE

**POÈTE PANTHÉISTE**

**DE L'ANGLETERRE**

---

II<sup>1</sup>.

**L'ŒUVRE DE SHELLEY.**

---

*The Poetical works of Percy Bysshe Shelley, edited by Mistress Shelley, a new edition.*

---

En considérant la destinée de Shelley, on est frappé de l'unité parfaite de sa pensée et de sa vie. Nous l'avons vu, celle-ci fut à elle seule une expression parlante de cette âme lumineuse, une représentation spontanée de son génie. On a l'habitude de pleurer les belles vies tranchées dans leur fleur, de s'abandonner aux pensées funèbres sur les tombes précoces; mais ici nous dirions plutôt avec la sagesse grecque, une sagesse de héros et d'artistes : Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux ! A vrai dire, l'issue tragique de cette destinée nous apparaît non pas comme un accident fortuit, mais comme une conclusion presque nécessaire. Si le hasard est le maître des vies ordinaires, qu'il fait périr ou laisse végéter à son gré, une logique secrète, une fatalité invincible préside à la marche des esprits supérieurs et passionnés : quand ils ont accompli leur mission, elle les enlève à nos yeux, et nous n'en voyons plus que la trace brillante. Shelley mourut à l'âge où d'habitude les grands hommes en sont encore à chercher leur voie et arrivent

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février.

à peine à la conscience de leur tâche. Cependant il avait déjà donné son mot, il n'aurait pu se surpasser. Cet esprit fait d'éther et de flamme devait briser de bonne heure son enveloppe d'argile.

Il nous reste à envisager l'œuvre qu'il nous a laissée (1). Cette œuvre porte le même cachet que sa vie et pourtant elle est autre, car elle forme un tout complet en soi. En y pénétrant, nous avons la même sensation que nous éprouverions, si, après avoir visité l'atelier d'un grand peintre du passé où l'on aurait couservé tous les instrumens de son travail, ses souvenirs intimes, son buste et les portraits de ceux qu'il a aimés, nous entrions subitement dans un temple de forme simple et sévère qui renfermerait ses chefs-d'œuvre. C'est toujours le même esprit qui nous parle et nous émeut sous ces voûtes tranquilles et sereines, mais dépouillé des accidens de la vie, débarrassé des liens de son temps et transporté dans une sphère supérieure où il se meut avec une liberté sans frein. Des scènes étranges se présentent à nous; de grandes fresques couvrent les murs, la frise et le plafond, des têtes inspirées en ressortent. Nous sommes dans un autre monde, et cependant c'est le nôtre, car les horizons qui se déroulent dans ces peintures entre quelques pilastres et quelques colonnes de marbre sont ceux de l'univers; les êtres inconnus qui nous regardent sans nous voir avec la lumière merveilleuse de leurs yeux appartiennent à la grande humanité. Telle est l'impression que nous donne l'œuvre de Shelley prise dans ce qu'elle a de plus parfait et embrassée dans son ensemble organique. Nous allons la parcourir. Je crois qu'elle serait capable de nous conforter dans un temps qui semble avoir perdu l'instinct et la tradition de l'idéal.

La théorie esthétique dominante de nos jours consiste à dire que l'art est le reflet d'une société, et l'artiste le fruit d'un milieu donné. Conformément à cette théorie matérialiste, l'artiste ou le poète d'aujourd'hui se croit obligé d'être le photographe ou l'écho des misères, des sottises et des caricatures du présent. Il n'est pas de niaiserie, pas de turpitude, qu'on ne s'ingénie à imiter et à encadrer dévotement; il n'est pas de champignon malsain ou vénéneux poussant sur les fanges de la civilisation, qui, soigneusement cueilli et disséqué à la loupe par ces graves anatomistes, ne leur procure un sourire de curiosité et de satisfaction. L'œuvre de Shelley nous fournit un enseignement absolument contraire aux théo-

(1) Les éditions de Shelley se multiplient; celle que nous citons est la plus complète. Outre ses poèmes, elle renferme ses essais de morale, de littérature et de métaphysique, sa correspondance, ses nombreuses traductions avec quantité de préfaces et de notes intéressantes de sa femme. M. Buxton Forman est en train de donner une nouvelle édition des œuvres poétiques et apporte à la correction des leçons douteuses du texte un tact délicat et un soin scrupuleux.



ries réalistes et à la pratique relâchée du jour. Parmi les poètes modernes, il démontre de la manière la plus éclatante que le vrai créateur sait se soustraire à l'obsession de son entourage, défier les circonstances et se créer un monde à lui par une loi supérieure à la tyrannie de son siècle.

## I.

Shelley, âgé de vingt-quatre ans, sortant d'une maladie qui avait mis sa vie en danger, écrivit à Bishopgate, près de la forêt de Windsor, un de ses plus admirables poèmes : *Alastor, ou l'esprit de la solitude*. Chose remarquable, cette inspiration soudaine a été le pressentiment de toute sa destinée; il s'y est peint tout entier, y a personnifié son génie. Cette figure mérite de demeurer son type en poésie, comme Childe-Harold est resté celui de Byron. Je le place ici comme une sorte d'épilogue à sa vie et de frontispice à son œuvre.

Alastor était un jeune homme d'une âme incorrompue et d'un génie aventureux. Son imagination s'était enflammée et purifiée par la familiarité avec tout ce qui est excellent et majestueux. Il avait bu profondément aux sources de la connaissance, mais la science et la philosophie l'avaient laissé inassouvi. Sa première jeunesse passée, il quitta son foyer et vendit sa maison paternelle pour courir le monde et « chercher d'étranges vérités en des pays inexplorés. » Alastor était poète et penseur en même temps; c'est par la contemplation intense des choses que leur sens intime se révélait à lui. Il visita Tyr, Balbec, Jérusalem, Memphis, Thèbes, et pénétra jusqu'au fond de l'Éthiopie. Devant les pyramides, les tombes de jaspe, les sphinx mutilés, les civilisations passées se déroulaient à ses yeux. Assis dans l'immensité du désert, sous les colonnes stupéfiantes de temples en ruine, entouré de colosses de porphyre dont la muette assemblée semblait présider aux mystères du zodiaque, il essayait de déchiffrer la pensée muette des morts, et à travers des myriades d'années son regard enivré pénétrait jusqu'à la jeunesse du monde. Rien ne pouvait le distraire de sa tâche, il la poursuivait pendant le jour brûlant et durant les nuits claires, où la lune venait animer ces hiéroglyphes et faisait flotter les ombres du passé sous ces voûtes énormes; il ne s'arrêtait que « lorsqu'une forte inspiration traversant son esprit comme une flèche de lumière, il saisissait les secrets frémissants de la naissance du temps. » Pendant qu'il se livrait à ces méditations, une jeune fille arabe lui apportait tous les jours sa nourriture et venait étendre sa natte sur sa couche. Elle l'aimait et n'osait exprimer son amour. Chaque nuit, au péril de sa vie, elle se glissait hors de la tente de son père pour veiller sur le sommeil de l'étranger, sans sommeil elle-même; de

longues heures elle contemplait ses lèvres divisées par un souffle régulier; aux premières lueurs du jour, elle s'enfuyait pâle, égarée, le sein palpitant. Mais lui, le poète, n'avait-il rien vu, rien compris, ou est-ce qu'absorbé par ses rêves il avait dédaigné la jeune fille? Ce qui est certain, c'est qu'il avait effleuré le brûlant amour sans sortir de sa hautaine méditation et qu'il partit tranquille pour continuer son voyage. Terribles furent les représailles du destin.

Tant qu'Alastor put fixer son désir sur des objets infinis, il fut heureux et se suffit à lui-même, maître de son âme et maître de l'univers dans l'orgueil souverain de la contemplation; mais un moment fatal devait venir, celui où il chercherait le commerce d'une intelligence semblable à la sienne. L'image de cet être se dressa enfin devant lui dans une vision merveilleuse :

« Ayant pénétré dans la vallée de Cachemir sous les ombrages d'une solitude enchanteresse, où des plantes odorantes entrelaçaient leurs berceaux près de roches cavernieuses, il étendit ses membres fatigués près d'une source aux reflets scintillans. C'est là qu'une vision vint planer sur son sommeil, un rêve qui jamais encore n'avait enflammé sa joue. Il vit une vierge voilée assise près de lui; elle lui parlait en sons lents et solennels. Sa voix était comme la voix de sa propre âme entendue dans le calme de la pensée. Longtemps la musique de cette voix, pareille aux secrets entretiens des souffles et des ondes, retint son sens intime comme suspendu dans la trame changeante de ses couleurs variées. La connaissance, la vérité, la vertu, étaient son thème, et les espérances sublimes d'une liberté divine; il y retrouvait ses plus chères pensées et la poésie, lui le poète. Et la jeune fille chantait toujours, et les vibrations solennelles qui venaient du fond de son âme traversèrent tout son corps d'une flamme pénétrante. La voix alors éleva des rythmes sauvages, étouffés par les sanglots de sa propre émotion. Ses belles mains seules étaient nues et soutiraient par effluves de quelque harpe étrange d'étranges harmonies; le sang ondoyant dans ses veines ramifiées y murmurait une ineffable histoire. Dans l'intervalle des pauses on entendait battre le cœur de la vierge, et sa respiration tumultueuse s'accordait avec les caprices de ses mélodies intermittentes. Soudain elle se leva comme si son cœur, prêt à éclater, endurait impatiemment son propre poids. Il tourna la tête et la regarda. Sans voile, elle resplendissait maintenant comme éclairée par la lumière intérieure de sa propre vie, elle flottait bras étendus, boucles sombres déroulées dans la nuit, yeux baissés et rayonnans, lèvres entr'ouvertes, pâles et frémissantes de désir! A cette vue, son cœur fort succomba alanguï d'un excès d'amour. Il souleva ses membres frissonnans et, retenant son souffle, étendit les bras vers le sein palpitant de la vierge. Un instant, elle recula; puis, cédant à une joie irrésistible, d'un geste fou, d'un cri soudain et bref, elle

fondit sur lui, et ses bras enlacèrent son corps d'une étreinte dissolvante. Alors un voile noir tomba sur ses yeux égarés, la nuit submergea et engloutit la vision; le sommeil, comme un fleuve ténébreux arrêté dans son cours, rentra impétueusement dans son cerveau sans conscience. »

Il se réveilla dans l'air glacé du matin; les collines étaient blafardes; la vallée étendait ses forêts vides autour de lui. En une seule nuit, la terre s'était décolorée, la majesté de l'univers avait fait place à la désolation, l'exaltation de son âme au désespoir. « Ses yeux égarés regardèrent la scène vide du monde comme la lune reflétée dans la mer regarde la lune dans le ciel. L'amour humain avait envoyé une vision au sommeil de celui qui avait méprisé ses dons les plus exquis. Hélas! hélas! se disait-il, est-ce que des membres, un souffle, une vie peuvent être si traîtreusement entrelacés? Qu'est devenue la vision? Perdue, perdue pour toujours dans l'abîme du profond sommeil. Est-ce que les affres de l'agonie, est-ce que la mort fangeuse sous l'eau conduit à ton délicieux royaume? A ce doute, une espérance insatiable traversa son cerveau, dont la pointe fut plus perçante que le désespoir. »

Alors commence une fuite plus effrénée que celle d'Ahasvérus, car Ahasvérus était fouetté par son remords, et Alastor est entraîné par son rêve. Mordu par son désir comme un aigle enlacé par un serpent, il se sent poussé du grand jour aux ténèbres. Le rouge matin fait pleuvoir la moquerie de ses couleurs sur sa joue livide. Il passe les tombes solitaires des rois parthes. Jour après jour, il va, il va toujours. Le souci le ronge, ses membres maigrissent, sa chevelure désordonnée traîne dans le vent, sa main est suspendue comme un os mort dans sa peau flétrie. La vie qui le consume comme une fournaise ne luit plus que par ses yeux. Les habitans des campagnes s'apitoient sur cet étrange visiteur, les montagnards le prennent pour un esprit et les enfans cachent leur visage dans la robe de leur mère en le voyant; les jeunes filles seules devinent sa douleur et l'appellent des faux noms de frère et d'ami en pressant sa main au départ. Il s'arrête enfin au bord de la mer Caspienne et voit une chaloupe délabrée échouée sur la rive. Un reste d'impulsion le pousse à s'embarquer; il entre dans le canot et attache en guise de voile son manteau au mât nu. La barque part comme un nuage emporté par l'ouragan. Le jour est splendide, la mer tumultueuse. Les vagues grandissantes se lèvent comme des montagnes, se roulent autour de sa barque comme des boas gigantesques avec leurs crêtes d'écume. Il se réjouit de leurs combats furieux comme si les génies de la tempête étaient les messagers chargés de le conduire à la lumière de ses yeux aimés! Plus la mer

devient furieuse, plus Alastor se sent calme à son gouvernail. L'onde l'encercle d'une multitude de fleuves et de tourbillons, elle mugit sous lui d'un sourd tonnerre, et toujours la barque s'enfuit comme la fumée que chasse le vent de la cataracte, elle fend le dos de la vague, qui s'écroule en poussière sous sa quille; elle traverse l'océan convulsif comme si son pilote était un dieu élémentaire. — La lune se lève; à sa lueur se dessinent dans une brume vaporeuse les récifs éthérés du Caucase. En un clin d'œil, il s'en rapproche. La mer fait rage à sa base cavernieuse, et les vagues monstres s'y brisent avec fureur. — Qui sauvera la barque? Elle est sauvée. Comme une flèche, elle est entrée dans la caverne avec le flot bouillonnant. La mer s'engouffre en cataracte dans l'étroite fissure, pics et montagnes surplombantes se referment sur elle. « Vision et amour! crie le poète tout haut, j'ai contemplé la porte par où vous avez fui. Le sommeil et la mort ne nous diviseront pas plus longtemps. »

Le paysage a changé. L'onde s'est calmée, la caverne s'est élargie, le jour perce par les brisures de la montagne, et le mugissement de la mer n'arrive plus qu'en murmure imperceptible à travers les circuits innombrables des rochers. Poussée par les derniers remous de la vague, la barque échoue mollement parmi les fleurs de la rive, et une vaste forêt s'ouvre devant Alastor en plein soleil de midi. Les feuillages entrelacés tissent leur crépuscule sur les pas du poète, qui voudrait faire sa tombe du plus doux berceau de la nature. Le chêne étend ses bras noueux, le cèdre dresse ses pyramides, la forêt s'étage arche sur arche, elle grandit en dômes solennels. Sur ce fond sombre, le tremble et l'acacia semblent des nuages suspendus dans un ciel d'émeraude. Les parasites entourent les troncs comme des serpens habillés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; dans les buissons, la rose musquée s'entrelace au jasmin, et des milliers de petites fleurs le regardent avec leurs yeux d'enfant. Ici le silence et le crépuscule, ces sœurs jumelles, tiennent leur veille de midi et naviguent dans l'ombre comme des formes vaporeuses à demi visibles. Plus loin un puits sombre, reluisant, à l'onde translucide, reflète toutes les feuilles qui se penchent sur son miroir et chaque pan d'azur qui brille au travers. Le poète arrive là, et se regarde dans la fontaine. L'herbe frémissante ne ressent-elle pas une présence inaccoutumée? Un esprit invisible semble debout près de lui; ne lui parle-t-il pas dans les charmes à demi voilés de la nature, communiant avec lui, comme si lui et cet esprit étaient tout ce qui existe? « Seulement, quand son regard se leva pour le chercher, il ne vit que deux yeux, deux yeux étoilés, les yeux de son rêve qui flottaient dans la pénombre de la pensée et l'appelaient de leur sourire. »

Fatigué, il reprit sa marche. A mesure que le soir solennel des-

cendit, un changement graduel, mais sinistre, se fit dans la forêt. Des pierres grises perçant le sol se montraient à distance, la végétation devenait plus rare, et finalement de vieux pins ébranchés occupaient seuls le sol. Les rochers prirent des formes de plus en plus inimaginables. Tout à coup la montagne finit par une pente escarpée. A cet endroit, elle semblait vouloir surplomber le monde avec ses pics accumulés; on eût dit que de là on voyait l'univers à ses pieds : des lacs semés d'îles, des montagnes bleues, des fleuves puissans, des collines de feu mêlant leur flamme avec le crépuscule. La nudité de cette roche contrastait avec la richesse de l'univers qu'elle dominait. En arrivant dans ce lieu, le poète connut que la mort était sur lui. Une dernière fois il ramena son âme aux images du passé qui allait expirer en lui, il posa sa main pâle et maigre sur le tronc rude d'un vieux pin, il inclina sa tête languissante sur une pierre couverte de mousse, et puis étendit au hasard ses membres sans mouvement sur le bord de ce glissant abîme, abandonnant à leurs impulsions finales ses forces vacillantes. L'espoir et le désespoir, ces bourreaux de l'homme, dormaient en lui. Le flux invisible de son sang ne nourrissait plus que d'un flot affaibli le fleuve de sa vie. La dernière chose qu'il vit, ce fut la grande lune qui suspendait sa corne puissante sur l'horizon occidental du monde. Quand l'astre s'enfonça entre les collines dentelées, le sang du poète, qui avait toujours battu d'une mystique sympathie pour le flux et le reflux de la nature, ne rendit plus que des pulsations imperceptibles, sa respiration devint entrecoupée. Quand le dernier rayon s'éteignit, le pouls s'arrêta. Une pause, un dernier frémissement, ... et la mort avait pénétré son cœur. Quand le ciel devint complètement obscur, les ombres noires enveloppèrent sa forme froide et muette comme la terre sans voix et l'air vide. Ce corps merveilleux n'avait plus ni sens, ni mouvement, ni divinité; ce n'était plus qu'un luth jadis traversé par le souffle céleste, un fleuve jadis bouillonnant de vagues multisonores maintenant muet et desséché.

Alastor mourut ainsi dans le désert, loin des hommes, qui ne l'avaient pas connu. Il périt comme il avait vécu, comme il avait chanté, dans la solitude. Quelques fragmens de ses mélodies passionnées qui ont fait pleurer les étrangers vivent encore parmi les hommes, mais éparées et sans nom. Des vierges brûlent encore pour ces yeux égarés qu'elles ont vus briller devant elles, mais sans savoir qui était cet étranger dont la trace s'est perdue depuis longtemps. Cependant le poète, qui a évoqué devant nous l'image d'Alastor, ne peut s'empêcher de lui dire son adieu :

« Tu es parti, cœur aimable, vaillant et beau, enfant de la grâce et du génie. Des choses sans cœur se font et se disent dans le monde;

les vers, les bêtes, les hommes, vivent. Des mers et des montagnes, des cités et des déserts la puissante terre élève sans relâche sa voix solennelle. — Mais toi, tu es parti, — tu ne peux plus connaître ou aimer les ombres de cette scène fantastique qui furent les messagers de ton génie. Hélas! elles sont toujours, et toi, tu n'es plus!.. L'art et l'éloquence, toutes les apparences du monde, sont faibles et vaines pour pleurer une âme dont la flamme est retournée dans l'ombre. Il y a une douleur trop profonde pour les larmes quand tout est coupé en un moment, quand un haut esprit dont la lumière ornaît le monde environnant ne laisse à ceux qui restent en arrière ni soupirs ni gémissements, ce tumulte passionné d'une espérance retentissante, mais le pâle désespoir, la froide tranquillité, et pour toute consolation le vaste corps de la nature, le tissu des choses humaines, la naissance et la tombe, le monde enfin, qui sans lui n'est plus ce qu'il était. »

Ce poème contient l'âme de Shelley. Jamais peut-être le type du poète moderne n'a été représenté avec plus de force. Childe-Harold en est sans doute une autre et brillante incarnation; mais dans l'œuvre de Byron le héros disparaît en quelque sorte derrière la multiplicité des scènes qu'il contemple, et l'ensemble du poème ressemble plutôt à une mosaïque étincelante de pierres précieuses remplie de merveilleux détails qu'à un tableau saisissant dominé par une figure capitale. Dans *Alastor*, au contraire, l'homme est tout, et la passion qui le dévore se développe devant nous à travers les images précipitées d'une scénerie changeante, dans un cadre grandiose. Cette destinée tragique est celle même du poète moderne, que Shelley a si profondément éprouvée, si héroïquement soutenue dans sa propre vie. Pour en saisir le sens véritable et la portée, il faut la comparer à la destinée du poète grec, qui est l'homme antique par excellence. Celui-ci poussait sur le sol de la cité, environné de symboles familiers, bercé dès l'enfance par les grandes images et les grandes pensées qu'il devait exprimer plus tard; son œuvre facile, heureuse, était l'œuvre commune de la patrie dont il était la voix. Le poète moderne au contraire est un étranger dans le monde où il vit; ce qui s'offre à son regard, c'est le vaste champ de l'histoire et de la nature; ce qu'il poursuit, c'est un idéal intérieur entrevu dans l'extase d'un rêve. De là cette course haletante à travers les régions du passé et de la nature, de là cette solitude qui l'environne et crée le désert autour de ses regards, de là ce désir d'une réponse complète, frémissante dans une autre âme qui se traduit par une vision radieuse. Plus vaste est son horizon, plus transcendant son idéal, — mais plus amère aussi sa vie. Cet idéal est son privilège et sa malédiction. Condamné à un si douloureux enfantement, est-il le précurseur d'un monde à venir? Les

êtres qu'il entrevoit, qu'il pétrit des gouttes de son sang et de l'éther de sa pensée, seront-ils un jour? ou n'est-il qu'un visionnaire misérable, qu'un fou sublime? Peu lui importe. Il suit l'esprit qui lui commande, il préfère la mort solitaire et ignorée, devant la nature froide et le ciel muet, à la satisfaction de tous les heureux et à l'abdication de son rêve devant la réalité.

Maintenant que nous connaissons Shelley dans sa vie intime et dans son prototype idéal, il nous reste à considérer l'œuvre qu'il nous a léguée. Nous l'envisagerons successivement comme poète lyrique spontané, comme peintre de la passion et de la souffrance humaine, enfin comme poète philosophique et métaphysicien. Ce sont trois modes très divers de sa pensée, trois manières d'être de son âme, trois phases de son génie; en les traversant, nous suivrons fil de l'idée panthéiste qui s'y développe.

## II.

Vous est-il arrivé d'écouter avec attention un quatuor de Beethoven par une soirée tranquille, dans une chambre à demi éclairée? Si les exécutans étaient de vrais musiciens, vous avez peut-être éprouvé une sensation singulière et fascinante. A mesure que les objets extérieurs s'effaçaient à vos yeux, sous l'impression de la musique, vous avez cru plonger du regard dans le demi-jour crépusculaire d'une âme en travail. Ces motifs qui s'entrelacent en arabesques légères et passent d'un instrument à l'autre, ces traits inattendus qui partent en spirales, se multiplient en tourbillons, ne sont-ce pas les frémissemens, les tendresses, les soubresauts, les transports et les découragemens d'un cœur livré à lui-même? Un coup d'œil jeté dans le lyrisme de Shelley nous fait faire une découverte analogue : même candeur de sentiment, même vivacité jaillissante, même variété de rythme, même profondeur de tristesse et même énergie dans le rebondissement de la joie. Ici, comme chez le grand symphoniste, nous voyons une nature aussi divinement naïve que noble, et qui, n'ayant rien à cacher, se livre au cours de ses pensées comme l'autre s'abandonne aux plus intimes confidences dans le tissu merveilleux de ses mélodies. Il y a là de ces mélancolies qui vont jusqu'à l'affaissement, jusqu'à cette morne tranquillité du désespoir dont l'homme ne semble pas devoir se relever; mais un instant après nous planons de nouveau dans un air lumineux. Comme Beethoven, Shelley a ce don royal de pouvoir se ressaisir dans la sphère des choses éternelles quand il s'est perdu dans les souffrances de sa propre vie, et de faire chanter le poète triomphant au-dessus de l'homme brisé.

Le lyrisme de Shelley ressemble tout aussi peu à de la poésie populaire qu'un quatuor de Beethoven à une chanson des campagnes; mais il n'en est pas moins un poète spontané. C'est un habitué des hautes régions qui ne s'adresse qu'à ceux qui veulent l'y suivre, mais dont l'idiome natal est une langue exquise, choisie, étincelante; il la parle comme son langage naturel, avec une aisance parfaite, sans ombre d'apprêt, uniquement occupé à rendre sa pensée. Sa langue, puisée aux meilleures sources, n'est cependant qu'à lui: nul n'a su donner à l'anglais tant de souplesse, de fluidité mélodieuse et faire comme lui de cette langue si peu musicale à l'oreille de l'étranger une musique aussi enchanteresse. La surabondance des images ne provient pas chez lui d'une imagination désordonnée, elle naît d'une pensée ardente qui veut pénétrer au cœur des choses. Tandis que d'autres nous peignent leur forme extérieure et leur apparence, il en voit le fond, il en boit l'âme, et quand il s'en est bien rempli, il se livre souvent à une véritable effulcoration de métaphores. Cela va parfois jusqu'à l'éblouissement: mais l'idée est presque toujours claire, le sentiment toujours énergique. Son défaut n'est pas la pénurie, c'est l'excès du sentiment et de la pensée qui enflamme et entraîne son vers. Pour saisir cette pensée au vol, pour surprendre le libre essor de cette âme, il nous faut écouter son chant sur l'alouette (*skylark*).

« Salut à toi, esprit vivace, — oiseau tu ne fus jamais, — toi qui, du haut des cieux ou près de la terre, précipites à plein cœur tes chants improvisés en longs torrens de mélodie.

« Plus haut, toujours plus haut, tu jaillis du sol; tu perces le profond azur comme un nuage de feu; en chantant tu t'élances, et t'élançant tu chantes toujours.

« Dans la lumière dorée du couchant, dans l'éclat des nuages qui l'environnent, tu flottes et nages, tu es la joie même, la joie vivante dans son premier essor.

« Dans la pourpre pâle du soir se baigne ton vol; tu vas t'y fondre comme l'étoile se fond dans la clarté du grand jour; mais, quand mes yeux ont cessé de te voir, j'entends ton cri délirant.

« Tu chantes comme un poète caché dans la lumière de sa pensée chante d'élan des hymnes spontanés jusqu'à ce qu'il entraîne le monde à la sympathie pour des espérances et des craintes que personne ne soupçonnait.

« Esprit ou oiseau, dis-nous quelles sont tes douces pensées. Je n'ai jamais entendu louange d'amour ou dithyrambe dont la strophe palpitante ait répandu le flot d'un si divin ravissement.

« Les chœurs d'hyménée, les chants de triomphe ne sont auprès de tien qu'une parade vénale, une pompeuse vanité rongée de secrète misère.



Quel spectacle est la source de ta joie? Quelles plages? quelles vagues, quelles montagnes? quel amour de tes semblables ou quelle ignorance de la douleur?

« ... Nous sondons le passé, l'avenir, et nous souffrons pour ce qui n'est pas; notre rire le plus sincère est chargé de quelque peine, nos chants les plus doux roulent sur les plus sombres pensées.

« Dussions-nous pouvoir mépriser la haine, l'orgueil et la peur, fussions-nous nés pour ne point verser de larmes, jamais pourtant nous n'atteindrions ta joie.

« Au-dessus des cadences les plus délicieuses, au-dessus des trésors entassés dans les livres, s'élève ta gaie science, ô toi, *mépriseur* de la terre (*thou spurner of the ground!*)!

« Enseigne-moi la moitié seulement de la félicité que ton cerveau doit concevoir; alors coulerait de mes lèvres une si mélodieuse folie que le monde m'écouterait comme je t'écoute maintenant. »

L'esprit enthousiaste de Shelley se reconnaît dans l'infatigable alouette, le seul parmi les oiseaux qui chante d'un vol ascendant. « En chantant tu t'élançes, et t'élançant tu chantes toujours! » voilà bien l'âme du poète remplie d'une lumière intérieure qui est sa félicité, qui devient mélodie, et qu'il répand à profusion sans savoir où. L'essor est si vigoureux qu'il semble d'un coup d'aile vouloir dominer le monde, l'embrasser de son vol. Hélas! ce n'est là que l'illusion du premier élan. Comment l'univers va-t-il se refléter dans cet esprit? Shelley est un panthéiste d'intuition, non de théorie. Il sent avec une subtilité et une énergie singulières le lien de la vie universelle qui, partant des élémens aveugles, s'étend comme une chaîne électrique à travers la plante et l'animal jusqu'à l'homme. Il n'a point de système philosophique, mais il voit avec une clarté surprenante le divin de la nature, c'est-à-dire le puissant, le beau, le parfait. L'homme moderne est plus loin de la nature que l'homme antique; il y a entre elle et lui un véritable abîme, mais cet abîme n'existe pas pour Shelley, ou du moins il le franchit d'un bond. C'est par une révélation immédiate qu'il sent sa parenté originaire avec toute chose, et c'est avec une joie d'enfant qu'il se jette dans la vie fougueuse des élémens. Il ne la présente pas comme le peintre, il s'y plonge plutôt comme le musicien. Quoiqu'il ait la force plastique, il ne s'amuse pas à peindre des brins d'herbe comme les miniaturistes. Ce n'est pas un paysage, c'est mille paysages qu'il a sous les yeux, c'est l'ensemble de la nature qu'il cherche à êtreindre. « La masse éternelle des choses, dit-il, flue à travers l'esprit et roule ses vagues rapides tantôt sombres, tantôt brillantes. » Dans ces momens, il comprend la nature sous toutes ses formes et dans sa puissance de métamorphose éter-

nelle. Sa poésie sur le nuage est à cet égard la pièce typique. Aussi est-ce le nuage lui-même qui parle et nous raconte sa vie. Tantôt flottant au ciel d'été, il verse aux fleurs les fraîches ondées qu'il pompe aux fleuves pendant que la terre danse sa ronde autour du soleil, tantôt brandissant le fouet de la grêle, il passe et rit dans la foudre. Parfois il tamise la neige aux flancs des montagnes et dort aux bras de la tempête pendant que les vieux pins gémissent étonnés. Souvent il traverse les mers avec l'éclair assis en pilote sur ses dômes azurés. « Je suis le fils de la terre et du flot, le nourrisson du ciel, je franchis les veines des mers, des continens. Je change, mais ne puis mourir, car après la pluie, quand le pavillon des cieus sourit sans tache, lorsque vents et soleil de leurs rayons convexes arrondissent la voûte des airs, je souris en silence à ma tombe liquide, puis, hors du grand réservoir, comme l'enfant s'échappe du sein de sa mère, comme l'esprit sort du tombeau, je me lève pour me dissoudre de nouveau. »

C'est là le premier degré de la contemplation panthéistique : elle est joyeuse et purifiante, c'est le Léthé de l'esprit, car il peut s'oublier en se replongeant aux forces vives du grand Tout; mais cette contemplation change de caractère en passant de la vie élémentaire à la vie organisée, et en considérant la destinée de l'âme individuelle dans l'immense champ de la nature, qui ne produit que pour détruire. Le problème de la vie et de la mort s'impose, la nature prend une double face, la contemplation devient une souffrance : au lieu de l'esquiver, comme font tant d'autres, le poète s'y engage avec résolution. Il verra le côté sombre de la nature comme son côté lumineux pour résoudre le problème à sa manière et parvenir, si possible, à la conscience d'une vérité supérieure. Shelley a rendu cet ordre d'émotions et de pensées dans son petit poème du *Sensitive plant*, un des plus délicats et des plus achevés qui soient sortis de sa plume. La première partie est une fête de couleurs et de parfums. Il nous peint un jardin merveilleux qui réunit la splendeur des flores les plus exquises. Il pénètre cette fois-ci dans le monde végétal et dans les mystères de la floraison avec la même intensité et subtilité qu'il s'était plongé dans la vie des élémens. C'est plus qu'une description scientifique, c'est l'âme même des fleurs qui s'épanouit devant nous.

« Le perce-neige et puis la violette se levèrent de terre sous une pluie chaude, et leur souffle se mêlait à la fraîche saveur du sol comme la voix se mêle à l'instrument.

« Alors on vit éclore les liserons bigarrés et la haute tulipe et le narcississe, la plus belle d'entre les fleurs, qui regarde ses yeux dans le miroir du fleuve jusqu'à ce qu'elle meure de sa propre beauté;

« Et la fleur des vallées (le muguet) semblable à la naïade si belle de jeunesse, si pâle de passion, fendit de ses clochettes lumineuses et tremblantes ses pavillons vert tendre.

« La jacinthe pourpre, blanche et bleue égréna de ses clochettes une douce sonnerie d'une musique si délicate et si intense qu'on la sentait au dedans de soi-même comme un parfum.

« La rose, comme une nymphe qui se dépouille pour le bain, découvrit la profondeur de son sein embrasé jusqu'à ce qu'elle eût dévoilé feuille à feuille à l'air voluptueux l'âme de sa beauté et de son amour.

« Et le lys pâle éleva comme une Ménade sa coupe couleur de lune, jusqu'à ce que l'étoile de feu qui est son œil aperçût à travers la claire rosée le tendre azur. »

Outre la flore brillante de toutes les zones qui abonde dans ce jardin, on y remarque l'imperceptible et modeste sensitive qui ouvre à la lumière ses feuilles en éventail. Sans fleur et sans parfum, elle ressentait plus que les autres. Elle croissait dans ce jardin comme l'âme du poète dans la nature, recevant toutes les impressions et désirant ce qu'elle n'avait pas : la beauté. Imprégnée des délices des autres, elle s'endormait le soir dans un océan de rêves sans conscience sous l'embrassement de la nuit. A ces merveilles de la végétation s'ajoutait une merveille humaine. « Il y avait une Ève dans cet Éden, une Grâce qui régnait sur ces fleurs dans leurs veilles ou leurs rêves, une dame dont la forme était le produit d'un esprit enchanteur, qui en se développant avait moulé son visage et ses mouvemens. Elle n'avait pas de compagne de race mortelle, et ses yeux sortant du sommeil semblaient dire que ses rêves étaient moins du sommeil que du paradis ». Elle marchait dans ce jardin d'un pas aérien : ses soins y entretenaient l'ordre et la beauté; elle arrosait les fleurs, en écartait les insectes dangereux, les rassemblait dans une corbeille et les jetait dans la forêt sauvage ne voulant tuer être qui vive. Aussi régnait-il entre elle et ces fleurs une sorte de sympathie. « Je ne doute pas, dit le poète, qu'elles ne sentissent les effluves qui sortaient de ses doigts embrasés pour se répandre dans toutes leurs fibres. »

Mais avant que la première feuille n'eût bruni, la jeune fille mourut. « Le quatrième jour, la plante sensitive entendit le son d'un chant funèbre et les pas des porteurs lourds et lents, des sanglots profonds et bas. Chose plus lugubre encore, une odeur froide et oppressive sortait des interstices du cercueil. Alors le jardin devint froid et repoussant comme le corps de celle qui avait été son âme, ce corps si beau encore dans son dernier sommeil, puis changé peu à peu en une masse à faire trembler ceux qui ne pleurent jamais. » C'est le signal de la destruction qui va commen-

cer, comme si l'âme humaine ôtée de la nature, celle-ci reprenait soudain une rudesse primitive et une laideur inculte. Shelley a mis dans la description de cette corruption végétale, de cet envahissement de la mort autant d'énergie et de vérité qu'il avait mis de séduction et de grâce dans l'épanouissement des fleurs. Il entre dans le génie même de la décomposition :

« Quand vint le temps du vent et de la neige, les mauvaises herbes repoussantes commencèrent à croître, leurs feuilles rugueuses étaient tigrées de taches comme la peau du serpent d'eau ou le dos du crapaud.

« Des chardons, des orties, des épines sortirent de terre, la ciguë et l'ivraie poussèrent, des champignons vénéneux étendirent leurs pulpes spongieuses. Des plantes aux noms horribles remplirent la place d'une sous-végétation monstrueuse, hérissée de pointes, livide, et suintante.

« Des agarics, des champignons et mille moisissures se levèrent comme un brouillard du sol humide, comme si la mort et la corruption étaient animées d'un esprit de croissance. Le ruisseau se couvrit d'une écume lépreuse, l'eau devint épaisse et lourde, les plantes se corrompirent entre elles de leur souffle vénéneux.

« La plante sensitive comme un être honni pleura; les larmes se glacèrent sur les paupières de ses feuilles et les collèrent ensemble. Quand vint l'hiver, les oiseaux tombèrent raides morts des arbres, et le vent du Nord se leva comme un loup qui a flairé un cadavre, et d'un coup sec il mit par terre toutes les branches de la tige.

« Au printemps suivant, la plante sensitive n'était plus qu'un tronçon sans feuilles, mais les mandragores et les champignons vénéneux sortaient du sol comme des morts de leurs charniers en ruines. »

Shelley a vu les deux côtés de la nature, il a peint toute l'horreur du contraste, il a compris l'effrayante contradiction qui en résulte, car elle embrasse toute chose et n'épargne rien. Il l'a ressentie en poète, il la résout en penseur et conclut en philosophe :

« Est-ce que la plante sensitive, ou ce qui résidait dans ses feuilles comme un esprit avant que sa forme extérieure n'eût connu la pourriture, sent maintenant son changement? Je ne puis le dire.

« Est-ce que l'esprit aimable de cette dame qui n'est plus combiné avec sa forme et qui répandait l'amour comme les étoiles répandent la lumière a trouvé de la tristesse là où elle versait la joie? Je n'ose le deviner.

« Mais dans cette vie d'erreur, d'ignorance et de lutte, où rien n'existe véritablement, mais où tout semble exister, où nous sommes les ombres d'un rêve, c'est une foi modeste et pourtant consolante de considérer que la mort elle-même doit être, comme tout le reste, une moquerie.

« Ce doux jardin, cette belle dame, ces formes ravissantes, ces parfums enivrants, en vérité n'ont point péri. C'est nous, c'est notre être qui a changé, non pas eux.

« Pour l'amour, la beauté, la joie, il n'y a ni mort, ni changement. Leur puissance excède nos organes, qui ne supportent point la lumière, étant eux-mêmes obscurs. »

C'est ainsi que le lyrisme de Shelley, après avoir fait le tour de la nature, conclut à un panthéisme platonicien. Tout d'abord il s'est lancé par-dessus le monde avec l'essor de l'enthousiasme. Si toute la nature lui semblait un mystère solennel, il s'est reconnu lui-même dans le cri de l'alouette, et cette voix l'a pénétré comme le message d'un monde divin. Pour le chercher, il s'est fondu avec les élémens, il a participé à leurs éternelles métamorphoses, il a goûté leur ivresse et leur furie. Il s'est éveillé avec les fleurs à une vie plus douce, plus intime, plus concentrée, à la sensibilité avec la sensitive, à la conscience avec la dame merveilleuse du jardin ; il s'est épanoui dans ce monde de beauté. Puis il l'a vu dépérir, il a traversé l'horreur de la mort. Tout cet univers n'est donc qu'une brillante illusion ? Non, quelque chose survit au naufrage universel dans la pensée du poète ; c'est l'esprit qui lui a parlé à travers tous les êtres depuis la voix de l'alouette jusqu'au muet frémissement de la sensitive, au regard d'amour et au fluide sympathique qui des yeux de la dame merveilleuse tombait sur les fleurs. Le divin est comme l'essence plus subtile du monde que l'homme recueille dans son cœur. Si la destinée de l'individu est éphémère et obscure, il y a quelque chose qui demeure et qui plane au-dessus du gouffre dévorant de la nature, ce sont ces puissances éternelles qu'il y a reconnues : l'amour, la beauté, la joie, lesquelles sont les manifestations éclatantes du seul être qui existe véritablement et que l'humanité nomme Dieu. En s'y élevant, l'homme est déjà parvenu à une sphère supérieure à la nature, il échappe à ses terreurs et atteint dans une douce résignation à la force et à la sérénité.

### III.

C'est avec ce sentiment délicat, cette imagination ardente, cette philosophie profonde que Shelley a pénétré la nature dans son lyrisme. Comment a-t-il vu le monde humain qui réserve au penseur des questions bien plus complexes, au songeur enthousiaste des épreuves autrement redoutables ? On reconnaît par l'ensemble de son œuvre que le problème de la souffrance humaine s'agitait toujours au fond de sa pensée et que le poète y avait jeté plus d'un perçant regard sans faiblir dans ses convictions, sans faillir à son

idéal. Il le pouvait, joignant deux facultés rarement unies : l'idéalisme et la clairvoyance. Dans la vision poétique, il concevait l'homme aussi noble, aussi fort, aussi grand que possible selon le type indélébile qu'il portait en lui-même, mais, une fois placé sur le terrain de la réalité, il devenait observateur sagace et moraliste profond. Témoin l'émouvant récit de *Julian et Maddalo*.

Ce poème si original a une teinte de mélancolie pénétrante et familière qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il est né des intéressantes conversations que Byron et Shelley eurent ensemble à Venise sur quelques points capitaux de la philosophie, notamment sur les ressources de l'homme contre les coups de la destinée. L'élégant et spirituel comte Maddalo, pessimiste et fataliste, est un *alter ego* de lord Byron; le jeune Julian qui défend passionnément le libre arbitre et l'empire de l'homme sur lui-même fait la partie de Shelley. L'objet de leur discussion et de leur sympathie, qui bientôt absorbe tout l'intérêt, est un malheureux musicien abandonné, fou par amour et dont l'âme, dévastée par la passion, foudroyée par la trahison cynique de celle qu'il aimait, n'est plus qu'une ruine irréparable où végète le désespoir. Ce malheureux, qui a été recueilli et soutenu par le comte Maddalo, habite une cellule dans une maison d'aliénés sur une des îles solitaires de la lagune, rivé dans son idée fixe, sans autre compagnon qu'un piano, sans autre spectacle que l'horizon désolé de l'Adriatique. C'est là que les deux amis vont l'épier pendant un de ces monologues où l'âme humaine, s'entretenant avec sa douleur, découvre le dernier fond de la désespérance. Cette plainte murmurée à mi-voix comme si elle craignait d'être surprise, entrecoupée d'hallucinations lugubres, cette agonie qui n'aboutit pas à la mort et renaît toujours d'elle-même, cette sensation de l'horreur du sépulcre sans son repos, est d'un effet unique et poignant. L'origine même de la folie, cet étrange dédoublement de l'esprit par un déchirement radical de l'âme, est ici psychologiquement surprise et saisie. Quant au cadre du récit, l'uniforme et mélancolique paysage de la lagune, il s'harmonise merveilleusement avec la destinée du personnage principal et les entretiens émus des deux illustres interlocuteurs. Le chaud coloris d'un Giorgone se fond dans ce tableau aux masses noires et à la lumière orageuse d'un Tintoret.

*Julian et Maddalo* est l'étude d'une phase intime du cœur humain dans la vie moderne : elle dénote déjà un haut degré de pénétration psychologique; mais Shelley ne s'est pas borné là. Son esprit vraiment universel était capable de comprendre l'homme de tous les temps, et n'a pas reculé devant le spectacle sévère de l'histoire. Là encore, dirait-on, c'est le côté sombre et terrible qui fascinaient son regard. Il ne nous a laissé, il est vrai, qu'une tragédie :

*la Cenci*; mais elle fait regretter que ce soit la seule. Béatrice Cenci, si connue par le célèbre portrait de Guido Reni, est une des plus navrantes figures que la tragédie puisse se proposer; mais le fait sur lequel elle s'appuie est une des monstruosités dont le siècle d'Alexandre et de César Borgia eurent le privilège. On se refuserait à y croire, si l'histoire n'était là pour l'attester. Rappelons en deux mots ce sombre épisode de la Rome du xvi<sup>e</sup> siècle. La donnée est l'inverse de celle du roi Lear, qui montre l'extrême degré de haine des enfans contre le père; ici, par contre, c'est le père qui sévit contre les enfans. Le vieux Francesco Cenci, après une vie tissée de crimes et de débauches, conçu par avarice et perversité une haine implacable contre ses propres enfans; elle se manifesta envers sa fille sous forme d'une passion incestueuse aggravée par toutes sortes de cruautés et de violences. Béatrice, ayant vainement essayé d'échapper aux attentats qu'elle regardait comme un outrage à son corps et à son âme, forma avec ses frères et sa belle-mère un complot pour tuer le tyran commun. La jeune fille, qui fut poussée à cette action terrible par une impulsion plus forte que son horreur, était, selon tous les témoignages, un être charmant et aimable fait pour orner la société et être admiré. Les plus effroyables circonstances purent seules la diviser de sa propre nature. Les auteurs du meurtre ayant été découverts, le pape les condamna à mort malgré l'intercession des plus grands personnages de Rome. Il est difficile d'attribuer la sentence du pape au simple amour de la justice, car le vieux Cenci avait plus d'une fois obtenu le pardon de ses crimes énormes moyennant 100,000 couronnes d'or. Parmi les raisons qui déterminèrent Clément VIII à la sévérité, on peut supposer le fait que les meurtriers de Francesco Cenci le privaient d'un revenu certain. Béatrice, âgée de vingt ans, sa belle-mère Lucrezia et son frère Giacomo Cenci furent décapités à Rome devant le palais de leurs ancêtres, le 11 mai 1599. Bernardo, jeune frère de Béatrice, fut seul épargné; mais par un raffinement inouï de cruauté le pape le força d'assister au supplice de toute sa famille.

On peut s'étonner au premier abord que l'auteur d'*Alastor* et de *la Plante sensitive* ait choisi un sujet dont le fond est l'inceste suivi du parricide. Le théâtre moderne n'admet pas de telles données, et la poésie y répugne en principe. Si toutefois le dramatisé est parvenu à diminuer l'horreur réelle du fait en nous intéressant à la victime, s'il nous a peint des souffrances morales et non des tortures physiques, s'il en a fait ressortir l'âme noble et forte de l'héroïne, il aura produit un chef-d'œuvre et couronné d'une auréole immortelle un des caractères les plus touchans de l'histoire. Ce qui détermina Shelley à la faire revivre, ce fut non pas la recherche de l'extraordinaire, mais une véritable obsession. En arri-

vant à Rome, il trouva que Béatrice vivait encore dans toutes les mémoires, excitait l'intérêt, la compassion universelle. Il vit les restes du lugubre palais Genci, près du Ghetto. De plus, on lui communiqua un manuscrit compulsé de ceux du Vatican, contenant la relation détaillée du procès. Déjà son imagination était en travail; mais le trait de lumière qui fit surgir à ses yeux l'image de l'héroïne, ce fut le portrait tant connu et tant répété que Guido Reni fit de Béatrice dans sa prison peu avant sa mort et qu'on va voir au palais Barberini. Il a décrit l'impression qu'il reçut de cette admirable peinture. « Il y a une tranquillité fixe et pâle répandue sur tous ses traits, elle semble triste et abattue; pourtant le désespoir qui se peint sur son visage est tempéré par la patience et la douceur. Sa tête est enveloppée dans les plis d'une draperie blanche, les boucles dorées de ses cheveux abondans s'échappent de dessous cette cape et tombent sur sa nuque. Le moule du visage est d'une délicatesse ravissante, l'arc des sourcils nettement et largement dessiné. Les lèvres ont un pli d'imagination et de sensibilité qui persiste sous un voile de souffrances. Ses yeux, dont on dit qu'ils étaient remarquables par leur vivacité, sont gonflés par les larmes et sans éclat, mais merveilleusement tendres et sereins. Dans tout le visage, il y a un mélange de simplicité et de dignité, de suavité exquise et de profond chagrin qui le rendent indiciblement pathétique. Béatrice Genci semble avoir été une de ces rares personnes en qui l'énergie et la grâce résident ensemble sans se détruire l'une l'autre; sa nature était simple et profonde. Les misères qu'elle a endurées, le crime qu'elle a commis sont comme le masque et le manteau dont les circonstances l'ont habillée pour la personnifier sur la scène du monde. » On le voit, Shelley fut remué par ce portrait dans sa fibre intime. Douceur et force, n'était-ce pas là le fond de sa propre nature? La sympathie qui résulte de certaines affinités secrètes de l'âme produit les illuminations les plus soudaines. A la vue de cette tête, il comprit tout d'un coup l'âme, le caractère, la destinée de l'héroïne. Dès lors plus de repos pour lui; il devait la représenter telle qu'elle fut, souffrir ce qu'elle avait souffert, revivre son martyre. Peut-être frissonna-t-il sous cette vision, mais il était de ceux qui ne peuvent éviter la tête de Méduse et sont condamnés à la regarder en face.

Le tempérament de Francesco Genci est celui d'un monstre tel que Shakspeare même n'en a point conçu, Richard III et Iago ne sont auprès de lui que des écoliers. Il est le produit le plus féroce de cette noblesse romaine du xvi<sup>e</sup> siècle qui vivait sans loi au gré de passions sans frein. C'est plus qu'un criminel, c'est un maniaque du crime qui se délecte dans la souffrance d'autrui et pousse jusqu'au délire la cruauté ce paroxysme de l'égoïsme humain. Shel-



ley n'a nullement exagéré ce caractère stigmatisé par ses actes quand il lui fait dire : « Dans ma jeunesse, je ne songeais qu'au plaisir. Plus tard, quand j'entendis gémir un ennemi et ses enfans, je connus les délices de la terre. Maintenant j'aime mieux voir ces angoisses que la terreur cache mal, la prunelle fixe et hagarde, la lèvre pâle et tremblante qui me dit que l'âme pleure en dedans des larmes plus amères que la sueur de sang du Christ. Rarement je tue le corps, car il conserve comme une forte prison l'âme en mon pouvoir, et je la nourris d'heure en heure du souffle de la peur. » Le cardinal Camillo lui répond : « Le démon très abandonné de l'enfer jamais dans l'ivresse de sa faute n'a parlé à son propre cœur comme tu me parles maintenant. » Sa haine a fini par se tourner contre sa propre famille, qui lui reproche ses crimes, contre ses fils, qu'il considère comme ses ennemis et auxquels il refuse l'argent nécessaire pour l'entretien de leur famille. C'est un fait avéré qu'il laissait mourir de faim son fils Giacomo, et qu'il l'avait calomnié auprès de sa propre femme pour détruire la paix de son ménage. Quant à sa seconde femme Lucrezia et à sa fille Béatrice, il les enfermait souvent, leur laissant à peine de quoi se nourrir et leur infligeant les plus cruelles injures.

Béatrice nous apparaît comme une âme pure, forte, pénétrante, plutôt froide que passionnée, héroïquement dévouée à sa famille, sorte de Cassandre romaine jetée dans l'ancre d'un bourreau qui est son père. Elle a toutes les délicatesses de la vierge, sa sensibilité est si exquise qu'elle pourrait pleurer pour une fleur brisée, mais les malheurs qui ont fondu sur elle ont flétri dans son cœur la fleur de la joie. Elle avait aimé un jeune noble romain, Orsino, mais il s'est fait prêtre par ambition, et le voilà prélat. Il songe maintenant à séduire Béatrice sous air de protection. C'est un caractère faible et faux qui, n'ayant pas la force d'être bon, devient méchant par lâcheté. Cependant cet homme est la dernière planche de salut de Béatrice; lui seul pourrait l'arracher aux griffes de son père. Elle lui confie une pétition au pape; c'est son dernier espoir. Orsino promet de la remettre, mais, craignant que sa proie ne lui échappe si le pape mariait la jeune fille de son autorité, il garde le placet. Béatrice reste ainsi sans défense au pouvoir de son geôlier. Cenci pousse le cynisme jusqu'à donner une fête à ses nobles et parens pour célébrer la mort d'un fils qui l'avait bravé : fait incroyable, mais historique. Il force sa femme et sa fille d'assister à ce banquet sacrilège. Alors Béatrice, pâle, tremblante, indignée, porte plainte contre son père devant toute l'assemblée. Elle parle au nom de sa famille, supplie le prince Colonna, le cardinal Camillo, de l'emmenner; ils n'osent, par peur du redoutable Cenci. Cette protestation publique, cette révolte ouverte de Béatrice, font naître

dans l'âme satanique de Francesco l'idée d'une vengeance inouïe. « Elle rampera, s'écrie-t-il, à travers une vapeur d'horreur stupéfiante; s'il y a un soleil dans le ciel, elle n'osera plus regarder ses rayons ni sentir sa chaleur, c'est elle alors qui désirera la nuit. L'acte que je médite éteindra tout pour moi. Je marche enveloppé de ténèbres plus mortelles que l'ombre de la terre, que les constellations éteintes dans le plus noir nuage, et dans ces ténèbres je m'avance sûr et invisible vers mon dessein. » Le moment où Béatrice outragée conçoit le dessein de tuer son père a été représenté par Shelley avec une vérité irréfragable. Une révolution totale, terrible, définitive, s'accomplit sous nos yeux dans une âme. Béatrice, effarée et plus morte que vive, vient de se précipiter dans la chambre de sa belle-mère.

« BÉATRICE. — Comment ces cheveux se sont-ils défaits? Leurs écheveux errans m'aveuglent, et cependant je les avais fortement attachés. Horreur, le plancher s'enfonce sous mes pieds, les murs tournoient. Je vois ici une femme debout, calme et sans émotion, pendant que je glisse vertigineusement dans l'abîme du monde. Mon Dieu! le bel azur du ciel est taché de sang! La lumière du soleil sur le plancher est noire. Une vapeur pestilentielle a empoisonné en moi le subtil esprit de la vie. Je n'ai jamais su ce que les fous sentent avant de devenir fous, mais maintenant je suis folle, sans aucun doute! Non, je suis morte.

« LUCREZIA. — Quel mal t'arrive, ma pauvre enfant? Elle ne répond pas, son esprit perçoit la sensation de la douleur, mais non sa cause, la souffrance a détruit la source dont elle a jailli.

« BÉATRICE. — Oh! que suis-je? Quel nom, quelle place, quelle mémoire sera la mienne? Quel souvenir dépassant même le désespoir?

« LUCREZIA. — Tu ne ressembles plus à toi-même, tes yeux lancent des lueurs égarées. Parle-moi, délie ces mains pâles dont les doigts s'enlacent convulsivement.

« BÉATRICE. — C'est une vie sans repos qui les torture; si je parlais, je deviendrais folle. Il faut que quelque chose soit fait; quoi? je ne le sais pas encore, mais quelque chose qui réduira en poudre ce que j'ai souffert, comme l'éclair broie un arbre, quelque chose de bref, de rapide, d'irrévocable, qui coupe mon mal à la racine. Faut-il répandre mon propre sang, qui est le sang de mon père et qui coule dans mes veines souillées? Non, cela ne laverait pas le crime, car alors plus d'un douterait qu'il y a un Dieu dans le ciel qui voit et permet qu'une créature souffre le mal et meure ainsi. Or, cette foi, aucune agonie ne l'obscurcira en moi.

« LUCREZIA. — Mon malheureux enfant, ne me cache pas ton impénétrable chagrin.

« BÉATRICE, à part. — Quelle est cette vapeur indistincte de pensées qui

se lèvent, ombre sur ombre, s'obscurcissant l'une l'autre? (A voix basse.) Puissante mort! Ombre au double visage! Seul juge! Le plus juste des arbitres! (Elle reste absorbée dans sa pensée, puis soudain s'avance vers Orsino, qui vient d'entrer.) Es-tu mon ami, Orsino, faux ou vrai? Engage-toi sur ton salut, avant que je parle.

« ORSINO. — Je jure de dédier mon pouvoir et ma force, mon silence et tout ce qui m'appartient à tes ordres.

« LUCREZIA. — Vous pensez que nous devons méditer sa mort?

« BÉATRICE. — Et faire ce que nous aurons médité, et cela subitement. Soyons rapides et hardis.

« ORSINO. — Et très prudents.

« LUCREZIA. — Car les lois jalouses nous puniraient de mort et d'infamie pour avoir fait ce qu'elles-mêmes auraient dû faire.

« BÉATRICE. — Aussi prudents que vous voudrez, mais prompts avant tout. Orsino, quels sont les moyens? »

On décide que Genci sera tué dans son castel de Pétrella, où il veut mener sa famille; Orsino fournit les meurtriers. Béatrice n'est pas moins inébranlable au moment de l'action que dans la conception du meurtre qui doit la délivrer de son tyran. La colombe s'est changée en lionne.

« BÉATRICE. — Tout est-il fini?

« OLIMPIO. — Nous n'avons pas osé tuer un vieillard dans son sommeil. Ses cheveux, rares et gris, son front ridé, ses mains croisées sur sa poitrine m'ont paralysé. Vrai, je ne puis le faire.

« BÉATRICE. — Misérables esclaves! Comment, vous n'avez pas le courage de tuer un homme endormi et vous avez l'audace de revenir sans avoir rien fait? Vils sicaires à gage, couards et traîtres! Ne parlez pas de votre conscience, que vous vendez chaque jour pour l'or et la vengeance; elle s'est tue sur mille actions dont une seule déshonore un homme, et quand il s'agit d'un châtement où la pitié est une insulte au ciel... Mais pourquoi parler? (Arrachant un poignard à l'un des meurtriers.) Si ce fer avait une langue pour dire: « Elle a tué son père! » il faut que je le fasse! — Mais ne croyez pas que vous lui survivrez longtemps!

« OLIMPIO. — Arrête, pour l'amour de Dieu!

« MARZIO. — J'y retourne et je vais le tuer.

« OLIMPIO. — Donne-moi le poignard; nous devons faire ta volonté.

« BÉATRICE. — Prends! pars! reviens! (Olimpio et Marzio sortent. — A Lucrezia.) Comme tu es pâle! Ne pas faire ce que nous faisons serait un crime mortel. »

Genci mort, Béatrice devient d'un calme parfait. L'arrivée de Savella, légat du pape, qui vient faire une enquête, ne la trouble même pas. Elle dit à sa belle-mère: « La chose est faite; ce qui

va suivre ne me regarde pas. Je me sens aussi dégagée que la lumière dans l'espace et l'air qui enveloppe la terre, aussi ferme que le centre du monde. Les conséquences sont pour moi comme le vent qui frappe le roc solide, mais ne l'ébranle pas. » Cependant on a trouvé un billet compromettant de Béatrice à Orsino, on a saisi Marzio, qui est mis à la torture et avoue tout. Le procès est instruit, et les trois accusés Lucrezia, Giacomo et sa sœur sont incarcérés. Béatrice est intérieurement convaincue de la justice de son action, mais elle la nie énergiquement devant les juges du pape pour sauver sa vie et l'honneur de sa famille. On la confronte avec le meurtrier, auquel la torture a arraché l'aveu. Citons encore la scène où la jeune fille, redevenue sauvage et en quelque sorte invincible, force le sicaire, par la puissance de sa volonté et le magnétisme de son regard, à reprendre son aveu et à braver une seconde fois la roue :

« LE JUGE, à Béatrice. — Regardez cet homme. Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois ?

« BÉATRICE. — Nous ne l'avons jamais vu.

« MARZIO. — Vous me connaissez trop bien, dame Béatrice.

« BÉATRICE. — Je te connais ? comment ? où ? quand ?

« MARZIO. — C'est moi que vous avez poussé par des menaces et des présens à tuer votre père. Quand la chose fut faite, vous m'avez revêtu d'un manteau tissé d'or et vous m'avez dit de prospérer ; comment j'ai prospéré, vous le voyez. Vous, seigneur Giacomo, dame Lucrezia, vous savez que je dis la vérité. (Béatrice s'avance vers lui. Il se couvre la face et recule de terreur.) Oh ! détourne le terrible ressentiment de tes yeux vers la terre insensible. Ils blessent ! C'est la torture qui m'a arraché la vérité. Seigneurs, puisque je l'ai dite, qu'on me conduise à la mort.

« BÉATRICE. — Rive tes yeux dans les miens et réponds à ce que je te demande. (Se tournant vers les juges.) De grâce, remarquez sa contenance. L'audacieuse calomnie quelquefois n'ose pas attester ce qu'elle paraît être, celui-ci n'ose paraître ce qu'il atteste, il détourne son regard vers la terre aveugle. (A Marzio.) Veux-tu dire que j'ai tué mon père ?

« MARZIO. — Emportez-moi ! Ne la laissez pas me regarder, j'ai dit tout ce que je sais.

« LE CARDINAL CAMILLO. — Gardes, conduisez-le plus près de dame Béatrice. Il frémit et se tord sous son regard comme la feuille d'automne sous le tranchant du clair vent du nord.

« BÉATRICE. — O toi, qui trembles sur le bord vertigineux de la vie, arrête avant de me répondre ; alors peut-être tu répondras à Dieu avec moins d'effroi. Quel mal t'avons-nous fait ? Moi, hélas ! je n'ai vécu sur cette terre que quelques tristes années, et mon sort fut ainsi ordonné que mon père changea les premiers momens de ma vie naissante en

gouttes de poison qui détruiraient une à une les douces espérances de la jeunesse; ensuite il poignarda d'un seul coup mon âme immortelle, ma renommée sans tache et jusqu'à cette paix qui dort au plus profond du cœur. Mais la blessure ne fut pas mortelle; ainsi la haine devint le seul culte que je pouvais rendre à notre père céleste, qui par pitié t'arma, comme tu le dis, pour exterminer le criminel. Et la justice rendue devient mon accusation? Et c'est toi qui es l'accusateur? Rends-moi justice, te dis-je, ou bien précipite-toi devant le grand juge et dis-lui : « J'ai transgressé toutes les lois divines et humaines, et j'ai fait plus encore : il y avait une jeune fille très pure et très innocente sur la terre, et parce qu'elle a souffert ce que jamais n'a souffert ni innocent ni coupable, parce que ses souffrances n'ont pu être ni dites ni pensées, parce que ta main à la fin l'a repoussée, moi d'un mot je l'ai assassinée, elle et toute sa race! » Et maintenant, réponds à ce que je te demande : suis-je ou ne suis-je pas une parricide?

« MARZIO. — Tu ne l'es pas.

« LE JUGE. — Que veut dire ceci?

« MARZIO. — Je déclare ici que ceux que j'ai accusés sont innocens. Moi seul je suis coupable.

« LE JUGE. — Qu'on l'emène aux tourmens; qu'on les raffine et qu'on les traîne en longueur pour mettre à nu les derniers replis de son cœur. Ne le déliez que lorsqu'il aura tout confessé.

« MARZIO. — Torturez-moi comme vous voudrez. Une peine plus aigüe a fait sortir une vérité plus haute de mon dernier souffle. Elle est très innocente. Chiens assoiffés de sang, qui n'êtes plus des hommes, rassasiez-vous de moi! Je ne veux pas vous livrer ce doux chef-d'œuvre de la nature pour le mettre en pièces et le détruire. »

Marzio trouve moyen de se tuer pendant qu'on le lie sur la roue; sous la même épreuve, Béatrice demeure invaincue; mais Giacomo et Lucrèce, mis à la même question, avouent. En l'apprenant, leur sœur s'écrie avec indignation : « Quoi! voulez-vous abandonner vos corps à être traînés par les talons des chevaux (supplice des parricides), en sorte que vos cheveux balayent les traces de la vaine multitude? La roue n'est cruelle que parce qu'elle peut arracher le mensonge à la peur. » Cependant elle se résigne rapidement. Quand on lui annonce l'irrévocable sentence de mort du pape, la nature se révolte une dernière fois en elle. « Est-ce possible, s'écrie-t-elle, que je doive mourir si soudainement? » Mais un instant après : « C'est passé, dit-elle, mon cœur ne faillira plus. Combien oiseuses, fausses et froides me semblent toutes choses! Cependant je me fie en Dieu. En qui autre quelqu'un pourrait-il se fier? Et maintenant mon cœur est froid. » Elle passe ses derniers momens à consoler sa mère et son jeune frère Bernardo. La voyant endormie

le pauvre adolescent la compare à un jour doucement éteint qui se clôt en nuit et en rêves. — Telle est dans ses lignes principales cette émouvante tragédie. Les scènes citées suffisent à prouver que Shelley a traité le caractère de Béatrice avec une grandeur et une sûreté shakspeariennes et qu'il a vaincu la terreur de cette destinée par la beauté de la victime. Si Béatrice n'eût pas tué son père, elle eût été peut-être une sainte, mais elle n'eût pas été un caractère tragique. Shelley a voulu la représenter telle qu'elle fut, telle qu'elle dut être. Si l'histoire est pénible, le sujet impossible à la scène, il faut reconnaître que le poète en a fait ressortir le côté éternellement touchant et vrai, et nous dirons avec lui : « Le but moral le plus élevé que puisse se proposer le drame est de donner au cœur humain la connaissance de lui-même en excitant ses sympathies et ses antipathies. C'est en proportion de cette connaissance que tout être humain est sage, juste, tolérant et bon. »

## IV.

Personne n'eut un sentiment plus énergique des souffrances de l'homme et des misères de l'humanité que Shelley. Nous l'avons vu se plonger avec *Julian et Maddalo* dans une de ces passions de l'âme qui entraînent la destruction de l'individu; nous l'avons vu fouiller dans *Béatrice Cenci* un de ces épisodes effrayans du passé qui montrent à quelles extrémités peuvent être poussées les créatures les plus nobles et les plus exquises. Aux yeux du penseur, de telles tragédies symbolisent dans l'écroulement d'une famille la chute de nations entières, redoutables échappées sur le fond de la nature humaine, qui nous rappellent amèrement de quels crimes et de quelles horreurs se compose le gros tissu de l'histoire. Ce qui fait la grandeur de Shelley, c'est que cette vue précoce du réel, qui chez tant d'esprits faibles ou orgueilleux enfante le pessimisme et le mépris universel, ne put entamer sa foi en un sublime idéal de l'homme et dans une force divine qui réside au fond des choses. De cette foi, il se fit contre le monde un bouclier de diamant. Il avait la conviction que cet idéal, nié par l'homme égoïste, méchant ou frivole, à peine entrevu par la foule, ne peut se retrouver que dans la conscience des êtres d'élite, et que cette conscience devant volonté peut faire des miracles. La régénération dont l'homme excellent est capable en lui-même le faisait croire à celle de l'humanité par les mêmes puissances. Le drame symbolique de *Prométhée délivré* se présente à nous comme une sorte de vision grandiose qu'il eut sous l'empire de cette idée, sous le transport de cette espérance; elle est le couronnement de l'œuvre de Shelley, c'est là qu'il a incarné en images rayonnantes ses plus hautes

pensées sur le développement humain, sa foi ardente en l'avenir. Ce poème fut écrit presque en entier à Rome, au printemps de l'année 1819, sur les ruines colossales des bains de Caracalla, dont les vastes plates-formes, soutenues par des arches vertigineuses, étaient alors recouvertes d'une végétation luxuriante. Shelley avait l'habitude de s'installer tous les matins dans cette forêt sauvage et parfumée suspendue entre terre et ciel. Les effluves printanières montant de ces gouffres de verdure enivraient ses sens, exaltaient son âme. Du haut de ces ruines gigantesques, il voyait à ses pieds les sept collines, Rome ancienne et nouvelle et l'immense étendue de la campagne romaine; le cimetière de l'histoire et le paradis de la nature, qui revêt ici de sa flore éternelle les débris des religions passées entassés par montagnes et semés à perte de vue. Le poème est digne de ce paysage et de cet horizon.

Dans son œuvre capitale, Shelley n'est rien moins qu'un imitateur, mais un continuateur très hardi et très indépendant d'Eschyle. Celui-ci avait conçu l'aîné des Titans comme un puissant révolté qui finit par se réconcilier avec le maître des dieux en lui révélant le secret par lequel il doit éviter sa chute. Tel était sans aucun doute le dénouement de sa trilogie dont nous avons perdu la fin. L'esprit de Shelley s'opposait à cette conclusion, il ne pouvait admettre la réconciliation du champion de l'humanité avec son oppresseur. Il trouvait que l'intérêt moral de la fable, si puissamment soutenu par les souffrances et la persévérance de Prométhée, serait annihilé si nous trouvions qu'il s'est dédit de son langage et qu'il a succombé devant son adversaire heureux et perfide. Il a donc conçu Jupiter comme le principe de l'oppression et Prométhée comme le régénérateur qui se sert de la connaissance comme d'un bouclier contre le mal et conduit le genre humain à la vertu par l'amour et la sagesse. Les deux autres personnages principaux de ce drame philosophique imaginé en de vastes proportions avec un horizon pour ainsi dire illimité sont les trois Océanides : Ione, Panthéa et Asia, toutes trois filles de la mer et divinités primitives. Toutes les trois aiment le grand Titan d'une même sympathie. Ione habita longtemps les glauques profondeurs. Belle et naïve comme une nymphe, elle réunit toutes les grâces de la race qui porte son nom; elle n'entrevoit l'avenir désiré qu'à travers son rêve de beauté comme en naissant elle a vu le ciel à travers le cristal d'une mer transparente. Sa sœur Panthéa, plus consciente, a l'âme ouverte à l'immensité des choses et les yeux fixés sur Prométhée, le plus grand des fils de la terre comme sur l'espoir du monde. Asia est la plus belle et la plus femme des trois Océanides; selon d'anciennes traditions mythologiques, elle était la déesse de la nature

et se confondait avec Vénus; c'est la fiancée du Titan. Depuis qu'il est lié sur un rocher par Jupiter, elle attend sa délivrance et son retour dans une vallée du Caucase, oppressée elle-même de tristesse et d'affliction. Quand le bienfaiteur de l'humanité sera libéré, elle doit reprendre toute sa beauté pour s'unir à lui d'une heureuse et parfaite union.

Au début, Prométhée apparaît comme dans Eschyle lié au-dessus du précipice dans un ravin de rocs et de glaces du Caucase. Panthéa et Ione sont assises à ses pieds; il fait nuit, et l'aube se lève lentement. Prométhée s'adresse au monarque des dieux, des démons et des esprits qui nourrit sa gloire d'hécatombes humaines. Il eût pu être heureux s'il avait voulu partager la honte de sa tyrannie, mais il a mieux aimé être suspendu sur un rempart de montagne peuplé d'ouragans, endurer trois mille ans de veille, de solitude, de désespoir. Voilà son empire à lui, et il le préfère à celui de Jupiter. Ni répit ni diversion dans ce monotone martyre; pourtant il persévère, car il sait que le jour de la chute du tyran doit arriver. Rien n'a changé autour de Prométhée, mais un grand changement s'est opéré en lui-même : la misère l'a rendu sage, il a même cessé de haïr son oppresseur. Jadis il avait lancé contre le maître des dieux une malédiction épouvantable et un défi mortel, qui avait retenti comme un tonnerre dans la vapeur des cataractes et sur les abîmes de la terre stupéfaite. Cette malédiction, il l'a oubliée, mais maintenant il la redemande aux montagnes, aux sources, aux fleuves; ils s'en souviennent, mais n'osent prononcer la redoutable formule. Qui la redira? C'est la voix mélancolique de la terre elle-même qui l'a retenue, qui en a frémi dans ses entrailles d'une mystérieuse sympathie, qui la relance maintenant au tyran à l'appel de son fils glorieux : « Ennemi, je te défie! d'un esprit calme et fixe. Tout ce que tu peux m'infliger, je te prie de le faire. Tyran des dieux et des hommes, il y a un seul être que tu ne subjugueras pas. Fais donc pleuvoir tes fléaux sur moi, la pâle maladie et la peur frénétique, que le froid et le feu consomment mes entrailles. Fais le pire, tu es tout puissant, je te donne pouvoir sur toute chose excepté sur toi-même et sur ma propre volonté. » A ces paroles, qui lui reviennent du fond du gouffre maternel, Prométhée revoit les maux qu'il a accumulés sur le monde et sur lui-même, il est saisi d'un spasme de douleur. Ione et Panthéa frissonnent. Le Titan va-t-il expirer? Heureusement il est invaincu. Mais, comme si ce défi répété avait réveillé la vengeance de Jupiter, son messager Mercure accourt. Ce n'est ni avec le Tartare, ni avec le vautour qu'il menace; il amène les Furies. Si Prométhée ne veut dire au maître le secret qui doit le sauver, il sera livré à ces fantômes, qui lui infligeront des tortures



morales plus redoutables que tous les maux physiques. Qu'elles viennent! dit le Titan. Aussitôt la blanche foudre vient fendre jusqu'à la racine un cèdre chargé de neige; le ciel s'obscurcit sous une légion de Furies aux formes terribles et innombrables. A ce hideux aspect, Ione et Panthéa couvrent leur visage de leurs mains.

« PREMIÈRE FURIE. — Ha! je sens de la vie!

« DEUXIÈME FURIE. — Laisse-moi seulement regarder dans ses yeux!

« TROISIÈME FURIE. — L'espoir de le torturer m'allèche comme le vautour est alléché par un champ de carnage.

« PREMIÈRE FURIE. — Prométhée!

« DEUXIÈME FURIE. — Titan immortel!

« TROISIÈME FURIE. — Champion des esclaves du ciel!

« PROMÉTHÉE. — Celui qu'invoquent ces voix terribles est ici, Prométhée, le Titan enchaîné. Femmes horribles, qu'êtes-vous? Jamais d'aussi ignobles fantômes ne sortirent du Tartare. Pendant que je regarde ces formes exécrables, il me semble que je deviens semblable à ce que je contemple, fasciné dans une affreuse sympathie.

« PREMIÈRE FURIE. — Nous sommes les ministres de la peine et de la peur, du désappointement, de la méfiance et de la haine. Comme les chiens maigres poursuivent le faon sanglotant, nous traquons ce qui pleure, saigne et vit, quand le grand roi nous déchaîne.

« PROMÉTHÉE. — Pourquoi, si hideuses, sortez-vous par légions des profondeurs?

« DEUXIÈME FURIE. — Nous ne le savons pas. Sœurs, réjouissez-vous!

« PROMÉTHÉE. — Peut-on se réjouir de sa propre difformité?

« DEUXIÈME FURIE. — La beauté de la joie rend les amans heureux quand ils regardent l'un dans l'autre, ainsi faisons-nous. Comme de la rose, cueillie par la pâle prêtresse pour sa couronne de fête, tombe un reflet cramoisi qui colore sa joue, ainsi l'agonie de notre victime nous donne notre forme; — du reste nous n'en avons pas plus que notre mère, la Nuit.

« PROMÉTHÉE. — Je me ris de votre pouvoir et de celui qui vous envoie. Déversez votre coupe.

« PREMIÈRE FURIE. — Penses-tu que nous allons nous contenter de travailler comme le feu au dedans de toi?

« PROMÉTHÉE. — La douleur est mon élément comme la haine est le vôtre. A l'œuvre!

« DEUXIÈME FURIE. — Penses-tu que nous ne ferons que distiller notre rire dans tes yeux sans paupières?

« PROMÉTHÉE. — Je ne mesure pas ce que vous faites, mais ce que vous souffrez, étant mauvaises.

« TROISIÈME FURIE. — Nous serons la pensée effrayante dans ton cerveau,

le désir infâme autour de ton cœur épouvanté; nous ramperons comme une agonie dans le labyrinthe de tes veines.

« PROMÉTHÉE. — Vous le faites; pourtant je suis roi de moi-même et je règne sur les maux qui me torturent en se combattant, comme Jupiter vous gouverne quand l'enfer se mutine. »

Ce n'est rien encore, les Furies forment la ronde autour de Prométhée et entonnent un chœur lugubre. A cet appel, leurs essaims augmentent comme la fumée qui sort des portes de l'enfer. Elles accourent sur des chars ailés des champs de massacre, des cités dévastées par la famine, du lit des patriotes expirans, pour raconter à Prométhée leur œuvre sans pitié; mais la parole est impuissante à fléchir le Titan. Enfin elles essaient un tourment plus redoutable : la vision. « Taisez-vous, dit tout à coup une Furie, parler serait rompre le charme qui lie l'Invincible, la force de cette pensée qui, maintenant, défie le plus profond pouvoir de l'enfer. — Arrache le voile. — Il est tiré. » Toutes les Furies disparaissent, une seule reste auprès de lui, celle qui évoque la vision. Alors Prométhée aperçoit dans un nuage sanglant un jeune homme cloué sur une croix, qui fixe sur lui un douloureux, un indicible regard, et entr'ouvre ses lèvres agonisantes comme pour lui parler. « Voilà, ricane la Furie, la destinée du doux, du grand, du sage et du juste. » A cette vue, un gémissement terrible sort du cœur du Titan comme le bruit de la tempête qui soulève les profondeurs. Ione et Panthéa l'entendent en frissonnant, mais, la tête trois fois enveloppée d'un voile épais, elles n'osent regarder. Comme si ce spectacle ne suffisait pas pour ébranler le plus fort, la Furie lui montre sous le crucifix des instrumens de torture, des bûchers allumés, des peuplades en fuite et baignées dans leur sang. « Voilà, dit-elle, à quoi sert l'exemple du plus sublime, voilà ce qu'on fera de sa doctrine. De sa parole divine, on fera un poison, de son martyre un instrument de torture. La connaissance ne sert qu'à augmenter le mal sur la terre, le dévouement qu'à engendrer l'oppression, l'amour qu'à déchaîner la haine. Regarde, les frères tuent les frères. Ce sont les vendanges du temps pour la mort et le péché. Le sang y bouillonne comme du vin nouveau. » Et, comme un écho lointain, on entend le rire des multitudes stupides qui font le mal et ne savent pas ce qu'elles font. Cependant Prométhée répond : « Tes paroles sont comme un nuage de serpens ailés, et pourtant j'ai pitié de ceux qu'elles ne torturent point. — Tu les prends en pitié? dit la Furie, alors je ne parle plus, » et elle s'évanouit.

Aussitôt l'air s'éclaircit, le sombre nuage fait place à des flocons de vapeurs blanches, une musique d'ailes se fait entendre, des esprits éthérés et radieux passent en chantant. Ils viennent des temps

immémoriaux, ils sortent de l'atmosphère de la pensée humaine, qu'ils respirent sans se lasser, quelque triste qu'elle soit. Ce sont les guides et les gardiens de l'humanité opprimée qui maintenant viennent consoler le Titan. Ils lui apportent de bonnes nouvelles de la retraite du sage, du sommeil du poète et même de ces champs de bataille où surnagent les cris de victoire et de liberté. « Et, disent ces bons génies, la voix qui dominait toutes ces voix, le son qui se dégageait de tous ces sons, c'était l'âme de l'amour, c'étaient l'espérance et la prophétie qui commencent et finissent en toi. » Les esprits disparaissent, le chœur consolant se tait. Les deux Océanides l'ont écouté avec ravissement, et Panthéa dit après leur départ qu'un sens intime lui reste de leur présence, comme on sent l'omnipotence de la musique quand la voix ou le luth inspiré se taisent. Prométhée conforté, mais encore appesanti par ses souffrances, se souvient d'Asia sa fiancée. « Tout espoir est vain, hormis l'amour, » dit-il. Panthéa l'entend et s'élançe à travers les airs vers Asia pour lui annoncer le triomphe du Titan et préparer sa délivrance.

Le second acte nous transporte dans un vallon du Caucase où Asia attendait sa sœur. Elle la voit venir avec le printemps qui descend bercé dans les tempêtes. « Toi, qui es l'image de l'âme que j'aime, dit Asia à Panthéa, combien tu as tardé ! » Panthéa lui raconte un rêve qu'elle vient d'avoir en dormant dans les bras d'Ione au fond de l'océan. Elle a cru voir Prométhée se transfigurer, ses membres blessés devenir beaux et fluides, et des étincelles brillantes s'échapper de ses yeux élargis. Les deux grandes Océanides se regardent ravies. « Que peux-tu voir dans mes yeux, dit Panthéa, si ce n'est l'image de ta propre beauté ? — Tes yeux, dit Asia, sont comme le ciel profond enfermé en deux cercles sous tes longs et doux cils ; comme ils sont sombres, beaux, sans mesure, orbe dans orbe ! » A force de regarder au fond des yeux de sa sœur, elle y distingue une forme ; c'est lui, c'est Prométhée transfiguré. C'était leur double rêve qui apparaît maintenant aux deux songeuses éperdues sous forme d'un esprit ailé. « Suivez-moi, dit-il. — Suivez-nous, répètent les échos. » Et elles s'élançant comme emportées par le vent, tandis que les échos murmurent : « Dans le monde inconnu dort une voix qui n'a pas encore parlé ; c'est sous tes pas seulement qu'elle s'éveillera, fille de l'Océan ! » Cette voix est celle de Dèmogorgon, la conscience profonde, éternelle de toute chose, plus puissante que Jupiter et qui le fera tomber (1). Cet esprit mys-

(1) Shelley est sans doute aussi l'inventeur du nom de Dèmogorgon. Quel sens lui a-t-il donné ? Peut-être faut-il y voir un trait de malice qui n'est pas sans finesse. Dèmogorgon, du grec *dèmos*, peuple, et *gorgone*, épouvantail, signifie assez clairement : celui qui fait peur au peuple. Or n'est-ce pas le propre de toute vérité profonde d'effrayer la foule ?

térieux, sans forme, qui trône invisible dans les ténèbres, est de l'invention du poète. Il semble que Shelley ait voulu personnifier en lui cette vérité intérieure, dégagée de toute forme visible, que l'homme ne découvre qu'en descendant humblement dans sa conscience, sentiment immédiat, indubitable, supérieur à toute logique, où l'âme peut trouver la révélation de l'unité suprême qui pénètre le tout. C'est lui que les deux Océanides vont chercher dans une véritable course de Ménéades à travers toutes les régions de la nature, dont les voix leur crient : Au fond ! toujours plus au fond ! Les voix les entraînent, le son les emporte. Elles ont traversé les forêts et parviennent à l'entrée du royaume de Dèmogorgon. C'est la bouche d'un volcan dont le cratère s'élève au-dessus de montagnes de neige. Elles voient les spirales de glace qui réfléchissent l'aube comme l'écume éblouissante de l'océan autour de quelque atlantide : « Glorieuse terre, dit Asia, si tu n'es que l'ombre de quelque esprit plus beau, quoique le mal tache ton œuvre, je pourrais t'adorer. » Les voilà enfin dans la cave de Dèmogorgon ; on n'y voit que des rayons qui reluisent dans la plus profonde obscurité ; elles interrogent l'esprit. Asia lui demande : « Qui a fait le monde vivant et tout ce qu'il renferme ? — Dieu, le tout-puissant, répond Dèmogorgon. — Mais qui a fait la terreur, la folie, le crime, le mal ? — Celui qui règne, Jupiter l'usurpateur. — Mais qui appelles-tu Dieu ? — La profonde vérité est sans image. A quoi servirait de regarder les révolutions du monde, de faire parler le destin, le temps, le hasard, le changement ? Toutes les choses subissent ces puissances, excepté l'éternel amour. — Prométhée surgira-t-il de nouveau devant le monde réjoui ? Quand cette heure arrivera-t-elle ? — Regarde ! » dit l'esprit. Deux Heures apparaissent sur des chars. L'une entraîne Dèmogorgon vers le trône de Jupiter, l'autre porte Asia et Panthéa au sommet d'une montagne, où un chant délicieux frappe leur oreille. Asia est toute transformée, elle rayonne d'une beauté merveilleuse, comme à l'aurore du monde, et sa sœur s'en étonne : « Ce n'est pas moi seule, ta sœur, ta compagne, c'est le monde entier qui cherche ta sympathie. Ne sens-tu pas les vents enamorés de toi ? N'entends-tu pas ces sons qui expriment l'amour de tous les êtres ? » On entend de la musique.

« ASIA. — Tes paroles sont plus douces que les chants mêmes dont elles sont l'écho ; tout amour est doux donné ou rendu. L'amour est universel comme la lumière, et sa voix familière ne fatigue jamais. Il est comme le vaste ciel, l'air qui soutient toute chose. Ceux qui l'inspirent sont fortunés, comme je le suis maintenant ; mais ceux qui le sentent le plus sont plus heureux encore, après de longues souffrances, — comme bientôt je dois être.

« PANTHÉA. — Écoute! les esprits parlent.

« UNE VOIX, chantant dans l'air. — Vie de la vie! tes lèvres allument de leur amour le souffle qui s'en échappe, et tes sourires, avant de s'évanouir, font courir des flammes dans l'air frais. Oh, détourne tes yeux! Qui-conque les voit tombe enlacé, évanoui dans le réseau de tes regards.

« Fille de la lumière! tes membres rayonnent à travers les vêtements qui semblent les cacher comme les lignes radieuses du matin à travers les nuages avant qu'il ne les divise, et la plus divine des atmosphères te revêt partout où tu reluis.

« Lampe de la terre! où tu marches, ses ombres épaisses s'emplissent de rayons et les âmes de ceux que tu choisis voguent légères sur l'aile des vents jusqu'à ce qu'elles tombent, comme je tombe enivrée, éperdue, mais sans regret. »

Cette voix n'est-ce pas celle du génie de la musique s'adressant à l'âme de l'Amour qui s'éveille avec Asia au sein de l'humanité? La réponse de la belle Océanide est peut-être ce que la poésie a dit de plus beau sur la musique.

« ASIA. — Mon âme est comme un merveilleux esquif, — elle flotte pareille au cygne dormant — sur les vagues d'argent de ton chant suave. — La tienne veille au gouvernail — comme un ange me guidant sur les flots, — tandis que tous les vents ruissellent de mélodie. — Ainsi nous suivons à jamais, à toujours, — le fleuve aux infinis méandres, — entourés de montagnes, de forêts et d'abîmes, — un paradis de solitudes sauvages! — Enfin, comme enchaîné par un divin sommeil, — je glisse à l'Océan et je m'engouffre au fond — d'une mer sans limite d'éternelle harmonie.

« Mais déjà ton esprit par ses ailes aspire — les célestes concerts de plus sereins royaumes — buvant les souffles de ces bienheureux déserts. — Et nous cinglons à la dérive — au loin, sans but et sans étoile, — mais entraînés par les fils de voix éoliennes. — Quelles sont ces îles élyséennes? — O toi, le plus beau des pilotes, — où va la barque de mon désir? — Quel est le flot que fend ma proue? — L'air qu'on respire en ces royaumes n'est qu'amour. — Il frémit dans les vents, il se meut dans les ondes. — Il règne! il joint la terre au ciel que nous sentons.

« En remontant son cours nous repassons la vie. — Cavernes glacées de la vieillesse — flots rugissants de l'âge mûr, — doux océan de la jeunesse qui sourit pour tromper. — Nous fuyons à travers les mirages — de l'enfance peuplée de fantômes, — à travers la naissance et la mort — nous voguons vers un jour plus divin. — Quel paradis m'accueille enfin? — Berceaux se voûtent sur berceaux, — à la lumière de fleurs immenses — qui se contemplant dans les ondes. — Des lacs étincelans se perdent dans la splendeur des forêts vierges. — Les êtres qui les peuplent éblouissent ma vue. — Arrêtons-nous ici; car je vois quelque

chose de semblable à toi-même — qui marche sur les ondes, qui chante et qui soupire mélodieusement! »

Au troisième acte, au moment où l'Heure, qui emporte Dèmogorgon sur son char, arrive devant le trône de Jupiter, celui-ci est dans l'ivresse de la volupté et du pouvoir; Thétis, qu'il vient d'épouser, trône à ses côtés; l'Olympe célèbre une orgie. — En apercevant Dèmogorgon, il s'écrie : — Quelle est cette ombre redoutable? — Celui-ci répond : — Éternité. Ne demande pas un nom plus terrible. Descends et suis-moi au fond de l'abîme. Je suis ton enfant plus puissant que toi, comme tu es l'enfant de Saturne. Désormais nous devons habiter ensemble dans les ténèbres. » Dèmogorgon, l'insaisissable, ne peut être foudroyé comme les Titans. Jupiter tombe avec lui comme un aigle précipité par la foudre du haut du Caucase dans un tourbillon de grêle. Le tyran du monde n'étant plus, Hercule délivre Prométhée en lui disant : « Voilà ce que la force fait pour la sagesse, le courage et l'amour persévérant. » Hercule, Prométhée, Asia, Ione et Panthéa désormais ne se sépareront plus et vont habiter ensemble une grotte située au bord de la mer, car ils sont devenus les génies protecteurs de la terre renaissante et de l'homme régénéré qui se pénètre de leur esprit. C'est là que nous les trouvons au dernier tableau de ce drame, conçu dans un cadre aussi vaste que la théogonie d'Hésiode. La caverne est tapissée de plantes odorantes, pavée d'émeraude veinée; les larmes de la montagne y pleurent comme de longs diamans, un rideau de feuilles et de fleurs la protège contre le jour, et l'air y est toujours en mouvement. C'est là que Prométhée, entouré des trois Océanides et d'Hercule, se repose de ses labeurs en inventant les arts pour le bonheur des hommes, afin de peupler le monde avec « la progéniture immortelle de la peinture, de la sculpture, de la poésie ravissante, pendant qu'Ione chante des fragmens de sa musique de mer et par son sourire efface les larmes qu'elle fait verser. » Les Heures, appelées par Prométhée, reçoivent d'Ione une conque nacrée, don nuptial de Protée à Asia, et s'en vont vers les cités populeuses emportées par des coursiers rapides comme l'ouragan, fendant l'air qui s'allume sous les roues, et, soufflant dans la conque, elles répandent parmi les hommes la puissante musique qui dort dans ses nombreuses spirales. Bientôt elles reviennent et racontent à Prométhée la transformation de la terre. Ainsi lui reviennent les échos de cette œuvre de renaissance dont il est le centre et l'inspirateur. L'immense symphonie de l'univers enveloppe le Titan, heureux pour la première fois. Les Océanides, émues et graves, prêtent l'oreille avec ravissement aux voix lointaines qui saluent leur règne; elles sentent, elles savent enfin que l'homme

peut être une âme harmonieuse qui porte en elle-même son divin contrôle, et que les actes familiers deviennent beaux par l'amour. Le sens profond des choses s'étant dégagé dans ces êtres supérieurs, ils perçoivent la musique secrète du monde.

« PANTHÉA. — Je sors d'un bain d'eau brillante, un bain de lumière azurée parmi les roches sombres. Ainsi je sors du fleuve de ce son.

« IONE. — Hélas! ma douce sœur, le fleuve du son a reflué loin de nous, et tu prétends sortir de sa vague, parce que tes paroles tombent comme la claire et douce rosée secouée des membres et des cheveux d'une nymphe des bois qui sort du bain.

« PANTHÉA. — Paix! paix! Un puissant pouvoir surgit de la terre, éclate au fond de l'air et fait frissonner le ciel. Les brillantes visions dans lesquelles chevauchaient et reluisaient les esprits chantans ont fui comme de pâles météores à travers une nuit pluvieuse.

« IONE. — Il y a un sens de paroles sur mon oreille.

« PANTHÉA. — Un son universel comme des mots : écoute!

« DÉMOGORGON. — Toi, terre, calme empire d'une âme heureuse, sphère de formes et d'harmonies divines, orbe magnifique...

« LA TERRE. — J'entends; je suis une goutte de rosée qui meurt.

« DÉMOGORGON. — Vous, rois des soleils et des étoiles! Démon et dieux, dominations éthérées, qui possédez des demeures élyséennes sans vent, fortunées, au-delà du désert constellé des cieux!.. Toi, homme, qui étais une fois un despote et un esclave, une dupe et un déçu, une pourriture, un voyageur du berceau à la tombe à travers la nuit épaisse qui précéda ce jour immortel!

« LE TOUT. — Parle, et puissent tes fortes paroles ne point passer.

« DÉMOGORGON. — C'est le jour où dans le profond abîme s'éroule le despotisme du ciel. — Souffrir des maux que la crainte croit infinis; pardonner des injustices plus noires que la mort; défier le pouvoir qui semble tout-puissant; aimer et supporter; espérer jusqu'à ce que l'espérance crée de son propre naufrage la chose contemplée; ne jamais changer, ni faillir, ni se repentir, voilà ta gloire, Titan. Être bon, grand et joyeux, beau et libre; cela seul est la vie, la joie, l'empire et la victoire! »

Ainsi que le second *Faust*, le *Prométhée délivré* de Shelley peut être considéré comme un drame philosophique dépassant les bornes de la poésie; par la grandeur de l'idée, l'audace de l'exécution, la splendeur des détails, il nous semble parfaitement digne de figurer à côté de l'œuvre de Goethe comme une des belles créations de la symbolique moderne. On peut objecter à ce poème, qui a l'univers pour théâtre, les éléments pour acteurs et l'homme pour héros, de s'être perdu parfois en des abstractions métaphysiques, de n'avoir pas suffisamment individualisé ses types. Trop souvent

la fougue de l'inspiration a crevé le cadre scénique, et le tableau se perd dans l'infini; mais, ces réserves faites, il est impossible, une fois qu'on l'a pénétré, de ne pas y voir la représentation d'une des phases les plus remarquables de l'esprit humain. Nous avons vu combien de régions diverses avait traversées la pensée du poète avant de se concentrer dans cette œuvre. Nous l'avons appelé panthéiste, — non pour le parquer dans un système (il avait l'esprit trop large pour accepter des barrières quelconques), — mais pour désigner le point de vue auquel lui apparaissait le monde et sa tendance à voir dans ses spectacles variés les évolutions d'un esprit universel. Ce panthéisme n'avait rien de superficiel, car, après avoir fait le tour des choses, il retrouva la foi au divin dans la profondeur de sa conscience. Cette foi, qui avait traversé les doutes de la contemplation, les épreuves de la vie, les terreurs de l'histoire, s'était enfin cristallisée comme le diamant sous le feu des siècles; il l'incarna dans son *Prométhée*. Son originalité est de nous avoir peint les souffrances morales de son héros avec une psychologie nouvelle et une étonnante richesse d'invention. Jupiter devint pour Shelley le représentant de la force brutale, de l'oppression, de l'égoïsme, qui sont la loi du monde, tel que nous le connaissons. En Démogorgon au contraire, il a voulu personnifier cette conscience profonde du vrai et du divin, qui, — si elle prenait le dessus, — renverserait infailliblement les forces mauvaises et tyranniques. En Prométhée, il a voulu figurer l'homme tel qu'il pourrait devenir par la connaissance, par l'empire sur lui-même et la purification de son être intime. Les figures largement ébauchées des nobles Océanides Ione, Asia, Panthéa, qui, familièrement assises près du Titan victorieux, tissent pour les hommes les arts divins et donnent les lois du beau du fond de leur grotte merveilleuse au bord de la mer, révèlent par leur groupe harmonieux le rôle de la femme dans l'humanité régénérée.

En voudrons-nous à Shelley de nous avoir présenté un tableau de l'avenir si plein de lumière? Lui reprocherons-nous d'avoir cru à l'impossible? Certes son vœu est de ceux dont nous ne pouvons espérer la réalisation visible; mais, ne dût-il s'accomplir que dans les consciences privilégiées, il n'en conserverait pas moins sa vérité idéale, ce rêve n'en vaudrait pas moins la peine d'être rêvé, et pour parler avec Platon il n'y aurait pas de raison « de ne pas s'enchanter d'une si belle espérance. » Il y a plus; nous croyons que Shelley a compris véritablement et peut-être plus noblement que personne le rôle de la poésie dans l'âge moderne. Dans un temps comme le nôtre, où les institutions du passé ont perdu leur vigueur, où le nivellement universel et continu tend à faire prévaloir la médiocrité, où les religions confessionnelles ont



perdu toute force créatrice, ce n'est pas un rôle indigne de la poésie d'évoquer en ses heures de recueillement les grands symboles dont l'ensemble forme le temple même de l'humanité, et de concourir ainsi à sa transformation religieuse. De grandes luttes se préparent pour les temps prochains, dans le domaine de la réalité comme dans celui de l'intelligence. La lutte n'est plus aujourd'hui, comme il y a une trentaine d'années, entre le déisme et le panthéisme; elle est entre l'idéalisme et le matérialisme, entre ceux qui reconnaissent dans le monde un principe divin, pour l'homme une vérité transcendante, pour l'humanité un but suprême, et ceux qui ne voient dans les choses qu'une combinaison hasardeuse de molécules, dans l'homme qu'un animal intelligent et dans l'humanité qu'une matière à expériences chimiques. Le parti que prendra la vraie poésie dans ce combat ne saurait être douteux; ce parti est celui de Shelley, celui de l'idéal. Il est vrai que la science de ces derniers temps fait mine de pouvoir se substituer à la fois au sentiment religieux et à l'art, de s'emparer à elle seule de leur rôle dans les destinées futures du genre humain en inaugurant un âge purement scientifique. C'est là une vaine prétention; elle ne prouve chez ceux qui l'affichent qu'une ignorance profonde des besoins de l'âme humaine et des facultés de l'esprit humain. Jamais il ne se contentera de l'alignement des faits, car il voit qu'en eux-mêmes ils ne sont rien et qu'il y a quelque chose au-delà.

Les symboles religieux et poétiques, c'est-à-dire les personnifications vivantes des plus grandes pensées et des plus profonds sentimens qui animent l'humanité ont été dès les temps immémoriaux le privilège de la race aryenne. Ils furent pour elle à la fois l'expression de ce qu'elle possède de meilleur en soi et de ce qu'elle entrevoit de plus parfait au-delà d'elle-même. Par la puissante divination qu'ils supposent, ils sont en un sens supérieurs à la science et marchent de pair avec la plus haute philosophie. L'humanité en a besoin comme d'une sorte de vision et d'hallucination sublime pour avancer sur sa route et se reconnaître sur celle du passé dans son aspiration infatigable. La science, l'art et le sentiment religieux sont donc inséparables dans l'harmonie supérieure des choses et de l'esprit humain. Supprimer l'une de ces forces ce serait rompre son équilibre et tronquer l'humanité, car ces trois puissances lui sont également nécessaires, et ce n'est que des trois rayons concentrés du vrai, du juste et du beau que jaillit le divin.

ÉDOUARD SCHURÉ.

---

## TROIS MOIS DE VOYAGE

DANS

# LE PAYS BASQUE

---

### I.

#### LA NAVARRE.

---

C'est par une belle matinée du mois de mai qu'il faut quitter la France et, franchissant le pont-frontière de Dancharinea, entrer directement en Navarre. La route traverse d'abord quelques jolis vallons bordés par les hauteurs secondaires qui, comme autant de contre-forts, flanquent de ce côté la chaîne-maîtresse des Pyrénées; à mesure qu'on avance, l'horizon s'élargit, la vallée s'évase, les montagnes s'écartent et forment dans leur retraite un amphithéâtre immense où chaque ondulation du sol figure un gradin. Sur le premier plan, une ligne de collines basses qui viennent mourir en pente douce jusque dans la plaine; plus haut, des croupes arrondies que la variété des cultures marque de tons d'un vert différent; puis des sommets sombres, couverts de bois ou tapissés de fougères et d'ajoncs; au-delà enfin, perdus dans le ciel, de grands pics abrupts, décharnés, gardant encore aux anfractuosités du roc de longs filons d'une neige blanche qui étincellent au soleil comme des lames de cristal poli. Ce paysage est charmant de calme et de fraîcheur : la chaussée, fort bien entretenue, comme toutes les routes du pays basque, suit le fond de la vallée; en contre-bas

murmure le Baztan, qui va prendre bientôt le nom historique de Bidassoa ; çà et là par petits troupeaux paissent tranquillement des moutons mérinos, appesantis par leur toison, dont les longs poils soyeux traînent jusqu'à terre. Des muletiers passent, chassant devant eux leurs bêtes. En ce moment éclate un joyeux carillon, quatre ou cinq cloches se répondent, et leurs notes claires s'égrenant dans l'air éveillent les échos d'alentour : une tour carrée, terminée en coupole, surgit à l'horizon. Quelques pas encore, et vous entrez dans Elizondo, capitale de la vallée du Baztan.

Le bourg d'Elizondo par lui-même n'offre rien de bien remarquable : beaucoup de vieilles maisons, mais tristes et maussades avec leurs murs épais, leurs toits pesans et leurs fenêtres grillées, plus sombres que des jours de souffrance; la pierre même dont elles sont bâties aide à l'impression générale, une sorte de pierre rougeâtre, particulière au pays, qui semble garder toujours comme des traces de sang ou un reflet d'incendie. Les rues étroites sont pavées de petits cailloux roulés, plantés par le bout; tout au long, servant de trottoir, court une file de pierres plates où marchent les piétons. Appuyé d'un côté à la grande route, de l'autre le bourg est traversé par le torrent ; mais ce cours d'eau n'ajoute guère à l'agrément ni même à la propreté du lieu. Pendant la saison des pluies, en hiver, ou au moment de la chute des neiges, le Baztan gonflé roule à pleins bords entre les deux rangées de maisons qui l'étreignent; en temps ordinaire, beaucoup plus modeste, il ne peut remplir son lit : des détritns de toute sorte s'entassent sur les rives demeurées à sec, tandis que les murs voisins étalent au grand jour leurs soubassemens rongés par l'humidité et verts de moisissures. Lors de la première guerre civile, pris et repris tour à tour, Elizondo successivement servit de quartier général aux carlistes et aux *cris-tinos*; cette fois les armées ont opéré beaucoup plus bas, mais la petite ville est restée fidèle à ses convictions antilibérales. Quand je la visitai, deux mois à peine après la conclusion de la guerre, des troupes du gouvernement y étaient installées et logeaient chez l'habitant. Si j'ai bien vu, l'entente n'est rien moins que complète entre les adversaires de la veille : la bourgeoisie se tient à l'écart, ferme ses portes aux officiers libéraux; le peuple, de son côté, fait aux soldats mauvaise figure; les femmes ne leur parlent pas, et les hommes, dans la rue, passant près d'eux, détournent la tête.

Isolées dans la montagne ou groupées en villages, les maisons basques, pour la plupart, sont distribuées de même façon. L'ensemble présente un caractère de solidité qui tient lieu d'élégance et d'autres qualités architecturales; elles n'ont guère plus d'un étage et forment un carré à peu près parfait : l'espace du reste

n'y est point ménagé. Le bas tout entier est réservé au bétail; pour arriver à l'escalier qui mène aux appartemens d'en haut, il faut traverser ou longer l'écurie. Au palier aboutit un double corridor qui conduit soit vers la cuisine, soit vers la chambre principale, complétée le plus souvent par deux alcôves : sous le toit règnent des greniers. Toutes les pièces sont carrées, fort vastes; par malheur, le plancher défoncé, les parois lépreuses, les poutres enfumées, les meubles eux-mêmes, noirs de crasse et de vétusté, témoignent trop souvent de l'incurie la plus complète. Serait-ce le voisinage des affreuses bourgades de la Vieille-Castille et de l'Aragon qui déjà se fait sentir? mais ces montagnards si honnêtes, si laborieux, si sincèrement attachés à la vie de famille, prennent en général fort peu de soin de leurs demeures. Du reste chaque maison, même la plus misérable, est ornée d'un ou deux écussons placés tantôt au-dessus de la porte, tantôt à l'angle du mur de façade, car tandis que chez nous les armoiries sont le privilège d'un nombre restreint de familles, tout individu d'origine basque se targue de pouvoir montrer ses quartiers de noblesse. Ces écussons affectent les formes et les dimensions les plus diverses : les uns sont d'un travail grossier, les autres au contraire fouillés avec art; plusieurs aussi sont accompagnés de devises. Les lions, les aigles, les léopards, les griffons, les sangliers, les licornes, tous les plus fiers animaux héraldiques, les tours crénelées, les têtes de mores, les mains sanglantes, les épées, s'entre-croisent et se confondent en un pêle-mêle savant où la sagacité du vieux D'Hozier lui-même se trouverait en défaut. Ce sont là proprement des armes parlantes destinées à remémorer quelque événement glorieux pour la famille ou le pays. Pendant la lutte que soutint don Sanche le Fort, roi de Navarre, contre l'émir Mohammed-el-Nasr, et qui finit par l'éclatante victoire de las Navas de Tolosa, un bataillon de chrétiens, entièrement composé d'hommes du Baztan, jouait aux dames pour chasser l'ennui. Tout à coup retentit un cri d'alarme : les ennemis, à la faveur d'une surprise, sont parvenus jusqu'aux portes du camp, il n'y avait point de temps à perdre; les joueurs quittent la partie, prennent leurs armes en toute hâte, tombent à bras raccourci sur les Sarrasins et ne s'arrêtent qu'après les avoir mis en déroute complète. Le roi don Sanche, enthousiasmé d'une telle conduite, donna à ces vaillans un damier pour blason : leurs descendans l'ont fièrement conservé, et maintenant encore on le retrouve à Almandoz, à Oyeregui, un peu partout dans les villages qui peuplent la vallée. Détail touchant, et qui peint bien la délicatesse native de ces montagnards, quelque membre de la famille vient-il à mourir, l'écusson est voilé d'un crêpe, et pendant une année entière la demeure elle-

même porte le deuil de celui qui vécut sous son toit et qu'on ne reverra plus.

Toute cette vallée du Baztan n'est à proprement parler qu'une annexe de la Navarre; pour pénétrer au cœur même de la province il faut franchir le passage ou *port* de Velate, élevé de plus de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est à la descente, près de Soramen, que pour la première fois j'ai vu travailler la terre avec la *laya* : cet instrument de culture est propre au pays basque; l'escarpement des pentes, la nature du sol, fort et argileux, le peu d'étendue des parties cultivables, sont autant de causes qui rendent presque impossible l'emploi de la charrue. La *laya* consiste en une sorte de fourche en fer, à deux branches droites, longues de 30 centimètres environ, placées parallèlement à un demi-pied de distance et réunies par une traverse; seulement le manche, au lieu d'être fixé au milieu, se trouve sur l'un des côtés. Pour s'en servir, le cultivateur en prend deux, une dans chaque main, les cloue devant lui dans le sol; puis, mettant un pied sur chaque traverse et pesant sur elle de tout son poids, il leur communique avec le corps un mouvement de va-et-vient qui les enfonce davantage; cela fait, sautant en arrière, d'un vigoureux effort il retourne complètement le bloc de terre qu'il a ainsi détaché; il continuera de la sorte toujours en ligne droite et à reculons. Ce travail est des plus pénibles; cependant les femmes, les enfans eux-mêmes, y prennent part. Le plus souvent des voisins s'assemblent à quatre ou huit et conviennent de travailler un jour chez l'un, le lendemain dans le champ d'un autre : l'ouvrage en va plus vite et n'en est que mieux fait. Les Basques préfèrent de beaucoup la *laya* à la houx, du moins pour la première façon qui précède les semailles : elle entre en effet dans le sol bien plus profondément, elle déracine complètement les mauvaises herbes et fait prendre l'air à la terre. Un ou deux enfans suivent les travailleurs et brisent les glèbes avec un hoyau.

Le dernier village qu'on rencontre à la descente est Villava; il se compose d'une rue unique, étroite et longue, que suit la route; de droite et de gauche les toits énormes, projetés en saillie, semblent vouloir se rejoindre et forment comme un *velum* par-dessus la chaussée; quelques maisons, plus ornées, affichent orgueilleusement une luxueuse décoration de fleurons, de rinceaux, de cartouches, de chimères et de médaillons, groupés et composés dans le style propre aux artistes de la renaissance. C'était l'époque où l'Espagne, riche de l'or du Nouveau-Monde, maîtresse incontestée de la moitié de l'Europe, invitait les beaux-arts à témoigner de son opulence et se couvrait de palais. Mais ce village se trouve situé aussi déplorablement qu'il se puisse voir, à quatre mille pas envi-

ron d'une grande ville fortifiée, et comme qui dirait dans la zone militaire; aussi a-t-il beaucoup souffert des deux guerres carlistes. Un escadron de lanciers y est caserné pour l'instant; les chevaux qui vont à l'abreuvoir, effrayés au passage de la diligence, hennissent, se cabrent et détachent des ruades terribles contre les plinthes et les balustres délicatement sculptés, et plus haut des soldats goguenards, montrant à l'embrasure des fenêtres leur tête rase et leur buste en chemise, accrochent prosaïquement aux rampes de fer forgé les pièces de leur équipement équestre qu'ils sont en train d'astiquer. Tout à coup le décor change : une plaine immense apparaît, cernée à l'horizon par de hautes montagnes grises et dépouillées, dont une brume légère estompe les escarpemens : c'est la *cuenca* de Pampelune. Je ne sais pas de site plus pittoresque, de panorama plus complet : dans le fond, sur un large plateau taillé presque à pic du côté de la plaine, la ville découpant au milieu des airs la fine silhouette de ses nombreux clochers; en bas, l'Arga, petite rivière aux eaux troubles, une double ligne de peupliers en marque le cours sinueux; au-delà, les champs de blé, interrompus de loin en loin par des bâtimens d'exploitation ou un bouquet de feuillage; tout autour enfin, de petits villages piquant de leurs murs sombres la croupe verte des premiers coteaux. Les routes qui conduisaient vers la ville étaient ornées autrefois d'avenues magnifiques; mais la guerre a passé par là, et les arbres ont été coupés : la municipalité s'occupe de les replanter.

On entre dans Pampelune par un chemin en retour et un pont-levis qui se relève tous les soirs. A l'opposé de tant d'autres villes fortes lacées trop dru dans leur corset de pierre, celle-ci respire et s'étend à l'aise au centre de ses remparts; les rues, surtout dans les quartiers neufs, sont larges et bien percées, les maisons, généralement bâties de briques, ont un air qui plaît d'aisance et de propreté. Deux promenades, se continuant l'une l'autre, longent à l'intérieur la ligne des remparts; la *Taconera*, la plus belle, est ombragée d'arbres magnifiques. Chaque soir, en été, la population entière s'y donne rendez-vous. Jeunes femmes et jeunes filles passent par petits groupes, coquettes, sémillantes, confiantes dans leur beauté, sur leur tête la mantille noire, à leurs pieds le mignon soulier découvert qui fait crier le sable des allées; les grands yeux noirs pétillent, les éventails frissonnent et claquent, les jupes bruissent et se balancent. Selon l'usage espagnol, les hommes ne donnent pas le bras aux dames : ils se tiennent par derrière ou sur les côtés; on rit, on cause, on s'interpelle à haute voix avec une liberté toute méridionale.

Longtemps les rois de Navarre ne portèrent d'autre titre que

celui de rois de Pampelune. D'ailleurs la ville a conservé peu de souvenirs de ces jours déjà lointains où elle était la capitale d'un puissant royaume. Bâtie par Charles le Noble, la cathédrale est du gothique le plus pur. Un lourd portail du siècle dernier, composé de colonnes corinthiennes et d'un fronton triangulaire, en dépare l'entrée; les deux tours elles-mêmes, qui du bas de la route de Villava étaient d'un si charmant effet, sont construites dans ce même style gréco-romain dont la symétrie et la ligne droite font presque uniquement les frais. Mais dès qu'on a poussé la porte, que de magnificences! l'œil en est ébloui. Le cloître surtout, cette annexe indispensable des basiliques espagnoles, dépasse toute imagination, non pas qu'il soit de dimensions bien vastes, mais l'harmonie même de ses proportions permet de goûter mieux le fini des figurines, la légèreté des arceaux, la délicatesse exquise des nervures et des colonnettes. La porte de droite, passant par l'église, est à elle seule un chef-d'œuvre : toute cette pierre est creusée, fouillée jusqu'au miracle. Au milieu du cloître s'étend un petit jardin inculte : les fleurs et les arbustes rendus à l'état sauvage confondent leur feuillage dans un désordre inextricable; des plantes grimpantes enroulent leurs jets vigoureux autour des colonnes et envahissent jusqu'aux architraves. Les racines, par un travail lent, ont descellé les dalles qui délimitent l'enclos, une herbe épaisse et touffue cache les allées; à l'un des angles, un cyprès solitaire, contemporain des vieux prélats qui gisent tout auprès sous les voûtes dans leur froide couche de pierre, dresse mélancoliquement sa tête sombre et son tronc dépouillé. On est ému presque malgré soi : cet abandon, ce silence, la fraîcheur même qui règne dans ce réduit sépulcral, semblent inviter l'âme au recueillement et à la prière.

Tout autre est l'impression ressentie dans la sacristie des chanoines. En thèse générale, si l'on visite une église d'Espagne, il faut bien se garder de négliger la sacristie. Comme confort, comme élégance, celle de Pampelune pourrait servir de modèle : les murs en sont tendus de damas rouge; de splendides peintures à fresque couvrent les hautes voûtes; plus bas, de tout petits tableaux, d'un genre naïf, fort anciens, traitent de sujets religieux; partout des glaces, des menuiseries, des dorures; de gentilles consoles Louis XV, aux pieds capricieusement contournés, à dessus de marbre, occupent chaque encoignure; dans un enfoncement enfin, ménagé tout exprès, un vaste lavabo de marbre gris fournit par deux robinets de cuivre l'eau nécessaire aux ablutions du chapitre. Appendu au mur de droite, à l'entrée, je remarque un portrait d'assez grande tournure : c'est celui du prélat qui fit au siècle dernier construire et décorer cette salle à ses frais; une inscription pompeuse rappelle,

en même temps que ses vertus, ses noms, prénoms et qualités. Certes nos bons chanoines ne pouvaient moins faire pour l'homme généreux auquel ils doivent d'être si bien logés !

Après sa cathédrale, à défaut d'autres édifices précieux pour l'art ou par les souvenirs, Pampelune a le *Vinculo*. L'institution date déjà de 1527. En ce temps-là, des famines terribles désolaient périodiquement la Péninsule. La municipalité de Pampelune imagina de consacrer 10,000 livres navarraises à l'achat de grains qu'elle céderait ensuite au public, si le blé venait à manquer; plus tard, elle voulut aussi fabriquer et vendre le pain : même elle obtint par privilège royal que nul boulanger ne pourrait exercer sa profession dans la ville. En 1836, la vente du pain fut permise à tous, mais le *Vinculo* subsista et servit à régulariser la hausse et la baisse des prix. Depuis lors il a pu, avec ses bénéfices, faire construire sur la promenade de Valence un magnifique établissement; le pain y est fabriqué à la mécanique, et tous les perfectionnements de la science moderne s'y trouvent appliqués. Les familles qui veulent s'intéresser au *Vinculo* fournissent un certain nombre d'hectolitres de blé; en retour, et moyennant une redevance annuelle, elles reçoivent le pain dont elles ont besoin pour leur consommation. Ce pain revient à peu près au même prix que partout, mais il est bien mieux fait et de meilleur goût.

La sollicitude municipale ne s'arrête pas là : les denrées de toute nature destinées à l'alimentation publique sont exactement surveillées; dans le marché, qui attient à la maison de ville, règnent un ordre et une propreté admirables. Le *contrapeso* surtout mérite l'attention : tout acheteur a le droit de faire contrôler par les balances publiques le poids de ce qu'il vient d'acheter. En outre, le municipe tient à son compte au marché un lieu de vente pour les objets de nécessité première, qu'il taxe au tarif le plus équitable. Qu'importe alors que les marchands, de concert ou séparément, élèvent à l'excès le prix des marchandises? Le public ira se fournir aux boutiques municipales.

Au double titre de place forte et de capitale, Pampelune devait exciter la convoitise des carlistes, mais ils n'étaient pas en force de ce côté : l'artillerie leur manquait pour faire un siège en règle; ils se contentèrent de la bloquer. Parce que la ville a tenu tête aux armes du prétendant, il ne faudrait pas croire pourtant que toute la population y soit libérale; là, comme partout en Navarre, les carlistes font la majorité. Comme je m'étonnais un jour devant un des députés de la province que les dames et les jeunes filles, à l'encontre de ce que j'avais cru voir ailleurs, fissent si bon accueil aux officiers de l'armée : « Bon, bon, n'allons pas si



vite, interrompit mon interlocuteur; d'abord, ils sont charmans, ces petits hussards de la princesse, avec leur bel uniforme blanc et bleu, leurs aiguillettes, leurs fines bottes et leurs galons. Si entêtée qu'on soit de politique, on n'est jamais fâchée, se sachant jolie, de faire quelques tours de promenade aux côtés d'un gentil garçon, — et puis, quelle meilleure façon d'endormir l'ennemi! Vous riez; rien n'est plus sérieux cependant. Certes je ne prétendrai point que toutes nos belles dames soient disposées à s'avancer aussi loin que le fit autrefois Judith avec Holopherne dans l'intérêt du peuple de Dieu; mais, tout compte fait, vous n'en trouverez pas dix qui n'aient leurs convictions arrêtées et qui ne travaillent en dessous pour la cause de don Carlos. » Pendant le siège, le chiffre de la population était descendu de plus de 20,000 âmes à 16,000; la plupart des jeunes gens servaient dans l'autre camp; beaucoup de familles aussi s'étaient retirées dans les villes occupées par les carlistes, et parmi ceux qui restaient, plus d'un était soupçonné d'entretenir des intelligences avec le dehors. La garnison, 4,000 hommes à peine, se composait d'un bataillon incomplet de la réserve de Cadix, — ces malheureux Andalous mouraient littéralement de froid sous ce ciel inclément, — plus un certain nombre de gardes civils, de carabiniers, d'artilleurs. Aux libéraux de la ville, organisés en milice, revient pour une large part l'honneur de la résistance. Une première tentative faite par le général Morionès pour ravitailler la place n'avait qu'à moitié réussi. Homme d'action, hardi, très suffisamment habile, parfois battu, jamais découragé, Domingo Morionès possédait sur les troupes et sur le peuple même un réel ascendant? On le connaît pour ses opinions ouvertement républicaines. Compromis après tant d'autres dans un *pronunciamiento*, il fut contraint, au temps d'Isabelle, d'offrir sa démission. La révolution lui a rendu son épée. Serait-ce dans l'intervalle, comme on le prétend, que, pour occuper ses loisirs, il étudia la Navarre, son pays natal, cette terre classique des surprises et des embuscades, aussi propice aux opérations de la contrebande qu'à la guerre de partisans? Toujours est-il qu'il partageait avec le chef carliste Mendiry, son adversaire, un autre Navarrais, le précieux avantage de connaître admirablement l'échiquier où il faisait manœuvrer ses soldats. C'est lui qui, sous la régence de Prim, avait si prestement délogé don Carlos de Oroquieta et mis fin par ce coup de vigueur au premier essai de soulèvement carliste. C'est lui aussi qui plus tard, dans le nord, placé en face d'un ennemi tout fier de succès imprévus, télégraphiait au gouvernement de Madrid : « Je n'ai ni argent ni soldats, mais tout ce qu'on peut faire avec rien, je le ferai. » A la fin du mois de janvier 1875, trompant Mendiry, qui l'attendait

toujours dans ses formidables positions du Carrascal, il tourne à l'est, s'engage d'abord sur la route de Sangüesa, se rabat ensuite vers le nord et entre ainsi presque sans coup férir à Pampelune. Il était temps : grâce au Vinculo, on avait encore du pain, mais le typhus commençait à sévir. Les carlistes joués se replièrent sur Estella, qu'ils occupaient déjà depuis plus d'un an.

## II.

On a dit souvent que l'incurie et l'incapacité du gouvernement central avaient plus fait au début pour les progrès de l'insurrection que tout le talent des généraux carlistes ou le courage de leurs soldats : la prise d'Estella en est la preuve. Par une négligence impardonnable, alors que des bandes armées couraient déjà le pays, on n'y avait laissé qu'une garnison insuffisante à laquelle vinrent se joindre quelques volontaires républicains; enfermés dans le couvent de San-Francisco, vaste édifice irrégulier, tant bien que mal transformé en forteresse et situé un peu en dehors du bourg, ces braves gens eurent à soutenir deux sièges successifs. Un officier de la plus grande énergie, lieutenant-colonel dans l'armée, don Francisco Sanz, les commandait : il est mort quelque temps après des suites de ses fatigues. Il y eut là des actes d'héroïsme comme l'antiquité n'en cite pas de plus beaux. Le couvent contenait une grande quantité de poudre : un caporal des volontaires se chargea de veiller auprès du dépôt, avec serment d'y mettre le feu, si les carlistes parvenaient à forcer l'entrée. Vainement Dorregaray, le chef ennemi, avait offert aux assiégés de se rendre : pour vaincre leur résistance, les carlistes eurent l'idée d'amener sous leurs yeux leurs femmes, leurs enfans, dont ils s'étaient emparés. Sanz, froidement, fit répondre : « J'ai dit que je ne me rends pas, et je ne me rendrai pas, — qu'au paravant je mettrai le feu aux poudres, et je l'y mettrai. Je ne veux plus de parlementaires. Je vais donner l'ordre de faire feu sur quiconque se montrera à découvert en avant du fort, et si ce sont ma femme et ma fille qui se présentent et que les soldats refusent de tirer, je les tuerai de ma propre main. » Cela ne rappelle-t-il pas le trait fameux de Perez de Guzman, qui, attaqué par les Maures dans le château de Tarifa, comme ceux-ci, qui s'étaient rendus maîtres de son jeune fils, menaçaient de tuer l'enfant si la place ne se rendait pas, pour toute réponse du haut des murs leur jeta son poignard?

Contraints par l'approche des colonnes libérales de s'éloigner un moment, les carlistes réparurent bientôt. Tout ce que peut imaginer la haine, aidée de la colère et du dépit, fut alors mis en

œuvre : les bombes à pétrole, la mine, l'incendie. Par un raffinement de cruauté atroce, les cloches de la ville ne cessaient de sonner le glas et la musique militaire des assiégeans exécutait des marches funèbres. De leur côté, les assiégés avaient arboré sur le fort un large drapeau noir : ils savaient trop ce qui s'était passé naguère à Cirauqui, gros bourg des environs, où une troupe de volontaires républicains, enfermés dans l'église et forcés de capituler, avaient été au mépris des conventions odieusement massacrés. Cependant ce second siège durait depuis huit jours; l'explosion d'une mine avait ébranlé les murs de briques du couvent; sur 500 hommes que primitivement comptait la garnison, 40 à peine restaient sans blessures : il fallut se rendre. Mais les carlistes eux-mêmes avaient été touchés de tant d'héroïsme : les défenseurs du fort obtinrent de se retirer libres, quoique sans armes, à travers les lignes ennemies, et cette fois la capitulation ne fut point violée.

On se rend à Estella par la route qui mène de Pampelune à Logroño. Après avoir surmonté les hauteurs qui entourent la *cuenca*, on continue à s'élever par une série de sommets en étages; le paysage est triste et sévère : le sol rocailleux ne produit qu'une végétation maigre et rare, touffes de thym et de bruyère, d'une teinte uniforme tirant sur le roux. Sur l'autre versant, rentrant dans la plaine, on trouve Puente-la-Reyna, entourée d'eau de trois côtés : tout son territoire est planté en vignes, et le vin qu'elles produisent est fort estimé. Naguère encore des promenades séculaires voilaient comme d'un rideau vert l'entrée de la ville : elles sont tombées sous la hache des soldats; les troncs énormes apparaissent seuls coupés au ras du sol avec leurs racines noueuses qui ne veulent pas mourir et d'où le printemps fait jaillir en gerbe une foule de vigoureux rejetons. Puente-la-Reyna se compose de trois longues voies horizontales reliées par plusieurs ruelles : un grand édifice la termine au nord, qui fut anciennement un couvent de templiers. Quelle belle fabrique on en pourrait faire! Les longs cloîtres, les salles profondes semblent n'attendre qu'une foule d'ouvriers joyeux dont les métiers ou les marteaux réveillent cette solitude, secouent ce silence de mort; mais l'industrie ici n'existe pas. Telle est la malechance de l'Espagne, que les mesures de la paix ne lui sont pas moins funestes que les dévastations de la guerre; à bien voir, l'expulsion des Moresques ou la suppression des ordres religieux ont fait autant de ruines dans la Péninsule que les armes des Abd-er-Rhaman ou les soldats de Napoléon I<sup>er</sup>.

De petits fortins, en forme de blockaus, couronnent les hauteurs voisines : ces ouvrages, élevés par les libéraux à mesure qu'ils gagnaient du terrain, communiquent entre eux par un système de

signaux. On sort de la ville par un vieux pont de pierre, terriblement renflé en dos d'âne, étroit comme un couloir. Au-delà, un faubourg détruit étale tristement sous la lumière crue du soleil ses bâtisses éventrées, ruines de briques et de pisé. Pendant trois ans, carlistes et libéraux se sont disputé ce terrain pied à pied. Voici d'abord Mañeru, que domine un fort imposant; plus loin, Cirauqui et son église, où fut commis le massacre des volontaires. Trente-sept de ces malheureux périrent, vingt-trois seulement parvinrent à se sauver. Parmi les survivans était un jeune homme de figure imberbe et placide, mais singulièrement résolu, Tirso Lacalle, surnommé le Boiteux, qui avait juré de venger ses camarades, et qui tint parole : à la tête d'une contre-guerilla, il ne tarda pas à devenir la terreur du parti contraire. Avec lui, point de quartier; après chaque affaire, il allait lui-même compter les morts, et, quel qu'en fût le nombre, on l'entendait murmurer : « Il m'en manque encore trente-sept ! » Viennent ensuite Lacar et Lorca, deux localités tristement connues par une surprise dont furent victimes les généraux alphonstistes. La route, qui descend rapidement, rampe, tourne, se tord et fuit comme un serpent aux pentes des montagnes. Déjà se dressent dans le lointain les sombres masses du Monte-Esquiza et de Santa-Barbara, positions redoutables, fortifiées à grands frais par les libéraux, et d'où leurs batteries foudroyaient toute la campagne autour d'Estella; dans le bas enfin, la foule des villages carlistes aux souvenirs sanglans, sales, délabrés, quasi-déserts. Villatuerta surtout est épouvantable à voir; le pinceau seul pourrait rendre cet amas désordonné de masures lépreuses aux toits croulans, aux murs défoncés, aux fenêtres privées de châssis; le sol lui-même, aride et rougeâtre, où poussent les cailloux, complète sinistrement l'harmonie du tableau. C'est là que fut arrêté par les carlistes ce capitaine Schmidt, correspondant d'un journal allemand, dont l'aventure a fait quelque bruit dans la presse; entré le premier dans le village, comme il n'apercevait pas d'ennemis, il aurait fait signe avec son mouchoir aux soldats libéraux qui le suivaient à distance; mal lui en prit, car il fut saisi et aussitôt passé par les armes sans autre forme de procès.

Cependant Estella n'apparaît pas encore : l'horizon est fermé par des montagnes grises qui font comme un mur à pic; une avenue de beaux arbres, heureusement épargnés, suit le cours de l'Ega et mène droit à l'obstacle; il semble qu'on s'y va briser, quand tout à coup le fleuve fait un coude et la route avec lui. A cet endroit commence Estella, et le défilé est si étroit, les pans de roc si rapprochés, qu'ils laissent à peine assez de place pour une seule rue droite et profonde, pavée de pierres plates; bientôt les voies se

multiplient, la ville s'étend en largeur, et l'on débouche sur la grande place, presque complètement entourée d'arcades. Estella porte une étoile comme arme parlante, en espagnol *Estrella*. En dépit de cet emblème, quoique bien bâtie, l'aspect général n'en est pas brillant. Son importance fut grande au moyen âge. Les juifs l'avaient choisie pour un de leurs centres principaux. Quatre ponts de pierre, dont un seul subsiste, réunissaient alors les deux bords de l'Ega : le quartier de la rive gauche s'allonge entre le fleuve et le socle d'un pic fort élevé, très pointu, qui domine la ville. Morne et silencieux, ce quartier servit jadis de premier noyau à la population : ainsi l'attestent ses vieilles églises et ses palais à demi détruits. Un peu plus haut, sur un plateau isolé, pointent les ruines d'un couvent de dominicains, celles-ci beaucoup plus récentes : elles datent de la confiscation des biens du clergé. A travers les voûtes écroulées, les rosaces et les fenêtres béantes veuves de leurs verrières, circulent librement le soleil et la lumière; les longs murs sans appui découpent dans les airs leur silhouette décharnée, mais majestueuse encore; le lierre, grimpant jusqu'au faite, a tapissé de son vert feuillage tout un des flancs de la chapelle. A l'intérieur, au milieu des tombes violées, des statuettes mutilées, des colonnes et des pendentifs gisant à terre, les habitans de la pieuse ville ont gravé sur les parois, en prose, en vers, selon l'inspiration du moment, leurs regrets, leurs désirs et leurs espérances.

Ces espérances, ces désirs, on les conçoit sans peine : Charles VII sur le trône, la révolution abattue, les couvens restaurés, — car nous sommes ici en plein foyer de réaction politique et religieuse. Estella, comme on l'a dit, est la cité sainte, la Mecque du carlisme. Déjà en 1825 le premier prétendant, Charles V, y avait établi sa cour, le petit-fils y a demeuré quelque temps : au lieu que dans les trois provinces l'immense majorité est *fueriste*, soucieuse avant tout des vieux privilèges du pays, en Navarre, où les *fueros*, depuis 1841, ont en partie disparu, on est plus proprement *carliste*; c'est plus que du respect, c'est un véritable culte que l'on porte à la personne et à la famille royales. Une seule chose égale ce dévouement à la monarchie prétendue légitime : la haine profonde, inexprimable, que tous ces gens-là ont vouée aux idées libérales, même constitutionnelles et à leurs représentans. « Des libéraux ici! — s'écriait une vieille dame, fort respectable assurément, le ton ardent, l'œil en feu, un sourire tout particulier plissant ses lèvres minces, — des libéraux, nous n'en avons pas, Dieu merci!.. Dix ou douze peut-être, que l'on voit parfois passer dans la rue, et comme on les reconnaît bien à leur tête de renégats! » Ces derniers mots étaient dits avec un air de triomphe, un accent sauvage qui me

frappa. Et de fait, croirait-on que sur une population de 6,000 âmes à peine, Estella ait pu fournir 800 hommes à l'insurrection? Pour les autres villes navarraises, à Puente-la-Reyna, à Elizondo, la proportion était la même. Dans certaines vallées, on ne trouvait plus que des femmes et des enfans; les vieillards même étaient partis.

Comment expliquer un tel enthousiasme si désintéressé, si général? Les raisons politiques n'y suffisent point. Si grands que fussent le respect et l'affection dont ils entouraient encore la branche cadette des Bourbons, les Basques ne songeaient nullement à revendiquer ses droits par les armes, comme le prouve surabondamment la longue tranquillité dont le pays a joui pendant le règne si troublé d'Isabelle II : abandonné à lui-même, le parti absolutiste s'en allait mourant en Espagne comme un peu partout. C'est le parti théocratique qui seul a fait sa force, qui a galvanisé ce corps glacé et lui a rendu pour un moment un semblant d'énergie. Il ne s'agit pas ici seulement de ces prêtres-guerriers, comme Santa-Cruz, les curés de Flix ou de Prades, qui, prêchant d'exemple, sabre au côté et revolver au poing, ont conduit eux-mêmes leurs paroissiens à la bataille; mais sur tous les tons et dans tous les styles, les organes religieux se sont plu à présenter le prétendant don Carlos comme le défenseur et le bras droit du catholicisme outragé. Les persécutions de l'église, les souffrances du pape-roi, la présence d'Amédée, un étranger, le fils de l'*excommunié*, sur le trône, les nouvelles réformes sociales, la liberté de conscience hautement proclamée, toutes les circonstances politiques et religieuses de l'Europe en général et de la Péninsule en particulier, ont été mises à profit, commentées avec une habileté et une insistance qui n'a pas manqué de porter ses fruits. Que parmi ces apôtres de la guerre sainte beaucoup aient agi et parlé selon leur conscience, nous ne le nierons pas; les excès même de la révolution, la faiblesse du gouvernement d'alors, certaines théories malsonnantes émises en pleine chambre, devaient froisser bien des convictions, blesser aussi bien des intérêts. Toujours est-il que le clergé espagnol presque tout entier a soutenu plus ou moins ouvertement la cause de don Carlos. Je me trouvais à Mugairi, point de rencontre des diligences aux environs d'Elizondo : on s'arrête quelque temps en ce lieu et les voyageurs descendent pour déjeuner dans la *posada*. Parmi les convives étaient deux ecclésiastiques : ils causaient bas entre eux; tout à côté un capitaine de carabiniers en uniforme, jeune, la moustache noire et les traits énergiques. Durant le repas, il fut, comme on dit, d'une humeur massacrate, oubliant comme à dessein de passer les plats, maugréant sans relâche contre la cuisine, contre le vin, contre le service, toutes choses dont on ne s'in-

quiète guère dans une auberge espagnole. A l'appel d'un des conducteurs les prêtres se levèrent, payèrent leur quote-part et sortirent; l'officier eut alors un soupir de satisfaction, et, comme je le regardais en face, éclatant tout à coup : « Eh bien ! oui, c'est plus fort que moi, je ne puis les voir d'aussi près, *Santa Virgen!* — Chacune de ses phrases était ainsi coupée de la façon la plus bizarre par une pieuse exclamation. — Eux, les ministres de paix, ils soufflent la guerre. *Mudre de Dios!* voilà tantôt trois ans que je bataille de Carthagène à Saint-Sébastien et de Bilbao à Peña-Plata, j'ai croisé beaucoup de curés sur ma route; eh bien ! vous pouvez m'en croire, je n'en ai pas rencontré un seul, pas un, m'entendez-vous ? qui ne nous souhaitât d'être écharpés par les carlistes à la prochaine occasion. *Por Dios!* sommes-nous donc des chiens enragés ? Aussi moi, à mon tour, je leur ai déclaré la guerre. J'avais été élevé dans la religion tout comme un autre; j'étais apostolique romain, *señor*, mais maintenant j'en suis revenu; *Maria santissima!* je suis athée, je ne veux plus croire à rien. » Le brave garçon exagérait, il n'était rien moins qu'un sceptique : il croyait encore, quoi qu'il en eût, à une foule de choses; seulement il était en colère, et franchement il avait bien raison.

Sans parler de la Catalogne ou de l'Aragon, qui ont fourni au prétendant des volontaires par milliers, il ne manque pas de gens dans le reste de la Péninsule qui pour divers motifs abhorrent les idées libérales : les carlistes pullulent à Madrid et tout aussi bien dans le sud, à Tolède, à Séville; mais nul terrain par nature n'était plus favorable que le pays basque pour soutenir la lutte projetée contre la révolution, nulle part non plus les populations n'étaient mieux disposées à recevoir les semences de défiance et de haine qu'on voulait y faire germer. On ne saurait croire combien dans ces montagnes la foi est restée vivace. La religion n'est pas là, comme dans les villes, affaire d'habitude, elle est la grande chose de la vie; par suite la tolérance n'existe pas : pour peu qu'on les y poussât, ces bonnes gens renouvelleraient les massacres de juifs et d'hérétiques; ils ont encore là-dessus les idées du moyen âge. Tel commandant de don Carlos, interné quelques mois à La Rochelle après la guerre et de retour dans ses foyers, se plaignait devant moi du temps qu'il avait séjourné en France; sait-on ce qui l'avait choqué le plus ? C'est qu'à La Rochelle la moitié des habitants fussent protestants. « *Jesu-Maria!* est-ce bien possible ? » exclamaient en chœur, en joignant les mains, les bonnes femmes qui l'écoutaient.

Un écrivain du plus haut mérite qui est en même temps un habile homme d'état, M. Canovas del Castillo, le principal auteur et le premier ministre de la restauration, dans une étude sur le pays

basque cite un exemple bien frappant de cette ferveur dévote des montagnards. « C'était, écrit-il, le 16 juillet 1872, jour de la Vierge du Carmen. Préoccupé des maux que pouvait amener la guerre civile et qui peut-être n'étaient pas les plus grands dont fût alors menacée l'Espagne, je me dirigeais par Elizondo vers la frontière : point d'incident jusque-là qui fût digne d'être noté, sauf la rencontre de trois ou quatre petites bandes carlistes insignifiantes, qui laissaient tranquillement passer la diligence. La soirée s'annonçait paisible, la chaleur pendant le jour n'avait pas été excessive, et nous suivions rapidement la descente qui, contournant un peu la vallée d'Urdax, conduit à Dancharinea, quand tout à coup apparut une femme qui du bas de la côte accourait en criant : « Il est ici, il est ici, et il a déjà communié ! » Aux questions des voyageurs surpris de ces paroles, dont ils ignoraient le sens, la femme répondit comme folle : « C'est Charles VII qui a communié en arrivant !.. » Tel qu'il est, le cri de cette bonne femme, expression d'un fait peut-être imaginaire, symbolise fort bien à mon sens la situation présente. « Il a communié, il a communié ! » cela veut dire : « L'homme qui vient maintenant pour nous commander communique comme nous, comme nos maris et nos fils, au lieu que les autres, ceux de Madrid, non ! Bienvenu donc soit-il sur cette terre. » Et M. Canovas poursuit : « Si contraires que nous soyons à la cause carliste, pouvons-nous méconnaître qu'il n'y ait là quelque chose de grand et qui mérite le respect ? Savez-vous bien, vous qui parlez sans cesse du règne des idées et de la supériorité des principes sur les choses réelles, que ces gens-là sont aussi des hommes d'idées, eux qui sincèrement, de gaieté de cœur, sacrifient à leur conviction, à leur foi religieuse, tout intérêt matériel, toute affection terrestre, et vont jusqu'à compromettre leurs privilèges historiques. »

On ne saurait mieux dire, ni plus justement. Le malheur est que la simplicité des Basques, leur ignorance les rende si faciles à égarer, et que leur caractère ardent les entraîne si vite sur la pente du fanatisme. Le clergé a su admirablement tirer parti des élémens qu'il avait sous la main : à ces hommes naïfs, on a dit que la révolution n'épargnerait rien du passé, que l'église même était en péril, qu'il fallait marcher, et ils se sont levés comme pour une croisade. Dans son œuvre de prédication, le clergé n'a pas eu d'auxiliaire plus actif ni plus utile que les femmes : chez les nations catholiques en effet, celles-ci conservent plus vivans que l'homme les sentimens religieux. N'a-t-on pas vu tout récemment, à Madrid même, les dames de la plus haute société signer des suppliques en faveur de l'unité religieuse menacée dans les chambres par leurs maris ? En Navarre, cette religiosité des femmes est poussée à l'ex-



trême ; le prêtre est le maître absolu de leur volonté et de leur conscience : avec cela douées d'une énergie toute virile, à peine le mot de guerre était-il prononcé, les Navarraises se changeaient en autant de furies. Excitant les timides, exaltant les forts, elles attachaient de leurs propres mains sur la poitrine de leurs époux et de leurs fils le scapulaire orné du sacré cœur de Marie, et les envoyaient résolument tuer ou mourir en défense de la religion. Mais à côté de la persuasion, la force, elle aussi, a joué son rôle. En dépit de leur dévotion sincère, bon nombre de ces braves montagnards n'eussent pas demandé mieux que de rester chez eux et de cultiver en paix leur lopin de terre. La première tentative d'insurrection, si promptement réprimée à Oroquieta, avait fait sur les esprits en Navarre une profonde impression. Il fallait à tout prix réveiller l'enthousiasme. Alors se mit à fonctionner ce système d'intimidation et de violence qui, désavoué diplomatiquement par les chefs, n'en rendit pas moins au parti les plus réels services. Des bandes d'aventuriers sans aveu parcouraient la campagne, pénétraient par surprise dans les villages et les maisons isolées et racolaient tous les jeunes gens en âge de prendre les armes : ainsi s'est complété plus d'un bataillon des *volontaires* de don Carlos. Dans le pays basque, les femmes ont la coutume de porter en deux tresses retombant par derrière leurs cheveux, qui sont fort beaux ; ces nattes leur descendent parfois jusqu'aux genoux. A toutes celles qu'ils soupçonnaient d'appartenir au parti contraire, les bandits impitoyablement tranchaient les cheveux. Ce procédé barbare leur était même devenu si familier, qu'ils n'allaient guère sans porter, pendue à la ceinture, une de ces énormes paires de ciseaux qui servent là-bas à tondre les mules ; mais leurs exploits ne se bornaient pas là. Ils savaient aussi rançonner, égorger, fusiller ; au milieu de la perturbation générale les haines particulières trouvaient à se satisfaire. Il est non loin d'Estella un endroit connu sous le nom de la *cima*, le trou d'Iguzquiza ; une heure de marche y conduit. Qu'on se figure un précipice affreux, en forme de puits, s'ouvrant à pic dans la montagne ; de hautes bruyères et des arbustes verts poussant sur les bords en masquent l'ouverture ; mais en se penchant un peu on peut apercevoir en bas une nappe d'eau qui tremble et scintille. Tous les alentours sont incultes et déserts ; pas la moindre cabane ; seuls les sentiers étroits qu'a laissés aux flancs des montagnes le passage des pâtres et de leurs troupeaux révèlent l'existence de l'homme : c'est par là qu'un des *cabecillas* les plus tristement connus pour sa férocité, Rosa Samaniego, fit précipiter plus de deux cents personnes. Ancien journalier, compromis dans une affaire de vol et forcé de quitter la ville, il avait à

se venger des habitans d'Estella. Son exécuter des hautes œuvres portait le sobriquet bizarre de *Jergon*, toile à matelas. Peu après la guerre, Jergon fut arrêté et conduit à Pampelune; sur la place de la Constitution, la foule voulait le mettre en pièces : il est resté plusieurs mois en prison et sa photographie se vendait dans les rues. C'était un homme d'une trentaine d'années, barbu, robuste, les épaules larges, l'œil petit et froid. On vient enfin de le récompenser selon ses mérites. Du reste, il ne convenait pas de toutes les exécutions dont on l'accuse; il parlait d'une quarantaine au plus. Quant à Rosa Samaniego, plus heureux, il a réussi de bonne heure à passer en France, où les traités d'extradition ne sauraient l'atteindre. N'a-t-il pas, comme Santa-Cruz, joué un rôle politique, et les crimes qu'il a pu commettre n'ont-ils pas leur excuse dans les besoins de la sainte cause?

Par sa position stratégique, par le caractère de ses habitans, par les souvenirs même qui se rattachent à son nom, Estella devait être le principal objectif des libéraux en Navarre, et en effet, après la délivrance de Bilbao, le maréchal Concha, alors à la tête de l'armée du Nord, résolut de marcher sur cette ville et d'achever la victoire. Le 27 juin au matin, les adversaires se préparaient pour un suprême effort. La bataille engagée durait depuis deux jours; une série d'attaques vigoureusement conduites avaient rendu les libéraux maîtres des villages qui couronnent les hauteurs à l'est en avant d'Estella. Le maréchal se trouvait à Abarzuza, où ses troupes étaient entrées la veille à la nuit; son mouvement enveloppant avait réussi : il avait sur toute la ligne refoulé les ennemis et débordait leur aile gauche. Restait à emporter le mont Muru, clé de la position, car de là on dominait la ville et l'on prenait en flanc les tranchées carlistes. Pour bien faire, il eût fallu attaquer dès le matin, mais un convoi de vivres qu'on attendait depuis trente-six heures, retardé par le mauvais temps, égaré par ses guides, n'arrivait pas. Le maréchal, bouillant d'impatience, fait distribuer en hâte à la colonne d'avant-garde le contenu de quelques barils de lard que les carlistes ont abandonnés la veille dans leur fuite : puis, comme la journée s'avance, il donne l'ordre d'attaquer. « Je dînerai ce soir dans Estella », avait-il dit en se levant de table. Pendant ce temps, Abarzuza brûlait : quelques maisons incendiées, par mégarde ou autrement, dans ce désordre d'une prise d'assaut et d'une occupation armée, avaient communiqué le feu à la moitié du village.

A cet endroit, la route d'Alsasua à Estella, après avoir franchi un petit ruisseau, s'élève graduellement jusqu'à 150 mètres environ d'un mamelon qu'elle contourne par la gauche; le sommet de ce

mamelon est occupé par une maison isolée, le *caserio* de Muru, qui lui a donné son nom. Les carlistes, mettant à profit les avantages de la position, avaient établi sur la pente qui regarde la route des terrassements et des fossés en manière de réduit; en outre, les montagnes, couvrant leur gauche, étaient sillonnées de plusieurs rangs de tranchées étroites, juste assez larges pour laisser passer un homme, mais amplement garnies de défenseurs. Mendiry avait recommandé à ses Navarrais de ne pas se découvrir, de soigner leur tir, et, le moment venu, de fondre sur l'ennemi à la baïonnette. Cette tactique, bien comprise et bien exécutée, devait décider du succès de la journée. Les jeunes soldats de Concha s'étaient lancés à l'assaut avec ardeur; la route était longue, la côte âpre à gravir; le mauvais temps redoublait, le vent qui leur chassait la pluie dans les yeux leur dérobait la vue de l'ennemi, tandis que les balles carlistes les frappaient à coup sûr: ils avançaient pourtant peu à peu, glissant dans la boue à tous les pas, s'aidant pour monter des buissons et des aspérités du sol. Quelques-uns parviennent ainsi jusqu'aux tranchées carlistes, mais épuisés, séparés, sans ordre: une charge à la baïonnette, exécutée par les défenseurs des tranchées, les balaie facilement. En bas du plateau, malgré le feu plongeant qui les décime, ils se reforment et remontent; une fois encore ils pénètrent dans les lignes carlistes, et de nouveau sont ramenés en arrière. Ce qui fut dépensé d'héroïsme en cette lutte fratricide, le chiffre des pertes suffirait à le dire. Jamais, même en ses jours de triomphe, l'armée libérale n'avait montré plus de courage et d'abnégation.

Au même moment, une autre attaque contre le village voisin de Murugarren était également repoussée. Concha sent la victoire lui échapper: la nuit tombait; il envoie à la division qui flanque sa droite l'ordre de combiner ses efforts contre Monte-Muru, rassemble toutes les troupes qu'il a sous la main, les réunit aux débris de la brigade d'avant-garde, et une troisième fois les lance à l'assaut; peut-être eût-il mieux valu accepter franchement la défaite et ne pas s'obstiner dans une lutte qui devenait de plus en plus inégale. Le combat recommence aussi terrible que jamais. Lui-même, à cheval, la lorgnette à la main, le maréchal s'est porté en avant: il est seul avec une ordonnance; tous ses officiers d'état-major vont çà et là portant des ordres, lorsqu'une balle partie des tranchées de gauche le frappe en pleine poitrine; il tombe sans avoir pu dire un mot. Aux cris de son ordonnance, quelques soldats, des officiers accourent et l'emportent respirant à peine dans la même maison où il avait passé la nuit.

Ce n'était pas un homme ordinaire celui que la balle d'un mon-

tagnard inconnu venait de renverser dans tout l'éclat de sa gloire. La presse européenne s'est complu à répéter qu'il était octogénaire; or il n'avait à sa mort que soixante-six ans. Né en 1808 à Tucuman, ville des anciennes colonies espagnoles, don Manuel Gutierrez de la Concha s'était voué de bonne heure à la carrière des armes. Nommé brigadier à l'issue de la grande guerre carliste, il prit, comme tous les autres généraux de son temps, une part assez active à la politique; une expédition heureuse en Portugal pour soutenir la reine doña Maria lui valut dès 1847 le titre de marquis del Duero. Il s'intéressait beaucoup à l'art militaire, et il avait même écrit sur ce sujet des livres fort estimés. Bien pris de corps, les traits nobles et accusés, une épaisse moustache en brosse couvrant la lèvre supérieure, il était le vrai type du soldat vaillant et fier. On raconte de lui des traits d'une énergie singulière. La garnison de Monjuich, citadelle de Barcelone, s'était révoltée : il s'y rend seul, hardiment, se présente aux soldats mutinés, et, loin de chercher à les ramener par la douceur, prenant un ton irrité, les traite de misérables et leur déclare qu'ils vont être décimés; l'exécution eut lieu sous ses yeux. Domptés par tant d'audace, les rebelles fusillaient eux-mêmes leurs camarades désignés par le sort. Avant de partir, il avait donné ordre à son second, demeuré dans la ville, d'ouvrir le feu sur la citadelle si avant une heure elle n'amenait pas son drapeau.

Ses qualités militaires ne sont pas les seules qui doivent rendre la mémoire de Concha chère aux Espagnols. Ce stratéliste, ce soldat, s'occupait aussi d'agriculture. En un pays où l'initiative privée fait absolument défaut, où chacun met tout son esprit à suivre la routine, c'était une autre façon, et non la moins heureuse, d'avoir du courage. Ses entreprises agricoles lui coûtèrent, cela va sans dire, des sommes considérables; mais ni son argent ni sa peine n'auront été perdus : autant que personne il a contribué au relèvement de la culture de la canne à sucre dans la province de Malaga. Déjà pratiquée des Mores, reprise successivement sous Philippe IV et Charles III, l'industrie du sucre était complètement tombée en oubli. De nos jours, grâce à la persévérance et aux sacrifices de quelques propriétaires fonciers, elle promet d'être avec le vin une des grandes richesses de la contrée. Concha surtout prenait plaisir à multiplier les essais, et cette vie si active, si bien employée, il était appelé à la terminer glorieusement sur le champ de bataille, justifiant ainsi la noble devise de sa famille : *un buen morir dura toda la vida*, une belle mort dure éternellement !

La maison où il avait été transporté fait l'angle d'une petite place, un peu à l'extrémité du village; sur la façade, on remarque une fenêtre protégée à l'extérieur d'une grille en fer, et l'indispensable

écusson au-dessus de l'entrée. Passé la porte, laissant au fond l'écurie et l'escalier de bois, sept ou huit marches de pierre conduisent par la gauche à une grande pièce oblongue carrelée de briques, que recouvre un tapis de sparterie; toujours à gauche, en entrant, s'ouvre une alcôve vitrée assez obscure, malgré ses murs blanchis au lait de chaux : pour tous meubles, un petit lit de fer et deux ou trois chaises; au pied du lit, un grand tableau sombre traité à la manière espagnole et représentant le Christ sur la croix. C'est là que fut déposé le maréchal; quelques gouttes de sang touchent encore les carreaux. Moins de deux ou trois heures après, il expirait sans avoir repris connaissance, et l'on se hâtait d'emporter son corps. Horrible chose que la guerre civile! L'Espagne venait de perdre un de ses plus glorieux enfans; mais, tandis que la consternation se lisait sur le visage des officiers et des soldats libéraux, les habitans d'Abarzuza avaient peine à déguiser leur joie. Outre que tous comptaient des parens ou des amis dans les rangs contraires, ils s'étaient persuadés bien à tort que Concha était le premier auteur de l'incendie allumé la veille, et leur foi barbare voulait voir dans sa défaite et dans sa fin si prompte une juste punition du ciel.

J'avais tenu à visiter le lieu du combat; un petit garçon, enfant d'une douzaine d'années, carliste comme père et mère, me conduisait. Parlant des libéraux, il ne les appelait jamais que les *cristinos*, comme autrefois. Les retranchemens de Monte-Muru, aujourd'hui comblés par ordre de l'autorité militaire, n'en sont pas moins reconnaissables; sur la gauche, la terre remuée se détache par sa couleur jaune sur le fond fauve de la chaîne et marque nettement la place des tranchées carlistes, enveloppant toutes les pentes comme d'un réseau. De cette hauteur, l'œil embrasse une immense étendue de pays. Ça et là pointent les villages où l'on s'est battu : Abarzuza, Murugarren, Zurucain, Zabal, Grocin; l'enfant me les montre du doigt en disant leurs noms. Dès le lendemain de la lutte, avec toute la population d'Estella, il s'était empressé d'accourir sur le champ de carnage. Il me racontait ce qu'il avait vu : les moissons piétinées, anéanties, les arbres hachés par les balles; sur la route, en bas de Muru, les cadavres des libéraux étaient si nombreux qu'ils se touchaient. Les vainqueurs les avaient tous indistinctement dépouillés de leurs vêtemens, et pendant plus de deux jours les corps nus restèrent sans sépulture, exposés aux outrages; maintenant ils reposent un peu partout dans les champs, et le maïs sur leur tombe pousse plus vert et plus haut. La vue d'Abarzuza cause une impression douloureuse. Le feu n'est point arrivé jusqu'à l'église; par contre, plus de soixante maisons ont été détruites : la grande place n'est qu'un amas de décombres. Un peu plus loin, à

Zabal, règne la même désolation. Or il faut savoir combien le paysan, celui-ci surtout, est attaché à son foyer, pour comprendre quels sentimens de colère et de haine grondent encore au cœur des victimes. « Il nous a fait bien du mal, me disait une vieille femme, obéissant, elle aussi, à l'opinion populaire, qui veut sans autre preuve que le maréchal Concha ait lui-même ordonné l'incendie, oui, bien du mal; mais maintenant il expie son crime. Comprenez-vous cela, *señor*? Détruire les maisons! S'il avait à se plaindre des hommes, eh bien! qu'il les fusillât; mais que lui avaient donc fait ces pauvres murs qui nous abritent? »

Volontaire ou non, l'incendie d'Abarzuza devait avoir de sanglantes conséquences. Le lendemain de la victoire, sous prétexte de représailles, Dorregaray faisait saisir tous les officiers libéraux qu'il avait dans les mains, plus un sur dix des soldats prisonniers, et les condamnait à être passés par les armes. En avant de la maison où mourut Concha s'étend une petite place formant terrasse du côté de la campagne: au milieu se dresse une croix de pierre: ce fut le lieu choisi pour l'exécution. Ils étaient là une centaine, pressés au pied de la croix, qui tous pleuraient, s'embrassaient; on venait les chercher par groupes de vingt, on les amenait en bas du talus, puis on les fusillait. Mon jeune guide avait assisté à l'horrible scène, et, pour dire vrai, il n'en paraissait pas plus ému. L'Espagnol en général, qu'il s'agisse des autres ou de lui-même, ne fait pas grand cas de la vie humaine; affaire de tempérament et de climat, dira-t-on, mais compte-t-on pour rien vingt siècles de guerres civiles, de proscriptions, de massacres, qui ont couvert d'ossemens et de ruines la Péninsule entière? Pour résister à l'envahisseur étranger, cette cruelle indifférence peut avoir son utilité, sa grandeur, mais entre gens du même pays et du même nom, je ne sais rien de plus triste et de plus odieux.

Moins de huit mois après la mort de Concha, Estella tombait aux mains des libéraux. Cette fois l'attaque eut lieu par un autre point. A peu de distance au sud de la ville s'élève le mont Jurra. Sombre et décharné, droit comme un mur du côté d'Estella, il s'abaisse vers les plaines de l'Èbre en pentes prolongées, mais âpres encore, coupées de fondrières et de ravins. A ses pieds, au bord de la route se trouve l'antique monastère d'Irache, dont la fondation remonterait aux rois goths: ce monastère appartient à l'ordre des bénédictins et jouit longtemps d'une grande réputation, il eut une université où fut professée la philosophie jusqu'en 1833; depuis lors propriété nationale, il est resté presque complètement abandonné. Les bâtimens sont distribués en quatre cours entourées de galeries avec fontaines d'eau jaillissante; la cave, la cuisine, le lavoir, sont aménagés avec ce soin scrupuleux et cette entente du confort particu-

ère aux maisons religieuses. Aussi pendant la guerre les carlistes avaient-ils eu l'heureuse idée d'établir à Irache leur hôpital principal; des médecins et chirurgiens français étaient chargés du service, on avait même élevé à quelque distance, dans un petit bois, pour plus de salubrité, une baraque en planches spécialement destinée aux opérations. La veuve d'un des plus riches banquiers de Madrid, M<sup>me</sup> Calderon, avait pris sur elle tous les frais de l'installation. Aussitôt après la conclusion des hostilités, on s'est hâté d'évacuer les hôtes de l'hôpital; au mois de mai cependant, quelques-uns demeuraient encore qui achevaient de mourir, je montai les voir dans les grandes salles transformées en dortoirs : un soleil printanier entrant par les carreaux éclairait leurs visages pâles et amaigris et dessinait sur les murs de belles bandes dorées comme pour leur rendre plus amers encore le sentiment de leur sacrifice inutile et le regret de la vie. Je leur donnai quelque argent, des cigares : — Merci, monsieur, — me dit en français l'un d'eux, qui m'avait reconnu à mes vêtemens et à mes traits.

Dans les derniers temps, les carlistes avaient établi une batterie sur la cime même du Monte-Jurra. On distingue nettement le chemin tracé en zigzag aux flancs de la montagne qui leur servit à hisser les pièces. L'opération dura trois grands jours : quand ils touchèrent au sommet, ils pouvaient dire comme plus tard Primo de Rivera : « Nous sommes où nichent les aigles. » La batterie du Monte-Jurra se composait de quatre canons Withworth; deux bataillons y veillaient sans cesse sous le commandement du brigadier don Carlos Calderon, carliste ardent comme sa mère. Malgré tout, la position fut emportée sans beaucoup de peine, et cette perte entraîna celle d'Estella.

Le matin du 18 février, deux officiers avec leurs compagnies opéraient une reconnaissance. La veille, Primo de Rivera, établi à Dicastello, avait fait une imposante démonstration, mais sans résultat. Dès le principe, les soldats libéraux s'aperçoivent que les ennemis, après avoir tiré leurs coups de fusil, lâchent pied; ils se mettent à suivre et se rapprochent de la redoute; ce que voyant, les officiers envoient précipitamment demander du renfort. A plusieurs reprises on le leur refuse, on craint une embuscade; deux compagnies arrivent enfin : réunies aux deux premières, elles franchissent la hauteur au pas de charge et pénètrent dans les retranchemens. En quelques minutes, tous les défenseurs de la redoute sont tués, expulsés ou faits prisonniers; le commandant Calderon lui-même est forcé de se rendre; quant aux vainqueurs, ils n'osaient croire encore à leur succès.

Comment eut lieu cette surprise? Les Navarrais ne se font faute

de l'expliquer à leur façon. Suivant eux, leur bataillon venait à peine d'être relevé, après les fatigues de la nuit et du jour précédent, et ils ne songeaient qu'à se reposer; les Alavais, à qui revenait la garde, furieux de combattre hors de leur pays, auraient cédé sans vergogne aux premiers coups de feu. Le fait est qu'à l'intérieur de la redoute même, lorsque déjà les libéraux y pénétraient de toutes parts, les Navarrais tentèrent de résister à la baïonnette; puis, jugeant la partie perdue, bon nombre se précipitèrent en bas des rochers; quelques-uns se sauvèrent grâce à leur agilité merveilleuse, malgré l'effroyable chute et les balles qui les poursuivaient; d'autres, moins heureux, parvinrent jusqu'à un torrent voisin et s'y noyèrent. D'ailleurs, si les Alavais sont pris à partie, le commandant Calderon n'est pas plus épargné; l'opinion publique est unanime sur son compte; il a trahi, lui aussi. A ce propos, je me rappelle certain petit couplet qui se chante dans tout le pays :

Ello a vendu Bilbao  
Et Mendiry le Carrascal,  
Calderon le Monte-Jurra.  
Et Perula... ce qui restait.

Triste manie des vaincus, — nous en avons souffert nous-mêmes, — de crier toujours à la trahison et de ne chercher les causes de leur défaite que dans l'indignité des chefs! Dans leur impatience de combattre, les Navarrais ne songeaient qu'à courir en avant; ils ne comprenaient rien aux marches et aux contre-marches. Aux derniers jours de la guerre, quand, sur l'ordre formel de don Carlos, qui avait résolu de concentrer la résistance dans la Haute-Navarre et le Guipuzcoa, Perula eut abandonné Estella avec la plus grande partie des bataillons qui la défendaient, le découragement et la colère furent extrêmes dans le peuple. L'histoire dira peut-être un jour si réellement quelques offres furent faites et acceptées, des conventions établies; en principe il faut rejeter ces accusations banales qui ne tendraient à rien moins qu'à rabaisser la victoire des uns en enlevant aux autres le mérite de la résistance. Les généraux carlistes ont commis des fautes; plusieurs, comme Perula le notaire ou Calderon le fils du banquier, ne connaissaient ni peu ni prou l'art militaire. Est-ce à dire qu'ils se soient vendus, et leur intérêt même n'était-il pas de vaincre? A tout prendre, eussent-ils été bien plus habiles et beaucoup plus savans, la partie était trop inégale entre l'Espagne entière et les quatre provinces du nord; tôt ou tard la lutte devait finir par l'écrasement complet du parti carliste. J'ai pu voir don Carlos Calderon à Tudela où il était retenu prisonnier : l'œil ferme, la voix haute, les traits ouverts, il n'a rien de la figure



ou des façons de traître. Comprend-on d'ailleurs cet homme qui, sans parler des dangers courus, aurait compromis une immense fortune et dépensé 7 ou 8 millions en faveur de don Carlos pour le seul plaisir d'être ensuite marchandé par les libéraux?

En bonne conscience, si l'on devait s'en prendre à quelqu'un de l'échec de l'insurrection, ce ne sont pas des généraux plus ou moins incapables, mais dévoués, c'est don Carlos lui-même qu'il faudrait mettre en cause. Qu'on lise le dernier numéro du journal carliste officiel, *el Cuartel real*, publié à Tolosa le 17 février, la veille même de la prise du Monte-Jurra; tous les articles d'un bout à l'autre expriment le même vœu et la même espérance: « Que notre roi monte à cheval, qu'il veuille bien se montrer à la tête de ses troupes, et du même coup l'ennemi sera balayé. » Le roi n'en fit rien. Sans doute à ce moment il était trop tard, mais que serait-il arrivé deux ans plus tôt, alors que le trône était vide à Madrid, que les communistes arboraient dans Carthagène leur odieux drapeau, que le faisceau si péniblement rattaché des provinces espagnoles était près de se rompre, que serait-il arrivé, le sait-on? si don Carlos eût osé faire tout ce que ses fidèles attendaient de lui?

A Dieu ne plaise que nous insultions jamais au malheur; d'ailleurs le duc de Madrid est maintenant l'hôte de la France, et cela seul lui serait un titre à nos respects; mais il ambitionnait une place dans l'histoire et désormais il l'aura. « Vainqueur ou vaincu, aurait-il dit en mettant le pied sur la terre d'Espagne, je veux que cette guerre soit une épopée! » Singulière odyssee, en vérité, celle qui commence à Oroquieta pour finir à Peña-Plata. Ardent au plaisir comme la plupart des Bourbons, il a trop oublié ce qu'exigeait de lui ce rôle si difficile de prétendant. Puente-la-Reyna, Elizondo, Estella, toutes ces pauvres villes si dévouées, qui tour à tour lui servirent de résidence, gardent encore le souvenir des fêtes et réjouissances où s'endormait sa joyeuse petite cour, et ce ne sont point ses partisans les moins sincères qui en parlent aujourd'hui avec le moins d'amertume. Certain jour, un vieillard aux convictions bien connues se présente devant le quartier royal, à Durango, et demande à parler au roi. Il avait besoin d'un sauf-conduit pour voir son fils, capitaine au titre carliste, tué plus tard dans le Carrascal. On le fait attendre un peu, car à onze heures et demie don Carlos était encore au lit, et comme, introduit enfin auprès de sa majesté, il ne pouvait déguiser sa surprise, presque son mécontentement: « Que veux-tu, père? dit le prince avec cette familiarité des monarques espagnols envers leurs féaux sujets, je me sentais un peu fatigué; nous avons beaucoup dansé hier au soir. » Et pendant ce temps le canon grondait, et l'on se battait à 4 lieues de là! J'ai entendu, en France même, comparer don Carlos à

Henri IV et porter bien haut ce jeune homme, qui, tel que son aïeul, seul énergique en un siècle abâtardi, allait bravement conquérir son trône à la pointe de l'épée : par malheur pour le prétendant, la comparaison n'est pas juste. Henri IV, on le sait, renversait la marmite pour courir au feu ; s'il aimait les plaisirs, il trouvait du temps pour le devoir, et son panache blanc n'était pas des derniers au chemin de l'honneur. Pour moi, s'il me fallait chercher dans nos annales un prince auquel comparer le duc de Madrid, ce n'est pas Henri de Béarn, c'est Charles de Valois, un autre Charles VII, que je choisirais, alors qu'il s'appelait « le petit roi de Bourges » et que l'héroïque exemple de Jeanne d'Arc ne l'avait pas encore réveillé de sa honteuse inaction. Comme, occupé des préparatifs d'une fête, il montrait à Lahire le palais tout resplendissant de fleurs, de tentures et de lumières, et lui demandait son avis : « Sire, lui dit le vieux guerrier d'un ton bourru, on ne pourrait perdre un royaume plus gaîment. » Don Carlos aura su perdre le sien ayant même de l'avoir gagné.

### III.

Si l'on sort de Pampelune du côté opposé à Estella, et qu'après avoir cheminé quelque temps en droite ligne, on remonte vers le nord, on arrive à la vallée fameuse de Roncevaux, où périrent Roland, le bon duc, Turpin, l'archevêque, et les autres pairs. A dire vrai, ce souvenir historique fait l'unique intérêt du lieu ; une vingtaine de pauvres maisons, au centre un vieux couvent crénelé, voilà le village. Quant au paysage, il n'a rien du caractère terrible que lui prêtaient fantastiquement les légendes : point de ces blocs énormes que la main des montagnards basques eût pu faire rouler sur les envahisseurs ; point de défilés sauvages, de sentiers abrupts et d'abîmes sans fond. La vallée au contraire s'étend verte et tranquille ; elle est tout entière cultivée en prairies ; les sommets qui l'entourent offrent des pentes faciles où fleurit la bruyère, le genêt et l'ajonc ; l'un d'eux, le mont Altabizcar, a donné son nom au chant héroïque, vieux déjà de près de dix siècles, par lequel les gens du pays célèbrent encore leur triomphe. Il ne m'étonne point que nos voisins d'outre-monts se glorifient de nous avoir vaincus en la personne de Charlemagne et de nos pères, les Francs ; pourtant je songe qu'au-delà du Rhin le même Charlemagne, qui tant de fois battit les Saxons, est officiellement reconnu comme un empereur allemand, et puisqu'ici nous sommes associés à ses défaites, n'est-il pas singulier que là-bas nous n'ayons point le droit de revendiquer ses victoires ? Au-delà de Roncevaux, suivant le col de Valcarlos, on a bien vite atteint la frontière de France : c'est par cette route

que le prétendant rentrait en France le 28 février dernier, après trois ans d'une lutte aussi sanglante que stérile.

Redescendons vers le sud. Sanguësa occupe sur la rive gauche de l'Aragon le centre même d'une vaste plaine à peine élevée au-dessus des eaux. A plusieurs reprises la rivière grossie pénétra dans ses murs et la ravagea. Au xv<sup>e</sup> siècle, elle comptait parmi les cités les plus importantes de la Navarre; les rois ne dédaignaient point d'y faire de longs séjours et la cour avec eux. Tout ce que l'art gothique, sur le point de finir et pressentant déjà la renaissance, imaginait de plus délicat, de plus capricieux, de plus fleuri, servait à décorer la demeure de ces hauts et puissans barons. Maintenant plus de fêtes et plus de bruit : les cris de chasse, les chants après boire, les accords des hautbois et des théorbes se sont tus; confiés à la garde d'un vieil intendant, les grands palais, sauvés des eaux, s'écroulent dans un abandon sinistre, plus funeste pour eux que le voisinage du fleuve ou l'action du temps, sans que jamais le maître indifférent qui les reçut en héritage daigne les visiter. Du reste les habitans, en ce qui les touche, prennent facilement leur parti de cette déchéance : n'ont-ils pas toujours pour se consoler leurs riches coteaux plantés de fructueux vignobles, et plus bas la plaine verte, *la pastoriza*, où, sur une étendue de plus de deux lieues carrées, leurs moutons paissent par milliers?

Une fois par an, le 2 décembre, Sanguësa semble secouer son voile de tristesse, les rues endormies retentissent du passage des voitures et du tumulte de voix; de tous côtés, la foule est accourue pour célébrer l'anniversaire du vertueux François-Xavier, patron de la Navarre. Le castel où naquit le saint se trouve sur une éminence, à 3 kilomètres à peine de la ville : une école pour les enfans a été établie dans le bas de la grande cour centrale, transformée en chapelle; à part cela, on a pris un soin religieux de conserver à tout l'édifice son aspect et ses dispositions primitives. Ce respect des Navarrais se comprend : il est peu de figures en effet aussi sympathiques, aussi touchantes que celle de ce noble jeune homme, riche et honoré, qui, dévoré de charité, brûlant de catéchiser les païens, s'en va mourir au bout de l'Asie, de fatigues et de misères; la douceur de sa voix, l'éclat de ses yeux, où brillait la conviction, la pâleur de ses traits amaigris par un feu intérieur, tout en lui attirait, charmait, subjuguait. A Mozambique, à Melenda, à Goa, il fait des conversions sans nombre; les populations ignorantes, émues de sa divine éloquence, se ruaient à ses pieds pour recevoir l'eau du baptême, et lui-même, dans une lettre écrite à Rome, disait un peu naïvement « qu'à force de baptiser, il ne pouvait déjà presque plus lever le bras. » Dans la cathédrale de Burgos, la plus belle peut-être de toutes les basiliques de l'Espagne, qui possède les plus belles du

monde, sur la très vieille et très curieuse porte qui conduit au cloître, se voit sculptée une tête de moine, celle de François-Xavier, paraît-il. On construisait en ce moment le portail de l'église; le saint homme était présent et suivait des yeux le travail, quand l'un des ouvriers se hâta d'esquisser sa figure sur un bloc de pierre qui se trouvait là, et le transporta tout aussitôt à la place qu'il occupe encore maintenant, au-dessus de l'imposte de l'arc, à droite. La légende est-elle authentique? Je le croirais volontiers. Évidemment ce n'est pas là une tête de convention; on y sent trop la précision, la fermeté de la vie : un capuchon de moine recouvre le front et ne laisse voir que l'ovale de la figure, les traits sont d'un homme jeune encore, la barbe fine s'allonge en pointe, et, dans la bouche souriante, comme prête à bénir, dans le nez droit et délicat, dans les yeux grands ouverts, un peu étonnés, dans chaque détail de la physionomie, en un mot, on reconnaît l'expression de cette nature d'élite, ardente et douce à la fois, merveilleusement saisie par le sculpteur.

La Navarre se divise en deux zones bien distinctes : celle du nord et celle du sud, la montagne et la plaine. Le point le plus avancé de la ligne des montagnes se trouve près de Tafalla; on se rend dans cette ville par le chemin de fer de Pampelune à Saragosse, à travers un pays assez triste, coupé de collines pelées et de plateaux déserts; mais, dès qu'on débouche dans la plaine, le spectacle change : la terre, de couleur brune, révèle au premier coup d'œil son incomparable fertilité : les arbres fruitiers, la vigne, l'olivier, y forment comme un verger non interrompu. Je ne ferai qu'un reproche à ce paysage : c'est d'être un peu aride, un peu sec. La ville elle-même manque d'eau potable; celle que lui fournit le Zadicos, un des affluens de l'Aragon, est terreuse et désagréable au goût; aussi les habitans, pendant l'hiver, sont-ils forcés de recueillir l'eau de pluie qu'ils conservent pour l'été dans de grands vases d'argile fabriqués à cet usage. *Tafalla, flor de Navarra*, disait le vieux proverbe. Charles III s'y était fait construire un palais tenu pour une des merveilles de l'époque; les jardins, prudemment fermés d'une enceinte de hautes murailles et de tours crénelées, occupaient un espace considérable; le poème du Tasse en avait fourni le modèle : promenoirs et portiques, kiosques et pavillons, rompaient la monotonie des bosquets. La salle à manger, *el cenador del rey*, était remarquable entre toutes par sa richesse et son élégance : sept arcades ogivales dessinaient un polygone irrégulier sans toiture, garni de sièges de pierre et fermé de grilles de fer délicatement travaillées; chaque pilier portait un petit clocheton surmonté lui-même d'une girouette à musique, qui, par un ingénieux mécanisme, tournait au moindre souffle, tandis qu'au centre de la pièce une

fontaine jaillissante distribuait sa fraîcheur aux convives : les eaux étaient amenées d'une source voisine par un aqueduc et répandues à profusion dans toutes les parties du parc. Durant la guerre de l'indépendance, la garnison française qui occupait Tafalla détruisit l'aqueduc et brutalement arracha les grilles du *cenador*. Le mal pourtant était peu de chose. Les jardins n'avaient rien perdu de leur disposition originale ; le palais lui-même réservait encore au visiteur mille détails précieux de l'art de l'époque. Qu'en restait-il maintenant ? Rien qu'une immense place vide, au sol bosselé, une haute tour encore debout, le fameux *cenador* aussi, mais mutilé, pleurant ses stalles et ses clochetons ; contre un mur ruiné des traces de peintures décoratives. Tafalla était comme le centre d'opération des libéraux en Navarre : Morionès y tint longtemps son quartier-général. Chaque maison porte encore écrit sur sa façade, en gros caractères, le nombre d'hommes et de chevaux, le grade et les fonctions des officiers qu'elle logeait. Les abords de la place avaient été soigneusement dégagés ; pour plus de sûreté, l'autorité militaire fit construire deux forts, lourdes bâtisses blanches et nettes, odieusement régulières, et comme on n'avait pas de temps à perdre, ce fut l'antique palais royal qui fournit aux travailleurs les moellons nécessaires. Les Espagnols parlent sans cesse du vandalisme des soldats de Napoléon I<sup>er</sup>, qui ont stupidement gâté tant de chefs-d'œuvre, mais de quel nom flétrir cette barbare destruction accomplie dans leur propre pays par une armée nationale ?

A défaut de Tafalla, il nous reste Olite ; cependant je ne sais si cette consolation ne contribuerait pas plutôt à aviver mes regrets. Une heure de distance à peine sépare les deux villes. La campagne intermédiaire est la plus fertile et la mieux cultivée du monde : les vignobles et les oliviers s'étendent vers la gauche à perte de vue ; à droite, une ligne de coteaux baignés d'une lueur fauve termine l'horizon. De petits murs en terre battue entourent les jardins qui sillonnent en tous sens mille canaux où l'eau vive murmure et coule à pleins bords ; une immense avenue de peupliers blancs aux souches énormes donne son ombre à la chaussée ; elle a malheureusement souffert de la guerre, et par les larges trouées qui la déchirent paraît la ville d'Olite. Tout d'abord on peut se croire transporté dans le monde des rêves, tant ces constructions multiples s'entassent et s'entremêlent en un pêle-mêle bizarre que fait mieux ressortir le ton azuré du ciel qui sert de cadre au tableau. On marche, on entre dans la ville, et l'illusion continue. Comme toutes les places fortes du moyen âge, Olite occupe une éminence de forme ronde, bien détachée, commandant la plaine et facile à défendre ; l'ancienne enceinte, assez peu étendue, est intacte et forme un cercle parfait. La grande rue est à elle seule tout un musée : couvens fortifiés aux

noires fenêtres treillagées de grilles, sombres demeures seigneuriales timbrées d'écussons gigantesques, larges portes bardées de métal, garnies de clous à tête ciselée, gros comme des œufs, balcons et balustres en vieux fer forgé, vastes toitures surplombant d'un mètre et surchargées d'ornemens; mœurs et coutumes d'un temps disparu réapparaissent là tout entières. Avec cela, peu d'animation et comme le regret du passé; Tafalla, mieux situé, absorbe tout le commerce de la contrée. N'étaient les soldats, qui sont casernés ici comme partout dans le pays basque et dont une compagnie passe en ce moment au retour de l'exercice, le remington sur l'épaule, les clairons sonnans, je chercherais en vain dans cette nécropole quelque chose qui rappelle le siècle où nous vivons. Au centre même de la ville s'ouvre une place fort large; une plaque de marbre est encastrée au mur d'une maison; je m'approche et je lis qu'en ce lieu, le 10 juillet 1811, huit citoyens d'Olite, dont les parens ou les fils servaient dans les *guerillas*, furent fusillés par les troupes françaises. Volontiers je salue les noms de ces malheureuses victimes de la guerre; mais sur ce point encore les Espagnols sont-ils complètement sans reproches? Si une plaque de marbre devait rappeler chacune des fusillades et des exécutions sommaires accomplies tour à tour par l'un et l'autre parti durant les deux dernières luttes civiles, tout le nord de l'Espagne en serait pavé!

Le château qui faisait la principale défense de la ville en est encore le plus bel ornement; donnant d'un côté sur la campagne, il ouvre à l'intérieur sur la place et occupe ainsi avec ses dépendances presque le quart d'Olite. Il s'était conservé intact jusqu'à notre siècle; mais vers 1840 un incendie, allumé par les *cris-tianos*, le consuma : fort heureusement les flammes ne purent que dévorer les parquets et les lambris, et respectèrent le corps même de l'édifice. Pourvu seulement que de nouvelles discordes politiques ne viennent pas compléter leur œuvre et détruire même les ruines. Ce serait grand dommage! Ces murs de pierre lisse, hauts comme des montagnes, ces massifs énormes, appuyés sur des arcades pleines, gigantesques, ces clochetons en poivrière suspendus comme par la main au-dessus du vide, ces tourelles de toutes formes se haussant sur des tours plus larges ainsi qu'un jeune enfant sur les épaules de son frère aîné, ces créneaux pointus et qui, mathématiquement alignés, semblent encore en longue file monter la garde sur l'ombre de leurs vieux rois, ces guettes, ces barbacanes, ces brèches même, ouvertes par l'incendie, offrent à l'œil l'ensemble le plus imposant et le plus pittoresque qui se puisse voir. Mais je voudrais visiter l'intérieur : je frappe quelques coups à une poterne, une jeune personne vient m'ouvrir, la fille de l'intendant du lieu, vêtue d'une de ces robes claires qui plaisent tant sous ce

ciel si pur; elle consent à m'introduire et, passant devant moi, me recommande de marcher avec précaution. En effet, le chemin est obscur, obstrué de gravats; nous avançons par une série de couloirs étroits et d'escaliers en colimaçon dont les marches manquent souvent : la violence du feu a fait craquer toutes les pierres. Ici est le premier étage : les voûtes se sont effondrées pour la plupart, les portes ouvrent sur le vide. Tout d'abord, sur un des côtés d'une cour intérieure, je remarque une double rangée d'arcades superposées, aux trèfles précieux découpés à jour, aux colonnettes pareilles à des fuseaux, si sveltes, si élancées que le moindre coup de vent, semble-t-il, va les faire crouler; plus loin, contre les parois d'une salle d'honneur, quelques parties de l'ancien revêtement de stuc, couvert de fines arabesques. A mesure qu'on s'élève, le chemin devient plus périlleux : les escaliers tournent et s'allongent aux flancs des hautes tours creuses, vides du haut en bas; un moment de vertige, un faux pas, vous précipiterait dans l'abîme. J'atteins ainsi un petit réduit appelé fort improprement « le boudoir de la reine. » Arrivé là, je m'arrête; pour aller plus loin il me faudrait l'agilité et l'habitude des petits garçons du pays, qui, courant nu-pieds sur la crête des murs branlans, vont au sommet des dernières ruines dénicher les oiseaux. Voici la tour des Quatre-Vents couronnée d'arcades, dont chaque baie regarde un point de l'horizon; puis la tour de l'Horloge, cette fameuse horloge qu'un mécanicien était occupé à remonter jour et nuit; à côté *el pozo*, le puits citerne, aujourd'hui à sec, au-dessus duquel je me penche en passant : c'est une tour également, aussi haute, aussi vaste que les autres, mais sans étages et sans jours, béante au ciel; dans cet immense réservoir, admirablement cimenté, l'eau de pluie s'amassait en quantité suffisante pour que jamais, même en cas de siège, la population de la ville et la garnison du château n'eussent à souffrir de la soif. Je sors de là, au bout de deux heures, ébloui, comme halluciné.

L'antique basilique de Santa-Maria attient au château et, même après lui, mérite une visite. Pour l'élégance et la profusion des ornemens le portail n'a point qui l'égale. Ce qui m'y plaît surtout, c'est le précieux motif de sculpture : un long entrelacement de branches de vigne qui, partant des jambages de la porte à hauteur d'appui, entoure et dessine l'ogive. Les rameaux noueux où l'on croit voir circuler la sève, les feuilles dentelées, découpées comme à l'emporte-pièce, les vrilles capricieuses grimpent, s'enroulent, s'élancent et se détachent du mur avec une vigueur, une exubérance de vie admirable; l'artiste aura pris pour modèle cette vigne miraculeuse dont parle la Bible et dont une seule grappe de raisin faisait plier deux hommes sous le faix. Grâce à la nature de la pierre fort dure, l'œuvre est intacte dans ses moindres détails; il

n'en est pas de même, hélas ! du petit cloître si harmonieux qui précède l'église : des troupes y campaient naguère, la flamme des bivouacs a léché les murs de sa langue noire, rongé les pierres des assises; et partout des fûts renversés, des arcs mutilés. Ne pourrions-nous donc faire un pas sur cette malheureuse terre sans y rencontrer les souvenirs odieux de la guerre civile?

Au-dessous de Tafalla, à l'extrémité même du losange que dessine la Navarre, se trouve Tudela, la dernière ville importante de la province; elle est située au-delà de l'Èbre, que le chemin de fer traverse sur un pont métallique long de 700 mètres et plus; les carlistes, de gaieté de cœur, en ont fait voler plusieurs arches; quand je passai par là, des ouvriers étaient en train de les rebâtir, mais lentement, posément, avec une gravité toute orientale, si bien qu'on ne pouvait prévoir s'ils en finiraient jamais; en attendant, on franchit le fleuve sur un bac. Du reste, il ne faudrait pas croire que la largeur normale de l'Èbre soit ici en proportion avec l'étendue du pont : son cours sinueux, les bancs nombreux de sable et de cailloux qui encombrant son lit immense, ses rives rongées, déchiquetées, sans arbres, le font ressembler à la Loire auprès d'Orléans. Comme la Loire aussi à certains moments, il a des crues subites et des colères inconsidérées. D'après d'anciens documens, l'Èbre fut navigable, pendant la plus grande partie du moyen âge, depuis Tudela jusqu'à la mer; mais l'incurie des premiers conquérans chrétiens et les transformations graduelles subies par le talweg du fleuve, ont privé le pays de ce précieux moyen de communication. Le canal impérial d'Aragon, œuvre magnifique commencée par Charles-Quint, n'a pu réparer tout le mal : plus de 250 kilomètres manquent encore pour le compléter, entre Saragosse et Tortosa. Ce canal d'ailleurs est à deux fins : il sert de voie au commerce et fournit de l'eau pour fertiliser les terres; l'irrigation est fort en honneur dans tous ses parages; l'usage en remonte aux Mores, qui ont occupé longtemps la contrée, et partout ont laissé des preuves bienfaisantes de leur séjour. A Tudela, même après la conquête, ils vivaient encore en grand nombre. Aujourd'hui la ville n'offre plus trace de mosquée; en revanche, les églises et les couvens y abondent, tous édifices bâtis de briques, vieux sans antiquité, absolument dépourvus d'intérêt; seule, la cathédrale, avec sa voûte majestueuse, ses chapelles surchargées d'ornemens churriguerresques, sa vaste sacristie où sont réunis les portraits en pied des donateurs, arrête l'attention. Tudela en somme m'apparaît sous un jour triste et froid; ses rues étroites sont plus que suffisantes pour une population qui ne dépasse pas 4,000 âmes; tout au travers coule la Queiles, minuscule affluent de l'Èbre, encaissée entre deux superbes quais de pierre qui feraient envie à un vrai fleuve : rien



d'inoffensif en apparence comme cet imperceptible filet d'eau, où les femmes du peuple vont d'ordinaire laver leur linge; mais le voisinage de l'Èbre le rend parfois dangereux. Non loin de là, vers la gauche, le vieux pont fortifié aligne au-dessus des eaux troubles du fleuve ses dix-sept arches inégales; ce pont, monument bizarre où tous les peuples ont mis la main, où tous les siècles ont posé leur pierre, figure comme arme parlante sur l'Écusson de la cité.

Dès la sortie de la ville, les plantations d'oliviers commencent et se prolongent sur plusieurs lieues. Pour qui n'a vu jamais que nos oliviers de Provence, maigres, rabougris, souffreteux, ou même ceux d'Estella, que les vents du nord gênent dans leur croissance, il est difficile de s'imaginer à quel développement superbe peut arriver cet arbre bien cultivé, sous un ciel et sur une terre qui lui conviennent de tout point. Ici chaque plant projette ses rameaux à plusieurs mètres à l'entour : le feuillage en est d'un vert sombre, brillant et métallique, formant un couvert si épais qu'il donne de l'ombre comme un chêne; autour de chaque pied court un système de rigoles qui lui permet d'être inondé régulièrement. Cette terre est fertile à l'extrême, mais il lui faut de l'eau; sans humidité, toute culture est impossible, la végétation disparaît : à peine sommes-nous au milieu du mois de mai, et déjà le sol se crevasse sous les rayons d'un soleil de feu. A cette lumière plus crue, à ce ciel plus bleu, on sent que l'on approche de la véritable Espagne; pour s'en convaincre, il suffirait de voir le long convoi de voitures qui en ce moment passe sur la route, soulevant après lui d'épais nuages de poussière. Des Aragonais le conduisent, reconnaissables à leur costume national : veste et culotte de drap brun, mouchoir de fil à carreaux noué autour de la tête, sandales de cordes et guêtres longues, sans oublier l'ample ceinture de couleur qui huit ou dix fois leur fait le tour de la taille. Ces bonnes gens, de mine un peu rébarbative, s'étaient chargés d'un transport de vivres au compte de l'administration militaire, et maintenant ils rentrent chez eux après avoir rempli leur traité. Arrêtons-nous, il est temps, à quelques pas est la frontière.

La majeure partie de la Navarre est occupée par des montagnes boisées ou non, mais généralement impropres à la culture; même dans la zone inférieure, à l'est, entre les rivières de l'Èbre et de l'Aragon, s'étendent des déserts immenses, les *Bardeñas*, tout à fait semblables à nos landes avant l'introduction des pins, et où de rares troupeaux paissent mélancoliquement quelques brins d'herbes aromatiques. La Navarre n'en est pas moins une des provinces les plus riches de l'Espagne : cela tient à la fertilité extraordinaire de ses vallées et aussi à l'énergie, à l'amour du travail qui distinguent ses habitans. A Puente-la-Reyna, à Peralta, la vigne réussit fort

bien; l'olivier, aux environs d'Estella et de Tudela; quant au blé, il vient partout : ce fut là toujours la grande ressource du pays. Jusqu'au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, faute de numéraire, les monarques navarrais payaient avec un certain nombre de mesures de blé partie de la solde de leurs officiers et des fonctionnaires publics; eux-mêmes percevaient en nature les contributions des villes et des villages. Dès cette époque, la Navarre récoltait plus de grains qu'il ne lui en fallait pour sa consommation personnelle. L'empereur Charles-Quint, de glorieuse mémoire, avait autour de lui un confesseur, un chapelain et un médecin, nés tous trois dans les provinces du Nord; c'est ainsi qu'il avait appris quelques mots de basque, l'idiome le plus difficile qui soit au monde, et il aimait à s'en servir. Or un jour, rencontrant en chemin un muletier navarrais, il lui demanda dans sa langue : — Muletier, d'où viens-tu? — Et l'homme aussitôt : — De Navarre. — Et en Navarre il y a beaucoup de blé? poursuivit l'empereur. — Oh! oui, seigneur, beaucoup de blé, répondit l'autre. — L'ambitieux monarque, qui avait tant d'armées à nourrir dans l'un et l'autre monde et qui, comme son aïeul, était toujours sans argent, conclut sous forme d'aparté : — Oui, oui, beaucoup pour vous, mais il ne m'en revient rien à moi. — La Navarre, comme on sait, en vertu de ses *fueros*, ne payait point de contributions à la Castille, et cet état de choses a duré jusqu'en 1841. Grâce à l'abondance des céréales, la fabrication des farines est particulièrement florissante : en 1868, il existait dans la province 237 moulins dont 32 à deux ou plusieurs meules; à part cela, peu de commerce, peu d'industrie, de rares filatures, quelques fabriques de drap; 60 mines environ de cuivre, de plomb ou de fer sont en exploitation et comme 20 forges en activité. Bref, le vin seul, avec le blé, fournit à l'exportation un article de quelque importance.

On s'est étonné souvent que sur un territoire aussi restreint les carlistes aient pu soutenir une lutte aussi longue. Les trois provinces basques en effet réunies à la Navarre ne comptent pas même 2 millions d'hectares; elles aussi pour un tiers et plus sont occupées par des montagnes complètement improductives; en tenant compte de la partie qui était aux mains des libéraux, à peine restait-il aux carlistes pour subsister 700,000 ou 800,000 hectares de terre plus ou moins cultivée. On a cru alors de bonne foi que toutes leurs ressources provenaient du dehors, et de fait à l'étranger, dans certaines classes au moins, les sympathies ne leur ont pas manqué; les souscriptions ont été publiques, les enrôlemens ouvertement provoqués, les armes et les munitions au su de tous achetées, emballées, expédiées. Est-ce à dire que ces manœuvres ou ces envois aient influé beaucoup sur la durée de la guerre? Un Espagnol de mes amis, esprit fin et judicieux, tenait devant ses

compatriotes le raisonnement qui suit : « Les contributions volontaires, dès que le but dépasse certaines limites, demeurent toujours en dessous; sans chercher plus loin, en Espagne même, ne voulait-on pas vers 1860 procurer au gouvernement par souscription publique toute une flotte de guerre? On recueillit à peine de quoi fréter une chaloupe. D'ailleurs, si quelquefois on peut réunir de la sorte une somme déterminée, il y a loin de cet effort momentané à la dure obligation de verser chaque jour pendant cinq années l'argent nécessaire à l'entretien d'une armée en campagne. »

Et cette armée, nous savons sa force, 50,000 hommes au bas mot. C'est par centaines de millions qu'il faut alors chiffrer la dépense; que là-dessus les partisans de don Carlos, légitimistes de France et catholiques d'Angleterre, aient libéralement fourni leur appoint, le fait n'est pas contestable; mais, fort heureusement pour lui, le prétendant trouvait sur place d'autres ressources plus sérieuses et bien plus durables. « Dans le pays basque, par la nature même du terrain, il ne peut y avoir de grande culture; chaque ferme ne comprend guère qu'un hectare de bonne terre, auquel il faut joindre un autre hectare dans la montagne pour le pacage des bestiaux; grâce à un travail opiniâtre et à l'entente parfaite de ce qui convient à ses champs, le paysan basque peut payer pour l'hectare qu'il cultive une rente annuelle de 100 francs; le propriétaire reçoit donc, l'un dans l'autre, 50 francs par hectare. Or, pendant trois ans, don Carlos a été le maître absolu de la contrée; la majorité des grands propriétaires sont libéraux : les uns ont vu leurs biens vendus ou séquestrés et n'ont, partant, rien perçu de leurs rentes; les autres, qui ont fait un accord avec les autorités carlistes, ont dû, avec la rente, fournir quelque chose en surplus; pour les propriétaires résidens carlistes, ils ont conservé leurs biens, mais ils avaient à supporter des charges énormes qui leur enlevaient au moins la moitié de leur revenu. En calculant sur 800,000 hectares, bon an mal an, don Carlos n'a pas dû toucher moins de 35 millions de francs. Ajoutez-y la contribution directe, personnelle, très rigoureusement exigée; chaque famille payait jusqu'à 3 douros (15 francs) par mois; cela fait, pour dix mille familles, à peu près 20 millions; avec les contributions indirectes, car trop longtemps l'exportation de certains articles, tels que le vin, ne fut point interdite au-delà du territoire libéral, et les douanes carlistes fonctionnaient régulièrement, vous aurez encore de ce fait une dizaine de millions, soit en tout 60 millions de francs, somme bien plus considérable qu'il n'en fallait au prétendant pour munir ses soldats de canons Krupp et de fusils Berdan. Par rapport aux vivres, aux subsistances, la question se résout plus simplement en-

core : le pays basque, essentiellement agricole, ne connaît point le luxe; l'argent même y est assez rare, mais l'argent ne fait pas la vraie richesse, il ne sert qu'à faciliter les échanges. Là-bas, en Navarre surtout, les articles de première nécessité abondent : le blé, l'huile, le vin; la vie est peu chère; comme les femmes ont l'habitude de travailler la terre, les champs ne sont point restés en friche après le départ des maris ou des fils, et pendant toute la durée de la guerre les récoltes n'ont pas diminué sensiblement; en outre, chaque famille, à cause du voisinage des montagnes, possède quelques têtes de bétail dont le fumier lui sert à améliorer son champ. Les réquisitions ne manquaient donc pas d'être fructueuses, et l'on peut poser en principe que jamais les carlistes n'ont souffert de la faim. Il est certaines localités, comme Viana, qui, situées aux approches des deux armées, étaient forcées de les recevoir et de les héberger à tour de rôle; si elles ont pu y suffire aussi longtemps, — ainsi concluait mon Espagnol, — cela ne prouve-t-il pas clairement les profondes ressources de la contrée qui, par elle-même, subvenait à tous les besoins qu'une intendance militaire bien organisée eût été tenue de prévoir ailleurs. »

Bien qu'elle fasse partie du pays basque au double point de vue ethnologique et géographique, la Navarre, dans sa plus grande étendue au moins, a depuis longtemps désappris « la noble langue des fils d'Aïtor. » Les habitans des hautes vallées parlent encore l'idiome primitif; mais dans tout le sud et dans l'est, à Pampeune, à Monreal, à Lumbier, on se sert d'un castillan mélangé de termes locaux. Les femmes en général sont petites, la taille lourde, les traits vulgaires et sans agrément; l'homme a mieux conservé, dirait-on, le type de la race aborigène : le corps souple et nerveux, le visage ovale, le nez droit, les pommettes saillantes, les cheveux drus empiétant sur le front. Les Navarrais ont aussi leur caractère particulier : ils sont plus sombres, plus fermés que leurs voisins de la Vizcaye ou du Guipuzcoa, ils rient peu; d'aucuns les accusent d'être sournois. Du moins leur courage est-il incontestable : on les a vus au Monte-Jurra, pour charger à la baïonnette, ramper comme des jaguars aux flancs de rochers à pic. On a coutume, il est vrai, d'établir une distinction entre les habitans de la montagne et ceux de la plaine. Les premiers auraient, à ce qu'on assure, des mœurs plus douces et plus patriarcales; les autres, au contraire, n'aimeraient rien tant que la guerre, les rixes et les coups : le climat plus chaud en serait cause et peut-être aussi le vin, plus abondant. Pour ma part, et sans nier la justesse de cette observation en temps ordinaire, j'ai pu voir chez tous les Navarrais, du nord au sud et de Leire à Vera, le même esprit d'indépendance, le même orgueil surexcité

jusqu'à la rage par les luttes récentes et la défaite suprême. Ces montagnards, si placides et si doux, sont aujourd'hui les plus terribles, et la haine sauvage qu'ils portent à leurs vainqueurs ne cherche même pas à se déguiser.

En Navarre, l'état de l'instruction est des plus prospères; c'est un des bienfaits de cette autonomie, de cette administration locale dont la province a pu jouir jusqu'à ce jour. Dès l'an 1781, une loi est portée par les cortès siégeant à Pampelune dans le but de régler, organiser et développer l'enseignement primaire; en 1794, l'instruction est rendue obligatoire pour les enfans des deux sexes, et chaque absence de leur part à l'école punie d'un réal d'amende aux frais du père ou du tuteur. N'est-il pas curieux vraiment qu'une mesure qui chez nous soulève tant de colères et d'appréhensions ait été appliquée sans résistance depuis près d'un siècle dans le pays le plus religieux et le plus catholique de la chrétienté? En 1829, nouvelle loi sur l'enseignement : les écoles primaires reçoivent un règlement général; les maîtres toucheront un traitement de 3, 4 ou 6,000 réaux au minimum, selon leur catégorie. Bien plus, Pampelune est dotée d'écoles normales : l'une pour les hommes avant 1840, l'autre pour les femmes en 1847, alors qu'il n'existait en Espagne aucun établissement de ce genre et que, dans le reste de l'Europe, ils étaient comptés. Depuis lors le progrès ne s'est pas ralenti : on ne saurait traverser un des villages de la Navarre sans apercevoir une ou même deux maisons d'école, pour filles et garçons; et certes ces maisons ne sont ni les moins propres, ni les moins bien tenues. En somme, près des trois quarts des Navarrais savent lire, et cependant, le croirait-on? il ne s'est pas encore trouvé parmi eux un seul poète pour chanter leurs gloires, leurs traditions, leurs regrets; ils n'ont point d'écrivains, point d'artistes, ni musicien, ni peintre, ni sculpteur, le fond de la race est excellent, mais un talent supérieur ne s'en dégage pas. Quand on rapproche de cette stérilité l'exubérance et la force de vie des provinces du sud comme l'Andalousie, où les génies de toute sorte poussent sans préparation, sans culture, du sein d'une ignorance séculaire et toute orientale, on reste un moment étonné. Il faudrait donc étendre à la Navarre ce qu'un de nos penseurs disait de l'Amérique du Nord : que la supériorité vraie d'un peuple n'est pas nécessairement en rapport avec le développement de l'instruction primaire, et que, là même où tout le monde sait lire, une aristocratie intellectuelle peut faire défaut!

---

---

LES

# POISONS DE L'INTELLIGENCE

---

I.

L'ALCOOL. — LE CHLOROFORME.

---

I.

Rien n'est plus instructif pour la connaissance des phénomènes de la vie que l'étude des troubles produits dans les fonctions organiques par les divers poisons. A vrai dire, le sens de ce mot *poison* doit être singulièrement élargi : un poison n'est pas, comme on serait tenté de le croire d'après l'usage vulgaire du mot, une substance toujours mortelle et funeste ; au contraire, presque toutes les substances médicamenteuses sont toxiques, et réciproquement. L'opium, qui est un admirable médicament, en même temps est un redoutable poison. L'alcool, qui, ingéré en petite quantité, est un stimulant salutaire à la digestion, à forte dose produit des désordres graves qui ont souvent entraîné la mort : aussi serait-on fort embarrassé, si l'on voulait séparer la classe des médicamens de la classe des poisons. M. Claude Bernard définit un poison une substance qui ne peut entrer dans la composition du sang, ni pénétrer dans l'organisme sans y causer des désordres passagers ou durables. C'est là une définition claire et formelle qui nous permettra de distinguer un poison d'un aliment. Un aliment est une substance assimilable qui doit, à un moment donné, faire partie de notre sang ou de nos tissus ; un poison au contraire doit s'éliminer et disparaître, car, s'il existe dans le sang, ce n'est qu'accidentellement. Un œuf est un aliment, parce que les substances contenues

dans l'œuf seront absorbées pour passer ensuite dans le torrent circulatoire; mais si on donne à un malade un grain d'émétique, on lui aura donné un poison, parce que l'émétique sera nécessairement éliminé, et que l'organisme ne peut supporter la présence d'émétique dans le sang. En tout cas, l'action de l'émétique, comme médicament, n'est pas différente de son action comme poison : c'est tout simplement du poison à faible dose. On le voit, la distinction entre un poison et un médicament est artificielle, et doit être absolument bannie du langage scientifique.

L'étude des poisons est donc aussi utile au médecin qu'au physiologiste. Au médecin qui veut guérir les organes qui fonctionnent mal, elle montre comment agissent les substances qu'il peut employer, en sorte que la toxicologie, ou science des poisons, n'est pas autre chose que la thérapeutique expérimentale. Autrefois, du temps d'Orfila, les expériences sur les poisons étaient destinées seulement à éclaircir les problèmes les plus délicats de la médecine légale. Aujourd'hui elles servent à la médecine tout entière. Comme l'a dit encore M. Claude Bernard, un organe sain et un organe malade ne fonctionnent pas différemment, et l'action d'un poison sur l'organisme sain peut devenir une action médicamenteuse sur l'organisme malade.

Un grand progrès a été réalisé le jour où on a cherché à limiter le rôle des poisons à un organe ou à un tissu. Il nous semble maintenant que cette donnée est élémentaire, et que rien n'était plus simple que de chercher si telle ou telle substance agissait plus spécialement sur le sang, ou sur le muscle, ou sur le cerveau; mais cette recherche, qui semble être le premier pas de la toxicologie, ne date guère que d'une vingtaine d'années, et on peut presque dire que les belles études de M. Claude Bernard sur le curare en ont été le point de départ. C'est qu'en effet auparavant, au lieu d'analyser les fonctions des organes ou des tissus, on en considérait surtout l'ensemble. On cherchait à voir dans tous les phénomènes physiologiques le résultat d'une force spéciale agissant sur les organes, et on appelait propriétés vitales toutes les propriétés de ces organes. Aujourd'hui, qui pense encore à soutenir ces doctrines? Le principe de la vie n'est pas unique, il est disséminé dans toutes les parties vivantes, et personne ne voudrait ressusciter les théories de l'ancienne école de Montpellier, qui admettait une force vitale présidant aux fonctions organiques. Un être vivant est un composé d'organes vivans, lesquels peuvent mourir isolément. Ces organes sont composés de tissus; ces tissus sont constitués par des cellules, et toutes ces parties peuvent disparaître successivement sans que la fin des unes entraîne nécessairement la mort des autres.

Prenons un exemple qui éclaircira cette proposition. La combustion du charbon dans un air confiné produit un gaz toxique, l'oxyde de carbone. C'est par l'oxyde de carbone que meurent les infortunés qui tentent de se suicider en brûlant du charbon dans une chambre hermétiquement fermée. Or l'oxyde de carbone agit spécialement sur un élément anatomique particulier, sur les globules rouges du sang, et tous les symptômes de la mort par l'oxyde de carbone sont la conséquence de cet empoisonnement du sang. Cela signifie que le sang meurt avant les autres tissus, et que, si ceux-là finissent par mourir, cela tient seulement à ce qu'ils sont privés de sang vivant, ce sang vivant étant indispensable à leur existence propre. Aussi la mort par hémorrhagie présente-t-elle les mêmes phénomènes que la mort par l'oxyde de carbone, et on peut dans l'un et l'autre cas rendre toutes les apparences de la vie à l'animal empoisonné, en restituant à son organisme le sang dont il est privé dans le premier cas, et qui dans le deuxième cas est impropre à la vie. L'analyse physiologique a même été plus loin; on a non-seulement reconnu que le sang était empoisonné, mais encore on a déterminé quelle était la partie du sang atteinte, et on a vu que c'étaient les globules rouges du sang, et dans ces globules la substance que les chimistes ont appelée hémoglobine, laquelle prend l'oxygène de l'air pour l'apporter dans les tissus.

Certes il serait à souhaiter que nous eussions de tous les poisons des notions aussi précises que nous en avons de l'oxyde de carbone. Malheureusement il est loin d'en être ainsi. Nous savons que le sang, les muscles, les nerfs, la moelle épinière, ont des propriétés qui sont détruites ou perverties par certains poisons spéciaux, mais nos connaissances ne vont que rarement au-delà de cette première localisation. Je vais tenter ici d'étudier les poisons qui agissent sur une certaine partie de l'organisme, une des plus nobles sans contredit, puisque c'est sur l'organe de l'intelligence, sur l'encéphale. Mais je ne chercherai pas à préciser le lieu même où se fait cet empoisonnement. Le siège des fonctions intellectuelles n'est pas assez bien déterminé pour qu'il soit permis de faire une autre étude que celle des symptômes. Nous allons donc voir quels sont les symptômes de l'empoisonnement de l'intelligence; peut-être cette investigation sera-t-elle profitable aux philosophes comme aux physiologistes, l'union du physique et du moral étant si intime qu'il n'y a que des inconvénients à en séparer l'étude.

Cette sorte d'introduction était nécessaire pour faire comprendre ce que nous entendons par le mot de *poison de l'intelligence*. Nous ne voulons pas dire par là qu'un poison agit uniquement sur l'intelligence, sans porter son action sur les autres organes et les autres fonctions : nous entendons seulement qu'il porte primitivement son



action sur l'intelligence; que si plus tard les autres fonctions sont troublées, cela ne change en rien la propriété qu'il a eue d'altérer dès le commencement les facultés intellectuelles. Ce n'est donc pas une action exclusive, c'est seulement une action prédominante, car pour les faits physiologiques il n'y a pas de classification absolue, et toute démarcation rigoureuse est nécessairement arbitraire et entachée d'erreur. Ainsi, pour rester dans l'exemple déjà cité, à la période dernière de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, il y a de l'agitation intellectuelle, du délire et d'autres symptômes de la perversion de l'intelligence; mais ces troubles ne surviennent que consécutivement, ils sont la suite de l'empoisonnement complet du sang. Le cerveau privé de sang vivant est troublé dans sa fonction, et de même qu'on observe du délire dans l'anémie cérébrale à la suite des grandes hémorrhagies, de même à la suite de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone on observe des troubles intellectuels produits par l'absence d'un sang vivant et oxygéné. Aussi l'oxyde de carbone n'est-il pas un poison de l'intelligence, c'est un poison du sang qui n'agit sur le cerveau que parce qu'il a tout d'abord agi sur le sang. Il en est autrement de certains corps qui troublent primitivement les fonctions du cerveau, l'alcool et le chloroforme par exemple. Avant qu'il existe ailleurs des troubles fonctionnels quelconques, l'intelligence est atteinte, — l'intelligence ou la sensibilité, ce qui est tout un. Il n'y a rien du côté des muscles, ou du sang, ou du cœur, ou des poumons, mais il y a une action du poison sur les facultés intellectuelles, action qui se traduit par l'ivresse et le délire. Il est vrai que plus tard, si l'intoxication est poussée plus loin, le cœur, l'estomac, les muscles finissent par se ressentir de la perversion des centres nerveux, mais ces troubles ne sont que secondaires, et l'alcool, comme le chloroforme comme l'éther, le hachich, l'opium et le café sont de véritables poisons intellectuels.

Nous ne devons pas d'ailleurs nous étonner de voir que les poisons qui altèrent d'abord l'intelligence finissent par porter leur action sur d'autres fonctions. En effet, le système nerveux central, qui est l'organe atteint par le poison, préside à presque toutes les grandes fonctions vitales, et, de même qu'il est l'organe de l'intelligence, il est l'organe qui excite les mouvemens musculaires et qui régit les fonctions du cœur, du tube digestif et des glandes sécrétoires éparses dans l'organisme. Aussi, parmi les poisons du système nerveux central, en est-il qui agissent sur telle ou telle fonction plutôt que sur telle autre, et cependant, à la dernière période de leur action, toutes ces fonctions finissent par être profondément troublées. Ainsi le chloroforme, qui agit tout d'abord en supprimant la volonté, la mémoire et le sentiment, c'est-à-dire en

troublant les fonctions du cerveau, finit par paralyser plus tard les mouvemens du cœur et de la respiration, c'est-à-dire la moelle épinière, tandis que la strychnine agit en sens inverse, d'abord sur la moelle épinière et ensuite sur le cerveau. De même l'émétique n'agit sur l'estomac que par l'intermédiaire du système nerveux : si on coupe les nerfs vagues qui se rendent de la moelle épinière à l'estomac, on empêche les vomissemens consécutifs à l'empoisonnement par l'émétique, et cependant l'émétique laisse l'intelligence intacte, au moins quand il est donné à faible dose, car à dose plus forte il agit sur le cœur d'abord et ensuite sur l'intelligence.

Ainsi il existe des poisons du système nerveux central qui portent leur action sur des parties différentes de ce tissu, et si nous considérons au système nerveux trois fonctions principales, l'intelligence, qui dépend du cerveau, les mouvemens volontaires, qui dépendent de la moelle épinière, les mouvemens organiques du cœur, du tube digestif et des glandes, qui dépendent du bulbe rachidien intermédiaire à la moelle épinière et au cerveau, nous aurons des poisons agissant d'abord sur l'une ou l'autre de ces parties, et par conséquent sur les fonctions qui en dépendent, mais portant plus tard leur action sur toutes les parties du système nerveux. Nous ne nous occuperons ici que des poisons agissant d'abord sur le cerveau et troublant les fonctions intellectuelles. Nous ne chercherons pas à déterminer pourquoi ils agissent ainsi, car leur mode d'action est encore inconnu. Il est certain que le poison est porté au cerveau par le sang, et que l'action intime du sang chargé de la matière toxique sur les cellules nerveuses des circonvolutions les modifie de manière à troubler la pensée; mais quelle est cette action? Est-ce une combinaison chimique du poison avec les cellules? est-ce un trouble mécanique dans la circulation cérébrale? Voilà ce que nous ignorons absolument et ce que des expériences ultérieures pourront peut-être un jour nous apprendre. Toutefois, avant de connaître le *pourquoi* des choses, il est facile de connaître le *comment*, et si nous ne savons pas la cause dernière des empoisonnemens du cerveau, nous pouvons du moins en étudier les résultats et les symptômes.

## II.

L'étude des poisons qui agissent sur les facultés intellectuelles ne présente pas seulement un intérêt physiologique et psychologique, elle a encore un intérêt social considérable. En effet il semble que l'homme, à toutes les époques et dans tous les pays, soit mécontent de l'état de son intelligence, et qu'il cherche à l'exciter par des substances toxiques. Or ce qui caractérise tous les em-

poisonnemens du système nerveux, c'est que le poison, avant de détruire, surexcite, et c'est cette surexcitation que l'homme recherche avec ardeur, avec passion. Une fois qu'elle est devenue une habitude, elle s'impose avec une telle force que rien ne peut plus la combattre. Elle est un vrai péril social aussi bien pour les Chinois et les Hindous qui fument l'opium que pour les Européens qui boivent de l'alcool.

L'alcool est, comme chacun le sait, le résultat de la fermentation du sucre. Toutes les liqueurs sucrées abandonnées à elles-mêmes fermentent en donnant de l'alcool et de l'acide carbonique; aussi toutes les liqueurs sucrées fermentées sont-elles des boissons alcooliques. En somme, les symptômes que produisent ces boissons sont toujours à peu près les mêmes. Quoique ces symptômes aient été connus de tout temps, ils n'ont été que rarement l'objet d'une analyse méthodique, et ce n'est peut-être que dans les observations éparses des romanciers ou des dramaturges qu'on pourrait trouver des remarques ingénieuses et fines sur l'ivresse et ses effets.

Le premier effet de l'intoxication par l'alcool est un sentiment intime de satisfaction, une sorte de béatitude fort agréable. A ce moment, il semble que les idées s'éclaircissent, que les difficultés et les obstacles disparaissent; on voit, suivant une expression vulgaire, la vie en rose : on se sent content et heureux de vivre. Si l'on continue à boire, l'excitation intellectuelle augmente et se manifeste de plusieurs manières; on pourrait résumer d'un mot toutes ces formes en disant qu'il y a *hypéridéation*.

L'hypéridéation de l'ivresse au premier degré est un phénomène très curieux et très intéressant, mais qu'il serait dangereux d'observer trop souvent sur soi-même. Dans cet état, il y a une profusion d'idées de toute sorte, idées joyeuses, idées glorieuses, idées libertines, idées tristes, idées guerrières, qui se succèdent avec une rapidité très grande. Ce qui les caractérise, c'est qu'elles ne sont pas modérées : il semble qu'il n'y ait plus de mesure dans l'intelligence; tout est hors de proportion, et tout grandit. On sent ses forces morales décuplées, on se croit capable de tout faire et de tout entreprendre, et cependant les idées nouvelles se succèdent sans cesse; après une entreprise, on pense à une autre, puis à une autre encore. Toutes sont impraticables, mais elles nous sourient au moment où elles passent : peut-être dans le nombre en est-il de sensées, — on n'a pas le loisir de s'y arrêter, c'est un va-et-vient perpétuel, une sorte de fantasmagorie plus ou moins séduisante dans laquelle on ne peut trouver le temps de faire une pause. On comprendra très bien comment dans cet état on ne peut retenir ses secrets; on devient communicatif et affectueux. Même lorsque l'ivresse n'est que légère, ce besoin d'épanchement se manifeste

déjà, mais à un degré plus avancé il n'est pas de confiance qui y résiste. « Comme le moust bouillant dans un vaisseau pousse à mont tout ce qu'il y a dans le fond, ainsi le vin fait déborder les plus intimes secrets à ceux qui en ont pris outre mesure. » Cette hyperidéation n'est en somme qu'un excès de l'imagination, et souvent cette activité de la *folle du logis* se montre d'une autre manière, par les saillies ingénieuses, les rapports plaisans, les boutades excentriques. Certains auteurs ne pouvaient, paraît-il, produire que dans cet état de surexcitation : c'est ce qui a donné à leurs œuvres un cachet factice d'originalité. Souvent, dans l'ivresse, au milieu de ce déluge d'idées, apparaît tout d'un coup, sans que l'association des idées puisse en faire deviner l'origine, une idée qui n'a rien de commun avec les précédentes et qui s'impose avec une fixité désespérante. Elle revient toujours au milieu des autres, de même que dans un morceau de musique le thème reparaît sans cesse sous les modulations et les variations qui l'entourent.

Ainsi nous trouvons deux caractères particuliers aux débuts de l'ivresse : d'une part la rapide succession, d'autre part la fixité des idées; il semble au premier abord qu'il y ait désaccord entre ces deux formes différentes de l'excitation intellectuelle. Il n'en est rien cependant si on examine avec soin le mécanisme de l'intelligence.

A l'état normal, toutes les facultés, l'imagination, le jugement, la mémoire, l'association des idées, sont régies par une autre faculté supérieure, qui est l'attention. L'attention ou la volonté, c'est l'homme même : c'est le *moi* qui, étant en pleine possession des ressources dont il dispose, les prend où il veut, quand il veut, pour en faire tel usage qu'il lui plaît. Or dans l'ivresse, même au début, la volonté et l'attention ont disparu. Il n'y a plus que l'imagination et la mémoire, qui, abandonnées à elles-mêmes sans règles et sans guides, produisent les effets les plus inattendus. Tantôt c'est une idée qu'on ne peut chasser, tantôt c'est une idée qu'on ne peut retenir, car l'attention est tout aussi bien destinée à éliminer certaines idées qu'à en fixer d'autres. L'idée fixe provient donc autant d'un défaut d'attention que l'idée trop fugitive, et dans les deux cas c'est la conséquence de l'empoisonnement du cerveau par le sang chargé d'alcool. Aussi, quoiqu'il semble à celui qui est atteint d'un commencement d'ébriété que sa puissance de travail est augmentée, s'il veut réellement travailler, il se sentira bientôt impuissant à recueillir et à fixer ses idées, et la fécondité trompeuse dont il se croyait doué lui apparaît-elle bien vite comme une impuissance réelle contre laquelle il ne peut lutter. Quelquefois cependant, par un effet du hasard et peut-être de l'habitude, l'idée fixe involontaire est justement celle qu'il veut développer, et cette coïncidence heu-

reuse peut lui faire croire que son attention est intacte; mais ce ne serait qu'une illusion, car il lui serait impossible de faire tout autre travail. C'est donc par la perte de l'attention, la surexcitation de l'imagination et la diminution du jugement que se caractérisent les premiers effets de l'ivresse. Il est intéressant de rechercher comment les poètes et les romanciers ont dépeint cette période de l'empoisonnement par l'alcool.

L'oncle Van Bück, dans un proverbe de Musset, Tholomyès et Grantaire, dans *les Misérables*, tiennent des discours baroques et tout à fait semblables aux billevesées des ivrognes. On ne saurait avoir une meilleure idée de l'ivresse qu'en relisant ce qu'ils disent. C'est la vie prise sur le fait, et un exemple vaut mieux qu'une théorie. Ainsi Fantasio, dans une orgie, se met à dire mille folies :

SPARK. — Tu vas te griser...

FANTASIO. — Je vais me griser, tu l'as dit.

SPARK. — Il est un peu tard pour cela.

FANTASIO. — Qu'appelles-tu tard? Midi, est-ce tard? Minuit, est-ce de bonne heure? Où prends-tu la journée? Restons là, Spark, je te prie, buvons, causons, analysons, déraisonnons, faisons de la politique, imaginons des combinaisons de gouvernement, attrapons tous les hannetons qui passent autour de cette chandelle et mettons-les dans nos poches. Sais-tu que les canons à vapeur sont une belle chose en matière de philanthropie?.. Il y avait une fois un roi qui était très sage, très sage, très heureux, très heureux... Tiens, Spark, je suis gris. Il faut que je fasse quelque chose... Tra la,... tra la... Allons, levons-nous.

Ce débordement d'idées, cette exubérance factice de vitalité intellectuelle a tenté bien des poètes, et souvent ils ont réussi merveilleusement à traduire en un langage poétique les visions de l'ivresse. Écoutez par exemple les vers étincelans qu'Émile Augier, dans *l'Aventurière*, fait dire à don Annibal, que Fabrice essaie de griser pour surprendre le secret de Clorinde, sœur d'Annibal :

Ventrebleu! plus je bois, et plus ma soif redouble.

Regardez-moi ce jus, l'abbé, ce jus divin,

Que le monde a nommé modestement du vin;

C'est le consolateur, c'est le joyeux convive,

A la suite de qui toute allégresse arrive.

Au diable les soucis! les craintes, les soupçons!

Quand je bois, il me semble avaler des chansons.

Verse encore un couplet! et nargue du tonnerre!

Buvons à plein gosier, et chantons à plein verre!

Les romanciers ont aussi très bien compris que la forme de l'ivresse n'est pas toujours la même et qu'elle diffère selon les individus. Il y a des hommes qu'il est impossible de griser : à la fin,

après une grande quantité d'alcool ingéré, ils auront les symptômes de l'intoxication profonde, l'incertitude de la démarche, le sommeil invincible, l'insensibilité, les vomissemens, la syncope; mais ils n'auront pas eu, en apparence au moins, la période d'excitation intellectuelle qui caractérise les premiers momens de l'ivresse. C'est qu'il y a en effet un étrange phénomène dû à l'influence de la volonté. Nous avons dit que dans l'ivresse la volonté et l'attention ont diminué, mais elles n'ont pas disparu complètement, en sorte que cette même volonté peut se concentrer sur la crainte de l'ivresse. Grâce à cette idée fixe, dont l'ivresse exagère encore l'intensité, il n'y a plus de manifestation extérieure du délire. Cependant au dedans de nous nous ressentons les effets psychologiques de l'alcool, mais nous avons encore dans une large mesure le pouvoir d'en arrêter l'envahissement. Une mauvaise nouvelle, une circonstance grave dégrisent subitement, si l'intoxication n'est pas trop profonde; il y a là un mélange très curieux de puissance et d'impuissance de la volonté. La volonté n'empêchera ni les vertiges, ni les illusions intérieures, ni les troubles de la démarche, mais elle sera souvent puissante pour entraver le flux de paroles qui, la plupart du temps, est le principal signe de l'ivresse. Il semble qu'il y ait une différence entre les idées et les paroles. Autant on est incapable d'agir sur l'apparition des idées, autant on reste maître de soi pour les paroles et les actes. Une idée même délirante apparaît malgré nous et s'impose à nous; mais par bonheur nous restons juges de cette idée, et, si elle nous paraît délirante, nous sommes maîtres de nous taire et de ne rien laisser voir de ce qui se passe en nous.

Que si au contraire on se livre à la première ivresse, que si on abandonne sa volonté, en exprimant tout haut les idées folles qui courent dans l'intelligence, alors on ne peut plus s'arrêter, et il faut un événement grave pour mettre un terme à l'hypéridéation et au débordement de paroles. C'est le propre des gens qui consentent à se griser : ils se disent au début d'un repas qu'ils se *laisseront aller*, et dès les premiers verres ils sont ivres. Parfois même l'intention de se griser équivaut au fait lui-même; on a vu des personnes ivres avant d'avoir bu et étourdies par leur propre parole. Le langage a consacré cette analogie : une nouvelle heureuse, une fortune inattendue, un succès inespéré, produisent un effet analogue à l'ivresse, et on dit qu'on est grisé par le succès. Dans une scène de *la Contagion*, d'Estrigaud offre à André Lagarde une fortune considérable, une somme de 3 millions, moyennant un marché infamant. André a résisté, puis il a fini par accepter. Il renonce à la pauvreté, il préfère le luxe et le plaisir. « C'est la fleur de l'aloès qui éclate. J'ai assez vécu comprimé dans ma coque. De l'air, morbleu, du bruit,

du bruit nocturne surtout! Décrochons les enseignes des bourgeois et rossons le guet. — LUCIEN : Il est gris, Dieu me pardonne! — D'ESTRIGAUD (à part) : Je l'ai grisé. »

Il y a donc à côté de l'ivresse par l'alcool une sorte d'ivresse morale qui lui ressemble et qui se manifeste par les mêmes effets : mais celle-ci s'observe plus rarement, et il n'est pas donné à tout le monde de la ressentir. Il existe une certaine classe de gens à tempérament intellectuel délicat et excitable. Ce sont des tempéramens nerveux, mais non pas tout à fait dans le sens où on l'entend en général : ils sont nerveux pour le cerveau. Le moindre événement détruit chez eux l'équilibre de la raison. La plus petite émotion, la plus légère contrariété, leur font perdre immédiatement la présence d'esprit et le sang-froid. Quand ils sont dans leur état normal, ils ne manquent ni de jugement ni de volonté, mais viennent un accident imprévu, tout disparaît subitement, volonté, jugement, réflexion, et le trouble des facultés intellectuelles équivaut au trouble que produit l'ivresse. Chez ces personnes, le plus léger accès de fièvre amène sur-le-champ du délire et de l'hypéridéation. Ils ont la tête faible, pour employer une expression souvent usitée, et s'ils ne s'observent pas avec soin, ils s'enivrent, sans s'en douter, avec une facilité déplorable qui leur a joué plus d'un méchant tour. On pourrait avec raison comparer cette prédisposition à l'état nerveux si fréquent chez la femme et connu sous le nom d'hystérie. Or les femmes, et particulièrement les hystériques, s'enivrent très facilement. La plus légère dose d'alcool suffit pour leur faire perdre la raison. C'est qu'en effet, chez les hystériques comme chez les individus prédisposés, la volonté et l'attention sont affaiblies, et il faut très peu de chose pour les faire disparaître tout à fait.

Outre la prédisposition individuelle, il est encore d'autres conditions dont il faut tenir grand compte, tant pour les différens genres d'ivresse que pour la rapidité avec laquelle l'ébriété apparaît. L'ivresse de l'eau-de-vie et des liqueurs très chargées d'alcool est lourde et pesante; elle produit à peine d'excitation intellectuelle, et semble de prime abord agir sur les fonctions organiques, la circulation et la respiration. Au contraire l'ivresse du vin est légère et stimulante, en particulier celle du vin de Champagne, et celle du vin de Bourgogne, qui se manifestent surtout par des effets psychiques. Enfin le mélange de liqueurs de diverses natures agit avec beaucoup d'intensité. La rapidité et la facilité avec lesquelles l'alcool est absorbé ne sont pas non plus sans influence. Ainsi, quand on est à jeun, l'alcool agit très vite : au contraire, pris pendant un copieux repas, il est absorbé plus lentement, et les effets toxiques sont moins à craindre. En Angleterre, où l'alcoolisme fait des ra-

vages même dans les classes les plus élevées de la société, on a adopté une coutume bizarre qui permet de boire beaucoup sans s'enivrer : c'est de prendre au début du dîner un verre d'huile, qui empêche l'absorption de l'alcool dans l'estomac et l'intestin. Cette coutume dégoûtante était fort en usage autrefois : je ne sais si elle dure encore aujourd'hui.

La température extérieure n'est pas non plus sans action. Je me souviens qu'étant en Égypte, au mois de septembre, par une chaleur torride, il me suffisait d'un demi-verre de vin de Bordeaux étendu avec de l'eau pour m'étourdir, et que, si je ne m'étais observé, et si j'avais continué à boire même de l'eau rougie, cela eût pu avoir des conséquences désagréables. Peut-être cette puissance exagérée du vin tient-elle à la rapidité avec laquelle l'alcool se volatilise à une température de 40 degrés; mais l'explication n'est pas très satisfaisante, car, quelle que soit la température extérieure, la température du sang reste à peu près invariable. L'effet subit du froid extérieur est aussi intéressant à noter. Ainsi un homme qui sort de table n'étant qu'étourdi, et qui s'expose brusquement à l'air glacé, peut ressentir tout d'un coup les effets de l'ivresse. Il est à supposer que cette action immédiate de l'alcool est due à la suppression brusque de la perspiration de l'alcool par la peau et les poumons. C'est pour cette raison, comme le remarque le docteur Burill, que les religieux du mont Saint-Bernard ne donnent que du café à boire aux voyageurs.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'alcool à faible dose surexcite certaines facultés intellectuelles, l'imagination, la mémoire, l'association des idées, mais qu'il en paralyse d'autres, spécialement la volonté, la réflexion, et le jugement. Cependant, à une dose plus forte, toute trace d'intelligence a disparu. Quand le vieux Sly est étendu par terre, ivre-mort, gonflant dans la boue, il excite la compassion et le mépris. « O la monstrueuse bête, le voilà gisant comme un vrai porc! O hideuse mort! que ton image est affreuse et repoussante! » À l'exaltation a succédé une dépression profonde, un véritable *coma*, suivant le mot technique. L'insensibilité est complète, nulle excitation extérieure ne peut réveiller le malheureux qui est ivre mort. On a pu faire ainsi des opérations non douloureuses, tout comme avec le chloroforme, et Montaigne raconte à ce sujet des histoires trop gauloises pour être rapportées ici. Cette période d'anesthésie complète est loin d'être inoffensive, et souvent on a vu des cas de mort dans la période comateuse de l'ivresse.

C'est ainsi que les phénomènes se succèdent chez la plupart des individus; mais chez quelques-uns, entre la période comateuse et la période d'excitation, il y a souvent un état assez grave que les



anciens auteurs ont appelé ivresse convulsive. « Dix hommes peuvent à peine, dit Percy, se rendre maîtres de cette espèce de forcené. Son regard est farouche, ses yeux étincelans, ses cheveux se hérissent, ses gestes sont menaçans; il grince des dents, crache à la figure des assistans, et ce qui rend ce tableau plus hideux encore, il essaie de mordre ceux qui l'approchent, imprime ses ongles partout, se déchire lui-même, si ses mains sont libres, gratte la terre, s'il peut s'échapper, et pousse des hurlemens épouvantables. » C'est à cette période terrible de l'ivresse qu'il faut rapporter les crimes et les meurtres qui sont commis par des ivrognes. Ceux qui ont ce genre d'ivresse sont aussi peu responsables que des aliénés, et le délire que Percy a si énergiquement décrit est absolument semblable au délire des maniaques. Du reste cette forme de l'ivresse ne survient guère que chez les malheureux qui ont le sang vicié par des excès alcooliques antérieurs, et c'est un des accidens les plus redoutables de l'alcoolisme que le délire furieux survenant à la suite d'un nouvel excès de boisson, même si cet excès est peu de chose relativement à tous ceux qui ont précédé.

C'est qu'en effet l'action de l'alcool n'est pas seulement une intoxication rapide, à courte échéance; elle peut, si on en prolonge l'usage ou l'abus pendant quelque temps, devenir une intoxication chronique qui trouble profondément toutes les fonctions de nos organes, et finit par altérer tous les tissus. Plus peut-être que les autres systèmes organiques, le système nerveux est altéré, et particulièrement l'encéphale. Des expériences précises tentées sur des animaux dont on mélange les alimens avec de l'alcool ont démontré que le cerveau absorbait une certaine quantité de cette substance, par suite de l'affinité élective que certains tissus ont pour certains poisons déterminés, en sorte qu'on peut, après avoir sacrifié des chiens ainsi intoxiqués, prendre leur cerveau, et en retirer par la distillation une certaine quantité d'alcool. Si on continue l'expérience pendant plus de temps, ces malheureux chiens, victimes involontaires de l'ivrognerie, finissent à la longue par perdre l'intelligence : ils deviennent inquiets, tristes, agités. Suivant M. Magnan, ils ont de véritables hallucinations; par momens ils se croient poursuivis, courent effarés, en hurlant et en cherchant à mordre dans le vide. D'autres fois, au milieu de la nuit, ils poussent des gémissemens plaintifs et tremblent de tous leurs membres, comme s'ils voyaient devant eux d'épouvantables fantômes.

La tristesse et la crainte, tels sont aussi chez l'homme les résultats de l'empoisonnement chronique de l'intelligence par l'alcool. Il semble que, par une sorte de légitime vengeance, la nature fasse expier les joies de l'ivresse par les terreurs de l'alcoolisme. D'abord

ce n'est qu'un sentiment vague de tristesse indéfinissable, qu'on cherche à combattre par de nouvelles doses de poison. Peu à peu cette tristesse augmente : le soir, à ce moment qui n'est pas encore le sommeil et qui n'est déjà plus l'état de veille, apparaissent des fantômes mal éclairés, mais à formes repoussantes. Ce ne sont pas encore de vraies hallucinations, ce sont des illusions seulement; mais le moment des hallucinations arrive : des formes hideuses, des animaux immondes, ou encore des objets terrifiants empruntés au domaine de la vie réelle. On ne saurait avoir une meilleure idée de cette forme de délire qu'en lisant les observations médicales recueillies sur des aliénés alcooliques. Il me suffira d'en citer une, empruntée à M. Magnan; comme toutes les observations se ressemblent, on jugera très bien d'après ce seul exemple de la forme la plus fréquente du délire alcoolique. Il s'agit d'une femme de quarante-cinq ans, buvant depuis longtemps. « La lumière une fois éteinte, avec l'obscurité, les hallucinations reviennent; elle essaie d'abord de porter son attention sur d'autres objets; elle ferme les yeux et s'efforce de s'endormir. C'est en vain; tout à coup elle entend la voix de ses parens, les gémissemens et les cris de sa fille, qu'on entraîne... elle voit des toiles d'araignée sur le mur, des cordages, des filets avec des mailles qui se rétrécissent et s'allongent; au milieu se montrent des boules noires qui se renflent, diminuent, prennent la forme de rats, de chats qui passent à travers les fils, sautent sur le lit, disparaissent. Puis elle voit des oiseaux, des visages grimaçans, des singes qui courent, s'avancent, rentrent dans la muraille, des poulets qui s'enfuient et qu'elle cherche à attraper; sur tous les toits des maisons voisines apparaissent des hommes armés de fusils; à travers un trou du mur, elle remarque le canon d'un revolver braqué sur elle; des incendies de tous côtés, les maisons s'effondrent : tout disparaît. Au milieu du tumulte, elle voit massacrer son mari et ses enfans... qui crient au feu, à l'assassin, qui appellent au secours. Elle entend les cloches, la musique, un bruit de machine à côté de la chambre, puis des chants, des cris confus. Les arbres semblent danser et sont couverts de globes de toutes couleurs qui reculent, grossissent et diminuent. Par momens, d'immenses feux diversement colorés éclairent l'horizon. »

Souvent ces hallucinations sont si épouvantables qu'elles contraignent, pour ainsi dire, les malheureux à se tuer. Rien n'est plus commun que le suicide des buveurs. D'après Brierre de Boismont, sur un total de 4,595 cas de suicide, il y en a 530 par ivresse, soit environ un neuvième. On le voit, la proportion est considérable; c'est une des graves conséquences sociales de l'abus des boissons alcooliques.

Ces funestes effets de l'alcool sont bien connus : comment se fait-il donc que partout, sous tous les climats et à toutes les époques, l'homme ait tant d'amour pour ce poison ? Il est même peut-être le seul animal qui ait la passion des liqueurs fortes. C'est à peine si on peut citer quelques cas tout à fait exceptionnels de singes ou de chiens consentant à boire des mélanges imbibés d'alcool, et y trouvant un certain plaisir, tandis que pour l'homme ce plaisir est général et ne souffre presque pas d'exception. C'est que l'homme est malheureux et qu'il a besoin d'oublier. Souvent la réalité de la vie est cruelle, attristée par les fatigues, les soucis, les chagrins : tantôt les ouvriers de nos grandes villes, épuisés par la misère et adonnés aux plus rudes travaux, tantôt les habitans des froids brouillards de l'Écosse et de la Norvège ou des steppes glacées de la Russie, tantôt de malheureux sauvages, d'intelligence débile, luttant contre la faim et courbés sous le joug écrasant d'un despote, tous misérables, opprimés, pliant la tête sous la destinée. Ils ont pourtant le moyen de se soustraire à cette servitude : quelques gouttes de ce cordial vont faire fuir tous les nuages. La misère, le froid, la faim, auront disparu, ils se sentiront forts et puissans, les souffrances d'hier seront oubliées ; celles de demain, ils ne s'en soucieront guère, et, avec l'alcool qui les abrutit, il leur semblera qu'ils se versent dans les veines la santé et le bonheur (1).

Aussi est-ce dans les pays pauvres et les climats froids, où la pauvreté est si cruelle, que l'alcoolisme fait le plus de ravages, en Angleterre, par exemple. Là, l'ivrognerie est devenue un fléau social. Sur 1 million de pauvres secourus par la charité publique, il y avait, en 1865, 800,000 ivrognes. Les boissons qui servent à la consommation journalière sont surtout le *whiskey* et le *gin*. Le *whiskey* est le produit de la distillation du blé ou du seigle fermentés. Le *gin* ou genièvre est obtenu par la distillation de l'eau-de-vie de grain sur les baies de genièvre. Ajoutons à cela les vins de France et d'Espagne, la plupart du temps frelatés, le *porter*, l'*ale* et le *stout*, bières très riches en alcools. Aux États-Unis, où le goût de l'alcool n'est pas moindre qu'en Angleterre, outre le *whiskey* et le *gin*, on boit encore le *brandy*, produit par la fermentation des patates colorées avec du caramel, le rhum et le tafia, qu'on obtient au moyen de la fermentation des mélasses. En Suède, l'al-

(1) Tout récemment, dans un livre fort étrange à tous égards, dans *l'Assommoir* de M. Zola, les effets de l'alcool ont été décrits avec précision. Les maux qu'il engendre sont représentés dans toute leur cynique horreur : misère, prostitution, débauche, crime même, telles sont les conséquences fatales de l'alcoolisme et de l'ivresse. Aussi le livre de M. Zola n'est-il pas un livre immoral, et, si les grossièretés de la langue ne couvraient pas d'un nuage épais le talent de l'auteur, je serais presque tenté de dire que c'est une œuvre moralisatrice.

coolisme fait de grands ravages. D'après les statistiques, chaque habitant, en exceptant les femmes et les enfans, consomme environ 400 litres d'alcool par an. Le dimanche, dans les villages, il est rare de rencontrer quelqu'un qui ne soit pas ivre. Cependant les Suédois sont un peuple laborieux, instruit, et un des plus honnêtes de l'Europe. En Russie, la consommation de l'alcool est énorme et malheureusement encouragée par les fermiers de l'impôt. Outre les eaux-de-vie de grain, telles que le *vodki* et le *kummel*, il y a quelques autres boissons alcooliques fort répandues, le *brega* ou bière blanche, le *symorosl* ou vin de bouleau, produit par la fermentation de la sève du bouleau. Les Tartares de l'est boivent le lait de jument fermenté, liqueur très alcoolique, connue sous le nom de *kounys*. Au contraire, dans les climats tempérés et dans les contrées du sud de l'Europe, l'ivrognerie est un vice rare. Les Espagnols sont d'une sobriété proverbiale. Les Grecs, les Italiens, les Turcs, ne se livrent que très rarement à des excès de boisson. En France, heureusement, l'alcoolisme est peu répandu. Absolument rare dans le sud de la France, il est plus commun dans le nord, notamment en Bretagne, en Normandie et en Flandre. En somme, les excès de boisson tuent chaque année une moyenne de 50,000 personnes en Angleterre, de 40,000 en Allemagne, de 25,000 en Russie, de 4,000 en Belgique et seulement de 2,000 en France.

Les peuples réduits en servitude ou ayant émigré pour suffire à leur existence sont rarement sobres; ils boivent pour oublier leurs maux. Les Irlandais et les Polonais sont dans ce cas, et, de tous les peuples européens, ce sont peut-être les plus adonnés à l'ivrognerie. En Asie, les Chinois sont généralement assez sobres chez eux; mais quand ils émigrent, soit aux États-Unis, soit en Cochinchine, soit aux Indes, soit dans les différentes îles de l'Asie orientale, ils deviennent ivrognes avec frénésie, et boivent soit de l'eau-de-vie de riz, soit les eaux-de-vie de grains, que les Anglo-Saxons, peu soucieux de moralité, débitent à bas prix.

Il est curieux de voir à quel point les peuplades sauvages, en présence de la civilisation européenne, ont immédiatement emprunté à cette civilisation ce qu'elle avait de plus pernicieux, c'est-à-dire l'usage des liqueurs fortes. En Amérique les Indiens Sioux, en Australie les misérables tribus de l'intérieur, consomment des quantités colossales d'eau de feu; le mal fait chez eux [de si effrayans progrès, que ces peuplades auront probablement bientôt disparu devant les envahisseurs. Sur toutes les côtes de l'Afrique, en Guinée, au Congo, au Cap, en Abyssinie, les comptoirs européens débitent aux indigènes des liqueurs fortes qui ravagent les tribus. L'eau-de-vie de millet, de miel, les vins de palmier, de dattes, de bananier ne leur suffisent pas; il leur faut nos eaux-de-

vie de grain européennes. Ces peuples enfans, qui ne savent ni modérer leurs désirs ni maîtriser leurs passions, s'enivrent avec rage, et ne sont satisfaits que s'ils tombent ivres morts. Selon M. Picqué, les Taïtiens ignoraient à peu près l'usage des liqueurs alcooliques, mais les Européens, en 1796, leur ayant appris à faire fermenter les fruits du pays, ils se prirent d'une passion effrénée pour la bruyante ivresse que produisent ces liqueurs. Dès lors ils soumi- rent à la fermentation le jus des oranges, de la pomme, de l'ananas et d'une foule d'autres fruits. M. Picqué rapporte aussi l'exemple des Lapons du Finmarck, qui ne connaissent pas l'art de la distil- lation; mais, quand ils viennent à la côte, la première chose qu'ils demandent aux marins, c'est l'eau-de-vie : on les ramasse ivres morts dans toutes les criques du rivage.

Parmi les nombreuses boissons alcooliques qui sont employées par l'homme pour pervertir son intelligence, nous n'avons pas encore parlé de l'absinthe. C'est qu'en effet l'absinthe n'agit pas seulement par l'alcool qu'elle contient, mais encore par l'essence d'absinthe, qui, même à faible dose, est un poison redoutable. Ce qui différencie l'absinthe de l'alcool, c'est qu'au lieu d'agir seule- ment sur le système nerveux encéphalique, elle agit aussi avec une très grande rapidité sur la moelle épinière, en produisant des tremblemens, des accès convulsifs épileptiformes, et, à la longue, des attaques d'épilepsie. Elle paraît cependant produire aussi une sorte d'ivresse spéciale, le même sentiment de satisfaction, de bien- être que l'alcool, et les effets de béatitude et d'hypéridéation sont plus marqués avec l'absinthe qu'avec l'alcool. Peut-être faut-il attribuer la sensation de chaleur et de bien-être que donne l'absinthe à son action sur la moelle épinière, mais en tout cas c'est un poison énergique et dont les effets prolongés deviennent funestes pour l'intelligence bien plus rapidement que ceux de l'alcool, ainsi que l'ont démontré les patientes recherches de M. Magnan. Aussi l'absinthe devrait-elle être absolument exclue de l'alimentation publique, tandis qu'on ne pourrait songer à en faire autant pour l'alcool. L'alcool est un stimulant excellent, qui, à dose modérée, est agréable et même utile. C'est un aliment réparateur; c'est de plus un médicament tonique, dont l'efficacité est incontestable; mais quels faibles avantages à côté de ses méfaits!

### III.

A côté de l'alcool, il faut placer le chloroforme. Au point de vue physiologique, l'action de ces deux poisons est presque la même, et si l'usage qu'on en fait est très différent, leur fonction est pres- que identique.

Le chloroforme est un liquide incolore, volatil, aromatique, plus dense que l'eau et ne se mélangeant pas avec elle. Il a été découvert par Soubeiran en 1831, et le procédé au moyen duquel Soubeiran l'a obtenu est encore employé aujourd'hui. Il suffit de distiller de l'alcool avec de l'hypochlorite de chaux et de la chaux. Les propriétés hypnotiques du chloroforme ont été découvertes en 1847 par Flourens, quelques mois seulement après que Jackson eut reconnu à l'éther des propriétés analogues; mais le premier chirurgien qui l'ait employé dans une opération sur l'homme est Simpson, d'Édimbourg, en novembre 1847. Depuis cette époque, la pratique s'en est généralisée à tel point qu'aujourd'hui on ne fait plus d'opération grave sans chloroforme : aussi est-on en droit de regarder la découverte de l'anesthésie chirurgicale comme une des plus précieuses de ce siècle, déjà si fécond en bienfaits.

L'action principale du chloroforme, c'est la paralysie de la sensibilité, ou l'anesthésie. C'est à ce titre qu'il agit sur l'intelligence, car la sensibilité n'est qu'une des formes de l'intelligence; mais ce point, étant encore assez obscur, mérite d'être éclairci.

Deux grandes fonctions sont dévolues au système nerveux, la sensibilité et le mouvement : c'est par la sensibilité que nous recevons les impressions qui viennent du dehors, c'est par l'excitation des muscles, ou le mouvement, que nous manifestons notre volonté et que nous agissons sur les objets extérieurs. Quand il n'y a ni maladie, ni empoisonnement, la volonté, c'est-à-dire l'intelligence, excite, par l'intermédiaire de la moelle épinière, les différens muscles et produit un mouvement; mais cette condition n'est pas absolument nécessaire, puisque sur les animaux décapités, par exemple, le système nerveux de la moelle épinière peut encore exciter des mouvemens dans les muscles. Il y a motilité, il n'y a plus sensibilité. Il n'y a sensibilité que quand l'intelligence est intacte et capable de percevoir, en sorte qu'un être sans intelligence ne peut pas être sensible. Les observations pathologiques viennent à l'appui de ce fait : toutes les fois que l'intelligence est atteinte, il y a en même temps des troubles de la sensibilité, et réciproquement. Aussi, lorsque l'on voit un malade présentant des troubles notables de la sensibilité, si les nerfs sont intacts, on peut être sûr que le système nerveux central est lésé, et lésé de telle sorte que l'intelligence n'est pas restée indemne.

L'anatomie et la physiologie comparées sont d'accord avec la pathologie. Il y a des animaux sentant peu ou mal, ce sont les animaux inférieurs : leur intelligence est obscure, et leur sensibilité aussi obtuse que leur intelligence. Au contraire, à mesure que l'on considère des animaux plus intelligens, on voit la sensibilité devenir de plus en plus délicate, en sorte que l'homme, le plus intelligent

de tous, est aussi le plus sensible, et même, dans les différentes races humaines, ce sont encore les races les mieux douées pour l'intelligence dont la sensibilité est la plus parfaite. La disposition anatomique des centres nerveux est en rapport avec cette coïncidence; c'est chez l'homme que les cordons postérieurs de la moelle épinière sont le plus volumineux comparativement aux cordons antérieurs. Or les cordons antérieurs transmettent les excitations motrices aux nerfs, tandis que les cordons postérieurs servent à la conduction des excitations sensibles; de même encore les lobes postérieurs du cerveau sont, relativement à ce qui existe chez les animaux, plus développés chez l'homme que les lobes antérieurs. Or c'est dans les lobes postérieurs que semble se faire la perception des excitations sensibles.

Ce rapport étroit entre l'intelligence et la sensibilité n'a rien d'ailleurs qui doive nous surprendre. En effet, quelle que soit l'influence du développement spontané de l'intelligence même, selon la constitution propre du cerveau qui est son organe, il n'en est pas moins vrai que toutes nos connaissances viennent de nos sensations et du travail cérébral qui en résulte. L'intelligence est en quelque sorte le produit de ces deux facteurs, et les notions extérieures, élaborées et fécondées par la spontanéité de l'esprit, forment la personnalité des individus. Nous avons donc le droit, quand nous voyons l'anatomie, la physiologie et la pathologie établir entre la sensibilité et l'intelligence un rapport étroit, de dire que la psychologie consacre les données positives fournies par ces trois sciences.

Les poisons qui agissent sur l'intelligence sont donc par cela même des poisons de la sensibilité. L'alcool n'est pas en cela différent du chloroforme. Au début de l'ivresse, il y a déjà une insensibilité notable; mais à la période comateuse l'insensibilité est absolue, tout comme à la dernière période du chloroforme, de sorte que l'intoxication par le chloroforme suit une marche parallèle à l'intoxication par l'alcool, et on peut distinguer une première période d'ivresse proprement dite, et une seconde période de sommeil ou de coma.

Quand quelqu'un se met à respirer du chloroforme, les premières bouffées commencent par l'étourdir, il est pris d'une sorte de vertige et d'éblouissement fort désagréable. Ce vertige va en augmentant, et à mesure que le patient continue à respirer la substance toxique, ses idées s'exaltent de plus en plus. Il entend tout ce qu'on dit et y répond, mais il y répond comme un individu ivre, d'abord en exagérant ses impressions, et en dépassant la mesure; son jugement a déjà disparu, et il donne aux réponses les plus insignifiantes

un accent théâtral qui fait souvent un effet grotesque. Puis les idées deviennent de plus en plus confuses; la volonté et le jugement n'existant plus, la conception des idées, abandonnée à elle-même, devient désordonnée et délirante; en un mot, c'est un état de sommeil avec rêve, presque analogue à ce qui se passe dans le sommeil ordinaire.

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de rappeler ici en quelques mots les faits psychologiques du sommeil. L'individu qui est éveillé est parfaitement maître de lui-même; il conduit sa pensée et dirige ses conceptions dans tel sens qu'il lui convient: pendant que des idées de toute sorte se succèdent et passent devant sa volonté, il peut s'arrêter quand bon lui semble et fixer son attention de manière à garder fidèlement le souvenir de celle qu'il a choisie comme digne de mémoire; mais que le sommeil vienne à le prendre, ce pouvoir disparaîtra. Les idées deviendront plus fugitives, plus rapides; il sera impossible de faire halte, le jugement ne sera plus là pour rectifier sans cesse le concept désordonné et tumultueux des formes imaginatives, et les idées déraisonnables, absurdes, fantastiques se succéderont sans relâche; à mesure qu'elles deviennent plus déraisonnables, l'attention et la mémoire faiblissent de plus en plus, et nous ne pouvons saisir le moment mathématique où la conscience de nous-mêmes disparaît. Volontiers je prierais mon lecteur de faire une semblable étude sur lui-même et de chercher à reprendre le fil de ses conceptions, au moment où il s'endort. Il verra qu'on ne s'endort jamais brusquement, et que le premier effet du sommeil semble être la perte de l'attention et de la volonté. La conception et l'association des idées restent cependant intactes, en ce sens que jamais les idées ne sont plus vives que dans ce moment de transition entre la veille et le sommeil. Pour M. Bailarger, c'est à cette période intellectuelle que les hallucinations surviennent le plus fréquemment. Si je pouvais citer mon propre exemple, je dirais que, suivant le conseil de M. Brierre de Boismont, je me suis exercé à voir des idées sous des formes réelles, de sorte que, pour m'endormir, je cherche à avoir des représentations des objets; dès que je commence à avoir devant les yeux un objet qui me paraît réel par la netteté de ses contours, je suis assuré que c'est le commencement du sommeil, car, à l'état de veille, je ne puis rien avoir de semblable. Souvent cet objet est tout à fait inattendu, et il est remplacé par un autre aussi surprenant: les images vont ainsi en s'effaçant les unes les autres, sans que ma volonté puisse les modifier; en un mot, c'est une sorte de kaléidoscope dont le *moi* est simple spectateur. J'essaie en vain d'en conserver la mémoire: il n'y a pas de fin à ce spectacle changeant, il n'y a pas de dernière image. Le souvenir est de plus en plus confus, et fina-



lement le sommeil arrive sans qu'on puisse en déterminer le moment; il en résulte qu'au réveil il y a une lacune, c'est-à-dire une période de temps pendant laquelle notre travail intellectuel reste ignoré de nous.

Pour l'alcool, pour le chloroforme, les phénomènes sont tout à fait semblables. En même temps que l'attention, le jugement et la volonté, la mémoire disparaît, de sorte qu'on assiste au spectacle bizarre d'un individu vivant et pensant, mais chez qui la vie et la pensée ne laisseront pas de souvenir; on lui racontera ce qu'il a fait, et ce sera du nouveau pour lui. Il y aura eu une lacune dans le souvenir de ses opérations intellectuelles, mais non dans leur suite : c'est le souvenir et non la conception des idées que le poison aura troublé.

Aussi croyons-nous qu'il y aurait lieu de faire de la faculté de la mémoire deux facultés distinctes et qui ne sont pas comparables. Pour prendre un exemple, voici un individu ivre qui peut encore marcher et se conduire. Il se souvient des rues qui le ramèneront chez lui, il se souvient de sa maison, de son étage, de sa chambre, et cependant le lendemain il ne se rappellera rien de ce qui s'est passé; entre le moment où il s'est trouvé le verre en main devant la table d'orgie et le moment de son réveil dans sa chambre est un vide que tous ses efforts ne sauraient repeupler. Cependant sa mémoire était restée suffisante pour qu'il pût retrouver son chemin, il s'est rappelé les détails nécessaires pour le retour au logis, mais il n'a pu fixer les sensations et les idées nouvelles qui ont passé dans son esprit pendant son ivresse. Il y a donc lieu de distinguer la mémoire qui retient de la mémoire qui a retenu. La première n'est possible que si les facultés intellectuelles, entre autres la volonté et l'attention, sont intactes : pour retenir un fait, il faut y arrêter son intelligence, et pouvoir le faire; or c'est ce pouvoir qui manque dans le sommeil ordinaire, dans le sommeil chloroformique et dans l'ivresse. J'appellerais volontiers cette partie de la mémoire *mémoire active*, en l'opposant à l'autre partie de la mémoire, qui est la *mémoire passive* et inconsciente. Celle-là ne disparaît ni dans le rêve, ni dans l'ivresse; elle fait partie intégrante de nous-mêmes, et nous ne pouvons penser sans elle. Chaque idée, chaque image est un souvenir modifié par des souvenirs ultérieurs : privée de cette somme de souvenirs, l'intelligence n'existerait pas. De même que nulle force ne se détruit dans la nature, et que les mers sont encore ébranlées par le sillage du vaisseau de Pompée, de même toutes les sensations perçues ont laissé leur trace dans l'intelligence humaine, en sorte que la conception des idées est le résultat conscient ou inconscient de tous les souvenirs accumulés et élaborés. Donc, quand les poisons de l'intelligence détruisent la mé-

moire, ils ne peuvent altérer que la mémoire active, réfléchie, consciente, ils ne portent pas leur action sur la mémoire des faits passés. Ceux-là sont ineffaçables, et il faut une lésion bien plus profonde des centres nerveux pour qu'ils aient disparu.

Je ne voudrais pas insister trop longtemps sur cette distinction, mais je crois qu'elle était nécessaire pour qu'on pût comprendre les phénomènes si complexes des troubles de l'intelligence à la suite de l'intoxication chloroformique. Dès que le chloroforme absorbé par la muqueuse pulmonaire a passé dans le sang, la mémoire active qui nécessite l'attention et la volonté a disparu ; cependant l'intelligence n'est pas morte encore. Les idées sont encore conçues, les vieux souvenirs persistent, parfois même la mémoire des faits passés est étrangement surexcitée. On parle une langue que depuis longtemps on avait crue oubliée, on se rappelle de vieilles histoires qui semblaient ensevelies dans l'oubli, et qui sommeillaient ignorées dans un recoin de l'intelligence, comme un trésor enfoui dans une cave y reste parfois de longues années sans que rien n'en révèle l'existence. Ce fait de la surexcitation de la mémoire est d'autant plus intéressant que dans plusieurs formes de l'aliénation mentale on le retrouve avec les mêmes caractères, et coïncidant aussi avec la perte absolue de la mémoire active.

Quoique l'insensibilité survienne assez promptement avec le chloroforme, elle n'arrive en général qu'après la perte de la mémoire, et cette différence dans la résistance au poison produit un effet des plus bizarres. Ainsi, que l'on commence l'opération alors que l'insensibilité n'est pas encore complète, le patient poussera des cris, des hurlemens ou des plaintes ; il s'agitera comme s'il souffrait, et il s'écriera que le moment de l'opération n'est pas encore favorable. Souvent même il portera un jugement erroné sur la sensation qu'il éprouve, tout comme un aliéné, ou un individu endormi. A le voir ainsi se débattre, s'agiter, et témoigner de la souffrance, on croirait volontiers que le chloroforme n'a eu aucune action sur sa sensibilité, et cependant au réveil il n'a conservé aucun souvenir de tout ce qui s'est passé.

Une douleur qui ne laisse aucune trace dans l'intelligence est-elle une vraie douleur ? Il est plus difficile qu'on ne le croit de répondre à cette question. Supposons en effet une douleur aiguë, pénétrante, mais durant peu de temps, une minute par exemple : certes pendant cette minute l'individu aura réellement souffert ; mais si tout souvenir de cette douleur a immédiatement disparu, l'individu, ne se rappelant plus rien, ne sera plus à plaindre ; il niera avoir souffert, et s'exposera volontiers à une nouvelle opération, car il s'imagine qu'il n'a pas eu de douleur : on peut donc dire qu'il aura eu tout le bénéfice de l'anesthésie chloroformique. En

somme, dans l'état normal, la douleur est bien autrement persistante : cette même douleur aiguë et pénétrante, survenant chez un individu sain, même si elle dure à l'état aigu moins d'une minute, laissera après elle un souvenir odieux : l'intelligence en sera ébranlée, en sorte que le souvenir de la douleur est, pour ainsi dire, la douleur même. Si supprimer le retentissement prolongé d'une excitation douloureuse équivaut à supprimer la douleur même, une douleur sans souvenir n'est pas une vraie douleur, car il lui manque ce qui fait précisément le caractère de toute impression douloureuse, ce retentissement prolongé qui émeut la conscience, et le souvenir, qui, chaque fois qu'il revient, est l'image affaiblie, mais puissante encore, de la douleur primitive. Voici, par exemple, deux individus à qui on arrache une dent : l'un n'a pas voulu être chloroformé, l'autre l'a été de manière à perdre le souvenir, mais non la sensibilité. Dans ces conditions, au moment de l'opération tous deux crieront et sembleront souffrir ; mais au bout d'une demi-minute leur état ne sera plus le même : le premier souffrira encore, soit de l'ébranlement général qu'a produit la violence de la douleur, soit du souvenir de cette douleur qui lui fera en imagination recommencer à chaque instant la pénible opération qu'il vient de subir. Au contraire, le second ne se plaint plus, il dit qu'il n'a pas souffert, l'excitation douloureuse n'a laissé aucune trace, et tout se passe chez lui comme s'il n'avait subi aucune douleur.

Lorsqu'on fait respirer du chloroforme à un malade, il faut tenir un grand compte de sa disposition morale. S'il est courageux et résolu, tout se passera le mieux du monde, et on n'aura pas de difficulté à faire disparaître sa sensibilité ; mais si au contraire la perspective de l'opération lui cause une frayeur insurmontable, il faudra redoubler d'attention et de vigilance, car on a remarqué que la syncope était, dans ces conditions, assez fréquente. En outre il résistera longtemps au chloroforme, et il faudra lui en faire respirer des quantités bien plus considérables que s'il s'abandonnait avec confiance, sans éprouver de terreur irréflectie. Certes le chloroforme conserve toujours sa puissance, mais l'excitation cérébrale à laquelle certains malades sont soumis leur permet de résister à l'action toxique ; il semble que la volonté puisse s'exagérer, se tendre, pour ainsi dire, de manière à lutter énergiquement contre l'action fatale et nécessairement victorieuse du poison des centres nerveux. Nous avons vu que pour l'alcool on observait un effet analogue. Celui qui ne *veut* pas se griser pourra absorber des quantités d'alcool considérables sans être ivre. Finalement la volonté sera vaincue, et il tombera par terre, mais il n'aura pas eu l'expansion joyeuse, et l'excitation délirante de celui qui s'abandonnait. Aussi, pour le chloroforme comme pour l'alcool, les dispositions morales

antérieures ont-elles une très grande influence sur la forme du délire. Tel qui accepte en souriant le chloroforme aura une ivresse joyeuse et gaie, tandis que celui qui le subit avec épouvante aura un délire accompagné de cris, de gémissemens et de terreurs.

Ainsi, plus nous avançons dans cette étude, plus nous voyons qu'il y a un antagonisme entre les différentes facultés intellectuelles; d'une part les facultés volontaires, d'autre part les facultés inconscientes. Celles-ci disparaissent les dernières; la conception des idées, alors que leur direction est altérée ou détruite, suit ses lois habituelles : l'association des idées a toujours lieu, la chaîne continue qui relie la première de nos conceptions à la dernière, sans qu'il y ait d'interruption, n'est pas brisée par le poison. Les sensations extérieures nous parviennent encore, et chacune d'elles éveille une longue série de conceptions. Comme c'est le sens de l'ouïe qui disparaît en dernier lieu, alors que le patient ne peut plus ni voir ni sentir, il entend ce qui se dit autour de lui, et aussitôt les paroles des assistans font naître dans son intelligence des idées de toutes sortes qui se succèdent régulièrement. On rencontre dans le sommeil ordinaire un état semblable, rarement chez les adultes, mais assez souvent chez les individus très jeunes. Il y a en effet chez les enfans presque toujours un certain degré de somnambulisme naturel : sans se réveiller, l'enfant parle tout haut; tantôt il rit, il cause, le plus souvent il est effrayé et il pleure. La mère qui veille à son chevet peut, par de tendres paroles et de douces caresses, changer le cours de ces idées et calmer cette agitation et cette terreur. L'enfant ne se réveille pas, mais sa frayeur s'apaise, le calme revient, et il continue tranquillement son sommeil réparateur. Au réveil, tout souvenir a disparu. Dans l'aliénation mentale, on a cherché à employer cette méthode pour changer le cours du délire des mélancoliques ou des hypocondriaques. Je ne crois pas d'ailleurs que la *suggestion* ait donné de bons résultats thérapeutiques. Quand on voyait un malade plongé dans un délire triste, on lui jetait à l'oreille, en passant, des idées gaies et riantes, espérant que ces conceptions agréables feraient naître une suite d'idées semblables, et finiraient par triompher des tristesses et des épouvantes du délire mélancolique.

Mais tous ces phénomènes extérieurs, qui témoignent de la conservation, sinon de l'intégrité de l'intelligence, ne tardent pas à disparaître. Aux cris, aux chants bruyans, succèdent des paroles confuses et inintelligibles. Les muscles, énergiquement contractés par suite de la violence du délire, se relâchent lentement et finissent par retomber inertes. A la période d'excitation succède la période dite de résolution, pendant laquelle le sommeil est profond. Quelle que soit la violence des excitations extérieures, quelle que soit la gra-

vité de l'opération qu'on exécute, rien ne peut faire sortir le patient de l'état comateux où il est plongé. Sa respiration est régulière, son pouls est lent et plein; ses pupilles immobiles et ses traits comme paralysés n'ont plus cette grimace convulsive qui est comme le dernier vestige de la sensibilité. L'intelligence est anéantie : il semble qu'elle ait abandonné le corps, et on ne saurait faire qu'une distinction morale entre le coma produit par le chloroforme et le coma produit par l'ivresse. Quelle différence cependant ! Le premier est destiné à empêcher une créature humaine de souffrir, l'autre est le dernier terme de la dégradation et de l'abaissement; mais dans les deux cas toute apparence de vie intellectuelle a disparu : c'est une mort momentanée qui frappe les facultés de l'intelligence, et pendant laquelle ce merveilleux enchaînement d'idées, de sensations et de perceptions qui constitue la pensée de l'homme semble violemment interrompu. Peut-être dans l'intimité des tissus nerveux se fait-il encore un travail cérébral, inconscient et silencieux; mais nous ne pouvons le savoir : rien d'ailleurs ne nous autorise à admettre que l'intelligence persiste quand tout souvenir a disparu, et que nul mouvement musculaire extérieur ne trahit le travail profond qui s'accomplirait sourdement dans les centres nerveux intellectuels.

Cependant toutes les parties du système nerveux cérébro-spinal ne sont pas paralysées; en effet, la respiration et les mouvemens du cœur s'accomplissent régulièrement, ce qui indique l'intégrité du bulbe rachidien, tandis que les autres parties de l'encéphale ou de la moelle épinière ne peuvent plus accomplir leur fonction; cette persistance de l'innervation du bulbe est la condition qui permet au chirurgien de donner le chloroforme sans trop de danger. Il faut cependant que l'attention soit sans cesse éveillée sur l'état du pouls et des mouvemens respiratoires, car à dose trop forte le chloroforme finit par atteindre aussi le système nerveux bulbaire qui préside aux mouvemens de la vie organique. Quoi qu'il en soit, les morts par le chloroforme deviennent de plus en plus rares, et ce sont plutôt des morts subites, fortuites, que des morts occasionnées par l'action directe du chloroforme. Quant à la moelle épinière, qui tient sous son influence les mouvemens généraux de tous les muscles du corps, elle subit l'influence du poison plus tard que le cerveau, mais plus tôt que le bulbe, en sorte que les trois régions du système nerveux qui président à trois fonctions différentes semblent subir isolément et successivement l'action du chloroforme. Dans des expériences récentes, M. Claude Bernard a montré que le cerveau se paralysait avant la moelle épinière, de manière que la sensibilité est atteinte alors que la motilité est encore intacte; il a montré encore que le cerveau exerçait sur la moelle épinière une sorte d'action paralysatrice. En privant la moelle de chloroforme et en limi-

tant l'action du chloroforme au cerveau, on obtient l'anesthésie; que si on fait l'opération contraire, c'est-à-dire si on limite l'action du chloroforme à la moelle épinière, en empêchant l'encéphale de subir l'action du poison, l'anesthésie sera impossible avant la mort totale des cellules nerveuses. Ainsi se trouve consacrée la distinction que nous avons établie entre les différens poisons du système nerveux : les uns agissent sur la motilité, les autres sur les fonctions organiques, d'autres enfin sur la sensibilité et l'intelligence, et le chloroforme est de ce nombre.

Plusieurs substances volatiles et toxiques agissent de la même manière que le chloroforme, et pourraient au besoin le remplacer; mais de fait c'est le chloroforme qui est le type des anesthésiques. L'éther, l'amylène, les composés chlorés du méthylène et même de l'éthylène, ont été successivement employés, mais sans grand succès, sauf peut-être pour l'éther, qui trouve encore des partisans, notamment dans les hôpitaux de Lyon. Certains gaz ont des propriétés analogues, en particulier le protoxyde d'azote. Humphry Davy, qui a découvert ce corps au commencement du siècle, avait en même temps reconnu qu'il pouvait donner lieu à une sorte d'ivresse joyeuse, et il l'avait nommé *gaz hilarant*. On a reconnu depuis que le protoxyde d'azote n'avait pas plus que les autres corps la propriété de donner une ivresse gaie, et que la forme du délire consécutif aux inhalations de protoxyde d'azote dépendait de l'individu même et de ses dispositions morales. On ne se sert guère du protoxyde d'azote pour les grandes opérations, et c'est surtout dans la chirurgie dentaire qu'on l'emploie, pour obtenir une anesthésie qui survient rapidement et disparaît de même.

Tout récemment un nouveau corps assez semblable au chloroforme par sa constitution chimique et par quelques propriétés physiologiques a été introduit dans la thérapeutique : je veux parler du chloral. On a essayé d'employer le chloral pour les mêmes usages que le chloroforme, c'est-à-dire pour l'anesthésie chirurgicale, mais on n'a obtenu que des résultats incomplets et peu satisfaisans. Il faut des doses énormes de chloral pour faire disparaître toute trace de sensibilité. Cependant le chloral n'est pas à dédaigner; il calme les douleurs spontanées et donne un sommeil tranquille et agréable; à certains égards, son action est analogue à celle de la morphine plutôt qu'à celle du chloroforme. Cependant il est probable que le chloral introduit dans le sang se décompose, suivant une équation chimique que M. Personne a découverte, en chloroforme et en formiate de soude; mais en somme tous les poisons de la sensibilité agissent d'une manière à peu près semblable, et il est plus facile d'en voir les analogies que les différences.

CHARLES RICHTER.

---

---

# LES TRAITÉS DE COMMERCE

ET

# LES TARIFS DOUANIERS

---

I. *Étude sur les Tarifs de douanes et sur les Traités de commerce*, par M. Amé, conseiller d'état, directeur général des douanes. — II. *Établissement en France du premier Tarif général de douanes (1787-1791)*, par M. le comte de Butenval, ancien ministre plénipotentiaire, ancien conseiller d'état et sénateur.

---

Les variations de la législation économique ne sont pas moins intéressantes à observer et à suivre que celles de la loi politique. Il y a, dans les deux ordres d'idées et de faits, les mêmes vicissitudes, une égale fréquence de mouvemens contraires, le flux et le reflux des opinions, la timidité de la routine et les audaces du progrès. On ne discute pas moins ardemment sur la réforme d'un régime industriel que sur la réforme d'une constitution. La législation économique a pour objet de régler la politique du travail, et celle-ci, dans notre société contemporaine, a pris désormais la plus large place. Depuis un demi-siècle, les plus graves questions politiques ont eu pour point de départ ou pour moyen de solution une question de douanes. En Angleterre, la suppression de l'esclavage colonial, l'émancipation de toute une race d'hommes, se rattache par les liens les plus étroits au tarif des sucres. En Allemagne, l'association douanière a frayé les voies à l'association politique. En France, le tarif des douanes a été successivement une arme de guerre, un instrument de restauration aristocratique, un expédient appliqué à la protection de l'industrie, une réforme financière, un argument de gouvernement et d'opposition; il n'est demeuré étranger à aucune de nos agitations politiques. Partout enfin la législation dou-

nière a exercé sur les intérêts nationaux et sur les relations internationales une influence décisive, tantôt en multipliant les restrictions, tantôt en rendant les échanges plus libres; elle a obéi aux fluctuations des circonstances et aux mobiles impressions des partis. Il semble pourtant qu'après tant de variations elle est arrivée aujourd'hui à la période où les résultats de l'expérience permettent de lui assigner une direction certaine dans le sens des doctrines libérales. Le moment est donc bien choisi pour en retracer l'histoire.

C'est ce travail qu'a entrepris M. Amé, directeur général des douanes, avec l'autorité qui s'attache aux enseignemens d'une longue et brillante carrière administrative. En 1858, alors qu'il était directeur des douanes à Bordeaux, M. Amé publiait un premier écrit sur notre législation commerciale. On était au vif de la querelle entre le régime de la protection et le libre-échange; l'issue du débat ne se dessinait pas encore nettement, et le gouvernement, en présence de ce conflit d'intérêts et de doctrines, se tenait sur la réserve. Les opinions franchement libérales, exprimées en matière de tarifs par un directeur de douanes, produisirent une vive sensation; ce n'étaient point ces spéculations théoriques que les partisans de la protection industrielle reprochaient dédaigneusement aux professeurs, aux docteurs du libre-échange: c'étaient les vues élevées et pratiques d'un fonctionnaire bien placé pour observer les faits, ne s'inspirant que de l'intérêt public et naturellement disposé à tenir grand compte des résultats financiers d'une réforme. L'écrit de 1858 contribua certainement à précipiter les résolutions gouvernementales, qui aboutirent au mémorable traité de 1860, conclu entre la France et l'Angleterre. A partir de cette date, le régime des douanes a été profondément modifié, de nombreuses conventions internationales ont été signées. Ces conventions approchent de leur terme, et il s'agit aujourd'hui de décider s'il convient de les renouveler dans le même esprit ou de réviser ce qui a été fait en 1860. Telle est l'étude que M. Amé a entreprise, ou plutôt reprise et continuée en s'éclairant de l'expérience acquise depuis l'application des réformes. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache aux variations de notre système de douanes, il n'y a pas de préparation plus sûre à l'examen des graves problèmes que les pouvoirs publics auront prochainement à résoudre.

En même temps, le côté historique de la question a été vivement éclairé par une récente publication sur l'établissement du premier tarif général de douanes. Ce travail, où se rencontrent toutes les qualités d'exposé fidèle et de fine critique qui distinguent les écrits de M. le comte de Butenval, contient de précieuses informations sur les idées et les opinions qui avaient cours au moment où la France



nouvelle de 1789 fut appelée à constituer, en quelque sorte, sa législation commerciale. A l'aide de ces études, qui s'accordent quant à la défense des principes libéraux, il est possible de suivre avec fruit les phases diverses de notre régime économique, et de rechercher dans l'histoire du passé les enseignemens les plus utiles pour les décisions que réclame l'heure présente.

## I.

L'impôt des douanes remonte aux temps les plus anciens. Les législations de la Grèce et de Rome le transmirent au moyen âge, où il se rencontrait à toutes les frontières des petits états que multipliait le régime féodal. Ce droit de péage et de circulation, appliqué à la plupart des produits, était alors considéré comme l'une des meilleures ressources financières, et il fut maintenu pendant plusieurs siècles dans toute sa rigueur. Il survécut même aux transformations politiques et territoriales qui constituèrent peu à peu les grands états avec les débris de la féodalité. Ainsi, jusqu'à la révolution, la France demeura sillonnée à l'intérieur par de nombreuses lignes de douanes qui séparaient ses provinces.

On attribue communément à Colbert la pensée d'appliquer le tarif des douanes à la protection de l'industrie nationale. Le ministre de Louis XIV ne mérite ni cet éloge ni ce reproche. Bien avant lui, en France et dans d'autres pays, les gouvernemens avaient songé soit à restreindre l'importation des produits qui pouvaient faire concurrence aux produits indigènes, soit à prohiber la sortie des matières brutes qui auraient été enlevées au travail national pour approvisionner les industries étrangères. M. Amé cite de nombreux exemples empruntés à la législation de l'Angleterre, de l'Espagne, de la république de Venise et aux anciennes lois françaises. Ce n'était point là précisément l'application du régime de protection, tel qu'il a été combiné et pratiqué systématiquement à des dates plus récentes. On agissait par voie d'expédient, selon les besoins d'une région ou d'une industrie, quelquefois à titre de représailles contre un pays étranger avec lequel on était en guerre; le plus souvent on n'avait en vue que l'intérêt fiscal. Par exemple, le roi Philippe le Bel, qui a laissé la réputation d'un trop habile financier, vendait aux ouvriers en laine, moyennant un impôt sur le drap, l'interdiction d'exporter la matière première; puis, bientôt après, il concédait aux Flamands, moyennant finances, des permissions exceptionnelles de sortie pour la laine. Telle était, en matière de douane, l'économie politique de ce temps-là. Il faut également tenir compte de l'influence qu'exerçait sur cette partie de la législation le régime corporatif auquel étaient soumises les principales branches d'indus-

trie. Les corporations, placées sous le patronage de la couronne, réclamaient sans cesse faveurs et privilèges; il était difficile au souverain de leur refuser son appui contre la concurrence étrangère, alors qu'à l'intérieur même elles voulaient être défendues les unes contre les autres par les réglemens les plus stricts. Bref, avant Colbert, la législation douanière était aussi incohérente que compliquée, l'expédient et le caprice tenaient lieu de système, l'intérêt général du pays ne se dégagait pas des intérêts particuliers et souvent contradictoires de chaque région, de chaque corps d'état, et il serait impossible de retracer sûrement, avec des élémens aussi confus, l'histoire économique de cette période.

Le grand mérite de Colbert fut de rédiger le premier tarif uniforme, qui a servi de point de départ à notre législation douanière. Dans sa pensée, le tarif de 1664 aurait dû être complété par la suppression des douanes intérieures, des péages particuliers et des taxes locales. Cette réforme avait été réclamée antérieurement par les états-généraux de 1561 et de 1614; mais sur ce point Colbert échoua contre la résistance des intérêts provinciaux et corporatifs. Il se borna donc à régler les rapports avec l'étranger en supprimant les prohibitions, en modérant les droits d'entrée et de sortie, et en simplifiant le mode de perception. Le tarif de 1664 était très libéral : aussi fut-il immédiatement attaqué par les industriels, qui se plaignaient de ne pouvoir supporter la concurrence, et dès 1667 Colbert fut obligé de le réviser. Il n'y aurait aucun intérêt à entreprendre aujourd'hui l'examen détaillé de ces premiers tarifs; qu'il suffise de signaler d'une part les vues progressives de l'administration de Colbert, d'autre part les appréhensions, les protestations des manufacturiers. Et cependant Colbert, qui avait essayé à grands frais de transplanter sur le sol de France les industries étrangères, Colbert, qui avait constitué des compagnies privilégiées, des monopoles, ne pouvait être accusé de vouloir sacrifier à un principe le travail national. Mais dès cette époque le gouvernement se trouvait aux prises avec les intérêts; le gouvernement, bien qu'il s'appelât Louis XIV, était obligé de compter avec les frayeurs, sincères ou feintes, des fabricans et des ouvriers. Vainement l'habile ministre démontrait que l'industrie française plaçait avantageusement ses produits sur tous les marchés et que la concurrence pouvait être pour elle un stimulant, non un péril; ses raisonnemens et ses statistiques se heurtaient contre la résistance obstinée des corporations. C'est le premier chapitre de cette histoire de la législation douanière. Il en sera de même des chapitres qui suivront. Il y manquera des hommes tels que Colbert; mais on y retrouvera, comme au XVII<sup>e</sup> siècle, la timidité, l'âpreté, l'aveuglement des intérêts privés, exploitant à leur profit les guerres, les révolutions, les restaura-

rations, les mouvemens parlementaires, et retardant par tous les moyens l'application des doctrines libérales que Colbert a tenté le premier de faire prévaloir dans le tarif de 1664.

Il ne faut pas croire, au surplus, que cet état de choses fût particulier à la France. Dans la plupart des grands pays, notamment en Angleterre, les combinaisons intelligentes des gouvernemens étaient entravées de la même manière par la résistance de l'opinion publique. Si l'industrie française redoutait l'invasion des produits anglais, l'industrie britannique n'était pas moins ardente à repousser le moindre essai de concurrence étrangère. En 1713, le traité d'Utrecht avait stipulé que le tarif français de 1664 serait remis en vigueur à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande, en échange de compensations à débattre. La Hollande s'empressa de profiter de cette clause, qui favorisait ses opérations maritimes; mais en Angleterre le gouvernement se vit exposé aux plus violentes critiques dès qu'il tenta de modifier le régime des prohibitions. Les manufacturiers qui travaillaient la laine et la soie négligeaient les profits qu'ils auraient pu retirer de leur accès plus facile sur le marché français; ils se voyaient au contraire débordés et envahis par l'étranger. Les habitans de Worcester ne voulaient pas de l'importation des eaux-de-vie de France, qui aurait fait tort à leurs fabriques de verjus. Les principaux organes de la presse protestaient à l'envi contre les projets du ministère. Il y eut, à Londres et dans les grandes villes, des manifestations populaires, des *meetings*, des processions d'ouvriers; l'opinion était excitée à ce point que la chambre des communes n'osa passer outre, et qu'une majorité de quelques voix rejeta le traité de commerce avec la France. Ce fut alors entre les deux pays le nouveau signal d'une guerre de tarifs qui se prolongea pendant presque toute la durée du xviii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la conclusion du traité de 1786, lequel ne fut lui-même qu'un acte bien éphémère, un moment de trêve et le prélude d'autres luttes non moins acharnées.

Le traité de 1786 a été reproché à notre diplomatie comme une concession faite à l'Angleterre. C'est une erreur complète, qui a été démontrée par M. de Butenval dans l'étude historique qu'il a consacrée à ce traité. Grâce aux écrits des philosophes et des économistes du xviii<sup>e</sup> siècle, les doctrines libérales obtenaient plus de faveur en France qu'en Angleterre. Le docteur Quesnay et Turgot étaient, en matière d'échanges internationaux, plus libéraux encore que ne l'avait été Colbert; le ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, esprit supérieur, avait compris que le meilleur moyen de rétablir solidement la paix entre les deux grandes nations consistait à faciliter et à étendre les relations de commerce « sur le pied de la réciprocité et de la convenance mutuelles. »

Loin d'imposer au gouvernement français la convention de 1786, le cabinet anglais, redoutant l'opposition manufacturière très puissante au sein du parlement, désirait ajourner les négociations, et il ne se décida à traiter qu'après avoir vu la France bien résolue à prohiber l'importation des marchandises britanniques, si l'Angleterre persistait à exclure les produits français. En un mot, contrairement à l'opinion qui a longtemps prévalu parmi nous, la convention de 1786 a été inspirée par la France. On cite, il est vrai, les protestations qu'elle fit naître de la part de nos manufacturiers, qui se prétendaient sacrifiés à l'Angleterre, protestations qui se produisirent avec tant d'ardeur devant l'assemblée des notables; mais il faut voir également de quelles critiques, de quelles malédictions fut poursuivie en Angleterre cette même convention, qui devait, au dire des fabricans de ce pays, ruiner l'industrie britannique et livrer l'Angleterre à la France. En réalité, les deux gouvernemens avaient fait une œuvre libérale et utile, qui n'avait d'autre tort que d'être en avance sur l'opinion publique ou plutôt sur les sentimens de certaines classes influentes qui avaient alors la prétention de représenter seules l'opinion publique. Combien de réformes ont été empêchées ou retardées ainsi! Ces obstacles et ces retards apparaissent dans l'histoire de la législation commerciale aussi bien que dans l'histoire des régimes politiques. Pour l'objet qui nous occupe, il n'y a que justice à signaler les vues intelligentes, les tendances libérales des ministres de l'ancienne monarchie, et en même temps la pression exercée par M. de Vergennes sur le gouvernement anglais pour améliorer les conditions du commerce. Le souvenir des négociations de 1786 est tout à l'honneur de notre pays.

Ce traité n'était d'ailleurs que le commencement des réformes que M. de Vergennes projetait d'introduire dans les tarifs. Après avoir négocié avec l'Angleterre, il conclut des conventions analogues avec la Hollande et avec la Russie; ces actes accomplis au dehors, il se proposait de supprimer les douanes intérieures et de rédiger un tarif uniforme, dans lequel auraient trouvé place la plupart des taxes réduites stipulées au profit de l'Angleterre, de la Hollande et de la Russie. Il n'est pas sans intérêt de signaler cette procédure, qui devait être imitée plus tard. Dès cette époque, le gouvernement, craignant de ne point avoir directement raison de l'opposition des industriels, avait l'idée d'employer la voie indirecte des traités de commerce pour arriver à la modification du tarif général, et de prendre en quelque sorte le circuit diplomatique pour résoudre une question d'ordre intérieur. Cette politique, ou plutôt cette tactique était adoptée comme l'unique moyen de réaliser le progrès dans la législation; la diplomatie se chargeait de préparer les voies aux réformes.

M. de Vergennes mourut le 12 février 1787, au moment même où allait se réunir l'assemblée des notables. Ce fut M. de Calonne qui eut la charge de présenter et de soutenir le nouveau tarif. Il s'agissait d'abolir les douanes intérieures, d'établir à l'égard de l'étranger une frontière unique, de supprimer la plupart des prohibitions et de répartir les droits d'entrée et de sortie entre diverses classes dont la plus élevée n'aurait pas été taxée au-dessus de 12 pour 100. On s'inspirait des maximes de Colbert, et la doctrine gouvernementale s'exprimait textuellement ainsi : « Le droit protecteur, celui qui frappe tous les objets de fabrication étrangère entrant en concurrence avec les objets fabriqués en France, est de 10 pour 100 ; le droit de 12 pour 100 est le droit prohibitif, c'est-à-dire le droit destiné à éloigner les produits dont, pour l'avantage de l'industrie nationale, il est nécessaire de restreindre l'importation. » Cette doctrine s'exprimait, se chiffrait, il y aura bientôt un siècle, et nous n'en sommes point encore à la pratiquer!

Les propositions du gouvernement rencontrèrent dans l'assemblée des notables un accueil peu empressé. S'il ne s'était agi que du tarif, l'entente aurait pu s'établir, et il convient de reconnaître que les amendemens qui furent présentés dans les bureaux chargés de l'examen préparatoire tendaient à un abaissement plus prononcé des droits d'entrée et de sortie. L'un de ces bureaux alla même jusqu'à émettre le vœu « que les nations plus éclairées apprirent enfin à préférer la liberté mutuelle de leur commerce à la défense mutuelle de leurs lois prohibitives. » Les économistes de nos jours n'ont pas mieux dit. La plus forte objection contre le nouveau plan du régime douanier fut provoquée par l'esprit d'indépendance provinciale. Les représentans de la Lorraine et de l'Alsace invoquaient des privilèges qui leur avaient été concédés lors de la réunion de ces provinces à la France; ils entendaient, soit obtenir leur autonomie quant à la législation douanière, soit continuer librement leurs relations de commerce avec les pays allemands. De leur côté, les notables de la Bretagne contestaient au gouvernement et à l'assemblée le droit de régler une question qui se rattachait intimement à la perception des impôts, droit qui appartenait aux états de la province.

L'assemblée des notables ne prit aucune résolution. Il était réservé à l'assemblée nationale de vaincre les résistances que n'avait pu surmonter l'ancienne monarchie. Elle commença par abolir les droits de traite. En une seule séance et par un vote d'acclamation, le 30 octobre 1790, les barrières intérieures furent supprimées, et l'union douanière de la France, réclamée dès 1561, devint une réalité. Cette grande assemblée, qui avait constitué l'unité nationale en proclamant d'abord dans son sein la fusion des trois ordres, ne pouvait se laisser émouvoir par les derniers râles des

protestations provinciales. Pour elle, il n'y avait plus de provinces, et elle ne voulait de frontières qu'à l'égard de l'étranger. En même temps qu'elle décrétait cette décision irrévocable, elle ordonnait à son comité de l'agriculture et du commerce de préparer le tarif uniforme qui devait, en se combinant avec les traités précédemment conclus, s'appliquer aux échanges internationaux.

Le comité du commerce se composait d'industriels qui avaient naturellement le plus grand intérêt à défendre le marché intérieur contre l'étranger et qui estimaient en parfaite sincérité que les consommateurs français devaient être tenus par patriotisme d'acheter avant tout les produits nationaux. Le traité de 1786 était à leurs yeux une faute et une cause de ruine. Ce fut dans cet esprit que le comité prépara le projet de tarif qui fut présenté par son rapporteur, M. Goudard, à l'assemblée nationale le 30 octobre 1790. Il proposait de frapper de prohibition, à l'entrée ou à la sortie, près de cent articles et d'assujettir le reste des marchandises à des droits qui dépassaient, pour certaines classes, le taux de 30 pour cent. On invoquait à l'appui de ces propositions vraiment excessives la tradition de Colbert, l'exemple de la législation anglaise et les principes de liberté! La liberté étant l'étiquette obligée de toute mesure législative, le rapporteur devait l'inscrire dans le préambule de son œuvre, mais il la définissait, quant au tarif, par un simple jeu de mots; il demandait que, « grâce aux taxes et aux prohibitions, le commerce eût la liberté d'exister. » Après s'être ainsi mis en règle avec la liberté, M. Goudard énonçait les doctrines économiques dont le comité réclamait l'application, et l'on trouve dans son rapport le premier exposé théorique du régime protectionniste. Il concluait en adjurant les Français et les Françaises de n'acheter que des produits nationaux. « L'habit français, dit-il, doit être fait par des mains françaises. On ne se présentera plus à la cour du roi des Français qu'avec le cœur et l'extérieur d'un Français. » Quant au contrebandier, il devait être frappé d'incapacité politique et noté d'infamie. Comme il était à craindre que les douaniers ne fussent pas en nombre suffisant pour défendre efficacement les frontières, le comité n'hésitait pas à leur associer les troupes de ligne, qui seraient fières de concourir à la protection du commerce et de l'agriculture. — On voit à quel point cette première élaboration législative s'écartait des tarifs de Colbert et des propositions soumises en 1787 à l'assemblée des notables. Il ne faut pas du reste s'en étonner; les industriels, qui formaient la majorité dans le comité du commerce, prétendaient faire acte de patriotisme et de liberté en recommandant toutes ces restrictions, qui, suivant eux, ne pouvaient nuire qu'aux étrangers.

Peut-être, au milieu des événemens et des incidens si graves qui

agitaient alors chacune de ses séances, l'assemblée nationale aurait-elle laissé passer ce projet de tarif, si les doctrines du comité du commerce n'avaient rencontré un vaillant contradicteur. Ce fut un fabricant de mousselines, M. de Boislandry, député de Paris, qui prit la défense du système libéral dans un long discours dont le souvenir mérite assurément d'être conservé, car on y rencontre non-seulement un exposé complet de la situation manufacturière de la France au début de la révolution, la réponse aux critiques dirigées contre le traité de 1786 et la démonstration des erreurs commises par le comité du commerce dans l'étude de la nouvelle loi douanière, mais encore l'affirmation complète de la théorie du libre-échange, avec une sûreté de vues et une précision de langage qui, même dans les écrits des économistes contemporains, éclairés par l'expérience, n'ont point été surpassées. « L'effet infaillible de la liberté illimitée, disait M. de Boislandry en 1790, serait de porter promptement au plus haut degré de prospérité toutes les branches de notre industrie... On m'opposera le vœu formé par plusieurs manufacturiers en faveur du système prohibitif. Ce vœu est dicté par l'ignorance ou les préjugés. Quant à l'objection tirée de la perte que l'abolition des droits causerait au trésor public, je répondrai que, tout compte fait, si l'on déduit des recettes les frais de perception, il s'agit d'une douzaine de millions à peine, qui seraient facilement retrouvés dans le grand mouvement de production et d'affaires que la liberté imprimerait au commerce, à part la certitude de prévenir les guerres qu'excitent les querelles du commerce et d'économiser les millions que ces guerres engloutiraient... Si le système de la liberté absolue ne vous paraît point praticable en ce moment, du moins repoussez les prohibitions et n'acceptez que des droits modérés. Vous n'oublierez pas que ces droits, même modérés, sont réprouvés par la raison et par les vrais principes du commerce; qu'ils ne peuvent être excusés que par les besoins de l'état et établis que provisoirement, afin de laisser à l'opinion le temps de revenir sur ses erreurs... » Ce discours produisit une vive impression sur l'assemblée, qui décida de renvoyer la question à une nouvelle étude, confiée cette fois, non plus uniquement au comité du commerce, mais en même temps au comité des contributions, en traçant un programme d'ensemble, d'après lequel on devait réduire autant que possible le nombre des prohibitions et ne point aller au-delà du taux maximum de 20 pour 100 pour la fixation des droits.

Telle fut l'origine du tarif définitif, qui fut présenté à l'assemblée nationale et adopté par elle le 31 janvier 1791. En retraçant avec détails le récit de ce débat, M. de Butenval fait observer avec raison

qu'il contient tous les élémens de la grande querelle qui se poursuit entre le régime prohibitif et le régime du libre-échange. Le duel a commencé au sein de la première assemblée délibérante qui ait eu à représenter dans une même enceinte tous les intérêts de la nation; il s'est continué, il dure encore, et l'on voit aux mains des adversaires les mêmes armes. Quand on relit les discours des députés Goudard et de Boislandry, on croit avoir sous les yeux la sténographie des discours qui se prononcent aujourd'hui sur cet éternel sujet dans les académies et dans les parlemens. Et de fait, au seuil de toutes les grandes questions qui touchent à la législation moderne, on retrouve les traces lumineuses de l'assemblée constituante de 1789. Sur cette question du régime économique, elle pencha, comme elle le fit en toute occasion, vers la solution libérale. Elle ne céda point aux suggestions du comité qui devait être réputé le plus compétent, et si, après avoir supprimé les douanes intérieures, elle ne jugea point que le moment fût encore venu d'établir aux frontières la liberté des échanges, elle voulut du moins léguer à l'avenir une œuvre de progrès. Il est vrai que le tarif de 1791 paraît plus rigoureux que ne l'étaient les tarifs de 1664 et de 1667, édictés sous Colbert, et le projet de 1787, préparé par M. de Vergennes; mais il faut tenir compte de la différence des temps et des circonstances. Dans l'état de trouble où commençaient à entrer les affaires politiques, en présence des craintes occasionnées par l'effet des récents traités de commerce, et alors que les besoins financiers exigeaient la création d'impôts dont l'industrie avait à supporter une forte part, le tarif de 1791 était une œuvre libérale et courageuse. De 1815 à 1860, les partisans des franchises commerciales se bornaient à demander qu'on le remît en vigueur.

Ce tarif fut à peine appliqué. De même que le traité de 1786, il fut brusquement déchiré par la guerre. De 1793 à 1802, pour atteindre la Grande-Bretagne dans son commerce et pour lui imposer la nécessité de la paix, la convention, le directoire et le consulat rendirent décrets sur décrets contre l'introduction des marchandises anglaises, qui se virent fermer toutes nos frontières, et ces mesures d'une rigueur extrême frappaient en même temps les produits des autres nations, parce que ces produits étaient suspects d'origine britannique. En 1802, lors de la paix d'Amiens, des négociations allaient être engagées pour rétablir les relations commerciales avec l'Angleterre dans des conditions analogues à celles qui avaient été fixées par le traité de 1786. La reprise presque immédiate des hostilités (1803) ne permit pas de donner suite aux pourparlers, qui étaient à peine entamés. La lutte douanière devint plus ardente que jamais : elle aboutit au blocus continental, établi contre l'Angleterre par le décret de Berlin (1806), renforcé l'année sui-



vante par les décrets de Milan, sanctionné enfin par le décret de 1810 qui, soumettant les contrebandiers et les fraudeurs à des cours prévôtales, les punissant des travaux forcés et de la marque, ordonnait la confiscation des marchandises saisies, qui devaient être ensuite solennellement brûlées en place publique! Il s'est rencontré des historiens pour justifier, pour glorifier même comme une grande conception le blocus continental. Condamnée par les moyens barbares dont elle était obligée de faire usage, cette grande conception échoua complètement. Le blocus exaspéra l'Angleterre sans la ruiner, il indisposa contre la France l'Europe entière; il fut constamment violé, non-seulement par la contrebande, qui s'alimentait en quelque sorte à la flamme des bûchers où la main des douaniers entassait les marchandises suspectes, mais encore par le système des licences, que l'empereur s'était bientôt vu forcé d'adopter, sous peine de réduire à néant le commerce de nos ports. De tels procédés, à supposer que par impossible ils réussissent, seront toujours de détestables instrumens de guerre, parce qu'ils frappent du même coup ceux qui les emploient et ceux que l'on veut atteindre. Tel fut le résultat de ce fameux blocus continental. Il faut ajouter pourtant qu'à l'époque où il fut décrété, il obtint l'approbation des manufacturiers. Le *Moniteur* publia les adresses de plusieurs chambres de commerce qui, en termes pompeux, glorifiaient les édits de proscription lancés contre les ballots anglais. Au point de vue de l'histoire du tarif, il n'est pas indifférent de noter ce symptôme. Le régime établi par la guerre avait remis la prohibition en honneur et rendu courage à ses partisans. Il ne pouvait plus être question des doctrines libérales de 1791, et, lorsque revint un état de choses régulier, on s'aperçut de la puissance qu'avaient acquise les intérêts prohibitionistes en France, en Angleterre, dans toute l'Europe. La politique de guerre, et en particulier le blocus continental, avaient ainsi causé au monde entier un immense dommage en faisant échec aux idées de réforme.

Le gouvernement de la restauration avait à choisir entre l'ancienne tradition monarchique, tradition devenue libérale en matière de commerce, et la politique de prohibition presque absolue, qui, après avoir été une arme de guerre, était désormais entrée dans les mœurs industrielles. Les manufacturiers se montraient d'autant plus ardents à réclamer le maintien de ce système de protection qu'ils pouvaient avec trop de raison redouter la concurrence des fabriques étrangères, qui s'étaient développées en profitant de nos fautes et de nos désastres. Alors que des chambres de commerce déclaraient que « la prohibition est de droit politique et social, » alors qu'on entendait proclamer, à la chambre des députés, « la nécessité de la prohibition éternelle, » il était impossible

au gouvernement de tenter même le rétablissement des tarifs de 1791. Au point de vue politique, les libéraux étaient dominés par l'exemple de l'Angleterre, dont les doctrines parlementaires s'accordaient encore parfaitement avec l'application la plus étroite du système prohibitif. Enfin, au point de vue social, la restauration, bien qu'elle n'eût point la pensée de rétablir tout ce qui avait été détruit de l'ancien régime, jugeait désirable et croyait possible de reconstituer les grandes influences aristocratiques, fondées sur la propriété du sol. Le tarif des douanes fut employé à cette fin. En protégeant par des prohibitions ou par des taxes élevées les produits de la terre, on accordait une prime au capital et aux revenus fonciers. La faveur dont jouissait l'industrie était étendue à l'agriculture, et elle devait surtout profiter à une classe sociale que les traditions, la communauté d'intérêts et l'esprit de conservation rattachaient particulièrement à l'ordre de choses qui venait d'être restauré.

De 1814 à 1826, on ne compte pas moins de dix grandes lois de douanes dont M. Amé, en rapporteur impartial, a retracé les longs débats. Prohibitions multipliées, taxes excessives, pénalités draconiennes contre les fraudeurs, tels sont les traits successifs, et constamment aggravés, de la législation nouvelle, qui mettait de nouveau la France en état de blocus et tendait à l'isoler complètement de l'étranger. Chaque année amenait une loi qui augmentait le tarif des douanes, où devait figurer, comme dans une encyclopédie, tout ce que la nature produit, tout ce que confectionne le travail humain. Aucun article ne fut oublié. De cette période datent les droits énormes sur les fers, sur les laines, sur les bestiaux, etc. On semblait vouloir au début user d'une certaine modération ; lorsqu'on releva en 1814 le droit sur les fers en le portant à 50 pour 100, on convint que ce ne serait qu'une législation transitoire, destinée seulement à encourager la reprise de l'industrie métallurgique ; quelques années plus tard, cette taxe transitoire fut doublée et dépassa le taux de 100 pour 100 ; on pouvait évaluer à 50 millions de francs la surcharge annuelle qu'elle faisait peser sur la consommation nationale, et à cette époque les chemins de fer, les navires en fer, etc., n'existaient pas encore ! La protection, réclamée par les maîtres de forges, visait avant tout les propriétaires de forêts, le travail des métaux s'effectuant alors exclusivement au bois. De même, c'était l'intérêt de la propriété agricole qui dictait les surtaxes appliquées à tous les produits, même aux denrées alimentaires, aux céréales, aux bestiaux, etc., que les tarifs antérieurs avaient toujours ménagés.

Pour assurer l'application à ce régime, il fallait recourir à une procédure et à des pénalités exceptionnelles ; soustraits aux tribu-

naux ordinaires, les fraudeurs furent déferés, dans certains cas, aux cours prévôtales. En 1817, un député proposait sérieusement de les punir par dix années de prison. La surveillance des lignes de douanes ne suffisait pas, la recherche à l'intérieur fut autorisée pour diverses catégories de marchandises prohibées, de telle sorte que, dans toute l'étendue de la France, le domicile des citoyens était, sur la moindre dénonciation, ouvert aux perquisitions de la douane. Une fois engagé dans ce système à outrance, le législateur n'avait point à reculer devant l'excès des moyens; il créa une légalité vraiment barbare, qui dérogeait aux principes généraux du droit et introduisait dans le code, où elles devaient demeurer trop longtemps inscrites, des dispositions empruntées, avec aggravation, aux procédés d'un autre âge. Vainement objectera-t-on que la loi fiscale, protégeant les intérêts du trésor public, c'est-à-dire les intérêts de la communauté tout entière, peut se montrer impitoyable contre la fraude: il y a des limites que, dans un intérêt supérieur de civilisation, il lui est interdit de franchir. Les exemples qu'elle donne réagissent sur l'ensemble de la législation. Il ne convient pas que dans ses rigueurs nécessaires elle fasse trop bon marché de la liberté des citoyens, de la sainteté du domicile. Entraînée par la passion politique, la restauration rétablit dans nos lois des principes, ou plutôt des pratiques, qui étaient absolument contraires aux sentimens de modération et aux idées de progrès que la réforme de 1789 avait inaugurés.

Il faut d'ailleurs reconnaître que cette législation excessive rencontra plus d'une fois, au sein même des chambres, de vives protestations. L'opposition, qui n'était certainement pas une opposition démocratique, fit observer que, la chambre des députés étant le produit d'électeurs qui payaient 300 francs de contribution foncière, la grande propriété abusait de sa force et prétendait s'attribuer un monopole au détriment des consommateurs, qui n'étaient pas représentés dans les conseils de la nation. Au surplus, la majorité ne dissimulait pas la pensée politique qui dictait ses votes: elle croyait sincèrement, avec l'appui du pays légal, qui se composait alors de 200,000 électeurs, reconstituer l'ancienne France et rétablir les influences héréditaires qui, avant la révolution, se groupaient autour de la royauté. Ce n'était point de sa part un calcul égoïste se proposant de rendre la fortune à quelques castes privilégiées; c'était un système qui avait pour principal objet de restaurer l'aristocratie dans l'état et de féconder de nouveau, à l'abri de cette aristocratie puissante, toutes les sources de la richesse nationale. Dans plusieurs régions de la France, la terre avait échappé au morcellement; on y comptait encore de vastes domaines, des forêts patrimoniales que la révolution avait épargnés ou qu'elle n'avait pas

eu le temps de diviser ni d'abattre. En surtaxant tous les produits agricoles venus de l'étranger, à commencer par le blé, en surtaxant les fers et les autres métaux qui étaient alors exclusivement traités au bois, on augmentait les revenus de la terre et des forêts, et l'on croyait appliquer avec certitude la législation douanière à la réalisation d'un système politique. C'était un parti-pris, contre lequel les protestations demeuraient vaines. Aux reproches des libéraux, la majorité de la chambre des députés répondait par l'exemple de l'Angleterre, où la nourriture du peuple était grevée des plus lourdes charges, et toutes les fois que l'intérêt agricole était en cause, elle votait les surtaxes avec une sorte d'emportement.

La chambre des pairs suivait à regret le mouvement qui entraînait la chambre élective. Dans l'examen des lois de douanes, elle prit l'attitude modérée et relativement libérale que tous les historiens de la restauration s'accordent à lui attribuer dans la discussion des lois politiques. Plus d'une fois ses orateurs les plus éminents signalèrent les exagérations contenues dans les projets qui avaient été adoptés par l'autre chambre, et les rapports de ses commissions n'épargnèrent ni les avis, ni les critiques; mais, soit qu'elle voulût respecter absolument les attributions particulières de la chambre des députés en matière d'impôts, soit plutôt qu'elle craignit de créer des embarras au gouvernement, elle ne crut point devoir repousser les nouvelles lois. Ses objections purement platoniques eurent néanmoins pour effet de donner un point d'appui au gouvernement, qui résistait de son mieux, par l'organe de ses principaux ministres et du directeur général des douanes, M. de Saint-Cricq, aux exigences passionnées de la chambre des députés.

De même que, sous l'ancienne monarchie, le gouvernement représenté par de grands ou d'habiles ministres, par Colbert ou par M. de Vergennes, se montra plus éclairé sur les questions de douanes, plus libéral que ne l'étaient les états-généraux ou provinciaux et les corporations de leur temps, de même le gouvernement de la restauration se montrait en cette matière le plus clairvoyant et le plus modéré. S'il adhérait aux doctrines politiques qui tendaient à favoriser la grande propriété et à relever les influences détruites, il était loin de vouloir s'associer aux pratiques violentes que réclamait la chambre élective, et auxquelles applaudissaient, il faut le dire, les électeurs censitaires à 300 francs, ainsi que la plupart des chambres de commerce, très facilement conquises au régime des prohibitions et des surtaxes. Il voyait plus loin et plus juste. Il comprenait que le monopole pouvait tourner contre le progrès industriel, mécontenter la masse des consommateurs en amenant le renchérissement général des denrées et créer de graves embarras dans la politique étrangère, car il était à craindre que

les autres pays, atteints par les mesures douanières qui fermaient à leurs produits l'accès des marchés français, n'eussent recours aux représailles. Dès 1818, le duc de Richelieu adjurait la chambre des députés « de ne pas se laisser séduire par un système exclusif d'isolement et de prohibition. » Le baron Pasquier protestait également contre les exagérations auxquelles on se laissait entraîner en France et dans toute l'Europe, contre la fausse direction qui était partout imprimée à la législation économique. « Chaque nation, disait-il, s'est retranchée sur les hauteurs. Il faudra bien, à la longue, abandonner cette position et redescendre dans la plaine. » En 1825, M. de Villèle, résistant aux exigences des fabricans de tissus, rappelait que « toute prohibition doit avoir un terme. » Dans les nombreux débats parlementaires qui se sont succédé de 1816 à 1828 au sujet des lois de douanes, on remarque la modération relative des organes du gouvernement. Cependant les plus sages observations échouaient contre le parti-pris de la passion politique ou des intérêts. Chaque loi nouvelle provoquait des prétentions et des plaintes. Les agriculteurs, ou du moins les grands propriétaires qui les représentaient dans les chambres, prétendaient obtenir un surcroît de protection; les industriels se plaignaient d'être sacrifiés à l'agriculture, qui pouvait élever le prix des matières premières, et ils réclamaient à leur tour le bénéfice des tarifs prohibitifs; enfin, parmi les industriels, chacun voulait être protégé à l'égal des autres. C'était de tous côtés un bruyant concert de récriminations. Le gouvernement essaya de dégager sa responsabilité en organisant une commission d'enquête chargée d'étudier les ressources et les besoins de chaque branche de travail et de tracer une sorte de programme de la législation économique. La commission d'enquête de 1828, tout en proclamant la nécessité de pratiquer le régime protecteur, conclut à l'abaissement de certaines taxes, et se rallia en général aux opinions que le gouvernement avait soutenues. La révolution de 1830 empêcha qu'il ne fût donné suite à ses propositions qui, dès l'année précédente, avaient été présentées à la chambre des députés sous la forme d'un projet de loi.

Ce fut ainsi que le régime de la protection s'établit et se consolida sous la restauration : de 1814 à 1830, il inspira toutes les lois douanières, et il acquit la force d'un principe gouvernemental, défendu par des intérêts nombreux et puissans, non pas seulement dans les régions aristocratiques, mais encore dans les classes moyennes dont la révolution venait consacrer le triomphe. Les ministres que cette révolution avait amenés au pouvoir étaient partisans des doctrines libérales, ils estimaient que la législation économique, avec ses restrictions exagérées, avait fait fausse route, et

qu'il convenait de la rectifier, de la modérer, en poursuivant les idées de réforme que les ministres de la restauration avaient tenté de réaliser. Dès les premiers pas qu'il essaya dans cette voie, le gouvernement se heurta contre une opposition qui était d'autant plus redoutable qu'elle se recrutait dans les rangs du parti conservateur, et avait pour organes les amis les plus dévoués de la royauté de juillet. L'abaissement du cens électoral à 200 francs n'avait pas sensiblement modifié la composition du corps électoral; il n'avait point déplacé les influences qui, depuis quinze ans, l'emportaient dans la rédaction des tarifs. Si l'on n'invoquait plus les intérêts de l'ancienne aristocratie liés à ceux de la grande propriété, l'on imaginait une autre aristocratie : celle des grands industriels et des grands manufacturiers, qui devaient être considérés comme les fondateurs de la dynastie nouvelle. C'était ainsi qu'en 1832 M. le comte Jaubert démontrait à la chambre des députés la nécessité politique et sociale de la protection. A ces argumens venait se joindre la pression des intérêts qui s'étaient créés et développés sous le couvert des prohibitions, et qui repoussaient naturellement toutes les réformes. S'agissait-il d'autoriser le simple transit des soieries étrangères, M. Fulchiron s'écriait que Lyon allait en mourir. Voulait-on établir des entrepôts dans quelques villes de l'intérieur, les députés des ports réclamaient avec la plus grande énergie, comme si la mesure devait entraîner des catastrophes. Le gouvernement crut se tirer d'embarras en instituant une commission d'enquête, ainsi que l'avait fait en 1828 le ministère de la restauration. L'enquête de 1834 aboutit à des conclusions libérales et sensées; elle démontra, malgré les protestations des manufacturiers, que l'industrie française pouvait se passer de la prohibition et accepter sans péril une première réforme des tarifs; mais, quand il fallut donner à ces conclusions une sanction pratique, c'est-à-dire les soumettre dans un projet de loi à l'examen des chambres, le gouvernement dut reculer devant la perspective d'un échec certain. Ce fut seulement deux années plus tard que la chambre des députés consentit à supprimer quelques prohibitions et à réduire un certain nombre de taxes; la loi du 5 juillet 1836, qui consacra ces mesures, semblait annoncer l'abandon plus ou moins prochain du régime à outrance qui s'était imposé à la restauration.

Cet essai de libéralisme ne fut malheureusement qu'une surprise. Le parti protectionniste y vit un grave péril et redoubla d'efforts pour arrêter le gouvernement sur la route où il semblait prêt à s'engager. Les manufacturiers et les agriculteurs se coalisèrent pour la défense commune de leurs intérêts, qui, jusque-là, étaient souvent tenus pour contradictoires, et formèrent une alliance qui pesa, dans les circonstances les plus graves, sur la politique du règne. Ce fut

elle qui empêcha l'union douanière projetée avec la Belgique, au moment où la Prusse, par le développement du Zollverein, préparait l'unité et la grandeur future de l'Allemagne. Ce fut elle encore qui vint entraver à diverses reprises les négociations commencées avec l'Angleterre pour la conclusion d'un traité de commerce : le traité eût apaisé d'anciens ressentimens et maintenu l'entente cordiale dont la rupture devait être si funeste pour la dynastie et pour la France. La coalition était assez forte pour faire la loi aux ministres, pour dominer le terrain parlementaire et pour créer des questions de cabinet. Plus d'une fois, le gouvernement et le roi lui-même furent tenus en échec par les sommations ou les *vetos* des protectionnistes. Il fallut, pour ne point s'aliéner dans les chambres les voix de ce parti, consentir au retrait ou à l'ajournement des propositions que l'administration jugeait le plus utiles. L'opinion publique ne s'associait cependant pas à toutes ces exigences; elle commençait à s'émouvoir des réformes commerciales que l'Angleterre avait inaugurées en 1842. La presse vantait ces réformes et les recommandait à l'attention de nos législateurs; la doctrine de la liberté des échanges était éloquemment soutenue dans les chaires officielles, elle était accueillie et applaudie au Conservatoire des arts et métiers comme au Collège de France. Le gouvernement pouvait donc à la fin tenter une démonstration décisive dans le sens des idées libérales. Il l'essaya en 1847 par la présentation d'un projet de loi qui modifiait le tarif d'un grand nombre d'articles; mais il devait retrouver dans les chambres l'opposition ardente des industriels, et il aurait eu probablement à soutenir une vigoureuse lutte parlementaire, si la révolution de 1848 n'était survenue, emportant le projet de loi et le reste. En résumé, dit M. Amé en terminant l'historique des débats relatifs aux lois de douanes de 1830 à 1848, « le gouvernement du roi Louis-Philippe, après avoir essayé d'abaisser nos barrières de douanes, avait dû s'arrêter devant l'opposition des chambres. Il s'était même laissé entraîner à des mesures restrictives évidemment contraires à ses convictions, et, comme la restauration, il tombait au moment où l'opinion venait le pousser de nouveau dans la voie des réformes. »

On ne pouvait attendre de la révolution de 1848 qu'elle s'appliquât utilement à la révision des tarifs. De 1848 à 1851, les préoccupations politiques furent trop vives pour laisser place aux études économiques. Les idées libérales en matière d'échanges ne devaient point d'ailleurs trouver d'auxiliaires parmi les vainqueurs de février. Ceux-ci, plus ou moins dominés par les doctrines des sectes socialistes, prétendaient au contraire organiser le travail en dehors des lois de la concurrence, et, d'accord avec les prohibitionnistes, ils affirmaient que l'intérêt des ouvriers français était incompatible

avec l'admission des produits étrangers. En outre, la crise commerciale et industrielle qui avait suivi la révolution fournissait un argument aux adversaires de toute réforme. Aussi, lorsque les questions de douanes vinrent en discussion à l'assemblée nationale et à l'assemblée législative, soit à l'occasion de quelques remaniemens de taxes, soit pour l'examen de divers traités de navigation ou de commerce, les partisans de la prohibition purent-ils conserver facilement les positions qu'ils avaient conquises et repousser les rares assauts que l'on osa tenter. Une majorité de 428 voix contre 199 rejeta, le 28 juin 1851, la proposition Sainte-Beuve, qui mérite d'être mentionnée dans l'histoire de notre régime économique. Après un tel échec, la révision sérieuse des tarifs paraissait indéfiniment ajournée. Les élus du suffrage universel avaient, dans deux assemblées républicaines, à la suite de libres débats, consacré le système fondé par les élus du suffrage restreint!

La période écoulée de 1852 à 1860 nous montre l'empire aux prises avec les difficultés qui avaient arrêté les précédens régimes, et il n'est pas sans intérêt de relever la similitude complète des efforts et des résistances qui se produisirent successivement sous la restauration, sous la monarchie de juillet et pendant les premières années de l'empire, c'est-à-dire sous trois régimes politiques différens, toutes les fois que fut abordée au sein des assemblées représentatives la discussion des questions de douanes. Lorsque l'empire, voulant reprendre les anciens plans de réforme, présenta en 1856 un projet de loi portant retrait des prohibitions, ce fut dans le camp des industriels un *tolle* général. Les industriels prétendaient avoir été les fondateurs de l'empire comme ils avaient prétendu être les fondateurs de la monarchie de juillet. Ils se posaient en défenseurs du travail national, de l'intérêt des ouvriers, du salaire. Ils menaçaient de retirer leur concours politique à un gouvernement qui livrerait le marché français aux produits étrangers. La crise devint si violente, même au corps législatif, que le ministère se vit obligé de retirer le projet de loi et d'annoncer que toute proposition relative à la levée des prohibitions serait ajournée jusqu'en 1861. Il semblait du moins naturel que l'on procédât à une enquête. C'était un moyen légitime et nécessaire d'éclairer la question. Les chefs de parti s'opposèrent résolument à l'enquête, et celle-ci fut également ajournée. N'est-ce point la répétition de ce que nous avons vu sous la restauration, sous la monarchie de juillet? Projets de loi retirés ou retardés, enquêtes repoussées ou rendues inutiles! Il ne restait plus qu'un expédient pour résoudre cette éternelle question : c'était l'expédient des traités de commerce. M. de Vergennes l'avait employé en 1786. Les gouvernemens de la restauration et de juillet n'avaient pu y avoir recours, la charte



soumettant les modifications de tarifs à la discussion parlementaire. Le gouvernement impérial, usant des pouvoirs conférés au chef de l'état par la constitution de 1852 pour la conclusion des traités, n'hésita plus à engager sa responsabilité en négociant avec l'Angleterre, et en supprimant diplomatiquement ces prohibitions qui avaient résisté à tous les procédés constitutionnels. Ainsi fut signé le traité du 23 janvier 1860, qui vint inaugurer l'ère des réformes commerciales.

## II.

Le traité de commerce avec l'Angleterre avait été négocié dans le plus profond secret. Dès qu'il fut connu, il provoqua, en France et de l'autre côté du détroit, une grande émotion. La polémique s'engagea comme elle s'était produite au lendemain du traité de 1786, sous l'inspiration des mêmes intérêts et des mêmes frayeurs. En Angleterre, plusieurs branches d'industrie se plaignirent d'être sacrifiées à la concurrence française, désormais affranchie des lourdes taxes qui, maintenues jusqu'alors à titre de représailles, écartaient notamment les tissus de Lyon, de Saint-Étienne et de Mulhouse. M. Cobden, réputé le principal instigateur de la convention, était traité d'apôtre et de rêveur, plus soucieux de sa chimère que de la prospérité de son pays. En France, le parti protectionniste, qui, après avoir traîné la question d'ajournement en ajournement, se croyait sûr de remporter, sur le terrain parlementaire, une nouvelle victoire, exprima la plus violente indignation contre le gouvernement, dont la résolution soudaine et imprévue venait de ruiner tous ses plans de campagne : en outre, les adversaires politiques de l'empire s'élevèrent instinctivement et par principe contre un acte qu'ils qualifiaient de coup d'état économique. Le traité se bornait cependant à supprimer les prohibitions, qui ne comptaient plus alors que de rares défenseurs, en les remplaçant par des taxes qui pouvaient être portées à 30 pour 100, c'est-à-dire à un taux excessif, équivalant dans la plupart des cas à la prohibition absolue. Quant à l'opposition politique, elle oubliait que l'empire avait simplement réalisé ou plutôt commencé une réforme que les précédents régimes avaient jugée nécessaire, et, s'il lui était permis de regretter que la constitution eût attribué au chef de l'état la faculté de réviser les tarifs par voie de traités, elle n'avait pas à regretter ni à blâmer, en cette circonstance, l'exercice de la prérogative souveraine. Armé d'un pouvoir légal que ne possédaient point les gouvernements antérieurs, l'empire aurait, au contraire, mérité le reproche d'inertie et de faiblesse, si, après avoir essayé à

son tour les procédés directs, il n'avait point eu recours au seul moyen qui lui restait pour atteindre le but.

Sauf pour les fers, qui étaient taxés à 7 francs par 100 kilogrammes, ce qui représentait près de 40 pour 100 du prix des qualités les plus courantes, le traité s'était borné à poser en principe que les droits à payer en France par les produits anglais ne devaient pas dépasser 30 pour 100. Il restait donc à fixer le tarif pour les divers produits. Tel article pouvait, disait-on, réclamer le droit maximum de 30 pour 100, tel autre était en mesure de soutenir la concurrence anglaise avec un droit moindre : ici, le droit spécifique devait être facilement appliqué ; là, il était préférable d'adopter le droit *ad valorem*. Ces mesures d'application étaient, à vrai dire, plus importantes que ne l'était le traité lui-même, car, en se réservant la faculté d'élever jusqu'à 30 pour 100 le tarif de chaque produit, le gouvernement français avait sauvegardé les intérêts les plus vulnérables et les plus défiants, et il avait le moyen de garantir à l'industrie nationale une protection plus forte que celle dont les tarifs de Colbert et les projets de l'ancienne monarchie avaient jugé nécessaire de la couvrir. Toute la question était de combiner les droits nouveaux de manière à développer les échanges entre les deux pays contractans, sans exposer l'industrie française aux périls d'une concurrence trop inégale : question d'appréciation et de mesure, qui ne pouvait être résolue que par une enquête sur les diverses industries, sur chacun des articles du nouveau tarif. Il fut immédiatement procédé à ce travail par les soins du conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. « Jamais enquête aussi approfondie n'avait eu lieu en France, dit M. Amé. Le ministre du commerce avait voulu fournir au conseil supérieur des élémens complets d'information. Il avait convoqué non-seulement les hommes les plus accrédités dans chaque branche du travail national, mais encore les sommités industrielles de l'Angleterre, de la Belgique et de la Suisse. Pendant près de quatre mois, toutes les situations purent faire entendre leurs vœux, indiquer leurs besoins, manifester leurs espérances ou leurs appréhensions... Les procès-verbaux du conseil supérieur resteront l'expression la plus vraie de l'état de l'industrie française en 1860, dans ses relations avec la concurrence étrangère. » Ce témoignage de M. Amé, qui fut appelé par ses fonctions à prendre une part importante aux travaux du conseil supérieur, répond suffisamment aux critiques dont l'enquête a été l'objet. On a allégué que les tarifs avaient été fixés arbitrairement, après une étude incomplète et superficielle. Les principaux documens ont cependant été publiés et ne forment pas moins de huit volumes, qui ont eu malheureusement le sort

de la plupart des *bluc-books* ; ils ont été distribués à profusion, mais peu lus. Une fois les tarifs définitivement établis, ils ne présentaient plus qu'un intérêt historique et devaient rester enfouis dans les archives.

L'enquête de 1860 mérite une mention particulière, non-seulement à cause de la gravité des questions qu'elle eut à résoudre, mais aussi parce qu'elle inaugura en France un mode d'information qui était emprunté à l'Angleterre et dont notre administration a fait depuis cette époque un fréquent usage. Il y a, dans ce système de large publicité, de contradiction ouverte, une garantie de sérieux examen que les précédentes enquêtes étaient loin d'offrir au même degré. En outre, les pouvoirs publics, qui ont à prendre les décisions, acquièrent une appréciation plus exacte des sentimens qui animent les intérêts appelés à s'expliquer devant eux. A ce point de vue, la physionomie morale de l'enquête de 1860 est très utile à observer. Sauf de rares exceptions, les industriels français opposèrent la plus vive résistance aux réductions de tarifs, les uns, parce qu'ils n'avaient point conscience de leur force, les autres, parce qu'il leur coûtait de s'organiser contre la concurrence, d'autres enfin parce qu'ils regardaient comme un devoir d'obtenir pour des confrères attardés un excès de protection dont ils reconnaissaient n'avoir pas besoin pour eux-mêmes. Opposition de parti-pris, timidité extrême, répugnance instinctive contre toute innovation, ignorance ou négation calculée des faits les plus évidens, telle fut, il est bien permis de le dire, l'attitude presque générale des industriels dont on entendit l'avis, ou plutôt les doléances, attitude qui eût embarrassé plus d'une fois les décisions, si, indépendamment de la contradiction provoquée, même au dehors, de la part des intérêts opposés, le conseil supérieur ne s'était armé d'une ferme résolution pour dominer les terreurs exagérées et pour imposer la réforme.

La convention anglo-française fut suivie de négociations engagées avec la plupart des gouvernemens de l'Europe. De 1861 à 1867, la France traita successivement avec la Belgique, le Zollverein allemand, l'Italie, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et les États pontificaux. Chacune de ces conventions stipula l'échange de facilités réciproques pour le commerce et la navigation des parties contractantes, la France concédant les tarifs modérés qui avaient été précédemment accordés à l'Angleterre, et obtenant des diminutions de taxes pour ses produits. Ce fut pour toute l'Europe une véritable révolution économique. Lorsque la Grande-Bretagne, rompant avec de vieilles traditions, entreprit la réforme commerciale, l'exemple donné par elle n'exerça aucune influence sur la législation du continent. On jugeait

qu'elle avait abandonné le régime protecteur parce qu'elle pouvait s'en passer, et l'on se défiait de ses conseils et de ses avances. L'impression fut différente quand on vit la France entrer à son heure dans le mouvement libéral. La prohibition fut mortellement frappée à la suite d'une défection aussi éclatante. La liberté des échanges n'apparaissait plus comme une doctrine exclusivement anglaise, appropriée aux intérêts d'une nation que la supériorité incontestable de son industrie défendait contre les périls de la concurrence. En passant par la France, elle devenait moins suspecte et elle prenait un caractère plus pratique. Reconnaissons ici le rayonnement de propagande qui de tout temps, et surtout depuis le commencement de ce siècle, a répandu au dehors les réformes que notre pays a introduites dans le système général de ses lois. De même que la législation civile, le règlement des intérêts industriels et commerciaux nous avait été emprunté par les peuples qui nous entourent, et ceux-ci, après avoir appliqué, d'après notre exemple, le régime de la protection douanière, se montrèrent facilement disposés à suivre notre évolution vers la liberté du commerce. Pour eux comme pour la France, le moment de la réforme était venu. Ils ne pouvaient d'ailleurs, à moins de sacrifier de graves intérêts, demeurer sourds au signal qui leur était donné par une nation avec laquelle ils avaient tant de points de contact et tant d'occasions d'échange. Si importante que fût la place occupée par l'Angleterre dans le commerce général du monde, le rôle de la France, au regard du continent européen, n'était pas moins considérable. Pour les contrées limitrophes, pour la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le développement des relations commerciales avec la France ne présentait pas un moindre intérêt que le trafic avec l'Angleterre. Dès lors, la politique libérale adoptée par la France s'imposait à l'Europe entière; elle eut pour résultat presque immédiat de faire tomber partout la prohibition et de remplacer une législation d'ancien régime par des réglemens plus conformes au progrès moderne. C'est ainsi que le traité de 1860 mérite d'être rangé au nombre des événemens les plus mémorables de notre temps. Honorable et avantageux pour la France, profitable pour tous les peuples qui en ont réclamé le bénéfice, il a démontré une fois de plus l'influence initiatrice et prépondérante qui nous appartient dans les œuvres de civilisation et de liberté.

Les survivans de la doctrine protectionniste ne manquaient pas cependant de raisons spécieuses pour alléguer que l'ancien régime, dont ils plaidaient si énergiquement le maintien, avait été favorable au progrès industriel et aux relations internationales. Ils produisaient des statistiques attestant que le travail manufacturier s'était

développé largement, et que chaque année voyait s'accroître le mouvement des échanges entre les peuples. Ils invoquaient en outre les merveilles étalées dans les expositions, et, justement orgueilleux des succès obtenus par l'industrie française en 1851 et en 1855, ils prétendaient qu'il y aurait imprudence et même folie à compromettre une situation aussi prospère. Ces arguments ne prouvaient qu'une chose, c'est que le travail, le capital, la science, ont une vertu propre qui leur permet d'augmenter, d'améliorer les produits, quelles que soient les conditions du régime légal, et que la prohibition n'est point un obstacle absolu au progrès; mais ils ne prouvaient pas que sous un régime moins exclusif, par l'influence de lois libérales, avec le stimulant d'une concurrence plus étendue, ce profit n'aurait point été égal ou plus grand, et ils laissaient à leurs adversaires le droit d'affirmer que l'abus prolongé des rigueurs douanières avait coûté à chaque nation, à la France en particulier, des pertes énormes. Pour ne citer qu'un exemple, pouvait-on calculer l'excédant de charges dont le tarif des métaux et des machines avait grevé l'outillage industriel et la construction des premières voies ferrées! Quant aux expositions, loin de fournir un argument aux protectionnistes, ne pouvaient-elles pas être invoquées comme une démonstration certaine de la force acquise par l'industrie française, du succès qui l'attendait dans les luttes de la concurrence, et de la nécessité qui commandait de supprimer des prohibitions ou des taxes reconnues désormais inutiles, à supposer qu'elles aient pu en d'autres temps paraître indispensables?

La réforme des tarifs avait à faire ses preuves, et il est permis de dire que celles-ci furent aussi promptes que décisives. Avant les traités, l'augmentation annuelle des échanges se calculait par quelques millions que l'on avait soin de présenter dans les comptes-rendus officiels comme un indice de la prospérité toujours croissante. A partir de 1860, c'est par bonds de centaines de millions que le progrès se manifeste. De 4 milliards en 1859, le mouvement des importations et des exportations de la France, pour le commerce spécial, s'élève à plus de 5 milliards  $\frac{1}{2}$  en 1865, et dépasse 6 milliards en 1869. L'augmentation, qui s'applique à l'ensemble des relations internationales, se révèle particulièrement dans les rapports avec les pays dont les marchés nous ont été plus largement ouverts par les traités. De 1859 à 1865, le chiffre des échanges avec l'Angleterre a presque doublé. Les conventions avec la Belgique, avec la Suisse, avec l'Italie, etc., ont produit des résultats analogues, et l'impulsion une fois donnée ne s'arrête pas; elle continue après la première période, comme l'attestent les statistiques plus récentes, et elle se communique à toutes les régions du globe.

Il aurait pu arriver cependant que, dans ce mouvement général du commerce, certaines industries eussent été compromises et que la concurrence étrangère fût venue prendre sur le marché français toute la place autrefois réservée aux produits nationaux. Cette conséquence partielle semblait même inévitable, car la prohibition a le don de créer et de faire vivre des industries qui seraient incapables de naître et de subsister sous le régime de la concurrence, et qui sont condamnées à la mort certaine dès que la concurrence apparaît. Que de ruines n'avait-on pas prédites lorsque l'enquête de 1860 eut à préparer les nouveaux tarifs ! Combien d'usines allaient être fermées, de capitaux anéantis, d'ouvriers laissés sans travail ! On devait craindre qu'il n'y eût quelque part de vérité dans ces prédictions évidemment exagérées et que certaines industries secondaires, installées dans des conditions défavorables, imparfaitement outillées, mal venues, ne fussent sacrifiées à l'intérêt supérieur qui avait conseillé la réforme. Il n'en fut rien. Passant en revue les diverses branches de travail qui paraissaient être le plus directement menacées, M. Amé a démontré que, dans les détails comme pour l'ensemble, les résultats des traités ont été profitables à tous égards, que les manufactures se sont perfectionnées, que la concurrence a partout amené le progrès, nulle part la ruine. En même temps que la levée des prohibitions et l'abaissement des taxes favorisaient les arrivages des produits étrangers, l'accroissement de la consommation et le progrès des échanges avaient pour effet d'augmenter la production intérieure; le travail national a rémunéré une plus grande somme de capitaux, il a employé un plus grand nombre d'ouvriers avec de plus forts salaires. La statistique, expliquée et commentée par le directeur général des douanes, parle ici un langage irréfutable, dont l'autorité s'ajoute aux affirmations doctrinales des économistes.

A quoi bon d'ailleurs aligner de fastidieuses colonnes de chiffres, quand on pourrait dire en vérité que les résultats sautent aux yeux ? N'est-il pas évident qu'à partir de 1860 on a remarqué en France et à l'étranger, partout où s'est étendue la réforme des tarifs, une explosion de travail, une sorte de déchainement de production, dont on n'avait jusqu'alors jamais eu d'exemple et qui ont dépassé toutes les prévisions ? La multiplication des chemins de fer et des services de navigation à vapeur, le perfectionnement des relations postales et télégraphiques, ont assurément contribué pour une forte part à ce progrès universel ; mais, si l'on veut bien y réfléchir, on reconnaîtra que l'origine du progrès se rencontre dans la réforme législative, qui a fourni plus de chargemens aux wagons, plus de fret aux navires, et rendu plus nécessaires les moyens de correspondance entre les différens marchés. Tout cela date de 1860 et procède d'un

mouvement dont la France a eu l'initiative et dont elle a partagé le profit avec les autres nations.

Malgré ces démonstrations, qui, dès les premières années de la réforme, avaient conquis l'opinion publique, le parti protectionniste n'avait pas complètement désarmé, et il se préparait à reprendre l'offensive lorsque viendrait le moment où le traité anglo-français, conclu pour dix ans, serait de nouveau remis en discussion. Dès 1868, il ouvrit la campagne par une interpellation adressée au gouvernement, au sein du corps législatif. Il représentait l'état de malaise où se trouvaient certaines industries par suite de circonstances accidentelles, notamment de la guerre américaine; il critiquait en même temps le procédé autoritaire par lequel le gouvernement s'attribuait la faculté de modifier diplomatiquement, sans l'approbation préalable des chambres, les lois de douane, qui doivent être considérées comme des lois d'impôts, et il obtenait, pour cette dernière objection, l'appui du parti politique qui, demeuré fidèle aux anciennes doctrines constitutionnelles et à la défense des droits législatifs, contestait en principe l'extension que s'était attribuée, pour les traités de commerce, la prérogative du souverain. Porté sur ce terrain, le débat ne manquait pas de gravité. Les organes du gouvernement jugèrent utile de déclarer que désormais les conventions douanières seraient soumises à l'examen du corps législatif; mais, en donnant satisfaction à cette revendication d'ordre politique, ils purent insister plus fortement sur la nécessité de maintenir la réforme et de conserver, par voie de tacite réconduction, le régime international créé par les traités existans. Bien que ces conclusions fussent adoptées par une grande majorité, le traité de 1860 ne cessa point d'être attaqué, directement ou indirectement, au corps législatif et au sénat. Désireux de marquer sa déférence pour les attributions parlementaires et persuadé d'ailleurs qu'il aurait aisément raison des critiques intéressées et obstinées, le gouvernement impérial consentit, au commencement de 1870, à l'organisation d'une enquête où seraient étudiées les modifications à proposer à l'Angleterre lors de l'expiration prochaine du traité. Les travaux de cette enquête furent interrompus par les événemens de 1870.

Dès 1871, les discussions relatives aux tarifs et aux traités de commerce tiurent une grande place dans les délibérations de l'assemblée nationale. Il s'agissait avant tout de procurer au trésor les ressources nécessaires pour équilibrer le budget. Au lendemain d'une guerre funeste, après tant de désastres et de ruines, alors qu'il fallait non-seulement combler un énorme déficit, mais encore rétablir tous les services publics et pourvoir sans retard à la réorganisation

militaire du pays, le gouvernement et l'assemblée étaient condamnés à créer de nouveaux impôts, à augmenter les impôts existans, à explorer les différentes sources de revenu, et l'obligation de subvenir à des besoins aussi urgens les dispensait de s'arrêter aux objections purement économiques dont il est si facile de se prévaloir contre toutes les catégories de taxes. L'impôt des douanes devait donc figurer en première ligne dans le plan du nouveau budget, et ce fut sans difficulté que l'on augmenta immédiatement les droits sur les denrées de grande consommation, sucres, cafés, etc., qui devaient produire d'abondantes recettes. Les embarras se manifestèrent lorsqu'il fut question de toucher au tarif des matières premières et des produits fabriqués. Il était en effet impossible de donner suite à ces propositions sans porter atteinte aux traités qui nous liaient avec les puissances étrangères. Le gouvernement espéra qu'il ferait disparaître cet obstacle en dénonçant les traités conclus avec l'Angleterre et avec la Belgique; mais les autres traités n'étaient point encore arrivés à la date de leur expiration, ils n'étaient résiliables que du consentement des états contractans, et l'on n'obtenait point ce consentement nécessaire. Une autre circonstance compliquait, à l'intérieur, cette situation. Bien que les projets de taxes sur les matières premières et les produits fabriqués n'eussent été présentés que sous l'apparence de mesures fiscales, on crut reconnaître qu'ils n'étaient pas exempts de préoccupations protectionistes; les opinions bien connues du président de la république, M. Thiers, et du ministre des finances, M. Poyer-Quertier, autorisaient cette supposition, dont la réalité ne tarda pas à se montrer clairement dans le cours des débats parlementaires. On se souvient des péripéties et des émotions politiques auxquelles donna lieu, pendant la session de 1872, l'examen de ces graves questions devenues tout à la fois budgétaires, économiques et internationales. L'année suivante, à la suite de délibérations approfondies au sein du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, on en revint au maintien des traités avec l'Angleterre et la Belgique, et l'on ajourna toute décision sur l'ensemble des tarifs jusqu'à l'époque où les différentes conventions alors en vigueur seraient régulièrement expirées, c'est-à-dire jusqu'en 1877. Nous voici arrivés à cette date. Le gouvernement et les assemblées législatives auront donc à se prononcer, dans la présente session, sur le régime des traités et sur les conditions générales du tarif des douanes.

La première question à décider est celle de savoir s'il y a nécessité ou profit à régler les conditions du commerce extérieur au moyen d'actes diplomatiques, ou s'il ne vaudrait pas mieux que chaque pays, en conservant sa pleine liberté pour sa législation



douanière, établit un régime modéré dont les formalités et les taxes seraient combinées de manière à faciliter les échanges. Théoriquement, cette dernière solution serait préférable. Rien ne serait plus avantageux que l'accord tacite formé entre les gouvernements des divers pays pour que chacun d'eux, également désireux de favoriser le commerce extérieur, appliquât les tarifs les plus libéraux. Les négociations diplomatiques deviendraient alors inutiles, puisque le résultat qu'elles ont en vue serait atteint naturellement par l'action directe des lois. Les traités ne sont point d'ailleurs exempts d'inconvénients. S'il a été commis une erreur au détriment de l'une des parties contractantes, l'erreur subsiste pendant toute la durée de la convention. S'il survient au cours du traité un événement politique ou financier qui rende utile une modification des tarifs, le gouvernement, engagé dans les liens diplomatiques, est empêché d'agir au mieux de ses intérêts. Ainsi le régime des traités ne se recommande point positivement par lui-même; il n'est qu'un expédient, jugé encore nécessaire. D'une part, il oblige les pays arriérés à marcher d'un pas plus rapide dans les voies du progrès commercial: il leur fait une loi d'élargir l'accès de leurs marchés, s'ils veulent obtenir des concessions équivalentes; d'autre part, il garantit aux industriels et aux négocians que pendant une période déterminée les conditions du travail et des échanges ne seront point modifiées; il procure ainsi la sécurité des transactions. Cette garantie balance les inconvénients manifestes du contrat diplomatique. Consultées à ce sujet, la plupart des chambres de commerce ont exprimé le vœu que les traités fussent renouvelés, et depuis quelque temps déjà les négociations se poursuivent entre les différens cabinets.

Le renouvellement des traités entraîne la confirmation des principes libéraux qui ont été adoptés en 1860. Chaque pays a si évidemment tiré profit de l'application de ces principes que nul gouvernement ne saurait être tenté de s'en écarter. En outre, la majorité des agriculteurs et des industriels s'y est aujourd'hui ralliée de la façon la plus complète: elle réclamerait hautement, s'il s'agissait de rétablir la prohibition ou les droits prohibitifs. L'accord étant ainsi presque général, il semble aisé de faire revivre, dans les traités nouveaux, avec quelques perfectionnemens de détails, les clauses et les taxes adoptées dans les premières conventions. On prévoit cependant qu'il se présentera quelques difficultés sur certains points.

En premier lieu, les chambres de commerce demandent que l'on remplace par des droits spécifiques les droits à la valeur qui ont été inscrits dans les traités existans. Ce désir se justifie par l'incertitude que présente ce dernier mode de perception. Il est

en effet constaté que l'inexactitude des déclarations abaisse sensiblement l'échelle des droits. Tel produit, tel tissu, qui devrait supporter une taxe de 15 pour 0/0, n'en paie souvent que la moitié, parce que l'importateur ne déclare que la moitié de la valeur réelle et que le service des douanes ne saurait être toujours en mesure de réprimer ce genre de fraude. Il faudra donc, selon le vœu de notre industrie, procéder à la transformation des droits, et ce travail, qui est très complexe, peut soulever de nombreux conflits. Le manufacturier français voudra que le droit spécifique soit la représentation exacte des 10 ou des 15 pour 100 qui ont été convenus dans le traité de 1860; son concurrent anglais exigera que la taxe, sous la forme nouvelle, ne soit pas plus élevée que celle dont il a profité jusqu'ici en vertu de ses déclarations admises par la douane : le premier rappellera le texte et l'esprit du traité, le second se prévendra du fait accompli et il considérera comme une aggravation ce qui ne serait en réalité qu'une application rectifiée du tarif conventionnel. Ces prétentions contraires sont d'autant plus difficiles à mettre d'accord qu'elles intéressent des industries très considérables, notamment le tissage, dont les représentans appartiennent, par tradition, au parti protectionniste. Ceux-ci ne laisseront donc pas échapper l'occasion de réclamer un relèvement des tarifs. En même temps, certaines industries entendent profiter de la révision des traités pour obtenir le bénéfice d'une protection plus efficace; elles se plaignent de la surcharge d'impôts qu'elles ont à supporter depuis 1872 et qui a modifié, à leur détriment, les conditions de la concurrence avec l'industrie étrangère. Enfin il résulte de certains indices que les gouvernemens d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne ne seraient pas éloignés de proposer pour divers produits l'établissement réciproque de taxes plus élevées. Ils n'invoquent, il est vrai, que des considérations fiscales et ils se défendent de vouloir à aucun degré retourner vers l'ancien régime économique; mais ils sont soutenus, poussés par les partisans de la protection, qui confondent très habilement leur cause avec l'intérêt financier.

Ce sont là des difficultés sérieuses qui se présentent, les unes à l'intérieur, les autres au dehors. Sur la question des droits spécifiques, les négociateurs français trouveront les élémens de discussion dans le travail qui a été préparé par le comité consultatif des arts et manufactures pour la rédaction d'un nouveau tarif. Quant aux clauses fondamentales des traités, c'est-à-dire aux droits de douane, loin de relever les taux qui ont été stipulés de 1860 à 1867, il faudrait plutôt procéder à des dégrèvemens, et faire quelques pas de plus vers la réalisation complète des réformes. L'industrie française n'a point souffert du régime qui lui a été imposé en lui causant tant d'effroi; elle a au contraire acquis un degré de prospé-

rité et une force d'expansion qui ont comblé toutes les espérances ; elle vient de traverser sans faiblir la plus terrible crise, et, s'il est juste de tenir compte de la surcharge d'impôts qui pèse sur elle, on n'aperçoit pas que sa vitalité en soit assez profondément atteinte pour exiger l'emploi de remèdes surannés. Là où le travail s'est ralenti, il serait facile d'en marquer les causes, générales ou locales, auxquelles l'action du tarif français ne pourrait rien. Quant aux tarifs étrangers, est-il besoin d'insister sur le préjudice qui résulterait de leur aggravation, non point seulement au point de vue de notre intérêt, mais encore pour le principe même de la réforme ? Les relèvemens de taxes sur les produits fabriqués, lors même qu'ils seraient motivés uniquement par des considérations financières, rappelleraient les idées de protection et ranimeraient des luttes stériles. Si les gouvernemens d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne sont résolus, comme ils l'affirment, à pratiquer la liberté des échanges, ils commettraient une faute en procurant au parti adverse l'apparence d'un premier succès.

Quelle est donc, en résumé, la règle de conduite qui se recommande à la diplomatie comme aux pouvoirs publics, pour la conclusion de nouveaux traités et pour la rédaction du tarif général ? Cette règle est toute tracée par l'expérience qui vient d'être faite. Avant 1860, les promoteurs de la liberté du commerce ne pouvaient citer à l'appui de leur thèse que l'exemple de la Grande-Bretagne ; aujourd'hui c'est l'exemple même de la France qu'il leur est permis d'invoquer. Comment hésiterait-on à persévérer dans l'œuvre de réforme ? La doctrine, les intérêts, les leçons de l'histoire s'accordent pour conseiller l'achèvement de ce qui a été commencé. Il ne faut pas oublier que les tarifs actuels sont plus rigoureux que ne l'étaient ceux de Colbert au xvii<sup>e</sup> siècle, et l'on reculerait devant un nouvel effort ! on jugerait téméraire une législation qui a été pratiquée il y a plus de deux cents ans ! Cette politique timide, rétrograde, est désormais condamnée. Sans doute, il se produira des objections : le parti protectionniste est disposé à reprendre la lutte, et il voudra, dans cette circonstance décisive, rassembler toutes ses forces ; certains intérêts vont se liguier pour réclamer des délais et des enquêtes ; mais ces argumens et ces procédés sont aujourd'hui trop connus pour que les assemblées législatives s'y laissent arrêter. Les démonstrations historiques qui se dégagent des récents écrits de MM. Amé et de Butenval attestent que l'agriculture, l'industrie et le commerce ont tout à gagner au succès trop longtemps retardé de la réforme économique, et que l'on doit hâter l'heure où la liberté des échanges sera définitivement consacrée par le droit des gens.

C. LAVOLLÉE.

---

---

# ÉLÉONORE DE ROYE

## PRINCESSE DE CONDÉ

---

*Éléonore de Roye (1535-1564)*, par M. le comte Jules Delaborde, Paris 1876.

---

### I.

Les doctrines de la réforme gagnèrent d'abord en France les personnes de la plus haute naissance. Que les grands lettrés s'y fussent laissé entraîner, on le comprend aisément; on s'explique moins bien que les plus grandes dames aient quitté l'ancienne religion où elles avaient été nourries : si les plus vertueuses furent parmi les mieux disposées à écouter les austères leçons de Calvin, c'est qu'elles y voyaient sans doute une défense contre la corruption d'un temps impudique et cruel. L'esprit d'opposition au xvi<sup>e</sup> siècle était à la fois aristocratique et religieux, et par là s'explique la trempe admirable de ces natures chez lesquelles la primauté que donne le sang, la primauté matérielle, était accompagnée de la primauté morale, de celle que conquièrent les âmes qui veulent se vaincre, se réformer, se posséder pleinement et qui tendent toujours, à travers les accidens de la vie humaine, à la conquête d'un bien éternel.

Nous trouvons, parmi les premières femmes qui furent troublées et séduites par la nouvelle foi, des princesses du sang, Marguerite de Valois, reine de Navarre, Renée de France, duchesse de Ferrare, noms bien connus de tous ceux qui aiment les lettres françaises. *Non inferiora secutus* était la devise de Marguerite de Valois. L'his-

toire de la duchesse de Ferrare sera prochainement, nous l'espérons, racontée avec de grands détails. Tout récemment le comte Jules Delaborde vient de tracer avec une sorte de piété le portrait d'une autre princesse protestante, d'Éléonore de Roye, la première femme de Condé. Déjà M. le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de Condé*, avait raconté cette vie si courte et si traversée d'épreuves; mais dans cette *Histoire* la princesse ne figure en quelque sorte qu'au second plan : elle sert de satellite à la figure vivante, animée et parfois héroïque de celui qui le premier porta le nom de prince de Condé. Dans l'ouvrage du comte Delaborde, tous les rayons de l'histoire sont projetés sur Éléonore de Roye; l'écrivain protestant s'est épris de cette faible et tendre fleur du parterre du xvi<sup>e</sup> siècle, sitôt tranchée dans sa racine. Son style est monté sur le ton de l'hagiologie; bien qu'il s'agisse d'une huguenote, son récit a la ferveur de la *Vie des Saints*. Son héroïne lui sert, si l'on m'accorde un mot employé par les peintres, de repoussoir contre toutes les impuretés, les vices et les horreurs d'un temps lamentable. Éléonore de Roye mérite assurément tous les éloges; pourtant on voudrait trouver dans le portrait qui nous en est donné quelque chose d'un peu plus humain et plus terrestre. Il y a forcément quelque faiblesse dans les plus grands cœurs : le temps en efface sans doute la trace; il ne laisse subsister que les actes, les lignes monumentales du caractère. L'historien moraliste doit s'efforcer pourtant, s'il veut rendre la vie à la poussière, de ne pas oublier la complexité de la nature humaine et de chercher, à travers et sous les plus grandes actions, ce qui les rend encore plus méritoires, ce je ne sais quoi que nous charrions dans notre sang et qui appartient toujours au vieil homme, lors même que nos yeux ont aperçu la vérité et que nos cœurs ont été touchés de la grâce ineffable.

Il n'est peut-être pas généreux de chercher curieusement ce qui a pu faire défaut à ceux que le malheur a trop éprouvés, et Éléonore de Roye est de ce nombre. Nous aurons peu de chose à dire de son enfance. Sa grand'mère était Louise de Montmorency, la sœur du connétable Anne, son grand-père Ferry de Mailly. Louise de Montmorency avait épousé en secondes noces le maréchal de Coligny, père du fameux amiral. Une des filles qu'elle avait eues de son premier mariage, Madeleine de Mailly, fut mariée en 1512 à Charles de Roye (1). Éléonore vint au monde le 24 février 1535, au château de Châtillon-sur-Loing, où demeurait sa grand'mère. Elle eut deux marraines : Éléonore, la seconde femme de Fran-

(1) Seigneur de Roye, de Muret, de Bazancy, de Nisy-le-Comte, d'Aulnay, de Picrepoint et de Coulommiers.

çois I<sup>er</sup>, et Marguerite, la sœur du roi. Ses deux parrains furent le dauphin François et l'évêque de Béziers. La maréchale mourut (22 juin 1545) quand sa petite-fille n'avait encore que dix ans, confessant sur son lit de mort son attachement aux idées nouvelles. La comtesse de Roye, qui s'y sentait déjà portée, les adopta désormais comme un héritage et y éleva ses deux filles, Éléonore et Charlotte, plus jeune que son aînée de deux ans.

Éléonore fut mariée à l'âge de quinze ans. Coligny était devenu le conseil de la comtesse de Roye; il lui conseilla de donner sa fille à Louis de Bourbon, songeant ainsi à rattacher en faisceau les maisons de Montmorency, de Roye, de Châtillon et de Bourbon, pour les opposer à l'ambitieuse maison des Guise. Qu'était alors Louis de Bourbon? Un cadet assez obscur; il figure sur l'état de la maison de Henri II, en 1549, sous le nom de « Louis, M. de Vendôme, gentilhomme de la chambre du roi, aux gages de 1,200 livres (1). » Voici comment le peint le duc d'Aumale : « Perdu dans la foule des courtisans, ce jeune homme de dix-neuf ans ne se distinguait même pas par la haute et imposante stature qu'on remarquait chez ses ancêtres. Il était de très petite taille et sans doute un peu voûté, car certains recueils d'anecdotes le représentent comme bossu et contrefait; mais cette tradition, dont il serait difficile d'indiquer la source, s'accorde mal avec la chanson bien connue qui fut faite sur lui :

Ce petit homme tant joly,  
Qui tousjours cause et tousjours ry,  
Et tousjours baise sa mignonne,  
Dieu gard' de mal le petit homme!

D'ailleurs il n'avait rien de chétif; lesté, vigoureux, il excellait à tous les exercices du corps; nul, dans un jeu de paume, ne servait mieux la balle; nul ne maniait mieux ses armes dans un carrousel et ne faisait parader avec plus de grâce un cheval difficile. D'après des portraits authentiques, ses yeux étaient vifs et perçans; sa figure, agréable sans être régulière, s'encadra plus tard dans une de ces barbes fortes, d'un blond ardent, que reproduisent si souvent les maîtres du xvi<sup>e</sup> siècle. Son esprit était brillant et assez cultivé; sa parole facile, entraînante, avec une pointe de raillerie que sa bonne humeur faisait oublier; rien de puritain assurément, beaucoup de gaieté et d'ardeur, le désir et le don de plaire, le caractère résolu, l'âme fière, le cœur grand et généreux. »

On possède à la Bibliothèque nationale un portrait d'Éléonore de Roye; ce portrait du temps, à la sanguine et au crayon, fait partie

(1) P. Aeselme.

de la riche collection Gaignières. Éléonore n'était point jolie, elle avait le visage trop large, le front semble aussi beaucoup trop grand; mais la mode était alors d'épiler les cheveux au haut du visage, de même que les sourcils. Les cheveux blonds sont relevés et portent le petit bonnet qui revient en pointe aiguë sur le haut du front. Les yeux bruns ont quelque chose de pur et de riant. La bouche est fine, et les lèvres minces sont plissées, comme dans presque tous les portraits de l'époque. Car il y a dans tous les portraits du même âge comme un air de famille, qui tient en partie à la mode, en partie à la manière de *voir* des artistes, qui se modifie de siècle en siècle. Le nez est grand et un peu épais, le menton court et trop fuyant. La figure en son ensemble a quelque chose de très juvénile, on n'y lirait point les fortes qualités qui devaient illustrer la princesse de Condé. A voir le corsage très étroit sous l'énorme fraise qui porte la tête, on devine une petite stature. Le seul caractère qui rappelle et retienne l'attention est le regard, qui est scrutateur et d'une malice mystérieuse.

Le cardinal de Bourbon, évêque de Laon, oncle et tuteur de Louis de Bourbon, demanda et obtint l'agrément du roi Henri II, et célébra le mariage, le 22 juin 1551, au château de Plessis-lez-Roye, de la demoiselle de Roye et de son neveu, qui n'avait encore que vingt et un ans. Les jeunes époux étaient pauvres : on assigna à Éléonore 12,000 livres de rente. Louis de Bourbon ne possédait que quelques chétives seigneuries, il n'avait aucun héritage à espérer, sa fortune était à faire. Un prince de son nom ne pouvait la faire qu'à l'armée : aussi le voyons-nous, à peine marié, partir pour les Pays-Bas; pendant cinq ans, il ne cessa guère de servir, en Italie, dans la campagne qui donna à la France les Trois-Évêchés, à Metz, en Picardie, en Hainaut, en Piémont. Sa jeune femme cherchait une consolation contre son isolement dans l'amitié de sa belle-sœur Marguerite, duchesse de Nevers, et de Jeanne d'Albret, la femme de son beau-frère Antoine de Bourbon; elle était devenue mère pour la première fois à La Ferté-sous-Jouarre, où elle donna le jour à un fils qui fut nommé Henri de Bourbon (29 décembre 1552). Elle eut deux ans après, au château de Roucy, une fille qui ne vécut pas longtemps. Jeanne d'Albret la quitta l'année suivante pour aller régner en Navarre.

Condé (c'est vers cette époque qu'il commença à être appelé communément prince de Condé) avait montré beaucoup de valeur dans les armées; il avait vingt-cinq ans et était toujours aussi pauvre. Son frère, en partant pour la Navarre, aurait désiré lui laisser le gouvernement de la Picardie; mais Henri II préféra confier à Coligny le gouvernement d'une province dont la garde était si im-

portante! La princesse de Condé venait de lui donner une seconde fille. La trêve de Vaucelles avait mis fin à la guerre, et Condé n'avait encore aucune dignité importante. Coligny inaugura son gouvernement de Normandie en rompant imprudemment la trêve, et Condé ne resta pas longtemps inactif : il dut quitter sa femme au moment où elle sortait d'une maladie qui avait mis ses jours en péril. « Je m'en vais visitant cette frontière, écrivait Coligny, le 25 avril 1557, à sa tante, de place en place... Je ne sçay si vous avez rien sceu de l'extrême maladie qu'a eue madame la princesse de Condé; mais on l'a tenue pour plus morte que vivve. M. le cardinal de Chastillon y estait, quy m'a mandé qu'il n'est possible à une personne se resouldre plus chrestienement qu'avait fait ceste-là. » A peu de temps de là, la princesse de Condé eut la joie de voir sa sœur unie au comte de La Rochefoucauld; mais celui-ci, comme Condé, ne put longtemps goûter le bonheur domestique. Les Espagnols étaient entrés en Picardie, et la bataille de Saint-Quentin mit la France à deux doigts de sa perte. Les deux jeunes femmes apprirent que le connétable de Montmorency était prisonnier, comme La Rochefoucauld, Gaspard de Coligny, d'Andelot, que le duc d'Enghien, frère de Condé, avait été tué. Pour Condé lui-même, il se retira avec Nevers et continua à tenir la campagne pendant l'automne de 1557, l'hiver et le printemps suivant. Sa femme avait eu un second fils, Charles de Bourbon, le 3 novembre 1557, moins de trois mois après la funeste bataille.

Condé, irrité de n'avoir obtenu, après ses bons services, que le titre inutile de colonel-général de l'infanterie par-delà les monts, tomba malade, et sa femme, malgré une grossesse avancée, le conduisit au château de La Fère-en-Tardenois, qui était au connétable. Condé s'y rétablit et se rendit à La Ferté-sous-Jouarre : la princesse faillit y mourir des suites d'un accouchement prématuré; elle donna le jour à François de Bourbon, qui était son cinquième enfant, n'ayant elle-même encore que vingt-trois ans. M. le comte Delaborde fixe vers cette époque le moment où la princesse de Condé commença à faire ouvertement profession de la religion nouvelle. Il faut bien le remarquer, on n'allait pas de la messe au prêche, comme on retourna plus tard du prêche à la messe. Les premiers religionnaires prenaient à la lettre le mot de réforme; ils auraient préféré la réforme de l'église antique à l'établissement des nouvelles églises. Les deux religions n'avaient pas encore lutté les armes à la main. On attendait, on hésitait, avant de déchirer tous les liens du passé. Éléonore de Roye fut décidée par les exemples de Coligny, de son oncle d'Andelot, revenu de captivité, de sa propre mère, de quelques dames de ses amies. C'est en 1558 que Condé



écrivit aux réformés de Genève pour leur demander un prédicateur pour sa famille. « M<sup>me</sup> de Roye, écrivait le 11 septembre 1559 à Calvin Fr. de Morel, une de ses compatriotes, est une véritable héroïne. Comme elle s'apitoyait sur notre sort devant la reine-mère, et qu'elle rappelait la mort étrange qui a frappé le roi (Henri II), au moment où il nous persécutait le plus cruellement, la reine s'écria : — Comment! j'entends dire qu'il n'existe aucune race plus haïssable. — M<sup>me</sup> de Roye répondit qu'il est facile de nous imputer n'importe quoi, puisque personne ne peut nous défendre. » M<sup>me</sup> de Roye obtint que la reine verrait secrètement Laroche-Chaudieu, un ministre de l'église de Paris; mais Chaudieu ne put jamais obtenir son audience, bien qu'il allât près de Reims pendant les fêtes du sacre de François II. Cette anecdote a un double intérêt : elle montre comment la princesse de Condé fut conduite à l'Évangile par son amour filial; elle fait voir aussi que les premiers protestans espéraient très naïvement *convertir* la monarchie; ils ne prévoyaient pas les grands déchiremens qui allaient ensanglanter la France. Ils glissaient dans la guerre civile : les meilleurs ne songeaient qu'aux choses du ciel; les femmes surtout étaient de ce nombre. Leur délicatesse était offensée des désordres de la vie monacale, des complaisances des évêques pour une cour corrompue : leurs âmes vierges étaient pareilles aux châteaux où elles passaient le meilleur de la vie, gardés par des tours, des ponts-levis et des herses : elles rêvaient une religion solitaire qui ne mette rien entre l'homme et Dieu, une foi personnelle, directement inspirée du livre divin. On ne désespérait pas encore d'amener la nation entière au pur Évangile, de lui consacrer les vieux temples, les cathédrales. On se disputait non-seulement la monarchie, mais le clergé, les églises, le peuple des villes et des compagnes.

La France avait été sauvée par Guise : aussi, quand la mort d'Henri II laissa le trône à un enfant, les Guise parurent les vrais souverains de la France. Condé n'avait point la foi ardente et naïve de sa femme : il renonça sans doute à la messe moins par amour du prêche que pour devenir, en sa qualité de prince du sang, le chef du parti opposé à la maison de Lorraine. Condé n'était que le second prince du sang, mais il connaissait mieux que personne la faiblesse et la versatilité de son frère; il était pressé d'agir et de faire une prise d'armes. Faut-il le dire? il était dans la gêne, et le besoin d'argent pousse les hommes aux résolutions désespérées. Éléonore de Roye avait donné en gage à des marchands, pour une somme de 20,000 livres, des bijoux et des objets précieux qui en valaient 100,000. Elle avait accouché en juillet 1660 d'une nouvelle fille qu'elle nomma Madeleine en souvenir de sa mère, et elle

priaît à cette époque le connétable d'acheter la terre de Germiny. Anne de Montmorency refusa et lui fit seulement une avance de 1,500 écus.

Les Guise, pour se débarrasser de Condé, l'avaient envoyé d'abord en ambassade au roi d'Espagne, à Gand; il avait engagé ses terres pour soutenir l'éclat de son rang, et, comme pour faire insulte à sa pauvreté, le cardinal de Lorraine ne lui avait donné qu'une ordonnance de 1,000 écus. On sait l'histoire du « tumulte d'Amboise, » et les massacres qui punirent la conspiration des huguenots; on tomba sur les petits partis qui arrivèrent un à un à Amboise, de diverses parties de la France. « La plupart des soldats obscurs du complot, dit le duc d'Aumale, avaient été passés par les armes, noyés ou pendus sans procès; le massacre fut effroyable. » On disait qu'il y avait une tête à la conspiration, un « capitaine muet. » Condé, soupçonné par les Guise, s'était présenté audacieusement à la cour, il tint le langage le plus fier devant le roi; parlant de ses ennemis, il osa dire : « Je veux leur faire confesser, à la pointe de l'épée, qu'ils sont poltrons et canailles, cherchant eux-mêmes la subversion de l'état et de la couronne, dont je dois procurer l'entretien à meilleur titre que mes accusateurs. »

Quelles ne devaient pas être pendant ce temps les angoisses de la princesse, qui savait que son mari était bien réellement du complot! Elle ne fut rassurée que quand il quitta la cour et se rendit auprès de son frère à Nérac. Tout le royaume était en émoi, de grands mouvemens se faisaient dans le Midi. Convoqués aux conférences de Fontainebleau, où se rendirent les notables du royaume, Condé et le roi de Navarre craignirent de s'y montrer. Condé envoya à sa femme, retirée à Anisy, un gentilhomme Béarnais nommé La Sague, qui porta aussi des lettres à M<sup>me</sup> de Roye, au connétable, à Écouen, et qui vit à Paris le vidame de Chartres et d'autres seigneurs de Paris. La Sague se rendit à Fontainebleau; il livra ses secrets à un officier, qui le trahit; il fut arrêté et « fut tant tiré sur la gehenne qu'il déclara tout ce qu'il savait et davantage (1). » Les Guise triomphaient : ils persuadèrent au jeune roi que les deux princes retirés à Nérac en voulaient à sa vie. On fit écrire à François des lettres pour inviter le roi de Navarre à amener lui-même son frère à la cour. M<sup>me</sup> de Roye, la princesse de Condé, étaient averties que, si Condé se livrait aux Guise, il était perdu. Catherine de Médicis elle-même voulait le sauver. « La reine-mère, dit Tavannes, écrivit au roi de Navarre qu'il vînt, y estant à demi forcé pour plaire à MM. de Guise, et, craignant d'estre découverte, sans

(1) R. de La Planche, p. 504.

escuse, faisait entendre secrètement à la princesse de Condé que c'était la mort de son mari s'il venait à la cour. Le roy de Navarre et le prince de Condé adjoustent foy aux escrits de la main de la reyne, non aux advertissemens secrets qu'elle donnait au contraire. » Malgré les adjurations de sa femme et de Jeanne d'Albret, Condé se mit en route avec le roi de Navarre. A Limoges, il recevait une lettre de la princesse; elle l'avertissait que les Guise voulaient le faire mourir : « Que si elle estait homme et en son lieu, elle aimerait mieux mourir en combattant l'espée au poing pour une si juste querelle, que de monter sur un eschaffaut, pour tendre le col à un bourreau sans l'avoir mérité, comme il en estait menacé (2). » Les gentilshommes venaient de toutes parts s'offrir à Condé pour lui faire escorte. Condé les renvoyait, confiant dans la parole du roi. La princesse vint enfin elle-même, elle tenta de l'arrêter; il la quitta éplorée, il était poussé par le destin; trompé par les émissaires de la cour, il continua sa route avec un petit train et à petites journées. Les deux frères arrivèrent enfin à Orléans, où devaient se tenir les états, la veille de la Toussaint.

« Dès lors, écrit l'historien des princes de Condé, on jette le masque. Pas un des officiers de la couronne ne vint recevoir les princes; aucun honneur ne leur est rendu; les rues sont désertes, silencieuses et gardées militairement. Conformément à l'usage, Navarre se présenta à cheval devant la grande porte du logis royal : elle resta fermée. Il fallut subir l'insulte et passer à pied par le guichet, entre une double haie de gentilshommes à l'attitude insolente. » Rien ne se peut imaginer de plus dramatique que ce qui suivit : l'arrestation de Condé, obligé de rendre son épée sous les yeux même du roi, sa prison, son procès, l'inébranlable fermeté du prince, sa condamnation à mort.

Éléonore de Roye était accourue; ses pressentimens ne l'avaient pas trompée. Quelques heures après l'arrestation de Condé, on avait arrêté la comtesse de Roye dans son château d'Anisy, en Picardie. La princesse avait appris à La Ferté-sous-Jouarre cette double arrestation. Elle part aussitôt pour Orléans; on veut l'empêcher d'abord d'y entrer; la reine-mère l'autorise pourtant à venir, mais elle ne peut visiter le prince dans sa prison, ni lui écrire. Elle cherche des appuis, implore la reine de France, la duchesse de Ferrare, qui venait de faire une grande entrée à Orléans et qui était belle-mère du duc de Guise, l'électeur palatin, la reine d'Angleterre. Elle confère avec les commissaires instructeurs, avec les défenseurs. La condamnation prononcée, on lui refuse en-

(2) R. de La Planche, p. 6 8-609.

core de voir son époux. « Elle s'enhardit un jour d'entrer à la salle du roy, devant la majesté duquel elle se jeta à genoux, le suppliant très ardemment, avec larmes et soupirs incroyables, que tant seulement on lui montrât une fois son seigneur et mary; et sur cela, comme elle entra en défenses et ne se lassait d'importuner le roy, le cardinal (de Lorraine), qui de sa part craignait que sa majesté ne fust esmeue à pitié et compassion, voulant aussi montrer son animosité, chassa cette princesse fort rudement, l'appelant importune et fascheuse, et disant que, qui luy ferait droit, on la mettrait en un cul de fosse elle-même (1). »

L'exécution devait avoir lieu le 10 décembre, devant le logis du roi, comme pour fêter l'ouverture des états-généraux. Coligny était arrivé, pressentant les dangers qui le menaçaient lui-même; il offrait ses consolations vaines à la princesse; on commençait à dresser l'échafaud où devait rouler la tête d'un Bourbon. Éléonore de Roye passait ses jours et ses nuits dans la prière. « Condé, toujours calme, écrit le duc d'Aumale, attendait patiemment son sort. Il jouait avec des officiers de garde auprès de lui lorsqu'un de ses serviteurs, auquel on avait permis de le rejoindre, feignant de s'approcher pour ramasser une carte, lui dit dans l'oreille : « Notre homme est croqué ! » Maîtrisant son émotion, le prince acheva sa partie; il trouva ensuite moyen d'être un moment seul avec ce serviteur, et il apprit de lui que François II était mort. » La mort avait sa victime, et Condé était libre.

## II.

Condé, en sortant de prison, partit avec sa femme pour La Fère. La princesse était malade : elle avait pris à Orléans le germe de la maladie qui devait l'emporter plus tard. A peine reposée, elle partit pour Fontainebleau, où était la cour; son mari l'y rejoignit, et bientôt son innocence fut proclamée par arrêt du conseil du roi et par arrêt du parlement. Condé était sorti de prison plus huguenot qu'il n'y était entré : il voulut avoir le prêche dans les appartemens du château. La reine-mère n'osa refuser, et le nouveau culte fut célébré à la cour même pour le prince, la princesse, la duchesse de Ferrare, M<sup>me</sup> de Roye, Coligny et sa femme, Jeanne d'Albret; Théodore de Bèze prêchait chez Condé. « J'ai eu aujourd'hui, écrivait-il à Calvin, une réunion à la maison du prince; il y avait tant de monde qu'on y étouffait presque. » A Saint-Germain, où se porta la cour, et pendant tout le colloque de Poissy, la tolérance régna de

(1) R. de La Planche, p. 698-699.

même. M. le comte Delaborde cite un extrait d'une relation faite par les théologiens palatins et wurtembergeois, qui n'arrivèrent qu'après le colloque : « Nous fûmes reçus par la princesse de Condé; son accueil fut des plus aimables. Elle nous fit part de ses vives préoccupations et de ses vœux ardents pour l'extension de la piété chrétienne dans les âmes. »

La reine-mère accordait le prêche aux princes huguenots, pour se défendre contre les Guise : elle comptait bien reprendre d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. Elle avait déjà dégoûté Antoine de Bourbon de l'austérité des ministres; le roi de Navarre s'était retourné avec violence contre les protestans; Jeanne d'Albret, indignée contre son époux, avait repris avec son jeune fils le chemin du Béarn. La régente n'avait pas encore essayé de corrompre Condé; elle feignait de n'avoir confiance qu'en lui. « Il est devenu, écrit l'historien des princes de Condé, le plus intime conseiller de cette princesse : il est sans cesse auprès d'elle. S'il quitte un moment la cour, c'est pour paraître dans les rues de Paris avec cinq ou six cents cavaliers, le pistolet au poing, escortant lui-même un ministre qui se rend au prêche; car il faut cet attirail de guerre pour protéger les réunions protestantes. » L'édit de tolérance de janvier 1562, le premier des édits qui accordaient aux huguenots une existence légale, était partout violé; enfin le « massacre de Vassy » donna le signal de la guerre civile. Le duc de Guise entra en triomphateur dans Paris aux acclamations de la populace, et Condé dut lui céder la place. Il résolut d'abord « d'aller en sa maison de La Ferté-sous-Jouarre pour y rendre la princesse sa femme, qui était prête d'accoucher, ayant toutefois averti l'amiral et Andelot qu'il prendrait son chemin par la ville de Meaux, afin d'aviser ensemble ce qu'ils auraient à faire (1). » De Bèze et La Noue les accompagnaient. Coligny vint les joindre. En quelques jours, la petite troupe devint une armée, qui par Chartres et Angerville tira vers Orléans. On avait résolu de s'en emparer « pour là dresser une grosse teste, » comme dit La Noue; et ce projet fut mis à exécution.

La princesse s'était séparée de son mari à Meaux et était partie pour son château de Muret, avec le marquis de Conty, son fils aîné, alors âgé de huit ans, et quelques femmes. « Ainsi que la princesse s'acheminait, passant par un village nommé Vaudevay, près Lizy-sur-Ours, une fourmière de paisans qui étaient en procession luy courut sus, et à monsieur le marquis de Conty, à coups de pierres et de baston de croix et de bannière, sans aucune occasion, sinon

(1) Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 5.

que ceste troupe fut suscitée et barée par un prestre malin, en haine de la religion. Or les feux des troubles commençaiēt à s'allumer, et de toutes parts on en voyait jà des estincelles! Ceste fureur et rage populaire esmeut cette bonne dame de telle façon, qu'estant sur la fin du huitième mois, elle accoucha, le jour mesme, de deux fils, par frayeur et avant terme, au village de Gandelu, sans qu'elle eust le loisir de pouvoir gagner aucune de ses maisons. Et peu de jours après, comme elle estait courageuse et active de son naturel, elle se mit en chemin pour aller à Orléans vers monseigneur son mari, où elle parvint à grandes et difficiles journées : car vous pouvez penser que les passages étaient jà occupés, et qu'il fallait user de ruse et s'exposer en dangers pour faire ce hasardeux voyage (1).

Orléans, le « nombril » de la France, était devenue la capitale protestante. Si les triumvirs avaient pu enlever à Fontainebleau et amener à Paris le jeune roi et la régente, Condé s'était fortement établi sur la Loire. La princesse trouva à Orléans, auprès de son mari, Coligny, Charlotte de Laval et leurs enfans, le comte de La Rochefoucauld, le prince de Portien, Téligny, La Noue, Soubise, Rohan, toute la grande noblesse protestante. Trois mois s'usèrent en vaines négociations : la princesse y fut quelquefois mêlée. Elle alla une fois elle-même trouver à Arthenay Catherine de Médicis, mais l'on ne sait pas exactement ce qui se passa dans cette entrevue.

La guerre commença. D'Andelot était allé chercher des secours en Allemagne. Les protestans se virent contraints de faire avec l'Angleterre le traité de Hampton - Court, qui livrait Le Havre aux Anglais jusqu'à la restitution de Galais. L'historien des princes de Condé n'hésite pas à qualifier ce traité de honteux marché. « Condé, dit-il, et Coligny essayèrent plus tard d'effacer la trace que ce traité inflige à leur mémoire ; ils prétendirent n'avoir pas connu la portée des engagements pris en leur nom envers Élisabeth, et accusèrent le vidame de Chartres d'avoir outrepassé leurs intentions. » Orléans se préparant à un siège, Condé avait envoyé ses enfans en Allemagne ; ils y furent conduits par leur grand'mère, M<sup>me</sup> de Roye, qui prit le chemin de Strasbourg. La princesse, inquiète de leur sort, se félicita bientôt de les avoir fait partir : une peste affreuse éclata à Orléans, et le jeune fils de Coligny, Gaspard, du même âge que le marquis de Conty, en fut une des premières victimes. Pendant quatre mois et demi, la princesse de Condé, l'amiral et leurs amis prodiguèrent leurs soins aux malades. On allait des hôpitaux aux remparts, où les dames et demoiselles de la ville portaient la

(1) Théodone de Bèze, 12 avril 1562. (*Bèza ad Turicences et Bernates.*)

hôte comme les hommes. En peu de semaines, il mourut à Orléans plus de 10,000 personnes, dont un grand nombre étaient des fugitifs de Paris, de Blois, de Tours, de Gien.

M<sup>me</sup> de Roye était arrivée à Strasbourg dans un véritable dénûment avec le jeune François de Bourbon, âgé de sept ans, les deux jumeaux nés à Gandelu et M<sup>lle</sup> de Bourbon. « Dieu, madame, lui écrivit Calvin peu après, a honoré vos petits-enfans en les faisant pèlerins en terre estrange. » Elle avait secondé les démarches de son frère d'Andelot. Celui-ci réussit à faire des levées. Les catholiques avaient pris Bourges et Rouen; il ne leur restait plus qu'à prendre Orléans; D'Andelot, qu'on y attendait comme un sauveur, parut enfin vers le commencement de novembre. Il tomba malade à Orléans, et, tandis que la princesse de Condé le soignait, l'armée protestante, prenant l'offensive, marcha droit sur Paris. La princesse de Condé n'apprit qu'à ce moment que son beau-frère Antoine de Bourbon avait été tué au siège de Rouen. Elle n'accorda sans doute pas beaucoup de larmes à ce prince, mais elle envoya un gentilhomme en Béarn pour offrir ses condoléances à Jeanne d'Albret, qu'elle aimait comme une sœur. D'Andelot, rétabli, la quitta et alla joindre l'armée. Condé, qui avait fait jonction avec les reîtres, fut gêné dans sa marche sur Paris; il ne réussit pas à surprendre la capitale. Il fallut bientôt se retirer du côté de la Normandie pour donner la main aux Anglais. Près de Dreux, l'armée royale arrêta les protestans et Condé fut forcé de livrer une sanglante bataille. Il faut en lire le détail émouvant dans *l'Histoire des princes de Condé*. On en connaît l'issue. Condé, qui avait déployé une vaillance qui avait ému jusqu'aux vieux reîtres, était le soir du 19 septembre le prisonnier de Guise, son mortel ennemi. Le connétable, général en chef des catholiques, en revanche était le prisonnier des protestans, qui l'envoyèrent à Orléans.

On peut se figurer les tourmens de la princesse de Condé, enfermée dans Orléans; depuis des mois entiers, cette ville avait été non-seulement décimée par la peste, mais en proie à cette fièvre étrange qui s'empare des villes assiégées, saisie de colères folles qui s'étaient parfois traduites par d'injustes exécutions. Quelques fuyards apportèrent les premières nouvelles de la bataille; le lendemain du jour où elle s'était livrée, on apprit que le connétable était prisonnier : il arriva dans la soirée même. « Il avait été mené en si grande diligence, blessé et vieil comme il estait, qu'il porta presque le premier les nouvelles où on lui bailla pour hostesse la princesse de Condé, sa fille (1). » Éléonore demanda à son oncle

(1) *Mémoires de Castelnau*.

des nouvelles du prince; mais le connétable ne savait point ce que celui-ci était devenu. Deux jours après seulement, ils apprirent tous deux, par un message de Coligny, que Condé était prisonnier. Le connétable envoya à la reine-mère une lettre citée par M. le duc d'Aumale pour lui recommander le prince de Condé, à la prière de la princesse. « Je suis, disait-il, prisonnier en sa maison, là où elle me fait si bon traitement que je tiens ma vie du soin qu'il lui a plu me faire. Par quoi je vous supplie très humblement de vostre bonté accoutumée avoir extrêmement recommandé mondit seigneur le prince, comme je sçay qu'il vous a plu luy porter toujours fort bonne et grande affection, et que notre Seigneur a voulu que les charges de cette bataille soient passées, en sorte que j'espère il en réussira une bonne paix. » Le connétable, blessé d'une arquebuse à la mâchoire et d'un coup de pistolet, confia cette lettre à Antoine Caraccioli, prince de Melphe, qui avait été évêque de Troyes et avait abjuré après le colloque de Poissy. Caraccioli avait promis à la princesse de travailler à lui faire obtenir la permission de voir le prince captif; mais de Bèze raconte « qu'arrivé vers la reine il ne s'occupa que de ses propres affaires; il obtint la permission de se retirer dans sa demeure de Chasteauneuf, à la condition de porter des paroles à quelques seigneurs protestans, de qui il fut très mal reçu. » La princesse elle-même le chassa de sa présence.

La captivité de Condé était extrêmement étroite; Éléonore de Roye ne pouvait avoir aucune lettre de lui, et ses lettres au prince ne lui parvenaient point. En vain implorait-elle la reine : « Quand vous entendrez, par le sieur de Rostain, fidèlement ce qu'il a veu au traitement de M. le connétable et la familière communication qu'il a avec un chacun, encore que l'égalité de l'un à l'autre soit par trop inégale, si m'oseray-je bien tant promettre de votre bonté, que ce quy m'a été jusques icy interdit, de ce que plus je désire me sera plus volontiers alors permis et concédé (1). » Catherine de Médicis n'était pas émue de ces appels répétés; elle trainait le prince de prison en prison, pour le tenir d'aussi près que possible; il fut transféré au château de Leneville, près Chartres, puis à l'abbaye de Saint-Pierre à Chartres, à Blois, et enfin au château d'Onzain, près d'Amboise.

La princesse écrivait lettres sur lettres à la reine-mère, à la reine d'Angleterre : elle obtint enfin la faveur de correspondre avec son mari; Condé était un otage important, et pouvait devenir un instrument de paix. « Mon oncle, disait Éléonore de Roye à son oncle le connétable, qui était l'otage des protestans, vous connais-

(1) 30 décembre, manuscrit de la Bibliothèque nationale.



sez mal nos ennemis ; ils veulent faire de vous et de mon mari ce que les Parisiens font des châsses de saint Marceau et de sainte Geneviève, lesquelles ils ne permettent jamais approcher trop près l'une de l'autre, de peur que le parentage les fasse s'embrasser tellement qu'on ne les puisse ensuite séparer (1). »

Les Guise, tout-puissans depuis la bataille de Dreux, ne voulaient point la paix. Coligny était devenu le général en chef des protestans. Il avait confié à la princesse de Condé et à D'Andelot la garde du connétable et s'était jeté en Normandie. Du fond de sa prison, Condé, qui n'était jamais si hautain que dans l'adversité, poussait encore les siens à la lutte. « Il semble, écrivait l'ambassadeur d'Espagne, Perrenot de Chantonnay, que le prince de Condé n'est prisonnier, puisqu'il tient les autres en captivité (2). » Condé tenta de s'évader, mais n'y put réussir. Le duc de Guise marchait sur Orléans ; il écrivait de son camp à la reine-mère, qui rattachait sans cesse le fil de négociations sans cesse rompues, qu'il « la priaît ne trouver mauvais s'il tuait tout dans Orléans, jusqu'aux chiens et aux rats, et s'il faisait détruire la ville jusqu'à y semer du sel (3). » Le canon tonnait déjà dans la ville, qu'Éléonore de Roye envoyait encore des messagers à la reine-mère. M. Delaborde cite cinq lettres écrites coup sur coup à ce moment par la princesse à la reine. Celle-ci attendait les événemens avec le même calme qu'elle avait montré pendant la bataille de Dreux, prête à faire la paix et à savourer la colère des Guise, jouissant de la « belle peur » des gens d'Orléans, et résignée à tout ce qui arriverait, si le duc de Guise prenait la ville.

Déjà le duc annonçait à Catherine la prise d'Orléans dans les 24 heures, « la suppliant luy pardonner si, contre son naturel, qui n'estait d'user de cruauté, comme elle avait pu cognoistre en la reddition de Bourges et en la prinse de Rouen, il ne pardonnait dans Orléans ni à sexe, ni âge, et mettait la ville en telle ruine qu'il en ferait perdre la mémoire, après y avoir fait toutesfois son caresme prenant (4). » Le 18 février 1563, le duc de Guise était mortellement blessé par Poltrot ; tout prenait une face nouvelle. L'étoile des Guise s'éteignait après avoir jeté son plus brillant éclat ; et, par une sorte d'ironie, le destin choisissait pour arbitres du sort de la France les deux prisonniers de Dreux, le connétable et Condé. Les conférences qui s'ouvrirent dans une île de la Loire, près d'Orléans, furent promptement suivies de l'édit et de la paix d'Amboise.

(1) La Popelinière.

(2) *Mémoires de Condé.*

(3) De Bèze.

(4) De Bèze.

Cette paix, qui était l'œuvre de Condé, n'était pas faite pourtant pour satisfaire entièrement sa femme. Elle venait de traverser les épreuves de la guerre auprès de Théodore de Bèze : la paix avait été « bâclée. » Le roi n'accordait le libre exercice de la religion « qu'en les maisons de tous les seigneurs tenant fief de haubert et de tous les gentilshommes tenant fief. » Les religionnaires n'obtenaient qu'une chapelle dans les faubourgs des villes, et une seulement par bailliage. On avait bien appelé Coligny, qui tenait la Normandie, mais tout avait été signé avant son arrivée, et il ne dissimula pas son mécontentement en apprenant les termes de l'édit. « Les ministres, écrit l'historien des princes de Condé, connaissant les faiblesses et « l'amoureuse complexion » de Condé, l'accusaient d'avoir cédé aux séductions de la cour de Catherine et d'avoir « haléné » (d'Aubigné) ses filles d'honneur. » Il y eut une discussion fort vive entre Coligny et le prince. « On a fait plus de tort aux églises, dit l'amiral, par un coup de plume, que les ennemis n'en eussent pu faire en dix ans de guerre; les villes ont été sacrifiées aux nobles, et cependant ce sont les pauvres qui ont montré le chemin aux riches; ceux-ci ne songeaient qu'à piller et à s'enrichir, et ne parlaient que de s'en retourner quand les choses ne tournaient pas à leur fantaisie (1). »

Le 28 mars, les huguenots célébrèrent une cène générale à Orléans, et Théodore de Bèze leur rappela qu'un an avant la plupart d'entre eux avaient reçu le sacrement à Meaux, quand on s'assemblait pour la défense de la religion. Le même soir, la princesse de Condé recevait chez elle Coligny, D'Andelot, La Rochefoucauld et l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne parut préoccupé que du sort ultérieur du Havre et de Calais. La reine-mère fit son entrée solennelle à Orléans, le 1<sup>er</sup> avril, avec le prince de Condé, le connétable, Coligny, le duc de Montpensier. Elle avait très habilement flatté Condé pendant les négociations; elle avait caressé son ambition, son patriotisme, son impatience des ministres. Pendant que Coligny quittait Orléans et reprenait le chemin de Châtillon avec sa famille, Condé restait à la cour; il siégeait au conseil, il aspirait à diriger, sous le nom de la reine-mère, toutes les affaires du royaume. On ne voit point que Condé ait trahi, dans la plus petite mesure, les intérêts de ses coreligionnaires, et les soupçons dont il était devenu l'objet parmi les plus fanatiques paraissent complètement injustes. Calvin lui-même lui écrivait : « Monseigneur, touchant les conditions de la paix, je sais bien qu'il ne vous estait pas facile de les obtenir telles que vous eussiez voulu. Parquoy, si

(1) De Bèze.

beaucoup de gens les souhaitent meilleures, je vous prie ne le trouver estrange, veu qu'en cela ils s'accordent avec vous. » Il l'exhorte ensuite à tenir la main à la fidèle exécution de l'édit. C'est ce qu'il fit en toute circonstance : il usa à la cour, à Amboise et à Saint-Germain, du droit de faire célébrer le culte nouveau dans sa maison et le fit célébrer dans les appartemens royaux. Il était toujours prêt à prendre en main, comme la princesse, la cause des petites églises contrariées dans l'exercice de leur foi.

En quittant Saint-Germain, la cour se porta à Vincennes. Le 9 juin, le roi se rendit à Paris pour une procession. Condé l'accompagna jusqu'à la porte de la cathédrale. Le roi revint le soir à Vincennes avec sa mère et Condé. On trouva à la porte Saint-Martin 600 cavaliers, qui n'osèrent attaquer la voiture royale; Éléonore de Roye suivait en litière, avec quelques gentilshommes d'escorte. On se jeta sur elle; elle fut sauvée par l'adresse de son cocher et le courage de son escorte. Le capitaine fut tué, et cinq de ses gentilshommes furent retenus prisonniers.

Condé menaça de partir, avec sa femme, pour La Ferté-sous-Jouarre, s'il n'obtenait justice. Catherine lui fit de belles promesses, mais les coupables restèrent impunis. La princesse de Condé eut peu après la joie de voir revenir d'Allemagne sa mère, la comtesse de Roye, qui lui ramenait ses enfans. Catherine de Médicis fit très bon accueil à M<sup>me</sup> de Roye, qui entretenait des rapports intimes avec les princes allemands (1) et qu'elle avait déjà commencé d'employer dans les pourparlers relatifs au mariage qu'elle projetait entre Charles IX et la fille aînée du roi Maximilien. « La belle-mère du prince de Condé, écrit Smith, l'ambassadeur d'Angleterre, à Cecil, est arrivée à la cour. La reine-mère l'a accueillie avec les plus grands égards et lui a donné le pas sur la duchesse de Guise. »

Catherine avait habilement choisi les points où l'âme de Condé était le plus chatouilleuse et le plus vulnérable. Elle l'avait intéressé, et avait intéressé sa belle-mère et sa femme à la reprise du Havre, espérant ainsi obtenir un double avantage : reconquérir une ville importante pour son fils, brouiller Condé et les huguenots avec la reine d'Angleterre. Quand le tentateur veut corrompre une grande âme, il ne parle pas seulement aux passions ignobles, il flatte en même temps quelque passion élevée. Il glisse la faute au fond d'une ivresse généreuse. Il n'y avait pas de plus sûr moyen de gagner Condé que de lui donner une tâche guerrière et

(1) On conserve aux archives de Stuttgart une note qui rend compte des tentatives faites par M<sup>me</sup> de Roye pour établir un concert entre le prince de Condé et « messieurs les princes du saint-empire, » en vue des affaires de la religion et aussi afin d'obtenir l'abandon du Havre par la reine Élisabeth d'Angleterre.

patriotique. Nous ne raconterons pas ici l'histoire de la reprise du Havre. Le détail des négociations relatives à cette place se trouve tout au long dans *l'Histoire des princes de Condé* et dans les curieuses dépêches que M. le duc d'Aumale a retrouvées dans les archives anglaises. Condé eut quelque peine à se dégager des liens où voulait le tenir Élisabeth; il songea même à faire épouser la reine d'Angleterre par le roi très chrétien, qui avait, disait-il à Smith, « plus d'inclination à l'Évangile qu'on ne pense. » Coligny, plus engagé que Condé, fut aussi rebelle que lui aux exigences d'Élisabeth. Il fallut enfin en venir à l'argument des armes. Huguenots et catholiques versèrent ensemble leur sang dans la tranchée du Havre, qui capitula le 28 juillet 1563.

### III.

Éléonore de Roye, qui avait été si forte contre les grands coups du destin, qui avait traversé avec un calme et une douceur héroïques les plus terribles dangers et les plus tragiques événements, se trouva faible devant des souffrances purement domestiques. Condé, prisonnier des Guise, condamné à mort, de nouveau prisonnier après Dreux, était son héros en même temps que son mari; elle s'inclinait devant les décrets de la Providence, qui le jetait dans les périls et ne l'arrachait à la mort que pour le lui offrir de nouveau; épuisée par ses continuelles grossesses, elle était heureuse de porter dans ses flancs débiles les rejetons de celui qui n'était pas seulement pour elle un prince du plus noble sang, mais le défenseur d'une foi sacrée; qu'allait-elle devenir quand Condé, comme avait fait son frère Antoine, tomba dans les pièges que lui tendit Catherine, et quand le bruit de ses infidélités remplit la cour et les églises? La peste d'Orléans, les poignards fanatiques de Paris, l'avaient épargnée, comme par miracle; elle ne put échapper aux coups que lui porta la main qui n'était faite que pour la soutenir et la protéger.

« Jeune encore, écrit l'historien des princes de Condé, presque aussi sévère en cette occasion que le comte Delaborde, sevré depuis trois ans de toute distraction, exposé, après deux captivités, après tant d'épreuves, à toutes les séductions de la cour la plus corrompue, il se livrait sans frein à tous les entraînemens de sa nature ardente... Comment croire qu'il pût s'occuper sérieusement des intérêts de la religion, alors qu'il était sans cesse à la chasse, au jeu de paume, y mettant une telle ardeur que sa santé en fut souvent compromise? Comment croire à la fermeté de sa foi, déjà et non sans

raison réputée assez vacillante, quand on le voyait mêlé à toutes ces fêtes profanes, bals, tournois, spectacles, courses de bagues et de barrières, brillant entre tous par sa dextérité d'écuyer, ses grâces mondaines, son bel air, son *bel gigneto*, entouré de « l'escadron » perfide des filles d'honneur de la reine-mère, oubliant sa noble et fidèle épouse dans les bras de ces faciles beautés? » Le bruit des désordres de Condé était arrivé à Genève : Jean Calvin et Théodore de Bèze lui écrivirent une lettre, pleine de conseils graves et affectueux : « Mais quand on nous a dicté que vous faites l'amour aux dames, cela est pour déroger beaucoup à votre austerité et réputation. Les bonnes gens en seront offensés; les malins en feront leur risée. Il y a là une distraction qui vous empêche et retarde à vaquer à votre devoir; mesmes il ne se peut faire qu'il n'y ait de la vanité mondaine, et il vous fault surtout donner garde que la clarté que Dieu a mise en vous ne s'estouffe et ne s'amortisse. » (13 septembre 1563.)

Quand Calvin et Bèze donnaient cet avertissement à Condé, celui-ci avait déjà quitté la cour et était parti pour la Normandie pour se rendre à l'armée. Sa femme s'était rendue à Gaillon avec la comtesse de Roye; elle y faillit mourir de la petite vérole. La comtesse de Roye tomba malade à son tour, et la princesse de Condé, encore mal rétablie, acheva de s'épuiser en soignant sa mère. Elles quittèrent enfin toutes deux Gaillon, pour se rendre à Muret. Pendant ce temps, Condé était à l'armée : il parut un moment à Muret, après la prise du Havre, avec La Rochefoucauld et le prince de Portien. La mort donnait à Condé des avertissemens plus éloquens que ceux de Calvin et de Bèze : elle lui prit deux enfans, Madeleine et Louis de Bourbon, qui moururent à peu de jours de distance, à Muret, Madeleine à l'âge de trois ans, Louis à l'âge de dix-huit mois. On peut imaginer l'état de la princesse en deuil, usée et minée par la maladie, séparée de son mari, qui était retenu à la cour, quand elle apprit qu'une des femmes de Catherine de Médicis, Isabelle de Limeuil, avait accouché à Dijon, pendant un voyage du roi, dans la chambre même de la reine, d'un fils dont le père, elle le disait hautement, était Condé. La reine mère déploya en cette circonstance une grande sévérité : bien qu'Isabelle de Limeuil fût un peu sa parente, elle la fit arrêter, et l'on commença contre elle une « information. » Les détails en ont été donnés par M. le duc d'Aumale dans un livre publié par la Société anglaise des *Philobiblon*. On voulait compromettre Condé et « élever la faute de la Limeuil jusqu'à la hauteur d'un crime d'état. » Deux évêques, celui de Limoges et celui d'Orléans, furent chargés de l'information. Ils entendirent Charles de la Marck, comte de Maulevrier : celui-ci accusa la Li-

meuil d'avoir tramé la mort d'un prince du sang, de Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, frère cadet du duc de Montpensier ; Limeuil aurait aussi parlé d'empoisonner Anne de Montmorency, « adjoustant ladite Limeuil ce propos, qu'advenant la mort de monseigneur le connétable, monsieur le prince de Condé serait connétable. » Limeuil fut emmenée à Auxonne et enfermée dans un couvent, où elle subit un interrogatoire.

Condé lui écrivait des lettres fort tendres dans sa prison : il prenait soin de son fils. « Je me contanteré de vous dire que j'é *notre fils* antre mes mains, sint et galliar, et bien pour vivre, lequel vous et moy ne soryons, cant nous voudryons, désavoué, se que ne voudre fère (1). » On avait cherché à lui donner des soupçons contre Isabelle ; « y ne fault point cantryés au sermant aveque moy pour me fère croire quy lèt myen, votre filz, car je n'an né non plus doute que de seus de ma feme. Mais faistes que d'ostre n'an puy antrer en doute et pancés que si le voiés, qui diryés bien avecque raysont yt lèt mon fils et le vostre, car à son vissage les deux nostres se reconnesse. » Ainsi la pensée d'une infidélité de sa Limeuil lui était plus odieuse que celle de sa propre infidélité envers une femme admirable dont il ne craignait point de parler dans ses lettres à la prisonnière. L'amour coupable fait tout oublier, et même les plus fiers à la trahison et à la pusillanimité ; n'est-ce pas le cas de dire avec Sénèque : *nullum intra se manet vitium*.

Condé n'était pas même fidèle dans l'infidélité. Pendant qu'Isabelle était tenue en prison, conduite d'Auxonne à Mâcon, puis à Vienne en Dauphiné, il permettait à la maréchale de Saint-André d'afficher pour lui une passion d'autant plus étrange, que le marquis de Conty, le fils aîné du prince, était fiancé à M<sup>lle</sup> de Saint-André. Du moins ce projet de mariage put lui servir d'excuse, quand il accepta de la maréchale le don de la terre et du château de Valery, dans l'Yonne. M<sup>lle</sup> de Saint-André mourut empoisonnée, dit-on, par sa propre mère, qui comptait les jours de la malheureuse Éléonore de Roye et qui méditait, croyait-on, de devenir la femme de Condé. « En étalant publiquement l'irrégularité de ses mœurs, dit le duc d'Aumale, Condé ne violait pas seulement ces règles éternelles dont personne n'a le droit de s'affranchir, et dont la licence même des temps ne saurait faire excuser l'oubli ; il se montrait ingrat. Il devait au moins du respect et des égards à la femme dont le dévouement ne lui avait jamais fait défaut au milieu des circonstances les plus périlleuses. Éléonore de Roye était sortie épuisée d'Orléans ; sa santé, soutenue jusqu'alors par son cou-

(1) *Information contre Isabelle de Limeuil*, p. 66.

rage, mais minée par tant d'émotions et de fatigues, ne put résister au chagrin que lui causait la conduite de son époux. »

Le 4 juillet 1564, le cardinal de Châtillon écrivait à l'évêque d'Aqs (1) : « Je vous dirai aussi, quant à la disposition de M<sup>me</sup> la princesse, qu'elle va diminuant de forces à veu d'œil, qui me garde de partir encore d'icy (de Condé), ne faisant qu'attendre l'heure bien souvent que Dieu la veuille appeler à soy, pour les grandes et estranges douleurs qu'elle souffre, qui la rend et ceux qui l'aiment si affligés que vous pouvez penser. »

La princesse s'était opposée de toutes ses forces au projet de mariage entre son fils aîné et la fille de son indigne rivale, la maréchale de Saint-André. Ce projet, déjoué par la résistance inattendue de la reine-mère et par la mort de M<sup>me</sup> de Saint-André, elle avait paru un moment à la cour de Fontainebleau, cherchant peut-être à obliger son mari par sa présence à une conduite plus digne de lui ; elle y avait trouvé son amie, la duchesse de Ferrare : elle s'était retirée comme elle, parce que la reine leur avait signifié que là où se trouvait le roi l'exercice du culte réformé ne pouvait plus être toléré. Elle se rendit de Fontainebleau à Condé-en-Brie, qu'elle ne devait plus guère quitter. Elle y vivait avec les quatre enfans qui lui restaient, Henri, Marguerite, François et Charles. Elle alla un moment à Troyes soigner son mari, qui, après un exercice très violent, avait été « l'espace de huit jours travaillé d'un cothaire qui luy tomba sur le bras et lui a durant ce temps-là fait avoir bien aspres fièvre (2). » Elle écouta à Troyes les plaintes des religionnaires et intervint en leur faveur auprès de Catherine de Médicis. Le ministre Perussel, qui avait assisté Condé pendant sa captivité et qui était devenu son chapelain, ne la quittait plus. Elle ne vivait déjà plus que pour Dieu.

Retournée à Condé, elle tomba si gravement malade, que Condé dut quitter la cour pour venir auprès d'elle. La princesse, épuisée par l'hémorragie, pâle de la mort future, comme dit le poète latin, l'esprit déjà plein de visions célestes, pouvait pardonner à l'homme faible, que le devoir et non l'amour ramenait à ses pieds. Pouvait-elle encore l'aimer ? Il est, hélas ! des choses irréparables, il est des pages que le destin tourne de son doigt de fer et qui ne peuvent plus se retourner. Condé était de ces natures violentes qui ne peuvent supporter la solitude, les longues heures passées au chevet d'un malade, les journées languissantes. A peine sa femme semblait-elle avoir repris quelques forces, il écrit à Portien pour le prier de

(1) *Pièces et documens*, p. 549.

(2) Lettre de la princesse au prince de Portien.

« venir veoir et consoller vostre bon parent et ami qui est fort ennuyé de l'extrême maladie qu'a eu sa femme, avec vos lévriers et aussy vos chevaulz et armes. » Éléonore écrit au maréchal de Montmorency, le 25 mai 1564 : « Mon flux de sang s'est cessé, mais non pas que nous soions bien assurés qu'il soit du tout arrêté et ne me reprenne plus. Ainsi me voilà toujours aux escoutes, attendant à ce qu'il plaira à Dieu m'envoyer et en déterminer. » Elle était si faible, qu'elle avait des hallucinations, elle entendait des voix; une nuit, la voix lui dit intelligiblement qu'elle mourrait dans peu de jours et qu'elle s'y préparât. « Et tant s'en fallait que cela l'eût attristée, que toujours depuis elle avait désiré le point de cette sainte séparation. » On la portait d'un lit sur un autre; elle cachait ses souffrances autant qu'elle le pouvait devant son mari. Elle se plaisait à lire les lettres que lui écrivait Pierre Viret. La fin de cette triste vie a été racontée jour par jour, dans une *Épistre d'une damoiselle françoise à une sienne amie dame étrangère, sur la mort d'excellente et vertueuse dame Léonor de Roje, princesse de Condé*, 1564. On ne peut analyser de telles pages; il y a des livres qu'on lit moins pour y apprendre quelque chose que pour y trouver ou le souvenir d'une douleur passée ou la vision d'une douleur prévue. Mais figurons-nous un moment cette frêle jeune femme, à la figure encore presque enfantine, si pudique qu'avec peine elle permettait qu'on la pansât, sans cesse défaillante et ne revenant à soi que pour consoler ceux qui l'entouraient ou pour se répandre en prières, non de ces prières que la bouche retrouve en quelque sorte toute seule, des prières où s'élevaient les dernières lueurs de son esprit et se répandaient les dernières ardeurs de son âme : « Seigneur tout-puissant, puisqu'en tous les endroits de ce terrestre manoir, quoi qu'il soit grand et spacieux, et dont tu es créateur, je ne puis trouuer par toutes mes diligences si petite place que ce soit propre à repos et vide de peinture, pour librement annoncer, comme je sentais, tes bontés et ta miséricorde, j'en quitte la demeure, le louage et le séjour pour retourner, s'il te plaît, en ce prochain terme, en l'acquit que tu m'as fait par la mort et la passion de ton fils bien-aimé. Rends, mon Dieu et père, par ce moïen, mon esprit et mon corps tous deux contens et en paix : l'un, libre et manumis, allant à toi, que je vois desjà me tendre les bras, l'autre, restant insensible cà bas jusques à ce que tu le réanimés, au son de ton avènement. »

La princesse fit son testament et prit congé de ses enfans; elle adressa les conseils les plus touchans à son fils aîné, le marquis de Conty, qui était déjà âgé de douze ans et capable de la comprendre. Le 23 juillet 1564, « la princesse appela une de ses femmes



de chambre, qu'elle aimait bien fort, et lui dict qu'elle lui estendit les jambes, que la rigueur du froid mortel avait jà retirées, et soudain elle prononça ces derniers mots : « Entre tes mains, Seigneur, je recommande mon âme. » Puis commença d'entrer aux traicts de la mort, où elle demeura beaucoup moins que demi-quart d'heure. » On alla chercher Condé : il donna des larmes sincères à la sainte compagne qui le quittait, âgée seulement de vingt-huit ans ; mais ni son rang ni les mœurs de son temps ne lui permirent un long veuvage. Il se remaria un an après. Même après la mort d'Éléonore de Roye, il n'avait pu s'arracher du cœur le souvenir d'Isabelle de Limeuil. Celle-ci avait été relâchée peu de temps après sa confrontation avec Maulevrier, à Vienne en Dauphiné. On la revit à la cour, et Condé retomba sous son joug. Dans une lettre conservée aux Archives de France (1), on montre Condé « aujourd'hui plus que jamais passionné pour sa Limeuil. » « C'est *Nal* (Catherine de Médicis?) qui avait eu soin de faire conduire la Limeuil à Condé, afin de faire de lui ce qu'elle avait déjà fait de son frère au moyen de la Rouel. » Condé ne justifia pas ces craintes. Il n'avait pas été fidèle à Éléonore de Roye, il resta fidèle jusqu'à la mort à la cause qu'elle avait servie, fidèle à la devise que portaient ses cornettes : « Doux le péril pour Christ et la patrie. » A Jarnac, il se fait mettre sur son cheval, ayant un os de la jambe brisé d'une ruade. « Voici, noblesse française, voici le moment désiré ! Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et la patrie ! » Éléonore de Roye eut-elle une de ses pensées quand, seul, au pied d'un arbre, quelques momens après, il attendait la mort ? Qui le sait ? S'il est vrai que, dans ces périls suprêmes, la pensée plus lucide embrasse tous les contours d'une vie qui va finir, ce lui fut peut-être une douceur, sur ce champ de bataille, et déjà sous la menace des assassins, de songer à la jeune et tendre femme qui avait eu ses premières amours.

AUGUSTE LAUGEL.

(1) Fonds Simancas.

---

---

## LA RÉORGANISATION

DE

# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

---

« La question de l'enseignement a rarement été mise à l'ordre du jour de l'opinion *pour elle-même*, » dit un ancien professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, M. Charles Schützenberger, en rééditant après six ans la brochure qu'il avait publiée au commencement de 1870 sur *la Réforme de l'enseignement supérieur*. Alors aussi on parlait de relever les hautes études : une commission avait été assemblée pour préparer un projet de loi ; mais à peine avait-elle commencé ses discussions, qu'il n'y fut plus parlé d'autre chose que du droit de conférer les grades. Quelques voix, comme celle de M. Renan, comme celle de M. Gaston Boissier, furent seules à protester contre le tour que prenaient les débats, et à rappeler que les facultés existent pour les études au moins autant que pour les diplômes. Bientôt le bruit de la guerre couvrit ces controverses ; mais on avait eu un avant-goût de ce que nous devions entendre cinq ans plus tard : la loi de la liberté de l'enseignement supérieur a fait reparaître les mêmes revendications, et elle nous a dotés d'institutions qui ne contribuent en rien à relever le niveau de la science. « La vérité est qu'en fait de réforme de l'enseignement supérieur, la France d'aujourd'hui, en 1876, a des universités catholiques de plus, et que rien du reste n'est changé dans l'ancien ordre universitaire... Je ne suis plus, ajoute le même écrivain, qu'un exilé dans ma patrie restreinte, et je ne veux pas mêler ma voix à la lutte des partis qui s'agitent en France ; mais il me paraît impossible que le corps universitaire ne s'éveille pas de sa torpeur,

et laisse tout faire, tout passer, avec l'indifférence de fonctionnaires sans responsabilité et sans initiative. »

C'est pour répondre à cet appel que nous prenons la parole. Il ne convient pas en effet que le corps enseignant s'en remette uniquement à son chef du soin de défendre ses intérêts : puisqu'une loi doit être présentée aux chambres, il est bon qu'il fasse entendre ses idées et ses vœux. Nous espérons que notre exemple sera imité par d'autres. Il ne s'agira pas, dans les pages qui suivent, de tracer le plan idéal d'un enseignement supérieur. Le problème qui s'impose aujourd'hui est celui-ci : en tenant compte des institutions qui existent, dont quelques-unes ne laissent pas que d'être un sérieux obstacle, sans trop rompre avec les habitudes reçues, organiser un enseignement supérieur qui soit le meilleur possible. Nous apporterons à cette recherche une entière franchise, prêt à dire la vérité sur nos amis comme sur nos adversaires. Ce ne serait pas la peine de traiter la question, si l'on en voulait déguiser les difficultés ou esquiver les côtés dangereux.

## I.

Les difficultés sont de plus d'une sorte. La première c'est que la question n'est plus intacte. L'expérience se fera aujourd'hui dans des conditions moins favorables que si elle avait été commencée il y a deux ans. La loi dite de la liberté de l'enseignement supérieur est une entrave qu'on sentira partout, soit qu'il s'agisse des élèves, soit qu'on s'occupe des professeurs, soit qu'on veuille toucher aux examens. Cette loi tend à éteindre l'utile et salutaire concurrence des doctrines au sein d'un même corps pour y substituer la rivalité stérile des corporations ; elle énerve d'avance l'autorité de l'état, car elle permet aux étudiants de s'y dérober en allant chercher dans les universités libres un régime plus à leur convenance ; elle éparpille les forces du pays, et elle est (il suffit de jeter les yeux sur la Belgique) un ferment de discorde pour l'avenir. Veut-on observer par le côté le plus matériel les effets de cet éparpillement, il est aisé d'en donner la preuve. Si l'on ajoute aux millions qui vont être demandés au pays et aux municipalités par le gouvernement pour les universités de l'état ceux qui sont recueillis par le clergé pour ses universités particulières, on arrive à un total considérable, supérieur sans doute à ce qu'aucun pays en Europe a jamais dépensé en une fois pour sa haute instruction ; mais il s'en faut que l'effet utile de ces sommes doive s'additionner. La plus grande partie se perdra en doubles emplois et en inutiles répétitions. C'est le même examen de droit ou de médecine qui sera simultanément préparé à

Lille dans la faculté de l'état et dans la faculté libre : la seule différence qu'on y pourra constater sera dans le mérite des professeurs. Comme les ressources du pays en savans ne sont pas illimitées, il faut bien se montrer moins exigeant sur la qualité des maîtres. Le nombre des étudiants est lui-même limité par la force des choses : au sein d'une même province, parfois d'une même ville, la loi nouvelle distraît des établissemens de l'état, qui devraient être le commun foyer de la science, une portion de la jeunesse. Au lieu d'un mélange salubre à tous et nécessaire à l'unité intellectuelle de la nation, on introduit le régime de la séparation, fertile en malentendus et en défiances, non moins nuisible dans le présent que dangereux pour l'avenir.

Ce n'est pas là une de ces émulations qui doublent l'activité et qui accroissent la fortune publique ; c'est plutôt une de ces concurrences qui ont pour principal effet d'abaisser la qualité des produits. L'épreuve est déjà commencée : ceux qui naguère avaient à la bouche les mots de liberté des méthodes et de féconde rivalité ne parlent plus aujourd'hui que de candidats reçus. « L'université libre d'Angers a fait recevoir 24 licenciés sur 30 candidats proposés... Tous les docteurs proposés par l'université libre de Paris ont été admis. » Voilà ce que nous devons nous attendre désormais à lire deux ou trois fois par an dans les journaux. Cette sorte de publicité, qui n'avait pas encore franchi l'enseignement secondaire, où elle fait déjà une assez triste impression, s'est emparée de l'instruction supérieure. Dans cette lutte, la partie n'est pas égale. L'université, quels que soient ses défauts, enseigne pour enseigner, tandis que le clergé, en donnant ses leçons et en préparant ses candidats, poursuit un autre but, qui est de consolider sa situation dans le pays et d'assurer son empire sur les esprits ; il n'est donc pas surprenant qu'il vise avant tout les succès à enregistrer dans les journaux. Partout où nous avons vu s'établir cette concurrence, elle a entraîné après elle une graduelle et irrésistible décadence des études. Espérons au moins que la concession qui a permis aux universités libres de s'installer jusque dans les jurys d'examen n'est pas définitive, et qu'un jour viendra où l'état reprendra la possession exclusive d'un droit dont il n'aurait jamais dû se dessaisir. On n'a pas de peine à comprendre quel obstacle l'existence de ces universités libres oppose à une réforme de l'enseignement supérieur. Tout ce qui tend à renouveler, à élargir les études va rencontrer l'opposition de ces maisons où l'on produit au meilleur marché et où, l'outillage une fois établi, on désire n'avoir pas à le modifier. Des programmes bien définis, des examens à organisation invariable, voilà ce que dès aujourd'hui elles demandent, et ce

qu'elles réclameront de plus en plus dans l'avenir. Tandis que l'intérêt de l'état est de rendre les études plus fortes, les universités libres s'occupent surtout d'obtenir des grades, en sorte que ces deux puissances, qui désormais représentent l'une et l'autre chez nous l'enseignement supérieur, ne tendent pas au même but, mais ont plutôt des vues contraires. Si avec cela on songe que les chefs de ces universités délibèrent et votent au conseil supérieur de l'instruction publique, on aura une idée de l'étendue de cette première difficulté.

Une autre vient de cet ensemble de grandes écoles dont quelques-unes ont déjà trois quarts de siècle d'existence, et qui, avec nos facultés de droit et de médecine, constituent jusqu'à présent la partie principale de notre enseignement supérieur : il suffit de nommer l'École polytechnique, l'École normale, l'École des mines, l'École des ponts et chaussées, l'École centrale, l'École des langues orientales, l'École des chartes, sans parler d'autres institutions telles que le Collège de France, l'ainé de tous, lequel, avec ses professeurs et la variété de ses cours, est une sorte d'université au petit pied. Chacun de ces établissemens, à l'exception du dernier, a ses examens, ses diplômes, et certaines carrières viennent s'y embrancher, quelquefois à l'exclusion de tout autre mode d'accès. Non-seulement chaque école obéit à une autre direction ; mais elles ne dépendent pas toutes du même ministère : ainsi l'École polytechnique, qui est comme une faculté des hautes mathématiques, relève de la guerre ; l'École des mines et celle des ponts et chaussées appartiennent aux travaux publics. Nous sommes si loin de songer à nous arrêter dans cette voie, qu'on vient de fonder récemment un Institut agronomique, nouvelle école spéciale qui appartient au ministère de l'agriculture. C'est en grande partie dans ces établissemens que se distribue la jeunesse et que se donne aujourd'hui notre instruction supérieure. Tandis qu'à l'étranger, en Allemagne par exemple, la plupart de ces cours se font à l'université, nous avons ouvert aux divers ordres de connaissances autant de sanctuaires distincts où l'on pourvoit à l'instruction et où l'on se charge de la carrière des élèves.

La question se pose donc autrement chez nous que dans les pays où tout est à créer. Il ne s'agit pas d'organiser l'enseignement supérieur dans le Honduras ou dans le gouvernement de Kharkof. Nous sommes dans un pays de vieille culture qui a possédé des universités avant tous les autres pays de l'Europe, et qui, par suite des circonstances, en a dispersé l'héritage. Il faut retrouver une place pour nos nouvelles universités au milieu de ce réseau d'écoles qui se sont d'avance attribué le meilleur de leur instruction et le plus clair de leurs avantages. En demander la suppression (qu'on nous

permette de répéter nos propres paroles), autant vaudrait inviter le fleuve à remonter vers sa source (1). D'ailleurs, plus que jamais on doit prendre garde aujourd'hui de toucher à l'existence de ces maisons qui sont les derniers asiles où la jeunesse française, sans distinction d'opinion religieuse, soit obligée de se rencontrer et de se connaître. Essayer de concilier avec le régime des écoles spéciales le fonctionnement d'universités actives et vivaces : telle est la seconde donnée du problème qui va s'imposer au ministre et aux chambres.

Nous signalerons une troisième et dernière difficulté qui tient à l'organisation de notre système universitaire, et aux habitudes que cette organisation déjà ancienne a produites. Certains de nos professeurs, dès qu'ils voient paraître les idées sur lesquelles pivotent les projets de réforme, ne peuvent retenir leur indignation. — Faire payer les cours par les élèves? Y pensez-vous? Mais ce serait demander aux professeurs de tendre la sèbile au public! — Laisser enseigner dans les bâtimens de l'état des maîtres non rétribués sur le budget? Mais c'est changer la faculté en un caravansérail, en un marché public! — Cette manière de voir, qui déconcerte les esprits que la vue des universités étrangères a familiarisés avec d'autres institutions, a pourtant, comme tous les préjugés, ses raisons d'être. On ne prend pas toujours garde que nos facultés de droit, de médecine, des lettres, des sciences, ont un double caractère : ce sont d'abord des établissemens d'instruction; mais, à la différence des universités étrangères, ce sont aussi de permanens jurys d'examen. Le mélange de ces deux fonctions a produit un esprit de corps d'une nature à part. En Allemagne, c'est seulement à la fin des études, dans un examen qui ne conduit directement à rien, le doctorat, que l'élève est interrogé et jugé par ses professeurs. Toutes les autres épreuves ont lieu plus tard, en dehors de l'université, devant des commissions spéciales. Pendant le *triennium academicum*, l'étudiant allemand ne connaît ses maîtres que comme des docteurs qui lui offrent la science, et il ne met entre eux d'autre différence que celle du plus ou moins d'instruction qu'il espère retirer de leurs leçons. L'opinion publique consacre cette façon d'envisager les choses. Un professeur qui abuserait de sa situation officielle pour peser sur le libre choix des élèves serait mis à l'index : son propre intérêt lui commande l'impartialité.

Si l'on met en regard de cette organisation celle de nos facultés, où les professeurs, en délivrant des diplômes, exercent une délégation de l'état, on comprend qu'il s'élève de ce côté des répugnances et des objections. Peut-être d'autres motifs, de nature plus person-

(1) *Quelques Mots sur l'instruction publique en France*, p. 363.

nelle, viennent renforcer chez quelques-uns cette disposition d'esprit : plus d'un professeur qui supporte philosophiquement la concurrence lointaine d'une université libre, sent par avance qu'il ne prendra pas si aisément son parti de la concurrence, sous le même toit, d'un collègue et d'un émule. Il n'est pas à présumer qu'on rencontre d'opposition dans nos facultés aussi longtemps qu'il s'agira d'en augmenter les ressources matérielles, d'en doter les bibliothèques, d'en étendre les laboratoires ; mais il est à craindre qu'on ne vienne se heurter à leur résistance quand on voudra faciliter l'accès des chaires, et quand on essaiera d'établir un système où les revenus du maître croitraient en proportion de l'effort consacré par lui à ses leçons.

Ce n'est pas seulement chez les maîtres qu'une organisation nouvelle trouvera des habitudes à modifier. Les étudiants se sont fait de l'enseignement supérieur une idée particulière. Ils y voient moins un moyen d'acquérir des connaissances qu'un acheminement vers une carrière. Comment en serait-il autrement ? Ils viennent du lycée, où on leur a dit qu'avec la rhétorique et la philosophie les études générales sont closes. Parmi leurs camarades, ils voient les uns entrer dans les écoles spéciales, les autres passer de plain-pied dans des administrations où le certificat de bachelier est regardé comme une garantie suffisante de savoir. Ils se vouent donc à la préparation de leur état sans beaucoup chercher autour d'eux les occasions d'étendre leur horizon, ou de développer les connaissances acquises au lycée. Encore parlons-nous des meilleurs ; mais un grand nombre semble croire que l'enseignement supérieur consiste dans le versement trimestriel d'une somme d'argent et dans un effort de mémoire à la veille des examens, opinion où ils sont fortifiés par le manque de contrôle, ainsi que par les dispenses de présence que l'administration leur délivre sans peine, dès qu'ils font valoir une apparence de motif. Ce n'est pas assez dire : nous verrons que dans les sciences et dans les lettres l'absence est exigée par l'état.

Chez les élèves comme chez les maîtres, il y aura donc des habitudes et des idées à rectifier. Ce sont là les difficultés ; voyons maintenant à quelles conditions une réforme est possible.

## II.

La première condition est ce qu'on est convenu d'appeler *le groupement des facultés*. Pour comprendre ce terme, un mot d'explication est nécessaire.

En vertu d'une ancienne habitude, nous parlons des quatre fa-

cultés, — droit, médecine, lettres, sciences, — comme formant un ensemble; mais en réalité ce sont, depuis la révolution, autant d'institutions distinctes. A vrai dire, il y faut voir aussi des écoles spéciales, avec cette différence que les élèves ne sont pas obligés à l'assiduité, et que les étrangers sont admis aux cours. Aussi les trouve-t-on les unes loin des autres. C'est seulement sur trois points de notre territoire, à Paris, à Lyon, à Nancy (autrefois à Strasbourg), qu'on a les quatre facultés installées dans la même ville. Quinze villes possèdent une faculté des lettres et une faculté des sciences, onze une faculté de droit, cinq une faculté de médecine (1). Ajouter dans un certain nombre de villes aux facultés déjà établies celles qui manquent, c'est ce qu'on appelle opérer le groupement des facultés.

Il ne suffit pas d'assembler les quatre facultés dans la même ville, il faut encore qu'elles soient réunies entre elles par un certain nombre de liens. Si les traits généraux de cette association se devinent, les détails peuvent beaucoup varier : nous ne songeons pas à donner le plan d'une organisation. Il suffira de supposer (et en ceci tous les projets s'accordent) que le corps tout entier sera sous la direction d'un chef unique, électif, renouvelable, et qu'à côté de ce chef se trouvera un sénat académique composé des doyens des différentes facultés et d'un certain nombre de professeurs. Les affaires communes aux diverses facultés seront traitées dans ce sénat : nous verrons plus loin quelques-uns des objets soumis à ses délibérations. L'état, comme il est juste, auprès de cette assemblée aura son mandataire exerçant un droit de surveillance et de contrôle, soit que la loi crée un curateur *ad hoc*, soit qu'on ajoute ces attributions à celles de nos recteurs.

Aux facultés ainsi réunies sera donné, ou plutôt restitué, le nom d'*université*. Comme cette dénomination a causé des méprises et comme elle a soulevé des objections dans le corps enseignant, nous nous y arrêterons un instant. On dit l'université d'Oxford, l'université de Leipzig, de Leyde, d'Upsal, de Padoue, de Salamanque. Les universités de Paris, de Toulouse, d'Orléans, de Bourges étaient célèbres au moyen âge : en quoi donc le terme peut-il choquer aujourd'hui? Pour comprendre la raison de ce débat, il faut savoir que Napoléon I<sup>er</sup> a détourné le mot d'*université* de la signification qu'il avait autrefois et qu'il a encore aujourd'hui chez toutes les nations de l'Europe : donnant au corps enseignant une cohésion extraordinaire, Napoléon en fit une administration, et à cette hiérar-

(1) Nous ne parlons pas en ce moment des facultés de théologie; mais nous y reviendrons à la fin de cette étude.



chie créée par lui il imposa le nom d'*Université de France*. Tandis que partout ailleurs le terme d'université désigne une corporation savante et enseignante établie dans un même lieu, nous disons, sans acception de lieu, sans distinction de degré, sans égard à la fonction, que le maître d'un collège communal ou le commis d'économat d'un lycée font partie de l'Université de France. Il ne faut pas dédaigner ce débat comme une puérile question de mots, c'est la grande discussion du passé et du présent que nous retrouvons ici, car l'Université de France, si bizarrement formé que soit son nom, est devenue chère au pays, grâce aux idées d'unité et de solidarité qu'elle rappelle, grâce aussi aux persévérantes attaques dont elle a eu à se défendre. Ce serait du reste une erreur de croire que l'Université de France n'eût été préparée par rien sous l'ancien régime. La vieille université de Paris, depuis plusieurs siècles, administrait l'enseignement dans un certain nombre de collèges de son ressort, et à partir du règne de Louis XIV elle était beaucoup plus occupée de cette surveillance que de ses propres leçons. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'université de Paris avait l'ambition d'étendre la même autorité sur la France tout entière; on voit déjà se dessiner vers 1763, dans les écrits du président Rolland, l'idée d'une administration unique enveloppant toute l'instruction française. A la révolution, les anciennes corporations privilégiées appelées universités étaient fort oubliées; il n'est donc pas surprenant qu'elles le soient encore davantage aujourd'hui. En 1871, lorsqu'il fut question de créer une université à Nancy, beaucoup d'habitans de la capitale lorraine s'imaginèrent qu'on y allait transporter le siège de l'Université de France. Comme il arrive souvent en histoire, l'héritier a pour lui la tradition, sinon celle des belles années, du moins celle de la vieillesse et du déclin.

Il faudra donc, selon toute apparence, conserver le mot dans les deux acceptions. L'inconvénient nous paraît peu de chose auprès du dommage qu'il y aurait, soit à supprimer un terme qui est devenu un symbole de l'unité nationale, soit à laisser à l'enseignement non officiel le privilège d'une expression qui rappelle de grands souvenirs historiques et qui a cours par toute l'Europe. Sans sortir de notre sujet, il serait aisé de trouver des exemples de mots employés en plusieurs sens : académie, par exemple, à toutes ses autres significations joint celle d'une circonscription territoriale de la France au point de vue de l'administration scolaire.

En combien de villes devra-t-on constituer ces centres d'enseignement supérieur appelés universités? La question est une des plus difficiles qui se présentent. Si l'on consulte les intérêts du trésor et les ressources que la France possède actuellement en per-

sonnel, on devra se borner à un très petit nombre; mais, d'autre part, si l'on se règle sur les vœux exprimés par les municipalités et en partie appuyés par des offres considérables, on sera conduit à en créer dans une assez grande quantité de villes. Laissons à l'administration le soin de décider une question pour laquelle elle possède seule les informations nécessaires. Nous souhaitons que l'organisation de ces universités ne se fasse pas simultanément sur trop de points du territoire, mais qu'elle soit échelonnée sur une série d'années, de sorte qu'on puisse mettre à profit l'expérience acquise. On n'essaie bien les choses nouvelles qu'en petit : les réformes étendues à toute une administration sont presque toujours destinées à échouer.

Quelques personnes ont pensé que la conséquence nécessaire de ces nouvelles créations était l'abolition de ce qu'on appelle les petites facultés, c'est-à-dire de celles qui ne seraient pas complétées et érigées en universités. Ainsi dans un projet de loi soumis en 1873 à l'assemblée nationale par M. Paul Bert, on lit : « Article 1<sup>er</sup>. Il est institué dans chacune des villes suivantes : Paris, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes, une université... Art. 3. Sont supprimées les facultés des lettres et des sciences de Besançon, de Clermont, de Grenoble, de Poitiers, de Rennes; les facultés de droit de Grenoble, de Poitiers et de Rennes; les écoles préparatoires de médecine d'Alger, d'Amiens, d'Angers, d'Arras, de Besançon, de Bordeaux, de Clermont, de Grenoble, de Limoges, de Lyon, de Nantes, de Poitiers, de Reims, de Rennes, de Rouen, de Tours. » Je ne crois pas que ces suppressions doivent être approuvées. Quels que soient les avantages des grands centres d'instruction, ne méprisons point les petits, qui leur préparent des élèves et des professeurs. Après un an, deux ans, l'étudiant de Grenoble ira chercher à Lyon un plus vaste théâtre; le jeune professeur qui aurait craint de s'essayer à côté des maîtres de la science aura d'abord dans une petite faculté un auditoire moins exigeant. Remarquons d'ailleurs que quinze universités, si dès à présent les ressources du pays en hommes et en argent y suffisaient, n'auraient rien d'excessif : l'Allemagne, — l'Autriche non comprise, — en possède vingt. Il faut donc considérer les petites facultés comme des universités en voie de formation, qui, au fur et à mesure des besoins, se compléteront et prendront les organes qui leur manquent. Ajoutons que si l'on se livrait à ces exécutions, dans les bâtimens devenus vides, nous verrions bientôt, à la faveur du mécontentement des municipalités, s'installer le personnel des universités libres.

Nous retournons auprès des grands centres pour continuer à en observer le développement. L'université sera reconnue personne

juridique et morale : cela est nécessaire, si l'on ne veut pas qu'elle soit dans une situation inférieure à ses rivales, les universités créées par le clergé. Elle aura le droit de posséder, de recueillir des legs et des donations. Nous espérons que le parti libéral ne s'en remettra pas uniquement à l'état du soin de doter ces grands établissemens. S'il a renoncé avec raison, selon nous, à l'idée de former, de son initiative privée et sous la protection de la nouvelle loi, des universités qui fussent son œuvre et son instrument, il ne s'ensuit pas qu'il doive rester spectateur de la lutte. Chaires à créer, bourses et prix à fonder, collections à enrichir, bibliothèques et laboratoires à loger et à pourvoir, il s'ouvre ici un vaste champ au patriotisme. Il n'est sans doute pas de plus intelligent et de plus digne emploi de la fortune que d'attacher son nom à la fondation d'un enseignement ou de procurer les bienfaits d'une haute instruction à des jeunes gens d'un mérite déjà éprouvé. Parmi ces bienfaiteurs, nous comptons d'avance les villes et les départemens qui prouveront ainsi, non par des vœux, mais par des actes, leur attachement aux institutions libérales : déjà en 1875 le conseil municipal de Dijon créait des bourses auprès de la faculté des lettres et des sciences, et tout récemment le conseil municipal de Paris, par une inspiration qui l'honore, votait une subvention de 24,000 francs en faveur de jeunes gens adonnés aux hautes études. Ces sortes de dons ne seront après tout qu'un retour aux anciennes coutumes, car les collèges, qui étaient des établissemens d'instruction supérieure au moyen âge, n'avaient pas d'autre origine que la générosité des particuliers. En Russie, chaque université a des centaines de bourses. En Allemagne, un cinquième à peu près des étudiants profite de fondations anciennes ou nouvelles (1). La gestion des fonds mis ainsi à la disposition de l'université sera un premier objet de délibération pour le sénat académique dont nous parlions plus haut.

### III.

Si maintenant nous voulons découvrir la meilleure organisation des futures universités, le vrai point de vue sera de nous supposer à la place de l'étudiant, puisque c'est à cause de lui et pour lui que cette organisation existe. L'intérêt de l'étudiant, c'est premièrement de trouver un ensemble de cours aussi complet que possible. Dans le domaine du droit, de la médecine, des sciences et

(1) Le nom de *Bursche*, que se donnent familièrement les étudiants allemands, est notre français *boursier*.

des lettres, l'université doit posséder des professeurs en assez grand nombre pour que toutes les parties essentielles puissent être simultanément enseignées. Je prends comme exemple l'étudiant en lettres : ce sera peu pour lui de trouver *un* cours de grec, *un* cours de latin, *un* cours d'histoire. Le champ de ces études est si vaste que, si le professeur essaie de le parcourir en entier, il ne fera guère qu'en effleurer la surface, et s'il en détache une certaine portion, le reste sera non avenue pour ses auditeurs. Dans l'état où est notre enseignement supérieur, cet inconvénient frappe peu les yeux, parce que le professeur de littérature ou d'histoire a devant lui un auditoire peu exigeant sur le choix du sujet, qui accepte sans difficulté celui qu'on lui impose, et qui, s'il en désire un autre, a la patience d'attendre que son tour arrive; mais il n'en sera pas de même avec des jeunes gens dont les besoins d'instruction sont sérieux et dont le temps d'étude est limité. Encore supposons-nous le professeur en pleine activité de l'âge et du talent. Notre organisation actuelle n'a point prévu le cas où un maître ne serait point ou aurait cessé d'être à la hauteur de sa tâche; nous citerons sur ce sujet les justes paroles de M. Schützenberger : « Quand un des professeurs titulaires avance en âge, quand la fatigue ne lui permet plus des études assidues, il cesse d'être au courant de la science. Le professeur, ainsi en retard, devient un obstacle; la science spéciale dont il est le représentant et l'organe au sein de la faculté fait halte pour ainsi dire, et l'arrêt de développement d'un professeur titulaire frappe du même coup l'enseignement lui-même. Or il peut arriver, il est arrivé que plusieurs, voire la majorité des professeurs d'une faculté, restent simultanément stationnaires... Dès lors la décadence de l'institution elle-même est imminente; elle est certaine, si, par une intervention vigoureuse, mais difficile, le ministre ne fait admettre d'office à la retraite ceux qui peuvent y avoir des droits (1); mais les professeurs moins âgés qui ont réussi à obtenir des chaires sans avoir le feu sacré du progrès scientifique, qu'en fera le ministre ? »

Il est donc nécessaire qu'à côté du cours principal fait par le professeur titulaire il y ait un ou plusieurs cours accessoires faits par des maîtres de conférence, qui seront rétribués par l'état et qui s'entendront avec le professeur pour qu'aucune portion importante de l'enseignement ne reste en souffrance. Si le professeur veut se réserver les vues d'ensemble, les maîtres de conférence se chargeront d'approfondir quelques parties difficiles et importantes du cours. Si le professeur aime mieux se renfermer dans un sujet restreint qui lui

(1) Il y a trois ans, un vote de l'assemblée nationale a retiré ce pouvoir au gouvernement.

soit cher, un maître de conférence donnera l'enseignement général. Placés un peu plus près des étudiants, ces maîtres connaîtront mieux leurs désirs. Ils auront encore une autre tâche. Dans aucune faculté, les leçons données du haut de la chaire ne suffisent : si, pour les sciences chimiques et physiques, il faut à la théorie joindre l'habitude des expériences, si en médecine la clinique est la moitié de l'enseignement, il n'est guère moins nécessaire d'habituer l'étudiant en droit à voir clair dans une question douteuse, ou l'étudiant en lettres à composer une dissertation ou à commenter un texte. Pour ces exercices pratiques, qui demandent du temps et causent souvent au professeur un notable surcroît de travail, le maître de conférence sera un précieux auxiliaire. On sait quel rôle capital ont pris en Allemagne depuis trente ans ces exercices pratiques; aux cours ordinaires viennent s'ajouter des conférences faites pour des élèves choisis, qui sont censés composer le « séminaire » historique, philologique, juridique.

Mais si nombreux que soient les maîtres de conférence nommés par l'état, ils ne suffiront pas encore aux intérêts divers et imprévus que l'université doit satisfaire. En effet, l'on ne peut demander à l'administration de salarier assez de maîtres de conférence pour qu'aucune lacune ne se trouve dans les programmes, ou pour que toute partie de l'enseignement qui menace de fléchir, que ce soit par la faute du professeur, ou à cause du développement excessif de la science, ou à cause du trop grand nombre des élèves, soit aussitôt renforcée. De là l'utilité d'une troisième sorte de maîtres qui entreprendront, en leur propre nom, de remplir les *desiderata* qui peuvent se produire et de pourvoir aux enseignemens non donnés par l'état. Ces maîtres, que nous appellerons les *docteurs libres*, et qui répondent aux *privat-docenten* de l'Allemagne, auront droit à une salle dans les bâtimens de l'université et à une place sur l'affiche des cours. Ils participeront dans une certaine mesure à l'élection des doyens et du sénat académique. Nous verrons tout à l'heure quelles garanties de savoir et de capacité l'état devra en retour exiger d'eux. Les docteurs libres auront le droit de se faire rétribuer par les étudiants, d'après un taux uniforme, approuvé par le sénat académique, et proportionnel au nombre hebdomadaire des leçons. La rétribution sera versée par les étudiants entre les mains du trésorier de l'université, qui l'inscrit à l'avoir du docteur. Le droit de faire des cours payans n'appartiendra d'ailleurs pas exclusivement aux docteurs libres : en sus des leçons réglementaires, les maîtres de conférence pourront faire des cours qui seront pareillement subventionnés par les élèves. Ce droit sera même étendu aux professeurs titulaires, à la condition qu'ils ne soient pas exami-

nateurs sur les matières enseignées par eux dans des cours payans. Dès lors l'étudiant trouvera à sa disposition, sur telle matière qu'il a le désir d'apprendre, non pas un cours, mais deux ou trois, entre lesquels il pourra choisir, à moins qu'il ne préfère les suivre tous. Si un professeur vient à faiblir, l'étude qu'il représente sera soutenue par d'autres. Des spécialités que le ministère n'a pu prévoir se produiront, car il n'y a pas au monde deux esprits semblables, et une même matière, librement professée par deux hommes, prendra dans leurs cours un aspect tout différent : personne n'a plus à profiter à cette variété que le professeur titulaire, car au contact de ses collègues, qui suivent dans un autre esprit la même direction, il sent mieux ses propres aptitudes et sa propre originalité. Si des découvertes nouvelles se font, elles ne tarderont pas à trouver une place dans l'enseignement, et quelquefois c'est l'auteur même de la découverte qui viendra, comme docteur libre, la faire connaître à la jeunesse et en poursuivre avec eux les conséquences. Les professeurs ne seront plus confinés dans la spécialité pour laquelle le ministre les a choisis, mais si quelque travail récent les en a fait sortir, ils peuvent annoncer un cours accessoire sur ce sujet dont ils sont encore pleins : il arrivera que les étudiants, s'entendant entre eux, prieront le docteur libre, ou le maître de conférence, ou le professeur titulaire, de leur délivrer, sur telle matière qui les intéresse et dont ils savent qu'il s'est occupé, une suite de leçons extraordinaires. Ainsi font à Paris les jeunes sculpteurs quand, voulant recevoir les leçons de quelque artiste, ils lui adressent une demande qui, d'après un ancien et louable usage, n'est jamais refusée. Combien de richesses intellectuelles paraîtront au jour qui, par une organisation imparfaite de l'enseignement, restent cachées, ou ne se montrent qu'incidemment, et dans les livres !

On trouvera peut-être que nous exagérons l'efficacité du système de la rétribution, qui la plupart du temps ne procurera que des sommes assez modiques, et qui, en supposant même d'assez forts émolumens, ne doit pas avoir tant de prise sur des esprits habitués à des visées plus hautes ; mais ce serait se tromper que de chercher dans l'attrait du lucre le véritable moteur du système. On prouverait autant de connaissance du cœur humain en supposant que l'Académie française doit chez nous son prestige aux 1,200 francs qu'elle accorde à ses membres. Nous voyons en Allemagne des professeurs largement appointés, et quelquefois pourvus en outre d'une fortune personnelle, annoncer deux ou trois cours sur des matières qui peuvent attirer tout au plus une dizaine d'auditeurs, et parler avec complaisance des vingt ou trente frédéricus d'or qu'ils ont touchés à la questure au bout du semestre. Pour le

professeur titulaire, ces pièces d'or sont la représentation effective et non contestable d'un nombre égal d'élèves : là est le mérite, là est l'honneur professionnel. Pour le maître de conférence et pour le docteur libre, ces mêmes pièces d'or représentent en outre la lutte à conditions égales avec le titulaire, le succès obtenu et l'espoir d'une position plus haute. Enfin pour l'élève, elles représentent le droit, qui lui est reconnu, de mettre à contribution le savoir et le dévouement de ses maîtres.

Tous ceux qui se sont occupés de ces questions sont d'accord pour expliquer par la présence des docteurs libres l'activité infatigable qui règne dans les universités allemandes. Il est intéressant de recueillir à ce sujet le témoignage d'un professeur titulaire, d'un doyen, d'un recteur de l'université de Berlin ; voici en quels termes il parle de ses jeunes collègues : « Le double caractère du savant et du professeur ne se montre nulle part aussi vivace et aussi net que chez ces jeunes gens qui, sans mandat officiel, mais poussés par la vocation intérieure, avec des profits médiocres ou nuls, et ayant souvent à combattre contre les difficultés de la vie, animés par l'amour de la science et par le goût de l'enseignement, ne comptent que sur leurs propres forces pour participer et pour travailler à l'œuvre de l'université. En eux est le vrai levier de nos écoles, qu'on a retiré là où l'on ne voulait pas le progrès, et qu'on a dû remettre partout où, sous l'aiguillon de la concurrence, on a voulu rappeler le mouvement et la vie. Avec chaque jeune homme qui entre dans l'enseignement, se réveille et se répand par toute la corporation le sentiment de l'objet idéal de la science, et même les plus anciens ne peuvent s'empêcher de ressentir l'effet de ce stimulant (1). »

A la situation de ces docteurs libres, qui entrent dans l'université le front haut, avec le sentiment fortifiant de la lutte et avec la conscience d'apporter à l'enseignement quelque chose de nouveau, qu'on veuille bien comparer la situation de nos *suppléants*, de nos *chargés de cours*, obligés d'attendre que la maladie ou la mort fasse une trouée dans le personnel, et contraints d'adapter justement leurs leçons à la lacune qui vient de se déclarer dans les programmes ! Le système allemand est celui que suit la nature, qui n'attend pas que l'ancienne génération soit couchée dans le tombeau pour laisser se montrer la nouvelle. De cette façon, l'ardeur des années créatrices n'est point perdue, et l'on ne voit pas arriver à l'enseignement des hommes inexpérimentés, quoique vieux, et déjà fatigués par une longue et stérile attente. Le recrutement du

1) A. Trendelenburg, *Die überkommene Aufgabe unserer Universität.*

professorat officiel se fera en connaissance de cause, et ce seront des maîtres familiarisés avec leur tâche, éprouvés à l'usage, connus de la jeunesse, qui monteront dans les chaires de l'état.

Nous avons dit que le système des docteurs libres produit une plus grande tension des forces. Rien ne vaut, pour fixer les idées, comme quelques chiffres : on nous permettra donc de prendre un ou deux exemples qui montreront quelles ressources d'instruction les universités allemandes mettent au service des étudiants. Veut-on savoir par exemple combien l'Allemagne (sans y comprendre l'Autriche) a en ce moment, dans ses 20 universités, de professeurs d'histoire? — Elle en a 104, dont chacun fait de quatre à six leçons par semaine, quelques-uns davantage. Nos 16 facultés françaises comptent tout au plus une vingtaine de cours d'histoire, à deux leçons par semaine. — Veut-on savoir par combien de professeurs sont représentées la grammaire comparée et les langues orientales? Par 56 professeurs, dont chacun fait deux ou trois cours, chaque cours se composant de deux ou trois leçons (1). Nos facultés n'en ont pas un seul, excepté Lyon, où un cours de grammaire comparée a été établi par le doyen.

Un tel ensemble de cours ne pouvant jamais être réalisé par l'initiative de l'administration, si bien disposée et si bien pourvue en ressources budgétaires qu'on l'imagine, il est indispensable, si nous voulons égaler nos voisins et si nous voulons avoir un haut enseignement digne de la France, d'introduire chez nous l'institution des docteurs libres. Quelques personnes paraissent craindre que, pour obtenir le succès, des moyens de mauvais aloi, tels que les généralités déclamatoires, les allusions politiques, ne soient quelquefois employés; mais, outre que tous les membres de l'université se trouveront placés sous l'autorité du sénat académique, il faudrait connaître peu l'effet surprenant qu'un cours rétribué exerce sur le professeur et sur l'auditoire. On a depuis longtemps remarqué que les cours payans sont plus condensés, plus clairs, plus pratiques que les autres. C'est dans les cours ouverts à tout venant qu'on a vu se former des popularités de nature contestable. Le danger serait plutôt que ces leçons ne dégénéraient parfois en préparation aux examens; mais le grand jour de l'université serait le meilleur remède contre ce défaut. Fions-nous à l'intelligence de ce public spécial, composé de maîtres et d'élèves, par qui les artifices, si l'on en essayait, seraient vite pénétrés, et auprès de qui le seul moyen de réussir d'une manière durable, c'est le talent et le travail.

Nous rencontrons ici une objection : comme l'étudiant français

(1) Voyez *il Bollettino italiano degli studii orientali*, dirigé par M. de Gubernatis 1876, p. 211.



paie déjà le droit d'assister aux cours sous la forme d'un impôt trimestriel appelé *inscriptions*, il aura, s'il veut suivre les cours rétribués, à porter une double charge pécuniaire. Ce serait une opération risquée et difficile de remanier le système financier de nos facultés et de supprimer un impôt qui a sa raison d'être, puisqu'il représente la part que perçoit l'état en échange des cours publics faits par les professeurs et par les maîtres de conférence. Remarquons toutefois que, d'une manière plus ou moins ostensible, la double charge existe déjà. Ainsi dans la faculté de médecine, aux leçons professées à la faculté viennent s'ajouter de nombreux cours faits à l'école pratique, et d'autres cours professés à domicile par des savans sans mandat officiel et enseignant pour leur propre compte. Bon nombre d'étudiâns se forment dans ces cours payans, où les leçons sont plus fréquentes, les communications avec le maître plus aisées. Pour l'étude du droit, on trouve aussi des répétiteurs, quelquefois des hommes instruits et distingués, faisant chez eux un cours qui à tous égards serait plus convenablement placé à l'université. On ne fera donc que régulariser et entourer de plus de garanties une pratique qui, dans le droit et dans la médecine, existe déjà. A l'imitation de ce qui se passe en Allemagne, les étudiants sans fortune pourraient obtenir dispense ou ajournement de tout ou partie des honoraires. Quant aux élèves en sciences et en lettres, qui d'ordinaire sont les moins favorisés de la fortune et qui jusqu'à présent étaient aussi les moins nombreux, on pourrait douter avec raison qu'ils fussent en état de soutenir par leurs subsides l'existence des cours libres. Mais, outre que les bourses accordées par le ministère et par les villes interviendront ici fort à propos, nous verrons bientôt comment ces facultés, jusqu'à présent déshéritées, doivent peu à peu prendre vie et se recruter en élèves.

Pouvons-nous aller plus loin? Pour que le *fair play* entre docteurs libres et professeurs appointés fût pleinement assuré, ne faudrait-il pas encore quelque chose? Il existe dans les universités allemandes un article de règlement dont généralement on parle très peu, qui n'est même pas consigné dans les nombreux recueils où se trouvent coordonnés les lois et statuts relatifs à l'enseignement supérieur, et dont le sens est que les étudiants ne seront admis à l'examen final que si, durant tout leur séjour à l'université, ils se sont fait inscrire chaque semestre au moins à deux cours privés (c'est-à-dire payans). La conséquence de cette disposition, c'est que peu à peu toutes les parties importantes de l'enseignement ont été transportées dans les cours payans, tandis que pour les cours publics on garde les expositions brillantes et sans application immédiate. Il est si vrai que le centre de gravité est placé dans les cours privés, qu'un professeur qui ne voudrait faire que des cours gratuits éveillerait une

certaine défiance et qu'il rencontrerait des difficultés dans les réglemens. Grâce à ce système, qui est aujourd'hui sous la protection de la tradition, le nouveau venu que recommandent ses connaissances et ses talens est exactement, vis-à-vis du public des étudiants, sur le même pied que le professeur en titre. Rien ne s'oppose à ce qu'il groupe autour de sa chaire les auditeurs, puisque son cours s'offre avec les mêmes avantages et dans les mêmes conditions, et puisqu'il compte pour l'examen final aussi bien que celui des plus anciens professeurs de l'université.

C'est là cette *Lehr und Lernfreiheit* (liberté du maître et de l'étudiant) dont il est si souvent parlé. Je crois que sur ce point il serait prématuré d'imiter une organisation qui ne s'est établie chez nos voisins que peu à peu. Laissons d'abord les cours payans prendre racine à l'université : ils auront à lutter contre les cours publics ; mais mieux vaut des commencemens difficiles qu'une révolution qui choquerait les idées reçues et qui aurait contre elle la coalition des intérêts et des préjugés.

Il est à supposer que dans le principe la rétribution des cours ne produira que des sommes assez faibles. Si pourtant en de certaines spécialités, comme dans le droit et dans la médecine, quelques professeurs, par un succès plus qu'ordinaire, venaient à récolter des émolumens considérables, le devoir de l'état serait de protéger ces maîtres contre les motions, qui ne manqueraient pas d'être faites, de prélever une partie de ces sommes au nom de l'université ou de la faculté. De tels prélèvements seraient la cause de récriminations sans fin, et ils auraient pour effet de couper le nerf de la concurrence. Ne voyons-nous pas aussi la vogue porter des avocats, des médecins, des écrivains, des artistes ? Ne vaut-il pas mieux que ce mouvement se produise dans le sein de l'université, qui indirectement en reçoit l'impulsion et en garde le reflet ? Sans doute on verra des inégalités. S'il est inadmissible que parmi un tel public il y ait des succès sans motif, on peut cependant prévoir que le cours le plus solide ou le plus original ne sera pas toujours le plus couru. Mais qui, parmi les collègues, oserait s'en faire juge ? La lutte, avec ses chances et ses retours, contient en elle-même un correctif. D'ailleurs l'état, en témoin éclairé, réservera ses récompenses pour le mérite délaissé par la foule, comme il distingue l'éminent artiste qui ne songe ni aux commandes, ni aux succès de Salon.

Une question capitale est de savoir comment seront nommés les docteurs libres. Tous ceux qui désirent la réussite de cette institution tomberont d'accord qu'une trop grande facilité dans les choix serait le plus sûr moyen de la ruiner. M. Duruy, dans les dernières années de son ministère, avait fondé auprès de la Sorbonne ce

qu'on appelait *la petite Sorbonne*, et ce qui n'était pas autre chose que les docteurs libres, mais mis dans un bâtiment à part, sur des affiches à part. Quoiqu'il y eût au nombre de ces maîtres de la petite Sorbonne des hommes d'un vrai mérite, qui enseignent aujourd'hui au Collège de France, à l'École des langues orientales, dans les facultés de province, il a suffi de quelques choix malheureux pour compromettre l'institution, et à la première occasion l'administration fit fermer la petite Sorbonne. Si nous nous rappelons que, selon toutes les vraisemblances, le recrutement des maîtres de conférence et des professeurs se fera principalement parmi les docteurs libres, nous sentirons encore mieux la nécessité d'étouffer dès le principe des prétentions mal justifiées qu'on aurait de la peine à contenir ou à écarter plus tard. Le moment ne nous paraît pas encore venu de laisser aux universités le droit de s'adjoindre des docteurs libres à leur guise. Une commission scientifique siégeant à Paris et accordant la *venia docendi* aux candidats qui se présenteront devant elle nous paraît le meilleur moyen de protéger l'institution à ses débuts : il n'est pas question d'imposer aux candidats des épreuves uniformes, encore moins de les faire argumenter les uns contre les autres, comme cela s'est vu autrefois, comme cela se pratique encore en certains examens. A tel homme connu et désigné à l'avance par ses travaux, la commission ouvrirait sans autre formalité les portes de l'université. D'autres fois elle pourrait exiger des épreuves, telles qu'une leçon d'essai, une thèse. En général, le diplôme de docteur serait demandé; cependant, dans les premiers temps, il y aurait peut-être lieu d'en dispenser les savans adonnés à des recherches qui étaient exclues jusqu'à présent des programmes universitaires.

Une fois pourvu de la *venia docendi*, le jeune professeur choisira parmi les universités celle où il veut essayer ses forces. Seulement l'attrait qu'exerce Paris est si grand que la plupart, on peut le craindre, voudraient rester dans la capitale : déjà en Allemagne, au commencement du siècle, on remarquait que les *privat-docenten* s'entassaient dans les grandes villes, où on en a le moins besoin, et que souvent on en manque dans les petites. Cet inconvénient avait frappé Meiners en 1801. Des expériences trop nombreuses peuvent donner à penser que plus d'un jeune homme aimerait mieux rester simple docteur pendant une suite d'années à Paris, que d'aller à Bordeaux ou à Lyon même avec l'espoir d'y arriver bientôt au titre de maître de conférence et de professeur. N'en déplaise aux partisans d'une liberté absolue, je crois qu'un régime spécial devra être établi à cet égard, et qu'on devra poser comme règle, qu'un stage d'une durée déterminée auprès d'une université de province est la condition pour obtenir le droit d'enseigner à l'université de Paris.

Les instrumens de travail qu'une organisation prévoyante aura accumulés en province empêcheront nos jeunes savans de regarder ce stage comme un exil.

Rien en effet ne sera plus propre à couper court aux éternelles plaintes sur la difficulté de travailler en province, rien ne pourra plus sûrement attacher aux universités ceux de leurs maîtres qu'elles auront le plus d'intérêt à retenir, aucune dépense, par conséquent, ne sera plus productive et mieux entendue que les sommes employées à créer ou à développer ces instrumens indispensables d'un enseignement supérieur, tels que bibliothèque, laboratoires de physique et de chimie, cliniques, collections d'histoire naturelle, jardin botanique. Plus d'un docteur, venu avec l'idée de retourner à Paris, se laissera prendre aux attraits d'expériences commencées ou de collections accrues sous sa direction. Parmi ces divers établissemens, l'un des plus importans est la bibliothèque, parce qu'elle sert également à toutes les facultés, et qu'elle doit être comme les pénates de l'université. Je me souviens encore de l'impression que je ressentis, il y a vingt ans, quand je parcourus la bibliothèque de Göttingue, où à une admirable collection de livres venaient s'ajouter tous les recueils savans, tous les journaux principaux de l'Europe, aussitôt mis à la disposition des professeurs et des étudiants. C'est par cette bibliothèque qu'a vécu et grandi l'université, c'est elle qui permet à une ville de 42,000 habitans de garder ses professeurs, que lui disputent vainement les grandes capitales. L'isolement où ont vécu jusqu'à présent nos facultés n'a permis de rien fonder de semblable, et tel est l'esprit d'exclusion nourri par cet isolement, qu'on entend des voix recommander le système des bibliothèques à part pour la médecine, pour le droit, pour les sciences, sans égard à la dispersion qui en serait la conséquence, ni aux doubles et triples emplois que ce morcellement entraîne dans les acquisitions, dans les installations, dans le personnel.

Un point auquel on ne saurait trop attacher d'importance, ce sont les réglemens relatifs à l'usage de ces instrumens de travail. On a trop oublié que l'université existe pour les élèves : en vain construirait-on les plus beaux laboratoires, amasserait-on les plus belles collections de livres, établirait-on les plus riches jardins botaniques, s'ils sont d'un accès difficile et rare, ou si les étudiants, une fois admis dans ces asiles du travail, ne peuvent pas s'y livrer à leurs recherches avec liberté et recueillement. Plus d'un esprit original a senti la vocation s'éveiller au milieu des collections. Pour connaître l'histoire d'une science (chose si nécessaire), il faut le facile accès des livres. Le plus sûr indice d'établissemens qui ont oublié leur propre raison d'être sont ces collections qui ne servent qu'aux maîtres et dont les élèves quelquefois ignorent jusqu'à l'existence.

Ce n'est pas assez que les étudiants aient l'entrée de la bibliothèque et des laboratoires. Il faut que, dans les cours, ils ne soient pas obligés de défendre leur place contre les oisifs. Nous touchons ici à une plaie de nos facultés françaises, où l'étudiant, qui paie pourtant ses leçons puisqu'il acquitte des droits d'inscription considérables, est confondu dans la foule. « Les leçons, dit le décret du 21 septembre 1804, seront publiques, et, pendant leur durée, l'entrée ne pourra être refusée à personne. » De là ce va-et-vient d'amateurs désœuvrés, connu de tous ceux qui ont passé une heure à la Sorbonne. L'installation matérielle est à l'avenant; on ne sait, dans nos facultés des lettres, ce que c'est que des tables pour écrire; les élèves des écoles communales sont mieux pourvus. Impossible à la Sorbonne d'avoir une salle de rechange; le lecteur croira difficilement que les cours de notre faculté des lettres se font tous à la suite les uns des autres dans le même local, en sorte qu'on voit les auditeurs d'une leçon faire irruption, se chercher, se grouper, pendant que la leçon précédente dure encore. Un bon nombre de moyennes et de petites salles commodément disposées pour entendre, pour voir et pour écrire, voilà ce qu'il faut demander aux architectes de nos futures universités; espérons qu'à la porte de ces salles se trouvera l'appariteur avec le registre de présence où les étudiants, et les étudiants seuls, inscriront, à chaque leçon, leurs noms.

Il faut enfin, pour entretenir l'activité parmi les maîtres et les élèves, de fréquentes occasions de se produire en public. Je n'entends point par là les harangues officielles, mais les moyens de publier des travaux. A l'étranger, chaque fête universitaire est un prétexte pour imprimer quelque mémoire : fête du souverain, fête du prince royal, centenaire de la naissance de Niebuhr, centenaire de la mort de Winckelmann, cinquantième année du doctorat de M. le recteur, les occasions ne manquent pas de publier gratuitement des travaux de science ou d'érudition que les universités échangent entre elles. Beaucoup de villes comme Heidelberg, Göttingue, Iéna, ont en outre des recueils périodiques justement célèbres (1). Ainsi se forme l'atmosphère scientifique que respire l'élève, et qui lui permet de vivre, pendant trois ans, hors des conditions ordinaires et banales de l'existence. Aussi le temps de l'université reste-t-il dans la mémoire du plus grand nombre comme un rêve doré qui illumine la vie entière.

Les patrons des universités catholiques n'attendent pas tant le succès de leurs maisons de la supériorité des leçons que de la surveillance exercée sur les jeunes gens, et de la sécurité plus grande

(1) Notre École des chartes, notre École des hautes études ont pareillement des recueils qui sont estimés des juges compétents en Europe.

offerte aux familles. Il n'est que trop vrai que souvent l'étudiant est abandonné à lui-même, et qu'il passe sans intermédiaire de la claustration excessive du lycée à la liberté absolue. En d'autres pays, les jeunes gens trouvent dans les lois de l'université, dans l'autorité exercée par les chefs de la faculté ou par des magistrats spéciaux, un utile et paternel appui. C'est même de ce régime à part, qui existait pour les professeurs, pour les étudiants et pour tous ceux qui étaient en rapport avec la corporation, que les anciennes universités ont tiré leur nom et leurs privilèges. Nous ne demandons pas qu'on relève ces antiques barrières; mais à la loi commune que l'étudiant, comme tout Français, doit invoquer et subir, pourrait s'ajouter une juridiction universitaire, qui, à l'occasion, entrerait dans les considérations qu'avec raison le droit commun ignore. Grâce à ces tribunaux particuliers, les officiers, les avocats ont maintenu leurs traditions et gardé leur point d'honneur professionnel. L'étudiant, en tout ce qui se rapporte au travail et à la conduite, trouverait dans ses professeurs des juges éclairés et respectés, des conseillers sûrs et fermes. Ce serait une grande faute de croire que nos futures universités dussent chercher le succès dans une liberté entière laissée aux élèves. Sans parler des autres raisons, comme ces élèves dépendent de leurs parents, le séjour qui offrira le plus de garanties aux familles sera, toutes choses étant égales ou à peu près, celui que toujours elles préféreront. Qu'on me permette de citer ici le témoignage d'un homme qui ne sera pas suspect à la jeunesse. Le regrettable docteur Lorain, décrivant la vie de nos étudiants, s'écriait : « L'étudiant français a la liberté du bien et du mal, il paie l'instruction comme toute denrée, en use ou n'en use pas, à son gré. Où donc est l'*alma mater*, l'université? »

Parmi les moyens d'assurer l'autorité des professeurs et de stimuler le travail des élèves, un des plus recommandables me paraît la limitation du droit de se représenter à un même examen. « La faculté indéfinie de se faire refuser, dit M. Ernest Dubois, est une des causes les plus évidentes de la faiblesse des examens de droit. Le mot *refus* est inconnu dans la langue universitaire, qui n'emploie que l'euphémisme *ajournement* : c'est, il est vrai, la seule expression qui soit exacte dans l'état actuel des choses. Mais il y a là un abus auquel il faut mettre un terme, dans d'autres facultés sans doute autant que dans celle de droit... Il faut fixer une limite, et ce ne serait pas, ce me semble, en fixer une trop étroite que de borner à trois le nombre de fois qu'il serait permis de se présenter à un même examen. L'élévation des frais à acquitter pour la seconde et la troisième fois serait un avertissement de la déchéance fort grave qui serait encourue à la suite du troisième échec. Ce système

de sévérité progressive serait plus efficace pour faire travailler les étudiants que tous ceux dont on a essayé jusqu'à présent (1). » Nous voudrions qu'une limitation de ce genre fût introduite dans le règlement de tous nos examens, même pour les écoles spéciales, et qu'elle remplaçât la règle de la limite d'âge.

Quand on lit les ouvrages étrangers qui traitent de l'organisation des universités, on éprouve un sentiment de surprise, et on se sent comme transporté dans un monde différent, en voyant que parmi les accessoires ordinaires de l'université sont mentionnés soigneusement un ou plusieurs manéges, un tir, des salles de gymnastique, des salles d'armes, une école de natation, un jeu de paume. C'est parce qu'elles n'ont dédaigné aucun de leurs devoirs que ces corporations ont survécu à tous les changemens et gardé leur influence. Tout le monde sait quelle place les universités d'Oxford et de Cambridge laissent aux exercices physiques : la moitié de l'éducation anglaise, et non la moins bonne, se donne dans le canot ou sur la prairie; là le jeune Anglais aguerrit son corps, forme son caractère, exerce sa volonté. Telle était aussi autrefois notre éducation en France. Ces noms du jeu de paume et du mail, qui dans la plupart de nos villes restent attachés à des rues où à des promenades, sont comme un reproche à la génération nouvelle, oublieuse de ces nobles et utiles récréations. Heureusement le volontariat d'un an est venu rappeler ces devoirs à la jeunesse ! La législation militaire prussienne, en général si rigide, fournit aux étudiants des facilités spéciales pour remplir leurs obligations envers l'état. Elle leur laisse, entre dix-sept et vingt-trois ans, le droit de choisir l'année qui leur paraît la moins incommode; dans les villes d'université sont placés en garnison des régimens où ils peuvent entrer, et par faveur particulière ces régimens ont la permission de dépasser la limite maxima de volontaires indiquée dans les réglemens.

#### IV.

Un jour que j'exposais à un professeur de mes amis, homme au langage un peu vif, cette organisation des maîtres de conférence et des docteurs libres : « A quoi bon ? » me dit-il en m'interrompant brusquement. Et comme je le priais de s'expliquer, il reprit : « A quoi bon des chevaux de renfort pour tirer une voiture vide ? » — C'est l'objection que pour deux de nos facultés, les sciences et les lettres, on trouvera chez tous les hommes au courant de la matière.

(1) *Réforme et liberté de l'enseignement supérieur et en particulier de l'enseignement du droit*, par M. Ernest Dubois, professeur à la faculté de droit de Nancy (1871).

Notre enseignement des lettres et des sciences ressemble à une agence de transport qui n'aurait pas de voyageurs : le plus surprenant, c'est que l'état, qui a été longtemps l'unique propriétaire de l'agence, prenait des mesures pour tenir les voyageurs au loin. Quoi de plus naturel, par exemple, que de placer auprès de nos facultés, comme étudiants en sciences et en lettres, les futurs professeurs de nos lycées et collèges, dont le plus petit nombre seulement sort de l'École normale? Il n'en est rien. Par une disposition malencontreuse qui les oblige de passer cinq ans en qualité de maîtres d'étude ou de chargés d'une classe dans un lycée ou dans un collège avant d'avoir le droit de se présenter au concours de l'agrégation, on leur rend la présence auprès des facultés impossible : en d'autres termes, on les oblige à enseigner avant d'avoir appris, et l'on sacrifie les intérêts de l'instruction aux exigences de l'internat. La disposition qu'il s'agit d'abroger porte écrite à son front la date de l'année où elle a été prise. Elle fait partie de la loi de 1852, c'est-à-dire qu'elle remonte à un temps où le savoir était en suspicion, et où les hommes politiques qui tenaient entre leurs mains les destinées de l'enseignement auraient volontiers borné les maîtres à un maximum de connaissances (1). Comme nous le disions plus haut, de ceux qui formeraient l'auditoire naturel de nos facultés des sciences et des lettres, l'état exige l'absence.

Personne n'est admis à tenir une classe en Allemagne, s'il n'a passé au moins trois ans comme étudiant dans une université : de cette façon, quel que soit plus tard le poids de la vie, on a connu la joie de l'étude désintéressée et l'on garde une ouverture sur les grandes questions de la science. Entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, il existe, par les professeurs des gymnases (c'est-à-dire des lycées et collèges), une communication constante. Mais nos malheureux candidats à la licence et à l'agrégation, confinés au fond d'une cour de collège, réduits pour toute instruction aux conférences faites par un professeur du lycée, ne connaissent la faculté des sciences et des lettres que par les inscriptions dont ils vont verser en une fois le montant entre les mains du secrétaire, ou par la demande de dispense des frais qu'avant l'examen ils adressent au doyen. La conséquence de cet état de choses, c'est que les juges de la licence et de l'agrégation sont obligés d'abaisser le niveau pour ne pas le rendre inaccessible aux candidats. Sauf la petite élite formée par l'École normale, le personnel de l'enseignement secondaire vit sur les notions qu'il a acquises dans l'enseignement secondaire, tandis que les facultés des

(1) On lira avec intérêt sur cette question la brochure de M. Gabriel Monod, *de la Possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur* (1876).



sciences et des lettres, privées de leur auditoire véritable, sont obligées de s'en chercher un parmi les amateurs et les dilettantes. La meilleure solution serait de prendre le contre-pied de la loi de 1852, et de dire que nul ne sera reçu agrégé sans le certificat de scolarité, c'est-à-dire sans la preuve qu'il a passé trois ans comme élève en sciences ou en lettres auprès d'une université. Mais comme la transition serait peut-être un peu brusque, nous nous contenterons d'une concession à coup sûr bien modeste, savoir que le certificat de scolarité puisse tenir lieu du stage fait dans un lycée ou collège en qualité de maître d'étude ou de chargé d'une classe.

Il est vrai que cette mesure, qui amènera au plus une centaine d'étudiants dans les amphithéâtres des sciences et autant dans ceux des lettres, ne les peuplera pas encore beaucoup. Mais il n'est pas nécessaire, pour rendre la vie à ces cours, de leur fournir un nombreux auditoire : tout dépend de la qualité des élèves. C'est ce qu'a montré jusqu'à l'évidence l'expérience faite depuis huit ans à l'École des hautes études ; « on y a pu voir qu'il suffit qu'un cours supérieur soit soustrait au public de hasard pour qu'immédiatement les études s'y relèvent, et pour qu'il forme des savans dignes d'être comparés à ceux qui sortent des meilleures universités étrangères (1). »

Cependant des moyens plus radicaux ont été mis en avant : quelques réformateurs ont proposé de supprimer dans nos lycées les classes de philosophie et de mathématiques spéciales, pour en transporter les leçons et pour en introduire les élèves dans l'université. Mais je ne pense pas qu'une mesure qui ne ferait que déplacer ce qui existe puisse compter pour une réforme. Jeter des lycéens dans l'enseignement supérieur avant l'achèvement de leurs classes n'en fait pas pour cela de véritables étudiants. On déprimerait l'enseignement des facultés et l'on aurait décapité sans compensation notre enseignement secondaire. Partout où l'étudiant arrive trop jeune ou avec des connaissances insuffisantes, l'enseignement supérieur dégénère rapidement : telle a été l'histoire de notre faculté des arts au moyen âge ; tel est aujourd'hui le sort de l'enseignement supérieur en Espagne.

Une idée plus heureuse est celle qui a été récemment développée par M. E. Boutmy, le directeur de la jeune École libre des sciences politiques. Il propose que dans certains examens, aux matières actuellement demandées (lesquelles sont maintenues et continuent à être les mêmes pour tous) soit jointe la matière de deux cours librement choisis par le candidat en dehors du programme. Il y au-

(1) F. Baudry, *Questions scolaires*, p. 96.

rait donc obligatoirement dans ces examens : 1° une partie invariable imposée à tous; 2° une partie variable comprenant deux cours laissés au choix de l'étudiant. Non-seulement l'élève en droit pourrait se faire interroger sur certaines parties accessoires du droit, mais même il pourrait faire porter les questions sur un cours de la faculté des lettres ou des sciences. Toutefois, pour prévenir des choix peu judicieux ou d'une utilité trop lointaine, l'autorité universitaire publierait tous les ans une liste des cours pouvant servir à la partie variable de chaque examen. Non-seulement les cours des docteurs libres auraient le droit de figurer sur cette liste, mais à Paris certains cours professés en dehors de l'université, comme les leçons du Collège de France, de l'École des chartes, de l'École des hautes études, de l'École des mines, pourraient y être inscrits, et les professeurs seraient appelés à faire partie du jury d'examen. On aperçoit sans peine les avantages de cette disposition, qui procurerait une utilité immédiate à une quantité de cours qui aujourd'hui sont en l'air, qui permettrait aux différentes facultés de contracter entre elles une union plus intime, et qui apporterait dans les études des élèves une variété profitable à tout le monde. « Quel mal y aurait-il à ce qu'un aspirant à la licence ès-sciences naturelles suivit à l'École de médecine un cours de pathologie ou de micrographie, — à ce qu'un étudiant en droit suivit à sa faculté le cours d'un *privat-docent* sur le droit canonique, ou au Collège de France le cours de M. de Rozière? — D'autres fois le droit sera combiné avec la partie correspondante de la médecine, ou la médecine avec certaines sciences. Au lieu de types d'instruction fermés et invariables, on commencera à avoir des types multiples créés au gré des aptitudes individuelles, devinés et composés par l'instinct des vocations. » Même les écoles fermées, comme l'École normale, l'École polytechnique, se trouveraient peu à peu conduites à entr'ouvrir leurs portes, à laisser entrer les élèves du dehors, et leurs professeurs auraient occasion de se mêler aux autres. C'est seulement à la condition de ne laisser en dehors d'elle aucune force vive que la future université de Paris répondra aux grandes espérances qu'un tel corps est en droit de faire concevoir. Enfin nos facultés des sciences et des lettres donneront peu à peu l'hospitalité à des cours pour lesquels jusqu'à présent elles n'avaient point de place, et qui cependant sont contenus en Allemagne dans le cadre élastique de la *faculté de philosophie*. Comme le propose déjà M. Ernest Dubois, les diplômes obtenus par le candidat diront de quelles connaissances spéciales il a fait preuve dans la partie variable des examens.

M. Boutmy fait observer que sa proposition ne change rien aux

règlements établis et qu'elle y introduit seulement une latitude dont l'expérience démontrera l'utilité. Nous souscrivons à ces justes déductions, sauf sur un point. Parmi les examens ainsi modifiés, il met aussi le baccalauréat ès-lettres et ès-sciences. Je crois que ces examens, qui appartiennent à l'enseignement secondaire, doivent rester étrangers au projet. L'auteur dit que « la règle des deux cours donnera aux facultés des lettres et des sciences un auditoire tout nouveau, pris sur les 15,000 jeunes gens qui se présentent chaque année aux deux baccalauréats. » Ce seul chiffre eût dû lui montrer le danger qu'il y aurait à introduire subitement dans les salles de cours de nos facultés un public qui, au lieu de relever l'enseignement supérieur, l'écraserait sous une charge qu'il n'est pas préparé à recevoir. Mais, dans le programme de la licence, et plus encore dans celui du doctorat, une place faite aux aptitudes spéciales des candidats sera sans danger. Par la règle des deux cours, nous rectifierons peu à peu l'idée qu'on doit se faire de ces épreuves finales, qui, tout en exigeant un fonds de connaissances indispensables, doivent déjà inviter le jeune homme à essayer ses forces et à déployer son initiative. Ajoutons qu'une relation plus étroite entre les facultés est depuis longtemps le but poursuivi par nos ministres : il y a déjà 25 ans que les étudiants en droit sont obligés de s'inscrire à deux cours de la faculté des lettres. La mesure proposée ne ferait donc que consacrer et assurer par un contrôle efficace ce qui est resté jusqu'à présent une simple perception fiscale. Ne perdons pas de vue que, sans quelque mesure de ce genre, le renom des plus éminents professeurs ne suffira pas pour attirer des étudiants à qui la fréquentation des cours n'apporterait aucun avantage effectif. Je recommande aux réflexions du lecteur les lignes suivantes de M. Gabriel Monod : « J'ai suivi pendant une année un cours de droit historique professé au Collège de France par un savant de premier ordre. Je pensais que parmi les 3,000 étudiants en droit, il y en aurait bien une centaine désireux de profiter de cette occasion unique de compléter leurs études. Il n'en était rien. Nous étions une soixantaine d'auditeurs, sur lesquels il y avait tout au plus dix jeunes gens, dont quatre prenaient des notes; le reste de l'assistance se composait de dix dames, de dix hommes d'âge mûr, et d'une trentaine de vieillards. »

C'est ici le lieu de rappeler qu'une source à laquelle s'alimentent les cours des lettres en d'autres pays a été détournée. A l'étranger, les étudiants en théologie se mêlent aux étudiants en lettres, avec lesquels, par la nature de leurs occupations, ils ont de nombreuses affinités. On sait quelle place les jeunes *clergymen* occupent dans les universités anglaises; mais en France les futurs prêtres

catholiques sont depuis le commencement du siècle renfermés dans les séminaires diocésains. Il est vrai que l'état entretient à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Rouen, à Aix, des facultés de théologie; mais par une exception particulière à la France, elles ne sont pas reconnues du Saint-Siège, et elles décernent des grades qui n'ont point de valeur canonique. La loi du 13 mars 1804, l'ordonnance du 25 décembre 1830, qui exigent ces grades pour les hautes fonctions ecclésiastiques, n'ont pas été observées. Tout le monde se rappelle à quels débats donna lieu dernièrement dans les chambres la suppression proposée de ces facultés de théologie. Le ministre s'y opposa, selon nous avec raison, car si le divorce entre un parti extrême et la société s'accuse tous les jours davantage, il ne faut point que la cause en puisse être reportée sur l'état.

Outre les cinq facultés de théologie catholique, l'état entretenait autrefois deux facultés de théologie protestante à Strasbourg et à Montauban. Tout aspirant au ministère pastoral doit avoir suivi les cours pendant un temps déterminé et justifier, entre autres conditions, du grade de bachelier en théologie. La faculté de Strasbourg a été détruite par la guerre, et jusqu'à présent on ne l'a point relevée. Nous espérons qu'elle viendra prendre sa place dans l'université de Paris : combien d'éminens savans, — philologues, orientalistes, historiens, — les universités allemandes et hollandaises n'ont-elles pas dus à leur faculté de théologie ! L'alliance entre ces études s'est encore vérifiée depuis la guerre, car notre enseignement supérieur et secondaire doit quelques-uns de ses meilleurs maîtres aux débris de la faculté et du séminaire protestant de Strasbourg.

Nous avons réservé pour la fin une grave question : le mode de nomination des professeurs. Prévenir la brigue, empêcher les influences, choisir le mérite, c'est le but qu'on a espéré atteindre tour à tour par les moyens les plus divers, tels que concours, élection, présentation par des corps différens, décision laissée au chef de l'état ou au conseil supérieur. Comme les modes de nomination sont appliqués par les hommes, il ne faut pas une grande pénétration pour discerner que l'esprit qui anime les hommes fait la valeur du mode de nomination. Je pourrais citer tel canton suisse où les choix sont faits exclusivement par un conseiller d'état, et où, malgré le danger de cette concentration de pouvoir, l'université présente toujours un ensemble remarquable d'hommes distingués en tout genre; mais le conseiller, qui est épris de son université, voyage par toute l'Europe comme un *impresario*, s'assied dans les salles de cours, et après avoir écouté les professeurs, va leur proposer, s'il les trouve à son goût et s'il espère les convaincre, un engagement avantageux pour quelques années. Il arrive ainsi à

composer une troupe un peu bigarrée et un peu changeante, car les meilleurs ne tardent pas à être rappelés dans leur patrie, mais aussi toujours brillante et active. En d'autres contrées, le vote souverain des professeurs, qui devraient être les plus intéressés à maintenir l'éclat du corps, a fonctionné au profit de la médiocrité et de l'esprit de coterie. Si l'on prend l'avis de ceux qui ont le plus manié les choses de l'enseignement, on voit qu'en général les professeurs préfèrent que les nominations soient faites par l'état, tandis que l'état, quand il a la conscience de ses devoirs, aime mieux laisser la responsabilité aux corporations. Dans la plupart des universités allemandes, qui ont à ce sujet une longue expérience, le pouvoir central reste investi du droit de choisir les professeurs; mais il faut remarquer que dans un pays où l'institution des docteurs libres et des maîtres de conférence est depuis longtemps en vigueur, et où des gouvernemens différens se disputent les hommes en renom, les choix sont à peu près indiqués par l'opinion. Chez nous, un système mixte est sans doute celui qui offrira le moins d'inconvéniens. Une présentation faite par l'université pourrait avoir pour contrôle une autre présentation faite par un conseil inamovible siégeant auprès du ministre : le chef de l'état, sur l'avis du ministre, choisirait en cas de dissentiment. Il est à souhaiter d'ailleurs que le nombre des professeurs titulaires soit assez limité, tandis qu'on augmenterait avec avantage celui des maîtres de conférence, dont la nomination, selon nous, doit au moins dans le présent appartenir à l'état.

Si incomplète que soit cette esquisse, elle suffira pour montrer la nécessité d'une réorganisation. Nous avons parlé surtout au nom de l'intérêt scientifique; mais d'autres intérêts encore commandent à la France de s'appliquer avec énergie et avec persévérance à cette tâche. Depuis trente ans, c'est surtout vers les universités allemandes que se dirige cette partie de la jeunesse du monde entier qui, ses premières études achevées, va chercher au dehors un complément d'instruction. Quand on consulte les statistiques publiées par les universités d'Allemagne, on est surpris de voir à quel point l'élément étranger y est représenté. Or il est certain qu'un enseignement solidement constitué est un moyen d'influence extérieure : qui ne sait l'importance qu'ont pour la vie entière ces années où l'esprit se forme et où se contractent les belles amitiés de la jeunesse? Il suffira que la France, qui a toujours conservé sa force attractive dans le domaine des arts, le veuille sérieusement pour qu'elle la retrouve aussi en d'autres régions de l'intelligence; à peine l'École des hautes études était-elle fondée qu'on y a vu se

présenter des étudiants de toutes les contrées de l'Europe. Demandons donc à l'état de former, non pas seulement à Paris, mais sur divers points du territoire, de grands établissemens d'instruction, que les écoles spéciales, avec leur base trop étroite et leur accès trop difficile, ne pourront jamais remplacer. On a lu en ces dernières années dans les journaux le récit des fêtes qu'à l'occasion de l'anniversaire séculaire de leur fondation ont tour à tour célébrées Prague, Vienne, Munich, Leyde : les députés des universités étrangères y étaient convoqués; les villes, les provinces s'y faisaient représenter par leurs premiers magistrats. Toute l'Europe saluait de sa sympathie les vénérables et toujours actives centenaires. Quand reverrons-nous en France pareilles solennités? Ces grands corps, qui prennent pour recteurs des hommes d'état, qui honorent les personnages les plus éminens en leur envoyant des diplômes, que le gouvernement consulte sur les questions difficiles et qui ont leur représentation officielle au parlement, sont devenus pour nous presque une légende; mais, sans aller si loin, sous la forme appropriée à notre société moderne, nous pouvons constituer des universités qui soient, sur notre sol favorisé du ciel en tant de manières, cher à tous ceux qui l'ont assez vu pour le bien connaître, d'heureux et féconds ateliers de travail. Il ne faut pas moins le désirer pour notre relèvement intérieur. Autrefois la France avait une aristocratie qui, malgré ses défauts, a passé pour la plus éclairée de l'Europe : elle formait son jugement par les voyages lointains, par les hauts emplois dans la diplomatie, dans la marine, dans les colonies. La cour, à cause des grands et multiples intérêts qui y venaient converger, fournissait aussi, pour qui en savait profiter, d'admirables occasions d'apprendre. Aujourd'hui nos classes élevées et moyennes se contentent trop des notions acquises au collège, et, si elles n'ont pas toute l'influence qu'elles ambitionnent, cela tient en partie sans doute à ce qu'elles ne justifient plus assez leurs prétentions par la supériorité de la raison et du savoir. Nous abandonnons les études générales au moment où elles commenceraient à être fructueuses. Laissons nos futurs citoyens chercher ce qui est juste et vrai parmi la diversité d'opinions qui règnera nécessairement dans ce milieu vivant et actif. Il n'est pas de meilleur préservatif contre nos passe-temps futiles. Ramener la haute vie intellectuelle sur les points où elle menaçait de s'éteindre, il ne se peut concevoir une plus belle tâche pour un ministre et pour un gouvernement.

MICHEL BRÉAL.

---

LE

## CANAL D'IRRIGATION DU RHONE

---

Depuis quelques années, la vallée du Rhône est frappée dans ses produits agricoles par des pertes croissantes et vraiment désastreuses. La production de la soie, à laquelle Lyon doit son importance manufacturière, constituait la seule ressource de la partie montagnaise de cette région. Ce sol pauvre, paraissant déshérité de toute culture lucrative, s'est trouvé admirablement propre à la végétation du mûrier, qui y donne à la soie une finesse sans égale. La population, d'abord misérable et clair-semée, commençait à s'accroître graduellement, avec les progrès de cette industrie, répandant autour d'elle une aisance agricole d'autant mieux appréciée qu'elle est plus lente à venir. Voilà qu'une néfaste épidémie envahit les magnaneries; les vers languissent, meurent en grand nombre, ou ne filent qu'une soie médiocre, et les papillons déposent dans leurs œufs le germe du mal incurable. Les recherches les plus persévérantes restent infructueuses : M. Pasteur indique le moyen de reconnaître au microscope les papillons infestés dont la ponte est à rejeter; mais ce moyen de sélection, et non de guérison, ne suffit pas encore à rendre à cette industrie son ancienne prospérité. Jusqu'alors les importations de la Chine et du Japon n'avaient fourni qu'un modeste appoint aux belles soies du midi de la France; maintenant les rôles sont intervertis, au grand détriment de la fortune privée et des revenus du trésor.

La montagne redevenait pauvre, mais il restait ces beaux vignobles du Rhône, qui s'étagent d'abord sur la côte et finissent par s'étaler en plein soleil le long du littoral méditerranéen. Cette immense étendue de vignes, sans pareille au monde, voyait sa vermeille vendange plus abondante d'année en année. Tout à coup les pampres se flétrissent comme épuisés, et le vigneron constate avec

épouvante les progrès d'un mal inconnu qui tend, des bords du Rhône, à répandre partout ses ravages. L'agent de destruction est enfin découvert : c'est un microscopique puceron venu d'Amérique dans les flancs de quelque néfaste navire ; ses légions, multipliées à l'infini, aspirent le suc de la plante dans les racines les plus profondes. Pour la vigne comme pour le ver à soie, la culture aurait-elle été excessive ? La nature surmenée se refuserait-elle à suivre l'homme dans cet avide acharnement au travail qui est le fait de notre temps ?

Après avoir envahi la montagne, la détresse avait gagné les cotteaux ; mais la plaine était encore prospère avec la culture de cette plante aux racines pénétrantes qui fournissent la teinte de la pourpre. Cette culture assurait une large rétribution aux ouvriers agricoles, tout en étant merveilleusement appropriée aux champs desséchés du pays d'Avignon, auxquels elle était seule capable de donner quelque valeur. Voici que, des résidus les plus vils de la fabrication du gaz d'éclairage, on extrait les couleurs rouges les plus éclatantes. Le bas prix de cette fabrication nouvelle fait à la garance une ruineuse concurrence ; il en rend la culture désormais impossible.

C'est ainsi que, par la gattine, le phylloxéra et l'alizarine, les productions les plus importantes de la vallée du Rhône se trouvent anéanties ou ruinées. Les pertes qui en résultent dans le rendement du sol et dans les salaires s'aggravent chaque année ; aujourd'hui estimées officiellement à plus de 80 millions, elles dépasseront ce chiffre l'an prochain. 80 millions de pertes annuelles, que de misères, de désespoirs, de désolations dans les chaumières ! C'est l'émigration et sa fuite douloureuse atteignant parfois le quart des villages dans les localités les plus éprouvées ; c'est la dépopulation, encore plus désastreuse que le manque des plus riches récoltes. Mais cette détresse pourrait être atténuée et même réparée par une vaste et grandiose amélioration agricole, par une large répartition du flot du Rhône dans la vallée. C'est l'eau, cet indispensable aliment dont les plantes sont privées dans cette région, c'est l'eau qui, sous l'influence vivifiante du chaud et clair soleil du Midi, donnerait aux récoltes une luxuriante abondance, capable de compenser en peu d'années les désastres passés.

Amplement distribuée, l'eau permettrait de transformer en grasses prairies ces terrains secs et d'un travail ingrat qui, faute de donner la garance, ne rendent plus que de maigres produits. Ces prairies faciliteraient l'entretien d'un bétail nombreux ; elles se prêteraient surtout à l'élevage de meilleurs chevaux, dont l'insuffisance est une des plus grosses difficultés de notre organisation militaire. La création de ces vastes pâturages donnerait aussi le moyen de garder



avantageusement dans la plaine ces nombreux troupeaux de moutons qui chaque été émigrent vers les Alpes, quand le soleil et le mistral ont desséché leurs pacages d'hiver. Or il est fort difficile de protéger les parties reboisées de ces montagnes contre la dent meurtrière des animaux qui détruisent toute végétation, laissant le sol dénudé et sans défense contre les érosions des pluies ou des neiges. Les matériaux ainsi charriés constituent le plus grand danger des inondations, parce qu'en barrant et obstruant le lit des rivières, ils en rejettent le flot sur les rives submergées. Les reboisements, seuls capables de s'opposer à ces funestes érosions, ne feront donc des progrès sérieux dans les Alpes que le jour où, grâce aux irrigations, les troupeaux transhumans trouveront dans la plaine un pâturage plus substantiel et moins pénible que les pâtures alpestres. De ce jour-là seulement les inondations seront sinon moins fréquentes, du moins infiniment moins dangereuses. On voit donc par quelle étroite solidarité la préservation des montagnes dépend de l'amélioration des plaines par les arrosages.

L'eau serait surtout le salut des vignobles atteints par le phylloxéra. Bien des essais ont été faits contre cet imperceptible ennemi, dont l'invasion menace de laisser autant de maux que celle des hordes qui nous ont si méthodiquement pillés. De mille expériences répétées et suivies avec la plus grande attention, il résulte qu'il n'y a vraiment que deux moyens de préservation : l'emploi du sulfure de carbone et la submersion durant quelques semaines en hiver. Le premier moyen est plus coûteux et moins absolu que le second, dont l'usage tend à se développer. Malheureusement il ne saurait être général ; pourtant les Alpes et les Pyrénées, où les neiges accumulent chaque hiver d'immenses provisions d'eau, dominent nos vignobles les plus importants, ceux de la vallée du Rhône et ceux de la Garonne jusqu'au Bordelais. L'impossibilité de préserver ainsi la grande majorité des vignes en France tient donc au manque de canaux et non au manque d'eau. Il est même constaté que le coût de tels travaux, quelque grand qu'il puisse être, serait remboursé en deux ou trois ans au plus par la conservation et mieux encore par l'accroissement des produits de nos vignobles sous l'action fertilisante de l'eau.

Tout en réduisant les cultivateurs à la misère, la graduelle disparition de ces produits nuit à nos exportations maritimes, tarit un des meilleurs revenus du trésor et provoque dans les choses de la vie un enchérissement général. Il est certain que, si le déficit du vin continue à s'aggraver, il en résultera dans les moyens d'existence une perturbation qui aura le plus funeste contre-coup sur notre production industrielle, en atteignant surtout la classe ouvrière. Le recours immédiat à une plus générale utilisation de

l'eau, comme matière fertilisante et préservante, peut seul détourner un danger sur lequel on aurait tort de fermer les yeux, car il est imminent.

I. — PROJET DE M. ARISTIDE DUMONT.

Un projet de dérivation du Rhône étudié depuis plusieurs années par M. Aristide Dumont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, s'impose donc à l'attention publique avec un caractère d'impérieuse urgence. Après avoir été examiné et approuvé par le conseil général des ponts et chaussées, ce projet a été soumis à une enquête d'utilité publique dans les départemens de l'Isère, de la Drôme, du Vaucluse, du Gard, de l'Hérault et de l'Aude. Accueilli avec un véritable enthousiasme par les populations qu'aiguillonne l'effroi d'une détresse menaçante, il a donné lieu à la formation de vingt-quatre syndicats qui seront chargés de la répartition des eaux à la sortie du canal principal. Des souscriptions d'abonnement à l'arrosage sont déjà réalisées pour plus de 43,000 hectares. Tous les habitans du Midi present leurs représentans pour qu'une loi relative à ce grand travail soit promptement présentée aux chambres, qui la discuteront certainement dans le courant de la session actuelle, car déjà le conseil d'état, réuni en assemblée générale le 4<sup>er</sup> février dernier, a approuvé le projet de loi déclarant d'utilité publique le canal d'irrigation qu'il s'agit d'établir.

Certes il a fallu une calamité sans précédens, comme la destruction des vignes par le phylloxéra, pour provoquer chez les cultivateurs du Midi un tel élan vers les dépenses que nécessitera cette amélioration agricole. Il a fallu surtout un saisissement violent et soudain dans leur existence hier encore si tranquille et prospère, pour les décider à se plier à cette discipline nouvelle des associations syndicales. L'utilisation de l'eau implique essentiellement chez les usufuitiers une résignation aux dépenses productives, une harmonie et un esprit de conciliation, dont le manque trop général à la campagne est l'obstacle le plus sérieux à cette œuvre de multiplication des récoltes. Mille intérêts divers s'accordent pour la demander : les capitaux, qui trouveraient dans les canaux d'arrosage le plus sûr et le plus utile des placemens, les chemins de fer, qui sollicitent un trafic rendu plus actif par l'abondance agricole, l'état lui-même, qui ne peut corriger l'impôt ancien que par l'impôt nouveau, enfin ce peuple entier de consommateurs dont les rentes ou les salaires succombent sous le poids de la croissante cherté des vivres. Mais les plus intéressés, les producteurs eux-mêmes, sont trop souvent les moins zélés pour ces entreprises, dont les bénéfices à venir exigent un déboursé dans le présent. Que de,

projets de canalisation les plus avantageux ont été paralysés par l'avidité défective, les surnois calculs ou l'incorrigible discordance de ceux qui devaient profiter de l'eau! L'esprit d'association surtout n'est point encore entré dans les idées des campagnes, où l'action reste trop individuelle, isolée et indépendante comme par le passé. Les progrès si désirables de l'instruction pourront seuls éclairer les cultivateurs sur une entente plus raisonnée de leurs intérêts, alors qu'ils ne seront pas entraînés vers des sacrifices immédiats en vue de bénéfices futurs avec cette irrésistible ardeur des habitants de la vallée du Rhône.

La prise d'eau du canal se fait un peu en aval de la ville de Vienne, vers les roches de Condrieu. De là, le tracé se dirige sur la rive gauche, suivant à peu près les inflexions d'une ligne de pente régulière de 0<sup>m</sup>,24 par kilomètre, ce qui est la déclivité ordinaire des conduites d'eau de cette importance. Comme la pente naturelle du Rhône est beaucoup plus considérable, le canal se relève graduellement au-dessus du lit du fleuve en se tenant sur les coteaux qui le bordent. Il passe ainsi au-dessus de Valence et de Montélimart, qu'il embellira de ses eaux jaillissantes. Comme le but capital de l'œuvre est la résurrection des vignobles du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, le canal passe de la rive gauche sur la rive droite, au resserrement produit dans la vallée vers Mornas, un peu au-dessus de Pont-Saint-Esprit. Un vaste réservoir y est donc établi au point où la rive gauche surplombe en falaise, à une hauteur de 70 mètres. Les eaux descendent ensuite, dans la vallée profonde, par d'énormes tuyaux en tôle, qui traversent le fleuve sur un pont et remontent en siphon sur la rive opposée, pour déboucher dans un second réservoir.

Ce siphon, qui aura près de 3 kilomètres de long, constitue l'ouvrage d'art le plus important du projet. Bien que la dépense en soit de 7 millions, on peut le dire conçu dans un louable esprit d'économie. Certes M. Dumont aurait pu concevoir le plan d'un grandiose aqueduc, dépassant le légendaire pont du Gard, qui est dans le voisinage, éclipsant même l'ouvrage monumental de Roquefavour, construit par M. de Montricher au passage du canal de Marseille sur la rivière d'Arc; mais le temps est passé où nos ingénieurs pouvaient faire grand : ils se contentent de faire bien, parce qu'il faut faire beaucoup. L'établissement de ce siphon aurait été évité en portant le canal sur la rive droite dès le point de départ; c'est ce tracé qu'indique M. Krantz dans son rapport à la commission nommée en 1871 par l'assemblée nationale pour l'étude de l'amélioration de nos voies de communication. Mais, s'inspirant des études faites sous la restauration par l'éminent ingénieur Cavenne pour la construction d'un canal de navigation latéral au Rhône,

M. Dumont a jugé la direction par la rive gauche préférable sous tous les rapports, même au prix du siphon de Mornas. Le conseil-général des ponts et chaussées a approuvé ce choix, qui permet d'utiliser une partie du canal d'arrosage pour les communications directes avec Marseille. En sortant du réservoir où débouche le siphon, le canal se recourbe vers le littoral méditerranéen, qu'il longe en passant à proximité des centres les plus importants du Midi : Nîmes, Lunel, Montpellier, Béziers et Narbonne. C'est ainsi qu'il apporte la fécondité au sol et la salubrité aux villes. Dans ce magnifique parcours de près de 500 kilomètres, ce canal domine une étendue de plus de 220,000 hectares, qui deviennent arrosables, et il répartit ses eaux à des centres de population contenant ensemble plus de 500,000 habitans.

Le projet est basé sur une dérivation des eaux du Rhône, qui serait de 30 mètres cubes à l'origine, pour atteindre ultérieurement 60 mètres cubes à la seconde. Quelque considérable que puisse paraître une telle dérivation, en comparaison du débit des autres canaux français, il ne faut pas oublier qu'elle a été de beaucoup dépassée à l'étranger. Ainsi le canal Cavour emprunte au Pô plus de 110 mètres cubes à la seconde, pour arroser les plaines de Verceil, de Novare et venir déboucher dans le Tessin. Ce canal a été conçu en projet, voté et exécuté en moins de trois ans, alors que chez nous, chez un peuple dont la réputation de vivacité est pourtant proverbiale, le canal d'irrigation du Rhône est projeté et réclamé comme suprême salut par six départemens depuis plus de vingt ans. Même hors d'Europe, des travaux de canalisation ont été exécutés sur des bases plus importantes, dans les pays les plus reculés. Ainsi, au pied de l'Himalaya, les Anglais ont fait au Gange une dérivation de 200 mètres cubes à la seconde, pour arroser le *Doab* sur un parcours de plus de 600 kilomètres. Ce magnifique canal, dont le volume d'eau est plus que triple de celui projeté en France, sert également à la navigation; il a été commencé en 1837 à la suite d'une sécheresse prolongée, ayant provoqué une de ces famines épouvantables comme, au dire des chroniqueurs, il en venait chez nous au moyen âge, et comme il s'en présente encore périodiquement dans cet innombrable groupe de populations asiatiques. Toutefois les provinces du Gange supérieur que le canal arrose sont désormais et pour toujours à l'abri des fléaux du passé. Ce travail, exécuté sous le plus inclément des climats, fait le plus grand honneur à cet esprit d'énergique persévérance qui est le fond du caractère anglais. Quelque grande qu'ait été la dépense en hommes et en argent, elle a été compensée au centuple par les résultats matériels et moraux qu'ont réalisés les intelligens dominateurs de l'Inde.

Ainsi le canal projeté par M. Dumont ne saurait atteindre des

proportions téméraires et inexécutables. Son débit sera de 930 millions de mètres cubes, durant toute la période estivale du 15 avril au 15 septembre, et seulement de 700 millions de mètres cubes pendant la période hivernale comprenant les six autres mois de l'année. La prise d'eau est moindre en hiver qu'en été; c'est la conséquence du régime du Rhône, que la fonte des neiges alpines alimente abondamment en temps chaud, tandis que les autres fleuves de France se grossissent des pluies d'hiver et des neiges peu durables. Le mois de chômage nécessaire aux réparations de tout canal sera donc choisi en hiver pour la dérivation du Rhône.

D'après les prévisions du projet, les deux tiers du volume d'eau seront consacrés à l'arrosage ou à la submersion du sol; l'autre tiers se décompose en un sixième destiné aux distributions à courant continu pour l'usage des villes, et en un sixième considéré comme perdu par l'évaporation et par les fuites dans le réseau des canaux ou des rigoles.

Sur quelle étendue la quantité d'eau disponible pour les arrosages pourra-t-elle être répartie afin de produire le plus grand effet utile? c'est une question des plus complexes en économie rurale que celle du volume d'eau nécessaire pour arroser convenablement un terrain. Tant d'éléments divers peuvent modifier la donnée: d'abord la nature du sol, qui varie du sable pur des dunes toujours insatiables à l'argile compacte que la moindre rosée entretient en constante humidité. Il faut aussi tenir compte de la déclivité, l'eau glissant sur les terrains très inclinés sans les saturer. Enfin l'influence du climat est aussi très grande; les arrosages devront être d'autant plus répétés que l'évaporation est plus active sous un ciel plus clair et plus chaud.

Dans la vallée du Rhône, on estime généralement qu'une couche d'eau d'un mètre d'épaisseur, répartie en une vingtaine d'arrosages espacés de huit jours environ, est suffisante pour les cultures ordinaires durant la période estivale. Cette donnée correspond à 10,000 mètres cubes à l'hectare. Si l'on ne se préoccupe que d'entretenir dans le sol et les plantes le degré d'humidité convenable pour la facile circulation de la sève et la rapide croissance des végétaux, cette couche liquide d'un mètre, venant en supplément à la pluie, est certes suffisante pour le but proposé. Toutefois le rôle de l'eau est ainsi trop borné dans les irrigations; elle doit non-seulement rafraîchir les plantes, mais encore les nourrir par les substances fertilisantes tenues en dissolution ou en suspension, et par ses propres éléments, dont une partie se décompose pour s'incorporer aux tissus mêmes des végétaux. Si l'on veut que l'eau entre pour une large part dans la formation des plantes, il faut évidemment qu'elle soit donnée abondamment. Ainsi 10,000 mètres cubes

pour l'arrosage d'un hectare durant tout l'été sont une dose qui est bien loin d'atteindre la limite à laquelle il y aurait excès d'humidité. C'est donc par pénurie d'eau que l'on se contente de si faibles arrosages dans le Midi, alors que dans les régions montagneuses des Vosges, du Limousin et des Pyrénées, où les ruisseaux ne manquent pas, on arrose plus largement les prairies pour nourrir l'herbe et accumuler dans le gazon des réserves de matières fertiles. De tels arrosages suffisent pour assurer d'abondans fourrages, alors que dans le Midi ces irrigations réduites exigent le secours de puissantes fumures. On ne peut donc qu'approuver le conseil général des ponts et chaussées, qui, dans la rédaction des conditions de souscription au canal du Rhône, a forcé un peu la dose usuelle en prenant pour base de l'arrosage d'un hectare le volume d'eau que donnerait le débit d'un litre par seconde, pendant la période estivale comptée à 180 jours, ce qui correspond à 15,500 mètres cubes à l'hectare. La quantité disponible pour les arrosages pendant l'été étant de 622,000,000 de mètres cubes environ, 40,000 hectares pourraient seulement bénéficier des irrigations, c'est-à-dire à peine un cinquième des terres dominées par le canal.

Tout en appelant de ses vœux la prompte réalisation de cette féconde entreprise, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la disproportion qui existe entre le développement des canaux et la quantité d'eau qu'ils débiteront. L'œuvre sera évidemment tronquée, elle ne donnera pas son maximum d'effet utile, si l'on ne peut accroître ce volume d'eau, et le rendre ainsi capable de fournir de plus abondantes irrigations. Les frais de construction en seraient accrus, mais non en proportion de l'augmentation des services rendus. C'est surtout après le passage sur la rive droite, après le tribut payé à la plaine d'Orange, qu'il faudrait réparer les pertes de la canalisation par des emprunts faits à divers cours d'eau traversés, tels que le Gardon, l'Hérault, l'Orb et l'Aude. Ce réapprovisionnement paraîtrait d'autant plus à propos que les crues de ces rivières en hiver pourraient suppléer au déficit d'eau du Rhône à l'état d'étiage. La demande de ces dérivations a été faite dans quelques commissions d'enquête, mais il n'y a pas été encore donné suite. Craint-on que ces rivières, torrentueuses en hiver, n'ensablent le canal? d'inextricables difficultés sont-elles à redouter par suite des servitudes d'usines, de moulins, etc., qui sont toujours d'autant plus grandes que le cours d'eau est plus petit? Du reste on ne saurait trouver mauvais que ces diverses rivières soient utilisées par leurs propres bassins. Il faut même souhaiter que des travaux de petite canalisation, relativement peu coûteux, puissent permettre l'irrigation des terrains au-dessus du grand canal projeté.

C'est donc au Rhône même qu'il faut demander une plus large

provision d'eau. Cela est d'autant plus facile que le débit moyen de ce fleuve dépasse 400 mètres cubes à la seconde. En considérant que cet énorme flot roule à la mer d'immenses provisions de substances fertilisantes dont la valeur seule atteint les vingt ou trente millions que l'agriculture française consacre annuellement à l'achat d'engrais étrangers, en songeant à tant de ressources perdues pour une culture appauvrie par la stérilité naturelle du sol, on se prend à regretter la parcimonie avec laquelle le grand canal projeté s'alimente à ce fleuve sans utilité. C'est au moins 120 mètres cubes, comme pour le canal Cavour, que l'on devrait et pourrait dériver du Rhône, si tant est qu'on ne puisse lui prendre les sept huitièmes de ses eaux, comme les Anglais l'ont fait au Gange.

Le défaut d'abondance, constaté pour les arrosages d'été, se reproduit aussi pour les arrosages d'hiver. Il est vrai que ces arrosages sont peu pratiqués dans le Midi, alors qu'on en est très partisan dans le Centre, parce qu'ils sont favorables aux prairies, qu'ils protègent contre le froid par la tiédeur des eaux courantes ou par la couche de glace dont ils recouvrent le gazon.

Le canal ne donnant durant la période hivernale qu'un volume de 6 millions de mètres cubes pour l'emploi sur le sol, cette provision devra être réservée à la submersion des vignes. D'après les expériences réitérées de M. Faucon, une couche d'eau de 0<sup>m</sup>,60, donnée graduellement à une vigne, doit suffire pour l'entretenir submergée en hiver durant un mois. Cela nécessite 6,000 mètres cubes d'eau à l'hectare. Cette dose est un peu faible. Le succès de l'opération exigeant la continuité de la submersion pour assurer la complète asphyxie de l'insecte, ce rationnement pourrait exposer à des mécomptes, s'il était rigoureusement observé. Il est donc prudent de disposer des réserves pour les vignobles.

Le prix de l'abonnement est de 63 francs par hectare, soit pour les arrosages d'été, soit pour les submersions d'hiver. Les souscripteurs recevront l'eau aux limites mêmes de leur patrimoine et n'auront d'autres frais que l'aménagement de leurs propres terrains. Une telle taxe semble modérée, si l'on considère la plus-value que les arrosages procurent à la rente du sol. Les terres soumises aux cultures sèches ne sont en général affermées dans le Midi que 50 fr. l'hectare, tandis qu'elles sont très recherchées à 150 et 200 francs lorsqu'elles deviennent arrosables. La taxe d'irrigation est plus élevée sur les canaux italiens, où elle atteint ordinairement le taux de 75 francs par hectare.

Quand nous aurons ce flot coulant à 50 mètres en moyenne au-dessus du fond de la vallée, la chute d'une partie de ses eaux créera sur son long parcours de 500 kilomètres une puissance mo-

trice de plus de 5,000 chevaux. Ces forces seront attribuées par souscription pour cinquante ans, à raison de 200 francs par an et par cheval évalué à 100 litres tombant à la seconde d'une hauteur de 1 mètre. Si l'on songe que le coût ordinaire d'une telle force motrice est au minimum de 500 francs quand on la produit par la vapeur, on reconnaîtra quelles facilités économiques la création de ce canal apportera à notre industrie, dont les développemens sont compromis par la cherté croissante de la houille. Comme le canal longe presque le chemin de fer de Lyon à Marseille sur un parcours de plus de 140 kilomètres, les usines hydrauliques pourront être établies à proximité des gares de la voie; elles se trouveront ainsi dans les meilleures conditions possibles de communications promptes et aisées. Du reste, entre les roches de Condrieu et Mornas, ce fleuve artificiel, large de 15 mètres, profond de 3 mètres et coulant en pente douce continue, pourrait être utilisé comme voie navigable, ainsi que cela a lieu pour la plupart des grands canaux d'irrigation construits dans ces derniers temps.

Nous avons dit que les pertes subies par la vallée du Rhône et par le littoral méditerranéen, que doit desservir le canal, étaient estimées annuellement à plus de 80 millions de francs. L'exécution du projet de M. A. Dumont doit sûrement ranimer en peu d'années cette richesse évanouie, et par suite reconstituer très promptement le capital de 120 millions suffisans pour la construction du réseau complet de la canalisation. L'état, qui par les mille bras du fisc saisit la meilleure part de la fortune publique, sera le premier à profiter de l'accroissement des récoltes créées par l'eau. Il est certes équitable qu'il participe aux dépenses comme aux bénéfiques. Les populations du Midi demandent donc que le trésor intervienne pour le tiers des frais du canal principal, évalués à 90 millions; ce serait ainsi 30 millions que l'état aurait à payer. Cette dépense ne serait pas imputée sur le présent; elle pourrait être répartie en annuités de 1,350,000 francs, si le paiement s'effectuait en quatre-vingt-dix ans au taux de 4 1/2 pour 100. C'est au prix de ce modeste sacrifice que le trésor sauverait la source d'un impôt presque centuple.

Outre ces résultats matériels considérables, l'œuvre aura des conséquences d'un ordre plus élevé. En engageant l'industrie à se porter le long du canal, loin de la funeste accumulation des villes, elle ne pourra qu'améliorer le sort des ouvriers, toujours plus précaire dans les grands centres qu'en rase campagne, et contribuer à la continuité de cet état de paix intérieure que le régime républicain nous a conservé dans ces cinq dernières années, et dont il a le sentiment d'avoir besoin plus que tout autre.

Favorisant la substitution des prairies au labourage, cette entreprise tendra aussi à améliorer l'existence des populations agri-



coles. Partout où le climat et le sol ne concourent pas à rendre les récoltes rémunératrices, la culture n'est qu'un duel inégal de l'homme et de son action éphémère contre les éternelles forces de la nature. En fécondant incessamment le sein de la terre par l'eau, sous l'influence vivifiante du soleil, l'homme n'entre plus en lutte contre ces forces naturelles, il les asservit, il s'en fait des instrumens dociles dont il devient l'intelligent directeur. Il se réserve ainsi pour un labeur qui exige plus de discernement que d'efforts musculaires, qui l'expose moins aux maladies et ne l'use point avant l'âge (1). Tout en retirant un meilleur effet utile de ses peines, l'homme parvient aussi à rendre plus substantielle une nourriture que fournira abondamment le laitage des troupeaux plus nombreux. Ainsi par le progrès des irrigations se trouveraient atténuées les deux grandes causes de la désertion des campagnes : le travail pénible et la nourriture insuffisante. Ces causes sont anciennes : *urbanum otium ingrato labori prætulera*t, écrit Salluste à propos de cette bande de campagnards émigrés à Rome, chez lesquels Catilina trouvait un naturel appui.

## II. — LA NAVIGATION DU RHÔNE.

On s'étonnera qu'un projet de cette importance n'ait point encore été réalisé. La cause des retards ne saurait tenir au manque d'argent, alors que tant de capitaux inertes en France sont en quête d'un placement utile et sûr, sous peine de devenir la proie de ces fantastiques opérations financières qui ont déjà dévoré des milliards. Ces délais préjudiciables tiennent exclusivement à la crainte que la dérivation d'une telle quantité d'eau ne vienne aggraver les difficultés de la navigation du Rhône, qui est déjà si précaire. Rien n'est en effet aussi chétif et aussi misérable que le trafic actuel sur la grande voie d'eau reliant la plus importante de nos cités industrielles au port le plus commerçant de la Méditerranée. Indigne de Lyon et de Marseille est l'état de sauvage abandon dans lequel on laisse le prince de nos fleuves. Que cette désolante solitude ressemble peu à l'animation des grandes rivières du Nouveau-Monde ou même de la Chine, par exemple du Yang-tsé, que sans cesse sillonnent de magnifiques navires couverts d'écume par leurs immenses roues, portant un triple étage de ponts où passagers et marchandises se rangent à l'aise, tandis que l'énorme masse se lance à toute vapeur sur les profondes eaux ! C'est une muette admiration qu'inspire un tel spectacle, au lieu du sentiment de tris-

(1) Ce changement est d'autant plus opportun, qu'amollis par le secours des machines et aussi par une sorte d'avant-goût de la vie moderne, les cultivateurs n'ont plus la rude résistance au travail d'autrefois.

tesse amère que cause la vue de ces rares bateaux qui remontent péniblement le mince courant du Rhône. Ainsi quelle immense disproportion entre ces deux choses que l'on voudrait mettre en balance, entre le salut d'une grande partie de la France et les intérêts de quelques milliers de tonnes de marchandises!

Le Rhône a rendu d'utiles services qu'il serait injuste d'oublier; il a eu son histoire, lorsqu'en l'absence de toute autre voie de communication il servait seul aux relations de la Bourgogne et du Languedoc et au trafic de la moitié de la France avec la mer. A cette époque, de vigoureux et hardis mariniers, dont la race est perdue, gouvernaient avec leurs massifs avirons de lourdes gabares chargées de grain, de sel et de vin. Parfois leurs rapides rames poussaient de légères barques emportant quelques voyageurs vers la Provence. « Je suis en peine de votre embarquement et de savoir ce que vous a paru ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à laquelle vous avez tant fait de civilités, » écrivait à sa fille une mère dont la charmante correspondance vivra autant que notre langue. Mais depuis M<sup>me</sup> de Sévigné bien des choses nouvelles sont venues, enrichissant les unes de la ruine des autres; les voyageurs ne prennent plus le coche à Lyon; les marchandises elles-mêmes vont en chemin de fer, bien que le transport en soit ainsi plus coûteux que par eau. Le mouvement commercial du Rhône se ralentit surtout depuis la disette croissante des récoltes dans le Midi. C'est principalement de l'agriculture que vivait la batellerie du Rhône, et c'est par le retour seul de ses abondans produits du sol que cette batellerie pourra reprendre vie. Il y a donc un fatal aveuglement de la part de cette industrie à vouloir paralyser la résurrection de sa mère nourricière. Une plus frappante application de l'apologue des membres et de l'estomac ne s'était jamais vue avant un tel antagonisme suscité contre la production agricole. N'est-ce pas la solidarité la plus étroite qui doit exister entre l'industrie qui crée et celle qui transporte? Cette solidarité est si bien dans la nature même des choses, qu'une canalisation conçue dans des proportions assez larges pour satisfaire complètement l'agriculture fournirait aussi les facilités les plus grandes au mouvement commercial entre la Méditerranée et l'intérieur de la France.

Les difficultés de la navigation du Rhône entre Lyon et la mer tiennent à deux causes, dont la première est la pente rapide du fleuve. Il en résulte qu'au moment des grandes crues, le courant impétueux affouille les rives et le fond, partout où le terrain est de nature peu résistante; il élargit ainsi outre mesure un lit dans lequel les basses eaux s'épanouissent en n'offrant plus à la navigation une suffisante profondeur. Les matériaux provenant des éro-

sions forment des bancs d'autant plus dangereux qu'ils sont mouvans. Le second obstacle à la navigation vient de ce que le Rhône débouche dans une mer privée des courans rapides du flux et du reflux, qui entretiennent un passage toujours libre à l'entrée de la Loire, de la Seine et de la Tamise. Comme le Nil, le Pô et le Tibre, le Rhône a une embouchure formée d'un delta marécageux dans lequel il se perd par différens canaux, tous trop peu profonds pour offrir un passage assuré aux navires. Les efforts tentés afin de contenir le lit de ce fleuve et de redresser son embouchure au moyen de digues n'ont pas abouti jusqu'ici à un résultat absolument heureux, bien que dirigés avec la plus prudente attention.

L'art de l'ingénieur n'a point à exécuter d'œuvre plus difficile que cette amélioration des fleuves, parce qu'il s'y trouve aux prises avec les irrésistibles forces d'immenses masses d'eau d'une impétueuse rapidité. De semblables endiguemens ont été essayés en France sur le Rhône, la Gironde, la Loire et la Seine, en Angleterre sur la Tamise, la Tees, la Tweed, en Écosse sur la Clyde, dans les Pays-Bas sur l'Escaut et la Meuse. L'expérience a prononcé son irrécusable jugement. Excellens pour les rivières coulant avec peu de pente sur des terrains d'une nature homogène, les résultats ont été déplorable partout où il s'est trouvé une alternance de fonds assouillables et de fonds résistans. Dans ce dernier cas, au lieu de produire un dragage uniforme, les endiguemens ont aggravé l'irrégularité primitive du lit naturel, en provoquant des fosses dans les terrains désagrégeables, et en mettant en relief des hauts-fonds sur les terrains inattaquables par le courant. L'étude de ces diverses tentatives heureuses ou malheureuses permet de douter que par des digues il soit jamais possible d'approprier à la navigation et de rendre accessible par la mer un fleuve aussi rapide que le Rhône, exposé comme lui à des crues violentes, coulant comme lui sur un fond de résistance variable, et comme lui aboutissant à une mer privée des courans de marée. A la vérité, les difficultés d'accès sont atténuées par la construction d'un canal partant de la Tour Saint-Louis pour déboucher dans le golfe de Foz; mais ce travail semble condamné à l'inutilité par le mauvais état du fleuve auquel il doit servir de dégagement.

Le but à atteindre dans le plan général d'amélioration de nos voies navigables est la conquête même du transit entre l'Orient et l'Europe centrale. Nous devons faire de ces voies le prolongement naturel du canal de Suez. Un tel résultat n'est possible qu'à deux conditions expresses. Pour soutenir avantageusement la concurrence des chemins de fer étrangers, qui tendent à dévier le trafic vers les ports de l'Adriatique, il faut d'abord aux bateaux circulant dans notre réseau intérieur une capacité assez grande pour

que leurs transports atteignent le plus bas prix possible. La limite minima de ce tonnage utile et économique exige un tirant d'eau de 3 mètres ou de 2<sup>m</sup>,5 au moins. C'est en effet la profondeur que l'on veut maintenir dans la Seine entre Paris et la mer. La réalisation d'un tel programme ne saurait être partielle; l'application doit en être également faite au Rhône, pour arriver à une homogénéité complète de nos voies et les rendre accessibles aux bateaux du même type. Or les partisans les plus acharnés des endiguemens du Rhône confessent l'impuissance de leur système à assurer un tirant d'eau dépassant 1<sup>m</sup>,60 en basses eaux. Ils ne sauraient donc continuer la fondation de leurs digues insuffisantes.

En second lieu, l'économie sans rivale qui est à réaliser dans les transports ne peut se prêter à des transbordemens coûteux et toujours funestes aux marchandises. Lorsqu'un chaland viendra dans les docks de Marseille accoster un grand *steamer* de la Chine ou des Indes pour charger les balles de soie et de coton, il devra les transporter sans rompre charge jusqu'à Lyon, Mulhouse et Bâle. Il faudra qu'il puisse partir à heure dite, comme un train de chemin de fer, sans se préoccuper de la houle et des vents, sans courir les risques fréquens d'une navigation côtière. Or, en conservant le Rhône dans le réseau des voies navigables intérieures, on n'assurerait ni ces facilités ni ces sécurités au mouvement commercial. Les communications entre Marseille et les bouches du fleuve sont fort pénibles même en été; elles deviennent réellement dangereuses dans les mauvais temps d'hiver. Dans tous les cas, le type de navires agiles, qui seuls sont aptes à cette traversée, ne convient pas parfaitement aux transports par canaux; leur emploi implique le plus souvent un transbordement opéré à Arles.

Ces considérations ne permettent guère de songer à relever le niveau des eaux du Rhône au moyen de barrages mobiles. Du reste, aucun fleuve de cette importance n'a encore été ployé à cette servitude des barrages, même avec les ingénieuses dispositions adoptées pour supprimer promptement ces obstacles en cas de crues rapides. Il y aurait donc de grands risques à tenter un tel essai, qui n'assurerait même pas la sécurité et la régularité de nos communications par eau. L'amélioration de la Seine au moyen de barrages est au contraire opportune à tous les égards. Le fleuve s'y prête lui-même par son régime assez régulier, par sa pente peu rapide, par son fond assez résistant. Sa position est aussi des plus heureuses : baignant Paris, il passe à Rouen dans un grand foyer de travail et d'activité; enfin il débouche au Havre dans le courant commercial universel. En se ramifiant à la Seine, le réseau intérieur des voies navigables est mis en relations directes avec l'entrepôt de la Manche, de la mer du Nord et de tout l'Océan, il pénètre tout

droit dans ces bassins où les deux mondes échangent leurs richesses, tandis qu'asservi au Rhône il n'arrive à aucun port, pas même à une rade; il n'aboutit qu'à une plage insalubre, déserte, sauvage.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on examine la question, on en vient toujours à cette conclusion que l'entrepôt universel de Marseille doit être dans le sud la tête de ligne directe de nos voies navigables. Leur réseau débiterait donc par un large et profond canal aboutissant en un point où le cours du Rhône commencerait à se prêter aux améliorations nécessaires. Cette canalisation a déjà été projetée sous la restauration; elle aurait été incontestablement exécutée sans le discrédit momentané dans lequel la venue des chemins de fer a fait tomber l'œuvre utile des canaux. Il est urgent de reprendre ce projet, au nom du travail industriel qu'on doit secourir contre la concurrence étrangère par la réduction des prix de transport, au nom de nos intérêts commerciaux, menacés par l'imminente perte de la part du transit conservée jusqu'ici, au nom de la production agricole, qu'il faut sauver dans le Midi par de puissans arrosages. Comme nous l'avons dit, comme le prouvent de nombreux exemples, il n'est pas impossible de concilier les facilités de la navigation et les besoins de l'agriculture; c'est même seulement en réunissant ces deux intérêts, en utilisant l'eau à la fois pour la production et pour la locomotion que l'on peut obtenir un excellent résultat financier de ces coûteuses canalisations, qui paient difficilement l'intérêt des capitaux dépensés quand elles sont faites exclusivement en vue des transports.

L'examen du projet de M. Dumont nous montre d'abord un magnifique fleuve artificiel roulant son flot tranquille sur une longueur de 150 kilomètres, entre la dérivation faite à Condrieu et le bassin de retenue établi à Mornas. Son lit, large de 15 mètres environ et profond de 3 mètres, serait aussi bien approprié à la navigation que le meilleur de nos canaux, si quelques travaux d'art suffisans pour une rigole d'arrosage prenaient l'ampleur nécessaire à une voie navigable. La convenance à la navigation serait plus grande encore, si les dimensions en largeur et en profondeur adoptées dans le projet étaient augmentées de façon à assurer le débit plus considérable que nous avons reconnu si utile à l'agriculture. Ce canal mixte ne présenterait point l'inconvénient d'un excessif allongement, qui est reproché à beaucoup de canaux construits dans un double dessein. La montée des bateaux serait, il est vrai, gênée par le courant descendant; mais le bien absolu est irréalisable, et dans tous les cas, ce courant serait moins fort que celui que donnerait le Rhône barré, et surtout le Rhône endigué.

Le bassin établi à Mornas pour le fonctionnement du canal d'arrosage servirait de port de garage et constituerait une immense ré-

serve pour l'alimentation de la voie navigable prolongée jusqu'à Marseille. Ainsi serait levée la plus grosse difficulté de l'établissement d'un canal direct du Rhône à ce port. Sans nul doute, il resterait d'autres obstacles très graves dans l'exécution de ce travail à travers un pays accidenté, avec des rivières telles que la Durance, qu'il faudrait traverser. Mais l'importance du résultat est bien en proportion de la dépense nécessaire. En tout cas, le canal projeté, qu'il faut exécuter pour les irrigations seules, offre la moitié du chemin de Lyon à Marseille pour son alliance avec la navigation; celle-ci ferait une vraie faute en ne profitant pas de ce don magnifique.

Souhaitons donc un heureux et prompt succès au projet de M. Dumont, surtout si l'on doit lui donner le développement indispensable pour qu'il produise tout son effet utile dans la triple utilisation de l'eau comme moteur, comme moyen de transport et comme agent de fertilisation du sol. La goutte d'eau que le soleil, cause de toute chaleur et de tout mouvement, puise dans les océans et élève sur les montagnes par le vent qu'il excite, peut en descendant transporter nos produits, puis mettre en mouvement les machines qui les transforment, puis enfin créer de nouvelles richesses en se répandant sur le sol. Telles sont les précieuses ressources de ce fécond élément, dont nous n'avons fait jusqu'ici qu'un très médiocre usage. Désirons encore l'immédiate réalisation de l'entreprise si ardemment demandée par les populations de la vallée du Rhône, parce que les résultats de cette entreprise nous décideront prochainement à aménager les eaux des Pyrénées, des Cévennes et de nos autres montagnes, comme celles des Alpes. Alors sur la majeure partie de la France nous aurons fait subir à l'agriculture une efficace transformation, grâce à laquelle elle contribuera vaillamment à solder la plus lourde portion des écrasantes dettes publiques qui sont le fruit des guerres et des désastres passés. C'est dans la mise en œuvre de l'eau, dans le développement de production agricole qui en résultera, dans les avantages économiques que l'industrie retirera de son emploi comme moteur, c'est dans la prompte création de toutes ces richesses encore tenues à l'état latent et qui ne demandent qu'à s'épanouir sous notre beau ciel de France, c'est dans cette somme de biens qu'il nous faut chercher l'allègement de nos impôts, ce grave problème du moment. Ce grand et intelligent effort pour associer plus intimement les forces de la nature au travail de l'homme contribuera à réparer, autant qu'il est possible, la fortune et la puissance de la patrie mutilée.

F. VIDALIN.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

14 février 1877.

C'est le destin de cette malheureuse question d'Orient : depuis qu'elle s'est réveillée, il y a dix-huit mois, au sein d'un continent mal apaisé, fatigué encore de tant de commotions récentes, elle ne fait un pas que pour se compliquer et s'aggraver. Les incidens succèdent aux incidens, les essais de médiation ou de pacification sont suivis de mécomptes, et à chaque phase nouvelle l'Europe se retrouve dans les termes où elle est aujourd'hui, au lendemain de ce suprême et infructueux effort qui vient d'être tenté à Constantinople.

Une fois de plus, l'Europe a délibéré, elle a négocié pendant six semaines, et en définitive, dans cette halte inquiète où l'a laissée depuis quelques jours le dénouement de la conférence, elle est plus que jamais réduite à se consulter, à s'interroger, à se demander dans quels rapports elle reste avec elle-même ou avec la Porte, qui s'est montrée récalcitrante à ses programmes. Sans doute, rien n'est encore absolument compromis. Parce que des puissances, alliées pour la sauvegarde d'un intérêt supérieur, n'ont pas réussi du premier coup à rétablir la paix entre Turcs et Serbes, à conquérir les réformes, les garanties qu'elles voulaient obtenir, ce n'est point une raison pour croire que tout est perdu, pour rompre un faisceau diplomatique si laborieusement formé; ce serait plutôt au contraire un motif pour ne pas laisser se dissoudre cet accord préservateur, pour maintenir une action commune, qui peut être un stimulant pour les uns, un frein pour les autres, qui, dans tous les cas, reste un dernier gage de paix pour l'Occident. Parce que le sultan et ses conseillers se sont permis de décliner des propositions dont ils ont eu peut-être le tort de ne voir que la forme un peu impérieuse, cela ne veut pas dire que la Turquie soit décidée à rompre avec l'Europe, à refuser aux vœux, aux conseils, ou, si l'on veut, aux exigences des ca-

binets, des réformes sans lesquelles elle ne peut plus vivre. Parce que de toutes parts, en un mot, les difficultés se sont accrues, ce n'est pas une raison pour abandonner tout au hasard, pour livrer les intérêts de la civilisation, l'équilibre du monde, les bienfaits de la paix à la fatalité des conflits sanglants. Entre le mécompte d'une conférence interrompue et la guerre, il y a place pour la réflexion : la diplomatie n'a point assurément épuisé ses ressources. Il est cependant assez clair qu'il y a eu un moment de désarroi et d'anxiété ; c'est une péripétie imprévue, une épreuve de plus pour la paix. C'est une situation nouvelle qui a commencé, qui s'éclaire ou se caractérise aujourd'hui par ces trois faits : les premières explications données dans le parlement anglais, la circulaire récente du prince Gortchakof, et cette révolution ministérielle de Constantinople, qui, au lendemain même de la conférence, a précipité le tout-puissant vizir Midhat-Pacha du faite du pouvoir dans l'exil.

Il ne faut pas s'y tromper, aujourd'hui comme hier, et plus encore aujourd'hui qu'hier, dans toutes ces explications qui commencent, dans les interprétations et les incidens qui peuvent se succéder, la seule question sérieuse est celle de la paix européenne. Il s'agit de savoir si l'alliance morale, l'action commune nouée entre les six puissances qui représentent le monde civilisé restera intacte, si elle résistera à la déception de la conférence ou si elle n'aura été qu'une combinaison éphémère et inefficace. Tout dépend de la manière dont les divers cabinets comprennent leur rôle, leurs intérêts et leurs droits dans cette phase nouvelle où les affaires d'Orient viennent d'entrer, du sens et de la portée qu'ils attachent à cette action collective récemment exercée. Tout dépend de ce qu'on pense à Saint-Petersbourg et à Londres, à Vienne et à Berlin, comme aussi de ce qu'on va faire à Constantinople pour enlever tout prétexte à de plus redoutables conflits. Si compliquée qu'elle soit pour tout le monde, la question, avec un peu de bonne volonté, pourrait encore après tout être ramenée à des termes assez simples. Elle est dominée et limitée par la considération supérieure de la paix universelle, par les plus grandes transactions publiques, notamment par le traité de Paris, qui est comme un point de départ, et c'est peut-être parce qu'on s'est trop éloigné de ce point de départ régulateur qu'on est allé, à travers les confusions et les malentendus, à un mécompte facile à éviter.

Que dit-il, en effet, ce traité de Paris qu'on semble trop oublier aujourd'hui, à défaut duquel il n'y a plus que l'inconnu, et dont nous ne voulons rappeler que les dispositions les plus essentielles, celles qui s'appliquent directement à la crise présente ? Par une de ces dispositions, inscrite à l'article 7, les puissances déclarent « la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen ; » elles « s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité ter-



ritoriale de l'empire ottoman; » elles « garantissent en commun la stricte observation de cet engagement et considèrent en conséquence tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. » Au moment de clore une guerre entre prise en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman contre l'empire russe, les puissances n'abandonnent pas sans doute le droit de conseiller ou de redresser la Turquie, de protéger les populations orientales; mais en même temps, en prenant acte d'un firman de réformes communiqué par le sultan, elles se hâtent d'ajouter, de concert avec la Russie, par l'article 9 : « Il est bien entendu que cette communication ne saurait en aucun cas donner le droit auxdites puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément dans les rapports de sa majesté le sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire. » Autre article qui résume et consacre le droit public de l'Europe vis-à-vis de l'Orient : « S'il survenait entre la Sublime-Porte et l'une ou plusieurs autres des puissances signataires un dissentiment qui menaçât le maintien de leurs relations, la Sublime-Porte et chacune de ces puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice. » Que résulte-t-il de ces articles, qui n'ont rien de suranné, qu'on ne peut oublier? C'est que manifestement, si l'Europe garde le droit de se préoccuper de ce qui se passe en Turquie, de l'état des populations chrétiennes, ce droit, fût-il exercé avec la plus généreuse libéralité, a nécessairement pour limite l'indépendance de l'empire ottoman; c'est qu'aucune des puissances ne peut régulièrement poursuivre une politique distincte et séparée, surtout une politique d'action coercitive, avant de recourir à l'arbitrage occidental; c'est qu'enfin d'un commun accord la considération suprême de la paix et de l'équilibre du monde domine désormais les rapports de l'Europe avec l'Orient.

S'est-on toujours souvenu de tout cela depuis dix-huit mois et même dans cette conférence qui, sans avoir été inutile, n'a pas sûrement trouvé la solution? N'a-t-on pas plus d'une fois dépassé le but dans les propositions qu'on faisait au risque de laisser à la Turquie la ressource facile d'embarrasser la diplomatie par ses appels aux traités? On n'a pas réussi, au moins pour le moment, on trouvé des résistances qui n'étaient pas entièrement prévues. Maintenant, après avoir commis une première faute par ce que nous appellerons une généreuse imprudence ou par des programmes peu pratiques, veut-on commettre la seconde et irréparable faute d'aller plus loin sans savoir où l'on ira? Croit-on le moment venu d'en finir avec toutes ces dispositions anciennes du droit public, de livrer à la force ce problème de l'Orient, d'abandonner aux inspirations particulières de toutes les politiques ce qu'on était convenu de placer sous la garde collective de l'Europe? Voilà justement la ques-

tion qui s'agite à Saint-Pétersbourg comme à Londres dans cet intervalle de quelques jours entre le dénouement de la conférence et les résolutions nouvelles que les cabinets pourront avoir à prendre. Les gouvernemens ont à choisir entre la politique d'intervention militaire, complétant la conférence par la guerre, créant à la paix européenne tous les dangers d'un conflit oriental, et la politique de prévoyante modération, poursuivant patiemment son œuvre par le respect des traités, par l'accord de l'Europe, par une action morale incessamment et énergiquement exercée dans les affaires de la Turquie.

Évidemment, à en juger par le discours de la reine, par les premières explications échangées dans les deux chambres de Londres, l'Angleterre a fait son choix, elle a ses vues arrêtées. Ce qui s'est passé dès le premier jour de la session dans le parlement n'est encore qu'un prologue sans doute, une escarmouche avant le combat. La bataille sera plus sérieuse et plus chaude à l'occasion des documens de toute sorte qui viennent d'être publiés, où la politique anglaise se dévoile tout entière. Déjà cependant il n'est pas difficile de saisir la direction de l'opinion et de voir l'avantage que le ministère a pris dès le début, par les discours de lord Derby, de lord Beaconsfield, de lord Salisbury dans la chambre des pairs, du chancelier de l'échiquier, sir Stafford Northcote, dans la chambre des communes. L'opposition, il est vrai, a fait passablement de bruit depuis quelques mois et elle n'a pas laissé un instant de gêner l'action du gouvernement. M. Gladstone a pu prononcer ses harangues enflammées dans les *meetings*, et plus que tout autre il a certainement contribué à créer une agitation aussi dangereuse que factice avec ses récits des atrocités turques. Pour peu qu'on eût voulu suivre cet honnête homme à l'esprit si éminent et parfois si chimérique, l'Angleterre n'avait plus qu'à offrir ses vaisseaux à la Russie pour aller d'intelligence mettre à la raison l'empire ottoman, rejeter les Turcs hors de l'Europe et ériger dans les provinces orientales une foule d'états plus ou moins indépendans organisés en confédération. A la lumière des débats parlementaires, ces théories mêlées de déclamations feront vraisemblablement moins bonne figure que dans une réunion populaire, et si l'opposition veut être sérieuse, elle changera de ton. Le malheur de M. Gladstone est de s'être fait pour la circonstance, peut-être aussi par animosité contre le ministère, une politique idéale, humanitaire, philanthropique et révolutionnaire, qui, sous prétexte d'aller affranchir les chrétiens et rétablir la paix en Orient, commencerait par mettre le feu à l'Occident, en faisant de l'Angleterre elle-même le jouet de tous les événemens. La politique du ministère a sur celle de son éloquent antagoniste l'avantage d'être une politique traditionnelle, nationale, protectrice de l'indépendance de l'Orient aussi bien que de la paix occidentale, et lord Derby, lord Beaconsfield, ont eu le mérite de l'exposer dès le premier

moment, l'un avec une raison droite et sobre, l'autre avec sa verve ingénieuse et mordante.

On ne peut s'y méprendre, la politique anglaise n'a point cessé, depuis l'origine de la crise, d'être fidèle à elle-même, lorsqu'elle a souscrit à la note Andrassy comme lorsqu'elle a décliné les propositions de Berlin, comme lorsqu'elle s'est prêtée à une négociation nouvelle redevenue possible. Sa première pensée a été de préserver la paix par l'accord de l'Europe, par une action énergique exercée en commun sur la Turquie pour obtenir des concessions dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation. La conférence de Constantinople a été pour elle un moyen d'arriver à la réalisation de cette pensée. Assurément elle aurait désiré que la conférence réussit. Tout ce qui était possible pour aider au succès, elle l'a fait par ses déférences pour la Russie, par l'intervention active et persévérante de lord Salisbury, sans reculer même devant des combinaisons dont la gravité était évidente. L'Angleterre a multiplié les efforts, et aujourd'hui encore, après s'être prêtée à tout, elle ne cache pas le regret qu'elle a éprouvé de voir les propositions européennes déclinées par la Sublime-Porte. Elle ne ménage pas le blâme à la Turquie pour ses résistances, pour son obstination à refuser les garanties qu'on lui demandait; mais en même temps il y a des points sur lesquels l'Angleterre n'a pas un instant varié et ne peut varier. Si elle est entrée sans subterfuge dans une négociation des plus sérieuses, elle n'a jamais admis que cette intervention morale, diplomatique, dont elle avait elle-même tracé le programme primitif, pût devenir une coercition matérielle et militaire. Si, avec les autres puissances, elle a réclamé des réformes, des garanties, en faveur des populations chrétiennes, elle n'a jamais entendu que l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman fussent être méconnues, sacrifiées à une transformation violente ou chimérique de l'Orient. Si elle a cru à la possibilité d'une certaine extension du droit diplomatique des puissances, elle n'a jamais mis en doute le traité de 1856. En un mot, l'Angleterre a pu se prêter à des concessions nécessitées par les circonstances sans dévier au fond de sa politique traditionnelle. Ce qu'elle a toujours défendu, elle ne cesse de le défendre. Elle est pour l'amélioration du sort des chrétiens d'Orient sans doute; mais elle est aussi et surtout pour la paix, pour l'équilibre du monde, pour l'indépendance de l'empire ottoman, pour les traités, pour l'action toute diplomatique par l'accord persistant de l'Europe. Lord Derby, lord Beaconsfield, lord Salisbury, l'ont répété dans leurs discours, et, après ce qu'ont dit les ministres de la reine, on ne peut plus avoir de doute sur ce que l'Angleterre a voulu dans cette longue crise, sur ce qu'elle veut en ce moment encore, au lendemain de cette malheureuse conférence dont le dénouement a pu la contrarier sans troubler son jugement. L'Angleterre règle sa position en face des événements

possibles. Elle n'a rien promis à la Turquie, elle serait encore moins avec ceux qui feraient la guerre aux Turcs, elle revendique hautement toute sa liberté : voilà un point qui semble acquis!

Si le prince Gortchakof voulait savoir ce que pense le gouvernement anglais, il le sait aujourd'hui par ces premières séances du parlement. C'est à la Russie de dire à son tour ce qu'elle pense. La récente circulaire du chancelier le dit un peu, il est vrai, elle ne le dit pas complètement. Elle est à la fois hardie et mesurée. A la rigueur, elle pourrait n'avoir d'autre objet que d'interroger les puissances qui ont concouru aux dernières négociations. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg tient à savoir ce que les cabinets avec lesquels il a marché d'accord jusqu'ici comptent faire pour répondre au refus de la Turquie et assurer l'exécution de leur programme. Malheureusement la chancellerie russe accompagne cette question adressée aux cabinets d'un commentaire qu'il ne faudrait pas presser beaucoup pour en dégager une sorte de parti-pris de guerre. La Porte est représentée comme ne tenant « aucun compte ni des engagements antérieurs, ni de ses devoirs comme membre du concert européen, ni des vœux unanimes des grandes puissances... » La situation de l'Orient ne fait qu'empirer et « reste une menace permanente pour l'Europe, pour les sentimens d'humanité et la conscience des peuples chrétiens... » Le refus du gouvernement turc « atteint l'Europe dans sa dignité et dans son repos... » Ainsi parle la circulaire russe, et lorsque ce langage est tenu au nom d'un souverain puissant qui déjà depuis plusieurs mois a une armée nombreuse et impatiente sur la frontière turque, on ne peut pas dire que ce soit un signe absolument rassurant. Rien n'est encore engagé cependant ni par la dépêche du chancelier, ni même par les préparatifs militaires qui se multiplient depuis quelque temps sur le Pruth. La Russie, plus calme qu'il y a quelques mois, n'est point dans une situation où un grand pays subit la fatalité des conflits inévitables; elle a la pleine liberté de ses résolutions, et c'est dans ce sens que lord Derby, parlant l'autre jour de la paix sans trop d'illusion, mais aussi sans découragement, prétendait que tout dépendait d'un seul pouvoir, d'un seul homme, ajoutant avec une gravité émue que « jamais peut-être une responsabilité plus sérieuse que celle qui repose maintenant sur le chef de l'empire russe n'a pesé sur la tête d'un être humain... » C'était de la part du chef du *foreign-office* une sorte de réponse à la circulaire du prince Gortchakof, et en même temps un appel inaccoutumé, saisissant, fait pour être entendu d'un souverain naturellement enclin à la paix.

Eh bien! puisqu'il en est temps encore, puisqu'à ce moment extrême où nous sommes, tout peut dépendre d'une pensée, d'une volonté souveraine, pourquoi donc l'empereur Alexandre II prendrait-il cette redoutable responsabilité dont parlait le ministre anglais? Pourquoi se

jetterait-il les yeux fermés dans cette aventure de la guerre où rien ne lui fait une imprescriptible obligation de se précipiter, et où l'inconnu est pour tout le monde? La conférence de Constantinople, à défaut d'autre victoire, a eu justement ce résultat favorable de transformer la situation, de substituer la responsabilité collective à la responsabilité particulière de chaque état, comme elle a substitué l'action commune à l'action séparée. La Russie n'est plus seule vis-à-vis de la Turquie, elle n'est plus qu'une des six puissances qui ont pris part aux dernières discussions, et lord Derby avait raison lorsqu'en parlant de la paix, du rôle de la Russie, des devoirs du tsar, il ajoutait : « L'empereur peut parfaitement dire à ses sujets qu'il ne voit pas pourquoi il prétendrait ressentir à lui seul un coup qui a porté aussi bien sur toute l'Europe, ou mettre seul à exécution des vues qui ont été celles de tous les cabinets européens... »

La Russie a, pour ainsi dire, mis en commun avec l'Europe son honneur, ses intérêts, sa politique vis-à-vis de l'Orient; comme l'Europe, elle est liée par les nécessités de la paix, par les transactions de droit public. Elle ne peut pas invoquer contre ses obligations de 1856 les résistances ou la mauvaise administration des Turcs, et cela pour les deux raisons que donnait encore lord Derby, non sans finesse : « La première raison, c'est que, lorsqu'on a fait ces traités, ce n'était pas par amour de la Turquie, mais pour les intérêts européens, qui étaient en jeu; la seconde raison, c'est parce que le traité de Paris a été renouvelé en 1871... » [Quand le cabinet de Saint-Petersbourg a lui-même demandé que ce grand acte fût modifié sur des points qui lui tenaient plus particulièrement à cœur, il n'a fait que donner une sanction, une force nouvelle à ce qui en reste, à ce qui subsiste comme la règle des rapports européens. La Russie peut toujours se dégager sans doute. Elle peut faire la guerre, jeter ses armées dans les provinces turques, elle aura des succès, nous l'admettons, elle sera nécessairement conduite à des occupations militaires prolongées, probablement à des conquêtes; mais alors, si tant est que les événemens attendent jusque-là, alors toutes les complications surgiront à la fois. La question d'Orient sera redevenue, selon l'éternelle habitude, la question d'Occident. La guerre n'aura rien résolu, elle aura tout aggravé; l'amélioration du sort des chrétiens sera surtout singulièrement perdue de vue. La périlleuse condescendance d'une seule politique pour des passions belliqueuses ou des ambitions indéfinies aura compromis pour longtemps peut-être la sécurité du monde.

Qu'aura gagné la Russie à donner ce signal des conflagrations? N'a-t-elle pas plus d'avantage au contraire à rester « une des six puissances » coalisées pour la paix, à maintenir l'accord de l'Europe? Cet accord n'a point assurément toutes les vertus, on peut en médire et le

taxer railleusement d'impuissance ; il a jusqu'ici donné beau jeu aux fins moqueurs des chancelleries. Il ne serait peut-être pas aussi complètement inefficace qu'on le prétend, s'il semblait plus sincère, s'il était moins mis en doute. Si la Turquie a cru pouvoir décliner des propositions qui lui étaient présentées par l'Europe entière, c'est qu'elle s'apercevait bien que l'entente n'était qu'une fiction de circonstance, c'est qu'elle entrevoyait à travers tout des divergences qui lui rendaient les refus possibles, c'est qu'avec un mélange d'orgueil blessé et de sagacité elle se sentait sous le coup d'une menace de guerre qui, bon gré, mal gré, lui rendrait des alliés, elle l'espérait du moins. Le jour où l'accord sincèrement pacifique, diplomatique de l'Europe se manifesterait d'une manière suivie, énergique, incessante, circonvenant en quelque sorte ce vieil empire ottoman, il ne pourrait « manquer, selon la parole récente de la reine d'Angleterre, d'avoir une influence réelle sur la situation et sur le gouvernement de la Turquie. » C'est dans tous les cas une tentative qui reste à poursuivre, qui ne coûterait rien, ni à la dignité, ni aux intérêts de la Russie.

Jusqu'à quel point la Turquie, de son côté, agit-elle de façon à détourner des résolutions extrêmes qui, en la menaçant, peuvent mettre en péril la paix universelle ? Malheureusement elle fait tout ce qu'il faut pour justifier ou réveiller toutes les défiances, tantôt par ses obstinations de résistance à la diplomatie, tantôt par ses révolutions intérieures. Aujourd'hui, il est vrai, ce n'est pas la disparition d'un sultan, c'est la disparition soudaine et imprévue d'un grand-vizir tout-puissant la veille, banni le lendemain. Midhat-Pacha semblait avoir une position inattaquable à la tête des affaires. Il paraissait être l'homme populaire de l'empire ; il était le promoteur et le rédacteur de cette constitution nouvelle dont la Turquie s'est habilement servie dans ses récentes négociations pour neutraliser les propositions européennes. Midhat-Pacha n'a été sauvé ni par sa popularité ni par ses services ; il est tombé subitement ! S'il n'a pas reçu le cordon, il a été conduit sans bruit sur un paquebot, il vient d'aborder obscurément à Brindisi, et, par une ironie de plus, c'est en invoquant la constitution, sa constitution à lui, qu'on l'a frappé ; à la vérité l'article de cette constitution libérale dont le sultan s'est servi est celui qui permet au souverain d'exiler ses sujets, même les grands-vizirs dont il n'est pas content ! Pourquoi Midhat-Pacha est-il tombé ? Il est vraisemblable, quoi qu'il paraisse en dire, que les intrigues de sérail ont précipité sa disgrâce plus que les intrigues russes. Il est tombé peut-être parce qu'il n'a pas suffisamment ménagé le sultan, surtout son entourage, parce qu'il a excité les jalousies, les rivalités, les ombrages, et c'est ainsi que s'inaugure en Turquie la constitution dont Midhat-Pacha est l'auteur et la première victime ! Puisqu'on a établi la responsabilité ministérielle à Constantinople,

il est bien juste que le sultan s'arrange, quand il le peut, pour être inviolable, et que le grand-vizir puisse être embarqué!

Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'en procédant de cette façon, le gouvernement turc donne une singulière idée de la valeur de cette garantie des institutions nouvelles qu'il présentait récemment à l'Europe comme une satisfaction si décisive. C'est encore affaire de Turquie, on s'en aperçoit. Pour rester dans le vrai cependant, il faut dire que jusqu'ici la disgrâce de Midhat-Pacha ressemble à une mésaventure personnelle plus qu'à un changement de politique. Le nouveau ministère turc, composé d'hommes plus ou moins attachés à ce qu'on appelle le système des réformes, n'a pas interrompu les négociations pour arriver à un arrangement direct avec la Serbie comme avec le Montenegro, et il n'a plus que quelques jours devant lui, puisque la prolongation d'armistice, qui a été l'acte prévoyant de la conférence, expire au 1<sup>er</sup> mars. Ces quelques jours peuvent être décisifs. Si avant le 1<sup>er</sup> mars cette paix partielle et pour ainsi dire locale avec la Serbie et le Montenegro pouvait être signée, ce serait de toute façon un événement heureux et de plus le gage favorable d'une situation simplifiée. Tous les périls ne seraient pas écartés sans doute, ce serait un conflit dénoué, un foyer d'incendie éteint. Cela équivaldrait à un commencement de victoire pour les idées de conciliation, et cette paix laisserait à l'Europe, aux puissances les plus engagées, les plus accessibles aux émotions belliqueuses, le temps de se remettre, de renouer les fils d'une négociation interrompue, de sentir le prix d'une action persévérante de la diplomatie pour arriver à un apaisement définitif ou, si l'on veut, à un arrangement tolérable en Orient. Lord Derby a eu certes raison de le dire, un mot de la Russie peut aujourd'hui ramener la question dans des limites où elle ne serait plus qu'une affaire de patience et de soin, comme aussi ce mot peut ouvrir les perspectives les plus redoutables, en ravivant des incendies à demi éteints, en étendant une lutte dont nul ne peut prévoir ni la durée, ni la gravité, ni les conséquences pour l'Occident comme pour l'Orient.

Que faut-il conclure de cet ensemble d'une situation européenne assurément laborieuse? C'est qu'en vérité, si la diplomatie est obligée de redoubler de vigilance et d'efforts, il y aurait tout naturellement pour bien des pays, surtout pour les pays dont le rôle est le plus délicat, un devoir particulier de prudence et de mesure dans leur vie intérieure. Imagine-t-on l'effet que peut produire au dehors et même en France sur les esprits désintéressés le contraste qui éclate trop souvent entre la gravité des affaires du monde et ce puéril manège de partis, de fractions de partis, de compétitions subalternes, de repréailles, d'intrigues vulgaires, dont nous offrons l'inutile et fatigant spectacle? La république existe, elle a son organisation, son gouvernement, et on dirait

parfois qu'au lieu de lui rendre la vie facile, ceux qui se piquent de la servir par privilège n'ont d'autre souci que de lui créer des difficultés, de la conduire dans les chemins scabreux, de la compromettre par la confusion et le décousu d'une action parlementaire livrée à tous les hasards d'une inexpérience agitatrice. Le gouvernement et le président de la chambre n'y peuvent rien le plus souvent. Motions, interpellations, discussions vaines, se succèdent en l'absence de travaux sérieux et finissent par créer une sorte d'anarchie où de véritables puérilités sont élevées à la hauteur de questions politiques, où les passions de parti se déploient avec une naïveté incandescente, où l'on agit tout sans réflexion et sans prudence. Tout cela n'arriverait pas sans doute s'il y avait une majorité coordonnée, assez forte pour réprimer les excentricités, et si le gouvernement lui-même, placé dans des conditions mal définies, ne se laissait pas aller au courant faute de pouvoir le détourner. La situation est fautive pour tout le monde, et il n'en résulte qu'une série d'incidens plus propres à passionner un moment l'opinion qu'à donner l'idée d'un vrai régime parlementaire.

Un des plus curieux exemples de ce désordre est ce qui s'est passé récemment dans cette affaire des commissions mixtes de 1852, qui a provoqué tant de bruit et sur laquelle la cour de cassation vient de prononcer un arrêt définitif qu'on ne peut discuter qu'avec réserve, puisqu'il s'agit d'une décision de la justice souveraine. Quel jugement faut-il porter sur le 2 décembre 1851, sur les commissions mixtes qui en ont été la suite, qui n'ont été en définitive que l'organisation d'une justice sommaire et arbitraire à l'égard d'une infinité de Français? On nous permettra de dire que c'est là une question d'histoire et de politique. Pour notre part, nous en parlons fort à l'aise. Le 2 décembre a été, ainsi qu'on le dit, un crime, comme le 24 février 1848 a été un crime pour avoir fait exactement les mêmes choses, pour avoir violé les lois, la constitution, une assemblée librement élue. Les commissions mixtes de 1852 ont été une œuvre de violence, les commissions mixtes de 1848, qui les avaient précédées, avaient le même caractère. Là-dessus on pourra dire tout ce qu'on voudra, et on aura d'autant plus d'autorité pour stigmatiser le 2 décembre qu'on ne craindra pas de condamner la violence partout où on la rencontre. C'est le droit de l'historien, du publiciste, qui livre les événemens à la Némésis implacable; mais en même temps il y a visiblement un autre côté. Lorsqu'une affaire comme celle qui a récemment excité tant d'émotion arrive devant un tribunal, la politique disparaît, il ne reste qu'une question de légalité. Les magistrats n'ont point à exprimer des opinions sur les événemens du passé, ils ont à dire si ces commissions mixtes dont on parle ont été une institution légale ou illégale. Ils représentent la loi positive, et lorsqu'un parlement évoque devant lui de semblables affaires, les tribunaux qui ont pro-



noncé, les magistrats mis en suspicion, il commet un véritable abus, il intervertit tous les pouvoirs; il introduit la politique avec tous les souvenirs du passé, les récriminations des partis, les représailles passionnées dans le domaine de la justice. On se monte réciproquement, on révisé le travail des juges; on s'écrie ingénument qu'il faut des tribunaux républicains, comme si la justice devait être républicaine ou monarchique! M. le garde des sceaux, qui ne veut pas passer pour réactionnaire, frappe des magistrats et met dans son langage plus de vivacité que tout le monde. De toutes parts on donne à une discussion inopportune la forme d'une manifestation, on a l'air de vouloir dicter des arrêts à la cour de cassation appelée à prononcer en dernier ressort. Qu'en résulte-t-il? Si la cour de cassation rendait les jugemens qu'on lui demande, elle paraîtrait se soumettre aux mouvemens passionnés d'une opinion retentissante, à une exigence de parti. Si elle prononce, comme elle l'a fait, un arrêt qu'il était facile de prévoir, qui constate simplement la légalité des fameuses commissions mixtes en réservant les droits de l'histoire, l'arrêt semble donner tort à la discussion parlementaire. M. le procureur général Renouard, qui a représenté le ministère public, s'est à coup sûr tiré très habilement, avec un sentiment aussi élevé que modéré, de cette délicate situation. Sa parole mesurée et sage a su tout concilier. On ne s'est pas moins trouvé le lendemain en face des conséquences d'une campagne si imprudemment engagée, en présence d'une sorte de conflit bruyamment provoqué; on en a été quitte alors pour signaler la magistrature comme une ennemie et pour la menacer dans son inamovibilité. Si c'est ainsi qu'on prétend travailler à l'affermissement de la république, on nous permettra de croire qu'il y a un moyen plus sûr de la servir : ce serait d'éviter autant que possible d'introduire le désordre et la confusion partout, dans les affaires de la justice, dans les rapports des pouvoirs, dans l'administration, dans les lois.

Non vraiment, un peu de maturité ne nuirait pas, dans l'intérêt de la république elle-même, à cette vaillante chambre qui ne sait pas résister à ses passions de parti dès qu'on la provoque à quelque discussion inutilement irritante ou qu'on lui propose quelque chose à détruire. Elle n'accepte pas tout assurément; elle n'en est pas encore, selon toute apparence, à sanctionner les réformes de M. Naquet sur le divorce ou de M. E. Raspail sur le mariage des prêtres. C'est une justice à lui rendre, elle n'aime guère les propositions de ce genre; mais, dès qu'il s'agit de mettre en cause toute une législation, surtout si cette législation vient de l'empire, elle n'hésite pas. Elle croit toujours avoir à se battre contre les commissions mixtes! elle va en avant, elle tranche tout d'un vote au risque de créer un véritable chaos, de laisser le gouvernement dans l'embarras et de ne plus savoir où elle en est elle-même. C'est ce qu'elle

vient de faire à l'occasion des lois sur la presse. Certes il y a quelque chose à essayer, nous n'en disconvenons pas. Les lois sur la presse sont en vérité presque innombrables, elles datent de tous les temps, de tous les régimes, de la restauration, de la monarchie de juillet, de la seconde république, de l'empire, même de la troisième république, puisque la plus récente est de 1875. Elles se sont succédé depuis les belles lois de 1819, qui sont toujours restées un modèle, et la vérité est qu'aujourd'hui on finit par se perdre dans cette législation confuse, à demi abrogée, sans savoir ce qui est en vigueur ou ce qui a disparu.

Ce qu'il y aurait réellement à faire si l'on voulait agir sérieusement, ce serait de reprendre toutes ces lois, d'en rassembler les dispositions essentielles dignes d'être conservées et de les réunir, de les coordonner dans une même œuvre, en abrogeant tout le reste. Ce serait rendre service à la presse et aux tribunaux chargés d'appliquer les lois. Seulement, nous nous hâtons de le dire, c'est un travail délicat et difficile qui exigerait du temps, de la réflexion, une sérieuse maturité. Il y a une commission nommée pour préparer cette utile codification, et à vrai dire, puisqu'on a vécu jusqu'ici avec le régime actuel, rien n'empêchait d'attendre l'œuvre de la commission : c'eût été le procédé le plus rationnel, le plus pratique et le moins dangereux; mais non, cela ne suffisait pas, cela ne faisait pas les affaires des auteurs de propositions. On est allé droit au chaos par un vote de surprise et d'irréflexion, abrogeant ce qui restait du décret de 1852 et rétablissant du même coup la législation de 1849. Il n'y a qu'un malheur, on n'a fait que du désordre et une chose inutile. La loi de 1849 n'avait pas besoin d'être remise en vigueur, elle n'a jamais cessé d'exister; elle est tous les jours appliquée, au moins dans ses principales dispositions, et le vote qui la rétablit n'est qu'une superfluité puérile. Le décret de 1852, qu'on s'est donné le facile mérite de supprimer, avait deux parties : l'une de ces parties, la plus arbitraire, celle qui constituait la servitude de la presse, a disparu depuis longtemps; l'autre partie a été incorporée dans les lois de 1868 et de 1875, qui subsistent toujours quant à elles, de sorte qu'ici encore on n'a rien fait. Quelle est aujourd'hui la législation de la presse selon la chambre? qui peut voir clair dans tout cela? Vainement M. le président Grévy a cherché, avec sa prudence de jurisconsulte, à contenir cette impétuosité, en montrant que la question était grave, qu'on ne savait pas ce qu'on faisait; il n'a pu rien empêcher. La république était sauvée, puisqu'on venait de pulvériser le décret de 1852, — et aujourd'hui la chambre est vraiment heureuse d'avoir auprès d'elle le sénat pour remettre un peu d'ordre dans la confusion de ses votes inutiles. Non vraiment, la république ne perdrait pas à avoir des serviteurs un peu moins prompts à détruire, un peu plus habiles à diriger ses affaires.

## ESSAIS ET NOTICES.

—

## LES ANALYSES DE L'AIR

A L'OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS.

La persistance avec laquelle reparaît dans toutes les conversations ce thème rebattu de la pluie et du beau temps montre assez quel rôle cette question joue dans notre existence. Ce qui peut étonner, c'est qu'une préoccupation si constante, si générale et surtout si bien fondée, ait abouti si tard à des résultats pratiques, car ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que la météorologie a pris un sérieux essor. En même temps qu'elle voit s'accroître ses ressources et se multiplier le nombre de ses adeptes, elle tend à élargir son cadre pour embrasser de plus vastes horizons. On s'en aperçoit en jetant un coup d'œil sur le *Bulletin mensuel* de l'observatoire de Montsouris ou sur l'excellent *Annuaire* que M. Marié-Davy publie régulièrement chaque année.

La température de l'air et celle du sol, la pression atmosphérique, dont le baromètre accuse les variations, l'humidité de l'air, l'état du ciel, la direction et la force des vents, la quantité de pluie et de neige tombée, voilà ce qui constituait autrefois le domaine d'un observatoire météorologique. A ces divers sujets de recherches, qui composaient le programme traditionnel de la météorologie classique, sont venues s'ajouter d'abord une série de questions d'un accès plus difficile et que jusque-là s'étaient réservées les physiciens : le magnétisme terrestre, l'électricité atmosphérique, l'ozone, l'activité des rayons solaires. Toutes ces forces mystérieuses dont le travail incessant règle la vie à la surface de notre planète, et qui se révèlent quelquefois par des phénomènes grandioses, par des crises bienfaisantes ou terribles, sont déjà assez intéressantes par elles-mêmes pour mériter une étude suivie; mais il se trouve en outre qu'elles sont dans une corrélation certaine avec ce qu'on appelle le temps. Pour ne citer que deux exemples, M. Marié-Davy a constaté que les boussoles, aussi bien que les papiers ozonoscopiques, peuvent nous renseigner sur l'état général de l'atmosphère. « Bien que nous soyons encore loin, dit-il, de pouvoir établir une relation simple et sûre entre les mouvemens de l'aiguille aimantée et les variations du temps, la boussole peut cependant être rangée parmi les instrumens météorologiques les plus propres à donner des indications utiles sur les probabilités de changemens de temps. De l'étude que nous avons commencée avec M. Descroix, il résulte déjà que les perturbations ou de moindres anomalies, constatées dans la déclinaison, accusent

presque toujours, et plusieurs jours à l'avance, le passage d'une bourrasque un peu forte dans le nord-ouest de l'Atlantique, ou l'arrivée de vents pluvieux. On peut donc ainsi être mis sur ses gardes, sauf à demander à d'autres signes l'indication soit de la marche que suivra la tempête, soit de la région de l'Europe sur laquelle s'étendront les pluies.» On voit que la petite aiguille qui tremble et s'agite dans sa boîte nous dénonce ce qui se passe dans les hautes régions de l'atmosphère, à de très grandes distances; mais elle n'a pas seule le privilège de cette sensibilité. Le papier ioduré, qui se colore sous l'action de l'ozone atmosphérique, fournit également des pronostics qui ne sont pas à dédaigner. Il semble en effet résulter des observations simultanées faites dans les écoles normales primaires de France que les papiers ozonoscopiques annoncent l'approche d'une tourmente presque aussi sûrement que le baromètre : ils se colorent plus ou moins fortement toutes les fois que le centre d'un mouvement tournant passe dans le nord du lieu d'observation, et restent à peu près inaltérés quand le centre passe dans le sud.

On sait que l'ozone n'est autre chose que de l'oxygène à un état particulier où l'activité chimique de cet agent se trouve en quelque sorte surexcitée. Il semble que ce soient avant tout les effluves électriques qui modifient ainsi les propriétés chimiques de l'oxygène et le transforment en ozone; ce qui est certain, c'est que la présence d'une forte proportion d'ozone dans l'air stimule les fonctions vitales. Mais l'ozone est très inégalement réparti entre la ville et la campagne. Sur les bords de la mer, les papiers iodurés se colorent rapidement; ils sont moins fortement attaqués dans l'intérieur des terres. Dans les bois ou en rase campagne, l'odorat suffit parfois à discerner la présence de l'ozone; au centre des villes au contraire, on a souvent peine à en découvrir des traces à l'aide des réactifs les plus sensibles (1). Le *Bulletin de statistique municipale*, qui est publié régulièrement chaque mois par les ordres du préfet de la Seine, renferme, avec beaucoup d'autres renseignements précieux, les résultats des observations ozonoscopiques faites à Paris, dans une vingtaine de stations que M. Belgrand a instituées dès 1865 sur l'initiative de M. le docteur Bérigny. Dix années de ces observations ont été résumées par M. Marié-Davy dans un diagramme où les quantités d'ozone constatées sont figurées par des espaces noirs. Un simple coup d'œil jeté sur ces tracés permet de se rendre compte des différences énormes qui existent dans la richesse en ozone de l'air des divers quar-

(1) A Montsouris, les observations ozonoscopiques, fondées sur l'emploi du papier ioduré de Schoenbein, sont maintenant complétées par le dosage direct de l'ozone au moyen de l'arsénite de potasse. On y emploie deux barboteurs activés par une trompe qui débite 240 litres d'air par heure. Le dosage direct permet de corriger les indications des papiers iodurés.

tiers de la ville. Montsouris, la rue du Transit (rue d'Alésia), Passy, Montmartre, le boulevard Picpus, sont les stations les plus favorisées, et l'on remarquera qu'elles sont situées sur la périphérie. La fontaine Molière, l'École de Médecine, la rue Racine, la Boule-Rouge, sont au contraire dans des quartiers à population dense, et la quantité d'ozone y est très faible (elle est presque nulle pour les deux premières de ces stations, comme aussi pour la Villette). Ce qui peut étonner toutefois, c'est que le Panthéon, qui est très élevé et entouré d'espace libres, ne donne pas plus que la rue Racine.

On ne peut douter que les émanations qui se dégagent de la ville ne détruisent en grande partie l'ozone de l'air; les observations quotidiennes insérées au *Bulletin* municipal fournissent donc en général plutôt des indications sur la salubrité relative des quartiers qu'elles ne permettent de juger des variations générales de l'ozone atmosphérique. On constate seulement que, dans les parties périphériques, les résultats diffèrent beaucoup suivant que la station est sous le vent de la ville ou sous le vent de la campagne. A Montsouris, les variations générales de l'ozone sont moins obscurcies par le voisinage des habitations; là on aperçoit plus nettement l'influence des conditions mêmes de la production de cet agent. Les vents d'entre sud-est, sud et ouest en sont généralement chargés; les vents d'entre nord-ouest, nord et ouest en sont au contraire plus ou moins complètement dépourvus. C'est que les premiers accompagnent les orages, et que les mouvemens électriques y sont plus marqués que dans les seconds.

L'ozone est un excitant; la lumière en est un également, mais dans un autre sens : elle met en branle le jeu des affinités chimiques. Pour la climatologie, l'étude des variations auxquelles est soumise la force des rayons solaires a une grande importance, car elle fait connaître la part du soleil dans le développement de la vie. On appelle *actinométrie* la branche de la météorologie qui a pour objet de mesurer l'intensité de ces radiations. Les moyens qu'on peut employer pour cela sont très variés : on peut juger de la force du soleil par la chaleur qu'il produit (par exemple en exposant à ses rayons un thermomètre à boule noircie), on peut la mesurer par l'éclat variable de sa lumière, et aussi par les effets chimiques auxquels il donne naissance (1). Ces divers procédés font connaître la quantité de radiations solaires que reçoit une contrée dans le cours de l'année, quantité qui varie avec l'état de l'atmosphère, car les nuages et les brumes arrêtent une notable partie du rayonnement.

Voilà assurément un ensemble fort respectable de sujets de recherches, et qui pourrait absorber les forces d'un grand établissement;

(1) C'est ce dernier moyen qui a été employé avec succès par MM. Bunsen et Roscoe, et plus récemment par M. Marchand, à Fécamp. Il serait à désirer qu'on en fit l'essai à Montsouris.

mais ce n'est là encore que la météorologie pure, et pour épuiser le programme que s'est tracé Montsouris, il faut y ajouter la *météorologie appliquée à l'agriculture et à l'hygiène*. Nulle part en effet la nécessité d'ouvrir des voies nouvelles n'a été mieux comprise qu'à Montsouris, dont l'intelligente initiative de M. Marié-Davy a réussi à faire un établissement modèle. On va en juger par l'énumération des divers travaux qui s'y poursuivent déjà en dehors de la besogne traditionnelle, ou qu'on se propose du moins d'aborder aussitôt que les instrumens nécessaires auront été construits et les différens services complètement organisés.

L'objet propre de la météorologie agricole est évidemment de déterminer l'influence que les diverses conditions climatiques exercent sur la végétation. Nous savons que la chaleur, la lumière et l'eau sont indispensables à la plante; mais il s'agit de définir le rôle exact que chacun de ces élémens pris individuellement joue dans le développement de chaque plante, à chacune des phases de sa végétation et dans la formation des divers principes organiques, — ligneux, amidon, gluten, sucre, essences, etc., — qu'elle nous doit fournir. Que de problèmes dans ce simple énoncé du but qu'on se propose! Pour les résoudre, bien des recherches de détail seront nécessaires. Pour le moment, la météorologie agricole comprend, à Montsouris, l'observation des phases de la végétation, — l'analyse chimique de quelques plantes, périodiquement reprise afin de comparer la marche de la végétation avec les données climatiques de l'année, — enfin l'analyse de l'air et des pluies au point de vue des produits que cet air et ces pluies peuvent fournir à la végétation.

L'oxygène et l'azote (dans la proportion de 21 et de 79 centièmes respectivement), voilà les élémens réguliers de l'air, auxquels il convient d'ajouter encore la vapeur d'eau, en proportion variable, qui est accusée par les hygromètres. Mais il ne paraît pas que l'azote libre puisse être assimilé par les plantes : il faut qu'il leur soit offert à l'état de combinaison, comme dans les engrais. Eh bien, l'air renferme le plus souvent quelques combinaisons azotées; ce sont l'ammoniaque et les composés oxygénés de l'azote : l'acide nitrique et l'acide nitreux. L'origine de ces trois substances, dont on ne rencontre d'ailleurs dans l'air que de faibles traces, est encore controversée. D'après les recherches de M. Schlœsing, l'ammoniaque de l'air vient non du sol, mais de la mer. Les traces d'acide nitrique ou nitreux seraient dues, selon M. Thénard, à l'action des effluves électriques qui traversent l'air d'une manière continue ou sous formes d'étincelles. Quoi qu'il en soit, l'analyse chimique de l'air et des eaux météoriques y fait généralement découvrir une certaine proportion de ces engrais naturels que l'atmosphère fournit au sol. Le dosage de ces diverses combinaisons de l'azote qui se forment dans l'air est donc un des problèmes les plus importans qu'ait à résoudre la météorologie

agricole. Enfin M. Berthelot a démontré que, sous l'influence de l'électricité atmosphérique, l'azote de l'air peut se fixer directement sur les composés organiques du sol, et que cette fixation est favorisée par le développement de certains végétaux microscopiques. Là est probablement l'explication de l'excédant de l'azote des récoltes sur l'azote des engrais. Aussi se propose-t-on, à Montsouris, de joindre à la recherche des composés azotés de l'air celle des composés qui se forment directement dans le sol. Le dosage régulier de cet engrais météorique remplacera l'analyse périodique des céréales cultivées jusqu'ici dans des cases et des wagonnets, cette tâche pouvant être abandonnée désormais à l'Institut agricole nouvellement créé, qui dispose, pour ces sortes de recherches, de ressources considérables, et notamment de vastes terrains.

L'analyse chimique des pluies a été commencée à Montsouris depuis plusieurs années par M. Albert Lévy, assisté de M. Allaire. Pour ces expériences, on a installé dans le parc un récepteur de 4 mètres superficiels, donnant 4 litres d'eau par millimètre de pluie, et formé de quatre glaces de Saint-Gobain légèrement cintrées. Ces glaces sont placées par paires de chaque côté d'une rigole en cristal qui reçoit les eaux et les conduit dans des récipients en verre. Voici quelques-uns des résultats qui ont été obtenus l'année dernière par l'analyse des eaux ainsi recueillies. La quantité d'ammoniaque contenue dans 1 litre d'eau de pluie a été en moyenne de 2<sup>milligr.</sup>40, ce qui donne, pour un total de 0<sup>m</sup>,570 de pluie tombée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1875 jusqu'au 30 septembre 1876, une quantité totale de 1<sup>sr</sup>,363 d'ammoniaque versée sur chaque mètre carré du parc de Montsouris, — plus de 13 kilogrammes par hectare. La proportion la plus forte est de 4 milligrammes par litre (janvier 1876). A ces poids, il faudrait ajouter les quantités d'alcali que le sol prend à l'air, soit directement, soit par la condensation de la vapeur d'eau; par contre, il faudrait en défalquer l'azote qu'entraînent les eaux souterraines sous forme d'ammoniaque ou d'acide nitrique ou nitreux. Le dosage de ces acides dans les pluies ne se fait pas encore d'une manière régulière; on en est encore aux tâtonnements. Les expériences du printemps dernier ont donné en moyenne 1 milligramme d'acide azoteux par litre, et un total de 0<sup>sr</sup>,164 par mètre carré (contre 0<sup>sr</sup>,378 d'ammoniaque) dans l'espace de quatre mois. Il est des pluies où l'on ne trouve pas trace d'acide; il en est d'autres, surtout après des orages, où l'on en trouve des quantités notables.

Les pluies, en lavant l'atmosphère, nous donnent déjà une idée des impuretés qui s'y rencontrent; mais elles sont accidentelles et irrégulières. En outre, elles se forment dans les hautes régions de l'atmosphère et ne traversent les couches inférieures que dans un temps très court. L'analyse directe de l'air est donc indispensable pour en connaître à chaque moment la composition. A Montsouris, on se sert à cet effet d'une trompe à quatre tubes débitant environ 1,500 litres par

vingt-quatre heures, et de barboteurs garnis de liquides spéciaux, à travers lesquels on fait passer cet air. Jusqu'à présent, les expériences ont eu principalement pour objet le dosage de l'acide carbonique et de l'ozone, puis aussi de l'ammoniaque, de l'acide azoteux et de l'acide azotique. La proportion d'acide carbonique varie depuis 22 jusqu'à 34 litres pour 100,000 litres d'air : l'air de Montsouris renfermerait donc en moyenne l'acide carbonique à la dose de  $\frac{1}{4000}$ . Quant à l'ozone, on n'en a guère trouvé plus de 6 ou 7 milligrammes dans 100,000 litres d'air.

Lorsqu'on fait ces expériences, on bouche le tuyau de prise d'air avec du coton cardé afin d'arrêter les poussières ; au bout de quelques jours, le coton prend une teinte grise dans toute son épaisseur, et on le renouvelle. Mais ces poussières elles-mêmes méritent d'être étudiées. Elles se composent de matières minérales, parmi lesquelles on remarque le carbonate de chaux, le charbon, le fer, et des matières organiques de nature très diverse. Ce sont d'abord beaucoup de débris provenant des foyers de la ville, épaves microscopiques de la civilisation ; puis des spores de cryptogames, des pollens, des grains d'amidon, etc., enfin des corpuscules excessivement ténus qui semblent autant de germes d'êtres vivans. On a essayé, par divers moyens, de se rendre compte de la quantité de matière organique contenue dans l'air, dans l'eau de pluie, dans celle des rivières ; mais cette quantité est le plus souvent si faible que c'est à peine si les réactifs ont prise sur elle. On en trouve quelques centièmes de milligramme par litre d'eau. Au surplus, ce qu'il y a de vraiment intéressant dans ces poussières, ce sont les organismes vivans, et malgré leur nombre, ils ne forment en général qu'une fraction insignifiante de la matière recueillie : pour les reconnaître, il faut recourir au microscope. Le météorologiste voit s'ouvrir là devant lui tout un vaste champ de recherches qui est à peine défriché : la micrographie de l'air est une branche dont l'importance s'accroîtra chaque jour.

Guidé par une obscure intuition, Hippocrate se méfiait déjà de l'air et lui attribuait un rôle capital dans la production des phénomènes morbides : « l'air trop humide ou trop sec, disait-il, est la cause de toutes les maladies. » Ce n'est là encore qu'un bien petit côté de la question. La sécheresse ou l'humidité de l'atmosphère est sans doute pour quelque chose dans notre état de santé ; mais en outre la conviction gagne de plus en plus les esprits que l'air charrie les germes matériels d'une foule d'affections, et que notamment les épidémies sont dues à des miasmes organisés. Nous sommes un champ toujours exposé à être ensemencé de germes de mort. Les végétaux parasites et les animalcules de la putréfaction sont les ouvriers invisibles auxquels est échue la tâche de désorganiser ce qui doit périr et faire retour à la poussière. Ils sont légion : leurs germes sont répandus dans l'atmosphère par essaims ; ils s'attachent à tout ce qui est marqué pour la



destruction, ils minent, rongent et abattent les plus fiers organismes en les envahissant et vivant à leurs dépens.

Personne n'a plus contribué à mettre ces faits en lumière que M. Pasteur, qui s'est trouvé amené à les étudier par ses recherches sur les fermentations. Sans doute la doctrine de la *panpermie* ou de la diffusion universelle des germes organisés a rencontré des adversaires éminents et soulevé d'ardentes discussions; il n'en est pas moins vrai qu'à tout moment des faits nouveaux semblent la confirmer, et, fût-il démontré un jour qu'elle n'est pas le dernier mot de la science, il faudrait toujours convenir qu'elle a stimulé le progrès et provoqué une foule de recherches vraiment utiles et fécondes. Jusqu'à présent, elle n'était guère sortie de la sphère des laboratoires: c'est sur des expériences qu'elle appuyait ses conclusions; la voici qui va demander une sanction définitive à l'observation proprement dite, à l'étude des phénomènes réguliers où l'homme n'intervient pas, car elle est sur le point de donner naissance à une nouvelle branche de la météorologie pratique. Depuis plus d'un an déjà, on a inauguré à Montsouris l'analyse microscopique quotidienne des poussières de l'air.

Il s'agit là, pour la théorie des miasmes organisés, d'une épreuve décisive: si elle réussit, les applications qui en résulteront seront d'une très grande portée. On verra s'il y a réellement une corrélation étroite entre les épidémies ou les épidémies et la fréquence, locale ou générale, des germes charriés par l'atmosphère. On connaîtra peut-être les ferments qui occasionnent telles maladies, et l'apparition de ces corpuscules de mauvais augure parmi les poussières de l'air donnera le signal des mesures prophylactiques propres à éloigner ou à circonscrire le fléau. N'est-ce pas déjà beaucoup de savoir d'où vient l'ennemi qu'il s'agit de combattre?

Les recherches entreprises récemment, en France, en Angleterre et en Allemagne, par un certain nombre de médecins et de naturalistes, ont rendu très probable l'existence de germes contagieux pour plusieurs maladies de l'homme et des animaux, telles que la diphthérie, l'érysipèle, la fièvre splénique, etc. Il suffit de citer à cet égard les découvertes des docteurs Beale, Sanderson, Hallier, Klein, — qui attribue la fièvre ovine et la fièvre entérique à des microphytes parfaitement définis, — celles du docteur Salisbury et de M. Balestra, qui cherchent l'origine des fièvres intermittentes dans la présence des spores de certaines algues, — puis les belles recherches de M. Chauveau sur les virus et celles de M. Davaine sur les bactéries du sang de rate. L'hypothèse des germes contagieux gagne ainsi du terrain, et un jour viendra où, à l'apparition d'une épidémie, on dira tout d'abord aux micrographes: « Cherchez le champignon! »

L'un des moyens employés à Montsouris pour recueillir les organismes de l'air consiste à projeter sur une goutte de glycérine un courant d'air

lent et prolongé produit par une très petite trompe aspirante. On réussit ainsi à retenir surtout les spores, les pollens, les parcelles de fer météorique, les grains d'amidon, les débris de toute sorte qu'entraînent les vents; mais les germes d'une ténuité extrême, qu'il importe le plus de saisir, échappent à la glycérine, ou s'y trouvent noyés au milieu de corpuscules plus massifs, et en tout cas privés de la mobilité qu'ils montrent dans l'eau. On les observe mieux dans les gouttes d'eau qui résultent de la condensation de la vapeur atmosphérique. Pour cela, on profite des rosées nocturnes et des premières gouttes des pluies naturelles; ou bien on recueille le dépôt de rosée qu'on obtient en exposant à l'air des tubes d'essai garnis d'un mélange réfrigérant, ou enfin on lave l'air avec la poussière d'eau fournie par un pulvérisateur. Ces essais ont lieu presque chaque jour, et même plusieurs fois par jour.

Un troisième moyen de reconnaître les germes contenus dans l'air consiste à observer les altérations qu'y subissent des liqueurs fermentescibles, préalablement soumises à l'ébullition. C'est le procédé que M. Tyndall a récemment mis en usage avec tant de succès, pour démontrer l'existence des germes atmosphériques. On prépare une série de tubes, remplis d'infusions altérables, bien bouchés et privés de germes vivans par une ébullition prolongée; on les laisse séjourner plusieurs semaines dans une armoire vitrée pour bien s'assurer qu'il ne s'y développe aucune fermentation spontanée, et on n'emploie que ceux qui ont résisté à cette épreuve. Les tubes remplis de liquide reconnu pur sont ensemençés par l'air qu'on veut analyser; on les rebouche ensuite, et l'on observe les altérations qui se déclarent toujours au bout de quelques jours. Ces tubes sont particulièrement destinés aux prises d'air à opérer dans les divers quartiers de la ville; on les dispose dans une trousse qui en rend le transport facile.

Le *Bulletin mensuel* de l'observatoire de Montsouris a régulièrement publié les résultats obtenus par ces divers procédés depuis le mois de septembre 1875. On y trouve des planches où figurent les corpuscules observés et dessinés par M. Schœnauer. Dans les premiers mois, on a opéré seulement avec la glycérine. Parfois, quand le vent a soufflé du nord et qu'il a passé sur les cheminées de Paris, la récolte fournie par la goutte de glycérine est très riche en parcelles de charbon. Après les pluies, qui purifient l'air, la récolte est généralement peu abondante; mais dès que le temps se remet au beau, les poussières sont de nouveau soulevées, et l'air aspiré par les trompes les dépose sur le liquide en quantités considérables. En dehors des parcelles de charbon, des globules ferrugineux, de quelques cristaux de sulfate de chaux, ce sont des spores de cryptogames, des pollens, et d'autres corpuscules organisés de dimensions très petites dont il est difficile de déterminer la nature, car les infusoires ne peuvent se mouvoir dans la glycérine, ils y périssent, et y perdent bientôt leurs formes.

La rosée naturelle ou artificielle, ainsi que les gouttes de pluie, ne présentent pas les mêmes inconvéniens; on y constate souvent la présence d'organismes mobiles, animés soit d'un mouvement tournant, soit de mouvemens irréguliers plus ou moins rapides, qui ne laissent aucun doute sur la véritable nature de ces corpuscules microscopiques : ce sont des vibrions ou des bactéries. A certains jours, notamment pendant les mois de février et de mars, on a trouvé dans les récoltes faites sur la glycérine de grandes quantités de corpuscules incolores et presque imperceptibles, car ils n'avaient pas une épaisseur d'un demi-millième de millimètre. « Comme des corpuscules semblables s'étaient quelquefois rencontrés dans les eaux météoriques et qu'ils y possédaient un mouvement lent circulaire, dit M. Schœnauer, il est probable que ce sont pour la plupart des zoospores. Il est probable aussi que, dans la quantité, il s'en trouve beaucoup qui sont des germes d'infusoires. » Ces globules tout petits ont graduellement disparu vers le mois de mai; par contre, les spores de cryptogames sont alors devenus plus abondans.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur ces observations, dont la discussion serait peut-être encore prématurée. Il faudra attendre qu'on en possède des séries simultanées faites en plusieurs stations, comme on peut espérer que nous en aurons bientôt, grâce à l'organisation du service météorologique municipal qui a commencé à fonctionner le 1<sup>er</sup> janvier. On sait que l'observatoire de Montsouris, qui n'est régulièrement doté que depuis 1871, ne dispose pas de ressources bien considérables; mais en avril 1876, l'administration de Paris, ayant décidé que des études de météorologie appliquées à l'hygiène seraient faites dans les divers quartiers de la ville, a chargé Montsouris de ce soin, en affectant à cet objet une subvention annuelle de 12,000 francs. Il y avait déjà, à la vérité, en dehors de Montsouris, trois autres observatoires situés à la circonférence de l'agglomération parisienne : l'un au nord, dans le village d'Aubervilliers, à quelques centaines de mètres des fortifications, le second à Saint-Maur, à l'est et à quelques kilomètres de la ville, placés tous deux sous la direction de M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des eaux et égouts de Paris, le troisième à Versailles, dirigé par M. le docteur Bérigny; puis diverses stations disséminées à l'intérieur de Paris, où des constatations relatives à la pluie, à la pozone, à l'état des eaux de la Seine et à la température des eaux livrées à la consommation, étaient faites sous la direction de M. Belgrand, et régulièrement publiées dans le *Bulletin de statistique municipale*. Mais le « service intérieur » a été organisé maintenant de façon qu'il embrasse les diverses recherches de météorologie appliquée à l'hygiène, déjà inaugurées à Montsouris; il comprend vingt et une stations distribuées dans les divers quartiers de Paris.

Le but principal de ces études sera évidemment l'investigation des rapports qui existent entre l'état général de la santé publique et les im-

puretés dont se trouvent chargées l'atmosphère et les eaux destinées à l'alimentation. L'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi à Paris l'automne dernier a fourni l'occasion de quelques recherches préliminaires de ce genre dont les résultats ont été communiqués par M. Marié-Davy à l'Académie des sciences. Ces expériences ont été instituées notamment dans la caserne du Prince-Eugène, que l'administration de la guerre avait fait évacuer pour l'assainir. L'eau d'une rosée artificielle, recueillie par M. Miquel dans l'infirmierie, qui était inhabitée depuis plusieurs jours, fut trouvée très pure; mais en grattant le parquet de cette infirmierie et celui des chambres des divers étages, on en détachait une poussière noirâtre qui, délayée dans de l'eau, montrait une multitude de vibrions filiformes à mouvement ondulatoire lent, et des points vibrans qui se déplaçaient avec rapidité. Les pierres d'appui des fenêtres de certaines salles ont particulièrement donné une récolte abondante d'algues microscopiques, de vibrions, de bactéries et de monades. Il est clair que, pendant l'habitation par la troupe, ces poussières, soulevées par le frottement des pieds et par d'autres causes, ont dû se mêler à l'air respiré, aux alimens, aux boissons. On a trouvé des vibrions semblables, en assez grande quantité, dans quelques-unes des maisons actuellement en cours de démolition pour le passage du boulevard de l'Opéra. Le sol de certains quartiers de Paris en renferme aussi, mais en quantité beaucoup moindre; on n'en a encore trouvé aucune trace dans le sous-sol, et les chambres de l'observatoire de Montsouris en sont également exemptes. « Il semblerait assez probable, dit M. Marié-Davy, que l'épidémie, cantonnée dans certains quartiers de Paris et notamment dans la caserne du Prince-Eugène, est due à l'influence toute locale des poussières vivantes, accumulées pendant l'été sur le sol et les murs, et produisant leurs effets morbides lorsque le changement de saison a rendu les conditions favorables. Cette simple probabilité suffirait pour indiquer les précautions à prendre dans les casernes : substitution, dans le blanchiment des murs, du lait de chaux au blanc d'Espagne lié par la colle-forte, lavage des parquets, au moins une fois par mois, au savon noir et à la brosse, ou mieux encore, remplacement graduel des parquets par du bitume qu'on peut laver chaque jour en été. » Mais ce n'est là encore qu'une première indication que des recherches plus approfondies permettront de préciser. L'importance que de pareilles recherches présentent au point de vue de l'hygiène n'a pas besoin d'être démontrée; contentons-nous d'applaudir aux efforts qui ont été faits, et souhaitons qu'ils soient encouragés comme ils le méritent.

R. RADAU.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## DIX-NEUVIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVII<sup>e</sup> ANNÉE.

---

JANVIER — FÉVRIER 1877

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Janvier.

LA DÉFENSE DES FRONTIÈRES MARITIMES, par M. le vice-amiral TOUCHARD. . .	5
LA BARONNE AMALTI, par M. ERNEST DAUDET. . . . .	43
DE YEDDO A PARIS, NOTES D'UN PASSANT. — II. — MANILLE, SINGAPORE, par M. GEORGE BOUSQUET. . . . .	78
L'HÉGÉLIANISME DANS LA CRITIQUE SAVANTE EN ALLEMAGNE. — L'INTERPRÉTATION DE <i>l'Antigone</i> DE SOPHOCLE, par M. JULES GIRARD, de l'Institut de France. . . . .	105
L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — III. — LES FINANCES. — II. — LES DÉ- PENSES, LA DETTE ET LE PAPIER-MONNAIE, par M. ANATOLE LEROY- BEAULIEU. . . . .	125
LE DUC DE BOUILLON D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS. — II. — SON RÔLE PENDANT LA MINORITÉ DE LOUIS XIII, SA MORT, par M. AUGUSTE LAUGEL. . . . .	161
LE COMTE DE CAVOUR, ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX. — VII. — LA DERNIÈRE VICTOIRE D'UNE POLITIQUE, LA MORT ET L'HÉRITAGE DE CAVOUR, par M. CHARLES DE MAZADE. . . . .	185
DEUX SÉANCES DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. G. VALBERT. . .	211
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	224
ESSAIS ET NOTICES. — LES LIVRES ILLUSTRÉS. . . . .	236

### Livraison du 15 Janvier.

LA QUESTION DU PHYLLOXÈRE EN 1876. L'EXTENSION DU FLÉAU ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la Faculté de Montpellier, . . . . .	241
CATHERINE II ET SES CORRESPONDANS FRANÇAIS. — I. — GRIMM, M <sup>me</sup> GEOFFRIN, D'ALEMBERT, DIDEROT, par M. ALFRED RAMBAUD. . . . .	278
DE YEDDO A PARIS, NOTES D'UN PASSANT. — III. — BATAVIA, SAMARANG, DJOKDJO- KERTA, par M. GEORGE BOUSQUET. . . . .	310
CHEZ LES PHARAONS. BOUQAQ ET SAQQAHAH, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ. . . . .	331

ROBERTE DE BRAMAFAM, par M. ALBERT DELPIT. . . . .	359
LES MARINES SECONDAIRES DE LA BALTIQUE ET DE LA MER DU NORD, par M. PAUL MERRUAU. . . . .	399
LES ÉTUDES HISTORIQUES EN FRANCE DEPUIS LA GUERRE, par M. CH. LOUANDRE.	428
RÉCITS GALLICIENS. — I. — ABE NAHUM WASSERKRUG, LA LETAWITZA, par M. SACHER-MASOCH. . . . .	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	472
ESSAIS ET NOTICES. . . . .	479

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Février.

SAMUEL BROHL ET COMPAGNIE, première partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ. .	481
VIRGILE AU MOYEN AGE, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie Française. . . . .	515
LE POÈTE PANTHÉISTE DE L'ANGLETERRE. — I. — LA VIE DE SHELLEY, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. . . . .	537
CATHERINE II ET SES CORRESPONDANTS FRANÇAIS. — II. — VOLTAIRE ET FALCONET, par M. ALFRED RAMBAUD. . . . .	570
DE YEDDO A PARIS, NOTES D'UN PASSANT. — IV. — LES PRÉANGERS, CEYLAN, ADEN, par M. GEORGE BOUSQUET. . . . .	605
LA NAVIGATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE. — PARIS PORT DE MER, par M. L. SIMONIN. . . . .	630
RÉCITS DE MŒURS DE LA GALICIE ORIENTALE. — II. — LE LIEUTENANT HOLOPHERNE, MOÏSE GOLDFARB ET SES ENFANS, par M. SACHER-MASOCH. . . . .	658
DE LA TRADUCTION DES POÈTES, A PROPOS DE QUELQUES NOUVELLES TENTATIVES, par M. ANDRÉ THEURIET. . . . .	674
QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE, par M. G. VALBERT.	688
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	700
ESSAIS ET NOTICES. — LA LIBERTÉ EN RUSSIE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.	710
LES THÉÂTRES. — <i>Dora</i> , de M. VICTORIEN SARDOU. . . . .	718

#### Livraison du 15 Février.

SAMUEL BROHL ET COMPAGNIE, seconde partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ. .	721
LE POÈTE PANTHÉISTE DE L'ANGLETERRE. — II. — L'ŒUVRE DE SHELLEY, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. . . . .	745
TROIS MOIS DE VOYAGE DANS LE PAYS BASQUE. — I. — LA NAVARRE, par M. L. LOUIS-LANDE. . . . .	780
LES POISONS DE L'INTELLIGENCE. — I. — LES EFFETS DE L'ALCOOL ET DU CHLOROFORME, par M. CHARLES RICHET. . . . .	816
LES TRAITÉS DE COMMERCE ET LES TARIFS DE DOUANES, par M. CH. LAVOLLÉE.	841
ÉLÉONORE DE ROYE, PRINCESSE DE CONDÉ, D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS, par M. AUGUSTE LAUGEL. . . . .	870
LA RÉORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES UNIVERSITÉS NATIONALES, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Institut de France. . . . .	892
LE CANAL D'IRRIGATION DU RHÔNE, par M. FÉLIX VIDALIN. . . . .	921
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	937
ESSAIS ET NOTICES. — LES ANALYSES DE L'AIR A L'OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS, par M. R. RADAU. . . . .	949











TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 516 871

